


BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EM. III
B. Prov.
XX
137
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto
Num.° d' ordine
9456
S 3-C-11

B Pur
XX
137

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
HISTORIQUE, CRITIQUE
ET BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME XI.

MALH. = MIRA.

Digitized by Google

Cet Ouvrage se trouve :

Chez L. PRUDHOMME, Éditeur, rue des Marais, au bureau du Lavater ; PRUDHOMME fils, Imprimeur-Libraire, même rue, nº 17 ; GARNERY, Libraire, rue de Seine, hôtel de Mirabeau ; à Paris.

Madame BUYNAND, née BRUYSET, à Lyon.
Mademoiselle LEROY et Compagnie, à Caen.

Allô	Amiens.
Frère, aîné.	Rouen.
Vallée, aîné.	*Id.*
Renault	*Id.*
Blocquet et Castiaux.	Lille.
Stapleaux.	Bruxelles.
Gambier.	*idem.*
Victor Mangin.	Nantes.
Busseuil, jeune.	*Id.*
Lafite.	Bordeaux.
Durville.	Montpellier.
Fourier-Mame.	Angers.
Catineau.	Poitiers.

Gambart, Imprimeur, Éditeur de la Feuille périodique de Courtray.

Desoer.	Liège.
Bovard.	Aix-la-Chap.
Leroux.	Mayence.
Élisée Aubanel.	Tarascon.
Gosse.	Baïonne.
Perthès.	Hambourg.
Immerzeel et Compagnie	Amsterdam.
Umlang	Berlin.
Artaria	Vienne.
Alici, Libraire de la Cour.	St.-Pétersb.
Riss et Saucet.	Moscou.
Brummer.	Copenhague
Borel et Pichard.	Rome.
Borel et Pichard.	Naples.
Giegler et Dumolard.	Milan.
Grieshammer.	Leipsick.
Esslinger.	Francfort.

Et chez tous les principaux Libraires et Directeurs de postes.

Les articles nouveaux sont marqués d'une. Les articles anciens, corrigés ou augmentés, sont distingués par une †.*

53ᵉ 648125

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
HISTORIQUE, CRITIQUE
ET BIBLIOGRAPHIQUE,

Ou Histoire abrégée et impartiale des hommes de toutes les nations qui se sont rendus célèbres, illustres ou fameux par des vertus, des talens, de grandes actions, des opinions singulières, des inventions, des découvertes, des monumens, ou par des erreurs, des crimes, des forfaits, etc., depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours; avec les dieux et les héros de toutes les mythologies; enrichie des notes et additions des abbés Brotier et Mercier de Saint-Léger, etc., etc.

D'après la huitième Édition publiée par MM. Chaudon et Delandine.

NEUVIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE 16,000 ARTICLES ENVIRON,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Amicus Plato, amicus Aristoteles, magis amica veritas.

Suivie de Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Ornée de 1,200 portraits en médaillons.

TOME XI.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE PRUDHOMME FILS.

1810.

Digitized by Google



Digitized by Google

PORTRAITS

QUI SE TROUVENT

A LA FIN DU TOME XI.

PLANCHE LIX.

PLANCHE LX.

PLANCHE LXI.

PLANCHE LXII.

Mesnil (*Voyez* Dumesnil).	Miltiade.
Metastase.	Milton.
Mezerai (François Emmanuel).	Mirabeau II.
Michel-Ange.	Molay (Jacques de).
Mieris (François).	Molé (le président).
Mignard.	Molière (J.-B. Pocquelin).

Digitized by Google

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

† I. MALHERBE. *Voyez* MALERMI.

II. MALHERBE (François de), né à Caen, vers 1556, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et s'y maria avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Tous ses enfans moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par de Piles, gentilhomme provençal, Malherbe voulut se battre, à l'âge de 73 ans, contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'étoit pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit : « C'est pour cela que je veux me battre : je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. » On vint à bout de le calmer ; et de l'argent qu'il consentit de prendre pour ne pas poursuivre de Piles, il fit élever un mausolée à son fils. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parens. Il plaida toute sa vie contre eux. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui donc voulez-vous que je plaide, lui répondit-il ? Avec les Turcs et les Moscovites, qui ne me disputent rien ? » Il fit cette épitaphe pour un de ses parens, nommé M. d'Is :

Ci-gît monsieur d'Is....
Or, plût à Dieu qu'ils fussent dix !
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand Eléazar mon frère,
Mes trois tantes, et monsieur d'Is :
Vous les nommé-je pas tous dix ?

Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie. Malherbe aimoit à réciter ses productions, et s'en acquittoit si mal, que personne ne l'entendoit. Il falloit qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers. Aussi le cavalier Marini disoit-il de lui : « Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de poëte plus sec. » Racan ayant osé lui faire quelques observations à cet égard, Malherbe le quitta brusquement, et fut plusieurs années sans le voir. Ce poëte, vraiment poëte, eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis vouloit aussi l'être d'Apollon ; il avoit fait quelques mauvais vers, qu'il croyoit excellens ; il les montra à Malherbe, et en obtint, pour toute réponse,

Digitized by Google

cette brusquerie : « Avez-vous eu l'alternative de faire ces vers, ou d'être pendu ? A moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule. » Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un sermon qu'il devoit prêcher : « Dispensez-m'en, lui répond le poëte d'un ton brusque; je dormirai bien sans cela. » Sa franchise rustique ne le quitta pas même à la cour. Louis XIII, étant dauphin, écrivit à Henri IV; sa lettre étoit signée *Loys*, suivant l'ancienne orthographe. Le roi la fit voir à Malherbe, avec cette satisfaction naturelle au cœur d'un bon père. Malherbe, qui ne louoit pas volontiers, ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda au roi « si M. le dauphin ne s'appeloit pas Louis ? — Sans doute, répondit Henri IV ? — Et pourquoi donc, reprit Malherbe, le fait-on signer *Loys* ? » Depuis ce temps il signa Louis, et il a été imité de tous ceux qui ont porté le même nom. Il avoit, en politique, une façon de penser qui lui fut peut-être suggérée par la vue des malheurs dont les troubles civils avoient été accompagnés. « Il ne faut point, disoit-il, se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que passager. » Cette apparente insouciance ne lui étoit point inspirée par une basse soumission au pouvoir. Il le prouva bien, lorsqu'il dit à un de ses amis qui regrettoit la perte récente de deux princes du sang : « Monsieur, monsieur, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maîtres. » L'avarice étoit un autre défaut dont l'ame de Malherbe fut souillée. On disoit de lui « qu'il demandoit l'aumône le *Sonnet* à la main. » Son appartement étoit meublé comme celui d'un vieil avare. Faute de chaises, il ne recevoit les personnes qui venoient le voir que les unes après les autres; il crioit à celles qui heurtoient à la porte : « Attendez, il n'y a plus de siéges... » Il donnoit à son valet vingt écus de gages, et dix sons pour sa dépense de chaque jour. Quand il n'en étoit pas content, il lui disoit : « Mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu; et quand on offense Dieu, il faut, pour avoir l'absolution de son péché, jeûner et faire l'aumône. C'est pourquoi je retiens cinq sous sur votre dépense, que je vais donner aux pauvres pour vous. » Sa licence étoit extrême lorsqu'il parloit des femmes. Rien ne l'affligeoit plus dans ses derniers jours que de n'avoir plus les qualités qui l'avoient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectoit pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens, disoit-il ordinairement, n'en ont point d'autre que celle de leur prince. » Lorsque les pauvres lui demandoient l'aumône en l'assurant qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit : « Je ne vous crois pas en grande faveur dans le ciel; il vaudroit bien mieux que vous le fussiez à la cour. » Il refusoit de se confesser dans sa dernière maladie, par la raison qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui le détermina à remplir ce devoir fut un gentilhomme nommé Yvrande, son disciple en poésie, qui lui dit, « qu'ayant fait profession de vivre comme les autres hommes, il falloit aussi mourir comme eux. » Cette raison, qui étoit plutôt d'un politique que d'un

chrétien, décida Malherbe à faire appeler le vicaire de Saint-Germain, qui ne put entièrement le décider à oublier ce qui l'avoit occupé jusqu'alors. Une heure avant de mourir, il reprit sa garde d'un mot qui n'étoit pas bien français. On ajoute même que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses et triviales, le moribond l'interrompit en lui disant : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûteroit. » Ce poëte mourut à Paris en 1620, après avoir vécu sous six de nos rois. Malherbe, regardé comme le prince des poëtes de son temps, méprisoit cependant son art, et traitoit la rime de puérilité. Lorsqu'on se plaignoit à lui de ce que les versificateurs n'avoient rien, tandis que les militaires, les financiers et les courtisans avoient tout, il répondoit : « Rien de plus juste que cette conduite. Faire autrement, ce seroit une sottise. La poésie ne doit pas être un métier; elle n'est faite que pour nous procurer de l'amusement, et ne mérite aucune récompense. » Il ajoutoit « qu'un bon poëte n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles. » Il se donna cependant la torture pour le devenir. On dit qu'il consultoit, sur l'harmonie de ses vers, jusqu'à l'oreille de sa servante. Il travailloit avec une lenteur prodigieuse, parce qu'il travailloit pour l'immortalité. On comparoit sa muse à une belle femme dans les douleurs de l'enfantement. Il se glorifioit de cette lenteur, et disoit « qu'après avoir fait un poëme de cent vers, ou un discours de trois feuilles, il falloit se reposer des années entières. » Aussi ses *Œuvres poétiques* sont-elles en petit nombre. Elles consistent en *Odes*, en *Stances*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Chansons*, etc. Malherbe est le premier de nos poëtes qui ait fait sentir que la langue française pouvoit s'élever à la majesté de l'ode. La netteté de ses idées, le tour heureux de ses phrases, la vérité de ses descriptions, la justesse, le choix de ses comparaisons, l'ingénieux emploi de la fable, la variété de ses figures, et sur-tout ses suspensions nombreuses, le principal mérite de notre poésie lyrique, l'ont fait regarder parmi nous comme le père de ce genre.

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans ses vers une juste cadence;
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit sa Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

(*Boileau.*)

Quelques éloges cependant qu'on lui donne, on ne peut s'empêcher de le mettre fort au-dessous de Pindare pour le génie, et encore plus au dessous d'Horace pour les agrémens. Dans son enthousiasme, il est trop raisonnable, et dès-lors il n'est pas assez poëte. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir notre langue de son berceau. Semblable à un habile maître, qui développe les talens de son disciple, il saisit le génie de cette langue, et en fut en quelque sorte le créateur. Malherbe, uniquement occupé de la poésie française, vouloit qu'on ne fît des vers que dans sa propre langue. Il soutenoit qu'on ne peut sentir la finesse de celles qu'on ne

parle plus, et disoit que si Virgile et Horace revenoient au monde, ils donneroient le fouet à Bourbon et à Sirmond, poëtes latins fameux de son temps. Horace, Juvenal, Ovide, Martial, Stace, Sénèque le tragique, étoient les poëtes qu'il estimoit le plus. Quant aux Grecs, il en faisoit assez peu de cas, apparemment parce qu'il n'entendoit pas assez bien leur langue pour en connoître les beautés. Les meilleures éditions *de ses Poésies* sont celle de 1722, 3 volumes in-12, avec les remarques de Ménage et de Chevreau; celle de Saint-Marc, Paris, 1757, in-8°, et celle de Meûnier de Querlon avec la vie de l'auteur et de courtes notes, Paris, 1776, in-8°. Ces deux dernières éditions enrichies de notes intéressantes, et de pièces curieuses, sont rangées suivant l'ordre chronologique, et par cet arrangement on voit l'histoire de la révolution que ce grand poëte a produite dans notre langue et dans notre poésie. Elles sont aussi précédées d'un beau portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ce demi-vers de Boileau :

Enfin Malherbe vint:

Outre ses *Poésies*, on a encore de Malherbe une *traduction* très-médiocre de quelques lettres de Sénèque, et celle du 33e livre de l'Histoire romaine de Tite-Live. Mademoiselle de Gournay disoit que cette dernière version n'étoit qu'*un bouillon d'eau claire*, parce que le style en est languissant et sans élégance. D'ailleurs, il ne s'est nullement piqué d'exactitude; et lorsqu'on lui en faisoit des reproches, il répondoit qu'*il n'apprêtoit pas les viandes pour les cuisiniers* : c'est-à-dire, qu'il avoit moins en vue les gens de lettres qui entendoient le latin, que les gens de cour qui ne l'entendoient pas.

† MALINES (N.), chantre distingué de la Sainte-Chapelle de Paris, mort en novembre 1786. Son testament annonce sa gaieté. Il avoit une cave bien fournie. « Je lègue, dit-il, cette meilleure partie de ma succession aux chantres, mes confrères, persuadé qu'elle ne peut tomber en meilleures mains. »

† MALINGRE (Claude), sieur de SAINT-LAZARE. Cet auteur famélique, qui publioit le même ouvrage sous des titres différens, qui flattoit les princes, et qui avec toutes ses ruses parvenoit difficilement à vendre ses productions, naquit à Sens, et mourut l'an 1655. Malingre a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'Histoire romaine, sur l'Histoire de France et sur celle de Paris. Tout ce que nous avons de lui est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches, car il est aussi inexact dans les faits qu'incorrect dans son style. Le moins mauvais de tous ses livres est son *Histoire des dignités honoraires de France*, in-8°, parce qu'il y cite ses garans. Ses autres écrits sont, I. *Histoire de Louis XIII*, in-4° : mauvais recueil de faits, souvent altérés par la flatterie, et qui ne s'étend que depuis 1610 jusqu'en 1614. II. *Histoire de la naissance et des progrès de l'hérésie de ce siècle*, 3 volumes in-4°; le premier est du P. Richeome. III. *Continuation de l'Histoire romaine depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III*, 2 vol. in-fol. : compilation indigne de servir de suite à l'Histoire de Coeffeteau. IV. *Histoire générale des Guerres de Piémont*; c'est le second vo-

lume des Mémoires du chevalier Boivin du Villars, qui sont très-curieux; 2 vol. in-8°, 1630. V. *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, continuée par du Verdier, 2 vol. in-8° : mauvais recueil de ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645. VI. *Les Annales et les Antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1640, in-folio : ouvrage inférieur à celui du P. du Breul sur la même matière, mais qui peut avoir quelque utilité pour connoître l'état de Paris du temps de Malingre. VII. *Journal de Louis XIII depuis* 1610 *jusqu'à sa mort*, avec une *Continuation jusqu'en* 1646, Paris, 1646, in-8°. VIII. *Histoire chronologique de plusieurs grands capitaines, princes*, etc., Paris, 1617, in-8°. Comme Malingre étoit fort décrié en qualité d'historien, et que le public étoit las de ses ouvrages, il ne mit à la tête de celui-ci que les lettres initiales de son nom, transposées ainsi : *Par S. M. C.*

* MALIPIERI (Jérôme), Vénitien, religieux de l'observance de Saint-François, né d'une famille distinguée, mort, selon Jean Degli Agostini, vers 1547. Malipiéri montra toujours le plus grand éloignement pour les dignités et les honneurs de son ordre, ainsi que pour les titres attachés aux prélatures. On a de lui en *vers héroïques* latins la Vie de Saint-François; *il Petrarca spirituale; Trattati di sagra scrittura; Vita Clementis VII, summi pontificis; Epistolare carmen ad clar. D. Carolum capellium; Decasticon ad lectorem.*

MALIPIERRA (Olympie), fille d'un noble Vénitien, distinguée par son talent pour la poésie. On trouve plusieurs de ses pièces dans le recueil des *Rime di cinquanta poetesse*, publié à Naples. Elle mourut vers l'an 1559.

* MALKIN (Thomas-Guillaume), enfant précoce, né en Angleterre. A l'âge de six ans et demi il possédoit sa langue et l'écrivoit; il expliquoit tous les ouvrages de Cicéron, et savoit assez parfaitement la géographie, pour faire de mémoire et à la main des cartes remarquables par leur netteté et leur précision. Il *dessinoit* avec goût, et a *écrit* un petit roman politique, ayant pour objet la description d'une contrée imaginaire, à laquelle il a donné un gouvernement et des lois. Malkin est mort dans le cours de l'an 1802, à Hackney, âgé de sept ans. Sa tête a été ouverte après sa mort, et on a trouvé sa cervelle plus volumineuse que celle des autres enfans.

MALKOUN (Elie), docteur arabe dans le 16e siècle : il a interprété savamment les quatre évangélistes. Les Musulmans le citent souvent.

MALLEMANS. Il y a eu quatre frères de ce nom, tous les quatre natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de plusieurs ouvrages. Le premier (Claude) entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et se montra un des plus grands partisans de celle de Descartes. La pauvreté le contraignit ensuite de se retirer dans la communauté des prêtres de Saint-François-de-Sales, où il mourut en 1723, à soixante-dix-sept ans. Ses principaux ouvrages sont, I. *Traité physique du monde, nouveau sys-*

teme, 1679, in-12. II. *Le fameux problème de la quadrature du cercle*, 1683, in-12. III. *Réponse* à l'apothéose du Dictionnaire de l'académie, etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connoissances. — Le second étoit chanoine de Ste.-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie. — Le troisième (Etienne) mourut à Paris en 1716, à plus de 70 ans, laissant quelques *Poésies*. — Le quatrième (Jean), d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : I. Diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Écriture-Sainte. II. *Traduction* française de Virgile, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poëte, dont toute l'antiquité avoit ignoré le vrai sens ; le public n'a pas pensé de même. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare. III. *Histoire de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un style languissant. IV. *Pensées sur le sens littéral des 18 premiers versets de l'Evangile de St.-Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage l'*Histoire de l'éternité*. Il est plein de singularités et de rêveries, ainsi que ses autres productions. J. Mallemans, savant d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui même, et toujours prêt à mépriser les autres, regardoit saint Augustin comme un médiocre théologien, et Descartes comme un pauvre philosophe.

*MALLEOLUS (Félix), nommé aussi Hemmerlin, docteur en théologie, chantre de l'église de Zurich, prévôt de celle de Soleure, vivoit au milieu du 15e siècle. Il est auteur de trois traités, l'un intitulé *Tractatus de exorcismis*, l'autre sur le même sujet, a pour titre *Tractatus secundus exorcismorum seu adjurationum*. Le troisième *Tractatus de credulitate dæmonibus adhibendâ*. Ils sont insérés dans le recueil intitulé *Malleus maleficorum*, imprimé à Francfort-sur le-Mein en 1582, et à Lyon en 1584. Les éditeurs de Lyon ont omis, à dessein, le nom de l'auteur, qui se trouve en toutes lettres dans l'édition de Francfort. Ces traités ont été mis à l'index par la cour de Rome. Et il est remarquable que cette cour, dans ses prohibitions aussi déraisonnables qu'impuissantes, se trouve cette fois d'accord avec la raison pour condamner ces chefs-d'œuvre d'impertinences, de ridicules et de sottises. Les bonnes femmes des villages des montagnes des Alpes ne montreroient, en matière de sortiléges et de diableries, ni plus d'ignorance, ni plus de crédulité, qu'en a étalé le docteur Malléolus dans ces trois traités, qui par cette seule raison sont devenus curieux. (*Voyez* NIDER).

MALLEROT (Pierre), sculpteur connu sous le nom de La Pierre, est célèbre par plusieurs beaux morceaux. Les principaux sont, I. La *Colonnade* du parc de Versailles. II. Le *Péristyle* et la *Galerie* du château de Trianon. III. Le *Tombeau* du cardinal de Richelieu en Sorbonne, sous les ordres de *Girardon*, au Musée des Monumens français. IV. Le *Mausolée* de Girardon, à Saint-Landry à Paris, et aujourd'hui au

Musée des Monumens français. V. La *Chapelle* de MM. de Pomponne à Saint-Merry, et de MM. de Créqui et de Louvois aux Capucins de Paris, etc.

* I. MALLET (Antoine), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Rennes, prit ses degrés dans la faculté de théologie à Paris, devint prieur de Saint-Jacques, et fut successivement vicaire-général et provincial de la congrégation de France; comme il avoit des liaisons étroites avec Gaston de France, duc d'Orléans, il suivit ce prince à Blois, où il mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. On a de lui les *Histoires des saints papes, cardinaux, patriarches, évêques, etc., des docteurs de toutes les facultés de l'université de Paris, et des religieux illustres du couvent de Saint-Jacques*, qu'il publia en 1634. Cet ouvrage fourmille de fautes et de négligences.

* II. MALLET (Philippe), né à Bazencourt, petit village du diocèse de Beauvais, fit ses humanités à Paris, où il s'appliqua particulièrement aux mathématiques. Le hasard lui ayant procuré la connoissance de milord Digby, qui s'en retournoit en Angleterre, il suivit ce milord en qualité d'homme de lettres, et passa deux fois la mer, pour quelques négociations relatives aux intérêts de la reine Henriette, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre; mais entraîné par son inclination pour l'étude, il repassa pour la troisième fois en France, où il enseigna les mathématiques avec beaucoup de succès pendant 43 ans. On a de lui plusieurs *Traités* sur les mathématiques, entre autres un *Livre de fortifications*, en vers français, et un *Cours de mathématiques*. Ce savant mourut à Paris en 1679, âgé de 73 ans, sans avoir été marié.

III. MALLET (Charles), né en 1608 à Mont-Didier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, où il fonda un séminaire auquel il légua sa bibliothèque, mourut le 20 août 1680, durant la chaleur des disputes dans lesquelles il étoit entré avec le grand Arnauld à l'occasion de la version du nouveau Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont, I. *Examen de quelques passages de la Traduction du nouveau Testament*, Rouen, 1667, in-12. Il publia cet ouvrage sans se faire connoître. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. Cette dernière accusation étoit encore plus difficile à prouver que la première. II. *Traité de la lecture de l'Ecriture sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir ses abus; mais de quoi n'abuse-t-on pas? III. Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la *Nouvelle défense du nouveau Testament de Mons*; ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8°. IV. Un petit cahier de *Réflexions sur tous les ouvrages de M. Arnauld*. Ce docteur répondit à ces écrits d'une manière qui fit plus d'honneur à son savoir qu'à sa modération.

† II. MALLET (Edme), né à Melun en 1713, étudia au collége des Barnabites de Montargis, et vint à Paris, où il fut précepteur des enfans d'un fermier-général.

Mallet passa de cet emploi dans une carrière également propre à faire connoître ses talens ; il entra en licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris ; pendant sa licence, il fut agrégé à la maison de Navarre ; il alla quelque temps après occuper près de Melun une cure qu'il garda jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour y être professeur de théologie dans le collège de Navarre. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat de Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avoit accusé de jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la Gazette qu'on nomme Ecclésiastique l'accusoit d'impiété. L'abbé Mallet ne méritoit ni l'une ni l'autre de ces imputations. Il mourut à Paris en 1755. Ses principaux ouvrages sont, I. *Principes pour la lecture des poëtes*, 1745, in-12, 2 vol. II. *Essais sur l'étude des belles-lettres*, 1747, Paris, in-12. III. *Essais sur les bienséances oratoires*, Paris, 1753 2 vol. in-12. IV. *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, in-12, 3 vol. V. *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III* et *Henri IV*, traduite de l'italien de d'Avila, Amsterdam, 1757, 3 vol in-4°. L'abbé Mallet se borne, dans ses ouvrages sur les poëtes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Le style de ces différens écrits est net, facile, sans affectation. Son esprit ressembloit à son style. Mais ce qui doit rendre son souvenir précieux aux honnêtes gens, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, sa modération, et son caractère doux et modeste. Il s'étoit chargé de fournir à l'Encyclopédie les articles de théologie et de belles-lettres. Ceux qu'on lit de lui dans ce dictionnaire sont en général bien faits. L'abbé Mallet préparoit deux ouvrages importans, lorsque la mort l'enleva. Le premier étoit une *Histoire générale de nos guerres depuis le commencement de la monarchie* ; le second, une *Histoire du Concile de Trente*, qu'il vouloit opposer à celle de Fra Paolo, traduite par le P. Le Courayer. Ces deux savans, si souvent combattus, et plus souvent injuriés, devoient être attaqués sans fiel et sans amertume, avec cette modération qui honore et qui annonce la vérité.

* V. MALLET (David), ou Malloch, poëte anglais, peu connu, originaire de la famille des Macgregor, né en Ecosse vers 1700, de parens peu aisés, fut recommandé au duc de Montrose, qui cherchoit un gouverneur pour ses fils, et qui les lui confia dans le voyage qu'ils firent dans l'étranger. De retour à Londres, Mallet continua à vivre dans la famille du duc, où il eut occasion de faire connoissance avec plusieurs personnes distinguées ou de mérite. Son début dans la carrière de la poésie fut marqué par un poëme intitulé *Verbal Criticism*, ou la *Critique des mots*, qu'il avoit composé dans la vue de faire sa cour à Pope ; il choisit mal son sujet : ou il ne l'entendoit pas, ou il l'exposa fort mal ; cet essai annonce plus de prétentions que d'esprit, plus de suffisance que de connoissances réelles. Ce fut à peu près à cette époque que, cherchant à cacher

son nom, devenu infâme par les concussions et les vols dont pendant long-temps il avoit fait son état, il changea la terminaison de son nom de Malloch, en celle de Mallet, comme plus conforme au génie de la langue anglaise. On ne sait s'il a marqué dans d'autres occasions cette espèce de dédain qu'il témoigna pour sa patrie; mais, au rapport de Johnson, il fut le seul Ecossais auquel ses compatriotes n'ont pas pris un vif intérêt. En 1740 il *écrivit* la vie de lord Bacon, destinée à être mise à la tête de l'édition de ses OEuvres, et quelque temps après il *entreprit* celle de Marlborough. A défaut de connoissances, il étoit au-dessous de l'une et de l'autre tâche, aussi dit-on dans le temps qu'il oublieroit peut être que Marlborough avoit été général, comme il avoit oublié que Bacon avoit été philosophe. Lorsque le prince de Galles fut éloigné de la cour, il fut nommé sous-secrétaire du prince. Les *ouvrages* de Mallet, imprimés en 3 volumes in-12, ne lui assignent qu'un rang très-médiocre parmi les écrivains de son siècle. Il fut *chargé*, en 1794, de la publication des ouvrages de lord Bolingbroke, en 5 vol. in-4°, et 9 vol. in-8°, dont ce seigneur lui avoit abandonné la propriété, pour récompense de lui avoir vendu sa plume contre Pope. Mallet mourut en 1765, peu après son retour d'un voyage en France. — Une de ses filles, qui épousa un Italien nommé Cilesia, est auteur d'une tragédie *d'Almida*, jouée sur le théâtre de Drury-Lane.

* VI. MALLET (Paul-Henri), né à Genève en 1730, écrivain distingué, professeur royal de belles-lettres à Copenhague, membre des académies d'Upsal, de Lyon, de Cassel, et de l'académie celtique à Paris, ancien professeur d'histoire dans l'académie de Genève, a donné les ouvrages dont voici les titres : *Histoire de Danemarck*, jusqu'au dix-huitième siècle. *Traduction* française des Voyages de Coxe dans le Nord, avec des remarques et des additions, *et une relation du voyage de M. Mallet lui-même en Suède;* 2 vol. in-4°. *Traduction des actes et de la forme du gouvernement du royaume de Suède*, in-12. *Histoire de Hesse*, jusqu'au dix-septième siècle, 3 vol. in-8°. *Histoire de la maison de Brunswick*, jusqu'à l'accession de cette maison au trône d'Angleterre, 3 vol. in-8°. *Histoire des Suisses*, dès les temps les plus anciens jusqu'au commencement de la dernière révolution, 4 vol. in-8°, Genève, 1803. *Histoire de la Ligue anséatique*, depuis son origine jusqu'à sa décadence, 2 volumes in-8°, 1805. Mallet avoit découvert à Rome la suite chronologique des évêques d'Islande, qui étoit perdue en Danemarck : on la trouve dans le troisième volume de la Collection des écrivains danois par Langebeck. Le plus important comme le plus considérable de ces ouvrages est l'*Histoire de Danemarck*, dont il y a eu plusieurs éditions : celle de 1787, est la seule complète. On lira toujours avec intérêt la savante introduction qui est à la tête de l'histoire, et qui présente un précis très-curieux de l'ancienne mythologie des peuples du Nord. Mallet joignoit à un excellent esprit beaucoup de connoissances en histoire et une littérature très-variée. Les agrémens de son esprit le faisoient rechercher dans les sociétés ; les qualités solides de son caractère lui

avoient fait des amis, à qui sa perte laisse des regrets éternels. Les derniers troubles de Genève lui avoient fait perdre la plus grande partie de sa fortune. Il ne devoit la modique aisance qui lui restoit qu'à deux pensions que lui faisoient le feu duc de Brunswick et le landgrave de Hesse. Il venoit de perdre ces deux pensions par une suite des événemens de la guerre actuelle. Il avoit des motifs bien légitimes pour réclamer la justice et la générosité du gouvernement; sa réclamation avoit été prévenue. Le ministre chargé de dispenser les fonds destinés à récompenser ou à encourager tous les genres de talens, instruit de la situation de Mallet, lui avoit fait passer un secours provisoire pour subvenir aux besoins les plus urgens, en faisant espérer de la bonté et de la munificence de S. M. l'empereur le rétablissement ou le remplacement des pensions enlevées par la guerre à Mallet. Mais une attaque imprévue de paralysie a trompé les vues bienfaisantes du ministre, en terminant la vie de l'homme aimable et respectable. Il est mort à Genève, le 8 février 1807, dans la 77ᵉ année de son âge.

† VII. MALLET DU PAN (Jacques), né à Genève en 1750, fit d'excellentes études dans sa patrie. Voltaire, qui le connut de bonne heure et qui l'estima, le fit placer à Cassel, en qualité de professeur de belles-lettres. Après avoir rempli cet emploi avec succès, il se jeta dans la politique et continua les Annales de Linguet. Panckouke le chargea bientôt après de la partie politique du Mercure de France. Tant qu'il n'y eut pas d'orages, le journaliste plut à tout le monde par ses vues, par ses réflexions et par son impartialité. Mais dès que la révolution eut éclaté, les républicains le persécutèrent, quoique son goût décidé pour le gouvernement mixte ne plût pas aux royalistes. Il passa quatre ans, dit-il, sans qu'il fût assuré en se couchant s'il se réveilleroit libre ou vivant le lendemain. Il essuya, ajoute-t-il, cent quinze dénonciations, trois décrets de prise de corps, deux scellés, quatre assauts dans sa maison, et la confiscation de tous ses biens. Il y a peut-être un peu de faste dans cette énumération. Ne pouvant vivre en sûreté ni en France, ni en Suisse, ni à Genève, il passa à Londres, où il publia le *Mercure britannique*. Ce journal, dans lequel il vouloit tenir la balance entre tous les partis, déplut aux uns et autres, quoique tous s'empressassent de le lire. Les jacobins se fâchèrent de ce qu'il ramenoit sans cesse le tableau de leurs excès. Il ne choqua pas moins certains émigrés pas ses réflexions sur les fausses mesures qu'on avoit prises pour produire une contre-révolution. Ceux qui lui refusoient l'impartialité lui accordèrent au moins de grandes connoisances historiques et politiques, un style ferme et noble, quelquefois incorrect, d'autres fois lourd, néologique et embarrassé, mais où l'incorrection étoit remplacée par l'énergie. Les gens sans parti virent encore en lui l'indépendance du caractère que doit avoir tout homme qui parle des affaires publiques; indépendance qui ne corrige pas toujours l'humeur que donne le souvenir des injustices. Celle de Mallet du Pan s'étoit aigrie par ses malheurs, et sa santé s'étoit dérangée. Il y avoit quelque temps qu'il souffroit de la poitrine; il succomba à ses

maux le 15 mai 1800, à Richmond, chez M. Lally-Tolendal son ami, laissant une femme et cinq enfans, pour lesquels on ouvrit une souscription qui fut remplie avec générosité par tous les partisans du père. Mallet lisoit avec recueillement les sermons de Romilly sur l'immortalité de l'ame, pendant les jours qui précédèrent sa mort. On a de lui, I. *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres*, Cassel, in-8°, 1772. Il étoit alors le panégyriste de la nouvelle philosophie; il changea de sentiment lorsqu'il eut vu les abus qu'on en faisoit. II. *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12. III. *Considérations sur la nature de la révolution française, et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres, 1793, in-8°. Son style est toujours le même, fort, énergique, mais surchargé de métaphores incohérentes. IV. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, in-8°. écrit comme l'ouvrage précédent. Lorsqu'on lui enleva son mobilier et sa bibliothèque, il perdit beaucoup de manuscrits, parmi lesquels étoit le *Tableau politique de la France et de l'Europe avant la révolution*. V. On lui doit encore, 1° un *Ecrit* où il peint les malheurs de la Suisse et de Genève sa patrie : ces tableaux peints avec force, portent l'émotion dans l'ame du lecteur. Cet ouvrage forme l'introduction et le premier volume du *Mercure Britannique;* 2° le *Tombeau de l'île Jenning*, morceau plein de sensibilité; ce qui n'est pas le caractère distinctif des ouvrages de son auteur; 3° un pamphlet dirigé contre Catherine, intitulé *Péril de la balance de l'Europe*.

VIII. MALLET. *V.* MANESPON.

† I. MALLEVILLE (Antoine-Claude), né à Paris, avocat au parlement de cette ville, publia en 1561 un ouvrage de droit, sous ce titre : *In regias aquarum et sylvarum constitutiones commentarius*, in-8°.

II. MALLEVILLE (Claude de), l'un des premiers membres de l'académie française, né à Paris en 1597, et mort en 1647, avoit été secrétaire du maréchal de Bassompierre, auquel il rendit de grands services dans sa prison. Il le visitoit souvent, et lui fournissoit des livres agréables pour charmer son ennui, ou des lectures plus fortes pour soutenir son ame contre l'injustice du sort. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. Malleville avoit un esprit assez délicat et un génie heureux pour la poésie; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le *Sonnet* est le genre de poésie auquel il s'est principalement adonné, et avec plus de succès. Ce poète remporta le prix sur plusieurs beaux-esprits, et sur Voiture même, qui travaillèrent au sonnet proposé sur la *Belle matineuse*. Le sien lui donna beaucoup de célébrité. « On ne parleroit pas aujourd'hui d'un pareil ouvrage, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV; mais le bon, en tout genre, étoit alors aussi rare, qu'il est devenu commun depuis. » Malleville réussit encore mieux dans le *rondeau*. Celui qu'il fit contre l'abbé Boisrobert, favori du cardinal de Richelieu, prouve qu'il savoit badiner agréablement.

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire ;

Il vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffe.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais seulement c'est qu'il est né
Coiffé.

Ses *Poésies* consistent en *Sonnets*, *Stances*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Roudeaux (voy.* Bois-robert), *Chansons*, *Madrigaux*, et quelques *Paraphrases de Psaumes*, imprimées en 1649, à Paris, in-4°, et en 1659, in-12. On a de lui, I. *Mémoires de Bassompierre*, depuis 1398 jusqu'à son entrée à la Bastille, Amsterdam, Rouen) 1721, 4 vol. in-12. II. La *Stratonice*, Paris, 1641, 2 vol. in-8°; et III. *Almerinde*, traduits de l'italien de Luc Asserino, Paris, 1646, in-8°.

* III. MALLEVILLE (Guillaume), prêtre, né à Domme en 1699, est auteur des ouvrages suivans: I. *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence.* II. *Devoir du chrétien*, 1750, 4 vol. in-12. III. *Prieres et bons propos pour les prêtres*, 1752, in-16. IV. *La Religion naturelle et la révélée établies sur les principes de la vraie philosophie et sur la divinité des Ecritures*, 1756 et 1758, 6 vol. in-12. V. *Mémoires sur la prétendue défense de la tradition orale.* VI. *Défense des lettres sur la pénitence*, 1760, in-8°. VII. *Histoire critique de l'électisme*, 1766, 2 vol. in-12. VIII. *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion catholique*, 1769, in-12.

MALLINCKROT (Bernard), doyen de l'église cathédrale de Munster, donnoit à l'étude une partie de la nuit, et passoit le jour à se divertir. L'empereur Ferdinand Ier le nomma à l'évêché de Ratzbourg, et, quelque temps après, il fut élu évêque de Minden; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition étoit extrême; il voulut se faire élire, en 1650, évêque de Munster; n'ayant pu y réussir, il s'éleva contre le nouveau prélat, et suscita des séditions jusqu'en 1655, qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. L'évêque de Munster le fit arrêter en 1657, et conduire au château d'Otteinzheim, où on lui donna des gardes. Mallinckrot mourut dans ce château, le 7 mars 1664, regardé comme un génie inquiet, et un homme fier et hautain. On a de lui, en latin, I. *Traité de l'invention et des progrès de l'imprimerie*, Cologne, in-4°, 1639. II. Un autre, *De la nature et de l'usage des lettres*, Cologne, 1656, in-4°. III. *Traité des archichanceliers du saint-empire romain, des papes et des cardinaux allemands, de la primauté des trois métropoles d'Allemagne, et des chanceliers de la cour de Rome*, Munster, 1640; Gênes, 1665, et ibid, 1715, in-4°. Cette dernière édition est ornée d'une préface historique. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches.

* I. MALMIGNATI (Barthélemi), de Lendinara, ville du Polesin, vivoit dans le 16e siècle; il fut député vers le doge Marc-Antoine Trévisan pour le complimenter, et composa à ce sujet un discours intitulé *Orazione del Malmignati, oratore della magn. communità di Lendenara, nella congratulazione del sereniss. principe di Venezia. Marcantonio Trevisano*, Venezia, 1554, in-8°. Depuis, il prononça

et fit imprimer un autre discours au sujet de l'élection du doge François Venier, successeur de Marc-Antoine Trévisan, sous le titre de *Orazione per la creazione del doge Veniero, di Bartholomeo Malmignati*, Venezia, 1554, in-8°.

* II. MALMIGNATI (Jules), de la famille du précédent, poëte tragique et épique, florissoit dans le 17e siècle, et naquit vers la fin du 16e à Lendinara, ville du Polesin, sujet de la république de Venise, et noble de terre ferme. Il est auteur de *Clorinde*, tragédie pastorale, in-4°, imprimée à Trévise en 1604. Il donna également, dans la même ville, en 1620, une autre tragédie en cinq actes, réimprimée à Venise en 1630, intitulée *L'Ordana, tragedia del molto ill. sign. cavalier Jiulio Malmignatì, atti V, in versi*. On trouve aussi des vers de Jules Malmignati, imprimés à Padoue en 1619, à la louange d'un capitaine de cette ville, nommé Maxime Valier, et insérés dans un recueil de pièces faites à ce sujet; mais l'ouvrage le moins connu de ce poëte, et celui qui mérite le plus de piquer la curiosité, c'est son poëme épique en vingt-deux chants, intitulé *la Henriade*, ou la *France conquise*, dédié à Louis XIII, et imprimé en caractères italiques, à Venise, en 1623, c'est-à-dire cent ans avant La Henriade de Voltaire, dont la première édition parut à Londres en 1523, in-8°, sous le titre de *Poëme de La Ligue: L'Enrica, o overo Francia conquistata, poema heroico del sig. Julio Malmignati, dedicato alla maestà christianissima di Luigi XIII, re di Francia, e di Navarra, con licenza de superiori, e privilegio*, Venezia, in-12 de 482 pages. Ce livre est fort rare, et ne se trouve pas dans les plus grandes bibliothèques de Paris. Ce poëte, aussi inférieur à Homère pour la modestie que pour le talent, a su trouver le secret de se vanter de la manière la plus indécente, lui et toute sa famille, et d'amener dans sa Henriade les plus grands éloges de ce poëme. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, dans le chant 6e de ce poëme, page 129 et suivantes, Henri IV est enlevé au ciel dans un char de feu, pendant la nuit, et y voit les places destinées aux princes chrétiens; et, chant 22, pag. 468 et suivantes, saint Louis apparoît, et l'exhorte à embrasser la religion catholique; Henri se rend à ses instances; et le dénouement de la Henriade de Malmignati est le même que celui de la Henriade de Voltaire, qui lui est postérieure d'un siècle.

I. MALO (saint), *ou* MACLOU, *ou* MAHOUT, fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin germain de saint Samson et de saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel; mais son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre d'accepter la crosse, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé Aaron, proche d'Aleth. Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et il y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude, auprès de Xaintes, et y mourut le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté, après que la ville d'Aleth eût été réduite en village nommé Guichalet, et que le siége épiscopal eût été transféré à Saint-Malo. Parmi les miracles de saint

Malo, les légendaires le font aller sur l'eau, porté sur une grosse motte de terre comme dans un bateau. Voilà ce qui a donné lieu vraisemblablement à la plaisanterie de Voltaire, qui, dans son *Ingénu*, fait partir saint Dunstan, d'Irlande, sur une petite montagne qui aborda les côtes de France. En voulant multiplier les prodiges, les écrivains trop crédules ont fourni des armes aux incrédules.

II. MALO (le cardinal de Saint-). *Voyez* Briçonnet.

* I. MALOET (Pierre), de Clermont en Auvergne, prit le bonnet de docteur dans la faculté de médecine de Paris en 1720. Ses talens, et les succès de sa pratique à l'hôtel des Invalides, dont il étoit médecin, lui ouvrirent les portes de l'académie des sciences, dans les mémoires de laquelle il a consigné plusieurs *Observations* sur des sujets intéressans, dans les années 1727, 1728, 1732 et 1733.

* II. MALOET (Pierre-Louis-Marie), fils du précédent, docteur en médecine de la faculté de Paris depuis 1752, né en cette ville, fut médecin de mesdames de France, et se distingua dans la pratique de son art. On a de lui, *Dissertatio ergo homini sua vox peculiaris*, 1757, in-4°. *Eloge historique de M. Vernage*, 1776, in-8° Ce médecin est mort à Paris le 24 août 1810, à l'âge de 80 ans.

* MALOMBRA (Jean), Vénitien, né dans le 16e siècle, a corrigé la géographie de Ptolomée d'Alexandrie, traduite par Jérôme Ruscelli, et y a ajouté la préface et la table des noms anciens, accompagnés des noms modernes.

* MALON de Chaide (Pierre), originaire d'une famille noble de la Navarre, né à Cascante, dans le royaume d'Aragon, vers l'année 1530, après avoir fait ses études, entra dans l'ordre de Saint-Augustin à Salamanque, où il reçut le grade de docteur en théologie. Quelque temps après il enseigna la théologie à Saragosse et à Huesca. Malon de Chaide étoit regardé par ses contemporains comme un des premiers orateurs et théologiens de sa nation. On ne connoît de cet écrivain que la *Vie de la Magdeleine* écrite en espagnol, et imprimée à Alcala de Heuarès, 1 vol. in-8°, en 1592, 1598 et 1603; et à Barcelonne en 1598.

* MALOT (François), né dans le diocèse de Langres en 1708, vint à Paris étudier à Sainte-Barbe. Le cardinal de Fleury, abusant et du nom et de l'autorité du roi, fit par l'entremise de Hérault, lieutenant de police, disperser les membres de cette maison. Malot se retira dans la rue Saint-Antoine, pour y vivre dans la retraite; mais peu de temps après, Mérac, président à la chambre des comptes, le prit pour instituteur de ses fils. Caylus, évêque d'Auxerre, qui ne négligeoit rien pour avoir des hommes de mérite, l'invita à venir dans son diocèse, et l'ordonna prêtre en 1751, sans parvenir cependant à se l'attacher; mais il entretint correspondance avec lui jusqu'à sa mort. Le premier *écrit* qu'il composa fut un ouvrage sur les Psaumes. Rondet, travaillant sur la Bible, pria Malot de l'aider; mais celui-ci voyant la manière dont Rondet traitoit Duguet, d'Asfeld et Mésenguy, accusant

même ce dernier d'avoir altéré l'Ecriture sainte, il l'invita à changer ces passages, et sur son refus Malot lui répliqua « qu'il se croyoit obligé de venger la cause de ces grands hommes; » ce qu'il exécuta dans plusieurs écrits *sur le retour des juifs*. Son zèle l'emporta un peu trop loin, un mot obscur, échappé à Duguet, l'avoit affermi dans l'idée de fixer l'époque de ce retour. Il retoucha, peu de temps après, un ouvrage sur les *Avantages et la nécessité d'une foi éclairée*, et le réduisit à un petit volume qui a été publié. Trois mois avant sa mort il composa un autre *ouvrage* de piété qu'il avoit fini lorsqu'il tomba malade, et que l'on n'a point trouvé après sa mort, arrivée le 21 février 1785.

*I. MALOUIN (Charles), après avoir pris le bonnet de docteur en la faculté de Caen, vint à Paris en 1717, ou l'excès du travail le mit au tombeau à l'âge de 23 ans. On a de lui : I. *De vero et inaudito artificio quo moventur solida, unaque de cordis et cerebri motu*, Cadomi, 1715, in-4°. C'est une espèce de dissertation académique. II. *Traité des corps solides et fluides du corps humain*, ou *Examen du mouvement des liqueurs animales dans leurs vaisseaux*, Paris, 1718, in-12, et 1758, in-12.

† II. MALOUIN (Paul-Jacques), né en 1701 à Caen, professeur de médecine au collége royal à Paris, médecin ordinaire de la reine, et membre de la société royale de Londres et de l'académie des sciences de Paris, mérita ces places par des connoissances très-étendues en médecine et en chimie. Il n'aimoit pas qu'on médît de son art. Il disoit un jour à un jeune homme qui prenoit cette liberté : « Tous les grands hommes ont honoré la médecine. Ah ! lui disoit le jeune mécréant, il faut au moins retrancher de la liste un certain Molière. Aussi, répliqua sur-le-champ le docteur, voyez comme il est mort. » On a dit qu'il croyoit à la certitude de son art, comme un mathématicien à celle de la géométrie. Ayant ordonné beaucoup de remèdes à un homme de lettres célèbre, qui les prit exactement, et ne laissa pas de guérir, Malouin lui dit en l'embrassant : « Vous êtes digne d'être malade. » Comme il estimoit les préceptes de la médecine, encore plus pour lui que pour les autres, son régime, sur-tout dans ses dernières années, étoit austère. Il pratiquoit avec sévérité la médecine préservative, plus sûre que la curative. Ce régime valut à Malouin ce que tant de philosophes ont désiré, une vieillesse saine et une mort douce. Il ne connut point les infirmités de l'âge, et il mourut d'apoplexie, à Paris, le 31 décembre 1777, dans sa 77° année. Par son testament il fit un legs à la faculté de médecine, sous la condition de tenir tous les ans une assemblée publique, pour rendre compte à la nation de ses travaux et de ses découvertes. Malouin fut à la fois économe et désintéressé. Après deux ans d'une pratique très-lucrative, il quitta Paris pour Versailles, où il voyoit peu de malades, disant « qu'il s'étoit retiré à la cour. » Ses principaux ouvrages sont, I. *Traité de chimie*, 1734, in-12. II. *Chimie médicinale*, 1755, 2 v. in-12; livre écrit d'un style qui fait autant d'honneur à l'académicien, que le fond même en fait au savant. Malouin eut la réputation d'un chimiste laborieux, instruit, distingué même pour son temps;

mais plus foible à la vérité pour le nôtre, où la chimie a pris une face nouvelle, qui pourroit bien n'être pas la dernière. III. Les *Arts du meûnier, du boulanger et du vermicellier*, dans le recueil que l'académie des sciences a publié sur les arts et métiers. A une séance de l'académie, M. Parmentier ayant lu devant ses confrères, au nombre desquels étoit le vieux docteur, un nouveau Traité de l'art du boulanger, où quelques-unes de ses idées étoient attaquées, le jeune académicien craignoit ses regards, sachant à quel point l'amour-propre est facile à blesser. Mais à peine sa lecture fut-elle finie, que Malouin vint à lui, et l'embrassant: «Recevez mon compliment, lui dit-il, vous avez mieux vu que moi.. .» IV. Il est encore auteur des articles de *Chimie* employés dans l'Encyclopédie.

† MALPIGHI (Marcel), illustre médecin et anatomiste italien, naquit à Crevalcore, dans le voisinage de Bologne, en 1628. Ses talens lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville en 1656. Le grand-duc l'appela ensuite à Pise; mais l'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine, dans l'université de Pise, en 1662, et retourna encore à Bologne quatre ans après. La société royale de Londres se l'associa en 1669. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avoit connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII, l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Malpighi mourut d'apoplexie à Rome, dans le palais Quirinal, le 29 novembre 1694, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'étoit plus occupé d'anatomie que de belles-lettres. Son style est incorrect, obscur, embarrassé. Ses principaux écrits sont, I. *Plantarum anatome*, Londini, 1675 et 1679, 2 tom. in-folio avec 100 figures. II. *Epistolæ variæ*. III. *Dissertatio epistolica de bombyce*, Londini, 1699, in-4°, fig. IV. *De formatione pulli in ovo*. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français. V. *Consultationes*, in-4°, 1713. VI. *De cerebro, de lingua, de externo tactûs organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*. VII. *Exercitatio anatomica de viscerum structurâ*. VIII. *Dissertationes de polypó cordis, et de pulmonibus*, etc., Bologne, 1666, in-4°; Amsterdam, 1669, in-12. Les *OEuvres* complètes de Malpighi ont été imprimées à Londres en 1676 ou 1687, 2 vol. in-fol.; et ses *OEuvres posthumes*, précédées de sa *Vie*, ont paru à Londres en 1697; à Venise, en 1698, in-folio; et à Amsterdam, même année, ou 1700, in 4°. On a réimprimé tous ses ouvrages à Venise, 1733, in-folio, avec des notes de Faustin Gavinelli. (*Voy.* Regis, n° II.) Ce savant modeste attribuoit la plupart de ses découvertes à son ami Borelli, qu'il avoit connu à Pise.

* MALSEIGNE-GUYNOT (chevalier de), gentilhomme de Franche-Comté, commença à servir dans le régiment de Beaufremont, où il devint capitaine. Réformé en 1763; il passa à Saint-Domingue en qualité d'aide-de-camp du marquis de Belzunce. Après la mort de ce général, il revint en France, et fut nommé capitaine

dans les carabiniers, et ensuite aide-major. Appelé en 1788 au grade de maréchal-de-camp, il se retira dans sa province. Ayant ensuite été chargé, en 1790, d'aller, comme inspecteur, recevoir les comptes de la garnison de Nanci, il y trouva les têtes très-échauffées; cependant il parvint à régler ces comptes, du moins en apparence; car à l'instant où il voulut sortir du quartier, le factionnaire l'en empêcha la baïonnette au bout du fusil. Il mit aussitôt l'épée à la main, blessa la sentinelle et un grenadier. Environné alors de plusieurs soldats, son épée se cassa; mais en ayant arraché une à quelqu'un qui se trouvoit près de lui, il se fit jour au travers de cette soldatesque, et sortit du quartier. Les esprits parurent se calmer un moment, et il se rendit à Lunéville pour vérifier les comptes des carabiniers. Un détachement du régiment du roi infanterie, et le mestre-de-camp cavalerie, l'y suivirent de près. Il espéroit maintenir les carabiniers; mais il se vit bientôt livré par eux, et conduit en prison à Nanci. Il montra une fermeté incroyable entre les mains des rebelles, et fut ensuite délivré par Bouillé, qui se porta sur cette ville avec un corps de troupes. Il accompagna ensuite les frères de Louis XVI dans la campagne de 1792. En 1793, après la mort de la Rouarie, les royalistes de la Bretagne avoient jeté les yeux sur lui pour remplacer leur chef; mais il ne put se rendre à leurs vœux. (*Voyez* l'Histoire de la guerre de la Vendée, par Beauchamps.) Il entra comme officier général au service de Prusse, et mourut à Anspach en 1800.

I. MALTE (les chevaliers de). *Voyez* les articles AUBUSSON, n° II; GÉRARD, n° III; GOZON; LASTIC; DUPUY, n° I; CHAMBRAI, n° II; VALETTE-PARISOT; VILLENEUVE (Hélion de); VILLARET, n° I; VILLIERS, n° II, et les *Tables* préliminaires.

II. MALTE (les religieuses de). *Voyez* GOURDON, n° II.

† MALVASIA (Charles-César), noble Bolonais et chanoine de la cathédrale, cultiva les arts et les lettres dans le siècle dernier; nous lui devons une assez bonne *Histoire*, en italien, *des Peintres de Bologne*, in-4°, 2 volumes, 1678, à laquelle on ajoute, *Vite de' Pittori Bolognesi non decritte nella Felsina pittrice, da Luigi Canoniso Crespi*, Rome, 1769, in-4°. Le comte Malvasia y fait paroître un peu trop d'enthousiasme. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. On a encore de lui un ouvrage qui a pour titre : *Marmora Felsinea illustrata*, Bologne, 1690, petit in-folio.

† MALVENDA (Thomas), dominicain, né à Xativa en 1566, professa la philosophie et la théologie dans son ordre avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivoit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étoient échappées dans son édition du *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer tous les livres ecclésiastiques de son ordre : commission dont il s'acquitta avec applaudissement.

Il mourut à Valence en Espagne le 7 mai 1628. Ses ouvrages sont, I. Un Traité *De Antichristo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-folio. Dans cet ouvrage, divisé en treize livres, il parle de l'origine de l'Antechrist, de ses caractères, de ses vices, de son règne, de ses guerres, de sa doctrine, de ses miracles, de ses persécutions, et de sa mort, qui arrivera après un triomphe de trois ans et demi. « Il ne manque, dit Bergier, à toutes ces belles choses, que des preuves et du bon sens. Comment en effet déterminer le temps auquel l'Antechrist doit paroître? c'est cependant ce que Malvenda tâche de faire avec plus d'érudition que de jugement. » II. Une nouvelle *Version* du texte hébreu de la Bible, avec des notes, imprimée à Lyon en 1550, en 5 vol. in-folio. Cet ouvrage, estimé des savans, prouve plus de recherches que de discernement dans le choix des faits. On y voit bien le dominicain zélé; mais pas toujours l'historien peu crédule et le bon critique. On a encore de lui, *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627, in-folio.

MALVES (Gua de). *Voyez* Gua.

* I. MALVEZZI (Jacob), historien bressan. Retiré, en 1412, sur les bords du lac de Garda pour fuir la peste qui désoloit Brescia, il écrivit l'histoire de sa patrie depuis la plus haute antiquité. Mais soit qu'il n'ait pas pu la terminer, soit qu'il s'en soit perdu une partie, il manque la meilleure portion de l'ouvrage, c'est-à-dire la période qui commence en 1732 et qui finit à l'époque à laquelle vivoit l'auteur. Ce qui en reste a été copié presque en entier d'anciens écrivains, et présente toutes les fables qu'ils avoient adoptées, outre celles que l'auteur y a ajoutées. Cette histoire est néanmoins utile pour la connoissance des temps peu éloignés de l'auteur et des traditions qu'on conservoit à cette époque. Muratori l'a publiée dans ses *Scriptores rerum Italorum*.

* II. MALVEZZI, nonce apostolique en Flandre, signalé par la haine mortelle qu'il avoit jurée à Henri IV. Un nommé d'Avènes, qu'il avoit envoyé pour l'assassiner, fut arrêté et rompu vif. *Voy.* d'Ossat, tom. I, pag. 383.

III. MALVEZZI (Virgilio, marquis de) gentilhomme boulonnais, instruit dans les belles-lettres, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques, la théologie, et même l'astrologie, à laquelle il fut fortement attaché, quoiqu'il feignît de la mépriser, servit avec distinction Philippe IV, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations. Malvezzi réussit en ces deux genres. Il mourut à Cologne, en 1654, à 55 ans, laissant divers écrits. I. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1635, in-4°. Il montre beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et cite grand nombre de passages de l'Ecriture et des Pères, qui n'ont qu'un rapport très-éloigné à Tacite. Il se sert de certaines distinctions scolastiques, plus dignes d'un pédant que d'un politique et d'un commentateur de Tacite. II. *Opere istoriche*, 1656, in-12. III. *Ragioni per li quali letterati credono non potersi avanzare nelle corti:* ce discours se trouve dans les *Saggi academici* de Mascardi, Venise, 1630, in-4°.

MALVINA. *Voyez* Ossian.

* MAMACHI (Thomas-Marie), Grec de nation et célèbre dominicain, né à Scio le 3 décembre 1713, s'appliqua avec ardeur à ses études, et acquit bientôt la réputation d'un savant. Après avoir professé la théologie et la philosophie dans le couvent de Saint-Marc à Florence, il fut appelé à Rome en 1740, en qualité de théologien de son ordre. Lié d'une étroite amitié avec les dominicains Concina, Orsi et Dinulli, il montra ouvertement, à leur exemple, son aversion pour les jésuites, qui, jointe à son profond savoir, lui donna une espèce de célébrité dans la capitale du monde chrétien. Il marqua néanmoins, sous le pontificat de Clément XIII, de la partialité pour le jésuitisme, alors tout-puissant; mais sous Clément XIV il se déclara de nouveau contre cette société. Cette vacillation dans sa conduite, cette souplesse de caractère qui se prête aux temps ternirent sa réputation et lui méritèrent le surnom de *théologien à vent.* Nommé en 1779 à la place de secrétaire de l'Index, il fut bientôt après pourvu de celle de maître du sacré palais, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de juin 1792, à l'âge de 79 ans. On a de lui, I. *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visâ, et de evangelicâ chronotaxi*, Florentiæ, 1738. II. *Ad Joannem Dominicum Mansium de ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis IV sæculo celebratis epistolæ IV*, Romæ, 1748. III. *Originum, et Antiquitatum christianarum libri XX*, t. I[er], Rome, 1749; tom. II, *ibid.*, 1750; tom. III, *ibid.*, 1751; tom. IV, *ibid.*, 1755. IV. *De' costumi de' primitivi cristiani*, Rome, 1753 et 1757, 3 vol. in-8°. V. *Annalium ordinis prædicatorum*, etc, *auctoribus FF. Thomâ Mariâ Mamochio, Francisco Mariâ Polidorio, Vincentio Maria Badetto, et Hermanno Dominico Christianopulo, provinciæ Romanæ alumnis*, Romæ, 1756. VI. *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expectantibus beatæ visionis Dei*, Romæ, 1766. VII. *Del dritto libero della chiesa d'acquistare, e di possedere beni temporali*, Rome, 1769. VIII. *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa de' suoi caratteri in varie lettere*, etc., Rome, 1769, et Venise, 1770. IX. *Ortodoxia palafoxiana*, etc., Romæ, 1773, 3 vol. X. *Epistolarum ad Justinum Febronium de ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ Romani pontificis auctoritate liber primus*, Romæ, 1776; *liber II*, Romæ, 1777. XI. *De laudibus Leonis X P. M. oratio*, Romæ, 1741.

* MAMBELLI (Marc-Antoine), jésuite, né à Forli dans la Romagne, passa une grande partie de sa vie en Sicile, et mourut à Ferrare en 1644, âgé de 62 ans. On a de lui un ouvrage très-estimable, et dont on a fait un grand nombre d'éditions, intitulé *Osservazioni della lingua italiana*, 2 volumes divisés en deux parties, que l'auteur publia sous le nom supposé de Cinonio Accamiro Filergita. La première partie de ces observations contient le traité des Verbes, la seconde celui des Particules.

MAMBRÉ, Amorrhéen, frère d'Abner et d'Eschol. Tous les trois amis d'Abraham, ils

lui aidèrent à combattre les Assyriens, et à délivrer Loth que ces peuples avoient fait prisonnier. Mambré habitoit une belle vallée, qui retint son nom. Ce fut dans cette vallée, située au voisinage de la ville d'Hébron, de la tribu de Juda, qu'Abraham fut honoré de la visite de trois anges qui lui annoncèrent la naissance d'Isaac.

MAMBRÈS, l'un des magiciens qui s'opposèrent à Moyse dans l'Égypte, et qui, suivant l'Écriture, imitoient les miracles de ce législateur.

MAMBRUN (Pierre), poëte latin de la société des jésuites, né à Clermont en Auvergne l'an 1600, professa la rhétorique à Paris, la philosophie à Caen, et enfin la théologie à La Flèche, où il mourut le 31 octobre 1661. Ce jésuite avoit de l'élévation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, et sa versification est exacte et harmonieuse. Possédant parfaitement son Virgile, il a été un de ses plus heureux imitateurs, si l'on en juge par la cadence de ses vers, par le nombre de ses livres, et par les trois genres de poésies auxquels il s'est appliqué. Nous avons de lui, I. Des *Eglogues*. II. Des *Géorgiques,* en quatre livres, qui roulent sur la culture de l'ame et de l'esprit. III. Un poëme héroïque en douze livres, intitulé *Constantin*, ou l'*Idolâtrie terrassée*, La Flèche, 1661, in-folio, et Paris, 1652, in-4° : il est précédé d'une *Dissertation* latine sur le poëme épique, écrite purement et bien raisonnée. Le P. Mambrun étoit à la fois bon poëte et excellent critique.

I. MAMERT, (saint) célèbre évêque de Vienne en Dauphiné, eut un différent avec Léonce, évêque d'Arles, touchant la suffragance du siége de Die : le pape saint Hilaire prononça contre lui. Mamert institua les Rogations, l'an 469. Les calamités publiques furent l'occasion de cet établissement, qui a passé depuis dans toute l'Église. Ce fut le pape Léon III, qui les établit dans l'Eglise romaine. On les nomma la *Litanie Gallicane* ou les *petites Litanies*, pour les distinguer des grandes litanies qu'on célébroit le 25 avril, jour de Saint-Marc. Ce prélat mourut en 475.

II. MAMERT (Claudien), frère du précédent. *Voyez* CLAUDIEN-MAMERT.

† MAMERTIN (Claude), orateur du 4ᵉ siècle, elevé au consulat par Julien l'Apostat en 352. Pour remercier ce prince, Mamertin prononça en sa présence un panégyrique latin que nous avons encore : il est divisé en deux parties ; la première est toute consacrée à la louange de l'empereur, dont il détaille les excellentes qualités ; la seconde est un monument de sa reconnoissance envers son bienfaiteur. (*Voyez* l'Histoire littéraire de France par dom Rivet, tome Iᵉʳ.) — On le croit fils de Claude MAMERTIN, qui prononça deux panégyriques à la louange de Maximien-Hercule vers l'an 292. On les trouve dans les *Panegyrici veteres, ad usum delphini*, 1677, in-4°. Le père et le fils poussèrent un peu trop loin la flatterie.

* MAMGOUN *ou* MAMIGON, originaire de la Chine, neveu d'Arpog, empereur de ce pays. Son frère appelé Beltok, l'accusa par esprit de jalousie au-

Digitized by Google

près de leur oncle, en lui imputant une haute trahison de lèse-majesté. Arpog voulut le punir de mort ; mais Mamigon, étant averti de la disposition de l'empereur à son égard, se sauva avec sa famille auprès d'Ardachir I, roi sassanide en Perse, vers l'an 284 de J. C. L'empereur de la Chine demanda à ce prince et à son successeur Chapouh I le fugitif qui étoit venu dans leurs états ; mais le souverain de la Perse refusa de le rendre, et ordonna à Mamigon de sortir de son royaume, et de se sauver en Arménie. En 280, Tiridate, arsacide, couronné à Rome roi d'Arménie par l'empereur Dioclétien, retourna bientôt en Asie pour entrer dans ses états : Mamigon vint alors en Césarée de Cappadoce, à la rencontre de ce souverain, et lui demanda sa protection. Ce roi l'accueillit avec honneur et lui accorda des terres et des revenus considérables. En 320, Mamigon rendit des services signalés à Tiridate, en subjuguant ses ennemis : ce roi, en récompense de son attachement, lui donna la principauté de la province de Daron, et le nomma connétable du royaume. Les descendans de Mamigon héritèrent de la même dignité de père en fils jusqu'au 10e siècle. Ils formoient la famille la plus puissante en Arménie après la maison régnante; ils furent tous de grands guerriers, leur influence balançoit souvent celle du roi, et ils se rendoient redoutables aux ennemis de ce pays. Les souverains de la Perse et de Constantinople ménageoient leur amitié chaque fois qu'ils formoient des projets d'expédition dans les contrées d'Arménie.

MAMIA, reine des Sarrasins, restée veuve à la fleur de son âge, prit elle-même le commandement de son armée, et devint la terreur de l'empire romain. Après avoir ravagé la Palestine, elle força l'empereur Valens à lui demander la paix. Elle favorisa les chrétiens par égard pour un saint ermite nommé Moyse, et fit du rappel des évêques catholiques exilés par Valens, l'un des articles du traité de paix.

* I. MAMIGONIAN (Hamam), docteur arménien, florissoit vers la fin du 9e siècle. On a de lui plusieurs ouvrages dont parle avec éloge l'historien Assolig. I. Une *Grammaire arménienne*. II. Une *Histoire des événemens de son temps*. III. *Commentaire* des Proverbes de Salomon. IV. *Commentaire* sur les psaumes de David et autres pièces sacrées. Toutes ces productions sont manuscrites. Jean Ezengantzy, dont les ouvrages sont dans la bibliothèque impériale des manuscrits, cite souvent cet auteur, et en rapporte des passages.

* II. MAMIGONIAN (Ablassat), célèbre guerrier, et descendant de l'illustre famille de ce nom, étudia l'art militaire dès sa plus tendre jeunesse, sous la direction de son père Dadjad Mamigonian. Lors de l'expédition de la Perse, en 1108, dans les états de Col-Vassil en Arménie mineure, ce général commandoit l'aile droite de l'armée de ce prince, il battit les ennemis qui étoient d'une force supérieure, il les mit en déroute complète, s'empara de leur bagage, et fit un grand nombre de prisonniers dont la plupart étoient des personnages marquans. Après cette victoire éclatante, Mamigonian porta des secours aux

Digitized by Google

princes Géoslin et Baudouin, qui vouloient prendre la ville de Kharan. Une armée persane, campée aux environs de cette ville, leur livra une bataille sanglante; les deux princes croisés périrent avec toutes leurs troupes dans la grande chaleur du combat; le général arménien qui commandoit l'avant-garde de l'armée se vit alors tout à coup abandonné de ses compagnons et enveloppé par l'ennemi, et pour sauver sa personne et ses soldats, il redoubla de courage, ranima ses troupes, se lança dans les rangs avec fureur, affranchit le passage à ses soldats, et gagna bientôt les états de Col-Vassil pour soigner les blessures qu'il avoit reçues dans cette journée. En 1110, les Tartares entrèrent avec une armée formidable dans les états des princes Respéniens en Cilicie; Ablassat Mamigonian ayant le commandement d'une division, sous les ordres de Léon I, fit des prodiges de valeur contre ces barbares; mais par un coup fatal qu'il reçut à la poitrine, il resta mort sur le champ de bataille.

* III. MAMIGONIAN (David), vertueux et savant prêtre, issu de l'illustre famille de Mamigon, vivoit vers le milieu du 5e siècle. Il écrivit une *Lettre à Izdegert II, roi de la Perse, en faveur de la religion chrétienne*, et laissa en mourant *un Traité contre les superstitions des mages*.

* IV. MAMIGONIAN (Abraham), savant évêque arménien, florissoit vers la fin du 5e siècle. Il écrivit par ordre de Vatchagan, roi d'Albanie, un grand nombre d'*Homélies sur les jours de fêtes, la pénitence et l'aumône*. La bibliothèque impériale possède plusieurs de ces morceaux, dans les numeros 47 et 48 des manuscrits arméniens.

* V. MAMIGONIAN (Manuel), né en 352 de J. C. étudia de bonne heure l'art de la guerre. Après avoir servi pendant quelque temps sous les rois arsacides en Arménie, il alla en Perse, et obtint, par Chapouh II, un commandement de troupes contre les Korasmes: il y gagna plus de vingt batailles, subjugua les peuples révoltés, et fut couvert de gloire. En 384 il revint en Arménie, prit possession de la principauté de Daron, qui appartenoit à sa famille, et fut nommé en même temps généralissime des troupes. Manuel s'attira bientôt l'affection des soldats et voulut détrôner Varaztad roi de ce pays. Des batailles sanglantes se donnèrent, le roi fut obligé de se sauver dans les états de l'empereur grec, et Mamigonian se mit à la tête des affaires du royaume en qualité de régent. Archag et Vagharchag, fils du roi Bab, prédécesseur de Varaztad, étoient encore en bas âge, et la couronne d'Arménie leur appartenoit de droit. Manuel les éleva sous ses yeux avec le consentement de la reine Zarmantoug leur mère. Sitôt qu'Archag fut parvenu à l'âge de pouvoir régner, Mamigonian lui donna sa fille en mariage, le couronna roi d'Arménie, et se retira de tous les soins du gouvernement. Au dernier moment de sa vie il rassembla les principaux personnages du royaume autour de lui, fit son testament en faveur des pauvres et des malades, se découvrit devant l'assemblée, fit voir que son corps étoit couvert depuis les pieds jusqu'à la tête de blessures qu'il avoit reçues dans les combats, et leur dit ces paroles avant d'expi-

Digitized by Google

rer. « Je meurs avec chagrin, car je meurs dans le lit et non sur le champ de bataille. »

* MAMIR ou Amir Dolvat, célèbre médecin arménien, né vers l'an 1432, dans la ville d'Amassie, étudia avec succès la médecine, les langues arménienne, grecque, latine, arabe, persane, turque et syrienne; et après avoir voyagé en diverses contrées de l'Asie et de l'Europe, il se fixa à Constantinople sous le règne de sultan Mehemmed II, surnommé *Feith*, le vainqueur de cette capitale. Mamir Dolvat y publia en 1478 un ouvrage de médecine, intitulé l'*Inutile aux ignorans*. Cet auteur *traduisit* ensuite par extraits les endroits choisis des anciens médecins grecs, latins, arméniens, et d'autres nations, et en forma un recueil utile sur l'art de guérir. Il y nomme les medécins arméniens Mikitar, Aharon, Etienne son fils, Jochlin leur parent, Sergius, Jacques Vahram, et autres.

MAMMÉE (Julie), fille de Julius Avitus, et mère de l'empereur Alexandre-Sévère. Cette princesse, qui avoit de l'esprit et des mœurs, donna une excelleute éducation à son fils, et devint son conseil lorsqu'il fut parvenu au trône impérial. Elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et n'éleva aux premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du christianisme, elle envoya chercher Origène, pour s'entretenir avec lui sur cette religion, qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. Mammée ternit ses vertus par des défauts. Elle étoit cruelle et avare, et vouloit s'arroger l'autorité souveraine. Des soldats mécontens, et poussés à la rébellion par le Goth Maximin, la tuèrent avec son fils, en 235, à Mayence.

MAMMON. *Voy.* Almamon.

MAMMONE (Mythol.), dieu des richesses chez les Phéniciens, le même que Plutus chez les Romains. *Voyez* ce mot.

* MAMMOTRECTUS, *ou plutôt* Mammothrephes, nom d'un *Vocabulaire biblique*, ainsi nommé par son auteur, parce qu'il vouloit qu'il fût donné aux enfans comme avec le lait, et imprimé à Mayence en 1470, à Venise en 1479, in-4°, et ailleurs. L'auteur s'appeloit Marchesini; mais le nom de son livre lui est resté. *Voyez* Dissert. *de præcipuis lexicis lat.* à la tête du *Thesaurus* de J. H. Gessner.

MAMOUN. *Voyez* Amin-Ben-Haroun.

* MAMPRÉ, surnommé l'*Analyseur*, et frère de Moyse de Korène, étudia d'abord en Arménie, puis il voyagea dans la Grèce et dans la Syrie pour apprendre leurs langues et leur philosophie. A son retour dans sa patrie, il s'occupa des sciences, et mourut à la fin du 5e siècle ou au commencement du 6e. On a de lui plusieurs ouvrages qui sont, I. *Explication de la grammaire.* II. *Discours* ou *Homélie très-éloquente snr l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem au jour des Rameaux.* III. *Traité philosophique* sur les ouvrages d'Aristote. IV. La *Traduction* des Œuvres de saint Jean-Chrysostôme.

MAMURIUS (Veturius), célèbre ouvrier en cuivre, qui florissoit à Rome du temps de Numa. Ce fut lui qui fit les boucliers sacrés appelés *Ancilia*, à

la ressemblance de celui qui étoit tombé du ciel ; et pour récompense de son travail, il ne demanda autre chose, sinon que les Saliens chantassent son nom dans leurs hymnes.

MAMURRA, chevalier romain, natif de Formium, accompagna Jules-César dans les Gaules en qualité d'intendant des ouvriers. Mamurra amassa des richesses immenses, qu'il dépensa avec la même facilité qu'il les avoit acquises. Il fit bâtir un palais magnifique à Rome sur le Mont Cœlius. C'est le premier qui fit incruster de marbre les murailles et les colonnes. Catulle a fait des épigrammes très-satiriques contre lui ; il l'y accuse de concussion, et de débauche avec César.

I. MANAHEM, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, étant à Théria lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avoit tué pour régner en sa place, marcha contre l'usurpateur, qui s'étoit renfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermit par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant dix ans avec dureté. Il mourut l'an 761 avant J. C.

II. MANAHEM, de la secte des esséniens, se mêloit de prophétiser. Il prédit à Hérode, depuis surnommé *le Grand*, encore jeune, qu'il seroit un jour roi des juifs, mais qu'il souffriroit beaucoup de sa royauté. Depuis cette prédiction ce prince respecta toujours les esséniens.

III. MANAHEM, fils de Judas Galiléen, et chef des séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal d'Hérode-le-Grand, qui étoit mort depuis peu, arma ses gens, et se fit reconnoître roi de Jérusalem. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice.

IV. MANAHEM, prophète chrétien, frère de lait d'Hérode-Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Évangile aux gentils. On croit que ce Manahem étoit du nombre des soixante-douze disciples, et qu'il mourut à Antioche.

* MANARA (Camille), né à Milan en 1652, mort dans la même ville en 1709, fut reçu à Pavie docteur en médecine, et revint dans sa patrie, où les leçons de Barthélemi Guidetti le rendirent un des meilleurs praticiens de Milan. On a de Manara, I. *Pharmaceutici returbiani potiùs ad mentem Gabrielis Frascati extractum, in quo natura, virtus et utendi modus ejusdem sincerè continentur*, Ticini, 1787, in-8°. II. *La Viltà del fango ne Bagni di Ritorbio preziosa*, Milan, 1689, in-8°. III. *De moderando panaceæ Americanæ abusu, sive de Tabaci vitio in Europæis et maximè in Insubribus corrigendo et emendando*, Madriti, 1702, in-12, Mediolani, 1707, in-12.

* MANARD (Jean), né à Ferrare en 1461, mort en 1536, se distingua dans la médecine sous Nicolas Léonicène, qui, l'aimant comme son fils, lui donnoit des

leçons particulières, outre celles qu'il en recevoit publiquement. Manard exerça à Ferrare, d'où Ladislas VI, roi de Hongrie, le fit venir pour lui donner l'emploi de son premier médecin. A la mort de ce prince, il revint dans sa patrie, après s'être arrêté long-temps en Pologne et en Autriche, et y enseigna jusqu'à sa mort. On a de lui, I. *Medicinales epistolæ recentiorum errata et antiquorum decreta peritissimè referentes*, Ferrariæ, 1521, in-4°; Parisiis, 1528, in-8°; Argentorati, 1529, in-8°; Lugduni, 1549. II. *Epistolarum medicinalium libri XX*, auxquelles on a joint ses *Annotationes et censuræ in Joannis Mesuæ simplicia et composita*, Basileæ, 1540, in-folio; Venetiis, 1542, in-folio; *ibidem*, 1611, et Hanoviæ, sous le titre de *Curia medica viginti libris epistolarum et consultationum adumbrata*, 1611, in-folio. On trouve dans ces lettres d'excellentes observations noyées dans des discussions minutieuses. III. *In primum artis parvæ Galeni librum commentarius*, Romæ, 1525, in-4°; Basileæ, 1536, in-4°.

I. MANASSÈS, fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob, dont le nom signifie l'*oubli*, parce que Joseph dit à sa naissance : «Dieu m'a fait oublier toutes mes peines et la maison de mon père», naquit l'an 1712 avant J. C. Jacob étant au lit de mort, Joseph lui amena ses deux fils, afin que le vieillard leur donnât sa bénédiction; et comme il vit que son père mettoit sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposition : Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné seroit père de plusieurs peuples; mais que son cadet (Ephraïm) seroit plus grand que lui, et que sa postérité produiroit l'attente des nations.

† II. MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias à l'âge de 12 ans, signala les commencemens de son règne par tous les crimes et par l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avoit détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu, en l'honneur de Moloch. Le prophète Isaïe, qui étoit beau-père du roi, s'éleva fortement contre sa conduite; Manassès le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. Vers la 22e année de son règne, l'an 677 avant J. C., Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Le roi de cette contrée lui rendit ses états. Manassès revint à Jérusalem, où il abattit les autels profanes qu'il avoit élevés, rétablit ceux du dieu d'Israël, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir à son culte.

† III. MANASSÈS, jeune clerc, d'une famille distinguée de Reims, qui usurpa par simonie, en 1069, le siége épiscopal de cette ville. Ses mauvais procédés dans l'exercice de sa dignité ayant excité des murmures, il fut cité en vain au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles : on fut obligé de le condamner par contumace, et l'on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080, qui fut confirmé par celui de Rome la même année. Manassès voulut encore se maintenir sur son siége par les armes; mais après de

vains efforts, il quitta Reims, et passa en Palestine, le théâtre des croisades. Il fut fait prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa liberté qu'en 1099. Son *Apologie* se trouve dans le *Musæum Italicum* de dom Mabillon.

IV. MANASSÈS. *Voy.* CONSTANTIN, n° XVIII.

* MANCARUSO (Michel-Ange), né à Syracuse en 1606, et mort en 1705, avoit embrassé l'état ecclésiastique: il publia les ouvrages suivans: *Kalendarium sanctorum urbis Syracusarum, indexque eorum, qui sanctitatis famâ floruerunt.* Il laissa en manuscrits l'*Istoria di santi Siracusani; Siracusa sotterranea*, etc.

MANCINELLI (Antoine), né à Vellétri en 1452, bon grammairien, enseigna les belles-lettres dans divers endroits d'Italie avec beaucoup de succès, et mourut vers l'an 1506. On a de lui quatre poëmes latins. I. *De floribus, De figuris, De poëticâ virtute, De vitâ suâ*, Paris, in-4°. II. *Epigrammata*, Venetiis, 1500, in-4°. III. Des *Notes* sur quelques auteurs latins.

I. MANCINI (Paul), baron romain, prêtre après la mort de sa femme Vittoria Cappati, avoit eu deux fils de ce mariage: le cadet, François-Marie MANCINI, fut nommé cardinal à la recommandation de Louis XIV, le 5 avril 1660. L'aîné, Michel-Laurent MANCINI, épousa Jéronyme Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin. Il en eut plusieurs enfans: entre autres, Philippe-Julien (*voyez* NEVERS, n° III), qui joignit à son nom celui de Mazarin; Laure-Victoire MANCINI, mariée en 1651, à Louis, duc de Vendôme, dont elle eut les deux fameux princes de ce nom, et quatre autres filles mariées au comte de Soissons, au connétable Colonne, au duc de Bouillon, et à La Porte de La Meilleraie. (*V.* MAZARIN, Hortense.) Tout le monde connoît les descendans de Michel-Laurent MANCINI. (*Voyez* EUGÈNE, n° X; NEVERS; COLONNE, n° XVI; MARTINOZZI; MAZARIN, n° II.) Paul Mancini cultivoit la littérature et aimoit les gens de lettres, et c'est un goût qui passa à sa famille. L'académie des humoristes lui doit son origine.

II. MANCINI (Jean-Baptiste), né d'une famille différente du précédent, mort à Bologne sa patrie vers l'an 1640, se fit des amis illustres, et composa divers ouvrages de morale, dont Scuderi a traduit une partie en français. Cet auteur, avec de l'imagination, n'avoit pas de goût. Son style est extravagant et boursouflé.

* III. MANCINI (Jules), né à Sienne, florissoit au 15e siècle, et s'acquit tant d'estime à Rome, que de médecin de l'hopital du Saint Esprit, *in Saxia*, il fut nommé chanoine du Vatican, et ensuite premier médecin du pape Urbain VIII. A un mérite aussi rare, Mancini en joignit un plus grand, celui de faire un usage respectable de ses richesses, il légua des sommes considérables aux écoliers de l'université de Sienne, et ordonna qu'on en emploieroit le montant à l'acquisition de biens-fonds, dont le revenu annuel serviroit à leur entretien. On n'a de Mancini qu'un Traité *de decoratione*, rédigé d'après les leçons du savant Mercuriali, Venise, 1601, et 1625, in-4°.

IV. MANCINI. *Voyez* NEVERS, n° III, *et* NIVERNOIS.

* V. MANCINI (François), excellent peintre, né à Sant-Angelo in Vado, dans le duché d'Urbin, fut élève de Charles Cignani. Ce peintre fut raisonnable dans ses compositions, et joignit au goût de l'école de Bologne celui de l'école romaine de ces derniers temps. La famille Albicini, de Forli, si connue par ses riches tapisseries brodées en or, en soie et en argent, sur des sujets historiques, possédoit dans sa galerie deux *tableaux* de cet artiste, peints d'un pinceau agréable et spirituel, et représentant la *Nuit* et le *Jour*. Ce peintre orna de sujets tirés de l'Histoire sainte la bibliotèque des camaldules de Ravenne. On a encore de lui plusieurs *Tableaux* dans différentes églises de la Romagne et de Rome, où il mourut en 1758.

* MANCINO (Lelio), chanoine de Montepulciano, enseigna pendant 24 ans la jurisprudence à l'université de Pise, et en 1636 fut pourvu de la première chaire de droit canon, établie à Padoue, où il mourut en 1654. On a de lui *De relatione juramenti; Controversias juris sacri; Disquisitiones geniales; De restitutione famæ; la Vie de saint Antoine*, etc.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier inca de l'empire du Pérou. Après avoir réuni et civilisé les Péruviens, il leur persuada qu'il étoit fils du soleil, leur apprit à adorer intérieurement et comme un dieu suprême, mais inconnu, Pachacamac, c'est-à-dire l'ame ou le soutien de l'univers; et extérieurement et comme un dieu inférieur, mais visible et connu, le soleil son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices, en reconnoissance des bienfaits dont il les combloit. Le Pérou, avant la révolution de 1557, formoit un empire particulier, dont les souverains étoient très-puissans et très-riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays. Sa richesse lui fut fatale. Les Espagnols, qui, dans leurs courses lointaines, donnoient la préférence aux contrées qui produisoient de l'or, en tentèrent la conquête. Manco, le dernier inca, frère d'Huascar, concurrent du malheureux Ataliba, fut forcé par Diego d'Almagro de se soumettre au roi d'Espagne: et depuis ce temps, le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le christianisme, et obéit à un vice-roi puissant nommé par la couronne d'Espagne; l'autre partie, la plus petite des deux, est restée idolâtre, et vit dans une espèce d'indépendance.

* MANCUSUS (Joseph), né à Palerme en 1598, mort en 1671, fit des progrès si rapides dans l'étude de la philosophie, et sur-tout de la médecine, qu'à peine reçu docteur, il fut chargé par ses concitoyens d'enseigner cette science, et, malgré sa jeunesse, parvint à former des médecins dont la réputation honore la Sicile. Il ne réussit pas moins dans la pratique de son art. Bientôt les meilleures familles et presque toutes les communautés se livrèrent à ses soins, et le proto-médecin de Sicile, Paul Pizzutti, se déchargea sur lui des fonctions de son emploi. Les ouvrages de Mancusus, très-estimés de ses contemporains, sont, I. *De secundá*

Digitized by Google

cubiti sectione in omnibus febribus putridis et verè pestilentibus, præsertim in epidemicâ febre quæ Panormum invasit anno 1647, Panormi, 1650, in-4°. II. *De Columborum retractione*, ibid. 1630, in-4°, etc.

MANDAGOT (Guillaume de), d'une famille illustre de Lodève, *compila* le 6e livre des Décrétales, par ordre du pape Boniface VIII, conjointement avec Frédoli et Richard de Sienne. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestrine. On a de lui un *Traité de l'élection des prélats*, dont il y a eu plusieurs éditions. Nous connoissons celle de Cologne, 1601, in-8°.

† I. MANDAJORS (Louis des Ours de), écuyer, seigneur de Mandajors, Canvas, etc., bailli général du comté d'Alais, et maire de cette ville, n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule du temps de César*, in-12, Paris, 1696. L'auteur montre peu d'érudition et encore moins de jugement. Son système géographique bouleverse toutes les positions des villes et des territoires des nations de l'ancienne Gaule, et n'est appuyé que sur de vaines conjectures et des rapports de noms. Il place Autun à Lyon, Bibracte à Pébrac, petit bourg d'Auvergne, et Alesia dans Alais sa patrie. Il eut un fils qui suivit la même carrière littéraire, et qui s'y montra avec plus de distinction. *Voyez* l'article suivant.

† II. MANDAJORS (Jean-Pierre des Ours de), né à Alais en Languedoc, le 24 juin 1679, de Louis de Mandajors, et de Marie d'Aborlène de Sévérac, fit ses études avec succès et promptitude ; à 14 ans il les avoit terminées : la dissipation de la jeunesse lui fit oublier une grande partie de ce qu'il avoit appris si rapidement ; mais il conserva un goût décidé pour la littérature, et ses lectures réfléchies lui firent bientôt recouvrer ce qu'il avoit perdu. Il avoit 17 ans, lorsqu'en 1696 son père l'amena à Paris, et y fit imprimer ses *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule*. Le jeune Mandajors sentit que cet ouvrage attireroit à son père des critiques désagréables. Pour les détourner il se lia avec plusieurs gens de lettres, qui, par égard pour le fils, gardèrent le silence sur l'ouvrage du père. Il obtint en 1712, une place d'élève à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et, en 1715 il fut reçu membre associé et vétéran. L'histoire ancienne de la Gaule fut l'objet principal de ses travaux littéraires. Il débuta par la lecture d'un Mémoire sur la marche d'Annibal dans les Gaules, dont on trouve un extrait dans le volume III des Mémoires de cette académie. Il lut en 1725 un second Mémoire sur le même sujet, inséré par extrait dans le tome V. Il composa divers autres *Mémoires*, sur la situation de Trévidon et de Prusianum, maison de campagne de Ferréol, préfet du prétoire des Gaules ; sur l'évêché d'Arisidium ou Aresetum, sur les limites de la France et de la Gothie, sur un passage de Grégoire de Tours au sujet des années du règne d'Euric ; des *Remarques* sur les Vies d'Annibal et de Scipion, attribuées à Plutarque ; une

Dissertation sur une prétendue loi de Marc-Aurèle en faveur des chrétiens enfin, il publia un volume intitulé *Histoire critique de la Gaule narbonnaise*, *avec des dissertations*, Paris, 1733, in-12; ouvrage précieux pour ceux qui s'occupent de recherches géographiques et historiques relatives à l'ancienne Gaule. L'auteur y a répandu des lumières nouvelles sur une matière jusqu'alors fort obscure. Mandajors, mort à Alais en novembre 1747, joignoit à un caractère doux, poli et ennemi de la médisance, beaucoup de fermeté et d'élévation dans les sentimens.

MANDANÈS, philosophe et prince indien, renommé par sa sagesse, fut invité par les ambassadeurs d'Alexandre-le-Grand de venir au banquet du fils de Jupiter. On lui promit des récompenses s'il obéissoit, et des châtimens s'il refusoit. Insensible aux promesses et aux menaces, ce philosophe les renvoya, en leur disant « qu'Alexandre n'étoit point le fils de Jupiter, quoiqu'il commandât une grande partie de l'univers; et qu'il ne se soucioit point des présens d'un homme qui n'avoit pas de quoi se contenter lui-même... Je méprise ses menaces, ajouta-t-il; l'Inde est suffisante pour me faire subsister, si je vis; et la mort ne m'effraie point, parce qu'elle changera ma vieillesse et mes infirmités en une meilleure vie.»

* MANDAR (Jean-François), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, supérieur du collége de Juilly, élu supérieur général de sa congrégation au moment de sa suppression, prédicateur du roi, né à Marines, département de Seine-et-Oise, en 1732, mort à Paris en 1803, a *publié* un Panégyrique de saint Louis en 1772, et il l'a prononcé deux fois; la première en présence de l'académie française, la deuxième devant les membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nous avons du P. Mandar un *Voyage à la grande chartreuse*, en vers alexandrins : il offre une description pittoresque et sublime des belles horreurs que l'on est obligé de traverser, en sortant de Grenoble pour se rendre à la grande chartreuse, et un éloge simple et vrai de cette vie active et pieuse, de ce silence profond et continuel, de ce détachement absolu du monde, et de cet élan vers le ciel, délices de ces solitaires. Il a publié aussi en 1802 *Discours sur la vieillesse*, et un *Cantique* en vers latins, à l'usage des enfans, pour la première communion. Il a laissé plusieurs *Sermons*. Le *Sermon sur le ciel* étoit celui qu'il savoit le mieux; il étoit en effet le plus beau. Le P. Mandar étoit savant dans les langues grecque et latine. Il avoit acquis une très-grande connoissance des poëtes et des orateurs sacrés et profanes. Il professa la rhétorique avec succès; ses mœurs furent douces et pures. Il avoit refusé d'être évêque sous le règne de Louis XV, et à son retour en France, en 1800, il refusa un archevêché. Son unique ambition étoit le ciel .... Sa modestie n'étoit surpassée que par sa piété et par sa charité envers les pauvres. Le caractère de ses sermons est la force; il persuade, il commande, il entraîne; il exerçoit en chaire toute l'autorité d'un apôtre; son ame qui étoit toute à la religion et à Dieu, et qui, ce semble, habitoit déjà l'éternité, se peignoit à grands traits sur sa figure calme et d'une simplicité an-

tique. Le P. Mandar avoit été envers ses neveux et nièces un parent généreux et tendre, il les aida tous de ses conseils et de sa fortune qui fut long-temps bornée. La loi sur le serment exigé des prêtres le détermina en 1792 à se retirer en Angleterre; il y demeura neuf années. Un jour de Saint Louis, le P. Mandar étoit allé à Saint-Albans, à quelques milles de Londres, et il y prononça, en présence d'un auditoire très nombreux, le panégyrique de ce grand roi. Au moment où il se disposoit à monter en chaire, on vient lui dire que le prince de Galles et les princes ses frères étoient en route, et qu'ils désiroient l'entendre. L'auditoire dans lequel se trouvoient les princes français et un grand nombre de prélats lui témoigna le désir qu'il différât, mais il monta en chaire, et il y attendit les princes. Ils arrivèrent peu d'instans après, et ils lui témoignèrent ces sentimens de respect et de vénération qu'il étoit impossible de ne pas éprouver pour cet orateur, quand on l'avoit entendu. Il étoit devenu, en 1787, propriétaire d'une fortune suffisante pour un sage; tout fut vendu au profit de la nation pendant son exil, et ses neveux lui dirent, en le revoyant: « Cher oncle, vous avez pris soin de nous pendant notre enfance, vous nous avez servi de père, nous vous nourrirons, et nous honorerons vos cheveux blancs de notre amour et de nos respects. »

MANDAT (N**), né à Paris, ancien capitaine aux gardes françaises, embrassa le parti de la révolution, et devint commandant de bataillon de la garde nationale. Il disposa avec intelligence les grenadiers de la section des Filles-Saint-Thomas, le 10 août 1792, à défendre le château des Tuileries qui alloit être attaqué par les Marseillais. Mandat, accusé d'avoir voulu faire retenir aux Tuileries le maire Pétion en charte privée, fut mandé à l'hôtel de ville sur les cinq heures du matin: sitôt qu'il y fut arrivé, il fut arrêté; et comme on le conduisoit à la prison de l'Abbaye, il fut massacré sur l'escalier à neuf heures le même jour. On jeta son corps dans la Seine, malgré les larmes de son fils, qui le réclamoit pour lui donner la sépulture.

MANDELSOHN. *Voyez* Mosès Mendelssohn.

* MANDER (Charles Van), de l'école flamande né à Meulebèke, près de Courtray en 1548, mort à Amsterdam en 1606, préféra la carrière des arts à celle que sembloit lui ouvrir une naissance illustre. Peintre et littérateur à la fois, on le voyoit tantôt décorer de ses *tableaux* les temples et les palais, tantôt faire jouer avec succès sur les théâtres ses *tragédies* et ses *comédies* dont il peignoit lui-même les décorations. A Rome, où il séjourna trois ans, il fit des *dessins*, des *paysages* et des *tableaux* à fresque et à l'huile, qui furent très-recherchés. Passant à son retour par la Suisse, il *enrichit* la ville de Bâle de ses ingénieuses productions. Il vivoit heureux au sein de sa famille, quand la guerre le força de quitter son pays. Plusieurs voitures chargées de ce qu'il avoit de plus précieux l'accompagnoient; mais, rencontré par un parti d'ennemis, il vit égorger sous ses yeux les conducteurs, ses domestiques, et lui-même n'échappa à la mort que par les secours d'un officier

avec lequel il s'étoit lié d'amitié à Rome. Van Mander, obligé de quitter Bruges à l'approche des ennemis, s'établit avec sa famille à Harlem, où le produit de ses ouvrages répara ses pertes. Il fonda une académie dans cette ville, et introduisit en Hollande le goût italien. Le nombre de ses *tableaux* et de ses *cartons* pour les tapisseries est très-considérable. H. Hondius a gravé d'après ce peintre *le Jugement de Salomon*, J. Saenredam, *saint Paul et saint Barnabé déchirant leurs vêtemens ;* J. de Ghéin, *Persée et une Fuite en Egypte*. Les *OEuvres littéraires* de Van Mander composent plusieurs volumes. Indépendamment de ses *Pièces* de théâtre et de ses autres *Poésies*, on a de lui une *Explication de la fable*, et la *Vie* des peintres anciens, italiens et flamands jusqu'en 1604. « Van Mander, dit Descamps, fut bon peintre, bon poëte, savant éclairé, sage critique, et homme de bien. »

MANDESLO (Jean-Albert), né au pays de Meckelbourg, fut page du duc de Holstein, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz et de là aux Indes. On a de lui une *Relation de ses voyages*, 1727, in-folio, traduite par Vicquefort; elle est estimée.

è I. MANDEVILLE (Jean de), chevalier, *miles*, né à Saint-Alein, ville d'Angleterre, professoit la médecine, et florissoit dans le 14e siècle. Le goût des voyages le conduisit en Turquie, en Arménie, en Egypte, dans la Libye, en Syrie, à Jérusalem, en Arabie, en Perse, en Tartarie, dans la Chaldée, dans l'Inde, et dans une infinité d'îles, où il observa les lois, les mœurs, les coutumes des différens peuples qui les habitoient. Au retour de son voyage d'outre-mer, il traversa la Hongrie, l'Allemagne, et se fixa à Liège. Là, il *écrivit* sa relation en français, ou plutôt en roman gaulois, et la termina en 1355. Peu de temps après, cette relation fut traduite en latin dans la même ville. Il en existe encore différens manuscrits du 14 et du 15e siècle. Les imprimeurs de la fin du 15e siècle, dans leurs éditions, ont suivi littéralement et copié le titre, l'exposé, la souscription et la date du manuscrit latin de l'itinéraire de Mandeville. *Itinerarius... editus primo in linguá gallicaná anno M. CCCLV.*, *editus* (mis au jour, et non pas imprimé). Les lecteurs peu instruits ont attribué à l'imprimé ce qui n'est propre qu'au manuscrit. Mandeville, mort à Liège le 17 novembre 1372, fut enterré au monastère des guillelmins, de l'ordre de Cluni, situé à l'extrémité du quai d'Avroi. On a vu la pierre sépulcrale qui couvroit ses cendres, et que les Vandales de la révolution liégeoise ont détruite. On a eu soin de recueillir son épitaphe, ainsi conçue : *Hic. jacet. vir. nobilis. dominus. Johannes. de. Mandeville. alias. dictus ad barbam.* (appelé le barbu) *miles. dominus de campdi. natus de Anglia. medicine professor, devotissimusque orator. et bonorum suorum largissimus pauperibus erogator. qui. toto. quasi. orbe. lustrato. Leodii. diem vite sue clausit extremum. anno domini. M.CCCCCLXXII. mensis novembris die XVII.* Autour de la tombe sur laquelle Mandeville étoit sculpté, on lisoit en idiome liégeois : *Vos. ki.*

passeis. sor. mi. por. l'amor. di. Diex. pries. por. mi. « Vous qui passez sur moi, pour l'amour de Dieu, priez pour moi. » La relation de ses voyages, en gaulois, a été imprimée à Lyon en 1480, petit in-fol. gothique; à Paris, in-4°, à peu près dans le même temps; à Venise, en italien, en 1491, in-4°. *L'Itinerarius à terrâ Anglie in partes Jerosolymitanas et in ulteriores transmarinas*, a été imprimé à Zwol, dans l'Over-Issel, en 1483, in-8°; à Louvain, de même format, vers 1499, etc. La relation du Mandeville porte avec elle la teinte de son siècle. Elle est remplie de faits et d'événemens romanesques, incroyables, et tels que la souscription des anciens imprimés semble l'annoncer: Cy finist ce tres playsant liure nomme Mandeuille, etc.

† II. MANDEVILLE (Bernard de), médecin hollandais, né à Londres le 19 janvier 1733, à 63 ans, connu par des ouvrages irréligieux. On dit qu'il vivoit comme il écrivoit, et que sa conduite ne valoit pas mieux que ses livres. On a de lui, I. Un Poëme anglais, intitulé *The grumbling Hive*, c'est-à-dire, l'*Essaim d'Abeilles murmurant*, ou *les Frippons devenus honnestes gens*, sur lequel il fit ensuite des remarques. Il publia le tout à Londres en 1723, in-8°, en anglais, et l'intitula *La Fable des abeilles*. Ce livre, en français, parut à Londres en 1750, en 4 v. in-8°, sous ce titre : *La Fable des abeilles*, ou *Les Frippons devenus honnestes gens, avec le commentaire, où l'on prouve que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, traduit de l'anglais sur la 6e édition.* Il prétend dans cet ouvrage que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, réimprimé en 1732, fut traduit de l'anglais en français par Bertrand, Amsterdam, 1740, 4 vol. in-12. II. *Pensées libres sur la religion, l'Eglise, et le bonheur de la nation*, qui firent grand bruit, aussi-bien que sa Fable des abeilles. III. *Recherches sur l'origine de l'honneur, et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1732, in-8°. Il contredit dans ce livre beaucoup d'idées avancées dans sa Fable des abeilles. Il reconnoît la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. Van Effen traduisit en français les *Pensées libres*, La Haye, 1723, 2 vol. in-12.

MANDONIUS *et* INDIBILIS, deux chefs des Espagnols qui avoient rendu de grands services à Scipion l'Africain dans la guerre d'Espagne, et qui, voyant ce général dangereusement malade, sougèrent à se révolter et à surprendre les Romains pour les tailler en pièces. Leur projet ayant échoué, Scipion, revenu en santé, les fit arrêter et amener devant lui : ils s'attendoient l'un et l'autre à perdre la tête; mais Scipion, pour ne point irriter ces nations barbares qui l'avoient bien servi, se contenta de leur faire une forte réprimande, et les renvoya.

* MANDOSIO (Prosper), noble Romain, et chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, florissoit vers la fin du 17e siècle. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue, I. *Biblioteca Romana.* II. *Centuria d'Enimmi.* III. *Catalogo d'au-*

tori, che hanno dato in luce opere spettanti al giubileo dell' anno santo. IV. *Adargonte*, tragédie. V. *Serie degli archiatri pontificj.* Cet ouvrage acquit à son auteur la réputation d'un écrivain exact et laborieux. Néanmoins l'abbé Gaëtano Marini, préfet des archives secrètes du pape, outre les supplémens qu'il a ajoutés, a corrigé beaucoup d'erreurs échappées à Mandosio dans le nouvel ouvrage qu'il publia, *Degli archiatri pontificj*, Rome, 1784, 2 volumes.

† MANDRILLON (Joseph), né à Bourg-en-Bresse, livré très-jeune à la profession du commerce, quitta sa patrie pour en suivre les opérations. Il voyagea en Amérique, et en Hollande, où il s'établit. Après s'y être montré contraire au parti du stathouder, et l'un des patriotes les plus zélés, il revint en France à l'époque de la révolution. Victime de la tyrannie de Robespierre, il périt sur l'échafaud en 1793. On lui doit quelques écrits, dont le plus remarquable est intitulé *Le Spectateur américain*, Amsterdam, 1784, in-8°. Ses vues sur les colonies anglaises et sur leur commerce sont judicieuses. Dans un autre ouvrage, *Le Voyageur américain*, ou *Observations sur l'état actuel, la culture, et le commerce des colonies britanniques en Amérique*, traduit de l'anglais, augmenté d'un précis sur l'Amérique septentrionale et la république des Etats-Unis, Amsterdam, 1783, in-8°. Mandrillon s'est efforcé de prouver que la découverte de l'Amérique avoit été aussi funeste à l'Europe qu'à elle-même.

† MANDRIN (Louis), né à Saint-Etienne de Saint-Geoirs, village près la côte de Saint-André en Dauphiné, d'un maréchal, s'enrôla de très-bonne heure : mais, las des assujettissemens du métier de soldat, il déserta, fit de la fausse monnoie, et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands, au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année, sans pouvoir le prendre. Enfin on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. sarde pour cette espèce d'infraction. Mandrin fut condamné à la roue, le 24 mai 1755, par la chambre criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Ce scélérat avoit une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive. — CARTOUCHE, au nom duquel on associe communément celui de Mandrin, étoit fils d'un tonnellier de Paris; son nom véritable étoit *Bourguignon*, qu'il lui avoit plu de changer en celui de Cartouche. Adonné de bonne heure au jeu, au vin, et aux femmes, il se fit chef d'une bande qui se signala par des vols considérables et par des meurtres. Comme il étoit rusé, adroit et robuste, on fut quelque temps sans pouvoir l'arrêter. Enfin un soldat aux gardes avertit qu'il étoit couché au cabaret, à la Courtille; on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent, et couvert de vermine. Il fut rompu vif en 1721. Le poëte Grandval et le comédien Le Grand, firent sur ce héros de Grève, l'un une Comédie, l'autre un Poëme, qui eurent du succès.

* MANDROCLÈS, architecte et peintre, florissoit environ 500 ans avant la naissance de J. C. Il se rendit célèbre en construisant sur le Bosphore de Thrace (le détroit de Constantinople), un *Pont* composé de bâteaux joints l'un à l'autre si solidement, que l'armée formidable des Perses y passa toute entière d'Asie en Europe. Pour conserver la mémoire d'un ouvrage si singulier, Mandroclès peignit le *Bosphore, et Darius assis sur son trône au milieu du pont, voyant défiler son armée*. Ce tableau, qu'Hérodote dit avoir vu dans le temple de Junon à Samos, portoit cette inscription: « Mandrocles, après avoir construit sur le Bosphore un pont de bateaux par ordre de Darius, a dédié à Junon ce monument qui fait honneur à l'artiste et à Samos sa patrie. »

* MANE, Râja, le Noé de la mythologie indienne, fut sauvé au jour du déluge universel, en récompense des vertus qu'il avoit seul pratiquées au milieu de la corruption de son siècle. Un jour qu'il se baignoit, Dieu se présenta à lui sous la forme d'un petit poisson, et lui dit de le prendre. Mâne l'ayant fait, et le voyant grossir dans sa main, le mit dans un vase, où il grossit encore avec tant de promptitude, que le Râja fut contraint de le porter dans un grand bassin, de là dans un étang, puis dans le Gange, et enfin dans la mer. Alors le poisson lui apprit que tous les hommes alloient être noyés dans les eaux du déluge, à l'exception de lui Mâne Râja. Il lui ordonna de prendre à cet effet une barque qui se trouvoit sur le rivage, de l'attacher à ses nageoires, et de se mettre dedans. Mâne, ayant obéi, fut sauvé de la sorte, et le poisson disparut. Tout cela fut fait en sept jours.

* MANECCHIA, peintre napolitain, selon l'opinion commune, apprit son art à l'école de Marc Mazzaropi. L'église de la Sapience de Naples possède deux *Tableaux* de ce peintre, placés aux murs latéraux du grand-autel.

* MANELFI (Jean), né à Monterotondo, terre principale des Sabins, dans le 17ᵉ siècle, premier médecin à Rome et dans tout l'état ecclésiastique, eut la première chaire de philosophie et de médecine-pratique du collége de la Sapience. On a de lui *De fletu et lacrymis; Responsio ad Prosperum Martianum super aphorismum 22 primi lib. Hippocratis; Concocta medicare; De helleboro disceptatio ad Petrum Castellum; Prognostici in febribus in communi; Adnotationes 100 in aphorismos Hippocratis; Theoria febrium in communi; Urbanæ disputationes in primum librum problematum Aristotelis; Urbanæ aliæ disputationes in lib. IV meteorol.*, et *II de animâ Aristotelis schol. triecterica in medicinâ praxi*, etc.

* MANERBA (Alexandre), de l'ordre de Saint-Dominique, né à Brescia, florissoit vers 1590, il a écrit *Commentari della religione di S. Domenico; Sylva moralis*, et d'autres *ouvrages*.

* MANERIO (Vincent), de l'ordre des chartreux, né, dans le 16ᵉ siècle, à Terranuova anciennement Locri, dans la Calabre ultérieure, fut poëte, et savant dans les lettres grecques et latines. On a de lui *De morte Christi*

lib., en vers héroïques; *De Ascensione Christi*, etc.; *De viris illustribus carthusianis*, etc.

MANES, les ombres ou les ames des morts. Il y a des auteurs qui disent que c'étoient les génies des hommes; d'autres, des divinités infernales, et généralement toutes celles qui presidoient aux tombeaux. Les païens croyoient que les manes étoient malfaisans, et ne se plaisoient qu'à tourmenter les vivans. Ils les apaisoient par des libations et par des sacrifices. La fête des manes se célébroit au mois de février, et duroit douze jours.

† MANÈS, hérésiarque du 3e siècle, fondateur de la secte des manichéens, s'appela d'abord Curbicus. Né en Perse dans l'esclavage, il reçut du ciel un esprit et une figure aimables. Une veuve dont il étoit l'esclave, le prit en amitié, l'adopta et le fit instruire par les mages dans la philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique Terebinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagans. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. L'imposteur se qualifioit d'apôtre de J. C., et se disoit le Saint-Esprit qu'il avoit promis d'envoyer. Il s'attribuoit le don des miracles; et le peuple, séduit par l'austérité de ses mœurs, ne parloit que de l'ascendant qu'il avoit sur toutes sortes d'esprits. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Sapor, roi de Perse. Ce prince l'ayant appelé pour voir un de ses fils, attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa tous les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur. Il étoit encore en prison, lorsque deux de ses disciples, Thomas et Buddas, vinrent lui rendre compte de leur mission en Égypte et dans l'Inde. Effrayés de l'état où ils trouvoient leur maître, ils le conjurèrent de penser au péril qui le menaçoit. Manès les écouta sans agitation, calma leurs inquiétudes, ranima leur courage, échauffa leur imagination, et leur inspira une soumission aveugle à ses ordres, et une force d'ame à l'épreuve des périls. Thomas et Buddas, en rendant compte de leur mission à Manès, lui apprirent qu'ils n'avoient pas rencontré de plus redoutables ennemis que les chrétiens. Manès sentit la nécessité de se les concilier, et forma le projet d'allier ses principes avec le christianisme. Il envoya ses disciples acheter les livres des chrétiens, et, pendant sa prison, il ajouta à l'Écriture sainte, ou en retrancha, tout ce qui étoit favorable ou contraire à ses principes. « Manès lut dans les livres sacrés, dit l'abbé Pluquet, qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits; et il crut pouvoir, sur ce passage, établir la nécessité de reconnoître dans le monde un bon et un mauvais principe, pour produire les biens et les maux. Il trouva dans l'Écriture que Satan étoit le principe des ténèbres et l'ennemi de Dieu; il crut pouvoir faire de Satan son principe malfaisant. Enfin Manès vit dans l'Evangile que J. C. promettoit à ses apôtres de leur envoyer le Paraclet, qui leur apprendroit toutes les vérités; il croyoit que ce Paraclet n'étoit point encore arrivé du temps de saint Paul, puisque cet apôtre dit lui-même : « Nous ne « connoissons qu'imparfaitement;

« mais quand la perfection sera « venue, tout ce qui est imparfait sera aboli. » Manès, s'imaginant que les chrétiens attendoient encore le Paraclet, ne douta point qu'en prenant cette qualité il ne leur fit recevoir sa doctrine. » Tel fut en gros le projet que cet hérésiaque forma pour l'établissement de sa secte. Pendant qu'il arrangeoit ainsi ses idées, il apprit que Sapor avoit resolu de le faire mourir. Il s'échappa de sa prison, et fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher vif. La doctrine de Manès, laquelle avoit déjà eu, dans le 2ᵉ siecle, Cerdon pour apôtre, rouloit principalement, comme nous venons de le voir, sur la distinction de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; mais tous deux souverains, tous deux indépendans l'un de l'autre. L'homme avoit aussi deux ames, l'une bonne, et l'autre mauvaise. La chair étoit, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent il falloit empêcher la génération et le mariage. C'étoit un crime à ses yeux de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière attribuoit aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendoit que tous les prophetes étoit damnés. « Ce n'étoit pas seulement sur la raison, dit encore Pluquet, que Manès appuyoit son sentiment sur le bon et sur le mauvais principe; il prétendoit en trouver la preuve dans l'Ecriture même. Il trouvoit son sentiment dans ce que saint Jean dit, en parlant du diable, que « comme la vérité n'est pas en lui, toutes les fois qu'il ment, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur aussi bien que son père. » Quel est le père du diable, dit soit Manès? Ce n'est pas Dieu: car il n'est pas menteur. Qui est-ce donc? il n'y a que deux moyens d'être père de quelqu'un: la voie de la génération ou de la création. Si Dieu est le pere du diable par la voie de la generation, le diable sera consubstantiel à Dieu; cette conséquence est impie. Si Dieu est le père du diable par la voie de la création, Dieu est un menteur; ce qui est un autre blasphème. Il faut donc que le diable soit fils ou créature de quelque être méchant qui n'est pas Dieu: il y a donc un autre principe créateur que Dieu. » C'est sur ces sophismes qu'il bâtit son étrange système. Il défendoit de donner l'aumône, traitoit d'idolatrie le culte des reliques, et ne vouloit pas qu'on crût que Jésus-Christ se fût incarné, et eût véritablement souffert. Il soutenoit que « celui qui arrachoit une plante, ou qui tuoit un animal, seroit lui-même changé en cet animal ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avoient soin de maudire celui qui l'avoit fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné, et cuit lui-même comme cet aliment. » Ces absurdités, loin de nuire au progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus long-temps. Après la mort de Manes, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissemens dans la Bulgarie, et vers le 10ᵉ siècle se répandirent dans l'Italie, et eurent des établissemens dans la Lombardie, d'où ils envoyèrent des prédicateurs qui firent beaucoup de prosélytes. Les nouveaux manichéens avoient fait des changemens dans leur doctrine. Beaucoup de ceux qui l'embrassèrent

Digitized by Google

étoient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avoient séduits : tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étoient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu ; et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie, en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla plusieurs conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Par-tout ils firent des sectaires ; mais par-tout on les combattit. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit, dans les 12e et 13e siècles, cette multitude de sectes qui faisoient profession de réformer la religion et l'Eglise, tels furent les albigeois, les pétrobusiens, les henriciens, les disciples de Tanchelin, les popelicains, les cathares. Les anciens manichéens étoient divisés en deux ordres : les auditeurs, qui devoient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs, et du fromage ; et les élus, qui, outre une abstinence rigoureuse, faisoient profession de pauvreté. Ces élus avoient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire, des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avoit 12 parmi eux qu'on nommoit maîtres, et un 13e qui étoit le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès, qui, se disant le Paraclet, avoit choisi 12 apôtres. Les savans ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque commença de paroître : l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avoit été de leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec le plus de force. Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus diverses que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité, plein de recherches : *Laurentii Anticottii Dissertatio de antiquis novisque manichæis.* L'auteur auroit pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte. Beausobre, savant protestant, a publié une Histoire du manichéisme, in-4°, 2 volumes, pleine de recherches. Il y justifie quelquefois assez bien cette secte de la plupart des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. « Mais nous croyons devoir avertir, dit l'abbé Pluquet, que l'histoire de Beausobre, laquelle ne peut être l'ouvrage que d'un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et qui peut être utile à beaucoup d'égards ; contient cependant des inexactitudes pour les citations, pour la critique, et pour la logique : que les Pères y sont censurés souvent avec hauteur, et presque toujours injustement. Il faut que M. de Beausobre n'ait pas senti ce que tout lecteur équitable doit, selon moi, sentir en lisant son livre ; c'est que l'auteur étoit entraîné par l'amour du paradoxe et par le désir de la célébrité, deux ennemis irréconciliables de l'équité et de la logique. »

MANESSON-MALLET (Alain), Parisien, ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV, étoit habile dans

sa profession, et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages. I. *Les Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, 1691, 3 vol. in-8°, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressans. II. *Description de l'univers, contenant les différens systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation*, Paris, 1683, en 5 vol. in-8°. Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avoit beaucoup voyagé, et levé lui-même les plans qu'il a fait graver pour son livre, les curieux en font cas. III. Une *Géométrie*, 1702, 4 volumes in-8°.

† MANETHON, fameux prêtre égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebenne, florissoit du temps de Ptolomée-Philadelphe, vers l'an 304 avant J. C. Il composa en grec l'*Histoire d'Egypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par Josèphe et par les auteurs anciens. Il l'avoit tirée, si on l'en croit, des écrits de Mercure, et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. Jules Africain en avoit fait un abrégé dans sa chronologie. L'ouvrage de Manethon s'est perdu, et il ne nous reste que des fragmens des extraits de Jules Africain. Ils se trouvent dans George Syncelle.... Gronovius a publié un *Poëme* de Manethon, sur le pouvoir des astres qui président à la naissance des hommes, grec et latin, Leyde, 1698, in-4°. Thomas Tirwhitt, l'un des critiques les plus judicieux de ce siècle, a proposé sur ce poëme une opinion remarquable, à la fin de sa préface d'une édition qu'il a donnée à Londres en 1781 du prétendu poëme d'*Orphée sur les pierres*. Il prouve d'abord que le poëme des *Apotélesmes* ne sauroit être raisonnablement attribué à l'Égyptien Manethon, et qu'il ne peut être qu'une production de la décadence de l'empire romain. Il établit ensuite avec un très-haut degré d'évidence que les livres 1 et 5 de ce poëme ne sont pas de la même main que les quatre autres, mais d'un versificateur différent, plagiaire de Manethon. Ce poëme a été traduit en vers italiens par l'abbé Salvini.

†I. MANETTI (Gianozzo), célèbre littérateur italien, disciple de Chrysoloras, né à Florence en 1396, d'une famille noble qui le destinoit au commerce, fut un de ceux qui contribuèrent le plus, dans le 15ᵉ siècle, aux progrès des sciences. Son goût le portoit à l'étude des belles-lettres, des langues, et de la philosophie: il le suivit et commença sa carrière littéraire par expliquer la morale d'Aristote dans l'université de Florence. La république, voyant en lui un génie délié, l'envoya dans diverses cours, où il montra beaucoup de sagesse et de dextérité. Il eut ensuite le gouvernement de diverses places qui lui donnèrent les moyens de faire éclater ses talens pour l'administration. L'envie, excitée par son élévation, le poursuivit au point qu'il quitta Florence, et se rendit à Rome auprès de Nicolas V, qui le reçut à bras ouverts. Ses concitoyens piqués de sa fuite, lui ordonnèrent de revenir, sous peine d'être banni pour toujours. Il obéit; mais Nicolas, craignant qu'il n'essuyât de nouvelles tracasseries, le revêtit du titre de son ambassadeur à Florence, où

Il ne demeura qu'un an. Il retourna à Rome, et y obtint la place de secrétaire intime du pape. Des affaires de famille l'ayant appelé à Naples, il jouit de la plus grande considération auprès du roi Alfonse et mourut dans cette ville le 26 octobre 1459. Manetti *traduisit* le nouveau Testament du grec en latin, ainsi que divers ouvrages d'Aristote, et composa un *Traité* en dix livres, pour réfuter les juifs. La plupart de ses productions n'ont pas été imprimées. Ce qu'on a publié de ses œuvres, ce sont des *Harangues*, une *Histoire de Pistoie*, les *Vies* du Dante, de Pétrarque, de Boccace et de Nicolas V, et un *Traité* en quatre livres *De dignitate et excellentiâ hominis*, Bâle, 1532, in-8°. Il composa ce dernier ouvrage pendant qu'il étoit gouverneur de Scalpéria, à la sollicitation d'Alfonse, roi de Naples, à qui il le dédia; ce dont on lui fit dans la suite un crime. Il se trouve parmi les livres défendus dans l'*Index* de Madrid, de l'an 1612.

† II. MANETTI (Xavier), professeur de médecine et de botanique, intendant du jardin impérial des plantes à Florence, mourut dans cette ville en 1785. Ce savant a donné *Catalogus horti academicæ Florentinæ*, et le *Viridarium Florentinum*, 1751, in-8°. On a encore de lui *diverses Dissertations* sur des objets de médecine, et *Storia degli uccelli : Ornithologia methodicè digesta*, Florence, 1767-1776, 5 volumes in-folio. Cet ouvrage écrit en latin et en italien, et qui contient six cents planches coloriées, fut entrepris et terminé avec Laurentio Laurentius, et Violante Vannio. Il est fâcheux que le travail en soit d'une exécution médiocre et que les planches soient en général peu soignées pour la vérité et pour la gravure.

* III. MANETTI (Rutilio), peintre italien, élève de Francesco Vanni, dont il imita parfaitement la manière, naquit en 1571, et mourut en 1639. On estimoit beaucoup à Florence et à Pise ses *tableaux* qui se trouvent en grand nombre dans les églises et chapelles de ces deux villes.

† MANEVILLETTE (Jean-Baptiste-Denys d'Après de), correspondant de l'académie des sciences, et chevalier de l'ordre du roi, né au Havre en 1707, mort à Lorient, où il étoit inspecteur, en 1780, avoit servi en qualité de capitaine dans les vaisseaux de la compagnie des Indes, qui le récompensa en lui confiant la garde du dépôt des cartes, plans et journaux, relatifs à la navigation des Indes orientales et de la Chine; c'est ce qui nous valut le *Neptune des Indes* ou *Oriental*, Paris, 1775 et 1781, 2 vol. grand in-fol. Cet ouvrage, qui est fort estimé, contient à la fin du 2e vol. le supplément et l'instruction.

* MANFRED, tyran de Sicile, fils naturel de l'empereur Frédéric II, mort en 1266, ne gouverna que 11 ans, et fit abhorrer son règne. Il avoit empoisonné son frère Conrad pour monter sur le trône, et fait la guerre au pape Innocent IV. Le souverain pontife donna les royaumes de Naples et de Sicile à Charles d'Anjou, qui remporta sur l'usurpateur une victoire signalée dans les plaines de Bénévent. Manfred fut tué dans le combat.

* I. MANFREDI (Jérôme),

docteur en philosophie et en médecine, vivoit au 15e siècle, et donna dans toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire. Comme professeur de médecine à Bologne, jusqu'en 1492, il s'attacha à prouver la nécessité et l'avantage des recherches astronomiques dans la cure des maladies. Manfredi ne se borna point à débiter en chaire sa folle et dangereuse doctrine, il la consacra par les ouvrages suivans, qui tendent à égarer l'esprit des lecteurs. I. *Centiloquium de medicis et infirmis*, Bononiæ, 1483, 1489, in-4°; Venetiis, 1500, in-folio; Norimbergæ, 1530, in-8°. II. *Ephemerides astrologicæ operationes medicas spectantes*, Bononiæ, 1664.

† II. MANFREDI (Lelio), auteur italien, qui florissoit au 16e siècle, *traduisit* de l'espagnol en italien le roman *Tirante il Bianco valorissimo cavaliere*, Venise 1538, in-4°. L'original en castillan parut à Valence en 1490, in-4°, fut réimprimé à Barcelonne, 1497, in-folio, puis à Valladolid, 1511, même format. Le comte de Caylus a donné une traduction française de ce roman, sous ce titre : Histoire du vaillant chevalier Tyran-le-Blanc, Londres sans date (Paris, 1740), 2 volumes petit in-8°. Manfredi a aussi fait une *version* d'un petit ouvrage espagnol qui a été mis en français par Gilles Corrozet, sous le titre de la Prison d'amours, Paris, 1526, in-8°, réimprimée avec le texte espagnol en regard, Paris, 1595, in-12.

† III. MANFREDI (Eustache), célèbre mathématicien, né à Bologne en 1674, donna dès ses premières années, par son esprit, les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne, en 1698 et surintendant des eaux du Bolonais en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collége de Montalte fondé par Sixte-Quint à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs, et l'amour de l'étude, qui en étoient presque entièrement bannis. En 1711 il eut une place d'astronome à l'institut de Bologne, et dès-lors il renonça absolument au collége pontifical, et à la poésie même qu'il avoit toujours cultivée jusque-là. Ses *Sonnets*, ses *Canzoni*, et plusieurs *autres morceaux* imprimés à Bologne, 1713, in-16, réimprimés avec une notice sur sa vie et sur ses ouvrages, 1793, in-8°, sont une preuve de ses talens dans ce genre. Il a *traité* des sujets de galanterie, d'amour passionné, de dévotion; il a *chanté* des princes, des généraux, de grands prédicateurs : mais ses *sonnets* ne finissent pas toujours, comme les nôtres, par des traits frappans. Ce ne sont, le plus souvent, que des paroles harmonieuses et des louanges un peu exagérées. L'académie des sciences de Paris et la société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et le perdirent en 1739. Il mourut le 15 février de cette année. On a de lui, I. *Ephemerides motuum cœlestium, ab anno 1715 ad annum 1750, cum introductione et variis tabulis*, à Bologne, 1715—1725, en 4 vol. in-4°. Le premier vol. est une excellente introduction à l'astronomie; les trois autres contiennent les calculs. Ses deux sœurs l'aidèrent beaucoup dans cet ouvrage si pénible, et si estimé pour son exactitude et sa justesse. II. *De transitu Mercurii per solem, anno*

Digitized by Google

1723, Bologne, 1724, in-4°. III. *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, Bologne, 1729, in-4°. Il y réfute les astronomes qui regardoient ces observations comme l'effet de la parallaxe annuelle de la terre.

* IV. MANFREDI (Gabriel), frère du précédent, né à Bologne le 25 mars 1681, fut porté par son goût à l'étude des mathématiques, et sur-tout de l'algèbre; il y fit de très-grands progrès, et acquit la réputation du meilleur algébriste qu'ait eu l'Italie. A l'âge de 20 ans il *composa* un excellent ouvrage sur les équations du premier degré, qui lui mérita les éloges du monde savant. En 1708 le sénat de Bologne le mit au nombre de ses secrétaires; en 1720 il le pourvut d'une chaire d'analyse à l'université de cette ville, et en 1726 il le créa chancelier. Il fut ensuite chargé de la direction des travaux hydrostatiques, et donna dans ce nouvel emploi des preuves de son savoir et de son amour du bien public. Il fit plusieurs voyages à Rome, pour combattre les prétentions des Ferrarais, relatives aux eaux qui baignent le territoire de ces deux villes; et, de retour dans sa patrie, il mourut en 1761. Il étoit si versé dans la géographie, qu'il n'y avoit pas de position et de lieu très-éloignés qu'il ne connût parfaitement. On a de lui, I. *De constructione æquationum differentialium primi gradus*, Bononiæ, 1707. Le célèbre Leibnitz lui écrivit une lettre de félicitation sur cet ouvrage. II. *Breve Schediasma geometrico per la costruzione di una gran parte dell' equazioni differenziali del primo grado*. Ce traité est inséré dans le 18e volume du *Giornale de letterati Italiani*. III. *Soluzione d'un problema appartenente al calcolo integrale*: insérée dans le second volume du supplément du même journal. IV. *De formulis quibusdam integrandis; De eliminandis ab æquatione arcubus circularibus, et alia; De inveniendis datarum formularum irrationalium reciprocis*. On trouve ces opuscules dans les actes de l'académie de l'institut de Bologne. V. *Considerazioni sopra alcuni dubbj, che debbono esaminarsi nella congregazione dell' acque de 15 settembre 1759*, Rome, 1759. VI. *Risposta al compendio delle pretese ragioni de Ferraresi*, etc., Rome 1760.

* V. MANFREDI (Emile), frère du précédent, né à Bologne, le 22 novembre 1679, entré dans l'ordre des jésuites en 1694, fit ses études avec distinction, et se livra ensuite à l'éloquence sacrée. Il s'acquit la réputation d'un excellent orateur, et parut dans les principales chaires d'Italie avec avantage et d'une manière très-honorable pour lui. Doué d'un goût vif pour la poésie, il la cultiva avec succès, et ses vers italiens et latins répandus dans plusieurs recueils prouvent son talent dans ce genre. Il mourut à Parme le 16 mai 1744. On a de lui, I. *Quaresimale*, Venise, 1747. II. *Orazione funebre nell' esequie del serenissimo principe clemente Gio. Federico Cesare d'Este*, Modène, 1727.

* VI. MANFREDI (Paul), médecin italien, né à Lucques, se fit connoître vers le milieu du 17e siècle par des folies d'un singulier genre. Sectateur enthousiaste de Libavius, il *écrivit* un traité pour prouver les avantages de la transfusion du sang d'un animal dans un autre, et le publia sous ce

titre : *De novâ et inauditâ medico - chirurgicâ observatione, sanguinem transfundente de individuo in individuum, priùs in brutis et deinde in homine expertâ.* Romæ, 1668, in-4°. Paul Manfredi a donné encore à Rome, in-4°, en 1674, *Observations* sur l'oreille interne et sur l'uvée, insérées par Manget dans sa Bibliothèque anatomique.

* VII. MANFREDI (Muzio), né à Césène, ville de la Romagne, dans le 18e siècle, secrétaire de Dorothée, duchesse de Brunswick, se distingua par son talent en poésie. On a de lui, outre ses *Madrigaux*, des *Lettres*, et *Sémiramis*, tragédie.

VIII. MANFREDI (Barthélemi), peintre de Mantoue, disciple de Michel-Ange de Carravage. Manfrédi, doué d'une facilité prodigieuse, a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étoient des *Joueurs de cartes ou de dés*, *et des Assemblées de soldats.*

IX. MANFREDI. *Voyez* Bentivoglio, n° VI.

* MANFREDONIA (Jean-Baptiste), philosophe et mathématicien, de l'ordre des chanoines reguliers, professa pendant long-temps à l'université de Padoue, avant d'embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui *Commento sopra la sfera*, e *Teorica delli pianeti.*

* MANFRELLI (Dominique), Napolitain, jurisconsulte du 17e siècle, a publié l'ouvrage suivant: *Osservazioni alle decisioni del reggente capecelatro.*

† MANGEANT (Luc-Urbain), pieux et savant prêtre de Paris, né dans cette ville en 1656, y mourut en 1727. On a de lui trois *Editions* estimées, l'une de saint Fulgence, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4°; l'autre de saint Prosper, in-folio, Paris, 1711, avec des avertissemens fort instructifs; et la troisième de la Bible de Sacy, avec le latin et des notes, Liége, 1702, 3 vol. in-fol.

† MANGEART (Dom Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, obtint les titres d'antiquaire, de bibliothécaire, et de conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparoit un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva, l'an 1763, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit l'achèvement et la publication à l'abbé Jacquin. Cette production a paru, en 1763, in-folio, sous ce titre : *Introduction à la science des médailles, pour servir à la connoissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts, et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles.* Les Traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'Antiquité expliquée de dom Montfaucon. On a encore de lui une *Octave de Sermons*, avec un *Traité sur le purgatoire*, Nanci, 1739, deux vol. in-12.

† MANGENOT (Louis), chanoine du Temple à Paris, sa pa-

trie, né en 1694, mort en 1768, étoit un poëte de société et un homme aimable. Il remporta, sans le savoir, le prix des jeux floraux, son oncle ayant envoyé, sans le lui dire, une *Eglogue* de lui au concours. Quoique d'une conversation agréable et enjouée, son caractère n'en étoit pas moins porté à une misantropie un peu cynique. On peut en juger par les vers suivans, sur un petit salon qu'il avoit fait construire dans un jardin dépendant de son bénéfice :

Sans inquiétude, sans peine,
Je jouis dans ces lieux du destin le plus beau;
Les dieux m'ont accordé l'ame de Diogène,
Et mes foibles talens m'ont valu son tonneau.

Mangenot a *rédigé* le Journal des savans depuis le 20 septembre 1727 jusqu'au 17 novembre 1731. On a publié à Amsterdam, en 1776, ses *Poésies*. Ce recueil contient deux *Eglogues*, qui ont du naturel et des graces; des *Fables*, dont quelques-unes sont bien faites; des *Contes*, beaucoup trop libres; des *Moralites*; des *Réflexions*; des *Sentences*; des *Madrigaux*, etc. etc. Il y a, dans l'Anthologie, quelques *Chansons* de lui. On ne connoît de l'abbé Mangenot aucun ouvrage en prose, à moins qu'on ne veuille regarder comme un ouvrage son *Histoire abrégée de la poésie française*, plaisanterie aussi juste qu'agréable, où il seroit difficile de trouver beaucoup de fautes, car elle se réduit à une demi-page. La voici : « La poésie française, sous Ronsard et Baïf, étoit un enfant au berceau, dont on ignoroit jusqu'au sexe; Malherbe le soupçonna mâle, et lui fit prendre la robe virile; Corneille en fit un héros; Racine en fit une femme adorable et sensible; Quinault en fit une courtisane, pour la rendre digne d'épouser Lully, et la peignit si bien sous le masque, que le sévère Boileau s'y trompa, et condamna Quinault à l'enfer, et sa muse aux prisons de Saint-Martin. A l'égard de Voltaire, il en a fait un excellent écolier de rhétorique, qui lutte contre tous ceux qu'il croit empereurs de sa classe, et qu'aucun de ses pareils n'ose entreprendre de dégoter, se contentant de s'en rapporter au jugement de la postérité, unique et seul préfet des études de tous les siècles. » — Son frère Christophe faisoit aussi des chansons. Celle-ci, entre autres, *Malgre la bataille qu'on donne demain*, etc., fut faite dans le temps des guerres de Flandre, en 1744.

† MANGET (Jean-Jacques), né à Genève en 1652, s'étoit d'abord destiné à la théologie; mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de son premier médecin en 1699, et Manget conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée à Genève en 1742. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont, I. *Bibliotheca anatomica*, Genève, 1699, 2 vol. in-folio. II. Une *Collection* de diverses Pharmacopées, in-fol. III. *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, 1703, 2 vol. in-fol. IV. *Bibliotheca medico-practica*, 1739, 4 vol. in-folio. V. Le *Sepulchretum* de Bonnet, augmenté, Lyon, 1700, 3 vol. in-folio. VI. *Bibliotheca chymica*, Genève, 1702, 2 vol. in-folio. C'est le moins commun des ouvrages de ce savant. VII. *Bibliotheca chirurgica*, 4 tomes en 2 volumes in-folio, Genève, 1721. VIII. *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, Genève, 1731,

4 tomes en 2 vol. in-folio. Il a fait entrer dans cet ouvrage la Bibliothèque des écrivains médecins de Lindanus, augmentée par Merclein, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvoient. Eloy, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte, Mons, 1778, 4 vol. in-4°, etc. Daniel Le Clerc, auteur d'une Histoire de médecine, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes n'a pas pu être toujours exact et original. Manget est plus souvent compilateur qu'observateur; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On a encore de lui un *Traité de la peste, recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes*, 1721, 2 vol. in-12.

†MANGEY (Thomas), ecclésiastique anglais, qui s'est distingué dans le commencement du 18e siècle par ses *sermons*, qui ont eu plusieurs éditions, et par nombre d'*écrits ascétiques* estimés. On lui doit une bonne *Edition* des OEuvres de Philon-le-Juif, publiée en 1742, sous le titre de *Philonis Judæi opera omnia quæ reperiri potuerunt*, in-fol., 2 vol. Mangey mourut le 11 mars 1755, et laissa en manuscrit des *Remarques* sur le nouveau Testament.

* I. MANGIN, adjudant général français, né à Mayence, passa en France après la prise de cette ville par les troupes prussiennes, y fut employé dans son grade, et eut le bras emporté d'un boulet de canon dans une légère affaire, près de Salzbourg. Il mourut dans cette ville des suites de sa blessure, en janvier 1800. Mangin inventa une machine de guerre, à laquelle il avoit donné le nom de *Scaphandre*, dont on a fait l'expérience en 1798. Cette machine, propre à soutenir un homme sur l'eau dans une position verticale, étoit destinée à exécuter le passage des rivières par des corps entiers, sans ponts ni bateaux. Ce général, estimable sous tous les rapports, d'un caractère et de mœurs aimables, fut pendant quelque temps chargé de la partie secrète à l'armée de Moreau. Il avoit épousé la fille du sénateur Jacqueminot.

* II. MANGIN (Charles), né à Mitry, près la ville de Meaux, le 2 mars 1721, fut élevé à Juilly. Dès sa plus tendre enfance son goût se manifesta pour l'architecture. Son oncle (Lottin, imprimeur-libraire à Paris), jaloux de seconder de si heureuses dispositions, lui fit apprendre les mathématiques, le dessin, et le plaça successivement chez plusieurs architectes, où des progrès rapides justifièrent la bonne opinion qu'il avoit eue de son neveu. Nous n'entreprendrons point de suivre Mangin dans la carrière qu'il a parcourue; nous nous contenterons de citer les monumens publics dont l'entreprise et la direction lui furent confiées à Paris. La *Halle aux blés*; la *Garre*; le *Séminaire du Saint-Esprit*; les *Fondations* et l'*Elévation du portail* de la ci-devant église de Saint-Barthélemy; la *Restauration du portail* de Saint-Sulpice; l'*Elévation* de ses tours, et sur-tout l'*achèvement* des chapelles inférieures, d'une belle exécution et du plus beau fini; l'*Eglise du Gros-Caillou*; et d'après ses *Plans*, un grand nombre de bâtimens, parmi lesquels on distingue la *Maison* de La Rive. Les arts lui doivent aussi deux superbes *Cha-*

leaux, l'un situé à Montebize, près La Ferté-sous-Jouarre, et l'autre à Montand. Agé de 75 ans, Mangin s'occupoit même d'un projet d'embellissement pour la capitale. Ce projet, qu'il soumit à la convention nationale et au lycée des arts, lui valut une mention honorable et une médaille du lycée. Il est mort à Nantes le 4 février 1807, ayant conservé jusque dans la vieillesse la plus reculée ses facultés intellectuelles.

* MANGOLD (Joseph), né à Rhelingen en Suabe en 1716, jésuite, enseigna la philosophie dans l'université d'Ingolstadt. Mangold publia, sur la nature de la lumière et des couleurs, un Traité qui fit beaucoup de bruit, intitulé *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum previâ dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8°. On y observe des vues neuves, qui, dans une matière où il s'en faut bien que toutes les recherches soient épuisées, pouvoient conduire à des résultats intéressans. (*Voy.* Grimaldi, n° I.) Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, Ingolstadt, 1755, 3 vol. in-4°. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplit divers emplois honorables jusqu'à la suppression de la société. A cette époque il fut continué dans le gouvernement du collége, par la volonté expresse de l'évêque-prince, et du magistrat d'Ausbourg, et s'acquitta de cette charge avec autant de zèle que de prudence pendant quatorze ans. Le pape Pie VI, à son passage par Ausbourg en 1782, lui fit un accueil très-distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Ausbourg le 41 mai 1787. *

MANGOT (Claude), petit-fils d'un avocat de Loudun en Poitou, naquit à Paris, et fut protégé par le maréchal d'Ancre. Par un caprice singulier de la fortune, Mangot devint, en moins de dix-huit mois, premier président du parlement de Bordeaux, secrétaire d'état et garde des sceaux en 1616. Au premier bruit du massacre de son protecteur, il courut se cacher dans les écuries de la reine. Ensuite, résolu de tout hasarder, il alla au Louvre pour voir quel seroit son sort. Vitri, capitaine des gardes du corps, lui voyant prendre le chemin de l'appartement de la reine, lui dit d'un ton moqueur: « Où allez-vous, monsieur, avec votre robe de satin? Le roi n'a plus besoin de vous. » En effet, il fallut qu'il remît les sceaux. Il mourut dans l'obscurité. Sa postérité finit dans ses petits-fils. — Son frère, Jacques Mangot, célèbre avocat-général au parlement de Paris, magistrat savant, éloquent, intègre, mort en 1587, à 30 ans, étoit ennemi de la brigue, de la fraude et des factions. On lui reprochoit seulement une longueur assommante dans ses plaidoyers. L'inquiétude que lui causèrent les troubles qui agitoient la France abrégea ses jours. Il donnoit tous les ans aux pauvres la dixième partie de son revenu.

* MANHART (François-Xavier), né à Inspruck en 1696, jésuite en 1712, mort à Hall, petite ville du Tirol, en 1773, se distingua dans divers genres de littérature, et enseigna la plupart des sciences dans différens colléges et académies. On a de lui, I. *Dissertationes theologicæ de indole, ortu ac progressu, et fontibus sacræ doctrinæ*, Ausbourg,

Digitized by Google

1749, in-8°. II. *Bibliotheca domestica bonarum artium ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, Ausbourg, 1762, in-8°. III. *Idea magni Dei contra atheismum hujus ævi*, Ausbourg, 1765, in-8°. IV. *Antiquitates christianorum*, Ausbourg, 1767, in-8°.

* MANIAGO (Léonard de), né à Cividad dans le Frioul, d'une famille noble, chanoine de cette ville, florissoit dans le 16e siècle. Maniago fut auteur d'une *Histoire* de son temps, commençant à l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la fin du siècle. La première partie fut publiée à Venise en 1597, et ensuite à Bergame en 1600, avec les deux premiers livres de la seconde partie. L'auteur ne poussa pas plus loin son travail.

MANICHÉENS. *Voyez* Basilide *et* Manès.

MANIÈRE. *Voyez* Magnière.

† MANILIUS (Marcus), poëte latin sous Tibère, a composé en vers un *Traité d'astronomie* dont il ne nous reste que cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Quoique Manilius ait vécu dans le bon siècle de la latinité, on croit remarquer à sa diction qu'il n'étoit pas Romain. Son style est à la vérité plein d'énergie, et quelquefois de poésie; mais on y trouve des expressions, des tournures singulières qu'on chercheroit en vain dans les poëtes de son temps. Ce qui peut l'excuser, c'est que, traitant un sujet neuf, il lui a fallu des couleurs nouvelles. Son *Poëme* a été longtemps enfoui dans les bibliothèques d'Allemagne, et y seroit peut-être encore enseveli dans l'oubli, si Le Pogge ne l'avoit publié il y a environ deux siècles et demi. Il n'en est pas plus mention dans les anciens auteurs que s'il n'eût jamais existé, et les modernes en avoient si peu de connoissance, qu'ils ont peine à s'accorder sur le temps où il a vécu. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celle de Joseph Scaliger, Leyde, 1600, in-4°; celle de Bentley, Londres, 1738 in-4°, et d'Edmond Burton, *cum notis variorum*, Londres, 1785, in-8°. Creech, qui a donné une traduction anglaise de Manilius, fait fort peu de cas de l'édition *ad usum delphini*, Paris, 1679, in-4°. Il y en a eu une autre de Paris, 1786, 2 vol. in-8°, avec une traduction et des notes par le P. Pingré, si célèbre par ses connoissances astronomiques. Cette traduction parut avec celle des phénomènes d'Aratus, poëte grec, d'après la version de Cicéron et les supplémens de Grotius, et enfin celle de Stoeber, Strasbourg, 1787, in-8°. L'édition de Bologne, 1774, in-fol., est très-rare.

MANIQUET (Etienne), né à Saint-Paul-en-Jarret, près de Lyon, entra chez les minimes, et fut trois fois provincial de son ordre. On a de lui les *Oraisons funèbres de Louis XIV* et du premier dauphin. Il mourut en 1728.

MANIS (Louis), récollet, recommandable à la fin du 17e siècle par une sorte d'éloquence populaire qui le faisoit suivre avec enthousiasme dans ses prédications. La foule fut quelquefois si grande, qu'on le força, pour la satisfaire, à prêcher plusieurs fois dans les places publi-

ques. Il mourut à Lyon, sa patrie, en 1622.

* MANITIUS (Samuel Gotthilff), membre de l'académie impériale des curieux de la nature, sous le nom de Macer, médecin, né en Lusace, professa cet art à Dresde, et y fit imprimer en 1691, in-12, un ouvrage intitulé *De ætatibus Zedoariæ relatio*. George Mathias, qui fixe la mort de Manitius au 22 septembre 1698, lui attribue un autre ouvrage publié à Dresde, comme appartenant à Sempronius Gracchus, de Marseille, portant pour titre : *Medicus hujus sæculi, seu Herma tyroni medico expeditissimam, quà eundum, viam monstrans*, Dresdæ, 1693, in-8°.

† MANLEY (mistriss), fille de sir Roger Manley, née à Guernesey ou dans l'une des petites îles qui l'avoisinent, dont son père étoit gouverneur, reçut une éducation conforme à sa naissance, et annonça de bonne heure des dispositions fort au-dessus de son âge. Mistris Manley eut le malheur de perdre ses parens étant encore très-jeune, circonstance qui lui fut bien funeste et influa sur toute sa vie. Son tuteur, désigné par son père, la séduisit par un mariage supposé, et l'abandonna dans ses plus belles années, qu'elle passa dans la solitude. Présentée quelque temps après à la duchesse de Cléveland, maîtresse de Charles II, elle en reçut quelques secours qui ne furent que passagers. Dégoûtée du monde et n'osant y paroître, elle composa dans sa retraite sa première tragédie, intitulée *The Royal M'ischief*, jouée en 1696. Son succès lui procura une foule d'admirateurs, qui lui devint fatale et la jeta dans toute sorte d'intrigues. C'est dans ces circonstances qu'elle composa sa *Nouvelle Atalantis* en 4 vol., traduits en français, Rouen, 1714, in-12, 2 volumes. Dans ce roman historique et satirique, elle se permit d'attaquer plusieurs personnes de son sexe ; en outre ayant puisé dans les sentimens de son père un vif attachement à la cause de Charles I, elle peignit à grands traits et sans ménagement tous ceux qui avoient contribué à la révolution. Le gouvernement fit arrêter l'imprimeur et le libraire ; mistriss Manley, trop généreuse pour les sacrifier à sa tranquillité, parut à la cour du banc du roi, s'avoua pour l'auteur de l'*Atalantis*, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se débarrasser des tracasseries que lui suscita cette affaire. Le ministère ayant changé, sa situation devint moins orageuse, et elle se livra avec plus de liberté à ses goûts et à ses amis. La seconde édition de ses lettres parut en 1713. La tragédie de *Lucius, premier roi chrétien de Bretagne*, fut jouée à Drury-Lane, en 1717. Les pièces que nous avons citées et sa comédie intitulée l'*Amant perdu* ou le *Mari jaloux*, jouée en 1696, complétèrent son œuvre dramatique. Elle fut employée sous le ministère de la reine Anne ; et alors, aidée des conseils du docteur Swift, elle mourut le 11 juillet 1724, chez Jean Barber, alderman de Londres, avec lequel elle vivoit.

* MANLIO (Ferdinand), architecte napolitain, disciple de Jean de Nôle, florissoit vers 1550. Il fit le *modèle* de l'église de l'Annonciation où on lit son épitaphe, *celui* de la Casa Sancta. Manlio se distingua dans la construction du

grand Hôpital, et fut très-estimé de Pierre de Tolède, vice-roi de Naples. Il *ouvrit* la rue de la porte de Nôle, *construisit* une maison royale à Pouzzole, *agrandit* la grotte de ce nom, *orna* d'architecture le pont de Capoue, et laissa une grande quantité d'*ouvrages* qui assurent sa réputation.

I. MANLIUS, gendre de Tarquin-le-Superbe, donna un asile à ce roi lorsqu'il fut chassé de Rome, l'an 509 avant J. C. Il est regardé comme le chef de l'illustre famille romaine des Manlius, d'où sortirent trois consuls, douze tribuns et deux dictateurs. Les hommes les plus célèbres de cette famille sont les suivans.

II. MANLIUS-CAPITOLINUS (Marcus), célèbre consul et capitaine romain, distingué dans les armées dès l'âge de 16 ans, se réveilla dans le Capitole, aux cris des oies, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et repoussa les ennemis qui vouloient surprendre cette forteresse. Ce service important lui fit donner le surnom de *Capitolin* et de *Conservateur de la ville*, l'an 390 avant Jésus-Christ. Manlius, naturellement inquiet, impétueux et bouffi de vaine gloire, porta envie à Camille, qui venoit de triompher pour la troisième fois. Ne se croyant pas aussi bien traité par le sénat et la noblesse que l'avoit été ce général, il passa de l'ordre des patriciens dans celui du peuple. Feignant de s'attacher aux intérêts de la multitude, il chercha le moyen de la soulever, en proposant l'abolition de toutes les dettes. Le peuple en étoit chargé, sur-tout depuis qu'on avoit rebâti Rome. C'étoit précisément dans ce temps-là même que les Volsques se révoltoient. La conjoncture étoit si dangereuse, qu'il fallut élire un dictateur. Les voix tombèrent sur Cornelius Cossus, qui, ayant triomphé des ennemis du dehors, s'occupa de réprimer les divisions intérieures. A son retour de l'armée, il fit arrêter Manlius comme un rebelle. Le peuple prit le deuil et délivra son défenseur. L'ambitieux Romain, aspirant secrètement à la souveraineté, profita mal de sa liberté; il excita une nouvelle sédition. La conjuration éclata; les tribuns du peuple citèrent Manlius comme le chef de ces factieux, et se rendirent ses accusateurs. L'assemblée se tenoit dans le Champ-de-Mars, à la vue du Capitole que Manlius avoit sauvé. Cet objet parloit fortement en sa faveur; les juges s'en aperçurent. On transporta ailleurs le lieu des comices, et Manlius, condamné comme conspirateur, fut précipité du haut du roc Tarpéien, l'an 384 avant J. C. (Ce trait historique est le sujet d'une tragédie estimable de La Fosse.) Il y eut une défense expresse qu'aucun de sa famille portât à l'avenir le surnom de *Marcus*, et qu'aucun patricien habitât dans la citadelle où Manlius avoit eu sa maison.

III. MANLIUS-TORQUATUS, consul et capitaine romain, fils de Manlius Imperiosus, avoit l'esprit vif, mais peu de facilité à parler. Son père, n'osant le produire à la ville, le retint à la campagne parmi des esclaves. Ce procédé parut si injuste à Marcus Pomponius, tribun du peuple, qu'il le cita pour en rendre compte. Torquatus le fils, indigné qu'on poursuivît son père, alla secrètement chez le tribun, et, le poignard à la main, lui fit jurer qu'il abandonneroit son accusation. Cette action de généro-

sité toucha le peuple, qui le nomma l'année d'après tribun militaire. La guerre contre les Gaulois s'étant allumée, un d'entre eux proposa un combat singulier avec le plus vaillant des Romains; Manlius s'offrit à combattre ce téméraire, le tua, lui ôta une chaîne d'or qu'il avoit au cou, et la mit au sien. De là lui vint le surnom de *Torquatus*, qui passa ensuite à ses descendans. Quelques années après il fut créé dictateur, et eut la gloire d'être le premier Romain élevé à la dictature avant d'avoir géré le consulat. Manlius fut souvent consul depuis; il l'étoit l'an 340 avant Jésus-Christ, pendant la guerre contre les Latins. Le jeune MANLIUS son fils accepta dans le cours de cette guerre un défi qui lui fut présenté par un des chefs des ennemis. Les généraux romains avoient fait défendre d'en accepter aucun; mais le jeune héros, animé par le souvenir de la victoire que son père avoit remportée dans une pareille occasion, attaqua et terrassa son adversaire. Victorieux, mais désobéissant, il revint au camp, où il reçut, par ordre de son père, une couronne et la mort. Manlius Torquatus, après cette exécution barbare, vainquit les ennemis près du fleuve Visiris, dans le temps que son collègue Decius Mus se dévouoit à la mort pour sa patrie. On lui accorda l'honneur du triomphe; mais les jeunes gens, indignés de sa cruauté, ne voulurent pas aller au-devant de lui; on donna depuis le nom de *Manliana edicta* à tous les arrêts d'une justice trop exacte et trop sévère. Les vieux sénateurs l'en respectèrent davantage, et voulurent l'élever de nouveau au consulat; mais Manlius le refusa, en faisant valoir la foiblesse de ses yeux. « Rien ne seroit plus imprudent, leur dit-il, qu'un homme qui, ne pouvant rien voir que par des yeux étrangers, prétendroit ou souffriroit qu'en le faisant chef et général on lui confiât la vie et la fortune des autres. » Et comme quelques jeunes gens se joignoient aux anciens pour le presser, Torquatus ajouta : « Si j'étois consul, je ne pourrois souffrir la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de mon commandement. »

IV. MANLIUS, ancien peintre romain. Il imitoit si parfaitement la nature, qu'on dit que des araignées furent trompées par la représentation qu'il fit d'une mouche.

* I. MANNA (Jean-Baptiste la), poëte et peintre d'un mérite distingué, et membre des académies des Umoristi à Rome, des Oziosi à Naples, et des Riaccesi à Palerme, né à Catane, mort en 1640. Ses Poésies sont insérées dans les poésies *de' signori accademici fantastici dei Roma*. On a aussi de lui imprimés séparément des *Idylles*, et *Lycandre*, tragi-comédie pastorale.

* II. MANNA (Jean-Antoine), né à Capoue, vécut dans le 16e siècle, et fit imprimer l'ouvrage suivant : *La prima parte della cancelleria di tutti i privilegj, capitoli, lettere regie, e altre scritture di Capoa dal* 1109 *fino al* 1520.

* MANNERS (John), marquis de Granby, fils du duc de Rutland, né en janvier 1721, et destiné à la profession des armes, parvint en 1755 au rang de major-général, et fut nommé en 1758 lieutenant-général et colonel. Manners marcha en cette qualité avec les troupes envoyées en

Allemagne pour servir sous le prince Ferdinand de Brunswick et il en obtint le commandement général en 1759. S'il n'eut pas tous les talens d'un général en chef, il eut toutes les qualités qui caractérisent un excellent commandant en second. En 1760, il justifia par sa bonne conduite à Warbourg, où la cavalerie anglaise se distingua particulièrement, les rapports avantageux qu'avoit faits de lui le prince Ferdinand après la bataille de Minden. A l'ouverture de la campagne suivante, il commanda sous le prince héréditaire l'attaque des villes frontières de la Hesse, et se montra avec distinction à la bataille de Kirk-Denkern. Il mourut en 1770, avant son père, à l'âge de 49 ans.

* I. MANNI (Jean-Baptiste), né à Modène en 1606, entré dans l'ordre des jésuites en 1625, écrivit beaucoup d'ouvrages ascétiques, parmi lesquels on distingue les suivans : I. *Trattato del culto dovuto all' immagini de' santi, etc.*, Modène, 1655. II. *Ristretto della vita di Maria Gonzaga, duchessa di Mantova*, Venise, 1669. — III. *I Novissimi del uomo*, Bologne, 1671. IV. *Sagro trigesimo, o siano XXX prediche sul purgatorio*, Bologne, 1673. V. *Tribunale di Dio giudicante*, etc., Bologne, 1678. VII. *La congregazione delle dame della Crociera fondata dall' imperatrice Leonora*, etc., Vienne, 16 . . . . . VII. *Centuria d'esempj*, Venise, 1689. VIII. *Quattro massime di cristiana filosofia*, Bologne, 1669. IX. *Quaresimale con i sabbati di Maria Vergine*, Venise, 1681; Bologne, 1685.

* II. MANNI (Dominique-Marie), né à Florence le 8 avril 1690, écrivit beaucoup d'*ouvrages historiques*, sur-tout pour éclaircir quelques points de l'histoire de la Toscane. Il mourut le 30 novembre 1788. Outre les ouvrages insérés dans les histoires et les journaux littéraires de l'Italie, et la Bibliothèque de Fontanini avec les notes de Zeno, on a de lui, I. *Osservazioni istoriche sopra i sigilli antichi de' secoli bassi*, Florence, 1749, 18 vol. in-4°. II. *Istoria degli anni santi dal loro principio fino al presente del 1750*, Florence, 1750. III. *Le Veglie piacevoli, ovvero vite de' più bizzarri, e giocondi uomini Toscani*, etc., Florence, 1757. IV. *Delle antiche terme di Firenze*, Florence, 1751, in-4°. — V. *Notizie istoriche intorno al Palagio, ovvero anfiteatro di Firenze*, Bologne, 1746. VII. *Illustrazione storica del Decamerone di Giovanni Boccaccio*, Florence, 1742. VII. *Lezioni di lingua Toscana*, Venise, 1758, 2 volumes in-8°. VIII. *Trattato istorico degli occhiali da naso inventati da Salvino Armati*, Florence, 1738. IX. *Ragionamenti di Domenico Maria Manni sulla vita di S. Filippo Neri, Fiorentino*, Florence, 1785. X. *Vita del letteratissimo monsignor Niccolò Stenone di Danimarca*, etc., Florence, 1755. XI. *Serie de' senatori Fiorentini*, Florence, 1722. XII. *De Florentinis inventis commentarium*, Ferrare, 1731. XIII. *Istorica notizia dell' origine e significato delle Befane, ed un Idillio inedito di Benedetto Buommattei*, Lucques, 1766.

MANNINGHAM (Richard), docteur en médecine, de la société royale et du collége des médecins de Londres, se fit une grande réputation dans cette ville par les Traités qu'il y publia vers

le milieu du 18e siècle : I. *Compendium artis obstetricandi* ; Londini, 1739, in-4°; Halæ-Saxonum, 1746, in-4°, par les soins de Philippe Boehmer, qui l'a enrichi d'une *Préface* et d'une *Dissertation* sur le forceps de Chamberlayne, perfectionné par Chapman et Giffard, Londini, 1754, in-4°; Lovanii, 1755, in-4°; en anglais, Londres, 1774, in-4°, sous le titre d'*Abstract of Midwifery*. Tout concis que soit cet ouvrage, il donne des préceptes très-utiles, en forme d'aphorismes, sur l'acconchement naturel et non naturel ; sur les mauvaises positions de l'enfant dans la matrice, et les manœuvres propres à le ramener à une meilleure, etc. II. *The symptoms, nature, causes and cure of the febricula commonly called the nervous and hysterical fever*, Londres, 1746, 1748. Il prétend que la viscosité du sang et le décroissement d'activité dans les esprits animaux, sont les causes de la maladie hystérique, et c'est sur cette théorie qu'il fonde ses indications curatives.

† MANNORY (Louis), ancien avocat au parlement de Paris, sa patrie, né en 1696, et mort en 1778, a donné 18 volumes in-12 de *Plaidoyers* et *Mémoires*. Ce recueil offre un grand nombre de causes singulières, et le talent de l'auteur étoit de les rendre encore plus piquantes par la manière agréable dont il les presentoit. Il fut l'avocat de Travenol dans son procès contre Voltaire, et quoique ce poëte l'eût secouru dans le besoin, il ne lui épargna pas les traits de satire. Voltaire s'en vengea, en le peignant comme un bavard mercenaire, qui vendoit sa plume et ses injures au plus offrant. Mannory auroit été plus estimé comme avocat et comme écrivain, si son style eût été moins prolixe et plus soigné, s'il avoit plus approfondi les matières et plus ménagé la plaisanterie dans des causes qui ne demandoient que du savoir et de la logique. On a encore de lui, une *Traduction* en français de l'Oraison funèbre de Louis XIV, par le P. Porée ; et des *Observations* judicieuses sur la Sémiramis de Voltaire, Alethopolis (Paris), 1749, in-8°.

† MANNOZI (Jean), peintre célèbre, dit JEAN *de Saint-Jean*, du nom du lieu de sa naissance, village près de Florence. Cet artiste, mort en 1636, âgé de 46 ans, illustra l'école de Florence par la supériorité de son génie. Mannozi entendoit parfaitement la poétique de son art : rien n'est plus ingénieux, et en même temps mieux exécuté, que ce qu'il *peignit* dans les salles du palais du grand-duc, pour honorer, non les vertus politiques de Laurent de Médicis, mais son caractère bienfaisant et son goût pour les beaux-arts. Mannozi réussissoit particulièrement dans la *peinture à fresque*. Le temps n'a point de prise sur les ouvrages qu'il a faits en ce genre : ses couleurs sont, après plus d'un siècle, aussi fraîches que si elles venoient d'être employées. Ce maître, savant dans la perspective et dans l'optique, a si bien imité des bas-reliefs de stuc, qu'il faut y porter la main pour s'assurer qu'ils ne sont point de sculpture. Mannozi, misantrope farouche, envieux de tout mérite, et porté à décrier toutes sortes de talens, eut, même après sa mort, des rivaux qui voulurent insinuer au grand-duc de détruire ses ou-

vrages : mais ce prince n'en fut que plus ardent à les conserver.

* I. MANOUCHÉ, savant Sarrasin, florissoit vers le milieu du 11e siècle. Instruit dans les langues arabe, persane, grecque, arménienne et syriaque, il possédoit à fond la littérature de tous ces peuples d'Orient, et il étoit un zélé défenseur de l'Alcoran de Mahomet. Manouché avoit reçu des marques d'honneur de la part des califes d'Egypte et de Bagdad, et de l'empereur de Constantinople. En 1044 cet illustre personnage, se trouvant dans cette capitale, eut des disputes littéraires et religieuses avec le prince Grégoire Makisdros (*voyez* cet article), et les termina en embrassant de plein gré la religion de l'Evangile.

* II. MANOUCHÉ, petit-fils de Fadloun, nommé émir de la ville d'Any dans un âge fort jeune, vers l'an 1071 de J. C., étoit un homme doux, pacifique, vaillant dans les guerres, ami du bon ordre et de la prospérité publique. La plupart des édifices de cette ville étoient ruinés par les guerres précédentes; Manouché, qui possédoit des trésors, employa tout pour faire oublier les souvenirs des malheurs, et accorda des priviléges à ceux qui venoient habiter dans Any. Melik-Chah, l'homme le plus vertueux qui ait paru sur le sol de la Perse, lors de son expédition en Arménie et dans la Natolie, étant informé des hautes qualités de Manouché, le combla d'honneurs, et lui assura la possession de son gouvernement. En 1094, Manouché se battit valeureusement contre El-Khazy, général scythe, et remporta sur lui une victoire décisive. Ce chef mahométan, par son affabilité et par sa tolérance religieuse, avoit gagné l'affection du grand patriarche et du peuple d'Arménie.

* MANOUG, savant diacre arménien, natif d'Edesse, florissoit vers la fin du 15e siècle. Il laissa manuscrits, après sa mort, les ouvrages suivans, I. *Histoire chronologique des empereurs de Byzance, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople.* II. *Vie de saint Alonias*, écrite en vers arméniens. III. *Histoire de l'invention de la sainte croix.* IV. Un livre intitulé *Les Martyrs.*

MANRIQUEZ (Ange), de Burgos, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajoz l'an 1644, mort l'an 1649, a donné les *Annales* de son ordre : on y chercheroit en vain de l'exactitude et de la critique.

† I. MANSARD *ou* MANSART (François), fameux architecte français, né à Paris en 1598, mort en septembre 1666. Quoique né avec les talens de son art, et quoique applaudi souvent du public, Mansard avoit beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. Colbert lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changeroit rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, voulant toujours, répondit-il, « se réserver le droit de mieux faire. » Les magnifiques édifices élevés sur les plans de Mansard sont autant de monumens qui font honneur à son génie et à ses talens pour l'architecture. Il avoit des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût délicat et exquis pour tous les

ornemens d'architecture qu'il y employoit. Ses ouvrages ont embelli Paris et ses environs, et même plusieurs provinces. Les principaux sont, le *Portail de l'église des Feuillans*, rue Saint-Honoré; l'*Eglise des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine ; *le Portail des Minimes* de la place Royale ; une partie de l'*Hôtel de Conti*, *l'Hôtel de Bouillon*, *celui de Toulouse*, *et l'Hôtel de Jars*. *L'Eglise du Val-de-Grace* a été bâtie sur son dessin, et conduite par lui jusqu'au dessus de la grande corniche du dedans; mais des envieux lui firent interrompre ce magnifique bâtiment, dont on donna la conduite à d'autres architectes. Mansard a aussi fait les dessins du *Château de Maisons*, dont il a dirigé tous les bâtimens et les jardins. Il le bâtit pour le président de Longneil, surintendant des finances, et qui fut assez son ami pour le laisser le maître absolu de la disposition générale, de la décoration, et, ce qui sur-tout est plus rare, de la dépense; aussi dit-on que Mansard en usa largement, et ne balança point à faire abattre une partie de ce qu'il venoit d'édifier, sans consulter même le président, assez riche sans doute pour laisser une telle latitude à son architecte et qui obtint en échange la satisfaction d'habiter l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture française. Peut-être cette singularité ajouta-t-elle encore à la réputation de l'ouvrage et de l'artiste; elle prouve au moins l'importance que Mansard mettoit à son art, et la considération que l'on avoit alors pour son talent et sa probité. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux ; ceux de *Balleroy* en Normandie, de *Berni* près Paris, de *Blérancourt*, de *Choisy-sur-Seine*, de *Gèvre* en Brie ; une partie de celui de *Fresne*, où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture que l'on nomme *mansarde*.

† II. **MANSARD** *ou* MANSART (Jules-Hardouin), neveu du précédent, mort en 1708, à 69 ans. Chargé de la conduite de presque tous les bâtimens de Louis XIV, il devint non seulement premier architecte du roi, comme son oncle, mais encore chevalier de Saint-Michel, surintendant et ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures du roi. C'est sur les *dessins* de ce fameux architecte qu'on a construit la galerie du Palais-Royal, la place de Louis-le-Grand, celle des Victoires. Il a fait le *Dôme des Invalides*, et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut Libéral Bruant. C'est de tous les ouvrages de Mansard le plus marquant et celui qui contribue le plus à sa gloire, en ce qu'il peut, à certains égards, se comparer avec Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres. La disposition générale est heureuse, la masse élégante, l'exécution assez soignée; les détails seuls manquent de pureté et de ce grand caractère, de cette noble simplicité des monumens de la Grèce et de Rome, inconnus ou dédaignés par les architectes du 17e siècle. Mansard a encore donné le *plan* de la Maison de Saint-Cyr, de la Cascade de Saint-Cloud, de la Ménagerie, et de l'Orangerie, des Ecuries, du Château de Versailles, et de la Chapelle, son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort. Voltaire l'a appelée un *colifichet brillant* ; mais il fut gêné par le terrain ; il est proba-

Digitized by Google

ble que, s'il avoit eu de l'espace, cette chapelle auroit égalé en noblesse ses autres édifices. Mansard et Le Nôtre furent les premiers artistes honorés du cordon de Saint-Michel. Mansard employoit pour plaire à Louis XIV tous les détours d'un courtisan. Il lui présentoit quelquefois des plans où il laissoit des choses si absurdes, que le roi les voyoit du premier coup-d'œil. Aussitôt Mansard feignoit de tomber en admiration, et s'écrioit : « Votre Majesté n'ignore rien, elle en sait plus en architecture que les maîtres mêmes. (*Voyez* Le Nostre.) Le portrait de Mansard, par Rigaud, se voit maintenant dans le Muséum de Versailles, sous le n° 219.

* MANSÇOUR (Mahammed al), roi de Hamah en Syrie, un des prédécesseurs du célèbre Aboul Féda et de la même famille des Ayoubites, est, comme lui, plus connu par son mérite littéraire que comme roitelet d'une ville médiocre et de son territoire; mais il s'en faut bien néanmoins que la réputation du premier approche de celle de son descendant. Il termina ses jours, dans un âge avancé, l'an de l'hégire 6151, 218 de l'ère vulgaire. Le seul ouvrage que l'on connoisse d'Al-Mansçour est une *Histoire* assez complète, écrite en arabe, des poëtes arabes jusqu'à son temps, en 10 volumes.

I. MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages recommandables, fait prisonnier en 1552 dans Ivoy, où il commandoit, servit depuis les catholiques à la bataille de Montcontour. Ses talens le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur du Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas étoit en proie aux malheurs de la guerre civile. Les états lui témoignèrent leur gratitude en plaçant sur la porte de l'hôtel de ville l'inscription suivante : *In Belgio omnia dùm vastat civile bellum, Mansfeldus, bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet servatque illæsam, cum summo populi consensu et hilari jucunditate.* Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas, et mourut à Luxembourg le 21 mars 1604, à 87 ans, avec le titre de prince du Saint-Empire. Son mausolée en bronze, qu'on voyoit dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des récollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable. Louis XIV, ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses, d'un grand fini, qui décoroient ce monument. Mansfeld réunissoit le goût des sciences et celui de la guerre, aimoit et encourageoit les arts, avoit l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Mais il fut quelquefois avide d'argent et prodigue de sang. L'abbé Schannat a donné l'Histoire du comte de Mansfeld en latin, Luxembourg, 1707. — Charles, comte de Mansfeld, son fils légitime, se signala dans les guerres de Flandre et de Hongrie, et mourut sans postérité en 1595, après avoir battu les Turcs qui vouloient secourir la ville de Gran (Strigonie) qu'il assiégeoit. *V.* l'article Lignerolles.

† II. MANSFELD (Ernest de), fils naturel de Pierre-Ernest et d'une dame de Malines, servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère Charles, comte de Mansfeld. Sa bravoure le fit légitimer par l'empereur

Rodolphe II. Mais les charges de son père, et les biens qu'il possédoit dans les Pays-Bas espagnols, lui ayant été refusés contre les promesses données, il se jeta, en 1610, dans le parti des princes protestans, quoiqu'il fût catholique. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appeloit l'*Attila de la chrétienté*, il se mit, en 1618, à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen en 1619. La défaite de ses troupes en différens combats ne l'empêcha pas de pénétrer dans le Palatinat. Il y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Hagueneau, et défit les Bavarois. Enfin il fut entièrement défait lui-même par Walstein, à la bataille de Dassou, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc de Weimar le peu de troupes qui lui restoient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village, entre Zara et Spalatro, et y rendit les derniers soupirs le 20 novembre 1626, à 46 ans. Le procurateur Nani le peint ainsi : « Hardi, intrépide dans le péril, supérieur aux premiers génies de son temps pour une négociation, s'insinuant dans l'esprit de ceux qu'il vouloit gagner avec une éloquence naturelle; avide du bien d'autrui et prodigue du sien; toujours plein de vastes projets et de grandes espérances, il mourut sans terres et sans argent. » Il ne voulut point mourir dans son lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira debout, appuyé sur deux domestiques. On raconte de lui ce trait fort singulier. Instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazel, celui de ses officiers auquel il se fioit le plus, communiquoit le plan de ses projets au chef des Autrichiens, il n'en montra ni humeur ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte de Buquoi, conçue en ces termes : « Cazel étant votre affectionné serviteur et non le mien, je vous l'envoie afin que vous profitiez de ses services. » Cette action partagea les esprits, et trouva autant de censeurs que de partisans. Quoi qu'il en soit, Ernest passe avec raison pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettoit des armées sur pied, et ravageoit les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable. Les Hollandais disoient de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio;* c'est-à-dire qu'il rendoit de grands services à ceux qui l'employoient, mais qu'il les faisoit payer bien cher.

III. MANSFELD (Henri-François, comte de), de la même maison que les précédens, se signala dans les guerres pour la succession d'Espagne. Il mourut à Vienne le 8 juin 1715, à 74 ans, après avoir été prince du Saint-Empire et de Fondi, grand d'Espagne, maréchal de camp, général des armées de l'empereur, général de l'artillerie, ambassadeur en France et en Espagne, président du conseil aulique de guerre, et grand-chambellan de l'empereur.

* MANSFIELD (lord), membre du parti ministériel dans la chambre des pairs du parlement d'Angleterre, avoit été ambassadeur d'Angleterre en France, sous le ministère du lord *Stormond*. Pendant la guerre de la révolution française il combattit constamment le parti

de l'opposition ; et on le vit, notamment le 31 janvier 1794, réfuter le lord Stanhope, qui attaquoit la validité d'un jugement rendu contre Thomas Muir. Dans le courant de mars, il proposa au parlement d'autoriser le roi d'Angleterre à exciter la rébellion en France par tous les moyens possibles ; défendit, le 30 avril, un traité conclu avec la Prusse ; soutint le 15 mai la proposition faite de lever des corps d'émigrés français, et profita de cette occasion pour jeter une fleur sur la tombe de Malesherbes, « dont le souffle de la calomnie n'a jamais osé, dit-il, ternir le caractère. » En juillet il fut nommé membre du conseil d'état, sans département fixe. En novembre 1795 il défendit le bill proposé contre les écrits séditieux, et essaya de prouver la nécessité de cette mesure en citant l'exemple de la France. « J'étois encore fort jeune, dit-il, lorsque j'allai pour la première fois en France ; j'y retournai vingt ans après, l'esprit public n'étoit plus reconnoissable. A la première époque il y avoit très-peu de gens à principes licencieux, on auroit pu les compter ; mais à la seconde, je vis les principes démocratiques faire le sujet des conversations, et je reconnus que ce pays étoit travaillé de symptômes de révolution. La cause de ce changement étoit dans la fatale négligence qui laissoit circuler librement des livres infectés du poison de la sédition. » Mansfield, mort à Londres en 1796, jouissoit alors, tant en places qu'en pensions, de dix-neuf mille livres sterling de rente.

* MANSI (Jean-Dominique), d'abord clerc régulier de la congrégation de la Mère de Dieu, ensuite archevêque de Lucques, naquit dans cette ville, d'une famille illustre, le 16 février 1692. Doué des plus heureuses dispositions et d'une extrême avidité d'apprendre, ses études furent rapides et brillantes. Il professa pendant long-temps la théologie morale à Naples. Des voyages fréquens dans les principales villes d'Italie et au-delà des monts, pour y visiter les bibliothèques et y puiser de nouvelles lumières, joints à une étude opiniâtre et réfléchie des anciens manuscrits, lui donnèrent le plus haut degré de savoir et de profondes connoissances dans l'histoire sacrée et profane. Nommé en 1765, à l'âge de 72 ans, à l'archevêché de Lucques par Clément XIII, ce pontife crut devoir lui donner une preuve de son estime en le dispensant de l'examen d'usage. Cet illustre et savant prélat mourut le 27 septembre 1769. Ses principaux ouvrages sont, I. *Dictionarium historicum, criticum, chronologicum, geographicum, et litterale sacræ Scripturæ*, Lucæ, 1721. C'est la traduction latine de D. Calmet, avec des *notes* et des *augmentations* par Mansi, publiée de nouveau par le même, avec un supplément, Lucques, 1731. II. *Prolegomena et dissertationes in omnes et singulos sacræ Scripturæ libros*, etc., Lucæ, 1729. III. *Commentariorum litteralium in omnes libros veteris et novi Testamenti, auctore Augustino Calmet, interpretatio latina, accuratâ textuum collatione præstans*, Lucæ, 1731. IV. *De veteri et novâ Ecclesiæ disciplinâ. Opus Ludovici Thomasini opportunis animadversionibus illustratum cum elogio historico P. Ludovici Thomasini*, Lucæ, 1728. V. *Annales ecclesiastici Cæsaris Baronii cardinalis, cum notis Stephani Baluzii, critica hist.*

chronologica Antonii Pagii, *continuatione Oderici Raynaldi*, *notisque Dominici Georgii*, et *Jo. Dominici Mansi*, *unà cum apparatu*, *et indice generali*, Lucæ, 1740, 38 tomes in-folio. VI. *De epochis conciliorum Sardicensium et Sirmiensium*, etc., Lucæ, 1746. Cet ouvrage fut critiqué d'une manière indécente par le dominicain Mamachi, auquel Mansi répondit par une *Dissertation* publiée à Lucques en 1749. VII. *Sanctorum conciliorum et decretorum collectio nova*, *seu Collectionis conciliorum à P. Philippo Labbeo*, *et Gabriele Cossartio soc. Jesu presbyteris primum vulgatæ*, *dein emendatioris et amplioris operâ Nicolai Coleti Venetiis recusæ supplementum*, etc., Lucæ, 6 vol. in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé sous un nouveau titre, à Venise, avec des augmentations considérables, des supplémens, des notes, des dissertations, etc., par Mansi, aidé des PP. Zaccaria, Puel, Forbenio, Forster, et autres, 30 vol. Le trentième parut en 1792. VIII. *Nova editio Historiæ ecclesiasticæ P. Natalis Alexandri*, etc., Lucæ, 1749; Venetiis, 1759. IX. *R. P. F. Anacleti Reinfestuel ord. min. S. Francisci Theologia moralis*, etc., *accedunt supplementa nunc primùm edita*, etc. Mutinæ, 1758. X. *Joannis Alberti Fabricii bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*, *etc.*, *editio prima italica e MSS. editisque codicibus correcta*, *illustrata*, *et aucta*, etc., Patavii, 1754. XI. *Theologia moralis in quinque libros distributa*, etc. *Auctore Paulo Layman*, *soc. Jesu*, *in epitomen redacta*, *et nunc primùm pluribus in locis exposita*, *castigata*, *aucta*, etc., Patavii, 1760. XII. *Stephani Baluzii miscellanea novo ordine digesta*, *et non paucis ineditis monumentis et notis aucta*, etc., Lucæ, 1761, 4 vol. in-fol. XIII. *Historia ecclesiastica variis colloquiis digesta*, etc. *Auctore Fr. Ignatio-Hyacinto Amat de Graveson*, etc. *Editio novissima luculentissimis additionibus*, *perpetuisque adnotationibus illustrata*, *et continuatione usque ad annum* 1760 *locupletata*, Venetiis, 1762. XV. *Epitome doctrinæ moralis ex operibus Benedicti XIV deprompta. Accedunt monita S. Caroli Borromæi ad confessarios*, *bullæ*, *decreta* etc., Venetiis, 1770.

MANSION (Colard), imprimeur et auteur du 15ᵉ siècle, étoit, selon l'opinion la plus commune, natif de Bruges, où il a passé presque toute sa vie. On a de lui, I. Les *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, *traduites en français par Mansion*, *du latin de Thomas Waleys*, *jacobin*, *et par lui imprimées en* 1484, in-fol. II. *La Pénitence d'Adam*, traduite du latin, manuscrit à la bibliothèque impériale, nº 7864. III. On lui attribue encore la *Traduction* de la Consolation de Boëce, qu'il imprima en 1477; et du Dialogue des créatures, Lyon, 1485. Mansion fut le premier imprimeur de Bruges; et le *premier ouvrage* sorti de ses presses fut le Jardin de dévotion, que l'on croit imprimé en 1473. Il *publia* ensuite, avec la date certaine de 1476, la Ruine des nobles, hommes et femmes, de Jean Boccace. On croit que Mansion avoit appris son art en France, du moins à en juger par la forme de ses caractères. Il mourut en 1484. M. Van-Praet, conservateur de la bibliothèque nationale, a publié des Recherches sur la vie, les écrits et les éditions de cet

imprimeur, qui se trouvent dans l'ouvrage du P. Lambinet sur l'origine de l'imprimerie, Bruxelles an 7 (1798), et Paris, 1810.

MANSTEIN (Christophe-Hermann de), né à Pétersbourg le premier septembre 1711, servit long-temps et avec distinction dans les armées de la Russie, en qualité de colonel. Il passa en 1745 au service du roi de Prusse, fut nommé général-major d'infanterie en 1754, et se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. En 1757 il fut blessé à la bataille de Kolin, et peu de temps après tué près de Leutmeritz, universellement regretté par tous ceux qui l'avoient connu, les ennemis mêmes lui donnèrent des larmes. Manstein, dans les momens de loisir que lui laissoit le métier de la guerre, se livroit à l'étude. Il savoit la plupart des langues de l'Europe. On a de lui des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie*, Lyon, 1772, 2 vol. in-8°, avec des plans et des cartes. Ces Mémoires commencent à la mort de Catherine Ire en 1727, ils finissent en 1744, et contiennent les événemens dont il a été le témoin oculaire, ou dont il a eu une connoissance particulière. Il y a ajouté un *Supplément*, où il remonte au temps des anciens czars, et s'étend particulièrement sur Pierre Ier. Il donne à la fin de l'ouvrage une idée du militaire, de la marine, du commerce, etc. de ce vaste empire. C'est un morceau d'histoire aussi précieux par la candeur de l'historien, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. Hume, ayant reçu l'original français de ces Mémoires, les fit traduire en anglais, et les publia à Londres. Il en parut peu après une traduction allemande à Hambourg. M. Huber en a publié une édition française à Leipsick en 1771. Il en a paru une nouvelle édition augmentée en 1781.

* MANSVELD (Régnier), né à Utrecht en 1639, d'une famille distinguée, se consacra d'abord au ministère évangélique. En 1660 il obtint une chaire de philosophie à l'académie d'Utrecht. Partisan de la nouvelle doctrine de Descartes, il la défendit contre Samuel Desmarets, par un ouvrage intitulé *Specimen confutationis dissertationis de abusu philosophiæ Carthesianæ*; et Desmarets y ayant répondu, il publia encore *Animadversiones in vindicias Maresii*; et *Specimen bombomachiæ*. Ces écrits parurent sous le nom supposé de *Petrus ab Andlo*, mais tout porte à croire qu'il sont véritablement de lui. Plusieurs *Dissertations académiques*, spécialement *De ratiocinatione legitimâ*, réimprimées à Leipsick en 1699, et à Horborn en 1711, in-8°. Une *réfutation* posthume du *Discursus theologico-politicus* de Spinosa, sous le titre de *Lucubrationes in*; etc., Amsterdam, 1674, in-4°. Sa mort prématurée, en 1671, l'empêcha de mettre au jour ses *Commentaires* sur l'Enchiridion d'Epictète.

* I. MANTAGOUNY (Ardavazt), célèbre général sous les ordres de Khosrou Ier, roi arsacide en Arménie, se battit contre Ardachiz Ier, et remporta des victoires signalées. Lorsque ce prince fit assassiner Khosrou, et voulut faire massacrer toute la famille royale des arsacides, Mantagouny sauva à Rome un des enfans, nommé Tiridate, et lui

donna l'éducation convenable à son rang. En l'an 286 de J. C. ce jeune prince entra en possession de son royaume par la protection de l'empereur Dioclétien, et Mantagouny fut investi du pouvoir de généralissime de toutes les troupes d'Arménie. Chapouh Ier, fils d'Achir, déclara de suite la guerre à Tiridate. Mantagouny battit les troupes persanes dans tous les combats, obligea le souverain de ce pays de céder la Médie au roi arménien, et de se retirer dans l'intérieur de la Perse. Apres avoir réparé des pertes considérables, Chapouh II voulut faire la guerre à l'Arménie, et suscita les peuples du Chirvan et du Mont Caucase de se révolter contre Tiridate. Mantagouny, déjà dans un âge fort avancé, se signala de nouveau dans les combats, et mourut sur le champ de bataille vers l'an 320 de Jésus-Christ.

* II. MANTAGOUNY (Jean), élu en 480 * grand-patriarche d'Arménie, à l'âge de soixante-quinze ans, se mit à la tête des armées de ce pays contre la Perse, qui vouloit s'emparer de ce royaume, et y établir définitivement la religion des mages. Malgré la supériorité des forces de l'ennemi, Mantagouny donna des preuves d'un courage héroïque, excita le peuple à former de nouveaux bataillons pour défendre la patrie et la religion de leurs pères. En 485, dans un des combats qui fut un des plus terribles, Mantagouny, après avoir reçu une blessure grave, tombé de son cheval, et resté confondu quelque temps parmi les cadavres, rassembla ses forces, et gagna bientôt le camp des Arméniens. Cette guerre désastreuse, qui duroit depuis plusieurs années, persnada Valarn, fils de Berose, roi de la Perse, qu'il étoit impossible de vaincre ce peuple par la force des armes; il envoya un de ses commandans, nommé Nikhor-Vechnasb-Tad, chargé de pleins pouvoirs pour traiter une paix aux conditions que demandoient les Arméniens. Après la paix signée des deux côtés le patriarche Mantagonny rassembla le peuple et les principaux personnages d'Arménie dans l'église patriarcale de Thovïn; il prononça un *Discours* très-éloquent analogue à la circonstance, et mourut peu de temps après, vers l'an 487. Ce patriarche est l'auteur de la plupart *des Prières*, *des Chants* et *des Hymnes* de l'Église d'Arménie. On a aussi de lui plusieurs *Homélies*, dont une se trouve dans la bibliothèque impériale, nº 47 des manuscrits arméniens.

† MANTEGNA (André), né dans un village près de Padoue en 1431, fut d'abord occupé à garder des moutons. On s'aperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau il s'amusoit à dessiner: on le plaça chez un peintre, qui, charmé de ses dispositions pour la peinture et de la douceur de son caractère, l'adopta pour son fils, et l'institua son héritier. Mantegua, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le *Tableau* de l'autel de Sainte-Sophie de Padoue, et les quatre *Évangélistes*. Jacques Bellini, admirateur de ses talens, lui donna sa fille en mariage. Mantegua fit pour le duc de Mantoue le *Triomphe de César*, qui a été gravé en clair-obscur, en neuf feuilles: c'est le chef-d'œuvre de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son ordre. On attribue communément à Mantegna l'*invention* de la gravure

au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue en 1517.

* MANTELIUS (Jean), né à Hasselt, ville du comté de Looz, dans la principauté de Liège, le 23 septembre 1599, se fit augustin, enseigna les belles-lettres et sur-tout la rhétorique, fut successivement prieur à Anvers, Bruxelles, Ypres, Hasselt, Cologne, visiteur de sa province, et mourut le 23 février 1676. On a de lui, I. *Hasseletum*, Louvain, 1663, in-4°. C'est une description de la ville de Hasselt et des environs. II. *Historiæ Lossensis libri decem*, Liège, 1717, in 4°. Cette histoire, bien écrite, est utile pour l'histoire générale des Bays-Bas. On voit à la fin *Stemma comitum Lossensium* par le même auteur, puis une collection de diplômes et une petite description historique des villes du comté de Looz, par Laurent Robyns, avocat de Liège. III. *Carte de la principauté de Liège et du comté de Looz*, Amsterdam, 1639. Celle du P. Leclere, jésuite, est beaucoup plus exacte et mieux exécutée. Mantelius a encore fait un grand nombre d'*ouvrages ascétiques* écrits en latin, et quelques *Pièces* de vers.

* MANTHONE (G.), officier d'artillerie napolitaine. Doué d'une audace peu commune et d'un courage à toute épreuve, il se réunit à quelques conjurés, et contribua, avec le prince Moliterno et quelques autres, à l'entrée de Championnet dans la ville de Naples. Lorsque l'insurrection des Calabrais eut forcé les Français à quitter Naples, ses habitans nommèrent Manthone au ministère de la guerre. Celui-ci s'occupa de la levée et de l'organisation des troupes nationales, et vint à bout de créer de petits corps d'armée pour combattre les insurgés. Les succès de ces derniers étant devenus plus grands qu'on ne devoit s'y attendre, Manthone se mit à la tête des troupes et marcha contre eux; mais inférieur en nombre, il fut battu par le cardinal Ruffo, et revint à Naples, où les troupes royales ne tardèrent pas d'entrer. Il y eut dans ses murs ou au dehors plusieurs combats où les habitans s'entr'égorgeoient au nom de la liberté et du roi. Manthone fit des prodiges de valeur; il fut ensuite pris, traîné en prison, et de là conduit à l'échafaud.

MANTICA (François), né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut ensuite attiré à Rome par le pape Sixte V, qui lui donna une charge d'auditeur de rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Mantica mourut à Rome le 28 janvier 1614. On a de lui, I. *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XII*, Genève, 1734, in-folio. II. Un *Traité* intitulé *Lucubrationes vaticanæ*, seu *De tacitis et ambiguis conventionibus*, deux vol. in-folio. III. *Decisiones rotæ Romanæ*, in-4°.

MANTINUS (Jacques), médecin, très-versé dans les langues savantes, né en Espagne, s'acquit par son art une grande réputation à Venise, au commencement du 16e siècle. On a de lui plusieurs *traductions* en latin de quelques ouvrages d'Avicenne et d'Averroës. I. *Paraphrasis Averroïs de partibus et generatione animalium*, Rome, 1521, in-folio. Il a suivi une version hébraïque, qui avoit été faite d'après l'arabe. II. *Paraphrasis Averroïs super libros Platonis de Republica*, Rome, 1539. III. *Avicennæ Fen IV primi*, *de univer-*

Digitized by Google

sali ratione medendi, *versio latina*, Venise, 1530, etc. IV. *Avicennæ caput XXIX tertii canonis Fen I, tractatus I, de canonibus universalibus curationis doloris capitis*, Venise, 1530, avec la méthode de Corneille Baersdorp. V. *Interpretationes in organum Averroïs*, Venise. Les erreurs d'Averroès et d'Avicenne, qu'on suivoit alors dans les écoles, sont oubliées, ainsi que celles de Mantinus.

MANTO, fille de Tirésias, et fameuse devineresse, ayant été trouvée parmi les prisonniers que ceux d'Argos firent à Thèbes, fut envoyée à Delphes et vouée à Apollon. Alcméon, général de l'armée des Argiens, en devint éperdument amoureux; il en eut un fils nommé Amphiloque, et une fille appelée Tisiphone, renommée pour sa beauté. Pausanias dit que de son temps on voyoit à la porte d'un temple une pierre appelée le *Siége de Manto*, sur laquelle elle avoit rendu des oracles. Virgile, d'après une tradition populaire, fait arriver Manto en Italie, et lui fait épouser Tuscus, dont elle eut un fils nommé Acnus, qui fut fondateur de la ville de Mantoue, à laquelle il donna le nom de sa mère pour honorer sa mémoire.

* MANTON (Thomas), théologien anglais non-conformiste, né en 1620, à Laurent-Lydiard, au comté de Sommerset, mort en 1677, élève du collége de Vadham à Oxford, prit les ordres et fut ministre de Colyton au comté de Dévon. Il s'établit ensuite à Stoke-Newington, prêcha plusieurs fois devant le parlement, et fut nommé chapelain à la restauration de Charles II; mais il perdit cette place en 1662, pour non-conformité. En 1671 il fut emprisonné pour avoir prêché dans un conciliabule, mais mis en liberté peu après. Ses *ouvrages*, qui sont des sermons dans l'esprit du calvinisme, ont été recueillis en 5 vol. in-fol. Ce docteur a été enterré dans l'église de Stoke-Newington.

MANTUA (Marc). *Voyez* BENAVIDIO.

I. MANTUAN. *Voyez* SPAGNOLI.

† II. MANTUAN *ou* MANTOVANI (Jean-Baptiste), célèbre peintre et sculpteur, né à Mantoue en 1426, disciple de Jules Romain, grava au burin un *combat naval* de sa composition; *David coupant la tête de Goliath*, d'après Jules Romain, et plusieurs autres *pièces*. Mantuan fut père de MANTUANA (*voy.* DIANE, n° II), qui s'est également *distinguée* dans cet art. La fille a aussi laissé plusieurs *morceaux* au burin.

* MANUCCI (N. A.), médecin vénitien, employa un séjour de quarante ans aux Indes pour composer une *Histoire considérable*, que le P. Catrou a traduite et abrégée dans son Histoire générale de l'empire du Mogol, depuis sa fondation jusqu'à présent.

† I. MANUCE (Alde), *Aldus Pius Manutius*, célèbre imprimeur italien, né en 1447, à Bassano, ville située dans le duché de Sermonetta, près de Velletri et des Marais Pontins, ce qui le fit surnommer *Bassianus*. Manuce est l'un des hommes qui ont le plus contribué à la perfection de l'art typographique. Le premier, il imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Il imprima d'abord, en 1501, une

Grammaire latine, qui a été plusieurs fois réimprimée depuis. Manuce vint à Rome, où il se livra à l'étude des belles-lettres. En 1482, il abandonna Ferrare, serrée de près par l'armée vénitienne, et conçut, avec le fameux Pic de La Mirandole, le projet de l'établissement d'une belle imprimerie à Venise, en 1488, et débuta par le petit *poëme* de Musée, grec et latin, sans date, mais indubitablement de 1494. Le *recueil* des traités de grammaire de Théodorus, Apollonius et Hérodianus fut beaucoup mieux imprimé; et, depuis ce moment, chaque pas que fit Manuce dans la carrière en fut un vers la perfection. De toutes ses entreprises, celle qui lui fait le plus d'honneur, est l'édition des *OEuvres d'Aristote*. Ce beau monument de l'art typographique, commencé en 1495 et terminé en 1498, fit alors regarder Alde Manuce comme le premier imprimeur, et comme un des savans les plus recommandables de son siècle. Jusque-là on n'avoit travaillé que pour les savans de profession : le format in-folio étoit le seul que l'on connût ; format incommode, auquel on en a heureusement substitué de plus commodes. Alde Manuce résolut de les publier in-8°. Il imagina d'abord un caractère dont on assure que l'écriture de Pétrarque lui donna la première idée, et qui fut nommé Aldino. Le pape Jules II accorda à Manuce, le 27 janvier 1513, un privilége pour se servir, privativement à tout autre, des caractères de son invention, qu'il appelle beaux et semblables à l'écriture. Ce caractère, moins beau sans doute que les lettres rondes employées par Vindelin de Spire, Jenson, etc., étoit bien supérieur au lourd gothique. En 1501 parut le *Virgile* imprimé de cette manière. Le prince des poëtes latins fut bientôt suivi de tout ce que la littérature avoit de meilleur. Démosthènes, Lucien, Dante, Horace, Pétrarque, Juvénal, Lucain, Homère, Sophocle, et les Epîtres familières de Cicéron furent successivement publiés dans le même format. Cette grande entreprise fit plus pour la réputation que pour la fortune de son auteur; mais Alde Manuce aimoit la gloire. Les travaux de l'imprimerie ne l'empêchèrent pas de se livrer à ceux de l'érudition. Cependant il ne se montroit point aussi supérieur dans cette dernière partie que dans la première. On accusa ses éditions grecques de manquer de correction. Son goût étoit pur, et son style ne manquoit ni d'élégance, ni de naturel, ni de force. Voyez les *préfaces* et les *notes* qu'il a jointes à ses éditions grecques et latines, et à sa traduction latine de la grammaire grecque de Lascaris, qui parut en 1494. Il préparoit et promettoit un travail sur Oppien et sur Virgile, lorsque la mort le surprit en 1516, à Venise, dans un âge très-avancé. Alde Manuce dut paroître une espèce de prodige dans un siècle où l'on sortoit à peine de la barbarie, et où les connoissances étoient rares, sur-tout dans la belle littérature. Ce savant et laborieux artiste, craignant d'être détourné de son travail par les oisifs dont les villes sont remplies, avoit mis à la porte de son cabinet un avis à ceux qui venoient l'interrompre, de ne l'entretenir que des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les auroit satisfaits. On a de lui, I. Une *Grammaire grecque*, in-4°. II. Des *Notes sur Horace et Homère*. III. Des *Traductions* de quelques traités de saint Gré-

goire de Nazianze et de saint Jean de Damas, et d'autres *ouvrages*. Il a paru à Padoue, en 1790, *Serie dell'edizioni Aldine, per ordine cronologico ed alfabetico*, in-12 de 182 pages. C'est la 2[e] édition de ce catalogue plus complète que la première, et cependant susceptible de nouvelles additions. On l'attribue au dernier archevêque de Sens, Loménie, dont on vendit la riche collection d'éditions du 15[e] siècle l'année suivante 1791. Le catalogue rédigé par François-Xavier Laire parut à Sens sous le titre de *Index librorum ab inventâ typographiâ ad annum* 1500, 2 vol. in-8°. Ce célèbre imprimeur a fait tirer sur vélin un seul exemplaire des principaux ouvrages qu'il a publiés.

† II. MANUCE (Paul), fils du précédent, d'une complexion foible et d'un travail infatigable, né à Venise en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque vaticane par Pie IV, qui le mit à la tête de l'imprimerie apostolique. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il étoit capable de leur donner, il laissoit un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevoit qu'à la fin de l'automne les livres qu'il avoit commencés au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome en 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement, I. Ses *Commentaires* sur Cicéron, sur-tout sur les Epîtres familières et sur celles à Atticus, Venise, 1547, in-8°. II. Des *Epîtres* en latin et en italien, in-12, 1566, qui furent très-recherchées. III. Les traités *de legibus Romanis*, in-8°; *de dierum apud Romanos veteres ratione; de senatu Romano; de comitiis Romanis*. Tous ces écrits, qui sont pleins d'érudition, ont été réimprimés plusieurs fois.

III. MANUCE (Alde) le jeune, né à Venise en 1545. Héritier du savoir et de la vertu de Paul Manuce son père, le jeune Alde professa à Venise, à Bologne, et ensuite à Pise. Clément VIII lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican, place qui ne le tira pas de la misère où il fut plongé toute sa vie. Il répudia sa femme, comptant d'obtenir quelque riche bénéfice; et peu de temps après il fut pourvu de la charge de professeur de belles-lettres. Mais quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employoit ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome en 1597, sans autre récompense que des éloges, et après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul, et composée, dit-on, de 80,000 volumes. Manuce écrivoit en latin avec beaucoup de pureté. On a de lui, I. *Traité de l'orthographe*, qu'il composa à l'âge de 14 ans, Venise, 1566, in-8°, réimprimé en 1591. II. De savans *Commentaires* sur Cicéron, 2 vol. in-fol. III. *Trois livres d'épîtres*, 2 vol. in-8°. IV. Les *Vies de Cosme de Médicis*, 1586, in-fol., et de *Castruccio Castracani*, 1560, in-4°, en italien, etc.

† I. MANUEL-COMNÈNE, 4[e] fils de l'empereur Jean Comnène et d'Irène de Hongrie, né à Constantinople en 1120, fut couronné empereur dans cette

ville en 1143, au préjudice d'Isaac, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avoit privé par son testament de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde croisade, les Grecs, incommodés de ce débordement d'étrangers, leur rendirent tout le mal qu'ils croyoient en avoir reçu. La guerre que Manuel soutint contre Roger, roi de Sicile, qui avoit pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens de ses provinces, et ses succès les forcèrent à lui demander la paix. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie, et il eut partout des avantages. Après avoir humilié les sultans d'Alep et d'Icone, il descendit en Égypte, à la tête d'une flotte et d'une armée. On prétend qu'il auroit conquis ce royaume, sans la trahison d'Amauri, roi de Jérusalem, avec lequel il s'étoit ligué pour cette expédition. Une nouvelle guerre avec le sultan d'Icone vint occuper ses troupes: elle ne fut pas d'abord heureuse; mais la valeur de Manuel finit par triompher. Tandis qu'il combattoit, il s'occupoit de disputes de religion. Il composa des instructions en forme de catéchisme, qu'il prononça-lui même devant le peuple. Ayant la manie de disputer avec les évêques sur les points les plus obscurs des mystères du christianisme, il proposoit chaque jour de nouvelles questions sur les passages les plus difficiles de l'Écriture. Il en fit naître une importante, touchant les qualités de prêtre et de victime en Jésus-Christ; et les évêques qui refusèrent de suivre son sentiment furent déposés. Le célèbre Eustache, archevêque de Thessalonique, dont nous avons un savant commentaire sur Homère, fut de ce nombre. Quelque temps après il entreprit de donner un nouveau sens à ces paroles de Jesus-Christ: « Mon Père est plus grand que moi. » Il assembla dans le palais les plus savans de l'empire, où il soutint contre tous l'opinion qu'il avoit avancée, et leur fit souscrire un décret conçu en ces mots: « J'admets les explications que les Pères ont données de ces mots de Jésus-Christ: Mon Père est plus grand que moi; mais je dis qu'ils doivent s'entendre de son corps qui étoit créé et passible. » Il n'osa cependant mettre dans cette formule son véritable sentiment, que le fils étoit moindre que le père, depuis qu'il s'étoit revêtu de l'humanité; mais il fit une ordonnance, par laquelle il menaçoit d'excommunier et de faire mourir ceux qui la combattroient, et même ceux qui penseroient le contraire; et il fit graver son décret sur un marbre qui fut mis dans l'église principale de Constantinople. Sur la fin de sa vie, il ordonna qu'on effaçât du catéchisme un anathème prononcé contre le dieu de Mahomet, que ce faux prophète avoit dit ne point engendrer, et n'avoir point été engendré. La décision de l'empereur, qui renversoit les idées que les chrétiens ont de la Trinité, souleva tous les esprits; et comme cette nouveauté alloit exciter une guerre civile, les évêques convinrent de dire simplement anathème à Mahomet et à sa doctrine. Manuel mourut quelque temps après, à la fin de septembre 1180, âgé de 60 ans. Comme il avoit scandalisé l'Église grecque, en dogmatisant sur les mystères, en se

livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se revêtit avant sa mort d'un habit de moine. Ce prince étoit d'ailleurs plein de grandes qualités : humain, généreux, patient dans les travaux militaires, brave à la tête des armées, et ne formant que des projets dignes de sa grandeur d'ame. Les Latins le calomnièrent, pour se venger du peu de succès de leur croisade ; et les Grecs, pour se dédommager des impôts exorbitans que les guerres continuelles de son règne occasionnèrent.

II. MANUEL-PALÉOLOGUE, fils de Jean VI Paléologue, et empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et faillirent à se rendre maîtres de Constantinople en 1395. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvoit, il remit le sceptre à Jean VII Paléologue son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il étoit âgé de 77 ans, et en avoit régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. La politique fut la base de son gouvernement; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il est auteur d'un Recueil d'ouvrages imprimés sous son nom ; on y trouve du style et de l'éloquence.

* III. MANUEL (Jean), fils de l'infant don Manuel, et petit-fils du roi Ferdinand-le-Saint, florissoit au commencement du 14ᵉ siècle ; il laissa un nom à sa postérité, qu'il illustra par des actions d'éclat sous les règnes de Ferdinand IV et d'Alfonse XI. Ce qu'il y a de plus rare et de plus admirable dans le siècle où il vivoit, c'est qu'il sut allier la culture des lettres avec le tumulte des armes. Les ouvrages qu'il a laissés sont, I. *La Chronique de l'Espagne*. II. *Le Livre des Savans*. III. *Le Livre du Cavalier*. IV. *Celui de l'Ecuyer*. V. *Celui de l'Infante*. VI. *Le Livre de la Maison*. VII. *Celui des Tromperies*. VIII. *Celui des Cantiques*. IX. *Celui des Exemples*. X. *Celui des Conseils*. XI. *Le Comte Lucanor* est un roman moral, qui renferme d'excellentes maximes pour se conduire dans le monde avec sagesse. De tous ces ouvrages, ce dernier seul vit le jour, d'abord à Séville, en 1575, par les soins du savant argote de Molina, et ensuite à Madrid, en 1642, in-4°.

IV. MANUEL-PHILE. *Voyez* PHILE.

† V. MANUEL (Nicolas), mort à Berne en 1530, avoit fait jouer dans cette ville, en 1522, deux misérables farces ; l'une intitulée *Le Mangeur de Morts ;* et l'autre, *Antithèse entre J. C. et son vicaire*. Quoique Berne fût encore catholique, on ne lui fit point un crime de ces deux comédies. Manuel fut fait conseiller peu de temps après, et employé à plusieurs négociations. Il est le *traducteur* du Recueil de procédures contre des jacobins exécutés à Berne en 1509, pour crime de sorcellerie, auquel Traité sont accouplés des cordeliers d'Orléans, pour pareille

imposture, traduit de l'allemand, Genève, 1556, in-8°.

†VI. MANUEL (Louis-Pierre), né à Montargis, d'un potier de terre, reçut cependant une éducation assez soignée pour entrer d'abord dans la congrégation des doctrinaires, et devenir répétiteur de collége à Paris, puis précepteur du fils d'un banquier. Après avoir obtenu de ce dernier une pension viagère, il se livra à la littérature, et à la culture des lettres; il y joignit le commerce des livres défendus : une brochure, qui se vendoit *sous le manteau*, le conduisit à la bastille, où il resta trois mois. Au 14 juillet 1789 il se réunit aux électeurs, et lors de l'organisation de la municipalité, dont Bailly fut nommé maire, il obtint une place d'administrateur de la police. Ce fut pendant qu'il exerçoit ces fonctions qu'il recueillit toutes les anecdotes scandaleuses qu'il a publiées depuis dans un ouvrage en deux volumes, sous le titre *de la Police dévoilée*. Cette production révolta toutes les ames honnêtes. Au renouvellement de la municipalité, en 1791, Manuel, nommé procureur de la commune, eut une part active à la fameuse journée du 20 juin 1792; ce qui lui fournit l'occasion de jouer un grand rôle, et d'acquérir une grande popularité. Suspendu de ses fonctions par le département, il se fit réintégrer par un décret; il publia une lettre adressée à Louis XVI, commençant par ces mots : *Sire, je n'aime pas le roi*. Il proposa de renfermer au Val-de-Grace, pendant la guerre, la reine, comme suspecte. Manuel, encore procureur de la commune au 10 août, s'attribuoit en partie le succès de cette journée; il fit abattre, dans la cour de l'hôtel de ville, la statue de Louis XIV, ce qu'il appeloit *la déchéance de Louis XIV*, et fut le premier à proposer de renfermer Louis XVI au Temple. Nommé député à la convention, il se chargea d'apprendre à ce prince l'abolition de la royauté, et l'établissement de la république. Dès ce moment le spectacle du malheur ouvrit son cœur à la pitié. Manuel parut touché de la situation de cette famille, et fit des efforts pour l'adoucir; il se détacha du parti de Robespierre, et tâcha d'éloigner le jugement du monarque, en demandant que le peuple français, réuni en assemblées primaires, fût consulté pour savoir s'il consentoit à l'abolition définitive de la royauté. Ce changement d'opinion surprit tous les auditeurs. « Les jacobins, dit un écrivain, soutinrent qu'il avoit été gagné par la reine; d'autres, qui se prétendoient instruits, assurèrent que, dans le temps où l'armée aux ordres du duc de Brunswick pénétroit sans obstacles en Champagne, Manuel, Pétion et Kersaint se rendirent un matin près de Louis XVI, et qu'après lui avoir déclaré l'état des choses, ils lui annoncèrent qu'il y avoit à craindre que le peuple ne le massacrât avec toute sa famille, dès que l'armée allemande approcheroit de la capitale; mais que s'il vouloit engager les alliés à retirer leurs troupes, la commune signeroit, au bas de sa lettre au roi de Prusse, l'engagement de mettre ses jours en sûreté. Louis XVI consentit à écrire sous leur dictée, et ils signèrent tous trois ce qu'ils avoient promis. Cependant, honteux de cette démarche dès que le danger fut passé, ils convinrent de la tenir secrète,

de peur que leurs ennemis n'en profitassent pour les perdre.» Mais lorsque le procès du roi fut résolu, Manuel, qui avoit encore parfois des retours de conscience, se ressouvint de ce serment, et vota pour la détention de ce prince, et son bannissement à la paix; Kersaint refusa de voter. Dans le procès contre la reine, Manuel, loin de l'accuser, loua son courage et plaignit ses malheurs. Il sentit qu'il alloit payer de son sang son refus de la calomnier; mais il n'hésita pas. Ayant, en outre, plaidé la cause de quelques émigrés, et blâmé les tribunes de leurs vociférations féroces, on assura aussitôt en pleine assemblée qu'il étoit devenu fou, et on l'abreuva de tant d'injures, qu'il fut forcé de donner sa démission. Il se retira à Montargis, où on voulut le faire assassiner; mais sa mort n'ayant pas suivi ce complot, on le fit arrêter, traduire à la conciergerie de Paris, d'où le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, le 14 novembre 1793, à l'âge de 42 ans. Il y monta, l'esprit presque aliéné. Manuel avoit de la facilité à parler, et une concision piquante qui n'offroit point de sécheresse. Ses reparties étoient vives et mordantes; on peut en juger par celle-ci: Le député Le Gendre, qui avoit été boucher, piqué de ce que Manuel venoit de combattre avec succès l'une de ses motions, s'écria: « Eh bien! il faudra décréter que Manuel a de l'esprit. » Il vaudroit bien mieux décréter, répondit celui-ci, « que je suis une bête, parce que Le Gendre, exerçant sa profession, auroit le droit de me tuer. » Manuel avoit beaucoup d'orgueil, il se croyoit un grand écrivain du siècle; il en vouloit principalement aux prêtres, sans cesse il les poursuivoit: leurs cérémonies excitoient son indignation. Il publia à cet égard une lettre circulaire à l'occasion de la Fête-Dieu. Ses ouvrages sont loin de justifier cette prétention. On lui doit, I. *Lettre d'un officier des gardes du corps*, 1786, in-8°. II. *Coup-d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, 1786, in-8°. III. *L'Année française*, 4 vol. in-12, 1789. L'auteur place la vie d'un Français illustre à chaque jour de l'année, pour réunir son souvenir à celui du saint qu'on honore. Cet ouvrage est écrit tantôt avec une emphase ridicule, tantôt avec une trivialité dégoûtante. Il marque très-peu de dates de la vie de ses héros, et celles qu'il indique ne sont pas toujours justes. IV. *La Police de Paris dévoilée*, 2 volumes in-8°. V. *Lettres* sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution, 1792, in-8°. VI. Manuel fut l'éditeur des *Lettres* écrites par Mirabeau, du donjon de Vincennes, à *Sophie*, depuis 1777 jusqu'en 1780. Il mit en tête de ce recueil une *préface* remplie d'idées bizarres, et d'extravagances. VII. *Opinion de Manuel, qui n'aime pas les rois*, in-8°. VIII. Des *Lettres* et des *Pamphlets*, etc.

* MANY, premier peintre dont l'Inde ait conservé la mémoire, vint à la cour de Mahraje et s'y mit en grand crédit par son mérite. Il présenta au roi des figures auxquelles il imposa au hasard le nom de ses ancêtres, et fut magnifiquement payé d'un travail qui sembloit tenir du miracle. Mâny, comblé d'honneurs et de richesses, ne fut point encore satisfait; il manquoit à sa vanité d'artiste de perpétuer sa mémoire d'une manière stable, et il ima-

gina, pour y parvenir, d'engager le roi à faire rendre des honneurs à ces images de ses pères. Le roi prêta les mains à ce projet, et il fut ordonné de leur rendre hommage. Au bout de quelque temps on commença à les adorer, et enfin, sous le règne de Sourage, ce culte devint une idolâtrie prescrite sous de grandes peines, et qui s'empara de toute l'Inde. Ainsi les vœux du peintre Mâny furent complètement exaucés, puisqu'on ne pouvoit point adorer les nouveaux dieux, sans rendre hommage à la main qui les avoit faits.

* MANYOKI (Adam de), né à Szokolia, près de Novigrad en Hongrie, en 1673, mort peintre et pensionnaire de la cour à Varsovie, dans un âge avancé, peignit le *portrait* d'une manière si distinguée, qu'on ne fait pas difficulté de le comparer au célèbre Nattier. Manyoki imitoit soigneusement la nature, mais avec choix. Sa touche étoit agréable, moelleuse et transparente, quand il falloit qu'elle le fût, et dans ses carnations on trouvoit ce qu'on appelle la couleur de la pêche.

* MANZINI (Jean-Baptiste), littérateur célèbre, né à Bologne, d'une famille noble, le 22 août 1599, passa une grande partie de sa vie à Rome et dans différentes cours d'Italie, qui le comblèrent d'honneurs et de distinctions. Il mourut dans sa patrie le 30 novembre 1664. On a de lui *Della peripezia di fortuna, ovvero sopra la caduta di Sejano; Dell' offizio della settimana santa; Della vita di S. Eustachio martire; Il Cretideo, romanzo; I tre concorrenti amorosi; I furori della gioventù; La Flerida gelosa*, tragédie, etc.

MANZO (Jean-Baptiste), marquis de Villa, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et du roi d'Espagne, puis se retira à Naples sa patrie, pour y cultiver à loisir les muses et les lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'académie *degli oziosi* de Naples, où il mourut en 1645, à 84 ans. Quoiqu'il eût de grands biens, Manzo vivoit sans faste et sans éclat. Son économie, taxée d'avarice, avoit cependant un but utile. Il fonda à Naples le collége des Nobles, qu'il dota richement à sa mort. Ses biens, au lieu de passer au fisc, passèrent, avec l'agrément du roi d'Espagne, à ce collége, qui fut son héritier. On a de lui, I. *Dell' amore Dialoghi*, à Milan, 1608, in-8°. II. *Rime*, 1635, in-12. III. *Vita del Tasso*, 1634, in-12. Manzo n'étoit pas un poëte du premier rang; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

* MAOUARDY (Abou-Hassân-A'ly) remplit honorablement les fonctions de câdhy, c'est-à-dire de juge dans la ville du Caire, et occupa en même temps une place distinguée dans la république des lettres. Il écrivoit sur la politique et la jurisprudence, et a laissé un grand nombre d'*ouvrages* estimés, dans l'un et l'autre genre. Le plus célèbre porte le titre de *Ce qui embrasse tout*. On s'attend à des prodiges de la part d'un homme qui promet tant de choses; mais lorsqu'on trouve, après ce titre magnifique, un livre de droit, fort bien fait sans doute, mais sec et aride, on reconnoît l'esprit oriental, et l'on est obligé de dire :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

La montagne en travail enfante une souris.

Digitized by Google

Mâdoârdy mourut l'an de l'hégire 450 (1058 de J. C.)

* MAPES (Gauthier), poëte anglais, qui jouit dans son temps de quelque célébrité, et vécut sous Henri II, surnommé *Plantagenet*, dont il devint chapelain. Napès remplit les mêmes fonctions auprès du prince Jean et fut, à cette époque, nommé chanoine de Salisbury, ensuite précenteur de Lincoln, et archidiacre d'Oxford. Il écrivit en latin, et ses *Vers*, dont il reste quelques fragmens, sont d'un style satirique et léger. On vante les agrémens de son esprit et de sa conversation. Un fils naturel de Henri II citoit un jour devant lui la royauté de son père: « Que ne citez-vous aussi, lui dit-il, l'honnêteté de madame votre mère. » On a de lui un *Abrégé de Topographie* et plusieurs autres *Traités* qui se trouvent dans les différentes bibliothèques d'Angleterre. Quelques-uns ont été traduits en français.

I. MAPHÉE. *Voyez* LES MAFFÉE.

† II. MAPHÉE (Raphaël), dit *le Volaterran*, nom qu'il tenoit de la ville de Volterre en Toscane, où il naquit en 1450, se fit connoître et par ses ouvrages, et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentaria urbana*, Lyon 1599, in folio, estimés. Parmi celles du second genre, on cite les *Traductions* latines de l'OEconomique de Xénophon; de l'Histoire de la Guerre de Perse, et de celle des Vandales, par Procope de Césarée; de dix Oraisons de saint Basile, etc. etc. Le Volaterran mourut dans sa ville natale en 1521, âgé de 71 ans. — Antonio MAPHÉE, son frère, fut un des deux prêtres qui, dans la conspiration des Pazzi, s'étoient chargés de l'assassinat de Laurent de Médicis; mais il lui porta un coup mal assuré, qui ne fit que lui effleurer le derrière du cou. Arraché de son asile, il périt quelques jours après par les mains du peuple. Laurent écrivit, dans cette circonstance, une lettre pleine de bonté à Raphaël; cela n'a pas empêché cet historien de calomnier sa mémoire.

* MAPLETOFT (Jean), savant Anglais, d'une bonne famille du comté d'Huntingdon, né à Margaret-Inge en 1631, voyagea en 1660 pour se perfectionner dans la profession de médecin qu'il avoit embrassée, et vécut près d'un an à Rome, auprès d'Algernon Sidney, auquel il avoit été recommandé par son oncle le comte de Northumberland. De retour en Angleterre, il pratiqua la médecine à Londres, où il se lia avec plusieurs savans distingués, tels que Willis, Sydenham, Locke; et, parmi ceux qui s'appliquoient aux sciences ecclésiastiques, avec Wichcote, Tillotson, Patrick, Sherlock, Stillingfleet, etc. Il suivit, en 1670, lord Essex dans son ambassade en Danemarck, et accompagna, en 1672, la douairière lady Northumberland en France. Il fut nommé professeur de médecine dans le collége de Gresham à Londres, et le docteur Sydenham lui dédia ses *Observationes medicæ circa morborum acutorum historiam et curationem*, que Mapletoft avoit *traduites* en latin, à la prière de l'auteur. Peu d'années après, renonçant à la médecine pour em-

brasser l'état ecclésiastique, il reçut les ordres en 1682, et se livra à la prédication jusqu'à l'âge de 80 ans. Au moment de se retirer, il fit imprimer un ouvrage intitulé *Les Principes et les devoirs de la religion chrétienne*, 1710, in-8°, dont il envoya un exemplaire à chacun de ses paroissiens. Il mourut en 1721, âgé de 91 ans. Savant estimable, il écrivoit en latin avec élégance, possédoit parfaitement le grec et plusieurs langues vivantes. Indépendamment des ouvrages dont on a parlé, on a encore de lui quelques autres *Traités de morale et de théologie*.

* MAPPUS (Marc), né à Strasbourg en 1632, y commença son cours de médecine, alla perfectionner ses connoissances à Padoue, et vint prendre le bonnet de docteur dans sa ville natale. Peu après, il y fut nommé professeur de botanique et de pathologie, et soutint avec science et énergie la doctrine d'Hippocrate et de Galien contre les médecins systématiques. Mappus étoit chanoine de Saint-Thomas lorsqu'il mourut en 1701, laissant quelques *ouvrages* sur la botanique, et beaucoup de dissertations sur divers sujets. I. *Thermoposia, seu Dissertationes medicæ tres de potu calido*, Argentorati, 1672, 1674, 1675, in-4°. II. *De fistulâ genæ terminatâ ad dentem cariosum*, ibidem. 1675, in-4°. III. *De oculi humani partibus et usu*, ibid., 1677, in-4°. IV. *De superstitione et remediis superstitiosis*, ibid., 1677, in-4°. V. *Catalogus plantarum horti medici Argentinensis*, ibid., 1691, in-4°, etc. etc.

* MAQRIZY, l'un des plus savans historiens arabes, florissoit dans le 15e siècle. Il s'est principalement occupé de l'*Histoire ancienne et moderne*, ainsi que de la *Géographie* de l'Egypte. Les principaux morceaux de son volumineux ouvrage existent à la bibliothèque nationale, dans l'*Introductio in rem monetariam Muhammedanorum*, par Olaüs-Gérard Tychsen, Rostock, 1761, 1 vol. in-12. On trouve une *Histoire abrégée de l'art monétaire chez les Arabes*, traduite de cet auteur.

MARACCIUS (Louis), membre de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, né à Lucques l'an 1612, mort en 1700, s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres, par un ouvrage estimé et peu commun en France, intitulé *Alcorani textus universus, arabicè et latinè*, Padoue, 1698, in-fol., 2 vol. L'auteur a joint à cette traduction de l'Alcoran des *Notes*, une *Réfutation*, et une *Vie de Mahomet* : il avoit travaillé pendant quatre ans à cet ouvrage. Les savans en langue arabe y ont trouvé plusieurs fautes qui n'ôtent rien au mérite de son travail. Sa réfutation du mahométisme n'est pas toujours assez solide. On y reconnoît qu'il étoit plus versé dans la lecture des auteurs musulmans que dans la philosophie et la théologie. C'est le jugement qu'en porte Richard Simon dans sa Bibliothèque choisie...... Maraccius eut une grande part à l'édition de la *Bible arabe*, Rome, 1671, in-fol., 3 vol. Ce savant professa l'arabe dans le collége de la Sapience avec beaucoup de succès. Innocent XI, qui respectoit autant ses vertus qu'il estimoit son savoir, le choisit pour son confesseur, et l'auroit honoré de la pourpre, si l'humilité de

Maraccius ne s'étoit opposée à cet honneur. On a aussi de lui une *Vie*, en italien, de Léonardi, instituteur de sa congrégation. (*Voyez* les Mémoires du P. Nicéron, tom. 41, qui donne un long catalogue de ses *ouvrages*.)

* MARAFA (Antoine), de l'ordre des prédicateurs, né à Martina dans la Pouille, fut professeur de mathématiques à l'université de Naples dans le 16e siècle, et écrivit un *Commentaire sur la métaphysique*, *sur les propriétés et la nature de l'ame*.

† MARAIS (Marin), célèbre musicien, né à Paris en 1656, fit des progrès si rapides dans l'art de jouer de la viole, que Sainte-Colombe, son maître, ne voulut plus lui donner de leçons passé six mois. Il porta la viole à son plus haut degré de perfection, et, le premier, il imagina de faire filer en laiton les trois dernières cordes de la basse, afin de rendre cet instrument plus sonore. On a de lui diverses *Pièces de viole*, et les opéras d'*Alcide*, d'*Ariane et Bacchus*, de *Sémélé* et d'*Alcyone*: ce dernier passoit pour son chef-d'œuvre. On y admiroit sur-tout une tempête qui faisoit un effet prodigieux. Un bruit sourd et lugubre, s'unissant avec les tons aigus des flûtes et autres instrumens, rendoit toute l'horreur d'une mer agitée et le sifflement des vents déchaînés. Cet illustre musicien, mort le 15 août 1728, laissa neuf enfans, dont quelques-uns héritèrent en partie des talens de leur père.

II. MARAIS. *Voyez* MARÊTS.... et REGNIER, n° II.

III. MARAIS (du). *Voyez* PALUDANUS.

† I. MARALDI (Jacques-Philippe), savant mathématicien et célèbre astronome, de l'académie des sciences, naquit à Périnaldo dans le comté de Nice, en 1665, de François Maraldi, et d'Angèle-Catherine Cassini, sœur du fameux astronome de ce nom. Son oncle le fit venir en France l'an 1687, et Maraldi s'y acquit une grande réputation. En 1700, il travailla à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume. Le pape Clément XI profita de ses lumières pour la correction du calendrier, dans un voyage qu'il fit à Rome. En 1718 il alla, avec trois autres académiciens, terminer la grande méridienne du côté du septentrion. « A ces voyages près, dit Fontenelle, il passa toute sa vie dans l'Observatoire, ou plutôt dans le ciel, d'où ses regards ne sortoient point. Il mourut le 1er décembre 1729. On a de lui un *Catalogue* manuscrit *des étoiles fixes*, plus précis et plus exact que celui de Boyer. Il donna un grand nombre d'*Observations* curieuses et intéressantes dans les Mémoires de l'académie. Celles qu'il fit sur les *abeilles* et sur les *pétrifications* obtinrent aussi un applaudissement universel.

* II. MARALDI (Jean-Dominique), neveu du précédent et de Jean-Dominique Cassini, membre de l'académie royale des sciences, naquit à Paris le 17 avril 1709. Après avoir achevé ses études au collége des jésuites de San Remo, il vint à Paris en 1727, où il s'appliqua à l'étude de l'astronomie. Ses premières recherches se tournèrent vers la théorie des satellites de Jupiter, à laquelle il se consacra d'une manière particulière, et qui fut pendant

cinquante ans son objet de prédilection, et le but principal de ses observations. En 1668 le premier Cassini avoit publié les nouvelles éphémérides des satellites de Jupiter; après lui, Philippe Maraldi avoit passé les vingt dernières années de sa vie à les perfectionner: Dominique Maraldi reprit le même travail, et on lui fut redevable d'une nouvelle preuve de cette vérité, que les mêmes lois qui régissent notre système gouvernent également le monde des satellites de Jupiter. En 1765 il reconnut un mouvement d'oscillation dans le nœud du second satellite, et en 1769 il détermina la période des variations de l'inclinaison du troisième, qu'il trouva de 132. Pendant 8 années consécutives, de 1732 à 1740, il fut associé à son cousin Cassini de Thury dans la description trigonométrique des côtes et des frontières de la France, ainsi que dans le tracé de ces méridiens et de ces perpendiculaires, qui traversèrent le royaume dans tous les sens, et qui, liés ensemble par une chaîne continue de 400 triangles, appuyés sur 18 bases, formèrent le canevas de la grande carte générale de la France, en 180 feuilles, qui a été publiée depuis. Cette carte, le plus grand monument élevé à la géographie, et le modèle de tous les travaux de ce genre, dont l'entreprise hardie a été poursuivie pendant cinquante ans, au milieu des difficultés et des contrariétés, a dû son entière exécution au zèle opiniâtre de son auteur. La feuille des triangles comprenant ces travaux fondamentaux de Maraldi et de Cassini de Thury, parut en 1744. En 1735 Maraldi fut chargé de la connoissance des temps, tâche pénible et ingrate, dont il s'acquitta pendant 25 ans, au bout desquels il fut remplacé par Lalande. On a de lui plusieurs *Mémoires* dans le Recueil de l'académie des sciences, parmi lesquels on en distingue un, lu en 1743, dans lequel il donna le calcul de la comète de 1729, dans un orbite parabolique. En 1770 Maraldi se décida à retourner à Périnaldo, sa patrie, où il poursuivit le cours de ses observations sur les satellites. Il y mourut le 14 novembre 1788.

† MARAN (dom Prudent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1683 à Sézanne en Brie, fit profession à l'âge de 19 ans, et mourut en 1762, après avoir illustré son ordre par son érudition et ses ouvrages. On a de lui, I. Une bonne *édition* des OEuvres de saint Cyprien, Paris, imprimerie royale, 1726, in-fol. Une autre *édition* des OEuvres de saint Justin, Paris, 1742, in-fol. Il a eu beaucoup de part à celles de saint Basile qu'il donna avec dom Julien Garnier, Paris, 1721, 1730, 3 vol. in-fol. II. *Divinitas domini Jesu-Christi manifestata in Scripturis et traditione*, Paris, 1746, in-fol. III. *La divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, prouvée contre les hérétiques et les déistes*, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1751, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est la traduction du précédent. IV. La *Doctrine de l'Ecriture et des Peres sur les guérisons miraculeuses*, Paris, 1754, in-12. V. Les *Grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité*, 1756, in-12. VI. *Dissertation sur les semi-nariens, dans laquelle on défend la nouvelle edition de saint Cyrille contre les auteurs des Mémoires de Trévoux*, Paris, 1722,

in-12. Ces différentes productions décèlent un homme savant; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort surprit cet auteur, lorsqu'il s'occupoit à une nouvelle édition des Œuvres de saint Grégoire de Nazianze, qui n'a pas vu le jour.

†MARANA (Jean-Paul), né vers 1642 à Milan ou aux environs, d'une famille distinguée, n'avoit que 27 à 28 ans lorsqu'il fut impliqué dans la conjuration de Raphaël de La Torre, qui vouloit livrer Gênes au duc de Savoie. Après quatre ans de prison, il se retira à Monaco, où il écrivit l'*Histoire* de ce complot. S'étant rendu à Lyon, il la fit imprimer en 1682, in-12, en italien. Cette histoire, semée d'anecdotes importantes, offre des particularités curieuses sur la manière dont Louis XIV termina les différens entre les Génois et le duc de Savoie. Marana avoit toujours eu du goût pour Paris; il s'y rendit en 1682. Son mérite perça, et plusieurs grands seigneurs furent ses Mécènes. C'est pendant son séjour dans la capitale qu'il publia son *Espion Turc*, en 6 vol. in-12, augmentés d'un septième en 1742, date de l'avant-dernière édition de cet ouvrage. Quoique le style n'en soit ni précis, ni correct, ni élégant, le public le goûta extrêmement. Marana avoit su intéresser la curiosité par un mélange amusant d'aventures piquantes, moitié historiques, moitié romanesques, que les gens peu instruits prenoient pour véritables. Les personnes éclairées ne s'y méprirent pas. On vit bien que ce n'étoit pas un Turc qui écrivoit ces lettres imaginaires; mais un auteur de nos contrées, qui se servoit de ce petit artifice, soit pour débiter des choses hardies, soit pour répandre des nouvelles vraies ou fausses. Les trois premiers vol. furent applaudis; les trois autres, beaucoup plus foibles, le furent moins, et les uns et les autres ne sont plus lus à présent que par la jeunesse crédule et oisive. On a donné une suite de cet ouvrage, qui forme 9 vol. in-12, réimprimés à Amsterdam, 1756, cette suite est de Charles Cotolendi. Beaucoup d'auteurs l'ont imité, et nous avons eu une foule d'espions des cours, qui n'étoient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas. Marana vécut à Paris dans une médiocrité assortie à sa façon de penser, depuis 1682 jusqu'en 1689. Le désir de la retraite le porta à se retirer dans une solitude d'Italie, où il mourut en 1693 et où il publia en italien les événemens les plus considérables du règne de Louis-le-Grand, traduits en français par Pidoue de Saint-Olon, Paris, 1690, in-12. On ne peut disconvenir que cet auteur n'eût de l'esprit; mais il effleure tout et n'approfondit rien.

* MARANDÉ (N. de), conseiller et aumônier de Louis XIII et de Louis XIV, a publié en 1654 un ouvrage intitulé *Inconvéniens d'estat procédans du jansénisme*, in-4°. L'auteur y parle d'un project formé pour bouleverser la religion, et rapporte à ce sujet une lettre circulaire. (*Voy.* FILLEAU.) Mais, indépendamment d'un dessein formel et prémédité, il dit que l'esprit et les œuvres de cette secte opéreront ce funeste effet, et causeront en même temps la perte de l'état.

* MARANGONI (Jean), né à Vicence en 1673, d'abord chanoine de l'église cathédrale d'Agnani, ensuite protonotaire apostolique, mourut à Rome le 5

février 1753, après avoir publié plusieurs ouvrages de littérature sacrée et profane, parmi lesquels on distingue *Thesaurus parochorum, seu vitæ ac monumenta parochorum, qui sanctitate, martyrio, pietate*, etc., *illustrarunt Ecclesiam*, Romæ, 1726, 2 vol.; *De passione Christi considerationes; XVI Esercizi per la novena del SS. Natale; delle memorie sacre, e civili dell' antica città di Novana, oggidi città nuova, nella provincia di Piceno; Delle cose gentilesche, e profane trasportate ad uso, e ad ornamento delle chiese; Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma; Chronologia Romanorum pontificum superstes in pariete australi basilicæ S. Pauli apostoli Ostiensis depicta sæculo V*, etc.

* MARANTA (Barthélemi), médecin, né à Venosa, au pied de l'Apennin, patrie d'Horace, obtint au 16e siècle l'estime particulière des savans en son art, et sur-tout de Fallopio, avec lequel il enrichit la postérité de découvertes et d'observations précieuses. Maranta fut à la fois médecin célèbre et bon littérateur. On a de lui, I, *Methodi cognoscendorum simplicium medicamentorum libri tres*, Venetiis, 1559, in-4°. II. *De aquæ Neapoli in luculliano scaturientis, metallicâ naturâ et viribus*, Neapoli, 1559, in-4°. III. *De theriacâ et mithridato libri duo*, Francofurti, 1576, in-4°. IV. *Epistola excusatoria de quibusdam contra Matthiolum editis*. On trouve cette lettre dans le 4e livre de celles de Matthiole, etc.

† MARAT (Jean-Paul), né en 1744 à Baudry, dans le pays de Neufchâtel en Suisse, de parens calvinistes. Entraîné par une imagination ardente, un caractère violent, un cœur fait pour la cruauté, à quitter sa famille, et sa patrie, il vint à Paris sans moyens d'existence, étudia les premiers principes de la médecine et de la chirurgie, se fit charlatan, monta sur un tréteau, et vendit publiquement des herbes au peuple. Bientôt son ambition s'accrut; il composa une eau qu'il prétendit souveraine contre tous les maux, et en remplit de petites bouteilles qu'il vendoit deux louis. Ce prix excessif ne lui en procura pas un grand débit. Resté dans la misère, il chercha bassement à flatter les grands pour obtenir un regard, et parvint, à force de sollicitations, à se faire nommer médecin des écuries du comte d'Artois: quelques ouvrages écrits avec assez de force, et où il soutenoit en médecine et en physique des principes singuliers, le firent connoître. Il eut l'audace, étant à la bibliothèque royale, de dire qu'il s'occupoit d'un livre qui feroit jeter au feu tous les ouvrages de Newton: il voyagea en Angleterre, eut des liaisons très-étroites avec le duc d'Orléans qui se trouvoit à Londres, et revint à Paris au commencement de la révolution. Il publia des pamphlets en faveur du comte d'Artois, puis pour Monsieur, frère du roi, et, après leur départ de France, se livra entièrement à la faction d'Orléans. Son premier Journal, le *Publiciste parisien*, commença à attaquer les hommes en place, et particulièrement Necker, qu'il appeloit chevalier d'industrie. A ce Journal succéda *L'Ami du peuple*, où l'auteur prêcha chaque jour le meurtre, le pillage et la révolte, avec une audace dont on n'avoit point encore eu d'exem-

ple. Il chercha à exciter des rixes entre les citoyens et la garde constitutionnelle du roi; il poursuivoit le général La Fayette, ennemi du duc d'Orléans; il invitoit les armées à égorger leurs généraux; les pauvres à envahir la fortune des riches. Son Journal fut la cause de l'assassinat de Belsunce, commandant de la ville de Caen. Marat fut plusieurs fois dénoncé et décrété d'accusation; il échappa à toutes les autorités, à toutes les recherches, tantôt par la fuite, tantôt à force d'audace et d'impudence. Dès 1789 il réclama auprès de l'assemblée nationale contre les violences exercées, disoit-il, contre lui pour l'émission de son Journal. En 1790 la commune de Paris le poursuivit, et le district des Cordeliers le mit sous sa protection. Quelque temps après, La Fayette fit faire le siége de sa maison, pour s'emparer de sa personne; il se sauva chez une actrice du théâtre français, ensuite chez le curé de Versailles. Le 1er août 1790 il présenta à l'assemblée un plan de législation criminelle; le 22 il fut dénoncé par Malouet, pour avoir dit « qu'il falloit élever huit cents potences dans les Tuileries, et y pendre tous les traîtres, à commencer par Mirabeau l'aîné. » Mais celui-ci, par mépris, fit passer à l'ordre du jour. En mai 1792, plusieurs députés du parti girondin dénoncèrent les provocations au meurtre qui remplissoient les feuilles de Marat. C'est de cette époque qu'il conçut la haine la plus implacable contre la Gironde, et ceux qu'il appeloit les hommes d'état. La maison (non la cave, comme l'ont rapporté plusieurs écrivains) du boucher Le Gendre, et le souterrain de l'église des Cordeliers, lui servirent successivement de refuge, pour se soustraire aux poursuites qu'on dirigeoit contre lui. Ce fut de là qu'il continua à lancer ses feuilles. La protection de Danton, qui l'appeloit son bouledogue, et le club des cordeliers, le firent toujours reparoître triomphant. En vain la municipalité fit enlever ses presses, il obtint un ordre pour s'en procurer quatre de l'imprimerie royale. Bientôt il se signala de nouveau dans la journée du 10 août 1792, qui décida de la monarchie. Marat devint alors membre de la municipalité dite du 10 août, et président de ce terrible comité de surveillance de la commune, qui, composé en partie d'étrangers, s'empara de tous les pouvoirs, et organisa le massacre des prisons. Ce fut Marat qui, le premier, ouvrit le conseil des horribles massacres des 2 et 3 septembre 1792. Il proposa et signa une circulaire que le comité de la commune adressa le 7 septembre à toutes les municipalités de France, pour les inviter à imiter ces massacres. Marat étoit alors chargé de deux décrets d'accusation; il n'en fut pas moins nommé député de Paris à la convention, où il prit aussitôt séance. Ayant voulu paroître à la tribune le 25 septembre, il fut interrompu et traité comme il le méritoit par plusieurs membres; mais soutenu par d'autres, il conserva toute son audace, prononça un discours dans lequel il attaqua ses ennemis; et se glorifiant d'être encore tout couvert de décrets de prise de corps, il justifia Danton et Robespierre, accusés d'avoir demandé une dictature, avoua que c'étoit lui qui l'avoit sollicitée, et brava avec un front d'airain les huées et les mépris dont l'ac-

Digitized by Google

cabla la presque totalité de la convention : « Ne comptez plus, dit-il, sur l'assemblée telle qu'elle est formée : cinquante ans d'anarchie vous attendent et vous n'en sortirez que par un dictateur, vrai patriote et homme d'état. » Le 4 octobre il défia tous les décrets de l'assemblée « d'empêcher un homme comme lui de percer dans l'avenir, de préparer l'esprit du peuple, et de dévoiler les événemens qu'amenoient l'impéritie et la trahison des ministres. » Le 24 octobre il fut accusé de prêcher sans cesse l'anarchie et d'avoir demandé encore deux cent mille têtes. Loin de nier ce propos atroce, il avoua publiquement l'avoir tenu, ajoutant que c'étoit là son opinion. Le 6 décembre il fit la motion « que le roi fût jugé par appel nominal, et le tableau affiché, afin que le peuple connût les traîtres qui se trouvoient dans la convention. » Il dénonça en même temps l'existence d'une grande conspiration pour sauver le roi. « et dont les chefs étoient, dit-il, des constituans, des ministres, des folliculaires, des nobles, et même des conventionnels. » Le 10, peu satisfait du rapport présenté par un député contre Louis XVI, il monta à la tribune, vomit contre le roi les injures les plus grossières ; il s'opposa le lendemain à ce qu'il lui fût accordé des conseils, et ajouta : « Je demande que le jugement et l'exécution à mort ne fassent pas perdre plus de vingt-quatre heures. » Dans un des numéros de son Journal du mois de décembre, il parloit de sa répugnance pour la place de député, annonçant « qu'il l'auroit déjà quittée, sans la certitude d'événemens qui ne pouvoient tarder à avoir lieu. « Massacrez, disoit-il au peuple, massacrez deux cent mille partisans de l'ancien régime, et réduisez au quart les membres de la convention. » Le 6 janvier 1793, voulant, mais en vain, faire décréter la permanence des sections, il traita la majorité de coquins, de gueux déhontés, de rolandistes, etc. Le 26 février, les députés girondins l'accusèrent d'avoir provoqué le pillage, et poursuivirent avec chaleur le décret d'accusation contre lui. Selon sa coutume, il se glorifia de son crime, et injuria ses adversaires de la manière la plus grossière. Le 12 mars on le vit avec étonnement défendre Dumouriez, dont la section Poissonnière réclamoit l'accusation. Le 21 du même mois il dénonça tous les généraux comme traîtres, et toutes les armées comme incapables de résister à l'ennemi: un député demanda alors qu'il fût déclaré en état de démence. Le 4 avril il pressa la formation du comité de sûreté générale pour arrêter les suspects, reprocha à l'assemblée de n'avoir pas voulu le croire, quand il avoit designé, le 26 mars précédent, Dumouriez comme un intrigant, et finit par dire à ses collègues qu'ils se conduisoient comme des échappés des Petites-Maisons. Le 6 il demanda que 100 mille parens émigrés fussent gardés en otages pour la sûreté des commissaires de la convention, livrés par Dumouriez, et que Sillery et d'Orléans se constituassent prisonniers, pour se justifier du soupçon d'intelligence avec ce général. Le 11 il sollicita la mise à prix de la tête d'Orléans fils, et celles des Bourbons fugitifs : proposition qu'il renouvela encore par la suite. Bientôt après il présida la société des jacobins, et signa en cette qualité la fameuse adresse qui provoquoit l'insurrection du

Digitized by Google

peuple contre la majorité de la convention. Attaqué à ce sujet par les girondins, il avoua la signature et les principes de cette adresse, et prétendit qu'en le poursuivant, la faction des hommes d'état vouloit se défaire d'un censeur incommode; en effet, le 13, la faction girondine l'emporta un moment, et le fit décréter d'accusation. Il se cacha alors, et écrivit à la convention pour lui annoncer « qu'il ne se soumettoit pas à son décret; que déjà 47 départemens avoient demandé l'expulsion des députés qui avoient voté l'appel au peuple; que les autres ne tarderoient pas à faire la même demande, et que bientôt la nation feroit justice de ses ennemis. » Cependant, après avoir endoctriné ses bandes et préparé tous ses moyens, il parut le 18 devant le tribunal, fut acquitté, porté en triomphe à la convention et reparut à la tribune couronné de lauriers. Le 10 mai il demanda que la convention décrétât la liberté des opinions, « afin, ajouta-t-il, de pouvoir envoyer à l'échafaud la faction des hommes d'état qui m'a décrété d'accusation. » Le 1er juin il se rendit au conseil général de la commune, et le pressa d'envoyer une députation à la barre, pour demander, au nom du peuple souverain, qu'on répondît d'une manière satisfaisante et sans désemparer, à la pétition dans laquelle on proscrivoit 27 députés; et le lendemain, ces membres furent en effet décretés d'arrestation et par suite décapités. Malade depuis un mois, Marat fut assassiné dans sa baignoire, le 14 juillet 1793, par Charlotte Corday. (*Voyez* CORDAY D'ARMANS.) Après sa mort, on lui décerna des honneurs presque divins; dans toutes les places publiques de Paris on lui érigea des arcs de triomphe, des mausolées; sur celle du Carousel on bâtit à sa gloire une espèce de pyramide, dans l'intérieur de laquelle on plaça son buste, sa baignoire, son écritoire, sa lampe, et on y posa une sentinelle. Deux mois après on lui décerna les honneurs du Panthéon. Les poëtes le célébroient au théâtre et dans leurs ouvrages; mais la France indignée brisa ses bustes, ses restes furent arrachés du Panthéon et jetés dans l'égout Montmartre. Marat n'avoit pas cinq pieds de hauteur; sa tête étoit monstrueusement grosse, son regard farouche, sa figure hideuse. Il parloit avec véhémence, et toujours avec une sorte d'énergie; ses expressions étoient incorrectes, mais elles peignoient la mauvaise foi et la noirceur de ses projets. Il se croyoit le premier homme du monde, seul capable de gouverner la France; ce surnom *d'Ami du peuple* qu'il s'appropria, ses vêtemens sales, ses cheveux gras, tout servit à établir sa popularité. On ne sauroit nier que Marat ne possédât quelques moyens; il écrivoit avec facilité. Il a publié les ouvrages suivans: I. De l'*Homme* ou *des principes de l'influence de l'ame sur le corps, et du corps sur l'ame*, 1775, 2 vol. in-12. Voltaire daigna faire la critique la plus amère de cet ouvrage et de l'amour-propre extrême de son auteur. II. *Découverte sur le feu, l'electricité et la lumière*, 1779, in-8°. Dans cet écrit, Marat prétend que le feu n'est point une émanation du soleil, ni la chaleur un attribut de la lumière. A l'aide du microscope solaire il a fait des expériences pour prouver que la matière ignée n'étoit ni la matière électrique, ni celle de la lumière;

que les rayons solaires ne produisent la chaleur qu'en excitant dans le corps le mouvement du fluide igné ; que la flamme est beaucoup plus ardente que le brasier, et d'autant plus qu'elle acquiert plus de légèreté ; en sorte que celle de l'esprit de vin très-rectifié, qu'on regardoit comme ayant à peine quelque chaleur, tient, suivant lui, le premier rang. III. *Découverte sur la lumière*, 1780, in-8°. Il y attaque le système de Newton, que l'académie de Lyon avoit mis en problème pour le sujet de l'un de ses prix. IV. *Recherches sur l'électricité*, 1782, in-8°. V. *Mémoire sur l'électricité médicale*, 1784, in-8°. VI. *Observation de l'amateur* Avec *à l'abbé* Sans, 1783, in-8°. VII. *Notions élémentaires d'optique*, 1783, in-8°. VIII. *Nouvelles découvertes sur la lumière*, 1788, in-8°. Il a aussi *traduit* en français l'Optique de Newton, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Ce fut Beauzée qui la publia.

† MARATTE (Carle), peintre et graveur, né en 1627 à Camérino dans la Marche d'Ancône, exprimoit, dès l'enfance, le suc des herbes et des fleurs, pour peindre les figures qu'il *dessinoit* sur les murs de la maison de son père. Envoyé à Rome à onze ans, il fut l'élève de Sacchi, et devint un maître dans cette école. Il étudia les ouvrages de Raphaël, des Carrache et du Guide, et se fit, d'après ces grands hommes, une manière qui le mit dans une haute réputation. Le pape Clément XI lui accorda une pension et le titre de chevalier du Christ. Louis XIV le nomma son peintre ordinaire. Il mourut comblé d'honneurs à Rome le 15 décembre 1713. Une extrême modestie, beaucoup de complaisance et de douceur, formoient son caractère. Non content d'avoir contribué à la conservation des peintures de Raphaël au Vatican, et de celles des Carrache dans la galerie du palais Farnèse, qui menaçoient d'une ruine prochaine, il leur fit encore ériger des monumens dans l'église de la Rotonde. Ce peintre a su allier la noblesse avec la simplicité dans ses airs de tête ; il avoit un grand goût de *dessin*. Ses expressions sont ravissantes, ses idées heureuses et pleines de majesté, son coloris d'une fraîcheur admirable. Il a parfaitement traité l'*histoire* et l'*allégorie*. Il étoit très-instruit de ce qui concerne l'architecture et la perspective. On admire à Petersbourg, dans le palais Michaïlow, un beau *tableau* de ce peintre, représentant une femme qui pleure à côté d'un mort, et un ange à côté d'elle qui lui montre du doigt le ciel. On a de lui plusieurs *planches* gravées à l'eau-forte, où il a mis beaucoup de goût et d'esprit. On a aussi gravé d'après cet habile maître. Il a fait plusieurs élèves ; les plus connus sont Chiari, Berettoni et Passori. Ses principaux *ouvrages* sont à Rome. *Voyez* Fage, n° II.

MARBACH (Jean), ministre protestant d'Allemagne, né à Lindaw en 1521, mort à Strasbourg en 1581, auteur d'un livre peu commun et singulier, qui parut en 1578, sous ce titre : *Fides Jesu et Jesuitarum ; hoc est, Collatio doctrinæ Domini nostri Jesu Christi cum doctrinâ Jesuitarum*. Il n'étoit point ami de cette société, et il écrivit aussi contre le savant Père Canisius.

† MARBODE, évêque de Rennes, né à Angers, et selon dom Beaugendre, de l'illustre maison de Marbœuf, enseigna d'abord la rhétorique à Angers, et obtint ensuite l'évêché de Rennes en 1091. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant l'absence de Rainaud, évêque de cette ville. Son esprit brilla beaucoup au concile de Tours en 1096, et, en 1114, à celui de Troyes. Marbode quitta son évêché sur la fin de sa vie, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il mourut dans cette retraite le 11 septembre 1123, à 88 ans. On a de lui six *Lettres* et plusieurs *ouvrages* recueillis par dom Beaugendre, et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'Hildebert, in-fol. Ils furent estimés dans leur temps; on y trouve l'éclaircissement de quelques points de doctrine. On peut distinguer un poëme *de Gemmis*, qui fut traduit par un poëte de la fin du 12e siècle, ou du commencement du suivant sous le nom de Lapidaire; il se trouve dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque impériale, et il a été imprimé à la suite du texte latin.

* I. MARBOEUF (Pierre de), sieur de Sahurs, poëte qui, dans ses ouvrages, se qualifie de *chevalier*, naquit en Normandie vers la fin du 16e siècle, fit ses études au collége de la Flèche et les continua à Orléans; il étoit encore dans cette dernière ville en 1619, lorsqu'il y fit connoissance d'une jeune Parisienne dont il devint amoureux. Ces premières amours lui firent, dit-il lui-même, négliger ses dernières études. L'amour le rendit poëte; il chanta son Hélène; mais elle ne fut pas la seule qui reçut le tribut de ses vers. Jeanne, Magdeleine, Gabrielle, Philis, qu'il nomme Miracle d'amour, et Amaranthe, qui étoit princesse, eurent la gloire de féconder son cerveau poétique. Il a chanté cette dernière avec prédilection. Marbœuf séjourna en Lorraine et reçut des bienfaits des princes de cette maison. Il obtint une place dans les eaux et forêts, qui le fixa dans la ville de Pont-de-l'Arche en Normandie. Cet emploi le porta sans doute à prendre dans ses vers le nom de Silvandre. Il a composé des vers latins, des vers adulateurs et satiriques, des vers galans et pieux. Sa pièce la plus considérable en français est intitulée *Procès d'amour*, dédiée au roi. Parmi ses poésies latines on distingue celle qui a pour titre *Flos narcissi*, qu'il dédia à Angelo Cantareno, membre du sénat de Venise et ambassadeur en France. Marbœuf avoit été marié dans sa jeunesse; il ne fut pas heureux en mariage; sa femme étant morte, il composa une pièce intitulée *Misogine*, dans laquelle il la qualifie de Mégère et d'Alecton, traite de sottise l'action d'Orphée, qui descendit aux enfers pour en ramener son épouse Euridice, et dit que, s'il y descend, ce sera pour empêcher que sa femme n'en revienne. On ignore l'époque de la mort de Marbœuf, mais il vivoit encore au commencement du règne de Louis XIV. Ses premières productions furent imprimées en 1629. Ses OEuvres complètes furent imprimées sous ce titre : *Recueil des vers de M. de Marbœuf, chevalier, sieur de Sahurs*, Rouen, in-8°, 1628. En 1633, Marbœuf publia une ode intitulée *Le portrait de l'homme d'état*, Paris, in-4°.

† II. MARBOEUF (Yves-

Alexandre de), prêtre, né dans le diocèse de Rennes en 1734, d'une famille distinguée par ses services militaires, devint chanoine et comte de Lyon, évêque d'Autun en 1767, archevêque de Lyon, enfin il fut appelé au conseil et à la direction de la feuille des bénéfices en 1788. Il se retira dans les pays étrangers pendant les orages de la révolution, et y mourut regretté pour son aménité, ses vertus et ses connoissances. On lui doit des *Mandemens* et des *Instructions pastorales* très-bien écrites dont on lui conteste la façon. A ces éloges nous ajouterons qu'il ne visita jamais son diocèse.

* MARBOT (Antoine), général républicain, d'abord administrateur du département de la Corrèze, dans lequel il étoit né, fut ensuite député de ce département à l'assemblée législative. Le 5 avril 1792 il fit un rapport sur les finances, et proposa un plan d'emprunt national, tendant à réduire la masse des assignats en circulation à 12 millions, afin de forcer les acquéreurs de biens nationaux à payer les dernières annuités en valeur métalliques. N'ayant point été réélu à la convention nationale, et les Espagnols ayant porté le théâtre de la guerre dans son pays, il embrassa le parti des armes, et se signala dès 1793, sous Dagobert, à la conquête de la Cerdagne espagnole. Il continua d'être employé à l'armée des Pyrénées occidentales en 1794 et 1795, et s'y distingua, notamment le 12 août 1794, à l'attaque de Saint-Aograce et Alloqui; le 4 à l'affaire de l'Escun; les 24 et 25 novembre à celle d'Ostie; et le 12 mai 1796 à l'attaque du camp entre Clossus et Esgloibar, où il enleva à l'ennemi ses tentes, ses bagages, etc. Il fut destitué quelque temps après, et ensuite rétabli, dans son grade de général de division, peu de jours avant le 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795). A cette même époque, son département le nomma au conseil des anciens, où il se prononça vivement contre le parti de Clichi, qu'il accusa plusieurs fois de conspirer contre la république. Le 29 août il s'éleva avec force contre la rentrée des Alsaciens fugitifs, et ayant dit que la contrerévolution se faisoit au conseil des cinq cents, il appuya ensuite toutes les mesures prises dans la journée du 18 fructidor an 5 (5 septembre 1797). Il fit un rapport sur le milliard dû aux défenseurs de la patrie, et proposa l'adoption de la résolution à ce sujet. Le 12 mai il combattit fortement la résolution du même jour, tendante à annuler une partie des élections de l'année, comme entachées de jacobinisme; les combattit comme dangereuses à la liberté, contraires à la déclaration des droits, à l'esprit et à la lettre de la constitution de l'an 3. Le 20 juin il fut réélu président, et prononça en cette qualité un discours commémoratif du 14 juillet; le 29 août il fit arrêter que le 4 septembre, jour correspondant au 18 fructidor, le président prononceroit un discours analogue à cette journée. Le 18 avril 1799 il appuya la résolution relative au complément de la levée de deux cent mille hommes; après avoir démontré que la situation de la France, attaquée de toutes parts, exigeoit de grands moyens de défense et une prompte exécution, il s'éleva ensuite incidemment contre une lettre circulaire du ministre de l'intérieur, comme désignant les républicains aux poignards des

royalistes. Il accusa ce ministre d'avoir, comme poète, chanté Marat, Châlier et Robespierre, et termina en demandant que la responsabilité des ministres ne fût plus un vain mot, et que tout cédât devant la représentation nationale. Sorti du conseil à cette époque, il remplaça Joubert au commandement de Paris et de la 17e division militaire, lorsque ce général partit pour l'Italie; mais, devenu suspect par ses opinions et ses liaisons avec le parti de l'opposition, il fut envoyé dans son grade à l'armée de l'Italie, et mourut à Gênes à la fin de 1799, de l'épidémie qui ravageoit alors cette ville.

I. MARC (saint), évangéliste, converti à la foi après la résurrection de Jésus-Christ, fut le disciple et l'interprète de saint Pierre. On croit que c'est lui que cet apôtre appelle son fils spirituel, parce qu'il l'avoit engendré à Jésus-Christ. Lorsque saint Pierre alla à Rome pour la seconde fois, Marc l'y accompagna. Ce fut là qu'il écrivit son *Evangile*, à la prière des fidèles, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avoit appris de la bouche de saint Pierre. On est fort partagé sur la langue dans laquelle il l'écrivit: plusieurs soutiennent qu'il le composa en grec, d'autres en latin. On montre à Venise quelques cahiers, que l'on prétend être l'original de la main de saint Marc. La question seroit bientôt décidée, si l'on pouvoit lire le manuscrit et en prouver l'authenticité; mais le temps l'a si peu épargné, qu'à peine en peut-on discerner une seule lettre: il faudroit d'ailleurs encore prouver que c'est véritablement l'original de saint Marc. Montfaucon prétend que cette opinion est ridicule, mais que le manuscrit, étant du 4e siècle, est le plus ancien de tous ceux qui existent. Il est sur papier d'Egypte, tellement pourri qu'on ne peut en tourner un feuillet qu'il ne tombe en poussière. Cet Évangile n'est presque qu'un abrégé de celui de saint Matthieu. L'auteur emploie souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires, et relève les mêmes circonstances. Il ajoute quelquefois de nouvelles particularités, qui donnent un grand jour au texte de saint Matthieu. Son caractère distinctif est d'avoir marqué la royauté de Jésus-Christ; ce qui a fait attribuer à cet évangéliste le lion, l'un des quatre animaux de la vision du prophète Ezéchiel..... Saint Jérôme rapporte que le dernier chapitre de l'Évangile de saint Marc, depuis le verset 9, ne se trouvoit point, de son temps, dans les exemplaires grecs; mais il n'en est pas moins authentique, puisqu'il est reconnu par saint Irénée, et par plusieurs anciens Pères, et que d'ailleurs il se trouve dans d'autres exemplaires. Pour ce qui est de la *Liturgie et de la Vie de saint Barnabé*, qu'on a attribuées à cet écrivain sacré, il est certain que ni l'une ni l'autre ne sont de lui. L'empereur Claude ayant chassé de Rome tous les Juifs, saint Marc alla en Egypte pour y prêcher l'évangile, et fonda l'église d'Alexandrie. Voilà ce qu'une tradition ancienne et constante nous apprend: les autres circonstances de la vie et de la mort de cet évangéliste, rapportées dans ces actes, sont incertaines et fabuleuses. Saint Marc est le patron de l'ancien état de Venise. *Voy.* GRADENIGO, n° I.

II. MARC, hérétique, et dis-

ciple de Valentin, dans le 2e siècle, réforma, en quelques points, le système de son maître. Valentin supposoit dans le monde un esprit éternel et infini, qui avoit produit la pensée; celle-ci avoit produit un esprit. Alors l'esprit et la pensée avoient produit d'autres êtres qu'il nommoit Eons; en sorte que, pour la production de ses Eons, Valentin faisoit toujours concourir plusieurs Eons, et ce concours étoit ce qu'on appela le mariage des Eons. « Marc considérant, dit Pluquet, que le premier principe n'étoit ni mâle ni femelle, et qu'il étoit seul avant la production des Eons, jugea qu'il étoit capable de produire par lui-même tous les êtres, et abandonna cette longue suite de mariages des Eons que Valentin avoit imaginés. Il jugea que l'Être-Suprême, étant seul, n'avoit produit d'autres êtres que par l'impression de sa volonté. C'est ainsi que la Genèse nous représente Dieu créant le monde; il dit : « Que la lumière se fasse, et la lumière se fit.» C'étoit donc par sa parole, et en prononçant pour ainsi dire certains mots, que l'Être-Suprême avoit produit des êtres distingués de lui. Ces mots n'étoient point des sons vagues, et dont la signification fût arbitraire : car alors il n'auroit pas produit un être plutôt qu'un autre. Les mots que l'Être-Suprême prononça pour créer les êtres hors de lui exprimoient donc des êtres; et la prononciation de ces mots avoit la force de les produire. Ainsi l'Être-Suprême, ayant voulu produire un être semblable à lui, avoit prononcé le mot qui exprime l'essence de cet être; et ce mot est *arché*, c'est-à-dire principe. Comme les mots avoient une force productrice, et que les mots étoient composés de lettres, les lettres de l'alphabet renfermoient aussi une force productrice, et essentiellement productrice. Enfin, comme tous les mots n'étoient formés que par les combinaisons des lettres de l'alphabet, Marc concluoit que les vingt-quatre lettres renfermoient toutes les forces, toutes les qualités et toutes les vertus possibles, et que c'étoit pour cela que Jésus-Christ avoit dit qu'il étoit l'*Alpha* et l'*Oméga*. Puisque les lettres avoient chacune une force productrice, l'Être-Suprême avoit produit immédiatement autant d'êtres qu'il avoit prononcé de lettres. Marc prétendoit que, selon la Genèse, Dieu avoit prononcé quatre mots qui renfermoient trente lettres; après quoi il étoit, pour ainsi dire, rentré dans le repos, d'où il n'étoit sorti que pour produire des êtres distingués de lui. De là Marc concluoit qu'il y avoit trente Eons produits immédiatement par l'Être-Suprême, et auxquels cet Être avoit abandonné le soin du monde. Voilà, selon saint Irénée, quels étoient les sentimens du valentinien Marc.» Il s'attachoit particulièrement à séduire les femmes, sur-tout celles qui étoient puissantes, riches ou belles. Il possédoit l'art d'opérer quelques phénomènes singuliers, qu'il fit passer pour des miracles. Il trouva, par exemple, le secret de changer, aux yeux des spectateurs, le vin qui sert au sacrifice de la messe, en sang, par le moyen de deux vases, l'un plus grand et l'autre plus petit. Il mettoit le vin destiné à la célébration du sacrifice dans le petit vase, et faisoit une prière. Un instant après, la liqueur bouillonnoit dans le grand vase, et l'on y voyoit du sang au lieu de vin. Ce n'étoit appa-

temment que ce que l'on appelle communément la *Fontaine des noces de Cana.* C'est un vase dans lequel on verse de l'eau ; l'eau versée fait monter du vin que l'on a mis auparavant dans ce vase, et dont il se remplit. Marc, ayant persuadé aux sots qu'il changeoit le vin en sang, prétendoit qu'il avoit la plénitude du sacerdoce, et qu'il en possédoit seul le caractère. Les femmes les plus illustres, les plus riches et les plus belles l'admiroient et l'aimoient. Il leur dit qu'il avoit le pouvoir de leur communiquer le don des miracles; elles voulurent essayer. Marc leur fit verser du vin du petit vase dans le grand, et il prononçoit pendant cette transfusion la prière suivante : « Que la grace de Dieu, qui est avant toutes choses, et qu'on ne peut concevoir ni expliquer, perfectionne en nous l'homme intérieur; qu'elle augmente sa connoissance, en jetant le grain de semence sur la bonne terre. » A peine Marc avoit-il prononcé ces paroles, que la liqueur qui étoit dans le calice bouillonnoit, et le sang couloit et remplissoit le vase. La prosélyte, étonnée, croyoit avoir fait un miracle ; elle étoit transportée de joie ; elle s'agitoit, se troubloit, s'échauffoit jusqu'à la fureur, croyoit être remplie du Saint-Esprit, et prophétisoit. Marc, profitant de ces dernières impressions, disoit à sa prosélyte que la source de la grace étoit en lui, et qu'il la communiquoit dans toute sa plénitude à celles sur qui il vouloit la répandre. On ne doutoit pas du pouvoir de Marc, et il avoit la liberté de choisir les moyens qu'il croyoit propres à la communiquer.

III. MARC (saint), Romain, succéda au pape Silvestre Ier, le 18 janvier 335, et mourut le 7 octobre de la même année. On lui attribue une *Epître* adressée à saint Athanase et aux évêques d'Egypte ; mais les critiques la mettent au nombre des ouvrages supposés.

IV. MARC, évêque d'Aréthuse, sous Constantin-le-Grand, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il assista au concile de Sardique en 347, et à celui de Sirmich en 351. Les païens le persécutèrent sous le règne de Julien-l'Apostat, parce qu'il avoit détruit un temple magnifique consacré aux idoles. Marc employa le reste de ses jours à convertir les partisans du paganisme. Il mourut sous Jovinien ou sous Valens. Saint Grégoire de Nazianze fait de lui un grand éloge. L'Eglise grecque honore publiquement sa mémoire le 23 mars.

V. MARC, surnommé l'*Ascétique*, célèbre solitaire du 4e siècle, dont il se trouve neuf *Traités* dans la Bibliothèque des Pères.

† VI. MARC-EUGENIQUE, archevêque d'Ephèse, envoyé en 1439 au concile de Florence, au nom des évêques grecs, y soutint leur cause avec beaucoup de force et de subtilité, et ne voulut point signer le décret d'union. De retour à Constantinople, il s'éleva contre le concile de Florence. On a de lui plusieurs *Ecrits* composés à ce sujet, qui sont insérés dans la collection des conciles ; et d'autres *ouvrages* dans lesquels on trouve de l'érudition et de la chaleur. Cet archevêque avoit professé l'éloquence avec succès. Il mourut peu de jours après sa dispute avec Barthélemi de Florence, « en protestant qu'il

ne vouloit pas qu'aucun de ceux qui avoient signé l'union assistât à ses funérailles, ni qu'ils priassent Dieu pour lui. » Marc d'Ephèse avoit un frère appelé Jean, qui vint avec lui à Florence, et qui publia un *Ecrit* contre le concile tenu dans cette ville.

VII. MARC-ANTOINE, *triumvir*. *Voyez* ANTOINE, nº III. — CALENUS, nº II. — JULIE, nº II. NONIUS *et* VOLUMNIUS.

† VIII. MARC-AURÈLE ANTONIN, *le Philosophe*, né le 26 avril l'an de l'ère nouvelle, de l'ancienne famille des Annius, fut adopté par Antonin-le-Pieux, qui l'associa à l'empire avec Lucius-Verus, cousin de cet empereur. Après la mort d'Antonin, l'an 161, on proclama d'une voix unanime Marc-Aurèle, qui, quoique le trône eût été déféré à lui seul, en partagea les honneurs et le pouvoir avec Lucius-Verus, et lui donna sa fille Lucille en mariage. Rome vit alors ce qu'elle n'avoit point encore vu, deux souverains à la fois; et deux souverains qui, avec des mœurs bien différentes, n'avoient qu'un cœur et qu'un esprit. Marc-Aurèle avoit pris, dès l'âge de douze ans, le manteau de philosophe. Sa vie avoit depuis été austère. Il couchoit sur la terre nue, et ce ne fut qu'à la prière de sa mère qu'il prit un lit un peu plus commode. Ses maîtres de philosophie ne lui avoient point appris à faire des déclamations et des syllogismes, ou à lire dans les astres, mais à cultiver la vertu. Devenu empereur, il régla l'intérieur de l'état, et le fit respecter au dehors. Il remit en vigueur l'autorité du sénat, et assista à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Marc-Aurèle délibéroit de toutes les affaires militaires, civiles et politiques, avec les plus sages de la ville, de la cour, et du sénat; et déféroit souvent à leurs avis plutôt qu'au sien. « Il est plus raisonnable, disoit-il, de suivre l'opinion de plusieurs personnes éclairées, que de les obliger de se soumettre à celle d'un seul homme. » S'il étoit attentif à consulter, il ne l'étoit pas moins à faire exécuter. Il disoit « qu'un empereur ne devoit rien faire ni lentement, ni à la hâte; et que la négligence dans les plus petites choses influoit dans les plus grandes. » Sa circonspection pour le choix des gouverneurs de provinces et des magistrats fut extrême. C'étoit une de ses maximes, « qu'il n'étoit pas au pouvoir d'un prince de créer les hommes tels qu'il les vouloit, mais qu'il dépendoit de lui de les employer tels qu'ils étoient, chacun selon son talent. » Persuadé que le prince est au-dessous des lois, il ne se regardoit que comme l'homme d'affaires de la république. « Je vous donne cette épée, dit-il au chef du prétoire, pour me défendre tant que je m'acquitterai fidèlement de mon devoir; mais elle doit servir à me punir, si j'oublie que ma fonction est de faire le bonheur des Romains. » Il demandoit permission au sénat de prendre de l'argent dans l'épargne, « car, disoit-il, rien ne m'appartient en propre, et la maison même que j'habite est à vous. » Un gouvernement tel que le sien ne pouvoit manquer de lui concilier l'amour et l'estime du sénat et du peuple. L'un et l'autre cherchèrent à lui en donner des marques par les nouveaux honneurs qu'ils voulurent lui rendre; mais il refusa les temples et les autels. « La vertu seule, dit-il, égale les hommes aux dieux. Un roi juste

a l'univers pour son temple, et les gens de bien en sont les prêtres et les ministres. » Une peste générale ravagea l'empire sous son règne. A ce fléau si funeste succédèrent les tremblemens de terre, la famine, les inondations, les chenilles; et tout cela ensemble devint si terrible, que, sans la vigilance de Marc-Aurèle, l'empire romain alloit devenir la proie des barbares. Les Germains, les Sarmates, les Quades, et les Marcomans, prenant occasion de ces calamités, firent irruption dans l'empire l'an 170, pénétrèrent en Italie, et ne furent repoussés qu'après avoir fait beaucoup de ravages. La persécution des chrétiens parut un acte de religion propre à calmer le courroux du ciel; et Marc-Aurèle, cruel par piété, souffrit qu'on les persécutât. Les barbares ayant fait une nouvelle irruption dans l'empire, l'empereur les défit, les chassa, et procura la paix à ses sujets par des victoires. Il employa ses momens de tranquillité à réformer les lois, et à en donner de nouvelles en faveur des orphelins et des mineurs. Il désarma la chicane, fit des réglemens contre le luxe, et mit un frein à la licence générale. Une nouvelle ligue des Marcomans et des Quades jeta l'empereur dans de nouveaux embarras. Pour ne pas charger le peuple d'impôts, il fit vendre les plus riches meubles de l'empire, les pierreries, les statues, les tableaux, la vaisselle d'or et d'argent, les habits mêmes de l'impératrice et ses perles. Cette guerre fut plus longue et d'un succès plus douteux que les premières. Ce fut durant son cours que Marc-Aurèle, se trouvant resserré par les ennemis dans une forêt de Bohême, obtint, s'il faut en croire Tertullien, par les prières de la légion Mélitine, qui étoit chrétienne, une pluie abondante qui désaltéra son armée près de périr de soif. Les païens attribuèrent ce miracle à Jupiter pluvieux; mais on prétend que Marc-Aurèle, persuadé qu'il en étoit redevable au Dieu des chrétiens, défendit depuis de les accuser et de les persécuter. Les barbares, vaincus par les manières généreuses de ce héros bienfaisant, autant que par ses exploits militaires, se soumirent un an après, en 175, la même année qu'Avidius-Cassius se fit proclamer empereur. Marc-Aurèle fit des préparatifs pour marcher contre lui; mais ce rebelle fut tué par un centenier de son armée. On envoya sa tête à l'empereur, qui refusa de la voir, et qui brûla toutes ses lettres, pour n'être pas obligé de punir ceux qui avoient trempé dans sa révolte. Il fit même entendre que, « si Cassius avoit été en son pouvoir, il ne s'en seroit vengé qu'en lui laissant la vie », et pardonna à toutes les villes qui avoient embrassé son parti. Marc-Aurèle passa ensuite à Athènes, y établit des professeurs publics, auxquels il donna des pensions et des immunités. De retour à Rome, après huit ans d'absence, il donna à chaque citoyen huit pièces d'or, leur fit une remise générale de tout ce qu'ils devoient au trésor public; et, à l'imitation de Trajan, brûla devant eux dans la place publique les actes qui les constituoient débiteurs. Il éleva aussi un grand nombre de statues aux capitaines de son armée, morts dans la dernière guerre. Les arts, les sciences et le goût déchurent sous Marc-Aurèle, qui, exclusivement dévoué aux stoïciens, et ne se réglant que sur l'exemple de cette secte orgueilleuse, les traitoit avec mépris ou indiffé-

rence, pour se décharger un peu du poids de l'empire, il désigna pour son successeur son fils Commode, et se retira pour quelque temps à Lavinium. Là, dans le sein de la philosophie qu'il appeloit *sa Mère*, par opposition à la cour qu'il nommoit *sa Marâtre*, il répétoit souvent ces paroles de Platon : « Heureux le peuple dont les rois sont philosophes, et dont les philosophes sont des rois ! » Ce bon prince croyoit jouir d'une tranquillité honorable. Une nouvelle irruption des peuples du Nord le força de reprendre les armes. Il marcha contre eux, et, deux ans après son départ de Rome, il tomba malade à Vienne en Autriche, et mourut à Sirmich le 17 mars 180. On attribua sa mort à l'art funeste des médecins gagnés par Commode; mais ces bruits peuvent bien n'avoir d'autre fondement que les regrets de la perte de Marc-Aurèle, et la haine de la tyrannie de Commode. Il paroît que la peste s'étoit mise dans l'armée, et que l'empereur en fut attaqué. Le sixième jour de sa maladie, se sentant défaillir, et moins affligé de sa mort prochaine que des maux qu'il prévoyoit devoir la suivre, il voulut faire un dernier effort pour inspirer à son fils une conduite sage et un gouvernement vertueux. L'ayant fait appeler auprès de son lit, avec ses amis et ses plus fidèles conseillers, il parla en ces termes: « Mes amis, voici le temps de recueillir le fruit des bienfaits dont je vous ai comblés depuis tant d'années, et de m'en témoigner votre reconnoissance. Mon fils a besoin de vous; c'est vous qui l'avez élevé jusqu'ici. Mais vous voyez à quels dangers sa jeunesse est exposée, et combien, dans un âge qu'on peut justement comparer à l'agitation des flots et de la tempête, lui est nécessaire le secours d'habiles pilotes qui le gouvernent sagement, et qui empêchent que l'inexpérience ne l'entraîne vers mille écueils, et ne le livre à la séduction du vice. Servez-lui de modérateurs, dirigez-le par vos conseils, et faites qu'il retrouve en vous plusieurs pères, au lieu d'un que la mort lui enlève. Car, mon fils, vous devez savoir qu'il n'est point de richesses qui suffisent à remplir le gouffre insatiable de la tyrannie; point de garde, si nombreuse qu'elle soit, qui puisse assurer la vie du prince, s'il n'a pas soin d'acquérir l'affection de ses sujets. Ceux-là seuls ont droit à une longue et heureuse jouissance du souverain pouvoir, qui travaillent non à effrayer par la cruauté, mais à régner sur les cœurs par l'amour qu'inspire leur bonté. » Ce n'étoit pas assez d'un pareil discours; il falloit que Marc-Aurèle, qui connoissoit toutes les mauvaises qualités de Commode, le privât de l'empire. Mais Marc-Aurèle n'agissoit pas avec la même force qu'il pensoit, et sa douceur tint quelquefois de la foiblesse. On a de ce prince douze livres de *Réflexions* sur sa vie, Londres, grec et latin, 1707, in-8°, traduits du grec en français par madame Dacier, avec des remarques, Paris, 1691, 2 volumes in-12. Joly a donné une nouvelle édition, Paris, 1742, in-12, de cet excellent livre. (*Voyez* JOLY, art. XI.) Cet empereur y a renfermé ce que la morale offre de plus beau pour la conduite de la vie. C'étoit l'évangile des païens. Le style en est d'une simplicité noble et touchante. « L'ame vraiment grande et élevée, dit-il, est celle qui reçoit sans répugnance ce que le ciel lui envoie et de bien et de mal; .... qui se remet entièrement et de toute

sa volonté, pour ce qui concerne sa destinée et sa conduite, entre les mains de la divinité; .... qui ne demande qu'à marcher dans le chemin de sa loi; qu'à suivre Dieu, dont toutes les voies sont droites et tous les jugemens sont justes.» La philosophie de Marc-Aurèle se rapprochoit presque en tout de celle de Socrate, qu'il sembloit avoir sans cesse devant les yeux. Personne ne l'a peint d'une manière plus fidèle ni plus précise que Julien, dans cette critique ingénieuse où il trace en peu de mots les portraits des empereurs. Mercure demande à Marc-Aurèle quelle fin il s'étoit proposée pendant sa vie? « De ressembler aux dieux, répondit-il.—Eh quoi! lui dit Silène, prétendois-tu te nourrir d'ambroisie et de nectar, au lieu de pain et de vin?—Non; ce n'est pas par-là que je prétendois leur ressembler. — En quoi consistoit donc cette ressemblance? —A avoir peu de besoins, et à faire aux autres tout le bien possible.» Tel fut en effet le plan de vie de Marc-Aurèle : il alloit quelquefois au delà des idées systématiques du philosophe grec qu'il avoit pris pour modèle. Socrate supposoit dans le monde de bons et de mauvais génies, qui s'attachoient aux mortels suivant leurs caractères et leurs penchans; de là les hommes heureux ou malheureux, conformément aux décrets de la justice divine, dont ces dieux subalternes étoient les ministres. C'est ainsi que Scipion, suivant Cicéron, avoit conçu le système de l'univers; mais Marc-Aurèle paroît l'envisager sous un point de vue plus consolant et plus élevé. Loin de supposer, ainsi que Socrate, de bons et de mauvais génies, il regardoit l'être spirituel que nous possédons en nous, comme une pure émanation de l'Être-Suprême. Il croyoit qu'il suffisoit à l'homme, pour être heureux, de bien servir ce génie qui habitoit en lui; et ce qu'il entendoit par le bien servir, c'étoit de dégager son ame de tous les faux jugemens qui l'abusent et des passions qui l'avilissent. Rien n'étoit plus beau que le discours qu'il conseilloit à chaque homme de se tenir en mourant : «Tu t'es embarqué, tu as fait ta course; tu abordes au lieu où tu devois aller, sors couragensement du vaisseau. Si tu en sors pour arriver à une autre vie, tu y trouveras des dieux rémunérateurs; et si tu es privé de tout sentiment, tu cesseras d'être sous le joug des passions et de servir à un corps qui est si fort au-dessous de ton ame.» Ce langage étoit celui des stoïciens les plus rigides. Marc-Aurèle, croyant avec eux que toutes les ames étoient des écoulemens de la divinité, pensoit qu'après la mort elles s'y rejoignoient intimement. « Cela posé, ajoutoit-il, combien les hommes ne doivent-ils pas s'aimer, se secourir, et même se respecter les uns les autres? ils sont parens, avant de naître de telle ou telle famille.» La bonté formoit réellement le fond du caractère de Marc-Aurèle. Il chérissoit tellement cette vertu qu'il en fit une divinité à laquelle il éleva un temple. Il la pratiqua constamment envers les étrangers comme envers ses proches, envers ses ennemis comme envers ses amis. On lui reprochoit comme une foiblesse de pleurer la mort de celui qui avoit élevé son enfance : « Permettez-moi d'être homme, répondit-il, car ni le rang suprême, ni la philosophie n'étouffent le sentiment.» L'homme le plus vertueux de l'empire, le plus sévère pour lui-même, étoit en même temps le plus indulgent

pour les autres. Il répétoit souvent: « Nous ne pouvons rendre les hommes tels que nous les voudrions; il faut donc les supporter tels qu'ils sont, et en tirer le meilleur parti possible. » Ecoutant avec douceur les plus libres remontrances, toujours prêt à pardonner les offenses personnelles, il porta quelquefois jusqu'à l'imprudence l'oubli des injures et de la trahison. Le mot d'Adrien, « personne n'a jamais tué son successeur », étoit sa réponse ordinaire à ceux qui l'exhortoient à pourvoir à sa sûreté par des exemples de sévérité. « Telle est, ajoutoit-il, la nature des crimes d'état, que ceux mêmes que l'on vient à bout d'en convaincre passent toujours pour opprimés. » « On sent en soi-même, dit Montesquieu, un plaisir secret, lorsqu'on parle de Marc-Aurèle; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement: tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes. »

† IX. MARC-ANTOINE, graveur, natif de Bologne, prit du goût pour la taille-douce à la vue des estampes d'Albert Durer. Marc essaya ses forces contre ce célèbre graveur, et se mit à *copier* la Passion que ce maître avoit donnée en 36 morceaux, et *grava* sur ses planches, ainsi que lui, les lettres A. B. La preuve de ses talens fut complète. Les connoisseurs s'y trompèrent; cependant Albert Durer s'en aperçut, et fit un voyage exprès à Venise pour porter des plaintes contre son rival. Marc-Antoine a été à l'égard de Raphaël, ce qu'Audran fut dans le siècle dernier pour le célèbre Le Brun; il a été son *graveur* favori; et en répandant ses ouvrages et sa gloire, il s'est dressé à lui-même un trophée immortel. On prétend même que le fameux peintre flamand dessinoit les traits des figures sur les planches que Marc-Antoine gravoit d'après lui. Quoi qu'il en soit, l'exactitude du dessin, la douceur et le charme de son burin, feront toujours rechercher ses estampes. Ce fut lui qui *grava*, d'après les dessins de Jules Romain, les planches qui furent mises au-devant des sonnets infâmes de l'Arétin. Le pape Clément VII le fit mettre en prison, d'où il s'échappa pour se retirer à Florence. Il mourut vers l'an 1540, dans un état qui n'étoit guère au-dessus de l'indigence. Pour se retirer des mains des impériaux dans le sac de Rome, en 1527, il fut obligé de leur donner presque tout ce qu'il possédoit.

† X. MARC-PAUL *ou* MARCO-POLO *ou* PAOLO, célèbre voyageur, fils de Nicolas POLO, Vénitien, qui alla avec son frère Matthieu, vers l'an 1255, à Constantinople, où régnoit Baudouin II. Nicolas, en partant, avoit laissé sa femme enceinte, et elle mit au monde le fameux Marc-Polo, qui a écrit la relation de ce voyage. Les deux Vénitiens, ayant pris congé de l'empereur, traversèrent la mer Noire, allèrent en Arménie, d'où il passèrent par terre à la cour de Barka, un des plus grands seigneurs de la Tartarie, qui les accueillit avec distinction. Ce prince ayant été défait par un de ses voisins, Nicolas et Matthieu se sauvèrent comme ils purent à travers les déserts, et parvinrent jusqu'à la ville habitée par Kublai, grand-kan des Tartares. Kublai s'amusa pendant quelque temps des récits qu'ils lui firent des mœurs et des usages des Européens, et finit par les nommer ses ambassadeurs

auprès du pape, pour demander cent missionnaires. Ils vinrent donc en Italie, obtinrent du pontife romain deux dominicains, l'un italien, l'autre asiatique, et emmenèrent avec eux le jeune Marc, pour qui Kublaï prit une affection singulière. Ce jeune homme, ayant appris les différens dialectes tartares, fut employé dans des ambassades qui lui donnèrent le moyen de parcourir la Tartarie, le Katai, la Chine, et d'autres contrées. Enfin, après un séjour de dix-sept ans à la cour du grand-kan, les Polo revinrent dans leur patrie en 1295, emportant de grandes richesses. Marc, rendu à une vie tranquille, écrivit la relation de ses voyages en italien, sous ce titre : *Delle maraviglie del mondo, da lui vedute*, etc., dont la première édition a paru à Venise en 1496, in-8°. Son ouvrage, traduit en différentes langues, a été inséré dans plusieurs collections. On estime l'édition latine d'André Muller, Cologne, 1671, in-4°; et celle qui est en français dans le Recueil des Voyages, publié par Bergeron, La Haye, 1735, 2 vol. in-4°. Il y a dans Marc-Paul des choses vraies, et d'autres peu croyables. Il est en effet difficile de croire qu'aussitôt que le grand-kan fut informé de l'arrivée de deux marchands vénitiens qui venoient vendre de la thériaque à sa cour, il envoya au devant d'eux une escorte de 40,000 hommes, et qu'ensuite il dépêcha ces Vénitiens comme ambassadeurs auprès du pape, pour le prier de lui envoyer cent missionnaires. Et comment le pape, qui avoit tant de zèle pour la propagation de la foi, au lieu de cent religieux, n'en auroit-il envoyé que deux ? Il y a donc des erreurs et des exagérations dans Marc-Paul; mais plusieurs autres choses, vérifiées depuis, et qui ont même servi d'instruction aux voyageurs postérieurs, prouvent, qu'à plusieurs égards sa *Relation* est précieuse; et l'ouvrage de Macartney, ambassadeur anglais à la Chine, publié dans ces derniers temps, l'a souvent confirmée. La bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits de la *Relation des Voyages* de Marc-Paul.

XI. MARC. *Voyez* MARCH *et* MARCK.

† MARCA (Pierre de), né à Gand en Béarn, le 24 janvier 1594, d'une famille ancienne, originaire d'Espagne, se distingua de bonne heure par son esprit et par son zèle pour la religion catholique; il travailla à la faire rétablir dans le Béarn, et eut le bonheur de réussir. C'est en reconnoissance de ses soins qu'il obtint la charge de président au parlement de Pau en 1621, et celle de conseiller d'état en 1639. Après la mort de son épouse, il entra dans les ordres, et fut nommé à l'évêché de Conserans. Mais la cour de Rome, irritée de ce qu'il avoit donné quelque atteinte aux prérogatives du saint-siége, dans son livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire*, lui refusa long-temps ses bulles; et il ne les obtint qu'après avoir interprété ses sentimens d'une manière plus favorable aux opinions ultramontaines, dans un autre *Livre* qu'il fit imprimer à Barcelonne en 1646, in-4°. L'habileté avec laquelle il remplit une commission qu'on lui donna en Catalogne lui mérita l'archevêché de Toulouse en 1652. Il s'étoit tant fait aimer en Cata-

logne, qu'ayant été attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité, la ville de Barcelonne, entre autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, et y envoya, en son nom, douze capucins nu-pieds, sans sandales, et douze jeunes filles aussi pieds nus, les cheveux épars, et vêtues de longues robes blanches. Marca se disposoit à se rendre à Toulouse, lorsque le roi le fit ministre d'état en 1658. Ses premiers soins furent d'écraser le jansénisme. Il s'unit avec les jésuites contre le livre du fameux évêque d'Ypres, et, le premier, il dressa le projet d'un *Formulaire*, où l'on condamnoit les cinq propositions dans le sens de l'auteur. Son zèle fut récompensé par l'archevêché de Paris; mais il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent, le 29 juin 1662. Sa mort donna occasion à François Colletet de lui faire cette épitaphe badine :

Ci gît monseigneur de Marca,
Que le roi sagement marqua
Pour le prélat de son église ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat réunissoit plusieurs talens différens : l'érudition, la critique, la jurisprudence, mais surtout la politique et l'intrigue. Dans les disputes de l'Eglise, il parla en homme persuadé ; mais il n'agit pas toujours de même. Il savoit se plier aux temps et aux circonstances. Il ne craignoit pas de donner aux faits la tournure qu'il lui plaisoit, lorsqu'ils pouvoient favoriser son ambition ou ses intérêts. « Quand Marca dit mal, c'est, suivant l'abbé de Longuerue, qu'il est payé pour ne pas bien dire, ou qu'il espère l'être. Quelques mois avant sa mort, il dicta à Baluze un *Traité de l'infaillibilité du pape. Ex ore ejus excepi*, dit Baluze; il vouloit se faire cardinal. » Son style est ferme et mâle, assez pur, sans affectation et sans embarras. Ses principaux ouvrages sont, I. *Dissertationes de concordiâ sacerdotii et imperii*, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée, après sa mort, par Baluze, Paris, 1704, in-folio. Cet ouvrage, le plus savant que nous ayons sur cette matière, a été réimprimé à Francfort en 1708, in-folio, avec des augmentations, par Boehmer. II. *Histoire du Béarn*, in-folio, Paris, 1640. On y trouve tout ce qui concerne cette province, et l'on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur. Cette Histoire est devenue très-rare, sur-tout en grand papier. III. *Marca Hispanica*, Paris, 1688, in-folio, publiée par les soins de Baluze. C'est une description savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon, et des frontières. La partie historique et géographique y est traitée avec exactitude. IV. *Dissertatio de primatu Lugdunensi*, 1644, in-8°, très-savante. V. *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653 dans les assemblées des évêques, au sujet des cinq propositions*, Paris, 1657, in-4°. C'est contre cette relation, peu favorable au jansénisme, que Nicole publia son *Belga percontator*, 1657, in-4°, dans lequel il expose les scrupules d'un prétendu théologien flamand sur l'assemblée du clergé de 1656. VI. Des *Opuscules*, publiés par Baluze en 1669, in-8°. VII. D'autres *Opuscules*, mis au jour par le même, en 1681, in-8°. Ces *Opuscules* renferment plusieurs dissertations intéressantes, entre au-

tres, *De Tempore susceptæ in Galliis fidei ; De eucharistiâ et missâ ; De pœnitentiâ ; De matrimonio ; De patriarchatu Constantinopolitano ; De stemmate Christi ; De magorum adventu ; De singulari primatu Petri ; De discrimine clericorum et laicorum ex jure divino ; De veteribus collectionibus canonum* ; et une autre *Dissertation* sur un reliquaire de saint Jean-Baptiste, orné de vers grecs, et qui étoit conservé chez les dominicains de Perpignan. VIII. Un *Recueil* de quelques *Traités théologiques*, les uns en latin, les autres en français, publiés en 1668, in-4°, par l'abbé de Faget, cousin germain du savant archevêque. L'éditeur augmenta cette collection d'une Vie en latin de son illustre parent; elle est étendue et curieuse. Il s'éleva, à l'occasion de cette Vie, entre Baluze et l'abbé de Faget, une dispute fort vive, qui fit peu d'honneur à l'un et à l'autre. Ils s'accablèrent d'injures dans des Lettres imprimées à la fin d'une nouvelle édition de ce Recueil, 1669, in-12. Cette édition est préférable à la première.

* II. MARCA (Jacques-Corneille), bénédictin de l'abbaye du Mont-Blandin, bon orateur, et encore meilleur poëte, né à Gand en 1570, cultiva avec succès les belles-lettres, et mourut à Douay l'an 1629. Les bibliographes flamands lui prodiguent des éloges. Une partie de ses *Opuscules* a été imprimée à Louvain, 1613, in-8°. Ce recueil contient des harangues, des tragédies, et un éloge des ducs de Bourgogne. On a encore de lui *Diarium sanctorium* en vers ïambes, Douay, 1628, in-4° ; et *Musæ lacrymantes*, 1628, in-4°. Ce sont sept tragédies dont les sujets sont pris de l'Ecriture sainte.

* MARCANOVA (Jean), né à Padoue, ou à Venise, selon l'opinion de quelques écrivains, dans le 15ᵉ siècle, fut agrégé au collége des médecins de Padoue, où il vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1445. Il se livra à l'étude de l'antiquité, et fut un des premiers qui recueillirent d'anciennes inscriptions. On a de lui *De dignitatibus Romanorum ; De triumpho ; De rebus militaribus*, etc.

* MARCAR, savant religieux arménien, ecclésiastique vertueux et charitable, vivoit vers la fin du 13ᵉ siècle. Son père lui laissa en mourant des terres et des richesses considérables : il les convertit en numéraire, et distribua tout aux pauvres, excepté un écu seul, qu'il garda pendant toute sa vie, pour montrer à ses amis que la fortune de son père étoit bien employée, et non pas dissipée entièrement. Il laissa à sa mort un ouvrage de morale, intitulé *Le Trésor des vertus*.

† MARCASSUS (Pierre de), né à Gimont en Gascogne vers 1584, professeur de rhétorique au collége de La Marche, à Paris, où il mourut en 1664, à 86 ans : on a de lui des *Histoires*, des *Romans*, et des *Pièces de théâtre*, indignes de paroître même sur un théâtre de collége. Ses autres *ouvrages* ne sont pas meilleurs. On a encore de lui des *Traductions* qui ne valent rien, et parmi lesquelles on remarque celle de l'Argénis de Jean Barclay, Paris, 1633, in-8°.

MARCÉ (Roland), Angevin, lieutenant-général du bailliage de

Baugé, donna, en 1601, une tragédie d'*Acham*, imprimée la même année à Paris.

* MARCEAU (Jean-Baptiste), né à Chartres en 1769, fils d'un avocat estimé. Son père l'avoit destiné à l'étude des lois; mais ses inclinations militaires ne lui permirent pas de suivre longtemps cette carrière; à 15 ans il s'engagea dans le régiment de Savoie-Carignan, et fut bientôt nommé sergent. De retour par congé dans sa patrie, Marceau vint à Paris lorsque la révolution éclata, marcha le 14 juillet à la tête d'un détachement de la section de Bon-Conseil, pour s'opposer à l'approche des troupes que la cour faisoit avancer à Paris, et mérita par cette action son congé absolu. De retour à Chartres, il s'enrôla dans le premier bataillon d'Eure-et-Loir, et en fut nommé commandant. Il se trouva ensuite dans la place de Verdun, et fut chargé d'en porter les clefs au roi de Prusse, comme le plus jeune officier. De là il passa dans la Vendée, comme lieutenant-colonel de la légion germanique; fut dénoncé par un député, et arrêté comme complice de Westermann: il obtint ensuite sa liberté. Quelque temps après, comme il marchoit au secours de Saumur, attaqué par les royalistes, il rencontra ce même député qui l'avoit dénoncé, entraîné par une troupe de Vendéens. Il fond sur eux lui-même, délivre le député, lui donne son cheval, et lui dit: « Il vaut mieux qu'un soldat comme moi périsse qu'un représentant du peuple. » Devenu général de brigade, il prit par *interim* le commandement en chef, et gagna, le 12 décembre, secondé par Kléber, la terrible bataille du Mans, où périrent dix mille républicains et vingt mille Vendéens; on le vit charger lui-même, à la tête des bataillons, et enfoncer l'ennemi. Avant le combat, les députés en mission dans la Vendée lui remirent la destitution de Westermann, et lui ordonnèrent de l'éloigner sur-le-champ de l'armée. Marceau garda la destitution dans sa poche, et, après le gain de la bataille, il publia hautement les obligations qu'il avoit au général Westermann, et le fit conserver. Ce fut dans cette circonstance qu'une Vendéenne, jeune et belle, le casque en tête et la lance à la main, poursuivie par des soldats, tombe aux pieds de Marceau. « Sauvez-moi, s'écrie-t-elle. » Il la relève, la rassure, fixe ses regards sur les traits enchanteurs de cette femme, et se détermine à la sauver; mais une loi punissoit de mort le représentant qui faisoit grace à un Vendéen pris les armes à la main; Marceau, dénoncé, alloit être conduit au supplice; Bourbotte accourt de Paris, et l'arrache à la mort: mais ni la protection de ce député, ni les larmes de Marceau ne purent sauver la jeune Vendéenne. Elle fut décapitée. Après la défaite du Mans; Marceau poursuivit les Vendéens avec la plus grande vigueur, les atteignit à Savenay, où, secondé encore par Kléber et Westermann, il anéantit leur armée, dont les malheureux débris furent envoyés par centaines à Nantes, pour y être noyés et fusillés. Ce fut alors que Marceau quitta cette terre arrosée du sang des Français, et fut envoyé contre les ennemis extérieurs, à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, où il continua à se distinguer par sa bravoure, ses talens, et son humanité. Ces qua-

lités le rendirent cher au soldat français, et même aux armées ennemies. A Fleurus, il commandoit l'aile droite de l'armée, et eut deux chevaux tués sous lui; sa division fut presque détruite; il combattit alors comme un simple soldat, à la tête de quelques bataillons : aux batailles de l'Ourthe et de la Roër, il guidoit l'avant-garde. En octobre 1794, il s'empara, à la tête de sa division, du camp retranché et de la ville de Coblentz, et servit de la même manière durant la campagne de 1795. Dans le Hunds-Ruck il battit par-tout l'ennemi, malgré les obstacles de la nature. En 1796 il fut chargé de bloquer Mayence, et de couvrir la frontière de France, tandis que Jourdan s'avançoit en Franconie; et le 24 juillet il se rendit maître de la forteresse de Kônigstein. Jourdan ayant été ensuite repoussé par l'archiduc Charles, Marceau prit le commandement d'une des divisions chargées de couvrir la retraite de cette armée en déroute, et vint constamment à bout de contenir l'ennemi sur les points où il se trouva. Dans deux combats qu'il livra alors près de Limbourg, il déploya sa valeur et ses talens ordinaires; mais le 19 août, tandis qu'il arrêtoit l'ennemi pour donner le temps à l'armée française de passer les défilés d'Altenkirchen, il reçut un coup de feu dont il mourut quelque temps après. A l'instant où il fut blessé, les officiers et les soldats l'environnèrent les larmes aux yeux; il les consola lui-même avec le plus grand courage, et refusa d'être transporté au-delà du Rhin; ce qui fut cause qu'il se trouva le lendemain en la puissance des Allemands, qui entrèrent dans Altenkirchen. Les généraux Kray et Hadick se rendirent aussitôt auprès de lui, et lui prodiguèrent toutes les marques d'estime et d'intérêt. L'archiduc Charles lui envoya son chirurgien; mais sa blessure étoit incurable, et il mourut le 21 septembre, âgé de vingt-sept ans. Son corps ayant été redemandé par les Français, l'archiduc le rendit, à condition qu'on l'informeroit du jour où il seroit inhumé, afin que l'armée autrichienne pût s'unir à l'armée française pour lui rendre les honneurs militaires. En effet, il fut enterré le 25 septembre, au bruit de l'artillerie des deux armées, dans le camp retranché de Coblentz, dont il s'étoit emparé en 1794. Ses restes furent unis en 1799 à ceux de Hoche et de Chérin; et la ville de Chartres, sa patrie, lui vota en 1801 l'érection d'un monument public. Celui où ses cendres reposent fut construit sur les dessins de Kléber. On lui a aussi érigé une pyramide à la place où il reçut le coup mortel, et un troisième monument dans les champs de Messeinheim.

I. MARCEL Ier (saint), Romain, successeur du pape Marcellin, en 308, se signala par son zèle et par sa sagesse. La sévérité dont il usa envers un apostat le rendit odieux au tyran Maxence, qui le bannit de Rome. Marcel, mort le 16 janvier 310, est appelé martyr dans les Sacramentaires de Gélase Ier et de saint Grégoire, ainsi que dans les Martyrologes attribués à saint Jérôme et à Bède. Le pape saint Damase a composé son épitaphe en vers.

II. MARCEL II (Marcel Cervin), fils d'un receveur-général des revenus du saint-siège à Alfano, né à Montepulciano, fit ses

études avec distinction, et plut au pape Paul III, qui le nomma son premier secrétaire. Marcel accompagna en France le cardinal Farnèse, neveu de ce pontife, et s'y fit estimer par ses mœurs et par son savoir. De retour à Rome, il obtint de son bienfaiteur le chapeau de cardinal, et fut choisi pour être un des présidens du concile de Trente. Il succéda, sous le nom de Marcel, au pape Jules III, le 9 avril 1555. Quand on lui avoit présenté dans le conclave certains articles que tous les cardinaux avoient accoutumé de signer : « Je les ai jurés plusieurs fois, leur dit-il, et je prétends bien les exécuter. » Il commença par établir une congrégation de six cardinaux, pour travailler à la réformation. « Quelques-uns de mes prédécesseurs, dit-il, s'imaginoient que la réformation diminueroit leur autorité ; c'est par-là qu'il faut commencer de fermer la bouche aux hérétiques. » Il donna ordre aux nonces qui étoient auprès de l'empereur et du roi très-chrétien, de les presser de faire la paix, et de leur dire que s'ils ne la faisoient, il iroit lui-même les conjurer de la faire. Il ne voulut recevoir aucune requête qui ne fût juste, semblable à Caton, qui s'écrioit souvent : « Heureux celui à qui personne n'oseroit demander une injustice ! » Ce pontife, si ennemi du népotisme, qu'il ne voulut pas même permettre à ses neveux de venir à Rome, mourut vingt-un jours après son élection.

III. MARCEL *ou* MARCEAU (saint), célèbre évêque de Paris, mort le premier novembre, au commencement du 5e siècle. — Il y a eu plusieurs autres saints de ce nom : saint MARCEL, martyrisé à Châlons-sur-Saône, l'an 179 ; saint MARCEL, capitaine dans la légion trajane, qui eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ, à Tanger, le 30 octobre vers l'an 298 ; et saint MARCEL, évêque d'Apomée, et martyr en 385.

† IV. MARCEL, fameux évêque d'Ancyre dès l'an 314, signala son éloquence au concile de Nicée en 325, contre l'arianisme. Il s'opposa à la condamnation de saint Athanase, au concile de Tyr, en 335, et à celui de Jérusalem, où il s'éleva avec zèle contre Arius. Les ariens irrités le persécutèrent avec fureur : ils le déposèrent à Constantinople en 336, et mirent à sa place Basile, qui s'étoit acquis de la réputation par son éloquence. Marcel d'Ancyre alla à Rome trouver le pape Jules, qui le jugea innocent dans un concile tenu en cette ville, et le reçut à sa communion. Il fut encore absous et rétabli au concile de Sardique en 347, et mourut dans un âge très-avancé en 374. Il ne nous reste de lui qu'une *Lettre* écrite au pape Jules ; deux *Confessions de foi*, et quelques fragmens de son *Livre* contre Astère, dans la réfutation qu'en a faite Eusèbe. C'est une grande question entre les saints Pères et les théologiens de savoir si les *écrits* de Marcel d'Ancyre sont orthodoxes ; mais on présume que cet examen seroit assez inutile.

V. MARCEL (saint), natif d'Apamée, d'une famille noble et riche, distribua tous ses biens aux pauvres, pour se retirer auprès de saint Alexandre, instituteur des acemètes. Saint Marcel fut abbé de ce monastère après Jean, successeur d'Alexandre, vers 447, et mourut après l'an

585, réputé dans l'Orient par sa sainteté et ses miracles.

VI. MARCEL (Etienne), prévôt des marchands de Paris, s'étoit concilié l'amour du peuple par son opposition à la cour pendant la prison du roi Jean. *Voyez* dans l'article de ce dernier, n° LI, la suite de son histoire.

VII. MARCEL (Christophe), Vénitien, chanoine de Padoue et de Corfou, eut le malheur d'être pris au sac de Rome en 1527. Comme il n'avoit pas le moyen de payer sa rançon, les soldats l'attachèrent à un arbre auprès de Gayette, en pleine campagne, et lui arrachoient un ongle chaque jour. Il mourut de l'excès des douleurs et de l'intempérie de l'air. On a de lui un Traité *de Animâ*, 1508, in-fol.; et une *Edition* des *Ritus ecclesiastici*, 1516, in-fol.

VIII. MARCEL (Guillaume), né près de Bayeux, entré chez les pères de l'Oratoire, professa à Rouen en 1640. Il sortit quelque temps après de l'Oratoire, pour remplir la place de professeur d'éloquence au collége des Grassins à Paris. Ce fut dans ce collége que lui arriva l'aventure rapportée dans le Dictionnaire de Bayle, au mot *Godefroi Hermant*. Il étoit près de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal de Gassion, quand, sur la plainte d'un vieux docteur, il lui fut défendu, de la part du recteur, de prononcer dans une université catholique l'éloge d'un homme mort dans la religion protestante. Le goût de la patrie le rappela à Bayeux, pour être chanoine et principal du collége de cette ville. Enfin, voulant se reposer des fatigues de ce pénible emploi, il se retira en 1671 dans la cure de Basly, près Caen, et y mourut en 1702, âgé de 90 ans. C'est par ses conseils que le poëte Brébœuf, son ami, entreprit la traduction de la Pharsale de Lucain. Marcel a laissé un grand nombre d'*Ecrits* en prose et en vers latins et français; on peut en voir la liste dans Moréri, édition de 1759. — Un auteur dramatique du même nom fit représenter en 1671 une comédie en cinq actes, intitulée *le Mariage sans mariage*.

† IX. MARCEL (Pierre-Guillaume), avocat au conseil, natif de Toulouse, mort à Arles, commissaire des classes, en 1708, a 61 ans, est auteur, I. De l'*Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française*, 1686, 4 vol. in-12. C'est moins un corps d'histoire qu'une sèche chronique. Cependant Anquetil y a trouvé le même ordre chronologique et le même plan que ceux de l'abrégé du président Hénault. « Si celui-ci, dit-il, l'emporte sur le style et la multiplicité des anecdotes, Marcel a l'avantage de joindre aux principaux événemens des preuves tirées des auteurs originaux et des actes authentiques; du reste c'est presque le même ouvrage, sinon pour l'exécution, du moins pour l'idée. II. Des *Tablettes chronologiques pour l'Histoire profane*, in-12, qu'on lit moins depuis celles de l'abbé Lenglet du Fresnoy, mais qui n'ont point été inutiles à celui-ci. III. Des *Tablettes chronologiques pour les affaires de l'Eglise*, in-8°, ouvrage estimé, et qu'on pourroit rendre meilleur, en consultant l'*Art de vérifier les dates*. Marcel avoit le génie de la négociation. Ce fut lui qui conclut la paix d'Alger avec Louis XIV; en

1677, et qui fit fleurir le commerce de France en Egypte.

X. MARCEL (N.), fameux maître à danser, et plein d'enthousiasme pour son art. On connoît son mot devenu célèbre, lorsqu'étudiant profondément les pas d'une danseuse, il s'écria : « Que de choses dans un menuet ! » « A la démarche, à l'habitude du corps, dit Helvétius, ce danseur prétendoit connoître le caractère d'un homme. » Un étranger se présente un jour dans sa salle : « De quel pays êtes-vous ? lui demande Marcel. — Je suis Anglais. — Vous Anglais ! lui répliqua Marcel : Vous seriez de cette île où les citoyens ont part à l'administration publique, et sont une portion de la puissance souveraine ! Non, monsieur ; ce front baissé, ce regard timide, cette démarche incertaine, ne m'annoncent que l'esclave titré d'un électeur. » On doit à Marcel, les airs du *Tour de Carnaval*, opéra de d'Allainval.

† MARCELLE (sainte), dame romaine. Devenue veuve après sept mois de mariage, elle embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qualité se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères, où on imitoit la vie des solitaires d'Orient. Marcelle consultoit souvent saint Jérôme dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce saint docteur, dans les onze lettres qu'il lui écrivit. Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 410 : les barbares vouloient lui faire découvrir des trésors qu'elle avoit cachés, à l'imitation de saint Laurent, dans le sein des pauvres. Alarmée du danger que couroit l'innocence de Principie, une de ses religieuses, elle se jeta aux pieds des soldats, et les conjura de l'épargner ; ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisirent Marcelle et Principie dans l'église de Saint-Paul, qui, selon les ordres d'Alaric leur chef, devoit servir d'asile, de même que celle de Saint-Pierre. Elle survécut peu aux désastres de sa patrie, et mourut en 410. Saint Jérôme a écrit élégamment sa vie dans la lettre à Principie, liv. III, épît. 9, édition de Pierre Camsius.

* MARCELLI (Benoît), célèbre musicien italien, surnommé dans son pays le *Prince de la musique*, né à Venise en 1686, d'une famille noble, mort en 1737. Cet homme, vraiment extraordinaire par la variété de ses talens, fut aussi bon poëte et philosophe que bon musicien. Ses *compositions* en musique sont très-nombreuses. Son meilleur ouvrage en poésie est une comédie intitulée *Toscanismo, o la crusca, o sia il cruscante impazzito*, et son meilleur ouvrage en prose est son *Théâtre à la mode*. C'est une critique très-gaie des opéras modernes.

† I. MARCELLIN, successeur du pape saint Caïus en 296, se signala par son courage durant la persécution, selon les uns, et sacrifia aux idoles, selon les autres. Du moins les donatistes l'en ont accusé. Saint Augustin nie ce fait, sans apporter aucune preuve justificative, dans son livre *De unico baptismo*, contre Pétilien. Les actes du concile de Sinuesse contiennent la même accusation : mais ce sont des pièces supposées, qui n'ont été fabriquées que longtemps après. Cependant le martyrologe et le bréviaire romain rapportent que Marcellin se laissa persuader par l'empereur païen

d'offrir de l'encens aux dieux du paganisme; et Baronius, Bellarmin, et d'autres canonistes italiens, s'appuient de Marcellin, qui, malgré sa chute, continua d'être pape, pour prouver que le chef de l'Église ne peut être soumis à aucun tribunal de la terre. La constance de Marcellin peut donc être rangée au rang des problèmes historiques; mais son repentir ne peut être douteux. Ce pontife occupa le siége un peu plus de huit ans, et mourut le 24 octobre 304, égalcment illustre par sa sainteté et par ses lumières. Après sa mort, la chaire de Rome vaqua jusqu'en 308.

II. MARCELLIN, (saint), regardé comme le premier évêque d'Embrun, mourut vers 353. Les actes de sa vie sont fort incertains, et sentent bien la Légende. (*Voyez* Baillet, *Vie des Saints*, 26 d'avril.) — Il faut le distinguer de saint MARCELLIN, prêtre, martyr à Rome avec saint Pierre Exorciste, l'an 304.

III MARCELLIN, officier de l'empire, et comte d'Illyrie, du temps de l'empereur Justinien, auteur d'une *Chronique* qui commence où celle de saint Jérôme se termine, en 379, et qui finit en 534. *L'édition* la plus correcte de cet ouvrage est celle que le P. Sirmond donna en 1619, in-8°. On l'a continuée jusqu'en 566. Cassiodore, qui en parle avec éloge, dit (Divin. Lect. cap. 17) que Marcellin avoit encore donné deux ouvrages, l'un intitulé *De temporum qualitatibus et positionibus locorum;* l'autre, *De urbibus cœli et Hierosolymis*. Ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

IV. MARCELLIN (Pancrace), doyen du collége de médecine de Lyon, dans le dernier siècle, publia des *notes* sur Mercurial, et un *Traité de la peste*.

V. MARCELLIN. *Voyez* AMMIEN-MARCELLIN.

VI. MARCELLIN, évêque d'Arezzo. *Voyez* INNOCENT IV.

† I. MARCELLINE, (sainte) sœur aînée de saint Ambroise, et fille d'un préfet des Gaules, suivit sa mère à Rome après la mort de son père. Elle présida à l'éducation de ses frères, prit le voile des mains du pape en 352, et mourut quelque temps après. L'Église célèbre sa fête le 17 juillet.

MARCELLINUS. *Voy*. FABIUS-MARCELLINUS.

*MARCELLIS (Otho), de l'école hollandaise, né en 1613, mort en 1673, a prouvé qu'il n'est aucun genre qui ne puisse conduire à la gloire ceux qui le cultivent avec succès. Les reptiles et les insectes furent les seuls objets de ses études. Il en nourrissoit chez lui pour les mieux observer, et ne laissoit rien échapper de ce qui dans la nature est sensible à la vue. Marcellis vit ses travaux estimés et recherchés à Florence, à Amsterdam, à Rome, et à Paris, où la reine, mère de Louis XIII, lui donnoit la table et le logement, et un louis pour quatre heures de travail, traitement alors très considérable.

† MARCELLO (Benoît), célèbre musicien, et excellent poëte, né à Venise, d'une famille noble, le 24 juillet 1680, a donné des *Motets*, des *Cantates*, et autres *ouvrages*, que les amateurs mettent au rang des meil-

leures productions musicales de l'Italie. « C'est exactement, dit M. de La Borde, le Pindare de la musique. Il en est aussi le Michel-Ange par la force et la correction du dessin. On trouve dans l'analyse de ses ouvrages une science profonde et une adresse ingénieuse, mais l'exécution de son chant est d'une difficulté presque insurmontable; il exige des voix d'une grande étendue, et qui ne craignent pas les intervalles les plus extraordinaires. » Marcello mourut à Brescia, où il exerçoit la charge de trésorier, le 25 juin 1739. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue, I. *Estro poetico armonico, parafrasi sopra i primi XXV salmi, poesia di Girolamo Ascanio Giustiniani, musica di Benedetto Marcello, patrizi veneziani, detto Mascello, patrizi veneziani*, Venise, 1724, 2 vol. in-fol. II. *Estro poetico armonico, parafrasi sopra i secondi XXV salmi, poesia di Girolamo Ascanio Giustiniani, musica di Benedetto Marcello patrizi veneziani*, Venise, 1726 et 1727, 4. vol. in-fol. III. *A Dio, sonetti*, Venise, 1731 et 1738. IV. *Sonetti di Benedetto Marcello*, etc., Venise, 1718. V. *Il Toscanismo, o la crusca, ossia il cruscante impazzito, tragicommediagiocosa e novissima*, Venise, 1739; Milan, 1740. VI. *Il Buffone di nuova invenzione in Italia, ossia i viaggi del vagabondo Salciccia Salisburghese dal tedesco portati nell' italiano linguaggio, e descritti in ottava rima*, etc., Venise, 1740, en 13 chants. VII. *Teatro alla moda, ossia metodo sicuro e facile per ben comporre, ed eseguire opere italiane in musica, nel quale si danno avvertimenti utili e necessari a' poeti di musica, musici dell' uno et dell' altro sesso, impresari, suonatori, etc.*, in-8°. Cet ouvrage est une satire contre les abus introduits sur les théâtres. VIII. *La fede riconosciuta, dramma per musica*, etc., Vicence, 1708. IX. *Canzoni madrigalesche, ed arie per camera a due, a tre, a quattro voci* etc., etc., Bologne, 1717. X. *Concerti a cinque instrumenti al basso, opera prima*, Venise, 1701. XI. *Sonate a cinque, flauto solo col basso continuo*, Venise, 1712.

I. MARCELLUS (Marcus-Claudius), célèbre général romain, fit la guerre avec succès contre les Gaulois, et tua de sa propre main le roi Viridomare. Virgile a décrit ainsi son triomphe:

Aspice ut insignis spoliis Marcellus opimis
Ingreditur, victorque viros supereminet omnes.
Hic rem Romanam, magno turbante tumultu,
Sistet eques : sternet Pœnos Gallumque rebellem,
Tertiaque arma patri suspendet capta Quirino.

Ayant eu ordre de passer en Sicile, et n'ayant pu ramener les Syracusains à l'obéissance par la voie de la douceur, Marcellus les assiégea par terre et par mer. Archimède en retarda la prise de la ville pendant trois ans par des machines qui détruisoient de fond en comble les ouvrages des assiégeans; mais ils furent enfin obligés de se rendre. (*Voyez* ARCHIMÈDE.) Marcellus avoit ordonné qu'on épargnât l'illustre ingénieur qui les avoit si bien défendus, et il n'apprit sa mort qu'avec une douleur extrême. Ce général emporta de la Sicile les statues, les tableaux, les meubles précieux, et les autres rares curiosités dont les arts de la Grèce avoient enrichi Syracuse, et il en décora Rome. Il apprit,

le premier, aux Romains à estimer les beautés et les graces de ces chefs-d'œuvre qu'auparavant ils ne connoissoient pas. Rome jusqu'alors n'avoit été pour ainsi dire qu'un vaste arsenal; elle offrit depuis des spectacles à la curiosité des citoyens. Marcellus en fut plus agréable au peuple; les citoyens sensés le blâmèrent d'avoir introduit un genre de luxe qui traîne à sa suite la mollesse, en favorisant l'oisiveté. Fabius, qui, après la prise de Tarente, n'avoit pas voulu emporter les tableaux et les statues des dieux, avoit dit à cette occasion: « Laissons aux Tarentins leurs dieux irrités. » Marcellus ne signala pas moins sa valeur dans la guerre contre Annibal. Il eut la gloire de le vaincre deux fois sous les murs de Nola, et mérita qu'on l'appelât l'*Epée de la République*, comme Fabius, son collégue dans le consulat et dans le généralat, en avoit été appelé *le Bouclier*. La prudente lenteur de Fabius sut arracher à Annibal le prix de ses victoires, en évitant les batailles; l'audace et l'activité de Marcellus, après de nouveaux désastres, relevèrent les courages abattus; il inspira aux troupes assez de confiance pour les empêcher de craindre l'ennemi. Ses succès lui suscitèrent des envieux; il fut accusé devant le peuple par un tribun jaloux de sa gloire. Ce grand homme vint à Rome, et s'y justifia par le seul récit de ses exploits: le lendemain il fut élu consul pour la 5e fois, et partit tout de suite pour continuer la guerre. Sa mort ne fut point digne d'un si grand général. Quoique âgé de 60 ans, il avoit la vivacité d'un jeune homme. Cette vivacité l'emporta au point d'aller lui même, presque sans escorte, à la découverte d'un poste qui séparoit le camp des Romains de celui d'Annibal. Le général carthaginois y avoit fait cacher un détachement de cavalerie numide: il fondit à l'improviste sur la petite troupe des Romains, qui fut presque entièrement taillée en pièces. Marcellus fut tué dans cette embuscade l'an 207 avant J. C. Annibal le fit enterrer avec pompe, et honora sa mort de ses regrets.

II. MARCELLUS (Marcus Claudius), un des descendans du précédent, joua un rôle dans les guerres civiles, et prit le parti de Pompée contre César. Celui-ci, ayant été vainqueur, exila Marcellus, et le rappela ensuite à la prière du sénat. C'est pour lui que Cicéron prononça son oraison *pro Marcello*, l'une des plus belles de cet orateur.

† III. MARCELLUS (Marcus Claudius), petit-fils du précédent, et fils de Marcellus et d'Octavie, sœur d'Auguste, épousa Julie, fille de cet empereur. Le sénat le créa édile. Marcellus se concilia, pendant son édilité, la bienveillance publique. Rien ne flattoit davantage les Romains que la pensée qu'il succèderoit un jour à Auguste. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances: ce qui fit dire à Virgile « que les destins n'avoient fait que le montrer au monde. » Le Tu Marcellus eris, que ce grand poète sut employer avec tant d'art au 6e livre de son Enéide, fit verser bien des larmes aux Romains, surtout à sa famille.

† IV. MARCELLUS, médecin de Séide en Pamphilie, sous l'empereur Marc-Aurèle, composa deux poëmes en vers héroïques: l'un sur la *lycantro-*

pie, espèce de mélancolie qui frappoit ceux qui en étoient attaqués de l'idée qu'ils sont changés en loups : c'est une maladie qui s'est perdue sans doute, car il n'en est plus question : l'autre sur les *poissons*. On trouve des fragmens du premier dans le *Corpus poëtarum* de Maittaire.

* V. MARCELLUS, médecin du 15ᵉ siècle, né à Cumes, ville de Campanie au royaume de Naples, connu sous le nom de Marcellus Cumanus, servit en qualité de médecin et de chirurgien dans l'armée de Venise contre Charles VIII, roi de France, qui la défit à la bataille de Fornove, le 6 juillet 1495. Marcellus a laissé des *Observations*, réimprimées à Ausbourg par les soins de Jérôme Velschius en 1668, in-4°. C'est dans cet ouvrage que l'on trouve les premiers symptômes de la maladie vénérienne. Mais l'auteur ne connoissoit véritablement ni le caractère ni les remèdes de ce mal qui ne faisoit que de paroître dans le royaume de Naples, d'où il s'est ensuite communiqué à toute l'Europe.

* VI. MARCELLUS-DONATUS, médecin du 16ᵉ siècle, après avoir exercé son art avec distinction, devint secrétaire du duc de Mantoue. On a de lui six livres *de Historiâ medicâ mirabili*, Mantoue, 1586, in-4°, et Venise, 1588 et 1597, même format. Ce recueil, composé d'observations tirées des ouvrages des médecins grecs, arabes, latins, etc., est regardé par Haller comme le premier parvenu à sa connoissance, concernant les histoires médicinales ; et Grégoire Horstius en a jugé si favorablement, qu'on lui en doit deux éditions publiées à Francfort, in-8°, avec un septième livre sur les maladies réputées *magiques* et sur les abstinences extraordinaires. Marcellus est encore auteur d'un traité *de Variolis et morbillis*, Mantoue, 1569, in-4°, et 1597 in-8° ; et d'un autre, *De radice purgante quam vocant mekoakan*.

VII. MARCELLUS. *Voyez* NONIUS MARCELLUS.

I. MARCH (Ausias), poëte de Valence en Espagne, dans le 16ᵉ siècle, célébra dans ses vers une de ses compatriotes, nommée Thérèse Bou. Ce poëte, à l'exemple de Pétrarque qu'il pilla, chanta son amante pendant sa vie et après sa mort. La vérification des temps auxquels ces deux poëtes ont vécu justifie le poëte italien de l'imputation de plagiat, qui retombe sur le poëte espagnol ; à moins qu'on n'aime mieux dire qu'ils ont puisé tous deux dans les poésies de Messen-Jordy, (*voyez* MESSEN), qui les avoit précédés. Il y a apparence que March fut moins fidèle à sa Thérèse, que Pétrarque à sa Laure, puisqu'il a célébré aussi Naclette de Borgia, nièce de Calixte III. Le recueil des *Vers* de March fut imprimé à Valladolid en 1555.

* II. MARCH (Gaspard), médecin, né à Stettin, en 1629 mort en 1677, d'abord professeur de mathématiques, puis de chimie à Gripswald, le fut ensuite de médecine à Rostock, d'où il vint à Kiel sur l'invitation que l'université lui en fit : il y enseigna avec tant de distinction qu'il fut successivement médecin du duc de Holstein-Gottorp, et de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. On a de March beaucoup d'*observations* intéressantes dans

les Mémoires de l'académie des curieux de la nature.

* III. MARCH (Gaspard), fils du précédent, né à Gripswald, ou à Berlin, en 1654, mort à Hambourg en 1706, après s'être distingué dans les écoles de la faculté de médecine, suivit son père à l'armée de Brandebourg et profita pendant deux ans de ses instructions. Reçu docteur à Kiel, il voyagea pour perfectionner ses connoissances, vit la Hollande, la France, l'Italie, l'Angleterre où il fut reçu membre de l'académie royale, et par tout on l'accueillit avec la distinction qu'on n'accorde qu'au vrai mérite. De retour à Berlin, l'électeur le nomma premier médecin et directeur du laboratoire de chimie, emplois qu'il remplit pendant dix ans avec honneur.

* MARCHAIS, célèbre accoucheur distingué par son habileté et son expérience dans un art si utile à l'humanité, membre de l'ancien collége de chirurgie, mort à Paris en 1807. Quoiqu'il n'ait pas publié d'ouvrages, il n'en laisse pas moins un nom très-recommandable par quarante ans d'une pratique aussi savante que sage.

I. MARCHAND (Jean-Louis), natif de Lyon, partage, avec le célèbre d'Aquin la gloire d'avoir porté l'art de l'organiste au plus haut degré de perfection. Marchand vint fort jeune à Paris, et s'étant trouvé, comme par hasard, dans la chapelle du collége de Louis-le-Grand, au moment qu'on attendoit l'organiste pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer. Son jeu plut tellement, que les jésuites le retinrent dans le collége, et fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour perfectionner ses talens. Marchand conserva toujours l'orgue de leur chapelle, et refusa constamment les places avantageuses qu'on lui offrit. La reconnoissance n'eut pas seule part à ce désintéressement : il étoit d'un esprit si fantasque et si indépendant, qu'il négligea autant sa réputation que sa gloire. (*Voyez* Rameau.) Il mourut à Paris en 1732, à 63 ans. On a de lui deux livres de *Pièces de Clavecin*, estimées des connoisseurs.

† II. MARCHAND (Prosper), élevé à Paris, dès sa jeunesse, dans la librairie, entretint une correspondance réglée avec plusieurs savans, entre autres avec Bernard, continuateur des *Nouvelles de la république des lettres*, et lui fournit les anecdotes littéraires de France, qui sont dans la bibliothèque publique de Lyon. Marchand alla le joindre en Hollande, pour y professer en liberté la religion protestante qu'il avoit embrassée, et pour laquelle il étoit fort zélé. Il y continua quelque temps la librairie; mais il quitta ensuite ce négoce, pour se consacrer uniquement à la littérature. La connoissance des livres et de leurs auteurs, et l'étude de l'Histoire de France, fut toujours son occupation favorite. Il s'y distingua tellement, qu'il étoit consulté de toutes les parties de l'Europe. Il n'établissoit que trois classes fondamentales pour la classification des livres. 1° La science humaine, ou philosophie; 2° La science divine, ou théologie; 3° La science des événemens, ou histoire. Il fut aussi un des principaux auteurs du *Journal Littéraire*, l'un des meilleurs ouvrages périodiques qui aient paru en Hollande, et fournit d'excellens *extraits* dans la

plupart des autres journaux, depuis 1713 jusqu'en 1732. Ce savant estimable mourut dans un âge avancé, le 14 juin 1756. Il légua le peu de bien qui lui restoit à une société fondée à La Haye pour l'éducation et l'instruction d'un certain nombre de pauvres. Sa bibliothèque, l'une des mieux composée pour l'histoire littéraire, est restée par son testament, avec ses manuscrits, à l'université de Leyde. On a de lui, I. *Histoire de l'Imprimerie*. Cet ouvrage, rempli de discussions et de notes, parut en 1740, à La Haye, in-4°. L'érudition y est tellement prodiguée, l'auteur a si fort accumulé les remarques et les citations, que, quand on est à la fin de ce chaos, on ne sait guère à quoi s'en tenir sur les points qu'il discute. L'abbé Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, a donné en 1775, in-4°, un supplément aussi curieux qu'exact à cette Histoire. II. *Dictionnaire historique*, ou *Mémoires critiques et littéraires*, La Haye, 1780, 2 vol. in-fol. On y trouve des singularités historiques, des anecdotes littéraires, des points de bibliographie discutés, mais trop de minuties; le style n'en est pas pur, et l'auteur se livre trop à l'emportement de son caractère. Il est difficile d'entasser plus d'érudition sur des choses si peu intéressantes, du moins pour le commun des lecteurs. Aussi tous les ouvrages où il a eu part sont-ils très-recherchés; c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de les rapporter. Il a donné ou a eu part aux éditions suivantes: I. *Anti-Cotton*, ou *Réfutation de la Lettre déclaratoire du P. Cotton, avec une Dissertation*, La Haye, 1738, à la suite de l'*Histoire de don Inigo de Guipuscoa*. II. *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, reimprimé plusieurs fois. III. *Cymbalum mundi*, par Bonaventure des Perriers, Amsterdam, 1732, in-12. IV. *Direction pour la conscience d'un roi*, par Fénélon, La Haye, 1747, in-8° et in-12. V. *Histoire des révolutions de Hongrie*, par l'abbé Brenner, La Haye, 1739, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12. VI. *Lettres, Memoires et Négociations du comte d'Estrades*, Londres (La Haye), 1743, 9 vol. in-12. VII. *Histoire de Fénelon*, La Haye, 1747, in-12. VIII *OEuvres de Brantosme*, La Haye, 1740, 15 vol. in-12. IX. *Les OEuvres de Villon*, La Haye, 1742, in-8°. X. *Satyre Ménippée*, Ratisbonne (Bruxelles), 1714, 3 vol. in-8°. XI. *Lettres choisies de Bayle*, avec des remarques, Roterdam, 1714, 3 vol. in-12.

III. MARCHAND (Henri), religieux du tiers-ordre de Saint-François, sous le nom de P. Grégoire, né à Lyon en 1674, mort à Marseille en 1750, construisit les deux globes de six pieds de diametre qui sont dans la bibliothèque de Lyon.

† IV. MARCHAND (Jean-Henri), avocat et censeur royal, a *publié* dans les journaux plusieurs pièces de vers agréables. On trouve quelques-unes de ses *chansons*, dans le tome II de l'Anthologie française. Sa gaieté et une plaisanterie assez fine ont donné du succès à plusieurs de ses opuscules en prose. On a de lui, I. *Requête* du curé de Fontenay, 1745. II. *Autre* des sous-fermiers du domaine du roi, pour le contrôle des billets, de confession 1752, in-12. III. *Mémoire* pour M. de Beaumanoir, au sujet du pain béni, 1756, in-8°. IV. *L'Encyclopédie perruquière*, 1751, in-12. V. *Mon radotage*, 1759, in-12.

VI. *Hilaire*, critique de Bélisaire, 1759, 1767, in-12. VII. *L'Esprit et la chose*, 1768, in-8°. VIII. *Requête* des fiacres, les *Panaches* ou les coiffures à la mode, *l'Egoïste*, *Testament politique*, de Voltaire. On lui doit deux écrits plus sérieux, un *Eloge* de Stanislas, roi de Pologne, Paris, 1766, in-4°, et Bruxelles, 1766, in-8°; et les *Délassemens champêtres*, 1768, 2 vol. in-12. L'auteur est mort vers 1785.

† V. MARCHAND (madame le), fille du poëte Duché, née à Paris avec de l'esprit et des graces, dirigea souvent son père dans ses ouvrages: elle en a publié un elle même, sous le titre de *Boca* ou *la vertu recompensée*, Paris, 1756, in-12. L'abbé de La Porte (Histoire littéraire des femmes françaises, tome 4, page 182) rapporte que madame Husson, jeune et très-jolie femme, fit imprimer sous son nom le roman de Boca, déjà publié par madame Marchand dans les nouveaux contes de fées allégoriques, dont elle donna l'édition à Bruxelles (Paris), 1736, in-12. Le larcin fut découvert par une lettre anonyme, écrite à un journaliste qui dénonça le plagiat. Madame Husson convint de bonne foi du vol qu'elle avoit fait, et par une lettre très-spirituelle insérée dans le même journal où avoit paru sa dénonciation, elle fit une sorte d'excuse au public. L'abbé de La Porte rapporte cette lettre en entier.

* VI. MARCHAND (François), né à Cambrai, où il est mort le 27 decembre 1793, à l'âge de 32 ans, voulut se mettre dans les ordres; après avoir fait de bonnes études; mais la révolution, lui enlevant son état, le força d'avoir recours à ses talens pour assurer sa subsistance. On a de lui, I. La *Jacobinéide*, *poëme héroï-comi-civique*, Paris, 1792, in-8°. II. Les *Sabbats jacobites*, Paris, 1791, 3 vol. in-8°. III. *Chronique du Manége*, journal in-8°, qui parut pendant deux ou trois ans. IV. La *Constitution en vaudevilles*, Paris, 1791, in-18. V. La *Révolution en vaudevilles*. Tous ces ouvrages sont agréables à la lecture: cet auteur, qui étoit d'un caractère naturellement triste, est fort amusant dans ses productions, la plupart marquées au coin de l'originalité.

† I. MARCHANT (Pierre), né à Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, principauté de Liége, l'an 1585, se fit récollet. En 1639 il fut fait commissaire général de son ordre, avec plein pouvoir sur les provinces d'Allemagne, des Pays-Bas, etc. Il est le principal auteur de la réforme des franciscaines, avec la vénérable sœur Jeanne de Jésus, nommée Neering, de Gand. Cette congrégation, connue sous le nom de *Réforme des sœurs franciscaines de la pénitence de Limbourg*, fut approuvée par Urbain VIII l'an 1634. Marchant mourut à Gand le 11 novembre 1661. On a de lui, I. *Expositio litteralis in regulam sancti Francisci*, Anvers, 1631, in-8°. II. *Tribunal sacramental*, Gand, 1643, 2 vol. in-folio; et un troisième à Anvers, 1650. Théologie aujourd'hui oubliée, qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entre autres le traité intitulé *Sanctificatio sancti Josephi in utero*. III. Les *Constitutions de la congrégation des religieuses* qu'il a établie, etc. — Son frère Jacques MARCHANT, doyen et curé de Couvin, s'est distingué aussi par

sa science ; on estime son *Hortus pastorum*, et plusieurs autres *ouvrages* recueillis à Cologne, in-folio, 1635.

* II. MARCHANT (Nicolas), docteur en médecine de la faculté de Padoue, mort à Paris en 1678. Reçu membre de l'académie des sciences de cette ville en 1666, au moment où cette société fut fondée, Marchant l'honora par la connoissance qu'il avoit des plantes, ce qui lui valut le titre de premier botaniste de Gaston de France, et la direction du jardin royal; il a laissé un ouvrage en français, contenant la *Description des plantes données par l'académie*, Paris, 1676, in-fol.

* III. MARCHANT (Jean), fils du précédent, aussi membre de l'académie des sciences, a donné à cette compagnie divers *Mémoires* sur la botanique, et principalement une *Dissertation sur la préférence que nous devons donner aux plantes de notre pays, par dessus les plantes étrangères*, Mémoires de l'académie 1701. Cet habile botaniste a reconnu que l'yquétaia, plante du Brésil, qui sert de correctif au séné, n'est que la grande scrophulaire aquatique.

I. MARCHE (les comtes de la). *Voyez* la généalogie des Bourbons, au mot BOURBON, n° I.

† II. MARCHE (Olivier de la), fils d'un gentilhomme bourguignon, page, puis gentilhomme de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Louis XI, mécontent de La Marche, voulut que Philippe lui livrât ce fidèle serviteur; mais ce prince lui fit répondre, que, « si le roi ou quelqu'autre attentoit sur lui, il en feroit raison. » Devenu ensuite maître-d'hôtel et capitaine des gardes de Charles-le-Téméraire, il le servit avec zèle. Après la mort de ce prince, tué à la bataille de Nanci, en 1477, il eut la charge de grand-maître-d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'héritière de Bourgogne. Il posséda la même charge sous l'archiduc Philippe, et fut envoyé en ambassade à la cour de France après la mort de Louis XI. Marche mourut à Bruxelles le 1er février 1501. On a de lui, 1. Des *Mémoires ou Chroniques* (de 1435-1492), imprimés à Bruxelles en 1616, in-4°. Ces Mémoires, inférieurs à ceux de Commines pour le style, leur sont peut-être supérieurs pour la sincérité. On y trouve des anecdotes curieuses sur la cour des deux derniers ducs de Bourgogne, auxquels l'auteur avoit été attaché. Les faits y sont racontés d'une manière plate et confuse; mais ils respirent la franchise : ils ont été réimprimés dans la collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, tomes 8 et 9. II. *Traité sur les duels et gages de bataille*, in-8°. III. *Triomphe des dames d'honneur*, 1520, in-8°. C'est un ouvrage moral, plein de longues trivialités et de choses grotesques. Il veut faire présent à sa maîtresse « de pantoufles d'humilité, de souliers de bonne diligence, de chausses de persévérance, de jarretières de ferme propos, etc. IV. Le *Chevalier délibéré*, poëme plusieurs fois réimprimé, et traduit en espagnol par Hernando de Acuno. Plusieurs autres *ouvrages*, imprimés et manuscrits, qui ne méritent ni d'être lus, ni d'être cités.

† MARCHEBRUSC (N** CHA-

BOT de), d'une ancienne maison de Poitou, se maria en Provence et s'y rendit célèbre par son esprit et ses poésies; elle établit dans la ville d'Avignon, où elle résidoit, une cour d'amour qu'elle présida, et où elle prononçoit sur toutes les contestations amoureuses qui lui étoient soumises par les dames, les seigneurs et les troubadours. Cette femme aimable composa un petit ouvrage en prose, intitulé *De la nature de l'amour*. Son fils fut aussi poëte, et publia *Las Taulas d'amor*, les Tableaux d'amour. L'un et l'autre vivoient sous le pontificat de Clément VI, et en 1346. Nostredame, gothique historien de Provence, croit que Pétrarque a voulu attaquer, dans quelques-uns de ces sonnets la dame de Marchebrusc, qu'il appelle *Mère Babylonne*, *Fontaine de douleur et Nid de trahisons*.

† MARCHE - COURMONT (Ignace Hugari de la), ancien chambellan du margrave de Bareith, et capitaine au service de France dans les volontaires de Vurmser, naquit à Paris en 1728, et mourut à l'île de Bourbon en 1768. Il avoit beaucoup voyagé en Italie, en Allemagne, en Pologne, et s'étoit fait aimer d'un grand nombre de personnes d'un vrai mérite. Il avoit de l'esprit, et il en mettoit dans la société et dans ses ouvrages. Les principaux sont, I. Les *Lettres d'Aza*, pour servir de suite aux *Lettres Péruviennes*, in-12; roman médiocre. On voit que l'auteur veut se monter au ton métaphysique de madame de Graffigny, à peu près comme certains auteurs de nos jours se sont efforcés d'imiter le style de Marivaux. II. *Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque*; brochure qui n'est plus lue aujourd'hui. III. *Le Littérateur impartial*, journal qui n'eut point de suite. La littérature lui est redevable de la première idée du Journal étranger.

* MARCHESINI (N.), né à Reggio, religieux dans l'ordre de Saint-François, selon Sixte de Sienne, Possevin et Oudin, vivoit vers 1450; et, selon Wadding et du Cange, vers 1300. Ce religieux est particulièrement connu par un ouvrage intitulé *Mommatrectus, sive expositio in singula Bibliæ capitula*, publié par Hélin de Lauffen, chanoine de la collégiale de Lucerne, et imprimé à Mayence par Pierre Schœffer de Gernsheim en 1470, in-folio, édition très-rare. Le même ouvrage a été imprimé plusieurs fois depuis sous les différens titres de *Mammotractus*, *Mammetrutus* et *Mammotrepton*. Sixte de Sienne dit que l'auteur a donné ce titre à son ouvrage pour signifier que c'étoit comme une mamelle qu'il présentoit aux jeunes clercs qui n'étoient point versés dans les sciences. Du reste le style en est peu soigné. Wadding attribue à ce religieux d'autres *ouvrages* restés manuscrits, et conservés à Assise et à Rome.

† I. MARCHETTI (Alexandre), né à Pontormo, sur la route de Florence à Pise, en 1633, d'une famille illustre, montra, dès ses premières années, des talens et du goût pour la poésie et les mathématiques. Il succéda, en 1679, au savant Borelli dans la chaire de mathématiques à Pise, mourut au château de Pontormo le 6 septembre 1714. On a de lui des *Poésies*, 1704, in-4°; et des *Traités* de physique

et de mathématiques estimés, parmi lesquels on distingue celui *De resistentiâ fluidorum*, 1669, in-4°. Crescimbeni a inséré un de ses *sonnets* dans son Histoire de la poésie italienne, comme le plus parfait qu'il eût encore vu. On fait cas de sa *Traduction* en vers italiens de Lucrèce, Londres, 1717, in-8°; et Amsterdam (Paris), 1754, en 2 vol. in-8°. Cette dernière édition, publiée par Gerbault, a plus d'éclat que de correction. Sa version est estimable par la fidélité et la précision, et sur-tout par la facilité, la finesse et la douceur de la versification. On ne fait pas autant de cas de sa *Traduction* en vers libres des Œuvres d'Anacréon, Lucques, 1707, in-4°, Venise, 1736. Sa Vie est à la tête de ses *Poésies*, réimprimées à Venise, 1755, in-4°.

* II. MARCHETTI (Annibal), né d'une famille noble à Macerata en 1638, entré dans l'ordre des jésuites le 2 juin 1656, s'y distingua par ses vertus et son savoir, fut professeur, supérieur, et directeur des consciences, et mourut à Florence le 20 janvier 1709. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue, I. *De vitâ in terris beatâ*, Maceratæ, 1696. II. *Vita sancti Alysii Gonzagæ societ. Jesu*, qu'il traduisit en italien. III. *Iddio rintracciato per le sue orme.*

*I. MARCHETTIS (Pierre de), docteur en médecine, mort en 1673 à Padoue, où il professa l'anatomie avec une distinction qui le fit nommer chevalier de Saint-Marc; mais comme il excelloit encore dans la connoissance et la pratique de la chirurgie, il en obtint la première chaire, et s'y distingua jusqu'à l'âge de 80 ans. On a de lui, I. *Anatomia*, Venetiis, 1654, in-4°. II. *Sylloge observationum medico-chirurgicarum rariorum*, Patavii, 1664, 1685, in-8°; Amstelodami, 1665, in-12, 1675, in-4°; Loudini, 1729, in-8°. On trouve dans cet ouvrage 53 *observations*, la plupart intéressantes, et trois *traites*; l'un sur les ulcères, l'autre sur les fistules de l'urèthre, et le dernier sur le *Spinâ ventosâ*.

* II. MARCHETTIS (Dominique de), fils du précédent, né à Padoue en 1626, se distingua dans l'anatomie. Le célèbre Veslingius, devenu vieux, l'associa à ses travaux, et les leçons de cet habile maître, jointes à celles qu'il recevoit de son père, lui firent acquérir une grande réputation. On le vit successivement professeur de chirurgie, professeur extraordinaire de pratique, chargé des dissections, et enfin il étoit premier professeur d'anatomie, lorsqu'il mourut à Padoue en 1688. Dominique défendit avec énergie les principes de Veslingius contre les attaques de Riolan, par des notes imprimées à la suite de l'anatomie de son père, sous ce titre: *Anatomia, cui responsiones ad Riolanum, anatomicum Parisiensem, in ipsius animadversionibus contra Veslingium, additæ sunt*, Patavii, 1652, 1654, in-4°; Hardervici, 1656, in-12; Lugduni Batavorum, 1688, in-12. Cet ouvrage, suivant Haller, est trop peu connu.

* MARCHETTO, philosophe et musicien du 14e siècle, né à Padoue, fut le premier qui, après la renaissance des lettres en Italie, écrivit deux traités sur la musique; l'un sous ce titre, *Pomarium*, et l'autre intitulé *Luci-*

darium. Il les dédia à Robert, roi de Naples, protecteur des gens de lettres, qui l'admit dans sa cour et le traita d'une manière honorable.

† MARCHI (François de), gentilhomme romain, un des plus habiles ingénieurs de son temps, né à Bologne dans le 16e siècle, est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé *Della architettura militare*, imprimé à Bresse en 1599, grand in-folio, orné de 161 figures. Ce livre est très-rare; et, s'il en faut croire les Italiens, cette grande rareté provient moins de ce qu'il n'a pas été réimprimé, que de ce que plusieurs ingénieurs français qui se sont approprié beaucoup d'inventions de Marchi, en ont retiré du commerce autant d'exemplaires qu'il leur a été possible. On en trouve un extrait dans le 2e vol. des Travaux de Mars, de Manesson Mallet, avec quelques figures tirées de l'auteur italien.

MARCHIALI. *Voy.* dans l'art. du MASQUE-DE-FER.

MARCHIN ou MARSIN (Ferdinand, comte de), d'une famille liégeoise, fils de Jean-Gaspard-Ferdinand, qui, après avoir servi dans les troupes françaises, passa au service d'Espagne et de l'Empire, et mourut en 1673. Son fils Ferdinand vint alors en France. Il n'avoit alors que dix-sept ans; mais il montroit beaucoup d'envie de se signaler. Nommé brigadier de cavalerie, il servit en 1690 en Flandre, et fut blessé à la bataille de Fleurus. En 1693 il se trouva à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroi, et passa ensuite en Italie. Dans la guerre de la succession, il fut employé comme négociateur et comme guerrier. Il étoit également propre à ces deux emplois, parce qu'il avoit du courage, de l'esprit, et un sens droit. Louis XIV le nomma en 1701 ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V, roi d'Espagne, qui lui donna sa première audience dans le vaisseau qui le transportoit en Italie. A la fin de son ambassade, il donna un bel exemple de désintéressement. Philippe V lui offrant la grandesse, il la refusa. « Étant absolument nécessaire, écrivoit-il à Louis XIV, que l'ambassadeur de V. M. en Espagne ait un crédit sans bornes auprès du roi son petit-fils, il est aussi absolument nécessaire qu'il n'en reçoive jamais rien sans exception, ni biens, ni honneurs, ni dignités, parce que c'est un des principaux moyens pour faire recevoir au conseil du roi catholique toutes les propositions qui viendront de la part de V. M. » Il ajouta modestement que, «n'ayant point de famille, et n'ayant pas dessein d'en avoir, ce sacrifice apparent ne devoit lui être compté pour rien. » Un autre auroit mis son adresse à le faire compter pour beaucoup. « Quoique je ne sois pas surpris de votre désintéressement, lui répondit le roi, je ne le loue pas moins; et plus il est rare, plus j'aurai soin de faire voir que j'en connois le prix, et que je suis sensible aux marques d'un zèle aussi pur que le vôtre. » Ce prince lui donna, peu de temps après, le cordon bleu. Marchin alla ensuite commander en Allemagne, où il remplaça Villars auprès de l'électeur de Bavière: en y arrivant, il reçut les patentes de maréchal, en 1703. Il commanda la retraite de la bataille d'Hochstet en 1704, et y parut plutôt bon officier qu'habile général. Enfin, ayant été

envoyé en Italie pour diriger les opérations du duc d'Orléans, suivant les ordres de la cour, il fut si chagrin d'avoir donné lieu, malgré lui, à la bataille de Turin, livrée le 7 septembre 1706, et qui fut perdue, qu'il s'exposa au péril en homme qui vouloit finir sa vie sur le champ de bataille. Blessé à mort, il fut fait prisonnier. (*Voyez* Philippe, n° XXII, *au* commencement.) Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et il mourut quelques momens après l'opération. En partant de Versailles pour l'armée, il avoit représenté au roi « qu'il falloit aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent devant Turin. » Chamillart fut d'un avis contraire, et une armée fut la victime du protégé de madame de Maintenon, qui craignoit que, si les Français sortoient de leurs lignes, le duc d'Orléans ne déployât une valeur que Louis XIV voyoit peut-être avec quelque peine dans son neveu. L'abbé de St.Pierre parle de Marchin comme d'un homme ardent, généreux, médiocre général, dérangé dans ses affaires. En lui finit la postérité mâle des Marchin, qui n'étoient connus que depuis le 15e siècle. *Voyez* Alessio.

MARCHION (N....), architecte et sculpteur d'Arezzo, florissoit dans le 13e siècle, sous le pontificat d'Innocent III. Il fut employé à Rome et dans sa patrie. Comme il vivoit dans un siècle qui ignoroit les règles judicieuses des anciens dans l'architecture, il ne faut pas s'étonner si la plupart de ses ouvrages sont surchargés de sculptures sans goût et sans choix.

* MARCHIONI (Charles), architecte et sculpteur, né à Rome en 1704, fit le *tombeau* de Benoît XIII dans l'église de la Minerve, et d'autres *ouvrages* à Rome et à Sienne. On lui doit encore le *palais* de la Villa-Albani, le nouveau *bras* du port d'Ancône, et la nouvelle *sacristie* de Saint-Pierre-du-Vatican. Il *dessinoit* aussi très-bien des *bambochades* à la plume. Il mourut vers 1780.

MARCI de Kronland (Jean-Marc), né en Bohême en 1595, professa avec distinction la médecine à Prague, où il se fit connoître encore par ses connoissances dans les langues, principalement dans l'hébraïque, la syriaque et la grecque. Marci, mort en 1667, a laissé des *ouvrages* qui attestent son goût et son amour pour le travail : les principaux sont, I. *Idearum operatricium idea*, Pragæ, 1635, in-4°; Francofurti, 1676, in-4°. II. *De proportione motûs, seu regula sphygmica ad celeritatem et tarditatem pulsuum, ex illius motu ponderibus geometricis librato, absque errore metiendam*, Pragæ, 1639, in-4°. III. *Philosophia vetus restituta, partibus quinque comprehensa*, etc.

MARCI. *Voyez* Marcy *et* Marsy.

I. MARCIA-OTACILIA-SEVERA, impératrice romaine, femme de Philippe, paroît avoir participé au meurtre de l'empereur Gordien, assassiné par son époux, puisqu'elle subit la pénitence publique qui lui fut imposée par Babylas, évêque d'Antioche. Ses médailles lui donnent un air tout à la fois noble et modeste. Elle vivoit l'an 244. — On connoît une autre impératrice romaine de ce nom ; c'est Marcia-Furnilla, femme de l'empereur

Titus, qu'il répudia par amour pour Bérénice, reine de Judée.

II. MARCIA-PROBA, femme de Guithelind, souverain des anciens Bretons, prit le gouvernement de ses états après la mort de son époux, et rendit ses peuples heureux. On recueillit ses lois, sous le titre de *Leges Marcianæ*, que Gildas, surnommé *le Sage*, traduisit en latin, et que le roi Alfred fit traduire en saxon.

MARCIANA, sœur de l'empereur Trajan, modèle de vertu et de grandeur d'ame, morte vers l'an 113 de J. C. Son frère la fit déclarer Auguste. Elle vécut dans une intelligence parfaite avec Plotine sa belle-sœur, et cette union charma la cour. Marciana étoit veuve; mais on ignore le nom de son mari.

† I. MARCIEN, né vers l'an 391, d'une famille de Thrace, peu illustrée, et destiné à être empereur romain, fut d'abord simple soldat. Comme il partit pour aller s'enrôler, il rencontra dans le chemin le corps d'un homme qui venoit d'être tué. Il s'arrêta pour considérer ce cadavre; il fut aperçu : on le crut auteur de ce meurtre, et on alloit le faire périr par le dernier supplice, lorsqu'on découvrit le coupable. Enrôlé dans la milice, il parvint de grade en grade jusqu'aux premières dignités de l'empire. Le trône de Constantinople, déshonoré par la foiblesse de Théodose II, l'attendoit, et ses vertus l'y portèrent après la mort de cet empereur, en 430. Pulchérie, sœur de Théodose, devenue maîtresse de l'empire, offrit à Marcien de partager son trône avec lui, s'il consentoit à l'épouser et à ne pas violer son vœu de chasteté. Tout l'Orient changea de face dès qu'il eut la couronne impériale. Attila envoya demander au nouvel empereur le tribut annuel que Théodose II lui payoit. Marcien lui répondit d'une manière digne d'un ancien Romain : « Je n'ai de l'or que pour mes amis, et je garde le fer pour mes ennemis. » Les orthodoxes triomphèrent, et les hérétiques furent accablés. Il publia une loi rigoureuse contre ces derniers, rappela les évêques exilés, fit assembler, en 451, un concile général à Chalcédoine, et donna plusieurs édits pour faire observer ce qui y avoit été décidé. Sous son règne, appelé l'*âge d'or*, les impôts excessifs furent abolis, le vice puni, et la vertu récompensée. Il se préparoit à marcher contre Genseric, usurpateur de l'Afrique, lorsque la mort l'enleva le 26 janvier 457, après un règne de six années. *Voy.* PULCHÉRIE.

† II. MARCIEN, fils d'Anthemius, empereur d'Orient, tenta d'enlever la couronne à Zénon, vers l'an 479. Marcien avoit épousé Léontia, fille de l'empereur Léon, et née depuis que ce prince étoit monté sur le trône; il prétendoit y avoir plus de droit que Zénon, dont la femme étoit née avant le couronnement de Léon. Il assiégea l'empereur dans son palais. Mais ayant manqué d'activité et de prévoyance, Zénon profita des délais qu'il lui donna, pour faire sortir, à la faveur des ténèbres, quelques serviteurs fidèles, qui gagnèrent les principaux de Constantinople à force de présens et de promesses. Le parti des rebelles fut attaqué par les partisans de Zénon, et mis en fuite. Leur chef se sauva en Cappadoce, et prit l'habit religieux dans un convent où il étoit inconnu. Zénon, l'ayant découvert dans cet asile, se contenta de

l'exiler à Tarse en Cilicie. Il se fit ordonner prêtre, et finit tranquillement une vie qui avoit d'abord été très-orageuse. — Il y a eu du nom de MARCIEN, dans le 5e siècle, un patriarche de Constantinople, qui fit réparer toutes les églises de la ville et en bâtit de nouvelles. Il étoit si charitable, qu'un jour, étant près de monter à l'autel, et ayant vu dans la sacristie un pauvre presque nu, il se dépouilla de son habit pour l'en revêtir, et se couvrit de son aube pour assister à la cérémonie de la dédicace d'une église, qui se fit d'abord après. Les églises d'Orient et d'Occident célèbrent la mémoire de ce patriarche le 10 janvier.

MARCIGLI. *Voy.* MARSIGLI.

† MARCILE (Théodore), *Marsillius*, né l'an 1548 à Arnheim, dans la Gueldre, ou, selon d'autres, à Clèves, avec des dispositions heureuses, acheva ses études à Louvain, et vint à Paris, où il fut fait professeur royal en éloquence. Il y mourut le 15 mars 1617. Marcile étoit si charitable qu'il ne refusoit jamais l'aumône, et si attaché à l'étude, qu'il fut, dit-on, près de dix ans sans sortir du collége du Plessis, où il avoit d'abord enseigné. Quoiqu'il ne fût pas un critique du premier rang, il ne méritoit pas les termes méprisans dont Scaliger s'est servi en parlant de ses ouvrages. Les principaux sont, I. *Historia strenarum*, 1596, in-8°. Ce recueil renferme deux discours; l'un *Contra usum strenarum*, et l'autre, *Pro usu strenarum*. Le P. de Tournemine en a profité dans sa Dissertation sur les étrennes. II. *Lusus de nemine*, avec *Passeratii nihil*, et *Gulllimanni aliquid*, Paris, 1597, et Fribourg, 1611, in-8°. III. Des *Notes* et des *Remarques* savantes sur les satires de Perse, sur Horace, sur Martial, Catulle, Suétone, Aulu-Gelle, sur les lois des douze tables, in-8°, et sur les Institutes de Justinien. IV. Des *Dissertations*. V. Des *Harangues*, des *Poésies*, et d'autres *ouvrages* en latin, qui ne sont pas fort au-dessus du médiocre. Il a donné une édition grecque et latine des vers dorés de Pythagore, avec des commentaires, Paris, 1585, dont J. A. Fabricius parle avec éloge. Il avoit attaqué Porphire dans un écrit, intitulé *Series nova proprii et accidentis logici*, Paris, 1601, in-8°. Un pédant, nommé Behot, défendit Porphire. Marcile lui répondit par un écrit intitulé *Diludium*, auquel Behot répliqua par un autre intitulé *Diluvium*, qui est réellement un déluge d'injures. *V.* MARSILE.

* MARCILLAC (Silvestre), évêque de Mende en 1627 se montra un ardent ennemi du parti protestant; on le vit, à l'exemple du cardinal de Richelieu, quitter la crosse pour prendre l'épée contre cette secte naissante. En 1628 et 1629, à la tête de la noblesse du Gévaudan, il réduisit la ville de Florac et d'autres forts occupés par les religionnaires. Avec les mêmes forces, il s'opposa, en 1632, au passage de Monsieur, frère du roi Louis XIII, et de ses troupes rebelles. Ce prélat établit beaucoup de couvens dans son diocese, et termina sa carrière à Paris en 1649.

MARCILLY. *V.* CIPIÈRE, n° I.

MARCION, hérésiarque, né à Sinope dans le Pont, ville dont son pere étoit évêque, s'attacha d'abord à la philosophie stoïcienne, et montra quelques ver-

tus. Mais ayant été convaincu d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'église par son père. Le désespoir l'obligea de quitter sa patrie et de se rendre à Rome, où il prit Cerdon pour son maître, l'an 143 de Jesus-Christ. Cet enthousiaste initia son disciple dans la doctrine des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, auteurs du bien et du mal, et partageant entre eux l'empire de l'univers. Pour mieux soutenir ce dogme, il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie, principalement de la dialectique. L'élève de Cerdon ajouta de nouvelles rêveries à celles de son maître. «Il supposa, dit l'abbé Pluquet, que l'homme étoit l'ouvrage de deux principes opposés; que son ame étoit une émanation de l'Être bienfaisant, et son corps l'ouvrage d'un principe malfaisant.» Voici comment, d'après ces idées, il forma son système. Il y a deux principes éternels et nécessaires; l'un essentiellement bon, et l'autre essentiellement mauvais. Le principe essentiellement bon, pour communiquer son bonheur, a fait sortir de son sein une multitude d'esprits ou d'intelligences éclairées et heureuses. Le mauvais principe, pour troubler leur bonheur, a créé la matière, produit les élémens, et façonné des organes dans lesquels il a enchaîné les ames qui sortoient du sein de l'intelligence bienfaisante. Il les a, par ce moyen, assujetties à mille maux; mais comme il n'a pu détruire l'activité que les ames ont reçue de l'intelligence bienfaisante, ni leur former des organes et des corps inaltérables, il a tâché de les fixer sous son empire, en leur donnant des lois. Il leur a proposé des récompenses, il les a menacées des plus grands maux, afin de les tenir attachées à la terre, et de les empêcher de se réunir à l'intelligence bienfaisante. L'histoire de Moyse ne permet pas d'en douter. Toutes les lois des juifs, les châtimens qu'ils craignent, les récompenses qu'ils espèrent, tendent à les attacher à la terre, et à faire oublier aux hommes leur origine et leur destination. Pour dissiper l'illusion dans laquelle le principe créateur du monde tenoit les hommes, l'intelligence bienfaisante avoit revêtu J. C. des apparences de l'humanité, et l'avoit envoyé sur la terre pour apprendre aux hommes que leur ame vient du ciel, et qu'elle ne peut être heureuse qu'en se réunissant à son principe. Comme l'Être créateur n'avoit pu dépouiller l'ame de l'activité qu'elle avoit reçue de l'intelligence bienfaisante, les hommes devoient et pouvoient s'occuper à combattre tous les penchans qui les attachent à la terre. Il condamna tous les plaisirs qui n'étoient pas purement spirituels, et fit de la continence un devoir essentiel et indispensable. Le mariage étoit un crime, et il donnoit plusieurs fois le baptême. Marcion prétendoit prouver la vérité de son système par les principes mêmes du christianisme. Il prétendoit faire voir une opposition essentielle entre l'ancien et le nouveau Testament, et prouver que ces différences supposoient qu'en effet l'ancien et le nouveau Testament avoient deux principes différens, dont l'un étoit essentiellement bon, et l'autre essentiellement mauvais. «Il avoit, dit-on, fait un livre intitulé *Les antithèses*, pour établir les contrariétés qu'il trouvoit dans les deux Testamens. Il ajouta, retrancha et changea dans le nouveau Testament ce qui parois-

soit combattre son hypothèse des deux principes. Son hérésie, adoptée par plusieurs disciples célèbres et partagés en plusieurs sectes particulières, se répandit en peu de temps dans les deux Églises orientale et occidentale. Les marcionites s'abstenoient de la chair, n'usoient que d'eau, même dans les sacrifices, et faisoient des jeûnes fréquens. Ils étoient tellement persuadés de la dignité de leur ame, qu'ils couroient au martyre, et recherchoient la mort comme la fin de leur avilissement, et le commencement de leur gloire et de leur liberté. Pendant que Marcion étoit à Rome, où il rencontra Polycarpe de Smyrne, il lui demanda s'il ne le reconnoissoit pas pour frère? « Je vous reconnois, dit le saint évêque avec indignation, pour le fils aîné de Satan. » Tertullien rapporte qu'à la longue Marcion se repentit de ses erreurs, et qu'il avoit offert d'en faire la rétractation publique, pourvu qu'on voulût le recevoir dans le sein de l'Eglise. On le lui promit sous la condition qu'il rameneroit ceux qu'il en avoit éloignés. Il mourut avant d'avoir pu remplir cet engagement. On ignore également l'époque précise de sa mort et le temps où il vint à Rome. Il est certain que son hérésie avoit déjà fait beaucoup de progrès sous Adrien, et qu'il vivoit encore sous Antonin-le-Pieux. C'est d'après cela que Tertullien l'appelle *Marcio Antonianus*, et ailleurs *Antoninianus hereticus sub Pio Antonino impius*. Justin, martyr, a décidé la question dans sa première apologie des chrétiens, présentée à Antonin-le-Pieux vers l'an 140, où il dit en termes exprès que Marcion de Pont vivoit alors et enseignoit à Rome.

MARCIUS (Caïus), consul romain, vainqueur des Privernates, des Toscans et des Falisques, fut le premier des plébéiens qui fut honoré de la charge de dictateur, vers l'an 354 avant Jésus-Christ.

I. MARCK (Guillaume de la), d'une maison illustre et féconde en grands hommes, qui tiroit son origine des comtes d'Aremberg, dans le 13e siècle, ne dut sa célébrité particulière qu'à ses forfaits. Dominé par l'ambition et la haine, il conçut le projet de s'emparer de la ville de Liége, et chercha les moyens de se défaire de Louis de Bourbon, qui en étoit l'évêque. Louis XI, qui haïssoit mortellement ce prélat, parce qu'il étoit dans les intérêts de l'archiduc d'Autriche, avoit donné à Guillaume des soldats et de l'argent pour exécuter cette entreprise. Il assembla ses gens, qu'il fit habiller de rouge, portant sur leur manche gauche la figure d'une hure de sanglier (il fut surnommé par les Liégeois le *Grand sanglier des Ardennes*), et les conduisit jusqu'au pays de Liége. La Marck avoit des intelligences avec quelques habitans de la ville. Ceux-ci persuadèrent à leur évêque d'aller au-devant de son ennemi et de ne point attendre qu'il vînt assiéger la place, promettant de le suivre et de le défendre au péril de leur vie. Le prélat, peu en garde contre ces protestations perfides, sort de la ville et va au-devant de La Marck. A peine les deux armées furent-elles en présence, que les traîtres abandonnèrent Louis, pour se ranger du côté de son ennemi. Il s'en saisit, le massacra lui-même, et fit traîner dans Liége son corps, qui fut exposé à la vue du peuple de-

vant la porte de l'église St.-Lambert. Ensuite il fit, par violence, élire son fils à la place de celui dont sa main venoit de verser le sang. Mais son crime ne demeura pas impuni. Peu de temps après il fut excommunié par le pape, et pris par le seigneur de Horn, frère de celui que le chapitre de Liège avoit élu canoniquement pour succéder à Louis de Bourbon. De Horn fit trancher la tête au meurtrier de Louis dans la ville de Mastricht, selon Mézeray, ou à Utrecht, suivant Sponde. Ces événemens doivent être rapportés à l'année 1482.

† II. MARCK (Evrard de la), nommé par quelques auteurs le cardinal de Bouillon, de la famille du précédent, fut élu évêque de Liège en 1505. Attaché d'abord aux intérêts de la France, Evrard les abandonna, pour se lier avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, et contribua à le faire monter sur le trône impérial. Ce prince lui donna l'archevêché de Valence, et lui obtint le chapeau de cardinal du pape Léon X, l'an 1521. Le cardinal Polus, envoyé en Angleterre par Paul III, pour y travailler à faire rentrer ce royaume dans le sein de l'Eglise, ayant appris que Henri VIII avoit mis sa tête à prix, trouva un asile sûr auprès d'Evrard, qui le reçut avec distinction. Le pape l'en récompensa en le créant légat *à Latere*. Il mourut le 15 février 1538. On voit dans la capitale, et dans tout le pays de Liège, un grand nombre de monumens de sa munificence. On admire sur-tout dans le pays de Liège le vaste palais des évêques, et dans la cathédrale son tombeau de bronze doré, fait de son vivant. Il enrichit d'un grand nombre de pièces rares et précieuses le trésor de son église. Sleydan a dit beaucoup de mal de ce prélat, qui ne fut pas favorable aux nouvelles opinions. Malgré sa vigilance extrême, l'hérésie s'étant glissée dans ses états, il employa la rigueur pour l'extirper. Ceux qui refusèrent de se rétracter furent bannis, et les plus obstinés à propager la nouvelle doctrine, punis du dernier supplice. Ces exécutions le rendirent odieux aux luthériens, qui n'ont pas ménagé sa mémoire, et qui l'ont peint comme un prélat intrigant et ambitieux. Le Courrayer, traducteur de Sleydan, n'a pas partagé leur animosité. « Il faut avouer, dit-il, à l'honneur de ce prélat, qu'il fit beaucoup d'actions pleines de noblesse et de générosité. Sa conduite à l'égard du cardinal Polus, dans le séjour qu'il fit dans son diocèse de Liège, montre beaucoup de grandeur d'ame et un cœur digne d'un prince. Vie du cardinal Polus, par M. Philips, t. I, p. 297. » Un oncle de l'évêque de Liège, eut de la postérité, qui subsiste sous le nom de comtes de LA MARCK.

III. MARCK (Robert de la), second du nom, duc de Bouillon, prince de Sédan, frère du précédent, servit sous le roi Louis XII, et se trouva, l'an 1513, à la bataille de Novarre, avec deux de ses fils, Fleuranges et Jametz. Instruit qu'ils sont restés blessés dans un fossé, il oublie les ordres du général, prend cent hommes d'armes, vole au lieu indiqué, malgré les obstacles fréquens d'un terrain entrecoupé et l'impossibilité apparente de les secourir, perce six ou sept rangs de Suisses victorieux, les écarte, trouve ses deux fils couchés par terre, charge l'aîné sur son cheval, met le

jeune sur celui d'un des siens, fait sa retraite, rejoint la cavalerie française, malgré les Suisses qui s'étoient avancés pour l'en empêcher, et donne une seconde fois la vie à ses enfans. Gagné par son frère, Robert passa dans le parti de Charles-Quint, avec lequel il ne tarda pas à se brouiller. Il se raccommoda alors avec la France, et, sûr d'en être secouru, il fut assez téméraire pour envoyer à l'empereur un cartel de défi. Cet homme intrépide, mais non moins cruel, portoit aussi le surnom de *Grand Sanglier des Ardennes*, à cause des maux infinis qu'il causa sur les terres de l'empereur et de ses voisins: «De même qu'un sanglier, dit Brantôme, qui ravage les blés et les vignes des pauvres bonnes gens.» Il portoit, ainsi que ses ancêtres, cette étrange devise : *Si Dieu ne me veult, le Diable me prye.*

IV. MARCK (Robert de la), troisième du nom, connu d'abord sous le nom de seigneur de Fleuranges, puis duc de Bouillon et seigneur de Sédan, fils aîné du précédent, se distingua par sa valeur sous les règnes de Louis XII et de François Ier. Il se trouva avec son père à la bataille de Novarre, où il reçut quarante-six blessures; à celle de Marignan, et à celle de Pavie, en 1525, où il fut fait prisonnier. Conduit à l'Ecluse en Flandre, il y écrivit l'*Histoire des choses mémorables arrivées en France, en Italie et en Allemagne, depuis l'an* 1503 *jusqu'en* 1521, sous le titre du *Jeune Aventureux*. On les trouve dans le tome XVI de la Collection des Mémoires historiques relatifs à l'histoire de France, et à la suite des Mémoires de Martin et Guillaume du Bellai-Langei, publiés par l'abbé Lambert, Paris, 1753, in-12, tom VII, avec des notes critiques et historiques de l'éditeur. La plupart des événemens rapportés dans cette Histoire y sont accompagnés de circonstances intéressantes qu'on ne trouve guère ailleurs. Le style en est simple, clair et naïf; mais les étrangers lui reprochent sa partialité pour la France. Il fut fait maréchal de France en 1526. S'étant jeté dans Peronne en 1536, il y fut assiégé par une armée d'Impériaux; il y soutint quatre assauts, et força les ennemis à se retirer avec une perte considérable. Il mourut l'année suivante.

V. MARCK (Robert de la), quatrième du nom, fils du précédent, *dit* le duc et le maréchal de Bouillon, obtint le bâton, l'an 1547, en épousant une des filles de la duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II. Il servit à la prise de Metz, en 1552, et fut fait lieutenant-général en Normandie. Les Impériaux ayant assiégé Hesdin l'année d'après, il le défendit tant qu'il put, et fut pris en capitulant. Il mourut en 1556, de poison, à ce qu'il disoit: il se flattoit que les Espagnols le craignoient assez pour s'être défaits de lui. Il avoit épousé une fille de Diane de Poitiers et de Louis de Brezé. — Son fils, Henri-Robert, duc de Bouillon, lui succéda dans le gouvernement de Normandie, y favorisa les protestans dont il suivoit les opinions en secret, et ne laissa qu'une fille, morte en 1594. Elle avoit épousé Henri de La Tour d'Auvergne, qu'elle fit son héritier, quoiqu'elle n'en eût point d'enfans.

VI. MARCK (Jean de), *Marckius*, ministre protestant, né à Sneck,

dans la Frise, en 1655, fut professeur en théologie à Francker, puis ministre académique, professeur en théologie et en histoire ecclésiastique à Groningue, et passa, en 1689, à Leyde, où on lui confia les mêmes emplois. Il y mourut le 30 janvier 1731. On a de lui, I. Des *Dissertations* contre celle du P. Crasset sur les Sibylles, Francker, 1682, in-8°. II. *Compendium theologiæ*, Amsterdam, 1722, in-4°. III. Des *Commentaires* sur divers livres de l'Écriture sainte. IV. *Exercitationes Biblicæ*, en huit volumes, imprimées séparément et en différens lieux. V. *Exercitationes miscellaneæ*, Amsterdam, 1690. Elles roulent sur les hérésies tant anciennes que modernes. Entre celles-ci, il compte celles des enthousiastes et des sociniens, et se garde bien, en bon protestant, d'oublier le papisme. On a rassemblé quelques-uns de ses ouvrages philologiques, en 2 vol. in-4°, Groningue, 1784. Jean de Marck étoit versé dans la science de l'Écriture sainte, des antiquités sacrées; mais il n'avoit pas assez de jugement. Il se plaisoit à les charger d'un vain étalage d'érudition; sa haine contre les catholiques lui sert souvent de raison. Son style est obscur et entortillé.

MARCKLAND (Jérémie), célèbre critique anglais, éditeur de différens auteurs grecs et latins, né en 1693, et mort en 1776, a donné un *Commentaire* sur le livre de la Sagesse, en 1 volume.

† MARCONVILLE (Jean de), seigneur de Montgoubert, né dans le Perche, n'est guère connu que par un *Traité* moral et singulier, assez bon pour son temps, et recherché encore par les bibliomanes. Il est intitulé *De la bonté et de la mauvaistié des femmes*, un volume in-8°, Paris, 1564 et 1576. On a encore de lui *De l'heur et malheur du mariage*, Paris, 1564, in-8°. *De la bonne et mauvaise langue*, Paris, 1573, in-8°. On ignore les détails de la vie de cet auteur.

MARCOUL (saint), *Marculphus*, né à Bayeux de parens nobles, devint un célèbre prédicateur. Marcoul fonda un monastère à Nanteuil près de Coutances, et y mourut saintement, l'an 558. Il y a sous son nom une église célèbre à Corberi, au diocèse de Laon, dépendante de Saint-Remi de Reims, où l'on conserve une partie de ses reliques. C'est là que les rois de France alloient faire une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, avant de toucher les malades des écrouelles.

† MARCULFE, moine français, fit, à l'âge de 70 ans, un recueil des *Formules* des actes les plus ordinaires. Si ces formules sont dans un style barbare, ce n'est pas la faute de l'auteur; on ne parloit pas mieux alors. Son ouvrage, très-utile pour la connoissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'histoire des rois de France de la première race, est divisé en deux livres. Le premier contient les chartres royales, *Præceptiones regales*, et le second, les actes des particuliers, *chartæ pagenses*. Outre les formules des actes existans, l'auteur en dressa plusieurs de sa façon, qui étoient applicables à différens cas non prévus. Jérôme Bignon publia cette collection en 1613, in-8°, avec des remarques pleines d'érudition, qui répandent beaucoup de clarté sur le texte souvent obscur de

Marculfe. Il y joignit les anciennes formules d'un auteur anonyme, qu'il éclaircit d'une manière non moins lumineuse. Baluze en donna une nouvelle édition dans le Recueil des capitulaires, 1677, 2 vol in-folio, qui est la plus exacte et la plus complète. Launoy prétend que Marculfe vivoit dans le 8e, et non dans le 7e siècle. On ne sait rien de positif sur le temps dans lequel il a fleuri.

* MARCUORI (Adams), célèbre musicien et compositeur italien, maître de chapelle à Pise, né à Arezzo, se distingua par des *ouvrages* d'une beauté naturelle et expressive, qui auroit encore pu être relevée par une harmonie pure et énergique, s'il eût voulu s'asservir davantage aux règles de la composition. Il est mort à Montenero le 5 avril 1808.

* MARCUZZI (Sébastien), littérateur et ecclésiastique, né à Trévise le 20 septembre 1725, exerca d'abord l'état de son père, qui étoit professeur de musique et excellent organiste ; mais ensuite il se livra à l'étude des belles-lettres et des langues savantes, sans négliger celle des arts agréables. Il écrivit, sous le nom de Retillo Elimio, plusieurs petits *poëmes* en langues latine et vulgaire, qui furent insérés dans différens recueils. En 1757 il devint chapelain et organiste de la collégiale de Cividad, dans le Frioul, revint dans sa patrie pour y professer le droit canon, et mourut le 19 février 1790. On a de lui, I. *Dissertatio in Matthæi XIX. 9. Quicunque dimiserit, etc., in quâ hic locus ex Hebræorum antiquitatibus illustratur, et catholicæ sententiæ auctoritas vindicatur*, Tarvisii, 1752. II. *Dissertazione sopra i miracoli*, Trevigi, 1761. III. *Riflessioni e pratiche per le differenti feste, e tempi dell' anno, nuova traduzione dal francese*, Castelfranco, 1762. IV. *Discorso sopra la Passione di N. S. con un breve ragionamento intorno all' eloquenza sacra*, Treviso, 1763. V. *Epistola pastoralis Hieronymi Henrici Beltramini Miazzi, episcopi Feltrensis*, Tarvisii, 1778. VI. *Hieronymi Henrici Beltramini Miazzi, episcopi Feltrensis elogium*, Tarvisii, 1779. VII. *Notizie intorno a monsignor Girolamo Enrico Beltramini Miazzi*, etc., *arrichite con note*, etc. Venise, 1780, etc.

MARCY. *Voyez* MARSY.

MARD (SAINT-). *V.* REMOND.

I. MARDOCHÉE, oncle ou plutôt cousin germain d'Esther, femme d'Assuérus, roi de Perse. Ce prince avoit un favori nommé Aman, devant qui il vouloit que tout le monde fléchît le genou. Le seul Mardochée refusa de se soumettre à cette bassesse. Aman, irrité, obtint une permission du roi de faire massacrer tous les juifs en un même jour. Il avoit déjà fait élever devant sa maison une potence de 50 coudées de haut, pour y faire attacher Mardochée. Celui-ci donna avis à la reine, sa nièce, de l'arrêt porté contre sa nation. Cette princesse profita de la tendresse que le roi lui témoignoit pour lui découvrir les noirceurs de son favori. Le roi, heureusement détrompé, donna la place d'Aman à Mardochée, et obligea ce ministre à mener son ennemi en triomphe, monté sur un cheval, couvert du manteau royal, et le sceptre à la main, dans les rues de la capi-

talé, en criant devant lui : « C'est ainsi que le roi honore ceux qu'il veut honorer. » Aman fut pendu ensuite, avec sa femme et ses enfans, à ce gibet même qu'il avoit destiné à Mardochée. Plusieurs critiques croient que Mardochée est *auteur* du livre canonique d'Esther. On lui attribue aussi un *Traité des rits* ou *coutumes des juifs*, qui est entre les Talmudiques ; mais il est incontestable que ce dernier livre est d'un temps fort postérieur à Mardochée. Il peut avoir été composé par quelques juifs du même nom. *V.* ESTHER, nº I, *et* AMAN.

II. MARDOCHÉE, rabbin, fils d'Eliezer Comrino, juif de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire* manuscrit sur le Pentateuque. Simon, qui parle de cet ouvrage, ne marque pas le temps où son auteur a vécu. *Voy.* aussi NATHAN, nº II.

* III. MARDOCHÉE. En 1682 il parut un faux Messie de ce nom, Allemand de naissance. Il menoit une vie austère, censuroit fortement les vices, et se glorifioit d'entretiens secrets avec la divinité. Il acquit une grande autorité dans sa nation ; mais il disparut bientôt après, et l'on ignore ce qu'il est devenu.

MARDONIUS, gendre de Darius, successeur de Cambyse, roi des Perses. Ce prince, lui ayant confié le commandement de ses troupes, s'en repentit peu après, à cause des pertes qu'il fit sous la conduite d'un général si jeune et sans expérience. Il le rappela et en envoya d'autres qui furent plus heureux. Aussitôt que Xercès fut monté sur le trône de son père, il choisit Mardonius pour son général, et lui confia le soin de faire la guerre aux Grecs. Ainsi, après la bataille de Salamine, il le laissa avec une armée de trois cent mille hommes pour réduire la Grèce. Mardonius entra dans Athènes, et acheva de la détruire ; mais peu après, ayant livré bataille aux Grecs, près de la ville de Platée, il y fut tué, et son armée entièrement défaite, l'an 79 avant J. C. Cette victoire donna lieu à l'institution des Eleuthéries, fêtes solennelles de Platée, qui se célébroient tous les cinq ans par des combats gymniques et des courses de chars.

† MARDUEL (Jean), né près de Lyon en 1699, d'une famille distinguée dans le commerce, fut vicaire de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile pendant vingt ans, et curé de celle de Saint-Roch pendant quarante. Son zèle infatigable, sa bienfaisance continuelle, lui acquirent des droits à la reconnoissance publique. Il s'appliqua spécialement à l'instruction de la jeunesse, pour laquelle il fonda des écoles chrétiennes, et assura des secours pour payer des apprentissages dans les arts mécaniques, analogues au goût des élèves ou de leurs parens. Il se plut à consacrer une partie de sa fortune à orner son église, à la réparer, et à en faire l'une des plus belles basiliques de la capitale. Il mourut en 1787, laissant les pauvres pour ses uniques héritiers. En 1803, M. Bossu, curé de Saint-Eustache, a consacré un juste éloge à celui de Saint-Roch. Caraccioli lui fit cette épitaphe :

Ici la piété pleure un pasteur fidèle
Dont les murs de ce temple attestent les vertus,
Et dont les indigens, tendre objet de son zèle,
Reçoivent des secours lors même qu'il n'est plus.

I. MARE (Guillaume de la), *Mara*, poëte latin, né d'une famille noble du Cotentin en Normandie, secrétaire de plusieurs chanceliers successivement. Dégoûté de la cour, il se retira à Caen, où l'université lui décerna le rectorat : puis il fut nommé, vers 1510, trésorier et chanoine de l'église de Coutances, et il y mourut dans ces dignités. On a de lui deux *Poëmes* qui traitent à peu près de la même matière, l'un intitulé *Chimæra*, Paris, 1514, in-4° ; l'autre, *De tribus fugiendis, venere, ventre et plumâ*, Paris, 1512, in-4°.

† II. MARE (Philibert de la), conseiller au parlement de Dijon, très-versé dans la littérature et dans l'histoire, écrivoit en latin presque aussi bien que le président de Thou, sur lequel il s'étoit formé. Il mourut le 16 mai 1687, après avoir publié plusieurs *ouvrages*. Le plus connu est le *Commentarius de Bello Burgundico*. C'est l'histoire de la guerre de 1635: elle fait partie de son *Historicorum Burgundiæ conspectus*, in-4°, 1689. L'auteur donne dans cet ouvrage un catalogue des pièces relatives à l'Histoire de Bourgogne, qu'il se proposoit de composer. On a encore de lui *Huberti Langueti vita, edente J. P. Ludwig*, Halle, 1700, in-12.

III. MARE (Nicolas de la), doyen des commissaires du châtelet de Paris, fut chargé de plusieurs affaires importantes sous le règne de Louis XIV. Ce monarque l'honora de son estime et lui fit une pension de deux mille livres. La Mare mourut le 15 avril 1723, âgé d'environ 82 ans. On a de lui un excellent *Traité de la police*, en 3 vol. in-folio, auxquels Le Clerc du Brillet en a ajouté un quatrième. Cet ouvrage est trop vaste pour qu'il ne s'y soit pas glissé quelques fautes ; mais ces inexactitudes ne doivent pas fermer les yeux sur la profondeur des recherches et la solidité du jugement, qui en font le caractère. On y trouve, dans un grand détail, l'histoire de l'établissement de la police, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, et les réglemens qui la concernent. Les deux premiers volumes doivent avoir des supplémens, qui sont refondus dans la seconde édition de 1722 ; le troisième est toujours de 1719, et le quatrième de 1738.

† IV. MARE *ou* MARRE (N., abbé de la), né en Bretagne, mort en 1742 : ce poëte n'étoit ni sans esprit, ni sans talens, mais une vie dissipée ne lui permit pas de s'élever au-dessus de la médiocrité. On remarque dans son opéra de *Zaïde, reine de Grenade*, de l'ordre dans le plan, de l'intelligence dans la distribution des scènes, du naturel et de la vivacité dans les idées, du sentiment et du pathétique dans les expressions. Le ballet de *Titon et l'Aurore*, mis en musique par Mondonville, est une production posthume de La Marc. Le musicien y a fait des changemens qui l'ont rendu un des tableaux les plus pompeux de notre théâtre lyrique. On a encore de cet abbé des *Pièces fugitives* assez médiocres.

I. MARÉCHAL (Antoine), avocat au parlement de Paris, auteur de plusieurs pièces représentées au théâtre français, mais qui n'y sont pas restées. Leurs titres sont, *L'Inconstance d'Hylas*, pastorale en cinq actes ;

La Sœur valeureuse; Le Railleur fanfaron; Lisidor; Le Mausolée. Ces comédies sont en cinq actes. Maréchal donna aussi deux tragédies, *Charles-le-Hardi*, et *Papyrius*. Il termina sa carrière dramatique en 1645.

† II. MARÉCHAL (George), premier chirurgien des rois Louis XIV et Louis XV, né à Calais en 1658, d'un pauvre officier. Ses talens pour les opérations de la chirurgie, et sur-tout pour celles de la taille au grand appareil, lui firent un nom dans Paris. Il fut appelé à Versailles pour être consulté sur une maladie de Louis XIV. En 1703 il succéda à Félix dans la place de premier chirurgien du roi, et, trois ans après, il obtint une charge de maître-d'hôtel et des lettres de noblesse. Maréchal mourut à 78 ans, dans son château de Bièvre, que Louis XIV avoit érigé en marquisat en 1736. La société académique de chirurgie a dû beaucoup à ses soins et à son zèle pour la perfection de cet art. Il étoit d'ailleurs d'un commerce sûr et d'un caractère généreux. Ayant fait l'ouverture d'un abcès au foie à Le Blanc, ministre de la guerre, Morand, alors très-jeune, lui indiqua l'endroit où il falloit ouvrir; et ce n'étoit pas celui sur lequel il avoit d'abord porté le bistouri. Le ministre, rétabli, dit dans un repas où étoient Maréchal et Morand, en s'adressant au premier: « Voilà celui à qui je dois la vie — Vous vous trompez, monseigneur, répondit Maréchal: c'est à ce jeune homme (en montrant Morand); car, sans lui, vous seriez mort. »

† III. MARÉCHAL (Pierre-Sylvain), né à Paris le 15 août 1750, embrassa d'abord la profession du barreau, qu'il quitta pour la littérature. Il devint garde des livres de la bibliothèque du collége Mazarin, et publia plusieurs *ouvrages* qui sont lus avec intérêt, et qui ne manquent ni d'esprit, ni de graces: on y trouve sur-tout de l'érudition et de la fécondité; l'auteur, extrêmement laborieux, travailloit quinze heures par jour. Dans son intérieur, il fut modeste, bon, ne sachant rien demander. Sa taille peu imposante et un bégaiement assez fatigant ne prévenoient point en sa faveur. Il aimoit la campagne; et sur la fin de sa vie, il s'étoit retiré à Mont-Rouge, « afin, disoit-il, de jouir du soleil plus à son aise. » Il mourut le 18 janvier 1803. Quelques momens avant d'expirer, il dit à ceux qui l'entouroient: « Mes amis, la nuit est venue pour moi. » Ses ouvrages les plus remarquables sont, I. *Des Bergeries*, 1770, in-12. Depuis la publication de cet écrit, l'auteur se plaisoit à s'appeler *le berger Sylvain*. II. Le *Temple de l'Hymen*, 1771, in-12. III. *Bibliothèque des amans*, 1777, in-16. IV. *Tombeau de J. J. Rousseau*, 1779, in-8°. V. Le *Livre de tous les âges*, 1779, in-12. VI. *Fragmens d'un poëme moral sur Dieu*, ou *Nouveau Lucrèce*, 1781. Ce poëme n'est ni moral, ni religieux. VII. *L'Age d'or*, 1782, in-12. C'est un recueil agréable d'historiettes en prose. VIII. *Prophétie d'Arlamek*, in-12. IX. *Livre échappé au déluge*, 1784, in-12. Cet opuscule offre des psaumes en style oriental, dont la morale est douce et pure: cependant ses ennemis s'en servirent pour lui faire perdre sa place à la bibliothèque Mazarine. X. *Recueil des poëtes moralistes français*, 1784, 2 vol.

in-18. C'est un choix de quatrains. XI. *Costumes civils actuels de tous les peuples*, 1784, in-4°. XII. *Tableaux de la fable*, 1787. XIII. *Paris et la Province*, ou *Choix des plus beaux monumens d'architecture en France*, 1787. XIV. *Catéchisme du curé Meslier*, 1789, in-8°. XV. *Dictionnaire d'Amour*, 1789, in-16. XVI. *Le Panthéon*, ou *les Figures de la fable*, *avec leurs histoires*, 1791, in-8°. XVII. *Almanac des honnêtes gens*, 1788. L'auteur y plaça Jésus-Christ à côté de Spinosa et de Ninon. L'avocat-général Séguier requit au parlement la suppression du livre et l'arrestation de l'auteur, qui fut pendant quelque temps renfermé à Saint-Lazare. XVIII. *Décades du cultivateur*, 2 vol. in-18. XIX. *Voyage de Pythagore*, 1798, 6 vol. in-8°. C'est une imitation des Voyages d'Anacharsis, par Barthélemy; mais imitation très-foible, et qui n'approche ni de l'érudition, ni de la force de style de son modèle. Dans l'ouvrage de Maréchal, Pythagore parcourt l'Egypte, la Chaldée, l'Inde, la Sicile, la Crète, Sparte, Rome, Carthage, Marseille et les Gaules. Le sujet commence vers l'an 600 avant l'ère vulgaire, et remonte ainsi deux siècles avant l'époque du Voyage d Anacharsis. Une bonne topographie de notre continent, et plusieurs fragmens d'anciens auteurs rétablis en font le principal mérite. XX. *Lucrèce Français*. C'est un recueil de poésies détachées et de maximes de morale. XXI. *Dictionnaire des athées*, 1800, in-8°; ouvrage qui a fait tort à son auteur. XXII. Il a encore publié les *Précis historiques* qui accompagnent divers recueils de gravures, tels que l'Histoire de la Grèce, l'Histoire de France en figures, 1795, 5 volumes in-4°; le Muséum de Florence, 6 volumes in-4°, etc. Il a payé aussi son tribut à la révolution par plusieurs *brochures* de circonstances, et un assez mauvais roman intitulé *la Femme abbé*.

IV. MARÉCHAL. *Voy.* BIÈVRE.

V. MARÉCHAL D'ANVERS (le). *Voyez* MESSIS.

* MAREFOSCHI (Mario COMPAGNONI), cardinal, né à Macerata le 9 septembre 1714, de l'ancienne famille des Compagnoni, vint à Rome, où son oncle, le cardinal Marefoschi, qui l'aimoit tendrement, guida ses études et le fit son héritier, en lui imposant l'obligation de prendre à l'avenir le nom de Marefoschi. Le neveu forma une magnifique bibliothèque, se livra avec une ardeur incroyable à l'étude des antiquités chrétiennes, et surtout de la liturgie. Benoît XIV lui conféra diverses places, et quoique le jeune Marefoschi fût accusé de jansénisme, quoique le successeur de Benoît XIV, Clément XIII, fût dévoué aux jésuites, il fit Marefoschi secrétaire de la congrégation des rites et de celle qui avoit pour objet l'amélioration des livres liturgiques de l'Eglise orientale. Clément XIV, arrivé au trône pontifical, lui donna le chapeau; il l'employa dans les travaux préliminaires qui devoient amener la destruction des jésuites. Marefoschi vit s'accumuler sur sa tête des honneurs dont il faisoit peu de cas. La réputation dont il jouissoit attiroit chez lui les savans, les voyageurs, qui admiroient ses talens et la simplicité de ses mœurs. Sa bibliothèque, toujours ouverte aux gens

de lettres, et sa bourse aux pauvres, lui avoient conquis le respect et l'amour de toutes les classes de la société. Il termina sa carrière le 23 décembre 1780, à 66 ans.

MARENNES (la comtesse de). *Voyez* PARTHENAY.

* MAREOTTI (Trebazio), né à la Penna di S. Giovanni dans l'Abruzze ultérieure, frère mineur dans le 16e siècle, a laissé les ouvrages suivans : *Pantelogium peripateticum in aliquot Averroistas, de formâ novissimâ, et hominis specificâ; Discorsi spirituali*, etc.

MARES. *Voyez* DESMARES.

* MARESCOT (Michel), né à Lisieux en 1539, fit à Paris, dans ses études, des progrès si rapides qu'à 18 ans il professoit la philosophie au collége de Bourgogne, et qu'à 26 l'université l'élut recteur. Mais son goût l'ayant déterminé pour la médecine, il fut, en 1556, reçu docteur en cette faculté, s'acquit la confiance des seigneurs de la cour, et mourut en 1606, premier médecin de Henri IV. On attribue à Marescot deux ouvrages; l'un, *Discours véritable sur le fait de Marthe Broissier de Romorantin, prétendue démoniaque*, Paris, 1599, in-8°; l'autre, *De curatione per sanguinis missionem.*

I. MARESCOTTI (Marguerite), de Sienne, vivoit en 1588, et cultiva la poésie avec succès. Le recueil intitulé *La Guirlande*, publié par Angela Beccaria, renferme quelques pièces de Marescotti. — Une Romaine du même nom, tante d'un cardinal, religieuse à Viterbe, où elle mourut en 1640, a été béatifiée en 1726 par Benoît XIII. Sa vie a été publiée en Italie.

* II. MARESCOTTI (Annibal), né d'une famille illustre à Bologne en 1623, se livra dès l'enfance à l'étude des sciences, et particulièrement de la politique, de la philosophie et des mathématiques, tempérant l'aridité des études abstraites par la culture de la poésie. Marescotti fut protecteur très-libéral des gens de lettres, et mourut en 1647 à l'âge de 24 ans. On a de lui des *Lettres* et des *Poésies*.

* III. MARESCOTTI (Barthélemi), littérateur, né à Maradio, château de la juridiction de Faenza, florissoit vers le milieu du 16e siècle. L'évêque de cette ville l'employa dans plusieurs affaires, et le députa en 1563 au synode de Faenza, où il prononça un discours intitulé *De utilitate concilii Tridentini*, imprimé à Florence, in-4°. Il a laissé aussi manuscrite la *Traduction* des sept Psaumes pénitenciaux de David.

* IV. MARESCOTTI (César), né à Bologne en 1671, fit ses humanités et sa philosophie sous les jésuites, puis étudia la médecine avec tant de succès, qu'à 19 ans on le crut capable de diriger l'hôpital de la Mort à Bologne. Reçu docteur, il occupa diverses chaires, et se distingua dans toutes. Marescotti publia en 1723 un *Traité* fort estimé sur la petite vérole. Il se proposoit de mettre sous presse, I. *Dialogus de tuendâ medicorum dignitate.* II. *Historia philosophica et medica nitri.* III. *De ratione*

comparandi nobilitatem ; mais les bibliographes ne disent point que ces ouvrages aient été rendus publics.

* MAREST (Rambert), né à Saint-Etienne, département de la Loire, en 1750. Après avoir ciselé assez long-temps des gardes d'épées et des platines d'armes à feu, Marest vint à Paris, où il se voua à la ciselure pour l'orfévrerie et la bijouterie, mais sans aucune science du dessin ; il sentit la nécessité de l'étudier ; ses progrès furent rapides. Il passa en Angleterre, où il resta deux ans. A son retour en France il exposa deux empreintes de médailles, l'une représentant la tête de J. J. Rousseau, et l'autre le buste du premier Brutus. Il n'y eut qu'une opinion sur le mérite de ces deux médailles. Celles qui lui firent ensuite le plus d'honneur sont la grande *Médaille* du Poussin ; la *Médaille* du conservatoire de musique, qui porte la figure en pied d'Apollon ; la *Médaille* que l'institut distribue à chacun de ses membres ; et qui représente la belle Minerve du musée Napoléon ; une seconde *Médaille* du Poussin, d'un moindre modèle, et peut-être encore plus belle que la première ; enfin, la petite *Médaille* d'Esculape, pour l'école de médecine, son dernier, son plus bel ouvrage, et qui mit le sceau à sa réputation. Ce célèbre artiste est mort le 4 avril 1806.

† MARET (Hugues), célèbre médecin, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, correspondant de l'académie des sciences de Paris, membre des académies de Clermont-Ferrand, de Bordeaux, Caen, Besançon, et Lyon, l'un des premiers inoculateurs de sa province, enfin un de ces hommes rares, dont le zèle ardent et éclairé n'a d'autre objet que l'avantage public, naquit à Dijon en 1726, et fut enlevé, le 11 juin 1786, à 56 ans par une mort prématurée et patriotique. Chargé d'empêcher les ravages d'une épidémie, il étoit allé les combattre dans le village de Fresne ; il y périt victime du fléau auquel il vouloit s'opposer. On a de lui, divers écrits *sur l'inoculation ; l'usage des bains*, des *eaux minérales*, et *sur la principale branche de la médecine et de la chimie*. Il est l'*éditeur* du premier volume des Mémoires de l'académie de Dijon, dans lequel il a inséré l'histoire de cette société littéraire. On a encore de lui, *Tableau de la fièvre pétéchiale*, Dijon, 1761, 1762, in-4° ; *Moyens d'arrêter la variole*, 1780, in-8°. Il a aussi travaillé au *Nécrologe des hommes célèbres de France*, Paris, 1782, 17 vol. in-12, et aux *Elémens de chimie théorique et pratique*, Dijon, 1777, 3 vol. in-12. Maret est un des premiers qui ait écrit sur *le danger des inhumations dans les églises*. Il publia un *Mémoire* à ce sujet en 1773. Quand, en 1775, les états de Bourgogne fondèrent à Dijon un cours de chimie, Maret ne tarda pas à être nommé pour conduire les travaux du laboratoire. Il y fit plusieurs expériences délicates, qu'aucun chimiste n'avoit tentées avant lui. Ce savant médecin joignoit des lumières étendues à un zèle infatigable.

† I. MARETS (Rolland des), en latin *Maresius*, né à Paris en 1594, avocat au parlement, fréquenta d'abord le barreau ; mais il le quitta ensuite pour la littérature. Il mourut en 1653, à 59

ans, regardé comme un bon humaniste et un excellent critique. Il avoit été disciple du P. Petau, et il conféroit souvent avec lui sur la bonne latinité. On a de lui un recueil de *Lettres latines*, écrites avec assez de pureté, et remplies de remarques judicieuses de grammaire et de littérature. Elles sont intitulées *Rollandi Maresii Epistolarum philologicarum libri duo*. Ces Lettres sont des ouvrages faits à loisir, et n'ont ni la même aisance ni la même légéreté que celles qu'on écrit par occasion à ses amis. L'uniformité qui y règne fatigue. Elles tiennent plus de la dissertation que du genre épistolaire. Elles parurent en 1655, par les soins de Launay; puis en 1686, in-12. Rolland eut un fils, également avocat au parlement, et fréquemment cité par Bayle, auquel il fournissoit des *observations* et des *remarques*, dont ce savant se louoit beaucoup.

II. MARÊTS DE SAINT-SORLIN (Jean des), un des premiers membres de l'académie françoise, frère du précédent, naquit à Paris en 1596. Le cardinal de Richelieu, qu'il aidoit dans la composition de ses Tragédies, le fit contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres, et secrétaire-général de la marine du Levant. Il mourut à Paris, le 28 octobre 1674, chez le duc de Richelieu, dont il étoit l'intendant. Des Marêts avoit eu l'esprit agréable dans sa jeunesse, et avoit été admis dans les meilleures sociétés de Paris. Ce fut lui qui composa ces jolis vers sur la *Violette*, pour la guirlande de Julie de Rambouillet :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Les derniers jours de des Marêts ne ressemblèrent pas à son printemps; ils tinrent beaucoup de la folie, mais de cette folie sombre et mélancolique, qui est la plus cruelle de toutes. Dans son *Avis du Saint-Esprit au roi*, il se vanta qu'il lèveroit une armée de 144,000 combattans, dont une partie étoit déjà enrôlée, pour faire la guerre aux impies et aux jansénistes. Le nombre de ceux qui composeront ce sacré troupeau doit être, selon la prophétie de saint Jean, de cent quarante-quatre mille, qui auront la marque de Dieu vivant sur le front, c'est-à-dire, qui feront voir à découvert, par leur vie, que Dieu est vivant dans leurs cœurs. Et comme toute armée a besoin d'un général, il offre cette charge au roi, afin que le zèle et la valeur de sa personne sacrée, qui sera le général de cette belle armée, comme fils aîné de l'Eglise, et principal roi de tous les chrétiens, animent tous les soldats. Pour les moindres charges, il déclare à S. M. qu'elles sont destinées pour les chevaliers de l'ordre. « Votre royale compagnie, dit-il, des chevaliers du St.-Esprit doit marcher à leur tête, si elle est aussi noble et aussi vaillante comme elle se persuade de l'être : » et pour les piquer d'honneur, il ajoute « qu'elle le sera beaucoup, si elle est aussi prête que le reste de cette sainte armée à tout faire et à tout souffrir. » Pour les moyens que l'on doit employer dans cette guerre, et dont cette nombreuse armée se doit servir, il ne s'en ouvre pas; mais il se réserve à les déclarer en temps et lieu, comme les ayant appris du Saint-Esprit. Bien des

gens auroient pu penser que cette armée étoit une vision digne de Nostradamus, et c'étoit la première pensée qui devoit venir dans l'esprit du roi en lisant le projet. C'est pour prévenir cette idée que l'auteur déclare à Louis XIV que la plus grande partie de cette armée est déjà levée, et qu'elle est composée de plusieurs milleames. Il prédit à Louis XIV l'avantage de ruiner les Mahométans. « Ce prince valeureux, dit-il, prédit dans Jérémie par les mots du Fils du Juste, va détruire et chasser de son état l'impiété et l'hérésie, et réformer les ecclésiastiques, la justice et les finances; puis d'un commun consentement avec le roi d'Espagne, il convoquera tous les princes de l'Europe avec le pape, pour réunir tous les chrétiens à la vraie et seule religion catholique... Après la réunion de tous les hérétiques sous le saint-siége, le roi sera déclaré chef des chrétiens, comme fils aîné de l'Eglise » Il crut avoir des visions, et s'avisa de prophétiser. Son esprit égaré voyoit par-tout des jansénistes et des athées. Un jour que La Mothe-le-Vayer passoit dans la galerie du Louvre, des Marêts se mit à dire tout haut: « Voilà un homme qui n'a pas de religion. — Mon ami, lui répondit Le Vayer en se retournant, j'ai tant de religion que je ne suis pas de ta religion. » Celle de des Marêts étoit le plus absurde fanatisme. On a dit de lui qu'il étoit le plus fou de tous les poëtes, et le meilleur poëte qui fût entre les fous. » On disoit aussi que des Marêts, encore jeune, avoit perdu son ame en écrivant des romans; et que vieux, il avoit perdu l'esprit à écrire sur la mysticité. Cet insensé fut un des ridicules critiques de Boileau. Il l'accusoit un jour d'avoir pris dans Juvénal et dans Horace les richesses qui brillent dans ses satires. Qu'importe, répondit un homme d'esprit à des Marêts? avouez du moins que ces larcins ressemblent à ceux des partisans du temps passé; ils lui servent à faire une belle dépense, et tout le monde en profite.... Des Marêts a fait plusieurs pièces de théâtre, telles qu'*Aspasie*, les *Visionnaires*, *Roxane*, *Scipion*, *Europe*, *Erigone*, et *Mirame*. La comédie des *Visionnaires* passa, de son temps, pour le chef-d'œuvre de ce poëte. C'est par *Mirame* qu'on fit l'ouverture du théâtre du Palais-Cardinal à Paris. Richelieu, dit-on, y avoit travaillé; elle n'en fut pas meilleure. Nous avons encore de lui, I. Les *Psaumes de David paraphrasés*. II. Le *Tombeau du cardinal de Richelieu*, ode. III. L'*Office de la Vierge* mis en vers. IV. Les *Vertus Chrétiennes*, poëme en huit chants. V. Les quatre livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1654, in-12, très-mal traduits en vers français. VI. *Clovis*, ou *La France chrétienne*, en 26 livres, Elzevir, 1657, in-12; mauvais poëme. Il en prit la défense contre Boileau, dans une brochure publiée en 1674, in-4°. Despréaux, averti que cette critique alloit paroître, la prévint par cette épigramme:

> Racine, plains ma destinée!
> C'est demain la triste journée,
> Où le prophète des Marêts,
> Armé de cette même foudre
> Qui mit le Port-Royal en poudre,
> Va me percer de mille traits.
> C'en est fait, mon heure est venue:
> Non que ma muse, soutenue
> De tes judicieux avis,
> N'ait assez de quoi le confondre;
> Mais, cher ami, pour lui répondre,
> Hélas! il faut lire Clovis.

Cette épigramme n'empêcha pas que des Marêts ne fût très-content de son poëme; et il l'étoit

Digitized by Google

à un tel point, que, dans ses *Délices de l'Esprit*, il en renvoie la gloire à Dieu, qui l'avoit visiblement assisté pour finir ce grand ouvrage. VII. La *Conquête de la Franche-Comté*. VIII. Le *Triomphe de la grace*; c'est plutôt le triomphe de l'ennui. IX. *Esther*. X. Les *Amours de Protée et de Philis :* poëmes héroïques, etc. Des Marêts a publié, en prose, I. Les *Délices de l'Esprit ;* ouvrage inintelligible, dont on a dit qu'il falloit mettre dans l'errata : Délices, *lisez* Delires. Ce fanatique prétend expliquer l'apocalypse dans ce livre. II. *Avis du Saint-Esprit au Roi*. De tous les écrits de cet insensé, c'est le plus extravagant. III. *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal*, avec *la Découverte de la fausse église des jansénistes, et de leur fausse éloquence*, présentée au roi, Paris, 1666, in-8°. IV. Des romans, entre autres, *Ariane*, production obscène et maussade, 1639, in-4°, avec de belles figures, gravées par Bosse. V. Une espèce de *Dissertation* sur les poëtes grecs, latins et français, dans laquelle il attaque les maximes d'Aristote et d'Horace, sur l'art poétique. VI. *La Vérité des Fables*, 1648, 2 vol. in-8°. VII. Quelques *écrits* contre les satires de Boileau, et contre les disciples de Jansénius. Ces différens ouvrages sont écrits avec l'enthousiasme le plus risible. Ses vers sont lâches, traînans, incorrects; ses jolis vers sur la violette l'ont fait comparer à Rossinante, qui galoppa une fois dans sa vie. Sa prose est semée d'expressions ampoulées et extatiques, qui en rendent la lecture encore plus fatigante que celle de ses poésies. Pour connoître cet auteur tel qu'il étoit, il faut lire les Visionnaires de Nicole, et l'avertissement qui est au-devant de cet ouvrage. *Voy.* JONAS, n° II. — MORIN, n° VI. — *et* NICOLE n° II.

III. MARÊTS (Samuel des), né à Oismond en Picardie l'an 1599, avec des dispositions heureuses, étudia à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sédan, à Bois-le-Duc et à Groningue. Il s'y acquit tant de réputation, que l'université de Leyde lui offrit une chaire de professeur en 1673. Des Marêts étoit sur le point de l'aller occuper, lorsqu'il mourut à Groningue le 18 mai. On a de lui un grand nombre de livres de controverse, contre les catholiques et les sociniens, et contre Grotius, où il a mêlé beaucoup d'injures et de personnalités contre les théologiens catholiques et contre le pape, qui étoit, selon lui, l'antechrist. Les protestans estiment son *Collegium theologicum*, Groningue, 1673, in-4°. — Samuel des Marêts laissa deux fils, Henri et Daniel. C'est à Henri qu'on doit l'édition de la Bible française, imprimée en grand papier, in-fol., Elzevir, 1669, sous ce titre : *Bible française, édition nouvelle sur la version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Déodoti et autres, etc.*, par les soins de Samuel et Henri des Marêts, père et fils, Amsterdam, Elzevir, 1669, 3 vol. in-folio. Voici le jugement qu'en porte Richard Simon. « Des Marêts cite les endroits qu'il n'est pas besoin de citer, et où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons auteurs, il le gâte entièrement par ce qu'il y mêle. De plus, son langage est un galimatias perpétuel.... Dans les notes qu'il a prises des autres, il



choisit ordinairement celles qui favorisent le plus ses préjugés, sans examiner si elles sont vraies. En un mot, tout ce grand ouvrage de remarques sur la version de Genève, a été entièrement gâté par les additions peu judicieuses de des Marêts, qui les a recueillies, outre qu'il n'a pas eu assez de capacité pour en faire un bon choix. Hist. crit. du V. T. page 359. On a encore de ce théologien un *catéchisme* latin sur la Grace, publié en 1651. Ce n'est presque qu'une traduction de celui que Feydeau, janséniste célèbre, avoit publié l'année précédente. *Voyez* ALTING, n°. II.

* IV. MARÊTS (Jone des) jésuite, habile dans la littérature grecque et latine, né à Anvers, a donné une *édition* d'Horace avec des notes, courtes, savantes et judicienses, Cologne, 1648. Il y a à la fin une table méthodique des termes et des phrases d'Horace. Ce jésuite mourut le 13 décembre 1657, à 48 ans.

* V. MARÊTS. *Voyez* DESMARÊTS. — MAILLEBOIS. — *et* REGNIER, n° II.

† MAREUIL (Pierre de), *et* MARGAT (Jean-Baptiste de), jésuites. On a du premier, I. *Devoirs des personnes de qualité*, traduits de l'anglais, Paris 1728, réimprimés en 1751, 2 v. in-12. II. Les Œuvres de Salvien, prêtre de Marseille, *traduites* en français, Paris, 1734, in-12. III. Le *Paradis reconquis*, de Milton, à la suite de la traduction de l'abbé de Boismorand, sous le nom de Dupré de Saint-Maur, Paris, 1765, 4 vol. in-12. On a du second *Histoire de Tamerlan*, empereur des Mogols, Paris, 1739, 2 volumes in-12, publiée par le P. Brumoy.

† MARGARITON *ou* MARGARITONE, peintre, sculpteur et architecte, célèbre par des ouvrages dont le principal est la cathédrale de cette ville, né à Arezzo en Toscane, où il mourut vers la fin du 13e siècle, à l'âge de 77 ans, se distingua aussi comme peintre. Le pape Urbain IV le choisit pour orner de quelques tableaux l'église de Saint-Pierre de Rome, et dans la suite il fut chargé par ses concitoyens d'ériger dans leur cathédrale le tombeau de Grégoire X, qui avoit donné trente mille écus pour achever de la bâtir. Margariton fit en marbre la *statue* du pontife, et embellit de ses *peintures* la chapelle où cet ouvrage fut placé.

* MARGERY - KEMPE n'est connu que par le titre d'un ouvrage dont il n'y a que deux exemplaires, l'un dans la bibliothèque de Norwich, l'autre à Cambridge, et qui paroît formé de lambeaux de ses manuscrits. Ce sont des *Discours* prêtés au rédempteur, lorsqu'il apparut aux femmes qui étoient allées pleurer sur son tombeau. Mais quoique ces discours aient été révélés par lui-même, on y chercheroit inutilement la touchante simplicité de ceux que l'Evangile met dans sa bouche, et les paraboles qui leur donnent tant de prix. Il ne fait que dogmatiser sur la perfection spirituelle des quiétistes, et son langage est celui des quakers, lorsqu'ils se prétendent inspirés. On croit que Margery vivoit sous le règne d'Édouard IV.

* I. MARGGRAFF (George), né à Leibstadt en 1610, mort en Afrique en 1644, acquit de grandes connoissances dans les lettres grecques et latines, réussit dans la peinture, la musique, voyagea,

et ne revint dans sa patrie qu'une seule fois en onze ans. Instruit dans les mathématiques, la botanique, la chimie et la médecine, on pensoit qu'il se fixeroit dans quelque endroit, pour tirer parti de ses talens; mais son goût pour les voyages le fit partir pour le Brésil, où Jean Maurice de Nassau, gouverneur de ce pays, le nomma son médecin, titre auquel il joignoit celui de géomètre et d'ingénieur. Marggraff passa ensuite en Afrique, et laissa en y mourant *huit livres* sur l'histoire naturelle du Brésil. Les trois premiers ont pour objet la botanique; le quatrième traite des poissons; le cinquième, des oiseaux; le sixième, des quadrupèdes et des serpens; le septième, des insectes; le huitième comprend la description du pays et des réflexions sur les mœurs, coutumes et usages des habitans. Jean de Luet d'Anvers en a donné une édition enrichie de notes savantes à Leyde et Amsterdam, en 1648, in-folio.

* II. MARGGRAFF (Christian), né à Liebstadt en Misnie, frère du précédent, docteur dans la faculté de médecine à Franeker, en 1659, occupa à Leyde la chaire de pathologie jusqu'à sa mort, arrivée en 1687. Comme Marggraff étoit un des plus zélés partisans de cette chimie par laquelle on prétendoit expliquer toutes les fonctions du corps de l'homme, il ne négligea rien pour répandre sa doctrine qu'il chercha à accréditer par les ouvrages suivans : I. *Prodromus medicinæ practicæ, dogmaticæ et rationalis*, Lugduni Batavorum, 1672, 1685, in-4°. II. *Materia medica contracta, exhibens simplicia et composita medicamenta officinalia*, 1674, in-4°, Amsterdam, 1682. Ces deux traités ont été réunis et publiés sous ce titre : *Opera medica duobus libris comprehensa, quorum prior morborum naturam et causas inquirit ; posterior medicamentorum simplicium præstantiam ac vires, nec non compositorum præparationem, usum ac dosim declarat*, Amstelodami, 1715, in-4°.

MARGON (Guillaume Plantavit de La Pause, de), né dans le diocèse de Béziers, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit rechercher pour la vivacité de son esprit. Les jansénistes et les molinistes se le disputèrent; l'abbé de Margon donna la préférence à ceux-ci. Les jésuites étoient alors le canal de toutes les graces, et il prétendoit à la fortune. Il débuta en 1715, par une brochure in-12 de 112 pages, intitulée *Le jansénisme démasqué*, dans une réfutation complète du livre de l'Action de Dieu, qui devoit plaire à la société, et qui cependant fut très-maltraitée par le P. de Tournemine, auteur du Journal de Trévoux. L'abbé de Margon, d'autant plus sensible à la critique de ses ouvrages, qu'il l'exerçoit avec plaisir sur ceux des autres, lança plusieurs *Lettres* contre le journaliste et contre ses confrères. De nouvelles *satires* contre des personnes accréditées suivirent ces premières productions de sa malignité. La cour se crut obligée de le reléguer aux îles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If. Lorsque ces îles furent prises par les Autrichiens en 1746, la liberté lui fut rendue à condition qu'il se retireroit dans quelque maison religieuse; il choisit un monastère de bernardins, où il mourut en 1760. L'abbé de Margon ap-

partenoit à une famille respectable, alliée, dit-on, au cardinal de Fleury. Sa vie n'en fut pas plus heureuse; le funeste abus qu'il fit de son esprit empoisonna ses jours. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, et fort gros; il avoit une physionomie méchante, pleine de fiel et d'impétuosité, et son caractère étoit comme sa physionomie. Naturellement porté à augmenter le mal et à atténuer le bien, il ne voyoit les choses que par le côté difforme. Son cœur étoit aussi méchant que son esprit étoit malin. L'amitié, cette vertu des ames sensibles, lui fut entièrement inconnue : il ne sut ni la goûter, ni l'inspirer. On le connoissoit dès les premiers instans comme un homme caustique, frondeur, bouillant, faux, tracassier, et toujours prêt à brouiller les personnes les plus unies, si leur désunion pouvoit l'amuser un moment : du moins c'est ainsi qu'il étoit connu dans son exil; il est vrai que la solitude n'avoit pas peu contribué à aigrir son caractère. On rapporte qu'ayant reçu une gratification de 30,000 liv., il imagina de la manger dans un souper singulier, qu'il pria M. le duc d'Orléans de lui laisser donner à Saint-Cloud. Il en fit la disposition, Pétrone à la main, et exécuta, avec toute la régularité possible le repas de Trimalcion. On surmonta toutes les difficultés à force de dépenses. Le régent eut la curiosité d'aller surprendre les acteurs, et il avoua qu'il n'avoit rien vu de si original. On a de l'abbé de Margon plusieurs ouvrages écrits avec chaleur. I. Les *Memoires de Villars*, La Haye, 1734, 3 vol. in-12; les deux premiers sont du héros lui-même. II. Les *Memoires de Berwick*, Rouen, 1737, 3 vol. in-12. III. Ceux de *Tourville*, Amsterdam, 1743, 3 vol. in-12, peu estimés. IV. *Lettres de Fitz-Moritz*, Roterdam, 1718, in-12; il les fit paroître comme traduites de l'anglais par un M. de Garnesai. V. Une mauvaise brochure contre l'académie française, intitulée *Première séance des Etats calotins*. VI. Plusieurs *Brevets de la calotte*. L'abbé de Margon eut beaucoup de part aux *satires* publiées sous ce nom, ainsi qu'à l'édition de 1739, 4 vol. in-16. VII. Quelques *Pièces de poesie*, manuscrites qui valent beaucoup moins que sa prose.

* MARGOS, docteur, natif de Van, vivoit du temps de Tamerlan. Il est auteur d'une *Histoire sur l'expédition de ce conquérant en Arménie, et des malheurs qu'éprouvèrent alors ce pays et toute l'Asie mineure.* Lors de l'entrée des troupes de Tamerlan dans sa patrie, Margos, pour se sauver du massacre, gagna le haut d'un gros arbre, et il y resta pendant trois jours et trois nuits.

*MARGOTTI (Lanfranc), né à Parme, cardinal, fut secrétaire de deux papes, Clément VIII et Paul V. On a de lui *Lettere scritte per lo più ne' tempi di papa Paolo V a nome del cardinal Borghese*, Rome, 1627, in-4°, et Venise. 1633. Ces lettres furent réimprimées à Bologne en 1697, in-12, avec l'augmentation de quelques autres *lettres* inédites.

I. MARGRAAF (André-Sigismond), directeur de l'académie de Berlin, né dans cette ville le 9 mars 1709, se consacra dès sa jeunesse à l'étude de la chimie, et fit de rapides progrès sous Newman, Junker et Henckel,

qui furent ses maîtres. La chimie des métaux lui doit des découvertes précieuses; après avoir beaucoup travaillé sur le platine, il enrichit la minéralogie par la découverte d'un nouveau demi-métal, connu sous le nom de *manganèse*. Margraaf a donné, le premier, une analyse complète des pierres dures, et a contribué plus que personne, par son exemple, à introduire dans les opérations chimiques une méthode simple, claire, débarrassée de tout esprit de système et d'hypothèse. Il est mort le 7 août 1782. L'histoire de l'académie des sciences de Paris, dont il fut membre, renferme une longue notice sur sa vie et ses découvertes. Ses *Opuscules* chimiques ont été traduits en français et publiés par Demachy, Paris, 1762, 2 vol. in-12.

MARGUERIN DE LA BIGNE. *Voyez* BIGNE, n° II.

† I. MARGUERITE (sainte), vierge qui reçut le martyre, à ce qu'on croit, à Antioche, l'an 275. On n'a rien d'assuré sur le genre de sa mort. Son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes, et elle n'est devenue célèbre que dans le 11e siècle. Ce qu'on dit de ses reliques et de ses ceintures n'a pas plus de fondement que les actes de sa vie. Cependant on célèbre sa fête le 20 de juillet. (*Voyez* les Vies des saints de Baillet.) « Ses actes, dit cet auteur, ont été si corrompus, au jugement même de Métaphraste, que l'Église romaine n'en a rien voulu insérer dans son bréviaire. Voici un précis de ces actes qui peut servir à l'intelligence des tableaux de sainte Marguerite. Le gouverneur d'Antioche, Olibrius, l'ayant vue, en devint amoureux, et voulut en faire son épouse. La sainte lui répondit qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Le gouverneur furieux la fit mettre en prison, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le démon lui apparut sous la forme d'un horrible dragon; mais Marguerite ayant fait un signe de croix, le monstre disparut à l'instant. La prison fut alors remplie d'une lumière céleste, et les plaies de la sainte furent entièrement guéries. Le cruel Olibrius, peu touché de ces miracles, la soumit à de nouvelles tortures, et finit par lui faire trancher la tête. Les Orientaux honorent sainte Marguerite sous le nom de sainte Pélagie ou de sainte Marine, et les Occidentaux, sous ceux de sainte Gemme ou de sainte Marguerite.» — Il ne faut pas la confondre avec sainte MARGUERITE, reine d'Ecosse, petite-nièce du roi saint Edouard-le-Confesseur, et sœur d'Edgar, qui devoit succéder au saint roi. Guillaume-le-Conquérant les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Ecosse, et furent accueillis par Malcolm III, qui soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de Guillaume. Marguerite donna à l'Ecosse le spectacle de toutes les vertus. Malcolm lui demanda sa main, et la fit couronner reine l'an 1070. Elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur son époux que pour faire fleurir la religion et la justice, et pour procurer le bonheur des Ecossais. Ils eurent des enfans dignes d'eux : Edgar, Alexandre et David, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Ecosse par leurs vertus. Mathilde, leur fille, épousa Henri Ier, roi d'An-

gleterre. (*Voyez* MATHILDE, reine d'Angleterre.) Ce qui distingua sur-tout ce couple heureux, fut leur charité. Malcolm fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathness, réforma sa maison, et porta des lois somptuaires. Marguerite, affligée de la mort de son mari, tué au siége du château d'Alnwich, dans le Northumberland, ne survécut pas long-temps à cette perte. Elle mourut le 16 novembre 1093, dans la 47e année de son âge, et fut canonisée en 1251 par Innocent IV. Sa vie a été écrite par Thierry, moine de Durham, son confesseur, et par saint Aelred.

† II. MARGUERITE, fille de Waldemar III, roi de Danemarck, et femme de Haquin, roi de Norwège, fut placée, l'an 1387, sur le trône de Danemarck et sur celui de Norwège, par la mort de son fils Olaüs, qui avoit uni dans sa personne ces deux royaumes. Albert, roi de Suède, qui ne ménageoit point ses sujets nobles, les souleva contre lui; ils offrirent la couronne à Marguerite, dans l'espérance qu'elle les délivreroit de leur roi. Ce prince succomba après sept ans d'une guerre aussi cruelle qu'opiniâtre, et se vit forcé de renoncer au sceptre en 1394, pour recouvrer sa liberté, qu'il avoit perdue dans la bataille de Falcoping. Marguerite, surnommée dès-lors la *Sémiramis du Nord*, maîtresse de trois couronnes par ses victoires, forma le projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états-généraux de Danemarck, de Suède et de Norwège, convoqués à Calmar, en 1397, rendirent une loi solennelle, qui ne faisoit qu'une seule monarchie des trois royaumes. Cet acte célèbre, connu sous le nom de l'*Union de Calmar*; portoit sur trois bases. La première, que le roi continueroit d'être électif; la seconde, que le souverain seroit obligé de faire tour à tour son séjour dans les trois royaumes; la troisième, que chaque état conserveroit son sénat, ses lois, ses priviléges. Cette union des trois royaumes, si belle au premier coup-d'œil, fut la source de leur oppression et de leurs malheurs. Marguerite ellemême viola toutes les conditions de l'union. Les Suédois ayant été obligés de lui rappeler ses sermens, elle leur demanda s'ils en avoient les titres? On lui répondit en les lui montrant. « Gardez-les donc bien, répliqua-t-elle; et moi je garderai encore mieux les villes, les places fortes et les citadelles du royaume. » Marguerite ne traita guère mieux les Danois que les Suédois, et mourut, peu regrettée des uns et des autres, en 1412, à 59 ans. Le duc de Poméranie, son neveu, qu'elle avoit associé au gouvernement des trois royaumes, lui succéda sous le nom d'Eric XIII. Marguerite eut les talens d'une héroïne, et quelques qualités d'une princesse. Lorsque ses projets n'étoient pas traversés par la loi, elle la faisoit observer avec une fermeté louable, et l'ordre public étoit ce qu'elle aimoit le mieux après ses intérêts particuliers. Ses mœurs n'étoient pas trop régulières; mais elle tâchoit de réparer cette irrégularité dans l'esprit des peuples par les dons qu'elle faisoit aux églises. Son esprit auroit été plus loin s'il avoit été cultivé. Elle parloit avec force et avec grace, et se servit avantageusement de l'union que la nature avoit faite en elle des agrémens d'un sexe et du courage

de l'autre. Cette reine, magnifique dans ses plaisirs et superbe dans sa cour, eut bien plus les qualités qui font les grands rois que celles qui font les rois vertueux. Sa politique étoit adroite, et souvent astucieuse. Son intérêt dirigeoit toutes ses actions, et toutes ne furent pas irréprochables. Le roi Waldemar, démêlant dans sa fille encore jeune la fierté de son ame et les ressources de son esprit, disoit que la nature s'étoit trompée en la formant, et qu'au lieu d'une femme elle avoit voulu faire un héros.

III. MARGUERITE, fille aînée de Raimond Bérenger, comte de Provence, épousa saint Louis en 1234. La reine Blanche, jalouse à l'excès de l'affection de son fils, voyoit avec une espèce de chagrin ses vifs empressemens pour sa femme. Si la cour voyageoit, elle les faisoit presque toujours loger séparément. Aussi la jeune reine n'aimoit pas beaucoup sa belle-mère. Saint Louis n'osoit même aller chez cette épouse chérie sans prendre des précautions, comme s'il se rendoit chez une maîtresse. Un jour qu'il tenoit compagnie à sa femme, parce qu'elle étoit dangereusement malade, on vint lui dire que sa mère arrivoit. Son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit. Blanche l'aperçut néanmoins. « Venez-vous-en, lui dit-elle, en le prenant par la main; vous ne faites rien ici..... — Hélas! s'écria Marguerite désolée, ne me laisserez-vous voir mon seigneur ni à la vie, ni à la mort? » Elle s'évanouit à ces mots; tout le monde la crut morte. Le roi le crut lui-même, et retourna sur-le-champ auprès d'elle. Sa présence la fit revenir de son évanouissement; et les deux époux, toujours surveillés, s'en aimèrent davantage. (*Voy.* l'Histoire de saint Louis, par Joinville, et l'Histoire de France, par l'abbé Velly.) Marguerite suivit Louis en Égypte, l'an 1248, et accoucha à Damiette, en 1250, d'un fils, surnommé *Tristan*, parce qu'il vint au monde dans de fâcheuses conjonctures. Trois jours auparavant elle avoit reçu la nouvelle que son époux avoit été fait prisonnier; elle en fut si troublée, que, croyant voir à tous momens sa chambre pleine de Sarrasins, elle fit veiller auprès d'elle un chevalier de 80 ans, qu'elle pria de lui couper la tête s'ils se rendoient maîtres de la ville. Le chevalier le lui promit et lui dit bonnement qu'il en avoit eu la pensée avant qu'elle lui en parlât. Les Sarrasins ne purent surprendre Damiette; mais le jour même qu'elle accoucha, les troupes pisanes et génoises, qui y étoient en garnison, voulurent s'enfuir parce qu'on ne les payoit pas. Cette princesse, pleine de courage, fit venir au pied de son lit les principaux officiers, et les harangua, non pas les larmes aux yeux, mais d'un ton si ferme et si mâle, qu'elle obligea ces lâches à ne point sortir de la place. De retour en France, elle fut le conseil de son époux, qui prenoit ses avis en tout, quoiqu'il ne les suivît pas toujours. Elle mourut à Paris, en 1285, à 76 ans. Comme aînée de sa sœur Béatrix, qui avoit épousé le comte d'Anjou, frère du roi, elle voulut prétendre à la succession de la Provence; mais elle n'y réussit pas, la coutume du pays étant que les pères ont droit de se choisir un héritier. Son douaire étoit assigné sur les juifs, qui lui payoient par quartier 219 liv. 7 s. 6 den. C'étoit

une des plus belles femmes de son temps, et encore plus sage que belle. Un poëte provençal lui ayant dédié une pièce de galanterie, elle l'exila aux îles d'Hières. Son esprit étoit si judicieux, que des princes la prirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différens. Quoiqu'elle n'eût pas trop lieu, dit le P. Fontenay, d'aimer la reine Blanche, elle pleura beaucoup à la nouvelle de sa mort, qu'elle apprit dans la Palestine. Joinville lui dit avec sa liberté naïve « qu'on avoit bien raison de ne pas se fier aux pleurs des femmes. » Marguerite lui répondit avec non moins de franchise : « Sire de Joinville, ce n'est pas aussi pour elle que je pleure; mais c'est parce que le roi est très-affligé, et que ma fille Isabelle est restée en la garde des hommes. »

IV. MARGUERITE de Bourgogne, reine de France, belle, vive et galante, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille par sa mère de saint Louis, et femme de Louis Hutin, roi de France, fut unie à ce prince, âgé seulement de 15 ans, en 1305. L'amitié l'unissoit à Blanche de Bourgogne, femme de Charles, comte de la Marche, frère du roi. Ces deux princesses avoient les mêmes goûts, et leur commerce criminel éclata bientôt. En 1314, l'une et l'autre furent convaincues d'adultère avec deux frères, l'un appelé Philippe, l'autre Gauthier d'Aunay. Ils avoient intéressé dans leurs débauches un huissier de la chambre de la reine de Navarre, confident et complice de ces désordres. Philippe passoit pour l'amant de Marguerite, Gauthier pour celui de Blanche. C'étoit à l'abbaye de Maubuisson que se passoient les scènes honteuses du libertinage des princesses. Louis Hutin, qui venoit de monter sur le trône, fit faire le procès aux deux gentilshommes, comme à des traîtres et à des scélérats coupables du crime de lèse-majesté. L'huissier qui favorisoit ces criminelles galanteries fut condamné au gibet; mais Philippe et Gauthier furent traités plus sévèrement. Ils furent tous les deux mutilés, puis écorchés vifs. Ils eurent ensuite la tête coupée, et leurs corps furent pendus par-dessous les bras, et leurs têtes placées sur des piliers. Cette exécution se fit en 1315 à Pontoise. A l'égard de Marguerite et de Blanche, elles furent renfermées au château Gaillard; et, soit que Marguerite fût la plus coupable, soit que Louis Hutin fût le plus sévère, son épouse éprouva le plus rude châtiment : elle fut étranglée avec une serviette. Ces scènes affreuses de barbarie et de cruauté ont été souvent renouvelées dans les 14e et 15e siècles, dont on nous a vanté tant de fois l'heureuse simplicité.

† V. MARGUERITE d'Ecosse, femme de Louis XI, roi de France, quand il n'étoit encore que dauphin, avoit beaucoup d'esprit et aimoit les gens de lettres. Marguerite mourut en 1445, à 26 ans, et se trouvoit si malheureuse qu'elle dit à ceux qui, dans sa dernière maladie, vouloient lui faire espérer de plus longs jours : « Fi de la vie; qu'on ne m'en parlé plus! » Ce fut elle qui donna un baiser à Alain Chartier. (*Voyez* l'article de ce poëte.)

† VI. MARGUERITE d'Autriche, fille unique de l'empereur Maximilien I, et de Marie de Bourgogne, née en 1480. Après

la mort de sa mère, on l'envoya en France, pour y être élevée avec les enfans du roi Louis XI. Peu de temps après elle fut fiancée au dauphin, qui monta depuis sur le trône sous le nom de Charles VIII; mais ce monarque, ayant épousé en 1491 Anne héritière de Bretagne, renvoya Marguerite à son père. Ferdinand et Isabelle, rois de Castille et d'Aragon, la firent demander en 1497, pour leur fils unique Jean, infant d'Espagne. Comme elle alloit joindre son époux, son vaisseau fut battu d'une furieuse tempête, qui la mit sur le point de périr. Ce fut dans cette extrémité qu'elle composa cette épitaphe badine.

Ci gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Si Marguerite fit effectivement cette plaisanterie au milieu du naufrage, on ne doit pas avoir une foible idée de la fermeté de son ame. L'infant son époux étant mort peu de temps après, elle épousa, en 1508, Philibert-le-Beau, duc de Savoie. Veuve trois ans après, et n'ayant pas d'enfans, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son père. Elle fut dans la suite gouvernante des Pays-Bas, et s'y acquit l'estime publique. Marguerite mourut à Malines le premier septembre 1530, et laissa divers ouvrages en prose et en vers, entre autres le *Discours de ses infortunes et de sa vie*. Jean Le Maire composa à sa louange la Couronne marguaritique, imprimée à Lyon en 1549. Toutes les fleurs de cette couronne ne sont pas également vives, mais on trouve dans ce recueil des choses assez curieuses sur cette princesse, et plusieurs de ses saillies.

† VII. MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre, sœur de François Ier, et fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, née à Angoulême le 21 décembre 1492, épousa, en 1509, Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, et connétable de France, mort à Lyon après la prise de Pavie, en 1525. La princesse Marguerite, affligée de la mort de son époux et de la prise de son frère, qu'elle aimoit tendrement, fit un voyage à Madrid pour y soulager le roi durant sa maladie. « Quiconque, dit-elle, viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roi, tel courrier, fût-il las, harrassé, malpropre et fangeux, j'irai l'embrasser et l'accoler comme le plus aimable gentilhomme. » La fermeté avec laquelle elle parla à Charles-Quint et à ses ministres les obligea de traiter ce monarque avec les égards dus à son rang. François Ier, de retour en France, lui témoigna sa gratitude en prince sensible et généreux. Il l'appeloit ordinairement sa mignonne; il lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut l'heureux fruit de ce mariage. Ses soins sur le trône furent ceux d'un grand prince. Elle fit fleurir l'agriculture, encouragea les arts, protégea les savans, embellit ses villes et les fortifia. L'ardeur qu'elle avoit de tout apprendre lui fit écouter quelques théologiens protestans, qui lui donnèrent leurs opinions. Elle les déposa, en 1533, dans un petit ouvrage de sa façon, intitulé le *Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Cette condamnation lui inspira encore plus d'intérêt pour les hérétiques, qu'elle regardoit comme des hom-

mes malheureux et persécutés. Elle leur donna sa confiance, et employa tout ce qu'elle avoit de crédit pour les dérober à la sévérité des lois. Ce fut à sa recommandation que François Ier écrivit au parlement en faveur de quelques hommes de lettres poursuivis comme favorables aux nouveautés religieuses. Enfin, sur la fin de ses jours, elle revint à la religion catholique. Elle mourut le 2 décembre 1549, à 57 ans, au château d'Odos en Bigorre. (*Voyez* Fèvre, n° III.) Cette princesse joignoit un esprit mâle à une bonté compatissante, et des lumières très-étendues à tous les agrémens de son sexe. Elle étoit douce sans foiblesse, magnifique sans vanité, capable d'affaires sans négliger les amusemens de la société, attachée à François Ier comme une tendre sœur, et aussi respectueuse à son égard que le moindre de ses sujets. Amie de tous les arts, elle en cultivoit quelques-uns avec succès. Elle écrivoit facilement en vers et en prose. Ses poésies et sa beauté lui acquirent le surnom de dixième Muse et de la quatrième Grace. Nous citerons la petite pièce qu'elle adressa à Marot, en répondant, pour Hélène de Tournon, à ce poëte qui s'étoit plaint dans une épigramme du nombre de ses créanciers.

Si ceux à qui devez comme vous dites,
Vous cognoissoient comme je vous cognois,
Quitte seriez des debtes que vous fîtes
Au temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vôtr', qui vaut mieux mille fois,
Que l'argent deu par vous en conscience:
Car estimer on peult l'argent au poix;
Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
Assez priser votre belle science.

On célébra Marguerite en vers et en prose. On a dit d'elle que « c'étoit une Marguerite qui surpassoit les perles de l'Orient. La reine Marguerite avoit, dit-on, la vertu que l'antiquité suppose aux muses; mais on ne le jugeroit pas en lisant ses ouvrages, très-souvent obscènes, malgré la pureté de ses mœurs. Les jeunes gens les lisent encore aujourd'hui avec trop de plaisir. On y trouve de l'esprit, de l'imagination, de la naïveté; et La Fontaine y a puisé le fond, et même les ornemens de plusieurs de ses contes, entre autres, celui de la Servante justifiée. On a d'elle, I. *Heptaméron*, ou *les Nouvelles de la reine de Navarre*, 1559, in-4°, et 1574, in-8°, et Amsterdam, 1698, 2 vol. in-8°, avec figures de Romain de Hooghe. Ce sont des contes dans le goût de ceux de Boccace, qui ont été imprimés de même à Amsterdam, 1697, 2 vol. in-8°, figures. Brantôme raconte, au sujet de ces Nouvelles, que la reine-mere et la princesse de Savoie, qui en avoient aussi composé, les brûlèrent de dépit en voyant celles de Marguerite. Il ajoute: « C'est grand dommage, car, étant toutes spirituelles, il n'y pouvoit avoir rien que de très-beau, très-bon et très-plaisant, venant de telles grandes qui savoient de bons contes. On y joint les Cent nouvelles nouvelles, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, figures; et les Contes de La Fontaine, Amsterdam, 1685, 2 volumes in-8°, figures. Ces quatre recueils ont été agréablement réimprimés sous le titre de Recueil de Contes, à Chartres, sous le nom de La Haye, 1733, 8 vol. petit in-12. Des aventures galantes, des séductions de filles encore novices, des stratagèmes plaisans, employés pour tromper les tuteurs et les jaloux: voilà les pivots sur lesquels roulent tous ces contes, d'autant plus dange-

reux pour la jeunesse, que les images obscènes y sont cachées sous un air de simplicité et de naïveté piquante. (*Voyez* Louis XI.) II. *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, recueillies en 1547, Lyon, 2 vol. in-8°, par Jean de La Haye, son valet de chambre. On trouve dans ce recueil de poésies, 1° Quatre *Mystères* ou *Comédies* pieuses, et deux *Farces*. Ces pièces singulières, où le sacré est mêlé avec le profane, sont sans élévation, et n'offrent que beaucoup de naïveté, parce que le naïf est une nuance du bas; 2° Un poëme fort long et fort insipide, intitulé *Le Triomphe de l'Agneau*; 3° La *Complainte pour un prisonnier*, apparemment pour François Ier, est un peu moins mauvaise. Marguerite avoit une facilité singulière pour faire les devises. La sienne étoit la fleur de souci qui regardoit le soleil, avec ces mots, *Non inferiora secutus*. Elle en avoit une autre; c'étoit un lis à côté de deux marguerites, et ces paroles à l'entour, *Mirandum naturæ opus*.

† VIII. MARGUERITE DE FRANCE, fille de François Ier, née en 1523, mariée en 1559 avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, cultiva les lettres et répandit ses bienfaits sur les savans, à l'exemple du roi son père. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse, et ses sujets la nommèrent de concert la *Mère des peuples*. Henri III ayant passé à Turin à son retour de Pologne, elle se donna tant de mouvement pour que ce monarque et sa suite fussent bien traités, qu'elle contracta une pleurésie dont elle mourut le 14 septembre 1574, à 51 ans. Cette princesse savoit le grec et le latin.

† IX. MARGUERITE DE FRANCE, fille de Henri II, née le 14 mai 1552, épousa en 1572 le prince de Béarn, si cher depuis à la France sous le nom de Henri IV. Ce mariage, célébré avec pompe, fut l'avant-coureur de la funeste journée de la Saint-Barthélemi, concertée au milieu des réjouissances des noces. La jeune princesse avoit alors tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté: mais son mari n'eut pas son cœur; le duc de Guise le possédoit. (*Voyez* FAUR, n° I.) Henri, loin de travailler à le gagner, donna le sien à différentes maîtresses. Deux époux de ce caractère ne pouvoient guère vivre en bonne intelligence. Marguerite, étant venue à la cour de France en 1582, s'abandonna librement à la galanterie. Le roi Charles IX, son frère, la fit rentrer pour quelque temps en elle-même par un traitement ignominieux. Ce prince avoit dit, après avoir signé son contrat de mariage: « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume... » Henri, obligé de vivre avec cette femme voluptueuse, lui témoigna des mépris. Marguerite, prétextant l'excommunication lancée par Sixte-Quint contre son époux, s'empara de l'Agénois et s'établit à Agen, d'où sa mauvaise conduite et ses vexations la firent chasser. Contrainte de se sauver en Auvergne, elle s'y conduisit en courtisane et en aventurière. Sa vie fut très-agitée, jusqu'au moment où elle fut enfermée au château d'Usson, dont elle se rendit maîtresse après avoir assujetti le cœur du marquis de Canillac qui l'y avoit renfermée. Henri IV, devenu roi de France, et n'ayant point eu d'enfant d'elle, lui fit proposer, pour le bien de l'état, de faire casser

leur mariage. Elle y consentit avec autant de noblesse que de désintéressement. Loin d'exiger plusieurs conditions auxquelles ce prince auroit été obligé de souscrire, elle demanda seulement qu'on payât ses dettes, et qu'on lui assurât une pension convenable. Leurs nœuds furent rompus en 1599 par le pape Clément IX. Marguerite quitta son château d'Usson en 1605, et vint fixer sa résidence à Paris, où elle fit bâtir un beau palais, rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnoient le long de la rivière. Elle y vécut dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Elle mourut le 27 mars 1615. Cette princesse joignoit à une ame noble, compatissante et généreuse, beaucoup d'esprit et de beauté. Elle écrivoit et parloit mieux qu'aucune femme de son temps. Personne en Europe ne dansoit si bien qu'elle. Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, partit exprès en poste de Bruxelles, et vint à Paris *incognito* pour la voir danser à un bal paré. Sa maison étoit l'asile des beaux-esprits. Elle les honora de ses bienfaits : mais elle fit passer souvent la générosité avant la justice, elle empruntoit beaucoup et rendoit rarement ; aussi mourut-elle accablée de dettes. Elle *fonda* un monastère avec ses dépendances pour les augustins réformés, qu'elle fit construire à ses frais au bord de la rivière de Seine, sur un terrain que l'on appeloit alors le Pré aux Clercs. Les religieux qui s'y retirèrent prirent le nom « de Petits-Augustins de la reine Marguerite. » Après la mort de cette princesse, son cœur fut déposé dans l'église de cette maison, seulement illustrée par les bienfaits de la reine. Le couvent des Petits-Augustins fut mis à la disposition de M. Alexandre Lenoir, dès l'année 1790, pour y former un musée chronologique des monumens de l'Histoire de France. On y voit encore un marbre noir sur lequel est gravée une pièce de vers de la reine Marguerite, formant épitaphe, dans laquelle cette princesse retrace elle-même tous ses malheurs, la voici :

Cette brillante fleur de l'arbre des Valoys,
En qui mourust le nom de tant de puissans roys,
Marguerite, pour qui tant de lauriers fleurirent,
Pour qui tant de bouquets chez les muses se firent,
A vu fleurs et lauriers sur sa tête sécher,
Et par un coup fatal les lys s'en détacher.
Las! le cercle royal dont l'avoit couronnée
En tumulte et sans ordre un trop prompt hymenée,
Rompu du mesme coup devant ses pieds tombant,
La laissa comme un tronc dégradé par les vents.
Espouse sans espoux, et royne sans royaume,
Vaine ombre du passé, grand et noble fantosme,
Elle traisna depuis les restes de son sort,
Et vist jusqu'à son nom mourir avant sa mort.

Ce morceau, rempli de force, d'éloquence et de philosophie, attribué, du temps même de la reine Marguerite, au P. Lemoine, son confesseur, s'est trouvé à la bibliothèque du roi, avec des *réflexions* sur le néant des grandeurs humaines, écrites de la main de cette malheureuse princesse. Ce fut la dernière princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étoient morts sans postérité. Quelques historiens ont prétendu que, pendant son mariage avec Henri IV, elle accoucha secrètement de deux enfans ; mais on n'a jamais apporté la moindre preuve de ce conte scandaleux. On a d'elle, I. Des *Poésies*, parmi lesquelles il y a quelques vers heureux. II. De

Mémoires depuis 1565 jusqu'en 1582, publiés en 1628, par Auger de Mauléon. Marguerite s'y peint comme une vestale. Le style en est naïf et agréable, et les anecdotes curieuses et amusantes. Godefroi en a donné une bonne édition à Liège, in-8°, 1713... *Voyez* l'Histoire de cette princesse par M. Mongez, ancien chanoine régulier, 1777, in-8°.

† X. MARGUERITE, fille et héritière de Florent, comte de Hollande, célèbre par un conte qu'ont répété vingt compilateurs, et même ceux du 18e siècle. Ayant refusé, dit-on, l'aumône à une femme qu'elle accusa en même temps d'adultère, Dieu la punit en la faisant accoucher, l'an 1276, de 365 enfans, tant garçons que filles. Les garçons, ajoute-t-on, furent tous nommés Jean, et les filles Elizabeth. Cette histoire est peinte dans un grand tableau d'un village peu éloigné de La Haye: et à côté du tableau on voit deux grands bassins d'airain, sur lesquels on prétend que les 365 enfans furent présentés au baptême. Mais combien de fables ne seroient point attestées, s'il suffisait de citer un tableau en leur faveur? On a remarqué que les plus anciennes annales gardent un profond silence sur ce fait; qu'il n'a été rapporté que par des écrivains modernes, qui ne s'accordent point entre eux, ni sur la daté, ni sur la vie de la comtesse, ni sur le nombre des enfans; et qu'enfin Nassau, qui pour lors étoit évêque d'Utrecht, s'appeloit Jean et non pas Gui, comme le disent les chroniques. Plusieurs savans ont examiné ce qui avoit pu occasionner un pareil récit. M. Struik s'est arrêté aux épitaphes de la mère et du fils, qui lui ont paru mériter quelque attention. Conformément aux dates qu'elles présentent, il a pensé que la comtesse accoucha le vendredi-saint 1276, qui étoit le 26 mars. Or, dans ce temps l'année commençant au 25 du même mois, il y avoit, lorsque la comtesse accoucha, deux jours de l'année qui s'étoient écoulés; ce qui a fait dire « qu'elle mit au monde autant d'enfans qu'il y en avoit dans l'année. » En effet, on ne trouve dans l'histoire que deux enfans, Jean et Elizabeth. C'est ainsi que cette fable s'explique, et devient un événement ordinaire, qui ne tenoit au merveilleux que par une équivoque. Les écrivains postérieurs, qui n'ont point examiné cette circonstance, ont attribué 365 enfans à la comtesse. (Journal des Savans, février, 1758 .... sur l'Histoire générale des Provinces-Unies). — Il y a eu une autre MARGUERITE, femme d'un comte palatin, qui accoucha dans Cracovie, en 1269, de 36 enfans, tous en vie, si l'on en croit Martin Cromer, Guichardin qui l'a copié, et cinquante auteurs qui ont rapporté ce mensonge après eux. Il ne faut cependant pas nier qu'il n'y ait eu quelques exemples d'une fécondité prodigieuse. Pic de La Mirandole parle de deux femmes, dont l'une accoucha de neuf, l'autre de onze enfans. Joubert, dans ses Erreurs populaires, rapporte que la grand'mère de la maréchal de Montluc, héritière de la maison de Boville en Agénois, eut d'une seule couche neuf filles, qui vécurent toutes et furent mariées, et dont on voyoit encore, du temps de Joubert, les tombeaux dans l'église cathédrale d'Agen. Malgré l'autorité de Joubert, nous doutons beaucoup de la vérité du fait.

† XI. MARGUERITE D'ANJOU, fille de René d'Anjou, roi de Sicile. Lorsque Henri VI, roi d'Angleterre, prince d'un caractère foible et d'un esprit borné, eut atteint sa 23ᵉ année, le cardinal de Winchester et le duc de Glocester, l'un grand-oncle, l'autre oncle du jeune monarque, et qui, jusqu'alors, avoient gouverné sous son nom, songèrent à lui choisir une épouse. Le parti du cardinal l'emporta dans cette occasion, et Henri épousa, en 1443, Marguerite d'Anjou. Cette princesse, d'une rare beauté, joignoit un courage mâle à un esprit vif et solide. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières. La nouvelle reine se lia étroitement avec le parti qui l'avoit appelée au trône : elle fut l'ennemie du duc de Glocester, et fut même soupçonnée d'avoir consenti au meurtre de ce prince en 1447. Une condition secrète du mariage de Marguerite avoit été que Charles d'Anjou, son oncle, seroit remis en possession du comté du Maine, dont les Anglais étoient maîtres. Cette clause fut mise à exécution aussitôt après la mort du duc de Glocester, et la facilité qu'elle donna aux Français de pénétrer dans la Normandie causa deux ans après la perte de cette province. Les officiers et les soldats qui avoient été employés à la défendre refluèrent en Angleterre, mécontens de n'avoir reçu aucun secours. Ils attribuoient à la foiblesse du roi et à l'empire que Marguerite exerçoit sous son nom la perte de la Normandie, et le plus grand nombre de leurs compatriotes partagea cette opinion. Cette disposition des esprits rappela l'usurpation de la maison de Lancastre, de laquelle descendoit Henri VI, et réveilla le souvenir des droits incontestables que Richard, duc d'Yorck, avoit à la couronne. Elle porta les communes à accuser de trahison le duc de Suffolk, ministre favori de Marguerite, et qui avoit été le négociateur de son mariage. Le roi évoqua la cause à son conseil, et bannit Suffolk pour quelque temps; mais le duc fut assassiné avant d'avoir quitté l'Angleterre, et sa mort resta sans vengeance. La révolte qui eut lieu en 1450 effraya le conseil qui gouvernoit sous le nom de Henri, et lui inspira quelques soupçons contre le duc d'Yorck, et néanmoins, en 1454, il fut créé lieutenant du royaume, dans un moment où la foiblesse d'esprit du roi se trouvoit encore augmentée par l'effet d'une maladie. L'année suivante, Henri, rétabli, révoqua les pouvoirs donnés au duc d'Yorck. Celui-ci prit les armes, défit les troupes du roi, le fit prisonnier lui-même, et l'obligea de remettre l'autorité entre ses mains. Ce fut-là le commencement des guerres fameuses de la rose blanche et de la rose rouge; la première étoit l'enseigne des partisans de la maison d'Yorck, ceux de la maison de Lancastre avoient adopté la seconde. En 1456, Marguerite, profitant de l'absence du duc, conduisit le roi à la chambre des pairs. Il y annula de nouveau les pouvoirs dont le duc d'Yorck étoit revêtu, et la guerre se ralluma avec des succès divers. Enfin, en 1460, les lancastriens furent battus à Northampton, par le fameux comte de Warwick, et Henri VI fut encore fait prisonnier. Marguerite se réfugia, avec son fils, encore enfant, dans le nord de l'Angleterre. Son adresse, l'enthousiasme qu'elle savoit inspirer, et la compassion qu'exci-

toient ses malheurs, lui gagnèrent tous les seigneurs de cette contrée, quoique Londres et le parlement lui fussent opposés. Elle se vit bientôt à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Le duc d'Yorck marcha contre elle avec cinq mille hommes seulement, et se trouva enveloppé à Wakefield. Son armée fut taillée en pièces ; il fut tué lui-même dans l'action, et Marguerite fit placer sa tête, couronnée de papier, sur les portes d'Yorck. En 1461 elle défit le comte de Warwick à la seconde bataille de Saint-Albans, et délivra Henri VI son époux ; mais elle ternit l'éclat de sa victoire en la faisant suivre de sanglantes exécutions. Cependant Édouard, fils aîné du duc d'Yorck, fut proclamé roi à Londres, sous le nom d'Edouard IV, malgré la défaite de son parti, et Marguerite fut contrainte de se retirer dans le nord de l'Angleterre. La licence qu'elle étoit forcée de laisser régner parmi ses troupes attira sous ses drapeaux une foule de soldats : en peu de temps elle se vit à la tête de soixante mille hommes ; mais cette armée fut anéantie à la bataille de Towtown. Marguerite et son époux s'étant réfugiés en Ecosse, Edouard convoqua un parlement, y fit reconnoître ses droits à la couronne, et proscrire Henri VI, son épouse, le prince leur fils, et tous les partisans de la maison de Lancastre. L'infatigable Marguerite, ne pouvant obtenir aucun secours en Ecosse, passa en France. En promettant à Louis XI de lui livrer Calais, elle en obtint un corps de vingt mille hommes, auxquels se réunirent quelques Ecossais, et ceux qui tenoient encore à son parti en Angleterre. Cette armée fut mise en déroute, en 1464, à Exham. Marguerite, abandonnée, s'enfonça avec son fils dans une forêt. Elle y fut arrêtée par des voleurs, qui lui enlevèrent ses diamans et ce qu'elle pouvoit avoir de précieux. Le partage du butin excita entre eux une querelle assez vive ; la reine en profita pour s'échapper avec son fils, et s'enfoncer dans la forêt. Elle alloit succomber à la faim et à la fatigue, lorsqu'elle vit un autre voleur s'avancer l'épée à la main. Prenant sur-le-champ son parti, elle va au devant de lui, et lui présente le prince qu'elle tenoit entre ses bras : « Je vous confie, lui dit-elle, le fils de votre roi. » Le voleur, surpris et touché, se dévoua dès ce moment à son service, lui procura les moyens de se tenir cachée, et celui de quitter l'Angleterre pour se réfugier en Flandre. Henri VI, moins heureux, fut livré à Edouard IV, et renfermé dans la tour de Londres. Quelque temps après, le mariage d'Edouard avec Elizabeth Gray, et la faveur qu'il accorda aux parens de son épouse, excitèrent le mécontentement du comte de Warwick et du duc de Clarence, son gendre, et frère d'Edouard. Ils se révoltèrent en 1470 ; mais se voyant abandonnés, ils se réfugièrent en France, où ils furent accueillis avec égard par Louis XI. Il ménagea entre eux et Marguerite un traité d'union, par lequel le comte s'engagea à faire tous ses efforts pour rétablir Henri VI sur le trône. Warwick, accompagné du duc de Clarence, débarqua la même année en Angleterre, et s'en rendit maître en onze jours. Edouard IV se réfugia en Hollande. Henri VI, conformément au traité, fut remis sur le trône, et la régence fut confiée à Warwick et au duc de Clarence ; mais six mois après, à l'aide de

quelques secours fournis par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, Edouard reparut en Angleterre, rentra dans Londres, et se rendit encore maître du malheureux Henri VI. Le comte de Warwick, jaloux de vaincre avant l'arrivée des secours que Marguerite lui amenoit de France, livra bataille à Edouard auprès de Barnet; mais, trahi par le duc de Clarence, il fut vaincu, périt dans la mêlée, et son armée fut mise en déroute. Le même jour, Marguerite et son fils, âgé de dix-huit ans, débarquèrent à Weymouth. La nouvelle de la défaite et de la mort de Warwick abattirent pour la première fois son courage. Il se ranima cependant lorsqu'elle vit les débris de son parti se rallier autour d'elle; mais Edouard la poursuivit avec activité, et anéantit son armée à la bataille de Tewkesbury. Marguerite et son fils furent faits prisonniers: le jeune prince fut poignardé presque sous ses yeux par les frères d'Edouard. Sa malheureuse mère fut confinée dans la tour de Londres, où quelques jours après Henri VI, son époux, fut assassiné. Marguerite fut mise en liberté quatre ans après, par le traité de Pecquigny. Louis XI paya cinquante mille écus pour sa rançon. Elle revint en France, où, obligée de dévorer ses chagrins, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, elle mourut le 25 août 1482, à 59 ans, ayant été la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe. L'histoire de cette reine infortunée a été écrite par l'abbé Prévôt, Amsterdam, 1740, en 2 vol. in-12. Quoique l'on puisse reprocher à cette princesse de s'être ressentie de la barbarie et de la férocité du siècle où elle a vécu, et d'avoir manqué de modération dans la prospérité, la fermeté qu'elle fit paroître dans ses malheurs sera toujours un sujet d'admiration.

XII. MARGUERITE d'Yorck, sœur d'Edouard IV et de Richard III, seconde femme de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, n'eut point d'enfans de son mariage. Elle survécut à son époux, et fixa son séjour en Flandre, où elle se fit adorer. Elle adopta et aima tendrement sa belle-fille Marie de Bourgogne, et ses enfans, dont elle soigna l'éducation. Henri VII, usurpateur du trône d'Angleterre sur sa famille, s'y étoit affermi en épousant la nièce de Marguerite; néanmoins il traitoit son épouse avec une dure ingratitude. Les fâcheuses affaires que lui suscita Marguerite firent donner à cette princesse le surnom de *Junon* du roi d'Angleterre. *Voyez* les articles d'Edouard-Plantagenet, nº XI; de Perkins, *et* de Stanley, nº I.

* XIII. MARGUERITE, comtesse de Richmond et de Derby, née à Bletsoe dans le comté de Bedford en 1441, épousa, étant encore très-jeune, Edmond, comte de Richmond, beau-frère de Henri VI, dont elle eut un fils qui régna sous le nom de Henri VII. Edmond mourut le 3 novembre 1456, laissant son fils à peine âgé de trois mois. Marguerite épousa quelque temps après sir Henri Stafford, second fils du duc de Buckingham, dont elle n'eut point d'enfans, et que la mort lui enleva en 1482. Elle s'unit en troisièmes noces à lord Thomas Stanley, qui fut créé comte de Derby en 1485, la première année du règne de son fils. Stanley mourut encore avant elle, en 1504. Lady Stanley se rendit

Digitized by Google

célèbre par sa fervente piété et par sa grande humilité; on lui a souvent entendu dire que si les princes chrétiens vouloient s'unir et marcher contre les Turcs, leur ennemi commun, elle suivroit l'armée en qualité de vivandière. Elle attachoit tant de prix à la chasteté, que, quelque temps avant de perdre son troisième époux, elle lui demanda et obtint de lui la permission de vivre dans une continence absolue, et fit entre les mains de l'évêque Fisher le vœu de garder le célibat. C'est d'après ce vœu que, dans plusieurs de ses portraits, elle est peinte en habit de religieuse. Lady Marguerite, née avec du goût pour les sciences et les lettres, avoit reçu une éducation beaucoup plus soignée que ne sembloit l'exiger le temps où elle a vécu. Elle a traduit, d'après une traduction française, le livre intitulé *Speculum aureum peccatorum*, et le 4ᵉ livre de l'Imitation de J. C., qui depuis a été imprimé en 1504 à la suite des trois premiers, traduits par le directeur William Atkinson. Marguerite se plut à protéger les sciences, et s'est illustrée par les donations et les fondations qu'elle a faites en leur faveur; l'université de Cambridge lui est redevable de la *fondation* de deux colléges et d'une chaire de théologie; l'université d'Oxford lui dut aussi cette dernière faveur. La vie de lady Marguerite fut un mélange continuel des vicissitudes de la fortune; elle ne s'éleva point dans la prospérité et ne se laissa jamais abattre par l'adversité; elle étoit tendrement attachée à son fils, et l'affection qu'elle lui portoit fut pour elle la source de beaucoup d'inquiétudes et de chagrins; elle le vit, par un coup du sort, transporté à la suite de son exil sur le trône d'Angleterre, où il ne se soutint qu'avec beaucoup de travaux et de difficultés, et à l'âge de 52 ans, après un règne de 23, elle eut la douleur de le voir descendre au tombeau. Elle ne lui survécut que de trois mois, et mourut à Westminster le 29 juin 1509. Par son mariage avec le comte de Richmond et par sa naissance, dit l'évêque Fisher, elle étoit alliée à trente rois ou reines au 4ᵉ degré d'affinité ou de consanguinité.

XIV. MARGUERITE, fille de Frédéric II. *Voyez* Frédéric, nᵒ III.

XV. MARGUERITE de Lorraine. *Voyez* Louise, nᵒ III.

XVI. MARGUERITE de Savoie, vice-reine de Portugal. *Voyez* Jean IV, *le Fortuné*, nᵒ LXIV.

† XVII. MARGUERITE-MARIE Alacoque, née en 1645 à Leuthecourt en Bourgogne, prétendit, à l'âge de 10 ans, avoir des apparitions et des extases, et se dévoua dès-lors à la contemplation. En 1671 elle entra au monastère de la Visitation de Ste.-Marie de Paray-le-Monial en Charolais. Elle fut admise au noviciat après trois mois d'épreuve, et parut un modèle de soumission et de patience. Elle laissa néanmoins voir des singularités et des bizarreries. Elle mourut le 17 octobre 1690, après avoir servi à répandre la dévotion au cœur de Jésus. L'archevêque de Sens, Languet, a donné sa vie, et y a joint quelques-uns de ses écrits. *Voyez* Languet, nᵒ III.

† MARGUNIO (Emmanuel), fils d'un maréchal de Candie, vint à Venise avec son père en

1547, et y établit une imprimerie grecque, de laquelle sont sortis beaucoup d'ouvrages. Sa maison ayant été consumée par un incendie, il retourna dans sa patrie, et devint évêque de Cérigo. Il mourut dans l'île de Candie en 1602, à 80 ans. Il a laissé, en grec, des *Hymnes anacréontiques*, estimées et publiées, à Ausbourg en 1592, et en 1601, in-8°, par Hœschelius. On a encore de lui d'autres *Poésies* dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

† MARIA (Dominique della), né à Marseille, d'une famille italienne, se sentit tellement dominé par le goût de la musique, qu'il s'y livra tout entier. A 18 ans, il avoit déjà composé un grand *Opéra* qui fut représenté dans sa ville natale. Il partit ensuite pour l'Italie, où il passa dix ans à étudier sous plusieurs maîtres. Le dernier fut Paësiello. Imbu des leçons de ce grand maître, il composa six *opéras comiques*, dont trois eurent beaucoup de succès; mais celui de tous qu'il estimoit le plus étoit le *Maestro di capella*. Il revint en France, et fit à Paris l'essai de ses talens; *Le Prisonnier*, *l'Oncle et le valet*, *le Vieux Château*, *l'Opéra comique*, et quelques autres *ouvrages* donnés successivement et dans moins de deux ans, attestèrent le génie musical de l'auteur et sa fécondité. Un chant aimable et facile, un style pur et élégant, des accompagnemens légers et brillans, et des pensées charmantes caractérisent toutes les productions de ce célèbre compositeur; il mourut subitement en 1800, à la fleur de son âge.

MARIALES (Xantes), dominicain vénitien, d'une famille noble, enseigna quelque temps la philosophie et la théologie. Il se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, afin de se livrer entièrement à l'étude. Il mourut à Venise en 1660, à plus de 80 ans. On a de lui, I. Plusieurs gros *ouvrages* de théologie, dont le plus connu est en 4 vol. in-fol. Il parut à Venise en 1669, sous le titre de *Bibliotheca interpretum ad universam Summam D. Thomæ*. II. Plusieurs *Déclamations* en italien contre la France, qui attirèrent de fâcheuses affaires à l'auteur, et le firent chasser deux fois des états de Venise.

MARIAMNE, l'une des plus belles et des plus illustres princesses de son temps, épousa Hérode-le-Grand, dont elle eut Alexandre et Aristobule. Le roi l'aimoit éperdument. Sa beauté et sa faveur excitèrent l'envie; ses ennemis vinrent à bout de la perdre dans l'esprit de son mari. Elle fut accusée faussement de lui avoir manqué de fidélité. (*Voy.* JOSEPH, n° VI.) Ce prince trop crédule la fit mourir l'an 28 avant J. C., et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdoit l'esprit dans certains momens, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servoient d'aller querir la reine, pour le venir voir et le consoler dans ses ennuis. Hérode se remaria à une princesse, nommée aussi MARIAMNE, fille de Simon, grand sacrificateur des juifs; mais cette princesse, ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux, fut envoyée en exil.

† MARIANA (Jean de) né en 1536 à Talavera, ville de Tolède,

de Jean Martinez de Mariana, qui depuis fut doyen et chanoine de l'église collégiale de cette ville, et de dona Bernardina Rodriguez, fut envoyé à l'université d'Alcala alors si célèbre, pour y faire tous ses cours : là il puisa ce goût pur, cette éloquence et cette précision qui forment le principal caractère de ses écrits; ces qualités se fortifièrent en lui par la fréquentation des écoles de plusieurs savans distingués, entre autres, du P. Cyprien de Huerga, religieux de l'ordre de Cîteaux, qui possédoit au plus haut degré la science des langues orientales. Mariana enseigna la théologie avec beaucoup de succès à Rome, en Sicile et à Paris. Mais la température de cette dernière ville, peu favorable à sa constitution, ou plutôt le travail et l'application auxquels ses fonctions l'assujettissoient, altérèrent tellement sa santé qu'il fut forcé de les abandonner, et de se retirer en Espagne en 1574 : il y fixa sa résidence dans la maison professe de Tolède, après avoir consacré treize années de sa vie à l'enseignement public dans les pays étrangers. Mariana fit l'*Histoire générale de l'Espagne ;* ouvrage qui manquoit à cette nation, et l'écrivit d'abord en latin, afin que la renommée des grandes actions des Espagnols s'étendît chez tous les peuples. L'ouvrage, imprimé la première fois à Tolède en 1592, étoit composé de 20 livres: dans les deux éditions suivantes il fut augmenté de 10 autres livres; ainsi la troisième, qui fut faite à Mayence en 1605, étoit de 30 livres avec toutes les additions qui rendirent l'ouvrage complet. L'accueil favorable qu'il reçut généralement, les instances réitérées qui furent adressées de toutes parts à l'auteur, pour l'engager à écrire cette histoire en espagnol, la crainte qu'il eut qu'on la traduisît mal, toutes ces considération déterminèrent Mariana à se charger de son nouveau travail, qui fut imprimé à Tolède en 1608. Quatre éditions en furent faites du vivant de l'auteur, et chacune avec de nouveaux changemens, des augmentations et des corrections. Ses autres écrits sont, I. Le fameux Traité *De rege et regis institutione*, imprimé en 1598, ouvrage condamné à être brûlé comme séditieux par arrêt du parlement de Paris, 11 ans après sa publication, et dont la doctrine ne lui attira pas peu de chagrins en Espagne. Mariana soutient dans cet ouvrage « qu'il est permis de se défaire d'un tyran », et ne craint pas d'admirer le crime de Jacques Clément: aussi l'édition originale de ce livre est-elle devenue fort rare, parce que la cour de France en sollicita et en obtint la suppression auprès de celle d'Espagne. II. *De ponderibus et mensuris*, qu'il publia à Tolède. III. *Les sept Traités*, collection imprimée à Cologne en 1609, un vol. in-folio. Mariana consacra les dernières années de sa vie à ses *Scolies* sur l'ancien et le nouveau Testament, ouvrage que ses infirmités et son âge déjà avancé ne lui permirent point d'achever; cependant il le fit imprimer à Madrid en 1619. Il fut réimprimé deux fois, l'une à Paris et l'autre à Anvers. Il survécut peu de temps aux dernières éditions de ses *Œuvres*, et mourut, le 16 février 1623, dans la maison professe de Tolède, à l'âge de 87 ans accomplis. Tous les *ouvrages* qu'il a laissés prouvent un génie fécond.

* I. MARIANI (Antoine-François), né à Bologne le 23 août

1680, entra dans la compagnie de Jésus, et se distingua par son savoir : et la pureté et l'élégance de son style l'ont mis au rang des bons écrivains dont s'honore sa patrie. Il est regardé par le P. Corticelli, barnabite, comme un des auteurs modernes dont l'autorité peut être invoquée au défaut de celle des anciens. On lui doit vingt *Novene* à l'honneur de Jésus-Christ, de Marie et des Saints ; les *Vies* de sainte Anne, de sainte Marguerite de Cordoue, etc. L'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Mariani est la *Vie* de saint Ignace de Loyola, écrite très-élégamment, et publiée à Bologne en 1741.

*II. MARIANI (André-François), né à Viterbe le 31 juin 1684, très-versé dans les langues grecque et hébraïque, se livra avec succès à l'étude des sciences. Il mourut à Rome le 14 mai 1758, On a de lui, I. *De Etruriâ metropoli*, etc., *additur de episcopis Viterbiensibus parergon*, Romæ, 1728. II. *Breve notizia delle antichità di Viterbo*, Romæ, 1730. III. *Oratio pro Joanne Annio Viterbiensi, sacri palatii magistro*, Romæ, 1732. IV. *De Etruriâ civitate*, etc. ; *de thermis Taurianis*, etc. ; *de antiquis Vejis et Vejente coloniâ*, etc. Ces trois opuscules se trouvent dans le journal de Rome, année 1755. V. *De hellenestis in actis apostolorum contra Salmasium*, etc. Cette dissertation est dans le même journal, année 1756. On doit encore à Mariani un écrit contre les habitans de Camerino, et une dissertation intitulée, *Utrum Coriona fuerit Corythus?* Quelques-unes de ses *poésies* grecques et latines se trouvent dans l'*Arcadum carmina pars altera*, page 57, Romæ, 1756.

† I. MARIANUS-SCOTUS, habile moine écossais, retiré en 1059 dans l'abbaye de Fulde, et mort à Mayence en 1086, à 58 ans, a donné une *Chronique* estimée. Elle va depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1083, et a été continuée jusqu'en 1200, par Dodechim, abbé au diocèse de Trèves. *Voyez* VÉRONIQUE.

* II. MARIANUS, médecin du 16e siècle, appelé par Gessner, *Sancti Barolitani*, par Justus et Vander Linden, *M. sanctus Barolitanus*, du nom de Barlette, sa ville natale, au royaume de Naples, paroît être le premier qui ait pratiqué dans ce pays la lithotomie avec autant de succès que le permettoit la nouveauté de l'opération. Il s'y étoit exercé sous Jean des Romains, professeur de Crémone. Marianus dut être plus attaché à la pratique de la chirurgie qu'à celle de la médecine, si l'on en juge par le titre de quelques-uns de ses ouvrages. Il a laissé, I. *Commentaria in Avicennæ textum de apostematibus callidis*, *de contusione et attritione*, *de casu et offensione*, *de calvariæ curatione*, Romæ, 1526, in-4°. II. *De lapide renum liber, et de lapide vesicæ excidendo*, Venetiis, 1535, in-8° ; Parisiis, 1540, in-4°. III. *De putredine digressio*, Venetiis, 1535, in-8°. IV. *De ardore urinæ et difficultate urinandi libellus*, ibidem, 1558, in-8°.

* III. MARIANUS (André), né à Bologne, y enseigna, ainsi qu'à Pise et à Mantoue, la médecine avec distinction, et, après quarante ans de travail, vint mourir dans sa patrie en 1661. Quoiqu'on sache que ce médecin a écrit sur divers sujets, on n'a de

lui qu'un seul ouvrage, intitulé *De peste anni* 1630, *cujus generis fuerit, et an ab aëre*, Bononiæ, 1631, in-4°.

* MARIBAS, de Cadina, Syrien d'origine, savant versé dans les langues grecque, chaldaïque, arménienne et persane, vivoit 150 ans avant Jésus-Christ. Valarsace I, roi d'Arsacide en Arménie, le nomma son secrétaire particulier, et l'envoya en 143 avant J. C. auprès de son frère Arsace-le-Grand, pour consulter les archives de Ninive, et extraire les monumens qui concernoient le royaume d'Arménie. Maribas revint auprès de son souverain avec un corps d'histoire qu'il trouva dans cette bibliothèque, et qui contenoit l'histoire d'Arménie, depuis son origine jusqu'au temps du grand Cyrus. Il *continua* ensuite cet ouvrage jusqu'à son temps sur d'autres monumens anciens. Il écrivit aussi *la Vie de Valarsace, celle de son fils Arsace, et sur plusieurs événemens arrivés en Arménie et en Parthie*. Ces écrits sont perdus pour la postérité. Moyse de Korène et Jean Catholicos, qui vivoient dans le 10e siècle les avoient lus, et en ont fait usage pour leurs histoires.

MARICA (Mythol.), nymphe que le roi Faunus épousa, et de qui il eut Latinus. Elle donna son nom à un marais, proche de Minturne, sur le bord duquel il y avoit un temple de Vénus, que quelques-uns confondent avec Marica : cette dernière est, selon Lactance, la même que Circé.

† I. MARIE, mère de Jésus-Christ, de la tribu de Juda, et de la famille royale de David, épousa saint Joseph, qui, suivant l'Ecriture, ne fut que le gardien de sa virginité. L'ange Gabriel lui annonça à Nazareth qu'elle concevroit le fils du Très-Haut. La Vierge, surprise du discours de l'ange, lui demanda humblement : « Comment ce qu'il disoit pourroit s'accomplir, puisqu'elle ne connoissoit point d'homme? L'ange Gabriel l'assura qu'elle concevroit par l'opération du Saint-Esprit. » Alors la Vierge témoigna sa soumission par ces paroles : « Je suis la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole. » Le fils de Dieu s'incarna dès-lors dans son chaste sein. Quelque temps après, elle alla visiter sainte Elizabeth, sa cousine, qui étoit enceinte de saint Jean-Baptiste. L'enfant d'Elizabeth tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devoit être le précurseur. Ce fut en cette occasion que Marie prononça cet admirable cantique, monument éternel de sa reconnoissance et de son humilité. La même année, elle se rendit à Bethléem, d'où leur famille étoit originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur Auguste. Il se trouva alors dans cette petite ville une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une étable. C'est là que Jésus-Christ sortit du sein de sa très-sainte mère, sans rompre le sceau de sa virginité, qu'il consacra par sa naissance. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs et l'adoration des mages; et quarante jours après la naissance de son fils, elle alla le présenter au temple, et observa ce qui étoit ordonné pour la purification des femmes. Marie suivit ensuite Joseph, qui avoit eu ordre de se retirer en Egypte, pour soustraire l'enfant à la fureur d'Hérode. Ils

ne revinrent à Nazareth qu'après la mort de ce prince. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortoient que pour aller tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques. Ils y menèrent Jésus quand il eut atteint sa douzieme année; et l'ayant perdu, ils le retrouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est plus parlé de la Vierge dans l'Evangile, jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Marie suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venoient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Evangile dit encore qu'elle assista au supplice de son fils sur la croix, et que Jésus-Christ la recommanda à son disciple bien-aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension dont elle fut témoin, cet apôtre la mena à Ephèse, où elle mourut dans un âge avancé (environ 72 ans), sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ainsi tout ce qu'on en a dit n'est fondé que sur des monumens peu certains; il n'y a pas même de conjectures probables pour déterminer l'année de cette mort. (*Voyez* ce qu'en dit le savant Tillemont, dans le premier volume de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.) L'Assomption de la Vierge, c'est-à-dire son enlèvement de la terre au ciel n'est point dans le christianisme. L'Eglise a institué un grand nombre de fêtes en son honneur, mais n'a rien décidé à cet égard. Les Pères des quatre premiers siècles n'ont rien écrit de précis sur cette matière.

II. MARIE DE CLÉOPHAS, ainsi nommée parce qu'elle étoit épouse de Cléophas, autrement Alphée, appelée dans l'Evangile sœur de la mère de Jésus, avoit pour fils saint Jacques-le-Mineur, saint Simon et saint Jude, et un nommé Joseph, frères, c'est-à-dire cousins germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en Jésus-Christ, l'accompagna dans ses voyages pour le servir, le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Etant allée à son tombeau le dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des anges que Jésus-Christ étoit ressuscité, et elles coururent en porter la nouvelle aux apôtres. Jésus leur étant apparu en chemin, elles lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. On ne sait aucune autre particularité de la vie de Marie. (*Voy.* MAGDELAINE, nº I.)

III. MARIE, sœur de Marthe et de Lazare, étoit de Béthanie, bourgade voisine de Jérusalem. Jésus-Christ avoit une considération particulière pour cette famille. Après la mort de Lazare, Marie se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit: « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne seroit pas mort. » Jésus, la voyant qui pleuroit, alla au monument et ressuscita Lazare. C'est cette même Marie qui oignit les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux, lorsqu'il étoit chez Simon le lépreux. Quelques écrivains la confondent avec Marie-Magdeleine, et la femme pécheresse, qui oignit les pieds du Sauveur chez Simon-le-Pharisien.

IV. MARIE-MAGDELEINE. (*V.* MAGDELEINE, nº I.)

V. MARIE - ÉGYPTIENNE

(sainte) quitta son père et sa mère à l'âge de 12 ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie, jusqu'à l'âge de 17. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pélerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repousser trois ou quatre fois sans pouvoir y entrer : frappée d'un tel obstacle, elle résolut de changer de vie, et d'expier ses désordres par la pénitence. Puis, étant retournée à l'église, elle y entra facilement et adora la croix. Le jour même elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la vaste solitude qui est au-delà de ce fleuve. Elle y passa 47 ans, sans voir personne, vivant de ce que produisoit la terre. Un solitaire, nommé Zozime, l'ayant rencontrée, elle lui raconta son histoire, et le pria de lui apporter l'eucharistie. Zozime l'alla trouver l'année suivante, le jour du jeudi saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre : « Abbé Zozime, enterrez ici le corps de la misérable Marie. Je suis morte le même jour que j'ai reçu les saints mystères. Priez pour moi. » On ajoute que Zozime étant embarrassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de Marie a été écrite, à ce que l'on croit, par un auteur contemporain; mais comme elle contient bien des circonstances extraordinaires, plusieurs critiques la révoquent en doute. On place la mort de Marie l'an 378; l'Eglise célèbre sa fête le 1er mars.

VI. MARIE (sainte), nièce du saint solitaire Abraham, perdit sa mère dès son enfance, et fut recueillie par son oncle, qui lui fit bâtir une cellule près de la sienne, et prit soin de l'instruire par une petite fenêtre qui servoit de communication. Parvenue à l'âge des passions, Marie s'ennuya de sa solitude, et s'enfuit avec un amant. Abraham resta deux ans sans savoir ce qu'elle étoit devenue. Apprenant enfin qu'elle s'étoit cachée sous un faux nom dans une ville voisine, il alla la chercher, et la ramena dans sa cellule, où elle fit pénitence jusqu'à la fin de ses jours. Marie mourut à l'âge de 45 ans, à la fin du 4e siècle. L'église fait sa fête le 29 octobre.

VII. MARIE (sainte), esclave et martyre, servoit dans la maison d'un officier romain nommé Tertulle, qui, pour l'obliger à renoncer à la religion chrétienne, la fit battre de verges et emprisonner. Marie trouva moyen de s'échapper, et se retira parmi d'affreux rochers, où elle mourut vers la fin du 4e siècle, ou au commencement du 5e.

VIII. MARIE (sainte), surnommée *la Consolatrice*, parce que le principal soin de sa vie fut de consoler les affligés, étoit de Vérone, et fut souvent recherchée en mariage pour ses vertus et sa grande beauté; mais elle préféra l'état de vierge et la pratique austère de la pénitence. Elle mourut dans le 6e siècle.

IX. MARIE (sainte), et sainte GARCIE, martyres, naquirent à Carlette, dans le royaume de Valence, de parens mahométans. Leur frère Bernard se fit

chrétien, s'enfuit de la maison paternelle, et vint en France prendre l'habit religieux de l'ordre de Cîteaux dans le monastère de Poblesc. Bientôt le zèle de la religion le fit retourner en Espagne, où il convertit et baptisa ses deux sœurs. Il leur persuada de l'accompagner en France; mais le frère aîné, furieux de leur fuite et de ce qu'elles avoient abandonné le mahométisme, les poursuivit, et les ayant atteintes près de la ville d'Alcyre, il les tua le 22 août 1280.

X. MARIE, fille de Henri III, duc de Brabant, mariée à Philippe-le-Hardi, roi de France, en 1274, fut accusée, deux ans après, d'avoir fait mourir par le poison l'aîné des fils que son mari avoit eus de sa première femme. Elle auroit couru risque d'être punie de mort, tant les indices étoient forts, si son frère Jean, duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier par le combat l'innocence de cette reine. Son accusateur, n'ayant pas osé soutenir sa calomnie, fut pendu. Marie survécut à Philippe III trente-six ans, et ne mourut que l'an 1321. Son corps étoit aux Cordeliers de Paris, et son cœur aux Jacobins. Ces deux couvens, qui ont été démolis, se partageoient alors les tristes restes des princes, comme pendant leur vie ils se disputoient leurs faveurs.

XI. MARIE D'ANJOU, fille aînée de Louis II, roi titulaire de Naples, et femme de Charles VII, roi de France, morte en revenant de Saint-Jacques en Galice, à l'abbaye de Chatchers en Poitou, l'an 1463, à 59 ans, étoit une princesse d'un rare mérite, aimant son mari, qui ne l'aimoit point; travaillant à le faire roi, tandis qu'il ne songeoit qu'à ses plaisirs, et qu'il poussoit l'indifférence jusqu'à refuser de lui adresser la parole. C'est elle principalement qui lui assura la couronne par son adresse, par ses conseils et par son intrépidité.

XII. MARIE, fille de Henri VII, roi d'Angleterre, troisième femme de Louis XII, fut reçue à Boulogne, à la descente du vaisseau, en 1514, par François, comte d'Angoulême, héritier présomptif et premier gendre de Louis XII. Le comte fut si enchanté de ses attraits, et la reine, de son côté, parut si touchée des manières gracieuses du jeune prince, qu'ils se fussent peut-être trop aimés, si le gouverneur de François ne lui avoit fait entendre à propos que jamais il ne règneroit, si la reine accouchoit d'un fils. Marie fut veillée de si près, que ses amours n'eurent pas de suite. (*Voyez* DUPRAT, n° II.) Brantôme dit d'elle une chose si extraordinaire, qu'aucun de nos historiens de quelque nom, pas même le romancier Varillas, ne l'a suivi. Il assure « qu'il ne tint pas à elle d'être reine-mère; que n'ayant pas eu le temps d'y parvenir, elle fit courir le bruit, après la mort du roi, qu'elle étoit grosse, et que, pour le faire croire, elle avoit eu recours à des linges, dont elle s'enfloit peu à peu; et que, son terme arrivant, elle avoit un enfant supposé, que devoit avoir une autre femme grosse, et qu'elle devoit produire dans le temps de son accouchement. Mais, ajoute-t-il, madame la régente, qui étoit une Savoisienne, qui savoit ce que c'est que de faire des enfans, et qui voyoit qu'il y alloit trop de bon pour elle et pour son

fils, la fit si bien éclairer et visiter par médecins et sages-femmes, et par la vue découverte de ses linges et drapeaux, qu'elle fut découverte et faillie en son dessein, et point reine-mère; et renvoyée en son pays. » Il faut avouer que les idées ordinaires ne s'accordent guère avec la supposition dont parle Brantôme; et, dans les circonstances particulières où Marie étoit, cette supposition ne paroît pas admissible. Cependant, suivant Mézerai, on crut que Marie étoit grosse; « mais, dit-il, on fut incontinent assuré du contraire par le rapport qu'elle en fit elle-même. » Il pourroit donc bien se faire qu'en effet cette princesse eût eu quelque dessein d'avoir recours au stratagème dont parle Brantôme; mais que la difficulté de l'exécution, et les menaces d'un examen sérieux du fait par les voies d'usage, eussent déterminé la jeune reine à faire une déclaration précise. Elle la fit, et elle ne pensa plus qu'à former un nouvel engagement avec un homme qu'elle avoit aimé. C'étoit Charles Brandon, duc de Suffolk, fils de sa nourrice, et son premier amant, qui étoit venu à sa suite avec le titre d'ambassadeur. Ce seigneur, né simple gentilhomme, étoit parvenu peu à peu aux plus hautes dignités, autant par son mérite que par la faveur de Henri VIII. Marie l'épousa dès qu'elle fut veuve, le 31 mars 1515. Leur mariage fut tenu secret jusqu'à ce qu'on eût préparé Henri VIII à l'approuver. Elle en eut une fille, qui fut mariée à Henri Gray, duc de Suffolk, père de l'infortunée Jeanne Gray. La duchesse Marie termina ses aventures et sa vie en Angleterre, l'an 1534, dans sa 37e année. C'étoit la femme la plus belle et la mieux faite de son temps. Son caractère étoit doux, gai, plus vif que ne l'est ordinairement celui des Anglaises; et son cœur étoit plus porté à la tendresse qu'à l'ambition.

† XIII. MARIE DE MÉDICIS, fille de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, née à Florence l'an 1573, fut mariée en 1600 à Henri IV, roi de France. Le cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, qui en avoit fait la première cérémonie à Florence, lorsque le duc de Bellegarde remit la procuration pour l'épouser, étala une grande magnificence. Le duc de Florence donna des fêtes somptueuses. La représentation d'une seule comédie coûta plus de 60 mille écus. Marie de Médicis fut nommée régente du royaume en 1610, après la mort de Henri IV. Le duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie, força le parlement à lui donner la régence : droit qui jusqu'alors n'avoit appartenu qu'aux états-généraux. Marie de Médicis, à la fois tutrice et régente, acheta des créatures, de l'argent que Henri-le-Grand avoit amassé. L'état perdit sa considération au dehors, et fut déchiré au dedans par les princes et les grands seigneurs. Les factions furent apaisées par un traité, en 1614, par lequel on accorda aux mécontens tout ce qu'ils voulurent; mais elles se réveillèrent bientôt après. Marie, entièrement livrée au maréchal d'Ancre et à Galigaï son épouse, les favoris les plus insolens qui aient approché du trône, irrita les rebelles par cette conduite. (*Voyez* LUDE.) La mort de ce maréchal, assassiné par l'ordre de Louis XIII, éteignit la guerre civile. Marie fut reléguée à Blois,

d'où elle se sauva à Angoulême. Richelieu, alors évêque de Luçon, et depuis cardinal, réconcilia la mère avec le fils en 1619. Mais Marie, mécontente de l'inexécution du traité, ralluma la guerre, et fut bientôt obligée de se soumettre. Après la mort du connétable de Luynes, son persécuteur, elle fut à la tête du conseil; et, pour mieux affermir son autorité naissante, elle y fit entrer Richelieu, son favori et son surintendant. Ce cardinal, élevé au faîte de la grandeur à la sollicitation de sa bienfaitrice, affecta de ne plus dépendre d'elle dès qu'il n'en eut plus besoin. Marie de Médicis, indignée, fit éclater son ressentiment après la guerre d'Italie, en 1629. Richelieu, en arrivant à la cour, fut mal reçu par la princesse, dirigée alors par le cardinal de Bérulle, qui ne la disposoit pas favorablement pour le ministre. Quand il parut, Marie de Médicis lui demanda froidement des nouvelles de sa santé. « Je me porte mieux, répondit-il en présence de Bérulle, que ceux qui sont ici ne voudroient. » Depuis, la reine n'oublia rien pour le perdre. Louis XIII étant tombé dangereusement malade à Lyon, ses importunités lui arrachèrent la promesse de renvoyer le cardinal. A peine le roi fut-il guéri, qu'il tâcha d'éluder cette promesse, en s'efforçant de réconcilier sa mère et son ministre. Richelieu se mit plusieurs fois aux pieds de la reine sans pouvoir la fléchir. « Je me donnerai plutôt au diable, disoit-elle, que de ne pas me venger. » Son inflexibilité déplut au roi, qui avoit sacrifié le cardinal par foiblesse, et qui sacrifia sa mère à son tour par une autre foiblesse. Cette rigueur fut amenée par des manœuvres. On assembla d'abord un conseil secret, où le cardinal de Richelieu étoit le mobile de tout. Il y prononça un discours plus long que bien écrit et bien raisonné; il proposoit, pour faire cesser les cabales et les factions qui agitoient la cour, qu'on appaisât la tempête en le jetant dans la mer comme un autre Jonas, c'est-à-dire qu'il quittât le ministère, ou que la reine, qui fomentoit les divisions, fût éloignée de la cour et des personnes qui subjuguoient son esprit. Pour n'être pas jeté dans la mer, il fit ensuite une exposition si adroite des dangers que couroit la France, par les ennemis du dehors et par les intrigues du dedans, que Louis XIII se seroit cru perdu s'il n'avoit plus eu l'appui de son premier ministre. Tous ceux qui opinèrent dans le conseil, soit flatterie, soit crainte de Richelieu, fortifièrent le roi dans son opinion; et il persista d'autant plus, que le cardinal lui avoit insinué que sa mère vouloit mettre Gaston, son second fils, sur le trône. Il se décida donc à la faire détenir au château de Compiègne, le 23 février 1631, en lui donnant pourtant le choix de Moulins, de Nevers, ou du château d'Angers pour le lieu de son exil. Marie refusa d'être transportée ailleurs. Elle craignoit qu'on ne voulût la renvoyer à Florence sa patrie, et elle espéroit peut-être que le voisinage de Paris lui ménageroit des moyens de se procurer de nouveaux amis, ou de susciter des ennemis au premier ministre. Cependant toutes les femmes, tous les courtisans qui lui étoient attachés, et même son médecin, furent ou exilés ou mis à la Bastille. On fit défense à Anne d'Autriche, sa bru, de la voir. Louis XIII donna

une déclaration, adressée aux parlemens et aux gouverneurs des provinces, pour justifier sa conduite et celle de son ministre. Des écrivains mercenaires vinrent à l'appui, et augmentèrent ou diminuèrent les imputations et les invectives contre la reine-mère, selon qu'ils furent bien ou mal payés. Cette princesse ne tarda pas de se lasser du séjour de Compiègne, qui étoit pour elle une véritable prison. Elle s'évada et se retira à Bruxelles en 1631. Depuis ce moment elle ne revit ni son fils, ni Paris, qu'elle avoit embelli de ce palais superbe appelé Luxembourg, des aqueducs ignorés jusqu'à elle, et de la promenade publique qui porte encore le nom de Cours-la-Reine. Du fond de sa retraite elle demanda justice au parlement de Paris, dont elle avoit tant de fois rejeté les remontrances. On voit encore aujourd'hui sa requête: « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février auroit été prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée... » Elle mourut dans l'indigence à Cologne le 3 juillet 1642. L'abbé Fario Chighi, alors internonce, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, qui l'assistoit à sa mort, lui demanda si elle pardonnoit à ses ennemis, et particulièrement au cardinal de Richelieu. Elle répondit : « Oui, de tout mon cœur. — Madame, ajouta l'internonce, ne voudriez-vous pas, pour marque de réconciliation, lui envoyer ce bracelet que vous avez à votre bras. » La reine, à ces mots, tourna la tête et dit : *Questo è pur tropo*. C'est un peu trop. La source des malheurs de cette princesse, née avec un caractère jaloux, opiniâtre et ambitieux, fut d'avoir reçu un esprit trop au-dessous de son ambition. Elle n'avoit pas été plus heureuse sous Henri IV que sous Louis XIII. Les maîtresses de ce prince lui causoient les plus grands chagrins, et elle ne les dissimuloit pas. Le Florentin Concini et sa femme semoient la défiance dans son esprit. L'aigreur étoit quelquefois si forte, que Henri IV ne put s'empêcher de dire, en parlant des confidens de cette princesse : « Ces étrangers sont venus jusqu'à lui persuader de ne manger de rien de ce que je lui envoie. » Naturellement violente, elle excédoit le roi de ses reproches, et elle poussa même un jour la vivacité au point de lever le bras pour le frapper. Elle ne pouvoit souffrir ni remontrances, ni contradictions. Le dépit la rendoit capable de tout; et quand quelque intérêt secret la portoit à se contraindre, la violence qu'elle se faisoit se voyoit à l'altération de son visage et de sa santé. Ses passions étoient extrêmes ; l'amitié chez elle étoit un dévouement aveugle, et la haine une exécration indomptable. Cependant elle étoit dévote, ou affectoit de l'être. Elle avoit fondé, en 1620, le monastère des religieuses du Calvaire. « Marie de Médicis, dit un historien, avoit, comme beaucoup de femmes, un caractère foible et des passions vives. La vanité la rendit ambitieuse, et son ambition fut ce qu'elle étoit elle-même, violente, jalouse, et tracassière. Confiante par défaut de lumières, vindicative par entêtement, avide de crédit plus que de puissance, elle n'aspiroit à l'autorité que pour jouir du plaisir de la soumission. Quand on lit avec attention l'histoire de cette princesse, on est bien tenté de par-

donner à Richelieu l'ingratitude dont il paya ses bienfaits. » *Voy.* sa Vie, publiée à Paris en 1774, 3 vol. in-8°.

XIV. MARIE-THÉRÈSE d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, née à Madrid en 1638, épousa en 1660 Louis XIV, et mourut en 1683. Son époux la pleura et dit : « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait donné. » C'étoit une sainte ; mais il falloit à Louis XIV une femme qui l'attachât à elle, et qui le détachât de ses maîtresses. Carmélite par son caractère, reine par sa naissance, elle eut toutes les vertus, hormis celles de son état. Sa dévotion, dirigée par un confesseur espagnol peu éclairé, la faisoit souvent aller à l'église lorsque le roi la demandoit. Cette princesse avoit d'ailleurs des sentimens très-élevés : témoin la réponse qu'elle fit, dit-on, un jour à une carmélite qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, avant son mariage, elle n'avoit pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père ? « Oh non ! ma mère, répondit-elle ; il n'y avoit point de rois. »

† XV. MARIE-LECZINSKA, reine de France, fille de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Catherine Opalinska, née le 23 juin 1703, suivit son père et sa mère à Weissembourg en Alsace, quand ils furent obligés de quitter la Pologne. Elle y demeuroit depuis six ans, lorsqu'elle fut demandée en mariage par le roi Louis XV. Ce fut par une lettre particulière du duc de Bourbon que Stanislas, son père, apprit ce bonheur inespéré. Il passe à l'instant dans la chambre où étoient sa femme et sa fille, et dit en entrant : « Mettons-nous à genoux, et remercions Dieu. — Ah ! mon pere, s'écria la fille, vous êtes rappelé au trône de Pologne. — Non, ma fille, répond le père, le ciel nous est bien plus favorable ; vous êtes reine de France. » A peine concevoient-elles que ce ne fût pas un songe. Stanislas se rendit à Strasbourg, où la demande en forme fut faite par les ambassadeurs avec plus de dignité que dans les masures de Weissembourg. Sa fille, qui l'accompagnoit, ayant entendu tous les éloges qu'on donnoit à la figure et aux graces du roi, s'écria : « Hélas ! vous redoublez mes alarmes. » Enfin, elle partit pour Fontainebleau, où elle épousa, le 5 septembre 1725, Louis XV, dont elle eut deux fils et huit filles. Elle fut, sur le trône, le modèle des vertus chrétiennes, ne s'occupant qu'à mériter la tendresse du roi, à inspirer des sentimens de religion à ses enfans, et à répandre des bienfaits sur les églises et dans le sein des malheureux. La Providence lui fournit une occasion bien propre à signaler sa magnanimité, lorsque les intérêts politiques, qui président au mariage des rois, firent choisir pour l'épouse du dauphin la fille du prince même qui avoit renversé son père du trône ; mais la vertu généreuse de la reine de France, et l'ingénieuse délicatesse de la jeune dauphine, triomphèrent des vains murmures de la nature, et elle la regarda toujours comme sa fille chérie. Le troisième jour après son mariage, madame la dauphine devoit, suivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du roi son père. La fille de Sta-



nislas devoit redouter de voir le portrait d'Auguste III, qui l'avoit détrôné. Cependant, tournant les yeux sur le bracelet, elle dit : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père. — Oui, maman, répondit la dauphine, en présentant son bras : Voyez comme il est ressemblant. » C'étoit le portrait de Stanislas. Ennemie des intrigues de cour, la reine couloit des jours tranquilles au milieu de ses exercices de piété. Mais la mort prématurée du dauphin son fils, père de Louis XVI, suivie, bientôt après, de celle du roi son père, la pénétra de la plus vive douleur. Elle y succomba le 24 juin 1768. Dans les derniers jours de sa maladie, les médecins s'empressoient d'y chercher des remèdes. « Rendez-moi, leur dit-elle, mon père et mes enfans, et vous me guérirez. » Elle fut constamment la mère des pauvres. Cette princesse avoit de l'esprit et l'aimoit dans les autres. Elle jugeoit sainement. Un acteur ayant joué devant elle le rôle d'Auguste dans Cinna, et ne lui ayant donné que le ton d'un bourgeois qui pardonne, en prononçant ces mots : « Soyons amis, Cinna : » La reine dit : « Je savois qu'Auguste étoit clément; mais je ne savois pas qu'il fût bon homme. » Le président Hénault venoit de lui lire une pièce de vers que Fontenelle, âgé de 92 ans, avoit composée sur le respect que Sparte portoit aux vieillards. « Il me semble, dit la reine au président, que l'auteur de cette pièce doit trouver Sparte par-tout. » Le cardinal de Fleury lui disoit un jour qu'accablé par le travail il en perdroit la tête. « Gardez-vous bien de la perdre, lui dit Marie, car je doute que celui qui trouveroit un si bon meuble voulût s'en dessaisir. » Ayant appris qu'une dame de sa suite étoit malade, elle monta dans l'appartement de celle-ci par un escalier étroit et très-dangereux. La malade lui en témoigna ses regrets. « Vous ne savez donc pas, lui répondit la reine, que l'escalier le plus rude devient pour moi le chemin le plus doux, lorsqu'il me conduit vers ce que j'aime. » Ses lettres au roi Stanislas son père sont pleines de raison et de sensibilité. « Mon fils, lui écrivoit-elle, nous contoit que vous étiez le meilleur dictionnaire qu'il connût, et que tout son regret étoit de n'avoir pas assez de temps pour pouvoir vous feuilleter tout à son aise. Pour moi, cher papa, qui n'ai pas besoin de science comme mon fils, je lui abandonnerai le reste du dictionnaire pour me réfugier à l'article *cœur*, où je trouverai tout ce qu'il me faudra. » Elle possédoit six langues, le polonais, l'italien, l'allemand, le suédois, le latin, et le français. L'abbé Proyart a publié sa Vie en 1803, in-12.

† XVI. MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE DE LORRAINE, archiduchesse d'Autriche, et reine de France, née à Vienne, le 2 novembre 1755, de l'empereur François-Étienne, et de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, reçut une éducation soignée, dont elle profita pour acquérir des connoissances variées. La nature lui accorda les graces et la beauté. Grande, bien faite, avec un teint éclatant, un sourire enchanteur, elle captivoit autour d'elle la cour de sa mère, lorsqu'elle la quitta pour s'unir au dauphin de France, depuis Louis XVI. Ce fut le duc de Choiseul qui conçut l'idée de cette alliance,

et qui fut chargé du soin de la négocier ; aussi Marie-Antoinette le défendit-elle toujours contre ses ennemis, et chercha-t-elle plusieurs fois, mais inutilement, à le faire rappeler au ministère. La jeune archiduchesse arriva à Strasbourg dans les premiers jours de mai 1770. Des fêtes continuelles l'accompagnèrent depuis les frontières jusqu'à la capitale ; partout on lui prodigua les témoignages de la joie que sa vue inspiroit ; on la complimenta deux fois en latin, et elle répondit sur-le-champ dans la même langue. L'accueil qu'elle reçut de la cour de Louis XV ne fut pas moins flatteur pour elle. Le 16 mai elle s'unit au prince malheureux dont elle devoit adoucir et partager les infortunes. On observa qu'aussitôt après la cérémonie le ciel se couvrit de nuages épais, et que deux orages mêlés de tonnerre empêchèrent le peuple de jouir à Paris et à Versailles du spectacle du feu d'artifice et des illuminations. Les rues furent désertes ; et ceux qui aiment à croire aux présages purent en former un bien sinistre, en contemplant la profonde obscurité de l'atmosphère de la France. Bientôt la fête donnée le 30 du même mois par la ville de Paris fut marquée par un affreux désastre. Un emplacement mal choisi, où de larges fossés n'avoient point été comblés, vit périr plus de 1200 spectateurs ; plusieurs autres, montés sur le parapet du Pont-royal pour se dégager de la foule, tombèrent dans la Seine et y furent engloutis. La dauphine, désespérée de ce cruel événement, imitant la bienfaisance de son époux, envoya au lieutenant de police tout l'argent qu'elle possédoit. On la vit ensuite accorder des secours aux personnes peu opulentes employées dans sa maison, et aux prisonniers détenus pour paiement de mois de nourrice. Se trouvant dans la forêt de Fontainebleau, où elle avoit suivi le roi à la chasse, elle entendit une femme pousser des cris de désespoir ; celle-ci lui ayant appris que son mari venoit d'être dangereusement blessé par un cerf, Marie-Antoinette lui donna aussitôt tout l'or qu'elle avoit sur elle, la força de monter dans sa voiture avec le jeune enfant qu'elle conduisoit, et obtint de Louis XV, sur le lieu même, une pension pour cette famille. Le peintre Dagoti a fait de cet acte d'humanité le sujet d'un de ses tableaux les plus intéressans. La dauphine, instruite qu'un officier dont le corps avoit été réformé se trouvoit sans emploi et dans l'indigence, commande un uniforme d'un régiment en activité, se le fait apporter, met dans l'une des poches un brevet de capitaine, cent louis dans l'autre, une boîte d'or et une montre d'or dans la veste, et ordonne d'en revêtir l'officier. Un grand nombre d'autres actions généreuses marquoient honorablement ses jours, et la faisoient aimer tant qu'elle fut dauphine ; elle obtint bien moins de bonheur lorsqu'elle fut reine. En montant sur le trône, on la vit renouveler l'exemple de Louis XII. M. de Pontécoulant, major des gardes du corps lui avoit déplu ; aussi, dès qu'elle fut reine, il donna sa démission. Marie-Antoinette l'apprit ; sur-le-champ elle fit appeler le prince de Beauveau : « Allez, lui dit-elle, annoncer à M. de Pontécoulant que la reine ne venge pas la dauphine, et qu'elle le prie d'oublier entièrement le passé, en restant près d'elle à son poste. » A la mort

du monarque, les peuples étoient dans l'usage de payer un droit connu sous le nom de *ceinture de la reine ;* elle sollicita l'exemption de cet impôt, et l'obtint. On lui adressa alors le quatrain suivant :

Vous renoncez, aimable souveraine,
Au plus beau de vos revenus ;
Mais que vous serviroit la ceinture de reine ?
Vous avez celle de Vénus.

Bientôt après elle eut le plaisir de recevoir ses frères à Versailles. L'archiduc Maximilien y parut en 1775, sous le nom de comte de Burgaw, et l'empereur Joseph, en 1781, sous celui de comte de Falckenstein. Dans le cruel hiver de 1788, on la vit montrer une ame aussi compatissante que généreuse. Après avoir destiné 500 louis de sa cassette à être distribués aux plus indigens, elle écrivit au lieutenant de police : « Jamais dépense ne m'a été plus agréable. » Les Parisiens, reconnoissans, se plurent alors à élever une pyramide de neige près de la rue Saint-Honoré, et à y tracer ces vers :

Reine dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici ta place :
Si ce monument frêle est de neige ou de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ils alloient bientôt changer. A cette époque, la calomnie commençoit à répandre de la défaveur sur Marie-Antoinette, en attaquant ses mœurs et son caractère. Des libelles obscurs l'accusèrent de faire succéder les intrigues aux intrigues ; mais l'histoire doit rejeter ces imputations, dont aucune n'a jamais été prouvée, et dont plusieurs parurent même invraisemblables. La vérité, qui ne peut se taire, est forcée cependant d'avouer que la reine eut des torts. Une grande mobilité dans l'imagination la fit paroître souvent légère, et quelquefois dissimulée ; une inquiétude naturelle, la haine du repos, la portoient au déplacement, aux modes nouvelles, à la variété des plaisirs. Trop de profusion dans sa dépense lui firent prodiguer pour des objets de luxe des sommes qui eussent pu trouver un emploi plus utile. L'oubli de toute étiquette dans l'intérieur de sa maison, de tout cérémonial dans ses fêtes, tendirent à altérer le respect dû à son rang ; et son goût à s'environner de bouffons, à jouer la comédie, à y remplir des rôles subalternes, contribuèrent aussi à le diminuer. Trompée par sa naissance, voyant sa mère gouverner par elle-même, elle put difficilement se persuader qu'en France la reine n'étoit que l'épouse du roi. Née dans une contrée où la feodalité règne avec tous ses priviléges, la distance du peuple aux nobles y est immense ; en France, au contraire, où la noblesse suivoit souvent les places, où les rangs se touchoient et cherchoient sans cesse à se confondre, tout devoit tendre, du moins de la part des souverains, à conserver des formes plus respectueuses, plus capables d'assurer leur tranquillité et la sûreté de leur personne. Les premiers reproches faits à la reine lui donnèrent de l'humeur ; elle eut la maladresse de la témoigner ; et dès-lors des méchans s'attachèrent à répandre que, restée dans le cœur entièrement Autrichienne, fière et ennemie naturelle des Français, elle ne pourroit jamais faire leur bonheur. Un événement fâcheux servit leur haine en compromettant le nom de Marie-Antoinette dans un procès scandaleux. C'est celui qui fut intenté pour le paiement

d'un collier de diamans, acheté sous le nom de la reine, et dont le prix énorme fut reclamé par deux joailliers. Il fut prouvé que Marie-Antoinette ne les connoissoit pas, et n'avoit jamais donné l'ordre de cette acquisition. Mais une femme ayant sa taille et son maintien eut la hardiesse de se faire passer pour elle, de donner un rendez-vous à minuit, au milieu du parc de Versailles, à un cardinal; et cette audace extraordinaire resta impunie par l'arrêt. Cette affaire répandit un nuage sur la conduite de la reine, et dut empoisonner ses jours. Lorsque le contrôleur-général Calonne eut annoncé qu'il existoit un vide considérable dans les finances de l'état, la malveillance en accusa sourdement les profusions de la reine. La dette publique augmentant de jour en jour, et le credit national s'évanouissant, on proposa de convoquer les états-généraux, pour éteindre l'une et faire renaître l'autre. Marie-Antoinette pressentit les malheurs qu'ils devoient répandre sur elle; aussi s'efforça-t-elle d'en retarder la convocation. C'est à cette époque que ses peines intérieures blanchirent entièrement ses cheveux, quoiqu'elle n'eût que 34 ans. Elle se fit peindre alors, et donnant ce portrait à son amie madame de Lamballe, elle mit au bas ces mots de sa main. « Ses malheurs l'ont blanchie. » Dès la procession pour l'ouverture des états, où elle assista, ses traits, que le sourire animoit d'ordinaire, prirent un caractère de mélancolie qu'ils ne quittèrent plus. Elle parut dans la première séance, debout et vêtue avec une grande simplicité. Sans cesse on l'entendit répéter alors: « Que le roi soit tranquille et respecté! pour moi, je serai toujours heureuse de son bonheur. » Les événemens désastreux qui suivirent developpèrent en elle le courage le plus réfléchi. Le 6 octobre 1789 des cannibales furieux faisoient retentir par-tout la menace de la mettre en lambeaux et de déchirer ses entrailles; sa paisible assiduité auprès de ses enfans n'en fut point interrompue. Au milieu de la nuit, un ministre lui adressa ce billet: « Madame, prenez promptement vos mesures; demain matin à six heures, vous serez assassinée. » Son front conserva sa sérénité à cette lecture, et elle cacha le billet. Bientôt les portes du château brisées, les gardes du corps égorgés, les cris des victimes, les mugissemens de la multitude, rendirent la fin de cette nuit affreuse. A l'aube du jour, des assassins pénétrèrent dans l'appartement de la reine, et mirent son lit en lambeaux à coups de sabre. Elle venoit de le quitter pour se réfugier chez le roi. Cependant les meurtres continuoient: pour les faire cesser, Louis XVI, et la reine tenant ses deux enfans par la main, parurent sur le balcon du château, et vinrent crier grace pour leurs gardes. Cet aspect étonna les forcenés. Bientôt ce cri universel et redoutable se fit entendre: « La reine seule et point d'enfans. » Celle-ci jugeant que l'instant de sa mort est arrivé, pousse son fils et sa fille dans l'appartement, les jette dans les bras de leur père, et sans laisser à ceux qui l'entourent le temps de la reflexion, elle reparoît seule sur le balcon, présentant courageusement sa tête au coup mortel. Sa contenance hardie et fière, son mépris de la mort, arrêtent l'effet des menaces, et forcent les applaudissemens de la multitude furieuse. Marie-Antoinette,

conduite dans la même journée à Paris avec son époux, eut à supporter pendant un trajet qui dura six heures, le spectacle le plus effroyable. Devant sa voiture, au bout de deux piques, on portoit les têtes de deux gardes du corps; autour d'elle, des furies ivres et dégouttantes de sang faisoient retentir l'air d'imprécations. Bientôt le châtelet, instruisant la procédure contre les meurtriers, lui fit demander des renseignemens sur les attentats dont elle avoit manqué d'être victime; elle répondit aux députés: « Je ne serai jamais la délatrice d'aucun des sujets du roi »; et sur les instances d'autres commissaires, elle dit: « Messieurs, j'ai tout vu, tout entendu, et tout oublié. » Dans les premiers mois de son arrivée elle employa 300 mille livres de ses épargnes à retirer du Mont-de-Piété les vêtemens qui y avoient été déposés par des indigens; mais ses bienfaits ne calmèrent point l'effervescence excitée contre elle. Aussi, lorsque Louis XVI résolut de fuir, elle s'empressa de le suivre, quoiqu'elle répétât souvent: « Ce voyage ne nous réussira pas; le roi est trop malheureux. » Marie-Antoinette, arrêtée comme son époux à Varennes, rentra aux Tuileries, où des commissaires vinrent recevoir sa déclaration, qui fut ainsi conçue: « Le roi désirant partir avec ses enfans, rien dans la nature n'auroit pu m'empêcher de le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans que je ne le quitterai jamais. Ce qui m'y a encore plus déterminée, c'est l'assurance positive que j'avois que le roi ne vouloit point quitter la France; s'il en avoit eu le désir, toute ma force eût été employée pour l'en empêcher. » Un moment de calme succéda à cet orage; il ne fut pas de longue durée: les journées du 20 juin et du 10 août 1792 arrivèrent. Dans la première, Marie-Antoinette, placée derrière la table du conseil, entre ses deux enfans, ne donna pas la plus légère marque de crainte. Elle soutint pendant plus de quatre heures le spectacle hideux d'une populace sans frein, armée de mille instrumens de mort, brisant les portes, menaçant tout ce qu'elle auroit dû respecter. Le vendredi 10 août le château fut cerné par les bataillons arrivés de Marseille, et renuis aux rassemblemens des faubourgs. On avoit d'abord cherché à encourager les soldats de garde à le défendre; la reine vouloit y périr, et fit tous ses efforts pour décider Louis XVI à combattre et à mourir les armes à la main; mais entraînée par la retraite du monarque au sein de l'assemblée, elle y conduisit ses enfans. Le trajet fut extrêmement périlleux pour elle. Le peuple, animé, lui adressoit de toutes parts les invectives les plus atroces et les menaces les plus effrayantes; un instant il parut déterminé à lui fermer le passage et à la séparer de son époux; mais après une harangue énergique du procureur-général du département, les rangs s'ouvrirent devant elle. Renfermée dans la loge des journalistes de l'assemblée, elle y entendit prononcer la déchéance du monarque, l'appel de la convention qui devoit le juger, et en sortit bientôt pour l'accompagner au Temple. On ne permit à aucune de ses femmes de partager sa captivité; madame de Lamballe, qui le demandoit, fut jetée aussitôt dans une autre prison. La reine, logée dans le second étage de la tour, avec sa fille et madame Elizabeth, oc-

madame, lui dit-on alors, l'instant de vous armer de courage. — De courage! reprit-elle, il y a si long-temps que j'en fais apprentissage, qu'il n'est pas à croire que j'en manque à cette heure. » On lui avoit ôté sa robe de deuil pour la revêtir d'un mauvais manteau de lit. Malgré tout ce qu'on put faire pour exciter le peuple à l'injurier pendant le trajet, il garda un sombre et profond silence. A midi, le cortége arriva sur la place de Louis XV. Marie-Antoinette jeta un long regard sur les Tuileries, et monta avec précipitation sur l'échafaud. Lorsqu'elle y fut parvenue, elle se mit à genoux, et dit: « Seigneur! éclairez et touchez mes bourreaux; adieu pour toujours, mes enfans, je vais rejoindre votre père. » Elle leva les yeux au ciel et les ferma aussitôt à la lumière, le mercredi 16 octobre 1793, à l'âge de 38 ans moins quelques jours. Son corps, déposé au cimetière de la Magdeleine, fut consumé dans de la chaux vive. Les chagrins avoient flétri ses traits; elle avoit même presque entièrement perdu un œil par l'air humide et malsain dans lequel elle avoit vécu depuis si long-temps. Marie-Antoinette parloit le français avec pureté, et l'italien comme sa langue naturelle. Elle savoit le latin, et possédoit parfaitement la géographie et l'histoire. Elle jugeoit avec goût des productions de tous les arts, et sur-tout de celles de la musique. Elle se distingua par l'affabilité dans ses manières, par la force et la constance dans les sentimens. Elle fut généreuse, et sut donner avec ces graces affectueuses qui doublent le prix du bienfait. M. de Bésenval, dans ses Mémoires, la peint ainsi: « L'éclat du teint de cette princesse, beaucoup d'agrément dans le port de sa tête, une grande élégance dans toute sa personne, la mettoient dans le cas de l'emporter sur beaucoup d'autres femmes qui avoient reçu plus d'avantages de la nature. Son caractère étoit doux et prévenant: facilement touchée par les malheureux, aimant à les protéger, à les secourir en toute occasion, elle montroit une ame sensible, bienfaisante, et réunissoit deux qualités assez rares à rencontrer ensemble, celles de se plaire à rendre service, et de jouir du bien qu'elle avoit fait. Un grand attrait pour le plaisir, peu de gaieté naturelle, rien absolument de déterminé dans sa façon de penser, l'empêchoient d'être aussi bien dans la société que ses qualités personnelles et son extérieur l'annonçoient. Sa familiarité nuisoit à sa considération; et le maintien que les circonstances ou les conseils lui faisoient prendre choquoit dans la femme aimable, acception sous laquelle on étoit trop accoutumé à la considérer. De là venoit que chacun en étoit quelquefois mécontent, et qu'on en disoit souvent du mal, en s'étonnant d'en dire. » Marie-Antoinette eut quatre enfans, 1° Marie-Thérèse-Charlotte, née le 19 décembre 1778, qui a épousé le duc d'Angoulême, son cousin; 2° Louis, né le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789, dans sa neuvième année; 3° Charles-Louis, né au mois de mars 1785, nommé duc de Normandie jusqu'après la mort de son frère aîné, époque à laquelle il prit le titre de dauphin, mort en 1795; 4° une fille morte en bas âge. Sa mère s'affligeoit sans modération de cette perte; on lui observa que sa douleur n'avoit pour objet qu'un enfant, dont elle n'avoit rien pu voir encore qui

pût justifier des regrets si vifs. « Ah ! s'écria-t-elle, n'eût-elle pas été ma plus tendre amie ? » On a publié plusieurs Vies de Marie-Antoinette ; celle en 3 vol. in-12, publiée par madame Guénard, se fait lire avec intérêt, malgré trop de longueurs.

XVII. MARIE DE CLÈVES, femme de Henri Ier du nom, prince de Condé, inspira l'amour le plus violent au duc d'Anjou, depuis Henri III. Ce prince étoit dans tout le feu de sa passion, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne ; il ne cessa de lui écrire de ce pays, signant de son sang toutes ses lettres. Il pensa même, à son retour en France, à faire rompre le mariage du prince de Condé, et à épouser Marie. Mais Catherine de Médicis, craignant l'ascendant qu'elle auroit sur son fils, prit si bien ses mesures, que Marie mourut presque subitement, le 30 octobre 1574, à 18 ans. Henri III, au désespoir, se refusa toute nourriture pendant trois jours ; et rougissant ensuite de l'excès de sa douleur, il publia lui-même qu'il avoit été ensorcelé par une croix et un pendant d'oreille. C'étoit vouloir s'excuser d'une foiblesse par une sottise.

XVIII. MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand de Bavière, née à Munich en 1660, mariée en 1680, à Châlons en Champagne, à Louis, dauphin, fils de Louis XIV, mourut en 1690, des suites de l'enfantement du duc de Berri. Près d'expirer, elle embrassa son fils, en lui disant : « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher ! » Elle dit au duc de Bourgogne : « N'oubliez jamais, mon fils, l'état où vous me voyez ; que cela vous excite à la crainte de Dieu, à qui je vais rendre compte de mes actions. Aimez et respectez toujours le roi et monseigneur votre père ; chérissez vos frères, et conservez de la tendresse pour ma mémoire. » C'est à cette occasion que Louis XIV dit au dauphin, en le tirant du chevet du lit de son épouse mourante : « Voila ce que deviennent les grandeurs !... » Cette princesse avoit de l'esprit, aimoit les arts, s'y connoissoit, et les protégeoit. On se souvient de plusieurs de ses reparties ingénieuses ou délicates. Le roi lui disant : « Vous ne m'aviez point dit, Madame, que la duchesse de Toscane, votre sœur, étoit extrêmement belle. — Puis-je me ressouvenir, répondit-elle, que ma sœur a toute la beauté de sa famille, lorsque j'en ai tout le bonheur ? » Elle eut d'abord cette envie de plaire, qui, dans une femme ordinaire, est quelquefois taxée de coquetterie, et qui, dans une princesse, supplée ou ajoute aux agrémens de la figure. Cette envie se dissipa bientôt. Madame la dauphine, livrée à ses favorites, n'aimoit que la retraite ; et, après les premières fêtes, sa maison eut plutôt l'air d'un monastère que d'une cour : aussi elle ne fut pas autant regrettée qu'elle le méritoit.

XIX. MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE, fille aînée de Victor-Amédée II, née à Turin en 1685, fut promise au duc de Bourgogne, depuis dauphin, par le traité de paix conclu dans cette ville en 1696. Ce mariage se célébra l'année d'après. La princesse étoit propre à faire le bonheur de son époux par son esprit, ses graces, et sa sensibilité. Le peuple, dans la joie de voir finir la guerre par cette alliance, l'appela la Princesse de la paix. En

1702, le duc de Bourgogne, nommé généralissime des armées en Flandre, ayant d'abord eu quelque désavantage, la duchesse, qui entendit à Versailles blâmer la conduite de son époux, ne put retenir ses larmes, et s'abandonna à une douleur amère. Madame de Maintenon, qui étoit présente, recueillit ses précieuses larmes sur un ruban qu'elle envoya au prince, et ranima ainsi dans son cœur l'amour de la gloire. La victoire de Nimègue en fut l'effet. La France perdit cette princesse en 1712, tandis qu'elle annonçoit à ce pays les plus beaux jours. « Je sens, disoit-elle quelque temps avant sa mort, que mon cœur grandit à mesure que ma fortune m'élève. « Pendant la guerre de la succession on lui proposoit une partie de jeu. « Avec qui voulez-vous que je joue ? répondit-elle, je suis entourée de femmes qui tremblent pour leurs maris et leurs enfans, et moi je tremble pour l'état. » Cependant on l'accusa d'avoir été la cause d'une partie de nos malheurs, par l'inclination qu'elle avoit conservée pour son pays. Duclos prétend qu'elle instruisoit le roi son père de tous nos projets militaires, et qu'après sa mort, Louis XIV en ayant eu la preuve par les lettres trouvées dans sa cassette, dit à madame de Maintenon : « La petite coquine nous trompoit. » Une fièvre ardente l'emporta en peu de jours. Cette princesse expirante fit appeler ses dames, et dit à la duchesse de Guise : « Adieu ma belle duchesse ; aujourd'hui dauphine, et demain rien ! « Sa conversation étoit vive et animée, et il lui échappoit des réflexions d'un grand sens. Elle disoit un jour à madame de Maintenon, en présence de Louis XIV : « Savez-vous, ma tante, pourquoi les reines d'Angleterre gouvernent mieux que les rois ? C'est que les hommes gouvernent sous le règne des femmes, et les femmes sous celui des hommes. » Sa vivacité l'emportoit quelquefois trop loin ; mais elle saisissoit bien les momens. Un jour qu'elle remarqua que Louis XIV étoit importuné de la dévotion du duc de Bourgogne son époux : « Je désirerois, disoit-elle, de mourir avant mon mari, et revenir ensuite, pour le trouver marié avec une sœur grise ou une tourière de Sainte-Marie » (Mém. de Duclos.) Nous terminerons l'article de la duchesse de Bourgogne par le portrait qu'en a tracé le duc de Saint-Simon. « Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire le moindre mal à personne, et, toute légère et vive qu'elle étoit, capable de vues et de suite. La contrainte jusque dans la gêne, dont elle sentoit tout le poids, sembloit ne lui rien coûter. Quant à la figure, elle étoit régulièrement laide. Les joues pendantes, le front avancé, le nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtains-bruns, fort bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même ; le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée ; une marche de déesse sur les nues : elle plaisoit au dernier point. Les graces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel, toujours naïf, mais assaisonné d'esprit,

charmoit avec cette aisance qui étoit en elle jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit. Elle ornoit tous les spectacles, étoit l'ame des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissoit par les graces, la justesse et la perfection de la danse. Elle aimoit le jeu, s'amusoit au petit jeu; car tout l'amusoit. Elle préféroit le gros jeu, y étoit juste, exacte, la plus belle joueuse du monde, et dans l'instant faisoit le jeu de chacun. En public, sérieuse, mesurée; respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon. En particulier, causant, voltigeant autour d'eux; tantôt penchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus intéressantes, entrant chez le roi à toute heure, même pendant le conseil. Utile et fatale aux ministres mêmes; mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre Pontchartrain, qu'elle nommoit quelquefois au roi, *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. — Sa sœur, Marie-Louise de Savoie, mariée à Philippe V, roi d'Espagne, se fit aimer de ses sujets par le soin qu'elle prenoit de leur plaire, et par une intrépidité au-dessus de son sexe. Philippe ayant pris le parti de se rendre en Italie pour se mettre à la tête de ses armées, les Espagnols demandèrent unanimement que leur jeune reine, quoique n'ayant pas encore quatorze ans, fût nommée régente pendant l'absence de son époux. En vain elle voulut s'y opposer. il fallut se rendre aux vœux de ses peuples. Elle gouverna avec autant de sagesse que de dextérité. Au milieu des cruels revers qui plus d'une fois mirent Philippe à la veille d'être forcé de descendre du trône, Marie-Louise alloit elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui rapportoient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de 200 mille écus en trois semaines. Si elle eût perdu la couronne d'Espagne, elle étoit déterminée à passer dans les Indes. Philippe ne jouit pas long-temps de tant de vertus réunies. L'Espagne perdit cette illustre princesse le 14 avril 1714; elle n'étoit encore âgée que de 26 ans. Des humeurs froides de la plus cruelle espèce avoient ruiné sa santé.

† XX. MARIE-JOSÈPHE de Saxe, née à Dresde le 4 novembre 1731, de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, fut mariée, en 1747, à Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau en 1765. La tendresse qui unissoit ces deux époux étoit d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en resserroit les liens. (*Voyez* Marie, n° XV.) Les soins pénibles et assidus qu'elle donna à monseigneur le dauphin pendant sa dernière maladie, et les larmes qu'elle ne cessa de répandre depuis la mort de ce prince, hâtèrent la sienne. Une maladie de langueur, qui la consumoit depuis plus d'un an, l'emporta le 13 mars 1767. Son amour pour ses enfans, l'attention qu'elle donna, jusques aux derniers momens de sa vie, à toutes les parties de leur éducation, causèrent

de vifs regrets à la cour et à la France. Louis XV l'aimoit et l'estimoit. Consulté, après la mort du dauphin, sur le rang qu'elle tiendroit désormais à la cour, il répondit : « Il n'y a que la couronne qui puisse décider absolument du rang. Le droit naturel le donne aux mères sur leurs enfans ; ainsi, madame la dauphine l'aura sur son fils, jusqu'à ce qu'il soit roi. »

† XXI. MARIE d'Aragon, fille de Sanchez II, roi d'Aragon, et prétendue femme de l'empereur Othon III, périt par une mort aussi honteuse que sa vie, si l'on en croit plusieurs historiens, qui racontent que cette princesse, ayant en vain sollicité un comte de Modène de satisfaire ses désirs, l'accusa du crime qu'il n'avoit point voulu commettre. L'empereur, trop crédule, fit trancher la tête à cet innocent cru coupable. La femme du comte, ayant appris la vérité de son mari mourant, offrit de prouver l'innocence de cet infortuné par l'épreuve du feu. On apporta un fer dans un grand brasier, et lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, et le tint entre ses mains sans se brûler. L'empereur fit jeter l'impératrice dans un bûcher en 998. Voilà ce que plus de vingt historiens, entre autres Maimbourg et Moreri, ne craignent pas de rapporter comme une vérité, quoique ce soit une fable destituée de tout fondement. Muratori a détruit ce roman.

† XXII. MARIE de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, née à Bruxelles en 1457. Charles ayant été tué au siége de Nanci en 1477, Marie hérita, dès l'âge de vingt ans, de tous les états de son père. Louis XI, à qui les ambassadeurs de Bourgogne la proposèrent pour son fils, la refusa. Marie épousa Maximilien, fils de l'empereur Fréderic, et porta tous ses états des Pays-Bas à la maison d'Autriche. (*Voyez* Marguerite, n° XII.) On dit que ce prince étoit si pauvre, qu'il fallut que sa femme fît la dépense des noces, de son équipage et de ses gens. Cette princesse mourut à Bruges en 1482, d'une chute de cheval. Elle en eut la cuisse cassée, et elle auroit pu en guérir si son extrême pudeur lui avoit permis de montrer sa blessure aux chirurgiens. Ce scrupule montre assez quelle étoit sa vertu. Marie fut regrettée des Flamands, qui cependant lui avoient donné de grands désagrémens, jusqu'à faire le procès à ses ministres, et à les décapiter en sa présence. On voit à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, son mausolée et celui du duc son père, en bronze doré ; c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre.

XXIII. MARIE d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon, et sœur des empereurs Charles V et Ferdinand I, née à Bruxelles le 13 septembre 1503, épousa, en 1521, Louis, roi de Hongrie, qui périt, l'an 1526, à la bataille de Mohats. Cette mort toucha sensiblement la reine, qui depuis ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frère, Charles V, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle se chargea en 1531. Elle fit

la guerre au roi Henri II ; et dans le temps que l'empereur Charles V, son frère, assiégoit Metz, l'an 1552, elle fit diversion d'armes en Picardie. Sa prudence la rendit chère aux peuples, qu'elle gouverna pendant 24 ans. Elle passa en Espagne en 1556, et y mourut en 1558, peu de jours après la mort de Charles V.

† XXIV. MARIE-THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, née le 13 mai 1717, de l'empereur Charles VI et d'Elizabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel. L'empereur, ayant perdu l'archiduc Léopold son fils unique, avoit destiné à sa fille aînée, Marie-Thérese, l'héritage de ses vastes états. Dès 1713 il avoit fait la fameuse Pragmatique-Sanction, par laquelle, au défaut d'enfans mâles, sa succession devoit passer à l'aînée de ses filles; disposition à laquelle il travailla, pendant près de 30 ans, à donner un caractère sacré, en la faisant ratifier par presque toutes les puissances de l'Europe. Marie-Thérèse, mariée le 12 février 1736, à François-Etienne de Lorraine, depuis empereur sous le nom de François I (*voyez* son article), monta sur le trône après la mort de Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740. Les événemens qui suivirent cette mort firent bientôt voir que le prince Eugène avoit eu raison de dire « qu'une armée de cent mille hommes garantiroit mieux la Pragmatique-Sanction que cent mille traités. » L'Europe fut inondée de manifestes, avant-coureurs de l'orage formé contre cette princesse. Le roi de Prusse envahit la Silésie, et reçut à Breslaw l'hommage des états de cette belle province; à cette conquête il joignit celle de la Moravie. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, Charles-Albert, aspirant aux couronnes de Bohême et de l'Empire, obtint des secours de la France. Les premiers efforts de Charles-Albert furent suivis des succès les plus brillans. Il se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et empereur, sous le nom de Charles VII (*voyez* cet article), à Francfort, en 1742. Marie-Thérèse ne se trouvant pas en sûreté à Vienne, fut obligée de prendre la fuite dès 1741. Elle va se jeter entre les bras des Hongrois, assemble les états de ce royaume, se présente à eux, tenant sur ses bras le fils qu'elle venoit de mettre au monde, et leur adresse en latin ces paroles: « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » A ce spectacle, les Hongrois, ce peuple fier et belliqueux, qui depuis deux cents ans n'avoit cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, passant tout-à-coup de l'aversion au dévouement le plus sincère, tirent leurs sabres et s'écrient d'une voix unanime: *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresiâ.* Il paroissoit que la maison d'Autriche alloit être ensevelie dans le tombeau de son dernier empereur; à peine restoit-il à Marie-Thérèse une ville pour y faire ses couches, comme, elle l'écrivit, étant enceinte, à la duchesse de Lorraine sa belle-mere, dans un moment d'une amertume pro-

fonde; mais c'étoit là le terme de ses malheurs. Au milieu de tant de revers, Marie-Thérèse eut pour elle ses grands talens, sa fermeté et l'amour de ses peuples. Des bords de la Drave et de la Save il sort des peuples inconnus jusqu'alors, qui se joignent aux Hongrois. Leur ardeur martiale, leur costume singulier, leur air farouche, sont encore gravés dans la mémoire de leurs ennemis avec le souvenir de leurs actions. Kevenhuiler, à leur tête, recouvre l'Autriche; Lintz, Passau, Munich ouvrent leurs portes aux Autrichiens; Marie-Thérèse ménage une alliance avec l'Angleterre, qui lui fournit des secours d'argent et de troupes; tâche d'ébranler le roi de Sardaigne, et détache le roi de Prusse de la ligue, en lui cédant, le 11 juin 1742, presque toute la Silésie et le comté de Glatz. (*Voyez* les divers événemens de ces guerres, aux articles FOUCQUET, CHARLES de Lorraine, BROWN, CHARLES-EMMANUEL de Savoie.) Marie-Thérèse se fait couronner reine de Bohême à Prague le 11 mai 1743. Seize mille Anglais traversent la mer, se joignent aux Autrichiens, Hanovriens, Hessois, et marchent vers Francfort. George II et son fils, le duc de Cumberland, se rendent au camp. La bataille d'Ettingen se donne le 27 juin 1743; la victoire se déclare pour les armes de Marie-Thérèse, et ôte à l'électeur de Bavière (*voyez* CHARLES VII) tout espoir de conserver l'empire. Le roi de Sardaigne, à qui on avoit cédé la propriété du Pavesan et de Vegevanasque, se déclara pour la reine de Hongrie. Ses armes furent souvent victorieuses, et procurèrent à la maison d'Autriche des avantages qui compensèrent bien les sacrifices qu'elle lui avoit faits. Le traité de Breslaw n'arrêta que pour un temps le roi de Prusse. Il fit une nouvelle irruption en Bohême en 1744, pendant que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, concluoit un traité d'alliance à Varsovie avec Marie-Thérèse. En 1745 le foyer de la guerre fut transporté dans les Pays-Bas. Presque toutes les villes ouvroient leurs portes aux armes victorieuses de Louis XV. (*Voyez* son article.) Les plaines de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfeldt, furent témoins de la valeur des Français. Au milieu de revers et de succès qui se balançoient, Marie-Thérèse a la consolation de placer, le 4 octobre 1745, la couronne impériale sur la tête de son époux; la cérémonie se fit à Francfort comme en temps de paix. Sur ces entrefaites, le roi de Prusse remportoit de nouveaux avantages à Friedberg et à Praudnitz. Elle se délivra de nouveau de cet ennemi par le traité de Dresde, le 25 décembre de la même année. Enfin, après huit ans de guerre, une paix universelle fut accordée à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, et Marie-Thérèse, qu'on avoit cru opprimer, obtint presque tout ce qu'elle demanda. Ses soins furent alors uniquement employés à réparer les maux de la guerre et à faire fleurir ses états. A l'imitation de Frédéric, elle voulut conserver un grand nombre de troupes, qu'elle fit exercer à de nouvelles manœuvres; on construisit des casernes dans les villes de garnison; on établit des académies militaires à Vienne, à Neustadt, à Anvers. Les arts furent encouragés et le commerce prit un nouvel essor. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations. Li-

vourne étendit son commerce dans le Levant et dans les Indes orientales. Le port d'Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie. Des canaux ouverts dans les Pays-Bas y apportèrent au sein des villes les richesses des deux Indes. Vienne fut agrandie et embellie; des manufactures de drap, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, etc., s'établirent dans ses vastes faubourgs. Pour faire fleurir les sciences, Marie-Thérèse érigea des universités et des colléges, parmi lesquels on admire celui qui porte son nom à Vienne. Elle fonda des écoles pour le dessin, la peinture, l'architecture. Elle forma des bibliothèques publiques à Prague, à Inspruck. Des observatoires magnifiques s'élevèrent à Vienne, à Gratz, à Tyrnau, et furent enrichis de télescopes qui découvroient le secret des cieux aux Hell, aux Boscovich, aux Halley. (*Voyez* VANSWIETEN *et* MÉTASTASE.) Ses soins s'étendirent sur toutes les classes de citoyens de l'état. Les soldats blessés, vieux et infirmes, trouvèrent des asiles dans des hôpitaux propres et salubres. Les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, etc., eurent des ressources dans divers établissemens formés par l'humanité. Jamais les états de la maison d'Autriche ne virent luire de plus beaux jours, sur-tout après que la France, long-temps sa rivale, eut fait une alliance avec elle, le 1er mai 1756. Mais ce calme heureux fut troublé par une irruption subite que fit le roi de Prusse en Saxe pendant le mois d'octobre de la même année. Il marcha vers la Bohême; Brown l'arrêta par la bataille de Lowositz, où les deux partis s'attribuèrent la victoire. Au printemps de l'an 1757, Frédéric paroît à la tête de cent mille combattans sur les hauteurs de Prague. Le combat s'engage sous les murs de cette capitale; Brown, blessé, est obligé de céder et de se retirer dans la ville; le vainqueur la bloque et la bombarde. Daun arrive, repousse et culbute les Prussiens à Chotzemitz, fait lever le siége, sauve la Bohême par cette victoire, et rend aux troupes le courage et cette confiance que la réputation des victoires de Frédéric sembloit leur avoir fait perdre. C'est à l'occasion de cette victoire que Marie-Thérèse établit l'ordre militaire de son nom, le 18 juin 1757. Cette guerre fut sanglante; jamais on ne livra tant de combats. Les Autrichiens furent aussi souvent vainqueurs que vaincus. Ils triomphèrent à Hochkirchen, à Kunnersdorf, à Maxen, à Landshut, à Siplitz. Le prince Charles s'empara de Breslaw, Nadasti, de Schweidnitz, Haddick et Lascy, de Berlin. On admira sur-tout l'expédition de Laudhon contre Schweidnitz, par laquelle il enleva, le 1er octobre 1761, cette ville en une nuit, et avec la ville une nombreuse garnison, une artillerie formidable, et des magasins immenses. Les armes de Marie-Thérèse ne parurent essuyer qu'un revers considérable pendant cette guerre; ce fut à Lissa: cette déroute fut suivie de la prise de Breslaw et de dix-sept mille Autrichiens. Enfin le traité de Hubertsbourg, conclu le 15 février 1763, remit l'Allemagne sur le pied où elle étoit avant la guerre. Le seul fruit qu'eu retira Marie-Thérèse fut de faire élire Joseph son fils roi des Romains l'an 1764. François Ier lui fut enlevé par une mort inopinée le 18 août 1765. Depuis ce moment

elle ne quitta point le deuil, et elle ne soulagea sa douleur qu'en fondant à Inspruck un chapitre de chanoinesses, dont la fonction est de prier pour le repos de l'ame de cet époux chéri. Vienne l'a vue tous les mois arroser de ses pleurs le tombeau de ce prince, qui avoit été pendant trente ans son soutien et son conseil. En 1772 elle fit une convention avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, pour démembrer la Pologne. Ce traité lui donna presque toute la Russie Rouge; Lemberg devint la capitale de ses nouveaux états, qui furent appelés *Lodomerie* et *Gallicie*; les riches mines de sel de Wieliska en font partie. Cette acquisition donna lieu à bien des raisonnemens; un auteur célèbre ne l'a envisagée que comme une imitation forcée de ce qu'avoient fait deux puissans voisins. Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arrivée en 1777, la guerre se ralluma entre la Prusse et l'Autriche; mais elle fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, qui augmenta les états de la maison d'Autriche d'une petite portion de la Bavière. Après un règne long et heureux, Marie-Thérèse mourut à Vienne le 29 novembre 1780, avec la consolation de laisser tous ses enfans sur le trône, ou près du trône. Antoinette étoit assise sur celui de France; Charlotte, reine de Naples; Marie-Amélie, alliée au duc de Parme; Joseph II lui succédoit dans tous les états héréditaires d'Autriche; Léopold portoit la couronne des Médicis; Ferdinand étoit gouverneur de la Lombardie; Maximilien, décoré de la grande maîtrise de l'ordre teutonique, et coadjuteur de l'électorat de Cologne et de l'évêché de Munster: enfin, Marie-Christine, unie au duc de Saxe-Teschen, gouvernoit les Pays-Bas. Tel étoit l'éclat de la maison d'Autriche lorsque Marie-Thérèse descendit dans le tombeau, après avoir mérité le nom de *Mère de la Patrie*. Ses derniers momens ne furent employés qu'à répandre des bienfaits sur les pauvres et les orphelins. Parmi les paroles qu'elle dit quelques heures avant sa mort, on n'oubliera pas celles-ci: « S'il s'est fait quelque chose de répréhensible pendant mon règne, c'a été certainement à mon insu, car j'ai toujours eu le bien en vue. L'état où je suis, dit-elle à son fils, est l'écueil de ce qu'on appelle grandeur et force: tout disparoît dans ces momens. La tranquillité où vous me voyez vient de celui qui sait la pureté de mes vues. Pendant un règne pénible de quarante années, j'ai aimé et recherché la vérité; peut-être ai-je été trompée dans mon choix; mes intentions ont peut-être été mal comprises, encore plus mal exécutées. Mais celui qui sait tout a vu le fond de mon cœur. La tranquillité dont je jouis est la première grace de sa miséricorde, qui m'en fait espérer d'autres. Je n'ai jamais fermé le cœur aux cris des malheureux: c'est la plus consolante idée que j'aie dans mes derniers momens. Marie-Thérèse étoit entrée, dès l'âge de 14 ans, au conseil de Charles VI son père. Comme elle ne cessoit de demander des graces: « Je vois bien, lui dit un jour l'empereur, que vous ne voudriez être reine que pour faire le bien. — Il n'y a que cette manière de régner, répondit-elle, qui puisse faire supporter le poids d'une couronne... » Chaque jour de son règne fut marqué par quelque bienfait. Ayant aperçu un soldat malade, qui étoit en faction à la

porte d'une de ses maisons de plaisance, elle le fit relever tout de suite, et conduire dans une voiture jusqu'à l'hôpital. On lui dit que la maladie de ce jeune homme n'avoit d'autre cause que l'indigence, et l'éloignement d'une mere qu'il ne pouvoit plus faire vivre du travail de ses mains. Elle envoya chercher cette femme jusqu'à Brunn en Moravie, distante de 40 lieues, pour la réunir à son fils. « Je suis charmée, lui dit Marie-Thérèse, de vous remettre moi-même un enfant qui vous est si tendrement attaché. Je vous donne une pension pour suppléer à son travail, et je vous recommande à tous les deux de vous aimer toujours. Ce sont là mes récréations, dit-elle. » Marie-Thérèse, sans autre garde que le cœur de ses sujets, se rendoit accessible aux petits comme aux grands. « Je ne suis qu'un gueux de paysan, disoit un pauvre laboureur de la Bohême, mais je parlerai à notre bonne reine quand je voudrai, et elle m'écoutera comme si j'étois un monseignenr... » L'impératrice, rentrant un jour dans son palais, aperçoit une femme et deux enfans qui se traînoient à ses pieds. La faim les arrachoit à leur chaumière. « Qu'ai-je donc fait à la Providence, s'écria-t-elle, pour qu'un semblable malheur arrive sons mes yeux ? » Marie-Thérèse assure qu'on va les soulager, et dans l'instant même leur faisant apporter son dîner, elle ne se nourrit que des larmes qu'elle répand, sans pouvoir se résoudre à manger. « Ce sont mes enfans, dit-elle, ils ne seront plus réduits à mendier.... » « Je me reproche, disoit-elle un jour, le temps que je donne au sommeil, parce que c'est autant de dérobé à mon peuple.... » Quelque temps après la mort de l'empereur François Ier, elle fit faire son propre cercueil, et fit elle-même, dans le plus grand secret, son habit mortuaire ; et c'est dans cette robe funèbre qu'elle a été ensevelie. L'auteur des Anecdotes sur Frédéric-le-Grand peint à peu près ainsi Marie-Thérèse. « Ce fut la plus grande princesse et la plus aimable femme de son siècle. Son esprit étoit aussi excellent que son cœur. La simple nature l'avoit formé. Elle s'étoit fait un style qui ne ressembloit à aucun autre. Sans avoir jamais étudié les langues par principe, la justesse de son esprit lui présentoit toujours le mot propre. Peu de femmes, peu de ministres même ont eu ce coup-d'œil lumineux qui apprécie dans un instant tout ce qu'on propose. Cet avantage n'étoit pas le seul qui distinguât Marie-Thérèse. Sa figure, l'une des plus belles qu'on ait vues, respiroit la franchise et la bonté. Elle écoutoit tout le monde, sans être préparée à faire une réponse arrangée dans son cabinet avec ses ministres : elle la prenoit dans le discours qu'on lui adressoit, discours qui fixoit toute son attention. Jamais de défaites, jamais de promesses illusoires : un refus motivé, ou une grace prompte. » « Les défauts de cette princesse, dit Rulhière dans son Histoire de l'anarchie de la Pologne, ne furent, pour la plupart, que des excès de vertu. Une bienfaisance trop prodigue, un trop facile abandon de sa confiance à ceux dont l'attachement ne pouvoit lui être suspect, quelque penchant à l'indiscrétion, parce qu'elle n'avoit rien dans le cœur qu'elle eût à dissimuler ; enfin, un attachement scrupuleux aux règles de la justice en politique même. » Elle surmonta apparemment ce der-

nier défaut lors du premier partage de la Pologne en 1772, et cette occasion fit voir que sa piété même, quoique sincère, pouvoit quelquefois céder à la raison d'état. Le traité d'alliance fait en 1756 avec la France est un des événemens les plus marquans du règne de Marie-Thérèse.

† XXV. MARIE Ire, reine d'Angleterre, née le 18 février 1515, de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Son règne, quoique court, fait époque dans l'histoire de la nation anglaise. Marie fut élevée dans le malheur. Fille d'une reine persécutée, elle se vit elle-même privée des droits de sa naissance, et vécut dans une sorte de proscription sous les règnes de son père et de son frère. Catherine d'Aragon, toute catholique, comme espagnole, étoit en outre très-attachée à la cour de Rome qui s'étoit déclarée pour elle dans la contestation de son divorce. Il étoit naturel que Marie eût la religion et les sentimens de sa mère; qu'elle haït aussi la religion de Henri, leur persécuteur. Marie tenoit de son père un caractère sombre, soupçonneux, sanguinaire. Telle étoit Marie, âgée de 37 ans, à son avénement au trône. Depuis le schisme de Henri, les affaires de religion étoient les principales affaires de l'état. Quoique entièrement séparé du saint-siége et de sa doctrine, Henri prétendoit être resté catholique, et avoit fait mourir également des luthériens et des papistes, comme hérétiques. Sous Edouard VI, le gouvernement avoit été luthérien, et par conséquent cette secte, que les circonstances favorisoient d'ailleurs, s'étoit étendue. A la mort d'Edouard, quatre princesses prétendoient à sa couronne : la catholique Marie, fille aînée de Henri VIII; Elizabeth, sa seconde fille, protestante; et dans la ligne de Henri VII, Jeanne Gray et Marie Stuart, la première protestante, et déjà pourvue de la couronne en vertu du testament d'Edouard; la seconde catholique, mais n'ayant qu'un foible droit et de foibles moyens pour le faire valoir. L'esprit religieux de la nation étoit dans une proportion encore plus anti-catholique. Marie, qui avoit le meilleur droit au trône, n'y monta qu'en s'engageant à soutenir la religion protestante. Les premiers actes de son pouvoir furent d'enfermer Elizabeth, sa sœur, et d'immoler à sa vengeance ou à sa sûreté ceux qui avoient mis la couronne sur la tête de Jeanne Gray, et cette infortunée qui l'avoit reçue malgré elle, et ne l'avoit portée que dix jours. Les autres actes de l'autorité de Marie furent d'ouvrir les prisons aux catholiques, ce qui étoit juste, ainsi que de leur rendre la liberté de conscience. Mais elle ne s'en tint pas là : elle rétablit la religion romaine, ce qui étoit contre ses engagemens, contre l'intérêt politique, et affreux par les moyens qu'elle employa. On a dit qu'il y avoit eu, sous ce règne, autant de sang répandu en Angleterre par les bourreaux que par le fer du soldat. On a porté à environ huit cents les suppliciés, non compris les condamnés au fouet, aux amendes, à la prison, au bannissement. Hume réduit à 277 le nombre des personnes brûlées pendant trois ans, savoir, 5 évêques, 21 ecclésiastiques, 8 gentilshommes, 84 bourgeois, 100 laboureurs, domestiques ou artisans, 55 femmes, et 4 enfans. Deux de ces exécutions ont quelques degrés

d'atrocité de plus que les autres : celle d'un vieux évêque, elle dura trois quarts d'heure ; et celle d'une femme accouchant dans le bûcher, et dont le magistrat fit rejeter dans les flammes l'enfant qu'un soldat en avoit retiré. Ces faits ne sont point contestés. Les gens d'église auxquels se livra Marie, l'exemple de Charles-Quint en Flandre, et l'influence de Philippe II, qu'épousa cette princesse, doivent partager les reproches de la postérité. Mais ce qui prouve que Marie suivoit son propre caractère, c'est qu'elle étoit la même dans les causes politiques. Un jury ayant acquitté un prévenu de conspiration contre lequel il n'y avoit point de preuves, elle fit incarcérer tous les jurés, imposa l'énorme amende de mille livres sterling aux uns, de 2 mille aux autres, et retint l'acquitté pendant deux ans en prison. Son mariage avec Philippe II n'étoit ni dans les intérêts de la nation, ni dans ceux de l'Europe, ni dans les convenances personnelles, Marie étant plus âgée de 12 ans que ce prince. Philippe, faisant brûler des protestans en Flandre, devoit augmenter l'ardeur de la persécution qu'il trouva commencée contre eux en Angleterre. Marie épuisa d'argent son royaume pour Philippe. Elle fit par-tout des emprunts, en imposa de forcés, exerça sur des marchands et des compagnies les plus révoltantes exactions, pour en envoyer le produit en Flandre, où Philippe étoit repassé dès 1554. Cette reine employoit une partie de son temps « à lui écrire des élégies passionnées, à verser des larmes sur son absence et ses froideurs. » Philippe, qui n'étoit pas resté un an avec Marie, lui accordoit rarement la faveur d'une réponse, et daignoit à peine feindre quelque attachement pour elle. Marie avoit commencé à régner en 1553, s'étoit mariée en 1554, avoit redoublé la persécution en 1555, et mourut, sans avoir été mère, en 1558, dans sa quarante-troisième année. Calais lui fut enlevé par le duc de Guise, et la flotte qu'elle envoya n'arriva que pour voir les étendards français arborés sur le port. « En moins de trois semaines, dit le P. Fabre, les Anglais perdirent tout ce qu'ils avoient conservé en France de leurs anciennes conquêtes, par l'incapacité d'une reine qui n'avoit en tête que la destruction des protestans, et par la négligence de son conseil. » On a attribué sa mort à la perte de Calais, d'après ce mot : « Qu'on m'ouvre le cœur, on y trouvera Calais. » (*Voyez* HAVIEL.) Il est probable que ce ne fut que son dernier chagrin. Si l'on calculoit les maux qu'elle a faits et préparés à l'Angleterre pendant un règne de cinq ans, il y auroit peu de tyrans plus détestables. Les historiens modérés la peignent avec plus de mépris que de haine. « Elle réunissoit, dit le plus judicieux, tout ce qui pouvoit former une dévote superstitieuse : son extrême ignorance la rendoit également incapable de douter des opinions qu'elle avoit reçues, et d'avoir de l'indulgence pour celles des autres. » Ce portrait est de l'âge où elle prit le sceptre. Voici celui où le même peintre la résume toute entière : « Le portrait de cette princesse n'exige assurément pas de longs discours : elle avoit peu de qualités aimables ou estimables, et sa personne étoit dignement assortie à son caractère. Entêtée, superstitieuse, violente, maligne, vindicative,

tyrannique, tous ses penchans et toutes ses actions portoient l'empreinte de son mauvais naturel, et annonçoient les bornes étroites de son esprit. »

† XXVI. MARIE II, reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III dont elle partagea le trône, née au palais de Saint-James, le 30 avril 1662, de Jacques II, et de la fille du lord Clarendon, que ce prince avoit épousée en secret pendant l'exil de la famille royale, joignit aux charmes de la beauté et aux agrémens de l'esprit un excellent caractère, et un grands fonds de piété et de vertus. Elle parut supérieure à tout ce qui l'entouroit, soit dans les amusemens de la cour, soit dans les jours de représentation qui exigeoient de la dignité. Le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, lui fit sa cour en personne, lorsqu'elle n'étoit encore âgée que de 15 ans, et l'épousa. Plusieurs personnes ont supposé que la prévoyance de ce prince lui avoit fait entrevoir les événemens à venir, et que des vues de politique l'avoient porté à cette alliance. S'il en étoit ainsi, il eut l'art de les cacher avec beaucoup d'habileté. On peut en juger par la franchise avec laquelle il déclara ses intentions à sir William Temple, alors ambassadeur à La Haye, auquel il dit « que les premiers motifs qui le déterminoient étoient les dispositions et le caractère de la jeune princesse; que telle étoit sa manière de voir et de sentir, que cette considération l'emportoit auprès de lui sur toutes les convenances d'intérêt ou de fortune; que parmi les princesses existantes il en étoit peut-être peu qui trouvassent dans lui un époux avec lequel elles pussent vivre agréablement; que s'il en rencontroit une qui ne se plût pas avec lui, il ne se croyoit pas en état de le supporter, et qu'étant dans l'intention de vivre avec son épouse d'une manière qui la rendit heureuse, il en désiroit une qui fût animée par les mêmes vues; ce qu'on ne pouvoit attendre essentiellement que de ses dispositions et de son éducation. » Ce fut le 4 novembre 1677 que les noces se célébrèrent au palais de Saint-James, et quinze jours après les nouveaux époux firent leur entrée solennelle à La Haye avec la plus grande magnificence. La princesse Marie embellit la cour de son nouvel époux par ses vertus et l'accomplissement de tous ses devoirs jusqu'au moment où, à l'invitation des états, elle vint le trouver en Angleterre et aborda à Whitehall le 12 février 1689. Le prince, son époux, l'y avoit précédée dès le 5 novembre précédent, et le roi Jacques ayant abdiqué la couronne, elle fut placée sur leurs têtes le 11 avril suivant. Ils régnèrent ensemble jusqu'au 28 décembre 1694, époque à laquelle la reine mourut de la petite vérole dans son palais de Kensington, laissant après elle de longs regrets et l'exemple de toutes les vertus de son sexe.

† XXVII. MARIE-STUART, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine, hérita du trône de son père huit jours après sa naissance, en 1542. Henri VIII, roi d'Angleterre, dont elle étoit la petite-nièce, voulut la marier avec le prince Edouard son fils, afin de réunir les deux royaumes. Mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle épousa, en 1558, François, dauphin de France, fils et successeur de Henri II. Quelle destinée sembloit alors devoir être plus heu-

reuse que celle de Marie Stuart, comblée des faveurs de la nature et de celle de la fortune, portant à 17 ans la double couronne de France et d'Ecosse, et pouvant disputer à Elizabeth celle d'Angleterre et d'Irlande; unissant aux charmes d'une beauté parfaite ceux d'un esprit cultivé, d'une ame noble et généreuse; adorée de son époux, admirée des Français, et l'objet des hommages d'une cour qui conservoit encore avec le goût des lettres la politesse des mœurs et le ton de la galanterie que François Ier y avoit introduits! L'illustre l'Hôpital, Ronsard, du Bellay, et tous les poëtes du temps, célébrèrent à l'envi les graces enchanteresses, les douces vertus, l'esprit et les talens de la jeune reine, et ne virent pour elle dans l'avenir qu'un long enchaînement de prospérités. Ces séduisantes illusions s'évanouirent au bout de dix-huit mois. François II termina sa carrière; Charles IX lui succéda, et Catherine de Médicis reprit toute l'autorité. Marie Stuart s'aperçut bientôt qu'elle n'étoit plus reine qu'en Ecosse, et fut forcée d'y retourner. Elle avoit exhalé sa douleur dans une élégie touchante sur la mort de son époux; en partant, elle exprima ses regrets et ses tristes pressentimens dans ces vers si connus:

Adieu, plaisant pays de France!
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance:
Adieu France! adieu nos beaulx jours!
La nef qui desjoint nos amours,
N'a eu de moi que la moitié;
Une part te reste, elle est tienne:
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

De retour en Ecosse, elle se maria en secondes noces à Henri Stuart Darnley, son cousin. Ce prince avoit tous les agrémens extérieurs capables de séduire une jeune personne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui donna le titre de roi, et joignit son nom au sien dans tous les actes publics. Mais elle découvrit bientôt dans son époux un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, et prit en aversion tous ceux qui avoient la confiance de la reine. Un musicien italien, nommé David Rizzo, étoit alors le conseil de cette princesse. Henri qui n'avoit que le nom de roi, méprisé de son épouse, aigri et jaloux, quoique Rizzo fût un vieillard dégoûtant, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupoit, n'ayant auprès d'elle que le musicien et la comtesse d'Argyle. On renverse la table, et on tue Rizzo aux yeux de la reine, enceinte alors de cinq mois, et qui se mit en vain au-devant de lui. « Je ne pleurerai plus, dit-elle, après cette scène horrible, je ne songerai qu'à la vengeance.» Rizzo n'avoit été probablement que le confident et le favori de Marie. Un homme plus dangereux lui succéda auprès de cette princesse; ce fut le comte de Bothwell. Cette nouvelle liaison avec un homme ardent et vicieux occasionna la mort du roi, assassiné à Edimbourg dans une maison isolée, que ses meurtriers firent sauter par une mine. Marie épouse alors son amant, regardé universellement comme l'auteur de la mort de son époux. (*Voy.*

HEPBURN, comte de Bothwell.) Cette union malheureuse souleva l'Ecosse contre elle. Abandonnée de son armée, elle fut obligée de se rendre aux confédérés, et de céder la couronne à son fils. On lui permit de nommer un régent, et elle choisit le comte de Murray, son frère naturel, qui ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. L'humeur impérieuse du régent procura un parti à la reine. Elle se sauva de prison, leva 6000 hommes; mais elle fut vaincue et obligée de chercher un asile en Angleterre, où elle ne trouva qu'une prison, et enfin la mort, après 18 ans de captivité. Elizabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire, « qu'étant accusée par la voix publique du meurtre de son époux, elle devoit s'en justifier. » On nomma des commissaires, et on la retint prisonnière à Tewksbury, pour instruire ce procès. Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrace. Il se formoit, ou l'on disoit qu'il se formoit tous les jours des complots contre la reine d'Angleterre, dans le dessein de rétablir celle d'Ecosse. (*Voy.* l'art. PARR, n° II.) Un prêtre, nommé Jean Ballard, fut accusé d'avoir conseillé à un jeune gentilhomme, nommé Babington, de travailler à l'exécution de ce projet. Quelques autres entrèrent dans le complot. Leur procès fut instruit sur-le-champ, et il y en eut sept de pendus et écartelés. Cette conspiration servit à accélérer le jugement de Marie. On faisoit courir tous les jours des bruits alarmans. Une flotte espagnole, disoit-on, étoit arrivée pour la délivrer; les Ecossais avoient fait une irruption; une armée conduite par le duc de Guise (*voyez* FITZ-MORITZ), avoit débarqué dans la province de Sussex. Elizabeth alarmée, ou feignant de l'être, fit juger Marie, son égale, comme si elle avoit été sa sujette. « Quarante-deux membres du parlement, et cinq juges du royaume, allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringay. Elle protesta, mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux; on fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point; on prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avoit fait mourir, dont on auroit pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on auroit procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on auroit prouvé que Marie cherchoit partout des secours et des vengeurs, on ne pouvoit la déclarer criminelle. Elizabeth n'avoit d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le foible et sur le malheureux. » Histoire générale, t. II. (*Voyez* ELIZABETH, n° XII.) Mais sa politique cruelle exigeoit le sacrifice de cette illustre victime. Marie fut condamnée à mort, et elle la reçut avec un courage dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables. « La mort qui doit mettre fin à mes malheurs me sera, dit-elle, très-agréable. Je regarde comme indigne de la félicité céleste une ame trop foible pour soutenir le corps dans ce passage au séjour des bienheureux. » Dans ses derniers jours, elle joignit aux exercices d'une piété courageuse les soins les plus tendres à l'égard de ses domestiques. Après leur avoir distribué des récompenses,

et avoir écrit en leur faveur à Henri III et au duc de Guise, elle demanda qu'ils fussent témoins de son supplice. Le comte de Kent le refusoit avec dureté. Touchée d'un tel refus, elle s'écria: « Je suis cousine de votre reine, je suis du sang royal de Henri VIII; j'ai été reine de France par mariage; j'ai été sacrée reine d'Écosse » : paroles bien frappantes dans une telle conjoncture! Au lieu de lui donner un confesseur catholique qu'elle demandoit, on lui envoya un ministre protestant, qui la menaçoit de la damnation éternelle, si elle ne renonçoit à sa religion. « Ne vous tourmentez pas sur ce point, lui dit-elle plusieurs fois avec vivacité: je suis née dans la religion catholique, j'y ai vécu, je veux y mourir. » Un crucifix qu'elle avoit entre les mains lui attira un autre reproche. Le comte de Kent voulut lui dire « qu'il falloit avoir le Christ dans le cœur et non dans les mains »; elle répliqua « qu'il étoit difficile d'avoir son Sauveur dans les mains, sans que le cœur en fût vivement touché. » On ne lui permit d'être accompagnée que d'un petit nombre de domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher Melvill, dit-elle à l'un d'eux. Tu vas voir le terme lent et désiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans la religion, et que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère. Adieu encore une fois, mon cher Melvill, ajouta-t-elle en l'embrassant! Ta maîtresse, ta reine se recommande à tes prières »...... Le 18 février 1587, s'étant levée deux heures avant le jour, pour ne pas retarder l'heure de l'exécution de l'arrêt, elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire; et ayant pris une robe de velours noir: « J'ai gardé, dit-elle, cette robe pour ce grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort avec un peu plus d'éclat que le commun. » Elle rentra ensuite dans son oratoire, où, après quelques prières, elle se communia elle-même d'une hostie consacrée que le pape Pie V lui avoit envoyée. Lorsque les commissaires entrèrent, elle les remercia de leurs soins, en ajoutant: « Les Anglais ont trempé plus d'une fois leurs mains dans le sang de leurs rois. Je suis de ce même sang; ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans ma mort et dans leur conduite. » On la conduisit dans une salle où on avoit élevé un échafaud tendu en noir. Les spectateurs, qui la remplissoient, furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, qui avoit conservé une partie de ses charmes et de ses graces. Quand il fallut quitter ses habits, elle ne voulut point que le bourreau fît cette fonction, disant « qu'elle n'étoit pas accoutumée à se faire servir par de pareils gentilshommes. » Après avoir fait quelques prières, elle tendit sa tête, sans montrer la moindre frayeur. Sa tête ne fut séparée du corps qu'au second coup; et le bourreau montra cette tête, qui avoit porté deux couronnes, aux quatre coins de l'échafaud, comme celle d'un scélérat. Telle fut la fin tragique d'une des plus belles princesses de l'Europe. (*Voyez* Lambrun.) Elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, et mourut d'une mort infâme. Son attachement à la religion catholique, et ses droits sur l'Angleterre, firent aux yeux d'Élizabeth une partie de ses crimes. Sa beauté, ses talens, la protection dont elle ho-

nora les lettres, le succès avec lequel elle les cultiva, sa fermeté dans ses derniers instans, son attachement à la religion de ses pères, ont un peu fermé les yeux sur ses fautes, et on ne se souvient plus aujourd'hui que de ses malheurs. On a donné un Recueil des écrivains contemporains qui ont écrit sa Vie, Londres, 1725, 2 vol. in-fol. Nous n'avons suivi, dans cet article, ni le satirique Buchanan, ni le partial Rapin de Thoyras; mais le véridique de Thou, et le judicieux Hume, qui ont examiné avec soin les raisons des apologistes et des accusateurs de Marie. Nous ajouterons que l'abbé de Choisy, dans son Histoire ecclésiastique, où il ne devoit montrer Marie Stuart que par le bon côté, finit pourtant ainsi son portrait: «Il faut avouer que sa bonté mal entendue, sa foiblesse et son inconstance lui attirèrent la plupart de ses malheurs.» La fin de la reine d'Écosse fut d'une héroïne chrétienne; mais plusieurs traits de sa vie ne sont pas d'une femme chrétienne. «L'humanité, dit Dreux du Radier, ne sauroit refuser des larmes à sa fin malheureuse. Mais jusqu'à ce qu'on ait réfuté les écrits du président de Thou, et opposé une juste apologie à ce qu'il dit de la mort de Henri Stuart, comte Darnley; de la familiarité de Marie avec David Rizzo, de son mariage avec Bothwell, meurtrier du comte Darnley, on ne sauroit accuser les historiens d'avoir employé, comme le dit le président Hénault des couleurs affreuses pour peindre toutes les actions de sa vie. Ce sont les couleurs que présente la vérité. Nous voulons bien ne pas lui faire un crime de son humeur galante, de l'amour qu'eut pour elle Damville, fils du connétable de Montmorency, qui la suivit en Écosse; de l'aventure de Chastelard, à qui elle avoit pardonné une hardiesse criminelle, puisqu'il avoit été jusqu'à se cacher la nuit dans sa chambre pour satisfaire sa passion, et qu'elle ne le sacrifia à sa réputation que parce qu'elle ne put s'en dispenser. Enfin, nous ne lui imputons point les poésies galantes qu'on lui attribue sur son commerce avec ce gentilhomme, non plus que les lettres que les protestans ont publiées, et qu'elle écrivoit, disent-ils, à Bothwell, avant la mort du comte Darnley. Mais, encore une fois, écartant les faits faux ou douteux, Marie n'est point justifiée aux yeux de la postérité, et il n'y aura que l'éclat de sa mort qui puisse faire oublier les reproches qu'on peut faire à sa vie. Elle eut de Henri Stuart, son second mari, Jacques I, roi d'Angleterre; et de Bothwell, son troisième époux, une fille qui se fit religieuse à Notre-Dame de Soissons. On trouve, dans le recueil intitulé *Cambdeni et illustrium virorum Epistolæ*, une lettre que l'illustre président de Thou écrit à Camden, pour justifier ce qu'il a dit de Marie Stuart dans son Histoire. Il assure qu'il s'est instruit à fond des particularités de sa vie et de la source de ses malheurs. Cependant le crime qu'on lui impute (la mort de son mari) est encore peut-être un problème historique.

XXVIII. MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, femme de Philippe V, roi d'Espagne. *Voy.* MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, n° XIX.

XXIX. MARIE DE GONZAGUE. *Voyez* GONZAGUE, n° XXIV.

XXX. MARIE-JOSÉPHINE,

épouse de Frédéric Auguste II, roi de Pologne. *Voyez* Frédéric Auguste II, n° XII.

XXXI. MARIE, sœur aînée de Moyse et d'Aaron, fille d'Amram et de Jocabed, naquit vers l'an 1578 avant Jésus-Christ. Lorsque la fille de Pharaon trouva Moyse exposé sur le bord du Nil, Marie, qui étoit présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chercher sa mère, à qui l'on donna le jeune Moyse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfans. Après le passage de la mer Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elle le fameux cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moyse le chantoit à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différent son frère Aaron. L'un et l'autre murmurèrent contre Moyse : Dieu, dit l'Écriture, en fut irrité; il frappa Marie d'une lèpre fâcheuse, dont il la guérit à la priere de Moyse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut vers l'an 1452 avant Jésus-Christ, âgée d'environ 126 ans.

XXXII. MARIE, fille d'Eléazar, née au bourg de Bâthécort, et réfugiée avec son mari dans Jérusalem, s'y trouva pendant le siége de cette ville par Titus. Une horrible famine réduisit les habitans à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé tous ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui lui étoit nécessaire pour la vie. Cette femme, mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent, à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de leur montrer ce qu'elle avoit fait cuire. Elle leur offrit d'en manger : mais ils en eurent tant d'horreur, qu'ils se retirèrent en frémissant. Personne n'ignore que l'auteur de la Henriade a fait entrer cette scène terrible dans le xe chant de son poëme.

XXXIII. MARIE, autrement Salomé. *Voyez* ce dernier mot, n° III.

† XXXIV. MARIE-MAGDELEINE de la Trinité, fondatrice de l'ordre de la Miséricorde, avec le père Yvan, prêtre de l'Oratoire, née à Aix en Provence en 1616, d'un père soldat, fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut demandée en mariage, à l'âge de quinze ans, par un homme fort riche dont elle refusa la main. Elle se mit sous la direction du père Yvan, qui composa pour elle un livre intitulé Conduite à la perfection chrétienne. Une maladie dont elle fut affligée en 1632 lui fit prendre la résolution de *fonder* l'ordre de la Miséricorde, pour y recevoir les filles de qualité sans biens et sans dot. Marie-Magdeleine exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première supérieure. Elle mourut à Avignon le 20 février 1678, après avoir *fondé* plusieurs maisons de son ordre. *Voyez* sa vie,

par le P. Croiset, jésuite, Lyon, 1696, in-8°.

XXXV. MARIE DE L'INCARNATION, fondatrice des carmélites réformées en France. *V.* AVRILLOT.

† XXXVI. MARIE DE L'INCARNATION, célèbre religieuse ursuline, nommée Marie Guyert, née à Tours le 18 octobre 1599, entra, à l'âge de 32 ans, après la mort de son mari, chez les ursulines de cette ville, où elle composa, pour l'instruction des novices, un assez bon livre, intitulé *l'Ecole Chrétienne*. Voulant convertir les filles du Canada, elle passa à Québec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, dont elle fut la supérieure. Elle y mourut, le 30 avril 1672. Outre son *Ecole chrétienne*, on a d'elle un volume in-4° de *Retraites* et de *Lettres*. Dom Claude Martin, son fils, a publié sa vie; le P. de Charlevoix, jésuite, en a aussi donné une, 1724, in-12. Tous les écrits de cette religieuse sont pleins d'onction.

* XXXVII. MARIE DE FRANCE, la première de son sexe qui ait fait en France, ou du moins dont il nous soit parvenu des *Poésies* françaises, avoit pris ce surnom, non qu'elle fût de la maison ci-devant royale, mais seulement pour désigner le pays où elle étoit née. Marie vivoit vers le milieu du 13e siècle; elle a laissé un recueil de *fables* en vers, auquel elle a donné le nom d'*Ysopet*, (petit Esope). Le Grand d'Aussy les a traduites en style moderne et en prose, et insérées dans le 4e vol. de ses *fabliaux* ou *contes* des 12 et 13e siècles. Ce même volume offre un conte dévot de Marie de France, intitulé le *Purgatoire de saint Patrice*, pages 72 et 76. (*Voyez* quelques détails plus amples sur cet auteur dans l'avertissement préliminaire des fables, pages 151, 168, et tome 3, page 441.)

* XXXVIII. MARIE DE LA VISITATION (sœur), religieuse de l'Annonciade à Lisbonne, célèbre dans cette ville par ses extases et ses révélations. Ambitionnant de fixer l'attention publique, elle se fit cinq blessures semblables aux cinq plaies de Jésus-Christ. Ces stigmates firent un grand éclat à Lisbonne; tout le monde vouloit les voir. L'inquisition nomma des commissaires, et la fourberie fut découverte en 1588. Marie fut punie, et mourut dans l'obscurité. (*Voyez* Louis de Paramo, *De origine et progressu inquisitionis*, Madrid, 1598.) L'Espagne étoit remplie alors d'*alumbrados* ou d'illuminés, qui faisoient consister la plus haute sainteté dans l'oraison mentale, et dans des pratiques de dévotion, qui n'excluoient pas chez eux des débauches cachées. Ils commencèrent à paroître en 1575, et formèrent une secte nombreuse vers 1623. Ce furent les pères des quiétistes.

* XXXIX. MARIE (l'abbé), né en 1738, annonça de bonne heure des talens pour l'instruction publique, et après s'être fait recevoir dans la maison de Sorbonne, il fut nommé professeur de philosophie au collége du Plessis. Le célèbre astronome La Caille, étant mort en 1762, l'abbé Marie lui succéda dans la place de censeur royal et dans la chaire de professeur de mathématiques au collége Mazarin. En 1770 il présenta à l'académie des sciences une *édition* nouvelle des leçons de son prédécesseur, où l'on

trouve des additions qui n'ont pas moins de précision que l'ouvrage principal. Sur le rapport de Lalande et de Bailly, l'académie permit que cette nouvelle édition parût sous son privilége comme la précédente. Il fit aussi réimprimer le Traité de mécanique de La Caille, avec des *additions* si nombreuses que l'ouvrage prit un nouveau format. En 1771 Marie fut nommé conseiller-clerc au parlement; en 1774, il passa au grand-conseil, lors du rappel de l'ancienne magistrature. Depuis long-temps l'abbé Marie s'occupoit de la *traduction* des lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne. On assure que Condorcet, craignant les effets que pourroit produire cette traduction, en fit faire une par plusieurs jeunes gens, dont chacun fut chargé d'un certain nombre de lettres; qu'il y retrancha tout ce qui lui déplaisoit, et qu'il parvint à la faire imprimer avant que le premier traducteur eût pu terminer son travail, dont il empêcha ainsi la publication. En 1776 l'abbé Marie fut nommé sous-précepteur des enfans du comte d'Artois. Deux ans après il fit un voyage en Italie avec M. et madame de Rohan-Chabot. Ses liaisons l'ayant placé dans le parti contraire à la révolution, il quitta la France, et en 1792 il fut décrété d'accusation par la convention. Depuis cette époque il n'est point rentré en France. Avant la révolution il avoit perdu un frère qui s'étoit tué lui-même, dans les accès d'une démence ancienne et complète; il paroît que cet abbé ayant éprouvé une atteinte de cette maladie, se retira un soir dans sa chambre, ayant l'air fort sombre : il y fut trouvé le lendemain tué d'un coup de couteau, en l'an 1800.

XL. MARIE Alacoque. *Voyez* Marguerite, n° XVII.

XLI. MARIE d'Agreda. *Voyez* Agreda.

* MARIESCHI (Michel), peintre et architecte, né à Venise en 1697, mort en 1744, travailla beaucoup en Allemagne. De retour dans sa patrie, il *peignit* les plus belles vues de Venise, et les *grava* à l'eau-forte.

* I. MARIETTE (Jean), dessinateur, graveur et imprimeur, mort à Paris en 1742, âgé de 82 ans, étudia avec de grands succès la peinture sous Jean-Baptiste Corneille son beau frère; mais les conseils de Le Brun son ami, lui firent donner la préférence à la gravure. Il s'y *distingua* par des ouvrages finement dessinés et par une connoissance fort étendue des estampes. On a de lui divers *morceaux* pleins d'esprit et de goût, entre autres on remarque *saint Pierre delivré de prison* d'après Le Dominiquin; *Moyse trouvé sur le Nil*, d'après Le Poussin; *Jesus-Christ dans le desert, servi par les anges*, d'après Le Brun. Mariette en a *gravé* plusieurs d'après ses propres *dessins*.

†II. MARIETTE (Pierre-Jean), fils du précédent, né à Paris, et mort dans cette ville en 1774, âgé de 80 ans, avoit reçu de son père le goût de la gravure, et l'avoit perfectionné dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Il vendit son fonds de librairie en 1750, et acheta une charge de secrétaire du roi et de contrôleur de la chancellerie. Alors il fut uniquement occupé du recueil de ses estampes, qu'il augmentoit et perfectionnoit sans cesse. On a de lui, I. *Traité du cabinet du roi*, Paris, 1750, 2 vol. in-fol. rempli de savan-

les recherches. II. *Lettres à M. de Caylus*. III. *Lettres sur la fontaine de la rue de Grenelle*. IV. Les *Descriptions* qui se trouvent dans le recueil des planches gravées d'après les tableaux de M. Crozat, 1729, 2 vol. in-folio. V. *Description sommaire des statues, figures, vases, etc.*, du même cabinet, Paris, 1750, in-8°. VI. La *Description du recueil d'estampes de M. Boyer d'Aguilles*, Paris, 1744, in-folio. Les talens et l'amabilite du caractere de Mariette l'avoient mis en rapport d'affaires, ensuite d'amitié, avec le comte de Caylus, l'abbé Barthélemy, et de La Borde, par lesquels il fut chargé de présider à l'*édition* du recueil des peintures antiques, d'après les dessins de Pietro Sante-Bartoli. (*V.* BORDE, n° III.) On doit encore à Mariette les *éditions* de plusieurs ouvrages intéressans, entre autres la *Description* des travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze d'un seul jet de la statue équestre de Louis XV, dressée sur les mémoires de Lempereur, Paris, 1768, in-folio. Le catalogue des estampes de Mariette a été dressé par Basan; il a paru en 1775, in-8°. C'est un des plus complets en ce genre. *Voyez* FUSTH.

† MARIGNAN (Jean-Jacques MEDICHIÑO, marquis de), célèbre capitaine du 16e siècle, né à Milan, de Bernardin de Médicis ou Medichino, amodiateur des fermes ducales. Ayant donné dans sa jeunesse diverses preuves de valeur, il s'acquit la protection de Jérôme Morone, chancelier et principal ministre de François Sforce, duc de Milan. Ce prince, voulant se défaire d'Hector Visconti, seigneur milanais, Medichino fut choisi, par le conseil de Morone, avec un autre officier, pour l'assassiner. Mais le meurtre ne fut pas plutôt exécuté, que le duc résolut d'en sacrifier les instrumens à la crainte de passer pour l'auteur d'un si lâche assassinat. Le compagnon de Medichino fut le premier immolé; et la mort de l'un fut un avis pressant pour l'autre de mettre sa vie en sûreté. Il sortit promptement de Milan, et s'étant rendu à Musso, place forte sur le lac de Côme, et voisine du pays des Suisses, il eut l'adresse de s'en rendre maître, et obligea le duc, par l'intérêt qu'il avoit de tenir secret l'assassinat de Visconti, à dissimuler sa supercherie, et à lui laisser le gouvernement de cette place. Il entra au service de l'empereur en 1528, et reçut en échange de Musso la ville de Marignan, d'où il prit le nom de marquis de Marignan. Dès-lors, chargé des emplois militaires les plus considérables, il acquit la réputation d'un grand capitaine. Il défit, en 1554, à la bataille de Marciano en Toscane, l'armée française commandee par le maréchal Strozzi, et s'empara, l'année suivante, après un siége de huit mois, de la ville de Sienne, qui s'étoit révoltée contre l'empereur. Le marquis de Marignan avoit autant d'esprit que de talent pour la guerre; mais sa fourberie, son avarice, et sur-tout sa cruauté, ternirent la gloire de ses exploits militaires. Irrité de la longue résistance des Siennois, il tourna sa rage contre les malheureux habitans de la campagne, et en fit pendre aux arbres plus de cinq mille, de tout sexe et de tout âge. Il prit pour prétexte de ses barbaries les contraventions à la défense qu'il avoit fait publier, sous peine

de la vie, de porter dans la ville aucune espèce de vivres. Il se plaisoit quelquefois à les tuer lui-même avec une béquille armée d'un fer pointu, dont il se servoit pour marcher à cause de la goutte. Il s'empara de Porto-Hercole en 1555, et mourut la même année à Milan, âgé d'environ 60 ans. Jean-Ange de Médicis, qui fut pape sous le nom de Pie IV, étoit son frère. Tous les historiens qui ont parlé du marquis de Marignan s'accordent à dire qu'il n'étoit point de la maison des Médicis de Florence, dont il n'avoit pris le nom que par vanité, à la faveur de la ressemblance avec le sien ; mais ce qui doit rendre la chose au moins problématique, c'est le témoignage de l'auteur de sa vie, qui le dit vraiment issu d'une branche de Médicis, établie à Milan, et qui en donne des raisons plausibles. Les preuves sur lesquelles il se fonde sont, 1° que, du vivant même du marquis, c'est-à-dire avant que son frère fût pape, Alexandre et Côme de Médicis, grands-ducs de Florence, l'avoient reconnu pour leur parent ; et il cite à ce sujet une lettre du premier, par laquelle il le recommandoit comme tel au marquis du Guast, général de l'empereur ; 2° qu'il a vu les armes de Médicis, sculptées dans une maison très-ancienne des aïeux du marquis à Milan ; 3° enfin il dit avoir vu une description, imprimée à Florence, des fêtes données en cette ville pour l'arrivée de Jeanne d'Autriche ; ouvrage qui fait mention d'une salle où se voyoient peintes les tiares de trois papes issus de la maison de Médicis ; Léon X, Clément VII, et Pie IV, frères du marquis de Marignan.

MARIGNI. *Voyez* POISSON, n° VII.

MARIGNIER (N.) a travaillé à plusieurs opéras comiques avec Pannard et Pontau. Il a donné seul ceux de *Cydippe* et de la *Pantoufle*. Il est mort vers 1760.

† I. MARIGNY (Enguerrand de), comte de Longueville, d'une famille noble de Normandie, grand-chambellan, principal ministre et coadjuteur du royaume de France sous Philippe-le-Bel, s'avança à la cour par son esprit et par son mérite. Devenu capitaine du Louvre, intendant des finances et bâtimens, il usa très-mal de sa grandeur. Il pilla les finances, accabla le peuple d'impôts, altéra les monnoies, dégrada les forêts du roi, et ruina plusieurs particuliers par des vexations inouïes. Il étoit sans foi, sans pitié, le plus vain et le plus insolent de tous les hommes. Sa fierté irrita les grands, et ses rapines, les petits. Le comte de Valois, à qui il avoit donné un démenti en plein conseil, profita de cette haine pour le faire condamner au dernier supplice, après la mort de Philippe-le-Bel. La veille de l'Ascension, en 1315, avant le point du jour, comme c'étoit alors la coutume, il fut pendu au gibet qu'il avoit fait lui-même dresser à Montfaucon, « et comme maître du logis, dit Mézerai, il eut l'honneur d'être mis au haut bout, au-dessus de tous les autres voleurs. » Le confesseur du comte de Valois lui inspira des remords sur la condamnation de ce ministre, dont le procès n'avoit pas été instruit selon toutes les formalités requises. Sa mémoire fut réhabilitée ; mais cette réhabilitation ne l'a pas entièrement lavé dans l'es-

prit de la postérité. Si on en croit cependant M. de B***, Œuvres diverses, Lausanne (Paris), 1770, 2 vol. in-8°, ce ministre fut un grand homme d'état, injustement maltraité par Mézerai, et par les autres historiens qui l'ont suivi sans examen. « Il y eut, dit un autre écrivain, de la passion dans le comte de Valois, cela est certain. La procédure fut violente et irrégulière. Marigny avoit rendu de très-grands services à son maître; cela est encore vrai. Mais tout cela ne prouve pas que sa conduite fût irréprochable, et ses mains pures; il avoit été l'auteur de très-grandes violences. L'excuse qu'il portoit d'avoir délivré au comte de Valois de très-grandes sommes, méritoit un examen: toute la nation l'accusoit d'avoir trahi la France. *Voy.* les Favoris de Dupuy, les Annales de Touchet, etc.

† II. MARIGNY (Jacques CHARPENTIER de), fils du seigneur du village de ce nom, près de Nevers, (et suivant d'Aubery, d'un marchand de fer,) né vers la fin du 16e siècle, se fit ecclésiastique, et vécut en épicurien. De retour d'un voyage en Suède, il s'attacha au cardinal de Retz, et entra dans toutes les intrigues de la Fronde. Il fut l'un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin. Le parlement ayant mis à prix la tête de ce ministre, Marigny fit une répartition de la somme assignée, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque; et ce ridicule fut tout l'effet de la proscription. Après la détention du cardinal de Retz, Marigny suivi le prince de Condé en Flandre, et le divertit par ses bons mots, et par le récit vrai ou faux de ses voyages. Il mourut en 1670. On aimoit sa conversation, parce qu'il contoit agréablement les choses rares et curieuses qu'il avoit remarquées en ses différens voyages, et qu'il flattoit la malignité par ses médisances continuelles. Ce penchant dangereux lui attira des corrections fâcheuses en Hollande, en Allemagne et en Suède. Sa langue s'étant exercée à Bruxelles sur les amours d'un gentilhomme, on lui donna un rendez-vous un peu éloigné de la ville, où des gens apostés répondirent cruellement à ses propos satiriques. Quand Marigny fut de retour à Bruxelles, il porta ses plaintes à M. le prince de Condé, qui ne daigna pas les écouter. Marigny, loin de cacher l'affront qu'il avoit reçu, fit imprimer lui-même son aventure dans une lettre à la reine de Bohême, qui étoit alors à La Haye. Il y avoit au bas de la lettre: « Madame, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-bâtonné serviteur, Marigny.... » Il disoit quelquefois en plaisantant des choses très-sensées. Dans une maladie qu'il eut en Allemagne, et dont il pensa mourir, l'évêque luthérien d'Osnabruck lui ayant demandé si la crainte d'être enterré avec les luthériens n'ajoutoit pas à l'inquiétude que lui donnoit son état? « Monseigneur, lui répondit Marigny mourant, il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des catholiques. » On a de lui, I. Un *Recueil de Lettres* en prose et en vers, imprimées à La Haye en 1673, in-12. On y trouve quelques bonnes plaisanteries et quelques traits d'esprit. II. Un *Poëme sur le pain béni*, 1673, in-12, dans lequel il y a plus de naturel que de finesse, et plus d'équivoques que de véritables saillies. Son humeur

satirique lui attira des éloges et des coups de canne. Gui Patin lui attribue un libelle devenu rare. Il est intitulé, *Traité politique, composé par Williams Alleyn, Anglais, où il est prouvé par l'exemple de Moyse, et par d'autres tirés de l'Ecriture, que tuer un tyran* (titulo vel exercitio), *n'est pas un meurtre*, Lyon, 1658, in-12. (*Voy.* ALLEYN, n° II.) On prétend que l'auteur de cette mauvaise production en vouloit à Olivier Cromwel lorsqu'il la mit au jour.

† III. MARIGNY (l'abbé AUGIER de), écrivain fort médiocre, mort à Paris en 1762. Nous avons de lui, I. Une *Histoire du douzième siècle*, cinq volumes in-12, 1750. II. Une *Histoire des Arabes*, 1756, 4 volumes in-12. III. *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, Paris, 1750, 4 vol. in-12. Ces ouvrages offrent des recherches; mais le style manque d'agrément et de pureté. Les deux derniers sont remplis de contes orientaux et d'anecdotes puériles, parmi lesquelles il y en a peu d'intéressantes.

* IV. MARIGNY, officier de l'armée de Mayence, déjà connu par sa bravoure dans celle du Rhin, passa dans la Vendée après la reddition de cette ville, se signala dans cette guerre par des actions héroïques, à la tête de la cavalerie légère. Nommé provisoirement général par les représentans du peuple, le ministre Bouchotte lui refusa d'abord son brevet, ce qui excita des réclamations à la convention nationale de la part de Merlin (de Thionville), qui fit de lui le plus grand éloge. Ce fut aussi cet officier qui, lorsque l'armée de Mayence entra dans la Vendée, pénétra, à la tête de quelques braves, dans ce pays insurgé, et opéra la jonction de l'armée avec la division des Sables-d'Olonne. Lorsque les Vendéens eurent passé la Loire, il les harcela constamment à la tête de la cavalerie, pénétra dans Dol, où étoit retranchée l'armée royaliste; et à la tête de 100 cavaliers seulement, égorgea les avant-postes et sabra ce qu'il rencontra sur son passage. Nommé général de brigade, il fut tué en 1793, aux environs de Durtal, à la tête de quelques hussards avec lesquels il avoit continuellement harcelé les Vendéens, pendant qu'ils se rendoient à Angers pour en faire le siége.

MARIKOWSZKY (Martin), médecin, né à Rosenau en Hongrie en 1728, mort en 1772 à Sirmich, dans l'Esclavonie, où il s'étoit retiré, étoit un homme plein d'humanité, qui s'attacha sur-tout à examiner les causes des épidémies, qui avoient fait périr en Hongrie plus de soldats que les armes des Turcs. Il consigna ses observations dans ses *Ephemerides Sirmienses*, espèce de journal qui commença à paroître à Vienne en 1763. On a encore de lui une *Traduction* hongroise de l'Avis au peuple, de Tissot.

I. MARILLAC (Charles de), fils de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances du duc de Bourbon, né en Auvergne vers 1510, fut d'abord avocat au parlement de Paris, et s'y signala tellement par son éloquence et par son savoir, que le roi François I[er] le chargea de diverses ambassades importantes. Marillac devint abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, puis archevêque de Vien-

ne, et chef du conseil privé. Député par Henri II, en 1559, avec Imbert de La Platière, à la diète d'Ausbourg, pour remettre la bonne intelligence entre l'empereur Ferdinand et le roi, ses discours furent très-applaudis. Dans l'assemblée des notables, tenue à Fontainebleau en 1560, il se fit encore admirer par une belle harangue. Elle roula entièrement sur la réformation des désordres de l'état, et sur les moyens propres à prévenir les troubles qui menaçoient le royaume. La douleur que lui causa la vue des maux qui alloient inonder la France le mit au tombeau, le 2 décembre 1560. On a de lui des *Mémoires* manuscrits qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier de l'Hôpital, son ami intime, lui adressa un poëme, monument éternel de leurs liaisons.

† II. MARILLAC (Michel de), neveu du précédent, avoit été dans sa jeunesse un des plus passionnés ligueurs. Comme il étoit fort dévot, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des carmélites du faubourg Saint-Jacques, afin de passer dans leur église quelques heures la nuit et le jour. Devenu maître des requêtes, il continua à prendre soin des édifices et des affaires du couvent. C'est ce qui le fit connoître de Marie de Médicis, qui y alloit souvent, parce qu'elle en étoit fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances en 1624, et garde des sceaux deux ans après. On verra dans l'article suivant la cause de sa disgrace auprès de ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut le 7 août 1632, dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps à la tête des finances. Marillac ne subsista dans sa prison que des libéralités de Marie de Creil, sa belle-fille. Ce magistrat, se croyant un autre Tribonien, publia en 1628 une *ordonnance* qui régloit presque tout. Mais ce code, appelé par dérision le *Code Michau*, du nom de baptême de Marillac, fut rejeté par le parlement, et tourné en ridicule par les plaisans du barreau. Comme ce n'étoit qu'un recueil des anciennes ordonnances et de celles qui avoient été faites aux derniers états-généraux, on voyoit bien que le mépris des officiers du parlement tomboit moins sur l'ouvrage que sur son auteur. Marillac, homme vif, austère, hautain, opiniâtre, fut offensé de leurs railleries; il avoit résolu d'humilier cette compagnie. (*Voyez* l'article de Thoyras.) On a encore de lui, I. Une *Traduction* des Psaumes, 1630, in-8°, en vers français, qui ne rendent que foiblement l'énergie de l'hébreu. II. D'autres *poésies* assez plates. III. Une *Dissertation* sur l'auteur du livre de l'Imitation, qu'il attribue avec plusieurs critiques à Gerson. — Jean-François de Marillac, brigadier des armées du roi, gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstet en 1704, un an après son mariage, a été le dernier rejeton de la famille de Michel.

III. MARILLAC (Louis de), frère du précédent, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, avoit épousé Catherine de Médicis, demoiselle italienne, issue d'une branche de cette maison, différente de celle du grand-duc. Ce mariage lui procura la protection de Marie de Médicis; il dut à cette protection

et à ses services militaires le bâton de maréchal de France, que Louis XIII lui accorda en 1629. — Son frère, Michel DE MARILLAC, s'étoit élevé, comme nous l'avons dit, de la charge de conseiller au parlement de Paris, à celles de garde des sceaux et d'intendant des finances. Ces deux hommes, qui devoient leur fortune au cardinal de Richelieu, se flattèrent, à ce qu'on a prétendu, de le perdre, et de succéder à son crédit. Le maréchal fut un des principaux acteurs de la *journée des dupes*. Il offrit, dit-on, de tuer de sa propre main son bienfaiteur. Richelieu, feignant d'ajouter foi à ce complot qui ne fut jamais prouvé, fit arrêter, en 1630, le maréchal au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie, pour le conduire en France, où il lui préparoit un supplice ignominieux. Son procès dura près de deux années, et ce procès fit bientôt voir que Richelieu le feroit traiter avec rigueur. « Le cardinal ne se contenta pas, dit l'auteur de l'Histoire générale, de priver le maréchal du droit d'être jugé par les chambres du parlement assemblées, droit qu'on avoit déjà violé tant de fois. Ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espéroit de la sévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé seroit reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt. Il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptoit les plus violens ennemis de Marillac, et sur-tout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avoit méprisé à ce point les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.... Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de sa charge, quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de Verdun : « chose étrange, disoit-il à ses juges, qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ! Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de pierres et de chaux.... » Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à mort. Les lois de l'Eglise défendoient à un ecclésiastique d'instruire un procès criminel, et ce fut le sous-diacre Châteauneuf, garde des sceaux, le même qui avoit recueilli la dépouille de l'un des deux frères, qui prononça la sentence de mort contre l'autre. Les parens du maréchal coururent se jeter aux pieds du roi, pour demander sa grace; mais le cardinal de Richelieu, importuné de la présence de quelques-uns, les fit retirer. Lorsque le greffier de la commission lut l'arrêt au condamné, et qu'il en fut à ces paroles : « Crime de Péculat, Concussions, Exactions. — Cela est faux, dit-il. Un homme de ma qualité accusé de péculat ! » Il étoit dit dans le même arrêt qu'on lèveroit cent mille livres sur ses biens, pour les employer à la restitution de ce qu'il avoit extorqué. « Mon bien ne les vaut pas, s'écria-t-il, on aura bien de la peine à les trouver. » Le chevalier du Guet qui l'accompagna sur l'échafaud, lui dit :

« J'ai très-grand regret, monsieur, de vous voir dans cet état! (Le bourreau venoit de lui lier les mains.) — Ayez-en regret pour le roi, et non pour moi, répondit le maréchal. » Il eut la tête tranchée en place de Grève, à Paris, le 10 mai 1632. L'arrêt du parlement, qui avoit voulu prendre connoissance de cette affaire, fut cassé par un arrêt du conseil; le procureur général Molé, décrété d'ajournement personnel, et interdit. Mais sa présence et la gravité naturelle dont il ne rabattit rien, lui firent bientôt obtenir un arrêt de décharge. Plusieurs des amis de Marillac lui avoient offert de le tirer de prison; il avoit refusé, parce qu'il se reposoit sur son innocence. L'histoire de son jugement et de son exécution, se trouve dans le Journal du cardinal de Richelieu, ou dans son Histoire, par Le Clerc, de l'édition de 1753, 5 vol. in-12. Quelque temps après, le cardinal, promoteur de cette exécution rigoureuse, railla les magistrats qui avoient condamné Marillac. « Il faut avouer, leur dit-il, que Dieu donne aux juges des lumières qu'il n'accorde pas aux autres hommes, puisque vous avez condamné le maréchal de Marillac à mort! Pour moi, je ne croyois pas que ses actions méritassent un si rude châtiment. « La mémoire du maréchal, coupable de quelques légères concussions trop sévèrement punies, et regardé par la plus grande partie du public comme une des victimes de la vengeance d'un ministre puissant, fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort de son persécuteur.

IV. MARILLAC (Louise de). *Voy.* GRAS, n° I.

* MARILLIER (Clément-Pierre), né à Dijon en 1740, développa de bonne heure son goût pour le dessin, dans lequel il fit des progrès rapides. Arrivé à Paris en 1760, il se mit, pour se perfectionner dans la peinture, sous la direction de Hallé, qui avoit alors beaucoup de réputation. Contrarié par la fortune, obligé de venir au secours de sa famille, il se vit forcé de s'écarter de la grande route des arts, et de se livrer entièrement à la *composition* de petits sujets relatifs à la librairie, comme étant plus lucratifs. Mais enfin il se distingua dans ce genre, autant par la diversité que par l'esprit des sujets qu'il traita. Dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a produits, on remarque toujours les *figures de la Bible*, et celles des *illustres Français*, gravées par M. Ponce; celles des *œuvres de l'abbé Prévôt*, et sur-tout les 200 *figures des Fables de Dorat*, productions remplies d'esprit et de goût. Marillier a aussi *gravé* à l'eau-forte, d'après ses propres *dessins*. Il est mort à Melun, où il s'étoit retiré, le 11 août 1808.

I. MARIN. *Voy.* MARTIN II *et* MARTIN III, papes.

II. MARIN (le cavalier). *Voy.* MARINI, n° I.

III. MARIN (P. Carvilius *Marinus*), prit la pourpre impériale dans la Mœsie, à la fin du règne de l'empereur Philippe. Il s'étoit distingué contre les Goths; c'est ce qui lui fit donner le titre de César par les troupes, l'an 249; mais il n'en jouit pas long-temps. Les soldats, indignés de sa mauvaise conduite, le massacrèrent, dans le temps que Philippe envoyoit une armée pour dissiper

son parti. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il fut mis au rang des dieux.

IV. MARIN (Jean), né à Ocana, petite ville du diocèse de Calahorra, en 1654, se fit jésuite en 1671, passa une grande partie de sa vie à expliquer l'Ecriture sainte et à enseigner la théologie. Il fut choisi pour être confesseur du prince Louis-Philippe, depuis roi d'Espagne, et mourut à Madrid le 20 juin 1725. Maria est auteur d'un grand nombre d'*ouvrages* ascétiques et théologiques, entre autres d'une *théologie* en 3 vol. in-fol., peu connue hors de l'Espagne.

† V. MARIN (Michel-Ange), religieux minime, naquit à Marseille, en 1697, d'une famille noble, originaire de Gênes, et fixée à Toulon dès le 12e siècle, qui s'étoit établie à Marseille vers la fin du 16e, et qui y fut distinguée. On a de lui *Vies des Pères du désert*, Avignon, 1761, 1764, 9 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. Marin fut employé de bonne heure par son ordre dans les écoles, dans les chaires et dans la direction. Il fut quatre fois provincial. Etabli dès sa jeunesse à Avignon, il y fit imprimer différens ouvrages qui lui firent une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. Le pape Clément XIII le chargea de recueillir en un seul corps d'ouvrage les *Actes des martyrs*. Il en avoit déjà composé 2 volumes in-12, lorsqu'il mourut le 3 avril 1767. Ses principaux ouvrages sont, I. *Conduite de la sœur Violet, décédée en odeur de sainteté*, Avignon, in-12. II. *Adelaïde de Witzburi* ou *la Pieuse pensionnaire*, in-12. III. *La parfaite religieuse*, ouvrage solide et sagement écrit, in-12. IV. *Virginie*, ou *la Vierge chrétienne*, roman pieux, très-répandu, 2 vol. in-12. V. *La vie des solitaires d'Orient*, 9 vol. in-12, ou 3 in-4°. VI. *Le baron de Van-Hesden*, ou *la République des incrédules*, 5 vol. in-12. VII. *Théodule* ou *l'Enfant de bénédiction*, in-16. VIII. *Farfalla* ou *la Comédienne convertie*, in-12. IX. *Agnès de Saint-Amour*, ou *la Fervente Novice*, 2 vol. in-12. X. *Angélique*, ou *la Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 volum. in-12. XI. *La Marquise de Los-Valientes*, ou *la Dame chrétienne*, 2 vol. in-12. XII. *Retraite pour un jour de chaque mois*, 2 vol. in-12. XIII. *Lettres spirituelles*, 2 vol. in-12, 1769. Le P. Marin, marchant sur les traces du célèbre Camus, évêque de Belley, a su, dans ses histoires romanesques, conduire ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. Son style est un peu diffus, et quelquefois lâche et incorrect, sans être tout-à-fait dénué d'élégance. *Voyez* son Eloge historique, imprimé à Avignon en 1769, in-12.

* VI. MARIN (Louis), successivement professeur de belles-lettres aux colléges de Beauvais et du Plessis. On connoît de lui deux discours latins, et un assez grand nombre de vers dans la même langue. On les trouve dans les *Selecta carmina orationesque clariss. in univers. Paris. professorum*. Le genre d'écrire auquel il s'est le plus appliqué est celui d'Horace, dans ses satires et ses épîtres; témoins ses pièces *Ad Grenanum, de pulchro*, 1722; *ad Boevinum, de festivo*, 1723; *ad Culturium, de laudativo*, 1726. Son ode alcaïque, intitulée *Cartesius*, 1720, n'est rien moins

encore qu'une production commune. Dans un de ses discours en prose, il traite *De hilaritate magistris in docendo necessariâ.*

* VII. MARIN, de Naples, disciple de Proclus, dans le 5e siècle, donna une *Vie* de son maître, publiée par J. A. Fabricius, à Hambourg, en 1700, in-4°. Elle est marquée au coin de la superstition et de l'enthousiasme. La bibliothèque impériale possède encore un manuscrit des leçons que Marin dictoit à ses disciples sur l'écrit de Proclus sur les élémens d'Euclide.

* VIII. MARIN (François), cuisinier distingué dans sa profession, publia, en 1739, in-12, *Les Dons de Comus*, ou *les Délices de la table.* Les PP. Brumoy et Bougeant rédigèrent cet ouvrage, et l'ornèrent d'une préface. Le cuisinier auteur, ne voulant point rester en si beau chemin, donna *la Suite des Dons de Comus*, Paris, 1742, 3 vol. in-12, avec une nouvelle préface par de Querlon, qui, en 1750, refondit les deux préfaces et les deux éditions. Cette dernière est en 3 v. in-12.

* IX. MARIN (François-Louis-Claude), né à la Ciotat en Provence le 6 juin 1721, venu de bonne heure à Paris pour y achever ses études, et terminer son droit, fut revêtu de différens emplois, et à-la-fois avocat au parlement de Paris, censeur royal, secrétaire général de la librairie et de la police, l'un des rédacteurs de la Gazette de France, enfin lieutenant général au siége de l'amirauté à la Ciotat, et membre des académies de Nanci, de Dijon, de Lyon, de Marseille, etc. Né avec de la facilité et du goût pour les beaux-arts, il fut l'un des acteurs de la guerre musicale de 1750 à 1760, et publia plusieurs brochures assez plaisantes, parmi lesquelles on recherche celle intitulée *Lettres à madame Folio*, in-8°, Paris, 1752. Les disputes sur les écrits de J. J. Rousseau lui procurèrent également l'occasion de se distinguer. *La Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage*, Amsterdam (Paris), 1763, in-12, fit du bruit lorsqu'elle parut. On a de lui, I. *Histoire de Saladin*, Paris, 1758, 2 vol. in-12. II. *Mémoires sur l'ancienne ville de Tauroentum*, auquel il a joint une *Histoire de la ville de la Ciotat* et un *Mémoire sur le port de Marseille*, Avignon, Paris et Marseille, 1782, in-12, avec cartes et plans. III. *OEuvres dramatiques*, in-8°, dans lesquelles se trouvent des comédies fort agréables. IV. Plusieurs *Traductions*, parmi lesquelles on remarque *Carthon*, poëme de Macpherson, rédigé et traduit avec la duchesse d'Aiguillon, mère du ministre, Londres, 1762 in-12; choix de poésies d'Ossian; quatre Eglogues de Virgile, etc., etc., V. des *Editions* du Testament politique du cardinal de Richelieu, avec des *notes* et une *préface;* des OEuvres de Stanislas-le-Bienfaisant (le roi Stanislas), dont il a fait l'éloge, Paris, 1763, 4 vol. in-8°. VI. Un grand nombre de *Brochures* en prose et en vers, remplies d'érudition ou de littérature, imprimées séparément ou dans divers recueils. Marin est mort à Paris, le 7 juillet 1809, regretté de tous ceux qui l'avoient connu.

* X. MARIN Y MENDOZA (don Joaquin), savant Espagnol, professeur de droit à Madrid, et membre de l'académie

d'histoire, mourut vers l'année 1776. On a de lui, I. *L'Histoire de la milice espagnole*, Madrid, 1780, in-4°. II. *Histoire du droit naturel et des gens*, Madrid, 1776. Cet ouvrage renferme une critique des auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur le même sujet, tels que Hobbes, Puffendorff, Grotius, Selden, Thomasius, Heineccius, Wolff, Burlamaqui, Montesquieu, Rousseau, et Linguet. Il a donné encore une *édition* de Heineccius avec des notes très-estimées, sous ce titre: *Joan Gottlieb. Heineccii Elementa juris naturæ et gentium; castigationibus ex catholicorum doctrinâ et juris historiâ aucta*, Madrid, 1776, in-4°.

* MARINARIO (Antoine), né aux Grottaglies, dans le 17e siècle, de l'ordre des carmélites, fut évêque de Tagaste, et théologien du cardinal Barberin : il publia les ouvrages suivans : *In materiâ de gratiâ vetus Augustinus adversùs opus, cujus titulus est: Augustinus Cornelii Jansenii, episcopi Iprensis, triplici tomo divisus.*

* MARINAS (Henrique de las), de l'école espagnole, né à Cadix en 1610, mort à Rome en 1680, fut ainsi nommé du genre qu'il adopta exclusivement. Il ne peignoit que des *Marines* très-estimées pour les couleurs, la légèreté et la finesse du pinceau. On admiroit sur-tout l'exactitude et la vérité avec lesquelles il rendoit les manœuvres des gens de mer, le mouvement des vagues, la limpidité, la transparence des eaux, et les diverses formes de bâtimens.

* MARINCOLA (Dominique), gentilhomme de Taverna, mathématicien et ingénieur dans le 17 siècle, est auteur de l'ouvrage suivant: *Trattato dell' ordinanze di squadroni, e altre cose appartenenti al soldato.*

† MARINE (sainte), vierge de Bithynie, vivoit, à ce qu'on croit, vers le 8e siècle. Son père, nommé Eugène, se retira dans un monastère, et la laissa presque livrée à elle-même dans l'âge de la dissipation et des plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venoit du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé, croyant que c'étoit un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. Eugène alla querir sa fille, lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de frère Marin, et y vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle alloit querir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin elle mourut environ trois ans après. L'abbé ayant reconnu, après sa mort, ce qu'elle étoit, eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée avec tant de rigueur. On ne sait point, au vrai, dans quel temps ni dans quel pays cette vierge a vécu; et cette incertitude semble autoriser l'incrédulité des critiques qui rejettent une partie de cette histoire. *Voyez* une histoire à-peu-près semblable dans l'article de sainte HILDECONDE. *Voyez* aussi EUPHROSINE, n° II.

† I. MARINELLI (Jean), médecin et philosophe, né à Modène dans le 16e siècle, mort à Venise, où il exerça long-temps la médecine, possédoit les langues grecque et latine. On a de lui, I. *Della copia delle parole*, Venise, 1582. II. *Ornamenti delle donne*, Venise, 1562 et 1574. III. *Le medicine pertinenti alle infermità delle donne*, Venise, 1574 et 1610. IV. *Commentaria in Hippocratis Coi opera*, Venetiis, 1573 et 1619. V. *Hippocratis aphorismi, Nicolao Leoniceno interprete, Joannis Marinelli in eosdem commentarii*, etc., Venetiis, 1583. VI. *De peste, et pestilenti contagio*, Venetiis, 1577. VII. *Scholia in Joannis Arculani practicam*, Venetiis, 1560.

† II. MARINELLI (Lucrèce), fille de Jean, et sœur de Curtius, née à Venise vers 1571, donna de bonne heure des preuves de son talent pour la poésie. Elle mourut dans cette ville, le 9 octobre 1653, après avoir publié les ouvrages suivans : I. *La Colomba sacra, poema*, Venise, 1595. C'est la vie de sainte Colombe mise en vers. II. *Maria vergine imperatrice dell' universo descritta in ottava rima, colla vita della medesima in prosa*, Venise, 1602 et 1617. III. *Vita del glorioso e serafico S. Francisco descritta in ottava rima*, Florence, 1606. IV. *Vita de' S. Giustina in ottava rima*, Florence, 1606. V. *Le lagrime di S. Pietro di Luigi Tansillo cogli argomenti e colle allegorie di Lucrezia Marinella*, Venise, 1606. VI. *Amore innamorato, e impazzato, poema in ottava rima*, Venise, 1598 et 1618. VII. *L'Enrico, ovvero Bisanzio acquistato, pœma eroico in ottava rima*, Venise, 1635. VIII. *La nobiltà, ed eccellenza delle donne, ed i difetti e mancamenti degli uomini, Discorso*, Venise, 1600. IX. *Rime di Lucrezia Marinella, Veronica Gambara, ed Isabella della Marra, date in luce da Antonio Bulifon*, Naples, 1693.

† MARINEUS (Luc), Sicilien, florissoit dans le 16e siècle; il enseigna les belles-lettres à Salamanque avec réputation. Charles-Quint le fit chapelain de la cour. On a de lui, I. *De laudibus Hispaniæ lib. VII.* II. *De Aragoniæ regibus et eorum rebus gestis lib. V.* III. *De regibus Hispaniæ memorabilibus lib. XXII.* IV. *Des Epîtres familières*, Valladolid, 1514, in-fol., très-rare; un grand nombre de *harangues*, et *Obra de las cosas memorables de Espana*, Alcala, 1533, in-fol.; ouvrage historique qui eut du succès et qu'on consulte encore.

† I. MARINI (Jean-Baptiste), connu sous le nom de Cavalier Marin, naquit à Naples le 18 octobre 1569. Son père, jurisconsulte habile, voulut que son fils le fût aussi; mais la nature l'avoit fait poëte. Obligé de fuir de la maison paternelle, il devint secrétaire du grand-amiral de Naples, et passa ensuite à Rome. Il s'y lia d'amitié avec Le Poussin, trop jeune encore pour avoir lu les auteurs qui seuls pouvoient développer et agrandir son génie: Marini les lui fit connoître; mais bientôt il fut obligé de partir avec le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, qui le mena avec lui dans sa légation de Savoie. Marini avoit l'humeur fort satirique; il se fit quelques partisans à la cour de Turin, et beaucoup plus d'ennemis. La

haine qu'il inspira au poëte Murtola par sa *Murtoleide*, satire sanglante, fut si vive que ce rimeur tira sur lui un coup de pistolet qui porta à faux et blessa un favori du duc. Murtola fut arrêté ; mais Marini, sachant de quoi est capable l'amour-propre d'un poëte humilié, demanda sa grace et l'obtint. Les autres ennemis du poëte italien vinrent enfin à bout de le perdre à la cour de Savoie. Marini, appelé en France par la reine Marie de Médicis, se rendit à Paris, et mit au jour son poëme d'*Adonis*, qu'il dédia au jeune roi Louis XIII. On y trouve des peintures agréables, des allégories ingénieuses. Le style a une mollesse voluptueuse ; mais cet ouvrage, qui manque de suite et de liaison, est semé de *concetti* et de pointes. Son style, appelé *Marinesco*, corrompit la poésie italienne, et fut le germe d'un mauvais goût qui régna pendant tout le 17ᵉ siècle. Le cavalier Marini mourut à Naples le 21 mai 1625, à 56 ans, dans le temps qu'il se disposoit à revenir à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII, protecteur des gens de lettres. Lorsqu'il vit approcher sa dernière heure, il voulut qu'on brûlât devant lui toutes ses *Poésies licencieuses* ; « et quoique les religieux qui l'assistoient, moins scrupuleux que lui, lui dissent qu'il pouvoit conserver les amoureuses dans lesquelles il n'y avoit rien de licencieux, il fut inexorable à cet égard... » Ses principaux ouvrages sont, I. Le poëme *de Strage degli Innocenti*, Venise, 1653, in-4°. II. *Rime*, 3 parties in-16. III. *La Zampogna*, 1620, in-12. IV. *La Murtoleide*, 1626, in-4°, et depuis in-12. V. *Lettere*, 1627, in-8°. VI. *Adone*. Fréron et le duc d'Estouville ont imité le 8ᵉ chant de ce dernier poëme dans une brochure intitulée Les vrais Plaisirs, *ou* les Amours de Vénus et d'Adonis, Amsterdam, 1755, in-12, réimprimés en 1775, in-8°. Il y a eu plusieurs éditions de l'original italien. On distingue celles de Paris, 1623, in-folio ; de Venise, 1623, in-4° ; d'Elzevir, 1651, en deux volumes in-12 ; d'Amsterdam, 1678, quatre vol. in-24, avec les figures de Sébastien Le Clerc. Celle de Londres (Livourne), 1789, 4 vol. in-12, est la plus complète. Plusieurs littérateurs italiens écrivirent la vie du cavalier Marin. On peut voir les titres de leurs ouvrages dans le tome 32 des Mémoires de Nicéron. *Voyez* POUSSIN.

* II. MARINI (P. D. Marc), chanoine régulier de Saint-Sauveur, et très-versé dans la connoissance de la langue hébraïque, naquit à Brescia, et mourut dans la même ville en 1594. La réputation qu'il se fit d'homme très-savant le fit appeler à Rome par Grégoire XIII, qui lui donna l'emploi de corriger les livres des rabbins, et lui offrit plusieurs évêchés qu'il refusa constamment. On a de lui une *Grammaire hébraïque*, imprimée à Bâle en 1580, et un volumineux lexique, très-estimé des savans, intitulé *Arca Noe*, publié en 1593.

† III. MARINI (Jean-Ambroise), né à Gênes, fut le premier Italien qui retraça en prose dans ses romans les usages, les mœurs, les dangers et les exploits de l'antique chevalerie. Avant lui, Le Dante, l'Arioste et Le Tasse avoient appelé la poésie pour les peindre. On ignore quel fut le sort de Marini, s'il jouit des faveurs de la fortune et de la considération due à ses talens.

Aucun biographe, même d'Italie, n'en fait mention. On présume qu'il est mort à Venise au milieu du 17e siècle. On lui doit, I. *Il Caloandre Fedele*. Ce roman parut tantôt sous le nom de *Giovan - Marinindris Bohemo*, tantôt sous celui de *Dario Grisimani*, qui sont l'un et l'autre des anagrammes du véritable nom de l'auteur. L'ouvrage fut publié à Venise en 1641, in-8°. Il y fut réimprimé en 1652, en 1664, en 4 vol. in-24, en 1726, en 2 vol. in-8°. Une autre édition plus soignée parut chez Capellato en 1746. Le *Coloandre* a été traduit en français, en 1668, 5 vol. in-8°, par Scudéry, et en 1740, par le comte de Caylus, Amsterdam, 3 vol. in-12. Vinpius, Allemand, l'a fait connoître à sa nation en 1787. Ce dernier traducteur ne s'est pas sévèrement astreint à suivre Marini. Il a changé plus d'une fois le plan de l'auteur, en conservant les principaux faits. Ceux-ci offrent une imagination riche, une intrigue qui se développe avec art, et des caractères assez habilement diversifiés. C'est dans ce roman que Thomas Corneille a pris le sujet de sa tragédie de Timocrate; et La Calprenède, adoptant l'idée principale, l'étendit dans l'histoire d'Alcamène, prince des Scythes, l'épisode le plus attachant de son roman de Cléopâtre. II. Le *Nuove gare de disperati*. Dix éditions successives accueillirent ce nouveau roman. Celui-ci est plus court que le Caloandre, et cependant plus compliqué. Il semble que, dans cet ouvrage, l'auteur ait voulu sacrifier au goût de son siècle, et sur-tout à celui de sa nation. Des hommes habillés en femmes, des femmes travesties en hommes, forment le nœud de l'intrigue, et rappellent naturellement à l'esprit les mascarades et le célèbre carnaval de la ville où Marini faisoit imprimer ses productions. Le rédacteur de la Bibliothèque des romans a donné un long extrait de celui-ci avec les vrais noms de chaque personnage, et la clef de chacune de leurs actions. Le roman des Désespérés fut traduit en français, et imprimé à Paris en 1682, 2 vol. in-12, par de Séré, auteur d'un poëme sur la musique et sur la chasse. Sa traduction, imprimée en 1732, 2 vol. in-12, ne manque ni de correction, ni d'élégance, quoiqu'elle soit ancienne; on y désireroit seulement plus de concision. En 1788 on a publié à Lyon les romans héroïques de Marini, 4 vol. in-12. Ce recueil est précédé d'un discours sur les romans de chevalerie, et d'une notice sur ceux dont nous venons de parler.

* IV. MARINI. *Voy.* MARIN, n° IX.

† MARINIANA, seconde femme de l'empereur Valérien, et mère de Valérien-le-Jeune, femme aussi vertueuse que belle, suivit son époux en Asie l'an 258, et fut faite prisonnière en même temps que lui par Sapor, roi de Perse. Spectatrice des affronts inouïs que ce prince barbare faisoit souffrir à Valérien, elle fut elle-même exposée aux insultes de Sapor et à la risée d'un peuple insensé. Elle succomba à tant de malheurs, et mourut dans la prison où elle avoit été enfermée. On la mit au rang des divinités.

† I. MARINIS (Léonard de), dominicain, fils du marquis de Casal-Maggiore, d'une noble famille de Gênes, né dans l'île de Chio en 1509. Le pape Jules

lui l'envoya en qualité de nonce en Espagne. Il y plut tellement au roi Philippe II par son esprit de conciliation, que ce prince le nomma archevêque de Lanciano. Il parut avec éclat au concile de Trente, et ce fut lui qui dressa les articles relatifs au sacrifice de la messe dans la 22ᵉ session. Les papes Pie IV et Pie V lui confièrent diverses affaires importantes. Il mourut évêque d'Albe le 11 juin 1573. Les barnabites lui doivent leurs constitutions. C'est l'un des évêques qui travaillèrent par ordre du concile de Trente à dresser le *Catechismus ad parochos*, Rome, 1566, in-folio, Paris, 1567, in-8°, et souvent réimprimé depuis; et à rédiger les Bréviaire et Missel romains.

† II. MARINIS (Jean-Baptiste de), petit neveu du précédent, né à Rome le 28 novembre 1597, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où après avoir rempli plusieurs emplois honorables, il fut fait secrétaire de la congrégation de l'*index;* emploi qu'il exerça long-temps, et qui lui attira de vifs reproches de Théophile-Rainaud, dans son livre *de Immunitate Cyriacorum :* ces reproches n'étoient pas sans fondement; car on sait que la plupart de ceux qui, à la cour de Rome, étoient chargés de la censure des livres, n'y apportoient pas toujours l'impartialité qui doit caractériser un juge. Cette cour qui étoit très-susceptible sur ce qu'elle appeloit ses droits et ses prérogatives, ne souffroit pas impunément qu'on portât la main à l'encensoir; et on a vu plusieurs fois des ouvrages qui ne respiroient que les principes les plus sains et la morale la plus pure, mis à l'index; souvent même elle n'expliquoit point les motifs de sa défense : la raison en étoit simple; elle n'en avoit point de justes et de légitimes à apporter : les prétendus droits du saint-siége étoient l'arche sacrée, et il n'étoit permis à personne d'y porter la main. Ce fut à l'époque où parut le livre de Rainaud que Marinis publia l'index de tous les livres censurés depuis Clément VIII. Il mourut général de son ordre le 6 mai 1669. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites, et un *Traité de la Conception de la sainte Vierge* qui n'a pas vu le jour. Plusieurs ecclésiastiques, dans les 14ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ siècles, ont traité ce sujet, et ce seroit une chose curieuse que la collection de tous ces traités, où le moindre défaut est l'absence du bon sens; Bayle, dans son Dictionnaire, a démontré plusieurs fois l'inconvenance d'un pareil sujet; ce qui n'a pas empêché qu'après lui on se soit exercé sur la même matière.

* III. MARINIS (Hubert de), né à Palerme, mort en 1434, exerça pendant quelques années la profession d'avocat, et parvint par son savoir à la place de conseiller et vice-chancelier de Sicile. Mais ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il parvint, en 1414, à l'archevêché de Palerme, et fut un des Pères du concile de Constance. Il écrivit plusieurs ouvrages. *Interpretatio ad caput volentes 28 regis Friderici de alienatione feudorum; Allegationes super intellectum C. 38 regis Jacobi, quod incipit ad novas communantias; Concilium contra Baronem Castriveterani.* Ouvrages entièrement oubliés aujourd'hui, et qu'on ne doit pas regretter de ne pas connoître.

* IV. MARINIS (Thomas de),

jurisconsulte, né à Capoue dans le 16e siècle, publia un Traité sur les fiefs, intitulé *Tractatus de generibus et qualitate feudorum*, Coloniæ-Agrippinæ, 1582.

† V. MARINIS (Dominique de), petit-neveu de Léonard, dominicain, devenu archevêque d'Avignon, y fonda deux chaires pour son ordre, et mourut dans cette ville en 1669. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, imprimés à Lyon en 1663, 1666 et 1668, 3 vol. in-folio.

MARINIUS. *Voy.* SACHS, n° I.

* I. MARINO (Grégoire), prêtre régulier de Saint-Nicolas de Venise, église appelée vulgairement des Pères Théatins, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui une *Traduction*, ou plutôt une ancienne traduction retouchée, du Mépris du monde et de ses vanités, de saint Laurent-Justinien, imprimée par Alde en 1569, et non en 1597, comme le prétend Fontanini.

* II. MARINO (Jean), né en 1654 à Ocana, petite ville du diocèse de Calahorra, se fit jésuite en 1671, et passa une grande partie de sa vie à expliquer l'Ecriture sainte et à enseigner la théologie. Il fut choisi pour confesseur du prince Louis-Philippe, depuis roi d'Espagne, et mourut à Madrid le 20 juin 1725. Marino est auteur d'un grand nombre d'*ouvrages* ascétiques et théologiques, entre autres d'une *Théologie* en 3 volumes in-folio, peu connue hors de l'Espagne.

* III. MARINO (J. B.), peintre en porcelaine, né à Sceaux, près Paris, fut l'un des membres de la fameuse municipalité de 1792. On l'employa successivement comme administrateur de police dans la section de la Montagne, dans celle de Bonne-Nouvelle, et dans le conseil général de la commune. En 1793 on l'envoya présider la commission temporaire qui s'établit à Lyon après le siége de cette ville, et il s'y conduisit en digne agent de Robespierre; mais s'étant brouillé avec Collot-d'Herbois, il ne tarda pas à devenir sa victime. Il eut néanmoins le temps de commettre de nouvelles horreurs dans les prisons de Paris, à la police desquelles il fut employé. Chargé de l'inspection des filles publiques, il arrêtoit, sous ce prétexte, toutes les femmes qui lui plaisoient, enceintes ou vierges encore, et les entraînoit pour en faire la visite. Dénoncé en avril 1794, pour avoir outragé la représentation nationale en la personne de M. Pons de Verdun, lors d'une visite dans les maisons garnies, dont il étoit aussi inspecteur, il fut aussitôt destitué, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Un premier jugement ne le condamna qu'à la détention jusqu'à la paix; mais, enveloppé ensuite dans la conspiration de l'étranger, il fut jugé de nouveau et condamné à mort, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois : on le conduisit à l'échafaud avec une chemise rouge. Il étoit âgé de 37 ans.

MARINONI (Jean-Jacques), né à Udine, dans le Frioul, vers la fin du dernier siècle, mourut à Vienne en Autriche l'an 1753. Le génie, l'architecture et l'astronomie remplirent son temps et ses études. Ses succès lui méritèrent une place dans l'académie de Berlin, et le firent appeler à

la cour d'Autriche, qui l'employa à réparer des ouvrages de fortification. La république des lettres lui doit plusieurs *ouvrages*, parmi lesquels on distingue : *Specula domestica de re ichnographicâ*.

* MARINUS (Ignace), habile graveur flamand, né en 1627, mort à Anvers en 1701. Ses estampes les plus estimées sont une *Fuite en Egypte*, d'après Rubens; *Saint Ignace guérissant des possédés*, d'après le même; *Saint François-Xavier ressuscitant un mort*, idem; une *Adoration des bergers; Jésus-Christ devant Caïphe*, et le *Martyre de sainte Apolline*, d'après Le Jordacus; des *Enfans de village formant un concert grotesque*, d'après Sachleeven, et plusieurs autres *pièces* d'après Le Carravage, Van Dyck, etc.

* I. MARIO-BETTINO, de Bologne, entra dans la compagnie des jésuites l'an 1595, à l'âge de 17 ans, enseigna pendant 10 ans la morale et les mathématiques à Parme, et mourut à Bologne le 17 novembre 1657. On a de lui, I. *Rubenus, tragedia pastoralis*, Parme, 1614, in-4°. II. *Clodoveus, seu Ludovicus tragicum silviludium*, imprimé plusieurs fois en Italie et en France, en italien et en français. III. *Lycæum è moralibus politicis et poëticis*, Venise, 1626, in-4°, en prose. La seconde partie, qui contient une variété singulière de poésies, est intitulée *Euterpiliarum seu urbanitatum poëticarum libri*. IV. *Apiarium philosophiæ mathematicæ*, Bologne, 1642, 1645, 2 vol. in-fol.; ouvrage plein de recherches. Il y montre que la physique et la géométrie renferment des paradoxes. On y trouve celui-ci : « Le couteau est plus grand que le contenant. » *Voyez* MALEZIEU.

II. MARIO-NUZZI, peintre, né l'an 1603 à Penna, dans le royaume de Naples, est plus connu sous le nom de *Mario di Fiori*, parce qu'il excelloit à peindre des fleurs. On admire dans ses *tableaux* un beau choix, une touche légère, un coloris brillant. Son pinceau lui acquit une grande réputation, des amis puissans, et une fortune considérable. Il mourut à Rome en 1673, à 70 ans.

† MARION (Simon), avocat au parlement de Paris, né à Nevers, plaida pendant 35 ans avec une réputation extraordinaire. Henri III le chargea du réglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne. Des lettres de noblesse furent la récompense de ses services. Marion devint ensuite président aux enquêtes, puis avocat-général au parlement de Paris, et mourut dans cette ville le 15 février 1605, à 65 ans. On a de lui des *Plaidoyers*, qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones forenses*. Ils eurent beaucoup de succès dans leur temps. L'auteur fut respecté de tous les bons citoyens, par son zèle pour les droits du roi, pour la liberté publique, et pour la gloire de la France. — Catherine MARION, sa fille, mariée à Antoine Arnauld, eut vingt enfans, illustres par leurs talens et par leurs vertus. Après la mort de son époux, elle se fit religieuse à Port-Royal, dont sa fille Marie-Angélique Arnauld étoit abbesse. Elle y mourut en 1641, à 68 ans, au milieu de ses filles et de ses petites-filles, qui s'y étoient renfermées comme elle.

Google

(*Voy.* Arnauld, n° I.)—On connoît de ce nom un fameux navigateur français, qui périt en 1772 dans la nouvelle Zélande, en assiégeant une forteresse de ce pays. Sans cette mort prématurée, ses talens, son activité, son courage, lui auroient fait un nom aussi célèbre que celui de l'Anglais Cooke.

MARIONI (Aquilina), née à Gubbio en Italie, distinguée par ses *Poésies* vers l'an 1440. Bonaventure Tondi, moine olivétain, en a fait l'éloge.

† MARIOTTE (Edme), Bourguignon, et prieur de Saint-Martin-sous-Beaune, reçu à l'académie des sciences en 1666, et mort le 12 mai 1684, après avoir publié plusieurs *écrits* qui sont encore estimés. Ce savant avoit un talent particulier pour les expériences. Il réitéra celles de Pascal sur la pesanteur, et fit des observations qui avoient échappé à ce vaste génie. Il enrichit l'hydraulique d'une infinité de découvertes sur la mesure et sur la dépense des eaux, suivant les différentes hauteurs des réservoirs. Il examina ensuite ce qui regarde la conduite des eaux, et la force que doivent avoir les tuyaux pour résister aux différentes charges. C'est une matière assez délicate, qui demande beaucoup de sagacité dans l'esprit, et une grande dextérité dans l'exécution. Mariotte fit la plupart de ses expériences à Chantilly et à l'Observatoire, devant de bons juges. Ses *ouvrages* sont plus connus que l'histoire de sa vie. On a de lui, I. *Traité du choc des corps*. II. *Essai de physique*. III. *Traité du mouvement des eaux*, publié par La Hire. IV. *Nouvelles découvertes touchant la vue*. V. *Traité du nivellement*. VI. *Traité du mouvement des pendules*. VII. *Expériences sur les couleurs*. Tous ces *ouvrages* furent recueillis à Leyde en 1717, en 2 vol. in-4°. On lui attribue le *Distique* latin sur les conquêtes de Louis XIV, rapporté à l'article de ce monarque. On l'a rendu ainsi en vers français :

Un seul jour a conquis la superbe Lorraine;
La Bourgogne te coûte à peine une semaine;
Une lune en son cours voit le Belge soumis:
Que promet donc l'année à tous tes ennemis ?

MARIVAULT (Jean de Lisle de), d'une famille ancienne qui subsiste. *Voyez* Marolles, n° I.

† MARIVAUX (Pierre Carlet de Chablain de), né à Paris en 1688, d'un père ancien directeur de la monnoie à Riom en Auvergne, et d'une famille ancienne dans le parlement de Normandie. La finesse de son esprit, soutenue par une bonne éducation, lui fit un nom dès sa jeunesse. Le théâtre fut son premier goût; mais voyant ou croyant que tous les sujets des comédies de caractère étoient épuisés, il se livra à la composition des *Pièces d'intrigue*. Il se fraya une route nouvelle dans cette carrière si battue, en analysant les replis les plus secrets du cœur humain, et en mêlant le jargon métaphysique du sentiment à l'épigramme. Marivaux soutint seul et longtemps la fortune des Italiens; il leur donna 21 *Pièces* de théâtre, dont plusieurs y sont restées. Le succès de ses pièces et de ses autres ouvrages lui procura l'entrée de l'académie française, qui devoit le rechercher autant pour ses talens que pour les qualités de son cœur. Il étoit dans le commerce de la vie ce qu'il paroissoit dans ses

Digitized by Google

écrits. Doué d'un caractère tranquille, quoique sensible, fort vif, et trop susceptible, il possédoit d'ailleurs tout ce qui rend la société sûre et agréable. A une probité exacte, à un noble désintéressement, il réunissoit une candeur aimable, une ame bienfaisante, une modestie sans fard et sans prétention. Il avoit une attention scrupuleuse à éviter dans la société tout ce qui pouvoit offenser ou déplaire. Il disoit « qu'il aimoit trop son repos pour troubler en rien celui des autres. » Ce qui régnoit principalement dans sa conversation, dans ses comédies et dans ses romans, étoit un fond de philosophie, qui, caché sous le voile de l'esprit et du sentiment, avoit presque toujours un but utile et moral. « Je voudrois rendre les hommes plus justes et plus humains, disoit-il; je n'ai que cet objet en vue. » Son indifférence pour les richesses et les distinctions égala son amour pour les hommes. Il ne sollicita jamais les graces des grands; jamais il ne s'imagina que ses talens dussent les lui mériter. Il ne refusa pas pourtant les faveurs de la fortune, lorsqu'elle les lui fit offrir par l'estime et l'amitié, ou par des protecteurs désintéressés des arts et des lettres. (*Voyez* Helvétius, n° III.) Marivaux auroit pu se faire une situation aussi aisée que commode, s'il eût été moins sensible aux malheurs d'autrui et moins prompt à les secourir. On n'a jamais poussé plus loin la vraie sensibilité. On l'a vu plus d'une fois sacrifier jusqu'à son nécessaire pour rendre la liberté, et même la vie, à des particuliers qu'il connoissoit à peine, mais qui étoient ou poursuivis par des créanciers impitoyables, ou réduits au désespoir par l'indigence. Il avoit autant d'attention à recommander le secret à ceux qu'il obligeoit, qu'à cacher à ses intimes amis ses chagrins domestiques et ses propres besoins. Il ne concevoit pas que le même homme pût être incrédule en fait de religion, et en même temps d'une crédulité extrême sur d'autres objets. Il dit un jour à Milord Bolyngbroke, qui étoit de ce caractère: « Si vous ne croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi. » Il mourut à Paris le 11 février 1763, à 75 ans. Ses ouvrages sont, I. Des *Pièces de Théâtre*, recueillies en 1758, 5 vol. in-12, parmi lesquelles on distingue la *Surprise de l'Amour*, les *Fausses confidences*, le *Dénouement imprévu*, le *Petit-maître corrigé*, la *Dispute*, le *Legs*, et le *Préjugé vaincu*, au théâtre français; la *Surprise de l'Amour*, la *Double Inconstance*, les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, la *Mère confidente*, l'*Heureux stratagème*, la *Méprise*, la *Fausse suivante*, la *Nouvelle colonie*, et l'*Epreuve*, au théâtre italien. II. L'*Homère travesti*, Paris, 1716, 2 vol. in-12 : ouvrage qui ne fit pas honneur à son goût, et qui ne paroît avoir échappé à la censure que par l'espèce d'oubli où il est tombé dès sa naissance. III. *Le Spectateur français*, 2 vol. in-12, écrit d'un style maniéré et très-inferieur au Spectateur anglais, dont il avoit cru se rendre l'émule: mais estimable d'ailleurs par un grand nombre de pensées fines et vraies. IV. *Le Philosophe indigent*, Paris, 1728, 2 vol. in-12. Il offre de la gaieté et de la philosophie. V. *Vie de Marianne*, 3 vol. in-12 ; un des meilleurs romans que nous ayons dans notre langue pour l'intérêt des situations, la vérité des peintures, et la délicatesse des sentimens. Marianne a bien de l'esprit; mais trop de ba-

bil: une imagination vive, mais quelquefois peu réglée. Les scènes attendrissantes qu'on y trouve peuvent faire des impressions trop fortes sur de jeunes cœurs. La dernière partie de ce roman n'est pas de lui. VI. Le *Paysan parvenu*, 3 vol. in-12. S'il y a plus d'esprit et de gaieté dans ce roman que dans celui de Marianne, il y a aussi moins de sentiment et de réflexions, et on y trouve un peu de peintures dangereuses. Par une inconstance qui étoit particulière à Marivaux, il quitta le roman de Marianne pour commencer celui-ci, et n'acheva aucun des deux. VII. *Pharsamon*, en 2 vol.; autre roman fort inférieur aux précédens. C'est le même qui a reparu sous le titre de *Nouveau Don Quichotte*. On y aperçoit, ainsi que dans les autres écrits de Marivaux,

Une métaphysique où le jargon domine,
Souvent imperceptible, à force d'être fine;

mais cette métaphysique ne doit pas fermer les yeux sur les peintures du cœur humain, et sur la vérité des sentimens qui caractérisent la plupart de ses ouvrages. Ses romans sont, suivant d'Alembert, supérieurs à ses comédies, par l'intérêt, par les situations, par leur but moral. Ils ont sur-tout le mérite de ne pas tourner, comme ses pièces de théâtre, dans le cercle étroit d'un amour qui se cache, ce qui a fait dire assez plaisamment « que, si les comédiens ne jouoient que ses comédies, ils auroient l'air de ne pas changer de pièces. » Ses bons romans ont plus de variété. On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une ame neuve et honnête; les replis de l'amour propre jusque dans le sein de l'humiliation; la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié plus révoltante encore; le manége de l'hypocrisie et sa marche tortueuse; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote avec toute la violence et la fausseté qui en sont la suite; enfin, ce que Marivaux a sur-tout tracé d'une manière supérieure, la fierté noble et courageuse de la vertu dans l'infortune. L'auteur n'a pas dédaigné de peindre jusqu'à la sottise du peuple, sa curiosité sans objet, sa charité sans délicatesse, son inepte et offensante bonté, sa dureté compatissante. Il faut pourtant convenir qu'en voulant mettre dans ses tableaux populaires trop de vérité, il s'est permis quelques détails ignobles. Nous avouerons en même temps que les tableaux qu'il fait des passions ont en général plus de délicatesse que d'énergie, que le sentiment y est plutôt peint en miniature qu'à grands traits, et que si Marivaux, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, « connoissoit tous les sentiers du cœur, il en ignoroit les grandes routes. » Une femme d'esprit, ennuyée par la recherche minutieuse de tous ces sentiers, disoit de lui : « C'est un homme qui se fatigue et qui me fatigue moi-même, en me faisant faire cent lieues sur une feuille de parquet. » Cependant les lignes que Marivaux trace dans ce petit espace, quoique très-rapprochées les unes des autres, sont très-distinctes pour qui sait les démêler. Malgré ces défauts, on est fâché que Marianne ni le Paysan parvenu n'aient pas été achevés par leur auteur. La vivacité de son esprit s'attachoit promptement à tout ce qui se présentoit à lui; et sa facilité à écrire lui fournissoit le moyen de le peindre. Dès qu'il avoit saisi dans un objet nouveau le côté piquant,

l'objet ancien l'intéressoit moins et lui étoit sacrifié sans regret. Indépendamment d'une uniformité de moyens, de caractères, de ton et d'effets qui fatigue et ennuie, on reproche à Marivaux le langage précieux, ou plutôt le jargon qu'il substitua au style naturel de la comédie, et que l'on a désigné de son vivant sous le nom de marivaudage. C'est le mélange le plus bizarre d'une métaphysique subtile et de locutions triviales, de sentimens alambiqués et de dictons populaires; c'est sur-tout un néologisme recherché qui choque également la langue et le goût. En écrivant de la sorte, Marivaux prétendoit saisir le langage de la conversation et la tournure des idées familières. Tous ces défauts se retrouvent dans les romans du même auteur; mais ils y sont rachetés par beaucoup d'intérêt, par des situations piquantes, par un but moral bien indiqué, par des tableaux vrais, fins et quelquefois touchans, par une peinture fidèle du cœur humain dans toutes les situations de la vie, dans tous les ordres de la société. Le Paysan parvenu et sur-tout Marianne ont assigné à Marivaux une des premières places parmi les romanciers modernes. *Voyez* sa Vie, à la tête de l'Esprit de Marivaux, 1769, Paris, in-8°. *Voyez aussi* HOLBERG *et* KRUGER, n° II.

* MARIVETZ (Etienne-Claude, baron de), écuyer de Louis XVI, né à Bourges en 1721, connu dans le monde savant par plusieurs ouvrages estimés. Il fut décapité à Paris, le 25 février 1794, à 73 ans, pour soi-disant avoir conspiré contre le peuple français, en participant aux trames de Capet et de sa femme. Marivetz étoit domicilié à Langres, jouissant de l'estime générale. On lui doit, I. *Prospectus d'un traité de géographie physique du monde* (avec M. Goussier), 1780-1787, 5 vol. in-4°. II. *Lettre à Bailly*, 1782, in-8°. III. *Lettre à M. Lacépède, sur l'élasticité*, 1782, in-4°. IV. *Réponse à l'examen de la physique du monde*, 1784, in-4°. V. *Observations sur quelques objets d'utilité publique*, 1786, grand in-8°. VI. *Système général, physique et économique des navigations naturelles et artificielles de l'intérieur de la France*, 1788, grand in-8°.

† I. MARIUS (Caïus), célèbre général romain, né d'une famille obscure dans le territoire d'Arpinum, et occupé dans sa jeunesse à labourer la terre, embrassa la profession des armes pour se tirer de son obscurité, et fut sept fois consul. Marius se signala sous Scipion l'Africain, qui vit en lui un grand homme de guerre. Sa valeur et ses brigues l'élevèrent aux premières dignités de la république. Etant lieutenant du consul Métellus en Numidie, il travailla d'abord à le décrier dans l'esprit des soldats; et devenu bientôt l'ennemi déclaré de son général, il se rendit à Rome, où il vint à bout, par ses intrigues et ses calomnies, de le supplanter et de se faire nommer à sa place, pour terminer la guerre contre Jugurtha. En effet, Marius, après avoir dépouillé ce prince de ses états, l'an 107 avant J. C., et l'avoir réduit à s'enfuir chez Bocchus, roi de Mauritanie, son beau-père, menaça Bocchus de le traiter de même, s'il ne lui livroit son gendre. Le roi de Mauritanie, qui redoutoit la puissance des Romains, écrivit secrétement à Marius de lui envoyer un homme de confiance pour traiter de cette

Google

affaire avec lui. Sylla parut propre à cette négociation, et fut envoyé vers le roi. Les conditions du traité étant arrêtées, Bocchus livra Jugurtha au député, qui le conduisit à Marius, et peu après à Rome pour servir d'ornement au triomphe du consul. Cette guerre, si heureusement terminée, donna au peuple romain une si haute opinion de la valeur de Marius, qu'alarmé de l'irruption des Cimbres et des Teutons qui menaçoient l'Italie, il lui continua le consulat pendant cinq ans, honneur que personne n'avoit reçu avant lui. Marius se prépara donc à la guerre contre ces peuples à demi barbares. On dit qu'il en tua 200,000 en deux batailles et qu'il en prit 80,000. En mémoire de ce triomphe, le vainqueur fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin. Les femmes des Teutons, se voyant privées de leurs défenseurs, avoient envoyé à Marius une députation pour le prier de conserver au moins leur chasteté et leur liberté. Le barbare, les ayant refusées, ne trouva, quand il entra dans leur camp, que des monceaux de cadavres sanglans. Les mères désespérées s'étoient poignardées, elles et leurs enfans, pour prévenir leur déshonneur. L'année suivante, 108 avant J. C., fut marquée par la défaite des Cimbres. Il y en eut, dit-on, 100,100 de tués, et 60,000 faits prisonniers. Plutarque rapporte qu'ayant eu d'abord quelques désavantages contre les Cimbres, Marius fut averti en songe d'immoler aux dieux sa fille Calpurnie, et qu'il fit ce barbare sacrifice. Devenu consul pour la sixième fois, l'an 100 avant l'ère chrétienne, il eut Sylla pour compétiteur et pour ennemi. Ce général vint à Rome, à la tête de ses légions victorieuses, en chassa Marius avec ses partisans, et les fit déclarer ennemis de la patrie. Marius, âgé de plus de soixante-dix ans, se vit réduit à s'enfuir, seul, sans amis, sans domestiques, et obligé, pour échapper aux poursuites de son ennemi, de se cacher dans un marais appelé Marica, où il passa une nuit entière enfoncé dans la boue jusqu'au cou. En étant sorti au point du jour pour tâcher de gagner le bord de la mer, il fut reconnu par des habitans de Minturne, et conduit, la corde au cou, dans cette ville, où il fut enfermé dans un cachot. Alors le magistrat, obéissant aux ordres qu'il avoit reçus de Rome, lui envoya un Cimbre pour le tuer. Marius, voyant entrer cet esclave dans sa prison, lui cria d'une voix terrible : « Barbare, auras-tu bien le courage d'assassiner Caïus Marius ? » Le meurtrier, effrayé, jeta son épée et sortit de la prison tout ému. Marius le suivit, et, trouvant les portes ouvertes, se jeta dans une barque qui le porta en Afrique, où il rejoignit son fils aux environs du lieu où fut Carthage. Là il reçut quelque consolation à la vue des ruines d'une ville autrefois si redoutée, qui avoit éprouvé comme lui les cruelles vicissitudes de la fortune ; mais bientôt il fut contraint de quitter cette triste retraite. Le préteur d'Utique, vendu à Sylla, résolu de le sacrifier à ce général, lui fit commander de quitter la province soumise à son gouvernement. « Retourne, répond Marius à l'officier porteur de cet ordre, retourne dire à ton maître que tu as vu Marius fugitif assis sur les ruines de Carthage. Marius, après avoir échappé à divers périls, fut rappelé à Rome par Cornélius Cinna,

qui, privé par le sénat de la dignité consulaire, ne crut pouvoir mieux se venger qu'en faisant révolter les légions et en mettant Marius à leur tête. Rome fut bientôt assiégée et obligée de se rendre. Cinna y entra en triomphateur, et fit prononcer l'arrêt du rappel de Marius. Des ruisseaux de sang marquèrent son retour. On tua sans pitié tous ceux qui venoient le saluer et auxquels il ne rendoit pas le salut : tel étoit le signal dont il étoit convenu. Les plus illustres sénateurs périrent par les ordres de ce cruel vieillard; on pilla leurs maisons, on confisqua leurs biens. Les satellites de Marius, choisis parmi tout ce qu'il y avoit de plus détestables bandits en Italie, se portèrent à des excès si énormes, qu'il fallut enfin prendre la résolution de les exterminer. On les enveloppa de nuit dans leur quartier, et on les tua tous à coups de flèches. Cinna se désigna consul pour l'année suivante, et se donna Marius, de sa propre autorité, pour collègue. C'étoit le septième consulat de celui-ci, il ne l'exerça que 16 ou 17 jours. Une maladie, causée par la grande quantité de vin qu'il prenoit pour s'étourdir sur ses remords, et peut-être sur la crainte du prochain retour de Sylla, l'emporta l'an 86 avant Jésus-Christ. Marius, élevé parmi des pâtres et des laboureurs, conserva toujours quelque chose de sauvage et même de féroce. Son air étoit grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard terrible et farouche, ses manières brusques et impérieuses. Sans autre qualité que celle d'excellent général, il parut longtemps le plus grand des Romains, parce qu'il étoit le plus nécessaire contre les barbares qui inondoient l'Italie. Dès qu'il ne marcha plus contre des Cimbres et des Teutons, il parut toujours déplacé, fut toujours cruel, et le fléau de sa patrie et de l'humanité. S'il se montra sobre, austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère; s'il méprisa les richesses, s'il préféra les travaux aux plaisirs, c'est qu'il sacrifioit tout à la passion de dominer, et ses vertus prirent leur source dans ses vices. L'action du Cimbre venu pour l'assassiner, et fuyant à sa voix, a été mise sur la scène française avec succès, dans la tragédie de Marius à Minturne par M. Arnaud. L'histoire place Marius au rang de ces grands criminels dont on peut admirer les talens et l'inflexible courage, mais dont on hait la mémoire. — Marius le jeune, son fils, avoit la même férocité dans le caractère. Après avoir usurpé le consulat à l'âge de 25 ans, l'an 82 avant Jésus-Christ, il assiégea le sénat qui s'opposoit à ses entreprises, et fit périr tous ceux qu'il croyoit ses ennemis. Battu par Sylla, il s'enfuit à Préneste, où il se tua de désespoir.

II. MARIUS (Marcus Aurelius), homme d'une force extraordinaire, qui avoit été ouvrier en fer, et l'un des tyrans des Gaules sous le règne de Gallien. Marius quitta sa forge pour porter les armes, s'avança par degrés, et se signala dans les guerres contre les Germains. Après la mort de Victorin, il fut revêtu de la pourpre impériale par le crédit de Vittorina, mère de cet empereur. Il n'y avoit que trois jours qu'il la portoit, lorsqu'un soldat, son compagnon dans le métier d'armurier ou de forgeron, l'assassina. Ce qui feroit penser cepen-

dant qu'il régna plus long-temps, c'est qu'on a de lui un grand nombre de médailles. On a prétendu que son assassin, en lui plongeant son épée dans le sein, lui dit ces paroles outrageantes : « c'est toi qui l'as forgée ! » Parmi les preuves de sa force extrême, on rapporte qu'il arrêtoit avec un de ses doigts un charriot dans sa course la plus rapide; ce qui paroît peu vraisemblable.

† III. MARIUS, évêque d'Avenche, dont il transféra le siége à Lausanne en 590, mort en 596, à 64 ans, est auteur d'une *Chronique* que l'on trouve dans le Recueil des historiens de France de Duchesne. Cette *Chronique*, qui commence à l'an 445, et finit à l'an 581, pèche quelquefois contre la chronologie. On a encore de lui *la Vie de Sigismond, roi de Bourgogne*. Le style est tout-à-fait ressemblant à celui de la Chronique.

† IV. MARIUS-ÆQUICOLA, ainsi nommé, parce qu'il étoit né à Alvète, bourg de l'Abruzze, qu'il croyoit être le pays des anciens Æques, fut un des plus beaux esprits de la cour de François de Gonzague, duc de Mantoue. Il mourut vers l'an 1526. On a de lui un livre *De la nature de l'Amour*, in-8°, en italien, traduit en français par Chappuys, aussi in-8°; et d'autres *ouvrages* en latin et en italien, parmi lesquels on distingue son *Histoire de Mantoue*, in-4°, qui a été réimprimée plusieurs fois, et dans laquelle il s'étend beaucoup sur ce qui concerne l'illustre maison de Gonzague.

V. MARIUS (Adrien), chancelier du duc de Gueldres, né à Malines, frère du poëte Jean Second, mort à Bruxelles en 1558, se fit un nom par son talent pour la *poésie* latine. On trouve ses vers dans le Recueil de Grudius de 1612. On a encore de lui, *Cymba amoris*, parmi les poésies de Jean Second.

VI. MARIUS (Léonard), né à Groës en Zélande, docteur et professeur en théologie à Cologne, vicaire-général du chapitre de Harlem, et pasteur à Amsterdam, habile dans les langues grecque et hébraïque, et dans l'Ecriture sainte, laissa en latin un bon *Commentaire* sur le Pentateuque, Cologne, 1621, in-fol.; et la *Défense catholique de la hiérarchie ecclésiastique*, contre Antoine de Dominis, Cologne, 1619. Marius mourut le 18 octobre 1652.

VII. MARIUS DE CALASIO. *Voy.* CALASIO.

VIII. MARIUS-MERCATOR. *Voyez* MERCATOR.

IX. MARIUS-NIZOLIUS. *Voyez* NIZOLIUS.

† MARKHAM (Gervais), écrivain anglais, né à Gotham dans le comté de Nottingham, vécut sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, eut pendant les guerres civiles un brevet de capitaine au service de son roi, et se fit distinguer par sa bonne conduite. Markham débuta en 1622 par une tragédie qui parut sous le titre d'*Hérode et Antipater*, et s'appliqua ensuite à publier beaucoup d'*ouvrages* utiles en divers genres. Il a donné différens *ouvrages* sur le manége, sur l'agriculture, et perfectionné la Maison Rustique de Liébaut, d'abord traduite en anglais par Richard Surfleit; il l'enrichit de nombreuses *additions*

puisées dans Olivier de Serres, dans Vinet, dans l'Espagnol Alberio et l'Italien Grilli. On a encore de lui l'*Art de la chasse aux oiseaux*, la *Grammaire ou le Rudiment du soldat*, 1665. On lui attribue le second livre de la première partie de l'*Arcadie anglaise*. Markham possédoit plusieurs langues vivantes dont il a donné des leçons avec succès.

† MARKLAND (Jérémie), savant critique anglais, né en 1693, a donné une édition de *Statii sylvæ*, 1728, in-4°; des *Notes* sur Maxime de Tyr, en 1740, des *Remarques* sur les Épîtres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron, avec une *Dissertation* sur quatre Oraisons attribuées à ce grand orateur, savoir, *Ad quirites post reditum*, — *Post reditum in senatu*, — *Pro domo suâ ad pontifices*, — *De haruspicum responsis*. Markland prétend qu'elles sont supposées et l'ouvrage de quelque sophiste. Cette opinion, appuyée sur des raisons assez spécieuses, a été attaquée et défendue par des savans respectables, et reste encore indécise; *Epistola critica, in quâ Horatii loca aliquot et aliorum veterum emendantur*, Cambridge, 1723, in-8°. Cette lettre a été copiée en grande partie par l'abbé Valart, en tête de son édition d'Horace. Beauzée fit insérer à ce sujet une letttre dans le journal des Savans, année 1771, p. 423. En 1761 il fit imprimer, au nombre de quarante exemplaires seulement, un petit ouvrage intitulé *De Græcorum quintâ declinatione impari syllabicâ et indè formatâ Latinorum tertia, quæstio grammatica*, qui depuis a été réimprimée deux fois avec les Suppliantes d'Euripide, en 1763, in-4°, et en 1775, pour le collége d'Eaton. Markland a donné des *Notes* estimées sur les deux Iphigénies du même auteur en 1771, et a aidé le docteur Taylor dans son édition de Lysias et de Démosthenes, le docteur Musgrave, dans celle de son Hippolyte, en 1755, et Bowyer, en 1758, dans celle qu'il a donnée de Sophocle. On a peu de détails sur la vie privée de Markland; on sait que, comme le docteur Clarke, il aimoit beaucoup le whist, et que, long-temps affligé de la goutte, loin de se plaindre de cet ennemi domestique, il le regardoit comme un des moyens que la nature se réservoit pour prolonger sa vie et éloigner toute autre maladie. Il mourut le 7 juillet 1776, âgé de 83 ans.

MARLBOROUGH. *Voyez* CHURCHILL, n° II.

* I. MARLIANI (le chevalier Bernardin), célèbre littérateur mantouan du 16e siècle, secrétaire de Vincent Ier de Gonzague, et de Marguerite de Gonzague, duchesse de Ferrare, dont il fut singulièrement estimé. Devenu membre de l'académie des Invaghiti, fondée à Mantoue en 1562 par César-Louis Gonzague, seigneur de Guastalla, il en fut recteur pendant les années 1574 et 1589. L'édition des *Lettres* de cet écrivain, faite à Venise en 1601, est très-rare. Il a écrit aussi la *Vie de Balthazar Castiglione*, qu'on trouve en tête de la belle édition de Cortigiano faite à Padoue en 1733.

* II. MARLIANI (Barthélemi), noble Milanais et littérateur du 16e siècle. Les fastes consulaires découverts à Rome occupèrent la plume d'un grand nombre d'écrivains savans. Marliani fut le premier à les publier en 1549; il

les accompagna d'amples *Commentaires*, et décrivit aussi l'ancienne topographie de Rome, qu'il accompagna de *Dissertations* sur divers points d'antiquité.

* MARLIANUS (Jean), mathématicien et médecin du 15e siècle, né à Milan, mort en 1483, pratiqua et enseigna avec distinction la médecine à Pavie. En récompense des services qu'il avoit rendus à l'humanité, les ducs de Milan le comblèrent de bienfaits dont il jouit pendant le cours d'une très-longue vie. Marlianus a laissé *De caliditate corporum humanorum tempore hiemis et æstatis; de antiperistasi*, Venetiis, 1501, in-folio.

* MARLIEN (Raimond), en latin, *Marlianus*, vivoit sous le règne de Louis XII. On a de lui une description alphabétique, *Veterum Galliæ locorum, populorum, urbium, montium ac fluviorum, eorum maximè quæ apud Cæsarem in Commentariis sunt et apud Cornelium Tacitum*, que l'on a coutume d'imprimer à la fin des Commentaires de Jules-César.

† MARLOE (Christophe), auteur dramatique anglais, né sous Edouard VI, fut élevé dans l'université de Cambridge. Marloe s'adonna au théâtre, et, au rapport de Langbaine, il fut regardé dans son temps comme un excellent poëte. Son génie le portoit à la tragédie, et il a laissé sept pièces dont l'une, intitulée *L'Empire du libertinage*, a été retouchée par mistriss Behn, et jouée sous le titre d'*Abdelazer*, ou *la Vengeance du Maure*. Marloe fut, dit Wood, un impie déclaré, qui fit ouvertement profession d'athéisme, et finit ses jours malheureusement. Il s'étoit amouraché d'une fille de très-bas étage, et eut pour rival un laquais de très-mauvaise conduite; Marloe, transporté de jalousie, s'élança sur lui pour le frapper d'un poignard, mais son antagoniste, ayant détourné le coup, désarma Marloe et le frappa du même poignard. Il mourut de sa blessure vers 1593. Les ouvrages qu'il a laissés sont, I. *Tamerlane the Great, or the Scythian shephed*, en 2 parties, Londres, 1590 et 1593 in-8°, caractères gothiques. II. *Le Massacre de Paris*, sans date et sans division d'actes. III. *The troublesome reign and lamentable death of Edward II*, Londres, 1598, in-4°, en vers blancs. IV. *Docteur Faustus, histoire tragique*, Londres, 1604, in-4°. V. *Lusts, Dominion*; c'est l'empire du libertinage dont nous avons parlé, 1657, in-12. VI. *Le Juif de Malte*, tragédie, Londres, 1633. VII. *Didon, reine de Carthage*, tragédie à laquelle Nash a eu quelque part. VIII. *Hero et Léandre*, poëme, Londres, 1606, in-8°, fini par T. Nash.

† MARLORAT (Augustin), né en Lorraine l'an 1506, entré jeune chez les augustins, sortit de cet ordre pour embrasser le calvinisme, et s'acquit beaucoup de réputation dans son parti, par ses prédications et par son savoir. Marlorat parut avec éclat au colloque de Poissy, en 1561. Les guerres de religion ayant commencé l'année suivante, le roi prit Rouen sur les calvinistes. Marlorat, qui étoit ministre en cette ville, y fut pendu le 30 octobre 1562. On a de lui des *Commentaires* peu estimés sur l'Ecriture sainte, et un livre

intitulé *Thesaurus locorum communium sanctæ Scripturæ*, Londres, 1574, in-folio, et Genève, 1624, qui a été plus consulté que ses Commentaires. Il a aussi *traduit* en français, Traité de Bertram Prestre, du corps et du sang de Jésus-Christ, Paris, 1561, in-16.

MARLOT (Guillaume), né à Reims, bénédictin, grand-prieur de Saint-Nicaise, en cette ville, et mort en 1667, au prieuré de Fives, près de Lille en Flandre, a donné, I. *Metropolis Remensis Historia*, Lille, 1666, et Reims, 1679, 2 vol. in-folio. II. *Le Théâtre d'honneur et de magnificence, préparé au sacre des rois*, 1654, in-4°, et d'autres *ouvrages*.

MARLY (Machine de). *Voyez* les articles RANNEQUIN; *et* VILLE, n° III.

MARMARÈS, nom d'un prince scythe qui périt avec grand nombre de ses sujets massacrés en trahison par les Mèdes, sous le roi Cyaxare. *Voy*. ce mot.

* MARMI (Antoine-François), savant Florentin, chevalier de Saint-Étienne, vivoit dans le 17e siècle. Il fut, dit-on, un des collaborateurs les plus actifs de l'ouvrage intitulé: *Notizie d'uomini illustri dell' accademia Fiorentina*.

* MARMION (Shakerley), né en 1602 dans le comté de Northampton, ayant dissipé tout son bien, prit le parti des armes, et servit dans les Pays-Bas; mais n'ayant, après trois campagnes, obtenu aucun avancement, il revint en Angleterre, et entra dans les troupes qui furent levées par Charles Ier, pour son expédition contre l'Écosse. Il tomba malade à Yorck, et fut obligé de revenir à Londres, où il mourut en 1639. Marmion écrivit pour le théâtre et n'a laissé que quatre pièces, 1° *Le Ligueur hollandais*, 1632, in-4°; 2° *Le bon Compagnon*, 1633, in-4°; 3° *L'Antiquaire*, in-4°, 1641, réimprimé dans la collection de Dodsley; 4° *le Rusé marchand*, pièce qui n'a point été imprimée. L'auteur de la Biographie dramatique parle de Marmion comme de l'un des meilleurs auteurs comiques de son temps. « Ses plans, dit-il, sont ingénieux, ses caractères bien dessinés, son style, non seulement est aisé et naturel, mais plein d'esprit et de sens. »

* I. MARMITTA (Gellio Bernardino), né à Parme, professeur de belles-lettres dans sa patrie, en 1486, y occupa plusieurs emplois; mais il la quitta bientôt, et se rendit en France, où il obtint la protection du chancelier Guillaume de Rochefort. Marmitta y publia, sous les auspices de ce seigneur, des *Commentaires* sur les tragédies de Sénèque, qu'il lui dédia. En 1497, étant à Avignon, il dédia au vice-légat, Clément de La Rovère, quelques ouvrages de Lucien. On ignore l'année de sa mort, et s'il retourna dans sa patrie. Voici ses ouvrages, I. *Tragœdiæ Senecæ cum commento*, etc., Lugduni, 1491, in-4°; Venetiis, 1492 et 1493. Elles ont été réimprimées postérieurement. II. *Luciani Palinurus, Scipio Romanus, Carmina heroïca in amorem, Asinus aureus, Bruti et Diogenis epistolæ*, Avignon, 1497, in-4°.

* II. MARMITTA (François), né à Parme, se livra dans sa patrie à la *peinture* et ensuite à la *gravure* en pierres fines; il parvint à une imitation parfaite des anciens.

* III. MARMITTA (Jacques), de Parme, secrétaire du cardinal Jean Ricci, fut un des disciples de saint Néri, entre les bras duquel il mourut en 1561. Ses *Poésies* furent imprimées à Parme en 1564, in-4°, par les soins de Louis Marmitta son fils adoptif. On attribue à Jacques Marmitta un poëme intitulé la *Guerre de Parme*, divisé en 7 chants, et qui fut imprimé pour la première fois dans cette ville en 1552. Mais suivant Mazzucchelli, et plusieurs écrivains italiens, ce poëme n'est point de la composition de Marmitta, mais de Joseph de Seggiadro de Gallani.

* IV. MARMITTA (Louis), fils et élève du précédent, surpassa de beaucoup son père dans l'art qu'il en avoit appris. Le cardinal Jean Salviati se l'étant attaché, le conduisit à Rome, où il se distingua par d'excellens *ouvrages*, et à cette époque l'on n'y souffroit rien de médiocre. Un de ses camées, représentant une tête de Socrate, fit sur-tout l'admiration des connoisseurs. Il est à regretter que l'aisance où le mit son adresse à *contrefaire* les médailles antiques lui ait fait quitter trop tôt un art qu'il honoroit.

† MARMOL-CARVAJAL (Louis), célèbre écrivain du 16e siècle, né à Grenade, a laissé plusieurs ouvrages. Le principal et le plus connu est la *Description générale de l'Afrique*, que Perrot d'Ablancourt a traduite en français. Cet ouvrage, peu exact, n'a été estimé pendant long-temps que parce qu'on n'avoit rien de mieux sur cette matière. (*Voyez* Léon, n° XXIII.) La version française parut à Paris, en 1667, en 3 vol. in-4°. L'original espagnol fut imprimé à Grenade, en 1573, en trois parties, 1 vol. in-folio. Cette première édition, fort rare, a été réimprimée à Malaga en 1599, même format. L'auteur s'étoit trouvé au siége de Tunis, en 1536, et avoit été huit ans prisonnier en Afrique. On a encore de Marmol-Carvajal *Historia del rebelion y castigo de los Moriscas, del reyno de Granada*, Malaga, 1600, in-folio, réimprimée à Madrid, 1797, 2 vol. in-4°. Cette histoire de la chute des Maures est fort estimée chez les Espagnols.

† MARMONTEL (Jean-François), de l'académie française, né à Bort, petite ville du Limousin, en 1719. « J'ai eu, dit-il, l'avantage de naître dans un lieu où l'inégalité de condition et de fortune ne se faisoit pas sentir. Un peu de bien, quelque industrie, ou un petit commerce, formoient l'état de presque tous les habitans. Ainsi, la fierté, la franchise du caractère, n'y étoient altérées par aucune sorte d'humiliation. Je puis donc dire que, durant mon enfance, quoique né dans l'obscurité, je n'ai connu que mes égaux; de là peut-être un peu de roideur que j'ai eue dans le caractère, et que la raison même et l'âge n'ont jamais assez amollie. » Son père étoit tailleur, et possédoit une maison de campagne où son fils passa son enfance et apprit à aimer la nature. Ses heureuses dispositions engagèrent ses parens à demander pour lui une bourse qu'ils obtinrent dans un collége de Toulouse. L'élève brilla en philosophie par un raisonnement précis et une justesse d'idées qui le firent distinguer; mais il y contracta un ton roide et pédantesque, que l'usage du grand monde, et son long séjour dans la capitale, ne purent jamais lui faire entière-

son, et *la Fausse Magie* : cette derniere offre plus de gaieté que les autres, qui à leur tour présentent plus de sentiment et d'intérêt. L'opéra de *Lucile* sur-tout est purement écrit, sagement conduit, et peut passer pour un petit chef-d'œuvre en son genre; *Zémire et Azor* offre d'agréables situations, un merveilleux que l'imagination adopte aisément, parce qu'il est bien ménagé, et les plus heureux motifs du chant. III. Des *Tragédies lyriques*; l'auteur eut l'ambition d'occuper les trois théâtres de la capitale. Il donna à l'Opéra, *Céphale et Procris*, en 1775, musique de Grétry: cet ouvrage fut composé pour le mariage de Louis XVI. *Démophoon*, en 1789, musique de Chérubini. *Didon*, représentée quatre ans auparavant, se soutient avec éclat. Les situations du troisième acte, indiquées par Virgile, sont dessinées avec art et intelligence; les airs y sont bien coupés pour la musique : celle de Piccini, et le jeu brillant et passionné de madame Saint-Huberti, assurèrent le succès de cet ouvrage. Cependant le personnage d'Enée n'y est pas moins froid que dans le poëte latin, et dans la Didon de Métastase, que Marmontel a imitée. L'opéra de *Roland*, joué en 1778, produisit entre Marmontel et l'abbé Arnaud la guerre la plus vive. Le premier préféroit la musique de Piccini, le second, celle de Gluck; le premier, en retranchant plusieurs scènes du Roland de Quinault, l'avoit donné, ainsi refait, à son musicien favori, tandis que Gluck travailloit sur le Roland, sans corrections. « Eh bien! dit Arnaud, nous aurons un Orlando et un Orlandino. » Ce mot, rapporté à Marmontel, le mit en colère; il lança diverses épigrammes contre son adversaire, qui lui répondit par celle-ci:

Certain conteur, d'amour-propre gonflé,
Quoiqu'aux Incas tout lecteur ait ronflé,
Se croit pétri d'une divine pâte.
Ce monsieur-là dont, pour peu que l'on tâte,
On a bientôt plus que satiété,
Dont les mardis de Vaines nous embâte,
Refait Quinault, joint le mort au vivant,
Le lit par-tout, et puis tout bonnement
Croit qu'il a fait les opéras qu'il gâte.

Dans cette guerre d'esprit, Marmontel fut en butte aux pamphlets satiriques les plus grossiers et les plus virulens, sans avoir eu d'autre tort que d'énoncer son avis avec modération, et de travailler pour Piccini; aussi le sage Turgot disoit-il à cette occasion : « Je conçois qu'on aime la musique de Gluck, mais il me paroît difficile d'aimer les gluckistes. » IV. *Mysis et Délie*, 1743. V. *L'Observateur littéraire*, 1746, in-12. VI. *La Boucle de cheveux enlevée*, 1746, in-8° : traduction en vers français du poëme de Pope. VII. *L'Etablissement de l'Ecole militaire*, poëme, 1757, in-8°. VIII. Les *Charmes de l'étude*, épître, 1761, in-8° : elle remporta le prix de poésie à l'académie française. IX. *Discours* de réception à l'académie française, 1763, in-4°. X. *Adieux d'un Danois à un Français*, 1768, in-8°. XI. *Contes Moraux*, 3 vol. in-12, traduits dans toutes les langues; offrant aux poëtes des sujets de pièces pour tous les théâtres : pleins de finesse, de portraits agréables, ils eurent un grand nombre d'éditions, et des lecteurs dans toutes les classes. En ce genre, Marmontel a eu des imitateurs et non des rivaux. La *Bergère des Alpes*, par-tout est un modele de style, d'intérêt, et d'une noble simplicité. L'auteur a annoncé qu'il avoit

Digitized by Google

tracé le portrait de son héroïne d'après la figure, l'esprit et le caractère de mademoiselle Gaucher, son amie, belle, spirituelle et pleine de goût. « Cet auteur, a dit un critique un peu sévère, fut un littérateur distingué, mais paradoxal; un poète dramatique froid; un écrivain souvent plus déclamateur qu'éloquent; un versificateur dur, mais quelquefois piquant et original. Une foule d'ouvrages médiocres, dans différens genres, prouvent les ressources de son esprit; ce n'est que dans ses *Contes* qu'il a montré un vrai talent, et sa conduite dans les dernières années de sa vie lui fit encore plus d'honneur que ses *Contes*. » XII. *Bélisaire*, 1767, in-8°. « Cet ouvrage, dit La Harpe, est d'un genre élevé : il est trop long, et a le grand défaut de commencer par être un roman, et de finir par être un sermon : mais, malgré ses défauts, c'est là que se trouve ce que l'auteur, à mon gré, a fait de plus réellement beau. » Le sujet étoit bien choisi, les six premiers chapitres sont remplis d'intérêt, et très-dramatiques. Il est fâcheux que dans les suivans l'auteur devienne un froid pédagogue. Les principes philosophiques de cet ouvrage le firent censurer et condamner par la Sorbonne. Marmontel le désiroit fort; une censure théologique étoit alors un des grands moyens de faire vendre une édition. La Sorbonne puisa dans le 15e chapitre 37 propositions qui lui parurent dangereuses, et les condamna dans un jugement intitulé *Indiculus*, auquel Voltaire ajouta assez plaisamment l'épithète de *ridiculus*. La critique vigoureuse et bien écrite du professeur Coger fit plus de tort à Bélisaire que l'écrit de la Sorbonne. Cet ouvrage a été traduit en grec vulgaire, et imprimé à Vienne en Autriche, 1783, in-12. XIII. *Pharsale de Lucain*, traduite en français, 1766, 2 vol. in-8°. Il en été fait une seconde édition en 1772. XIV. *Poétique française*, 3 vol. in-8°. On y trouve une raison perfectionnée par la lecture des bons auteurs, et l'étude profonde de la langue. Ses préceptes sont judicieux; en le suivant, on goûte les charmes de la bonne poésie, et on peut acquérir ce tact délicat, ce goût qui sait apprécier avec justesse les beautés. XV. *Essai sur les révolutions de la musique*, 1777, in-8°. Les admirateurs passionnés de la musique de Gluck soutenoient qu'elle étoit seule convenable à la poésie dramatique et à l'opéra; l'auteur s'élève contre cette opinion, et prononce qu'on ne peut bannir de la scène lyrique les airs des Piccini, des Sacchini et des Trajetta. Il prouve que la nation française a toujours passé d'enthousiasme en enthousiasme, de Lully à Rameau, de Rameau à Grétry, de Grétry à Gluck. Sa conclusion est qu'il faut admettre sur notre théâtre lyrique le chant italien, le seul qui lui paroisse véritablement musical, tandis que les Italiens, de leur côté, devroient quitter leurs plates rapsodies, sans intérêt et sans bon sens dans les paroles, pour adopter notre système dramatique, plus sévère et plus judicieux. XVI. *Les Incas* ou la *Destruction de l'empire du Pérou*, 1777, 2 vol. in-8°. Le fond de ce roman ou de cette espèce de poëme en prose est historique; mais, malgré ses ornemens, et ses épisodes, il intéresse moins que l'histoire. On y trouve des mou-

vemens éloquens, un beau tableau du fanatisme, et un éloge attachant de Las Casas. On a observé que le style trop uniforme de cet écrit offroit une continuité singulière de vers de huit syllabes, non rimés. L'épître dédicatoire au roi de Suède a de la noblesse sans affectation, et de la force sans enflure. XVII. De l'*Autorité de l'usage de la langue*, 1785, in-4°. XVIII. *Elémens de littérature*, 1787, 6 vol. in-12. C'est l'un des meilleurs ouvrages didactiques que nous possédions dans notre langue. Marmontel y a déposé le fruit des longues méditations de sa vie sur l'art oratoire, la poésie et les ouvrages les plus célèbres. XIX. Les *Déjeûners de village*, 1791, in-12. XX. L'*Erreur d'un bon père*, 1791, in-12. XXI. *Nouveaux Contes moraux*, 1792, 2 vol. in-12. Quoiqu'agréables, ils n'eurent pas la réputation des premiers. « En écrivant ceux-ci, dit M. Morellet, Marmontel vivoit dans une grande dissipation, au milieu de sociétés bruyantes, où l'on cherchoit le plaisir sous toutes les formes, et l'esprit dans toute sa parure. Il a composé les derniers lorsque son mariage lui avoit fait connoître une vie intérieure moins agitée et plus morale. Ses anciens contes, fruits d'une imagination jeune et vagabonde, se ressentent d'une sorte de libertinage de l'esprit. Les nouveaux, écrits dans une situation plus calme, auprès de sa femme, et au bruit des jeux de ses enfans, sont plus près de la nature, qui se fait mieux entendre à la maturité de l'âge, et dans le silence des passions. » XXII. *Apologie de l'académie française*, 1792. XXIII. Divers morceaux de saine critique, fournis à l'*Encyclopédie*, dont il revit tous les articles de littérature, dans l'édition de Bouillon; un grand nombre de *poésies*, insérées dans l'Almanach des Muses et les Journaux. On a publié quelques ouvrages posthumes de Marmontel, une *Logique*, une *Grammaire*, un *Traité de Morale*, une *Histoire de la Régence*, 2 vol. in-12, et des *Mémoires* de cet auteur, 4 vol. in-12. Ceux qui voudront le connoître très en détail, pourront l'apprécier dans ce dernier ouvrage, où il s'est peint d'une manière aussi fidèle que piquante. En 1787 on a recueilli les œuvres de Marmontel, en 32 vol. in-8°, ou in-12, 1787-1806. Marmontel eut beaucoup de talent, un talent souple, une vaste littérature, et cependant il ne s'est placé au premier rang dans aucun genre, parce qu'il manquoit de génie, qui seul peut mettre hors de page.

I. MARNE (Jean-Baptiste de), né à Douay le 26 novembre 1699, jésuite en 1716, devint confesseur de Jean-Théodore de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liège, et mourut dans cette ville en 1756. Nous avons de lui, I. La *Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12. II. *Histoire du comte de Namur*, Liège, 1754, in-4°, enrichie de plusieurs dissertations critiques. En 1780 on en a donné une nouvelle édition, en 2 vol. in-8°, Bruxelles, augmentée de la vie de l'auteur, et de notes par M. Paquot, qui dit que « cette histoire est sans contredit la mieux écrite que nous ayions parmi toutes celles des provinces belgiques, et presque la seule qui mérite le nom d'histoire. »

* II. MARNE (Louis-Antoine

de), architecte et graveur du roi, né en 1675, mort à Paris en 1355, a dessiné et gravé 101 *statues*, les plus belles de l'antiquité, et 500 *planches* insérées dans trois volumes in-folio, sujets de l'ancien et du nouveau Testament, d'après différens maîtres : il dédia cette collection à la reine en 1729.

I. MARNEZIA (Claude-Gaspard de), chanoine et comte de Lyon, mort vers 1785, a publié des *Réflexions* sur l'Histoire de France, 1765, in-12, et une *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-4°.

† II. MARNEZIA (Claude-François-Adrien DE LÉZAY, marquis de), né à Besançon, et mort à Paris en 1800, à l'âge de 66 ans, servit dans le régiment du roi, et quitta l'état militaire pour se livrer entièrement à la littérature. Ses poésies ont de la douceur et de l'harmonie; son style en prose est agréable et pur. Nommé député de la noblesse du bailliage d'Aval aux états-généraux, en 1789, il passa dans la chambre du tiers-état, et favorisa les premières innovations, mais il s'arrêta bientôt lorsqu'il s'aperçut que les factieux vouloient abuser des idées philosophiques : il s'opposa à l'admission des comédiens aux droits de citoyens actifs, en fondant son opinion sur le sentiment de J.-J. Rousseau. Après la session de l'assemblée, prévoyant les troubles que les successeurs des constituans alloient faire naître, il quitta la France pour se réfugier en Amérique sur les bords du Scioto. Là il crut trouver la paix; mais l'amour de son pays l'y ramena en 1793. Arrêté aussitôt, il resta onze mois dans les prisons, dénué de tout. Mis en liberté après la chute de Robespierre, il périt bientôt victime des maux dont il avoit puisé le germe dans sa détention. Il a laissé, I. *Essai sur la Nature champêtre*, poëme, avec des notes, 1787, in-8°. Les détails heureux qu'il renferme le font lire avec intérêt. La 2e édition, revue et corrigée, avec le nom de l'auteur, imprimée à Paris en 1800, in-8°, est sous le titre, Des Paysages, ou Essai, etc. II. *Essai sur la Minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté*, 1778, in-8°. III. *Le Bonheur dans les campagnes*, Neufchâtel et Paris, 1788, in-8°. IV. *Plan de lecture pour une jeune Dame*, Paris, 1784, in-18 : la seconde édition, augmentée d'un supplément et de divers morceaux de littérature et de morale, parut à Lausanne, 1800, in-8°. V. *La Famille vertueuse*, roman in-12. VI. *Lettres sur le Scioto*, in-8°; elles sont au nombre de trois. VII. Plusieurs *Pieces de vers* insérées dans l'Almanach des Muses et dans quelques Journaux. VIII. *Le Voyageur naturaliste*, ou *Instructions sur les moyens de rassembler les objets d'histoire naturelle, et de les bien conserver*, traduit de l'anglais, Amsterdam et Paris, 1775, in-12. L'auteur de l'ouvrage original est John Coakley. Il travailloit, lorsqu'il mourut, à un grand *ouvrage* dans lequel il vouloit prouver que les principes de la véritable philosophie étoient les mêmes que ceux de la religion.

† I. MARNIX (Philippe de), seigneur du Mont-Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, disciple de Calvin à Genève, se rendit très-habile dans les langues, dans les sciences et dans le droit. A peine de retour aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, et se retira dans le Pala-

tinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'électeur. Mais Charles-Louis-Guillaume, prince d'Orange, l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa avec utilité dans les affaires les plus importantes. Ce fut lui qui dressa le formulaire de l'alliance par laquelle plusieurs seigneurs des Pays-Bas s'opposèrent en 1566 au tribunal de l'inquisition. Elu consul d'Anvers, il défendit cette ville contre le duc de Parme en 1584, et mourut à Leyde en 1598, dans le temps qu'il travailloit à une *Version* flamande de la Bible. On a de lui, I. Des *Thèses de controverse*, Anvers, 1580, in-fol. II. Une *Epître circulaire aux protestans*. III. *Apiarium, sive Alvearium romanum*, Bois-le-Duc, 1571; ouvrage où l'on trouve des germes d'athéisme, réfuté victorieusement par Jean Coens, curé à Courtrai. IV. *Tableau où on montre la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8°. La haine contre l'Eglise catholique fait le caractère de tous ces ouvrages. De Thou reproche à Marnix d'avoir *mis la religion en rabelaiseries*. Il faut encore distinguer au nombre de ses ouvrages sa *Traduction* en vers hollandais des Psaumes de David. « Cet homme, d'un mérite vraiment rare, écrivoit avec une pureté peu commune son idiome natal. La versification hollandaise ne lui a pas moins d'obligation que la langue. »

* II. MARNIX (Jean de), baron DES POTES, etc., connu par un ouvrage intitulé *Résolutions politiques* ou *Maximes d'estat*, qu'il fit imprimer à Bruxelles en 1612, in-4°, et qui contient d'assez bonnes choses, sur-tout aux marges. Il le dédia à l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, dont il se dit vassal. Il en donna une seconde édition fort augmentée quelques années après, et la dédia à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, veuve de cet archiduc. On a encore de lui un ouvrage intitulé *Représentations*, dont le catalogue d'Oxford marque l'édition de Bruxelles, 1622, in-4°.

I. MAROLLES (Claude de), gentilhomme de la province de Touraine, mérita, par sa valeur, son adresse et sa probité, d'être fait gentilhomme ordinaire du roi, lieutenant des cent-suisses, et maréchal de camp. Il porta les armes de bonne heure, et se signala dans diverses occasions, sur-tout dans un combat singulier contre Marivault, en 1589. Celui-ci ayant défié Marolles, le combat se donna avec grand appareil aux portes de Paris, le lendemain de l'assassinat du roi Henri III. Marivault, capitaine des gardes de ce prince, cherchoit à en venger la mort, en défiant au combat quelqu'un de ses ennemis. Marolles, zélé ligueur, se présenta. Marivault rompit sa lance dans la cuirasse de son adversaire, qui en fut faussée; et l'autre porta si adroitement son coup dans l'œil de son ennemi, qu'il y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, pénétrant jusqu'au derrière de la tête. Le royaliste, renversé par terre, expira dans un demi-quart d'heure, en proférant ces généreuses paroles : « Que le plaisir de vaincre auroit été contrebalancé par la douleur de survivre au roi son maître. » Marolles n'exigea d'autre marque de sa victoire que l'épée et le cheval du vaincu. On le ramena à Paris en triomphe, au son des trompettes et au milieu

des acclamations publiques. Les fanatiques prédicateurs de la Ligue firent son panégyrique en chaire, et ne craignirent pas de le comparer à David vainqueur de Goliath. Marolles signala son courage en France, en Italie, en Hongrie et ailleurs, et mourut en 1633, à 67 ans, regardé comme un héros qui mêloit la rodomontade à la bravoure. Il ne se faisoit saigner que debout et appuyé sur sa pertuisane, sous prétexte qu'un homme de guerre ne doit répandre son sang que les armes à la main.

† II. MAROLLES (Michel de), fils du précédent, entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, obtint, par le crédit de son pere, deux abbayes, celle de Beaugerais et celle de Villeloin. Né avec une ardeur extrême pour l'étude, de Marolles la conserva jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1619, qu'il mit au jour la *Traduction* de Lucain, jusqu'en 1681 qu'il publia, in-4°, l'*Histoire des comtes d'Anjou* (*voyez* Foulques, n° IV), il ne cessa de travailler avec une application infatigable. Il s'attacha sur-tout à faire passer les auteurs anciens dans notre langue; mais il les travestit en moderne, qui n'a ni le goût ni les graces de l'antiquité. Les fleurs les plus brillantes des poëtes se fanèrent entièrement entre ses mains. S'il ne fut ni le plus élégant ni le plus fidèle des traducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui. La plupart le traitèrent avec indécence dans leurs préfaces, après avoir profité de son travail. L'abbé de Marolles avoit beaucoup d'érudition, et il se signala dans tout le cours de sa vie par son amour pour les arts. Il fut un des premiers qui recherchèrent avec soin les estampes. Il en fit un *Recueil* de près de 100,000, qui fut dans la suite un des ornemens du cabinet du roi. Il se mêla d'être poëte, et enfanta, en dépit d'Apollon, 133,124 vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disoit un jour à Linière: « Mes vers me coûtent peu. — Ils vous coûtent ce qu'ils valent, lui répondit ce satirique... » L'abbé de Marolles prétendoit « que la multitude des mauvaises versions qu'il avoit faites devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient fait que peu, mais bonnes. » On aimeroit autant la vanité d'un manœuvre, qui prétendroit avoir droit de prendre place parmi les habiles architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumières. Son ame étoit mâle, autant que son style étoit rampant. Il écrivoit pour le plaisir d'écrire, sans penser à aller par cette voie à la fortune. Dans l'épître dédicatoire de ses *Mémoires* il détourne ses parens et ses amis de s'appliquer comme lui à l'étude, s'ils pensent qu'elle serve à leur gloire et à leur avancement. « Croyez-moi, leur dit-il, messieurs, pour prétendre aux faveurs de la fortune, il ne faut que se rendre utile et complaisant à ceux qui ont beaucoup de crédit et d'autorité; être bien fait de sa personne; flatter les puissances; souffrir de leur part, en riant, toutes sortes d'injures et de mépris, quand ils trouvent bon d'en agir de la sorte; ne se rebuter jamais de mille obstacles qui se présentent; avoir un front d'airain et un cœur de rocher; insulter les gens de bien injustement persécutés; dire rarement la vérité, et paroître dévot, même avec scrupule, quoique l'on abandonne toutes choses pour ses in-

térêts : après cela, tout le reste est presque inutile. Mais quoi qu'il en soit, ne faisons pas le mal, afin qu'il en arrive du bien. Révérons les puissances souveraines avec tous les respects qui leur sont dus; souvenons-nous que la courte durée de notre vie nous défend de concevoir ici-bas de longues espérances, et que nos jours s'écoulent tandis que nous parlons. » Ces réflexions marquent assez la façon de penser de l'abbé de Marolles et la trempe de son caractère. Il mourut à Paris le 6 mars 1681, à 81 ans. Il avoit eu soin de faire imprimer avant sa mort, à l'imitation du président de Thou, ses *Mémoires*, publiés en 1755 à Amsterdam (Paris), par l'abbé Goujet, en 3 vol. in-12. C'est un mélange de quelques faits intéressans, et d'une infinité d'anecdotes minutieuses. Mais, quoique foiblement et même platement écrits, on ne les lit pas sans plaisir, parce que ces petites choses peignent l'homme et les hommes. On a encore de l'abbé de Marolles, I. Des *Traductions* plates, alongées, et souvent peu fidèles, de Plaute, de Térence, de Lucrèce, Paris, 1650, in-8°; de Catulle et de Tibulle, Paris, 1653, in-8°; de Virgile, d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Martial, 1655, 2 vol. in-8°. C'est à la tête de cette traduction que Ménage mit : *Epigrammes contre Martial.* On voit au même auteur d'autres *Traductions*, de Stace, d'Aurélius-Victor, d'Ammien-Marcellin, de Grégoire de Tours, 2 volumes in-8°; d'Athénée, Paris, 1680, in-4° : celle-ci est très-rare et se vend très-cher. Les moins estimées de ces versions sont celles des poëtes, quoiqu'elles lui aient beaucoup plus coûté. Lestang, dans ses Règles de bien traduire, maltraita un peu l'abbé de Marolles, qui s'en plaignit vivement. Le censeur prit le moment où il alloit faire ses pâques pour l'apaiser. Marolles ne put s'empêcher de lui accorder son pardon; mais quelques jours après il lui dit « qu'il le lui avoit extorqué. — Monsieur l'abbé, lui répliqua Lestang, ne faites pas tant le difficile; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier. » II. Une *Suite* de l'Histoire romaine de Coëffeteau, in-folio. C'est Virgile continué par Stace. III. Une mauvaise *Version* du Bréviaire romain, 4 vol. in-8°. IV. Les *Tableaux du temple des muses*, tirés du cabinet de Favereau, sont prisés des curieux. Ils virent le jour à Paris en 1655, in-folio; mais cette édition a été effacée par celle d'Amsterdam, 1733, in-folio. Les planches de la première furent dessinées par Diépenbeck, et gravées la plupart par Bloëmaert. V. Cet infatigable écrivain avoit commencé à *traduire* la Bible. Il inséra dans sa *Version* les notes du fameux Isaac La Peyrère. Le chancelier Séguier en fit suspendre l'impression, et l'archevêque de Paris, de Harlay, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. C'est pour cela qu'il ne nous reste que la *Traduction* des livres de la Genèse, de l'Exode, et des 23 premiers chapitres du Lévitique. Cette version imprimée à Paris en 1671, in-fol., est fort rare. VI. Deux *Catalogues* d'estampes, curieux et recherchés, publiés en 1666, in-8°, et 1672, in-12. VII. *Catalectes*, ou *Pièces choisies des anciens poëtes latins, depuis Ennius et Varron jusqu'au siècle de l'empereur Constantin*, Paris, 1667, in-8°, et 1675, in-4°. Le plus grand mérite de ce recueil

est la rareté : l'abbé de Marolles le fit imprimer pour le donner à ses amis.

I. MARON, un des héros grecs qui se sacrifièrent au passage des Thermopyles, sous Léonidas. Il fut révéré comme un dieu.

† II. MARON (Jean), patriarche syrien, fondateur du *Monastere de Saint-Maron*, près d'Apamée, à la fin du 7e siecle, selon le sentiment d'Assémani. Fauste Nairon, savant maronite à Rome, fait remonter l'origine des chrétiens du rit syrien, soumis à l'Eglise romaine, à un célèbre anachorète, St. MARON, qui vivoit à la fin du 4e siècle. Cette opinion est moins probable que la précédente. Quoi qu'il en soit, les maronites sont des chrétiens du mont Liban en Syrie, distingués par leurs vertus, par leur charité, et par les bons traitemens qu'ils font éprouver aux étrangers qui voyagent chez eux. Ils habitent un grand nombre de villages, gouvernés par un prêtre pour le spirituel, et par un chef pour le civil. Leurs prêtres sont mariés, mais ils n'en sont pas moins attachés pour le dogme à l'Eglise catholique, qu'ils ont souvent défendue contre les schismatiques grecs. L'union des maronites avec l'Eglise romaine se refroidit cependant depuis la ruine des affaires des latins en Orient; mais depuis elle s'est renouvelée; car l'an 1445, sous le pontificat d'Eugène IV, André, archevêque de Colocsa en Hongrie, fut envoyé par ce pape en l'île de Chypre, et y réduisit à l'obéissance de l'Eglise romaine Timothée, métropolitain des maronites qui, ne pouvant se rendre à Rome comme l'autre, pour faire cette réunion d'une manière plus solennelle, y envoya un prêtre nommé Isaac. En 1469, Paul II envoya encore des instructions aux maronites, à la prière du patriarche qui les avoit demandées. En 1516, le patriarche assista au 5e concile de Latran. On voit encore des marques d'union des maronites avec les papes Clément VII en 1526 et 1531, avec Grégoire XIII en 1577 et 1584, avec Clément VIII en 1596, avec Paul V en 1612. Clément VIII envoya, en la même année 1596, le père Jérôme Dandini, jésuite, en qualité de nonce, aux maronites du mont Liban, dont il a donné une relation. La langue dont se servent les maronites, tient un peu de la langue syriaque.

* MARONE (André), né à Pordenone dans le Frioul, mais originaire de Brescia, fut d'abord maître d'école à Venzone, passa ensuite à la cour d'Alfonse Ier, duc de Ferrare, et enfin à celle de Léon X, qui lui ouvrit un champ vaste et digne de son talent. Giraldi, Valeriano, et d'autres écrivains de son temps, qui l'ont connu et entendu, rapportent des choses extraordinaires de sa facilité à improviser en latin sur le premier sujet donné. Au son de la viole dont il jouoit, il commençoit à faire des vers, et plus il avançoit, plus augmentoient en lui la grace, la facilité, la verve et l'élégance. La vivacité de son regard, la sueur qui l'inondoit, le gonflement de ses veines, le feu intérieur qui les brûloit, tenoient les auditeurs dans l'anxiété et l'étonnement, et leur faisoient croire que Marone leur disoit des choses depuis long-temps méditées. Il donna des preuves fréquentes de son talent devant Léon X, qui le récompensa par le don d'un bénéfice situé dans le diocèse de Capoue. Marone vécut

honoré et respecté à la cour de Léon X; mais sous le pontificat d'Adrien VI, qui regardoit les poëtes comme des idolâtres, il fut chassé du Vatican, et n'y revint que sous le règne de Clément VII. Il étoit à Rome en 1527, époque du sac de cette ville; il y supporta les traitemens les plus cruels, et n'obtint la liberté qu'à force de sacrifices. Il pensoit à se retirer à Capoue pour y vivre de son bénéfice; mais le désir de recouvrer ses livres l'arrêta à Rome : il y traîna, pendant plusieurs mois, une existence misérable, fut abandonné de tout le monde, et mourut de besoin dans une pauvre hôtellerie, en 1527, à l'âge de 53 ans. On trouve un catalogue du petit nombre d'*ouvrages* que Marone a fait imprimer, dans les *Notizie de' letterati del Fruli* de Liruti, tom. II, page 98. Paul Jove l'a célébré dans ses Eloges, (p. m. 135 *Viror. Doct.*) Add. Pier. Valer. *De litterat. infelic.*, liv. II, p. 348. Octavio Rossi, *Elog. Histor. di Bresciane*, pag. 308.

MARONI. *Voyez* LITOLPHI MARONI.

MAROSIE, dame romaine, fille de Théodora, et sœur d'une autre Théodora, monstre d'impudicité et de scélératesse, ne lui fut pas inférieure en méchanceté. Sa beauté, ses charmes et son esprit lui soumettant les cœurs des plus grands seigneurs de Rome, elle s'en servit pour faire réussir ses desseins ambitieux, s'empara du château Saint-Ange, et destitua les papes à sa fantaisie. Elle fit déposer et périr Jean X en 928, et plaça en 931, sur le trône pontifical, Jean XI, qu'elle avoit eu du duc de Spolette. Marosie avoit d'abord épousé Adelbert; et après la mort de son époux, elle se maria à Gui, fils du même Adelbert. Gui étant mort, elle contracta un troisième mariage avec Hugues, beau-frère de Gui. Albéric son fils, qu'elle avoit eu d'Adelbert, ayant reçu un soufflet de ce Hugues, assembla ses amis en 932, le chassa de Rome, et mit Jean XI, son frère utérin, en prison avec sa sœur, laquelle mourut misérablement.

† I. MAROT (Jan ou Jehan), né à Matthieu, village près de Caen en Normandie, l'an 1457, ou en 1463 selon l'abbé Goujet, fut père de Clément Marot. Son éducation fut si négligée qu'on ne lui fit pas seulement apprendre le latin, mais son penchant le portant aux belles-lettres et à la poésie, il y fit, par l'heureuse disposition de son naturel, des progrès que d'autres n'auroient pu faire qu'avec beaucoup de travail et d'art. Ce poëte vécut pauvre et n'eut de biens que ceux qu'il reçut de la cour, et particulièrement de la duchesse Anne de Bretagne, depuis reine de France, qui se l'attacha en qualité de secrétaire. Aussi, en tête de ses écrits, prend-il le titre d'escrivain et de poëte de la royne. Marot vécut sous les règnes de Louis XII et de François Ier, qui le nomma son valet de chambre, et mourut vers 1517, âgé de 60 ans, après s'être marié à Cahors, où il se retira sur la fin de ses jours. Ses poésies furent fort goûtées de son temps; ses ouvrages en vers sont : *Description de deux voyages de Louis XII à Gênes et à Venise*, Paris, 1532, in-8°; *Doctrinal des princesses et nobles dames*, en 24 rondeaux; *Epitres des dames de Paris au roi François Ier*; autres *Epitres des dames de Paris aux courtisans de France*

étant en Italie; Chant royal de la Conception de Notre-Dame, cinquante rondeaux, etc., etc. Ces ouvrages ont été réimprimés à Paris en 1732, in-8°, dans la collection de Coustelier. Marot avoit de l'imagination, sans avoir ni l'enjouement ni la facilité de son fils. Il peint assez bien et s'exprime quelquefois avec force; mais souvent aussi il se néglige trop; le tour de sa phrase en devient obscur, et l'on trouve chez lui plusieurs vers où le mauvais arrangement des mots détruit absolument la versification. Un autre défaut, c'est qu'il emploie des rimes insuffisantes, et qu'il se sert de proverbes bas dans les sujets relevés. Il est néanmoins exempt de ces pointes et de ces jeux de mots dont les poëtes de son temps faisoient tant d'usage. La plupart de ses *rondeaux* sont bons, et il y en a quelques-uns d'excellens.

† II. MAROT (Clément), fils du précédent, né à Cahors en Querci, l'an 1495, fut amené à Paris à l'âge de dix ans. Son père le fit etudier et ne négligea point de lui faire apprendre la langue latine, ayant dessein de le placer chez un praticien. Mais ce fut en vain, Clément, entraîné par le démon des vers et par l'amour du plaisir, abandonna l'étude des lois pour suivre ses penchans. Après avoir été page chez Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, il fut, ainsi que son père, valet de chambre de François Ier, et page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon. Il suivit le roi en Italie en 1625, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Clément Marot s'appliqua avec ardeur à la *poésie* et s'y rendit infiniment supérieur à son père: de retour à Paris, il fut accusé d'hérésie, de suivre les erreurs de Luther, et mis en prison. On lit dans les registres du parlement de Paris que, le 18 mars 1531, cette cour commit MM. Nicolle Hennequin et Jean Tronsson, conseillers, pour faire et instruire le procès de MM. Laurent et Louis Meygret, Mery Deleau, André Le Roy, Clément Marot, Martin de Villeneuve, et leurs complices, accusés d'avoir mangé de la chair pendant le temps du carême et autres jours prohibés. Deux jours après, Étienne Clavier, secrétaire du roi et de la reine de Navarre, vint au parlement cautionner Clément Marot, *sub pœnâ convicti*, et il promit de ne partir de la ville sans en avertir la cour un ou deux jours auparavant. Clément Marot avoit déjà été mis en prison et accusé d'hérésie pour avoir traduit en vers français les *Psaumes de David*, et parlé avec irrévérence des moines de son temps. Tout ce qu'il obtint, après bien des sollicitations, fut d'être transféré, en 1526, des prisons obscures et malsaines du Châtelet, dans celles de Chartres. C'est là qu'il écrivit son *Enfer*, qui est une satire sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha le roman de la Rose, dont on recherche les éditions de Galiot du Pré, Paris, 1529, in-12, et 1531, petit in-fol. Il ne sortit de sa prison qu'après la délivrance de François Ier. A peine fut-il libre, qu'il reprit son ancienne vie. Une nouvelle faute lui causa des chagrins non moins cuisans; quelques-uns disent qu'il aima la célèbre Diane de Poitiers; d'autres le contestent. Quoi qu'il en soit, toujours fougueux, toujours imprudent, il s'avisa en 1530 de tirer un criminel des mains des archers. Il fut mis en prison, obtint son élargissement; mais toujours soupçonné de suivre le

luthéranisme, il fut obligé de s'enfuir à Genève; de cette ville il passa à Turin où il mourut dans l'indigence, en 1544, à 50 ans. Ce poète avoit un esprit enjoué et plein de saillies, sous un extérieur grave et philosophique : il a sur-tout réussi dans le genre épigrammatique. Brossette écrivoit à J. B. Rousseau : « Je ne connois, après Marot, que trois personnes en France qui aient parfaitement réussi dans le genre épigrammatique. Ces trois personnes sont Despréaux, Racine et vous. Je suis seulement fâché que Despréaux en ait fait quelques-unes de trop, que Racine n'en ait point fait assez, et que vous n'en fassiez plus. » Marot avoit beaucoup d'agrément et de fécondité dans l'imagination. On a de lui des *Epîtres*, des *Elégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. Celui de ses ouvrages qui fit le plus de bruit fut sa *Traduction* en vers des psaumes, chantée à la cour de François Ier, et censurée assez mal à propos par la Sorbonne. Cette faculté porta des plaintes au roi, au sujet de cette version; mais François Ier n'y eut aucun égard, et engagea même le poëte à continuer. Sa version est bien loin d'approcher de l'original. Il chante les louanges de l'Être suprême du même ton dont il avoit célébré les charmes d'Alix. Le style des psaumes de Marot plut aux Français, parce que celui de ses épigrammes leur avoit plu. Il eut des imitateurs; on écrivit, en style marotique, les tragédies, les poëmes, l'histoire, les livres de morale. La Fontaine, dans le 17e siecle, et J. B. Rousseau dans le 18e, ne contribuèrent pas peu à le répandre. Tous les genres de la littérature furent remplis par cette bigarrure de termes bas et nobles, surannés et modernes. Le bon goût a dissipé cette barbarie, supportable dans un conte et dans le temps de François Ier, mais détestable dans un ouvrage noble et sous le règne de Louis XIV et les suivans. — MAROT eut un fils, nommé Michel, dont l'article suit. Les œuvres des trois Marot ont été recueillies et imprimées ensemble à La Haye en 1731, en 4 volum. in-4° et en 6 vol. in-12. *Voyez* LENGLET, n° II.

† III. MAROT (Michel), fils unique de Clément, fut aussi poete, et il nous reste des *productions* de ce fils presque inconnu d'un très-illustre père. On ignore quelle étoit sa mère, le lieu où il naquit, ce qu'il a fait pendant son enfance, à quel âge et en quel lieu il est mort. Tout ce que l'on sait, est qu'il a été page de Marguerite de France, qu'il a fait quelque séjour à Ferrare, et que le petit nombre de ses *Poésies* a été imprimé pour la première fois, avec les Contredicts à Nostradamus, composés par Antoine Condillar, seigneur du Pavillon, près Lorris en Gâtinois, puis à la suite des œuvres de Jean Marot, Paris, 1723, édition de Coustelier, et enfin dans le Recueil de l'abbé Lenglet du Fresnoy, sous le nom du chevalier Gordon de Percel.

† IV. MAROT (François), peintre, né à Paris, de la même famille que le poëte, fut l'élève de La Fosse, et personne n'approcha plus de son maître. On voit plusieurs de ses *ouvrages* à Notre-Dame de Paris, qui prouvent son habileté. L'académie de peinture se l'associa en 1702; il fut ensuite professeur, et mourut en 1719, à 52 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Jean MAROT, très-bon architecte, dont les des-

sins ont été gravés par son fils et dont on a, I. *L'Architecture française* ou *Recueil des plans* etc. *des églises, palais, hôtels et maisons particulières de Paris*, Paris, 1727 ou 1751, in-fol. II. *Le magnifique château de Richelieu*, ou *plans, profils, et élévation dudit château*, gravés par Jean Marot, in-fol. oblong. III. *Le petit Marot*, ou *Recueil de divers morceaux d'architecture, en 220 planches*, Paris, 1764, 1 vol. in-4°.

MAROT (Toussaint.) *Voyez* GARAYE.

* MAROTTA (Jacques), né à Marigliano, ecclésiastique, professeur de théologie à l'université de Naples, publia l'ouvrage suivant: *In Porphyrii Isagogen, sive quinque predicabilia.* — Il ne faut pas le confondre avec Jean-François MAROTTA, de Tarente, jurisconsulte napolitain et doyen du collége des docteurs dans le 17e siècle, à qui on doit *Disceptationum forensium juris communis, et regni Neapolitani juris responsum super exclusione jurisconsultorum Neapolitanorum in religione existentium à sacro Neapolitano doctorum collegio.* — Nicolas-Antoine MAROTTA, de la famille du précédent, et né à la même époque, a fait imprimer un traité, *De collectâ, seu bonatenentiâ in regno Neapolitano.*

* MAROUF (Mohammed ben), auteur arabe, né dans la province persane de Guilân, près de la mer Caspienne, descendoit par la branche de Nomân, d'un des anciens rois de l'Arabie, appelé Moundyr, a laissé un ouvrage de grammaire sous le titre de *Trésor de la langue.* C'est un lexique arabe et persan en deux parties et en plusieurs volumes. Golius s'est aidé de cette compilation fort estimée et sur-tout très-étendue, dans la composition de son dictionnaire arabe et latin imprimé chez les Elzévirs, et il n'est pas le seul qui ait mis à contribution l'ouvrage de l'auteur arabe. Dans ces sortes de compilations, il est essentiel de bien choisir ses matériaux; et on doit de la reconnoissance à ceux qui y apportent de l'exactitude, de l'intelligence, et sur-tout du jugement, qui a souvent manqué aux compilateurs de profession. La bibliothèque impériale possède manuscrite la 2e partie du *Trésor de la langue.*

MARQUARD-FREHER, né à Ausbourg en 1565, d'une famille féconde en personnes lettrées, étudia à Bourges sous le célèbre Cujas, et se rendit habile dans les belles-lettres et dans le droit. De retour en Allemagne, il devint conseiller de l'électeur palatin, et professeur de droit à Heidelberg. Peu de temps après il quitta sa chaire, et fut employé par l'électeur Frédéric IV dans les affaires les plus délicates. Ce prince l'envoya, en qualité de ministre, en Pologne, à Mayence, et dans plusieurs autres cours. Langelheim lui écrivit de La Haye une lettre, qui, par les anecdotes qu'elle renferme, mérite d'être rapportée. « Il est glorieux pour moi, sans doute, de recevoir, dans cette extrémité du continent une lettre écrite au milieu de la Sarmatie. N'allez pas croire cependant qu'il y ait de quoi surprendre mes Bataves: ils se font déjà un jeu de naviguer dans les deux Indes. Scaliger a demandé de vos nouvelles avec un très-vif intérêt; il dit vous avoir écrit, Gro-

tius et d'autres savans vous aiment tendrement. Meursius se plaint que vous ne lui ayez pas répondu. Douza est d'une douceur admirable, et son commerce mérite d'être recherché. Rien de plus prodigieux que la science également vaste et consommée de Grotius, jeune homme à peine âgé de 20 ans. » Freher mourut à Heidelberg le 13 mai 1614. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Origines palatinæ*, in-fol.; très-savant. II. *De Inquisitionis processu*, 1679, in-4°; curieux. III. *De re monetariâ veterum Romanorum, et hodierni apud Germanos imperii*, Lugduni, 1605, in-4°; traité utile, qu'on trouve aussi dans le tome IIe des *Antiquités Romaines* de Grævius. IV. *Rerum Bohemicarum scriptores*, Hanau, 1602, in-fol.; ce recueil contient les meilleurs historiens de Bohême. V. *Rerum Germanicarum scriptores*, in-fol., 3 vol., à Francfort et à Hanovre; le 1er en 1600, le 2e en 1602, le 3e en 1611. Cette collection, réimprimée en 1717, est utile et même nécessaire pour l'histoire d'Allemagne. VI. *Corpus historiæ Franciæ*, in-fol. moins estimé, etc. Freher joignoit à une vaste littérature beaucoup de goût pour la peinture antique et pour la science numismatique. — Ce n'est pas le même Jean FREHER, qui a écrit contre Francus.

MARQUEMONT (Denys-Simon de), cardinal, archevêque de Lyon en 1612, né à Paris, célèbre par ses diverses ambassades, et par l'étendue de son zèle, avoit établi une congrégation de docteurs qui s'assembloient une fois la semaine dans son palais, pour traiter de toutes les affaires du diocèse dont il étoit chargé. Ce fut par son conseil que saint François-de-Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation qu'il avoit fondées. Ce cardinal mourut à Rome en 1626, à 54 ans.

MARQUES (Jacques de), habile chirurgien, né à Paris, d'une famille originaire de Nantes, mort dans cette capitale en 1622, a donné une excellente *Introduction à la chirurgie*, qu'il composa en faveur des jeunes élèves; et un *Traité des bandages de chirurgie*, à Paris, 1618 et 1662, in-8°. La clarté et la solidité étoient le caractère de son esprit, et sont celui de ses ouvrages.

† MARQUET (François-Nicolas), né à Nanci en 1687, pratiqua la médecine dans sa patrie, et s'occupa toute sa vie de l'étude de la botanique. Les fruits de ses recherches sur cette science sont consignés dans trois volumes in-folio, forme d'atlas. Son gendre, Buc'hoz, entre les mains duquel ils étoient, les a fait passer en grande partie dans un ouvrage publié à Paris, 1762, intitulé *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Evêchés*, 10 vol. in-8°. Marquet est encore auteur, I. De la *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connoître le pouls*, Paris, 1768, in-12. II. Des *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables*, 2 v. in-12. Il mourut le 29 mai 1759. *V.* l'art. Buc'hoz au Supplément.

I. MARQUETS (Anne des), native du comté d'Eu, religieuse dominicaine à Poissy, possédoit les langues grecque et latine, et faisoit assez bien des vers. On a d'elle, I. Une *Traduction* en vers français des Poésies pieuses

et des Epigrammes de Flaminio, avec le latin à côté, à Paris, 1569, in-8°. II. *Traduction*, d'après les vers latins de Claude d'Espense, des Collectes de tous les dimanches. Elle entretenoit un commerce littéraire avec ce savant, qui, dans son testament, fit une gratification à son amie. III. *Sonnets* et *Devises*, Paris, 1562. Anne perdit la vue quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1588.

II. MARQUETS (Charles des). *Voyez* DESMARQUETS.

* MARQUEZ (le père Jean), écrivain espagnol, né à Madrid en 1564, étoit de l'ordre de saint Augustin, et professa avec succès en 1607 la théologie dans l'université de Salamanque, où, après avoir occupé les premières charges de son ordre, il mourut le 17 janvier 1621. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont, I. *Les deux situations de la Jérusalem spirituelle sur les Psaumes CXXXVI et CXXV*, qu'il dédia à Gomez Christophe de Sandoval, marquis de Cea. Cet ouvrage, imprimé in-4°, en premier lieu à Médina del Campo, en 1603, et ensuite à Salamanque, en 1610, fut depuis divisé en deux parties. II. *L'Origine de l'ordre de saint Augustin*, imprimé à Salamanque en 1618, in-folio, et à Turin en 1621. III. *La Vie du P. François de Orozco*, que publia François-Thomas de Herréra en 1648. L'ouvrage qui a donné le plus de célébrité au P. Marquez est *Le Gouverneur chrétien, tiré des vies de Moyse et de Josué, princes du peuple de Dieu*. Cet écrit fut d'abord imprimé à Salamanque en 1612 et ensuite en 1619, tous deux in-folio. La troisième édition parut à Alcala de Henarès en 1634; la quatrième à Madrid, en 1640; et la cinquième à Bruxelles en 1664. Cet ouvrage avoit été déjà traduit en français, et publié à Nanci en 1621, depuis à Naples, en langue italienne, en 1646.

* MARQUIS (Guillaume), médecin, né à Anvers, florissoit au 17e siècle. Il exerça sa profession à Hulst en Flandre; mais la direction de l'hôpital d'Anvers lui ayant été proposée, il l'accepta, et mourut dans sa ville natale. On a de Marquis, I. *Decas pestifuga, seu, decem quæstiones problematicæ de peste, unà cum exactissimâ instructione purgandarum ædium infectarum*. Antverpiæ, 1622, 1627, in-4°. II. *Aloë morbifuga in sanitatis conservationem concinnata*. Ibidem, 1633, in-8°.

* MARRE (Jean), né à Amsterdam en 1696, et mort en cette ville en 1763, voyagea aux Indes orientales. Il y commença un poëme hollandais intitulé *Batavia*, qu'il acheva à son retour dans sa patrie, et qui parut en 1740. Dans ce poëme en 6 livres, il donne l'origine et les progrès de la compagnie des Indes hollandaises, et la description de la ville de *Batavia*. On a encore de lui un recueil de *Poésies champêtres, mêlées de considérations poétiques sur la sagesse de Dieu dans le gouvernement de ses créatures*; deux tragédies, *Marcus Curtius* et *Jaqueline de Bavière*. *Voyez* Wagenaar, Histoire d'Amsterdam, t. III, p. 257.

† MARRE. *Voyez* MARE (la).

† MARRIER (D. Martin), religieux de Cluni pendant quinze ans, prieur de Saint-Martin-des-Champs, étoit né à Paris

en 1572, et mourut dans la même ville en 1644. On lui doit un recueil curieux et utile aux historiens ecclésiastiques ; il le publia in-folio en 1614, sous le titre de *Bibliotheca Cluniacensis*, avec des notes que lui fournit André Duchesne, son ami. C'est une collection de titres et de pièces concernant les abbés de l'ordre de Cluni. On a encore de lui l'*Histoire latine du monastère de l'ordre de Saint-Martin-des-Champs*, où il avoit fait profession, in-4°, Paris, 1637.

MARS (Mythologie), dieu de la guerre, fils de Jupiter et de Junon, selon Hésiode, ou de Junon seule, selon Ovide, qui raconte que cette déesse, jalouse de ce que son mari, en se frappant le front, en avoit fait sortir Minerve armée de pied en cap, se mit en voyage pour chercher un moyen d'en faire autant que lui. Etant arrivée au palais de Flore, femme de Zéphire, elle lui dit le sujet de son voyage. Flore lui promit de lui découvrir le secret qu'elle cherchoit, si elle ne vouloit pas le révéler à Jupiter. Junon le lui ayant juré par le Styx, elle lui indiqua une certaine plante qui croît dans les campagnes d'Olène en Achaïe, sur laquelle une femme en s'asseyant concevoit sur-le-champ. Junon exécuta ce que Flore lui avoit dit, et donna ainsi le jour à Mars, qu'elle nomma le dieu de la guerre. Ce dieu présidoit à tous les combats. Il aima passionnément Vénus avec laquelle Vulcain le surprit. On le représente toujours armé de pied en cap, et un coq auprès de lui, parce qu'il métamorphosa en coq Alectrion, son favori, qui, faisant sentinelle pendant qu'il étoit avec Vénus, le laissa surprendre. On bâtit beaucoup de temples en son honneur, particulièrement dans la Thrace, dans la Scythie, et chez les Grecs. Il présidoit aux jeux des gladiateurs et à la chasse, parce que ces exercices avoient quelque chose de belliqueux. On lui donnoit pour sœur Bellone, déesse de la guerre, que l'on représentoit avec un casque en tête, une pique et un fouet dans les mains, et quelquefois tenant une torche ardente pour allumer la guerre. Le cheval, le loup, le chien et le pivert étoient les victimes qu'on immoloit à Mars. Les Romains le révéroient particulièrement, parce que, suivant l'opinion vulgaire, il étoit père de Rémus et de Romulus. On lui avoit bâti à Rome un temple sous le nom de Mars-Vengeur. Lorsqu'un général romain partoit pour la guerre, il entroit dans ce temple, remuoit les boucliers consacrés à ce dieu, et secouoit sa statue en lui criant: *Mars, vigila :* « Mars, veille à notre conservation. » Rubens a représenté Mars s'arrachant des bras de Vénus pour voler aux combats. Il renverse sous ses pas tous les attributs des arts. La Nature, sous l'emblème d'une femme, serrant son enfant dans ses bras, fuit épouvantée. Ce beau tableau se voit dans le grand salon du Musée de Paris.

† MARSAIS (César Chesneau du), né à Marseille, le 17 juillet 1676, entré dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt après, par le désir d'une plus grande liberté, vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat, et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avoient engagé dans cette profession; mais, trompé dans ses espérances, il ne tarda pas à l'abandonner. L'humeur chagrine

de sa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite sage le droit d'être insociable, l'obligea de se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. La mort du père l'ayant privé de la récompense que méritoient ses soins, il fut réduit à être le précepteur ou le gouverneur du fils du fameux Law. Après la mort de ce fameux charlatan, il entra chez le marquis de Beaufremont en la même qualité. Il n'inspira point à ses élèves les sentimens irréligieux qu'il professoit. L'éducation de MM. de Beaufremont finie, il prit une pension, dans laquelle il éleva, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens. Des circonstances imprévues le forcèrent de renoncer à cette entreprise utile. Obligé de donner quelques leçons pour subsister, sans fortune, sans espérances, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'Encyclopédie l'associèrent à leur grand ouvrage. Les articles dont il l'enrichit sur la grammaire et sur d'autres parties respirent une philosophie saine et lumineuse, un savoir peu commun. Duclos lui reproche que quelques-uns de ses articles manquent de clarté et de précision. « Ils ne sont pas toujours clairs, dit-il, parce qu'ils sont trop longs. On peut être obscur de deux manières, en ne disant pas assez ou en disant trop. » Le comte de Lauragnais, touché de la situation et du mérite du grammairien philosophe, lui assura une pension de mille livres. Ce bienfaiteur des talens et de l'humanité en a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse de du Marsais, qui mourut à Paris le 11 juin 1756, après avoir reçu les sacremens. Le compliment qu'il fit au prêtre qui les lui administra fut différemment interprété. « La foi des esprits forts n'est pas une foi éteinte, dit Bayle, ce n'est qu'un feu caché sous la cendre. Ils en ressentent l'activité dès qu'ils se consultent, et principalement à la vue de quelque péril. On les voit alors plus tremblans que les autres hommes. » Quoi qu'il en soit des derniers sentimens de du Marsais, on ne peut nier qu'en santé il n'eût donné plus d'une fois des scènes d'irréligion ; mais on a ajouté des contes absurdes à quelques traits vrais et peu édifians, en sorte qu'on ne sait trop dans quelle opinion il est mort ; on a peut-être exagéré les témoignages qu'il donna de son incrédulité. On a prétendu que le philosophe, appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume, avoit demandé « dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât ? » Propos peu vraisemblable, qui, passant de bouche en bouche, nuisit à sa fortune. Du Marsais s'en consola facilement. Son caractere doux et tranquille, et son ame toujours égale, étoient peu agités par les différens événemens de la vie, même par les plus tristes. Quoique accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté. Comme il parloit de sa pauvreté sans honte, il croyoit pouvoir parler de ses talens sans vanité. Il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses ouvrages. Il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide. Les qualités dominantes de son esprit étoient la justesse et la netteté. Son peu de connoissance du monde et la franchise

de son amour propre lui donnoient cette naïveté, cette simplicité qui n'est pas incompatible avec beaucoup d'esprit. Fontenelle disoit de lui : « C'est le nigaud le plus spirituel, et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connoisse » C'étoit le La Fontaine des philosophes. Ses principaux ouvrages sont, I. *Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, Paris, 1558, in-12. Cet ouvrage clair et précis, commencé à la prière du président de Maisons, n'a paru qu'après la mort de l'auteur. II. *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, Paris, 1722, in-8°; rare. Cette méthode paroît conforme au développement naturel de l'esprit, et plus propre que toute autre à abréger les difficultés; mais elle avoit deux grands défauts aux yeux du public peu éclairé : elle étoit nouvelle, et elle attaquoit les anciennes. III. *Traité des tropes*, 1730, in-8°, réimprimé plusieurs fois depuis. Cet ouvrage explique les différens sens qu'on peut donner au même mot. C'est un chef-d'œuvre de logique, de justesse, de précision et de clarté. Les observations et les règles sont appuyées d'exemples frappans sur l'usage et l'abus des tropes. Il développe en grammairien de génie ce qui constitue le style figuré. Croira-t-on qu'un ouvrage aussi excellent fut peu vendu et presque ignoré? Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur ce livre, lui dit qu'il avoit entendu dire beaucoup de bien de son Histoire des tropes : il prenoit cette figure de rhétorique pour un nom de peuple. IV. *Les véritables principes de la grammaire*, ou *nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*, 1729, in-4°. Il n'a paru que la préface de cet ouvrage, dans lequel il mettoit dans tout son jour sa Méthode raisonnée. V. *L'Abrégé de la Fable* du P. Jouvenci, disposé suivant sa Méthode, 1731, in-12. VI. Une *Réponse* manuscrite à la critique de l'Histoire des oracles, par le P. Baltus. On n'en a trouvé que des fragmens imparfaits dans ses papiers. VII. *Logique*, ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit*; ouvrage fort court, qui contient tout ce qu'on peut savoir sur l'art de raisonner. On l'a réimprimé avec les articles qu'il avoit fournis à l'Encyclopédie, à Paris, 1762, deux parties in-12. Nous ne dirons rien de quelques autres ouvrages impies, qui peut-être ne sont pas de lui, quoique publiés sous son nom, et qui sont tombés dans l'oubli. L'institut national a proposé, en l'an 8, l'éloge de du Marsais. Du Marsais s'est peint lui-même en peignant le *Vrai philosophe*, opuscule posthume, qui se trouve dans un Recueil d'opuscules philosophiques et littéraires, imprimé à Paris en 1796, un vol. in-12. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par Duchosal et Millone, Paris, 1797, 7 vol. in-8°.

MARSAN (Arnaud de), troubadour, dont le surnom indique la patrie, et qui florissoit dans le 14e siècle, a laissé des *Conseils*, en vers, à un chevalier, sur la manière de se bien conduire dans le monde.

* MARSH (Narcisse), prélat irlandais, né en 1638 à Hennington, dans le comté de Wilt, d'une famille ancienne, fut nommé principal du collége de Saint-Albans à Oxford, en 1673; quelques années après prévôt du col-

lége de Dublin, et successivement à l'évêché de Leighlin et Ferns, archevêque de Cashel en 1690, de Dublin en 1699, et enfin d'Armagh en 1703. Pendant qu'il occupoit le siége de Dublin, il y fit construire une bibliothèque qu'il forma de ses propres livres, et de la riche collection du lord Stillingfleet, dernier évêque de Worcester, qu'il avoit achetée dans cette intention. Il la rendit publique, et la dota pour y entretenir un bibliothécaire et un sous-bibliothécaire. A ce bienfait il ajouta la fondation d'une maison de retraite à Drogheda, pour l'entretien de douze veuves de pauvres ecclésiastiques, auxquelles il assigna leur logement, et une rente annuelle de 20 liv. (environ 440 fr.) La bibliothèque de Bodley lui fut redevable d'une quantité de manuscrits en langues orientales, que ce digne prélat s'étoit procurés à la vente de la bibliothèque du célèbre Golius. Marsh mourut le 2 novembre 1713, âgé de 75 ans. On a de lui, I. *Manuductio ad logicam*, ouvrage de Philippe de Trien, auquel il joignit des tables, des plans, et le texte grec d'Aristote, Oxford, 1678. II. *Institutiones logicæ ad usum juventutis*, Dublin, 1681. III. *Essai sur la doctrine des sons*, Dublin, 1683, imprimé dans les Transactions philosophiques.

* I. MARSHALL (Gauthier), ministre anglais non-conformiste, élève du nouveau collége à Oxford, mort vers 1690, avoit obtenu la cure de Hursley, au comté de Hampt, qu'il perdit en 1662, comme non-conformiste. Il desservit une congrégation de dissidens à Gosport. On a de lui l'*Evangile mystère de sanctification*. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1692, in-8°, a été réimprimé avec une préface par Hervey, auteur des Méditations.

* II. MARSHALL (Thomas), théologien anglais, né à Barckby, comté de Leicester, vers 1621, fit ses études à Oxford, et s'attacha si fort à l'archevêque Usher, qu'il voulut le prendre pour modèle. Lorsqu'on mit garnison dans cette ville au moment où les troubles civils éclatèrent, il prit les armes pour le parti du roi, et voulut servir à ses propres frais. Les suites de la guerre civile l'ayant forcé de s'éloigner d'Oxford, il reprit ses fonctions ecclésiastiques auprès de la compagnie des négocians anglais, établie à Roterdam et à Dordrecht. Dans la suite il fut nommé chapelain ordinaire de S. M., et promu au doyenné de Glocester en 1681. Il mourut au collége de Lincoln en 1685, et légua à la bibliothèque publique d'Oxford tous les livres qu'il possédoit, imprimés ou manuscrits, qui ne se trouveroient pas déjà dans cette même bibliothèque. Marshall a publié, I. *Observationes in Eevangeliorum versiones per antiquas duas gothicas scilicet et Anglo-Saxonicas*, Dordrecht, 1665. II. *Des Notes sur le catéchisme, tirées des saintes Ecritures*. III. Un *Discours préliminaire pour la traduction des quatre Evangélistes, en langue malaye*, par le docteur Hyde.

* III. MARSHALL (Nathanael), théologien anglais, distingué par sa prédication au commencement du siècle dernier, fut chapelain du roi. On lui doit, I. Une *Edition* des OEuvres de S. Cyprien, 1717, in-fol., assez estimée. II. *Défense de la constitu-*

tion ecclésiastique et civile d'Angleterre, 1717, in-8° III. Des *Sermons sur divers sujets*, 1730, in-8° 3 vol., publiés après sa mort, et dédiés à la reine Caroline par la veuve de l'auteur.

MARSHAM (Jean), chevalier de la Jarretière, né à Londres en 1602, après avoir fait de bonnes études en Italie, en France et en Allemagne, se perfectionna, par la vue des différens monumens antiques, dans l'histoire ancienne et dans la chronologie. De retour à Londres, il devint, en 1638, l'un des six clercs de la cour de la chancellerie. Le parlement le priva de cette place, parce que dans le premier feu de la guerre civile, il suivit le roi et le grand sceau à Oxford. Sur le déclin des affaires de l'infortuné Charles Ier, il retourna à Londres. Ne pouvant, comme la plupart des autres royalistes, avoir aucun emploi, il se renferma dans son cabinet, et se livra tout entier à l'étude jusqu'à sa mort, arrivée à Londres le 25 mai 1685. Charles II honora ce bon citoyen du titre de chevalier et de baronnet. Marsham laissa deux fils, dont l'un (Jean) étoit très-savant, et l'autre (Robert) lui succéda dans son office de clerc de la chancellerie. On a de Marsham, I. *Diatriba chronologica*, in-4°, Londres, 1645. L'auteur y examine assez légèrement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'ancien Testament. II. *Canon chronicus ægyptiacus, hebraïcus, græcus, et disquisitiones*, in-fol. 1792, Londres: ouvrage recherché. L'auteur y a fondu une partie du livre précédent. On sait quelle obscurité couvre le commencement de la monarchie des Egyptiens. Le chevalier Marsham, en tâchant de débrouiller ce chaos, montre que les dynasties étoient non pas successives mais collatérales. Il a éclairci, autant qu'on le peut faire, l'histoire de l'antiquité la plus reculée. Il prétend que les juifs ont emprunté des Egyptiens la circoncision et les autres cérémonies, et que l'accomplissement des 70 semaines de Daniel finit à Antiochus-Epiphanes. Ces faits ont été réfutés par Prideaux. Le *Canon chronicus* a été réimprimé à Leipsick en 1676, in-4°, et à Franeker, 1696, in-4°, avec une préface, dans laquelle Menckenius, qui en fut l'éditeur, tâche de réfuter l'auteur. L'édition de Leipsick, très-inférieure pour la beauté à celle de Londres, est annoncée comme plus correcte. Il est certain qu'à cet égard elle est préférée à celle de Franeker. Marsham a laissé en mourant plusieurs ouvrages commencés et qu'il n'a pu achever: I. *Canonis chronici liber quintus, sive imperium Persicum*. II. *De provinciis et legionibus Romanis*. III. *De re numerariâ*. C'est à son instigation que son savant neveu Thomas Stanley a écrit son Histoire de la philosophie. On doit encore à Marsham la savante *préface* qui est à la tête du *Monasticon Anglicanum*, Londres, 1655, in-folio.

MARSI. *Voyez* MARSY *et* MARCY.

MARSIAS. *Voy.* MARSYAS.

I. MARSIGLI (Antoine-Félix), évêque de Pérouse, d'une ancienne famille patricienne de Bologne, né dans cette ville en 1749, mort en 1710; il est auteur d'un Traité *De ovis cochlearum*, 1684, in-4°, etc.

† II. MARSIGLI (Louis-Ferdinand, comte de), frère du

Digitized by Google

précédent, né à Bologne en 1658, fut dès sa première jeunesse en relation avec les plus illustres savans d'Italie, dans toutes les sciences. Un voyage qu'il fit à Constantinople, en 1679, avec le baile de Venise, lui donna le moyen de s'instruire par lui-même de l'état des forces ottomanes. Après onze mois de séjour en Turquie, il revint à Bologne, et ramassa les différentes observations faites dans ses courses. L'empereur Léopold étoit alors en guerre contre les Turcs. Marsigli entra à son service, et montra par son intelligence dans les fortifications et dans la science de la guerre combien il étoit au-dessus du simple officier. Blessé et fait prisonnier au passage de Raab en 1683, il se crut heureux d'être acheté par deux Turcs, avec qui il souffroit beaucoup, mais plus, dit Fontenelle, par leur misère que par leur cruauté. La liberté lui ayant été rendue l'année d'après, il fut fait colonel en 1684. Ce fut dans la même année qu'il fut envoyé deux fois à Rome, pour faire part aux papes Innocent XI et Alexandre VIII des grands succès des armes chrétiennes. Lorsque les puissances belligérantes songèrent à terminer une guerre cruelle par une paix durable entre l'empereur et la république de Venise d'une part, et la Porte ottomane de l'autre, le comte de Marsigli fut employé comme homme de guerre, et comme négociateur, pour établir les limites entre ces trois puissances. Cette négociation l'ayant obligé de se rendre dans le pays où il avoit été esclave, il demanda si ses patrons vivoient encore, et fit donner à l'un d'eux un timar, espèce de bénéfice militaire. Le grand-visir, charmé de sa générosité, lui en accorda un beaucoup plus considérable qu'il n'eût osé l'espérer, et avec la même ardeur qu'auroit pu avoir le premier ministre de la nation la plus exercée à la vertu. La succession d'Espagne ayant rallumé, en 1701, une guerre qui embrasa l'Europe, l'importante place de Brisach se rendit par capitulation au duc de Bourgogne, après 13 jours de tranchée ouverte, le 6 septembre 1703. Le comte d'Arco y commandoit, et sous lui Marsigli, parvenu alors au grade de général de bataille. Une si prompte capitulation surprit l'empereur: il nomma des juges, qui condamnèrent le comte d'Arco à être décapité, et Marsigli à être déposé de tous les honneurs et charges, avec la rupture de l'épée. Un coup si terrible eût dû lui faire regretter son esclavage chez les Tartares, si cette flétrissure avoit pu ternir sa réputation dans l'Europe. On pensa en général que ce jugement n'étoit qu'un effet de la politique de la cour impériale, qui vouloit sauver l'honneur du prince de Bade, commandant en chef. Ce général, qui avoit fait la faute de laisser une nombreuse artillerie dans une mauvaise place avec une garnison très-foible, fut récompensé, et les subalternes furent punis. Louis XIV rendit plus de justice au comte de Marsigli; l'ayant vu à sa cour sans épée, il lui donna la sienne et l'assura de ses bonnes graces. Le comte de Marsigli ne se crut pas flétri, parce que la voix publique le rassuroit. A la tête de ses apologies, il mit pour vignette une espèce de devise singulière, qui avoit rapport à son aventure. C'étoit une M, première lettre de son nom, qui portoit de part et d'autre entre ses deux jambes les deux tronçons d'une épée rompue, avec ces mots: *Fractus integro*. Eût-il

imaginé cette représentation affligeante, l'eût-il publiée, s'il se fût cru coupable? Le comte de Marsigli chercha dans les sciences la consolation que les agitations du monde ne lui avoient pas procurée. Il avoit étudié, les armes à la main, au milieu des fatigues et des périls ; il étudia en simple particulier, et n'en fit que plus de progrès. Il parcourut la Suisse pour connoître les montagnes ; il passa ensuite à Marseille pour étudier la mer. Etant un jour sur le port, il y trouva le galérien turc qui l'attachoit à un pieu pendant son esclavage, et il obtint sa liberté de la cour de France. On le renvoya à Alger, d'où il écrivit à son libérateur qu'il avoit obtenu du bacha des traitemens plus doux pour les esclaves chrétiens. «Il semble, dit Fontenelle, que sa fortune imitât un auteur de roman, qui auroit ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur de son héros.» Le pape Clément XI le rappela de Marseille en 1709, pour lui donner le commandement d'une armée qu'il devoit opposer aux troupes de l'empereur Joseph. Il comptoit finir ses jours en Provence, où il étoit retourné en 1728 ; mais des affaires domestiques l'ayant rappelé à Bologne, il y mourut d'apoplexie le premier novembre 1730. Sa patrie lui doit l'établissement d'une académie des sciences et des arts, avantageusement connue dans l'Europe sous le nom d'Institut. Cette compagnie prit naissance en 1710, et s'ouvrit en 1714. Ses professeurs donnent des leçons réglées. Elle a un riche cabinet et une belle imprimerie. L'académie des sciences de Paris s'associa le fondateur, ainsi que la société royale de Londres, et l'académie des sciences de Montpellier. Ces honneurs l'immortaliseront moins que sa bienfaisance. Se souvenant de ses malheurs utilement pour les autres malheureux, il fit établir un tronc dans la chapelle de son institut, pour le rachat des chrétiens, et principalement de ses compatriotes esclaves en Turquie. On a de lui, I. *Essai physique de l'histoire de la mer*, Venise, 1711, in-4°, traduit en français par Le Clerc, et publié par Boerhaave, à Amsterdam en 1725, in-folio, avec quarante planches. II. *Danubius Pannonico-Mysicus, cum observationibus geographicis, astronomicis*, etc., La Haye, 1726, en 6 vol. in-folio. C'est la description du Danube, depuis la montagne de Kalemberg en Autriche, jusqu'au confluent de la rivière Jantra dans la Bulgarie. Le premier volume contient, en une carte générale, le cours du Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure ; cette carte est divisée en dix-neuf autres particulières, qui renferment les villes, villages, châteaux, îles, etc., qui sont sur le Danube ; on y trouve la description géographique du royaume de Hongrie, des observations astronomiques et hydrographiques, avec la table de toutes les rivières qui se jettent dans le Danube, etc. ; le second volume renferme les antiquités qui se trouvent aux environs du Danube ; dans le troisième, on décrit les minéraux des environs de ce fleuve, et ceux que les eaux y ont entraînés ; le quatrième renferme les poissons du Danube et ceux que la douceur de ses eaux y attire, qui sont divisés en poissons de rivière, de mer, d'eau douce, de marais, etc., avec leurs figures et noms gravés, etc. ; le cinquième donne la description des oiseaux qui fréquentent

les bords du Danube, en 74 planches gravées ; le sixième contient des observations mêlées sur la la source de ce fleuve ; des observations anatomiques sur les oiseaux et les autres animaux dont il est parlé dans le cours de l'ouvrage des expériences pour mesurer la vitesse de l'eau du Danube et de la Theiss (*Tibiscus*) ; un catalogue des plantes qui croissent aux bords du Danube, des quadrupèdes qui fréquentent ses rives, etc. etc. etc. Cet ouvrage curieux et cher, a été traduit en français, et imprimé à La Haye, 1744, 6 vol. in-folio. III. *De potione Asiatica Café*, Vienne, 1685, in-12. IV. *De fungorum generatione*, Romæ, 1714, in-folio. V. *Etat militaire de l'empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, La Haye, 1732, in-folio, en français et en italien; cet ouvrage curieux et intéressant est recherché, par les renseignemens précieux qu'il contient sur cet empire. VI. *Traité du Bosphore*, in-4°, qu'il composa en italien, et qu'il dédia, en 1681, à la reine Christine de Suède.

* III. MARSIGLI-COLONNA (Marc-Antoine), frère du précédent, né à Bologne en 1542, embrassa l'état ecclésiastique, et fut envoyé pour quelques affaires à la cour d'Espagne, où Philippe II le nomma son chapelain et son conseiller. De retour à Rome, le cardinal Marc-Antoine Colonne, son cousin, lui résigna, en 1574, l'archevêché de Salerne. Ce prélat très-distingué par son savoir en théologie et en philosophie, par l'élégance de son style dans ses ouvrages latins, et par sa profonde connoissance des langues grecque et hébraïque, fut au milieu des occupations multipliées de son ministère, appelé à Rome par Sixte V, et envoyé ensuite à la préfecture de Camerino, où il mourut le 24 avril 1589, âgé de 47 ans. On a de lui, I. *De ecclesiasticorum redituum origine ac jure*, Venetiis, 1575. II. *De gestis B. Matthæi apostoli et evangelistæ*, Neapoli, 1580. III. *Hydragiologia, seu de aquâ benedictâ*, Romæ, 1566; Venetiis, 1603. IV. *Constitutiones editæ in diœcesanâ synodô*, anno 1579.

† I. MARSILE DE PADOUE, surnommé *Menandrin*, recteur de l'université de Paris, dans laquelle il avoit étudié et professé en 1312 la théologie, a donné plusieurs ouvrages sur les droits du *Sacerdoce* et de l'*Empire* ; mais en voulant défendre les empereurs contre les entreprises des papes, il tombe quelquefois dans l'extrémité opposée, et il écrit plutôt en jurisconsulte passionné qu'en théologien. Ses principales productions sont, I. *De Translatione imperii Romani*. II. Un Traité *De jurisdictione imperiali in causis matrimonialibus*, in-fol. III. *Defensor pacis*, en faveur de Louis IV de Bavière, contre le souverain pontife, 1599, in-8°. Jean XXII condamna cet écrit, où, sous le titre de défenseur de la paix, on déclaroit la guerre au pontife romain. Le pape réduit ses erreurs à cinq principales. Les voici : 1° Quand Jésus-Christ paya le tribut de deux drachmes, il le fit parce qu'il y étoit obligé ; et par conséquent, les biens temporels sont soumis à l'empereur. 2° Saint Pierre ne fut pas plus chef de l'Église que les autres apôtres ; il n'eut pas plus d'autorité qu'eux, et Jésus-Christ n'en fit aucun, en particulier, son vicaire, ni chef de l'Église. 3° C'est

à l'empereur de corriger et de punir le pape, de l'instituer ou le destituer. 4° Tous les prêtres, le pape, l'archevêque, le simple prêtre, ont une égale autorité, par l'institution de Jésus-Christ même, pour la juridiction; et ce que l'un a de plus que l'autre, vient de la concession de l'empereur, qui peut la révoquer. 5° Le pape ni toute l'Église ensemble, ne peut punir personne, quelque méchant qu'il soit, de peine coactive, si l'empereur ne lui en donne l'autorité. Le pape condamna ces cinq articles comme hérétiques, et Marsile comme hérésiarque. Fleury remarque que la condamnation du dernier article tend à la confusion des deux puissances, spirituelle et temporelle. Les peines coactives appartiennent à la puissance temporelle, que Jésus-Christ n'a point donnée à son Église. Jean de Jandun fut le collaborateur de Marsile pour le *Defensor pacis*. Marsile avoit aussi exercé la médecine: il mourut en 1328.

II. MARSILE DE INGHEN, ainsi nommé du bourg dans le duché de Gueldres, lieu de sa naissance, chanoine et trésorier de Saint-André de Cologne, et fondateur du collége d'Heidelberg, mourut dans cette ville en 1394, après avoir mené une vie extrêmement pénitente. On a de lui des *Commentaires* sur le *Maître des Sentences*, imprimés à Strasbourg, en 1501, in-folio.

III. MARSILE-FICIN. *Voyez* FICIN *et* MARCILE.

MARSILLAC. *Voyez* ROCHEFOUCAULD, n° III.

MARSIN. *Voyez* MARCHIN.

* MARSO (Paul), né à Pisana dans l'Abruzze citérieure, dans le 15e siècle, a écrit des *Commentaria in Ovidii Fastis, et Silii Italici.* — Il ne faut pas le confondre avec Pierre MARSO, né à Marsi dans l'Abruzze citérieure, homme savant, et chanoine de Saint-Laurent en Damaso. A Rome on a de lui un *Commentaire* sur le troisième livre de Cicéron *De naturâ deorum*, imprimé à Bâle en 1544.

† MARSOLLIER (Jacques), né à Paris en 1647, d'une bonne famille de robe, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, fut envoyé à Uzès, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, pour lors régulier. Marsollier s'y établit et en fut prévôt, dignité dont il se démit, et fut fait archidiacre. Il mourut dans cette ville le 30 août 1724, à 78 ans, après avoir publié plusieurs *Histoires* qu'on lit encore avec plaisir. Son style est, en général, assez vif et assez coulant. Quoiqu'il emploie quelquefois des expressions très-familières et même basses, il est pourtant facile de sentir qu'il cherche l'ornement. Il y a un air trop oratoire dans la plupart de ses discours: extrêmement long dans ses récits, il ne les finit qu'à regret, et y mêle souvent des circonstances minutieuses. Ses digressions sont trop fréquentes et trop prolixes. Ses portraits ont une espèce d'uniformité ennuyeuse, et plus de vérité que de finesse. Il a encore le défaut d'annoncer fréquemment ce qu'il doit dire dans la suite de son Histoire; et ces annonces interrompent la narration, et enlèvent le plaisir de la surprise. On a de lui, I. *Histoire du cardinal Ximenès*, 1693, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois depuis.

Google

L'auteur s'attache trop à l'homme public, et ne parle pas assez de l'homme privé. Quoique la guerre des Maures soit un épisode intéressant, le récit en est trop long, et Ximenès n'y avoit pas eu assez de part pour occuper si long-temps la plume de l'historien. (*Voyez* FLÉCHIER.) II. *Histoire de Henri VII*, roi d'Angleterre, réimprimée en 1727, en 2 vol. in-12. C'est, suivant quelques critiques, le chef-d'œuvre de l'auteur. III. *Histoire de l'Inquisition et de son origine*, in-12, Cologne, 1693. Cet ouvrage, curieux et assez bien traité, et dans lequel l'auteur parle assez librement, a été reproduit par l'abbé Goujet, Cologne (Paris), 1759, avec des augmentations, en 2 vol. in-12. IV. La *Vie de saint François-de-Sales* en 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois, et traduite en italien par l'abbé Salvini. V. *Vie de madame de Chantal*, 2 volumes in 12. VI. *Vie de dom Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 1703, 2 vol. in-12. La vérité n'a pas toujours conduit sa plume, comme dom Gervaise le prouve dans un Jugement critique, etc., imprimé à Troyes en 1744, in-12. (*Voy.* GERVAISE, n° II.) La conduite de l'abbé Marsollier est peinte d'une manière peu avantageuse dans la préface de cet ouvrage. Mais comme dom Gervaise étoit fort satirique, il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'il dit. Nous nous contenterons de rapporter le parallèle que les journalistes de Trévoux firent de la Vie de l'abbé de Rancé par Marsollier, avec celle que Maupeou avoit donnée peu de temps auparavant : « L'un et l'autre auteur, disent-ils, a suivi son caractère. Marsollier paroît plus historien, et Maupeou plus orateur. Celui-ci prêche la vie de M. de la Trappe, et celui-là la raconte. L'un insiste sur tous les reproches qu'on a faits au vertueux abbé ; l'autre les dissimule ou les enveloppe. Marsollier a beaucoup de politesse ; Maupeou beaucoup de franchise. Celui-ci prend feu pour son ancien ami ; et celui-là narre de sang-froid et sans émotion. » VII. *Entretiens sur plusieurs devoirs de la vie civile*, in-12, 1715. Sa morale est verbeuse. Le fond de quelques-uns de ces Entretiens est tiré d'Erasme, qui lui avoit servi de modèle. VIII. *Histoire de Henri de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon*, Amsterdam (Paris), 1726, en 3 volume in-12, peu estimée. IX. Une *Apologie d'Erasme*, in-12, Paris, 1713, dont les jésuites parlèrent dans leurs Mémoires de Trévoux, juin 1714, et firent suivre l'extrait d'une réfutation très-vive. L'auteur entreprend d'y prouver la catholicité d'Erasme, non par des raisonnemens, mais par des faits et par des passages tirés de ses œuvres. Erasme avoit la tête remplie de problèmes, d'argumens pour et contre les diverses matières de controverse. Il raisonna quelquefois en homme indécis, en docteur qui ménage tous les sentimens. Mais quand il défendit la doctrine de l'Eglise contre Luther, il s'expliqua en théologien très-orthodoxe. X. *Histoire de l'origine des dîmes, et autres biens temporels de l'Eglise*, Lyon, 1689, in-12, ou Paris, 1694. C'est le moins commun et le plus curieux de tous les ouvrages de Marsollier.

* MARSTON (Jean), auteur dramatique anglais sous Jacques Ier. On a de lui huit *Pièces de théâtre*, qui toutes ont eu du

succès. On en a rassemblé six, dont on a formé un volume en 1633, qui a été dédié à lady vicomtesse Falkland. Il avoit donné en 1604 *le Mécontent*, tragi-comédie, que Dodsley a depuis réimprimée dans sa Collection. *La Courtisane hollandaise* a reparu depuis la restauration, sous le titre de *la Revanche*. Il a aussi paru de lui en 1599 trois livres de *Satires* qui ont été réimprimés en 1764. On n'a aucun détail sur la vie, sur le lieu de la naissance et sur l'époque de la mort de Marston.

* MARSUPINI (Charles), né à Arezzo, vulgairement appelé *Charles Arétin*, fut très-versé dans les lettres grecques et latines, et professeur d'éloquence à Florence, qui le nomma son secrétaire. Il mourut le 24 mai 1453. On a de lui la *Traduction* en vers hexamètres de la *Batracomiomachia*, imprimée à Parme en 1492.

† I. MARSY (Gaspard), sculpteur célèbre, né à Cambrai en 1625, travailloit en concurrence avec son frère Balthasar, né dans la même ville en 1628. Les frères Marsy, dont les grands talens se firent remarquer de bonne heure, furent employés aux embellissemens du château de Versailles, où l'on remarque sur-tout *deux Chevaux* et *deux Tritons* qu'ils exécutèrent pour les bains d'Apollon, et qui furent transportés depuis au rocher. Ils ont également sculpté les *Caryatides* de la galerie d'Apollon au Louvre; le groupe en marbre d'*Orithie*, au jardin des Tuileries, et le *Mausolée de Casimir*, roi de Pologne, que l'on voyoit dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, et que l'on a transporté depuis la révolution au Musée impérial des monumens français. Gaspard Marsy mourut en 1681, et Balthasar en 1674.

† II. MARSY (François-Marie de), né à Paris, entré de bonne heure chez les jésuites, où il cultiva la littérature, avoit à peine vingt ans qu'il publia de petits *Poëmes* latins, qui lui firent un nom dans les colléges de la société. Obligé de quitter l'habit de jésuite, il n'abandonna pas la carrière des lettres. Il publia en 1755 une *Analyse* de Bayle en 4 vol. in-12, et qu'on a depuis réimprimée en Hollande, avec une suite de quatre autres volumes, par Robinet, qui parurent en 1773. Cette compilation des gravelures et des opinions irréligieuses répandues dans les ouvrages du philosophe protestant, fut proscrite par le parlement de Paris, et l'auteur enfermé à la Bastille. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il continua l'*Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens, etc.*, dont il avoit déjà publié plusieurs volumes. Il travailloit au douzième lorsqu'une mort précipitée l'enleva en décembre 1763. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui, I. *Histoire de Marie Stuart*, 1742, 3 volumes in-12. Fréron travailla avec lui à cet ouvrage élégamment écrit, et qui est en général exact et impartial. II. *Mémoires de Melvill, traduits de l'anglais*, Edimbourg (Paris), 1745, 3 volumes in-12. (*Voyez* MELVILL.) Traduction faite avec soin. III. *Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture*, Paris, 1746, 2 vol. in-12; assez bien fait. IV. *Le Rabelais moderne*, ou les *OEuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs*, Amsterdam (Paris), 1752, 8 vol. in-12.

Dès que l'abbé de Marsy vouloit réformer Rabelais, il ne falloit pas tant de volumes pour des turlupinades. Toutes ses corrections consistent dans l'abréviation ou la suppression des endroits obscurs de son auteur. Il a aussi ajouté quelques mots plus intelligibles dans le texte, et corrigé un peu l'orthographe. « Quel dommage, dit Clément de Genève, qu'un élève de Virgile ait été chercher quelques paillettes d'or dans ce tas d'ordures! » V. Le Prince, *traduit* de Fra-Paolo, Berlin, 1751, in-12. VI. *L'Histoire moderne*, en 30 volumes in-12, écrite avec ordre, mais avec peu d'élégance, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin. Richer, continuateur de l'abbé de Marsy, s'est quelquefois écarté de son plan. Il écrit avec moins de précision; mais ses recherches, sur-tout dans ce qui regarde la Russie et l'Amérique, sont plus approfondies. Au reste, le livre de l'abbé de Marsy est moins une histoire qu'une description géographique et historique. VII. *Pictura*, 1736, in-12. Clément de Dijon, qui a comparé ce poëme à celui de Dufresnoy, donne la préférence à celui-ci. Ce poëme a été traduit en français par de Querlon, qui le fit paroître à la suite de celui de Dufresnoy, Paris, 1753, in-8°. » L'abbé de Marsy, dit ce judicieux critique, a su rendre la lecture moins difficile, en écartant les préceptes qui tiennent à l'art mécanique de la peinture. Otez-en deux ou trois endroits qui regardent particulièrement cet art, le reste peut s'appliquer également à la poésie. Il a fait une galerie de tableaux, mais il n'a pas fait de poëme proprement dit. Aussi l'art de peindre de Dufrenoy, malgré sa sécheresse, est-il un ouvrage plus original, plus dans le genre de la poésie didactique. Son style est aussi plus convenable à ce genre. Il manque quelquefois de grace et de souplesse; mais il est sain, précis, sobrement poétique; il fait penser. Celui de l'abbé de Marsy est chargé d'ornemens ambitieux. Son élégance est trop pompeuse; ses fleurs trop recherchées; il ne vous laisse guère que des mots dans la tête. Le style de Dufresnoy est à lui : il s'est formé sur Lucrèce et sur Horace; mais il ne les met pas à contribution. L'abbé de Marsy a le style de tous les poëtes latins de collége; ce sont des membres pris çà et là dans Virgile, dans Ovide : voilà pourquoi il a préféré les descriptions et les tableaux au raisonnement et à la critique. Avec les secours des anciens poëtes, il est facile de faire des images dans leur langue; mais, pour raisonner et pour donner des leçons de goût, il faut se renfermer plus en soi-même, et tirer davantage de son propre fonds, puisqu'il n'y a qu'Horace qui ait écrit en vers sur ces matières, et qu'il n'est pas facile de prendre la manière simple et aisée d'Horace. Le poëme de l'abbé de Marsy ne peut donc plaire qu'aux jeunes gens, qui font comme lui des vers, sans songer dans quel genre ils travaillent; qui courent après les tirades, mais qui ne recherchent point l'ensemble d'un ouvrage; qui effleurent tout, et n'ont rien à eux. Si le poëme de Dufresnoy est lu de peu de gens, au moins sera-t-il étudié avec fruit de ce petit nombre d'artistes et de connoisseurs : il leur laissera dans l'esprit des réflexions utiles. Mais le poëme de l'abbé de Marsy ne sera goûté

que par des lecteurs très-superficiels, et ne peut être utile à personne. Si vous voulez entrer un peu dans le détail de son poëme, vous verrez qu'il n'a pas de marche à lui : point d'idées neuves, rien qui lui appartienne et qui lui soit propre. » Cette critique est motivée ; mais elle a paru sévère à plusieurs égards ; et si les peintres étudient avec plus de fruit le poëme de Dufresnoy, les amateurs des muses latines lisent avec plus de plaisir celui de l'abbé de Marsy, dont plusieurs tableaux sont d'un coloris brillant et respirent les graces. On a encore de cet exjésuite un *poëme* latin sur la tragédie.

I. MARSYAS (Mythol.), né en Phrygie, excellent joueur de flûte, mit le premier en chant les hymnes consacrées aux dieux. Etant arrivé à Nysa avec Cybèle, dont il étoit aimé, il osa disputer à Apollon le prix de l'harmonie. Son orgueil lui fut fatal, et faillit l'être aussi à son frère Babys. En vain il déploya toutes les ressources de son art à emboucher son instrument ; Apollon, ayant marié avec grace sa voix mélodieuse aux sons de sa lyre, enleva tous les suffrages, hormis celui de MIDAS. (*Voyez* ce mot.) Le vainqueur indigné fit attacher ce rival téméraire à un chêne, où il fut écorché vif. Le dieu le changea ensuite en un fleuve de Phrygie, qui porte le nom de Marsyas, selon la fable.

* II. MARSYAS, de Pella, frère d'Antigone, qui fut depuis roi, se livra d'abord à la culture des lettres, et ensuite au métier des armes. Il composa, en 10 livres, l'*Histoire des Rois de Macédoine, depuis leur origine jusqu'à la fondation d'Alexandrie* ; et il écrivit aussi un *ouvrage* qu'on ne peut trop regretter sur l'éducation d'Alexandre, avec lequel il avoit été élevé.

* MARTA (Horace), né à Naples dans le 17[e] siècle, avocat à Rome et professeur de droit à Pise, a donné *Le Rime en prose ; Tractatus de jurisdictione per et inter judicem ecclesiasticum et secularem exercendâ in omni foro ; Compilatio totius juris controversi ; De omnibus decisionibus universi orbis ; Horis vespertinis repetitiones in rubricam et L. I., ff. soluto matrimonio ; Memoria locale*, etc.

I. MARTEL. *Voyez* CHARLES, n° XXVI.

II. MARTEL (François), chirurgien de Henri IV, vers l'an 1590, suivit ce prince dans les guerres du Dauphiné, de Savoie, du Languedoc et de Normandie, et lui sauva la vie à La Mothe-Frelon. Henri avoit secouru une place de son parti, appelée La Ganache, que ses ennemis assiégeoient. Il essuya tant de fatigues, que le soir il eut une forte douleur de côté, accompagnée d'une fièvre violente, qui rendoient sa respiration difficile. Martel sut le saigner à propos, et le septième jour il n'avoit plus de fièvre. Cette guérison lui attira la confiance de Henri IV, dont il devint le premier chirurgien. François Martel est auteur de l'*Apologie pour les chirurgiens, contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre les os rompus et démis*. Dans cet ouvrage il rapporte plusieurs guérisons qu'il avoit faites à la cour, sous les yeux

des médecins et chirurgiens que le roi avoit nommés pour examiner son habileté. Il a encore écrit des *Paradoxes* sur la pratique de chirurgie, où l'on trouve beaucoup de choses que les chirurgiens modernes ont introduites dans leur art, comme les pansemens à froid, l'abus des sutures, les bandages, etc. Ses *OEuvres* sont imprimées à Paris, in-12, 1635, avec la Chirurgie de Philippe de Flasselle, médecin.

III. MARTEL (Gabriel), jésuite, né au Puy en Velay le 14 avril 1680, mort le 14 février 1756, et connu par un ouvrage intitulé *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle*, 2 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé en 1764, avec des augmentations considérables. On a encore de lui *Exercices de la préparation à la mort*, 1725, in-12.

* IV. MARTEL (Pierre), né à Genève en 518, mort ingénieur à la Jamaïque, a publié une foule de *plans* à Londres; il a encore décrit en anglais un *Voyage* qu'il fit avec le chevalier Windham aux glaciers de la Savoie, Londres, 1744.

MARTELIÈRE (Pierre de la), célèbre avocat au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état, fils du lieutenant-général au bailliage du Perche; et mort en 1631, eut une grande réputation dans le barreau, et y parut avec éclat, sur-tout dans la cause de l'université de Paris contre les jésuites qui sollicitoient leur rétablissement. Après ce que les Pasquier et les Arnauld avoient dit contre la société, il sembloit que la satire devoit être épuisée; mais La Martelière montra qu'ils avoient été ménagés. Il appelle les jésuites faux, ambitieux, politiques, vindicatifs, assassins des rois, corrupteurs de la morale, perturbateurs des états de Venise, d'Angleterre, de Suisse, de Hongrie, de Transylvanie, de Pologne, de l'univers entier. Il les peint tous comme des Châtel et des Barrière, portant le flambeau de la discorde depuis trente ans dans la France, et y allumant un feu qui ne devoit jamais s'éteindre. Son plaidoyer, extrêmement applaudi au barreau, le fut également à l'impression, lorsqu'il vit le jour en 1612, in-4°. On le mit à côté des Philippiques de Démosthènes et des Catilinaires de Cicéron; mais il n'est comparable aux ouvrages de ces grands hommes que pour l'emportement. C'est un amas de toutes les figures de la rhétorique, rassemblées sans beaucoup de choix, avec tous les traits de l'histoire ancienne et moderne que sa mémoire put lui fournir. Les accusations qu'il intente contre les jésuites sont pour la plupart sans preuves.

I. MARTELLI (Louis), poëte italien, né à Florence vers 1500, mort à Salerne dans le royaume de Naples en 1527, fit des vers sérieux et bouffons. Les premiers furent imprimés à Florence, 1548, in-8°: les autres se trouvent dans le second tome des Poésies à la Bernicsque. Cet auteur fut compté parmi les princes du théâtre italien. Sa tragédie de *Tullia*, fameuse parmi ses compatriotes, se trouve dans le Recueil de ses vers, de l'édition de Florence et de Rome, 1533, in-8°. — Vincent MARTELLI, son frère, se fit

aussi connoître par le talent de la versification. En 1607 on publia à Florence, in-8°, le recueil de ses *Lettres* et de ses *Poésies* italiennes.

† II. MARTELLI (Hugolin), de Florence, fut amené en France par la reine Catherine de Médicis, et nommé, en 1572, évêque de Glandève. On a de lui, I. *De anni integrá in integrum restitutione*, Florence, 1578. Ce livre est divisé en 34 petits articles, et ne contient en tout que 43 pages; il le fit réimprimer à Lyon en 1582, avec des augmentations, et y ajouta le traité suivant : II. *Sacrorum temporum assertio*. III. *La chiave del calendario gregoriano*. Lyon, 1583, in-8° de 262 pages.

† III. MARTELLI ou MARTELLO (Pierre-Jacques), secrétaire du sénat de Bologne, et professeur de belles-lettres dans l'université de cette ville, où il naquit le 28 avril 1665, et où il mourut en 1729, a écrit en prose et en vers avec un très-grand succès. Ses *Versi et Prose* ont été réunis à Bologne en 1729, en 7 vol. in-8°. Ce Recueil renferme diverses tragédies qui furent applaudies, et quelques romans. Martelli est placé, par le marquis Maffey, dans la classe des meilleurs poëtes italiens. Il eut part au poëme des Fastes de Louis XIV, et le mois d'octobre lui échut en partage. Martelli voulut mettre à la mode, en Italie, les vers alexandrins (qu'on appelle *Martelliani* de son nom) rimés de deux en deux. Cet exemple eut quelques imitateurs; mais la plupart de ses confrères s'élevèrent contre lui, et cette innovation ne fit pas fortune en Italie. Cet auteur substitua trop de négligence au ton guindé qui existoit de son temps, et fut quelquefois prosaïque. Marin a donné, dans sa Fleur d'Agathon, une traduction ou imitation d'une petite pastorale insérée dans l'*Euripide lacerato* de Martelli.

MARTENNE (Edmond), bénédictin de Saint-Maur, né en 1654 à Saint-Jean-de-Laune au diocèse de Langres, distingué dans sa congrégation par des recherches laborieuses, mourut le 20 juin 1739. La recherche des monumens ecclésiastiques avoit été l'objet de presque toutes ses études. On a de lui un grand nombre d'ouvrages aussi savans qu'exacts. Les principaux sont I. Un *Commentaire* latin sur la Règle de Saint-Benoît, in-4°, Paris, 1690. Cette compilation est bien faite; et c'est en partie dans ce livre que dom Calmet a puisé le sien sur la même matière. Dom Martenne a inséré dans le corps de l'ouvrage plusieurs savantes Dissertations sur l'usage de la volaille, sur la juste mesure de l'hémine, sur le travail des mains, sur les études monastiques. Il y réfute le réformateur de la Trappe. II. Un Traité *De antiquis monachorum ritibus*, 2 vol. in-4°, Lyon, 1690; et 1738, in-fol. Quoique ce livre paroisse se borner aux usages monastiques, on y trouve une infinité de choses qui peuvent servir à l'intelligence des anciens historiens ecclésiastiques, et même des historiens profanes. III. Un autre *Traité sur les anciens rits ecclésiastiques touchant les sacremens*, intitulé *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, 3 vol. in-4°, Rouen, 1700 et 1701. Il y a un tome publié en 1706; et le tout fut réimprimé à Milan, en 1736, 3 vol. in-folio, en société avec Dom Ursin Durand.

Ce livre ne se borne pas au détail et à l'histoire des cérémonies observées dans les sacremens. Les théologiens y trouveront encore avec plaisir plusieurs éclaircissemens relatifs au dogme, et qui servent à l'établir et à le défendre. IV. Un *Traite* latin *sur la discipline de l'Eglise dans la célébration des offices divins*, Lyon, 1706, in-4°. V. Un *Recueil d'écrivains et de monumens ecclésiastiques*, pouvant servir de continuation au Spicilége du P. d'Achery : il parut en 1717, sous ce titre : *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. in-fol. VI. *Voyages littéraires*, Paris, 1717 et 1724, en 2 vol. in-4°. VII. *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, Paris, 1724, 1733, 9 vol. in-fol., etc. Cet ouvrage contient des détails fort singuliers et peu connus sur les pratiques anciennes de l'Eglise. Tous ses ouvrages sont des trésors d'érudition. L'auteur y ramasse avec beaucoup de soin tout ce que des recherches laborieuses et une lecture immense ont pu lui procurer ; mais il se borne à recueillir et ne se piquc pas d'orner ce qu'il écrit. Il a laissé en manuscrit des *Memoires* pour servir à l'Histoire de sa congrégation ; et il avoit publié, en 1697, in-8°, la *Vie de dom Claude Martin*, son confrère, où il entre dans des détails puérils. Elle contient cependant quelques particularités curieuses sur l'édition de saint Augustin.

MARTENS. *Voyez* MARTIN, n° X.

I. MARTHE, sœur de Lazare et de Marie. C'étoit elle qui recevoit ordinairement Jésus-Christ dans sa maison de Béthanie. Un jour qu'elle se donnoit bien de la peine pour lui préparer à manger, elle fut jalouse de ce que sa sœur étoit aux pieds de Jésus-Christ, et n'étoit occupée qu'à l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail. Marthe s'en plaignit à Jésus-Christ, qui lui répondit « qu'elle avoit tort de s'inquiéter ; que Marie avoit choisi la meilleure part. » Les anciens auteurs grecs et latins ont toujours cru qu'elle mourut à Jérusalem avec son frère et sa sœur, et qu'ils y furent enterrés. Ce n'est qu'au 10e siecle qu'on imagina le roman de leur arrivée en Provence. On prétendit qu'après la mort de Jésus, Marthe, Marie et Lazare furent exposés dans un vaisseau sans voiles, qui aborda heureusement à Marseille, dont Lazare fut évêque ; que Marthe se retira près du Rhône, dans un lieu où est présentement la ville de Tarascon ; et qu'enfin Magdeleine, que l'on confondoit avec Marie, passa le reste de ses jours dans un désert appelé aujourd'hui Sainte-Baume. Mais rien n'est plus apocryphe. Il n'est plus permis de le croire, qu'à ceux qui gardent les prétendues reliques de la Magdeleine.

II. MARTHE (Scévole de Sainte-). *Voyez* SAINTE-MARTHE.

I. MARTIA, fille de Caton l'ancien, étoit une dame très-vertueuse. Quelqu'un lui demandoit un jour pourquoi, étant veuve et jeune, elle ne se remarioit pas ? « C'est, dit-elle, parce que je ne trouve point d'homme qui m'aime plus que mon bien. »

II. MARTIA, femme de Caton d'Utique qui la céda à Hortensius, quoiqu'il en eût plusieurs enfans, et le reprit après la mort de son ami, qui arriva vers le com-

mencement de la guerre civile. Les ennemis de Caton lui reprochèrent d'avoir renvoyé sa femme pauvre et sans bien, pour la reprendre lorsqu'elle seroit enrichie par le testament de son second mari.

III. MARTIA, dame romaine, femme d'un certain Fulvius, favori d'Auguste. Son mari étant venu lui dire qu'il avoit encouru la disgrace de l'empereur, pour avoir laissé transpirer un secret important, et qu'il étoit résolu de se donner la mort : « Tu as raison, lui répondit-elle, puisque, ayant éprouvé souvent l'intempérance de ma langue, tu t'es confié à moi ; mais je dois mourir la première » : et à l'instant même elle se poignarda.

IV. MARTIA. *Voyez* COMMODE.

I. MARTIAL (Marc-Valère), de Bilbilis, aujourd'hui Bubiera, dans le royaume d'Aragon en Espagne, venu à Rome à l'âge de vingt ans, y demeura trente-cinq ans sous le règne de Galba et des empereurs suivans, qui lui donnèrent des marques d'amitié et d'estime. Domitien le créa tribun; Martial fit un dieu de cet empereur pendant sa vie, et le traita comme un monstre après sa mort. On trouve une de ses épigrammes dans les notes d'un ancien interprète de Juvénal, où il efface d'un trait de plume tout ce qu'il en avoit dit de bien.

Flavia gens quantùm tibi tertius abstulit hæres,
Penè fuit tanti non habuisse duos.

Trajan, ennemi des satiriques, ne lui ayant pas témoigné les mêmes bontés, il se retira dans son le pays. Martial passant de Rome, centre des arts, à une petite ville où il n'y avoit ni goût ni génie, il n'y trouva que de l'ennui, des jaloux, et des censeurs. Pline-le-Jeune, qu'il avoit célébré dans ses vers, lui donna une somme d'argent lorsqu'il quitta la capitale de l'empire. Martial avoit besoin de ce secours : il étoit peu riche. Il dit lui-même qu'il fut toujours pauvre:

Sum, fateor, semperque fui, Callistrate, pauper,

Il le fut du moins jusqu'au mariage qu'il contracta un peu tard avec une dame espagnole, qui lui apporta en dot un palais, de superbes jardins, et de grandes richesses,

Has Marcella domos, parvaque regna dedit.

Il paroît qu'il jouissoit à Rome d'une grande réputation. Un patricien, nommé Stertinius, fit faire sa statue, qu'il plaça dans sa bibliothèque, honneur qui n'étoit accordé aux plus grands hommes qu'après leur mort, mais que Martial ne dut vraisemblablement qu'à l'engouement d'un homme riche et non à l'admiration sentie d'un homme de goût. Ce qui pouvoit flatter davantage l'amour-propre du poëte, c'est que l'empereur Verus, associé à l'empire par le philosophe Antonin, l'appeloit son Virgile. Nous avons de la peine à trouver aujourd'hui dans les épigrammes de Martial ce qui pouvoit le faire comparer à Virgile ; mais les jugemens des contemporains étonnent souvent la postérité. Ce poëte mourut vers l'an 100 de J. C. Il est principalement connu par ses Epigrammes, dont il a dit lui-même avec raison :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Par un faux goût, suite de la décadence des belles-lettres, il chercha dans le contraste des mots

de quoi faire une pointe. Cette chute à laquelle on ne s'attend pas, et qui présente un sens double à l'esprit, fait toute la finesse de ses saillies. Quelques anciens l'ont appelé un sophisme agréable, et nos gens de goût modernes lui ont donné le nom de jeux de mots. C'est l'ornement de la plupart de ses Épigrammes. (*Voyez* FANNIUS, n° V.—TYRON.—SILLIUS.) On en trouve quelques-unes, mais en plus petit nombre, pleines de graces et d'esprit, assaisonnées d'un sel véritablement attique. L'auteur n'y respecte pas toujours la pudeur, et en peignant des mœurs vicieuses, il peut enseigner le vice aux jeunes gens. Fréron a fait un parallèle de ce poëte avec Catulle. « Martial, dit-il, se sert, avec une affectation continue, de mots extraordinaires et recherchés. Il faut plus d'étude et de mystère pour l'entendre lui seul, que pour expliquer tous les poëtes du siècle d'Auguste. Catulle excelle dans le même genre (de l'Épigramme): il a du sentiment, de la finesse, de l'aménité. Son ouvrage n'est pas considérable; mais il est exquis, élégant, varié: c'est la nature qui lui dicte des vers; il a de l'ame et du goût. Martial n'a que de l'esprit et de l'art. En un mot, Martial seroit peut-être plus admiré dans notre siècle, où règne le bel esprit: Catulle auroit été plus applaudi sous Louis XIV, où régnoit le génie. » (*Voyez* NAVAGERO.) Les meilleures éditions des quatorze livres d'Épigrammes de Martial sont, celle de Venise, par Vendelin de Spire, 1470, in-folio; celle *cum notis variorum*, Leyde, 1670, in-8°; celle *ad usum delphini*, 1680, in-4°; celle d'Amsterdam, 1701, in-8°. L'abbé Le Mascrier en donna une élégante en 1754, in-12, 2 vol., chez Coustelier, avec plusieurs corrections. On attribue divers ouvrages à Martial, qui ne sont pas de lui. L'abbé de Marolles a traduit ses Épigrammes en 1655, deux vol in-8°; et comme il a rendu cet auteur fort platement, Ménage appeloit cette version des Épigrammes contre Martial.... En 1807 il a paru une édition des Epigrammes de Martial latines et françaises, 3 vol. in-8°, faites par de jeunes militaires. *Voyez* PONÇOL *et* MAROLLES, n° II.

II. MARTIAL (saint), évêque et apôtre de Limoges sous l'empire de Dèce, plus connu par la tradition que par les anciens historiens. On a agité dans le 11e siècle une controverse sérieuse, s'il falloit ranger saint Martial au nombre des apôtres ou dans celui des confesseurs. On lui attribue deux *Epîtres*, qui ne sont pas de lui.

† III. MARTIAL D'AUVERGNE, en latin, *Martial d'Avernus, dictus Parisiensis*, né à Paris vers l'an 1440, suivit la carrière du barreau et fut pendant cinquante ans procureur au parlement, et notaire au châtelet de Paris. En 1466 il fut atteint d'une fièvre chaude. Dans un accès il se jeta par la fenêtre de sa chambre dans la rue, se rompit une cuisse, se froissa tout le corps et fut en grand danger de mourir, dit l'auteur de la Chronique de Louis XI. Les emplois qu'il remplit, ni cet événement ne forment point ses titres à la célébrité. Il a composé plusieurs *ouvrages* en vers et en prose, qui ont eu plusieurs éditions et qui sont encore recherchés. « Il étoit, dit l'abbé Goujet, l'homme de son siècle qui écrivoit le mieux et avec plus d'esprit. Son premier ouvrage est, I. *Arresta amorum*, ou les

Arrêts d'amours. Les cours d'amour qui existoient long-temps avant Martial d'Auvergne, lui ont donné l'idée de cet ouvrage. On y voit des amans qui viennent exposer leurs plaintes réciproques au tribunal de l'Amour, lequel prononce ensuite ses arrêts. Ces plaidoyers et arrêts sont tous écrits en prose ; mais l'ouvrage commence et finit par quelques vers. Ces arrêts étoient originairement au nombre de 51. Benoît-de-Court, habile jurisconsulte, né à Saint-Symphorien près de Lyon, joignit à ces arrêts un ample commentaire. Ce commentaire latin, qui est presque toujours sérieux, qui contient l'exposé exact des opinions des jurisconsultes et des règles de la procédure, forme un contraste assez plaisant avec le texte français qui n'est qu'un vrai badinage, une œuvre de gaieté et de galanterie. Cependant le grave commentateur ne néglige point, lorsque l'occasion s'en présente, d'autoriser les pratiques galantes décrites dans le texte, par des passages des poëtes érotiques de l'antiquité. La plus ancienne édition que l'on connoisse des *Arrêts d'Amour* est de 1528. Celle qui fut publiée en 1533 est la première qui parut avec les Commentaires de Benoît-de-Court. Il y a eu depuis un grand nombre d'éditions ; celle de Paris, en 1541, porte ce titre : *Droits nouveaux et Arrêts d'Amours, publiés par messieurs les sénateurs du parlement de Cupido, sur l'estat et police d'amour, pour avoir entendu le différend de plusieurs amoureux et amoureuses*. Une édition de Lyon, de 1581, est intitulée *Les Déclamations, Procédures et Arrêts d'Amours, donnés en la cour et parquet de Cupido, à cause d'aucuns différends entendus sur cette police*. Dans l'édition de Lyon, imprimée chez Griphe en 1546, ainsi que dans les éditions postérieures, on a ajouté un arrêt de plus, qui est le 52ᵉ, qui n'a point de commentaires. Gilles d'Origny, dit *le Pamphile*, avocat au parlement de Paris, en est l'auteur. On y a joint en outre une autre pièce, intitulée *Ordonnance sur le fait des masques*. La dernière édition, augmentée d'un avertissement d'un glossaire et d'autres pièces, a été imprimée en 1731, 2 vol. in-12, à Amsterdam. Dans cette édition on a joint un autre ouvrage attribué à Martial d'Auvergne, intitulée II. *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amours*. C'est un poëme allégorique composé de 234 stances. L'auteur met en scène un amant maltraité de sa dame, qui raconte sa peine, et un prieur des cordeliers qui se montre plus habile que lui dans les ruses d'amour, lui donne des conseils et le détermine à entrer dans son ordre. III. *Les Vigilles de la mort du roy Charles VII, à neuf pseaumes et neuf leçons, contenant la chronique et les faits advenus durant la vie dudit roy*. Cet ouvrage, qui a fait dans le temps le plus de réputation à son auteur, est un poëme historique de six à sept mille vers de différentes mesures. C'est de la prose rimée ; mais Martial d'Auvergne y fait paroître quelquefois de l'invention et beaucoup de jugement. Il offre, sous la forme singulière de l'office de l'Eglise, appelé *Vigiles*, une histoire très-circonstanciée, suivie année par année, et où les faits sont fidèlement rapportés. Il donne des particularités qui ne se trouvent point ailleurs. Nous ne citerons que celle-ci : un moine augustin, con-

fesseur de l'Anglais Talbot, se fit porter de Paris à Orléans sur les épaules d'un prisonnier français. Les *psaumes* sont des récits historiques, et les *leçons*, des complaintes sur le triste état de la France et sur la mort du roi. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la première, en 1493, la dernière, donnée par Coustelier, en 1724, 2 vol. in-12. L'éditeur a laissé échapper plusieurs fautes. IV. *Dévotes louanges à la Vierge Marie*. C'est une histoire en vers de la Vierge, elle est pleine de fables. L'auteur étoit vieux quand il composa cet ouvrage dont on connoît deux éditions; la première, en 1492, la seconde, en 1509. Martial d'Auvergne mourut le 13 mai 1508. Il laissa un fils, nommé aussi MARTIAL D'AUVERGNE, reçu procureur au parlement le 10 juillet 1500, comme on le voit dans les registres de cette cour.

† MARTIANAY (Jean), né à Saint-Sever-Cap, au diocèse d'Aire, en 1647, entré dans la congrégation de Saint-Maur, s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu; il s'attacha sur-tout à la critique de l'Ecriture sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-des-Prés le 16 juin 1717. Quoiqu'occupé à repousser les traits des critiques qu'il s'étoit faits, et tourmenté de la pierre, il ne laissa pas d'écrire beaucoup. Il possédoit l'Ecriture sainte dans la perfection. Sa conversation étoit honnête, et la douceur étoit peinte sur sa figure. Il n'en étoit pas moins mordant; et « il reprenoit les autres avec une liberté qui n'étoit pas toujours réglée par la discrétion, n'épargnant pas même ses confrères les plus respectables. On peut voir comment il les traite dans ses *Prolégomenes* sur la Bibliothèque divine de saint Jérôme. » (Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, page 383.) Quelques savans ne furent pas en reste avec lui. Richard Simon le railla assez platement sur le surnom de *Dom*, et sur son nom de Martianay, dérivé de Martin, nom qu'on donne quelquefois aux ânes :

Cùm voco te Domnum; noli tibi, Marce, placere;
Sic asinum semper, Domne, saluto meum.

On a de dom Martianay; I. Une nouvelle *Edition* de saint Jérôme, avec le P. Poujet, en 5 volumes in-folio, dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1706. Cette édition, qui offre des prolégomènes savans, n'est ni aussi méthodique, ni aussi bien exécutée que celle de plusieurs autres Pères, donnée par quelques-uns de ses confrères. Elle eut des censeurs parmi les protestans et parmi les catholiques. Simon et Le Clerc la critiquèrent avec vivacité, souvent avec justesse. On reprocha principalement à l'auteur de n'avoir pas orné son texte de notes grammaticales et théologiques, et d'avoir distribué dans un ordre embarrassant les Lettres de saint Jérôme, qu'il mêla tantôt avec ses *Commentaires*, tantôt avec ses ouvrages polémiques. Le style de ses préfaces, de ses prolégomènes et de ses notes n'est pas assez naturel. Il y fait des applications forcées et même indécentes de l'Ecriture sainte. Il dit, en parlant d'une de ses maladies qui l'avoit réduit à l'extrémité, que le Seigneur avoit semblé lui dire, comme au Lazare : *Martiane, veni foras....* De telles applications ne peuvent partir que d'une imagination ar-

dente : celle du P. Martianay l'étoit. « Il sembloit, dit dom de La Viéville, dans sa Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur, avoir hérité du zèle qu'avoit saint Jérôme pour la religion, de sa vivacité à défendre ses sentimens, et du mépris qu'il témoignoit pour ceux qui ne les adoptoient pas. » II. *Vie de saint Jérôme*, 1706, in-4°. Cette vie, tirée des propres écrits du saint, est un tableau assez fidèle. « En la lisant, disent les journalistes de Trévoux, on a le plaisir de voir que c'est saint Jérôme lui-même qui fait le récit de sa vie ; car ce qu'il en a marqué en différens endroits de ses ouvrages est ici rapporté et placé si à propos, qu'il semble que le P. Martianay lui a laissé toute la narration, et ne lui a prêté que l'ordre et l'arrangement. » Il tâche de justifier ce Père de l'Eglise du reproche d'avoir été trop vif et trop caustique, et il donne un précis exact de sa doctrine. III. Deux *Ecrits* en français, savans, mais mal écrits, 1689 et 1693, 2 vol. in-12, dans lesquels il défend contre le P. Pezron, bernardin, l'autorité de la chronologie du texte hébreu de la Bible. (*Voyez* Pezron.) IV. *Vie de Magdeleine du Saint-Sacrement*, carmélite, 1714, in-12. V. *Essais de traduction*, ou *Remarques* sur les traductions françaises du nouveau Testament, Paris, 1709, in-12. L'auteur publia cet ouvrage sous le nom du sieur Chiron, prêtre. VI. Les *Psaumes* de David, et les *Cantiques* de l'Eglise, avec de courtes *Notes* ou *Explications*, Paris, 1719, in-8°. On lui doit encore un *Commentaire* manuscrit sur l'Ecriture sainte. Ce savant auteur se proposoit d'y expliquer le texte sacré par lui-même; mais il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage utile.

* MARTIANUS (Prosper), médecin du 16e siècle, né à Saffuolo, au duché de Modène, exerça son art à Rome avec distinction; mais il mit le sceau à sa réputation par ses *Commentaires* sur Hippocrate. George Baglivi faisoit le plus grand cas de cet ouvrage, intitulé *Magnus Hippocrates Coüs, notationibus explicatus, sive operum Hippocratis interpretatio, latinè*, Romæ, 1626, 1628, in-folio; Venetiis, 1652, in-folio; Patavii, 1718, in-folio.

MARTIEN. *Voyez* Marcien.

† MARTIGNAC (Etienne Algay, sieur de) commença, vers l'an 1620, à donner en français diverses *traductions* en prose de quelques poëtes latins, meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes auteurs, mais fort au-dessous de celles qui ont paru après lui. Il a *traduit*, I. Les trois Comédies de Térence, auxquelles les solitaires de Port-Royal n'avoient pas voulu toucher. II. Horace. III. Perse et Juvénal. IV. Virgile. V. Ovide tout entier, en 9 vol. in-12. Ces versions, en général fidèles, exactes et claires, manquent d'élégance et de correction. L'auteur a soin dans ses *notes* de faire accorder l'ancienne géographie avec la moderne. Il avoit commencé une *traduction* de la Bible. Son dernier ouvrage fut les *Eloges historiques des archevêques et évêques de Paris*, in-4°, Paris, 1698, ouvrage où l'auteur a fait de ses personnages des êtres parfaits ; heureusement on sait à quoi s'en tenir sur ces éloges,

qui peuvent prêter à l'éloquence en blessant la vérité. Ce laborieux écrivain mourut en 1698, âgé de 70 ans. Martignac, l'un des confidens de Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans, rédigea les *Mémoires* de ce prince, qui s'étendent depuis 1608 jusqu'à la fin de janvier 1636 ; ils ont été imprimés à Amsterdam, 1683, à Paris, 1684, in-12, et réimprimés dans divers recueils. On a encore de cet écrivain *Entretiens sur les anciens auteurs*, contenant leurs vies et le jugement de leurs ouvrages, Paris, 1697, in-12, et un *Journal chrétien* sur divers sujets de piété, tiré des saints Pères, ouvrage périodique qui a paru depuis le 7 avril 1685 jusqu'au 16 juin suivant. Ce Journal n'eut pas de succès, et n'en méritoit réellement aucun.

† I. MARTIN (saint), né vers 316 à Sabarie dans la Pannonie (à présent Stain dans la basse Hongrie), d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, et donna l'exemple de toutes les vertus dans cette profession. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. On débita que Jésus-Christ se montra à lui, la nuit suivante, revêtu de cette moitié d'habit. Martin étoit alors catéchumène ; il reçut bientôt après le baptême et renonça à la milice séculière, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après avoir passé plusieurs années dans la retraite, saint Hilaire, évêque de Poitiers, lui conféra l'ordre d'exorciste. De retour en Pannonie, il convertit sa mère, et s'opposa aux ariens qui dominoient dans l'Illyrie. Fouetté publiquement pour avoir montré un zèle trop ardent, il fit paroître au milieu de son supplice la constance des premiers martyrs. Ayant appris que saint Hilaire étoit revenu de son exil, il alla s'établir près de Poitiers. Il y rassembla un nombre de religieux, qui se mirent sous sa conduite. Ses vertus éclatant de plus en plus, on l'arracha à sa solitude en 374. Martin fut ordonné évêque de Tours, avec applaudissement général du clergé et du peuple. Sa nouvelle dignité ne changea point sa manière de vivre. Au zèle et à la charité d'un évêque il joignit l'humilité et la pauvreté d'un anachorète. Pour vivre moins avec le monde, il bâtit auprès de la ville, entre la Loire et une roche escarpée, le célèbre monastère de Marmoutiers, que l'on croit être la plus ancienne abbaye de France. Saint Martin y rassembla 80 moines, qui retraçoient dans leur vie celle des solitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre de toutes les Gaules. L'empereur Valentinien, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honneur. Le tyran Maxime, qui, après s'être révolté contre l'empereur Gratien, s'étoit emparé des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne, l'accueillit d'une manière non moins distinguée. Le saint évêque se rendit auprès de lui à Trèves, vers l'an 383, pour en obtenir quelques graces. Maxime le fit manger à sa table, avec les plus illustres personnes de sa cour, et le fit asseoir à sa droite. Quand on donna à boire, l'officier présenta la coupe à Maxime, qui la fit donner à Martin pour la recevoir ensuite de sa main ; mais l'illustre prélat la donna au prêtre qui l'avoit accompagné à la cour. Cette hardiesse, loin de déplaire à l'empereur, obtint son suffrage et celui des courtisans. Martin

profita de son crédit auprès de ce prince pour empêcher qu'on ne condamnât à mort les priscillianistes, poursuivis par Ithace, et Idace évêque d'Espagne. L'évêque de Tours ne voulut pas communiquer avec des hommes qui se faisoient une religion de répandre le sang humain, et obtint la vie de ceux dont ils avoient demandé la mort. Il mourut à Candes le 8 novembre 397, selon les uns, et le 11 novembre de l'an 400, suivant d'autres. On a conservé, sous son nom, une *Profession de foi* touchant le mystère de la Trinité. Saint Martin est le premier des confesseurs auxquels l'Eglise latine a rendu un culte public. Sulpice-Sevère, son disciple, et Fortunat, ont écrit sa Vie. On y trouve l'élégance et la pureté du latin d'Auguste, réunies à la fidélité de l'histoire. Paulin de Périgueux et Fortunat de Poitiers ont donné en vers, d'après Sulpice-Sévère, la Vie de saint Martin; mais ils ont défiguré par une poésie un peu agreste la belle prose de l'auteur qu'ils copioient. Nicolas Gervais a aussi donné une Vie de ce saint, pleine de recherches, Tours, 1699, in-4°. Saint Martin, prenant la coupe des mains de l'empereur Maxime, est devenu le patron des buveurs. Sa fête, placée au moment de la vendange, fut long-temps célébrée en France par des danses et des repas; aussi appeloit-on, dans l'ancien langage, *martiner*, pour dire boire plus que de raison, et l'ivresse, *le mal saint Martin*; et un poëte ancien se justifie d'avoir fait longue la syllabe *bi* dans le mot *bibere*, par ce vers :

Bibere Martinus non sinit esse breve.

† II. MARTIN Ier (saint), de Todi, dans le duché de Spolette, mérita par ses vertus d'être élu pape après Théodore, le 5 juillet 649. Martin convoqua un concile à Rome, dans lequel il condamna l'hérésie des monothélites, avec l'ecthèse d'Héraclius et le type de Constant II. Ce fut la cause de sa disgrace auprès de ce dernier prince. On l'enleva du milieu de Rome pour le conduire à Constantinople : Martin y essuya la prison et les fers; l'une des accusations intentées contre lui fut de s'être lié avec l'exarque Olimpius, pour conjurer la ruine de l'empire et même la mort de l'empereur. C'étoit une imposture. Il n'en fut pas moins condamné comme criminel de lèse-majesté. Au sortir du tribunal, on l'exposa dans la place publique, pour servir de jouet au peuple et aux soldats, et on le dépouilla de tous les ornemens de la dignité pontificale. Constant l'exila ensuite dans la Chersonèse, où ce pape mourut le 16 septembre 655, après plus de deux ans de captivité, et six ans de pontificat. On a de lui dix-huit *Epîtres*, d'un foible intérêt, sur divers sujets, dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'édition des Conciles, de Labbe.

III. MARTIN II *ou* MARIN Ier, archidiacre de l'église romaine, trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de Photius, pape après Jean VIII, en 882, condamna Photius, rétablit Formose dans son siége de Portot, et mourut en février 884, avec la réputation d'un homme éclairé et pieux.

IV. MARTIN III *ou* MARIN II, romain de naissance, successeur du pape Etienne VIII, en 942, mort le 4 août 946, après

avoir signalé son zèle et sa piété dans la réparation des églises et le soulagement des pauvres.

† V. MARTIN IV, appelé *Simon de Brion*, né au château de Montpencien, dans la Touraine, d'une famille illustre, successivement garde des sceaux du roi saint Louis, cardinal, et enfin pape le 22 février 1281, après la mort de Nicolas III, avoit été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours; ce qui l'engagea à prendre le nom de Martin, en l'honneur de ce saint. Il résista à son élection, jusqu'à faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Il fut élu ensuite sénateur de Rome, et il paroît singulier qu'il acceptât cette charge qui ne lui donnoit qu'une simple magistrature dans une ville dont les papes se prétendoient seigneurs temporels depuis près de deux siècles. Ce pontife, né avec un génie sévère, et nourri des maximes d'une fausse jurisprudence canonique, signala son règne par plusieurs anathèmes. Après avoir excommunié l'empereur Michel Paléologue, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs, il lança ses foudres sur Pierre III, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile, après le massacre des vêpres siciliennes, dont ce prince avoit été le promoteur. Le pape le priva non seulement de la Sicile, mais encore de l'Aragon, qu'il donna à Charles de Valois, second fils du roi de France. Ces censures, suivies d'une déposition solennelle prononcée en 1282, n'intimidèrent ni le roi ni les seigneurs, ni les ecclésiastiques, ni les religieux. Pierre continua de porter le titre de roi d'Aragon, et se qualifiant dans tous les actes « chevalier aragonais, père de deux rois, et maître de la mer. » Le pape n'en fut que plus irrité; il fit prêcher une croisade contre lui, et donna ses états à Philippe-le-Hardi, pour l'un de ses fils. Ce prince obtint du pontife la décime des revenus ecclésiastiques, pour faire cette guerre sacrée. Si l'on doit être surpris que les papes donnassent des royaumes qui ne leur appartenoient pas, faut-il l'être moins en voyant des princes accepter de pareils présens? N'étoit-ce pas convenir que les papes avoient le droit de disposer des couronnes, et de déposer les monarques à leur gré? L'expédition de Philippe fut malheureuse; il mourut en 1285, d'une contagion qui s'étoit mise dans son armée. Elle fut regardée par les Aragonais comme une punition des excès et des profanations des croisés, qui s'imaginoient qu'il suffisoit de se battre pour gagner l'indulgence et pour laver leurs crimes. Les historiens rapportent que ceux qui par hasard n'avoient point d'autres armes, se servoient de pierres, en disant dans leur jargon barbare: « Je jette cette pierre contre Pierre d'Aragon, pour gagner l'indulgence. » Les démarches de Martin ne servirent qu'à le rendre odieux, ridicule, et à faire détester la cour de Rome. Ce pontife mourut à Pérouse le 28 mars 1285.

VI. MARTIN V, Romain, nommé auparavant *Othon Colonne*, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, cardinal-diacre, fut intronisé sur la chaire pontificale le 11 novembre 1417, après l'abdication de Grégoire XII, et la déposition de Benoît XIII, pendant la tenue

du concile de Constance. Jamais pontife ne fut inauguré plus solennellement : il marcha à l'église monté sur un cheval blanc, dont l'empereur et l'électeur palatin, à pied, tenoient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermoient la marche. On le couronna de la triple couronne, que les papes portoient depuis environ deux siècles, après l'avoir ordonné prêtre et évêque. Son premier soin fut de donner une bulle contre les hussites de Bohême, dont les ravages s'étendoient tous les jours Le premier article de cette bulle est remarquable, en ce que le pape y veut « que celui qui sera suspect d'hérésie jure qu'il reçoit les conciles généraux, et en particulier celui de Constance, représentant l'Eglise universelle, et qu'il reconnoisse que tout ce que ce dernier concile a approuvé et condamné doit être approuvé et condamné par tous les fidèles. » Il paroît suivre naturellement de là que Martin V approuve la supériorité du concile sur les papes, qui fut décidée dans la 5e session. Il tardoit à Martin de voir terminer le concile de Constance; il en tint les dernières sessions au commencement de 1418. On avoit crié pendant deux ans dans cette assemblée contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome. Quelle fut la réforme tant attendue? Le pape Martin, après avoir promis de remédier à tout, congédia le concile, sans avoir apporté aucun remède efficace aux différens maux dont on se plaignoit. La joie du retour du pape à Rome fut si grande, qu'on en marqua le jour dans les fastes de la ville, pour en conserver éternellement la mémoire. Le schisme n'étoit pas encore bien éteint. L'antipape Benoît XIII vivoit encore, et après sa mort, arrivée en 1424, les deux seuls cardinaux de sa faction élurent un chanoine espagnol, Gilles de Mugnos, qui prit le nom de Clément VIII. Ce prétendu pape se démit quelque temps après, en 1429; et pour le dédommager de cette ombre de pontificat qu'il perdoit, le pape lui donna l'évêché de Majorque. C'est ainsi que Martin termina le schisme qui avoit fait tant de plaies à l'Eglise pendant un demi-siècle. Le pape, toujours pressé par les princes de réformer l'Eglise, avoit convoqué un concile à Pavie, transféré ensuite à Sienne, et enfin dissous sans avoir rien statué. Martin crut devoir apaiser les murmures des gens de bien : il indiqua un concile à Bâle, qui ne devoit être tenu que sept ans après. Il mourut d'apoplexie dans cet intervalle, le 20 février 1431, à 63 ans. Ce pape avoit les qualités d'un prince, et quelques vertus d'un évêque. L'Eglise lui fut redevable de son unité, l'Italie de son repos, et Rome de son établissement. On a de lui quelques *ouvrages*.

VII. MARTIN DE DUME (saint), originaire de la Pannonie, alla visiter les lieux saints, et débarqua ensuite en Galice, où les Suèves, imbus de l'arianisme, avoient établi leur domination; il y instruisit dans la foi le roi Théodomir, et ramena les peuples de ces contrées à l'unité catholique. Il y fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dume, près de la ville de Brague, autrefois dans la Galice, aujourd'hui en Portugal. On érigea Dume en évêché par

respect pour le mérite de Martin, qu'on éleva sur ce nouveau siége en 567. Les rois des Suèves voulurent qu'il fût l'évêque de la cour; ce qui l'a fait appeler évêque de la famille royale. Il monta ensuite sur le siége de Brague, et mourut le 20 mars 580. Nous avons de lui, I. Une *Collection de 84 canons*, divisée en deux parties; l'une pour les devoirs des clercs, l'autre pour ceux des laïques : elle se trouve dans le Recueil des conciles et dans le premier tome de la *Bibliothèque canonique* de Justel. II. *Formule d'une vie honnête*, ou *Traité des quatre vertus cardinales*. Ce traité est adressé à Myron, roi de Galice, qui avoit prié le saint de lui donner une règle de conduite : on le voit dans le Spicilége de dom d'Achery, tome 10, pag. 626, et dans la Bibliothèque des Pères, où il est suivi d'un livre du même saint, intitulé *Des Mœurs*. Cet ouvrage se ressent de l'époque où il fut écrit, et des préjugés de l'auteur. III. Il a *traduit* du grec en latin un Recueil de sentences des solitaires d'Egypte, qu'on trouve dans l'Appendice des Vies des Pères, par Rosweide, Anvers, 1628.

VIII. MARTIN, roi de Sicile. *Voyez* CABRERA, n° I.

† IX. MARTIN DE POLOGNE, *Martinus Polonus*, dominicain, pénitencier et chapelain du pape, nommé à l'archevêché de Gnesne par Nicolas III, mourut à Bologne, lorsqu'il alloit en prendre possession, le 29 juin 1278. On a de lui des *Sermons*, 1484, in-4°, et une *Chronique* qui finit au pape Clément IV. La meilleure édition est celle que Jean Fabricius, prémontré, publia à Cologne en 1616. On en a une traduction française, 1503, in-fol. Cet historien manquoit de critique et de philosophie; mais son ouvrage ne laisse pas d'être utile. Il est connu sous le nom de *Chronique martinienne*, et n'est pas commun. On y trouve des particularités curieuses. On a mis sur son compte la fable ou l'histoire de la papesse Jeanne; mais Richard de Cluny, qui vivoit près d'un siècle avant Martin-le-Polonais en avoit parlé presque dans les mêmes termes que lui.

† X. MARTIN (Raimond), dominicain, très-savant dans les langues orientales, fleurit dans le 13e siècle. Martin naquit à Sobiras en Catalogne, et fut l'un des membres de son ordre nommés dans le chapitre général tenu à Tolède en 1250, pour se livrer à l'étude de l'hébreu et de l'arabe, et réfuter les juifs et les mahométans. Raimond de Pennafort, général de l'ordre, avoit provoqué cette mesure dans la vue de purger l'Espagne du judaïsme et du mahométisme dont elle étoit infectée, et il obtint des rois d'Aragon et de Castille une pension en faveur de ceux qui se vouoient à cette étude et à la conversion des infidèles. Les succès de Martin répondirent à son zèle et à ses heureuses dispositions, il puisa dans la lecture des ouvrages des rabbins les argumens qui le mirent à portée de les combattre avec leurs propres armes, ainsi qu'on peut le voir dans son *Pugio fidei*, achevé, à ce qu'il nous apprend lui-même, en 1278. La première édition parut à Paris en 1651; l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois depuis, et la dernière édition, encore assez récente, été faite en Allemagne, en un volume in-folio. Plusieurs person-

nes contribnèrent à la publication de l'édition tardive de 1651. On en est spécialement redevable à Bosquet, évêque de Montpellier, qui en découvrit le manuscrit dans la bibliothèque du collége de Foix, à Toulouse, en 1629, et confia le soin de sa publication à Jacques Spieghel, savant Allemand, qui avoit été son maître d'hébreu. L'ordre de Saint-Dominique se chargea des frais de l'impression. On prétend que Martin a composé deux autres ouvrages, intitulés, l'un *Capistrum judæorum*, l'autre *Réfutation de l'Alcoran*, et qu'il existoit dans la bibliothèque des dominicains, à Naples, un exemplaire du *Pugio fidei*, écrit de sa main, en latin et en hébreu.

† XI. MARTIN, MARTENS, *et* MERTENS (Thierri), né à Asch, gros village près d'Alost en Flandre, un des premiers qui cultivèrent l'art de l'imprimerie dans les Pays-Bas, et en particulier à Alost et à Louvain, exerça aussi cette profession à Anvers, et mourut à Alost en 1534. On a de lui, outre les *impressions* de plusieurs livres, quelques *ouvrages* de sa composition, moins estimés que ceux qui sont sortis de ses presses. Prosper Marchand en cite 54, dont le premier est le *Speculum conversionis peccatoris*, imprimé à Alost en 1473. Maittaire et Meermann croient que Martens fut le premier qui apporta l'imprimerie d'Italie dans la Belgique. Cette opinion a été combattue savamment dans une Dissertation de M. Lambinet, ayant pour titre : Recherches historiques sur l'origine de l'imprimerie, et particulièrement sur son établissement dans la Belgique, Bruxelles et Paris, 1810. Sur la fin de sa vie, il se retira dans un monastère de sa patrie, et lui légua sa bibliothèque et ses autres biens.

† XII. MARTIN (André), prêtre de l'Oratoire, Poitevin, mort à Poitiers en 1695, a donné I. La *Philosophie chrétienne*, imprimée en sept volumes, sous le nom d'Ambroise Victor, et tirée de saint Augustin, dont cet oratorien avoit fait une étude particulière. II. Des *Thèses* fort recherchées, imprimées à Saumur, in-4°, lorsqu'il y professoit la théologie.

XIII. MARTIN (dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Tours en 1619, d'une mère pieuse qui fut dans la suite première supérieure des ursulines de Québec, où elle mourut saintement. (*Voy.* MARIE DE L'INCARNATION, n° XXXVI.) Le fils se consacra à Dieu de bonne heure, et devint supérieur du monastère des Blancs-Manteaux à Paris, où il demeura six ans. Il mourut le 9 août 1696 dans l'abbaye de Marmoutiers, dont il étoit prieur. On a de lui, I. Des *Méditations Chrétiennes*, 1669, Paris, 2 v. in-4°. Ouvrage un peu volumineux, et qui, loin d'être un chef-d'œuvre de diction, n'est qu'une série des lieux communs qu'on rencontre ordinairement dans ces sortes d'ouvrages. II. Les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4° : ouvrage édifiant. III. La *Pratique de la Regle de Saint-Benoît*, plusieurs fois réimprimée. *Voyez* sa Vie par dom Martenne, Tours, 1697, in-8°.

† XIV. MARTIN (David), habile dans l'Écriture sainte, la théologie et la philosophie, né à Revel dans le diocèse de Lavaur en 1639, d'une bonne famille, devint célèbre parmi les

protestans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, et fut pasteur à Utrecht. On lui offrit plusieurs autres églises, qu'il refusa par modestie. Occupé à donner des leçons de philosophie et de théologie, il eut la satisfaction de compter parmi ses disciples des fils même de souverains. Les travaux du ministère, et un commerce de lettres avec plusieurs savans, ne l'empêchèrent pas de faire de laborieuses recherches. Il connoissoit assez bien notre langue, et lorsque l'académie française fit annoncer la seconde édition de son *Dictionnaire*, il lui envoya des remarques qu'elle reçut avec applaudissement. Il mourut à Utrecht le 9 septembre 1721. Martin écrivoit d'une manière dure et incorrecte. On a de lui, I. *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, appelée *Bible de Mortier*, du nom de l'imprimeur, imprimée à Anvers (Amsterdam), en 1700, deux volumes in-folio, avec 424 belles estampes. Il faut faire attention que la dernière planche de l'Apocalypse, page 145 du second volume, ayant été cassée, a été rattachée avec des clous qui paroissent au tirage : quand on ne les voit pas, on juge que ce livre est des premières épreuves. II. *Huit Sermons* sur divers textes de l'Écriture sainte, 1708, vol. in-8°. III. *Excellence de la foi et de ses effets*, expliquée en vingt sermons sur le chapitre XI de l'Épître aux Hébreux, Amsterdam, 1710, in-8°. IV. *Traité de la religion naturelle*, 1713, in-8°. V. *Le vrai sens du Psaume* 110, in-8°, 1715, contre Jean Masson. VI. Deux *Dissertations critiques*, Utrecht, 1722, in-8° : l'une sur le verset 7 du chapitre 5e de la première Épître de saint Jean.... *Tres sunt in cœlo*, etc., dans laquelle on prouve l'authenticité de ce texte. VII. *Examen de la réponse de M. Emlyn à la dissertation critique sur* I. *Jean*, v. 7, Londres, 1719, in-8°. Martin eut encore une contestation sur ce passage avec le P. Lelong. *Voyez* une lettre de celui-ci dans le Journal des Savans, juin 1720, à laquelle Martin répondit dans le 12e vol. de l'*Europe savante*, page 279, et par un traité séparé, intitulé *Vérité du texte* I. *Jean*, v. 7, *démontrée par des preuves*, etc. L'autre sur le passage de Josèphe touchant Jésus-Christ, où l'on fait voir que ce passage n'est point supposé. VIII. Une *Bible*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-folio ; et avec de plus courtes notes, in-4°. Cette Bible a été retouchée par Charles Chais, et imprimée à La Haye, 1743-1777, en 6 vol. in-4° ; le 7e vol. qui étoit resté manuscrit, a été publié vers 1791. IX. Une édition du *nouveau Testament* de la traduction de Genève, Utrecht, 1696, in-4°. X. *Traité de la religion révélée*, où l'on établit que les livres du vieux et du nouveau Testament sont d'inspiration divine, etc., réimprimé à Amsterdam en 1723, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut traduit en anglais.

XV. MARTIN (Jean-Baptiste), dit *des Batailles*, peintre, né à Paris en 1639, d'un entrepreneur de bâtimens mort dans la même ville en 1715. Après avoir appris le dessin sous Philippe de La Hire, il fut envoyé en qualité d'ingénieur pour servir sous le célèbre Vauban. Ce grand homme fut si content de lui, qu'à sa recommandation, Louis XIV le plaça chez Van der-Meulen, peintre de batailles, qu'il remplaça aux Gobelins, et

lui accorda une pension. Martin fit plusieurs campagnes sous le grand-dauphin, et sous le roi même. Il peignit plusieurs conquêtes de ce monarque, à Versailles : et les plus belles actions de Charles V, duc de Lorraine, dans la galerie du château de Lunéville, que le duc Léopold son fils avoit fait bâtir.

† XVI. MARTIN (dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, en 1694, entré dans cette savante congrégation en 1709, professa d'abord les humanités en province, et vint, en 1727, à Paris. Martin y fut regardé comme un homme bouillant et singulier, un savant bizarre, un écrivain indécent et présomptueux. Quelques-uns de ses ouvrages se ressentent de son caractère. Les principaux sont, I. *Traité de la religion des anciens Gaulois*, in-4°, 2 vol., Paris, 1727. Ce livre offre des recherches et des nouvautés curieuses ; mais l'auteur, plein d'une trop bonne opinion de lui-même, ne rend pas assez de justice aux autres. Il prétend que la religion des Gaulois n'étant qu'un écoulement de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte servira à l'interprétation de divers passages de l'Écriture. Ce système est plus singulier que vrai. II. *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois depuis leur origine jusqu'à la fondation de la monarchie française*, 1754, 2 vol. in-4°, mise au jour et continuée par dom de Brezillac, neveu de l'auteur. Ce livre, enrichi de monumens antiques et de dissertations, est rédigé dans le même esprit que l'ouvrage précédent. L'auteur avoit annoncé cette histoire dans un vol. in-12, publié en 1744, sous le titre d'Eclaircissemens historiques sur les origines celtiques et gauloises, avec les quatre premiers siècles des annales des Gaules. On les joint ordinairement à la suite du précédent. III. *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture*, 2 vol. in-4°, Paris, 1730. Si dom Martin ne s'étoit pas attaché à compiler de nombreuses citations sur des riens, ce livre seroit moins long et plus agréable. On y trouve le même goût de critique, le même feu, la même force d'imagination, le même ton de hauteur et d'amertume, que dans l'ouvrage précédent. Son esprit vif et pénétrant a découvert dans une infinité de passages ce qui avoit échappé à des savans moins ingénieux. Plusieurs estampes indécentes dont il souilla ce Commentaire sur l'Écriture sainte, et une foule de traits satiriques, aussi déplacés que les estampes, obligèrent l'autorité séculière d'en arrêter le débit. IV. *Explication de divers monumens singuliers, qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples*, avec *l'Examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme*, Paris, 1727, et un *Traité sur l'astrologie judiciaire*, enrichi de figures en taille-douce, Paris, 1739, in-4°. La vaste érudition de cet ouvrage est ornée de traits agréables, et le style en est animé. Une partie des monumens expliqués lui avoit été communiquée par le duc de Sully, qui l'honoroit de son estime et de sa confiance : la plupart sont nouveaux. Quant à la critique de l'édition de saint Jérôme, faite à Vérone, elle est dure et amère. V. *Eclaircissemens littéraires sur un projet de Bibliothèque ecclésiastique*, sur l'his-

toire littéraire de Cave, Paris, 1734, in-4°. L'érudition et les mauvaises plaisanteries sont prodiguées dans cet écrit. VI. Une *Traduction des Confessions de saint Augustin*, qu'on lit peu. Elle parut à Paris en 1741, 2 vol. in-8° : elle est exacte, et les notes en sont judicieuses. Il avoit fait collationner en Flandre et en Angleterre quelques manuscrits que les derniers éditeurs n'avoient pu consulter. VII. *Lettres de saint Augustin* (il n'y en a que deux), avec un traité sur l'origine de l'ame, d'après le sentiment de ce saint Père, 1734. Elles furent publiées sur un manuscrit du monastère de Gotwith. VIII. Dans sa jeunesse, dom Martin fournit des matériaux aux auteurs du *Gallia christiana*, et à la nouvelle édition du Glossaire de du Cange. Il mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1751. C'étoit un des plus savans et des meilleurs écrivains qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur ; il n'auroit eu besoin que d'un ami éclairé pour diriger son goût et son imagination.

XVII. MARTIN (Edme), imprimeur renommé, apprit son art sous Morel, et devint directeur de l'imprimerie royale. Les principaux *ouvrages* sortis de ses presses sont les Œuvres de saint Jean-Climaque, les Annales de Baronius, les Annales de Sponde, les Conciles des Gaules par Sirmond, l'Histoire de la maison de Montmorency, l'ouvrage du père Petau, *De doctrinâ temporum*, etc. Il mourut vers le milieu du 17e siècle. — Son fils, appelé comme lui Edme MARTIN, suivit ses traces, et enrichit le libraire Cramoisy par ses éditions. On lui doit les Œuvres de La Mothe-le-Vayer, de Palladio, l'Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par du Cange ; l'Afrique, de Marmol ; la Géographie de Briet, etc. Il savoit parfaitement le latin et le grec, et mourut à l'âge de 70 ans.

† XVIII. MARTIN (Gabriel), libraire de Paris, mort en février 1761, à 83 ans, est un de ceux qui ont poussé le plus loin la connoissance des livres, et l'art de disposer une bibliothèque. Il avoit formé une grande partie des plus célèbres cabinets de l'Europe, et on le consultoit de toutes parts. Les gens de lettres et les amateurs conservent ses nombreux *Catalogues*, et les mettent au rang des meilleurs livres de bibliographie. Son système de classification des livres a été le plus généralement adopté. Il renferme cinq sections principales, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, les *Sciences et arts*, les *Belles-Lettres* et l'*Histoire*. Les Catalogues de Colbert, de Butteau, de Boissier, de Dufay, de Hoym, de Rothelin, de Brochart, de la comtesse de Vérue, de Bellanger, de Bozé, et bien d'autres, sont toujours recherchés par les curieux.

* XIX. MARTIN (Jean), docteur en la faculté de Paris, où il naquit et étudia, mort en 1609, professeur des écoles et premier médecin de Marguerite de Valois, répudiée par Henri IV, a laissé des *Commentaires* manuscrits sur quelques livres d'Hippocrate, recueillis et mis au jour sous les titres suivans, par René Moreau : I. *Prælectiones in librum Hippocratis Coi de morbis internis*, Parisiis, 1637, in-4°. II. *Prælectiones in librum Hippocratis Coi de äëre, aquis et locis*, ibidem, 1646, in-4°. — Un autre Jean MARTIN, premier médecin

de Charles VIII, roi de France, en 1483, et mort en 1491, pourvu, en 1484, d'un office de conseiller-maître des comptes, n'a laissé aucuns ouvrages.

. * XX. MARTIN (Bernardin), fils de Samuel, apothicaire de la reine Marie de Médicis, né à Paris en 1629, fut, en 16.9, à raison de ses connoissances, nommé chimiste du prince de Condé, qui le conserva dans cette place tant qu'il vécut, et ses fils, après sa mort, se l'attachèrent en la même qualité et aux mêmes appointemens. Outre une *Relation* de ses voyages en Espagne, en Portugal, dans les Pays-Bas, et en Allemagne, Martin a publié, I. *Dissertation sur les dents*, Paris, 1679, in-12. Cet ouvrage, qui obtint du succès dans le temps, n'est plus recherché aujourd'hui qu'on a des Traités beaucoup mieux raisonnés sur cette matière. II. *Traité de l'usage du lait*. Paris, 1684 et 1706, in-12. Ce traité contient des observations importantes, malheureusement entremêlées d'erreurs grossières et d'assertions hasardées. On voit que l'auteur n'étoit pas exempt de préjugés.

† XXI. MARTIN (N.), poëte français, né en 1616, mort en 1705, connu par une *Traduction* en vers français des Géorgiques de Virgile, qui parut après la mort de son auteur, en 1713. Cet ouvrage offre de la simplicité et quelques bonnes tirades, mais il est en général foible et négligé.

† XXII. MARTIN (Thomas), né à Thetford, dans le comté de Suffolck, en 1697, destiné d'abord à l'état de procureur, fut un antiquaire savant et infatigable. Il épousa en secondes noces, vers 1731, la veuve de Pierre Le Nève, revêtu du titre de *norroy king at arms* (c'est le titre de celui des trois rois d'armes ou hérauts d'Angleterre, dont la juridiction s'étend vers le nord, au-delà de la rivière de Trent), dont il fut l'exécuteur testamentaire. Cette alliance le mit en possession d'une riche collection d'antiquités anglaises, de titres, d'actes et de peintures, qui ne pouvoient tomber en des mains plus dignes de les posséder. L'honnête Tom Martin de Palgrave (c'étoit le nom qu'il avoit désiré qu'on lui donnât) avoit toute sa vie recueilli et conservé des notes sur des chiffons de papier, tous datés depuis 1721 jusqu'à trois ou quatre mois avant sa mort; et, à l'aide de ses recherches antérieures, il avoit contribué à fournir au premier mari de sa femme des matériaux précieux pour ses *Monumenta Anglicana*, publiés en 1719. Il consacra une partie de sa vie à l'*Histoire de Thetford*, sa ville natale, dont l'impression, commencée par souscription, fut interrompue par la mort et l'insolvabilité de celui qui en avoit fait l'entreprise. Tom Martin mourut en 1771.

* XXIII. MARTIN (Benjamin), l'un des meilleurs mathématiciens et opticiens de son siècle, auquel on doit plusieurs *Traités* ingénieux, consignés dans un recueil qui porte son nom, intitulé *Magasin scientifique*, naquit en 1704. Martin avoit fait avec succès un commerce très-étendu d'instrumens de mathématiques; mais les infirmités de l'âge l'ayant forcé à songer à sa retraite, il se livra avec trop de confiance à des personnes qui en abusèrent; et, avec un capital plus que suffisant pour

Digitized by Google

faire honneur à ses dettes, il eut le malheur de faire banqueroute. L'infortuné vieillard, dans un moment de désespoir, eut la foiblesse d'attenter à ses jours, et mourut de ses blessures le 9 février 1782, âgé de 78 ans.

* XXIV. MARTIN, né à Auxerre en 1729, avoit fait, dès l'âge de seize ans, toutes ses humanités au collége des jésuites. Son père alors lui donna les premières leçons de pharmacie. Trois ans après il vint à Paris profiter de celles de Rouelle, démonstrateur au Jardin du Roi, et ses progrès le firent admettre au laboratoire de cet habile démonstrateur, pour travailler directement sous lui. Martin, infatigable, étudioit en même temps et avec succès la botanique sous Antoine et de Jussien. Après de longues études, il revint à Auxerre, où il se mit à la tête du laboratoire de son père, devenu infirme, et lut à la société des sciences et belles-lettres de cette ville différens *Mémoires*, comme ceux qui traitent des pirytes trouvées dans la montagne du mont Siméon, sur le danger des vaisseaux de cuivre pour la préparation des alimens, sur la cure de deux malades mordus par des vipères, et guéris par l'eau de Luce, enfin sur l'analyse des eaux communes d'Auxerre, etc.

XXV. MARTIN (Claude), général dans l'Inde, né à Lyon en 1732, d'un tonnelier qui ne put lui procurer d'autre instruction que celle qu'on donnoit aux enfans des pauvres dans les écoles publiques; mais, doué d'un esprit facile et d'une grande aptitude pour les sciences, Martin apprit de lui-même les mathématiques, et dut ensuite sa fortune à ses connoissances en ce genre. Martin s'enrôla, à l'âge de 20 ans, avec un de ses frères, dans la compagnie des guides du général Lally, qui se rendoit dans l'Inde. Sa belle-mère, instruite de leur prochain départ, obtint des recruteurs, à force de supplications, que les engagemens seroient rompus si les deux jeunes gens vouloient se retirer. Le plus jeune y consentit; mais Martin, inébranlable dans sa résolution, déclara qu'il vouloit aller chercher fortune en pays étranger : sa belle-mère, irritée, lui donna un soufflet, accompagné d'un rouleau de pièces de 24 sous, et lui dit : « Va, entêté ; mais ne reviens jamais qu'en carrosse. » Le corps où Claude Martin servoit se distingua par sa bravoure dans la guerre de 1756; mais fatigué des mauvais traitemens du général, il déserta chez les Anglais, pendant le siége de Pondichéry. Le jeune soldat obtint bientôt du gouverneur de Madras le commandement d'un régiment de chasseurs formé de prisonniers français. Envoyé avec ce régiment dans le Bengale, le vaisseau de transport sur lequel il fut embarqué périt à la hauteur de Gandawar. Martin parvint à se sauver dans un canot, et arriva à Calcutta, où le conseil général lui accorda, en récompense de ses dangers, un guidon de cavalerie. Chargé ensuite de lever la carte des états du nabab d'Oude, ce dernier conçut une si haute idée de ses connoissances, qu'il sollicita, et obtint de la compagnie anglaise, l'agrément de le nommer surintendant de son arsenal. Ses conseils dirigèrent bientôt tous les changemens qui eurent lieu dans les états de ce souverain asiatique, et sur-tout toutes les négociations qu'il avoit

ouvertes avec le gouvernement anglais. Le nabab aimoit les arts européens ; Martin encouragea son goût, et lui fit établir des relations commerciales auprès des principaux banquiers de l'Indostan. La fortune de Martin devint bientôt considérable, et il l'accrut encore par sa réputation de probité. Les plus riches Indiens vinrent déposer leurs trésors dans sa maison, en payant pour le dépôt un droit de douze pour cent, pendant les vingt années de guerre civile qui désolèrent l'Inde. Etabli à Lucknow, Martin y fit construire sur les bords de la rivière une maison entièrement bâtie en pierres de taille; la hauteur des étages y est calculée sur l'élévation progressive des eaux. Pour échapper aux chaleurs accablantes du climat, il habitoit successivement l'appartement souterrain au niveau des plus basses eaux, puis le rez-de-chaussée, le premier et le second étage. De cette manière, il jouissoit, dans toutes les saisons, d'une température à peu près égale. Un muséum d'histoire naturelle, un observatoire muni d'une belle collection d'instrumens astronomiques, un jardin immense rempli de tous les arbres, arbrisseaux et productions de la contrée, y rendent cette habitation unique en magnificence. Martin y donna au nabab le spectacle du premier ballon élevé dans l'atmosphère de l'Asie. Outre son palais de Lucknow, Martin possédoit encore, sur les bords du Gange, une maison dont la construction lui coûta des sommes immenses. Son architecture est gothique ; elle est fortifiée à l'européenne, et avec tant de régularité, qu'on la regarde comme capable de résister à une armée innombrable d'Indiens. Dans l'enceinte de cette forteresse, Martin fit élever son tombeau, portant cette inscription, faite par lui-même : « Ici repose Claude Martin, né à Lyon, venu aux Indes simple soldat, et mort général-major. » C'est en 1799 qu'il a cessé d'exister. Quoiqu'il possédât imparfaitement la langue anglaise, il s'en est servi pour écrire son testament, traduit en français et imprimé dans les deux langues, par l'ordre du préfet du département du Rhône, en l'an XI. Dans cet écrit, vraiment original et curieux, Martin dépose ses dernières volontés, ses opinions religieuses, et ses principes de conduite. Le mélange des mœurs asiatiques et des usages européens y est digne de remarque. Après avoir accordé la liberté à tous ses esclaves des deux sexes et aux eunuques, l'auteur prend un soin particulier et touchant de deux de ses femmes, à qui il lègue la garde et le soin de son tombeau. Il veut qu'on leur porte chaque jour des corbeilles de fleurs. Il n'oublie ni ses parens, ni sa patrie, ni le pays qui lui a procuré sa fortune, laquelle s'élevoit à près de douze millions. Il lègue environ 700,000 livres à la ville de Lyon, autant à celle de Calcutta, autant à celle de Lucknow, pour établir dans chacune d'elles une maison d'éducation pour un certain nombre d'enfans des deux sexes, les mettre en apprentissage en sortant de l'école, et les marier ensuite. En outre, il fixe un capital, dont les revenus doivent être distribués aux pauvres de Calcutta, de Chandernagor et de Lucknow, de quelque religion qu'ils soient, préférant néanmoins la religion chrétienne et l'hindoue. Ces détails sont tirés du Journal asiatique, intitulé *Asiatic annual*

Register, du testament du général, et d'une notice lue dans une séance publique de l'académie de Lyon par M. Martin l'aîné, chirurgien renommé de cette ville.

* XXVI. MARTIN-GOURGAS, pasteur et bibliothécaire de la ville de Genève, homme laborieux et éclairé, l'ame du consistoire dont il étoit président, ainsi que de la compagnie des pasteurs, mort en 1807, dirigeoit l'un et l'autre corps par d'excellens avis, de sages moyens, et une prudence consommée. Sa prédication, toujours claire, onctueuse, animée par une piété éclairée, une raison solide et de profondes connoissances dans la littérature sacrée, sembloit, malgré le déclin de l'âge, acquérir toujours plus de force et d'ascendant sur l'esprit de ses auditeurs. Tous ses travaux tendoient à l'édification et au soutien de la religion dont il étoit ministre. Député à Paris par l'église de Genève, à l'époque du couronnement, ce fut lui qui, dans l'audience donnée par l'empereur aux présidens des consistoires, le 16 frimaire an 12, eut l'honneur de lui adresser en leur nom la parole. On a de lui un *Recueil de prières* qui offre les épanchemens d'une ame qui cherche à s'élever vers son créateur.

XXVII. MARTIN, d'Anvers, peintre. *Voyez* MASO.

XXVIII. MARTIN DE VOS. *Voyez* VOS.

XXIX. MARTIN DE HEEMSKERK. *Voyez* ce dernier mot.

XXX. MARTIN-RUAR. *Voyez* RUAR.

XXXI. MARTIN-GUERRE. *Voyez* GUERRE.

* MARTINDALE (Adam), mathématicien anglais, mort vers 1700, ecclésiastique, possédoit un bénéfice à Rosthorn, au comté de Chess; mais il fut supprimé en 1662, comme non-conformiste. Martindale vécut alors dans la maison du lord Delamere, dont il étoit chapelain. Cet écrivain a composé un petit livre d'arpentage très-utile, intitulé *le Vade mecum de l'arpenteur*, in-12. Il est auteur aussi de deux almanachs appelés *Almanachs de la campagne*. Enfin il a composé *douze problèmes d'intérêts*. Il a aussi donné des ouvrages de théologie, le premier, intitulé *les Nœuds de la Divinité dénoués*, 1649, in-8°, et le second *la Vérité et la Paix*, in-12, 1682, qui prouvent que l'auteur étoit meilleur mathématicien que théologien.

* I. MARTINE (George) médecin écossais, reçu docteur à Leyde vers 1725, mort de 1740 à 1743, exerça son art avec beaucoup de réputation dans la ville de Saint-André en Ecosse. Outre plusieurs *Mémoires* de Martine, insérés dans le recueil publié par la société d'Edimbourg, on a de lui, I. *De similibus animalibus et animalium calore libri duo*. Londini, 1740, in-8°. II. *Essay medical and philosophical*, Londres, 1740, in-8°. III. *In Bartholomæi Eustachii tabulas anatomicas commentaria*, Edimburgi, 1755.

II. MARTINE (l'impératrice). *Voyez* HÉRACLÉONAS.

† MARTINEAU (Isaac), jésuite, d'Angers, né en 1640, mort en 1720, professa dans son ordre, et y occupa les premières places. En 1682 les jésuites dirent au prince de Condé « qu'ils avoient un excellent professeur

de philosophie pour M. le duc de Bourbon, qui étoit à leur collége de Louis-le-Grand ; mais qu'ils n'osoient le faire venir à Paris, parce qu'il étoit horriblement laid. » (La petite vérole l'avoit défiguré.) M. le prince voulut qu'on l'appelât, et dès qu'il l'eut vu, il dit : « Il ne doit pas faire peur à qui connoît Pélisson. Qu'il vienne chez moi : on s'accoutumera à le voir, et on le trouvera beau. » Il plut effectivement à la cour. On le choisit pour confesseur du duc de Bourgogne. On a de lui, I. *Les Psaumes de la pénitence*, avec des réflexions, in-12. II. *Méditations pour une retraite*, in-12. III. *Vertus du duc de Bourgogne*, in-4°, 1712, ouvrage auquel la flatterie a eu plus de part que la vérité.

MARTINELLI (Dominique), peintre et architecte, conservateur de l'académie de Saint-Luc à Rome, et professeur de perspective et d'architecture. C'est sur ses *dessins* que fut bâti le palais de Lichtenstein à Vienne, édifice justement admiré. L'Allemagne fut enrichie par lui d'autres palais où il a réuni la solidité antique à l'élégance moderne. Il mourut en 1718, à l'âge de 68 ans.

MARTINENGI (Ascagne), natif de Berne, chanoine régulier, et abbé général de l'ordre de Saint-Augustin, mourut en 1600. On a de lui un grand *Commentaire* latin sur la Genèse, compilation savante, mais assez mal digérée, en 2 vol. in-fol. On y trouve toutes les différentes éditions, les phrases et les expressions hébraïques, avec les explications littérales et mystiques de près de deux cents Pères.

* MARTINENGO (Tite-Prosper), né à Brescia, religieux de la congrégation bénédictine du Mont-Cassin, mort en 1594, fut tellement versé dans les lettres grecques, latines et hébraïques, que le sacré collége l'appela à Rome, et le chargea de corriger tous les ouvrages de saint Jérôme, qu'il fit imprimer par Paul Manuce. Peu de temps après il *corrigea* aussi les ouvrages de saint Jean-Chrysostôme, la Bible grecque de Rome, etc. Ces travaux engagèrent Pie V à l'en récompenser par des dignités qu'il refusa constamment ; il quitta même Rome sous prétexte de maladie, et retourna dans sa patrie, où, livré aux études et à la composition, il parvint à une grande vieillesse. On distingue dans le nombre de ses ouvrages les discours tirés de Platon, qu'il intitula *Le bellezze dell' uomo conoscitore di se stesso*. Les ouvrages suivans prouvent qu'il cultiva la poésie avec succès, sur-tout la poésie sacrée : *Poëmata diversa tùm græca, tùm latina, quæ quidem magnâ ex parte divina sunt, et sacra ; Theotochodia, sive Parthenodia, opus eximium in laudem Deiparæ Mariæ augustissimæ atque generosissimæ virginis, tot videlicet hymnis constans, quot annis ipsa divina parens sydereaque virgo in hoc sæculo vixisse perhibetur ; Pia quædam poëmata, ac theologica, odæque sacræ diverso carminum genere conscriptæ ; Ad Sixtum V pontificem maximum carmen heroïcum encomiasticum tam græcè quàm latinè.*

I. MARTINES - MONTANES (Jean), habile sculpteur, qui embellit les églises de cette ville des *productions* de son ciseau ; mort à Séville, sa patrie, en 1640.

II. MARTINES DEL PRADO (Juan), dominicain espagnol, né à Ségovie, d'une famille noble,

provincial de son ordre en 1662, après avoir professé avec beaucoup de succès, fut exilé par Philippe IV, pour s'être opposé à la loi imposée aux prédicateurs espagnols, de louer l'immaculée conception au commencement de leurs sermons. Il n'obtint sa liberté qu'à condition qu'il écriroit aux prédicateurs dont il étoit supérieur, de suivre l'exemple des autres. Il mourut à Ségovie en 1668. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages*, dont les plus connus sont, I. Deux vol. in-fol. sur la *Théologie morale*. II. Trois autres in-fol. sur les *Sacremens*. Ces productions sont méthodiques, mais trop diffuses.

* MARTINET (Jean-Florent), pasteur hollandais des mennonites à Zutphen, mort en 1796, âgé de 61 ans, a écrit en sa langue, I. Le *Catéchisme de la nature*, 4 vol. in-8°, ouvrage qui a singulièrement contribué à répandre le goût de l'histoire naturelle en Hollande. II. Une *Histoire du Monde* en 8 vol. in-8°, et plusieurs autres *ouvrages*. Son *Manuel des marins*, outre les instructions relatives à l'art nautique, renferme, sept dialogues concernant les devoirs religieux, devoirs envers la patrie, devoirs de subordination, devoirs de discipline. L'auteur y a joint des pièces et des chants religieux, patriotiques et guerriers : c'est un Cours de morale à l'usage des gens de mer, dans le genre de celui de Zimmermann, publié en allemand, pour les militaires, et dont il a paru une traduction à Paris en 1769. Il est à désirer que quelque homme éclairé et zélé, adoptant ces ouvrages, les rende en quelque sorte classiques pour les diverses professions auxquelles ils sont destinés. Plus que nous les Hollandais se sont toujours occupés de l'instruction des gens de mer ; c'est pour eux, comme on le sait, que Grotius fit son excellent Traité de la religion chrétienne, traduit en français par l'abbé Goujet.

* MARTINEZ de Waucquier (Matthias), grammairien du 17e siècle, né à Middelbourg, longtemps correcteur d'imprimerie chez Jean et Balthazar Moret à Anvers, mort en 1642. L'exactitude avec laquelle il s'acquitta de son emploi ne l'empêcha pas de *traduire* en latin divers ouvrages de piété français et espagnols, et de donner un *Dictionnaire* latin et grec, français et flamand, Anvers 1632, et Amsterdam 1714.

* I. MARTINI *ou* Simone da Siena (Simon), (appelé aussi Simone Memmi, de sa femme Jeanne-Memmi di Filippuccio), élève de Fra-Giacomo, de l'ordre de Saint-François, aussi célèbre dans la peinture que dans la mosaïque. Simon, dirigé par cet habile maître, s'éloigna du style du Guide de Sienne, de Cimabue et de Giotto, et fit faire à l'art un pas de géant. Il exécuta sous le portique de Saint-Pierre de Rome un *sujet* d'une imagination badine et bizarre. Sa réputation étant parvenue jusqu'à la cour du pape à Avignon, il y fut appelé pour y peindre l'histoire des *saints Martyrs* dans le palais que Benoît XII venoit d'y faire construire. Martini se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Pétrarque, dont il fit le *portrait*. Il *peignit* aussi celui de Laure, qu'il *sculpta* ensuite en marbre. Il est probable que c'est celui possédé à Florence par M. Bindo Peruzzi, et sous lequel on lit, *Simon de Senis me fecit sub anno D.* MCCC. XLIIII. Un des

beaux ouvrages de Martini est le *manuscrit* de Virgile exécuté de sa main, d'abord possédé par Pétrarque, et qu'on trouve actuellement dans la bibliothèque ambrosienne. Martini mourut en 1345, à l'âge de 60 ans.

II. MARTINI (Martin), jésuite, né à Trente, et missionnaire à la Chine, revint en Europe l'an 1651, et rapporta plusieurs remarques curieuses sur l'histoire et la géographie du pays où il avoit demeuré. On a de lui, I. *Sinicæ historiæ decas prima, à gentis origine ad Christum natum*, etc., in-4° et in-8°. Cette histoire, assez curieuse; traduite en français par Le Pelletier, 2 vol. in-12, 1692, va jusque vers le temps de la naissance de Jésus-Christ. II. *China illustrata*, Amsterdam, 1649, in-folio. C'est ce que nous avons de plus exact pour la description de l'empire de la Chine, avant le P. du Halde. Le P. Martini, comme presque tous les missionnaires, exagère beaucoup l'antiquité et les richesses de cet empire. III. Une bonne *Histoire*, traduite en latin, *de la Guerre des Tartares contre la Chine*, Paris, 1654, in-8°. On la trouve encore à la suite de l'Histoire de la Chine du P. Semedo, Lyon, 1667, in-4°. IV. *Relation du nombre et de la qualité des chrétiens chez les Chinois.*

† III. MARTINI (Jean-Baptiste), fils d'un joueur de violon, membre de l'institut des sciences de Bologne, né dans cette ville en 1706, embrassa l'ordre des frères mineurs, comme lui offrant plus d'occasion de satisfaire son goût pour la musique. A l'âge de 19 ans, maître de musique de l'église de son ordre à Bologne, il s'éleva avec force contre l'abus que font de leur art les modernes compositeurs, en prodiguant la musique de théâtre dans les églises. Ses compositions, de tous les genres, montrent que son talent le rendoit propre à réussir dans tous. Il fut très-lié avec le fameux Jommelli, qui avoue avoir beaucoup appris dans les conversations fréquentes qu'il avoit avec lui. Martini mourut le 4 août 1784. Ses principaux ouvrages sont, I. *Histoire de la musique*, Bologne, tome 1er, 1757; tom. 2, 1770; tom. 3, 1781. Dans cet ouvrage, qui est un chef-d'œuvre, on admire par-tout la profondeur du savoir, le choix de l'érudition et une excellente pratique. II. *Sonate d'intavolatura per l'organo, e cimbalo*, Amsterdam, 1738, et Bologne, 1747. III. *Giudizio di Apollo*, Naples, 1761. IV. *Duetti da camera*, Bologne, 1763. V. *Compendio della teoria de' numeri per uso del musico*, 1769. VI. *Esemplare, ossia Saggio fondamentale pratico di contrappunto sopra il canto fermo*, Bologne, 1774. VII. *Esemplare, ossia Saggio fondamentale pratico di contrappunto fugato*, Bologne, 1776. VIII. *Regola per gli organisti per accompagnare il canto fermo*, Bologne, 1777. IX. *De usu progressionis geometricæ in musica.* Cette dissertation est insérée dans le cinquième volume des *Commentarj dell' academia dell' istituto*, deuxième partie, page 372.

* IV. MARTINI (Emmanuel), né à Cadix, doyen de l'église d'Alicante, vécut long-temps à Rome, où il se fit un nom par ses bons mots et les observations grammaticales qu'il publia contre Q. Settano (Sergardi). Il mourut en 1737. On a de lui, I. *Epistolæ*

de theatro Saguntino, Amstelodami, 1738, in-4°. II. *Oratio pro crepitu ventris habita ad patres crepitantes ab Emmanuele Martino ecclesiæ Alonensis decano*, Cosmopoli, *ex typographiâ societatis patrum crepitantium*, 1484, traduite en italien, et imprimée à Venise en 1787.

MARTINIEN (*Martinus Martinianus*), s'avança par son courage dans les armées de Lucinius qui lui avoit donné le titre de maître des officiers du palais. Cet empereur, poursuivi par Constantin, prit Martinien pour collégue, en juillet 323. Ces deux princes réunis livrèrent bataille à leur compétiteur le 18 septembre, auprès de Chalcédoine. Constantin, ayant été vainqueur, fit périr Lucinius et Martinien. Les médailles de celui-ci le représentent âgé d'environ 50 ans, avec une physionomie pleine de douceur et de gravité.

MARTINIÈRE. *Voyez* BRUZEN, *et* PINSSON, n° I.

† MARTINIUS (Mathias), écrivain protestant, né à Freinhague, dans le comté de Waldeck, en 1572, fut disciple du célèbre Piscator, parut avec éclat au synode de Dordrecht, et mourut en 1630, à 58 ans. Son principal ouvrage est un *Lexicon philologicum*, Amsterdam, 1701, in-fol., 2 vol., ou Utrecht, 1697. C'est une source dans laquelle plusieurs savans ont puisé. Cet ouvrage est fait avec assez de soin. Sa vie est à la tête de son Dictionnaire.

MARTINON (Jean), né à Brioude en Auvergne, l'an 1585, jésuite en 1603, professa la théologie avec distinction pendant vingt ans à Bordeaux, et y mourut le 5 février 1662. On a de lui une *Théologie* en 5 vol. in-fol., et un sixième contre Jansénius.

† MARTINOZZI (Marie), nièce du cardinal Mazarin (fille de Laure-Marguerite Mazarin, fille de Paul Mazarin, gentilhomme de Palerme, et père du cardinal), née en 1638, épousa le prince de Conti (*v.* ce mot, n° III) au mois de février 1654. Devenue veuve en 1666, elle s'occupa de l'éducation de ses enfans, auxquels elle donna le savant Lancelot pour précepteur. Ayant fait examiner avec soin ce que le cardinal Mazarin lui avoit laissé, elle en retira 800,000 livres, qu'elle fit distribuer dans les endroits où la restitution pouvoit être appliquée avec plus de justice. La cour lui devint insupportable : elle régla sa maison comme un monastère, fut très-liée avec les solitaires de Port-Royal, et prit chaudement leurs intérêts. Elle mourut en 1672. *Voyez* le tome 11e de l'Histoire ecclésiastique par l'abbé Racine. Marie avoit une sœur qui épousa le duc de Modène.

† MARTINUSIUS (George), dont le vrai nom étoit Vtisinovisch, cardinal et ministre d'état du royaume de Hongrie, comparé par quelques écrivains aux Ximenès et aux Richelieu, pour sa grande capacité dans la science de gouverner les hommes, naquit l'an 1482 dans la Croatie, et eut l'emploi, étant jeune, de chauffer les étuves à la cour de Jean Zapol. Martinusius embrassa ensuite la vie monastique dans l'ordre de Saint-Paul, premier ermite, ordre qui n'est établi qu'en Hongrie. Il y apprit les belles-lettres, et retourna à la cour de Jean Zapol. Il le sui-

vit, pendant le revers de sa fortune, en Pologne, et lui rendit les services les plus signalés, souvent au péril de sa vie. Ce prince le fit son premier ministre, lorsqu'en 1556, par un accord fait avec l'empereur Ferdinand Ier, il fut assuré dans la possession de ce que les armes lui avoient acquis: à sa mort, arrivée en 1540, il lui confia la tutelle de son fils Jean Sigismond. Il l'avoit nommé auparavant à l'évêché du grand Waradin. Martinusius alors gouverna en despote, se brouilla avec Isabelle, veuve du prince qui l'avoit tiré du néant, et s'attacha à l'empereur Ferdinand Ier, qui lui obtint de Jules III le chapeau de cardinal. Quelque temps après on l'accusa de négocier avec les Turcs. Ferdinand crut même l'effet de ces négociations si prochain, qu'il conçut et exécuta le funeste projet de faire assassiner Martinusius, vers l'an 1551, dans le château de Vints. Le pape Jules III excommunia Ferdinand l'année suivante. Ce prince avoit tâché de s'excuser; mais le pape répondit à ses ambassadeurs: « Si Martinusius étoit un si méchant homme, pourquoi me l'avoir proposé pour être cardinal? Pourquoi avoir sollicité si fortement le sacré collége, en le représentant comme un homme d'un mérite éminent, d'un courage magnanime, d'une probité à l'épreuve, dont les services étoient nécessaires à la chrétienté. » Bechet, chanoine de l'église d'Usez, a écrit la Vie de ce cardinal. Cet auteur et ceux qu'il copie font un héros de Martinusius; d'autres le peignent comme un monstre: on ne doit croire ni les uns ni les autres, mais s'en tenir au véridique Isthuansius, *De rebus Pannonicis*. Martinusius étoit un grand ministre, un ecclésiastique zélé; mais sa conduite à l'égard de Ferdinand, devenu son souverain, ne paroît point être à l'abri de tout reproche. Ce prince n'en est pas moins blâmable de s'être défait de lui par un assassinat.

MARTIO. *Voyez* GALÉOTTI, nº II.

*MARTIRANO (Coriolan), né d'une famille noble à Cosenza dans la Calabre, s'attacha d'abord à l'exercice de la jurisprudence; mais s'étant ensuite livré à l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères, Clément VII l'éleva au siége épiscopal de Saint-Marc en Calabre. Martirano, un des membres les plus distingués du concile de Trente, fut choisi pour son secrétaire: et en ouvrit la première séance par un discours éloquent. Chargé d'affaires importantes, il se rendit en Espagne, où il laissa des preuves de ses talens littéraires et politiques. Il y mourut le 4 septembre 1557, laissant la réputation d'un des meilleurs écrivains latins de son siècle. On a de lui huit *Tragédies* et deux *Comédies*, qui, jointes à quelques-unes de ses *Poésies*, ont été imprimées à Naples en 1556, sous ce titre: *Coriolani Martirani Cosentini, episcopi S. Marci, tragœdiæ VIII; Medea, Electra, Hippolytus, Bacchæ, Phœnissæ, Cyclops, Prometheus, Christus; Comediæ II; Plutus, Nubis; Odysseæ lib. XII*; *Batrachomyomachia, Argaunotica. Janus Marius Simonetta, Cremonensis, Neapoli excudebat mense Majo anno à partu Virginis MDLVI*, in-8º. Ces ouvrages sont, ou des imitations libres et agréables des anciens écrivains grecs, ou des sujets d'invention; mais telle en est l'élégance, que peu de poésies peuvent leur être comparées.

L'édition des Tragédies, des Comédies, etc., de Martirano est unique, et par conséquent très-rare. Cette rareté porta un écrivain pseudonyme, il y a quelques années, à les publier sous son nom, en les réunissant à d'autres poésies latines de Navagero et de Flaminio qu'il avoit aussi volées, et en changeant seulement l'ordre des pièces dramatiques et les premiers vers des autres; il eut l'audace d'en envoyer un exemplaire à Antoine Volpi, professeur à l'université de Padoue, qui, ayant découvert ce honteux plagiat, couvrit son auteur de confusion en le rendant public. On a encore de ce prélat des *Lettres latines* imprimées à Naples en 1556, in-8°, outre plusieurs ouvrages inédits. Les deux Oraisons latines qu'il prononça au concile de Trente se trouvent parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale, n° 1525, sous ce titre : *Coriolani Martirani, episcopi S. Marci, oratio habita in primâ sessione concilii Tridentini; Coriolani, etc., sententia, cùm metu belli, patres quidam discedendum esse deliberarent.*

* MARTIUS (Jérémie), médecin d'Ausbourg au 16e siècle, né de parens peu aisés, trouva des protecteurs dont les secours le firent parvenir à la célébrité. Martius dut ses premières instructions au savant Bétuléius, et se familiarisa sous lui avec les meilleurs écrivains de l'antiquité, tant grecs que latins. C'est aux connoissances de Martius et à son goût pour le travail qu'on est redevable de plusieurs traductions estimées. I. *Marinelli regimen mulierum*, de l'italien. II. *Sylloge curationum omnium particularium morborum*, Argentinæ, 1568, in-8°, du grec de Nonus. III. Les Secrets de Gabriel Fallope, Ausbourg, 1571, in-8°. IV. Le livre de Nicolas de Metris, intitulé *De curandis internis et externis plerisque morbis*, en allemand, etc.

MARTOUREAU. *Voyez* BRECOURT.

I. MARTYR (Pierre), d'Anghiéra dans le Milanais, né l'an 1455, célèbre par sa capacité dans les négociations. Ferdinand V, le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, lui confia l'éducation de ses enfans, et l'envoya ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire, d'abord à Venise, et de là en Égypte. Martyr se signala dans l'exercice de ses fonctions par son intrépidité et son intelligence, obtint du soudan la liberté de réparer les lieux saints à Jérusalem, et, aux environs, la diminution des caphars qu'on augmentoit tous les jours pour les pélerins, et la cessation des avanies. De retour en Castille, il obtint des pensions et des bénéfices considérables. Il mourut, en 1525. On a de lui, I. Une *Histoire*, en latin, de la découverte du nouveau monde, intitulée *De navigatione, et terris de novo repertis*, 1587, in-4°. Il y rapporte assez fidèlement ce que les Espagnols firent de bien et de mal par terre et par mer pendant 34 ans. Les détails dans lesquels il entre sur les faits et sur les lieux dédommagent de ce qu'il peut y avoir de rude dans le style. II. Une *Relation* curieuse de son ambassade en Égypte, 1500, in-fol., estimée, parce qu'elle renferme l'histoire d'Égypte de ce temps-là. Comme le soudan qui commandoit dans ce pays s'appeloit le Soudan de Babylone, il a intitulé son livre : *De legatione Babylonicâ*. III. Un *Recueil de lettres*, 1530, in-folio,

et Amsterdam, 1670, in-folio, sous le titre de *Opus epistolarum Petri Martyris Anghieri Mediolanensis*, très-rare. Quoique la plupart de ces lettres aient été composées long-temps après les événemens, elles renferment des détails exacts sur l'histoire du 15e siècle.

† II. MARTYR (Pierre), dont le vrai nom étoit Pierre Vermigli, né à Florence l'an 1500, d'une bonne famille de cette ville, entra malgré eux chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ses *Sermons* et son savoir lui firent un nom en Italie; mais la lecture de Zuingle et de Bucer le jeta dans l'hérésie. Comme il dogmatisoit dans des maisons particulières à Naples, il fut sur le point d'être arrêté. Il se retira à Lucques, et y entraîna plusieurs savans, avec lesquels il prit la résolution de passer chez les hérétiques, Martyr emmena avec lui Bernardin-Ochin, général des capucins, et se rendit à Zurich, puis à Bâle, et ensuite à Strasbourg, ou il épousa une jeune religieuse. Sa réputation le fit appeler en Angleterre, où il alla avec sa femme en 1547. Il y obtint une chaire de théologie dans l'université d'Oxford. Mais la reine Marie, ayant succédé à Edouard en 1553, le chassa de ses états avec les autres hérétiques. Sa femme étant morte quelque temps après, son corps fut déterré dans la suite, en 1557, et jeté dans un fumier par sentence juridique. Pierre ainsi chassé vint à Ausbourg, d'où il alla à Zurich; il y mourut en 1562, à 62 ans. Sa fille posthume, réduite à la mendicité par la mauvaise conduite de son époux, fut, en considération du mérite du père, secourue par le sénat de Zurich. Pierre Martyr a laissé un grand nombre d'ouvrages, presque tous réunis sous le titre de *Loci communes theologici*, 1624, 3 vol. in-fol. Il en composa la plus grande partie pour soutenir des erreurs qui lui étoient communes avec les calvinistes. Il faut pourtant en excepter son opinion sur l'Eucharistie, dans laquelle il alloit plus loin qu'eux; car il y soutenoit que J. C. n'étoit pas corporellement dans le sacrement de l'autel, et même qu'on ne pouvoit pas dire qu'il y fût réellement. Il nous reste encore de cet apostat un *Recueil de lettres* en latin, imprimées avec quelques ouvrages de Ferdinand de Pulgar, par Elzévir, 1670, in-fol. De tous les prétendus réformateurs, il n'y en a point eu, après Calvin, qui écrivît mieux que Pierre Martyr. Il surpassoit même Calvin en érudition et dans la connoissance des langues. Il avoit beaucoup lu les Pères, et s'étoit appliqué à étudier l'ancienne discipline de l'Église. Il avoit de la modération et de la douceur plus qu'aucun des autres protestans, non seulement dans ses expressions, mais encore dans ses sentimens. S'il eût été écouté, il n'eût pas tenu à lui que les luthériens, les zuingliens et les calvinistes ne se fussent réunis ensemble, mais même qu'ils ne se fussent réunis avec l'Église catholique. Malheureux d'avoir quitté le sein de l'Eglise, peut-être par l'occasion que pouvoient lui en donner les mauvais traitemens de quelques personnes trop zélées, qui éloignèrent un sujet très-propre à rendre de grands services à la religion et à l'état. C'est le jugement que porte Dupin de cet auteur.

III. MARTYR (Pierre), natif

de Novarre en Italie, auteur d'un livre intitulé *De ulceribus et vulneribus capitis*, in-4°, Pavie, 1584.

IV. MARTYR (Pierre), Espagnol, dont on a *Summarum constitutionum pro regimine ordinis prædicatorum*, in-4°, Paris 1619. Cet écrivain et le précédent vivoient dans le 16e siecle.

MARTYRS (Barthélemi des). *Voyez* BARTHELEMI, n° III.

† MARVELL (André), né à Kingston, comté d'Yorck, en 1620, mort en 1678, se rendit célèbre par ses connoissances et ses talens, et remplit plusieurs fonctions publiques. Sous le protectorat de Cromwel il fut adjoint au célèbre Milton, secrétaire en langue latine du protecteur. Peu de temps avant la restauration, en 1660, il fut choisi par la ville de Kingston pour son député au parlement, et ne cessa d'en remplir les fonctions jusqu'à sa mort. Plusieurs *ouvrages* polémiques et politiques lui acquirent dans le temps une réputation qui n'a guère survécu aux circonstances qui la firent naître. Il se distingua dans le parti de l'opposition par son inébranlable fermeté et sa constante résistance aux offres de la cour. Après sa mort on publia ses *Mélanges de poésies*, in-folio, 1681. Cooke a publié en 1726 sa Vie et ses Œuvres, en 2 vol. in-12, qui ne contiennent point les *ouvrages* de circonstances dont nous avons parlé. Le capitaine Thompson en a depuis publié une belle édition en 3 vol. in-4°.

MARVIELLES (N... de), seigneur de la paroisse de ce nom, près de Loches en Touraine, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mort en 177*. Les muses latines et françaises reçurent ses hommages dans les instans de loisir qu'il put dérober à Bellone. Les fruits de sa veine ont paru, sous ce titre : *Mélanges et Fragmens poétiques*, en français et en latin, à Paris, 1777, petit in-12. Les pièces françaises offrent en général une poésie facile, vive et légère. Elles consistent en *Fables*, en *Vers* de société, en petit *Contes* épigrammatiques (et c'est le plus grand nombre) dont ses amis lui fournissoient les sujets. Les pièces latines, qui font partie d'une collection beaucoup plus considérable, non imprimée, se font remarquer par une harmonie variée et pleine de verve, par une latinité pure, et sont très-supérieures à celles qui sont en français. L'auteur a mis en vers latins les deux premiers chants de la Henriade, dont ce petit recueil n'offre que l'exposition.

MARVILLE (Vigneul de). *Voyez* ARGONNE.

I. MARULLE, tribun du peuple, ennemi déclaré de Jules-César, arracha les couronnes qu'on avoit mises sur les statues de ce dictateur, et fit conduire en prison ceux qui les premiers l'avoient salué roi. César, pour le punir de son audace, se contenta de le priver du tribunat.

II. MARULLE (Pompée), habile grammairien de Rome, osa reprendre l'empereur Tibère sur un mot qu'il avoit laissé échapper; et comme Capiton, l'un de ses courtisans, soutenoit par flatterie que ce mot étoit latin, Marulle répondit « que l'empereur pouvoit bien donner le droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots. »

III. MARULLE (Tacite), poëte de Calabre au 5e siècle, avoit présenté à Attila un *poëme* dans lequel il le faisoit descendre des dieux. Il osoit même traiter de divinité ce conquérant barbare. Attila ne répondit à ses basses flatteries qu'en ordonnant qu'on brûlât le livre et l'auteur. Il adoucit pourtant cette peine, de peur que sa sévérité n'arrêtât la verve des poëtes qui auroient voulu célébrer sa gloire.

† IV. MARULLE (Michel TARCHIANOTE), savant grec de Constantinople, retiré en Italie, après la prise de cette ville par les Turcs, s'adonna ensuite au métier des armes, et se noya l'an 1500, en traversant à cheval la Cecina, rivière près de Volterre, où il est enterré. On a de lui des *Epigrammes* et d'autres *Pièces de poësies*, en grec et en latin, pleines d'images licencieuses, imprimées à Florence en 1497, in-4°; Bologne, 1504; Strasbourg, 1608, in-4°; à Paris, en 1561, in-16; et avec les Poésies de Jean Second, Paris, 1582, in-16 : louées par les uns et déprisées par les autres. On a encore de lui *Marulli næniæ*, 1518, in-8°, peu commun. Marulle avoit commencé un *Poëme* sur l'éducation d'un prince, que sa mort ne lui permit pas d'achever; les fragmens qu'on en trouva dans ses papiers ont été réunis à ses poésies. Il se distingua malheureusement par l'impiété qu'il professa hautement: ses contemporains l'accusèrent de blasphème et d'athéisme, et il paroît qu'il en mérita le reproche.

V. MARULLE (Marc), né à Spalatro en Dalmatie : on a plusieurs ouvrages de lui, recueillis en 1610 à Anvers. Le plus connu est un Traité *De religiosè vivendi institutione per exempla*. Cet auteur florissoit dans le 16e siècle.

VI. MARULLE, fille du gouverneur de Cochino, ville de l'île de Lesbos, ayant vu son père tué dans une attaque faite par les Turcs, au temps de Mahomet II, descend de la muraille où elle combattoit, pénètre jusqu'au corps de son père, le fait enlever, repousse les assiégeans, et les force à se rembarquer. Le général vénitien, arrivant au secours de la ville, n'y trouva plus le peuple qu'occupé à fêter sa libératrice. Il lui offrit de choisir pour époux celui de ses capitaines qui lui plairoit le plus, et de faire approuver cet hymen par le gouvernement. Marulle, contente de la gloire qu'elle venoit d'acquérir, ne voulut pas accepter ce choix.

* MARY. Cette dame, née en France, mais demeurant habituellement en Angleterre, fut comptée au nombre des poëtes anglo-normands du 15e siècle, et s'est fait un nom par ses ouvrages. On trouve dans le Muséum britannique plusieurs de ses *Pièces* sur des aventures de chevalerie. On a encore un autre de ses *Ouvrages*, intitulé *Le purgatoire de saint Patrick*. C'est un conte en vers français. Le Grand a publié des *Fables* d'elle en vers français.

MARZENADO. *Voyez* l'article SANTA-CRUX.

I. MAS (Louis du). *Voyez* DUMAS, n° I.

II. MAS (Hilaire du). *Voyez* DUMAS, n° II.

MASACCIO, peintre célèbre, mort en 1445, à 26 ans, le premier de son siècle, encore barbare, qui apprit la bonne manière

de peindre. Il fit paroître ses figures dans l'attitude qui leur convenoit, et leur donna de la force, du relief et de la grace : mais ayant été enlevé à la fleur de son âge, il ne put atteindre le point de perfection.

† MASCARDI (Augustin), l'un des meilleurs orateurs du 17e siècle, né à Sarzane, dans l'état de Gênes, en 1591, d'une famille illustre, se fit un nom par ses talens. Son éloquence lui mérita le titre de camérier d'honneur du pape Urbain VIII, qui lui donna une pension de 500 écus, et fonda pour lui, en 1628, une chaire de rhétorique dans le collège de la Sapience. Mascardi, livré à l'étude des lettres et à l'amour des plaisirs, négligea la fortune. N'ayant aucune demeure fixe, logeant chez le premier ami qu'il rencontroit, et ne songeant qu'à dépenser, il mourut accablé de dettes à Sarzane en 1640. On a de lui des *Harangues*, des *Poesies* latines, 1622, in-4°, et italiennes, 1664, in-12, et divers autres *ouvrages* dans ces deux langues. Le plus connu est son Traité in-4°, *Dell' arte istorica*, assez bien écrit, mais trop étendu : il renferme quelques bonnes réflexions. Son *Histoire de la conjuration du comte de Fiesque*, assez médiocre, et sur-tout remplie de harangues qui ne finissent point, a fait dire de lui qu'il enseignoit mieux les préceptes de l'art d'écrire l'histoire qu'il ne les pratiquoit. (Elle a été traduite en français par Fontenay, chanoine de Sainte-Geneviève, 1639, in-8°.) Celle qu'a donnée depuis le cardinal de Retz n'est également qu'une traduction libre de Mascardi, que Naudé a appelé avec raison le Balzac de l'Italie. *Voy.* MALVEZZI, n° III.

MASCARENHAS. *Voyez* MONTARROYO *et* AVEIRO.

† MASCARON (Jules), fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix, né à Marseille en 1634. L'héritage le plus considérable que son père lui laissa fut son talent pour l'éloquence. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où ses dispositions pour la chaire lui firent bientôt une grande réputation. Il parut avec éclat d'abord à Saumur. Le fameux Tannegui Le Fèvre, frappé d'un talent qui s'annonçoit avec tant d'éclat, dit un jour : « Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron ! » Le jeune orateur, s'étant signalé dans les plus grandes villes de la province, se montra dans la capitale, et ensuite à la cour, où il remplit douze stations, sans qu'on parût se lasser de l'entendre. Quelques courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV, en attaquant la liberté avec laquelle l'orateur annonçoit les préceptes de l'Evangile ; mais ce monarque leur ferma la bouche, en disant : « Il a fait son devoir, faisons le nôtre. » L'évêché de Tulles fut la récompense de ses talens. Le roi lui demanda, la même année 1671, deux oraisons funèbres : une pour madame Henriette d'Angleterre, et l'autre pour le duc de Beaufort. Comme le prince ordonnoit les deux services solennels à deux jours près l'un de l'autre, le maître des cérémonies lui fit observer que le même orateur, étant chargé des deux discours, pourroit être embarrassé. « C'est l'évêque de Tulles, répondit le roi : à coup sûr il s'en tirera bien. » Au dernier sermon que prêcha Mascaron avant d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le roi lui dit : « Vous nous avez touchés dans vos autres sermons, pour

Dieu; hier, vous nous touchâtes pour Dieu et pour vous.» De Tulles il passa en 1678 à Agen, où le calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques, entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent dans l'Eglise. L'illustre prélat eut, dit-on, la consolation de ne laisser à sa mort que deux mille calvinistes qui persistèrent dans leur opinion, de trente mille qu'il avoit trouvés dans son diocèse. Mascaron parut pour la dernière fois à la cour en 1694, et y recueillit les mêmes applaudissemens qne dans les jours les plus brillans de sa jeunesse. Louis XIV en fut si charmé, qu'il lui dit : « Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point. » (*Voy.* l'article HARLAY, n° III, à la fin.) De retour dans son diocèse, il continua de l'édifier et de le régler jusqu'à sa mort, arrivée le 16 décembre 1703. Sa mémoire est encore chère à Agen par l'hôpital qu'il y fonda. La piété de ce vertueux évêque alloit jusqu'au scrupule le moins fondé. Ayant été ordonné prêtre par Lavardin, évêque du Mans, qui avoit déclaré en mourant qu'il n'avoit jamais eu intention de faire aucune ordination, l'oratorien se fit réordonner malgré la décision de la Sorbonne....... Les *Oraisons funèbres de Mascaron* ont été recueillies, 1740, in-12, par le P. Charles Borde, de l'Oratoire, qui les a fait précéder d'une vie de ce savant évêque. « Mascaron, dit Thomas, annonça Bossuet, comme Rotrou avoit annoncé Corneille. » On trouve dans cet orateur le nerf et l'élévation de l'évêque de Meaux, mais jamais la politesse et l'élégance de Fléchier. S'il avoit eu autant de goût que l'un et l'autre, s'il avoit su éviter les faux brillans et les antithèses puériles, les figures collégiales, il ne leur céderoit pas les premiers honneurs de la chaire. Les beautés sont distribuées très-inégalement dans ses ouvrages; et à l'exception de l'*Oraison funèbre de Turenne*, son chef-d'œuvre, et de quelques morceaux semés de loin en loin dans ses autres productions, on seroit tenté de croire que ses discours sont d'un autre siècle. « Quelquefois, dit Thomas, son ame s'élève; mais quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paroît une espece de luxe, mais un luxe faux qui annonce plus de pauvreté que de richesse. On lui trouve aussi des raisonnemens vagues et subtils ; et on sait combien ce langage est opposé à celui de la vraie éloquence. » Ceux qui cherchent des rapports entre les différens génies l'ont comparé à Crébillon, comme on a comparé Fléchier à Racine, et Bossuet à Corneille.... Nous ajouterons au jugement sur Mascaron par Thomas, celui qu'en a porté l'abbé des Fontaines, dans son parallèle des Oraisons funèbres de Fléchier, Bossuet et Mascaron. « Les Oraisons funèbres de Fléchier sont fort au-dessus de ses Panégyriques des Saints, et plus encore au-dessus de ses Sermons. Mais quoiqu'il soit vraiment éloquent dans ses Oraisons funèbres, quoiqu'il y soit insinuant, touchant, et même sublime quelquefois, on y trouve cependant une symétrie de style trop étudiée, et qui est contraire à la belle éloquence.

Fléchier a trop souvent le compas et le niveau à la main; il veut marcher presque toujours sur des fleurs, et n'y marche qu'à pas comptés. Bossuet, au contraire, ne fait presque jamais usage de l'antithèse, dédaignant l'art, ne se livrant qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude et les agrémens du langage à l'énergie et à la sublimité des pensées. L'éloquence de Mascaron est fort différente de celle de Fléchier et de Bossuet. Il n'a ni l'élégance de l'un, ni la force de l'autre; plus nerveux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier; aussi sublime que le second; moins judicieux que l'un et l'autre. L'Oraison funèbre du maréchal de Turenne est son chef-d'œuvre, et celle du chancelier Séguier est assez belle: les autres sont fort défectueuses, et peuvent à peine se lire. »

MASCEZEL. *V.* GILDON, n° I.

MASCHERONI (Laurent), né à Bergame en 1750, cultiva d'abord les belles-lettres, dans lesquelles il obtint des succès, et composa des *poésies* latines et italiennes, qui réunirent les suffrages des connoisseurs. A l'âge de 18 ans, il enseignoit le grec et le latin au collége de Bergame, et ensuite à Pavie; mais à 27 ans, la curiosité lui ayant fait lire un livre de mathématiques, il sentit une vocation nouvelle et devint bientôt professeur de géométrie. C'est alors qu'il conçut le plan de la géométrie du compas, ouvrage original qui n'étoit point connu en France, lorsque le général Bonaparte, revenant de la conquête d'Italie, apprit à nos plus fameux géomètres la manière de diviser le cercle avec des traits de compas, sans y employer même la règle. Ce savant a fait imprimer divers *Mémoires de mathématiques*, entre autres des *notes* sur le *calcul différentiel d'Euler*, et il en a laissé plusieurs en manuscrits; on en distingue un sur la pyramidométrie dont M. Lagrange s'étoit occupé, mais où il considère cette matière sous un rapport différent. Mascheroni a aussi beaucoup contribué aux expériences faites à Bologne, pour prouver le mouvement de la terre par la chute des corps. Il fut nommé au corps législatif, lors de l'établissement de la république cisalpine, et bientôt après député à Paris pour la fixation des nouvelles mesures, dont il s'est occupé avec autant de zèle que d'intelligence. Il est mort à Paris en 1800.

† MASCLEF (François), d'abord curé dans le diocèse d'Amiens sa patrie, ensuite le théologien et l'homme de confiance du vertueux de Brou, son évêque, eut la direction du séminaire sous ce prélat. Il méritoit cet emploi par sa piété, et surtout par sa profonde érudition. Les langues orientales lui étoient aussi connues que la sienne propre. Il porta dans l'étude des différens idiomes de l'Orient l'esprit de philosophie et d'invention. Masclef devint chanoine d'Amiens avant la mort de de Brou, arrivée en 1706. Sa façon de penser sur les querelles du jansénisme n'étant point du goût de Sabbatier, successeur de ce prélat, on lui ôta le soin du séminaire, et presque toute autre fonction publique. Il mourut le 14 novembre 1728, à 66 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. Une *Grammaire hébraïque* en latin, selon sa nouvelle méthode, imprimée à Paris, en 1716, in-12. Dans cette Grammaire réimprimée en 1731, en 2 volumes in-12, par les soins de

La Bletterie, alors prêtre de l'Oratoire, et ami de Masclef, on trouve des réponses à toutes les difficultés que le père Guarin a faites dans sa Grammaire hébraïque contre la nouvelle méthode que Masclef avoit inventée pour lire l'hébreu sans se servir des points. Il ne s'agit, selon lui, que de mettre après la consonne de l'hébreu la voyelle qu'elle a dans l'ordre de l'alphabet. Ainsi *beth* se prononce bé, *daleth* da, *ress* ré, etc. Cette méthode, approuvée de quelques savans, fut rejetée par le plus grand nombre. II. *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12. III. *Catéchisme d'Amiens*, in-4°. IV. Une *Philosophie* et une *Théologie* manuscrites qui auroient paru si on n'y avoit pas découvert des semences de jansénisme.

MASCOLO (Jean-Baptiste). *Voyez* MASCULUS.

†MASCRIER (l'abbé Jean-Baptiste le), de Caen, mort à Paris en 1760, à 63 ans, est un de ces auteurs plus connus par l'art qu'ils ont de rassembler les mémoires des autres pour composer des ouvrages, que par le talent d'en enfanter eux-mêmes. On a de lui, I. *Description de l'Egypte sur les Mémoires de Henri de Maillet*, Paris, 1735, in-4°, et La Haye, 1740, en 2 vol. in-12. Le fond de cet ouvrage est bon; il contient des remarques judicieuses et des anecdotes curieuses; mais tout n'est pas exact. A l'égard de la forme, l'éditeur auroit pu proscrire l'enflure, l'affectation, et les répétitions importunes. II. *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte*, Bruxelles, 1744, in-12: livre moins recherché que le précédent; mais dans lequel, cependant, on trouve des renseignemens curieux et des détails historiques assez intéressans. III. *Traduction* des Commentaires de César, latin et français, par Perrot d'Ablancourt, 1755, in-12. IV. *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, 1757, in-12. Ces réflexions, toujours prolixes, se trouvent presque toutes dans les livres de piété, et l'auteur n'a eu besoin que de copier, au changement près de quelques phrases. V. Il a eu part à l'*Histoire générale des cérémonies religieuses* (*voyez* BANIER et B. PICART), et à la *Traduction* de l'histoire du président de Thou. L'abbé Le Mascrier, dans cet ouvrage, a souvent montré de la partialité, et sur-tout de la mauvaise foi. On peut aussi lui reprocher de s'être enrichi des dépouilles d'autrui, d'avoir voulu les faire passer pour son bien propre. VI. *Histoire de la dernière révolution des Indes orientales*, curieuse, mais peu exacte. VII. *Tableau des maladies de Lommius*, traduit du latin, 1760, in-12. VII. Des *Editions* des mémoires du marquis de Feuquières; de l'histoire de Louis XIV, par Pellisson, Paris, 1749, 3 vol. in-12, et de Telliamed (*voyez* MAILLET): des Epigrammes de Martial, 2 vol. in-12, 1754. On voit, par la liste des divers ouvrages de l'abbé Le Mascrier, que le besoin l'obligea souvent de publier des productions pieuses, et d'autres qui, bien loin de l'être, renfermoient des principes qui n'étoient pas toujours d'accord avec ceux de la religion.

*MASCULUS (Jean-Baptiste), né à Naples en 1583, entra chez les jésuites en 1598. Après avoir enseigné les belles-lettres et la

philosophie, il s'adonna entièrement à la poésie, qui avoit pour lui des attraits puissans, et dans laquelle il réussissoit supérieurement: son latin est pur et élégant, sa manière aisée, riche et abondante. Ses *Lyricorum libri decem* lui ont fait sur-tout un nom distingué. Son *Vesuvianum incendium anni* 1531, en 10 livres, est d'un pittoresque magnifique et terrible. On estime aussi ses *Persecutiones Ecclesiæ*, et ses *Encomia cœlitum*, en style lapidaire. Ce dernier ouvrage, dont on a fait deux éditions, la dernière à Venise, 1669, a été réimprimé en 1763, Vienne et Ausbourg, 12 petits vol. avec figures. Masculus mourut de la peste à Naples en 1756, à l'âge de 74 ans. On a encore de lui *Lectiones veterum patrum, cum ponderatione et usu sententiarum, ad conciones*, et d'autres *ouvrages*. Urbain VIII estimoit beaucoup ce poëte, et lui fit diverses offres que le refus constant de Masculus rendit inutiles.

MASEL. *Voyez* Mazel.

† MASENIUS (Jacques), jésuite, né à Dalen, dans le duché de Juliers, en 1606, professa l'éloquence et la poésie à Cologne. De tous les *ouvrages* qu'il donna au public, celui qui a fait le plus de bruit est son poëme intitulé *Sarcotis et Sarcothea*, de 2486 vers latins, dont voici le titre entier: *Sarcoti ou Caroli V, imper. panegyris carmina, tum de heroicâ poësi tractatus*. Sarcothea est le nom que Masenius donne à la nature humaine, qu'il représente comme la déesse souveraine de tout ce qui porte un corps. La perte de Sarcothée ou de la nature humaine (c'est-à-dire la chute du premier homme), en est le sujet. Ce poëme a été tiré de l'oubli par M. Lauder, Ecossais, pour prouver que Milton a beaucoup profité de cet ouvrage. Un homme d'esprit a répondu à ce reproche de plagiat, d'une manière victorieuse. « Milton, dit-il, peut avoir imité plusieurs morceaux de grand nombre de poëmes latins faits de tout temps sur ce sujet, de l'*Adamus exul* de Grotius, du poëme de Masen ou Masenius, et de beaucoup d'autres, tous inconnus au commun des lecteurs. Il a pu prendre dans Le Tasse la description de l'enfer, le caractère de Satan, le conseil des démons. Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire; c'est lutter, comme dit Boileau, contre son original; c'est enrichir sa langue des beautés des langues étrangères; c'est nourrir son génie et l'accroître du génie des autres; c'est ressembler à Virgile, qui imita Homère en l'embellissant. » Quant à ce qui regarde Masenius en particulier, il est peu raisonnable d'accuser un génie comme Milton d'avoir pillé un ouvrage aussi mal conçu pour l'idée, pour le plan et pour l'exécution, que celui de ce jésuite. Masenius, qui ne vouloit faire qu'un poëme de collége, comme il l'avoue lui-même, n'est qu'un amplificateur toujours livré à la déclamation. Né avec une imagination féconde, et possédant les richesses de la langue latine, il fait à la vérité de très-beaux vers, mais toujours hors de propos; il entasse les mêmes idées sous différentes expressions. Il épuise son sujet, jusqu'à lasser la patience la plus intrépide. L'accusation de plagiat intentée contre le poëte anglais a produit plusieurs écrits rassemblés en un vol. in-12, à Paris, 1757, et en 1771. L'abbé Dinouart, éditeur de ce recueil,

avoit ajouté au poëme de Mascnius une traduction paraphrasée. André-Joseph Ausart a publié à Paris, en 1774, in-8°, la traduction française de l'éloge de Charles V, qui se trouve à la suite de la Sarcothée. Les autres ouvrages du jésuite allemand sont, I. Une espèce d'Art poétique, sous le titre de *Palæstra eloquentiæ ligatæ*, 4 vol. in-12. II. Un Traité intitulé *Palæstra styli Romani*. III *Anima historiæ*, seu *Vita Caroli V et Ferdinandi*, in-4°. IV. Des *Notes* et des *Additions* aux *Antiquités* et aux *Annales de Trèves*, par de Brouwer, 1670, in-folio. V. *Epitome annalium Trevirensium*, etc., 1676, in-8°.

* MASHAM (Lady Damars), fille du docteur Ralph Cudworth, née à Cambridge le 18 janvier 1658. Son père ayant remarqué en elle les plus heureuses dispositions, prit un soin particulier de son éducation, et elle se fit bientôt distinguer autant par l'étendue de ses connoissances que par sa piété. Sir Francis Masham l'épousa en secondes noces, et eut d'elle un fils unique. L'arithmétique, la géographie, l'histoire, la chronologie, la philosophie et la théologie même étoient également familières à lady Masham, et elle dut beaucoup au long séjour que fit dans sa famille le célèbre Locke, retiré à Oates, dans la maison de sir Francis, où il termina sa carrière. (*Voyez* Locke.) On a de lady Masham un *Discours sur l'amour de Dieu*, imprimé à Londres en 1696, et des *Pensées sur la vie chrétienne*. Elle mourut en 1708, peu connue dans le monde, auquel elle avoit cherché à se dérober, mais profondément regrettée de ses amis et de sa famille.

* MASINI (Nicolas), médecin et physicien du 16e siècle, né à Césène, ville d'Italie, dans la Romagne, de parens célèbres dans la médecine, embrassa lui-même cette profession qu'il exerça avec beaucoup de succès, après avoir pris le bonnet de docteur à Padoue. Masini, dont on cite des traits de foiblesse et de superstition, qui obscurcissent la gloire qu'il s'étoit acquise par ses vastes connoissances, a laissé une collection précieuse de médailles anciennes, et plusieurs manuscrits, probablement demeurés inédits, puisque les bibliographes ne citent de lui qu'un seul ouvrage, intitulé *De gelidi potûs abusu libri tres*, Cæsenæ, 1587, in-4°.

† MASINISSA, roi d'une petite contrée d'Afrique, prit d'abord le parti des Carthaginois contre les Romains. Ils eurent en lui un ennemi d'autant plus redoutable que sa haine étoit soutenue par beaucoup de courage. Après la défaite d'Asdrubal, Scipion-le-Vieux, ayant trouvé parmi les prisonniers le neveu de Masinissa, le renvoya comblé de présens, et lui donna une escorte pour l'accompagner. Ce trait de générosité fit tant d'impression sur l'oncle, que, de l'aversion la plus forte, il passa tout-à-coup à une admiration sans bornes. Il joignit ses troupes à celles des Romains, et contribua beaucoup, par sa valeur et par sa conduite, à la victoire qu'ils remportèrent sur Asdrubal et Syphax. Il épousa tout aussitôt la célèbre Sophonisbe, femme de ce dernier prince, aux charmes de laquelle il ne put résister. Scipion n'ayant pas approuvé un mariage si brusquement contracté avec une captive, la plus implacable enne-

mic de Rome, Masinissa envoya du poison à sa nouvelle épouse, n'ayant que ce moyen de la soustraire au pouvoir des Romains, qui la réclamoient pour la faire paroître dans le triomphe du vainqueur, et peut-être pour la faire périr ensuite. Le général romain le consola, en lui accordant, en présence de l'armée, le titre et les honneurs de roi. Le sénat ajouta à ses états tout ce qui avoit appartenu à Syphax dans la Numidie. Masinissa donna une marque de reconnoissance bien distinguée à Scipion l'Africain le Jeune; il le fit prier, au lit de la mort, de venir partager ses états entre ses enfans. Il mourut à l'âge de 90 ans, l'an 149 avant Jésus-Christ. Ce prince, qui pendant sa jeunesse avoit essuyé d'étranges malheurs, s'étant vu dépouillé de son royaume, obligé de fuir de province en province, et exposé plusieurs fois à perdre la vie, n'eut, depuis son rétablissement jusqu'à sa mort, qu'une suite continuelle de prospérités. Non seulement il recouvra son royaume, mais il y ajouta celui de Syphax son ennemi; et, maître de tout le pays, depuis la Mauritanie jusqu'à Cirène, il devint le prince le plus puissant de toute l'Afrique. A l'âge de 90 ans il faisoit encore tous les exercices d'un jeune homme, et se tenoit à cheval sans selle. Plutarque remarque que, le lendemain d'une grande victoire remportée contre les Carthaginois, on l'avoit trouvé dans sa tente faisant son repas d'un morceau de pain bis. Il laissa en mourant cinquante-quatre fils, dont trois seulement étoient d'un mariage légitime, Micipsa, Gulussa et Manastanabal. Scipion partagea le royaume entre ces trois derniers, et donna aux autres des revenus considérables. Mais bientôt après Micipsa demeura seul possesseur de ces vastes états par la mort de ses deux frères.

I. MASIUS (André), né à Linnich, près de Bruxelles, l'an 1516, un des plus savans hommes du 16e siècle, fit d'abord de grands progrès dans l'étude de la philosophie et de la jurisprudence, et devint secrétaire de Jean de Wèze, évêque de Constance. Après la mort de cet évêque, il fut envoyé en qualité d'agent à Rome, et profita de son séjour en cette ville pour se rendre habile dans le syriaque. En 1558 il se maria à Clèves, et fut fait conseiller de Guillaume, duc de Clèves. Il y mourut, le 7 avril 1573, dans des sentimens vraiment chrétiens. Masius possédoit, outre plusieurs langues vivantes, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. Il étoit très-versé dans l'histoire et la géographie ancienne, et personne de son temps ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égala dans la critique sacrée. Sébastien Munster disoit que Masius sembloit avoir été élevé dans l'ancienne Rome ou dans l'ancienne Jérusalem. On a de lui, I. Un *Recueil* de différentes pièces anciennes et modernes, traduites du syriaque, Anvers, 1569, dans la Bibliothèque des PP. de Margarin de La Bigue, et dans les *Critici sacri*, seconde édition, tome 2. II. *Syrorum peculium*, Anvers, 1571, in-folio. C'est un Dictionnaire syriaque. III. *Grammatica linguæ syricæ*, Anvers, 1571, in-folio. Arias Montan ayant prié Masius de contribuer à l'édition de la Polyglotte d'Anvers, 1569, 1572, en 8 vol. in-fol., il fit ces deux ouvrages, qui y ont été insérés.

IV. Un *Commentaire sur le livre de Josué*, Anvers, 1574, in-fol., et dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam, tome II. Ce Commentaire renferme des choses excellentes. V. *Disputatio de cœnâ Domini, opposita calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575. VI. Des *Commentaires sur quelques chapitres du Deutéronome*, insérés dans les *Critici sacri*. Il avoit possédé le célèbre manuscrit syriaque, écrit en 616, qui passa depuis au savant Daniel-Ernest Jablonski. C'est le seul manuscrit connu qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène du livre de Josué et des autres livres historiques suivant l'ancien Testament. Il est traduit mot à mot sur un exemplaire grec, corrigé de la main d'Eusèbe.

II. MASIUS (Gisbert), évêque de Bois-le-Duc, mort en 1614, étoit natif de Bommel, petite ville du duché de Gueldres. Plein d'un zèle vraiment apostolique, il fit fleurir la vertu et la science dans son diocèse, et publia, en 1612, d'excellentes *Ordonnances synodales*, en latin, réimprimées en 1700, à Louvain.

MASO (Thomas, dit *Finiguerra*), orfèvre à Florence en 1430, passe pour être l'*inventeur* de l'art de graver les estampes sur le cuivre, vers 1480; ou plutôt le hasard, qui fit trouver la poudre, l'imprimerie, et tant d'autres secrets, donna l'idée de multiplier un tableau ou un dessin par les estampes. L'orfèvre florentin, qui gravoit sur ses ouvrages, s'aperçut que le soufre fondu dont il faisoit usage marquoit dans ses empreintes les mêmes choses que la gravure, par le moyen du noir que le soufre avoit tiré des tailles. Il fit quelques essais qui lui réussirent. Un autre orfévre de la même ville, instruit de cette découverte, grava plusieurs planches dessinées par Sadro Botticello. Les Italiens donnèrent à cette gravure le nom de *Stampa*, tiré du verbe *stampare*, qui signifie imprimer; et de *Stampa*, les Français formèrent le mot d'estampe. André Manteigne grava aussi d'après ses ouvrages. Cette invention passa en Flandre; Martin d'Anvers et Albert Durer furent les premiers qui en profitèrent; ils produisirent une infinité de belles estampes au burin, qui firent admirer par toute l'Europe leurs noms et leurs talens, déjà connus pour la gravure en bois.

* I. MASON (sir Jean) célèbre homme d'état d'Angleterre, né à Abingdon au comté de Berks, élève du collège de Toutes-les-Ames à Oxford, obtint la faveur de Henri VIII d'Angleterre, qui le chargea de plusieurs ambassades, et le nomma membre du conseil privé. Il fut encore en place sous Édouard VI, et réussit à s'y soutenir sous le règne de Marie. Enfin la reine Elizabeth le nomma trésorier de sa maison; il eut encore la place de chancelier de l'université d'Oxford. Sa maxime favorite étoit « qu'il ne falloit ni rien dire ni rien faire. » Il mourut en 1566.

* II. MASON (François), savant théologien anglais, né vers 1566 au comté de Durham, mort à Oxford au collège de Merton, il fut nommé en 1599 au rectorat d'Oxfort au comté de Suffolck, et ensuite chapelain du roi Jacques Ier, puis archidiacre de Norfolck. Ce savant ecclésiastique est auteur d'un livre célèbre intitulé *Vindiciæ ecclesiæ Anglicæ*, que

Lindsay a traduit en anglais, et auquel il a ajouté dans sa traduction des notes et une préface.

* III. MASON (Jean), de Water-Stratford, près Buckingham, enthousiaste anglais, mort en 1695, d'abord séduit par la doctrine de Calvin, se persuada et persuada même à plusieurs autres qu'il étoit le prophète Elie, destiné à proclamer la venue du Messie et le glorieux état du *Millenium*.

* IV. MASON (Jean), théologien écossais, mort en 1763, reçu maître-ès-arts dans une université d'Ecosse; a donné un petit livre d'éthique, intitulé *Connoissance de soi-même*, qui a été réimprimé plusieurs fois. Cet ouvrage a servi de canevas à Carraccioli, pour son livre intitulé *De la jouissance de soi-même*. II. *Cinquante-deux discours pour l'usage pratique des familles*, 2 vol. in-8°. Ce sont des lieux communs qui ne sont point rachetés par le style. III. *Essai sur l'élocution*, in-8°. Ouvrage où l'auteur développe quelques vues nouvelles. IV. *Deux essais sur le pouvoir de la poésie, et du nombre dans la prose*, in-8°. V. *Défense simple et modeste du christianisme*, in-8°. Mason, dans cette matière, n'a pas profité de tous ses avantages et ne répète guère que ce que l'on a dit cent fois avant lui. VI. *L'écolier et le pasteur*, ou *Chemin pour tous les deux de la perfection et de l'utilité*, in-12. Ouvrage plus édifiant que bien fait.

* V. MASON (Guillaume), poëte et théologien anglais, fils d'un ecclésiastique du comté d'Yorck, élève du collége de St.-Jean à Cambridge, mort en 1797, a publié un poëme intitulé *Isis*. M. Warton, qui vit dans cet ouvrage une injure contre l'université d'Oxford, y répondit par un autre poëme, intitulé *Le triomphe d'Isis*. En 1754, Mason prit les ordres, et fut nommé chapelain du roi, curé d'Aston; bénéfice considérable au comté d'Yorck, enfin grand-chantre de la cathédrale d'Yorck; et ses fonctions dirigeant ses idées vers la musique, il *composa* un ouvrage sur cet art. Le poëte Gray le nomma un de ses exécuteurs testamentaires; et Mason a écrit la *Vie* de son ami, et publié ses *Lettres*; il a même composé l'*épitaphe* qu'on lit sur le tombeau de Gray, à l'abbaye de Westminster. Dans la guerre d'Amérique, Mason embrassa avec beaucoup de chaleur le parti qu'on appeloit des patriotes, et sa conduite dans cette circonstance le fit rayer de la liste des chapelains du roi. Cet auteur a laissé plusieurs ouvrages. I. *Elfrida* et *Caractacus*, deux drames dans la manière des Grecs. On les regarde comme ce qu'il a fait de mieux. II. *Le jardin anglais*, poëme. III. Une *Traduction* en vers du poëme français de Dufresnoy, intitulé l'Art de la peinture, avec des notes très précieuses, que sir Josué Reynolds y a ajoutées.

*MASOTTI (François), grand orateur du 18e siecle, né à Vérone le 4 octobre 1699, embrassa l'ordre des jésuites en 1735, et ne cessa pendant 40 ans de se livrer à la prédication, qu'il exerça avec succès. Il mourut à Bologne le 16 décembre 1778. Masotti a laissé des *Sermons* publiés à Venise en 1769, 3 vol. in 4°, augmentés de *quelques Discours*, de *Panégyriques*, et de quelques *Considérations pour les ecclésiastiques*, réimprimées à part à Turin

en 1778. Ses sermons les plus remarquables sont ceux sur l'amitié, les conversations, les mœurs, les incrédules, les esprits forts, etc.

* I. MAS'OUD, fils du sultan Ibrahim, lui succéda, l'an 481 de l'hégire, dans la souveraineté de Gazneh et des provinces qui dépendoient de ce royaume. A peine eut-il mis ordre aux affaires les plus pressantes, qu'il envoya des forces considérables dans l'Hindoustan pour se réintégrer dans la possession des conquêtes que son père y avoit faites. Tout se soumit sans résistance, et le trésor du monarque s'enfla considérablement de la dépouille des peuples soumis. Mas'oud se rendit successivement maître de tout l'Hindoustan, excepté le royaume de Dékan, et mourut à Sahor, dont il avoit fait la capitale de son vaste empire, après 28 années de règne, en 508 de l'hégire; il avoit 70 ans, et laissa l'empire à son fils aîné, qui ne régna qu'un an, et périt de la main de Schah Arslân, son frère puîné.

* II. MAS'OUD fut le second prince que les grands mirent sur le trône de Dehly, l'an 640 de l'hégire, après avoir fait périr Bérâm Schah leur souverain. Il passa subitement d'une étroite prison à ce rang élevé, et pendant les quatre premières années se conduisit en prince juste, bon, généreux, en un mot en prince élevé à l'école du malheur. Mais bientôt, par les funestes effets de la prospérité sur une ame foible et sur un caractère indécis, la grandeur et l'adulation éteignirent enfin ses vertus; il se pénétra malheureusement de l'idée pernicieuse que le despotisme est compagnon inséparable du sceptre, qu'il falloit plutôt se faire craindre que se faire aimer, et il fut tyran; mais une dure expérience lui apprit enfin qu'il s'étoit trompé. Les fers, sous le poids desquels il s'étoit formé aux vertus, devinrent le châtiment de ses crimes. Les grands de l'empire le replongèrent dans la prison dont ils l'avoient tiré quatre ans et quelques mois auparavant. Il ne survécut que fort peu de temps à sa disgrace, et mourut la même année 644. Son oncle lui succéda.

† MASQUE DE FER (le). C'est sous ce nom que l'on désigne un prisonnier inconnu, envoyé dans le plus grand secret au château de Pignerol, et de là transféré aux îles Sainte-Marguerite. C'étoit un homme d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et très-bien fait. Sa peau étoit un peu brune, mais fort douce, et il avoit autant de soin de la conserver dans cet état que la femme la plus coquette. Son plus grand goût étoit pour le linge fin, pour les dentelles, pour les colifichets. Il jouoit de la guitare, et paroissoit avoir reçu une excellente éducation. Il intéressoit par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il étoit. Dans les maladies où il avoit besoin du médecin ou du chirurgien, et dans les voyages que ses différentes translations lui occasionnèrent, il portoit un masque de velours, dont la mentonnière avoit des ressorts d'acier, qui lui laissoient la liberté de manger et de boire. On avoit ordre de le tuer, s'il se découvroit; mais, lorsqu'il étoit seul, il pouvoit se démasquer : et alors il s'amusoit à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'a-

cier. Il resta à Pignerol jusqu'à ce que Saint-Mars, officier de confiance, commandant de ce château, obtint la lieutenance de roi des îles de Lérins. Il le mena avec lui dans cette solitude maritime, et lorsqu'il fut fait gouverneur de la Bastille, son captif le suivit, toujours masqué. Il fut logé dans cette prison aussi bien qu'on peut l'être. On ne lui refusoit rien de ce qu'il demandoit; on lui donnoit les plus riches habits, on lui faisoit la plus grande chère, et le gouverneur, qui lui parloit toujours chapeau bas, s'asseyoit rarement devant lui. Le marquis de Louvois, s'étant rendu à Sainte-Marguerite, pour le voir avant sa translation à Paris, lui parla avec une considération qui tenoit du respect. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya aux îles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'étoit sans doute; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il fut dans l'île. Le gouverneur mettoit lui-même les plats sur sa table, et ensuite se retiroit après l'avoir enfermé. Un jour il écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui étoit au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenoit, ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur: « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette? Et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur: je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avoit jamais lu, et que l'assiette n'avoit été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bienheureux de ne savoir pas lire! »... La Grange-Chancel raconte, dans une lettre à l'auteur de l'Année littéraire, que, lorsque Saint-Mars alla prendre le Masque de Fer pour le conduire à la Bastille, le prisonnier dit à son conducteur: « Est-ce que le roi en veut à ma vie? — Non, mon prince, répondit Saint-Mars, votre vie est en sûreté; vous n'avez qu'à vous laisser conduire. » J'ai su, ajoute-t-il, d'un nommé Dubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard (qui, après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux îles Sainte-Marguerite), qu'il étoit dans une chambre avec quelques autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui étoit occupée par cet inconnu: que, par le tuyau de la cheminée, ils pouvoient s'entretenir et se communiquer leurs pensées; mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinoit à leur taire son nom et ses aventures, il leur avoit répondu que cet aveu lui coûteroit la vie, ainsi qu'à ceux auxquels il auroit révélé son secret. » Toutes ces anecdotes prouvent que le Masque de Fer étoit un prisonnier de la plus grande importance. Mais qui étoit ce captif? Ce n'étoit pas le duc de Beaufort: nous l'avons prouvé dans son article. Ce n'étoit pas le comte de Vermandois, comme le prétend l'auteur des Mémoires de Perse. Cet écrivain sans aveu raconte que ce prince, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, fut dérobé à la connoissance des hommes par son propre père, pour le punir d'un soufflet donné à monseigneur le dauphin. « Comment peut-on, dit un homme d'esprit, imprimer une fable aussi grossière? Ne sait-

on pas que le comte de Vermandois mourut au camp devant Dixmude en 1683, et fut enterré solennellement à Arras? Le dauphin avoit alors 22 ans. On ne donne des soufflets à un dauphin en aucun âge ; et c'est en donner un bien terrible au sens commun et à la vérité, que de rapporter de pareils contes. » On a cru aussi que ce prisonnier mystérieux étoit le surintendant des finances Foucquet; mais celui-ci fut constamment détenu dans sa prison de Pignerol et y mourut au mois de mars 1680. D'ailleurs, auroit-on marqué tant de déférences et de respect pour un ministre disgracié? Auroit-on employé tant de précautions pour dérober au public les traits et l'existence d'un homme qui avoit été jugé et condamné publiquement? On a conjecturé qu'il étoit le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre ; mais ce duc fut décapité à Londres, en plein jour, au mois de juillet 1685. Cette opinion, soutenue par Saint-Foix, a été solidement réfutée dans le Journal encyclopédique par le P. Griffet et par Voltaire. On a dit encore que le prisonnier étoit le secrétaire du duc de Mantoue ; mais cette conjecture est trop absurde. Pendant les débats qui s'élevèrent à ce sujet entre Saint-Foix et le P. Griffet, Louis XV, à qui le régent avoit transmis le secret, dit plusieurs fois ces mots : « Laissez-les disputer, personne n'a dit encore la vérité sur le Masque de Fer. » Le même roi dit à de La Borde : « Vous voudriez bien que je vous dise quelque chose à ce sujet ; ce que vous saurez de plus que les autres, c'est que la prison de cet infortuné n'a fait tort à personne qu'à lui. » La première époque de la détention de l'homme au Masque de Fer, d'après le rapprochement de plusieurs faits, doit être postérieure à l'an 1666, et antérieure à 1671. Il fut alors emprisonné à Pignerol, sous la garde de Saint-Mars, qui, pendant quelques absences, fut remplacé par Rosarges. Au mois de novembre 1685, le gouverneur des îles Sainte-Marguerite étant mort, Saint-Mars fut nommé à cette place, y fit bâtir une prison, et au mois de mars 1687, son prisonnier y fut transféré ; il y séjourna onze ans. Le 18 septembre 1698, il fut conduit, en litière, à la Bastille, par Saint-Mars, qui venoit d'être nommé gouverneur de cette forteresse. Le lundi 19 novembre 1703, le prisonnier, après une maladie qui n'eut que quelques heures de durée, mourut et fut enterré dans le cimetière de la paroisse Saint-Paul. On prit, à sa mort, autant et peut-être plus de précautions qu'on en avoit pris dans le cours de sa vie pour qu'il ne restât aucun indice de son état. Son acte mortuaire porte le nom supposé de *Marchiali*. On y déguisa son âge, en lui donnant 45 ans environ ; et avant de mourir ce prisonnier avoit déclaré au chirurgien de la Bastille qu'il croyoit avoir 60 ans. Dans la crainte que des curieux ne vinssent le déterrer pour examiner les traits de son visage, on le déforma, mutila, ou, suivant Saint-Foix, on lui coupa la tête et on mit une pierre à sa place. Il auroit pu écrire, tracer sur quelques vêtemens, sur les ustensiles à son usage, sur les murs ou portes de sa prison, quelques particularités sur son état, y cacher quelques papiers ; on dépava sa chambre, on en regratta et blanchit les murailles et le plafond ; on en visita soigneusement tous

les coins et recoins, on brûla tous les linges et vêtemens, et on fondit toute l'argenterie, tous les bijoux dont il s'étoit servi. On enleva le feuillet du registre de la Bastille, qui constatoit son entrée dans cette forteresse, quoique ce feuillet ne contînt rien qui pût faire connoître le prisonnier. On en a conservé une copie; à la colonne des noms et qualités on lisoit : « ancien prisonnier de Pignerol, obligé de porter toujours un masque de velours noir, dont on n'a jamais su le nom ni les qualités. » A la colonne, date de leur entrée, étoient ces mots : « 18 septembre 1698, à trois heures après midi. » A celle des motifs de détention, ceux-ci : « on ne l'a jamais su. » Enfin, à la colonne observations, se trouvoient ces mots : « c'est le fameux homme au masque que personne n'a jamais su ni connu. » Il faut le dire, ce sont les soins minutieux, les précautions nombreuses et excessives, employés par Louis XIV et ses agens pour cacher la vérité à son siècle et à la postérité, qui l'ont fait découvrir. Ces soins, ces précautions sont encore le plus fort argument dont se servent ceux qui pensent que le prisonnier masqué étoit un frère de ce monarque. Il falloit des intérêts de la plus haute importance, une couronne à défendre contre les atteintes présumables de celui qui y avoit des droits, pour mettre en usage tant de mystère. Louis XIV étoit trop moral pour faire périr un compétiteur et un frère, trop attaché à son autorité suprême pour la lui céder. Dans ces dispositions, conformes à son caractère connu, ce monarque ne devoit point tenir une autre conduite. Il laissa l'existence à celui qui pouvoit lui disputer le trône; mais il voulut que cette existence fût ensevelie dans les voiles les plus épais du mystère. A l'appui de cette opinion qui est aujourd'hui la plus généralement admise, et qui explique tout, il faut fournir des faits avoués par l'histoire, qu'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, étoit fort galante : elle avoit eu pour amans, Monsieur, frère du roi son époux, le duc de Buckingham, le duc de Montmorency, le cardinal Mazarin, etc. Depuis 1615, époque de son mariage avec Louis XIII, elle resta jusqu'en 1638 sans faire d'enfant; ce roi, sombre et jaloux, irrité contre elle au point de la priver de ses domestiques, et de vouloir la répudier, passa douze années sans partager son lit; il n'en vint là que par suite d'une intrigue de courtisans, et, de cette réunion un peu forcée, naquit Louis XIV. Il est très-vraisemblable qu'une femme galante, pendant ce long intervalle de disgrace et de l'éloignement de son époux, ait pu accoucher secrètement d'un enfant. Il faut aussi rapprocher une circonstance rapportée par l'auteur des anecdotes des reines et régentes de France. Anne, la veille de sa mort, parla en particulier au roi Louis XIV et au duc d'Orléans ses deux fils, leur donna des conseils propres à maintenir la paix dans la maison royale, et dit au roi, d'un ton ferme, « faites ce que je vous ai dit ; je vous le dis encore, le saint Sacrement sur mes lèvres. » Ajoutons que ce fut après la mort de sa mère, arrivée en 1666, lorsque Louis XIV, débarrassé du cardinal Mazarin et de Foncquet, n'eut plus de ménagemens à garder, et commença à régner par lui-même, qu'est fixée l'époque de la détention de l'homme au masque. Ces notions, réunies

Digitized by Google

à celles qui sont contenues dans le Journal de Dujonca, publié par le P. Griffet, dans le vol. 4ᵉ du Journal des gens du monde, publié en Allemagne, et notamment dans la Dissertation historique et critique sur l'homme au masque de fer, publiée en 1790, et formant la 9ᵉ livraison de la Bastille dévoilée, dissipent les doutes, fixent l'opinion sur l'état du prisonnier masqué, et prouvent qu'il ne pouvoit être qu'un frère de Louis XIV; mais il reste d'autres doutes à éclaircir. Ce prisonnier étoit-il frère cadet, frère jumeau, frère aîné de ce roi? On a soutenu successivement ces trois systèmes. Étoit-il fils du cardinal Mazarin ou du duc de Buckingham? L'une et l'autre opinion ont été émises; mais l'opinion la plus vraisemblable, et appuyée de probabilités plus décisives, est celle qui est adoptée par l'auteur de la dissertation ci-dessus citée. Il établit assez bien que le prisonnier masqué étoit frère aîné de Louis XIV, fils d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham; mais, nous devons le dire, l'auteur a prouvé bien plus solidement que ce prisonnier étoit frère aîné de Louis XIV, et fils d'Anne d'Autriche, qu'il n'a prouvé que son père étoit le duc de Buckingham. (*Voyez* ANNE D'AUTRICHE, nᵒ XI; MAZARIN, BUCKINGHAM, nᵒ II.)

* MASQUELIER (Nicolas-François-Joseph), dit le *jeune*, graveur lillois, fils d'un simple jardinier, devint un des élèves distingués de l'école gratuite de dessin de Lille. Masquelier né dans le hameau de Flers, sur la route de Tournay, le 10 décembre 1760, se rendit à l'âge de 20 ans à Paris, où il apprit la gravure sous Masquelier l'aîné, éditeur de la magnifique galerie de Florence, et placé au rang des premiers graveurs. Les principaux ouvrages connus de Masquelier le jeune sont quatre grandes planches capitales pour le grand et magnifique muséum de MM. Robillard; savoir, I. Un *Intérieur de corps-de-garde hollandais*, d'après Palamède. II. *César jetant des fleurs sur le tombeau d'Alexandre*, d'après Le Bourdon. III. *L'Extrême-onction*, d'après Jouvenet. IV. Un *Christ à la colonne*, d'après une esquisse très-imparfaite de Le Sueur. V. *Différentes eaux-fortes pour la même collection.* VI. Plusieurs *Bas-reliefs, plafonds, camées, pour la galerie de Florence*. Il a aussi gravé de très-jolies *vignettes*, d'après Moreau, Barbier, etc. Plusieurs de ces vignettes ornent la belle édition de Racine par M. Geoffroi. Masquelier le jeune n'étoit pas seulement bon graveur, il dessinoit bien, et réussissoit sur-tout dans les têtes d'expression. Au crayon, comme au burin, il avoit un talent particulier pour représenter les pieds et les mains. Cet artiste travailloit à un sujet de la galerie de Florence, *La chasteté de Joseph*, d'après Pietre de Cortone, lorsque la mort le frappa le 20 juin 1809. La planche en étoit presque terminée, et répond à ce qu'il a fait de mieux. On assure qu'il a fait des ouvrages majeurs sur lesquels des artistes moins modestes que lui ont mis leurs noms. *Hæc ego.... Tulit alter honores.* M. le conseiller d'état Lescallier, préfet maritime du Havre, lui avoit confié plusieurs planches de son grand *Vocabulaire de marine*. Il en parle dans différens endroits de son ouvrage, comme d'un habile graveur de marines, et revient encore sur l'éloge du mo-

deste artiste dans son Traité du gréement.

MASQUIÈRES (Françoise), fille d'un maître-d'hôtel du roi, morte à Paris en 1728, fit son occupation de l'étude des belles-lettres, et particulièrement de la poésie française, pour laquelle elle avoit du goût et du talent. Ses ouvrages poétiques, qui se trouvent dans un *Nouveau choix de poésies*, 1715, in-12, sont, I. *Description de la galerie de Saint-Cloud*. II. *Origine du luth*. III. Une *Elégie*, etc. Sa versification a de la douceur ; mais elle est foible, et offre peu d'images.

* I. MASSA (Nicolas), médecin et anatomiste très-renommé dans le 16e siècle, mort à Venise, sa ville natale, en 1569, si l'on en juge par une épitaphe gravée sur son tombeau, est parvenu d'erreurs en erreurs à une réputation méritée sous divers rapports. Freind et Astruc l'ont regardé comme ayant perfectionné la méthode de guérir les maladies vénériennes par le moyen du mercure, et le placent après Carpi, à qui l'on doit la première découverte de ce traitement. Ses ouvrages sont, I. *Liber de morbo gallico*, auquel on a joint à la dernière édition de Venise, *de potestate ligni indici, de cognitione salsæparilliæ, de radicibus Chinæ*. Venetiis, 1532, 1559, in-4° ; Lugduni, 1554, in-8° ; Venetiis, 1563, in-4°. II. *Anatomiæ liber introductorius*, Venetiis, 1536, 1539, 1559, in-4°. III. *Epistolarum medicinalium tomus primus*, ibid 1542, in-4° ; *tomus alter*, ibid, 1550, in-4°, les deux tomes ensemble, Lugduni, 1557, in-fol. ; Venetiis, 1558, in-4°. IV. *Examen de venæ sectione, et sanguinis missione in febribus et humorum putritudine ortis, ac in aliis præter naturam affectibus*, Venetiis, 1560, 1568, in-4°.

* II. MASSA (Antoine), jurisconsulte du 16e siècle, né à Gallèse, dans le voisinage de Rome, écrivit contre l'usage désastreux du duel, et *traduisit* quelques Opuscules de Plutarque. On a encore de lui *De origine et rebus Faliscorum*, où, en traitant des guerres que ces peuples soutinrent contre les Romains, il parle, d'après les anciens historiens les plus accrédités, des premiers habitans de ces contrées.

* III. MASSA (Jean-André), né dans le Modénois, passa en Sicile dans son enfance, s'y fit jésuite, et y mourut le 30 décembre 1708. On a de lui, I. *La Sicilia in prospettiva*, Palerme, 1709, 2 vol. in-4°. II. *Isagoge ad Historiam sacram Siculam P. Octavii Cajetani S. J.*, Panormi, 1707, in-4°. Le P. Massa fut l'éditeur de cet ouvrage.

I. MASSAC (Raimond de), médecin d'Orléans du 16e siècle, s'occupoit autant des belles-lettres que de sa profession. On a de lui, I. *Pæan Aurelianus* ; c'est un poëme considérable, inséré dans le Recueil des Poëmes et Panégyriques de la ville d'Orléans, 1646, in-4°. Il y célèbre l'heureuse température du climat d'Orléans, et fait l'éloge du collége de médecine et des médecins qui s'y sont distingués par leur science et leurs talens. II. *Pugæ, sive de lymphis Pugiacis libri duo, cum notis J. Le Vasseur*, Paris, 1599. C'est un poëme sur la fontaine minérale de Pougues, à deux lieues de Nevers. — Charles DE

Massac, fils de l'auteur, l'a *traduit* en vers français, Paris, 1605, in-8°.

* II. MASSAC (Jean-Baptiste), habile peintre en miniature, né à Paris en 1687, et mort en septembre 1767. La collection des *Estampes* de la grande galerie et des appartemens de Versailles a été faite sur la copie des originaux de Le Brun par Massac, et gravée sous sa direction par les plus habiles graveurs de ce temps.

† III. MASSAC (Pierre-Louis-Raimond de), né dans l'Agénois le 25 août 1728, mort en 1780, suivit quelque temps la profession d'avocat, et a laissé quelques ouvrages d'économie et de jurisprudence estimés. Ce sont, I. *Recueil d'instructions et d'amusemens littéraires*, Amsterdam (Paris), 1765, in-12. II. *Mémoire sur la manière de gouverner les abeilles*, 1766, in-12. III. *Autre sur la qualité et l'emploi des engrais*, 1767, in-12. L'auteur publia une seconde édition de ces deux *Mémoires* sous le titre de *Recueil d'instructions économiques*, 1779, in-8°. IV. *Manuel des rentes*, 1777, et 1783, in-8°. V. *Traité des immatricules*, 1779, in-8°. VI. *Discours et Mémoires relatifs à l'agriculture*, Paris, 1753, in-12.

* MASSÆUS (Chrétien), surnommé *Cameracenus*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, né à Warneton en 1469, entra dans la congrégation des clercs de la vie commune, enseigna les humanités à Gand, de là se rendit à Cambrai, où il exerça le même emploi depuis 1509 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1546. Nous avons de lui, I. Une *Grammaire latine*, Anvers, 1556, in-4°. Despautère prétendit que Massæus avoit pillé dans sa *Grammatistice*, et le traita fort durement. Massæus lui répondit solidement, mais avec autant de modération que Despautère l'avoit attaqué avec emportement. II. *Chronicorum multiplicis historiæ utriusque testamenti lib. XX*, Anvers, 1540, in-folio. Cette Chronique est estimée. On dit que l'auteur y employa cinquante ans. Il a mis à la tête un *Calendrier* égyptien, hébraïque, macédonien et romain, qui montre qu'il étoit versé dans les mathématiques aussi bien que dans l'histoire et les belles-lettres.

* MASSALSKI (le prince de), évêque de Visna, dernier mâle d'une des plus anciennes familles de Lithuanie. Comme membre de la diète de Grodno, il annonça, le 15 septembre 1793, que les états désiroient dissoudre la confédération de Turgovitz, qui s'étoit formée sous prétexte d'assurer l'intégrité de la Pologne, et qui en préparoit l'anéantissement par l'appui qu'elle donnoit à la Russie. Malgré cette conduite, on le croyoit généralement vendu à cette puissance, et ce fut lui en effet que l'on chargea peu de temps après de signer le traité d'alliance conclu avec l'impératrice. En avril 1794, lors de l'insurrection qui éclata à Varsovie contre les Russes et leurs partisans, il fut arrêté et accusé de trahison. En mai, le peuple demanda sa mort. Le 27 juin, son procès n'étant pas encore fait, on l'arracha de prison, et on le pendit devant le palais de Brühl.

* MASSANIELLO *ou* Anello (Thomas), pêcheur napolitain, qui, en 1646, causa une révolte dans cette ville. Il parvint à for-

mer une émeute qui servit ses projets. Il souleva, à l'occasion des impositions, plus de cinquante mille hommes du peuple, à la tête desquels il s'empara de l'autorité et gouverna avec un despotisme de terreur pendant dix jours. Il fut tué, et son corps jeté dans un fossé.

MASSARI-ANNIBAL (Lucio), célèbre peintre de Bologne, mort en 1633, à 64 ans, enrichit de ses *tableaux* les églises et les couvens de sa patrie.

† MASSARIA (Alexandre), célèbre médecin, natif de Vicence, pratiqua son art à Venise, et l'enseigna à Padoue, où il mourut le 17 octobre 1598, dans un âge avancé. Massaria étoit singulièrement attaché à la doctrine de Galien, et disoit qu'il aimoit mieux errer avec cet ancien que d'avoir raison avec les modernes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres, I. *De peste*, Venise, 1579, in-4°. II. *Disputationes duæ, quarum prima de scopis mittendi sanguinem in febribus, altera de purgatione in morborum principio*, Lyon, 1622, in-4°. Le traité de la saignée fut regardé comme un chef-d'œuvre; il y détaille savamment les cas où elle convient, et ceux où elle est nuisible. III. *Practica medica*, Venise, 1622, in-folio.

† MASSÉ (Jean-Baptiste), peintre du roi, né à Paris le 29 décembre 1687, mort le 26 septembre 1769, excelloit dans la miniature. Le recueil d'estampes représentant la grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, peints par Le Brun, fut *dessiné* par Massé, et gravé sous ses yeux par les plus habiles maîtres. Cette collection parut en 1753, in-fol., avec une explication, in-8°. Il a *gravé* lui-même le portrait de Marie de Médicis, qui est à la tête du recueil d'estampes d'après les tableaux de Rubens. *Voyez* Macé.

MASSEVILLE (Louis Le Vavasseur de), né à Montebourg au diocèse de Coutances, mort à Valognes en 1733, à 86 ans, après avoir publié l'*Histoire sommaire de Normandie*, en 6 vol. in-12, 1698 et 1704 : ouvrage foiblement écrit, mais rare et utile. Il faut, pour l'avoir complet, qu'il soit accompagné de l'*Etat géographique de Normandie*, Rouen, 1722, 2 vol. in-12, Masseville avoit fait encore le *Nobiliaire de Normandie*; mais sur les instances d'un directeur qui craignoit qu'il n'eût flatté la vanité ou prodigué le mensonge, il jeta son manuscrit au feu dans sa dernière maladie.

† MASSIEU (Guillaume), membre de l'académie des belles-lettres et de l'académie française, né à Caen le 13 avril 1665, vint achever ses études à Paris, et entra chez les jésuites. Il en sortit dans la suite, pour suivre avec plus de liberté le goût qu'il avoit pour les belles-lettres. Sacy, de l'académie française, lui confia l'éducation de son fils. L'abbé Massieu, profond dans la connoissance des langues anciennes, fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collége royal, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 27 septembre 1722. Les dernières années de sa vie furent tristes pour lui, et l'auroient été bien davantage, s'il n'avoit été philosophe. Il eut deux cataractes qui le rendirent entièrement aveugle. Quand au

bout de trois ans elles furent parvenues au point de maturité nécessaire pour l'opération, il se contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil qui suffisoit à ses travaux. Il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de temps pour le second, « qu'il tenoit, disoit-il, en réserve, et comme une ressource contre de nouveaux malheurs. » On a de lui, I. Plusieurs savantes *Dissertations*, dans les Mémoires de l'académie des inscriptions. II. Une belle *Préface* à la tête des OEuvres de Tourreil, dont il donna une nouvelle édition en 1721, 2 vol. in-4°. III. Il avoit entrepris une *Traduction de Pindare*, avec des *Notes*; mais il n'en a donné que six odes, traduites avec foiblesse. IV. *Histoire de la poésie française*, Paris, 1739, in-12, publiée avec une préface par son disciple de Sacy, fils du célèbre avocat au conseil. Les recherches curieuses dont elle est remplie et l'élégante simplicité du syle rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. V. Un *Poëme* latin sur le café, que l'abbé d'Olivet a publié dans son recueil de quelques poëtes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé Massieu ne dépare point cette collection.

† I. MASSILLON (Jean-Baptiste), fils d'un notaire d'Hières en Provence, né en 1663, entra en 1681 dans la congrégation de l'Oratoire, où, suivant Bossuet, on obéissoit sans dépendre, pour se soumettre à une règle plus austère. Les agrémens de son esprit, l'enjouement de son caractère, un fonds de politesse fine et affectueuse, lui gagnèrent tous les cœurs dans les villes où on l'envoya; mais, en plaisant aux gens du monde, il déplut à ses confrères. Ses talens lui avoient fait des jaloux, et l'air de réserve qu'il prenoit avec eux passoit pour fierté. Ses supérieurs lui ayant soupçonné, pendant son cours de régence, des intrigues avec quelques femmes, cherchèrent à l'éloigner de la congrégation. On prétend qu'il la quitta en effet pour aller s'ensevelir dans l'abbaye de Sept-Fonds, où il passa quelques mois. Mais il rentra bientôt après dans l'Oratoire. Il fit ses premiers essais de l'art oratoire à Vienne, pendant qu'il professoit la théologie. L'oraison funèbre de Henri de Villars, archevêque de cette ville, obtint tous les suffrages. Ce succès engagea le P. de La Tour, alors général de sa congrégation, à l'appeler à Paris. Il eut beau répondre que son talent et son inclination l'éloignoient de la chaire, il fallut obéir à son supérieur. Lorsqu'il eut fait quelque séjour dans la capitale, le P. de La Tour lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs qui brilloient sur ce grand théâtre. « Je leur trouve, répondit-il, bien de l'esprit et du talent; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » Il tint parole, il prêcha, et il s'ouvrit une route nouvelle. Le P. Bourdaloue fut excepté du nombre de ceux qu'il ne se proposoit point d'imiter. S'il ne le prit pas en tout pour son modèle, c'est que son génie le portoit à un autre genre d'éloquence. Il se fit donc une manière de composer qu'il ne dut qu'à lui-même, et qui parut supérieure à celle de Bourdaloue. La simplicité touchante et le naturel de l'oratorien sont, ce semble (dit un homme d'esprit), plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du christianisme que toute la dialectique du jésuite. La logique de

l'Evangile est dans nos cœurs : c'est là qu'on doit la chercher. Les raisonnemens les plus pressans sur les devoirs indispensables d'assister les malheureux ne toucheront guère celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému. Une ame insensible est un clavecin sans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matières de dogme ; mais ces matières sont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théâtre des grands mouvemens, et non pas de la discussion. On sentit bien la vérité de ces réflexions lorsqu'il parut à la cour. Après avoir prêché son premier Avent à Versailles, il reçut cet éloge de la bouche même de Louis XIV : « Mon père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'ai été très-content d'eux. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même. » Massillon, prêchant devant le même monarque, resta un instant sans se rappeler de la suite de son discours. « Remettez-vous, mon père, lui dit le roi ; il est bien juste de nous laisser le temps de goûter les belles et utiles choses que vous nous dites. » La première fois qu'il prêcha son fameux sermon du petit nombre des élus, il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire. Presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire. Le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur ; ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau. Mais bien rarement Massillon prend une attitude aussi fière, un ton si mâle, un langage si fort au-dessus des embellissemens du style. On est frappé, dans la lecture de ses discours, d'un morceau qui paroît offrir l'espèce propre de ses beautés dans toute leur perfection ; c'est le tableau de la mort du pécheur, dans le sermon qui porte ce titre. « Alors le pécheur mourant ne trouvant plus dans le souvenir du passé que des regrets qui l'accablent, dans tout ce qui se passe à ses yeux que des images qui l'affligent, dans la pensée de l'avenir que des horreurs qui l'épouvantent ; ne sachant plus à qui avoir recours, ni aux créatures qui lui échappent, ni au monde qui s'évanouit, ni aux hommes qui ne sauroient le délivrer de la mort, ni au Dieu juste qu'il regarde comme un ennemi déclaré dont il ne doit plus attendre d'indulgence ; il se roule dans ses propres horreurs ; il se tourmente pour fuir la mort qui le saisit ; il sort de ses yeux mourans je ne sais quoi de sombre et de farouche ; il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots ; et on ne sait si c'est le désespoir ou le repentir qui les a formées. Il jette sur un Dieu crucifié des regards affreux ; il entre dans des saisissemens où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout ou l'ame qui sent l'approche de son juge : enfin, au milieu de ses tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entr'ouvre d'elle-même, tout son corps frémit ; et par ce dernier travail de la douleur, son ame s'arrache de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, et se trouve seule aux pieds du tribunal redoutable. » Toutes les beautés de la diction se mêlent ici à la vigueur du tableau. Quel

riche développement! quelle habile gradation! comme tous les traits s'agrandissent en s'unissant! quel savant mélange de hardiesse et d'élégance dans le style! quel admirable contraste entre ces expressions pleines d'art et de talent tout ensemble! « Il se roule dans ses propres horreurs; il sort de ses yeux mourans je ne sais quoi de sombre et de farouche; il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, etc. » Et la sublime simplicité des derniers traits: « Son ame infortunée s'arrache de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, et se trouve seule aux pieds du tribunal redoutable. » Ce qoi surprit sur-tout dans le P. Massillon, ce furent ces peintures du monde si saillantes, si fines, si ressemblantes. On lui demanda où un homme, consacré comme lui à la retraite, avoit pu les prendre? « Dans le cœur humain, répondit-il; pour peu qu'on le sonde, on y découvrira le germe de toutes les passions.... Quand je fais un sermon, disoit-il encore, j'imagine qu'on me consulte sur une affaire ambiguë. Je mets toute mon application à décider et à fixer dans le bon parti celui qui a recours à moi. Je l'exhorte, je le presse, et je ne le quitte point qu'il ne se soit rendu à mes raisons. » Sa déclamation ne servit pas peu à ses succès. Il nous semble le voir dans nos chaires, disent ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré, portant dans les esprits les plus brillantes lumières, et dans les cœurs les mouvemens les plus tendres. Le célèbre comédien Baron, l'ayant rencontré dans une maison ouverte aux gens de lettres, lui dit: « Continuez, mon père, à débiter comme vous faites; vous avez une manière qui vous est propre, et laissez les règles aux autres. » Au sortir d'un de ses sermons, la vérité arracha à ce fameux acteur cet aveu humiliant pour sa profession: « Mon ami, dit-il à un de ses camarades qui l'avoit accompagné, voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens. » En 1704, le P. Massillon parut pour la seconde fois à la cour, et y fut trouvé encore plus éloquent que la première. Louis XIV, après lui avoir témoigné sa satisfaction, ajouta du ton le plus gracieux: « Et je veux, mon père, vous entendre tous les deux ans. » Des éloges si flatteurs n'altérèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venoit de prêcher admirablement, suivant sa coutume: « Eh! laissez, mon père, lui répondit-il, le diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous. » Les occupations du ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer à la société; il oublioit à la campagne qu'il étoit prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez M. de Crozat, celui-ci lui dit un jour: « Mon père, votre morale m'effraie; mais votre façon de vivre me rassure. » Son esprit de philosophie et de conciliation le fit choisir, dans les querelles de la constitution, pour raccommoder le cardinal de Noailles avec les jésuites. Il ne réussit qu'à déplaire aux deux partis; il vit qu'il étoit plus facile de convertir des pécheurs que de concilier des théologiens. Le régent, instruit par lui-même de son mérite, le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont. Il n'auroit pas été en état de l'accepter, si Crozat le

cadet n'eût payé les bulles. Destiné, l'année suivante, à prêcher devant Louis XV, qui n'avoit que neuf ans, il composa, en six semaines, ces discours si connus sous le nom de *Petit-Carême*. C'est le chef-d'œuvre de cet orateur, et celui de l'art oratoire. Les critiques sévères trouvèrent dans le *Petit-Carême* un défaut qu'ils reprocheut en général à tous les discours de Massillon : c'est de n'offrir souvent dans la même page qu'une seule idée, variée par toutes les richesses de l'expression, mais qui, ne sauvant pas l'uniformité du fond, laissent un peu de lenteur dans la marche. On a fait la même critique de Sénèque, et avec plus de justice, parce qu'il fatigue d'autant plus son lecteur, qu'on sent qu'il a ramassé avec effort ce qu'il répand avec abondance. Massillon, au contraire, né avec un génie plus éloquent et plus facile, semble ne présenter en plusieurs manières les vérités morales que par la crainte de ne pas les graver assez fortement dans l'ame de ses auditeurs. Parmi ces vérités importantes, on remarque celle-ci « Que ce ne sont pas les souverains, mais la loi qui doit régner sur les peuples ; qu'ils n'en sont que les ministres et les dépositaires ; que les peuples les ont faits, par l'ordre de Dieu, tout ce qu'ils sont, et qu'ils ne doivent être ce qu'ils sont que pour les peuples ; que les souverains deviennent moins puissans dès qu'ils veulent l'être plus que les lois, et que tout ce qui rend l'autorité odieuse l'énerve et la diminue. » L'académie française reçut Massillon en 1719. Le cardinal du Bois, à qui il avoit donné une attestation pour être prêtre, lui fit accorder l'abbaye de Savigny. L'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits lui avoient gagné tous les cœurs. Il demandoit souvent à la cour des secours pour les indigens, et la diminution des impôts qui pesoient sur la province d'Auvergne. Il réduisit à des sommes modiques les droits exorbitans du greffe épiscopal. En deux ans il fit porter en secret 20,000 liv. à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Ses vues pacifiques ne se manifestèrent jamais mieux que pendant son épiscopat. Il se faisoit un plaisir de rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et de les faire jouer ensemble. Le cardinal de Fleury, qui craignoit que les jansénistes ne pussent se glorifier d'un si illustre défenseur, le ménageoit ; et Massillon, sans aimer beaucoup ce ministre, avoit pour lui les mêmes ménagemens. Il disoit quelquefois en plaisantant sur cette politique timide et réciproque : « M. le cardinal et moi nous nous craignons mutuellement, et nous sommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron. » Il poussa cette *poltronnerie*, dont il convenoit si naïvement, jusqu'à n'oser confier son séminaire aux oratoriens, ses anciens confrères, parce que le cardinal demanda la préférence pour d'autres. On prétend que Massillon crut avoir à se repentir de cette foiblesse : « J'ai, dit-il, ouvert la porte à l'ignorance pour avoir la paix ; j'aurois dû penser que dans les prêtres l'ignorance est bien plus à craindre que les lumières. » Il mourut le 28 septembre 1742. Personne n'a plus touché que lui. Préférant le sentiment à tout, il remplit l'ame de cette émotion

vive et salutaire qui fait aimer la vertu. Idées brillantes; expressions choisies, harmonieuses; images vives et naturelles; style clair, plein, nombreux : tel est le caractère de l'éloquence de Massillon, sur-tout dans son *Petit-Carême*. Il sait à la fois penser, peindre et sentir. On a dit de lui qu'il étoit à Bourdaloue ce que Racine étoit à Corneille. Pour mettre le dernier trait à son éloge, il est, de tous les orateurs français, celui dont les étrangers font le plus de cas, quoiqu'ils lui reprochent, avec Marmontel, d'avoir manqué quelquefois d'énergie et de profondeur. Le neveu de cet homme célèbre nous a donné une bonne édition des *OEuvres* de son oncle, à Paris, en 1743 et 1746, en 14 vol. grand in-12, et 12 tomes petit format. On y trouve, I. Un *Avent* et un *Carême* complets. C'est sur-tout dans les sermons de morale, tels que sont presque tous ceux de son *Avent* et de son *Carême*, qu'il faut chercher le véritable génie de Massillon. Il excelle, dit d'Alembert, dans la partie de l'orateur, qui seul peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'ame, mais qui l'agite sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent, et il les développe avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il n'entraîne. Sa diction, toujours facile, élégante et pure, est partout de cette simplicité noble sans laquelle il n'y a ni bon goût ni véritable éloquence : simplicité qui, étant réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce, emprunte encore des graces nouvelles. Ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, c'est qu'on sent que tant de beautés ont coulé de source, et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparoître l'empreinte du travail. C'est par cet abandon de lui-même que Massillon se faisoit autant d'amis que d'auditeurs. Il savoit que, plus un orateur paroît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à la lui accorder. II. Plusieurs *Oraisons funèbres*, des *Discours*, des *Panégyriques*, qui n'avoient jamais vu le jour. III. Dix *Discours* connus sous le nom de *Petit-Carême*. IV. Les *Conférences ecclésiastiques*, qu'il fit dans le séminaire de Saint-Magloire, en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le cours de son épiscopat; et les discours qu'il prononçoit à la tête des synodes qu'il assembloit tous les ans. Dans la conférence sur *l'usage des revenus ecclesiastiques*, Massillon semble prédire au clergé ce qui lui est arrivé. Après s'être élevé contre le faste qui avilissoit le clergé, il dit que les mondains se plaignent que les clercs tout seuls vivent dans l'opulence, tandis que tous les autres états souffrent. L'hérésie en usurpant, les siècles passés, les biens consacrés à l'Église, n'allégua point d'autres prétextes. « Et que sais-je, ajouta-t-il, si le même abus, qui règne parmi nous, n'attirera pas un jour à nos successeurs la même peine. » V. Des *Paraphrases* touchantes sur plusieurs psaumes. Cet écrivain si éloquent souhaitoit qu'on introduisît en France l'usage

établi en Angleterre, de lire les sermons au lieu de les prêcher de mémoire : usage commode, mais qui fait perdre à l'éloquence toute sa chaleur. Il lui étoit arrivé, aussi bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire précisément le même jour. Ils prêchoient tous les trois en différentes heures, un vendredi saint. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mémoire manqua au premier; la crainte saisit les deux autres, et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandoit à notre illustre orateur quel étoit son meilleur sermon? « Celui que je sais le mieux, répondit-il. » On attribue la même réponse au P. Bourdaloue. Le célèbre P. de La Rue pensoit comme Massillon, que la coutume d'apprendre par cœur étoit un esclavage qui enlevoit à la chaire bien des orateurs, et qui avoit bien des inconvéniens pour ceux qui s'y consacroient. (*Voyez* son article.) L'abbé de La Porte a recueilli les idées les plus brillantes et les traits les plus saillans répandus dans les ouvrages du célèbre évêque de Clermont. Ce recueil, fait avec choix, a paru à Paris en 1748, in-12, et forme le 15e volume de l'édition grand in-12, et le 13e du petit in-12; il est intitulé *Pensées sur différens sujets de morale et de piété, tirées*, etc. « C'est dans ses sermons, dit La Harpe, que Massillon est au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi, par le nombre, la variété, et l'excellence de ses prédications, un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur, un assemblage de force et de douceur, un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain de manière à l'étonner et à le confondre, de l'effrayer et de le consoler tour-à-tour, de tonner dans les consciences et de les rassurer : c'est à ces traits réunis que les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très-petit nombre de ceux que la nature fit éloquens. » On a publié en 1791 diverses éditions in-8° et in-12 des Mémoires historiques sur la régence du duc d'Orléans par Massillon. Et parce que ce prélat, dévoué aux libertés de l'Église gallicane, et membre du conseil de conscience, pendant la régence du duc d'Orléans, paroît étranger aux troubles relatifs à la bulle *unigenitus*, il s'est trouvé dans le parti pour lequel elle est un objet de culte un écrivain qui a dit que cet ouvrage n'étoit point de Massillon. On n'a pas fait attention que ce fut le parti du cardinal de Noailles qui appela à Paris le jeune Massillon; qu'il ne fut évêque, malgré sa grande célébrité, que sous le régent; que les partisans de la bulle, voyant sa tiédeur sur l'objet de leur litige, l'écartèrent des faveurs tant que le P. Le Tellier eut de l'influence sur la nomination des évêchés; qu'il fut encore éloigné des affaires ecclésiastiques lorsque le cardinal de Fleury s'environna d'ecclésiastiques qui avoient un ton décidé sur ces matières; et que, retiré dans son diocèse, il témoignoit une égale amitié, et en même temps, à un moliniste comme à un janséniste. Massillon étoit dévoué à ses devoirs, et sa croyance étoit pure; mais il réunissoit ces deux qualités sans professer le zèle brûlant et persécuteur des théologiens qui eurent de l'influence sous le cardinal de Fleury. De plus habiles critiques, La Harpe entre autres, dans les Mercures, ont reconnu l'authen-

ticité de ces Mémoires. Louis XV, désirant être instruit des anecdotes de sa cour pendant sa minorité, les demanda à l'auteur ; ils sont écrits avec simplicité, comme des Mémoires historiques; on n'y trouve pas l'éloquence de l'orateur chrétien, parce que ce n'étoit pas le cas; mais on y admire un esprit de calme et d'observation plutôt que de critique, ton qui caractérise le tendre Massillon, l'orateur du cœur humain, plutôt que le peintre frondeur des vices de la cour. Massillon toutefois s'apercevoit de la décadence des affaires depuis la mort de Louis XIV, et il donna dans ses Mémoires des leçons d'une profonde sagesse à son successeur qui n'en profita point. Le libraire Renouard publie une nouvelle édition in-8° des Œuvres de Massillon, digne de la bonté des productions de ce célèbre orateur.

* II. MASSILLON (Joseph), né à Hières en Provence, neveu du précédent, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où son application à l'étude et la brillante réputation de son oncle le firent accueillir avec distinction. Celui-ci ayant été élevé sur le siége de Clermont, les supérieurs de l'Oratoire envoyèrent le jeune Massillon dans cette ville, qu'il habita jusque vers la fin de la vie du prélat. Après la mort de son oncle, le P. Massillon revint à Paris en 1746, époque où sa congrégation fut tourmentée à l'occasion de la bulle *unigenitus*, et quitta l'Oratoire. Le P. La Valette, général de la congrégation, sentit si bien la perte qu'il faisoit, que de son propre mouvement il rétablit sur son catalogue le P. Massillon, qui acquiesça, mais voulut n'être plus de l'ordre que comme externe. Le P. Massillon a publié, I. *Lettres à un évêque sur cette question, Y a-t-il quelque remède aux maux de l'Eglise*, 1 vol. in-8°. II. *Lettre d'un ami à l'auteur de la dissertation sur la nature et l'essence du saint sacrifice de la messe*. On a encore de lui quelques autres *écrits*. Beaucoup de personnes consultoient le P. Massillon sur leurs affaires spirituelles et même temporelles. Il aima toujours à rendre service, et se distingua par une tendre sollicitude pour les pauvres. Il mourut à Paris le 30 décembre 1780, âgé de 76 ans.

† MASSINGER (Philippe), né en 1784 à Salisbury, ou plutôt à Wilton, demeure du comte de Pembroke, au service duquel étoit son père, fit ses études avec succès à Oxford, et en sortit pour se vouer à la carrière du théâtre, où son talent ne le sauva point des désagrémens qui y semblent attachés. Il reste de lui 18 *Comédies* et quelques *Tragédies*, quelques autres ayant été perdues par la négligence de M. Warburton, qui en étoit possesseur; il en composa quelques-unes avec les plus célèbres poëtes de son temps. Si ces pièces sont fautives sous le rapport de la vraisemblance, si elles blessent souvent la décence et la pudeur, elles sont pleines d'imagination, de poésie, de force comique, et même on trouve dans toutes un certain but moral qu'elles n'atteignent malheureusement qu'au travers de détails qui choqueroient aujourd'hui les oreilles les moins sévères. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1779, 4 vol. in-8°. On a aussi une édition des *Comédies* de Philippe Massinger, accompagnées de notes par William Gifford. La comédie anglaise, bien foible quand on la compare à la nôtre, se fait ce-

pendant remarquer par un caractère d'originalité souvent bizarre, mais toujours piquante, et Massinger, contemporain de Shakespear, de Johnson, de Beaumont, de Fletcher, mérite plus de réputation qu'il n'en a, même chez ses concitoyens. Massinger mourut à Southwark en 1640.

* MASSINI (Charles-Ignace), né à Césène le 16 mai 1702, après s'être livré à l'étude des belles-lettres et du droit, se fixa à Rome pendant trois ans, et y exerça la jurisprudence. Le cardinal George Spinola, légat à Bologne, l'appela auprès de lui en qualité d'auditeur. Quoique ses talens lui permissent de prétendre à un avancement rapide, il se consacra à la retraite et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1734. Il en devint un des membres les plus éclairés et mourut le 23 mars 1791. On a de lui, I. *Vita del ven. P. Mariano Sozzini dell' oratorio di Roma*, Rome, 1747. Le cardinal Léandre Colloredo l'avoit déjà ébauchée; Massini la mit dans un nouvel ordre et l'acheva. II. *Vita del N. S. Gesù Cristo estratta da' SS. Evangelj*, Rome, 1759. Cette Vie, écrite en français par Le Tourneux, avoit été traduite en italien et publiée à Rome en 1757. Le P. Massini retoucha cette traduction et l'enrichit d'un grand nombre d'observations morales. III. *Vita del N. S. Gesù Cristo, etc., con un' appendice, che contiene 15 meditazioni sulla passione di Gesù Cristo, un' istruzione per asistere alla santa messa*, etc., Rome, 1761. Elle a été plusieurs fois réimprimée à Venise, Turin et ailleurs. L'appendix fut aussi imprimé à part avec un Exercice abrégé de dévotion pour les dimanches, etc. IV. *Raccolta delle vite de' Santi per ciascun giorno dell' anno, alle quali si premettono la vita di Gesù Cristo, e le festi mobili*, Rome, 1763, 13 vol. in-12. V. *Seconda raccolta, che continue l'appendice delle vite de' santo per ciaschedun giorno dell' anno*, Rome, 1767, 13 volumes in-12.

MASSINISSA. *Voy.* MASINISSA.

† I. MASSON (Antoine), graveur célèbre, membre de l'académie royale de peinture, né à Thoury, près d'Orléans, en 1636, mort à Paris en 1700, dessinoit avec autant de profondeur que de correction. Dans les sujets historiques, il savoit rendre avec intelligence l'expression et le sentiment. La *Sainte-Famille*, d'après Mignard, et plusieurs autres *gravures* de lui, d'après Rubens, Le Brun, etc., sont très-estimées; mais son plus bel ouvrage en ce genre est l'estampe des *Pélerins d'Emmaüs*, connue sous le nom de *la Nappe de Masson*. Cet habile artiste réussissoit aussi bien dans le genre du portrait que dans celui de l'histoire. Les *portraits* du vicomte de Turenne, du lieutenant-criminel de Lyon, et sur-tout celui du duc d'Harcourt, dit le *Cadet à la Perle*, sont regardés comme des chefs-d'œuvre. Son burin est ferme et gracieux. Il s'étoit fait une manière de graver toute particulière; et au lieu de faire agir sa main sur la planche, il tenoit au contraire sa main droite fixe, et avec la main gauche il faisoit agir la planche, suivant le sens qu'elle exigeoit.

† II. MASSON (Innocent le), chartreux, né à Noyon en 1628, élu général en 1675, fit rebâtir la grande Chartreuse, qui avoit été presque entièrement ré-

duite en cendres. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle Collection des *Statuts des chartreux*, avec des notes savantes, Paris, 1703, in-folio, très-rare; il a cinq parties. La cinquième, contenant les priviléges de l'ordre, manque quelquefois. Il avoit donné, en 1683, *l'Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des chartreux*, petit in-4°, qui doit avoir 166 pages. Ceux qui finissent à la page 122 ne sont pas complets. On trouve ordinairement à la suite de cet ouvrage une autre pièce du même auteur, intitulée *Aux vénérables PP. visiteurs de la Province de N*, in-4°, sans date. C'est une réponse à ce que l'abbé de Rancé avoit dit des chartreux dans ses Devoirs de la vie monastique. Masson mourut le 8 mai 1703, à 76 ans, après avoir été pendant toute sa vie ennemi déclaré des disciples de Jansénius, qui ne l'ont pas épargné dans leurs écrits. C'étoit, selon eux, un mauvais théologien et un faux mystique; mais ils l'ont jugé trop sévèrement. On a de lui, I. *Vie de Jean d'Aranthon d'Alex, évêque et prince de Genève, général des chartreux*, Lyon, 1697, in-8°. II. *Annales ordinis cartusiensis*, Correriæ, 1687, in-fol. Le tome premier est le seul qui ait été mis au jour.

III. MASSON (Antoine), religieux minime, mort à Vincennes en 1700, dans un âge avancé, se fit un nom dans son ordre par sa piété, par son savoir et par ses ouvrages, dont les principaux sont, I. *Questions curieuses, historiques et morales sur la Genèse*, in-12. II. *Histoire de Noé et du déluge universel*, 1687, in-12. III. *Histoire du patriarche Abraham*, 1688, in-12. IV. *Traité des marques de la prédestination*, et quelques autres *écrits* de piété, nourris de passages de l'Écriture sainte et des Pères.

† IV. MASSON (Jean), ministre réformé, originaire de France, retiré en Angleterre, pour y professer en liberté sa religion, mort en Hollande vers 1750, est auteur de plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Histoire critique de la république des lettres*, depuis 1712 jusqu'à 1718, en 15 volumes in-12, Amsterdam et Utrecht. L'érudition y est profonde, mais ennuyeuse. Masson écrivoit en pédant. L'auteur du Mathanasius l'a eu en vue dans plusieurs de ses remarques. On pouvoit lui appliquer ces vers du chevalier de Cailly :

Dieu me garde d'être savant
D'une science si profonde.
Les plus doctes, le plus souvent
Sont les plus sottes gens du monde.

II. Des *Vies* d'Horace, d'Ovide et de Pline le jeune, en latin, 3 vol. in-8°, assez estimées, on y trouve des recherches qui peuvent servir à éclaircir les ouvrages de ces auteurs. Dacier, attaqué par Masson, se défendit d'une manière victorieuse. Sa défense est à la tête de la 2e édition de sa *traduction* des OEuvres d'Horace. III. *Histoire de Pierre Bayle et de ses ouvrages*, Amsterdam, 1716, in-12. Elle lui est du moins communément attribuée, quoiqu'on l'eût donnée d'abord à La Monnoie. *Voyez* MARTIN, n° XIV, n° V de ses ouvrages.

† V. MASSON DES GRANGES (Daniel le), prêtre, né en 1700, mort en 1760. Les particularités de sa vie sont ignorées. Il a laissé un ouvrage intitulé *Le philoso-*

sophe moderne, ou l'*Incrédule condamné au tribunal de sa raison*, Paris 1759, in-12, réimprimé en 1765, avec des additions considérables. Son style est un peu affecté.

† VI. MASSON (P. T.), de Paris, trésorier de France, mort sur la fin du 18e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, d'une *Traduction* en prose de la *Pharsale de Lucain*, Paris, 1765, 2 vol. in-12. De *Poésies galantes et badines*, 1757, in-12; de *la Guerre des Parasites de Sarrazin*, trad. 1757, in-12; et d'*Elégies sacrées*, 1754, in-12.

VII. MASSON DE MORVILLIERS (N.), poète médiocre, mais écrivain correct, a publié divers *ouvrages* relatifs à la géographie, et plusieurs *pièces de vers* insérées dans différens recueils. On lui doit, I. *Abrégé* de la Géographie de la France, 1774, 2 volumes in-12. II. *Autre* sur la géographie de l'Italie, 1774, in-12. III. *Autre* sur la géographie de l'Espagne et du Portugal, 1776, in-12. IV. *Œuvres mêlées en vers et en prose*, Paris 1789, in-8°. V. *Divers articles* sur la géographie moderne, insérés dans l'Encyclopédie méthodique. Il est mort à Paris dans le mois de septembre 1789.

* VIII. MASSON (Charles-François-Philibert), membre associé de l'institut de France, de la société philothecnique, etc., secrétaire-général de la préfecture de Coblentz, né en 1762 à Blamond, petit fort du pays de Montbelliard, passa très-jeune au service de la Russie, où il devint major en premier, et secrétaire des commandemens du grand-duc Alexandre, aujourd'hui empereur. Paul Ier le renvoya de Russie, comme partisan de la révolution française. On a de lui, I. *Cours mémorial de géographie, à l'usage du corps d'artillerie des cadets*, Berlin, 1787, et Pétersbourg, 1790, in-8°. II. *Elmine*, ou *la fleur qui ne se flétrit jamais*, Berlin, 1790, in-8°. III. *Mémoires secrets sur la Russie*, Amsterdam (Paris), 1802 et années suivantes, 4 volumes in-8°. Ces mémoires, traduits en plusieurs langues, eurent la plus grande vogue à l'époque où ils parurent; des aperçus nouveaux sur cette autocratie, des anecdotes secrètes, et des épigrammes sanglantes sur Paul Ier, firent la fortune de cet ouvrage. On pourroit cependant reprocher à l'auteur d'avoir trop écouté la voix du ressentiment, d'avoir pris plaisir à charger ses tableaux. III. *Les Helvétiens*, poëme en 10 chants, 1800, 1 vol. in-12. Ce poëme, lorsqu'il parut, fut vivement critiqué par quelques journalistes, et élevé jusqu'aux nues par les autres; ce qui prouve qu'il n'est pas sans mérite, et qu'il y a de grandes beautés et de grands défauts. L'âpreté des sites des montagnes de la Suisse se retrouve jusqu'à un certain point dans le style de ce poëme; mais il en respire la fierté. On a encore de cet auteur des *Odes*, dont une, sur la fondation de la république, fut couronnée par l'institut en 1802; et *La nouvelle Astrée*, roman chevaleresque, Paris, 1802, 2 vol. in-12. Masson est mort en 1807.

IX. MASSON (Papire). *Voyez* PAPIRE-MASSON.

X. MASSON. *Voyez* MAÇON et PEZAY.

† MASSOULIÉ (Antonin), né à Toulouse en 1632, domi-

nicain en 1647, fut prieur dans la maison du noviciat à Paris, puis provincial de la province de Toulouse, enfin assistant du général de son ordre en 1686. Ce modeste religieux refusa un évêché qui lui fut offert par le grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome le 22 janvier 1706. Son principal ouvrage est un livre en deux vol. in-folio, intitulé *Divus Thomas suiinterpres*. Son but principal est de prouver que les sentimens de l'école des dominicains, sur la prémotion physique, la grace et la prédestination, sont véritablement les sentimens de saint Thomas, et non pas des inventions de Bannez, comme quelques adversaires des thomistes l'ont prétendu. L'auteur se prévaut sur-tout des opinions de saint Paul, de saint Augustin, de saint Bernard et de saint Thomas. Il réfuta aussi les quiétistes dans deux écrits, publiés in-12, 1699 et 1703.

† I. MASSUET (dom René), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Onen de Mancelles, au diocèse d'Evreux, en 1665, publia, I. Une édition de *Saint-Irenée*, Paris, in fol., 1710, plus ample et plus correcte que les précédentes, et enrichie de préfaces, de dissertations et de notes. Ses *Dissertations* répandent un nouveau jour sur des matières qui peut-être n'avoient jamais été bien éclaircies. II. Le cinquième volume des *Annales de l'Ordre de Saint-Benoît*. III. *Lettre d'un ecclésiastique* au R. P. E. L. J. (révérend père Etienne Langlois, jésuite), dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de saint Augustin, donnée par ses confrères. IV. Une seconde *Edition* du saint Bernard, de D. Mabillon. Dom Massuet mourut le 19 janvier 1716.

* II. MASSUET (Pierre), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, profès de l'abbaye de Saint-Vincent de Metz, du 15 juin 1716, né à Mouson-sur-Meuse le 10 novembre 1698, mort médecin en Hollande, dans sa seigneurie de Lankeren, près d'Amersfort, le 6 octobre 1776, *travailla* à la Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, avec S'gravesande, de Jaucourt, Armand de La Chapelle, Barbeyrac, et Desmaiseaux, Amsterdam, 1728-1753, 52 vol. in-12, y compris deux volumes de tables. On a encore de lui, I. *Continuation du Discours sur l'Histoire Universelle de Bossuet, depuis 1721 jusqu'à la fin de 1737*, Amsterdam, 1738, 4 vol. in-8°. Un nommé Labarre en avoit précédemment donné une continuation qui s'étendoit jusqu'à 1708. II. *Histoire de l'empereur Charles VI, et des révolutions arrivées dans l'empire sous le règne des princes de la maison d'Autriche*, Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12. III. *Histoire des rois de Pologne et du gouvernement de ce royaume*, Amsterdam, 1733, 3 vol. in-12. IV. *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, depuis 1699 jusqu'en 1734 inclusivement*, Amsterdam, 1741, in-4°, de 704 pag. it. ibid, 4 vol. in-12. Cette table qui contient plus de 3 vol. de la table de l'édition de Paris, est plus complète, plus commode, et mieux ordonnée. Elle est d'ailleurs adaptée aux éditions de Paris et de Hollande. On regrette que le rédacteur ne l'ait pas fait partir de l'année 1666, et ne l'ait point prolongée au-delà de 1734.

V. *Vie du duc de Ripperda, grand d'Espagne*, Amsterdam, 1739, 2 vol. in-12. VI. *Annales d'Espagne et de Portugal*, avec cartes et figures, par don Juan Alvarez de Colmenar, traduites de l'espagnol, Amsterdam, 1741, in-4°.

† MASTELLETA (Jean-André Donducci, dit), peintre, né à Bologne en 1577, entré d'abord dans l'école des Carrache, étudia quelque temps les ouvrages du Parmesan; mais, loin de travailler dans le goût de ces grands maîtres, il se fit une manière séduisante, sans vouloir consulter la nature. Il employoit le noir plus qu'aucune autre couleur, et cette affectation dépare ses *ouvrages*. L'esprit de ce peintre, né avec un naturel mélancolique, s'affoiblit par le chagrin. Il s'enferma dans un couvent où il mourut fort vieux.

MASTIN de l'Escale. *Voyez* Escale.

* MASTRICHT (Pierre Van), né à Cologne en 1630, après avoir pendant plusieurs années exercé le ministère évangélique, fut successivement professeur de théologie à Francfort-sur-l'Oder, à Duisbourg et à Utrecht, où il mourut en 1706, laissant par son testament un legs de vingt mille florins, dont les revenus devoient être employés à l'entretien et aux études d'un ou de deux étudians en théologie. On a de lui, I. *De fide salvificâ*, in-8°. II. *Novitatum cartesianarum gangræna*, Amsterdam, 1678, in-4°. III. *Academiæ ultrajectinæ votum symbolicum*, Sol justitiæ, illustra nos, *pro themate inaugurali dictum*, Utr., 1676. IV. *Theologia theoretico-practica*, Amst., 1682 et 1699, 2 vol. in-4°. V. *Contra Beckerum*, Utr. 1692. VI. *Vindiciæ veritatis S. Scripturæ*.

* I. MASUCCIO, architecte et sculpteur napolitain, né en 1230, mort en 1305, termina Castel-Nuovo et Sainte-Marie-la-Neuve, commencés par Jean de Pise. On lui doit la *construction* de l'archevêché, d'une architecture gothique; mais si dans *celle* de l'église de Saint-Dominique-le-Majeur il fit briller quelques étincelles de bon goût, il en donna une preuve plus irrécusable dans la *construction* de Saint-Jean-le-Majeur. Parmi les nombreux palais qu'il a *construits*, on distingue celui appartenant au prince Colombrano.

† II. MASUCCIO de Salerne, *Masutius Salernianus*, issu d'une famille noble, a fait, à l'imitation de Boccace, cinquante *Nouvelles* intitulées, *Il Novellino*, etc., imprimées en italien à Naples, 1476, in-fol., puis à Milan, 1483, aussi in-fol., et réimprimées plusieurs fois; les meilleures éditions sont celles de Venise, 1525, 1531, 1535 et 1540, in-8°, et enfin en 1765, 2 vol. in-8°. Cet auteur, mort vers la fin du 15e siècle, est fort au-dessous de son modèle.

MASURES. *Voy.* Mazures.

† MATAMOROS (Alfonse-Garcias), chanoine de Séville, sa patrie, au 16e siècle, professeur d'éloquence dans l'université d'Alcala, a donné, *Traité des académies et des hommes doctes d'Espagne*, Alcala, 1553, in-8°. C'est une apologie des Espagnols contre ceux qui paroissent douter du savoir de cette nation. Matamoros, homme de goût, ennemi des misères scolastiques, et amateur passionné des belles-

lettres, les fit revivre en Espagne, après avoir dégoûté ses compatriotes des froides et ineptes chicanes de certaines écoles. Son style est élégant ; mais il affecte trop d'y répandre des fleurs.

† MATANI (Antoine), médecin, né à Pistoie le 27 juillet 1730, où il mourut le 21 juin 1769, fut reçu docteur à Pise en 1754, et fut successivement professeur en philosophie et en médecine dans la même université. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. *De anevrismaticis præcordiorum morbis animadversiones*, Florence, 1756 ; Francfort, 1766. II. *De rationali philosophiâ, ejusque præstantiâ, oratio*, Pisis, 1757. III. *Heliodori Larissæi capita opticorum è græco latinè conversa*, Pistoie, 1758. IV. *De osseis tumoribus*, Pistorii, 1670 ; Coloniæ, 1765. V. *Della figura della terra*, Pistoie, 1760. VI. *Relation historique et philosophique des productions naturelles du territoire de Pistoie*, en italien, Pistoie, 1762. VII. *De philosophicis Pistoriensium studiis*, Augustæ, 1764. VIII. *De nosocomiorum regimine*, Venise, 1768. IX. *De remediis tractatus*, Pise, 1769. X. *Elogio di monsignor Michelangelo Giacometti*, Pisæ, 1775. Matani a laissé des manuscrits entre autres une *Histoire littéraire*, fort avancée, des écrivains de son pays. Ces manuscrits sont entre les mains de Joseph Matani, son frère, professeur en théologie au séminaire de Pise. En 1780, Ventura di Samuel Fua préparoit une édition complète des Œuvres de ce médecin, à Pise.

* MATARATIUS (Jacques), né en 1647 à Modica, petite ville de Sicile dans le val de Noto, exerça la médecine dans sa patrie avec beaucoup de distinction, et s'y fit de la réputation par les ouvrages suivans : I. *De febribus pedicularibus malignis et contagiosis*, Mazzareni, 1672, in-4°. II. *De prolificæ eclipsis effectibus epistola medica, morbi curatione, duabus controversiis et commentatione locupletata*, Neapoli, 1690, in-4°. L'auteur de la Bibliothèque de Sicile (Antonin Mongitore) assure que Mataratius se disposoit, au moment de sa mort, à mettre sous presse des *Lettres* et des *Consultations médicinales*, ainsi qu'un *Abrégé de toute la médecine*.

† MATERNE (saint), successeur de saint Valère dans le gouvernement de l'église de Trèves, vers la fin du 3e siècle, quitta ce siége pour fonder celui de Cologne, qu'il remplit jusqu'à sa mort.

I. MATERNUS de Cilano (George-Chrétien), né à Presbourg, s'appliqua avec un succès égal aux belles-lettres, à la physique, à la médecine, et à l'étude de l'antiquité. Il enseigna ces sciences à Altena, dans la Basse-Saxe, où il mourut le 9 juillet 1773. Les monumens de son savoir sont, I. *De terræ concussionibus*. II. *De causis lucis borealis*. III. *De motu humorum progressivo veteribus non ignoto*, 1754, in-4°. IV. *De saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos*, 1759, in-4°. V. *Prolusio de modo furtum quærendi apud Athenienses et Romanos*, 1769, in-4°. VI. Une *Description de l'état sacré, civil et militaire de la république romaine*, en allemand, 3 vol. in-8°. VII. Plusieurs *Dissertations* insérées dans les Journaux des curieux de la nature.

II. MATERNUS. *Voy.* Firmicus-Maternus.

MATHA. *Voy.* Jean de Matha, n° XV.

* MATHAM (Jacques), célèbre graveur au burin, né à Harlem en 1571, fut élève de Henri Goltzius, son beau-père. Matham grava, tant en Hollande qu'en Italie, un grand nombre d'*Estampes* estimées, d'après Le Titien, François Salviati, Thadée Zuccaro, Albert-Durer, Rottenhamer, Rubens, Michel-Ange, Paul Veronèse, Spranger, et autres maîtres.

I. MATHAN, prêtre de Baal, tué devant l'autel de cette fausse divinité, par les ordres du grand-prêtre Joïada, vers l'an 880 avant J. C.

II. MATHAN, fils d'Eléazar, père de Jacob et aïeul de Joseph, époux de Marie.

MATHANIAS. *Voyez* Sédécias.

MATHAT, fils de Lévi et père de Héli, que l'on croit être le même que Joachim, père de la Vierge.

MATHATA, fils de Nathan et père de Menna, un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair.

I. MATHATHIAS, fils de Sellum, de la race de Coré, chef de la quatorzième famille des Lévites, avoit l'intendance sur tout ce qu'on faisoit cuire dans la poële aux sacrifices.

II. MATHATHIAS, fils de Jean, de la famille des Machabées, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'Antiochus-Epiphanes. Les abominations qui se commettoient à Jérusalem après la prise de cette ville l'obligèrent de se retirer avec ses fils dans celle de Modin, où il étoit né. Ses fils étoient Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathas. Il ne fut pas long-temps dans cette ville sans voir arriver les commissaires envoyés par Antiochus, pour contraindre ceux de Modin à renoncer à la loi de Dieu et à sacrifier aux idoles. Plusieurs cédèrent à la violence; mais Mathathias déclara publiquement qu'il n'obéiroit jamais aux ordres d'Antiochus. Comme il cessoit de parler, il aperçut un Israélite qui s'avançoit pour sacrifier aux idoles. Il se jette sur cet homme et sur l'officier qui vouloit le forcer à cette impiété, et les tue tous les deux sur l'autel même où ils alloient sacrifier. Cette action ayant fait du bruit, il s'enfuit sur les montagnes avec ses fils et un grand nombre d'Israélites. Alors, formant un corps d'armée, il parcourut tout le pays, détruisit les autels dédiés aux faux dieux, et rétablit le culte du Seigneur. Mathathias, sentant que sa fin approchoit, ordonna à ses fils de choisir pour général de leurs troupes Judas Machabée leur frère. Il les bénit ensuite et mourut, après avoir gouverné Israël durant l'espace d'une année, vers la 166ᵉ avant J. C. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, qui dura jusqu'à Hérode. Alors on vit des traces sensibles de la théocratie, puisque celui qui gouvernoit souverainement étoit revêtu du caractère sacerdotal, et vérifioit ce qu'avoit dit Moïse : *Eritis mihi in regnum sacerdotale.* (Exod. 19. 6.) La république des Juifs ne fut jamais plus florissante et plus fidèle à la religion que sous les cinq fils de Mathathias. Mais après leur mort

leurs successeurs, moins zélés pour leur patrie, firent bientôt oublier ces temps heureux. Hircan, le dernier des fils de Mathathias, avoit laissé 5 fils. Aristobule, l'aîné, succéda à son père dans la souveraine sacrificature et dans la principauté temporelle; mais il ne soutint pas la gloire de son illustre maison.

III. MATHATHIAS, fils de Simon, petit-fils du grand Mathathias, tué en trahison avec son père et un de ses frères, par Ptolomée son beau-frère, dans le château de Doch, l'an 135 avant Jésus-Christ.

* MATHEI (Paolo da), peintre d'histoire, Napolitain, né en 1661, mort en 1728, élève de Luc Giordano. Cet artiste a *copié* les tableaux des grands maîtres avec une exactitude qui a fait sa réputation.

* MATHENEZ (Jean-Frédéric de), né à Cologne vers 1580, docteur en théologie, professeur d'histoire et de langue grecque, puis chanoine et curé de Saint-Canibert, dans sa ville natale, donna ses soins aux pestiférés, et mourut de la contagion le 24 août 1622. Critique savant, Mathenez exerça sa plume sur des matières singulières : son style est trop négligé. On a de lui, I. *De triplici coronatione germanicâ, Gombardicâ et Romanâ*, Cologne, 1622, in-4°. II. *De luxu et abusu vestium*. III. *Critices christianæ lib. duo*. *Voyez* Bibliot. Collon. du P. Hartzeim.

* I. MATHER (Increase), théologien puritain, né dans la Nouvelle-Angleterre en 1641, mort en 1723. Du temps de Cromwel, il desservit une chapelle à Glocester, mais à la restauration, il retourna en Amérique. On a de lui, I. *Histoire abrégée des guerres avec les Indiens de la Nouvelle-Angleterre*, 1676. II. *Droit divin du baptême des enfans*. III. *Discours sur la personne de Jésus-Christ*, in-8°. IV. *Diatribe de signo filii hominis et de secundo Messiæ adventu*, in-8° ; *De successu Evangelii apud Indos in novâ Angliâ*, in-8°. V. *Discours sur les comètes*, et d'autres *ouvrages*.

* II. MATHER (don Cotton), théologien et ministre, né en 1663, à Boston, où il consacra sa vie entière aux fonctions de son ministère, et aux divers écrits qu'il publia. Mather possédoit très-bien le latin, le grec, et avoit quelque connoissance de l'hébreu; il étudia avec succès le français et l'espagnol, et à l'âge de 45 ans il s'étoit rendu la langue des Iroquois si familière, qu'il écrivit et publia quelques discours en cette langue. La considération qu'il s'étoit acquise dans Boston étoit telle, que les magistrats eux-mêmes le consultoient, que souvent il concilia des différens à l'aide de sa seule persuasion. La fécondité de son imagination et la chaleur de son zèle pour le bien public lui firent enfanter différens projets, tels que celui d'une société pour la réforme des mœurs, pour l'avancement de la morale, d'une association de conciliateurs pour prévenir les procès, d'une épargne évangélique pour la construction des églises, le soulagement des pauvres ecclésiastiques, et la distribution gratuite de livres de piété. Sa réputation ne se borna pas dans les limites de sa pa-

trie; l'université de Glascow lui adressa en 1710 des lettres de docteur en théologie. La société royale de Londres voulut se l'associer en 1714, et sa correspondance s'étendit au loin. Après une vie active et laborieuse il termina sa carrière en février 1728, à l'âge de 65 ans. Parmi ses nombreuses productions, qu'on fait monter au nombre de 382, il en est plusieurs que leur importance distingue parmi de simples pamphets, ou des ouvrages de circonstance; tels sont, *Magnalia Christi Americana*, ou *Histoire ecclesiastique de la Nouvelle-Angleterre, depuis son établissement, en 1629, jusqu'en 1698*, in-folio; le *Philosophe chrétien*, in-8°; *Ratio disciplinæ fratrum Nov-Anglorum; Direction pour les aspirans au ministère évangélique; Psautier américain*. Le plus remarquable de ses ouvrages est celui dans lequel, à l'instar de Glanvil, il défend la réalité de la sorcellerie; nous nous bornerons à en détailler le titre que voici : *Les merveilles du monde invisible, contenant l'exposé du procès de différens sorciers dernierement exécutés dans la Nouvelle-Angleterre, et de plusieurs faits curieux qui y sont relatifs; on y a joint des observations sur la nature, le nombre et les opérations des démons; des conseils pour se défendre des maux que la rage des esprits malins a opérés dans la Nouvelle-Angleterre, et un discours sur les tentations, qui sont l'un des artifices les plus ordinaires de Satan, par Cotton Mather, publié par ordre exprès du gouverneur de Massachusset's Bay*, imprimé à Boston, et réimprimé à Londres 1693, in-4°.

I. MATHIAS ou MATTHIAS, (saint). Le perfide Judas ayant laissé, par sa mort, la place d'apôtre vacante, Joseph, surnommé *le Juste*, et Mathias, furent les deux hommes sur lesquels on jeta les yeux pour l'apostolat. Les fidèles prièrent Dieu de se déclarer sur un des deux. Le sort tomba sur Mathias, l'an 33 de Jésus-Christ. On ne sait rien de certain sur la vie et la mort de cet apôtre. Ce que l'on dit de sa prédication en Éthiopie, et de son martyre, n'est appuyé sur aucun fondement digne de foi. On lui attribue un *Evangile* et un *Livre de tradition*, reconnus pour apocryphes par toute l'Eglise.

II. MATHIAS, empereur d'Allemagne, fils de Maximilien II, et frère de Rodolphe II, succéda à celui-ci le 13 juin 1612. L'empire étoit alors en guerre avec les Turcs. Après des succès contre-balancés par des pertes, Mathias eut le bonheur de la finir en 1615, par un traité conclu avec le sultan Achmet; mais il en vit commencer une autre en 1618, qui désola l'Allemagne pendant trente ans, et qui fut excitée par les protestans de Bohême, pour la défense de leur religion. Ils avoient coutume de dire que « le loup d'Allemagne n'étoit pas moins à craindre pour eux que l'ours de Turquie. » Cette grande querelle ne fut terminée qu'à la paix de Westphalie, après dix ans de négociations. Le comte de Thurn, homme également ambitieux et éloquent, leva des troupes à la hâte, et s'empara, en deux mois, de presque toute la Bohême. Cette perte, jointe à la rébellion de la Silésie et à l'enlèvement du cardinal Elesel, son premier ministre, affligèrent tellement Mathias, qu'il en mourut

à Vienne le 10 mars 1616. « Ce prince, dit Montigny, avoit les vertus, la politique et toutes les qualités d'un grand empereur. L'empire, à son couronnement, étoit sur le point de sa chute, et il le raffermit. Les protestans perdirent sous son règne une grande partie de leurs priviléges; les catholiques recouvrèrent leurs droits; le clergé rentra dans ses biens; et la justice se rendit avec autant d'exactitude qu'il y avoit eu de brigandage et de partialité sous son prédécesseur. » Cependant il se trouva dans des situations qui éprouvèrent sa constance et son courage. La capitulation que Mathias signa en montant sur le trône diffère essentiellement de celle de ses prédécesseurs. Elle borne l'emploi des subsides donnés par les états au seul usage pour lequel ils sont accordés. Elle lui défend de traduire les procès pour les péages électoraux devant un autre tribunal que celui des sept électeurs. Elle l'oblige de prendre lui-même les investitures des fiefs possédés par la maison d'Autriche. Elle permet aux électeurs d'élire un roi des Romains du vivant de l'empereur, quand ils le jugeront utile et nécessaire pour le bien de l'empire, et même malgré les oppositions de l'empereur régnant. Mathias, marié en 1611 à Anne-Catherine, fille de l'archiduc Ferdinand, morte en 1618, n'en eut point d'enfans. Il ne laissa qu'un fils naturel, connu sous le nom de MATHIAS d'Autriche.

✝ III. MATHIAS-CORVIN, roi de Hongrie et de Bohême, second fils de Jean Huniade, s'acquit, par sa bravoure, le nom de *Grand*. Les ennemis de son père le retenoient dans une prison en Bohême; mais ayant obtenu sa liberté, il fut élu roi de Hongrie le 24 janvier 1458. Plusieurs grands seigneurs hongrois s'opposèrent à son élection, et sollicitèrent Frédéric III de se faire couronner. Les Turcs profitèrent de ces divisions; mais Mathias les chassa de la haute Hongrie, après avoir forcé l'empereur Frédéric de lui rendre la couronne sacrée de saint Etienne dont il s'étoit emparé, et sans laquelle il n'avoit que le nom de roi dans l'esprit superstitieux de ces peuples. La guerre se ralluma après une paix passagère. La fortune lui fut si favorable, qu'ayant assujetti une partie de l'Autriche, il prit enfin Vienne et Neustadt, qui en sont les principaux boulevards. L'empereur vaincu désarma le vainqueur, en lui laissant la basse Autriche en 1487. L'année d'auparavant, Mathias avoit convoqué une assemblée à Bude, dans laquelle il donna plusieurs lois contre les duels, les chicanes dans les procès, et quelques autres abus. Il se préparoit de nouveau à la guerre contre le Turc, lorsqu'il mourut à Vienne en Autriche le 16 avril 1490, ne laissant qu'un fils naturel, Jean CORVIN, qui tenta vainement de succéder à son père au trône de Hongrie. Mathias, heureux dans la paix et dans la guerre, n'ignoroit rien de ce qu'un prince doit savoir. Il parloit une partie des langues de l'Europe; il étoit d'un caractère fort enjoué, et se plaisoit à dire des bons mots. Galeoti Martio de Narni, son secrétaire, les publia. Les lettres et les beaux-arts eurent en lui un protecteur. Il employa les meilleurs peintres d'Italie, et appela les savans de l'Europe à sa cour. Il avoit à Bude une très-belle bibliothèque, riche

Digitized by Google

en livres et en manuscrits. C'est là qu'il alloit se délasser des fatigues de la guerre. Mathias avoit épousé en premières noces Catherine, fille de George Pogebrack, roi de Bohême, morte sans enfans en 1464; et en second lieu Béatrix, fille naturelle de Ferdinand, roi de Naples; celle-ci n'ayant pu, à cause de sa stérilité, vaincre l'opposition des Hongrois pour épouser Uladislas, à qui elle avoit fait décerner la couronne, en mourut de chagrin. Quelques historiens ont avancé qu'il avoit été empoisonné par cette dernière princesse, qui lui présenta, dit-on, des figues avant de lui donner de l'eau pour apaiser sa soif ardente. Mais cette assertion est hasardée.

* IV. MATHIAS (George), docteur et professeur de médecine en l'université de Groningue, concourut au progrès de son art par une méthode d'enseigner plus facile et plus claire. On lui doit, I. *Hippocratis liber de honestate, græcè et latinè cum notis*, Gottingæ, 1740, in-4°. II. *Conspectus historiæ medicorum chronologicus, in usum prælectionum academicarum confectus*, ibidem, 1761, in-8°.

* I. MATHIEU DE ZAR, né vers l'an 1618, étudia la philosophie et la poésie dans l'école patriarcale d'Etchmiatzin. En 1647 le grand-catholicos le nomma chancelier de son palais, et lui donna les ordres d'archidiacre. Jacques IV, son successeur l'envoya, en 1655, voyager dans diverses contrées de l'Europe pour étudier des langues, et faire graver à ses frais des poinçons et matrices de caractères arméniens pour former une imprimerie. Mathieu se fixa de préférence à Amsterdam. Il y publia, en 1660, un poëme arménien, appelé *Hissous-Orty*, «Jésus le fils,» et plusieurs *autres livres sacrés*. Avant de mourir, il laissa aussi en manuscrit une *Relation* de ses *Voyages depuis Erivan jusqu'à Amsterdam*.

* II. MATHIEU D'EDESSE, savant prêtre arménien, mort en 1144, lors de la prise de cette ville par les Sarrasins, laissa, après sa mort, un *ouvrage historique* fort estimé, qui donne par ordre chronologique des détails bien circonstanciés des événemens arrivés en Arménie, en Perse, et dans la Grèce, depuis 952 jusqu'à son temps. Il y parle aussi des guerres des Sarrasins, des Tartares et des princes croisés. La bibliothèque impériale possède deux exemplaires de cet ouvrage dans les nos 95 et 99. Ce dernier est plus complet que le premier.

* III. MATHIEU DE TRABOGE, disciple de Jean Ier, patriarche d'Arménie, florissoit vers la fin du 5e siècle. Après avoir cultivé avec succès les connoissances sacrées et profanes auprès de son maître, il acquit bientôt de la célébrité, et fut nommé théologien de Vatchagan, roi d'Albanie, ou Chirvan. En 488 il étoit un des principaux Pères du concile national tenu dans la ville de Bordav. Il laissa, I. Un *Commentaire* sur la Genèse, et un *autre* sur la Prophétie de Job. II. Un *Traité* sur les rites de l'Eglise d'Arménie.

* IV. MATHIEU, célèbre docteur arménien, et secrétaire du patriarche de ce pays, Grégoire II, vivoit au commencement du 12e siècle. Il est l'auteur

d'une *Histoire ecclésiastique*, depuis *le commencement du* 6e *siècle jusqu'à la fin du* 10e. On a aussi de lui la *Traduction* des Vies de saint Jean-Chrysostôme et de saint Grégoire le théologien. Ces derniers ouvrages, écrits de sa propre main en 554 de l'ère arménienne, ou 1105 de J. C., se trouvent dans la bibliothèque du monastère arménien à Venise.

V. MATHIEU. *Voy*. MATTHIEU.

I. MATHILDE *ou* MAHAUD (sainte), reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, dit le *Grand*, et aïeule maternelle de Hugues Capet, fille de Thierri, comte de Ringelheim, épousa Henri-l'Oiseleur, roi de Germanie, dont elle eut l'empereur Othon, Henri, duc de Bavière, et Brunon, évêque de Cologne. Pour prier la nuit, elle quittoit le lit du prince son époux, qui feignoit de l'ignorer. Ils gardoient la continence les jours marqués par l'Eglise, suivant l'usage religieux observé encore alors. Cependant un jeudi saint, Henri, ayant pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, obligea la reine à violer cette règle. De cette union naquit leur fils Henri, pour qui sainte Mathilde eut une prédilection singulière. Après la mort de son époux, en 936, elle fut maltraitée par ses fils, et obligée de se retirer en Westphalie; mais Othon la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils. Mathilde fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlimbourg le 14 mars 968.

† II. MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de Boniface, marquis de Toscane, née en 1046, épousa Godefroi-le-Bossu, fils du duc de Lorraine. Mais ils vécurent presque toujours séparés. Mathilde ne vouloit pas quitter le beau climat de l'Italie pour suivre son époux dans une province septentrionale. Godefroi étant mort en 1076, Mathilde, restée veuve à l'âge de 30 ans, soutint avec zèle les intérêts des papes Grégoire VII et Urbain II, contre l'empereur Henri IV, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint-siége, et mourut le 24 juillet 1115. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec Grégoire VII; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de la plupart des historiens. Aucun fait, aucun indice n'ont jamais donné à ces soupçons le caractère de la vraisemblance. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute, comme celle de Constantin et de Charlemagne. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé: mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles. Elle possédoit la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modene, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolette, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de Saint-Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la marche d'Ancône. Le pape Paschal II ayant voulu se mettre en possession de ces états, Henri IV, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avoit donnés étoient mouvans de l'empire. Ces prétentions furent

une nouvelle étincelle de guerre entre l'empire et la papauté; cependant, à la longue, il fallut céder au saint-siége une partie de l'héritage de Mathilde.

III. MATHILDE *ou* MAUD (sainte), fille de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et première femme de Henri Ier, roi d'Angleterre, imita fidèlement les vertus de sa mère, fit bâtir à Londres deux grands hôpitaux, celui de l'église de Christ, et celui de Saint-Gilles. Mathilde mourut l'an 1118, et fut enterrée à Westminster, auprès de saint Edouard-le-Confesseur. C'est par son ordre que Thierri, moine de Durham, écrivit la vie de sainte Marguerite, dont il avoit été le confesseur. On l'honore le 30 avril.

* IV. MATHILDE (Brunswick-Hanovre), née en Angleterre le 22 juillet 1751, reine de Danemarck en 1766. Cette princesse, comparée à notre fameuse Henriette pour ses vertus, pour ses malheurs et pour ses grâces, mérite une place dans la mémoire des hommes sensibles. Victime des intérêts d'état, dès le printemps de son âge, transportée à l'âge de quinze ans dans une cour étrangère, environnée d'émissaires et d'espions gagés pour éclairer ses moindres démarches, il n'est pas étonnant que quelques légèretés si pardonnables à la jeunesse aient été interprétées assez sinistrement pour la rendre suspecte aux yeux d'un époux presqu'aussi jeune qu'elle. Il l'est bien moins encore que ce même parti, qui voyoit de mauvais œil la jeune et sensible Mathilde, ait profité d'un moment favorable pour lui faire signer l'ordre nécessaire pour faire arrêter et confiner dans une prison sa moins coupable qu'imprudente épouse. Heureuse encore que l'interposition de la cour de Londres l'ait garantie des autres violences dont on la voyoit menacée, en lui ouvrant un asile dans l'électorat d'Hanovre! C'est là que Mathilde, dépouillée de cette pourpre et de ces entours imposans du trône, qui déroboient aux yeux les plus fins les plus aimables qualités de son esprit et de son cœur, parut sous le vrai caractère qu'elle avoit reçu de la nature, où on les vit éclater en liberté dans la petite cour de Zell, au point de lui concilier l'amour et les suffrages de tous ceux qui la composoient. Mathilde excelloit d'ailleurs dans tous les exercices et les occupations convenables à son sexe, à sa naissance et à sa situation présente. La cour de Danemarck, indépendamment des charmes de sa figure, avoit admiré la supériorité de ses talens, sur-tout dans la danse, et l'adresse, plus rare encore dans une femme, de savoir réduire à son gré les chevaux les plus intraitables. A Zell, son goût pour la musique, et sur-tout pour le claveein, étoit presque son seul amusement. Ses ajustemens étoient simples, son abord affable, les graces de son esprit, cultivé par la lecture, se manifestoient dans toutes les occasions, d'une façon si naturelle qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer, ni l'entendre sans l'admirer. M. de La Roque eût pu sans flatterie lui adresser le quatrain suivant :

Vous entendre et vous voir sont deux plaisirs bien doux :
Par deux sens à la fois vous nous donnez des chaînes.
Si jadis on eût vu des belles comme vous,
On n'eût pas distingué les Graces des Sirènes.

La princesse Mathilde, née géné-

reuse et compatissante, la modicité de son revenu ne pouvoit la résoudre à se refuser au plaisir de secourir les malheureux qui l'approchoient. Quelque dures que fussent les circonstances qui avoient accompagné son bannissement de la cour de Danemarck, la douceur de son caractère, jointe à l'espèce de philosophie naturelle dont elle étoit douée, ne lui permit jamais de laisser éclater l'ombre même du ressentiment, bien moins encore de la vengeance, contre les auteurs de sa chute, quoiqu'ils lui fussent très-connus. Elle n'envisageoit, en un mot, le diadème arraché de son front qu'avec une supériorité d'ame dont eussent rougi les Charles-Quint, les Amurat, et les Victor-Amédée. Son fils seul étoit l'objet de ses regrets : les sentimens de mère absorboient, pour ainsi dire, chez elle ceux de la souveraine. Et si l'on vit couler ses larmes au moment de son départ pour son exil, c'étoit uniquement par la douleur de se voir privée des chers objets de sa tendresse maternelle. Deux ou trois mois avant sa mort, on la vit transportée de joie, en montrant à la comtesse d'O...., sa dame d'honneur, un portrait du prince royal, qu'on venoit de lui envoyer. Quelques jours après, étant entrée chez la reine dans un moment qu'elle n'y pouvoit être attendue, cette dame, très-surprise d'entendre sa majesté parler seule, étoit prête à lui en témoigner son inquiétude, lorsque la reine, se retournant tout-à-coup : « Je conçois tout votre étonnement, lui dit-elle avec un sourire enchanteur, je conçois combien il doit vous sembler extraordinaire de m'entendre parler avec tant de chaleur, quoique seule dans mon appartement... Mais c'est à cette chère, et très-chère image, ajouta-t-elle en montrant le prince royal, c'est à mon fils que je parlois... Devinez maintenant ce que je pouvois lui dire ?.... Une parodie, à ma façon, de deux vers dont vous me parlâtes il y a quelques jours.

Eh! qui donc, comme moi, goûteroit la douceur
De t'appeler mon fils? d'être chère à ton cœur?
Toi, qu'en comblent l'horreur de mon cruel destin,
L'atroce calomnie arracha de mon sein.

Dès les premiers jours de la maladie qui l'a enlevée, l'inquiétude et la consternation se répandirent sur toute la cour dont elle étoit l'idole. Mais rien ne sauroit exprimer l'excès de la douleur dont le palais retentit au moment de son décès : le docteur Leyser, qui ne la quitta point pendant le cours de sa maladie, en avoit mal augnré dès l'instant qu'elle s'étoit manifestée. Elle s'en aperçut ; et pressentant sa fin prochaine : « Vous m'avez, lui dit-elle, déjà sauvée deux fois depuis le mois d'octobre; mais aujourd'hui, vous l'espéreriez vainement : le cas où je me trouve est au-dessus de tous les efforts de la médecine. » Le célèbre Zimmermann, que Leyser appela à son secours, et qu'on fit venir d'Hanovre, pensa de même : c'étoit une fièvre maligne et pourprée, qui brava tous les remèdes, et qui l'emporta le 10 mai 1775. Un instant avant sa mort, ayant toute sa tête, elle pardonna hautement aux ennemis qui l'avoient persécutée et calomniée pendant sa vie. M. de Lichtensting, grand-chambellan de la cour, présida à ses obsèques qui furent accompagnées d'une pompe vraiment royale. Sa majesté fut déposée dans le caveau de ses

aïeux maternels, les ducs de Zell. Les rues et la grande église étoient couvertes d'un peuple immense, surtout de pauvres, entraînés par leurs regrets ; et les sentimens douloureux qu'excita son oraison funèbre égalèrent ceux que fit naître autrefois le célèbre Bossuet, dans celle de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

MATHINCOURT (Pierre de). *Voyez* FOURRIER.

MATHISON. *Voyez* MUNCER.

† MATHO (N.), né en Bretagne en 1660, et mort à Versailles en 1746, fut successivement page de la musique, et ordinaire de la musique du roi, surintendant de la *musique* du duc de Bourgogne, enfin maître des enfans de France. Il donna en 1714 la *musique* de la tragédie d'Arion, paroles de Fuzelier. On trouve plusieurs airs tendres et des chansons à boire, insérés dans les Recueils de Ballard. La *musique d'église* qu'il avoit composée n'a jamais été gravée.

I. MATHON DE LA COUR (Jacques), né à Lyon le 28 octobre 1712, mort dans la même ville vers 1770, se distingua par ses connoissances et ses ouvrages en mathématiques. Mathon fut un des membres les plus laborieux de l'académie de sa ville natale. On lui doit, I. *Mémoire sur la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux*, 1753. II. *Nouvelles machines mues par la réaction de mécanique*, Lyon, 1763, 3 vol. in-12. III. *Essai du calcul des machines mues par la réaction de l'eau*, dans le Journal de physique.

† II. MATHON DE LA COUR (Charles-Joseph), fils du précédent, né à Lyon en 1738, vint jeune à Paris, et s'y fit d'abord connoître par les prix qu'il remporta à l'académie des inscriptions, et dans d'autres sociétés littéraires. De retour à Lyon, et accueilli par l'académie de cette ville, il y devint l'auteur de plusieurs établissemens utiles. Arrêté après le siége de sa patrie, en 1793, il y fut condamné à mort par le tribunal de sang qui égorgeoit les citoyens au nom d'une loi barbare. C'est à lui qu'on dut les premiers succès de la société philantropique, les secours pour les mères nourrices, un établissement pour arracher les jeunes enfans à l'oisiveté; pour naturaliser la mouture économique, et rendre le pain du peuple moins cher et meilleur, il fit venir à ses frais des ouvriers de Paris. Il chercha à rendre commune dans tous les quartiers l'eau du Rhône, vive, légère, et qui sert de remède à divers maux. Il établit pendant quelque temps un lycée propre à faciliter aux artistes l'exposition de leurs chefs-d'œuvre, et les moyens d'être connus. Tout fut rapporté par lui au bien général. Négligent pour ses propres affaires, il ne songea qu'à bien faire celle des autres. Ici, il faisoit imprimer à ses frais un ouvrage utile, pour en laisser le bénéfice à son auteur; là, il contractoit une dette pour acquitter celle du pauvre. Dorfeuil lui-même parut hésiter s'il pouvoit faire tomber une tête si éclairée, si vertueuse. « Tu étois noble, lui dit-il, tu n'as pas quitté Lyon pendant le siége : lis le décret; tu peux prononcer toi-même sur ton sort. » Ainsi l'Athénien Lysias s'écrioit autrefois : « Ce n'est pas moi, Eratosthène, c'est la loi qui te tue. » En effet Ma-

thon lut l'article funeste, et répondit : « Il est sûr que cette loi m'atteint, je saurai mourir. » Il ne reprocha rien à cette loi cruelle ; il ne reprocha rien aux hommes. Il tint sa promesse et sut mourir. On lui doit, I. *Lettres sur l'inconstance*, à l'occasion de la comédie de Dupuis et Desronais, 1763, in-12. II. *Lettres sur les peintures exposées au salon* en 1763, 1765 et 1767, 3 part. in-12. On y remarque une foule d'observations fines, et le modèle d'une critique judicieuse autant qu'honnête. III. *Traduction* de l'opéra italien d'Orphée et d'Euridice, 1765, in-12. IV. *Dissertation*, couronnée à l'académie des belles-lettres de Paris, *sur les causes qui ont altéré les lois de Lycurgue chez les Lacédémoniens, juqu'à ce qu'elles aient été anéanties*, 1771, in-8°. V. *Discours sur le danger de la lecture des livres contre la religion*, 1770, in-8°. Il obtint le prix de l'immaculée conception à Rouen. VI. *Lettres sur les rosières*, 1781, in-12. VII. *Testament de Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, Paris, in-8°, réimprimé dans le tome I[er] des Tablettes d'un curieux. Ce badinage ingénieux prouve ce qu'on devoit attendre dans un gouvernement sage de l'économie et de la prévoyance. L'Angleterre nous envia ce dernier écrit, le traduisit, et l'attribua pendant long-temps à Francklin. VIII. *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie*, 1788, in-8°. Il remporta le prix de l'académie de Châlons-sur-Marne, et le mérita par des vues sages et un style élégant. IX. *Collection des comptes rendus* concernant les finances de France, depuis 1758 jusqu'en 1787, Paris, 1788, in-4°. X. Des *Idylles* en prose, des *Eloges*, et une foule d'*Analyses* dans le Journal de Lyon, qu'il établit. Il avoit aussi long-temps *travaillé* à celui de musique, et au Journal des dames, après Dorat.

MATHOUD (dom Claude-Hugues), né à Mâcon, d'une bonne famille, embrassa la règle de Saint-Benoît, dans la congrégation de Saint-Maur, l'an 1639, à l'âge de 17 ans, et s'y distingua par ses connoissances dans la philosophie et la théologie. Gondrin, archevêque de Sens, conçut tant d'estime pour sa vertu et ses talens, qu'il voulut l'avoir pour grand-vicaire, et le fit entrer dans son conseil. Ce savant religieux, mort à Châlons-sur-Saône le 29 avril 1705, âgé de 83 ans, a donné, I. *L'Edition* en latin des OEuvres du cardinal Robert Pullus, et de Pierre de Poitiers, Paris 1653, in-fol., avec dom Hilarion Le Fèvre. II. *De versâ Senonum origine christianâ*, Paris, 1687, in-4°. III. *Catalogus archiepiscoporum Senonensium*, Paris, 1688, in-4°. Cet ouvrage manque d'ordre et de critique, etc.

I. MATHURIN (saint), prêtre et confesseur en Gâtinois, au 4[e] ou au 5[e] siècle. Les actes de sa vie sont corrompus, et ne méritent aucune croyance.

II. MATHURIN DE FLORENCE, habile peintre, lia une étroite amitié avec Polydore. Ces deux peintres travaillèrent de concert, firent une étude particulière de l'antique, et l'imitèrent. Il est difficile de distinguer leurs *tableaux*, et de ne pas confondre les *ouvrages* de ces deux amis. Ils excelloient à représenter les

habits, les armes, les vases, les sacrifices, le goût et le caractère des anciens. Mathurin mourut en 1526, aimé et estimé.

MATHURINS. *Voyez* Jean de Matha, nº XV.

† MATHUSALEM, fils d'Enoch, père de Lamech, et aïeul de Noé, de la race de Seth, né, suivant l'Ecriture, l'an 3317 avant Jésus-Christ, et mort l'année même du déluge, 2448 ans avant Jésus-Christ, âgé de 969 ans, le plus grand âge qu'ait atteint aucun mortel sur la terre. (*Voyez* Juif Errant.)—Il ne faut pas le confondre avec Mathusalem, arrière-petit-fils de Caïn, et père d'un autre Lamech.

MATHYS. *Voyez* Messis.

MATIGNON (Goyon de), famille originaire de Bretagne, établie en Normandie vers le milieu du 15ᵉ siècle, et qui remonte au 13ᵉ siècle. Elle a donné le jour à plusieurs grands hommes. Parmi les plus célèbres on distingue les suivans :

I. MATIGNON (Jacques de), prince de Mortagne, comte de Thorigni, né à Lonray en Normandie, l'an 1526, signala son courage à la défense de Metz, d'Hesdin, et à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après, la reine Catherine de Médicis, qui le consultoit dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de Normandie. Cette province fut témoin plusieurs fois de sa valeur. Il battit les Anglais, contribua à la prise de Rouen en 1567, empêcha d'Andelot de joindre, avant le combat de Saint-Denys, l'armée du prince de Condé, et se distingua aux batailles de Jarnac, de la Roche-Abeille et de Moncontour. Les huguenots d'Alençon et de Saint-Lo, prêts à être massacrés en 1572, lui durent la vie. Matignon pacifia la Basse-Normandie, où il commandoit l'armée du roi, en 1574, et prit le comte de Montgomery dans Domfront. Henri III récompensa ses services, en 1579, par le bâton de maréchal de France, et par le collier de ses ordres. Le commandement de l'armée de Picardie lui ayant été confié, il réduisit cette province sous l'obéissance du roi, autant par sa valeur que par son humanité. Devenu lieutenant-général de Guienne en 1584, il chassa Vaillac du Château-Trompette, et enleva à la Ligue, par cet acte de vigueur, Bordeaux et une partie de la province. Les années 1586 et 1587 ne furent pour lui qu'une suite de victoires. Il secourut Brouage, défit les huguenots en plusieurs rencontres, prit les meilleures places, et leur eût enlevé la victoire de Coutras, si le duc de Joyeuse, qu'il alloit joindre, n'eût témérairement précipité le combat. Enfin, après s'être conduit en bon citoyen et en héros, il obtint le gouvernement de Guienne; province que le roi devoit à son courage et à sa prudence. Au sacre de Henri IV, en 1594, il fit la fonction de connétable; et, à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce grand général, mort dans son château de Lesparre le 27 juillet 1597, étoit un homme fin et délié, lent à se résoudre et à exécuter. Il amassa de grandes richesses dans son gouvernement. Le sieur de Caillières, maréchal des armées du roi, a composé l'Histoire du maréchal

de Matignon, in-fol., Paris, 1661. Il a joint à cette histoire des réflexions militaires, politiques et morales sur la vie et sur la mort de ce maréchal.

III. MATIGNON (Charles-Auguste de), comte de Gacé, 6e fils de François de Matignon, comte de Thorigni, servit en Candie sous le duc de La Feuillade, et fut blessé dangereusement dans une sortie. De retour en France, il fut employé en diverses occasions, et se signala à la bataille de Fleurus, aux siéges de Mons et de Namur, et fut nommé lieutenant-général en 1693. La guerre s'étant rallumée, il suivit, en 1703, le duc de Bourgogne en Flandre, obtint le bâton de maréchal en 1708, et fut destiné à passer en Écosse à la tête des troupes françaises en faveur du roi Jacques. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Flandre, et servit sous le duc de Bourgogne au combat d'Oudenarde. Matignon, mort à Paris le 6 décembre 1729, à 83 ans, avoit été nommé chevalier du Saint-Esprit en 1724; mais il présenta son fils aîné pour être reçu à sa place. — C'est de l'un des frères de Charles-Auguste que descendoient les MATIGNON, ducs de Valentinois, par un mariage avec l'héritière de la maison de Grimaldi.

MATRAINI (Claire-Cantarini), célèbre par la variété de ses connoissances, l'agrément de son style, et la délicatesse de son esprit, naquit à Lucques, et vivoit en 1562. On trouve ses *Poésies* insérées dans le recueil publié par Giolito à Venise en 1566. On a d'elle encore, I. Des *Lettres* imprimées à Lucques en 1595. II. Des *Méditations chrétiennes*, terminées par une *Ode* à Dieu, qui a de la force. III. Une *Vie de la Vierge*. Tous les poëtes du temps se plurent à lui adresser des vers et à rendre hommage à ses talens.

* MATRANGA (Jérôme), né à Palerme en 1605, mort en 1679, après avoir joui d'une grande réputation de savoir, a donné *De academiâ syntagmata VII; Il desio prigioniero dei santi padri nel limbo discorso accademico; l'Erodiade, narrazione istorica; Fidei areopagum; In universam doctoris angelici summam; Acromata selectarum et variarum consultationum, lib. II*, etc.

* MATSYS (Quintin), peintre d'histoire et de portraits, né à Anvers en 1460, mort en 1529, d'abord apprenti serrurier, profession qu'on dit même qu'il exerça, et qu'il abandonna ensuite pour se livrer à la peinture, dans laquelle il devint un très-habile artiste. Son principal ouvrage est une *Descente de croix*, qu'on voit à la cathédrale d'Anvers. — Jean MATSYS son fils fut peintre aussi; mais il ne parvint ni au talent, ni à la réputation de son père.

* MATTEACCI (Ange), philosophe, orateur, et jurisconsulte, né en 1535 à Marostica dans le Vicentin, reçut le bonnet de docteur à Padoue, et se rendit ensuite à Venise, où il exerça avec succès pendant quelques années la profession d'avocat. Les occupations du barreau ne l'empêchèrent pas d'assister aux assemblées littéraires qui se tenoient chez Antoine Fachinetti de Bologne, nonce du pape, et chez François Veniero, noble Vénitien, connu par son sa-

voir. Mattéacci y donna des preuves de ses connoissances mathématiques en *inventant* quelques machines ingénieuses qu'il exécuta lui-même. Chargé d'expliquer les Pandectes à l'université de Padoue, il y devint professeur de jurisprudence en 1589. Sixte-Quint l'appela deux fois à Rome pour le consulter, et l'empereur Rodolphe II le décora des titres de chevalier et de comte. Il éprouva néanmoins les tracasseries qui suivent le vrai mérite, et l'envie le persécuta. Mattéacci mourut à Padoue le 16 février 1600. On a de lui, I. *De viâ et ratione artificiosâ juris universi libri duo*, Venetiis, 1591, 1593 et 1601. II. *Apologia adversus Bonifacium Rogerium*, etc. Patavii, 1591. III. *Tractatus de partu octimestri, et ejus naturâ, adversùs vulgatam opinionem, libri X*, Francofurti, 1601. IV. *Epitome legatorum et fidei-commissorum methodo ac ratione digesta*, Venetiis, 1600, et plusieurs fois à Francfort. V. *De jure Venetorum, et jurisdictione maris Adriatici*, Venetiis, 1617.

* * MATTEI (Loreto), l'un des premiers académiciens des Arcades à Rome, et bon littérateur, né d'une famille noble à Rieti dans l'Ombrie le 4 avril 1622, montra, dès sa plus tendre enfance, le goût le plus vif pour la poésie, et il la cultiva avec succès. En 1661, après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à l'étude de la théologie, de l'histoire ecclésiastique et à la lecture des saints Pères. Il mourut dans sa patrie le 24 juin 1705. On a de lui, I. *Il Salmista Toscano, ovvero parafrasi de' Salmi di Davide*, Macerata, 1671, et plusieurs fois dans les principales villes d'Italie. II. *Innodia sacra, parafrasi armonica degl' Inni del Breviario Romano*, Bologne 1689. III. *Teorica del verso volgare*, etc., Venise, 1695. IV. *Metamorfosi lirica d'Orazio parafrasato, e moralizzato*, Bologne, 1682. V. *Parafrasi dell' Arte poetica d'Orazio*, Bologne, 1686. Il laissa plusieurs *ouvrages* manuscrits.

* MATTEMBOURG (Jean), né à Minden en Westphalie, l'an 1550, d'un échevin de cette ville, eut, fort jeune, la réputation d'un savant et d'un bon littérateur. Nommé en 1576 à la place de sous-principal du collége de Cassel, il consacra à l'étude de la médecine les momens que n'exigeoient pas les devoirs de sa place. Quand il se crut assez instruit, il alla prendre à Valence, en Dauphiné, le bonnet de docteur, et vint exercer la médecine à Gotha en Thuringe, où il fut nommé magistrat et inspecteur du collége ducal. Mattembourg mort en cette ville en 1631, à l'âge de 81 ans, n'a laissé qu'un seul ouvrage, intitulé *Tractatus exiguus, et perquàm utilis de hydrope ejusque speciebus omnibus*, Lemgowiæ, 1583, in-8°.

* MATTER (Christophe), jésuite, né en Silésie l'an 1661, dévoué aux missions, et parti pour les Indes en 1708, n'étoit pas prêtre, et ne pouvoit que seconder les travaux des autres. Il rendit de grands services par ses connoissances médicinales. On a de lui une *Relation* curieuse de son voyage et des notions exactes sur les peuples et les différentes productions des environs de Goa. Stæcklein l'a insérée dans son Weltbote, 1, 24, n° 508.

* MATTHÆUS (Antoine), né à Herborn en 1601, d'un père

né à Franckenberg en 1564, mort à Groningue en 1637, successivement professeur de jurisprudence à Herborn, à Marbourg et à Groningue. (*Voyez* sa vie et la liste peu nombreuse de ses ouvrages dans les *Effigies et vitæ professorum Groningensium*, pag. 85-87.) Le fils s'est aussi lui-même distingué dans cette science, qu'il enseigna d'abord à Harderwyck et ensuite à Utrecht. L'université naissante de cette dernière ville eut les plus grandes obligations au mérite et à la réputation de ce savant, qui mourut en 1653, laissant sur plusieurs matières de droit des ouvrages estimés, tels que *Commentarius de criminibus*, Utrecht, 1644, in-4°. *Disputationes de judiciis*; *de successionibus*, *matrimonio*, *tutelis*, *divortio*; *de auctionibus libri duo*, Utrecht, 1653, in-4°; *Orationes*, 1655, in-12; *Notæ in libros IV institutionum*, Amst. 1657, in-12; *Paræmiæ*, *præter Romanorum aliarumque gentium mores et instituta jus ultrajectinum exponentes*, Utrecht, 1667, in-8°. Mathæus fut un des douze enfans qu'eut son père, dont trois frères professeurs comme lui; Jean, en droit, à Cassel; Conrard, en médecine, à Groningue; Christophe, aussi en médecine, à Harderwyck. Lui-même, sur neuf enfans nés de son mariage avec la fille du célèbre J. H. Pontanus, eut deux fils illustrés dans les lettres: Philippe, professeur en médecine, à Franeker, mort en 1690; et son aîné, beaucoup plus connu que lui.

MATTHEI. *Voyez* Léonard d'Hudine, n° II.

* I. MATTHEWS (Tobie), archevêque d'Yorck sous le règne de Jacques Ier, éloquent et infatigable prédicateur, et l'un des orateurs les plus distingués de l'université d'Oxford, naquit en 1546, et mourut en 1628. En 1606 ce prélat passa du siége de Durham à celui d'Oxford. Il n'a fait imprimer qu'un seul *Sermon* en latin contre Campian.

* II. MATTHEWS (Tobie), fils du précédent, mort en 1655, élève de l'église du Christ à Oxford, se fit catholique, et entra chez les jésuites. Cet homme, né pour l'intrigue, fut espion de la cour de Rome.

* III. MATTHEWS (Jean), médecin hessois, professeur distingué, au commencement du 17e siècle, à Herborn, dans la principauté de Nassau-Dillembourg, fut médecin des seigneurs de cette maison. On a de lui, I. *Discursus de febre pestilentiali quæ superioribus annis Germaniam pervagata est*, Francofurti, 1603, 1620, in-12. II. *Rationalis et empirica thermarum marchicerum Badensium descriptio*, Ettlingæ, 1606, in-8°, Hanoviæ, 1608, in-8°. III. *Consilia medica, diversorum auctorum pro Ernesto Frederico, marchione Badense conscripta*, Francofurti, 1608, in-8°. Plusieurs médecins de ce nom se sont distingués; savoir, deux Philippe à Franeker, Conrad à Groningue, et Pierre au royaume de Naples.

* IV. MATTHEWS (Thomas), amiral anglais, né dans le Glamorgan, mort en 1751, commandoit dans la Méditerranée en 1744, et combattoit les flottes combinées à la bataille de Toulon, qui fut si sanglante et qui resta pourtant indécise. C'est dans ce combat que périt le brave capitaine Cornwall. Lestock, qui commandoit en second sous Matthews ne l'ayant pas secondé à temps,

ce brave amiral ne put remporter la victoire complète. Lestock fut cependant acquitté, et Matthews ayant perdu le commandement, se retira dans une terre de sa province et y mourut.

*MATTHIÆ (Jean), évêque de Strengnes en Suède, d'abord chapelain de Gustave-Adolphe, qui le douna pour précepteur à Christine sa fille, composa à l'usage de celle-ci une Grammaire latine, sous le titre de *Grammatica regia*, imprimée à Stockholm, 1635, in-12, et réimprimée à Leyde par Boxhorn en 1650. Théologien pacifique, Matthiæ eut fort à cœur le rapprochement des calvinistes et des luthériens. Il donna à ses productions conciliatrices le titre de *Rameaux d'olivier; Rami olivæ septentrionalis.* Mathilæ ne recueillit que des désagrémens de ses charitables efforts. Après avoir vu ses *ouvrages* condamnés et supprimés par un édit, il fut obligé, pour apaiser la fureur de ses ennemis, de se démettre de sou évêché, et il passa le reste de ses jours dans la retraite. (*Voy.* Schefferi, *Suecia litterata*, pag. 123. Arckenholtz, Mémoires de Christine, t. I, pag. 320, 505; tom. II, pag. 63. Mosheim, Hist. eccl. tome V, p. in. 284.)

MATTHIAS. *Voy.* MATHIAS.

I. MATTHIEU *ou* LÉVI, fils d'Alphée, et, selon toutes les apparences, du pays de Galilée, étoit commis du receveur des impôts qui se levoient à Capharnaüm. Matthieu avoit son bureau hors de la ville, et sur le bord de la mer de Tibériade. Jésus-Christ enseignoit depuis un an dans ce pays; Matthieu quitta tout pour suivre le Sauveur, qu'il mena dans sa maison, où il lui fit un grand festin. Il fut mis au nombre des douze apôtres. Voilà tout ce que l'Evangile en dit. Les sentimens sont fort partagés sur sa mort et sur le lieu de sa prédication. Le plus commun parmi les anciens et les modernes, est qu'après avoir prêché pendant quelques années l'Evangile en Judée, il alla porter la parole de Dieu dans la Perse, ou chez les Parthes, où il souffrit le martyre. Avant que d'aller annoncer la foi hors de la Judée, il écrivit l'Evangile qui porte son nom, vers l'an 36 de Jesus-Christ. On croit qu'il le composa en la langue que parloient alors les Juifs, c'est-à-dire, en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque. Les nazaréens conservèrent long-temps l'original hébreu; mais il se perdit dans la suite, et le texte grec que nous avons aujourd'hui, qui est une ancienne version faite du temps des apôtres, nous tient lieu d'original. Aucun évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de Jésus-Christ que saint Matthieu, et ne nous a donné des règles de vie et des instructions morales plus utiles. C'est ainsi qu'en juge saint Ambroise, qui connoissoit bien cet évangéliste. L'humanité du fils de Dieu a été son principal objet. Saint Matthieu et saint Luc ont rapporté la généalogie de J. C., qu'ils font descendre de la race royale de David, mais d'une manière différente. Saint Matthieu commence par Abraham, et partage toute cette généalogie en trois classes, chacune de quatorze générations, qui font le nombre de 42 personnes. Depuis Abraham jusqu'à David, il en met quatorze; depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze; et depuis la délivrance

du peuple, qui fut mis en liberté pour retourner à Jérusalem sous la conduite de Zorobabel, quatorze. On remarque que, dans cette généalogie, saint Matthieu omet quatre rois, Ochosias, Joas, Amasias et Joakim. La raison de cette omission est que Dieu ayant improuvé le mariage de Joram avec l'impie Athalie, et ayant promis par ses prophètes de venger les forfaits de cette famille jusqu'à la quatrième génération, l'historien sacré a cru devoir passer sous silence les rois issus de ce mariage. *Voy.* ÉBION et DRUTMAR.

II. MATTHIEU-CANTACUZÈNE, fils de Jean, empereur d'Orient, fut associé à l'empire par son père en 1354. Jean Cantacuzène ayant abdiqué peu de temps après le pouvoir souverain, Matthieu resta empereur avec Jean Paléologue. Ces deux princes ne restèrent pas long-temps unis; ils prirent les armes; et une bataille donnée près de Philippes, ville de Thrace, décida du sort de Matthieu, qui fut vaincu, fait prisonnier, et relégué dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'en renonçant à l'empire. Paléologue lui permit cependant de garder le titre de despote, et lui assigna des revenus pour achever ses jours, avec ce vain nom, dans une vie privée. On prétend qu'il se retira dans un monastère du Mont-Athos, où il composa sur le Cantique des Cantiques des commentaires qui ont été publiés à Rome.

† III. MATTHIEU DE VENDÔME, célèbre abbé de Saint-Denys (ainsi nommé du lieu de sa naissance), régent du royaume pendant la deuxième croisade de saint Louis, et principal ministre sous Philippe-le-Hardi, se signala par ses vertus, et sur-tout par sa douceur et sa prudence. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de Philippe-le-Bel. Matthieu mourut le 25 décembre 1286. On lui attribue une *Histoire de Tobie*, en vers élégiaques, Lyon, 1505, in-4°, et plusieurs fois réimprimée depuis; mais cet ouvrage, écrit d'un style barbare, est d'un auteur du 13e siècle, qui portoit le même nom, et qui est connu sous le nom de Matthæus Vindocinensis.

IV. MATTHIEU DE WESTMINSTER, bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre, au 14e siècle, laissa une *Chronique* en latin, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1307, imprimée à Londres en 1570, in-fol. Cet historien, crédule et peu exact, narre d'une manière ignoble.

† V. MATTHIEU (Pierre), historiographe de France, né en 1563, suivant les uns à Salins, et suivant d'autres à Porentru, d'abord principal du collége de Verceil, ensuite avocat à Lyon, fut très-zélé ligueur, et fort attaché au parti des Guise. Etant venu à Paris, il abandonna la poésie qu'il avoit cultivée jusqu'alors, pour s'attacher à l'histoire. Henri IV, qui l'estimoit, lui donna le titre d'historiographe de France, et lui fournit tous les mémoires nécessaires pour en remplir l'emploi. Il suivit Louis XIII au siége de Montauban, y tomba malade, et fut transporté à Toulouse, où il mourut le 12 octobre 1621. Matthieu écrivoit facilement, mais avec platitude et avec bassesse. Il a composé, I. Une *Histoire des choses mémo-*

rables arrivées sous le règne de Henri-le-Grand, 1624, in-8°, semée d'anecdotes singulières et de faits curieux. Henri IV lui en avoit lui-même appris un grand nombre. Son style affecté, rampant, ne répond pas à la grandeur du sujet. II. *Histoire de la mort déplorable du roi Henri-le-Grand*, Paris, 1611, in-fol., 1612, in-8°. III. *Histoire de saint Louis*, 1618, in-8°. IV. *Histoire de Louis XI*, in-fol., estimée. V. *Histoire de France, sous François I, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*, Paris, 1631, 2 vol. in-folio, publiée par les soins de son fils, qui y a ajouté l'Histoire de Louis XIII jusqu'en 1621. Le grand défaut de Matthieu est d'affecter, dans le récit de l'histoire moderne, une grande connoissance de l'histoire ancienne. Il en rappelle mille traits qui ne font rien à son sujet, et dont l'entassement met de la confusion et de l'obscurité dans la narration. VI. *Quatrains sur la vie et la mort*, dont la morale est utile et la versification languissante, imprimés plusieurs fois: mais les meilleures éditions sont celles données par l'abbé de La Roche, 1746, in-12, avec la vie de Pierre Matthieu, et celle par M. Boulard, toutes deux in-8°. C'est l'ouvrage connu sous le nom de *Tablettes du conseiller Matthieu*, parce qu'on l'imprima d'abord en forme de tablettes oblongues. On trouve ordinairement ces quatrains à la suite de ceux de Pibrac. VII. La *Guisiade*, tragédie, Lyon, 1589, in-8°. Cette pièce est recherchée, parce que le massacre du duc de Guise y est représenté au naturel. VIII. Les tragédies de *Clytemnestre*, d'*Esther*, de *Vasthi* et d'*Aman*; recueillies et publiées à Lyon en 1589, 2 vol. in-12. IX. *Notes sur Gui Pape*. X. *Les trois Jours*. XI. *Séjan*, ou *la mort du Maréchal d'Ancre*. XII. *La Politique et Vie de Nicolas de Villeroy*. XIII. *Généalogie de la maison de Bourbon, depuis Pharamond jusqu'à Henri IV*. XIV. *Réjouissances de la ville de Lyon à l'Entrée de Henri IV en 1595, et à la paix de Vervins en 1598*.

† VI. MATTHIEU DEL NASSARO, excellent graveur en pierres fines, natif de Vérone, passa en France, où François Ier le combla de bienfaits. Ce prince lui fit faire un magnifique *Oratoire*, qu'il portoit avec lui dans toutes ses campagnes. Matthieu grava des *Camées* de toute espèce. On l'employa aussi à *graver* sur des cristaux. La gravure n'étoit pas son seul talent; il *dessinoit* très-bien, et possédoit aussi parfaitement la musique: le roi se plaisoit même souvent à l'entendre jouer du luth. Après la malheureuse journée de Pavie, Matthieu avoit quitté la France et s'étoit établi à Vérone; mais François Ier dépêcha vers cet illustre artiste des courriers pour le rappeler en France. Matthieu y revint, et fut nommé graveur général des monnoies. Une fortune honnête, et son mariage avec une Française fixèrent sa résidence dans le royaume jusqu'à sa mort, qui arriva peu de temps après celle de François Ier. Matthieu avoit de la fierté dans le caractère: il brisa un jour une pierre d'un grand prix, parce qu'un seigneur en ayant offert une somme trop modique, refusa de l'accepter en présent. Il mourut vers l'an 1548.

VII. MATTHIEU DE NANTERRE. *Voyez* NANTERRE.

Digitized by Google

VIII. MATTHIEU (Jean) *ou* Mathison. *Voyez* Jean de Leyde, n° XCI, *et* Muncer.

† MATTHIOLE (Pierre-André), médecin célèbre et bon littérateur, né à Sienne vers l'an 1500, savant dans les langues grecque et latine, dans la botanique et la médecine, joignoit à ces connoissances une littérature agréable. On a de lui des *Commentaires* sur les six livres de Dioscoride, écrits avec assez d'élégance, et remplis d'érudition ; mais on lui reproche des erreurs, des méprises, et beaucoup de crédulité. Il fait naître les grenouilles de la corruption, donne à l'éléphant une intelligence qui le rendroit l'égal de l'homme pour l'esprit, et cite un grand nombre de plantes qui n'ont jamais existé. L'original italien de ses Commentaires parut à Venise, 1548, in-4°, et fut réimprimé avec des additions en 1565, in-fol., avec figures. L'auteur les traduisit en latin. Il y en a une traduction française, dont la meilleure édition est de Desmoulins, Lyon, 1572, in-fol. Matthiole laissa encore d'autres ouvrages, tels que l'*Art de distiller*, des *Lettres*, etc. On recueillit tous ses écrits à Bâle, 1598, in-folio, avec des *Notes* de Gaspard Bartholin. Matthiole mourut à Trente, de la peste, en 1577. Il avoit servi Ferdinand, archiduc d'Autriche, pendant deux ans, en qualité de premier médecin. Ce prince et les électeurs de Saxe et de Bavière contribuèrent aux frais de l'impression de ses *Commentaires* sur Dioscoride. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Mathiole, médecin, né à Pérouse, qui fut professeur à Padoue, où il mourut en 1498, qui a donné un ouvrage rare, intitulé *Ars memorativa*, in-4°, Ausbourg, 1498.

I. MATTHYS (Gérard), né dans le duché de Gueldres vers l'an 1523, enseigna long-temps le grec à Cologne, où il fut chanoine de la collégiale des Douze-Apôtres, puis chanoine du second rang dans la métropole. Il y mourut vers l'an 1574. On a de lui, I. Des *Commentaires* sur Aristote, Cologne, 1559 — 1566, 2 vol. in-4°. Son style est pur, aisé et dégagé des vaines subtilités si communes dans les commentaires des péripatéticiens. II. Un *Commentaire* sur l'Épître de saint Paul aux Romains, Cologne, 1562.

II. MATTHYS (Christian), Matthias, docteur luthérien, successivement professeur de philosophie à Strasbourg, recteur du collége de Bade-Dourlach, professeur en théologie à Altorf, ministre et professeur en théologie à Sora, et retiré à Leyde, ensuite pasteur à La Haye, naquit vers l'an 1584 à Meldorp, ville du Holstein, dans le comté de Dithmarse. Son esprit inquiet et son caractère inconstant firent qu'il ne sut fixer sa demeure dans aucun pays. Matthys alla terminer ses jours à Utrecht, l'an 1655. On a de lui un grand nombre d'*ouvrages* de philosophie, d'histoire, de controverse, et sur l'Ecriture sainte. Les principaux sont, I. *Historia patriarcharum*, Lubeck, 1640, in-4°. II. *Theatrum historicum*, Amsterdam, Elzévir, 1668, in-4°. Cet ouvrage est moitié moral, moitié historique.

MATTI (don Emmanuel) né l'an 1663 à Oropesa, ville de la nouvelle Castille, réussit de bonne heure dans la poésie, et fit paroître ses *Essais* l'an 1682, en un volume in-4°. Cet heureux début fit naître dans le cœur d'une dame de très-haut rang des sen-

timens trop tendres pour ce jeune poëte. Il fit, pour s'y soustraire, un voyage à Rome, et y fut reçu membre de l'académie des Arcades. Innocent XII, charmé de son esprit, le nomma au doyenné d'Alicante, où il mourut le 18 décembre 1737, à 74 ans. Matti avoit aidé le cardinal d'Aguirre à faire sa collection des Conciles d'Espagne. Ses *Lettres* et ses *Poésies latines* (Madrid, 1735, 2 volumes in-12, et 1738, in-4°, 2 volumes, Amsterdam) prouvent qu'il avoit de la facilité et de l'imagination.

* MATTINA (Léon), moine du Mont-Cassin, né à Naples dans le 17ᵉ siècle, professeur d'Ecriture sainte à Padoue, où il mourut en 1678, publia : *Principum Venetorum elogia cum iconibus declamationes sex*, et quelques *Leçons philosophiques*, récitées dans son cours et imprimées à Venise.

*MATTIOLY (Louis), graveur et dessinateur, né à Bologne en 1663, apprit les élémens du dessin de Carlo Cignani, et se perfectionna ensuite de lui-même. Il a *gravé* quelques eaux-fortes de sa composition, et d'autres, d'après Louis Carrache, Joseph Crespi, dit l'Espagnol de Bologne, etc.; il a aussi *gravé* la Mort de saint Joseph, d'après Franceschini.

* MATTIUCCI *ou* MATTEUCCI (frère Augustin), de l'ordre des frères mineurs, né à Lucques, professeur de théologie, et ensuite secrétaire de son général à Rome, où il mourut vers 1720, a donné, I. *Opus dogmaticum, sive de controversiis fidei*. II. *Cautela confessarii*. III. *Practica theologica canonica*. IV. *Officialis curiæ regularis ad optimè defendenda suæ religionis jura in curiâ examinanda satis instructus*, Rome, 1702, 2 vol. in-4°; Venise, 1703.

* MATTIUS (Cneïus), poëte latin, cité par Macrobe et par Agelle, avoit écrit des *Mimiambes* et une *Iliade*. Il nous en reste quelques fragmens. (*Voy. Anthol Burm.*, tom. Iᵉʳ, pag. 630. Il est question d'un Cneius Mattius chez Pline, Hist. nat., liv. 12, chap. II, et liv. 15, chap. XIV.) Il étoit né dans l'ordre équestre, ami d'Auguste, et un pépiniériste distingué, de qui il semble que les *Mala Mattiana* aient pris leur nom. (*V. Anthol Burm.*, tom. Iᵉʳ, pag. 644.) Seroit-ce le même que le poëte ?

* MATTIVOLO (Alfio), né à Alcamo, de l'ordre de Sainte-Marie du Mont-Carmel, mort à Rome en 1600, publia les ouvrages suivans : *Lectiones theologicæ et philosophicæ ; Conciones per sacrum quadragesimale tempus ; Orationes variæ ; Lucubrationes in metaphysicam*, etc.

MATURINO, peintre d'histoire, disciple de Raphaël, qui l'employa pour l'exécution de plusieurs de ses dessins, né à Florence en 1490, mort en 1527. Il aida ensuite Polidore de Carravage, et ses *ouvrages* égalent ceux de ce maître.

* MATWEJ-PUTSCHININ, peintre russe, mort en 1797, dans un âge très-avancé, composa deux tableaux; savoir, *la Résurrection de J. C., et Alexandre chez Diogene*, qui donnèrent lieu à de grandes espérances, qui cependant ne se sont point réalisées. Comme il étoit attaché à l'éta-

blissement d'une manufacture de tapisseries, il sacrifia tout son temps à ce genre de travail.

* MATWEJEW, né en 1704, peintre en *portraits*, dut toute sa fortune à l'empereur Pierre-le-Grand, qui découvrit même son talent. Se trouvant un jour dans l'église de Sainte-Sophie à Nowogorod, il aperçut un petit garçon qui le fixoit avec attention, et qui s'occupoit à faire son portrait sur un morceau de papier. L'empereur, curieux de savoir qui il étoit, le fit venir après l'office et l'interrogea sur ce qu'il venoit de faire. « J'ai entendu dire tant de bien de vous, répliqua l'enfant, que j'ai pris la résolution de faire votre *portrait*, afin de voir toujours votre image devant moi. » Pierre-le-Grand, qui lui crut du goût pour la peinture, lui demanda s'il avoit envie d'apprendre le dessin. Matwejew lui répliqua que c'étoit-là son but. L'empereur le fit alors voyager en Hollande en 1719, d'où il retourna dans sa patrie en 1732; il profita si bien de son voyage, qu'il devint dans la suite un très-habile peintre de *portraits*. Ses ouvrages les plus estimés sont: le *portrait* de Pierre-le-Grand, qu'on dit être le plus ressemblant de tous ceux qui ont été faits de ce grand homme; le *portrait* de la reine Anne, de grandeur naturelle; son propre *portrait* et celui de sa femme.

† I. MATY (Matthieu), né en Hollande en 1718, vint s'établir en Angleterre en 1740, après s'être fait recevoir docteur en médecine dans l'université de Leyde. Dans la vue de se faire connoître, il publia, et fit imprimer à La Haye le *Journal britannique*, destiné à annoncer les productions littéraires d'Angleterre. Ce journal estimé, l'un des meilleurs de ceux qui parurent depuis Bayle, le lia avec les gens de lettres les plus distingués de la nouvelle patrie qu'il s'étoit choisie. Ce fut à leur attachement que le docteur Maty dut les places qu'il occupa dans la suite. Membre de la société royale de Londres en 1758, il en fut nommé secrétaire en 1765. Il avoit été nommé sous-bibliothécaire du musée britannique, lors de son institution en 1753. Il en devint bibliothécaire en chef en 1772, et se seroit sûrement distingué dans cette place comme dans toutes celles qu'il avoit occupées, si une maladie de langueur n'étoit venue, en 1776, terminer une carrière employée toute entière aux progrès des sciences et à des devoirs d'humanité. Il avoit été l'un des premiers et des plus zélés propagateurs de l'inoculation de la petite vérole; et lorsqu'on mit en doute si cette maladie ne pouvoit pas se reproduire après l'inoculation, il en fit l'expérience sur lui-même à l'insçu de sa famille. Il avoit, lorsqu'il mourut presque achevé les *Mémoires du comte de Chesterfield*, qui furent continués par Justamond, son gendre, et placés à la tête des OEuvres mêlées de ce seigneur, qui parurent en 1777, en 2 vol. in-4°.

† II. MATY (Paul-Henri), fils du précédent, né en 1745, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; il y renonça en 1776 pour se donner entièrement aux lettres. Comme son pere, il fut attaché à la bibliothèque du musée britannique et à la société royale de Londres, dont il fut nommé secrétaire en 1778. Fidèle à suivre ses traces, il composa aussi, de 1782 jusqu'en septembre 1786, un Journal sous le titre de *Revue*

des productions littéraires de l'étranger, qui eut beaucoup de succès. Maty avoit pris une épigraphe : *Sequitur patrem non passibus æquis*, qui fait certainement honneur à sa modestie, mais à la rigueur elle étoit vraie. Quoiqu'avec beaucoup de talens et de connoissances, il étoit à ces deux égards inférieur à son père. En 1787, un asthme, qui le fatiguoit depuis long-temps, termina sa carrière à l'âge de 42 ans. Indépendamment de son journal, il publia une *traduction anglaise* des Voyages en Allemagne de Riesbeck, et donna une *traduction française* du texte, écrite en latin par M. Bryant, du magnifique ouvrage intitulé *Gemmæ Marlburienses*. On a imprimé par souscription, après sa mort, un volume de *sermons*, dans lequel, par une inadvertance dont on a plus d'un exemple, on en a inséré deux ou trois qu'il n'avoit fait que transcrire d'autres auteurs, et qui étoient déjà imprimés.

III. MATY. *Voyez* BAUDRAND.

MAUBERT. *Voyez* GOUVEST DE MAUBERT.

MAUCHARD (Burchard-David), médecin du duc de Wittemberg, et professeur en médecine, en chirurgie et en anatomie à Tubinge, étoit né en 1696, à Marboch, où il mourut l'an 1751, avec une réputation distinguée. On a de lui un grand nombre de *Thèses de médecine* estimées. *Voy.* SAINT-YVES.

† MAUCOMBLE (Jean-François-Dieudonné de), officier dans le régiment de Ségur, né à Metz en 1735, quitta de bonne heure l'état militaire pour cultiver la littérature. Il donna une tragédie bourgeoise, intitulée *Les Amans desespérés*, ou *le Comte d'Olinval*, qui n'eut pas beaucoup de succès, et qui, à la vérité, n'en méritoit aucun. Cette production monstrueuse n'est autre chose que l'histoire de l'infortunée marquise de Ganges, mise en action. Ce drame, plus sinistre encore que celui de Béverley, n'est qu'un amas d'horreurs, plus propre à rendre les ames féroces qu'à leur inspirer la haine du crime. Telles sont les ressources des faiseurs de drames ; ils veulent à toute force émouvoir, sans se douter que leurs tableaux ne sont capables que de révolter contre le sujet et contre le peintre. L'auteur est plus connu par deux romans agréables. Le premier est *Nitophar*, *anecdote babylonienne*, qu'on lit avec quelque plaisir. Le second est l'*Histoire de madame d'Erneville, écrite par elle-même*. Il y règne plus d'intérêt que dans le précédent. De tous ses ouvrages, celui qui mérite le plus d'être lu est un bon *Abrégé* bien fait, curieux et intéressant, *de l'histoire de Nîmes*, in-8° ; mais l'auteur est peut-être trop favorable aux calvinistes. Il est mort en 1768.

† MAUCROIX (François de), né à Noyon en 1619, chanoine de l'église de Reims, mort dans cette ville le 9 avril 1708, à 90 ans, écrivoit avec goût et s'acquit une grande réputation par ses *ouvrages* et par ses *vers*. L'abbé de Maucroix avoit d'abord fréquenté le barreau ; mais, dégoûté de la sécheresse de la jurisprudence, il se livra à la belle littérature. Dans le temps qu'il exerçoit la profession d'avocat, un ami lui proposa un assez bon

mariage : il lui répondit par l'épigramme suivante :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose ;
Mais toutefois ne pressons rien ;
Prendre femme est autre chose !
Il faut y penser mûrement :
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute sa vie.

On a de lui plusieurs *Traductions* fidèles, écrites d'un style pur, mais languissant. Les principales sont, I. Celles des Philippiques de Démosthènes. II. De l'Euthydemas et de l'Hyppia de Platon. III. De quelques Harangues de Cicéron. IV. Du *Rationarium temporum* du P. Petau, Paris, 1683, 3 vol. in-12. V. De l'Histoire du schisme d'Angleterre, par Nicolas Sanderus, Paris, 1678, 2 vol. in-12. VI. Des Vies des cardinaux Polus et Campegge, 1675 et 1677, 2 vol. in-12. VII. Des Homélies de saint Jean-Chrysostôme au peuple d'Antioche, 1681, in-8°. Maucroix étoit très-lié avec Boileau, Racine, et sur-tout avec La Fontaine. Cette union l'engagea de donner avec ce fabuliste, en 1685, en 2 vol. in-12, un Recueil d'œuvres diverses. Les manuscrits de l'abbé de Maucroix furent confiés à l'abbé d'Olivet, qui les trouva si imparfaits, qu'il ne conserva pas une de ses phrases, et pas même un de ses tours. Il publia en 1710 un vol. in-12, sous le titre d'*OEuvres posthumes* de Maucroix, contenant entre autres articles la traduction des quatre Philippiques de Démosthènes. La comtesse de Monmartin donna aussi, en 1726, un vol. in-12, intitulé Nouvelles *OEuvres* (posthumes) de l'abbé de Maucroix, contenant la première Tusculane de Cicéron..., les Satires, les Epitres, et l'Art poëtique d'Horace.

MAUDEN (David de), théologien, né à Anvers en 1575, curé de Sainte-Marie à Bruxelles, et doyen de Saint-Pierre de Breda, mourut à Bruxelles en 1641, dans sa 66e année. On a de lui, en latin, I. Une Vie de Tobie, intitulée *le Miroir de la vie morale*, in-fol. II. Des *Discours moraux sur le Décalogue*, in-fol. III. L'*Aléthologie*, ou *Explication de la vérité*, etc.

* MAUDOUD, ayant appris la mort tragique de sultan Mohammed, souverain de Gazuah, précipité dans un puits l'an 433 de l'hégire, marcha incontinent contre Ahmed son fils, son meurtrier et son successeur, qui abandonna sa capitale aussitôt et se retira dans l'Indoustan. Maudoud étoit neveu du sultan Mohammed ; il poursuivit chaudement la vengeance de sa mort. Ayant atteint Ahmed près de Lahor, entre le Djelem et le Sind, il le battit, le fit prisonnier, le mit à mort, et se trouva ainsi maître de l'empire. On peut croire, après cela, que tant d'ardeur à punir le crime étoit moins la voix du sang ou l'amour de la vertu qu'un voile dont Maudoud enveloppa son ambition. Il fonda sur le champ de bataille la ville de Fath-Abad (colonie de la Victoire), où il passa l'hiver de 434, et fit punir sévèrement tous les grands qui avoient prêté les mains au parricide d'Ahmed. Il fit son entrée à Lahor le 6 de ozoulhadjeh de l'année suivante. Son armée se révolta peu de temps après et vouloit mettre son frère sur le trône ; mais ayant différé son couronnement de quelques jours, Maudoud profita de ce retard pour le faire empoisonner dans l'intervalle. Tout rentra dans le devoir, et les chefs de la cons-

piration en payèrent le mauvais succès de leur tête. Peu après, les Indiens, révoltés contre Maudoud, le chassèrent de Lahor. Mais ses deux fils, Mass'oûd et Mansçour, les châtièrent l'an 437, et le remirent en possession de toute la province. Il mourut en 441, âgé d'environ 50 ans. Il prenoit entre autres titres celui de destructeur des idoles.

† I. MAUDUIT (Michel), prêtre de l'Oratoire, né à Vire en Normandie, mort à Paris le 19 janvier 1709, à 75 ans, professeur distingué d'humanités dans sa congrégation, se consacra ensuite à la chaire et aux missions. Il publia plusieurs ouvrages. Ses principaux sont, I. *Traité de la religion contre les athées*, *les déistes et les nouveaux pyrrhoniens*, dont la meilleure édition est de 1698. II. Les *Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. La versification en est foible et incorrecte. III. Des *Mélanges* de diverses *Poésies*, en 1681, in-12 : recueil mêlé de bon et de mauvais. IV. Des *Analyses des Evangiles, des Epîtres de saint Paul et des Epîtres canoniques*, en 8 vol. in-12, réimprimés à Toulouse avec quelques changemens. V. *Méditations* pour une retraite ecclésiastique de dix jours, in-12. VI. *Dissertation sur la goutte*, 1689, in-12.

* II. MAUDUIT (Israël), né à Exeter en Angleterre, en 1708, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, y renonça pour entrer dans la carrière du commerce, qu'il suivit avec succès. Ce ne fut qu'en 1760 qu'il se fit connoître par deux *Pamphlets sur la guerre d'Allemagne*, qui firent beaucoup de bruit et fixèrent l'attention publique sur lui d'une manière très-avantageuse. Ils tendoient à prouver le tort que le gouvernement anglais avoit de s'immiscer dans les guerres du continent. Il fut quelque temps après nommé agent de la province de Massachusett, et prit une part très-active dans les différens qui s'élevèrent entre les colonies d'Amérique et la mère-patrie. Il a publié beaucoup d'autres *écrits* qui, tous relatifs aux affaires du temps, sont tombés dans l'oubli. Il mourut en juin 1787, âgé de 79 ans.

* III. MAUDUIT (de), officier au service de France, élève d'artillerie à Grenoble, quitta l'école, fit un voyage en Grèce, se rendit de là en Amérique, et y servit avec distinction contre les Anglais. A la paix, on le nomma colonel du régiment de Port-au-Prince, île de Saint-Domingue. Lorsque les principes de la liberté des nègres commençoient à pénétrer dans cette île, il mit le plus grand courage et la plus grande fermeté à y maintenir l'ordre, fit arrêter les membres du comité colonial, concourut à la dissolution de l'assemblée de Saint-Marc, et fut long-temps secondé par son régiment. Mais ceux d'Artois et de Normandie étant arrivés d'Europe, persuadèrent aux troupes du Port-au-Prince que Mauduit les trompoit par de faux ordres reçus de la métropole, et cet officier fut massacré au commencement de 1791 par ses grenadiers, à la même place où il avoit enlevé, à leur tête, le 29 août 1790, les drapeaux de l'armée de Saint-Marc. Un mulâtre, attaché à son service, passa plusieurs jours à rassembler ses membres épars, les renferma dans une fosse, et après l'avoir arrosé quelque temps

de ses larmes, s'y tua lui-même d'un coup de pistolet. On le trouva étendu sur la tombe de son maître.

* MAUDUYT DE LA VARENNE (P. J. E.), médecin, mort en septembre 1792, a publié, I. *Extraits des journaux tenus pour 82 malades qui ont été électrisés*, lus dans les séances de la société royale de médecine, et publiés par ordre du gouvernement, 1779, in-4°. II. *Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité*, in-4°. III. *Discours préliminaire et plan du Dictionnaire des insectes de la nouvelle Encyclopédie methodique*, 1789, 2 vol. in-4°. IV. Il a eu part à l'Histoire des Oiseaux de Buffon.

MAUFER (Pierre), imprimeur français, le premier qui porta l'art de l'imprimerie à Padoue, vers l'an 1474, demeura ensuite à Vérone et à Venise, où il mourut à la fin du 15e siècle. On recherche ses éditions.

† I. MAUGER (N.), garde du corps du roi, auteur de trois tragédies, *Amestris*, *Coriolan* et *Cosroës*, qui n'ont eu aucun succès, et qui sont néanmoins assez bien écrites. Cette dernière fut représentée en 1752. L'auteur mourut quelque temps après. On a encore de lui un petit poëme sur l'*Origine des Gardes du Corps*, qui parut en 1745, et dans lequel on trouve des vers très-bien faits; ils auroient fait plus d'honneur à ce poëte, si l'on y découvroit moins d'hémistiches dérobés à Corneille et à Voltaire. La versification de Mauger est en général noble, aisée, mais souvent dépourvue de cette chaleur et de ces images qui font le charme de la poésie.

* II. MAUGER, dit *Marat*, un des agens du comité de salut public pendant le régime de la terreur. Le département de la Meurthe fut spécialement le théâtre de ses vexations et de ses dilapidations. Il dirigeoit en 1793 la société populaire de Nanci, et se mit en opposition avec la municipalité qui fit fermer le club; mais la convention manda cette municipalité, et fit mettre en liberté Mauger, qui devint alors un des agens du comité de salut public. Enfermé enfin à la conciergerie, il y donna, dit-on, un exemple terrible des remords qui ne manquent pas d'assaillir le criminel, dès qu'il est rendu à lui-même et dans la solitude. Une fièvre violente s'empara de lui, et au milieu des convulsions les plus affreuses et du délire qui l'agitoit, on l'entendoit s'écrier à chaque instant: « Voyez-vous dans l'ombre de ces voûtes la main de mon frère? Elle écrit en lettres de sang: Tu as mérité la mort! Quels spectres épouvantables! Je les entends dire: C'est toi qui nous as assassinés! Tu as mérité la mort. » Ce fut au milieu de ces transports affreux que Mauger rendit le dernier soupir.

* MAUGIN (Jean), surnommé l'*Angevin*, né à Angers, au rapport de La Croix du Maine, fut un écrivain mercenaire du 16e siècle, qui n'est connu que par les traductions qu'il a données, I. *Des discours de Machiavel sur Tite-Live*, imprimés à Paris, en 1548. II. De l'*Histoire de Palmerin d'Olive, fils de Florendos, roi de Macédoine, et de la belle Griana, fille de l'empereur de Constantinople*, imprimée en 1546. III. Du premier livre du *Nouveau Tristan, prince de Léonnois*, Paris, 1554.

* MAUGIS (Joseph), né à Namur en 1711, entre dans l'ordre de Saint-Augustin, où il se distingua par son savoir, enseigna avec réputation la théologie dans l'université de Louvain, où il mourut en 1780. On a de lui plusieurs *Dissertations* imprimées et des *Traités* manuscrits.

† MAUGRAS (Jean-François), Parisien, prêtre de la Doctrine chretienne, enseigna les humanités dans les colleges de sa congrégation. Les chaires de Paris retentirent ensuite de son éloquence. Il se signala sur-tout par ses instructions familières; mais l'ardeur extrême avec laquelle il s'y livra lui causa un crachement de sang dont il mourut le 26 août 1726, à 44 ans. On a de lui, I. Des *Instructions chrétiennes, pour faire un saint usage des afflictions*, en deux petits vol. in-12. II. Une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe*. III. Quatre *Lettres* en forme de consultations, *en faveur des pauvres des paroisses*. IV. Les *Vies des deux Tobies, de sainte Monique et de sainte Geneviève; avec des Réflexions à l'usage des familles et des écoles chrétiennes*, etc. Ces ouvrages respirent une piété douce.

MAUGUIN (Gilbert), président de la cour des monnoies de Paris, habile dans la connoissance de l'antiquité ecclésiastique, publia contre le P. Sirmond une Dissertation intitulée *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, qu'on trouve dans le recueil qu'il donna à Paris, en 1650, 2 vol. in-4°, sous ce titre : *Veterum scriptorum qui in IX*° *sæculo de gratiâ scripsère opera*. Il y soutient que Gotescalc n'a point enseigné l'hérésie prédestinatienne. Cet ouvrage, écrit avec autant de chaleur que d'érudition, renferme des pièces curieuses qui n'avoient pas encore paru. Elles servent beaucoup à éclaircir les dogmes et l'histoire de l'Église. Si l'auteur n'a pas raison en tout, on voit qu'il n'a rien oublié pour l'avoir. Ce savant magistrat mourut en 1674, dans un âge fort avancé, et avec une grande réputation de savoir et d'intégrité. Il laissa tous ses livres théologiques, tant imprimés que manuscrits, aux Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, et de grands biens à l'hôpital général.

† I. MAULEON (AUGER de), sieur de Granier, ecclésiastique, né dans la Bresse, se fit connoître au 17° siècle par l'édition des *Mémoires de la reine Marguerite*, Paris, 1628, in-8°; de ceux de *Villeroy*, depuis 1567 jusqu'en 1604, Paris, 1622, in-4°, et 1624 in-8° : ces mémoires furent continués jusqu'en 1620, et publiés par du Mesnil Basire, Paris, 1634 et 1636, 4 vol. in-8°; des *Lettres* du cardinal *d'Ossat*, etc. Il fut reçu de l'académie française en 1635 : Les registres de cette académie, du 6 février 1635, portent qu'il fut élu par billets qui furent tous en sa faveur, excepté trois; mais les mêmes registres portent que, le 14 mai suivant, sur la proposition qui en fut faite par le directeur, de la part de M. le cardinal, il fut déposé pour une mauvaise action, d'une commune voix. Richelet dit que c'est pour avoir été dépositaire infidèle.

II. MAULÉON. *Voyez* LOYSEAU DE MAULÉON.

MAULEVRIER (Le comte de). *Voyez* BREZÉ.

* MAULTROT (Gabriel-Ni-

colas), né à Paris le 3 janvier 1714, se destina de bonne heure à la carrière du barreau, et fut reçu avocat au parlement de Paris; c'étoit le temps où les plus grands talens du premier barreau de France s'abaissoient avec une humilité admirable devant la sublime révélation de Jésus-Christ. Leurs prédécesseurs s'étoient illustrés par la défense intrépide des libertés de l'Eglise gallicane. Ceux-ci se rendoient encore plus recommandables par la sévérité de leurs mœurs et par la probité inaltérable qu'ils faisoient briller autant dans leur conduite que dans leurs principes. Ce fut à l'école de ces habiles et vertueux défenseurs du pauvre et de l'opprimé que Maultrot fut élevé. Il prouva, dans la cause trop célèbre de son collégue Courtin, qu'il n'avoit dégénéré en rien de l'antique pureté do l'ordre des avocats. Maultrot a été moins attaché à la plaidoirie qu'à la consultation, et déjà, avant les vingt dernières années qui ont précédé la révolution, il occupoit un rang distingué parmi les avocats consultans de Paris. On pourroit citer plus d'une occasion où ses talens et sa science furent couronnés par les plus grands succès. Il suffira de dire que ce fut sur un mémoire à consulter, rédigé par lui, que Louis XV accorda la grace à M. de La Chalotais, dont l'échafaud étoit dressé au moment où cette marque de justice et de bonté du monarque arriva en Bretagne. Plusieurs ouvrages de Maultrot prouvent qu'il avoit embrassé toutes les parties du droit politique et civil; mais ce fut sur-tout à l'étude et à la profession du droit canonique qu'il se livra pendant la plus grande partie de sa carrière. Depuis l'établissement de la signature du formulaire, rien n'étoit plus commun en France que les excès du despotisme épiscopal, que les interdits arbitraires lancés par les évêques contre les prêtres qui refusoient de signer, ou, ce qui est à peu près le même, contre les appelans des décrets de Rome au futur concile. Rien n'étoit aussi plus commun que de voir les mêmes prêtres condamnés à l'exil, à la prison, et opprimés par la multitude de lettres de cachet que le gouvernement avoit laissées imprudemment à la discrétion des prélats. On frémit quand on pense que le cardinal de Fleury s'applaudissoit d'avoir distribué soixante mille lettres de cachet dans la cause de la bulle. Maultrot se trouva donc engagé, par les circonstances du temps où il vivoit, dans la nécessité de discuter les prérogatives de l'épiscopat, et les droits du second ordre. Ce fut à ces études, qui furent profondes, et où l'amour de la vérité et de la justice paroissent l'avoir dirigé, que nous devons une quantité d'ouvrages, dont on verra les principaux dans le catalogue qui suit. Mais Maultrot ne se bornoit pas seulement à l'examen des principes : la multitude de consultations qu'il a données en faveur des prêtres opprimés est innombrable. On peut dire qu'il a été l'avocat du second ordre : on peut même dire qu'il a été par excellence le défenseur des prêtres opprimés. Mais quel n'a pas été l'étonnement de tous les amis de Maultrot, lorsqu'ils ont vu ce célèbre jurisconsulte prendre la défense des anciens évêques qu'il avoit si long-temps et si courageusement attaqués, et se porter contre la constitution civile de 1791! Depuis cette époque, Maultrot a beaucoup écrit, mais aucun

de ses nouveaux ouvrages ne lui a survécu ; il n'a pas même jugé à propos de les insérer dans le *Catalogue* qui a été écrit sous sa dictée. Il avoit perdu l'usage de la vue depuis plus de quarante ans ; et depuis ce triste accident il n'a peut-être jamais passé un jour sans dicter à son secrétaire. Cette dictée a donné le jour à un grand nombre d'*ouvrages*, qui étonnent par l'immensité des recherches et par la profondeur de l'érudition. Maultrot, né avec un patrimoine honorable, perdit presque toute sa fortune dans le cours de la révolution. Il fut obligé, en l'an 6 (1797), de vendre sa belle et rare bibliothèque, dont il ne reçut pas même le prix, attendu la faillite et l'infidélité de l'huissier-priseur chargé de la vente ; mais il supporta cet échec avec sa patience et sa foi ordinaire. Ce savant célèbre, cet homme de mœurs pures et simples, est mort à Paris le 12 mars 1803. Ses ouvrages sont, I. *Apologie des jugemens rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752, 2 vol. in-12, réimprimés la même année en 3 vol., et en 1753, 3 vol., avec beaucoup d'augmentations. La première partie est de l'abbé Mey ; la deuxième de Maultrot. II. *Maximes du droit public français*, 1772, 2 v. in-12, réimprimés en 1775 à Amsterdam, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. Dans cette seconde édition, on trouve des Reflexions sur le droit de vie et de mort, qui sont de Blonde, avocat. III. *Les Droits de la puissance temporelle defendus contre la seconde partie des actes de l'assemblée du clergé de 1765, concernant la religion*, 1777, in-12. IV. *Dissertation sur le formulaire*, 1775, in-12. V. *Consultations pour les curés du diocèse de Lizieux*, in-12. VI. *Mémoires sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, 1777, in-12. VII. *Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Eglise*, ou *Dissertation sur le 28e verset du 20e ch. des Actes des apôtres*, 1778, 2 vol. in-12. VIII. *Les droits du second ordre defendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, 1779, in-12. IX. *Le Droit des prêtres dans le synode ou concile diocésain*, 1779, in-12. X. *Les prêtres juges de la foi*, ou *Réfutation du Mémoire dogmatique et historique, touchant les juges de la foi, par l'abbé Corgne*, 1780, 2 volumes in-12. XI. *Les prêtres juges dans les conciles avec les évêques*, ou *Réfutation du* Traité des conciles en général de l'abbé Ladvocat, 1780, 3 vol. in-12. XII. *Dissertation sur les interdits arbitraires de la célébration de la messe aux prêtres qui ne sont pas du diocèse*, 1781, in-12. XIII. *Dissertation sur l'approbation des prédicateurs*, 1782, 2 vol. in-12. XIV. *L'Approbation des confesseurs introduite par le concile de Trente*, 1783, 2 vol. in-12. XV. *Examen du décret du concile de Trente sur l'approbation des confesseurs*, 1784, 2 vol. in-12. XVI. *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784, 1 vol. in-12. XVII. *Juridiction ordinaire, immédiate sur les paroisses*, 1784, 2 vol. in-12. XVIII. *Traité des cas réservés au pape*, 1785, 2 vol. in-12. XIX. *Traité des cas réservés aux évêques*, 1786, 2 vol. in-12. XX. *Traité de la confession des moniales*, 1786, 2 vol. in-12. XXI. *Defense du second ordre contre les conférences ecclésiastiques d'Angers*, 1787, 3 vol. in-12. XXII. *L'Usure considérée relativement au droit naturel*, 1787, 2 vol.

in-12. XXIII. *L'Usure considérée relativement au droit naturel*, ou *Réfutation de l'ouvrage intitulé* La Question de l'usure éclaircie par M. Beurrey, 1787, 2 vol. in-12. XXIV. *Examen du principe du pastoral de Paris, publié par M. de Juigné*, 1788 et 1789, 6 brochures formant 2 vol. in-12. XXV. *Véritable nature du mariage*, 1788, 2 vol. in-12. XXVI. *Examen des décrets du concile de Trente et de la jurisprudence française sur le mariage*, 1788, 2 vol. in-12. XXVII. *Dissertation sur les dispenses matrimoniales*, 1789, 1 vol. in-12. XXVIII. *Défense du droit des prêtres dans le synode ou concile diocésain, contre les conférences ecclésiastiques sur les synodes*, 1789, 1 vol. in-12. XXIX. *Origine et étendue de la puissance temporelle, suivant les livres saints et la tradition*, 1789 et 1790, 3 vol. in-12. C'est un de ses meilleurs ouvrages. XXX. *Discipline de l'Eglise sur le mariage des prêtres*, 1790, in-8°. XXXI. *Observations sur le projet de supprimer en France un grand nombre d'évêchés*, 1790, in-8°. XXXII. *Défense de Richer, chimère du richérisme*, 1790, 2 vol. in-8°. XXXIII. *Histoire du schisme de l'église d'Antioche*, 1791, in-8°. XXXIV. *Histoire de saint Ignace, patriarche de Constantinople, et de Photius, usurpateur de son siége*, 1791, in-8°. XXXV. *Indépendance de la puissance spirituelle défendue contre un écrit*, 1791, in-8°, ouvrage où l'on trouve un grand nombre de paradoxes parmi quelques vérités. XXXVI. *L'Autorité de l'Eglise et de ses ministres défendue contre l'ouvrage de M. Larrière, intitulé.....*, 1792, in-8°.

* MAUMONT (Jean de), habile littérateur et grand ami de Jules Scaliger, seroit, au dire de plusieurs de ses contemporains, le véritable auteur de la traduction de Plutarque qui porte le nom d'Amyot. De La Monnoye, dans une note sur l'Anti-Baillet de Ménage, prouve l'invraisemblance de cette opinion.

MAUNOIR (Julien), jésuite breton, publia, dans l'idiome de son pays, quelques *écrits* devenus très-rares, entre autres le *Dictionnaire français-breton armorique* in-8°, publié en 1659 à Quimper. L'auteur est mort vers la fin du 17e siècle.

* MAUPASSANT, administrateur du département de la Loire-Inférieure, député suppléant du tiers-état de Nantes aux états-généraux en 1779, entra à l'assemblée avant la fin de la session, et y embrassa les principes de la révolution. En 1791 il demanda l'adoption des mesures prises dans le Bas-Rhin contre les prêtres rebelles et perturbateurs. Le 11 août il observa « que si l'on exigeoit une imposition de quarante journées de travail, ou une propriété pour l'éligibilité des électeurs, on n'en trouveroit pas dans les campagnes. » Le 3 septembre il fit décréter « qu'il ne seroit point fait de discours au roi en lui présentant l'acte constitutionnel. » Le 10 mars 1793, lorsque la révolte vendéenne éclata, Maupassant, alors domicilié à Nantes, fut envoyé à Machecoul par le département, en qualité de commissaire, pour y rétablir l'ordre. Le 11 il se mit à la tête de la garde nationale et marcha contre les révoltés, qui, plus nombreux, investirent et dispersèrent sa troupe. Resté avec cinq hommes, Maupassant fut massacré avec le

petit nombre de braves qui n'avoient pas voulu l'abandonner.

I. MAUPEOU (Marie de). *Voy.* Fouquet, n° I., au commencement, et l'article Marsollier.

† II. MAUPEOU (Nicolas-René-Charles-Augustin de), chancelier de France en 1768, voulut étendre le pouvoir du monarque, et le débarrasser des entraves que le parlement apportoit à ses volontés. En 1771 les offices des membres de ces cours furent supprimés, et le chancelier vint installer les juges du grand-conseil à la place des magistrats du parlement de Paris. Cette exécution produisit une foule de pamphlets contre Maupeou. Louis XVI, cédant au vœu le plus général, rappela les anciens magistrats, exila le chancelier dans sa terre de Tuy en Normandie; il refusa constamment de remettre son titre de chancelier, qu'on ne pouvoit lui ôter sans lui faire son procès : il est mort en 1792.

† MAUPERTUIS (Pierre-Louis Moreau de), né à Saint-Malo en 1698, d'une famille noble, montra, dès sa jeunesse, beaucoup de penchant pour les mathématiques et pour la guerre. Il entra dans les mousquetaires en 1718, et donna à l'étude le loisir que lui laissoit le service. Après avoir passé deux années dans ce corps, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de La Roche-Guyon, mais il ne la garda pas long-temps. Son goût pour les mathématiques lui fit quitter la profession des armes, pour se livrer entièrement aux sciences exactes. Il remit sa compagnie, et obtint une place à l'académie des sciences en 1723. Quatre ou cinq ans après, le désir de s'instruire le conduisit à Londres, où la société royale lui ouvrit ses portes. De retour en France, il passa à Bâle pour converser avec les frères Bernoulli, l'ornement de la Suisse. Des connoissances nouvelles, et l'amitié de ces deux célebres mathématiciens, furent le fruit de ce voyage. Sa réputation et ses talens le firent choisir, en 1736, pour être à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le nord pour déterminer la figure de la terre. Maupertuis fut le chef et l'auteur de cette entreprise, exécutée en un an avec toute la diligence et tout le succès qu'on pouvoit espérer de cette réunion de savans. Les obstacles multipliés qui traversèrent leur mission, loin de glacer leur courage, ne furent que de plus vifs aiguillons pour l'exciter. « D'abord, dit un historien, ils cherchèrent un lieu favorable à leurs opérations sur les bords du golfe de Bothnie; ils n'en trouvèrent point. Il fallut s'enfoncer dans l'intérieur des terres, remonter le fleuve de Tornéa, depuis la ville de Torno, au nord du golfe, jusqu'à la montagne de Kittes, au-delà du cercle polaire. Il fallut se mettre à couvert de ces terribles mouches qui sont la terreur des Lapons, qui tirent le sang à chaque coup qu'elles donnent, et qui feroient bientôt périr un homme sous leur nombre : elles infectoient tous les mets. Les oiseaux de proie, très-nombreux et très-hardis dans ces climats, enlevoient quelquefois les viandes qu'on servoit à ces académiciens : ils étoient comme Enée au milieu des Harpyes. Il fallut franchir les cataractes du fleuve, se faire jour, la hache à la main, au travers d'une forêt immense qui embarrassoit leur passage et nuisoit à leurs opérations. Il fallut gravir

sur toutes les montagnes, dépouiller leur sommet des bouleaux, des sapins et de tous les arbres qui les déroboient à la vue, dresser sur la cime des plus hautes des signaux propres à être aperçus de plusieurs lieues, afin de déterminer les triangles nécessaires. Il fallut établir une base qu'on pût mesurer sur un fleuve glacé et couvert de plusieurs pieds d'une neige très-fine et sèche, semblable à du sablon qui rouloit sous les pieds, et qui déroboit aux yeux des précipices où l'on pouvoit être enseveli sous elle. Il fallut braver un froid si vif et si rigoureux, que les habitans du pays, accoutumés à son âpreté, en perdent quelquefois un bras ou une jambe. L'eau-de-vie étoit la seule liqueur qui ne gelât point: si l'on appuyoit sur les lèvres le vase qui la contenoit, le froid l'y attachoit, et il falloit déchirer les lèvres pour l'en séparer. Rien ne rebuta les académiciens. Chacun fit des observations en particulier; toutes se rapportèrent avec une justesse qui en démontra l'exactitude. Et après tant de soins, de peines et de travaux, ils firent naufrage sur le golfe de Bothnie, et pensèrent perdre, avec la vie, le fruit d'une entreprise si difficile et si pénible. » Enfin, après avoir fourni heureusement, avec ses collègues, cette course pénible, Maupertuis fut appelé en 1740, par le roi de Prusse, pour recevoir la présidence et la direction de l'académie de Berlin. Ce monarque étoit alors en guerre avec l'empereur; Maupertuis en voulut partager les périls; il s'exposa courageusement à la bataille de Molwitz, fut pris et pillé par les hussards. Envoyé à Vienne, l'empereur lui fit l'accueil le plus distingué. Ayant dit à ce prince que, parmi les choses que les hussards lui avoient prises, il regrettoit beaucoup une montre de Graham, célèbre horloger anglais, laquelle lui étoit d'un grand secours pour ses observations astronomiques, l'empereur qui en avoit une du même artiste, mais enrichie de diamans, dit à Maupertuis: « C'est une plaisanterie que les hussards ont voulu vous faire; ils m'ont rapporté votre montre: la voilà, je vous la rends: » On ajoute que l'impératrice-reine, lui demandant des nouvelles de Prusse, lui dit: « Vous connoissez la reine de Suède, sœur du roi de Prusse; on dit que c'est la plus belle princesse du monde. » — Madame, répondit Maupertuis, « je l'avois cru jusqu'à ce jour. » Sa captivité ne fut ni dure, ni longue. L'empereur et l'impératrice-reine lui permirent de partir pour Berlin, après l'avoir comblé de marques de bonté et d'estime. Maupertuis repassa en France, où ses amis se flattoient de le posséder; mais il repartit pour la Prusse, et n'y fut pas plutôt, qu'il se repentit d'avoir renoncé à sa patrie. Frédéric le dédommagea de ses pertes par des bienfaits, par la confiance la plus intime; mais, né avec une triste inquiétude d'esprit, il fut malheureux au sein des honneurs et des plaisirs. Un tel caractère ne promet point une vie pacifique; aussi Maupertuis eut-il plusieurs querelles. Les plus célèbres sont sa dispute avec Koënig, professeur de philosophie à Franeker, et celle qu'il eut avec Voltaire, querelle qui fut une suite de la précédente. Le président de l'académie de Berlin avoit inséré dans le volume des Mémoires de cette compagnie, pour l'année 1746, un écrit sur les lois du mouvement et du repos, déduites d'un principe métaphysique: ce prin-

cipe est celui de la moindre quantité d'action. Koënig ne se contenta pas de l'attaquer; il en attribua l'invention à Leibnitz, en citant un fragment d'une lettre qu'il prétendoit que ce savant avoit écrite autrefois à Hermann, professeur à Bâle en Suisse. Maupertuis, piqué du soupçon de plagiat, engagea l'académie de Berlin à sommer Koënig de produire l'original de la lettre citée. Le professeur, n'avant pu satisfaire à cette demande, fut exclus unanimement de l'académie dont il étoit membre. Plusieurs écrits furent la suite de cette guerre; et ce fut alors que Voltaire se mit sous les armes. Il avoit d'abord été lié très-étroitement avec Maupertuis, qu'il regardoit comme son maître dans les mathématiques; mais ils étoient mutuellement jaloux l'un de l'autre. Cette jalousie éclata à la cour du roi de Prusse, dont les faveurs ne pouvoient être partagées assez également pour écarter loin d'eux les petitesses de l'envie. Voltaire, sensible à quelques procédés de Maupertuis, prit occasion de la querelle de Koënig pour soulager sa bile. En vain le roi de Prusse lui ordonna de rester neutre dans ce procès, il débuta par une réponse fort amère d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris, au sujet du démêlé du président de l'académie de Berlin et du professeur de Franeker. Cette première satire fut suivie de la diatribe du docteur Akakia; critique sanglante de la personne et des ouvrages de son ennemi. Il y règne une finesse d'ironie et une gaieté d'imagination charmante. L'auteur se moque de toutes les idées que son adversaire avoit consignées dans ses œuvres, et surtout dans ses lettres. Il rit principalement du projet d'établir une ville latine; de celui de ne point payer les médecins lorsqu'ils ne guérissoient pas les malades; de la démonstration de l'existence de Dieu par une formule algébrique; du conseil de disséquer des cerveaux de géants afin de sonder la nature de l'ame; de celui de faire un trou qui allât jusqu'au centre de la terre, etc. Les traits lancés sur l'auteur du Voyage au Pôle étonnèrent ses partisans, et firent gémir les vrais philosophes. On opposa aux satires de Voltaire les éloges dont il avoit comblé son ennemi. En 1738, Maupertuis étoit un génie sublime, notre plus grand mathématicien; un Archimède, un Christophe Colomb, pour les découvertes; un Michel-Ange, un Albane pour le style. On cite même le quatrain suivant.

Le globe mal connu qu'il a su mesurer
Devient un monument où sa gloire se fonde;
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire et de l'éclairer.

En 1752, ce n'étoit plus qu'un esprit bizarre, un raisonneur extravagant, un philosophe insensé. Si Voltaire se satisfit en suivant les conseils de la vengeance, il affoiblit l'estime du public pour son caractère, et s'attira en même temps une disgrace éclatante. Les désagrémens qu'il essuya l'ayant obligé de se retirer de la cour de Prusse au commencement de 1753, il se consola dans son malheur par de nouvelles satires. Il peignit Maupertuis comme un vieux capitaine de cavalerie travesti en philosophe, l'air distrait et précipité, l'œil rond et petit, le nez écrasé, la perruque de travers, la physionomie mauvaise, le visage plat, et l'esprit plein de lui-même. Maupertuis lui envoya un cartel, auquel il ne répondit que par

cette plaisanterie qui exprimoit d'une manière piquante le caractère et le savoir de son antagoniste : « Dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio ;* et en multipliant la masse par le quarré de la vitesse, jusqu'à ce que l'action et vous soient réduits à zero, je vous mettrai du plomb dans la cervelle ; elle paroît en avoir besoin. » Cette farce finit d'une manière triste. Le roi de Prusse fit arrêter Voltaire à Francfort, avec sa nièce qui étoit venue l'y joindre ; et on accusa Maupertuis d'avoir porté le monarque à cette démarche. Cependant des maux de poitrine, des crachemens de sang obligèrent le président de l'académie de Berlin de revenir de nouveau en France. Il y passa depuis 1756, jusqu'au mois de mai 1758, qu'il se rendit à Bâle auprès des Bernoulli frères, dans les bras desquels il mourut le 27 juillet 1759. Ce philosophe étoit d'une vivacité extrême, qui éclatoit dans sa tête et dans ses yeux continuellement agités. Cet air de vivacité, joint à la manière dont il s'habilloit et dont il se présentoit, le rendoit assez singulier. Il étoit d'ailleurs poli, caressant même, parlant avec esprit et avec facilité. Malgré ces avantages, il passa une vie triste. Un amour-propre trop sensible, quelque chose d'ardent, de sombre, d'impérieux, de tranchant dans le caractère ; une envie extrême de parvenir et de faire sa cour, firent tort à son bonheur et à sa philosophie. Il fut quelquefois, dans son style, le singe de Fontenelle ; il auroit été plus heureux pour lui de l'être dans sa conduite. Comme écrivain, il avoit du génie, de l'esprit, du feu, de l'imagination ; mais on lui reproche des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec et brusque, un style plus roide que ferme, des paradoxes, des idées fausses, etc. Sa littérature étoit médiocre, et il faisoit moins d'honneur à l'académie française, dont il étoit membre, qu'à celle des sciences. Ses principaux ouvrages sont, I. La *Figure de la terre déterminée*. II. La *Mesure d'un degré de méridien*. III. *Discours sur les différentes figures des astres*. Paris, 1742, in-8°. IV. *Elémens de géographie*. V. *Astronomie nautique*. VI. *Elémens d'astronomie*. VII. *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc*, Leyde, 1744, in-8°. VIII. *Vénus physique*, 1745, in-12. Ouvrage que les libertins ont plus lu que les physiciens, et qu'un d'eux a même reproduit sous un autre titre. L'auteur cependant y a mis toute la décence que la matière comportoit. IX. *Essai de Cosmographie*. X. *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues*, Paris, sans date, in-12, édition si rare qu'on assure qu'il n'y a eu que douze exemplaires d'imprimés. On les trouve dans le tom. Ier des œuvres de l'auteur. XI. *Essai de philosophie morale*, où il y a quelques bonnes idées, mais peu d'ensemble et de précision, et où il prend un ton triste en parlant du bonheur. XII. Plusieurs *Lettres*, où l'on trouve les petitesses du bel esprit et les vues du philosophe. Parmi ces dernières on remarque celles sur la *Comète*, Paris, 1742, in-12. XIII. *Eloge de Montesquieu*, fort inférieur à celui que d'Alembert a inséré dans le Dictionnaire encyclopédique. Ses *Œuvres* ont été recueillies à Lyon en 1756, 4 vol. in-8°. Quelques partisans de Maupertuis se sont plaints que nous avions jugé

ce philosophe avec trop de sévérité. Condorcet, qui connoissoit les matières qu'il a traitées, le juge encore avec moins d'indulgence dans la Vie de Voltaire. « Maupertuis, dit-il, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre et philosophe plus médiocre encore, étoit tourmenté de ce désir de la célébrité, qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent; dire des choses bizarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies; généraliser des formules si l'on ne peut en inventer; et entasser des paradoxes quand on n'a point des idées neuves. On l'avoit vu à Paris sortir d'une chambre, ou se cacher derrière un paravent quand un autre occupoit la société plus que lui. A Berlin comme à Paris il eût voulu être par-tout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. » Nous citerons encore une lettre du marquis d'Argens à d'Alembert (Potsdam, 20 novembre, 1753). Voici comme il s'exprime sur le président de l'académie de Berlin. « Maupertuis a écrit ici que sa santé étoit entièrement rétablie; je souhaite que sa tranquillité le soit aussi. Mais du caractère dont il est, j'ai peine à le croire. Je crains bien qu'il ne soit éternellement la victime de son amour-propre. Avec un peu plus de douceur, il eût eu à Berlin, parmi les gens de lettres, le rang de dictateur; il n'a eu que celui de tribun. Il a cabalé, et il a été la dupe de ses cabales. » Il est à remarquer que le marquis d'Argens ne le peint pas ainsi par amitié pour Voltaire, dont il dit assez de mal dans la même lettre. « Vous ennuyez-vous quelquefois? disoit un jour madame du Châtelêt à Maupertuis. » — « Toujours, madame, répondit le philosophe. » On s'en doute en lisant ses écrits. Le choix de ses sujets, la bizarrerie de ses expressions et celle de ses projets, prouvent que sa tête ambitieuse se fatiguoit plutôt qu'elle ne s'exerçoit, qu'il haletoit après l'extraordinaire, qui seul pouvoit le tirer de lui-même, et qu'enfin il n'étoit pas capable de se reposer dans la simple jouissance du vrai. — Son frère, l'abbé Louis Moreau de Saint-Elier, abbé de Geneston, mort en 1754, à 53 ans, est auteur d'un *Traité de la communication des maladies et des passions*, 1738, in-8°.

MAUPERTUY (Jean-Baptiste Drouet de), né à Paris en 1650, d'une famille noble, originaire du Berri, parut au barreau, et s'en dégoûta. Il préféroit la littérature à la jurisprudence. Un de ses oncles, fermier-général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et pour les romans, en lui procurant un emploi considérable dans la province. Maupertuy, qui n'avoit alors que 22 ans, se reposa sur des commis fidèles et laborieux; et bien loin d'amasser du bien, il dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde. Après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa 5 ans dans un séminaire, se retira ensuite dans l'abbaye de Sept-Fonts, et cinq ans après dans une solitude du Berri. Son mérite lui procura un canonicat à Bourges en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après avoir reçu les ordres. Il se retira quelque temps après à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut le 10 mars 1736. On a de lui un très-grand nombre de *Traduc-*

tions françaises. Les principales sont celles, I. Du premier livre des *Institutions de Lactance*, in-12. II. Du *Traité de la providence et du Timothée* de Salvien, chacun un vol. in-12. III. Des *Actes des Martyrs*, recueillis par dom Ruinart, Paris, 1708, 2 vol. in-8°. IV. De l'*Histoire des Goths*, de Jornandès, in-12. V. De la *Vie du frere Arsène de Janson, religieux de la Trappe*, connu sous le nom du comte de Rosemberg, in-12. VI. De la *Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*, in-12. VII. Du *Traité* latin de Lessius, sur *le choix d'une religion*, in-12. VIII. De l'*Euphormion de Barclay*, 1711, 3 vol., ou 1713, 1 vol. in-12. On a encore de lui plusieurs livres de piété. I. Les *Sentimens d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*. II. L'*Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonts*, in-12. Cette Histoire fut mal reçue et accusée d'infidélité. III. L'*Histoire de la sainte église de Vienne*, in-4°. IV. *Prières pour les temps de l'affliction et des calamités publiques*, in-12. V. *De la vénération rendue aux reliques des saints*, in-12. VI. Le *Commerce dangereux entre les deux sexes*, in-12. VII. La *Femme foible*, ou *Les dangers d'un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, in-12, etc. Le style de ces différens ouvrages est ferme, énergique, élégant; mais il manque quelquefois de pureté et de précision.

† I. MAUPIN (N.), actrice célèbre par son jeu, par sa voix et par sa figure, née à Paris en 1673, du sieur d'Aubigny, secrétaire du comte d'Armagnac. Un nommé Maupin, de Saint-Germain-en-Laye, qui avoit un emploi dans les aides, l'épousa très-jeune et négligea de l'emmener avec lui dans la province où il résidoit. Pendant son absence, sa femme fit la connoissance de Sérane, prévôt de salle, qui lui apprit à faire des armes, et l'écolière ne tarda pas à devenir plus forte que le maître. L'amant et sa maîtresse, forcés de s'enfuir, se retirèrent à Marseille, où la nécessité les força bientôt d'entrer à l'opéra. Maupin revint à Paris, reprit son nom de femme et débuta en 1695 par le rôle de Pallas, dans l'opéra de Cadmus. Elle excelloit surtout en représentant Médée, dans l'opéra de Médus par La Grange, qui fut joué en 1702. Trois ans après cette chanteuse renonça au théâtre, rappela son mari qui étoit toujours en province, et passa avec lui les dernières années de sa vie; elle mourut à la fin de 1707, à l'âge de 33 ans. Très-adroite dans les exercices du corps, elle étoit sur-tout d'une grande force dans l'escrime. Duméuil, acteur de l'opéra, l'ayant insultée, elle l'attendit un soir, vêtue en homme, dans la place des Victoires, et voulut lui faire mettre l'épée à la main; sur son refus, elle lui donna des coups de canne et lui prit sa montre et sa tabatière. Le lendemain, Duménil, déguisant son aventure, racontoit au foyer qu'il avoit été attaqué par trois voleurs, qui, malgré sa résistance, lui avoient enlevé sa tabatière. « Tu mens impudemment, lui dit son adversaire, tu n'as été attaqué que par une seule personne, et cette personne c'est moi; en voici la preuve. » Elle tira en même temps la tabatière et la montre, qu'elle lui rendit. Une autre fois, déguisée en homme dans un bal, elle prit querelle avec trois danseurs, les fit descendre sur la place, et les blessa tous les trois. Cette actrice n'étoit

pas grande, mais ses traits étoient réguliers et agréables ; et elle avoit de grands yeux bleus, la bouche jolie, la peau éclatante. On rapporte qu'elle savoit très-peu de musique, mais qu'elle réparoit ce défaut par une mémoire prodigieuse qui lui faisoit retenir le nombre de toutes les mesures de silence et de repos qu'elle devoit observer.

* II. MAUPIN (N.), cultivateur, vivoit dans le 18e siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, sur l'art de cultiver la vigne et de faire les vins ; les principaux sont, I. *Essai sur l'art de faire le vin rouge, le blanc et le cidre*, 1767, in-12. II. *L'art de multiplier le vin par l'eau, sans nuire à sa qualité*, etc., 1768, in-12. III. *Cours complet de chimie-économique-pratique, sur la manipulation et la fermentation des vins*, 1779, in-8°. IV. *L'art de la vigne*, 1779, in-8°. V. *La richesse des vignobles*, 1781, in-12. VI. *Théorie, ou leçons sur le temps le plus propre de couper la vigne*, 1782, in-8°. VII. *Nouvelle méthode*, non encore publiée, *pour planter et cultiver la vigne*, 1782, in-8°. VIII. *Avis sur la vigne, les vins et les terres*, 1786, in-8°. IX. *Almanach des vignerons de tous les pays*, 1789, in 8°.

† I. MAUR (saint), célèbre disciple de saint Benoît, mort en 584, fut envoyé en France par ce saint fondateur, si l'on en croit une vie de saint Maur, attribuée à Fauste son compagnon ; mais cette vie est reconnue pour une pièce apocryphe. En la rejetant, avec le P. Longueval, ainsi que les circonstances de la mission des disciples de saint Benoît en France, nous n'avons garde de combattre la mission même. Il est certain qu'on la croyoit en France dès le 9e siècle ; et, malgré le silence de Grégoire de Tours, de Bède, d'Usuard, il y a d'autres monumens qui la prouvent, ou du moins qui la supposent. Une célèbre congrégation de bénédictins prit, au commencement du 17e siècle, le nom de Saint-Maur. C'est une réforme approuvée par le pape Grégoire XV, en 1621. (*Voyez* l'art. Cour.) Cette congrégation distinguée dès le commencement par les vertus et le savoir de ses membres, s'est encore soutenue avec assez de gloire jusqu'aux derniers jours de son existence. Les principaux gens de lettres qu'elle a produits sont les PP. Menard, d'Acheri, Mabillon, Ruinart, Germain, Lami, Montfaucon, Martin, Vaissette, Le Nourri, Martianay, Martenne, Massuet, etc., etc. Voyez l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, publiée à Paris, sous le titre de Bruxelles, in-4°, 1770, par Dom Tassin.

II. MAUR (D. Charles le), brigadier des armées du roi d'Espagne, parvint par son mérite au grade de directeur général des ingénieurs. On lui doit un *Traité de Dynamique* très-répandu en Espagne, quoique manuscrit, et des *Elémens de mathématiques* qui ont été imprimés. Il conçut le projet du canal de Campos ; et il obtint la direction de celui de Murcie. Maur a dirigé la magnifique route qui sert de communication aux deux Andalousies ; et il étoit occupé à niveler un canal de navigation depuis Guadarama jusqu'à l'Océan, lorsque la mort termina sa carrière le 25 novembre 1785.

III. MAUR. *Voyez* Raban-Maur et Antine.

† MAURAN (Pierre), homme

riche, regardé, dans le 13e siècle comme le chef des Albigeois en Languedoc. A force de caresses on parvint à le faire comparoître devant le légat que le pape avoit envoyé. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que le pain consacré par le prêtre n'étoit pas le corps de J. C. On le déclara hérétique, il fut livré au comte de Toulouse, qui le fit enfermer. Tous ses biens furent confisqués, et ses châteaux démolis. Mauran promit alors de se convertir. Il sortit de prison, se présenta en caleçons et du reste nu devant le peuple. S'étant prosterné aux pieds du légat et de ses collègues, il leur demanda pardon, abjura, et promit de se soumettre à tous les ordres du légat. Le lendemain, l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin l'allèrent prendre dans sa prison; il en sortit nu et sans chaussure. Ces deux prélats le conduisirent en le fustigeant jusqu'aux degrés de l'autel, où il se prosterna aux pieds du légat, et abjura de nouveau. On lui ordonna de partir dans quarante jours pour Jérusalem, et d'y demeurer trois ans au service des pauvres, avec promesse, s'il revenoit, de lui rendre ses biens, excepté ses châteaux, qu'on laissoit démolis en mémoire de sa prévarication. Il fut condamné encore à une amende de cinq cents livres pesant d'argent envers le comte de Toulouse, son seigneur, à restituer les biens des églises qu'on prétendoit qu'il avoit usurpés, et à réparer les dommages qu'il étoit censé avoir causés aux pauvres. On trouve dans l'histoire peu d'exemples aussi révoltans du despotisme du clergé et de la cour de Rome, on peut voir à ce sujet une brochure qui a paru en 1810, sur l'esprit qui a toujours dirigé le saint-siége.

I. MAURE (Ste-). *Voyez* MONTAUSIER.

* II. MAURE (Catherine Nicole le), née à Paris le 3 août 1704, entra en 1719 dans les chœurs de l'opéra, et en 1724 débuta avec le plus grand succès dans le rôle de Céphise de l'Europe galante. En lui donnant un superbe organe et une manière de chanter très imposante, la nature avoit accordé à cette actrice une petite taille, mal proportionnée, point d'esprit, de réflexion, et par dessus tout elle ne reçut aucune éducation. Mais à la scène elle avoit une noblesse étonnante; elle se pénétroit tellement de ce qu'elle devoit dire, qu'elle arrachoit des larmes aux spectateurs les plus froids, elle les animoit, les transportoit, et produisoit chez eux les impressions les plus vives. Après avoir quitté et repris plusieurs fois le théâtre, elle y renonça tout-à-fait en 1743, et ne joua plus depuis que dans les spectacles donnés au premier mariage du dauphin en 1745. Les entrepreneurs du colisée la déterminèrent à chanter deux ou trois fois en 1771. Jamais influence ne fut comparable à celle des curieux qui allèrent pour l'entendre. Cette cantatrice y fut encore supérieure à ce qu'on devoit attendre de son âge. Elle avoit épousé en 1762 un nommé de Monbruille; mais, tant il est vrai que le talent assigne les places dans la société, on continua de l'appeler de son premier nom jusqu'en 1783 qu'elle est morte.

* III. MAURE aîné, marchand épicier à Auxerre, homme sans génie et sans connoissances, mais exalté, nommé député du département de l'Yonne à la convention nationale. Il fut partisan des principes de Marat et de Robespierre,

et il fut néanmoins accusé quelquefois de modérantisme, mais plus souvent d'outre-passer les mesures même révolutionnaires. Le 26 janvier 1791, il se glorifioit de ce que Marat le nommoit son fils, et qu'il étoit digne de l'être. Dans le courant d'octobre 1794, on le dénonça comme ayant fait relâcher, dans le département de l'Aube, vingt-six prêtres et onze femmes d'émigrés, et en même temps d'avoir dit « que du lard envoyé par le département des Basses-Pyrénées pour le besoin des armées, serviroit à graisser la guillotine. » S'étant montré favorable à l'insurrection qui éclata le 20 mai 1795 contre la convention, il fut dénoncé le 1er juin comme l'un des champions de Robespierre, et rappela que, le 31 mai 1793, il avoit pris Couthon dans ses bras et l'avoit porté à la tribune, pour qu'il fît plus aisément la motion de proscrire ses collégues. Son affaire fut renvoyée alors au comité de législation; mais, dénoncé de nouveau le 4 juin par la commune d'Auxerre, qui l'accusa de toutes sortes de cruautés et d'exactions, entre autres d'avoir fait célébrer une fête à la terreur, de s'être proclamé le favori de Robespierre, le défenseur de Carrier, etc., il se brûla la cervelle le jour même pour prévenir le décret d'accusation qui le menaçoit.

† MAUREPAS (Jean-Frédéric Phelypeaux, comte de), petit-fils du comte de Pontchartrain, ministre sous Louis XIV, né en 1701, et nommé secrétaire d'état en 1715, eut le département de la maison du roi en 1718, et celui de la marine en 1723. Enfin il fut nommé ministre d'état en 1738, et montra dans ses différentes places de l'activité, de la pénétration, de la finesse. Condorcet peint ainsi le comte de Maurepas, dans l'éloge prononcé le 10 avril 1782 à l'académie des sciences, dont ce ministre étoit membre honoraire. « Toujours accessible, cherchant par la pente naturelle de son caractère à plaire à ceux qui se présentoient à lui; saisissant avec une facilité extrême toutes les affaires qu'on lui proposoit; les expliquant aux intéressés avec une clarté que souvent ils n'auroient pu eux-mêmes leur donner; se les rappelant après un long temps comme s'il en eût toujours été occupé; paroissant chercher les moyens de les faire réussir; choisissant, lorsqu'il étoit obligé de refuser, les raisons qui paroissoient venir d'une nécessité insurmontable, et, s'il étoit possible, celles même qui pouvoient flatter l'amour-propre de ceux dont il étoit obligé de rejeter les demandes; évitant surtout de leur laisser entrevoir les motifs qui pouvoient les blesser; adoucissant les refus par un ton d'intérêt qu'un mélange de plaisanterie ne permettoit pas de prendre pour de la fausseté; paroissant regarder l'homme qui lui parloit comme un ami qu'il se plaisoit à diriger, à éclairer sur ses vrais intérêts, et cachant enfin le ministre pour ne montrer que l'homme aimable et facile: tel fut, à l'âge de vingt ans, M. de Maurepas; tel nous l'avons vu depuis à plus de quatre-vingts ans. » Cet éloge académique seroit susceptible de quelques restrictions; et nous renverrons le lecteur à ce que dit de La Harpe de ce ministre octogénaire, dans le Mercure du 23 juin 1792. Exilé à Bourges en 1749, par les intrigues de madame de Pompadour, contre laquelle il avoit fait une chanson, Maurepas ne mit point

de faste dans la manière dont il supporta cet événement. « Le premier jour, disoit-il, j'ai été piqué ; le second j'étois consolé. » Il plaisantoit, en arrivant dans le lieu de son exil, « sur les épîtres dédicatoires qu'il alloit perdre, et sur le chagrin des auteurs qui alloient perdre leurs peines, leurs phrases et leurs espérances. » La considération publique le suivit dans sa retraite. Il y fut consulté par une multitude de familles distinguées, sur leurs intérêts les plus chers. Il remplaça ce qu'il avoit perdu à la cour, en se livrant à tous les plaisirs de la société, et en cultivant un grand nombre d'amis, qui ne l'abandonnèrent point dans sa disgrace. Rappelé au ministère, en 1774, par Louis XVI, qui lui accorda toute sa confiance, il ne montra à ceux qui l'avoient oublié ou desservi ni ressentiment, ni dédain. Son extérieur, sa conversation n'annonçoient qu'un homme de bonne compagnie. Sa maison fut celle d'un particulier riche, mais ami de la simplicité et de l'ordre. Avec l'air d'effleurer les objets, il négligeoit rarement de les approfondir, du moins dans son premier ministère. Ce fut lui qui, dans un Mémoire remis à Louis XV en 1749, développa les moyens d'ouvrir, par l'intérieur du Canada, un commerce avec les colonies anglaises, de leur apprendre à aimer le nom français, et à regarder la France comme une alliée naturelle, et l'Angleterre comme une marâtre dont ils devoient briser le joug. Ce qu'il n'avoit fait qu'entrevoir alors, il le vit exécuté avant de mourir. On lui est redevable encore de la bonne construction de nos vaisseaux. Lorsqu'il étoit ministre de la marine, il envoya en Angleterre un homme instruit pour se mettre au fait de cet art, et en établir à Paris une école publique. Il eut presque toujours le mérite de préférer hautement les sciences aux talens frivoles, et les arts nécessaires aux arts agréables, sacrifiant ainsi son goût particulier à ce que lui prescrivoit le bien de l'état. Sa correspondance étoit remarquable par sa précision ; aussi expédioit-il plusieurs lettres dans un espace assez court. Il mourut le 21 novembre 1781. Sa seule ambition sembloit se borner à lancer quelque bon mot sur les événemens du jour ; et on a dit de lui que toute affaire lui offroit matière à plaisanterie, et tout individu à sarcasme ; ce qui lui attira sur la fin de ses jours un grand nombre d'ennemis. Il a laissé des *Mémoires* écrits avec négligence, mais curieux. Nous avons trois éditions des *Mémoires* de Maurepas, publiés en 1790 et 1792, en 4 vol. in-8°, par M. Soulavie qui en est éditeur. Ces mémoires, écrits avec simplicité, quelquefois avec malignité, sont de M. Salé, secrétaire de confiance de Maurepas, qui le suivit dans son exil à Bourges. Là ils peignirent à grands traits les mœurs et les ridicules de la cour. L'ouvrage est très-libre, quelquefois libertin ; il n'est pas très-religieux ; il favorisa légèrement le parti janséniste ; mais il est précieux à cause des faits, et surtout à cause de la pénurie des Mémoires historiques originaux sur le règne de Louis XV.

† I. MAURICE (saint), chef de la légion thébéenne, étoit chrétien, avec tous les officiers et les soldats de cette légion, composée de 6,600 hommes. Les Bagaudes ayant excité des troubles dans les Gaules, Dioclétien

y envoya cette légion, appelée sans doute thébéenne parce qu'elle avoit été levée dans la Thébaïde en Égypte. Maurice passa les Alpes, à la tête des troupes qu'il commandoit; l'empereur Maximien voulut se servir de lui et de ses soldats pour anéantir le christianisme dans les Gaules. Cette proposition fit horreur à Maurice et à sa troupe. L'empereur, irrité de leur résistance, ordonna que la légion fût décimée. Ceux qui restoient, protestant toujours qu'ils mourroient plutôt que de rien faire contre leur foi, l'empereur en fit encore mourir la dixième partie. Enfin Maximien, les voyant persévérer, ordonna qu'on les fît tous massacrer. Ses troupes les environnèrent et les taillèrent en pièces. Maurice, chef de cette légion, Exupère et Candide, officiers de la même troupe, se signalèrent par leur constance et la vivacité de leur foi. Ce furent eux qui engagèrent les soldats à ce refus. Ce massacre fut exécuté, à ce qu'on croit, à Agaunes, dans le Chablais, le 22 septembre 286. Plusieurs protestans, entre autres Dubordier, Hottinger, Moyle, Burnet, et Mosheim ont nié la vérité de cette histoire, effectivement très-extraordinaire. George Hickes, Anglais, l'a défendue, ainsi que dom Joseph de Lisle, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, dans son ouvrage intitulé *Defense de la vérité du martyre de la légion thébéenne*, 1737, in-8°. (*Voyez* encore *Historia di santo Mauritio*, par le P. Rossignoli, jésuite, et les *Acta sanctorum* du mois de septembre.) Les actes du martyre de cette légion, écrits par saint Eucher, évêque de Lyon, ont été donnés, mais fort défectueux, par Surius. Le P. Chifflet, jésuite, en ayant découvert une copie plus exacte, la fit imprimer. Dom Ruinart soutient que c'est là le véritable ouvrage de l'évêque de Lyon. Saint Maurice est le patron d'un ordre célèbre dans les états du roi de Sardaigne, créé par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, pour récompenser le mérite militaire, et approuvé par Grégoire XIII en 1572. — Il ne faut pas confondre SAINT MAURICE, chef de la légion thébéenne, avec un autre saint du même nom, martyrisé à Apamée, dans la Syrie, et dont parle Théodoret.

† II. MAURICE (Mauritius Tiberius), né l'an 539 à Arabisse en Cappadoce, d'une famille distinguée, originaire de Rome. Après avoir occupé quelques places à la cour de Tibère-Constantin, il obtint le commandement des armées contre les Perses. Il donna tant de marques de bravoure, que l'empereur lui donna sa fille Constantine en mariage, et le fit couronner empereur le 13 août 582. Les Perses ne cessoient de faire des incursions sur les terres des Romains. Maurice envoya contre eux Philippicus, son beau-frère, qui eut d'abord des succès brillans, mais qui ne se soutint pas toujours avec le même avantage. Comme les gens de guerre étoient extrêmement nécessaires dans ces temps malheureux, l'empereur ordonna, en 592, qu'aucun soldat ne se fît moine qu'après avoir accompli le temps de la milice. Maurice donna un nouveau lustre à son règne, en rétablissant sur le trône Chosroès II, roi de Perse, qui en avoit été chassé par ses sujets. L'Italie étoit alors en proie aux ravages des Lombards et à la misère la plus affreuse. Des députés de

Rome vinrent dire à l'empereur: « Si vous n'êtes pas en état de nous délivrer du glaive des Lombards, sauvez-nous du moins des maux de la famine. » Tibère ne s'irrita point de ces reproches; il fit arriver, à l'embouchure du Tibre des blés de l'Egypte, et donna aux Romains, pour la défense de leur ville, six mille marcs d'or, qu'il venoit de recevoir en présent du sénat et du clergé. Maurice replaca sur le trône de Perse, en 591, Chosroès, qui s'étoit réfugié auprès de lui, et lui donna sa fille en mariage. Maurice eut dans la suite à se défendre des attaques et des perfidies du roi des Avares ou Abares. Il lui accorda un tribut annuel de 100,000 écus pour obtenir la paix; mais ces barbares recommencèrent la guerre à diverses reprises. Les Romains en firent périr plus de 50,000 dans différens combats, et firent près de 17,000 prisonniers. On leur rendit la liberté, après avoir fait promettre au roi des Abares qu'il renverroit tous les Romains qu'il retenoit prisonniers. Le prince Abare, infidèle à sa promesse, demanda une rançon de 10,000 écus. Ce procédé indigna Maurice, qui refusa la somme. Alors ce barbare, furieux, fit passer tous ces prisonniers au fil de l'épée. Maurice se préparoit à lui faire la guerre, lorsque Phocas, qui, de simple centurion, étoit parvenu aux premières dignités militaires, se fit proclamer empereur. Il poursuivit Maurice jusqu'auprès de Chalcédoine, et le prit. On égorgea les cinq fils de ce prince infortuné aux yeux de leur père. Maurice ne laissa échapper que ces paroles: « Vous êtes juste, Seigneur! et vos jugemens sont équitables. » Sa mort suivit celle de ses fils, le 26 novembre 602. Plusieurs écrivains ont jugé ce prince par ses malheurs, au lieu de le juger par ses actions. Il est vrai qu'il souffrit que l'Italie fût vexée, et que son avarice fut en partie la cause de ces vexations; mais il fut le père des autres parties de son empire. Il rétablit la discipline militaire, abattit la fierté des ennemis de l'état, aima et protégea les sciences. *Voy.* THÉOPHYLACTE, n° II.

† III. MAURICE, électeur de Saxe, né en 1521, de Henri-le-Pieux, se signala dès sa jeunesse par son courage, et eut toujours les armes à la main tant qu'il vécut. Il servit l'empereur Charles-Quint, en 1544, contre la France, et en 1545, contre la ligue de Smalkalde, à laquelle, quoique protestant, il ne voulut jamais s'unir. L'empereur, pour le recompenser de ses services, l'investit, l'an 1547, de l'électorat de Saxe, dont il avoit dépouillé Jean-Frédéric, son cousin. (*Voyez* FRÉDÉRIC n° XXI.) L'ambition l'avoit porté à seconder les vues de Charles-Quint, dont il espéroit le titre d'électeur; l'ambition le détacha de ce prince. Il s'unit, en 1551, contre lui, avec l'électeur de Brandebourg, le comte palatin, le duc de Wirtemberg, et plusieurs autres princes. Cette ligue, secondée par le roi de France, Henri II, jeune et entreprenant, fut plus dangereuse que celle de Smalkalde. Le prétexte fut la délivrance du landgrave de Hesse, que Charles-Quint retenoit prisonnier. Maurice et les confédérés marchèrent en 1552 vers les défilés du Tirol, et chassèrent le peu d'impériaux qui les gardoient. L'empereur et son frère Ferdinand, sur le point d'être pris, furent obligés de fuir en

Digitized by Google

désordre. Charles, s'étant retiré dans Passaw, où il avoit assemblé une armée, amena les princes ligués à un traité. Par cette paix célèbre de Passaw, conclue le 12 août 1552, il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui depuis 1546. Non seulement les protestans obtinrent le libre exercice de leur religion, mais ils furent admis dans la chambre impériale, dont ils avoient été exclus après la victoire de Mulberg. Maurice s'unit peu de temps après avec l'empereur qu'il avoit combattu, contre le margrave de Brandebourg, qui ravageoit les provinces d'Allemagne. Il l'attaqua en 1553, gagna sur lui la bataille de Siversbausen, et mourut deux jours après des blessures qu'il y reçut. C'étoit un des plus grands protecteurs des disciples de Luther, et un prince aussi courageux que politique. Après avoir profité des dépouilles de Jean Frédéric, chef des protestans, il devint lui-même chef de ce parti, et balança ainsi le pouvoir de l'empereur en Allemagne.

* IV. MAURICE (Antoine), né à Aiguières en Provence en 1677, professa successivement à Genève les belles-lettres, les langues orientales et la théologie, et y mourut pasteur regretté de son troupeau en 1756. Il a laissé quelques *Harangues et Dissertations académiques*, et un vol. de *Sermons*, Genève, 1722, in-8°. Son fils, Antoine, né à Genève en 1737, pasteur de l'église de Genève, et professeur de théologie en 1756, a publié *Theses philosophicæ variæ*, in-4°, 1732. *Theses astronomico-physicæ de actione solis et lunæ in aërem et aquas*, même année. Une *Défense de la réformation*, écrite en latin, 1735, et traduite en français.

V. MAURICE. *Voyez* Morice. — Nassau, *et* Saxe.

† MAURICEAU (François), chirurgien de Paris, s'appliqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès à la théorie et à la pratique de son art. Il se borna ensuite aux opérations qui regardent les accouchemens; ses talens le placèrent à la tête de tous les opérateurs en ce genre. On a de lui plusieurs ouvrages, fruits de son expérience et de ses réflexions. I. *Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, 1694, in-4°. avec figures. II. *Dissertations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies, et sur celles des enfans nouveaux nés*, 1694. III. *Dernières observations sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, in-4°, 1708. Ces deux derniers ouvrages forment le second vol. de son *Traité*. Il y a plusieurs autres éditions de ce livre excellent, dont la meilleure est celle de Paris, 1740, 2 vol. in-4°, fig., traduit en allemand, en anglais, en flamand, en italien, et en latin. Cette dernière version est de l'auteur lui-même. L'auteur mourut le 17 octobre 1707, dans un âge assez avancé, à la campagne où il s'étoit retiré.

MAURIER. *Voyez* Aubery n° III.

*MAURISIO (Gérard), citoyen et juge de Vicence, écrivit l'*Histoire des entreprises d'Ezzelin et de sa famille*, depuis l'an 1183 jusqu'en 1237. Il fut trop favorable à Ezzelin, et se montra son adulateur; mais comme l'observe judicieusement Muratori,

Digitized by Google

il est digne d'excuse, parce qu'Ezzelin à cette époque n'avoit pas encore développé son caractère barbare. Maurisio eut très-fréquemment part aux événemens qu'il raconte, et fut prisonnier à Padoue, pendant que cette ville et Vicence se faisoient la guerre. Ayant été chargé de négocier auprès de ses concitoyens l'échange des prisonniers, et n'ayant pu l'obtenir, il se remit fidèlement dans les mains de ses vainqueurs.

* I. MAURO (François), de l'ordre des frères mineurs, né à Spello, dans l'Ombrie, composa un poëme en 12 livres, sur la vie de saint François-d'Assise, intitulé *Franciscíados*, qui fut imprimé à Florence en 1571.

* II. MAURO (Filadelfo), jésuite, né à Leontino en 1644. On a de lui *Istoria de' santi martiri Alfio, Filadelfio, e Cirino fratelli, e loro compagni, con quella d'altri santi della citta de Leontini.*

* III. MAURO (Marcel de), gentilhomme, né à Aversc dans le 16e siècle, avocat auprès des tribunaux supérieurs de Naples, et du fisc du domaine royal, et président de chambre, a donné *Allegatio in causis præsertim feudalibus illustrium virorum*, publiée par son fils après sa mort.

* IV. MAURO (Silvestre), né d'une famille noble à Spolette, dans l'Ombrie, en 1620, entra dans l'ordre des jésuites, fut professeur de philosophie à Macerata, et s'étant fixé à Rome, il occupa les principales chaires du collége romain. Il a publié, I. Ses *Institutions philosophiques*, publiées à Rome en 1658, et les trois volumes de *Théologie*, imprimés aussi dans cette ville. II. Ses Commentaires sur Aristote, sous ce titre : *Nova, et accurata ethicæ, politicæ, et œconomicæ Aristotelicæ editio cum præclarâ paraphrasi*, 1698, 2 vol. in-4°. Il mourut au collége romain, dont il étoit recteur, le 20 janvier 1687.

* MAUROCORDATUS (Alexandre), né, selon les uns, à Chio, des Scarlati de Gênes, selon d'autres, à Constantinople, d'une famille illustre de cette ville, étudia d'abord à Rome au collége d'Urbin, et fit ensuite son cours de médecine à Padoue; mais sa fierté, son caractère querelleur, opiniâtre et brouillon l'ayant fait exclure des écoles de cette université au moment où il alloit y recevoir le bonnet de docteur, il vint le prendre, en 1664, à Bologne, où il fit imprimer un ouvrage sous ce titre : *Pneumaticum instrumentum circulandi sanguinis, sive De motu et usu pulmonum*, Bononiæ, 1664; Francofurti, 1665, in-12. De retour à Constantinople, il fut successivement médecin du grand-seigneur, interprète de la cour ottomane, puis député par Soliman III à la cour de Vienne, et enfin ambassadeur plénipotentiaire aux conférences de Carlowitz, où la paix fut conclue, en 1699, entre l'empereur Léopold et la Porte. Maurocordatus, comblé de biens et d'honneurs, mourut à Constantinople en 1711.

MAUROJENY, hospodar de Valachie, prit les intérêts de la Porte contre les Autrichiens, entra dans la Transylvanie, souilla ses succès par le pillage et la cruauté, et fut à son tour battu par le major Orosz, le général Vatzey, et forcé dans son camp de Calafat par le général Clairfait, qui le mit dans une déroute

complète. Le divan, se croyant trahi par Maurojeny, chercha à le perdre. Au mois d'octobre 1790, celui-ci se rendit au camp du grand-visir sur l'invitation de ce dernier; à peine y fut-il arrivé, qu'on lui trancha la tête pour l'envoyer à Constantinople.

† I MAUROLICO (François), né à Messine en 1494, abbé de Sainte-Marie-du-Port en Sicile, très-habile dans les belles-lettres et dans les sciences, enseigna les mathématiques à Messine; il se mêla de prédire. Don Juan d'Autriche, commandant de la flotte destinée contre les Turcs, voulut voir Maurolico, pour savoir quel seroit le succès de cette expédition. Le savant Messinois lui annonça qu'elle seroit heureuse. L'effet ayant répondu à la prédiction, don Juan combla d'honneurs le prétendu prophète. Ses principaux ouvrages sont, I. Une *Edition* des Sphériques de Théodose, 1558, in-folio. II. *Emendatio et restitutio conicorum Apollonii Pergæi*, in-fol., Messine, 1654. III. *Archimedis monumenta omnia*, in-folio, 1685. IV. *Euclidis phænomena*, in-4°, à Rome, 1591. V. *Martyrologium*, 1566, in-4°. VI. *Sinicarum rerum compendium*, in-8°. VII. *Rime*, 1552, in-8°. VIII. *Opuscula mathematica*, 1575, in-4°. IX. *Arithmeticorum libri duo*, in-8°. X. *Photismus de lumine et umbrâ*, in-4°. XI. *Problemata mecanica ad magnetem et ad pyxidem nauticam pertinentia*, in-4°. XII. *Cosmographia de formâ, situ, numeroque cœlorum elementariorum*, in-4°. Maurolico, à une mémoire étendue, joignoit un esprit pénétrant. C'étoit un génie propre à la méditation; toujours renfermé en lui-même, ce n'étoit qu'avec peine qu'on lui arrachoit quelques paroles sur d'autres objets que celui de ses études. Il mourut le 21 juillet 1575, regretté de tous les savans.

* II. MAUROLICO (Silvestre), neveu du précédent, ecclésiastique très-savant en mathématiques et dans tous les autres genres de littérature, fut chargé par Philippe II de faire le choix des meilleurs livres et manuscrits grecs, latins, hébreux et arabes de toute l'Europe, pour former la fameuse bibliothèque de l'Escurial. On a de lui une histoire sacrée, intitulée *Mare oceano di tutte le religioni del mondo; Topographia sanctorum Christi militum; De viris illustribus ordinis cisterciensium lib. I; De viris illustribus Siculis; Catalogus scriptorum ecclesiasticorum; Lucidarius continens XV quæstiones in materiâ astrologiæ et philosophiæ.*

I. MAURUS. *Voy.* les articles Firmus, Morus *et* Servius.

* II. MAURUS (Hortensius), né à Vérone, s'attacha de bonne heure à la poésie latine, et plut à Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn, qui cultivoit lui-même les lettres avec goût, et conserva à Maurus son amitié jusqu'à sa mort. Ce poëte se retira alors à Hanovre, où il jouit de la considération de tous les citoyens distingués, quoiqu'il fût catholique, et même engagé dans les ordres. Il mourut dans cette ville, à l'âge de 92 ans, le 14 septembre 1724, et fut enterré dans l'église des catholiques, où l'on voit son épitaphe. Le célèbre jurisconsulte Christian Boëhmer s'étoit engagé à donner une édition de ses *poésies*

que Maurus avoit copiées pendant sa vie; mais il fut prévenu par la mort. Quelques unes ont paru dans la collection des poëtes allemands, par Boëuickins. L'abbé Weissembach les a recueillies et publiées à Bâle, 1782, avec d'autres poésies, sous le titre de *Selecta veterum et recentiorum poëmata, in gratiam litteratæ juventutis*, in-12. Il les avoit déjà publiées séparément. Voici le jugement qu'il en porte : *Stylus Hortensii purus est, tener, splendidus, plenus acuminis atque munditiarum.*

III. MAURUS (Terentianus), qui florissoit sous Trajan, suivant les uns, et sous les derniers Antonins, suivant d'autres, étoit gouverneur de Syenne, aujourd'hui Asna, dans la haute Egypte. Nous avons de lui un petit *Poëme* latin écrit avec goût et avec élégance, *sur les règles de la poésie et de la versification.* On le trouve dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire ; et séparément sous le titre *De arte metricâ*, 1531, in-4°.

* MAUSCHBERGER (Léopold), né à Kralup en Bohême, l'an 1718, entra chez les jésuites, et professa avec beaucoup de réputation. On estime son *Motus localis gravium solidorum*, Olmutz, 1751, in-8°. On a encore de lui des *Commentaires sur divers livres de l'Ecriture sainte*, un *Cours de théologie*, et un *Traité sur les lois.*

MAUSOLE, roi de la Carie. Après sa mort, Artémise sa femme lui fit faire, par quatre célèbres architectes, un tombeau si magnifique, qu'il passa pour l'une des sept merveilles du monde. Scopas entreprit le côté de l'orient, Timothée, celui du midi, Léocharès travailla au couchant, et Briaxis au septentrion. Pithis se joignit encore à ces quatre artistes ; il éleva au-dessus de ce pompeux bâtiment une pyramide, sur laquelle il posa un char de marbre attelé à quatre chevaux. Cette merveille d'architecture fut très-dispendieuse, et le philosophe Anaxagoras, de Clazomène, dit en la voyant : « Voilà bien de l'argent changé en pierres ! » C'est du nom de ce monument antique qu'on a appelé mausolées les beaux sépulcres ou même les représentations des tombeaux dans les pompes funèbres. *Voyez* CAYLUS, n° III.

* MAUSONIO (Florido), jurisconsulte, né à Aquilée dans le 17e siècle, a publié *De caussis executivis lib. 3, in quibus de judicii assecuratione, ac de suspecto et fugitivo debitore, ac aliis in judicio executivo occurrentibus ; cui accessit opusculum de contrahendis.*

† MAUSSAC (Philippe-Jacques), conseiller au parlement de Toulouse, sa patrie, et président en la cour des aides à Montpellier, mort en 1650, à 70 ans, passoit pour le premier homme de son temps dans l'intelligence du grec. On a de lui, I. Des *Notes* très-estimées sur *Harpocration*, Paris, 1614, in-4°. II. Des *Remarques* savantes sur le Traité des monts et des fleuves, attribué à Plutarque. III. Des *Remarques* sur *Julii Cæsaris Scaligeri adversùs D. Erasmum orationes duæ, eloquentiæ romanæ vindices, cum ejusdem epistolis et opusculis*, Toulouse, 1621, in-4°. On trouve à la tête de ce recueil le dialogue d'Erasme,

intitulé *Ciceronianus*, *sive de optimo dicendi genere*, qui a tant excité la bile de Scaliger. IV. Quelques *Opuscules* ainsi que d'autres *ouvrages*, qui décèlent un critique judicieux.

MAUTOUR (Philibert-Bernard MOREAU de), auditeur de la chambre des comptes de Paris, membre de l'académie des inscriptions, né à Beaune le 22 décembre 1654, et mort le 7 septembre 1737, avec la réputation d'un excellent antiquaire, et de savant aimable et enjoué, est au rang des poëtes médiocres qui ont produit quelques vers heureux. Ses *Poésies* sont répandues dans le Mercure, dans le Journal de Verdun et dans d'autres recueils. On a encore de lui, I. Une *version* de l'Abrégé chronologique du P. Petau, en 4 vol. in-12. II. Plusieurs *Dissertations*, qui font honneur à son savoir et à sa sagacité, dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres.

MAUVIA, reine des Sarrasins, dans le 4e siecle, désola, à la tête d'une armée, l'Arabie et la Palestine. Elle fit ensuite alliance avec l'empereur Valens, et le servit dans ses guerres contre les Goths. Ce dernier lui envoya un moine d'Egypte, appelé Moyse, qui lui fit embrasser le christianisme, ainsi qu'à son peuple.

* MAUVILLAIN (Jean-Armand de), docteur en médecine, doyen de la faculté de Paris en 1666, ami intime de Molière. C'est à lui et à Liénard que l'auteur comique est redevable de presque toutes les plaisanteries qui se trouvent dans ses pièces contre les médecins et contre les apothicaires. Non contens d'avoir fourni à Molière les termes de l'art, ils lui tracèrent encore l'originalité de quelques-uns de leurs confrères, qui se singularisoient dans leur profession, ou la déshonoroient. Ce genre de plaisanterie, poussé souvent un peu trop loin, plut beaucoup au public, et amusa la cour. Louis XIV, voyant un jour à son dîner Molière avec Mauvillain, dit au premier : « Vous avez un médecin ; que vous fait-il ? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble : il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. » Pour obliger son ami, le poëte comique adressa au roi un placet conçu en ces termes : « Sire, un fort honnête médecin, dont j'ai l'honneur d'être le malade, me promet, et veut s'obliger par devant notaire, de me faire vivre encore trente ans, si je puis lui obtenir une grace de votre majesté. Je lui ai dit que je ne lui demandois pas tant, et que je serois satisfait de lui s'il s'obligeoit à ne me pas tuer. Cette grace, sire, est un canonicat de votre chapelle de Vincennes, vacant par la mort de .... » C'étoit pour le fils de Mauvillain, auquel le roi l'accorda.

MAUVISSIÈRES. *Voyez* CASTELNAU, n° III.

† I. MAXENCE (Marcus Aurelius Valerius Maxentius), fils de l'empereur Maximien-Hercule, et gendre de Galère-Maximien, profita de l'abdication de son père pour avoir part au gouvernement. Il se fit déclarer Auguste en Italie le 28 octobre 306. Il engagea ensuite son père à reprendre la pourpre, contraignit Sévère de se renfermer dans Ra-

venne, et le fit mourir quelque temps après, contre la parole qu'il lui avoit donnée. Galère-Maximien marcha contre lui, et fut obligé de prendre la fuite ; ce qui rétablit la paix en Italie. On crut d'abord qu'elle alloit être rompue par les démêlés qui s'élevèrent entre le père et le fils ; mais Maximien-Hercule, chassé de Rome et fugitif dans les Gaules, s'étant étranglé l'an 310, on en fut quitte pour la peur. Après sa mort, Maxence s'empara de l'Afrique, et s'y fit détester par ses cruautés et par les persécutions qu'il suscita contre les chrétiens. Ce fut alors que Constantin résolut de faire la guerre à Maxence qui étoit revenu à Rome. Ce tyran sortit de cette capitale le 28 octobre 312, pour lui livrer bataille. Il la perdit, et tenta de reutrer dans la ville ; mais le pont sur lequel il passoit en donnant ses ordres, ayant écroulé sous lui, il tomba dans le Tibre et s'y noya. Le lendemain, Constantin entra triomphant dans Rome, et publia un édit en faveur des chrétiens. On prétend que ce barbare n'étoit point fils de Maximien ; mais que sa mère l'avoit supposé, pour se faire aimer de son époux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avoit aucune des qualités de son père. Il étoit lâche et pesant, d'une figure désagréable, et d'un esprit encore plus mal fait. Il ne connoissoit nulle opération militaire ; on ne le voyoit jamais au Champ-de-Mars. Ses exercices étoient de délicieuses promenades dans ses jardins et sous ses portiques de marbre. Se transporter à une maison de plaisance, c'étoit pour lui une expédition ; et il tiroit vanité de cette inaction honteuse. Il ne craignoit point de dire qu'il étoit le seul empereur, et que les autres princes combattoient pour lui sur les frontières. Brutalement débauché, il enlevoit aux maris leurs épouses, et les leur renvoyoit déshonorées. Ce n'étoit point aux familles du peuple qu'il s'adressoit ; il outrageoit ce qu'il y avoit de plus éminent dans Rome et dans le sénat. Rien n'assouvissoit la fureur de ses désirs, qui, toujours renaissans, couroient d'objet en objet sans laisser aucune vertu en sûreté. Sa cruauté, excitée par la cupidité, trouvoit autant de coupables que de riches. Tous ceux dont les possessions avoient de quoi tenter Maxence ne pouvoient éviter la mort : la douceur, la soumission, la patience, ne le désarmoient point ; encore moins la dignité des personnes. Il est impossible de compter, dit Eusèbe, le nombre des sénateurs qu'il fit périr. « Suivant la maxime des méchans princes, il mettoit tout son appui dans les gens de guerre : aussi les combloit-il de largesses, et il épuisoit pour eux les finances publiques. « Jouissez, leur disoit-il, prodiguez, dissipez : c'est là votre partage. » Dans une querelle qui s'éleva entre le peuple et les soldats, il permit à ceux-ci de faire main-basse sur les citoyens, et le carnage fut grand. En accordant ainsi aux troupes une pleine licence, il s'assuroit des ministres pour l'exécution de toutes ses violences ; et non seulement Rome, mais l'Italie entière, étoient remplies des satellites de sa tyrannie. Pour fournir aux dépenses énormes par lesquelles il s'attachoit les troupes, le trésor public ne suffit pas long-temps : il fallut y joindre les confiscations injustes, les taxes sur tous les ordres de l'état, le pillage des temples.

La suite d'une si mauvaise administration, fut la disette des choses nécessaires à la vie, et une famine si grande qu'aucun homme vivant ne se souvenoit d'en avoir vu une semblable dans Rome.

II. MAXENCE (Jean), moine de Scythie au 6e siècle, soutint à Constantinople, devant les légats du pape Hormisdas, cette proposition : Un de la Trinité a souffert dans sa chair. Il eut, en Orient et en Occident, des partisans, et des adversaires. Sa proposition fut approuvée dans la suite par le cinquième concile général et par le pape Martin I. Maxence composa un ouvrage contre les acéphales, que nous avons dans la Bibliothèque des Pères. Bilibaldus Pirckheimerus les a recueillis à Cologne, 1626, 2 vol in-8o, à la suite de son édition de Fulgence. Il fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin, dont il étoit disciple. — Il faut le distinguer de St. MAXENCE, évêque de Trèves au 4e siècle, et frère de saint Maximin.

I. MAXIME (Magnus Maximus), Espagnol, général de l'armée romaine en Angleterre, s'y fit proclamer empereur en 383, et passa dans les Gaules, où les légions, mécontentes de Gratien, le reconnurent. Trèves fut le siége de son empire. Gratien marcha contre ce rebelle ; mais il perdit une bataille près de Paris par la trahison d'un de ses officiers, et fut tué à Lyon par Andragate dans un festin. Le barbare Maxime lui refusa les honneurs de la sépulture. Maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il envoya des ambassadeurs à Théodose, pour insinuer à ce prince de l'associer à l'empire. On lui donna des espérances : mais comme il vit qu'on ne vouloit que l'amuser, il passa les Alpes, et marcha contre Valentinien-le-Jeune, qui chercha un asile à Thessalonique, auprès de Théodose. Maxime, fondant sur l'Italie à la faveur de cette fuite, s'empara de Plaisance, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Rome même, et commit par-tout des cruautés. Pillages, violences, sacriléges, ses soldats se permirent tout, à l'exemple de leur chef. Personne n'a parlé avec plus de force des barbaries de ce tyran, que l'orateur Pacatus. « Il peint, dit Thomas, les brigandages et les rapines ; les riches citoyens proscrits ; leurs maisons pillées ; leurs biens vendus ; l'or et les pierreries arrachées aux femmes ; les vieillards survivant à leur fortune ; les enfans mis à l'enchère avec l'héritage de leurs pères ; l'homme riche invoquant l'indigence pour échapper au bourreau ; la fuite, la désolation ; les villes devenues désertes et les déserts peuplés ; le palais impérial où l'on portoit de toutes parts les trésors des exilés et le fruit du carnage ; mille mains occupées nuit et jour à compter de l'argent, à entasser des métaux, à mutiler des vases ; l'or teint de sang pesé dans les balances sous les yeux du tyran ; l'avarice insatiable engloutissant tout sans jamais rendre, et ces richesses immenses perdues pour le ravisseur même, qui, dans son économie sombre et sauvage, ne savoit ni en user, ni en abuser ; au milieu de tant de maux, l'affreuse nécessité de paroître encore se réjouir ; le délateur, errant pour calomnier les regards et les visages ; le citoyen, qui de riche est devenu

Digitized by Google

pauvre, n'osant paroître, parce que la vie lui restoit encore; et le frère dont on avoit assassiné le frère, n'osant sortir en habit de deuil, parce qu'il avoit un fils. » Théodose, indigné de tant de maux, se disposa à punir l'usurpateur : pour tromper Maxime, il fait les préparatifs d'une armée navale. Maxime donne dans le piége, et fait embarquer la plus grande partie de ses troupes. Théodose, à cette nouvelle, précipite sa marche, atteint son armée, la défait; marche vers Aquilée où le tyran s'étoit réfugié, et la prend d'assaut. Alors les propres soldats de Maxime l'amènent à Théodose, les pieds nus et les mains liées. Ce prince s'attendrit sur son malheur, après lui avoir reproché ses crimes; et il alloit lui accorder la vie, lorsque les soldats lui tranchèrent la tête le 26 août de l'an 388, et la présentèrent au vainqueur. Victor, fils de Maxime, qu'il avoit fait Auguste, fut pris au mois de septembre suivant, et décapité comme son père. Andragate, général de la flotte de Maxime, et assassin de Gratien, n'espérant aucune grace, se précipita dans la mer. Ainsi finit cette sanglante tragédie. *Voyez* l'article MARTIN, n° I (saint).

II. MAXIME (Petronius Maximus). *Voyez* PÉTRONE-MAXIME.

III. MAXIME (saint), évêque de Jérusalem, successeur de saint Macaire en 331, condamné aux mines sous l'empire de Maximien, après avoir perdu l'œil droit et le jarret pour la défense de la foi, parut avec éclat au concile de Nicée en 325, et à celui de Tyr en 335. Les ariens dominoient dans cette dernière assemblée. Saint Paphenuce, voyant qu'ils étoient les plus puissans, prit saint Maxime par la main, en lui disant : « Puisque j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous de mes souffrances pour Jésus-Christ, et que j'ai perdu, comme vous, un de ces yeux corporels pour jouir plus abondamment de la lumière divine, je ne saurois vous voir assis dans une assemblée de méchans, ni vous voir tenir de rang entre des ouvriers d'iniquité. » Il le fit sortir de ce lieu, et l'instruisit de toutes les intrigues des ariens. Maxime ne se signala pas moins au concile de Sardique en 347. Il tint, deux ans après, un concile à Jerusalem, où saint Athanase fut reçu à la communion de l'Église. Les ariens furent si irrités du résultat de ce concile, qu'ils déposèrent Maxime. Il termina sa carrière en 350.

IV. MAXIME DE TURIN (saint), ainsi nommé parce qu'il étoit évêque de cette ville au 5e siècle, est célèbre par sa piété et par sa science. On a de lui, dans la Bibliothèque des Pères, des *Homélies*, dont quelques-unes portent le nom de *saint Ambroise*, *de saint Augustin*, et *d'Eusèbe d'Emèse*.

V. MAXIME (saint), à Constantinople, d'une famille noble et ancienne, et confesseur dans le 7e siècle, s'éleva avec zèle contre l'hérésie des monothélites, qui le persécutèrent avec une violence inouie. Il mourut dans les fers, le 13 août 662, des tourmens qu'on lui fit endurer. Il nous reste de lui un *Commentaire* sur les livres attribués à saint Denys-l'Aréopagite, et plusieurs autres *ouvrages*, dont le P. Combéfis, dominicain,

a donné une bonne édition grecque et latine en 1675, en 2 vol. in-folio.

† VI. MAXIME DE TYR, philosophe platonicien, vint l'an 146 à Rome, sous Marc-Aurèle, qui voulut être son disciple, et vécut, à ce qu'on croit, jusqu'au temps de l'empereur Commode. Les quarante-un *discours* qui nous restent de lui ont été publiés pour la première fois à Paris, en 1557, 2 parties en 1 vol. in-8°, par les soins de Henri Estienne; à Cambridge, 1703, in-8°; à Londres, 1740, in-4°; et traduits en français par Formey, Leyde, 1764, in-12. Ses *Maximes*, également traduites en français par Guillebert, parurent à Rouen en 1617, in-4°. Il en a aussi paru une dernière traduction par les soins de M. D. J. Combes-Dounous, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Ce philosophe n'a point le défaut de la plupart des autres platoniciens, qui prodiguoient les allégories et les métaphores, et qui néanmoins sont souvent secs et ennuyeux. Son style est clair, et son éloquence est douce, coulante et agréable.

† VII. MAXIME *le Cynique*, philosophe, natif d'Éphèse, fut le maître de Julien-l'Apostat (*voyez* ce mot), qui le combla d'honneurs, et soumit à sa censure les ouvrages qu'il avoit composés. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta divers oracles; mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe qui se mêloit du métier d'astrologue. Il l'assura qu'il remporteroit des victoires aussi mémorables que celles d'Alexandre, et lui persuada, dit-on, que l'ame de ce héros avoit passé dans son corps; mais il est difficile de croire qu'un prince aussi éclairé que Julien ait eu cette crédulité. Quoi qu'il en soit, la perte de ce prince entraîna celle de Maxime. L'empereur Valens ayant rendu un arrêt de mort contre les magico-sophistes, le maître de Julien expira à Ephèse, dans les tortures, en 366.

VIII. MAXIME DE MADAURE, ville d'Afrique, cultiva les belles-lettres et la philosophie platonicienne. Saint Augustin, contemporain de Maxime, fut élevé dans Madaure. Maxime et lui furent toujours amis, malgré la différence de leurs opinions; car Maxime resta toujours attaché au paganisme. Nous avons encore des monumens de la correspondance qui étoit entre ces deux savans. On trouve, parmi les lettres de saint Augustin, une *Epître* de Maxime (c'est la 43ᵉ) parmi celles de ce P. de l'Eglise, qui lui répondit par la lettre suivante. Les philosophes modernes ont souvent cité cette Epître, pour prouver que ceux de l'antiquité admettoient un Dieu unique.

IX. MAXIME. *Voyez* PUPIEN.

I. MAXIMIEN-HERCULE, *ou* VALÈRE-MAXIMIEN (Marcus Aurelius Valerius Maximianus Herculius), né près de Sirmich, l'an 250, de parens très-pauvres, s'avança dans les armées par ses talens militaires. Dioclétien, avec qui il avoit été soldat, l'associa à l'empire en 286, et lui donna pour partage l'Italie, l'Afrique, les Gaules, et l'Espagne. Sa valeur éclata contre plusieurs nations barbares; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par Carausius, qui l'obligea de lui céder la Bretagne par un traité. Il fut plus heureux contre

Aurelius Julianus, qui, après avoir pris le titre d'empereur, s'étoit retiré en Afrique; il le défit et le tua. Les Maures furent vaincus peu de temps après. Il les poursuivit dans leurs montagnes, les força de se rendre, et les transporta dans d'autres pays. L'empereur Dioclétien, s'étant dépouillé de la pourpre impériale en 305, engagea Maximien à l'imiter. Il obéit; mais, sur la fin de l'année, Maxence, son fils, l'engagea à la reprendre. L'ingrat Maximien voulut faire rentrer son fils dans l'état de particulier. Le peuple et les soldats s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer dans les Gaules, auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Aussi peu fidèle à son gendre qu'il l'avoit été à son fils, il engagea sa fille à trahir son mari, et à faire en sorte que la chambre où il couchoit fût ouverte toute la nuit. Fausta lui promit tout, dans le dessein d'avertir Constantin, qui fit coucher un eunuque à sa place. Le meurtrier vient au milieu de la nuit, tue l'eunuque, et crie que Constantin est mort. Constantin paroît à l'instant avec ses gardes, reproche à ce monstre son ingratitude et ses crimes, et le condamne à perdre la vie, lui accordant pour toute grace la liberté de choisir son genre de mort. Il s'étrangla en 310 à Marseille. C'étoit un grand capitaine; mais il avoit le cœur d'un scélérat. Féroce, cruel et avare, il conserva toujours la rusticité de sa naissance. C'étoit un lion à la chaîne, que gouverna long-temps Dioclétien, et qu'il n'avoit approché du trône que pour le lancer de là sur ses ennemis. Ses vices étoient peints sur sa figure. Cet homme, d'abord paysan, ensuite simple soldat, quand il fut prince, voulut avoir un nom, et prit celui d'Hercule. « En conséquence, dit Thomas, on ne manqua pas de le faire descendre en droite ligne de cet Hercule, qui, du temps d'Evandre, étoit venu ou n'étoit pas venu en Italie. »

† II. MAXIMIEN (Galerius Valerius Maximianus), né auprès de Sardique, de parens si pauvres, que dans sa jeunesse il garda les troupeaux: ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*; il s'avança par sa valeur dans les troupes. Dioclétien, qui l'avoit créé César en Orient, le 1er mars 292, lui fit épouser sa fille Valéria. Il fit d'abord la guerre aux Goths, puis aux Sarmates; ensuite à Narsès, roi des Perses, qui le défirent entièrement l'an 297. Comme c'étoit par sa faute qu'il avoit été vaincu, Dioclétien lui témoigna beaucoup de mépris, jusqu'à le laisser marcher à pied, près de son char, l'espace d'un mille, revêtu de la pourpre impériale. Ayant enfin obtenu la permission de lever de nouvelles troupes, il tailla en pièces les Perses dans un second combat. Narsès abandonna son camp aux vainqueurs, qui y trouvèrent des richesses immenses, les femmes et les enfans du vaincu. Maximien les traita avec toute la politesse due à leur rang, mais il ne les céda à Narsès qu'à condition qu'il lui abandonneroit cinq provinces en-deçà du Tigre. Cette victoire flatta tellement son amour-propre, qu'il voulut se faire passer pour le fils de Mars. Dioclétien commença de le craindre. Maximien le força, dit-on (car on n'est pas d'accord là-dessus), d'abdiquer le trône en 305. Proclamé Auguste en même temps, il gouverna comme Néron. Les

peuples furent accablés d'impôts, et lorsqu'ils ne pouvoient payer, on leur faisoit souffrir les plus cruels supplices. Les chrétiens eurent en lui un ennemi implacable; il les avoit déjà persécutés sous Dioclétien, et avoit fait, dit-on, mettre secrettement le feu à son palais de Nicomédie, pour exciter la colère de cet empereur, à qui il persuada que les chrétiens étoient les auteurs de cet incendie. Ses cruautes augmentèrent avec son âge : il força chaque particulier à donner une déclaration exacte de son bien, et fit supplicier ceux qu'il soupçonnoit n'avoir pas accusé juste. Un grand nombre de pauvres furent jetés dans la mer, parce que ce tyran s'imaginoit qu'ils cachoient leurs richesses pour ne pas payer. Le peuple romain proclama empereur Maxence, qui le chassa de l'Italie en 306. Galère, obligé de fuir, fut bientôt attaqué d'une maladie qui ne fit qu'un ulcère de tout son corps. Dans cet état déplorable, il s'adressa au Dieu des chrétiens. Maximien mourut au mois de mai 311, dans des douleurs horribles. Ce monstre conserva toujours la dureté féroce qu'il tenoit de sa naissance. A son défaut d'éducation il joignoit un caractère cruel et barbare. Les lettres ne purent l'adoucir, car il en étoit ennemi déclaré, ainsi que de ceux qui les cultivoient. Sa figure annonçoit son ame; il étoit excessivement grand, et d'une épaisseur monstrueuse. Son aspect, sa voix, ses gestes, tout en lui faisoit peur. *Voyez* VALÉRIA.

† I. MAXIMILIEN Ier, archiduc d'Autriche, né le 22 mars 1459, de Frédéric IV *le Pacifique*. Son mariage avec Marie, fille de Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, le tira de l'état d'indigence où il étoit. (*Voyez* l'article de cette princesse.) Créé roi des Romains en 1486, il se signala contre les Français, et monta sur le trône impérial le 7 septembre 1493, après la mort de son père. Nul roi des Romains n'avoit commencé sa carrière plus glorieusement que Maximilien. La victoire de Guinegate sur les Français, Arras pris avec une partie de l'Artois, lui avoient fait conclure une paix avantageuse, par laquelle le roi de France lui cédoit la Franche-Comté en pure souveraineté, l'Artois, le Charolais et Nogent à condition d'hommage. Jouissant en paix de toutes ces conquêtes, il épousa en secondes noces Blanche, fille de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan. Ce n'étoit pas certainement une alliance illustre, et un intérêt pécuniaire fit seul ce mariage. Charles VIII, roi de France, ayant enlevé le royaume de Naples à un bâtard de la maison d'Aragon, Maximilien, appelé en Italie par Jules II, courut lui disputer cette conquête. Il s'étoit ligué avec le pape et divers autres princes, pour chasser les Français; mais leur armée, quoique composée de quarante mille hommes, fut défaite à Fornoue par celle de France, qui n'étoit que de 8000. Maximilien eut ensuite à combattre les Suisses, qui achevoient d'ôter à la maison d'Autriche ce qui lui restoit dans leur pays. Au temps de l'invasion de Louis XII en Italie, il se vit contraint d'y paroître indifférent. L'année 1508 fut célèbre par la ligue de Cambrai, dont le pape Jules II fut le moteur. Maximilien y entra : ses troupes s'avancèrent dans le Frioul, et s'emparèrent de Trieste; mais elles furent forcées de

lever le siége de Padoue. Après s'être uni avec le roi de France contre Venise, il s'unit avec l'Espagne et le pape contre la France. Il ménageoit le pontife romain, flatté de l'espérance qu'il le prendroit pour coadjuteur dans le pontificat; il ne voyoit plus d'autre manière de rétablir l'aigle impériale en Italie. C'est dans cette vue qu'il prenoit quelquefois le titre de *Pontifex Maximus*, à l'exemple des empereurs romains. Le pape s'étant moqué de la proposition de la coadjutorerie, Maximilien pensa sérieusement à lui succéder. Il gagna quelques cardinaux, et voulut emprunter de l'argent pour acheter le reste des voix, à la mort de Jules, qu'il croyoit prochaine. Sa fameuse lettre à l'archiduchesse Marguerite, sa fille, publiée par le savant Godefroi, est un témoignage subsistant de ce dessein bizarre. Voici le passage de cette lettre qui concerne ce projet; elle est datée du 18 septembre 1512. Nous le rapportons textuellement, et en avons seulement corrigé l'orthographe, qui est très-fautive. «Nous envoyons demain, lui dit-il, M. de Gurce, évêque, à Rome, devers le pape, pour trouver façon que nous puissions accorder avec lui de nous prendre pour un coadjuteur, afin qu'après sa mort nous puissions être assuré d'avoir le papat et devenir prêtre, et après être saint, et qu'il vous sera de nécessité qu'après ma mort vous serez contrainte de m'adorer, dont je me trouverai bien glorieux.» Jules II avoit badiné plusieurs fois sur ses inclinations et sur celles de Maximilien. «Les électeurs, disoit il, au lieu de donner l'empire à Jules, l'ont accordé à Maximilien; et les cardinaux, au lieu de faire Maximilien pape, ont élevé Jules à cette dignité.» Cet homme singulier, né avec une aversion invincible pour la France, s'unit contre elle avec l'Angleterre. Il servit en qualité de volontaire au siége de Téronane, en 1513, sous les ordres de Henri VIII. Croira-t-on que le chef du corps germanique avoit la bassesse de recevoir cent écus par jour pour sa paye? Ce prince avoit nourri sa haine contre les Français en relisant souvent ce qu'il appeloit *son livre rouge*. Ce livre étoit un registre que l'empereur tenoit exactement de toutes les mortifications que la France lui donnoit. Son dessein, en les faisant ainsi enregistrer, étoit de s'en venger dès qu'il en trouveroit l'occasion. Malgré une antipathie si marquée, Maximilien avoit une telle idée de la monarchie française, qu'il disoit que «s'il étoit Dieu, et qu'il eût deux fils, le premier seroit Dieu, et le second, roi de France.» Pour mieux se venger des Français, il voulut s'emparer du Milanez, et assiégea Milan avec 15000 Suisses; mais ce prince, qui prenoit toujours de l'argent, et qui en manquoit toujours, n'en eut pas pour payer ces mercenaires. Ils se mutinèrent, et l'empereur fut obligé de s'enfuir, de crainte qu'ils ne le livrassent aux Français. Il mourut peu de temps après, d'un excès de melon, à Inspruck, le 15 janvier 1519. «Une extrême vanité, un désir désordonné de gloire, s'unissoient en lui à une foiblesse d'esprit qui faisoit échouer tous ses desseins, et qui rendoient absurdes ses prétentions à l'héroïsme, et sa magnificence risible. Maximilien employa toute sa vie à faire voir la nullité à laquelle le manque de talens personnels dans le monarque, ou une application vicieuse pouvoient réduire la première monarchie de la chrétienté.»

Il y eut un interrègne jusqu'au 20 octobre. Depuis plusieurs années Maximilien faisoit conduire à sa suite dans tous ses voyages, et déposer tous les soirs dans sa chambre, deux grands coffres dont il ne confioit les clefs à personne. On étoit persuadé qu'ils renfermoient ses trésors, ses pierreries, ou du moins ses papiers importans. Dès qu'il eut les yeux fermés, on se hâta de les ouvrir, et on fut bien surpris de ne trouver dans l'un qu'une bière, et dans l'autre, qu'une pierre sépulcrale, sur laquelle étoit gravée son épitaphe. Ce prince, né doux, affable, bienfaisant, étoit sensible aux charmes de l'amitié, aux agrémens des arts, à la liberté d'un commerce intime. Ces qualités furent ternies par bien des défauts; il n'avoit rien d'imposant ni dans l'esprit ni dans les manières. Il régnoit dans toutes ses démarches un air d'incertitude qui le faisoit courir d'engagemens en engagemens, sans en tenir presque aucun. Chaque jour il formoit de nouveaux projets; il demandoit conseil à tout le monde, même après avoir pris sa résolution, et n'en suivoit aucun. Il ne montra de la constance que dans son amour pour la chasse, pour l'argent, et dans son antipathie contre Ferdinand, roi d'Aragon. Son caractère étoit rempli de contradiction. Il étoit à la fois laborieux et négligent; opiniâtre et léger, entreprenant et timide, le plus avide et le plus prodigue de tous les hommes. Il aima les sciences et protégea les savans. Il rendit un service important à l'humanité, en abolissant, l'an 1512, la juridiction barbare et redoutable connue sous le nom latin de *Judicium occultum Westphaliæ*, et sous celui de *Gehim-Gericht* en allemand. Ce tribunal, étranger à toute raison, et que la tradition faisoit remonter jusqu'à Charlemagne, consistoit à députer des juges et des échevins si secrets, que leurs noms ont échappé aux plus laborieux érudits. Ces juges, ou plutôt ces bourreaux, en parcourant les provinces, prenoient note des criminels, les déféroient, les accusoient, et prouvoient leurs accusations à leur manière. Les malheureux inscrits sur ces livres funestes étoient condamnés sans être entendus ni cités. Un absent étoit également pendu ou assassiné, sans qu'on connût le motif de sa mort, ni ceux qui en étoient les auteurs. Quelques empereurs réformèrent à diverses reprises ce tribunal odieux; mais Maximilien eut assez d'humanité pour rougir des horreurs qu'on y commettoit en son nom, et le supprima entièrement. Il composa quelques *Poésies*, et des *Mémoires de sa vie*. Il en a décrit, dit-on, les événemens et les périls dans le roman historique de *Theurdanck*, ouvrage très-rare et très-précieux pour les gravures anciennes et sur bois dont il est orné. C'est un in-folio écrit en vers teutons, imprimé en caractères gothiques, et orné de 218 planches. Il y en a deux éditions parfaitement semblables; la première, faite en 1517, à Nuremberg; la seconde à Ausbourg, en 1519. L'artiste Hans-Schaeuffelein a gravé les estampes, ainsi que les lettres du texte allemand. En 1547, Maximilien Ier fit encore graver, sur les dessins d'Albert Durer et de Jean Burgkmair, l'ouvrage intitulé *Le char de triomphe*. C'est une fête qu'il avoit instituée, dans laquelle toute sa maison passoit en revue. Elle renferme 79 planches. On en connoît trois exemplaires, un à Vienne,

un en Suède, et un autre à Paris. Il laissa de Marie de Bourgogne, Philippe, qui épousa Jeanne, héritière d'Espagne, et qui fut le père de l'empereur Charles V, et de Ferdinand Ier. C'est ce bonheur des princes de la maison d'Autriche d'épouser de riches héritières qui a donné lieu à ce distique :

Bella gerant fortes; tu, felix Austria nube :
Nam, quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Qu'un autre suive tes combats;
L'hymen te sert mieux que Bellone:
Bellone dompte les états;
Sans combats Vénus te les donne.
(*Imbert.*)

II. MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Ferdinand Ier, né à Vienne en 1527, élu roi des Romains en 1562, se fit élire roi de Hongrie et de Bohême, et succéda à l'empereur son père en 1564. Il laissa prendre Zigeth par les Turcs. Le comte de Serin, qui commandoit dans cette place, fut tué en se défendant, après avoir livré lui-même la ville aux flammes. Le grand-visir envoya la tête de ce malheureux général à Maximilien, et lui fit dire « que lui-même auroit dû hasarder la sienne pour venir défendre sa ville. » Ce fut aussi par sa faute qu'il ne monta point sur le trône de Pologne, vacant par la mort de Sigismond II, en 1579. Maximilien se flattoit que les Polonais lui offriroient le sceptre par une ambassade solennelle. La république crut qu'un royaume valoit bien la peine d'être demandé; elle n'envoya pas d'ambassadeur, et les brigues secrètes de Maximilien devinrent inutiles. Ce prince mourut à Ratisbonne, le 12 octobre 1576, à cinquante ans, après en avoir régné 12. Maximilien, naturellement doux, ne crut pas devoir réduire les protestans par la voie des armes. « Ce n'est point, disoit-il, en rougissant les autels du sang hérétique, qu'on peut honorer le père commun des hommes. » Il aimoit les lettres et les cultivoit; il récompensoit et consultoit les savans. Equitable, généreux, ami de la paix, il lui manqua de l'activité. Il fut moins le premier chef que le père du corps germanique; mais son gouvernement foible et inconstant excita plus de murmures et de railleries, que sa bonté et sa douceur n'inspirèrent de reconnoissance. Il laissa plusieurs enfans de son mariage avec la princesse Marie d'Autriche, sœur de Philippe II, roi d'Espagne; Rodolphe, son successeur à l'empire; les archiducs Ernest, Ferdinand, Mathias, Maximilien, Albert, et Wenceslas. L'archiduchesse, sa fille aînée, épousa Philippe II; Elizabeth, la cadette, fut mariée à Charles IX, roi de France. On prétend que, lorsque Maximilien fit ses adieux à cette princesse, il lui dit : « Ma fille, vous allez être reine du royaume le plus beau et le plus puissant. C'est un bonheur dont je puis vous féliciter; mais je vous croirois bien plus heureuse, si vous le trouviez aussi entier et aussi florissant qu'il a été autrefois. Il a bien perdu de sa force et de son éclat; il est divisé, désuni : si le roi votre époux est maître d'une partie, les grands sont maîtres de l'autre. » Ce discours n'étoit que trop vrai; Elizabeth eut beaucoup à souffrir des désordres de la cour, et du bouleversement du royaume; mais, aussi prudente que son père, elle eut le bon esprit de cacher sa douleur. Maximilien parla aussi avec beaucoup de sagesse à Henri III, lorsqu'il quitta la Pologne pour venir régner en France. « Vous allez occuper, lui dit-il,

un trône orageux; mais vous pouvez faire renaître la paix. Changez le conseil du feu roi; rejetez sur lui la haine et l'animosité que les massacres ont excitées dans les esprits. Dieu est le maître des cœurs et des esprits des hommes; nous ne le sommes que de leurs biens et de leurs corps. Les souverains, en prétendant exercer un empire que l'Être suprême ne leur a pas donné, s'exposent à perdre celui qu'il leur a confié.... *Voyez* CRATON.

III. MAXIMILIEN, duc de Bavière, distingué dans le 17e siècle par son courage, qui lui valut le titre de défenseur de l'Allemagne, mérita, par sa prudence, le surnom *de Salomon*, et son grand zèle contre les nouvelles sectes qui dévastoient l'Allemagne par le fer et le feu le fit considérer comme un des principaux appuis de la religion catholique. Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le comte de Tilly pour lieutenant-général, contre Frédéric, prince palatin, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême. En reconnoissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623, à la place du même comte palatin. Il mourut en 1651, âgé de 70 ans.

IV. MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, né le 10 juillet 1662, rendit de grands services à l'empereur Léopold, se signala au siége de Neuheusel en 1685, et à la défaite des Turcs avant la prise de cette place; au siége de Bude en 1686; à la bataille de Mohatz en 1687; il commanda la principale armée de Hongrie l'année suivante, et emporta Belgrade, l'épée à la main, le 6 septembre 1689. Il se trouva ensuite au siége de Mayence, conduisit l'armée impériale sur le Rhin en 1690, et passa, en 1692, dans les Pays-Bas, dont le roi d'Espagne lui donna le gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. Mais, ayant pris le parti de la France dans la guerre de la succession d'Espagne, il fut mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, en même temps que l'électeur de Cologne son frère, et privé de ses états, dans lesquels il fut rétabli par la paix. Il mourut à Munich le 26 février 1726. — Son fils Charles-Albert, depuis empereur, lui succéda.

V. MAXIMILIEN-LÉOPOLD, JOSEPH-FERDINAND, électeur de Bavière, né le 28 mars 1727, succéda le 20 janvier 1746 à son père Charles VII, empereur, dans les états héréditaires de la maison de Bavière. Le 13 juin 1747 il épousa Marie-Anne-Sophie, duchesse de Saxe, dont il n'eut point d'enfans, et mourut le 30 décembre 1777. En lui finit la branche bavaroise des comtes de Wittelsbach. Sa mort occasionna entre l'impératrice Marie-Thérèse et le roi de Prusse une guerre qui fut terminée par le traité de Teschen en 1779.

I. MAXIMIN, évêque de Trèves, au 4e siècle, né à Poitiers, d'une famille illustre, et frère de saint Maxence, évêque de cette ville, défendit de vive voix et par écrit la foi du concile de Nicée, contre les ariens, reçut honorablement saint Athanase, lorsqu'il fut exilé à Trèves, et assista au concile de Milan, à celui de Sardique, et à celui de Cologne en 349. Il mourut quelque temps après, dans un voyage qu'il fit en Poitou.

II. MAXIMIN (Caïus Julius Verus Maximinus), né l'an 173

dans un village de Thrace, étoit fils d'un paysan goth. Son premier état fut celui de berger. Lorsque les pâtres de son pays s'attroupoient pour se défendre contre les voleurs, il se mettoit à leur tête. Sa valeur l'éleva, de degré en degré, aux premières dignités militaires. L'empereur Alexandre-Sévère, ayant été assassiné dans une émeute de soldats, pour sa rigueur, il se fit proclamer à sa place en 235. Maximin avoit été bon général; il fut mauvais prince. Il exerça des barbaries inouïes contre plusieurs personnes de distinction, dont la naissance sembloit lui reprocher la sienne. Il fit mourir plus de 4 mille personnes, sous prétexte qu'elles avoient conjuré contre sa vie. Les uns furent mis en croix, les autres enfermés dans le ventre d'animaux fraîchement tués. Plusieurs étoient exposés aux bêtes, quelques-uns mouroient sous le bâton; et cela indistinctement, sans égard pour la dignité, ni pour la condition. Les nobles étoient ceux que Maximin haïssoit de préférence. Il les extermina presque tous, et n'en souffrit aucun auprès de lui. Ayant une fois lâché la bride à sa cruauté, il n'y mit plus aucunes bornes. Toujours plein de l'idée que l'obscurité de son origine l'exposoit au mépris, il voulut en faire disparoître les preuves en tuant ceux qui la connoissoient. Il tua même des amis, qui, lorsqu'il étoit dans le besoin, lui avoient donné par commisération des secours, dont le souvenir étoit pour cette ame abominable un reproche de sa bassesse. Il ne pouvoit ignorer l'horreur qu'il inspiroit; mais il n'en tenoit aucun compte. Dans la brutale confiance qu'il avoit en ses forces, il lui sembloit qu'il étoit fait pour tuer les autres, sans pouvoir jamais être tué lui-même. Le contraire lui fut pourtant dit en face, en plein spectacle, dans une langue qu'il n'entendoit pas. Un comédien prononça des vers grecs dont le sens est: « Celui qui ne peut pas être tué par un seul, peut l'être par plusieurs réunis. L'éléphant est un grand animal, et on vient à bout de le tuer. Le lion et le tigre sont fiers et courageux, et on les tue. Craignez la réunion de plusieurs, si un seul ne peut pas vous faire craindre.... » Maximin, qui n'entendoit pas le grec, mais qui vit apparemment un mouvement dans l'assemblée, demanda à ses voisins ce que signifioient les vers que venoit de réciter le comédien? On lui répondit toute autre chose que la vérité, et il s'en contenta. Incapable de modérer sa férocité lorsqu'il étoit à la tête des armées, Maximin faisoit la guerre en brigand. Dans une expédition contre les Germains, il coupa tous les blés, brûla un nombre infini de bourgs, ruina près de 150 lieues de pays, et en abandonna le pillage à ses soldats. Ces victoires lui firent donner le nom de *Germanique*, et ses inhumanités, ceux de *Cyclope*, de *Phalaris*, de *Busiris*. Les chrétiens furent les victimes de sa fureur. La persécution contre eux commença avec son règne: ce fut à l'occasion d'un soldat chrétien, qui ne voulut pas garder une couronne de laurier dont Maximin l'avoit honoré, parce qu'il crut que c'étoit une marque d'idolâtrie. L'empire fut inondé de sang pendant tout le temps qu'il porta le sceptre. Les peuples, las d'obéir à ce tyran, se révoltèrent plusieurs fois. Ils revêtirent les Gordien de la pourpre impériale; et, après la fin malheureuse de ces deux hommes illustres, le

sénat nomma vingt hommes pour gouverner la république. Maximin en conçut une telle colère, que, dans les accès de sa fureur, il hurloit comme une bête féroce, et se heurtoit la tête contre les murailles de sa chambre. Après avoir un peu assoupi sa douleur par le vin, il résolut de se mettre en marche pour punir Rome. Il étoit devant Aquilée, lorsque ses soldats, craignant que tout l'empire ne se tournât contre eux, le sacrifièrent à la tranquillité publique et à leur propre dépit, sur la fin de mars 238; il étoit alors âgé de 65 ans. Jamais bête plus cruelle n'a marché, dit Capitolin, sur la terre. Cet homme féroce étoit d'une taille énorme. On prétend qu'il avoit plus de huit pieds de hauteur. Tous les historiens en parlent comme d'un géant. Les bracelets de sa femme pouvoient, dit-on, lui servir de bague. On dit qu'il lui falloit 40 livres de viande par jour pour sa nourriture, et 18 bouteilles de vin pour sa boisson. Sa force étoit prodigieuse.

III. MAXIMIN, surnommé *Daïa* (Galérius Valérius Maximinus), fils d'un berger de l'Illyrie et berger lui-même, étoit neveu de Galère-Maximien par sa mère. Dioclétien lui donna le titre de César en 305, et il prit lui-même celui d'Auguste en 308. Le christianisme eut en lui un ennemi furieux. On prétend qu'il arma, en 312, contre les peuples de la grande Arménie, uniquement parce qu'ils étoient chrétiens. Si le fait est vrai, c'est le premier exemple d'une guerre intentée pour cause de religion. Maximin avoit toujours été jaloux de Licinius, empereur romain comme lui. Il osa lui déclarer la guerre, mais il fut vaincu en 313, entre Héraclée et Andrinople. Le vainqueur le poursuivit jusqu'au Mont-Taurus. Maximin fit massacrer un grand nombre de prêtres et des prophètes païens qui lui avoient promis la victoire, et donna un édit en faveur des chrétiens. Ce malheureux cherchoit, mais en vain, à réparer ses fautes: le mal étoit sans remède. Son armée l'avoit abandonné, et Licinius ne cessoit de le poursuivre. La mort lui parut le seul remède à ses malheurs. Il essaya inutilement le poison, lorsqu'il mourut naturellement, vers le mois d'août de la même année. Depuis qu'il avoit été élevé à l'empire, il ne s'étoit occupé qu'à tyranniser ses sujets, à boire et à manger. Le vin lui faisoit souvent ordonner des choses extraordinaires, dont il rougissoit lui-même lorsque son ivresse étoit dissipée. Tout cruel qu'il étoit, il eut la sage précaution d'ordonner qu'on n'exécuteroit que le lendemain les ordres qu'il donneroit pendant le repas.

MAXIMINUS. *Voy.* MESMIN.

* MAXIMIS (Charles de), auteur d'un poëme latin adressé à Laurent de Médicis: *De studio Pisanæ urbis et ejus sitûs maximâ felicitate.* Ce poëme, très-estimable, est placé parmi les pièces mises à la suite de la Vie de Laurent de Médicis par Roscoe, tom. II, pag. 433.

* I. MAY (Thomas), poëte et historien anglais, né à Mayfield, dans le comté de Sussex, vers 1594, s'adonna à la culture des lettres, et obtint la faveur de Charles Ier et de la reine son épouse. Pendant son séjour à la cour, il composa plusieurs pièces de théâtre, I. L'*Héritier*, co-

Digitized by Google

médie jouée en 1620, imprimée en 1633; pièce très-estimée. II. *Cléopâtre*, tragédie jouée en 1626, imprimée en 1639. III. *Antigone*, princesse thébaine, imprimée en 1631. IV. *Agrippine*, tragédie, imprimée en 1639. V. *Le vieux Couple*, comédie, imprimée en 1651. On a de lui plusieurs *Traductions* d'auteurs latins, celle des Géorgiques de Virgile, avec des notes, publiée en 1622; mais celle qui contribua le plus à sa réputation fut celle de la Pharsale de Lucain, et la continuation qu'il donna de ce poëme jusqu'à la mort de Jules-César, en latin et en anglais. La traduction de la Pharsale parut pour la première fois en 1627; la continuation en anglais, en 1630, et celle en latin, à Leyde, en 1640, in-12. Ce supplément a été réimprimé plusieurs fois, et il est probable qu'il auroit acquis à May une plus grande réputation, si sa conduite politique, en nuisant à l'auteur, n'eût fait oublier son mérite littéraire. Le docteur Johnson préféroit sa versification latine à celle de Cowley et de Milton. On compte parmi les compositions originales de May deux *Poëmes* qu'il composa par l'ordre exprès du roi, l'un, en 7 livres, *sur le regne de Henri II*, 1633, in-8°; et le second *sur le regne d'Edouard III*, en 1635. L'intérêt que Charles Ier prenoit aux ouvrages de May, qui les lui dédia presque tous, indique entre le souverain et le poëte une liaison assez intime pour ne pas rendre plus odieuse la défection subite de May, qui, au commencement des guerres civiles, abandonna la cour pour se jeter à corps perdu dans les bras du parlement, qui le nomma son secrétaire et son historiographe. C'est d'après ce dernier titre qu'il publia, en 1647, l'*Histoire du parlement d'Angleterre depuis le 3 novembre 1640 jusqu'à la bataille de Newbury, en 1643*, in-folio. En 1650 il en donna un *Abrégé* en latin, continué jusqu'à la mort du roi Charles, in-8°, qu'Echard appelle le plus élégant et le plus spirituel de tous les libelles qui parurent à cette époque. May mourut le 13 novembre 1650, à l'âge de 55 ans, et fut enterré avec pompe dans l'abbaye de Westminster, à côté de la tombe de Camden; ce qui fit dire dans le temps que, si May, pendant sa vie, avoit été un historien mercenaire et partial, il se trouvoit, après sa mort, à côté d'un historien véridique et désintéressé. Peu de temps après la restauration, son corps fut exhumé pour être transporté dans le cimetière de Sainte-Marguerite; et son monument érigé par ordre du parlement fut démoli.

* II. MAY (Louis du), historien et politique du 17e siècle, Français de nation, mais protestant, passa sa vie dans différentes cours d'Allemagne. Il mourut le 22 septembre 1681. May a donné, I. *Etat de l'empire*, ou *Abrégé du droit public d'Allemagne*, in-12, que Pfeffel a rendu un peu plus moderne, en mêlant les idées du protestantisme à celles du philosophisme. II. *Science des princes*, ou *Considérations politiques sur les coups d'état*, par Gabriel Naudé, avec des *Réflexions*, in-8°. III. *Le prudent Voyageur*, in-12. IV. *Discours historique et politique sur les causes de la guerre de Hongrie*, Lyon, 1665, in-12. V. *Memoires des guerres de Hongrie entre Léopold et Mehemet IV*, Amsterdam, 1680, 2 vol. in-12. VI.

L'Avocat condamné, ou *Réfutation du traité que le sieur Auberi a fait des prétentions du roi de France sur l'empire*. C'est une des meilleures productions de cet auteur. Quoiqu'en général ses ouvrages soient foiblement écrits, et qu'il ne soit pas toujours impartial, cependant on ne peut disconvenir qu'il n'y fasse paroître une profonde connoissance de la politique et du droit public. — Nous avons un *Traité* fort estimé *sur les temples anciens et modernes*, par un abbé MAY. (*Voyez* le Journal historique et littéraire, 15 juin 1780, pag. 79.)

III. MAY. *Voyez* MEY.

* MAYANS Y SISCAR (Grégoire), savant Espagnol), né à Oliva en 1697, dans le royaume de Valence, connu de bonne heure par des ouvrages très-estimés, fut nommé, en 1732, bibliothécaire de Philippe V, place qu'il quitta bientôt pour achever les ouvrages qu'il avoit déjà commencés. Mais malgré le soin qu'il eut de vivre dans la retraite, dans l'intention de se soustraire à la célébrité, ses ouvrages le firent bientôt connoître. Il est cité avec éloge par Muratori, par Menckenius, par Marcon, et par le comte de Granville. L'auteur du Nouveau Voyage en Espagne, fait en 1777 et 1778, l'appelle *le Nestor de la littérature espagnole*, et conclut en disant : « Voltaire, qui étoit en correspondance avec lui, lui a donné avec raison le titre de *fameux*. Robertson l'a consulté pour son Histoire du Nouveau Monde, et il a été en relation avec tous les savans de l'Espagne. » Heineccius, dans la défense de Cornélius Van Binkershoek, l'appelle souvent *vir celeberrimus*, *laudatissimus*, *elegantissimus*. Le docteur Edouard Clarke, en parlant des littérateurs espagnols, dit : « L'un des plus célèbres, et qui mérite le plus d'être connu, c'est Mayans y Siscar, qui, malgré son âge de 65 ans, travaille avec autant d'ardeur qu'un jeune homme. Il a pour collaborateur son frère, qui s'est aussi beaucoup distingué. Je leur dois à tous deux beaucoup de reconnoissance pour toutes les peines qu'ils se sont données pour me procurer des Mémoires sur l'Espagne. » Il seroit trop long de donner une idée de la quantité d'*ouvrages* de ce savant Espagnol ; ils rempliroient une bibliothèque. Cependant nous allons donner la liste des principaux. Il a écrit en latin, I. *Gregorii Majansii ad quinque jurecousultorum fragmenta commentarii*, Valence, 1723. II. *Disputationum juris liber I*, Valence, 1726. III. *Institutionum philosophiæ moralis*, Madrid, 1779. IV. *Tractatus de Hispanâ progenie vocis*, idem, 1779. V. *Le monde trompé par les faux médecins*, in-8°, Valence, 1729. VI. *Origine de la langue espagnole*, Madrid, 1737, 2 vol. in-8°. VII. *La Rhétorique*, 2 vol. in-8°, Valence, 1757. VIII. *Grammaire de la langue latine*, Valence, 1677, in-8°. Nous avons encore de lui un *Dictionnaire* des meilleurs écrivains espagnols, tels que Saavedra, Faxardo, don Nicolas Antonio, don Ant. de Solis, le P. Louis de Léon, Michel Cervantes, Marti, etc. Mayans est mort le 21 décembre 1781, à l'âge de 84 ans.

MAYENNE (Charles DE LORRAINE, duc de), second fils de François de Lorraine, duc de Guise, né le 26 mars 1554, se

distingua aux siéges de Poitiers et de La Rochelle, et à la bataille de Moncontour. Il battit les protestans dans la Guienne, dans le Dauphiné et en Saintonge. Ses frères ayant été tués aux états de Blois, il succéda à leurs projets, se déclara chef de la Ligue, et prit le titre de lieutenant-général de l'état et couronne de France. En cette qualité il fit déclarer roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, et se prépara à la guerre. Il avoit été long-temps jaloux de son frère le Balafré, dont il possédoit le courage, sans en avoir l'activité. Il ne sut pas, comme lui, faire de la Ligue un corps uni et redoutable qui n'eût qu'un seul intérêt, un seul mouvement. Sa politique parut lente, timide, mesurée, circonspecte. Cependant il osa usurper l'autorité royale, et marcher à la tête de 30 mille hommes, contre Henri IV, son roi légitime. Mais il fut battu à la journée d'Arques, et ensuite à celle d'Ivry, quoique le roi n'eût guère plus de sept mille hommes. La faction des Seize ayant fait pendre le premier président du parlement de Paris et deux conseillers, qui s'opposoient à leur insolence, Mayenne condamna au même supplice quatre de ces furieux, et par ce coup d'éclat éteignit cette cabale prête à l'accabler lui-même. Mayenne ne persista pas moins dans sa révolte. Il anima les Parisiens contre leur souverain. Enfin, après plusieurs défaites, il s'accommoda avec le roi, en 1599. « Cette paix, dit le président Hénault, eût été plus avantageuse pour lui s'il l'eût faite plus tôt; et quoiqu'on reconnoisse que ce fût un général expérimenté, on a dit de lui qu'il n'avoit su bien faire ni la guerre, ni la paix. » Henri se réconcilia sincèrement avec lui: il lui donna sa confiance et le gouvernement de l'Ile-de-France. Un jour ce monarque le fatigua dans une promenade, le fit bien suer, et lui dit au retour: « Mon cousin, voilà la seule vengeance que je voulois tirer de vous, et le seul mal que je vous ferai de ma vie...... » Charles mourut à Soissons le 3 octobre 1611. Pour égaler son père et son frère, et peut-être pour ravir le trône aux Bourbons, il ne manqua à Mayenne que cette activité sans laquelle il n'est point de grands capitaines. Tous les contemporains attestent qu'il « étoit plus long-temps à table que Henri IV au lit. » Cette lenteur fournit au roi une réponse charmante. Lorsque la duchesse de Montpensier, sœur de Mayenne, vit entrer Henri IV dans Paris, forcée de céder aux circonstances, elle alla saluer ce prince, et témoigna le regret que son frère, alors absent, ne pût pas lui-même le recevoir et lui présenter les clefs de sa capitale. « Oh! madame, dit Henri, il nous auroit fait attendre trop long-temps. » Son épouse, Henriette de Savoie, fille du comte de Tende, femme ambitieuse, entra non seulement dans tous les projets de son mari, mais l'excita puissamment à les exécuter. Elle mourut quelques jours après lui. Leur postérité fut terminée par leur fils Henri, mort sans enfans en 1621, à 43 ans.

I. MAYER. *Voy.* Maier.

II. MAYER (Jean-Frédéric), luthérien, de Leipsick, habile dans les langues hébraïque, grecque et latine, professeur en théologie et surintendant-général des églises de Poméranie, a donné un grand nombre d'ouvrages sur

l'Ecriture sainte; les principaux sont, I. *Bibliothèque de la Bible*, dont la meilleure édition est celle de Rostock, en 1713, in-4°. L'auteur examine dans ce savant ouvrage les différens écrivains juifs, chrétiens, catholiques, protestans, qui ont travaillé sur l'Ecriture sainte. II. *Traité de la manière d'etudier l'Ecriture sainte*, in-4°. III. Un grand nombre de *Dissertations* sur les endroits importans de la Bible. IV. *Tractatus de osculo pedum pontificis Romani*, in-4°, Leipsick, 1714; rare et recherché. Mayer mourut en 1712. Il avoit de l'érudition; mais elle étoit sèche, et son style ne l'embellissoit pas.

† III. MAYER (Tobie), protestant, l'un des plus grands astronomes du 18e siècle, né en 1723 à Marspach, dans le duché de Wirtemberg, d'un père qui excelloit dans l'art de conduire les eaux. Son fils le vit opérer, et l'observa si bien, que dès l'âge de 4 ans il *dessinoit* des machines avec autant de dextérité que de justesse. La mort de son père, qu'il perdit de bonne heure, n'arrêta pas ses progrès. Il apprit de lui-même les mathématiques, et se mit en état de les enseigner. Cette occupation ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres. L'université de Gottingue l'ayant nommé, en 1750, professeur de mathématiques, la société royale de cette ville le mit bientôt dans la liste de ses membres. Mayer *imagina* dès-lors plusieurs instrumens propres à mesurer des angles en pleine campagne avec plus de commodité et d'exactitude; il rendit par-là de grands services à ceux qui veulent pousser la pratique de la géométrie plus loin que l'arpentage. Il montra qu'on pouvoit encore trouver bien des choses dans la géométrie élémentaire même, et arriver à divers usages intéressans, en changeant les figures rectilignes en triangles. Il fit apercevoir la source de bien des erreurs qui se commettent dans la géométrie pratique, et prouva l'inexactitude des mesures, par des discussions fort subtiles sur la portée et la force de la vue. Il enseigna quel étoit l'effet trompeur des réfractions par rapport aux objets terrestres. L'astronome de Gottingue s'attacha ensuite à décrire plus exactement la surface de la lune; mais c'est peu de chose, au prix du calcul des mouvemens de ce corps céleste. Il sut les assujettir à des tables auxquelles les astronomes ont souvent recours. Ayant approché, plus que personne n'avoit encore fait, de la solution du fameux problème des longitudes, il a mérité à ses héritiers une récompense de la part du parlement d'Angleterre. Ses calculs, embrassant aussi les actions réciproques que le soleil, la terre et la lune exercent les uns sur les autres, appartiennent à cette question célèbre des trois corps, dont l'entière solution est regardée de nos jours comme le vrai terme de la physique céleste. Les anciens s'imaginoient que les taches de la lune étoient de véritables taches, que le voisinage de la terre lui avoit fait contracter. Les modernes en ont fait des lacs et un atmosphère. Mayer ne croyoit pas la lune si ressemblante à la terre; et si elle est environnée d'une sorte d'air (ce qui est assez incertain), il le regardoit comme une matière extrêmement subtile. Mais il prit encore un vol plus élevé; il poussa ses recherches jusqu'à Mars, que Kepler a soumis le premier à sa

Théorie elliptique. Il détermina aussi plus exactement les lieux des étoiles qu'on nomme fixes ; il fit voir qu'elles n'étoient pas fixes, rigoureusement parlant, et qu'elles avoient leur mouvement propre. Vers la fin de sa vie, il étoit occupé de l'aimant, dont il assigna des lois plus véritables que celles qui sont reçues. Il mourut le 20 février 1762, à 39 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Nouvelle manière générale de résoudre tous les problèmes de géométrie, au moyen des lignes géométriques ;* en allemand, à Eslingen, 1741, in-8° II. *Atlas mathématique, dans lequel toutes les mathématiques sont représentées en 60 tables*, en allemand, à Ausbourg. 1748, in-fol. III. *Relation concernant un globe lunaire construit par la société cosmographique de Nuremberg, d'après les nouvelles observations*, en allemand, 1750, in-4°. IV. Plusieurs *Cartes géographiques*, très-exactes. V. *Huit mémoires*, tous dignes de lui, dont il enrichit ceux de la société royale de Gottingue. Ses *Tables du mouvement du soleil et de la lune* se trouvent dans le second volume des Mémoires de cette académie. On a publié, en 1775, à Gottingue, in-4°, le tome Ier de ses *OEuvres*, le seul qui ait paru.

IV. MAYER (N.), célèbre astronome, de l'ordre des jésuites, professeur de philosophie à l'université d'Heidelberg, naquit à Mederitz en Moravie en 1719. L'électeur palatin, qui l'avoit appelé à cette école, lui fit bâtir un observatoire à Manheim. Il découvrit les Satellites des étoiles : vérité d'abord contredite, comme toutes les verités nouvelles, et ensuite reconnue par l'académie des sciences. Mayer mourut en 1783, après avoir fait un voyage en Russie, pour y observer le passage de Vénus. On a de lui, I. *Basis Palatina*. II. *De transitu Veneris*. III. *De novis in cœlo sidereo phenomenis ;* et d'autres *ouvrages* pleins d'observations exactes, qui peuvent servir aux amateurs de l'astronomie et de la géographie.

* V. MAYER, né à Lucerne en 1765, général français, entra en 1784 dans les gardes suisses, et quitta son corps en 1792 pour passer à l'armée du centre en qualité d'aide - de - camp de La Fayette. Nommé quelque temps après adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées, il mérita par ses talens et son courage le grade d'adjudant-général, et l'estime de Dugommier. En 1796 il fut nommé général de brigade, et continua de prendre part aux succès qui illustroient alors les armées françaises sur cette frontière. A la paix de Bâle, il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, et en 1798 à celles d'Italie, où il fut fait prisonnier de guerre, et conduit en Hongrie ; y mit à profit les loisirs de sa captivité, en s'occupant d'un ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Lettres sur la Carinthie*. Revenu en France, il reçut du gouvernement consulaire la mission de conduire des secours en Egypte ; après s'être vu sur le point de la remplir, il fut forcé de ramener la légion qu'il commandoit. Employé à l'armée de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc, il y mourut au commencement de 1803.

† MAYERBERG (Augustin, baron de) se distingua sous le règne de l'empereur Léopold,



qui l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès d'Alexis Michaëlowitz, grand-duc de Moscovie. Il s'acquitta de son ambassade avec dignité, et en philosophe observateur. Nous lui devons une *Relation* de son voyage fait en 1661, imprimée en latin, in-fol., sans nom de ville et sans date, conjointement avec celui de Calvucci, son compagnon d'ambassade. On en a fait un *Abrégé* en français, Leyde, 1688, in-12.

† I. MAYERNE (Louis Turquet de) a publié, en 2 vol. in-fol., une *Histoire d'Espagne*, prise dans Mariana, mais bien inférieure à celle de cet écrivain : le premier volume parut en 1608, le second en 1636. On lui doit encore une *Traduction* française de l'ouvrage de Henri-Corneille Agrippa, intitulé Paradoxes sur l'incertitude, vanité et abus des sciences, etc., Paris, 1603, in-12.

† II. MAYERNE (Théodore Turquet, sieur de), baron d'Aubonne, fils du précédent, et filleul de Théodore de Beze, naquit à Genève en 1573, et fut l'un des médecins ordinaires de Henri IV, roi de France, qui lui fit les offres les plus avantageuses, à condition qu'il changeroit de religion; ce qu'il refusa. Après la mort de ce prince, Mayerne se retira en Angleterre, où il fut premier médecin de Jacques Ier et de Charles Ier son fils. Les universités de Cambridge et d'Oxford se l'associèrent. Il jouit d'une confiance générale et eut une pratique très-étendue. Mayerne mourut à Chelsea, près de Londres, le 15 mars 1665. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Londres en 1700, en un gros vol. in-fol. Il étoit calviniste, et le cardinal du Perron travailla en vain à sa conversion. Le médecin étoit plus estimable en lui que le chrétien. Il croyoit que l'on ne devoit tirer les remèdes que du règne végétal; c'étoit avec peine qu'il recouroit au minéral. Les remèdes de ce dernier genre étant plus actifs, il les croyoit plus dangereux. On peut le regarder comme l'un des *créateurs* de la peinture en émail. Ses connoissances chimiques lui firent trouver la belle couleur pourpre nécessaire pour les carnations. Il parvint même à préparer le cuivre d'une manière plus propre à l'application de l'émail. (*Voy.* Petitot.) Il est inventeur de l'*Eau cordiale*. Mayerne laissa en mourant une fortune considérable à sa fille unique.

† MAYEUL *ou* Mayol (saint), 16e abbé de Cluni, qu'on croit né à Valensole, petite ville du diocèse de Riez, vers l'an 906, d'une famille riche et noble, fut chanoine, puis archidiacre de Mâcon. L'amour de la retraite et de l'étude lui fit refuser les plus brillantes dignités de l'Eglise. Il s'enferma dans le monastère de Cluni, et en devint abbé après Aymar. L'empereur Othon-le-Grand le fit venir auprès de lui pour profiter de ses lumières. En passant par les Alpes, l'an 973, il fut pris par les Sarrasins, mis dans les fers, et racheté malgré lui. L'empereur voulut lui procurer la tiare; mais il refusa ce fardeau. Le roi Hugues ayant reçu de grandes plaintes contre les moines de Saint-Denys, pria Mayeul de venir établir la réforme dans cette abbaye. Il mourut en route, au prieuré de Souvigni, le 11 mai 994. Il fut regardé comme le second fondateur de Cluni, par les soins qu'il prit d'augmenter les revenus de cette

abbaye et de multiplier les monastères de son ordre. On a de lui quelques *écrits*, sur lesquels on peut consulter le tome 6e de l'Histoire littéraire de France par D. Rivet. Sa vie fut écrite par saint Odilon, son successeur, et par trois autres de ses disciples.

† I. MAYNARD (François), poëte français, l'un des quarante de l'académie française, étoit petit-fils de Jean Maynard, auteur d'un Commentaire sur les Psaumes, et fils de Géraud, conseiller au parlement de Toulouse, auteur d'un Recueil d'Arrêts, où presque toute la jurisprudence du Languedoc est contenue, que le pere de M. Pellisson rédigea et publia, et qui a été traduit en plusieurs langues. François Maynard naquit à Toulouse vers l'an 1582. Dans sa jeunesse il vint à la cour, et fut secrétaire de la reine Marguerite. Il publia alors un poëme en cinq livres, qui ne traite que de l'amour, intitulé *Philandre*, dont la première édition parut en 1621, et la seconde en 1623. Ce fut sans doute vers la même époque qu'il composa ses *Priapées*, poëme licencieux, qui n'a jamais été imprimé, et dont on ne connoît que ces quatre premiers vers :

> Muse, trève de modestie ;
> Vous vous fâchez toutes les fois
> Qu'on parle de cette partie
> Qui fait les papes et les rois.

Noailles, ambassadeur à Rome, le mena en 1634 avec lui. De retour en France, il fit la cour à plusieurs grands, et n'en recueillit que le regret de la leur avoir faite. On connoît ses stances pour le cardinal de Richelieu :

> Armand, l'âge affoiblit mes yeux..

Le cardinal ayant entendu les 4 derniers vers, où le poëte dit, en parlant de François Ier,

> Mais s'il demande à quel emploi
> Tu mas tenu dedans le monde,
> Et quel bien j'ai reçu de roi ;
> Que veux-tu que je lui réponde ?

Il répondit ce mot cruel : *Rien*. Maynard obtint cependant la charge de président au présidial d'Aurillac en Auvergne, fut membre de l'académie des Jeux floraux de Toulouse, et vers l'an 1632 fut admis au nombre des quarante de l'académie française. Il reparut à la cour sous la régence d'Anne d'Autriche ; et n'ayant pas été plus heureux auprès d'elle, il se retira dans sa province. Il y mourut le 28 octobre 1646, avec le titre de conseiller d'état, que le roi venoit de lui accorder. Malgré cette faveur, il conseilloit à son fils de s'attacher au barreau plutôt qu'à la cour :

> Toutes les pompeuses maisons
> Des princes les plus adorables
> Ne sont que de belles prisons,
> Pleines d'illustres misérables.
>
> Heureux qui vit obscurément
> Dans quelque petit coin de terre,
> Et qui s'approche rarement
> De ceux qui portent le tonnerre !
>
> Puisses-tu connoître le prix
> Des maximes que te débite
> Un courtisan à cheveux gris,
> Que la raison a fait ermite !

Quelque temps avant sa mort il avoit fait un voyage à Paris. Dans les conversations qu'il avoit avec des amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : « Ce mot-là n'est plus d'usage. » Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers :

> En cheveux blancs il me faut donc aller
> Comme un enfant tous les jours à l'école !
> Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
> Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

Tout le monde connoît ces vers

qu'il écrivit sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort ;
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

« Il est bien commun de ne pas désirer la mort : il est bien rare de ne pas la craindre ; et il eût été grand, dit Voltaire, de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde. » Maynard s'en souvint trop souvent pour son malheur. Il ne cessa de déchirer le cardinal de Richelieu dans ses vers ; il l'appeloit un tyran. Si ce ministre lui eût fait du bien, il auroit été un Dieu pour lui. « C'est trop ressembler, dit l'auteur déjà cité, à ces mendians qui appellent les passans monseigneur, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumônes. » A cela près, Maynard étoit homme d'honneur et bon ami. On a de lui, I. Des *Epigrammes* : comme c'étoit le genre où il réussissoit le mieux, son ami Caminade, président au parlement de Toulouse, lui donnoit chaque année un exemplaire de Martial. II. Des *Chansons*, qui ont quelque agrément. III. Des *Odes*, moins estimables. IV. Des *Lettres* en prose, 1646, in-4°, mêlées de bon et de mauvais. V. Un poëme intitulé *Philandre*, d'environ 500 vers, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'heureux. Malherbe disoit de lui, « qu'il tournoit fort bien un vers, mais que son style manquoit de force ; et que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers. De l'un et de l'autre, ajoutoit-il, on auroit pu faire un bon poëte. » Maynard est le premier en France, qui ait établi pour règle de faire une pause au troisième vers dans les couplets de six, et une au septième des stances de dix. Le recueil des œuvres de Maynard parut quelques mois après sa mort, sous ce titre : *Les OEuvres de François Maynard, contenant des Sonnets, des Epigrammes, des Odes, des Chansons, avec une préface de Marin Le Roy de Comberville*, Paris, 1646, in-4° : mais il ne contient pas toutes ses pièces ; celles qui ne s'y trouvent pas sont disséminées dans divers recueils de poésies.

* II. MAYNARD (Sir Joseph), savant jurisconsulte anglais, né en 1702, mort en 1790, s'est distingué également par son patriotisme, ses connoissances en jurisprudence, et son intégrité dans les places qu'il a occupées. Quand le prince d'Orange fut déclaré roi après l'abdication de Jacques II, Sir Joseph fut chargé d'aller le haranguer. Le roi Guillaume ayant remarqué que son âge annonçoit qu'il avoit survécu à tous les hommes de loi du royaume, il répondit : « oui, sire ; et sans l'avénement de votre majesté, j'aurois aussi survécu à la loi. »

† MAYNE (Jasper), poëte et théologien anglais, né à Hathertagh, dans le comté de Devonshire, en 1604, étudia à Oxford, où il fut boursier. Mayne entra dans l'état ecclésiastique, fut prédicateur du roi d'Angleterre, et il perdit une place qu'il avoit dans son collége pour être resté fidèle au parti du roi. A la restauration il fut nommé chanoine de l'église du Christ, et se fit un nom dans sa patrie, par ses ouvrages, entre autres, par *la Guerre du peuple, examinée selon les principes de la raison et de l'Ecriture*, 1647, in-4°, et par un *Poëme* sur la victoire navale remportée par le duc d'Yorck

sur les Hollandais le 13 juin 1665, et une comédie intitulée *le Mariage de la ville*. Il mourut le 5 décembre 1672.

* MAYNWARING (Arthur), agréable auteur anglais, né en 1668 au comté de Shrop, mort en 1712, élève de l'église du Christ à Oxford, commissaire des douanes au commencement du règne de la reine Anne, ensuite auditeur et député au parlement pour Preston, au comté de Lancastre. Maynwaring a publié quelques *écrits* en vers et en prose. Son exécutrice testamentaire a été madame Oldfield, actrice, de qui il avoit un fils.

* MAYO (Richard), théologien anglais non-conformiste, mort en 1695, avoit un bénéfice à Kingston au comté de Surrey, qu'il perdit en 1662, pour avoir refusé le serment de conformité. Il a laissé quelques ouvrages. I. *Liste du docteur Staunton*. II. Deux *Conférences; l'une entre un papiste et un juif, l'autre entre un protestant et un juif*. III. *Commentaire sur l'Epître aux Romains dans les remarques de Pools*. IV. *Des Sermons*.

* MAYOW (Jean), médecin anglais, né dans le comté de Cornouailles en 1645, exerça la médecine à Bath, et mourut en 1679. On a de lui un vol. in-4°, imprimé à Oxford en 1674, contenant cinq traités, I. *De Sal-nitro*. II. *De respiratione*. III. *De respiratione fœtûs in utero* etc. IV. *De motu musculari et spiritibus animalibus*. V. *De rachitide*. Sa réputation s'est renouvelée dans ces derniers temps par un ouvrage publié en 1790 par le D. Beddoes, sous le titre d'Expériences chimiques extraites d'un ouvrage du 17e siècle, dans lequel il regarde Mayow comme le premier auteur des découvertes modernes sur les différentes espèces d'air.

MAZANIELLO. *Voyez* MASANIELLO.

MAZARD (Etienne), né à Lyon en 1660, perfectionna la chapellerie en France. Il y introduisit l'usage du castor, au lieu de laine. Mazard passa en Angleterre pour y étudier les procédés des ouvriers de cette contrée, et il en ramena plusieurs avec lui. Il acquit une fortune considérable, qu'il légua à l'hôpital de la Charité à Lyon, en y fondant des dots pour marier de pauvres filles. Il mourut en 1736.

† I. MAZARIN (Jules), né à Piscina dans l'Abruzze le 14 juillet 1602, d'une famille noble (*voyez* MARTINOZZI) s'attacha, au cardinal Sacchetti. Après avoir pris le bonnet de docteur, il le suivit en Lombardie, et y étudia les intérêts des princes qui étoient alors en guerre pour Casal et le Montferrat. Le cardinal Antoine Barberin, neveu du pape, s'étant rendu, en qualité de légat, dans le Milanez et en Piémont pour travailler à la paix, Mazarin l'aida beaucoup à mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Il fit divers voyages pour cet objet; et comme les Espagnols tenoient Casal assiégé, il sortit de leurs retranchemens, et courant à toute bride du côté des Français, qui étoient prêts à forcer les lignes, il leur cria, « La paix! la paix! » Elle fut acceptée et conclue à Quérasque en 1631. La gloire que lui acquit cette négociation lui mérita l'amitié du cardinal de Richelieu, et la protection de Louis XIII. Ce prince le fit revêtir de la pourpre par

Urbain VIII; et après la mort de Richelieu, il le nomma conseiller d'état et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Louis XIII étant mort l'année d'après, 1643, la reine Anne d'Autriche, régente absolue, le chargea du gouvernement de l'état. Mazarin fut généralement alors soupçonné d'être l'amant de cette reine, et quelques modernes ont cru trouver dans leur intimité l'origine de l'homme au masque de fer; mais ce n'est qu'une conjecture dont l'auteur d'une Dissertation sur l'homme au masque de fer, insérée dans le 5e vol. de la Bastille dévoilée, a prouvé l'invraisemblance. (*Voy.* MASQUE DE FER.) « Le nouveau ministre affecta, dans le commencement de sa grandeur, dit Voltaire, autant de simplicité que Richelieu avoit déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste. Il mit de l'affabilité et même de la mollesse, où son prédécesseur avoit fait paroître une fierté inflexible. » Malgré ces ménagemens, qui ne durèrent guère, il se forma un puissant parti contre lui. On ne pardonnoit point à un étranger l'avantage d'être maître de l'état. On jetoit du ridicule sur sa personne, sur ses manières, sur sa mauvaise prononciation. Un arrêt d'union entre le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand-conseil, inspirant de l'inquiétude au ministre, il mande les députés du parlement pour leur dire que la reine ne vouloit point de tels arrêts. Les magistrats ayant répondu qu'il n'y avoit rien de contraire au service du roi. « Si le roi, répliqua Mazarin, ne vouloit pas qu'on portât des glands à son collet, il n'en faudroit point porter. Ce n'est pas tant la chose défendue que la défense qui fait le crime. » La comparaison fournit matière à des vaudevilles, arme ordinaire et souvent dangereuse en France, et l'arrêt d'*oignon*, (car c'est ainsi qu'il prononçoit union) fut célébré de toutes parts à ses dépens. On ne se borna pas à ridiculiser le ministre. Les peuples, accablés d'impôts, et excités à la révolte par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, par le prince de Conti, par la duchesse de Longueville, se soulevèrent. Le parlement ayant refusé de vérifier de nouveaux édits bursaux, le cardinal fit emprisonner le président de Blanemesnil et le conseiller Broussel. Cet acte de violence fut l'occasion des premiers mouvemens de la guerre civile, en 1648. Le peuple cria aux armes, et bientôt les chaînes furent tendues dans Paris, comme du temps de la Ligue. Cette journée, connue dans l'histoire sous le nom des *barricades*, fut la première étincelle du feu de la sédition. La reine fut obligée de s'enfuir de Paris à Saint-Germain, avec le roi et son ministre, que le parlement venoit de proscrire comme perturbateur du repos public. (*Voyez* MARIGNY, no II.) L'Espagne, sollicitée par les rebelles, prend part aux troubles, pour les fortifier; l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, rassemble des troupes. La reine, justement alarmée, écoute les propositions du parlement, las de la guerre et hors d'état de la soutenir. Les troubles s'apaisent, et les conditions de l'accommodement sont signées à Ruel le 11 mars 1649. Le parlement conserva la liberté de s'assembler, qu'on avoit voulu lui ravir; et la cour garda son ministre, dont le peuple et le parlement avoient conjuré la perte.

Le prince de Condé fut le principal auteur de cette réconciliation. L'état lui devoit sa gloire, et le cardinal sa sûreté; mais il fit trop valoir ses services, et ne ménagea pas assez ceux à qui il les avoit rendus. Il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, après l'avoir servi; à braver la reine, qu'il avoit ramenée triomphante à Paris, et à insulter le gouvernement qu'il défendoit et qu'il dédaignoit. On prétend qu'il écrivit au cardinal: *A l'illustrissimo Signor Fachino*; et il lui dit un jour: *Adieu Mars.* Mazarin, forcé à être ingrat, engagea la reine à le faire arrêter, avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville. On les conduisit d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, puis au Havre-de-Grace. Le parlement donna, en 1651, un arrêt qui bannissoit Mazarin du royaume, et demanda la liberté des princes avec tant de fermeté, que la cour fut forcée d'ouvrir leurs prisons. Ils rentrèrent comme en triomphe à Paris, tandis que le cardinal, leur ennemi, prit la fuite du côté de Cologne. Ce ministre gouverna la cour et la France du fond de son exil. Il laissa calmer l'orage, et rentra dans le royaume l'année d'après, « moins en ministre qui venoit reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettoit en possession de ses états. Il étoit conduit par une petite armée de sept mille hommes, levée à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume, qu'il s'étoit approprié. Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avoit demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans trop savoir à quoi elles seroient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. » (Siècle de Louis XIV, tome I.) Le prince de Condé, ligué avec les Espagnols, se mit en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, commanda l'armée royale. Il y eut de petites batailles données, mais aucune ne fut décisive. Ces troubles n'offrent guère aujourd'hui que du ridicule et presqu'aucun évènement digne de l'histoire. L'auteur du Siècle de Louis XIV les a parfaitement caractérisés, en disant qu'alors « les Français se précipitoient dans les séditions par caprice et en riant: les femmes étoient à la tête des factions; l'amour faisoit et rompoit les cabales... Turenne, infidèle par foiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il étoit général, pour plaire à une femme qui se moquoit de sa passion.... La Rochefoucauld, blessé au combat du faubourg Saint-Antoine, adressoit ces deux vers à la duchesse de Longueville » (l'une des principales *anti-Mazarines*):

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux

Et le duc d'Orléans écrivoit cette adresse sur une lettre:

A mesdames les comtesses, maréchales de camp, dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.

Enfin la guerre finit et recommença à plusieurs reprises: il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. » Le cardinal se vit forcé de nouveau à quitter la cour. Pour surcroît de honte, il fallut que le roi, qui le sacrifioit à la haine publique, donnât une déclaration par laquelle il renvoyoit son ministre, en vantant ses ser-

vices et en se plaignant de son exil. Le calme reparut dans le royaume, et ce calme fut l'effet du bannissement de Mazarin. « Cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, le 3 février 1653, tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. » Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, tout s'empressa de lui faire la cour. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens. Il fut logé au Louvre. Son pouvoir fut dès-lors sans bornes. Un des plus importans services qu'il rendit depuis son retour fut qu'il donna à la France la paix. Il alla lui-même la négocier en 1659, dans l'île des Faisans, avec don Louis de Haro, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée, et la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante. Ce traité fit beaucoup d'honneur à son génie ou à sa politique. Le mariage du roi avec l'infante n'étoit pas l'ouvrage d'un jour, ni l'idée d'un premier moment, mais le fruit de plusieurs années de réflexions. Cet habile ministre, dès l'an 1645, c'est-à-dire quatorze ans auparavant, méditoit cette alliance, non seulement pour faire céder alors au roi ce qu'il obtint par la paix de Munster, mais pour lui acquérir des droits bien plus importans encore, tels que ceux de la succession à la couronne d'Espagne. Ces vues sont consignées dans une de ses lettres aux ministres du roi, à Munster. (*Voyez* l'Abrégé de l'Histoire de France, par le président Hénault, année 1659.) Le cardinal Mazarin ramena en 1660 le roi et la nouvelle reine à Paris. Plus puissant et plus jaloux de sa puissance que jamais, il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. Il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu-tiers, comme autrefois. Il marchoit alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires. On n'eut plus auprès de lui un accès libre. Si quelqu'un étoit assez mauvais courtisan pour demander une grace au roi même, il étoit sûr de ne pas l'obtenir. « La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. (*Ibid.*) » Dans ce calme qui suivit son retour, il laissa languir la justice, le commerce, la marine, les finances. Les siennes étoient à la vérité en bon état, mais celles du royaume étoient si dérangées, que le surintendant Foucquet avoit dit souvent à Louis XIV : « il n'y a point d'argent dans les coffres de votre majesté, mais le cardinal vous en prêtera. » Les revenus publics avoient été si mal administrés pendant une régence prodigue et tumultueuse, qu'on fut obligé ensuite d'ériger une chambre de justice. On voit par les Mémoires de Gourville quel avoit été le brigandage ; l'ordre ne fut remis que par le grand Colbert, et non par Mazarin, qui ne fut guère occupé que de lui-même. Huit années de puissance absolue et tranquille ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile ; car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament. Mazarin gouvernoit les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Il amassa plus de 200 millions,

et par des moyens non seulement indignes d'un ministre, mais d'un honnête homme. Il partageoit, dit-on, avec les armateurs, les profits de leurs courses : il traitoit, en son nom et à son profit, des munitions des armées ; il imposoit, par des lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les généralités. (*Voyez* Emery, n° V.) Le roi lui ayant donné les charges de la maison de la reine, il vendit jusqu'à celles de vendeuses d'écuelles ; ce qui lui produisit, dit madame de Motteville, plus de six millions. Comme tous les avares, il cherchoit à excuser son avidité par des raisons plausibles. Il disoit que c'étoit le seul défaut d'argent qui avoit causé toutes ses disgraces. Souverain despotique, sous le nom modeste de ministre, il ne laissa paroître Louis XIV, ni comme prince, ni comme guerrier. Surintendant de son éducation, il étoit charmé qu'on lui donnât peu de lumières. Non-seulement il l'éleva très-mal, mais il le laissa souvent manquer du nécessaire. Ce joug pesoit à Louis XIV, et il en fut délivré par la mort du cardinal, arrivée le 9 mars 1661. Lorsqu'il fut attaqué de sa dernière maladie, il prouva qu'il connoissoit la maxime, « qu'à la cour les absens et les mourans ont toujours tort. « Il fit dire à plusieurs personnes qu'il s'étoit ressouvenu d'elles dans son testament, quoiqu'il n'en fût rien. Il tâcha de conserver jusqu'à la fin cette figure noble, cet air ouvert et caressant qui attache les cœurs. Il se mit un jour, à ce qu'on prétend, un peu de rouge, pour faire accroire qu'il se portoit mieux, et donna audience à tout le monde. Le comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne, en le voyant, se tourna vers M. le prince, et lui dit d'un air grave : « Voilà un portrait qui ressemble assez à M. le cardinal. » Quoiqu'il ne passât point pour avoir la conscience timorée, il eut en mourant des scrupules sur ses richesses immenses. Un théatin, son confesseur, appelé le P. Sevère, et qui le fut très-à-propos dans cette occasion, lui dit nettement « qu'il seroit damné, s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis. — Hélas ! dit-il, je n'ai rien que des bienfaits du roi. — Mais, reprit le théatin, il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné d'avec ce que vous vous êtes attribué. » Pour le tirer d'embarras, Colbert lui conseilla de faire une donation entière de ses biens au roi. Il le fit, dans l'espérance que ce prince les lui rendroit. Il ne se trompa pas, et Louis XIV lui remit la donation au bout de trois jours. Le roi et la cour portèrent le deuil à sa mort ; honneur peu ordinaire, et que Henri IV avoit rendu à la mémoire de Gabrielle d'Estrées. (*Voy.* Colbert, n° I.) Les rimailleurs de la cour et de la ville lui firent plusieurs épitaphes. Nous ne rapporterons que celle qui lui fut faite par Blot, bel-esprit agréable de ce temps-là :

O vous, qui passez par ce lieu,
Daignez jeter, au nom de Dieu,
A Mazarin de l'eau bénite.
Il en donna tant à la cour,
Que c'est bien le moins qu'il mérite,
D'en avoir de vous à son tour.

Ainsi que le couplet suivant :

Creusons tous un tombeau
A qui nous persécute ;
Que le jour sera beau
Qui verra cette chute !
Pour ce Jules nouveau
Cherchons un nouveau Brute !

Mazarin manda l'auteur de ce couplet, et lui fit offre de services,

lui conseilla de faire un meilleur usage de son talent, et lui donna une pension de 2,000 liv. Outre les biens immenses qu'il avoit amassés, il posséda en même temps l'évêché de Metz, et les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Vincent de la même ville; celles de Saint-Denys en France, de Cluni, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Taurin d'Evreux, etc. Il laissa, pour héritier de son nom et de ses biens, le marquis de La Meilleraie, qui épousa Hortense Mancini, sa nièce, et prit le titre de duc de Mazarin. Il avoit un neveu, qui fut duc de Nevers (*voyez* NEVERS), et quatre autre nièces. L'une, nommée Martinozzi (*voyez* ce mot), fut mariée au prince de Conti; les autres, nommées Mancini, le furent au connétable Colonne, au duc de Mercœur, au duc de Bouillon. (*V.* COLONNE, n° XVI, *et* MANCINI, n° I.) Charles II lui en demanda une; le mauvais état de ses affaires lui attira un refus. On soupçonna le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwel celle qu'il refusoit au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer cette alliance; mais il fut refusé à son tour. Louis XIV avoit aimé éperdument une de ses nièces: Mazarin fut tenté de laisser agir cet amour, et de placer son sang sur le trône; mais une réponse noble et ferme d'Anne d'Autriche lui fit perdre de vue ce dessein. (*Voyez* l'article de cette princesse.) « Ce ministre, dit le président Hénault, étoit aussi doux que le cardinal de Richelieu étoit violent: un de ses plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractère de sa politique étoit plutôt la finesse et la patience que la force. Il pensoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, et son esprit lui fournissoit le courage conforme aux circonstances. Hardi à Casal; tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la Fronde, méprisant les bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avoit dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté; et dans le cardinal Mazarin, plus d'adresse, plus de mesures et moins d'écarts. On haïssoit l'un, et l'on se moquoit de l'autre; mais tous deux furent les maîtres de l'état. » « Mazarin, dit Thomas, fut beaucoup moins loué que Richelieu; il n'avoit, ni cet éclat de grandeur qui éblouit, ni ce caractère altier qui, respirant la hauteur et la vengeance, subjugue par la terreur même. On adore à proportion que l'on craint. Il y avoit plus d'offrandes à Rome sur les autels de la Fièvre que sur ceux de la Concorde et de la Paix. On sait qu'en général Mazarin étoit foible et timide; il caressoit les ennemis dont Richelieu eût abattu les têtes. Avec cette conduite, on est moins haï sans doute, mais on n'en paroît pas plus grand. Il est des hommes qui pardonnent encore plutôt le mal qu'on fait avec éclat, que le bien qu'on fait avec foiblesse. D'ailleurs, le rôle que ce ministre joua dans la Fronde, ses fuites, ses terreurs, sa proscription, source de plaisanteries; les bons mots des Ma-

rigny et des Grammont, espèce d'armes qui soumettent à l'homme d'esprit l'homme puissant; les vaudevilles et les chansons qui, chez un peuple léger, communiquent si rapidement le ridicule et l'éternisent; tout cela devoit peu exciter l'enthousiasme des orateurs. Ajoutez que les talens de Mazarin n'étoient pas assez éclatans pour racheter ses défauts. Il n'eut, ni dans les factions, la fierté brillante et l'esprit romanesque et imposant du cardinal de Retz; ni dans les affaires, l'activité et le coup-d'œil de Richelieu; ni dans les vues économiques, les principes de Sully; ni dans l'administration extérieure, les détails de Colbert; ni dans les desseins publics, l'audace et je ne sais quelle profondeur vaste d'Albéroni. Son grand mérite fut l'art de négocier; il y porta toute la finesse italienne avec la sagacité d'un homme qui, pour s'élever, a eu besoin de connoître les hommes et a appris à les manier, en les faisant servir d'instrumens à sa fortune. C'est ce qui en fit un philosophe adroit plutôt qu'un grand ministre. Son ame, accoutumée longtemps à la souplesse, n'eut pas toujours le caractère des grandes places. Mais il dirigea la paix de Munster; il fit la paix des Pyrénées; il donna l'Alsace à la France; il prévit peut-être qu'un jour la France pourroit commander à l'Espagne.» Il est à remarquer que Mazarin acquit l'Alsace dans le temps que les Français étoient déchaînés contre lui. L'abbé d'Alainval a publié, en 1745, en deux vol. in-12, les Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, et la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec don Louis de Haro, ministre d'état. (*Voyez* Haro.) Ce recueil qui parut sous le titre de *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, et la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec don Louis de Haro, ministre d'état*, enrichies de quelques notes historiques, est intéressant. Le cardinal y développe ce qui s'est passé dans ces conférences avec une netteté et une précision qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires. Les vingt premières lettres de ce recueil sont du nombre de celles qui n'avoient point encore vu le jour; la plupart sont écrites au roi et à la reine-mère, et toutes avant que le cardinal fût arrivé à Saint-Jean-de-Luz. L'édition de ce recueil a un avantage sur ceux qui avoient été précédemment faits, c'est qu'il est augmenté de cinquante lettres qui n'avoient pas encore paru, et qui toutes sont placées à leur rang. Mazarin peut être cité comme un modèle de sagacité, d'astuce, et de finesse en politique; mais ses mœurs ne furent pas exemplaires. Sans afficher le déréglement sur ce point, il ne fut pas plus réglé. L'ambition, plutôt que l'amour, l'unit à Anne d'Autriche, et cette union illégitime ne fut pas tellement secrète qu'elle ne causât du scandale. Il vouloit maîtriser toutes les affections de cette reine. Plusieurs écrivains ont publié l'histoire de la vie du cardinal Mazarin. Il seroit trop long de les indiquer ici; nous nous bornons à citer l'Abrégé de la vie du cardinal Mazarin, ou Idée de son ministère, par l'abbé de Longuerue, imprimé en 1769, dans son recueil de pièces intéressantes sur l'Histoire de France; et l'Histoire du cardinal Mazarin,

depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Aubery. Les deux premières éditions, de 1688 et de 1695, sont en 2 vol. in-12; la dernière, de 1751, est en 4 volumes in-12. Nous renvoyons les curieux à la Bibliothèque historique de France. Les recueils des pièces appelées Mazarinades, et qui ont été composées contre le cardinal dans l'espace de trois mois, depuis le 6 janvier jusqu'au 1er avril 1649, sont étonnans par la quantité presque innombrable de satires qu'ils contiennent. Celui qui est conservé dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et qui offre les pièces composées depuis 1649 jusqu'en 1652, 40 gros volumes in-4°. Celui de la bibliothèque de Colbert en a 46 très-gros. Il est d'autres recueils de Mazarinades qui forment jusqu'à 60 forts volumes in-4°. Gabriel Naudé a réfuté la plupart de ces satires, dans un ouvrage intitulé Mascurat, ou Jugement de ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le 6 janvier jusqu'au 1er avril 1649, in-4°, 1650. On fit même frapper des médailles pour le rendre ridicule. La ville de Paris distribua des jetons qui, d'un côté, représentoient la hache et les verges armoriales du cardinal, avec cette légende autour: *Quod fuit honos, criminis est vindex.* « Cette ancienne marque d'honneur est aujourd'hui un instrument de vengeance. » Au revers on voyoit un lion avec cet hémistiche: *Sunt certa hæc fata tyrannis.* «Telle est la destinée des tyrans.» Mazarin avoit une autre devise, qu'il s'étoit faite lui-même: *Hinc ordo et copia rerum.* Le cardinal Mazarin avoit cultivé les lettres dans sa jeunesse; il se piquoit même de bel-esprit et de philosophie. On prétend que ce fut lui qui apporta en France la maxime si connue des Italiens: *Intùs ut lubet, extrà ut moris est.* Du moins il la pratiqua quelquefois. *Voyez* Benserade.

II. MAZARIN (Hortense Mancini, duchesse de), fille de Michel-Laurent Mancini (*voyez* ce mot), et nièce du cardinal Mazarin, née en 1647, joignit aux avantages de la fortune ceux de la beauté. Elle épousa, en 1661, Armand-Charles de La Porte de La Meilleraie, dont le caractère singulier et l'esprit bizarre n'étoient pas propres à fixer une femme. La duchesse de Mazarin fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui; mais n'ayant pu l'obtenir, elle passa en Angleterre l'an 1667. Elle autorisa son séjour à Londres de sa parenté avec la reine. Mais quand cette princesse fut obligée de passer en France, l'an 1688, le duc fit solliciter Hortense de revenir; les prières n'ayant rien opéré, il lui intenta un procès qu'elle perdit. (*Voyez* Erard.) Elle fut condamnée à retourner avec son époux; mais elle persista à rester en Angleterre, où elle avoit une petite cour, composée de ce qu'il y avoit de plus ingénieux à Londres. Le vieux épicurien Saint-Evremont fut un de ses courtisans les plus assidus. Elle mourut le 2 juillet 1699. Ses mœurs furent violemment attaquées, par son mari sur-tout. Il prétendit qu'elle avoit été amoureuse du chevalier de Rohan, décapité depuis pour crime de trahison contre l'état. Il fit de même courir le bruit qu'elle avoit été la maîtresse du duc de Nevers, son frere. Les *Mémoires* de madame de Mazarin, et ceux qu'elle opposa aux *Factums* de son mari, se trouvent

dans les Œuvres de Saint-Evremont. Si l'on s'en rapporte au portrait que ce philosophe a fait de cette duchesse, elle avoit quelque chose de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit et dans celles de l'ame. Elle savoit beaucoup, et elle cachoit son savoir. Sa conversation étoit à la fois solide et gaie. Elle étoit dévote sans superstition et sans mélancolie, etc., etc. On sent que ce portrait est flatté, et même ridicule. La dévotion ne pouvoit guère s'allier avec la vie qu'elle menoit. L'abbé de Saint-Réal a fait un autre portrait de la duchesse de Mazarin, non moins flatté que celui de Saint-Evremont : « C'est, dit-il une de ces beautés romaines, qui ne ressemblent point à des poupées, comme la plus grande partie de celles de France. La couleur de ses yeux n'a point de nom, ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de beau. Il n'y en a point de plus doux et de plus enjoués pour l'ordinaire; mais il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Quand elle regarde fixement, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'ame. Lorsque madame de Sévigné vouloit donner une idée de deux beaux yeux, elle disoit : « Ce sont les yeux de madame de Mazarin.... » Son rire attendriroit les plus durs, et charmeroit les plus cuisans soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage, qu'elle a naturellement assez froid et fier, et il y répand une teinture de douceur. Elle a le son de la voix si touchant, qu'on ne sauroit l'entendre parler sans émotion. Son teint a un éclat si vif, si naturel et si doux, que personne ne s'est jamais avisé, en la regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la dernière blancheur. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise et la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été; mais d'autres seroient déliées de ce qu'elle est grosse. On la voit quinze jours de suite coiffée d'autant de différentes manières, sans pouvoir dire laquelle lui va le mieux..... Son mari est assurément le plus malheureux des hommes, après avoir été le plus heureux. Il disoit à la duchesse d'Aiguillon que, pourvu qu'il épousât Hortense, il ne se soucioit pas de mourir trois jours après. « Le succès a passé ses souhaits, dit dans la suite madame de Mazarin, il m'a épousée, et n'est pas mort, Dieu merci! » Le duc de Mazarin, époux d'Hortense, étoit né en 1633, et il mourut en 1713, dans ses terres, où il s'étoit retiré depuis plus de 30 ans. Si ces singularités n'avoient pas perverti les agrémens de son esprit, personne n'auroit été de meilleure compagnie. Il succéda au maréchal de La Meilleraie son père, dans le gouvernement de Bretagne, et eut de plus plusieurs autres gouvernemens. Le maréchal s'étoit opposé tant qu'il avoit pu au désir que le cardinal Mazarin, son ami intime, avoit de choisir son fils pour son héritier, en lui donnant son nom et sa nièce. Il disoit « que tant de biens lui faisoient peur, et que leur immensité accableroit un jour sa famille. » A la mort de la duchesse de Mazarin, on prouva, en pleine grand'chambre, qu'elle lui avoit apporté 28 millions,

Louis XIV, attaché au nom de Mazarin, le mit de tous ses conseils, lui donna les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, et le distingua dans toutes les occasions. Nommé lieutenant-général dès 1654, et ne manquant pas de courage, il eût pu parvenir au bâton de maréchal de France. Une piété mal entendue rendit inutiles les dons que lui avoit faits la nature; persuadé que le sort marquoit les volontés du ciel, il fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le feu prit un jour au château de Mazarin, et il ne voulut pas qu'on l'éteignît. Il aimoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en les perdant il pouvoit posséder en sûreté de conscience les autres biens que la justice lui laissoit. Une fois retiré à la campagne, il ne fit plus que des apparitions très-passagères à la cour. Le roi l'y recut toujours avec amitié, quoiqu'il l'eût blessé par les visions célestes qu'il lui avoit communiquées sur le sort qui l'attendoit s'il continuoit de vivre avec ses maîtresses. Ce prince le regardoit comme un homme dont le cerveau n'étoit pas sain; et comme le duc avoit, par dévotion, barbouillé tous les chefs-d'œuvre de peinture, et mutilé les plus belles statues que lui avoit laissées son oncle, Louis XIV dit un jour, en voyant un marteau: « Voilà un instrument dont le duc de Mazarin sait faire usage. » Il eut un fils d'Hortense, lequel n'eut qu'une fille, qui fit entrer la riche succession de sa famille dans la maison de Duras, d'où elle a passé par les filles dans la maison d'Aumont, et ensuite dans celle des Matignon, ducs de Valentinois. Il parut en 1808, à Paris, des Mémoires de la duchesse de Mazarin, 1 vol. in-8°, avec des portraits.

* MAZARINI ou MAZARIN (Jules), jésuite, né à Palerme, professeur de philosophie et de théologie à Paris, à Palerme et autres villes de l'Europe, prêcha dans beaucoup de villes d'Italie, et principalement à Bologne, où il mourut le 22 décembre 1622. Le style de Mazarini et la méthode qu'il suit dans ses sermons sont conformes au style et à la méthode qu'on suivoit dans le 16e siècle, et il peut être mis à côté de Panigurola, de Fiamma et autres orateurs de cet âge, qui, néanmoins, ne sont pas regardés comme de parfaits modèles de l'éloquence sacrée. On a de lui, I. *Il Davide, cento discorsi sul cinquantesimo salmo, etc.*, Venise, 1607. II. *Il colosso Babilonico delle considerazioni cristiane sul sogno della statua di Nabuccodonosorre*, Bologne, 1619, 1 vol. in-4°; Milan, 1625, 2 vol. in-4°.

† I. MAZÉAS (Guillaume), né à Vannes, et mort dans cette ville en 1776, embrassa la profession ecclésiastique, et *traduisit* divers ouvrages de l'anglais, tels que celui de Warburton sur les tremblemens de terre et les éruptions du feu, Paris, 1754, 2 vol. in-12; celui de Lind, sur les moyens de conserver la santé des gens de mer, Paris, 1760, in-8°; *Lettre d'un négociant à un milord*, dans laquelle on considère sans partialité l'importance de l'île Minorque et du Port-Mahon, avec une Histoire et une description abrégée de l'une et de l'autre, traduite de l'anglais, Paris, 1756, in-12; *Pharmacopée des pauvres*, Paris, 1758, in-12. On doit encore à Mazéas divers *Mémoires* insérés dans ceux de

Digitized by Google

l'académie des sciences de Paris et de la société royale de Londres.

†II. MAZÉAS (Jean-Mathurin), né à Landernau en Bretagne, au mois de mars 1713, mort à Paris en l'an X, à l'âge de plus de 88 ans, a donné un ouvrage très-connu sur les mathématiques, dont on a fait sept éditions : la première en 1758, la dernière en 1788, sous ce titre : *Elémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, avec une introduction aux sections coniques. Mazéas a encore publié *Institutiones philosophicæ*, 1777, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est le fruit de ses leçons au collége de Navarre, où il étoit professeur. En vertu de ses grades dans l'université, il fut pourvu, en 1783, d'un canonicat dans l'église de Notre-Dame de Paris. A une simplicité de mœurs et à une candeur qui rappeloient celles des patriarches dont il a presque atteint l'âge, il joignoit la plus exacte pratique des devoirs de son état, et une piété si généreuse, qu'il faisoit aux pauvres les plus abondantes largesses. Dépouillé de tout par les suites de la révolution, il vivoit dans la retraite sans murmurer et sans se plaindre. Mazéas eut le bonheur d'avoir un domestique fidèle, qui lui étoit très-attaché, et qui lui en a donné des preuves, en le nourrissant de son propre bien pendant trois ans à Pontoise. Mais ce domestique, voyant que toutes ses ressources étoient épuisées, et que tout avoit été vendu, se présenta, avec un mémoire, chez le ministre de l'intérieur, M. François de Neufchâteau. Au nom de Mazéas, plusieurs commis, qui avoient été ses élèves, se joignirent à la demande du domestique; et le ministre s'empressa de venir au secours d'un savant plus qu'octogénaire, en lui faisant avoir une pension de dix-huit cents francs. Outre les ouvrages de Mazéas dont nous avons parlé, il a beaucoup travaillé au *Dictionnaire des arts et métiers*.

† MAZEL *ou* MAZELI (David), ministre français, réfugié en Angleterre, *traduisit* quelques bons traités écrits en anglais; mais comme il n'étoit pas assez versé dans cette langue, ses versions ne passent pas pour fidèles. Celle qu'il fit du Traité de Sherlock sur la mort et le jugement dernier, 2 tomes en un vol. in-8°, 1696, est cependant estimée. On estime beaucoup moins sa *Traduction* du Traité du gouvernement civil de Locke, Amsterdam, 1691; Genève, 1724; réimprimé avec des corrections et des notes, Amsterdam, 1755 et 1780, in-12, ainsi que de l'Essai de Gilbert Burnet sur la vie de la reine Marie, in-12. Ce traducteur mourut à Londres en 1725.

MAZELINE (Pierre), sculpteur, de Rouen, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1668, mort en 1708, âgé de 76 ans, a fait plusieurs morceaux estimés. On voit de ses *ouvrages* dans les jardins de Versailles; l'Europe et Apollon Pythien, d'après l'antique, etc.

MAZEPPA (Jean), général des Cosaques, gentilhomme polonais, né dans l'Ukraine, après avoir rempli divers emplois, s'engagea chez les Cosaques, qui, charmés de sa valeur, l'élurent pour leur chef. Ses premiers soins furent de fortifier les frontières de son pays contre les Tartares, et de se faire des protecteurs puissans. Il se lia d'abord avec le czar Pierre, qu'il

servit pendant 24 ans avec beaucoup de fidélité. Mais le dessein que Mazeppa avoit de se faire roi des Cosaques l'obligea de trahir ses engagemens en 1708. Il avoit alors 84 ans. Il embrassa le parti de Charles XII, roi de Suède, et grossit son armée de quelques régimens. Le czar envoya des troupes contre lui; la capitale de son pays, fut prise et rasée, et lui-même pendu en effigie, tandis que quelques-uns de ses complices mouroient par le supplice de la roue. Mazeppa, après la bataille de Pultawa, se sauva en Walachie, et de là à Bender, où il termina bientôt après sa longue carrière en 1709.

* MAZIÈRES (Jean-Simon), physicien français, auteur d'une *Dissertation sur le choc des corps*, qui a été couronnée par l'académie des sciences, né en 1679, mort en 1761, a donné aussi un *Traité des petits tourbillons de la matière subtile.*

* MAZINI (Jean-Baptiste), professeur de médecine en l'université de Padoue, mort vers le milieu du dernier siècle, fut un des plus zélés partisans de la secte mécanique, et manifesta les idées les plus singulières sur l'action des médicamens et les fonctions animales. La bizarrerie de ses systèmes donna lieu à quelques-uns de ses ouvrages. Ils portent pour titre: I. *Mechanices morborum*, *pars I*, Brixiæ, 1723, in-4°; *pars II*, ibid, 1725, in-4°; *pars III*, ibid., 1727, in-4°. Les trois parties réunies ont été imprimées à Paris en 1731, in-4°, et à Offembach, en 1732, même format. II. *Mechanica medicamentorum*, Brixiæ, 1734, in-4°. III. *Conjecturæ de respiratione fœtûs*, ibid, 1737, in-4°. IV. *Institutiones medicinæ mechanicæ*, Brixiæ, 1739, in-4°. Tous ces Traités ont paru ensemble, sous le titre d'*Opera omnia*, Brixiæ, 1743, in-4°. On a encore de Mazini une *Lettre* en italien adressée à Antoine Vallisnieri, sur une épizootie qui désoloit le territoire de Bresce; elle est imprimée dans un recueil qui parut à Venise en 1712, in-8°, sous le titre de *Tesoro di vari segreti e rimedi provati contra il male contagioso di buoi.*

MAZUCCIO. *Voyez* MASUCCIO.

* MAZUEL (J. B.), aide-de-camp du ministre de la guerre Bouchotte, chargé après le 31 mai de diriger les dispositions militaires contre les fédéralistes du département de l'Eure, rendit compte le 9 juillet à la convention du succès de ses opérations. Nommé adjudant-général de l'armée révolutionnaire de Paris, il fut remplacé vers la fin de septembre, par suite de l'épuration faite aux jacobins de l'état-major de cette armée. Il trouva néanmoins moyen d'y rentrer, et fut chargé du commandement d'un détachement qui se rendit à Beauvais. Le 15 octobre on rendit à la convention un compte avantageux de sa conduite dans cette ville. Le 21 décembre il fut décrété d'arrestation, sur la proposition de Fabre-d'Eglantine, comme ultra-révolutionnaire. Mais quelques jours après, la convention ordonna sa mise en liberté, sur un rapport du comité de sûreté générale, et il obtint le commandement de l'armée révolutionnaire. Peu après, ayant été arrêté comme complice d'Hébert, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 24 mars 1794.

MAZURES (Louis des), poëte

français, né à Tournay, premier secrétaire du cardinal de Lorraine en 1547, servit ensuite en qualité de capitaine durant les guerres de Henri II et de Charles-Quint. On a de lui quelques *Tragédies saintes*, Genève, 1566, in-8°, où il n'y a ni régularité dans le plan, ni élégance dans les détails.

MAZURIE (la). *Voyez* TOUTAIN.

† MAZUYER (Claude-Louis), né à Bellèvre en 1760, d'une famille honnête, reçu avocat à Besançon en 1781, vint s'établir à Dijon, où il suivit le barreau. Nommé d'abord en 1790, juge au tribunal du district de Louhans, près de Mâcon, et ensuite membre de la convention, il s'y fit connoître avantageusement par ses rapports aux divers comités, et notamment par celui sur les assignats-monnoies. Attaché au parti de la Gironde, il vota le simple bannissement de Louis XVI, et publia un *ouvrage* tendant à prouver que cette peine étoit la seule qu'on pût lui infliger. A la fameuse séance du 15 avril 1793, où la convention eut à lutter contre les proscriptions du maire de Paris, Mazuyer, s'approchant de lui, lui dit : « N'auriez-vous pas une petite place pour moi? il y auroit cent écus pour vous. Il lutta avec la même fermeté le 20 avril contre les pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, en 1793. Elu secrétaire de la convention, il fit refuser à Pache les six millions qu'il demandoit pour soutenir son insurrection; porta la parole avec véhémence à la séance du 11 juin, et eut part à la protestation des 72, qu'il signa le 19 juin. S'étant permis une sortie énergique contre le despotisme des membres du comité de salut public, et proposé aux suppléans de se réunir à Tours ou à Bourges si la tyrannie venoit à anéantir l'assemblée, il fut mis hors la loi le 31 mai, condamné à mort comme conspirateur, et périt sur l'échafaud au mois de février 1794, âgé de 34 ans. On a de lui un ouvrage sur l'*Organisation de l'instruction publique et l'éducation nationale en France*, Paris, imprimerie nationale, 1793, in-8° de 210 pages.

* I. MAZZEI (Jean-André), écrivain de la congrégation de Saint-Paul, né à Rome, de parens florentins, en 1669, étudia les belles-lettres, la philosophie et la théologie au collége romain, sous la direction des jésuites. Il enseigna ensuite ces sciences à Macérata. Mazzei, avec des connoissances profondes et variées en littérature, étoit très-versé dans la langue grecque ainsi que dans les langues orientales, dans lesquelles il avoit fait des progrès extraordinaires. Il mourut le 13 mai 1720. Les ouvrages imprimés de ce barnabite sont en petit nombre. On a de lui, I. *De Macerâ urbe in Piceno elegia cum notis.* II. *Methodus sacerdotalis circa missam et divinum officium.*

* II. MAZZEI (François), célèbre avocat à Rome, né à Paola dans la Calabre en 1709, étudia la philosophie et le droit civil et canonique, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome, où il resta 42 ans, et où il mourut le 24 décembre 1788. On a de lui, I. *De matrimonio conscientiæ vulgo nuncupato : accedit dissertatio de matrimonio personarum diversæ religionis*, Romæ, 1771. II. *De la-*

gitimo actionis spolii usu commentarius, Romæ, 1773. III. *De ædilitiis actionibus libri tres, quibus subjiciuntur notæ ejusdem auctoris, et index rerum locupletissimus*, Romæ, 1786, in-4°.

* MAZZELLA (Scipion), historien napolitain, florissoit dans le 16ᵉ siecle. On a de lui *Le vite de' re di Napoli*, in-4°; *Sito e antichità della città di Pozzuolo, e del suo amenissimo distretto, colla descrizione di tutti i luoghi notabili*, etc., in-8°; *Descrizione del regno di Napoli*, in-4°.

* MAZZERIO, ou MACERIO, ou de MASERUS (Philippe), employé dans les affaires les plus importantes de Pierre, roi de Chypre, et de Charles VI, roi de France, né en Sicile, et non au château de Mazures en France, comme Dufresne l'a prétendu, florissoit vers 1327. Mazzerio mourut en 1405, membre de la congrégation des célestins, à laquelle il laissa toute sa fortune. On a de lui *Elogia patrum cœlestinorum; vita S. Petri Thomasii*, etc.; *Epistolæ sapientum ad Joannem Maserium canonicum Noviodunensem nepotem suum, in quâ de presbyterorum obligationibus; Pirum floridum in magni principis gratiam; Somnium viridarii de jurisdictione regiâ et sacerdotali*, publié et traduit en français, en 1491, et en latin en 1503 et 1516.

* MAZZIO (Mario), né à Brescia, savant dans la langue grecque et les belles-lettres, et professeur d'éloquence à Alexandrie, vécut et mourut dans la pauvreté, en 1600. On a de lui *Opinionum lib.* 3; *Annotationes in varios auctores latinos et græcos liber; De orthographiâ lib.*; *Pro sigonio defensio contra ingratum Ricconbooum; Osservazioni e aggiunte al dizionario di Ambrosio Calepino, e al Tesoro ciceroniano di Mario Nizolio.*

* MAZZIOTTA (Bernardin), né à Capoue, de la compagnie de Jésus, professeur de philosophie, de théologie morale et d'Écriture sainte, mort de la peste en 1656, a laissé plusieurs ouvrages, entre autres, *Quœstiones selectæ philosophicæ*, in-folio; *Quæstiones selectæ theologicæ*, etc.

† MAZZOCCHI (Alexis-Symmaque), né au château de Sainte-Marie près Capoue le 22 octobre 1684, fait prêtre l'an 1709, fut professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire archiépiscopal de Naples, en 1711 chanoine de Capoue, et successivement théologal de Naples et professeur royal de l'Écriture sainte. Il refusa l'archevêché de Rossane. Dans ses dernieres années il avoit perdu la mémoire, et il étoit tombé dans un état de démence qui ne lui donnoit que rarement de foibles intervalles de bon sens. Mazzocchi mourut le 12 septembre 1771. Ses principaux ouvrages sont, I. *In mutilum Campani amphitheatri titulum, aliasque nonnullas campanas inscriptiones commentarius*, Neapoli, 1727. II. *Dissertazione sopra l'origine de Tirreni*, Romæ, 1740. III. *Francisci Mariæ Muscettolæ archiepiscopi Rossanensis dissertatio theologco legalis de sponsalibus et matrimoniis, quæ à filiisfamilias contrahuntur, parentibus insciis, vel justè invitis*, Neapoli, 1742, 1762; Romæ, 1766. IV. *De antiquis Corcyræ nominibus schediasma*,

Neapoli, 1742. V. *In vetus marmoreum sanctæ Neapolitanæ ecclesiæ calendarium commentarius*, Neapoli, 1744, 3 vol. in-4°. VI. *Dissertatio historica de cathedralis ecclesiæ Neapolitanæ vicibus*, Neapoli 1751. VII. *De sanctorum Neapolitanæ ecclesiæ episcoporum cultu*, Neapoli, 1752, 2 vol. in-4°. VIII. *Commentarium in regii Herculanensis musæi æreas tabulas heraclienses*, Neapoli, 1754. IX. *Actorum Bononiensium S. Januarii, et sanctorum martyrum vindiciæ repetitæ*, Neapoli, 1759. X. *Spicilegium biblicum*, Neapoli, 1763, 3 vol., les deux premiers appartiennent à l'ancien Testament, le dernier au nouveau. XI *Jo.-Gerardi Vossii etymologicum linguæ latinæ, cum etymologiis Mezzocchi ex oriente petitis*, Neapoli, 1762, 2 vol. in-folio. XII. *Opuscula, quibus orationes, dedicationes, epistolæ, inscriptiones, carmina, ac diatribæ continentur*, Neapoli, 1771, 1 vol.

* MAZZOLARI (Joseph-Marie), surnommé *Mariano Partenio*, né à Pesaro d'une illustre famille, originaire de Crémone, en 1712, étudia la grammaire, les belles-lettres et la philosophie. Résolu de se consacrer entièrement à l'étude, il embrassa l'ordre des jésuites en 1732. Mazzolari devint professeur de rhétorique à Fermo, et d'humanités à Rome, ensuite de rhétorique dans cette dernière ville, où il occupa cet emploi pendant 27 ans. Il mourut le 14 septembre 1786. On a de lui, I. *M. Tullii Ciceronis de Oratore, ad usum collegii romani, cum adnotationibus Jacobi Proustii è soc. Jesu*, Patavii (Romæ), 1751. Mazzolari fut l'éditeur de cet ouvrage, à la tête duquel il fit imprimer une lettre en latin adressée à ses écoliers. II. *In ortu serenissimi principis Ludovici, Burgundiæ ducis, oratio habita in collegio romano X Kal. Jan.* 1751, Romæ, 1751; Venetiis, 1753. Ce sujet, qui ne prêtoit pas beaucoup à un discours aussi étendu, prouve la fécondité de l'auteur, qui a su, par des digressions qui ne sont point étrangères à la matière qu'il traitoit, répandre du mouvement et de l'intérêt dans sa composition. III. *Ragguaglio delle virtuose azioni di D. Costanza Mattei Caffarelli, duchessa d'Assergio*, etc., Romæ, 1758. L'auteur a su allier, dans cet ouvrage, la fidélité de l'histoire à l'agrément du style. IV. *Vita del cavalier Bernardino Perfetti Sanese*, insérée dans la 5ᵉ partie des *Vite degli Arcadi illustri*, pag. 224 325, Rome, 1751. Cette Vie a été aussi traduite en latin. V. *Josephi Mariani Parthenii electricorum libri VI*, Romæ, 1767. Cet ouvrage est enrichi d'une Préface et des Notes du P. Logomarsiui. VI. *Josephi Mariani Parthenii actiones* tom. 1, *orationes* tom. 2, *commentarii* tom. 3, Romæ, 1772. Le premier tome contient douze oraisons écrites dans le genre de celles de Cicéron contre Verrès. Les douze autres oraisons, qui sont contenues dans le tome second, traitent de diverses matières discutées avec autant d'intérêt que de goût et de sagacité, comme : *De Contrahendâ encyclopediâ, de lectione ciceronianâ, de lectione virgilianâ, de ratione docendi et discendi, de italorum in litteris principata, de conservandis sacræ antiquitatis monumentis*, etc. On lui doit aussi les ouvrages de piété suivans, I. *Diario sacro*, 2 vol. II. *Le sacre vie.* III. *Le sacre Basiliche.* IV. *Appendice.*

* MAZZOLENI (l'abbé D. Angelo), né à Bergame le 9 octobre 1719, devint, en 1744, professeur de rhétorique au séminaire de sa patrie, et en 1758, recteur du collége Mariano. Il se livra à l'éloquence de la chaire et composa des sermons et des panégyriques qui lui acquirent de la réputation. Mazzoleni mourut le 14 octobre 1768. On a de lui, I. *Rime di diversi antichi autori toscani*, Venise, 1740, accompagnées de savantes notes. II. *Epigrammatum selectorum libri tres ad usum maximè scholarum*, Pergami, 1746. Ce choix d'épigrammes est accompagné d'une lettre latine, et d'une épître dédicatoire de Mazzoleni. III. *Orazion funebre per il P. Oderi de' ministri degli infermi*, Bergame, 1754. IV. *Rime oneste de' migliori poeti antichi e moderni, ad uso delle scuole, con annotazioni, ed indici utilissimi, divise in due volumi*, in-8°, Bergame, 1750; Bassano, 1761, 1777. V. *Regole della poesia sì latina, che italiana*, Bergame, 1761. VI. *Vite de' servi di Dio Giuseppe Roncelli, e Gio. Maria Acerbis, sacerdoti Bergamaschi*, Milan, 1767. VII. *Principj di cosmografia*, Bergame, 1766. VIII. *Principj di geografia*, Bergame, 1766. IX. *Tavolette cronologiche ad uso de' fanciulli*, Bergame, 1762.

* I. MAZZONI (Guide), appelé aussi Paganino, et surnommé *Modavino* de sa patrie, excellent artiste en argile, dans les dernières années du 15e siècle, et au commencement du 16e. naquit à Modène. Charles VIII, l'ayant connu à Naples, l'emmena en France, où il enseigna son art à sa femme et à sa fille. Il revint dans sa patrie, où il mourut le 12 septembre 1518. On trouve ses *ouvrages* à Ferrare, Modène, Venise et Naples.

II. MAZZONI (Jacques), né à Césenne, donna, sur la fin du 16e siècle, des leçons d'une philosophie saine et judicieuse, et se distingua aussi comme écrivain. Le plus estimé de ses ouvrages est son Traité *De triplici hominum vitâ*. Ses autres ouvrages sont, I. Une *Défense du Dante*, en italien, in-4°, 1587. II. *De comparatione Platonis et Aristotelis*, in-fol., 1597. III. *De vitâ contemplativâ*, in-4°. Martinelli de Césenne, qui épousa la fille de Mazzoni, publia l'oraison funèbre de son beau-père, mort à Ferrare en 1603, dans sa cinquantième année.

* I. MAZZUCHELLI (Pierre-François), peintre, né à Rome en 1571, mort en 1626, fut créé chevalier par Charles-Emmanuel, duc de Savoie. On a de Mazzuchelli plusieurs grands *tableaux* d'église, qu'il a peints à Milan.

* II. MAZZUCHELLI (Fréderic), né à Spalatro, dans la Dalmatie, le 7 mai 1672, d'un père au service de la république de Venise, renonça à la profession des armes pour se livrer à l'étude du droit. Après avoir occupé plusieurs emplois honorables à Brescia, il fut fait chevalier de Saint-Marc en 1755, nommé commissaire de l'armée du roi de Sardaigne, et enfin créé comte le 1er septembre 1736. Mazzuchelli, mort le 3 décembre 1746, a donné, I. *Le glorie immortali di S. E. il sig. Pietro Morosini, cavaliere, orazione nell' occasione dell' suo ingresso alla prefettura di Brescia*, Brescia, 1700. II. *Orazione in lode di S. E. Alessandro Molin, proveditor gene-*

rale in terra ferma, Brescia, 1702. III. *Raccolta di privilegj ducali, giudizj, terminazioni, etc., concernenti la città, e provincia di Brescia*, Brescia, 1732. Il laissa 13 volumes manuscrits de *Consultations*, *Instructions*, etc.

* III. MAZZUCHELLI (Jean-Marie, comte de), fils du précédent, membre de l'académie de la Crusca, et l'un des plus illustres littérateurs du 18e siècle, né à Brescia le 28 octobre 1707, apprit, sous la direction des jésuites à Bologne, les belles-lettres, les principes de la philosophie et des sciences mathématiques. De retour dans sa patrie, il conçut l'idée d'écrire les Vies des écrivains italiens, ouvrage immense. On conçoit aisément les connoissances variées, et souvent très-opposées, qu'une pareille entreprise exigeoit. Mazzuchelli s'y livra avec ardeur, et le premier essai qui en parut fut la *Vie d'Archimède*, dans laquelle il donne des preuves de son savoir en mathématiques. Les *Notices* historiques et critiques qui suivirent furent accueillies avec éloge, et la plupart insérées dans son grand ouvrage intitulé *Gli scrittori d'Italia, cioè notizie istorico-critiche intorno alle vite, e agli scritti de' letterati Italiani*, 6 vol. in-fol., publiés à Brescia à différentes époques. Le plan de cet ouvrage, qui n'a été poussé que jusqu'à la lettre B, étoit vaste; il devoit contenir cinquante mille vies. Le style en est clair, précis et élégant, et tel enfin qu'il convient aux écrits de ce genre. On conçoit à peine comment Mazzuchelli, presque entièrement livré à des occupations privées et publiques, a pu suffire aux recherches immenses nécessaires pour cet ouvrage et pour ses autres productions littéraires. Il donna naissance, dans sa maison, à une académie destinée à propager parmi ses concitoyens le goût des sciences; et, s'étant livré à la recherche des objets d'histoire naturelle, d'antiquités, et des médailles, il en forma un musée précieux. Mazzuchelli mourut le 19 novembre 1765. Outre l'ouvrage des *Scrittori d'Italia* dont nous avons déjà parlé, et dont il laissa deux volumes de continuation, avec une instruction sur la méthode qu'il avoit suivie, pour éclairer ceux qui voudroient continuer son entreprise, on a de lui, I. *Notizie storiche e critiche intorno alla vita, alle invenzioni, ed agli scritti d'Archimede Siracusano*, Brescia, 1737. II. *Notizie storiche e critiche intorno alla vita di Pietro d'Abano*, insérées dans le vingt-troisième volume de la *Raccolta Calogerana*. III. *La Vita di Pietro Aretino*, Padoue, 1741; Brescia, 1763, avec des augmentations considérables. IV. *La Vita di Luigi Alamanni*, *Fiorentino*, en tête de la *Coltivazione dell' Alamanni*, etc., Vérone, 1745; Venise, 1751. V. *La Vita di Jacopo Bonfadio*, etc., en tête du premier volume des *Opere volgari* de Bonfadio, Brescia, 1746 et 1758. Cette Vie ayant éprouvé quelques critiques, Mazzuchelli publia une *Lettre* à ce sujet, imprimée à Brescia en 1748. VI. *Museum mazzuchellianum, seu numismata virorum doctrinâ præstantium, quæ apud Jo. Mariam comitem Mazzuchellum Brixiæ servantur, à Petro Antonio de comitibus Gaetani Brixiano presbytero et patritio Romano edita atque illustrata. Accedit versio italica studio equitis Cosimi Mei elaborata*, Venetiis, tom. Ier, 1761; tom. II,

Digitized by Google

1763. VII. *Le vite d'uomini illustri Fiorentini scritte da Filippo Villani ora per la prima volta date alla luce colle annotazioni del conte Gio, Maria Mazzuchelli*, etc., Venise, 1747. VIII. *Notizie storiche e critiche intorno alla vita ed agli scritti di Scipion Capece*. Elles précèdent le poëme *De Vate Maximo del Capece*, publié avec les Poésies de Sannazar, d'Altilio, etc., à Padoue, en 1751, et à Venise, en 1752 et 1754. IX. *La bella mano di Giusto de' Conti Romano, etc., nuova edizione accresciuta della vita dell' autore scritta dal conte Gio. Maria Mazzuchelli*, Vérone, 1753. Plusieurs de ses opuscules ont été insérés dans la *Raccolta Calogerana e Milanese*, et dans d'autres ouvrages. Mazzuchelli laissa beaucoup d'*ouvrages* manuscrits, parmi lesquels on distingue 40 volumes de *Lettres* avec les savans de son temps, sur ses affaires personnelles, sur les médailles, etc.; 8 volumes de *Mémoires littéraires*; 3 de *Vies* d'hommes de lettres vivans; trois gros volumes de *Répertoire*, pour fournir des articles à son grand ouvrage des *Scrittori d'Italia*, etc.

* IV. MAZZUCHELLI (P.-D. Hector), frère du précédent, né à Brescia le 11 octobre 1711, entra dans la congrégation de Philippe de Néri, où il se livra à l'étude des langues grecques et vivantes. Il mourut le 4 mai 1776. On a de lui, I. *Capitolo consolatorio di un amico ad un altro in occasione di lutto*, etc. Florence, 1764. II. *Lettera in versi anacreontici*, etc., Venise, 1764. III. *Apologia di Anserto Epitimione*, etc., Mantoue, 1765. IV. *Capitolo d'un amico ad un amico sopra l' amor del Petrarca*, Brescia, 1767. V. *Sette sonetti sulle affezioni ipocondriache di Astianatte Colocinti*, Brescia, 1768. VI. *Manuale di massime, sentenze, e pansieri sopra diverse materie*, etc. Mantoue, 1769. VII. *Proverbj e maniere di dire della lingua Toscana, con molte sentenze di vari generi tanto sacre quanto profane in versi rimati anacreon tici per ordine d'alfabeto a guisa di dizionario*, Brescia, 1770.

* V. MAZZUCHELLI (Jean-Paul), né à Milan, mort le 13 août 1714, imprima les ouvrages suivans sous le nom de Giusto Visconti : I. *Mediolanum secunda Roma dissertatio apologetica*. II. *Pro Bernardino Corio Mediolanensi historico dissertatio*. III. *Coloniæ Ticiniæ romanæ commentum exsufflatum*. IV. *Novaria in tribu claudiá*.

† MAZZUOLI (François), appelé communément *le Parmesan*, né à Parme en 1504, mort en 1540, fit connoître dès son jeune âge son talent pour la peinture. On rapporte qu'à seize ans, il fit, de son invention, plusieurs *ouvrages* qui auroient pu faire honneur à un bon maître. L'envie de se perfectionner le conduisit à Rome ; il s'attacha aux ouvrages de Michel-Ange, et encore plus à ceux de Raphaël. Il a si bien saisi la manière de ce maître, qu'on disoit, même de son temps, qu'il avoit hérité de son génie. Le pape Clément VII employa ses talens, et Charles-Quint, dont il avoit fait le *portrait* de mémoire, le combla d'éloges. Parme, Bologne, Rome le possédèrent tour-à-tour, et partout il ne trouva que des admira-

teurs. On rapporte qu'il travailloit avec tant de sécurité pendant le sac de Rome, en 1527, que les soldats espagnols qui entrèrent chez lui en furent frappés. Les premiers se contentèrent de quelques dessins; les suivans enlevèrent tout ce qu'il avoit. Le Parmesan a fait beaucoup d'*ouvrages* à Rome, à Bologne et à Parme, sa patrie. Son talent à jouer du luth, et son amour pour la musique, le détournoient souvent de son travail; mais son goût dominant étoit pour l'alchimie, qui le rendit malheureux toute sa vie, et qui même hâta sa mort. Il altéra sa santé, à force de souffler et de respirer les vapeurs du charbon. La manière du Parmesan est gracieuse; ses figures sont légères et charmantes, ses attitudes bien contrastées: rien de plus agréable que ses airs de tête. Ses draperies sont d'une légèreté admirable; son pinceau est séduisant. Il a réussi principalement dans les *vierges* et dans les *enfans*, et a parfaitement touché le paysage. On auroit souhaité que ce peintre ne fût pas tombé dans quelques répétitions; qu'il eût mis plus d'effet dans ses tableaux en général; qu'il se fût plus attaché à connoître et à rendre les sentimens du cœur humain et les passions de l'ame; enfin, qu'il eût consulté davantage la nature. Le *Mariage de sainte Catherine*, petit tableau de ce peintre, sorti du palais Borghèse en 1800, a été estimé en Angleterre 42,000 liv. Ses *dessins*, la plupart à la plume, sont d'un grand prix. On y remarque quelques incorrections et de l'affectation, comme à faire des doigts extrêmement longs; mais on ne voit pas ailleurs une touche plus légère et plus spirituelle. Il a donné du mouvement à ses figures, et ses draperies semblent être agitées par le vent. Le Parmesan a *gravé* à l'eau forte et au clair-obscur. On a aussi beaucoup gravé d'après ce maître.

* I MEAD (Matthieu), théologien dissident anglais, mort en 1699, eut un bénéfice au grand Brickhill dans le comté de Buckingham, qu'il perdit en 1662, pour non-conformité. Inquiété pour le complot de Rye-house, et mis en jugement pour cette affaire, il fut acquitté. Mead desservit ensuite une congrégation de dissidens à Stepney. Il garda cette place jusqu'à sa mort. On a de cet écrivain, I. *Les épreuves et les tribulations du vrai chrétien*, in-8°. Livre de dévotion pratique. II *Le bonheur de la prompte obéissance*, in-8°. III. *Sermon sur Ezéchiel.*

† II. MEAD (Richard), né d'une famille distinguée, en 1673, à Stepney, village près de Londres, fit ses humanités à Utrecht, et de là se rendit à Leyde, ou il étudia en médecine sous Herman et Pitcairn. Ce fut de cette époque que data l'intimité des liaisons qu'il entretint dans la suite avec Boerhaave. De là il se rendit à Leyde, où il étudia la médecine. Mead voyagea en Italie, eut le bonheur de découvrir à Florence la table Isiaque, qui depuis plusieurs années étoit regardée comme perdue, et prit le bonnet de docteur à Padoue. De retour dans sa patrie, il exerça son art avec un grand succès. Il joignit à la plus profonde théorie la pratique la plus brillante, la plus étendue et la plus heureuse. La société royale de Londres lui accorda une place parmi ses membres. Le collége des médecins se l'associa, et l'univer-

sité d'Oxford confirma le diplôme de celle de Padoue. Etranger à tout esprit de parti, il fut également lié avec Garth, Arbuthnot et Freind. Il fut l'ami de Pope, de Halley, et de Newton, dont il plaça chez lui les portraits à côté de ceux de Shakespear et de Milton. Nommé médecin du roi en 1727, il le fut de la cour et de la ville. On assure que sa profession lui rapportoit par an, de 130 à 150 mille francs de notre monnoie; et malgré cet immense revenu, il ne mourut pas excessivement riche. Mead fut marié deux fois et eut dix enfans de sa première femme. Ses portes étoient également ouvertes au riche et à l'indigent, qu'il aidoit de ses conseils gratuits, et auquel sa bourse étoit toujours ouverte. Libéral et magnifique, Mead usoit noblement de la fortune qu'il dut à ses talens. Jamais il n'accepta d'honoraires d'aucun ecclésiatique, à l'exception d'un seul qui avoit eu la témérité de se soustraire à ses ordonnances, et auquel il rendit son argent après l'avoir guéri. Aucun étranger de mérite ou de distinction ne venoit à Londres, sans ambitionner d'être presenté au docteur Mead; les divers comtés d'Angleterre et jusqu'aux colonies les plus éloignées le consultoient pour le choix de leurs médecins. Cet habile médecin mourut en 1754. Le célèbre Freind ayant été mis en prison par ordre d'un ministre d'état, et ce ministre étant tombé malade, Mead ne voulut point le traiter, que Freind ne fût élargi; et il rendit à celui-ci environ cinq mille guinées, qu'il avoit reçues pour ses honoraires, en traitant les malades de son confrère pendant sa prison. Sa bibliothèque, composée de plus de dix mille volumes, aussi riche que bien choisie, étoit autant pour le public que pour lui. Elle rapporta à la vente qui en fut faite après sa mort beaucoup plus qu'elle n'avoit coûté. Sa collection, de tableaux faite avec autant de discernement que de goût, se vendit quatorze ou quinze mille francs de notre monnoie, au dessus du prix d'achat. Mead déterra les talens cachés, et secourut les talens indigens. Lorsqu'en 1720 la peste qui désola Marseille répandit l'alarme dans toute l'Europe, les lords de la régence s'adressèrent à lui pour le consulter sur les moyens de s'en préserver; le discours qu'il *publia* à ce sujet eut sept éditions dans cette même année; il fut augmenté et réimprimé en 1722 et en 1743, et traduit en latin par le professeur Ward, comme la première édition l'avoit été par Maittaire. En 1721, le docteur Mead fut chargé par le prince de Galles de suivre les effets de l'inoculation sur des criminels condamnés à mort, et ce fut d'après le succès de cette expérience que les deux jeunes princesses Amélie et Caroline furent inoculées le 17 avril 1722. Ses principaux ouvrages sont, I. *Essais sur les poisons*, 1702, en latin, réimprimés à Leyde en 1737, in-8°. Un pareil livre ne pouvoit être composé que d'après grand nombre d'expériences: Mead en fit plusieurs sur les vipères, qui lui servirent beaucoup pour cet ouvrage. II. *De imperio solis et lunæ*, 1746 III. *Avis et préceptes de médecine*, en latin, Londres, in-8°, 1751, traduit en français, par de Puisieux, Paris, 1758, in-12. C'est sa dernière production, et peut-être la plus utile, si l'on excepte quelques opinions qui ont été contredites. On y trouve deux *Traités* cu-

rieux ; l'un *de la folie* ; et l'autre *des maladies dont il est parlé dans la Bible*, dans lequel il soutient que les démoniaques dont il est parlé dans l'Évangile n'avoient que des maladies purement naturelles. III. Des *Opuscules*, Paris, 1757, 2 vol. in-8°. Ses OEuvres ont été recueillies sous le titre de *Mead's medical Works*, 1 volume in-4°, publié en 1762. La Description de son cabinet a été imprimée à Londres, 1755, in-8°. Ce fut par les conseils de ce savant et généreux médecin que le libraire, Thomas Guy, mort en 1724, à 81 ans, consacra un bien immense à la fondation d'un nouvel hôpital, qui est un des plus beaux ornemens et des plus utiles établissemens de Londres. Coste a traduit en français le *Recueil des OEuvres physiques et médicinales* de Mead, Bouillon, 1774, 2 vol. in-8°.

* MEADOWCOURT (Richard), né dans le comté de Stafford en 1697, et chanoine de Worcester, publia en 1732 des *notes* sur le Paradis reconquis de Milton, que l'évêque Newton a employées avec éloge dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte. On doit à Meadowcourt des *remarques* sur d'autres poëtes anglais, et *onze sermons* imprimés, que Cooke cite dans son ouvrage intitulé *Preacher's assistant*.

MÉAN (Charles de), seigneur d'Atrin, né à Liège en 1604, et mort en 1674, se distingua dans divers emplois honorables, par son zèle pour le bien public et ses lumières dans l'administration des affaires. On a de lui *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium Romanorum, etc.*, compilation dans laquelle on trouve de bonnes vues sur la jurisprudence de diverses nations. Des différentes éditions qu'on en a faites, la meilleure est celle de Liège, 1740, 8 vol. in-folio, qui se relient en quatre, avec des notes savantes de Louvrex, et une table des matières très-étendue.

* MEAZZA (Gaspard), franciscain, né à Palerme, mort à Madrid en 1688, a donné, I. *Excidii sectæ mahometanæ per quatuor principes fœderatos ab anno 1684, suscipiendi conjecturas à prophetarum oraculis, et divinis Scripturis ; Della nobiltà, e origine della famiglia Caprini*, etc.

MECARINO. *Voy.* BECCAFUMI.

MECCIUS. *Voyez* ÆLIANUS.

† MÉCÈNE (C. Clinius Mecenas), descendant des anciens rois d'Étrurie, ne voulut jamais monter plus haut qu'au rang de chevalier, dans lequel il étoit né. Auguste se soulagea sur lui du poids de l'empire. « C'étoit, dit Velleius Paterculus, un homme qui ne dormoit point lorsque les affaires demandoient de la vigilance. Il étoit prévoyant, et savoit comment il falloit se conduire dans les occasions importantes, quoique d'ailleurs il aimât l'oisiveté. » Mécène étoit l'ami et le conseil d'Auguste ; ce fut lui qui conseilla à ce prince de conserver le trône impérial, « de peur qu'il ne fût le dernier des Romains, s'il cessoit d'en être le premier. » Il ajouta à cet avis quelques maximes auxquelles Auguste dut la gloire et le bonheur de son règne. « Une conduite vertueuse, lui dit-il, sera pour vous une garde plus sûre que celle des légions...... La meilleure règle, en matière de gouvernement, est

d'acquérir l'amitié du peuple, et de faire pour ses sujets ce qu'un prince voudroit qu'on fît pour lui, s'il devoit obéir au lieu de commander... Evitez les noms de monarque ou de roi, et contentez-vous de celui de César, en y ajoutant le titre d'empereur, ou quelqu'autre, propre à concilier à la fois le respect et l'amour..» Mécène prit tant d'empire sur l'esprit d'Auguste, par sa douceur et sa prudence, qu'il lui reprochoit durement ses fautes sans qu'il s'en offensât. Un jour Mécène, passant par la place publique, vit l'empereur jugeant des criminels avec un air colère; il lui jeta ses tablettes, sur lesquelles il avoit écrit ces mots : « Sors de là, bourreau, et te retire !... » Auguste prit en bonne part cette remontrance, quoique dure, et descendit aussitôt de son tribunal. Dans la suite, ce prince s'étant engagé, après la mort de Mécène dans de fausses démarches : « O Mécène ! s'écria-t-il dans l'amertume de sa douleur, si tu avois été encore en vie, je n'aurois pas aujourd'hui sujet de me repentir. Lorsque cet empereur étoit indisposé, il logeoit dans la maison de son favori, qui fut brouillé pendant quelque temps avec son maître, qu'il croyoit être amoureux de Licinia son épouse. Mecène fut malheureux dans son domestique. Il avoit la plus belle femme de son temps. Sa fidélité lui devint suspecte. C'étoit des divorces et des réconciliations sans fin : ce qui a fait dire à Sénèque que Mécène avoit épousé dix mille fois, quoiqu'il n'eût jamais eu qu'une femme. Ce qui a transmis son nom à la postérité plus sûrement que la faveur d'Auguste et les honneurs du ministère, c'est la protection qu'il accorda aux sciences et l'amitié qu'il eut pour les gens de lettres. Il se glorifioit d'être l'ami de Virgile et d'Horace. Il vivoit avec eux dans la douceur d'un commerce libre et philosophique. Ils l'aidoient à porter le fardeau de la vie et de la grandeur. Virgile lui dédia ses Géorgiques, et Horace ses Odes. Il conserva au premier, dans les fureurs des guerres civiles, l'héritage de ses pères; il obtint le pardon de l'autre, qui avoit combattu pour Brutus à la bataille de Philippes. « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même, dit-il à Auguste en mourant. Cet illustre protecteur des lettres les cultivoit lui-même avec succès. On a quelques fragmens de ses *poésies* dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire. Son nom auroit été à côté de celui des plus beaux génies de son siècle, s'il n'avoit préféré les plaisirs à la gloire. Qu'on en juge par les vers suivans, sur l'attachement à la vie, dont l'énergie égale la vérité :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxâ;
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dùm superest, bene est;
Hanc mihi vel acutâ
Sedeam cruce, sustine.

Que de tous maux je sois le centre;
Que je sois bossu, dos et ventre;
Que je n'aie aucuns membres sains;
Que je sois goutteux pieds et mains;
Que la tristesse me poursuive :
Tout va bien pourvu que je vive.
Traduct. de du Ryer.

Mécène mourut huit ans avant Jésus Christ. Meibomius et l'abbé Souchay ont fait des recherches sur sa vie, et ses ouvrages; l'un, dans un traité particulier; l'autre dans le 13e volume des Mémoires de l'académie des belles-lettres. Henri Richer a écrit sa Vie.

* MECHAIN (Pierre-François-

André), membre de l'institut national des sciences et arts pour l'astronomie, de la ci-devant académie royale des sciences, né à Laon le 16 août 1744, se fixa à Paris en 1772, où il se fit connoître, deux ans après, par un *Memoire* sur une éclipse qu'il avoit observée à Versailles le 11 avril. Mechain, alors attaché au dépôt de la marine, a fait d'immenses calculs pour la perfection des cartes. Il découvrit et calcula plusieurs comètes. En 1782, il remporta le prix de l'académie sur la comète de 1661, dont on espéroit le retour pour 1790 et il y fut reçu la même année. La *Connoissance des temps* prit une nouvelle perfection, et fut enrichie chaque année des travaux de cet astronome. En 1792 il fut chargé du grand travail de la méridienne depuis Dunkerque jusqu'à Barcelonne, conjointement avec M. Delambre; il revint en 1798; mais pour compléter cet ouvrage, il voulut la prolonger jusqu'aux îles Baléares, et il partit en 1803. Il avoit déjà reconnu avec des peines inouïes toutes les stations, et en avoit terminé trois, lorsqu'il mourut le 20 septembre 1804, d'une fièvre qui règne tous les ans sur la côte de Valence. Ses ouvrages sont, I. *Connoissance des temps pour les années, etc.* 1779, imprimée en 1786, etc., grand in-8°. II. *Description de la sphère armillaire, dénombrement des constellations anciennes et modernes, avec l'ascension droite, et la déclinaison des principales étoiles, réduite, pour l'année 1790, suivant l'Atlas de Flamstead, corrigée et augmentée de plus de* 1200 *étoiles*, Paris, 1791. III. Ses *Observations* avec M. Delambre ont donné lieu à la Mesure de la méridienne, ouvrage en 2 vol. in-4°, imprimé par ordre de l'institut, Paris, 1800.

* MECHAN, peintre de paysages, mort en Saxe en 1808, passa plusieurs années à Rome, et s'étoit formé sur les ouvrages du Poussin et de Claude Lorrain. Son principal ouvrage consiste en *six paysages* qui représentent des scènes tirées de l'histoire d'Abraham.

MECKELN (Israël Van), connu en France sous le nom d'Israël de Malines, a passé, suivant l'opinion de divers savans, pour l'*inventeur* de la gravure. Ses premiers essais sont de l'an 1450. James Hazard, gentilhomme anglais, mort à Bruxelles en 1787, qui avoit consacré sa vie à recueillir des gravures dans toute l'Europe, en a connu seize de Meckeln sur la vie de la Vierge. Il en possédoit le *Mariage*.

MÉDA. *Voyez* Jean de Méda, n° XVI.

MÉDARD (saint), né au village de Salency, à une lieue de Noyon, fut élevé sur le siége épiscopal de la ville de Vermand en 530. Cette ville ayant été ruinée par les Huns et les Vandales, il transporta son siége à Noyon. Il monta ensuite sur celui de Tournay en 532. On le força de garder ces deux évêchés, parce que l'idolâtrie existoit encore dans l'un et dans l'autre. Saint Médard fit changer de face au diocèse de Tournay, convertit les idolâtres, et retourna ensuite à Noyon, où il mourut le 8 juin vers l'an 545. Il fut enseveli au bourg de Croui, à deux cents pas de Soissons. Ce lieu devint dès-lors célèbre. On y bâtit une église; on y joignit ensuite un monastère, enrichi des libéralités de nos rois, et qui, sous

saint Grégoire, pape, fut déclaré le chef des autres monastères de France.

MÉDAVY. *Voyez* GRANCEY.

† MEDE (Joseph), membre du collége de Christ à Cambridge, et professeur en langue grecque, né à Essex en 1586, refusa la prévôté du collége de la Trinité de Dublin, et plusieurs autres places importantes, pour se livrer à l'étude sans distraction. Mède, penseur profond, bon logicien, philosophe sage, mathématicien habile, excellent anatomiste, critique savant, également versé dans la connoissance des langues, de l'histoire, et de la chronologie, consacra les deux tiers de sa vie à l'étude et à ses fonctions dans le collége de Christ. Lorsque ses élèves étoient bien forts en logique et en philosophie, il leur distribuoit pour leur tâche journalière un sujet à méditer, et le soir ils se rendoient à sa chambre, où sa première question étoit sur les doutes qu'ils avoient formés dans le cours de leur étude, car il supposoit que ne douter de rien ou ne savoir rien étoit une seule et même chose : il les exerçoit ainsi à penser d'après eux-mêmes et à ne rien croire sur parole. Il disoit des jeunes gens qui ne venoient à Cambridge que par curiosité ou pour y être vus, qu'ils étoient les tulipes de l'université. Ce sage littérateur mourut en 1638, à 52 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Londres en 1664, en 2 vol. in-fol. On y trouve, I. De savantes *Dissertations* sur plusieurs passages de l'Écriture sainte. II. Un grand ouvrage qu'il a intitulé *La clef de l'Apocalypse*. III. Des *Dissertations* ecclésiastiques. Mède prouve par son travail sur l'Apocalypse qu'il étoit plus philosophe dans sa conduite que dans ses écrits.

MÉDÉE (Mythologie), fille d'Étés roi de Colchide, et d'Hypsée, fameuse par ses enchantemens. Médée ayant vu débarquer les capitaines grecs à Colchos, fut si éprise de Jason leur chef, qu'elle leur promit de les délivrer de tous les dangers auxquels ils alloient s'exposer pour enlever la Toison-d'Or, si Jason vouloit l'épouser. Ce prince y ayant consenti, elle lui donna d'abord de quoi assoupir l'affreux dragon qui gardoit cette Toison, et ensuite lui facilita les moyens de l'enlever ; après quoi, elle s'embarqua avec lui pour le suivre en Grèce. Mais dans la crainte que son père ne la fît arrêter dans sa fuite, elle massacra son frère Absyrte, encore enfant, et en dispersa les membres sur le chemin, afin que la vue de ce spectacle suspendît la rapidité de ses poursuites, et qu'elle pût échapper à sa vengeance. Étant arrivée en Thessalie, elle rajeunit Eson son beau-père; et pour venger son mari de la perfidie de Pélias son oncle, qui avoit voulu le faire périr, elle conseilla aux filles de cet oncle d'égorger leur père, avec promesse de le rajeunir, ce qu'elle ne fit pas. Peu après, Jason s'étant dégoûté de Médée pour épouser Creüse, fille de Créon, roi de Corinthe, elle en conçut une telle jalousie, qu'elle se transporta à Corinthe pendant les réjouissances du mariage, et empoisonna le beau-père, la femme de Jason, et deux enfans qu'elle-même avoit eus de lui, et se sauva sur un char traîné par deux dragons ailés. De retour dans la Colchide, elle remit son père Étés sur le trône, d'où on l'a-

voit chassé pendant son absence. (*Voyez* MÉDUS.) « On prétend, dit M. de Grace, que l'histoire de Médée fut altérée plusieurs siècles après sa mort, et que ce ne fut que dans ces derniers temps-là qu'on lui imputa tant de crimes, qu'elle n'avoit réellement pas commis. On assure, au contraire, qu'à l'exception de sa foiblesse pour Jason, à qui elle fournit le moyen d'enlever les trésors de son père, elle donna toujours des marques d'un cœur généreux et rempli de vertu. La connoissance des simples avoit fait l'occupation de sa jeunesse, et elle ne s'en étoit servie que pour procurer du secours aux malades; mais les poëtes en ont pris occasion d'en faire une magicienne. » (Introduction à l'Histoire de l'Univers, tome 6, p. 564.)

MÉDEM (Conrad de), grand-maître de l'ordre militaire des chevaliers Porte-glaive, s'empara de la Courlande, qui fut dès-lors érigée en duché sous la suzeraineté des rois de Pologne. Médem y bâtit la ville de Mittau, qui en est devenue la capitale, et mourut vers l'an 1290. Ses descendans existent encore.

* I. MÉDICI (Sixte de'), d'une famille vénitienne, originaire de Brescia, né en 1502, entra dans l'ordre de Saint-Dominique à l'âge de dix ans, et s'y distingua. Il se livra ensuite à la prédication, devint professeur de théologie à Padoue, et de philosophie à Venise, et mourut en 1561. On a de lui, I. *De fœnore Judæorum*, Venetiis, 1555, in-4°. II. *Oratio de ingenio theologicis facultatibus excolendo*, Venetiis, 1555, in-4°. III. *Oratio de humanæ industriæ præstantiâ; Oratio in funere Aloysii Grifalconii; De latinis numerorum notis; Stromatum, seu collectaneorum*, vol. 9. *Lumen S. fidei*, etc.

* II. MÉDICI (Henri de'), jurisconsulte, d'abord juge et ensuite conseiller, né à Catania, dans le 16e siècle, mort en 1549, a donné *Ad bullam apostolicam Nicolai V, et regiæ pragmaticæ de censibus annotationes.*

* III. MEDICI (Bernard de'), de Syracuse, vivoit vers l'an 1520. Il a écrit un Traité *super caput volentes*, qu'on a joint aux *Consultations* de *Guillaume de Perno* de Syracuse. — Il ne faut pas le confondre avec BERNARD DE MÉDICI de Monte Alcino, près Sienne, poëte, qui florissoit vers l'an 1476, et dont on trouve des *poésies* dans le recueil des poëtes anciens de *Lion Allatius*.

IV. MEDICI (Camille de'), Napolitain, juriconsulte et avocat dans le 17e siècle, a fait imprimer *Juris responsa*, et un volume de la *Juridiction royale*.

† I. MÉDICIS (Côme de), dit l'*Ancien*, né à Florence au mois de septembre 1389, de Jean de Médicis, jouit très-jeune du riche héritage que lui laissa son père, qui fit des gains immenses dans le commerce, et devint le premier chef de ses concitoyens. Au milieu des guerres qu'il soutint, des divers intérêts qu'il eut à discuter, il mit un nouvel ordre dans le gouvernement, imposa un frein à la magistrature, dont les privilèges étoient devenus exclusifs, accueillit les jésuites, s'opposa aux impôts que Paul III exigeoit des ecclésiastiques, et rétablit la discipline dans les nombreux couvens que l'on comptoit à Florence. Il y permit l'inquisition, mais le procès des accusés lui étoit soumis; et, toujours prêt à faire grace aux coupables, jamais il n'abandonna l'innocence

au jugement de ses délateurs. Uniquement occupé du bonheur de ses commettans, il fit fleurir le commerce et l'agriculture; fonda l'université de Pise; protégea les lettres et les arts; forma une imprimerie grecque; rassembla les médailles les plus rares, et bâtit à ses frais une superbe bibliothèque, dans laquelle il déposa les précieux manuscrits qu'il avoit achetés à la mort du cardinal Ridolfi. Les savans les plus distingués avoient la conduite de cette bibliothèque; et, d'après la réputation des membres qui composoient l'académie, les étrangers venoient y entendre l'interprétation de la comédie de Dante, et des sonnets de Pétrarque: alors les avis étoient partagés sur différens passages de ces deux auteurs, et l'on regardoit comme très-instruits ceux que l'on croyoit capables de les expliquer. L'envie qu'inspirèrent ses richesses lui suscita des ennemis qui le firent bannir de sa patrie; il se retira à Venise, où il fut reçu comme un monarque. Ses concitoyens ouvrirent les yeux et le rappelèrent. Côme étoit infatigable; il passoit les nuits à écrire ses lettres, et ne confioit ses projets qu'au secrétaire Corcino. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie de Côme, c'est que, sans être sorti d'une condition privée, sans avoir été autre chose qu'un simple particulier, il a traité d'égal à égal avec les potentats. Son mérite lui avoit donné le pouvoir d'un souverain; sa fortune lui fournit les moyens d'en déployer la magnificence. Il fut pendant 34 ans l'unique arbitre de la république, et le conseil de la plupart des villes et des souverains d'Italie. Il mourut au mois d'août 1464, à l'âge de 75 ans; et l'on grava sur son tombeau une inscription dans laquelle on lui décerna le titre de *père du peuple et de libérateur de la patrie*. *Voy.* CATHERINE, n° V, à la fin.

† II. MÉDICIS (Laurent de), surnommé *le Grand* et *le père des lettres*, né en 1448, étoit fils de Pierre de Médicis, l'un des plus riches négocians de Florence, petit-fils de Côme, et frère de Julien de Médicis. Ces deux frères, qui jouissoient à Florence du pouvoir absolu, étoient vus d'un œil jaloux par le roi Ferdinand de Naples, et par le pape Sixte IV. Le premier les haïssoit, parce qu'il ne régnoit plus à Florence; le second, parce que les Médicis s'étoient opposés à l'élévation de son neveu. Ce fut à leur instigation que les Pazzi (*voy.* ce mot) firent éclater leur conjuration le 26 avril 1478. Julien fut assassiné en entendant la messe. Laurent, n'étant que blessé, fut reconduit à son palais par le peuple, et au milieu de ses acclamations. Ayant hérité d'une partie des grandes qualités de Côme-le-Grand, il fut, comme lui, le Mécène de son siècle. C'étoit, dit un historien, une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen, qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau des affaires publiques; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs; donner des spectacles aux peuples, des asiles aux malheureux, et orner sa patrie d'édifices superbes. Ses bienfaits l'avoient tellement fait aimer des Florentins, qu'ils le déclarèrent chef de leur république. Il attira à sa cour un grand nombre de savans par ses libéralités; il envoya Jean Lascaris

dans la Grèce, pour y recouvrer des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque. Il cultiva lui-même les lettres. Nous avons de lui, I. Des *Poésies* italiennes, Venise, 1554, in-12; Londres, 1801, 2e part., in-4°. II. *Canzone à ballo, composte del mag. Lorenzo de' Medici, e da M. Agnolo Poliziano, od altri autori, insieme con la Neucin da Barberino, et la Beca da Dicomano composto da! medesimo Lorenzo*, Firenze, 1562 et 1568, in-4°, volume très-rare, consistant seulement en 42 pages. Laurent de Médicis étoit si universellement estimé, que les princes de l'Europe se faisoient gloire de le nommer pour arbitre de leurs différens. Bajazet, empereur des Turcs, voulant lui marquer sa considération, fit rechercher à Constantinople les assassins de Julien son frère, et lui en envoya un qui s'étoit retiré dans cette ville. Il n'y eut que le pape Sixte IV qui continua de se déclarer contre lui; mais il le contraignit de faire la paix. Laurent, mort le 9 avril 1492, à 44 ans, étoit d'une petite taille, et d'une figure peu avantageuse; mais il unissoit à beaucoup d'esprit, et à une pénétration incroyable, un cœur noble et une prudence qui jamais ne l'abandonna. Malgré ses défauts physiques, sa force et son agilité étoient extraordinaires, et dans les tournois il surpassoit tous ses concurrens par l'habileté avec laquelle il manioit un cheval. Ses deux fils (Pierre qui lui succéda, et qui fut chassé de Florence en 1494, et Jean, pape sous le nom de Léon X), se signalèrent comme leur père par l'amour des arts et la générosité. Pierre mourut en 1504, laissant Laurent, dernier mâle de cette branche; celui-ci, qui termina sa vie en 1519, fut père de Catherine de Médicis, laquelle épousa Henri II, roi de France. (*Voy.* la vie de Laurent de Médicis, traduite du latin de Nicolas de Valori, son contemporain, Paris, 1761, in-12.) Guill. Roscoë a écrit en anglais une excellente vie de Laurent de Médicis, traduite en français par François Thurot, à Paris, an 7 (1799), 2 volumes in-8°. Dans les *Elogj degli uomini illustri Toscani*, 4 vol. in-8°, Lucques, 1771, et suivantes. Il se trouve une vie de Laurent de Médicis par Bruno Bruni, professeur de théologie à Florence, qui n'est qu'une assez médiocre compilation. Ce qui est incomparablement meilleur, c'est la vie de Laurent, écrite en latin par le savant prélat Fabroni, en 2 vol. in-4°, 1784, dans laquelle il fait connoître la vie politique de Laurent plutôt que sa vie littéraire.

† III. MÉDICIS (Jean de), surnommé l'*Invincible*, à cause de sa valeur et de sa science militaire, étoit fils de Jean, autrement dit *Jourdain de Médicis*, et eut pour fils unique Cosme Ier, dit le *Grand*, qui, à l'âge de 18 ans, fut élu duc de Florence, après le meurtre d'Alexandre de Médicis, en 1537. Jean fit ses premières armes sous Laurent de Médicis contre le duc d'Urbin; il servit ensuite le pape Léon X, après la mort duquel il passa au service de François Ier, qu'il quitta pour s'attacher à la fortune de François Sforce, duc de Milan. Lorsque François Ier se ligna avec le pape et les Vénitiens contre l'empereur, il rentra au service de France. Il fut blessé à Governolo, petite ville du Mantouan, d'une arquebusade dans le genou; et s'étant fait transporter à Mantoue, il y

mourut le 29 novembre 1526, à l'âge de 28 ans. Ayant été blessé à la jambe, on lui dit qu'il falloit des gens pour le tenir pendant qu'on la lui couperoit : « Coupez hardiment, répondit-il, il n'est besoin de personne » ; et il tint lui-même la bougie pendant qu'on la lui coupa. Ce trait de courage est rapporté par Brantôme et Varchi. Ses soldats s'habillèrent de noir, et prirent des enseignes de la même couleur, pour témoigner leurs regrets de sa perte; ce qui fit surnommer l'infanterie toscane qu'il avoit commandée les bandes noires.

IV. MÉDICIS (Laurent *ou* Laurencin de), descendant d'un frère de Cosme-le-Grand, affecta le nom de Populaire. Il fit tuer, en 1537, Alexandre de Médicis, que Charles-Quint avoit fait duc de Florence, et qu'on croyoit fils naturel de Laurent de Médicis, duc d'Urbin. (*Voy.* ALEXANDRE, nº XXI). Laurent, jaloux de son pouvoir, déguisoit ce sentiment sous le nom d'amour de la patrie. Il aima les gens de lettres et cultiva la littérature. On a de lui, I. *Lamenti*, Modène, in-12. II. *Aridosio*, *comedia*, Florence, 1595, in-12. Il mourut sans postérité.

†V. MÉDICIS (Hippolyte de), fils naturel de Julien de Médicis et d'une demoiselle d'Urbin, fit paroître dès son enfance toutes les graces de l'esprit et du corps. Le pape Clément VII, son cousin, le fit cardinal en 1529, et l'envoya comme légat en Allemagne auprès de Charles-Quint. Lorsque ce prince passa en Italie, Médicis qui le suivoit, se livrant à son humeur martiale, s'habilla en général d'armée, et devança l'empereur, suivi des plus braves gentilshommes de la cour. Ce prince, naturellement soupçonneux, craignant que le légat n'eût dessein de le mettre mal avec le pape, envoya après lui et le fit arrêter. Mais ayant appris que ce n'étoit qu'une saillie de l'humeur du jeune cardinal, il le mit en liberté cinq jours après sa détention. La réputation que Médicis s'acquit par l'heureux succès de sa légation, lui fut très-avantageuse. On le considéra comme un des soutiens du saint-siége : et sur la fin de la vie de Clément VII, lorsque le corsaire Barberousse fit une descente en Italie, le sacré collége, craignant pour Rome, qui n'avoit alors d'autres troupes que deux cents hommes de la garde du pape, pria Médicis d'aller défendre les côtes les plus exposées à la fureur des barbares. En arrivant, il trouva que Barberousse s'étoit retiré. De retour à Rome, il entra dans le conclave, et contribua beaucoup à l'élection de Paul III, qui lui refusa néanmoins la légation de la Marche d'Ancône, quoiqu'elle lui eût été promise dans le conclave. Irrité de ce que le pape lui avoit préféré Alexandre de Médicis, cru fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, pour la principauté de Florence, son ambition lui persuada qu'il y pourroit encore parvenir en se défaisant d'Alexandre. Il conjura donc contre lui, et résolut de le faire mourir par le moyen d'une mine ; mais elle fut éventée. La conjuration ayant été découverte, Octavien Zenga, l'un de ses gardes, fut arrêté comme l'un des principaux complices. Hippolyte de Médicis, craignant pour lui-même, se retira dans un château près de Tivoli. En voulant passer à Naples il tomba malade à Itri, dans le territoire de Fondi, où il mou-

rut le 13 août 1535, âgé seulement de 24 ans. Quelques historiens ont assuré qu'il fut empoisonné. Il avoit fait de sa maison un asile pour les malheureux. Elle étoit ouverte à toutes sortes de nations. On lui parloit quelquefois jusqu'à vingt sortes de langues différentes. Il portoit l'épée, et ne prenoit l'habit de cardinal que lorsqu'il falloit paroître dans quelque cérémonie publique. La chasse, la comédie, la poésie remplissoient tout son temps. Hippolyte eut un fils naturel, nommé Asdrubal DE MÉDICIS, qui fut chevalier de Malte. Ses mœurs étoient plus militaires qu'ecclésiastiques.

VI. MÉDICIS (Sébastien), de la famille illustre de ce nom, fut fait chevalier de Saint-Etienne en 1569. On ignore l'époque de sa mort. Il se distingua par son savoir et ses ouvrages. On lui doit, I. Un Traité *De venatione, piscatione et aucupio*, Cologne, in-8°. II. *De fortuitis casibus*, in-8°. III. *Relationes decretorum et canonum concilii Tridentini collectæ*, Florentiæ, 1759. IV. *Summa peccatorum capitalium*, vol. in-8°. V. *De sepulturis*, Florentiæ, 1580. VI. Un Traité, sous ce titre : *Mors omnia solvit*, Francof., 1580.

VII. MÉDICIS (autres princes du nom de). *V.* CAPELLO, n° I. — ALEXANDRE, n° XXI. — FERDINAND, n°s XII et XIII. — COSME, n°s II, III et IV, où nous parlons des derniers rejetons de cette maison illustre.

VIII. MÉDICIS (princesses du nom de). *Voyez* CATHERINE, n° V., *et* MARIE, n° XIII.

IX. MÉDICIS *ou* MEDICHINO. *Voy.* MARIGNAN.

* X. MÉDICIS (Pierre de), peintre d'histoire, né à Florence en 1586, descendoit de l'illustre maison de ce nom en Italie. Cigoli fut le maître de Médicis, qui avoit adopté la manière agréable de cet artiste. Il fit admirer la pureté de son dessin, son coloris et son expression naturelle.

* I. MÉDINA-MÉDENILLA (Pierre), poëte espagnol, né à Madrid vers le commencement du 15e siècle, fut l'ami intime du fameux Lope de Véga, qui en fait le plus grand éloge dans son Laurier d'Apollon. Dans sa jeunesse il embrassa la carrière militaire et passa en Amérique, où il est mort. Nous n'avons de ce poëte que quelques *poésies* éparses dans quelques ouvrages du temps, et une *Eglogue* très-estimée, composée par lui et par son ami Lope de Véga. On trouvera cette Eglogue dans le Parnasse espagnol, ainsi que les détails intéressans de la triste circonstance qui donna lieu à cette production sentimentale.

II. MEDINA (Jean), célèbre théologien espagnol, natif d'Alcala, professeur distingué de théologie dans l'université de cette ville, mort en 1546, âgé d'environ 56 ans, a donné divers *ouvrages*, pour lesquels les théologiens marquèrent un empressement qui ne s'est pas soutenu.

III. MÉDINA (Barthélemi), théologien espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, mort à Salamanque en 1581, à 53 ans, a publié des *Commentaires* sur saint Thomas, et une *Instruction* sur le sacrement de pénitence. On le croit l'auteur de l'opinion de la *probabilité*.

IV. MÉDINA (Michel), théologien espagnol, et religieux franciscain, mort à Tolède vers

1580, se distingua dans son ordre par son érudition et par ses ouvrages. Les plus connus sont, I. Deux *Traités*, l'un du *Purgatoire*, et l'autre de *la Foi en Dieu*. Ce dernier ouvrage, intitulé *Christiana Parænesis, sive de rectâ in Deum fide*, est divisé en sept livres, et fut imprimé à Venise en 1564. II. De la continence de ceux qui sont dans les ordres sacrés : *De sacrorum hominum continentiâ*, où il traite de l'institution des évêques, des prêtres et des autres ministres : les théologiens, qui estiment encore ces traités, ont remarqué, comme une singularité, qu'il n'y regarde pas le sous-diaconat comme un sacrement.

* V. MÉDINA (Salvador-Jacinto-Polo de), poëte lyrique espagnol, né à Murcie, au commencement du 17e siècle. On a de lui, I. *Les Académies du Jardin*. II. *La bonne humeur des Muses*. III. *Des Fables*. IV. *Gouvernement moral en douze discours*. Ces poésies furent imprimées en 1659, par les soins de Joseph Alfay et réimprimées à Madrid en 1715, 1 vol. in-4°. On y trouve de la force jointe à une fine plaisanterie, genre dans lequel Médina excelloit.

* VI. MÉDINA (Jean-Baptiste), célèbre peintre, dernier chevalier créé en Ecosse par le grand-commissaire, né à Bruxelles en 1660, mort en 1711, passa une grande partie de sa vie en Angleterre. Médina avoit soigneusement étudié les ouvrages de Rubens, et en avoit si bien profité, que ses *tableaux* ont été estimés fort peu inférieurs à ceux de ce célèbre peintre.

* MEDJRYTY (Al), auteur arabe du 4e siècle de l'hégire ou du 10e de l'ère vulgaire, cultiva les sciences avec quelques succès et se fit un nom plus recommandable en écrivant sur leurs principes. Il a laissé une *Encyclopédie* en quatre livres, que la bibliothèque d'Oxford possède manuscrite. Le jugement qu'on doit porter d'un ouvrage de cette espèce est très-facile. Si une foule de gens de lettres, de savans, d'artistes réunis n'ont produit en France dans le 18e siècle qu'une Encyclopédie incomplète, fautive, et fort au-dessous de l'idée qu'on s'en devoit faire, qu'est-ce qu'un seul homme a pu écrire dans le même genre, en Orient sur-tout, où le mérite isolé n'a personne qui l'aide dans ses travaux, où la vanité la plus ridicule l'empêche d'écouter un censeur ; la méfiance, de consulter des amis ; la crédulité, de discuter les faits et de séparer la vérité des mensonges ? Les Orientaux n'ont point de critique, encore moins de goût. Leurs livres élémentaires sont un chaos éternel; leurs histoires, des traditions longuement narrées ; leurs poésies, un assemblage de pensées charmantes, fortes quelquefois, rarement naturelles, et d'hyperboles monstrueuses de sublime et de platitudes.

MEDON, surnommé *le Boiteux*, fils de Codrus, dix-septième et dernier roi d'Athènes, après la mort duquel il n'y eut plus de rois dans cette ville. On leur substitua les archontes, magistrats qui, au commencement, gouvernoient la république pendant toute leur vie. Medon fut le premier archonte, et fut préféré à son frère Nélée par l'oracle de Delphes, vers l'an 1068 avant J. C. Il fit aimer et respecter son autorité.

MÉDUS, fils d'Egée et de Médée, fut reconnu de sa mère dans le moment qu'elle pressoit Persès, roi de Colchide, au pouvoir de qui elle étoit, de le faire mourir, le croyant fils de Créon. Revenue de son erreur, elle demanda à lui parler en particulier, et lui donna une épée, dont il se servit pour tuer Persès lui-même. Médus remonta ainsi sur le trône d'Eétès son aïeul, que Persès avoit usurpé.

MÉDUSE (Mythol.), l'une des trois Gorgones, fille aînée de la nymphe Céto, et du dieu marin Phorcus. Elle habitoit les îles Orcades dans l'océan éthiopien. Neptune, épris de ses charmes, en jouit dans le temple de Minerve. Cette déesse, irritée de ce sacrilége, métamorphosa les cheveux de Méduse, qui étoient d'un blond doré, en serpens, et donna à sa tête la vertu de changer en pierre tous ceux qui la regarderoient. Persée, muni des ailes de Mercure, coupa la tête de Méduse, du sang de laquelle naquit le cheval Pégase, qui, frappant du pied contre terre, fit jaillir la fontaine Hippocrène. Persée ayant enchâssé cette tête dans le bouclier de Pallas, revint triomphant dans son pays, où il changea en pierres tous ceux à qui il la présenta.

* MÉECKREEN (Job Van) fut au 17e siècle chirurgien de l'hôpital et de l'amirauté d'Amsterdam et fit d'excellens élèves dans son art qu'il pratiqua avec autant d'honneur que de succès. On lui doit *l'invention* de quelques instrumens et la *perfection* de celui nommé *troicart*, pour percer l'œil rempli d'eau ou de pus; celle du *seringotome*, et d'une *aiguille cannelée*. On a publié après sa mort, en hollandais, Amsterdam, 1668, in-4°, avec figures, *ibid.*, 1682, in-8°, en latin, par Abraham Blasius, et à Nuremberg, en allemand, même format, 1675, beaucoup d'*Histoires medico-chirurgicales* écrites par Van-Méeckreen. Comme il n'y cache rien des bons ou des mauvais succès de sa pratique, cet ouvrage a dû être fort instructif pour ceux qui se sont proposé son auteur pour modèle.

* MEE'J-ED-DYNE, abou-el-s'eâdet Moubârek ibn-A'tir al-chaybâny, Al djézyri, jurisconsulte arabe, né dans le Diarbekr (la Mésopotamie) en 544 de l'hégire et de l'ère chrétienne 1149, dans le lieu nommé l'Ile du fils d'Omar, sur le Tigre, mourut vers 606 — 1209. Ses principaux ouvrages sont, I. *Œuvre parfaite* ou *complète*. C'est un Dictionnaire d'antiquités arabes, écrit dans cette langue, et qui se trouve manuscrit dans la bibliothèque bodléyenne d'Oxford, 3 vol., dont les deux derniers sont aussi à l'Escurial. II. *Abrégé des commentaires de Kamakhschary et de Thaléby sur le Coran.* III. *Recueil des sentimens des plus célebres docteurs sur la loi musulmane.* Ces deux derniers ouvrages, assez estimés des savans, sont également écrits en arabe. Mee'j-ed-Dyne étoit un homme versé dans la connoissance des sciences de son temps et de sa patrie, c'est-à-dire qu'il possédoit le droit, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, la médecine, l'astrologie sur-tout; mais c'est vers le droit civil et religieux, qui sont liés ensemble chez les Musulmans, qu'il tourne ses principales études. Un des caractères de son talent est l'élégance du style, la facilité, les tours de phrases aimables.

MEERBEECK (Adrien Van), né à Anvers en 1563, professeur d'humanités à Borнhem et à Alost, mort vers l'an 1627, est connu par une *Chronique universelle*, mais principalement des Pays-Bas, depuis l'an 1500 jusqu'en 1620, en flamand, Anvers, 1620, in-folio, avec des portraits bien gravés. Elle est estimée. Le but de l'auteur est de rétablir la vérité de l'histoire, altérée par les historiens protestans.

* I. MÉERMAN (Guillaume), fils d'un bourgmestre de Delft, écrivit en 1612, sous le voile de l'anonyme, une *satire* sur les querelles des théologiens, et spécialement sur celles qui étoient agitées alors avec beaucoup d'aigreur en Hollande. Il entreprit de faire voir qu'il y avoit encore dans la réformation plusieurs restes de papisme, c'est pourquoi il intitula son ouvrage : *Comœdia vetus*. Il y parle avec beaucoup de liberté des réformés et même des remontrans, quoiqu'il paroisse favoriser les derniers. Méerman étoit marin ; il fut, cette même année 1612, d'une expédition qui avoit pour objet de découvrir au nord-ouest de l'Amérique un nouveau passage pour aller aux Indes Orientales, et il n'eut pas le bonheur d'en revenir. Sa *satire* est dans le style allégorique. Il compare les événemens de l'Eglise à un voyage de mer, et donne à chaque chose un nom tiré de la marine. La suite et la défense de son premier livre sont demeurées imparfaites, et ne parurent que long-temps après. On en a fait une nouvelle édition à Amsterdam, en 1732, in-12. L'ouvrage est en hollandais, malgré le titre latin.

* II. MÉERMAN (Gérard), conseiller et pensionnaire de la ville de Roterdam, né à Leyde en 1722, et mort à La Haye le 15 décembre 1771, âgé de 49 ans, est auteur des ouvrages suivans : I. *De rebus mancipi et nec mancipi*, Leyde, 1741, in-4°. II. *Specimen calculi fluxionalis*, ibid., 1742, in-4°. III. *Specimen animadversionum in Caii institutiones*, Mantuæ Carpetanorum, c'est-à-dire, Madrid ; réimprimé avec des augmentations de l'auteur, Paris, 1747, in-8°. IV. *Conspectus novi thesauri juris civilis*, Hagæ, 1751, in-8°. V. *Novus Thesaurus juris civilis et canonici*, Hagæ Comitis, 1751-1753, 7 vol. in-fol., auxquels il en faut joindre un huitième publié, après la mort de l'auteur, par Jean, son fils, en 1780, in-fol. VI. *Conspectus originum typographicarum proximè in lucem edendarum*, 1761, in-8°. Ce prospectus est très-rare, parce que l'on n'en tira qu'un fort petit nombre d'exemplaires ; il contient beaucoup de choses que l'auteur n'a pas répétées dans l'ouvrage même. Il y en a une traduction française anonyme, qui est de l'abbé Goujet, sous ce titre : *Plan du Traité des origines typographiques*, par Méerman, conseiller pensionnaire de Roterdam, traduit du latin en français, avec quelques additions du traducteur anonyme, Amsterdam, (Paris) 1762, in-8° de 133 pag. VII. *Origines typographicæ*, Hagæ Comitis, 1765, 2 vol. in-4° avec fig. Les exemplaires tirés sur grand papier sont fort rares. En tête du premier volume on voit un fort beau portrait de l'auteur. Henri Gockinga en a donné, en langue hollandaise, un Abrégé, imprimé à Amsterdam en 1767, grand in-4°, auquel on a joint le catalogue raisonné des livres du

15e siècle, imprimés en Hollande et dans les Pays-Bas, par Jacques Visser, avocat. Cet ouvrage, traduit en français, a paru sous le titre de, *Invention de l'imprimerie*, ou *Analyse de deux ouvrages publiés sur cette matière par Méerman, conseiller et pensionnaire de la ville de Roterdam, avec des notes historiques et critiques, suivie d'une notice chronologique et raisonnée des livres avec et sans date, imprimés avant l'an 1501, dans les 17 provinces des Pays-Bas, par Jacques Visser, et augmentée d'environ 200 articles par Schall*, Paris, 1810, 1 vol. in-8°. Méerman donna encore dans les *Nova acta eruditorum* de 1761, mois de septembre, page 401-410, un *Mémoire sur l'origine du papier de chiffon*. Afin que ce point d'histoire fût encore mieux éclairci, il proposa un prix à celui qui l'auroit le mieux discuté, et cette bonne idée produisit l'ouvrage suivant : *Epistolæ atque observationes de chartæ vulgaris seu lineæ origine*, publié avec une préface de Jacques Van Vaassen, La Haye, 1767, in-8°, dans l'Anthologie du P. Durmann, le neveu. On trouve différentes *notices* de Méerman sur diverses épigrammes. Il y en a parmi ces notes de très-savantes et de très-détaillées, telles que la Dissertation sur Sisebutius, roi des Goths, Liv. V, Ep. 46 : celles sur les Tables Théodosienne et Peutingérienne, Liv. V, Ep. 115. Il y a une suite de *notes* sur différentes épigrammes arithmétiques, Liv. V. Ep. 119-125 ; sur d'autres, principalement relatives à l'Histoire naturelle, Liv. V, Ep. 154-190. Quelques-unes offrent de savantes recherches sur l'histoire, les coutumes et la langue des Goths, Liv. V, Ep. 161 ; Liv. VI, Ep. 17-45. Les notes sur les épigrammes de Luxorius, tome II, pag. 579-628. Méerman en relation épistolaire avec un grand nombre de savans de l'Europe, italiens, allemands, espagnols, français, etc., avoit entrepris d'écrire *Historia regum Vandalorum in Africâ*. Il parle quelquefois de cet ouvrage, qui étoit presque achevé à sa mort, tom. II, pag. 624, 630, 631.

* MÉGALIO (Marcel), clerc régulier, né à Squillace, florissoit à la fin du 16e siècle et au commencement du suivant. On a de lui *Institutiones peregrinorum confessariorum, et pœnitentium*, p. III. *Variarum resolutionum*, tom. II ; *Consilia, seu decretationes diversorum casuum ad pœnitentiæ forum pertinentium ; Promptuarium theologiæ moralis scholastico-canonicum et civile ; Praxis criminalis canonica pro foro ecclesiastico, et seculari ; Considerazioni sopra gli Evangelj delle domeniche ; La vita d'Isabella di Savoja, principessa di Mantova, MS.*

MÉGAPENTHE, fils de Prætus, roi de Tyrinthe, changea ses états contre ceux de Persée, quand celui-ci eut tué son père Acrise. — Il y eut un autre MÉGAPENTHE, fils de Ménélas.

MÉGARE (Myth.), fille de Créon et femme d'Hercule. Pendant la descente d'Hercule aux enfers, Lycus voulut forcer Mégare de lui céder le royaume, et de se livrer à lui ; mais Hercule, revenu du Tartare, tua l'usurpateur. Junon, toujours irritée contre Hercule, parce qu'il étoit fils d'une des concubines de Jupiter, trouva que cette mort étoit injuste, et lui inspira une

telle fureur qu'il massacra Mégare et les enfans qu'il avoit eus d'elle.

MEGARIQUE (la secte). *Voy.* EUCLIDE, n° I.

MÉGASTHÈNE, historien grec, composa, sous Séleucus-Nicanor, vers l'an 292 avant J. C., une *Histoire des Indes*, qui est citée par les anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe.

MÉGE (D. Antoine-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Clermont en Auvergne, mort à Saint-Germain-des-Prés en 1691, à 66 ans, donna, en 1661, une *traduction* française du traité de Jonas, évêque d'Orléans, pour l'instruction des laïques. Son *Commentaire* français sur la règle de Saint-Benoît, Paris, 1687, in-4°, et la *Vie* du même saint, avec une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans son ordre, in-4°, 1690, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a répandue.

MÉGÈRE, l'une des trois Furies. *Voyez* EUMÉNIDES.

* I. MEGHERDITCH, évêque d'Anpert, place forte de la grande Arménie, né vers le commencement du 13e siècle, s'adonna avec une ardeur extraordinaire aux études de la théologie et de la philosophie de son temps ; il acquit bientôt de la renommée, et fut sacré évêque de cette ville dans un âge encore bien jeune. Megherditch, héritier de grandes richesses que ses parens lui laissèrent après leur mort, les employa entièrement au soulagement des pauvres, et fut regardé toujours comme le père nourricier des malheureux indigens. Des querelles religieuses déchiroient alors l'Arménie ; Megherditch écrivit des lettres circulaires à plusieurs évêques et docteurs de son pays ; il calma les esprits et les ramena à la concorde. Ce prélat sage et vertueux mourut vers l'an 1258, et fut regretté par tous ses compatriotes. On a de lui un traité sur les passions humaines, intitulé *les Remèdes de la santé*.

* II. MEGHERDITCH-NAKHACH, né vers la fin du 14e siècle, dans le village de Bor, près de la ville de Bidlis, étudia avec succès la poésie, la rhétorique et l'art de l'éloquence, et fut sacré évêque d'Amed ou Diarbekir. Otman et son fils Hamza, émirs de la Mésopotamie, l'honorèrent particulièrement. En 1443, à la suite d'une persécution contre les chrétiens, Megherditch se sauva de la ville d'Amed, parcourut les côtes du Pont-Euxin, puis alla à Constantinople, et de là se rendit dans la Crimée. Gihanchir, fils de Hamza, connoissant le crédit et l'influence de ce prélat sur l'esprit des chrétiens, le rappela dans son diocèse en lui accordant des prérogatives. Megherditch se rendit alors dans cette ville, gouverna son église avec sagesse, et mourut vers l'an 1470, et laissa, 1° *Un recueil de poésies sacrées et profanes* : on trouve plusieurs morceaux de ce recueil dans le manuscrit arménien de la bibliothèque impériale, n° 130 ; 2° *Histoire tragique*, écrite en vers, *sur la grande épidémie arrivée en Mésopotamie en* 1463.

* MÉGISER (Jérôme), né à Stuttgard dans le Wirtemberg, et mort en 1616, est auteur d'une

Grammaire turque, imprimée en 1612, et des *Annales de Carinthie*, publiées en 1608, in-fol. On lui doit encore une *Anthologie grecque et latine*, imprimée à Francfort en 16.., à ses frais. Ce dernier ouvrage reparut à Francfort en 1614, in-8°, sous le titre de *Omnium horarum opsonia, curante Johanne Jacobo Porsio*. Cet ouvrage, dont on a voulu dépouiller le véritable auteur, est très-rare.

MÉGISTO, épouse de Timoléon, citoyen de la ville d'Élée. Aristotime, s'étant emparé de cette ville, y exerçoit une horrible tyrannie; les habitans, lassés de ses cruautés, s'enfuirent et prirent la forte place d'Amymone. Le tyran, furieux, fit arrêter leurs femmes, parmi lesquelles se trouvoit Mégisto. Celle-ci, non intimidée, reprocha publiquement à l'usurpateur son oubli de la vertu. Ce dernier ordonna de lui amener sur-le-champ le fils de Mégisto pour le faire égorger sous les yeux de sa mère. L'enfant jouoit alors dans la cour du palais avec d'autres enfans de son âge; Mégisto l'appela courageusement elle-même, et parvint par sa fermeté à étonner le tyran, à le faire rougir de ses excès, et à sauver son fils. *Voy.* PLUTARQUE.

MEHDI (Mohammed), historien persan, mort au commencement du 18e siècle, a écrit la vie du conquérant Nadir-Chân. Edouard Jones a traduit cet ouvrage.

* MEHEDY (Moulcassem Mohammed ben abd allah al), fondateur de la dynastie des ismaéliens d'Afrique. Une prétendue tradition de Mahomet disoit qu'au bout de trois cents ans il se leveroit un soleil à l'occident. Méhédy, appuyant son ambition de cette fable, parut vers la fin du troisième siècle de l'hégire, et soutint par les armes sa soi-disant mission apostolique. Il fondit sur l'Égypte avec trois armées, mais toutes trois furent battues l'une après l'autre par le khalife Mogtader qui régnoit à Bagdâd. Cette expédition se borna à la prise d'Alexandrie. Il fit bâtir la ville appelée de son nom Méhédiyeh; il y établit sa résidence, et mourut l'an 322, dans la 61e ou 63e année de son âge, après un règne de 26. Les schiytes ou sectateurs d'Aly le font descendre d'Ismaël et Imâm; mais les abbacides soutiennent que ce n'est qu'un imposteur, et lui donnent pour ancêtre un Egyptien nommé Abdallah ben Salem. On peut croire que ceux qui traitent d'imposteur ce prétendu missionnaire, ne se trompent pas tout-à-fait; mais il a laissé un empire puissant et vaste à ses descendans.

† MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre de), né en 1721, à la Salle dans les Cévennes, d'une famille originaire d'Irlande, se consacra de bonne heure aux lettres, et fit paroître, en 1752, un ouvrage intitulé l'*Origine des Guèbres*, ou *la Religion naturelle mise en action*, un vol. in-12. Ce livre, du nombre de ceux qu'on appeloit philosophiques dans le siècle dernier, est devenu très-rare. En 1755 il donna des *Considérations sur les révolutions des arts*, qui n'apprennent presque rien de nouveau, et un petit vol. de *Pièces fugitives* en vers, qui valent beaucoup moins que sa prose. L'année d'après, il publia les *Mémoires de la marquise de Terville*, et les *Lettres d'Aspasie*, Amsterdam, 1756, in-12. Le style de ces Mé-

moires paroît un peu trop apprêté, et c'est en général le défaut dont l'auteur avoit le plus à se défendre. Le style de Méhégan devoit mûrir, et mûrit en effet avec l'âge. Il donna, en 1757, l'*Origine, les progrès et la décadence de l'idolâtrie*, in-12; production où cette maturité est déjà sensible. Elle l'est davantage encore dans son *Tableau de l'Histoire moderne*, imprimé en 3 vol. in-12 en 1766. Il mourut le 23 janvier de la même année, avant que ce livre élégant et plein d'esprit parût. Ce qui rend la lecture de ce Tableau historique un peu fatigante, c'est que l'auteur a la manie ambitieuse de peindre tous les objets avec des couleurs brillantes. Pour animer ses récits, il raconte tout au présent, et il prodigue les images. Ce ton, qui plaît d'abord, ne peut que lasser à la longue. Au reste, l'excès d'esprit étant naturel à l'auteur, on lui pardonne aisément cet aimable défaut. Méhégan avoit la passion de la gloire; mais il l'aimoit avec un peu trop de sensibilité. Il supportoit difficilement la critique. On a encore de lui, I. *Pièces fugitives*, extraites de ses œuvres mêlées, La Haye, 1755, in-12. II. *Zoroastre*; histoire traduite du chaldéen, Berlin, 1751, in-18. III. *L'Histoire considérée vis-à-vis la Religion, les beaux-arts et l'Etat*, 1767, 3 vol. in-12. IV. *Plusieurs articles* dans le Magasin encyclopédique.

* MEI (Cosme), chevalier, commandant de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, né à Florence en 1718, demeura long-temps à Venise, où il occupa l'emploi de censeur des livres, et mourut dans cette ville le 23 février 1790. On a de lui, I. *De amore sui dissertatio*, Patavii, 1741. II. *Museum Mazzuchellianum, seu Numismata virorum doctrinâ præstantiorum* etc., *accedit versio italica studio equitis Cosimi Mei elaborata*, Venetiis, 1763, 2 vol. in-fol. III. *Sermoni di Mimiso Ceo indirizzati a S. E. Alvise Vallaresso*, Bassano, 1783. Ces satires, publiées sous le nom *anagrammatique de Mimiso Ceo*, font honneur à leur auteur et à la langue italienne, par l'élégance, la grace et la pureté du style. On lui doit aussi la *traduction* en vers italiens d'un excellent morceau de poésie latine de l'abbé Bragolino, dirigé contre les serviles imitateurs de Thomas, inséré dans le Journal littéraire du P. Contini, nº 25, page 200, Venise, 1782.

I. MEIBOMIUS (Henri), médecin de Helmstadt, mort en 1625, joignoit à la connoissance de son art celle de la littérature. On a de lui quelques *ouvrages* de ce dernier genre, imprimés à Helmstadt en 1660, in-4°, et insérés depuis dans les *Rerum Germanicarum Scriptores*, que publia son petit-fils.

† II. MEIBOMIUS (Jean-Henri), fils du précédent, professeur en médecine à Helmstadt sa patrie, et ensuite premier médecin de Lubeck, naquit le 27 août 1590, et mourut le 16 mai 1655. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Mecænas, sive De C. Cilnii Mecœnatis vitâ, moribus et gestis liber singularis*, à Leyde, 1653, in-4°. Compilation mal dirigée et sans méthode; mais puisée dans les sources. II. *De cerevisiis, potibusque ebriaminibus extra vinum aliis*, Helmstadt, 1668, in-4°. Cet ouvrage, plein d'érudition, offre

l'histoire de la bière et de toutes les boissons enivrantes, autres que le vin. III. *Tractatus de usu flagrorum in re medicâ et venereâ.* Cet ouvrage, curieux et singulier, a eu quatre éditions : la première en 1643, par les Elzévirs ; la seconde à Londres, 1655 ; la troisième à Copenhague, 1669, in-8° ; et la quatrième en 1670, par Bartholin. Cette dernière est augmentée de plusieurs additions de l'auteur. Claude Mercier, en 1792, en a publié une traduction française avec le texte latin.

† III. MEIBOMIUS (Henri), fils du précédent, et plus célèbre que son père, naquit à Lubeck en 1638, parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie ; professa la médecine, l'histoire et la poésie dans l'université de Helmstadt, et mourut, le 26 mars 1700. Quelque occupation que lui donnassent ses emplois et la pratique de la médecine, il trouva du temps pour publier divers ouvrages. Les principaux sont, I. *Scriptores rerum Germanicarum*, in-fol., 1688, 3 vol. Cette collection, commencée par son père, renferme beaucoup de pièces sur les différentes parties de l'Histoire d'Allemagne. II. *Ad Saxoniæ inferioris historiam introductio*, 1687, in-4°. L'auteur y examine la plupart des écrivains de l'Histoire de Saxe dont les ouvrages sont imprimés ou manuscrits. III. *Valentini Henrici Vogleri Introductio universalis in notitiam cujuscunque generis bonorum scriptorum*, 1700, in-4°, Helmstadt : édition accompagnée de notes de Meibomius. IV. *Chronicon Bergense* ; compilation utile pour l'Histoire de Saxe. V. *De Vasis palpebrarum novis*, Helmstadt, 1666, in-4°. On a cru mal-à-propos que Meibomius avoit fait des découvertes sur les glandes et les vaisseaux des paupières : il est vrai qu'il en a donné une description exacte ; mais Casserius les avoit connus long-temps avant lui. (*Voy.* les Mémoires de Nicéron, tome XVIII, qui donne un catalogue détaillé de ses autres ouvrages.)

† IV. MEIBOMIUS (Marc), de la même famille que les précédens, se consacra comme eux à l'érudition. Il mit au jour, en 1652, en 2 vol. in-4°, un *Recueil* et une *Traduction des auteurs qui ont écrit sur la musique des anciens*. La reine Christine, à qui il le dédia, l'appela à sa cour. Cette princesse l'engagea à chanter un air de musique ancienne, tandis que Naudé danseroit les danses grecques au son de sa voix. Ce spectacle le couvrit de ridicule. Meibomius se vengea sur Bourdelot, médecin favori et bouffon de la reine, qui avoit persuadé à la princesse de se donner cette comédie. Il lui meurtrit le visage à coups de poings, et abandonna brusquement la cour de Suède. On a encore de lui, I. Une *Edition* des anciens Mythologues grecs. II. *De fabricâ triremium*, Amsterdam, 1671, in-4°. III. Des *Corrections* pour l'exemplaire hébreu de la Bible, qui fourmilloit de fautes selon lui. Cet ouvrage, que les théologiens traitèrent de téméraire, parut à Amsterdam, en 1698, in-folio, sous ce titre : *Davidis psalmi, et totidem sacræ Scripturæ veteris Testamenti capita.... restituta*, etc. *Voyez* PERSONA. Meibomius mourut en 1711.

* I. MEIER (Louis), médecin à La Haye, et zélé partisan de Spinosa, a *traduit* en latin les ouvrages que ce philosophe avoit

composés en hollandais. Il l'assista dans ses derniers momens, après avoir inutilement tenté de le guérir, et publia ses *Œuvres posthumes* avec une préface, dans laquelle il s'efforce de prouver que sa doctrine ne différoit point de celle de l'Évangile. Il est encore auteur d'un traité sophistique, intitulé *Philosophia sacræ Scripturæ interpres*, Eleutheropoli, 1666, in-4°.

* II. MEIER (George-Frédéric), écrivain allemand, auteur de quelques *ouvrages* de philosophie, né à Ammendorff, près de Hall en Saxe, et mort en 1777, a publié en 1745, en allemand, I. Le *Portrait d'un critique*. II. *Instruction pour devenir un philosophe*. III. *Principes des sciences et des beaux-arts*, Hall, in-8°, 1748-1750, réimprimés en trois parties, 1754-1759. Ce dernier ouvrage a eu beaucoup de succès.

† MEIGRET (Amédée), né à Lyon, se fit dominicain, et publia, en 1514, des *commentaires* sur Aristote. Prêchant à Paris, il fut accusé de luthéranisme par un de ses compatriotes nommé Bardéron; et le parlement, jugeant sur la doctrine, renvoya Meigret de l'accusation, et condamna son adversaire à 400 livres de dommages.

* MEIL (J. G.), directeur de l'académie royale des arts de Berlin, mort dans cette ville le 2 février 1805, étoit né à Altenbourg le 23 octobre 1732. On a de lui un *Opuscule sur les écoles du dessin*, imprimé dans les Mémoires de l'académie des beaux arts et des sciences mécaniques de Berlin.

MEILLERAIE (la). *Voyez* PORTE, n° II.

MEINGRE (Jean de). *Voyez* BOUCICAUT.

MEINHARDT (Jean-Nicolas), né à Erlang en 1727, mort en 1767 à Berlin, a *traduit* en allemand le roman de Theagène et Chariclée; Élémens de critique du lord Laines. Il est aussi auteur d'un *Essai* sur le caractère et les ouvrages des meilleurs poëtes italiens.

* MEINIÈRES (Octavie DUREY de), née GUICHARD, épousa d'abord Belot, avocat, et ensuite Durey de Meinières, président honoraire du parlement de Paris, dont elle devint aussi veuve. On a de cette dame, qui mourut à Chaillot en 1805, les ouvrages suivans: I. *Observations sur la noblesse et le tiers-état*, Amsterdam, 1758, in-12. II. *Réflexions d'une provinciale* sur le discours de J.-J. Rousseau, touchant l'origine de l'inégalité, etc., Londres, 1756, in-8°. III. *Traduction* de l'anglais de David Hume, de l'Histoire de la maison de Tudor sur le trône d'Angleterre, Amsterdam (Paris), 1763, 2 vol. in-4°. IV. *Traduction* du même, de l'Histoire de la maison de Plantagenet sur le trône d'Angleterre, depuis l'envasion de Jules César, jusqu'à l'avénement de Henri VII, Amsterdam (Paris), 1765, 2 vol. in-4°. V. *Histoire de Rasselas prince d'Abyssinie*, traduite de l'anglais de Johnson, Paris, 1768 et 1788, 1 vol. in-12. Cette traduction n'est pas sans mérite. VI. *Mélanges de littérature anglaise*, Paris, 1759, in-12. VII. *Ophélie*, roman traduit de l'anglais, Amsterdam, 1763, in-12. (*Voyez* DUREY DE MEINIÈRES.)

MEIR (Joseph), fameux rabbin. *Voyez* JOSEPH, n° XIII.

† MEISSNER (Balthasar),

luthérien, professeur de théologie à Wirtemberg, né en 1587, mort en 1628, a laissé une *Antropologie*, 1663, 2 vol. in-4°, et une *Philosophie sobre*, 1655, 5 vol. in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec un auteur de ce nom, mort à Fulde en 1807, dont nous avons, I. Un petit *Traité latin sur le thé*, *le café*, etc., écrit avec élégance et intérêt. II. *Alcibiade*, roman historique en quatre parties. Cet ouvrage, composé en allemand, a été traduit ou plutôt imité en français par M. Rauquil-Lieutaud, Paris, 1789, 4 vol. in-8° III. *Bianco capella*, roman dont le même traducteur a fait paroître la première partie en 1790.

. MEISSONIER (Juste-Aurèle,) né à Turin en 1695, mort à Paris en 1750, à 55 ans, dessinateur, peintre, sculpteur, architecte et orfèvre, montra, dans tous ces différens genres, une imagination féconde et une exécution facile. Ses talens lui méritèrent la place d'orfévre et de dessinateur du roi. Les *morceaux* d'orfévrerie qu'il a terminés sont de la plus grande perfection. Ses autres *ouvrages* ont cette noble simplicité de l'antique, le vrai caractère du beau. Huquier a gravé, avec beaucoup d'intelligence, un grand nombre de planches, qui forment une suite intéressante et variée.

MELA. *Voy.* Pomponius-Mela.

MELAC. *Voy.* Laubanie.

† MÉLAMPUS (Mythol.), fameux devin parmi les anciens, et habile médecin, fils d'Amythaon et d'Aglaïa, et frère de Bias, vivoit du temps de Prætus, roi d'Argos, avant la guerre de Troie, et vers l'an 1380 avant Jésus-Christ. Il témoigna tant d'affection à son frère Bias, qu'il lui procura une femme, puis une couronne. Nélée, roi de Pyle, exigeoit de ceux qui vouloient se marier avec sa fille qu'ils lui amenassent des bœufs d'une grande beauté, qu'Iphiclus nourrissoit dans la Thessalie. Mélampus, pour mettre son frère en état de faire à Nélée ce présent, entreprit d'enlever ces bœufs. Il n'y réussit pas, et fut mis en prison; mais ayant prédit dans sa prison les choses qu'Iphiclus désiroit connoître, il obtint, pour récompense, les bœufs qu'il vouloit avoir, et fut ainsi cause du mariage de son frère. Quelque temps après, les filles de Prætus et les autres femmes d'Argos étant devenues furieuses, il offrit de les guérir, à condition que Prætus lui donneroit un tiers de son royaume, et un autre tiers à son frère Bias. La maladie augmentant de jour en jour, on consentit à ces conditions, et Mélampus guérit les Argiennes en leur donnant de l'ellébore noir, qu'on nomma depuis *melanpodium*. Quelques auteurs pensent que la maladie de ces femmes n'étoit autre chose que la fureur utérine; leur imagination étoit si blessée, qu'elles croyoient être des vaches.

Prœtides implerunt falsis mugitibus agros;
At non tam turpes pecudum tamen ulla secuta est
Concubitus; quamvis collo timuisset aratrum,
Et sæpè in levi quæsisset cornua fronte.

Mélampus épousa Iphianasse, l'une des filles de Prætus, et fut le premier qui apprit aux Grecs les cérémonies du culte de Bacchus. Dans la suite, on lui éleva des temples, et on lui offrit des sacrifices. Il entendoit, selon la Fable, le langage des oiseaux, et apprenoit d'eux ce qui devoit arriver. On a feint même que les

vers qui rongent le bois répondoient à ses questions. Nous avons sous son nom plusieurs *Traités de médecine*, en grec, qui sont constamment supposés.

MELAN. *Voy.* MELLAN.

† MELANCHTHON (Philippe), né à Bretten, dans le palatinat du Rhin, le 16 février 1497, changea son nom de Schwartserdt, qui, en allemand, signifie Terre noire, en celui de Melanchthon, qui a la même signification en grec. Après avoir étudié environ deux ans à Pforsheim, il fut envoyé à Heidelberg en 1509. Ses progrès furent si rapides, qu'on lui confia l'éducation du fils d'un comte, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans. Melanchthon alla continuer ses études, en 1512, dans l'académie de Tubinge, et y expliqua publiquement Virgile, Cicéron et Tite-Live. Ce fut lui qui découvrit et fit connoître la mesure des vers des comédies de Térence, que l'on croyoit écrites en prose. La chaire de professeur en langue grecque, dans l'université de Wirtemberg, lui fut accordée en 1518 par Frédéric, électeur de Saxe. Les leçons qu'il fit sur Homère et sur le texte grec de l'Epître de saint Paul à Tite lui attirèrent une grande foule d'auditeurs. Son nom pénétra dans toute l'Allemagne, et il eut quelquefois jusqu'à deux mille cinq cents auditeurs. Il se forma bientôt une liaison intime entre lui et Luther, qui enseignoit la théologie dans la même université. Ils allèrent ensemble à Leipzick, en 1519, pour disputer avec Echius. Ils s'y distinguèrent l'un et l'autre, et les raisonnemens des théologiens catholiques ne les ramenèrent pas plus à l'Eglise universelle, que les censures fulminées par les écoles les plus célèbres. En 1523, la faculté de théologie de Paris censura tous les écrits de Melanchthon, et les déclara même plus dangereux que ceux de Luther, parce que le style en étoit plus orné. Selon cette censure, le disciple du réformateur d'Islèbe enseignoit que « le concile de Lyon, qui avoit approuvé les décrétales, devoit passer pour impie; qu'il n'étoit pas permis aux chrétiens de plaider; que tous les fidèles étoient prêtres, offrant à Dieu leur corps qui est le seul sacrifice existant sur la terre; qu'il n'y avoit point de sacrement de l'ordre, du mariage, et de l'extrême-onction; que c'étoit une impiété de regarder la célébration de la messe comme une bonne œuvre, de taxer de péché ceux qui ne récitent pas les heures canoniales, ou qui mangent de la viande le vendredi et le samedi; qu'il ne devoit y avoir ni loi ecclésiastique, ni droit canon, ni vœux, ni institut monastique; qu'il n'y avoit dans l'homme ni libre arbitre, ni mérite; que tout arrivoit nécessairement, qu'ainsi Dieu nous faisoit pécher; que la loi de Dieu commandoit des choses impossibles; que la trahison de Judas étoit aussi bien l'œuvre de Dieu que la conversion de saint Paul; et qu'enfin Dieu n'opéroit point le salut, si le libre arbitre l'opéroit; que tous les évêques étoient égaux; qu'il n'y avoit point de précepte divin qui ordonnât la confession, lorsqu'on se corrigeoit de soi-même; qu'il n'y avoit que deux sacremens, le baptême et l'eucharistie; que la seule disposition nécessaire pour bien communier étoit de croire; que Luther n'avoit rien de commun avec les

hérétiques, et qu'au contraire il avoit beaucoup servi l'Eglise, en lui apprenant la véritable manière de faire pénitence et de communier; que c'est par le moyen des théologiens sophistes que le pape avoit retranché la communion sous les deux espèces; qu'on pouvoit sans hérésie ne pas croire la transsubstantiation, etc, etc. » Les années suivantes furent une complication de travaux pour Melanchthon. Il composa quantité de livres; il enseigna la théologie, fit plusieurs voyages pour les fondations des colléges et pour la visite des églises, et dressa, en 1530, la célèbre confession de foi, connue sous le nom de Confession d'Ausbourg, et l'apologie qui la suivit, parce qu'elle fut présentée à l'empereur à la diète de cette ville. L'esprit de conciliation qu'il avoit conservé engagea le roi François I[er] à lui écrire, en 1535, pour le prier de venir conférer avec les docteurs de Sorbonne. Ce prince, fatigué des querelles de religion, cherchoit un moyen de les éteindre. Le disciple de Luther souhaitoit ardemment ce voyage, ainsi que son maître; mais l'électeur de Saxe ne voulut jamais le permettre, soit qu'il se défiât de la modération de Melanchthon, soit qu'il craignit de se brouiller avec Charles-Quint. Le roi d'Angleterre désira non moins vainement de voir ce célèbre théologien protestant. Melanchthon assista, en 1539, aux conférences de Spire, et y fit briller son savoir. On dit qu'ayant eu occasion de voir sa mère pendant ce voyage, cette bonne femme, qui étoit catholique, lui demanda ce qu'il falloit qu'elle crût au milieu de tant de disputes? « Continuez, lui répondit son fils, de croire et de prier comme vous avez fait jusqu'à présent, et ne vous laissez point troubler par le conflit des disputes de religion. » L'abbé de Choisy ajoute que sa mère lui ayant demandé quelle religion étoit la meilleure? il lui dit: La nouvelle est plus plausible; l'ancienne est plus sûre..... » Mélanchthon ne parut pas avec moins de distinction aux fameuses conférences de Ratisbonne en 1541, et à celles qui se tinrent en 1548, au sujet de l'*Interim* de Charles-Quint. Il composa la censure de cet *Interim*, avec tous les écrits qui furent présentés à ces conférences. Enfin, après avoir essuyé des fatigues et des traverses pour son parti, il mourut à Wirtemberg le 19 avril 1560. Melanchthon, homme paisible et modeste, d'un esprit doux et tranquille, n'ayant rien du génie impétueux de Luther et de Zuingle, haïssoit les disputes de religion, et il n'y étoit entraîné que par le rôle qu'il avoit à jouer dans ces querelles. Il paroît, par sa conduite et par ses ouvrages, qu'il n'étoit pas, comme Luther, éloigné des voies d'accommodement, et qu'il eût sacrifié beaucoup de choses pour la réunion des protestans avec les catholiques. Il fut le plus zélé des disciples de Luther; mais il en fut aussi le plus inconstant. Quoiqu'il eût embrassé d'abord toutes les opinions de son maître, il ne laissa pas d'être ensuite zuinglien sur quelques points, calviniste sur d'autres, incrédule sur plusieurs, et fort irrésolu sur presque tous. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur la justification; ce qui lui mérita le nom de Protée d'Allemagne. La mort fut un bonheur pour lui; il l'attendoit avec impatience pour plusieurs raisons, qu'il écrivit quelque temps avant sa dernière heure. Les principales étoient,

1° parce qu'il ne seroit plus exposé ni à la haine, ni à la fureur des théologiens; 2° parce qu'il verroit Dieu, et qu'il puiseroit dans son sein la connoissance des mystères admirables qu'il n'avoit vus, dans cette vie, qu'à travers un voile. Ses nombreux *ouvrages* ont été imprimés plusieurs fois dans différentes villes d'Allemagne. La plus ancienne édition est celle de 1561; et la plus complète est celle qu'en a donnée Gaspard Peucer son gendre, à Wirtemberg, quinze tomes en 4 vol. in-folio, 1601. On y remarque beaucoup d'esprit, une érudition très-étendue, et sur-tout plus de modération qu'on n'en trouve ordinairement dans les controversistes. Il se plaint amèrement de la tyrannie de ses collègues, « avides de son sang, dit-il, parce que, pour empêcher la discorde, il voudroit les ramener à cette autorité qu'ils appellent servitude. » Il écrit que l'Église est retombée dans son ancienne tyrannie; que les chefs de la populace, flatteurs et ignorans, peu jaloux de la saine doctrine et de la discipline ecclésiastique, au lieu de pratiquer les œuvres de piété, ne cherchent qu'à dominer; qu'il se trouve au milieu d'eux, comme Daniel au milieu des lions; que, ne pouvant les empêcher de dominer, il prend la résolution de les fuir..... » Ces héros, dit-il, qui suscitent pour des bagatelles les guerres les plus cruelles à l'Eglise et à la patrie, ne sont nullement touchés de sa situation..... Nos gens me blâment de ce que je rends la juridiction aux évêques. Le peuple, accoutumé à vivre en liberté, après avoir secoué le joug, ne veut plus le recevoir. Les villes de l'empire sont celles qui haïssent le plus la domination : peu en peine de la doctrine et de la religion, elles ne sont jalouses que de l'empire et de la liberté. « Plût à Dieu, s'écrie-t-il dans un autre endroit, que je pusse, non pas infirmer la domination spirituelle des évêques, mais en rétablir la domination, car je vois quelle église nous allons avoir, si nous renversons la police ecclésiastique! Je vois que la tyrannie sera plus insupportable que jamais. » Dans cette anarchie produite par les nouvelles erreurs, il désira quelquefois le rétablissement, non seulement des évêques sur les pasteurs inférieurs, mais il sembla reconnoître la nécessité de celle du pape sur les évêques. Il faut convenir que Melanchthon paroissoit chercher la paix et la vérité. Il avoit la foiblesse de croire aux prodiges et à l'astrologie. Melanchthon a écrit la vie de Luther, elle fait partie de ses œuvres; mais Christian-Auguste Hermann en a donné une édition séparée à Gottingue en 1741, in-8°, dans laquelle on trouve beaucoup de remarques curieuses. Après la biographie de son maître, Melanchthon publia ses ouvrages sous ce titre : *Martini Lutheri opera omnia*, Wirtemberg, 1550-1558, 7 vol. in-folio. On a traduit en français la Confession d'Ausbourg, in-12, sans date (1680) ni nom de lieu; Goulart, dans sa Chronique, a beaucoup emprunté à Melanchthon, ainsi que l'auteur d'une petite pièce fort rare, intitulée *de deux monstres prodigieux* à savoir, d'un asne-papé qui fut trouvé à Rome en la rivière du Tibre, et d'un veau-moine, né à Friberg en Misnie, Genève, 1557, in-4°; 1655, in-8°; Camerarius a écrit, en latin, la vie de Melanchthon.

* MELANI (Alexandre), né à Modène dans le 16e siècle, étudia

avec succès aux universités de Ferrare et de Bologne. Il fut pendant quelque temps au service du cardinal Jérôme Aleandro, et revint dans sa patrie, où il se livra à l'étude de la poésie, de la philosophie, des mathématiques, et spécialement de l'astrologie. Devenu suspect pour cause de religion, il abjura secrétement les erreurs dont on l'accusoit devant le cardinal Morone, évêque de Modène, et mourut le 2 octobre 1568. Quelques-unes de ses *poésies* furent imprimées à Bologne en 1551. Il écrivit un *livre* sur les poids et les mesures des anciens, et *traduisit* du latin en italien un ouvrage d'Érasme sur l'éducation des enfans, imprimé sans nom d'auteur par les soins d'Egidio Poscarari, évêque de Modène.

* II. MELANI (l'abbé Jérôme), né à Sienne, mort en 1765, secrétaire du cardinal Crescenzi, archevêque de Ferrare. L'exercice de sa charge ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des arts agréables et des sciences abstraites, et il écrivit en latin et en italien. On a de lui, I. *Discorsi accademici sopra tre azioni più rimarcabili, ch' abbia nel suo poema l'Ariosto, detti in Ferrara*, Venise, 1751. Ces discours peuvent être lus avec fruit par ceux qui font une étude particulière de l'Arioste. II. *Arte di scriver lettere, nella quale un giovane vien prima istruito con metodo breve e facile nelle lettere famigliari, e correnti, e poi condotto insensibilmente colla teorica e pratica alla perfezione di segretario*, Venise, 1755. On trouve à la fin de ce livre la traduction de la lettre de saint Grégoire de Nazianze sur l'art d'écrire les lettres. III. *Varie notizie intorno a' terremoti*. IV. *Trattenimenti eruditi, e nuovo methodo per addolcir la fatica, e rendere amabile l'odiato aspetto di scuola*. V. *Il libro per le donne. Tomo primo, che contiene otto dialoghi intorno allo spirito delle donne, al lor valore ed abilità nelle scienze. Opera composta espressamente per le donne secolari e religiose*, Lucques, 1758, ouvrage dans lequel on trouve cette mignardise italienne et ces concetti brillans, qui éblouissent un moment, mais qui finissent par fatiguer. Quelques-unes de ses *Poésies* sont insérées dans l'*Arcadum Carmina, pars altera*, page 131, etc. Rome, 1756.

† MÉLANIE (sainte), dame romaine, petite-fille de Marcellin, qui avoit été élevé au consulat. Après avoir perdu son mari et deux de ses fils, Mélanie fit un voyage en Egypte, et visita les solitaires de Nitrie. Plusieurs catholiques ayant été relégués dans la Palestine, elle les suivit, et se rendit à Jérusalem avec le prêtre Rufin d'Aquilée; elle y bâtit un monastère, où elle mena une vie pénitente sous sa direction. Publicola, fils de Mélanie, et préteur de Rome, avoit épousé en cette ville une femme de qualité, nommée Albine. Il en eut une fille nommée aussi Mélanie, vers 388, qui épousa Pinien, fils de Sévère, gouverneur de Rome, et en eut deux enfans, qu'elle perdit peu de temps après leur naissance. Elle résolut alors de vivre dans une continence perpétuelle. Sa grand'mère fit un voyage en Italie, vers 405, pour la confirmer dans sa résolution. L'ancienne Mélanie passa en Sicile, avec Albine et sa petite-fille, en 410, lorsque les Goths allèrent assiéger Rome. Elle retourna ensuite à Jérusalem, où elle mourut quarante jours après son arrivée. Albine,

l'inien et la jeune Mélanie passèrent en Afrique, y virent saint Augustin, et bâtirent deux monastères à Tagaste, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune Mélanie y mourut dans une cellule du Mont des Oliviers, en 434, après avoir consumé ses jours dans les austérités.

MELANION, fils d'Amphidamus, et petit-fils de Lycurgue, roi d'Arcadie, épousa Atalante, fille d'Iasius, roi du pays, et en eut un fils nommé Parthénope.

MÉLANIPPE (Mythologie), fille d'Eole, épousa clandestinement Neptune, de qui elle eut deux fils. Son père en fut si irrité, qu'il fit exposer ses deux enfans aussitôt après leur naissance, et crever les yeux à Mélanippe, qu'il renferma dans une étroite prison. Les enfans, ayant été nourris par des bergers, en firent sortir leur mère, et Neptune lui ayant rendu la vue, elle épousa Métaponte, roi d'Icarie.

MÉLANIPPIDES. Il y a eu deux poëtes grecs de ce nom. L'un vivoit 520 ans avant Jésus-Christ; l'autre, petit-fils du premier par une fille, florissoit 60 ans après, et mourut à la cour de Perdiccas II, roi de Macédoine. On trouve des fragmens de leurs poésies dans le *Corpus poëtarum Græcorum*, Geneve, 1605 et 1616, 2 volumes in-folio.

* MÉLANTHIUS ou MÉLANTHUS, peintre grec, élève de Pamphile, fit remarquer dans ses *ouvrages* ce caractere de vérité et de sagesse qui distingue ceux de son maître. Cet artiste a *écrit* sur la peinture.

* MÉLART (Laurent), né à Hui, dans la principauté de Liège, l'an 1578, devenu bourgmestre de cette ville, consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de sa patrie. Le fruit de ses recherches est consigné dans l'Histoire de la ville et château de Hui et de ses antiquités, avec une chronologie de ses comtes et des évêques de Liège, qui en sont devenus comtes par donation qu'en a faite Anfroi ou Ansfride, Liège, 1641, in-4°. Il y a assez de critique pour le temps où l'auteur vivoit; mais le style en est si suranné, qu'il faut un glossaire pour en comprendre tous les termes.

MELCHIADE ou MILTIADE (saint), originaire d'Afrique, pape après Eusèbe, en 311, eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par Constantin, qui s'en rendit protecteur; cette joie fut troublée par le schisme des donatistes. Il fit d'inutiles efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence. Il mourut le 15 janvier 314.

I. MELCHIOR. Nom donné à l'un des trois mages qui adorèrent Jésus-Christ. Baillet soupçonne que ce nom est corrompu de l'hébreu. *Voyez* BALTASAR.

II. MELCHIOR ADAM *et* MELCHIOR CANUS. *Voy.* ADAM n° VI, *et* CANUS n° II.

MELCHISEDECH, roi de Salem, et prêtre du très-Haut, vint, dit l'Écriture, à la rencontre d'Abraham, vainqueur de Chodorlahomor, jusque dans la vallée de Savé. Il le bénit, et lui présenta du pain et du vin, ou, selon l'explication des Pères, il offrit pour lui le pain et le vin en sacrifice au Seigneur. Abraham, voulant re-

connoître en lui la qualité de prêtre du vrai Dieu, lui donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé dans la suite de Melchisedech ; et l'Ecriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort. Les savans ont fait une infinité de questions inutiles, soit sur sa personne, soit sur la ville où il régnoit. Quelques-uns ont cru qu'il étoit roi de Jérusalem ; d'autres, que Salem étoit une ville différente, située près de Scythopolis, la même où arriva Jacob à son retour de Mésopotamie. Les juifs prétendoient que Melchisedech étoit le même que Sem, fils de Noé ; d'autres, qu'il étoit païen, fils d'un roi d'Egypte ou de Libye ; le célèbre Origène a cru que c'étoit un ange. Les hérétiques, nommés melchisedéciens, prenant à la lettre ce que dit saint Paul, que Melchisedech n'avoit ni père, ni mère, ni généalogie, soutenoient que ce n'étoit pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à J. C. même. *Voyez* Théodote, n° III.

† MELCHTAL (Arnold de), un des principaux auteurs de la liberté helvétique, naquit au canton d'Underwald en Suisse. Irrité de ce que Grisler, gouverneur de l'empereur Albert Ier, avoit fait crever les yeux à son père, il se joignit à Werner Stouffacher, à Walter Furst et à Guillaume Tell, et fit soulever ses compatriotes contre la domination de la maison d'Autriche. Guillaume Tell tua Grisler d'un coup de flèche. Tel fut le commencement de la république des Suisses. Le projet de cette révolution fut formé le 14 novembre 1307. L'empereur Albert d'Autriche, qui vouloit en punir les auteurs et leurs partisans, fut prévenu par la mort. Le duc d'Autriche, Léopold, assembla contre eux 20,000 hommes. Les Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée autrichienne au pas de Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses. Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur confédération. Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. Berne ne se ligua qu'en 1352 ; et ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize. Jamais peuple n'a plus longtemps ni mieux combattu pour recouvrer sa liberté que les Suisses. Ils l'ont gagnée par plus de soixante combats contre les Autrichiens. Le nouveau gouvernement suisse a fait changer de face à la nature. Un terrain aride, négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé. La vigne a été plantée sur les rochers ; des bruyères défrichées et labourées par des mains libres sont devenues fertiles. *Voyez* Tell *et* Furst.

† I. MÉLÉAGRE (Mythol.), fils d'Œnée, roi de Calydon, et d'Althée. Sa mère, accouchant de lui, vit les trois Parques auprès du feu, qui y mettoient un tison, en disant : « Cet enfant vivra tant que le tison durera. » Althée alla promptement se saisir du tison,

l'éteignit, et le garda bien soigneusement. Œnée son époux, ayant oublié, dans un sacrifice qu'il faisoit à tous les dieux, de nommer Diane, cette déesse s'en vengea en envoyant un sanglier ravager tout le pays de Calydon. Les princes grecs s'assemblèrent pour tuer ce monstre, et Méléagre à leur tête fit paroître beaucoup de courage. Atalante blessa la première le sanglier, et cette beauté guerrière lui en offrit la hure, comme la plus considérable dépouille. Les frères d'Althée, mécontens de cette déférence, prétendirent l'avoir; mais le jeune prince, jaloux d'un présent qui flattoit son orgueil, et qui venoit sur-tout d'une main chère, tua ses oncles, et en resta possesseur. Althée vengea la mort de ses frères en jetant au feu le tison fatal; et Méléagre aussitôt se sentit dévorer les entrailles, et périt dès que le tison fut consumé. — Il ne faut pas le confondre avec Méléagre, roi de Macédoine, l'an 280 avant l'ère chrétienne.

† II. MÉLÉAGRE, poëte grec, né, suivant l'opinion la plus commune, à Gadara en Syrie, vécut sous Séleucus VI, le dernier des rois de Syrie; il passa une partie de sa jeunesse à Gadara, et imita le style et la manière du cynique Menippus, qui, né dans la même ville, y avoit vécu avant lui. Il se retira à Tyr dans sa vieillesse, et lorsque les guerres qui survinrent ravagèrent la Syrie, il se réfugia dans l'île de Cos, où il mourut. C'est à Méléagre qu'on est redevable du recueil d'épigrammes, connu sous le nom d'*Anthologie grecque*. Il en avoit formé deux, dont l'une, consacrée à la passion dépravée connue chez les anciens Grecs, commençoit par un poëme emblématique, intitulé *le Chant des fleurs*, où la beauté des jeunes objets de ce goût infâme étoit célébrée. Un poëte nommé Straton, augmenta cette collection, et y mit son nom. L'historien Agathias et Planudes, qui ont augmenté l'anthologie grecque et en ont changé la disposition, ont rendu hommage aux bonnes mœurs, en ne publiant que la seconde dans l'état où elle se trouve dans l'édition de Francfort, 1600, in-fol. M. Brunck a donné une édition, en 1789, des *poésies* de Méléagre, au nombre de 129 pièces, dont la plupart consistent en épigrammes; on y trouve de l'élégance et du génie, et elles sont loin de déparer les Analectes de M. Brunck, quoi qu'en ait pu dire le comte Chesterfield. Il faut distinguer Méléagre, d'un cynique du même nom et de la ville de Gadara, que quelques auteurs ont confondu avec le poëte dont il est ici question.

† I. MELÈCE, *ou plutôt* Mélice, *Melicius*, évêque de Lycopolis en Egypte, déposé dans un synode par Pierre, évêque d'Alexandrie, pour avoir, disoit-on, sacrifié aux idoles pendant la persécution. Ce prélat, courroucé de cette accusation, forma un schisme en 306, et eut grand nombre de partisans, qu'on appela méléciens, et qui, d'abord ennemis des ariens, s'unirent ensuite à eux pour s'opposer à saint Athanase. Melèce mourut vers 326. — Il ne faut pas confondre ses disciples avec les méléciens catholiques, dont il est parlé dans l'article suivant.

† II. MELÈCE, de Melitine, ville de la petite Arménie, élu évêque de Sebaste en 257. Af-

fligé et lassé de l'indocilité de son peuple, il se retira à Berée, d'où il fut appelé à Antioche et mis sur le siége de cette ville, du consentement des ariens et des orthodoxes, en 360. Quelques jours après, ayant défendu avec zèle la doctrine catholique, il fut déposé par les ariens, qui ordonnèrent à sa place un des leurs, nommé Euzoïus, et firent reléguer Mélèce à Mélitine par l'empereur Constance. Après la mort de ce prince, Lucifer, évêque de Cagliari, étant allé à Antioche, y ordonna Paulin à la place de Dorothée, successeur d'Euzoïus; et le schisme n'en fut que plus difficile à éteindre. Mélèce, de retour à Antioche, fut envoyé en exil par deux fois sous l'empire de Valens. Enfin, l'an 378, Paulin et Mélèce convinrent qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeureroit seul évêque, et que cependant ils gouverneroient l'un et l'autre, dans l'église d'Antioche, ceux qui les reconnoissoient pour leurs pasteurs. Théodose, associé à l'empire par Gratien, convoqua en 381, à Constantinople, un concile auquel Mélèce présida. Il mourut pendant la tenue de ce concile. Son catholicisme l'avoit fait exiler trois fois.

III. MELÈCE (Syrique), protosyncelle (c'est-à-dire vicaire d'un patriarche, d'un évêque) de la grande église de Constantinople, au 17e siècle, distingué par son savoir, fut envoyé par son patriarche en Moldavie, pour examiner une profession de foi composée par l'Eglise russe. Cette confession fut adoptée en 1658, par toutes les églises d'Orient, dans un concile de Constantinople. Panagiotti, premier interprète de la Porte, la fit imprimer en Hollande. On a encore de Mélèce une *Dissertation*, que Renaudot a fait imprimer dans un Recueil de traités sur l'Eucharistie, Paris, 1709, in-4°. On la trouve, en grec et en latin, dans le Traité de la croyance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation, par Richard Simon.

MÉLEDIN (le sultan), *Voy.* FRÉDÉRIC, n° III, *et* FRANÇOIS, n° I.

MELÈS, roi de Lydie, père de Candaule, le dernier des Héraclides, succéda à son père Halyate, 747 ans avant Jésus-Christ.

* MÉLÉTIUS, que l'on croit contemporain d'Aëtius, s'étant particulièrement appliqué à l'anatomie, laissa sur cette matière un ouvrage en grec, imprimé à Venise en 1552, in-4°, traduit par Nicolas Petréius sous ce titre : *De naturâ structurâque hominis opus*. Violan semble ne pas faire cas de cet écrit; mais M. Portal le regarde comme un traité presque complet de la structure du corps humain.

† MELFORT (Louis DRUMOND, comte de) lieutenant-général, publia, en 1776, un assez bon *Traité sur la cavalerie*, 2 vol. in-fol., très-bien imprimés, dont l'un contient le texte et l'autre les planches. Il mourut en octobre 1788, à 67 ans.

MÉLICE. *Voyez* MÉLÈCE, n° I.

MELICERTE. *Voy.* PALÉMON.

MÉLIER. *Voyez* MESLIER.

MELIN. *Voy.* ST.-GELAIS, n° II.

MELISSA (Mythol.), fille de

Digitized by Google

Melisséus roi de Crète, eut le soin, avec sa sœur Amalthée, selon la fable, de nourrir Jupiter de lait de chèvre et de miel. On dit qu'elle inventa la manière de préparer le miel; ce qui a donné lieu de feindre qu'elle avoit été changée en abeille.

* MELISSANO (Nicéphore-Sébaste), né dans le 17e siècle, religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, théologien du collége de Naples, a donné, *De cocholatis potione, resolutio moralis; Epigrammata in feriis nuptialibus Philippi IV et Mariæ Annæ Austriacæ; Epinicia ad Alexandrum VII, in epidemiam ab urbe novissimè profligatam.*

* MÉLISSINO, originaire de Céphalonie, entra de bonne heure au service de Russie. Mécanicien et artilleur, tous les arts furent successivement l'objet de son application. Mélissino cultivoit en même temps les lettres et avoit quelque goût pour le théâtre français. Il étoit grand-maître de l'ordre maçonique en Russie, et fondateur de plusieurs loges; l'impératrice, se méfiant de ces assemblées, manda Mélissino, et en exigea la promesse qu'il ne fréquenteroit plus et ne protégeroit plus les loges. Mélissino avoit été élevé au corps des cadets de terre; sa bonne mine lui avoit attiré les bonnes graces d'Elizabeth, et son goût pour le théâtre lui valut la direction des spectacles de Pétersbourg; jamais ils n'eurent tant d'éclat. Ses services à la guerre lui méritèrent ensuite des honneurs sous le règne de Catherine. C'est sur-tout à sa bravoure et à sa présence d'esprit que le comte de Romanzow dut le gain de la bataille de Kagoul. A la paix, ses grands feux d'artifice lui valurent des récompenses pécuniaires, dont il avoit toujours grand besoin. S'étant emparé de quelques batteries turques en Moldavie, Catherine lui fit présent des pièces, avec permission d'en battre de la monnoie du pays. La Russie n'a point eu d'officier qui lui ait rendu de si grands services. A la mort du général Muller, tué en 1790 au siége de Kilia, Mélissino, jadis lieutenant-général, directeur du corps des cadets d'artillerie, se trouva de droit chef de toute celle de l'empire. C'est alors, seulement, qu'il put agir avec quelque latitude; il fit créer un corps de canonniers à cheval, qui fut successivement augmenté. A l'avènement de Paul, le favori Zoubow, qui avoit été grand-maître de l'artillerie, ayant été renvoyé, Mélissino se trouva encore une fois à cette place. Dès les premiers jours de son règne, Paul Ier ajouta à sa décoration celle du cordon bleu, et le gratifia de mille paysans; mais bientôt il accabla de chagrin cet officier général plus que septuagénaire. La douleur et la mélancolie firent subitement perdre à Mélissino sa santé florissante et l'activité infatigable qui distinguoit sa belle vieillesse; il ne fit plus que languir, et une nouvelle boutade de Paul le tua. On lui a reproché son luxe et ses dépenses, qui furent telles que Catherine disoit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de l'enrichir.

* MELIS-STOKE a écrit vers l'an 1285 une *Chronique rimée hollandaise;* c'est une histoire complète de tous les comtes de Hollande, depuis Didéric Ier, qui commença à régner en 863, jusqu'à Guillaume III, en 1305. Le poëte laisse ce dernier à l'âge de dix-neuf ans, et lui adresse à la

fin de son ouvrage une exhortation pleine de sens et de gravité. Cette chronique est partagée en dix livres, qui forment ensemble 13,680 vers. Dans les 316 premiers vers du premier livre, Melis-Stoke remonte même jusqu'au temps de l'empereur Valentinien, d'après son calcul, l'an 366 de l'ère chrétienne. Il dédie son ouvrage au comte Florent V, entre lequel et Guillaume III il y eut les comtes Jean I et Jean II. On ignore si Mélis-Stoke fut attaché avec quelque titre à la cour de ces princes. Dans l'apostrophe à Guillaume III, il se nomme modestement *son pauvre clerc*; ce qui semble indiquer que sa tonsure ne lui avoit valu jusqu'alors aucun gros bénéfice. Quoi qu'il en soit, cette chronique, tirée de la célèbre abbaye d'Egmond, que, dans la fureur des guerres civiles, les troupes licenciées de Brederode pillèrent en 1567, fut imprimée pour la première fois, à Amsterdam, en 1591. Cette édition est extrêmement rare aujourd'hui; dans sa nouveauté même, elle s'est toujours vendue fort cher, parce qu'à peine sortie de dessous la presse, elle fut presque toute entière consumée par les flammes. Jean Van der Does, seigneur de Noordwyk, plus connu en littérature sous le nom de Janus Dousa, donna en 1620, à La Haye, une seconde édition de cette chronique, et l'enrichit d'une préface intéressante, adressée à Henri, fils de Laurent Spiégel, savant et poëte comme lui. Il en parut une troisième édition à Leyde, en 1699, avec des notes de Corneille Van Alkemade. Enfin Balthasar Huydecoper l'a fait réimprimer en 3 volumes in-8°, à Leyde, en 1772, et cette édition mérite sur-tout d'être recherchée pour la prodigieuse érudition historique et philologique que Huydecoper a répandue dans ses Commentaires.

† MELISSUS, de Samos, philosophe grec, disciple de Parménide d'Elée, exerça dans sa patrie la charge d'amiral avec un pouvoir et des priviléges particuliers vers 444 avant Jésus-Christ. Il prétendoit que cet univers est infini, immuable, immobile, unique et sans aucun vide; et qu'on ne pouvoit rien avancer sur la Divinité, parce qu'on n'en avoit qu'une connoissance imparfaite.

* MELITELLO (Biagio), né à Castelvetrano en Sicile en 1639, avocat et bon astronome, a publié, 1. *Juridica lucubratio pro regni Siciliæ, eique coadjacentium insularum vice admirantibus*, etc. *Accessit appendix de magni admiratûs officii præstantiâ, ejusque magnæ curiæ jurisdictione et gravaminibus*, etc.

MELITIS *ou* MARGITÈS, Grec, dont la sottise a été immortalisée par les vers d'Homère, étoit si stupide, qu'il ne pouvoit compter au-delà de cinq. S'étant marié, il n'osoit rien dire à sa nouvelle épouse, de peur qu'elle n'allât s'en plaindre à sa mère.

† MELITON (saint), né dans l'Asie, gouverna l'église de Sardes en Lydie, sous Marc-Aurèle. Il présenta à ce prince, l'an 171, une *Apologie pour les chrétiens*, dont Eusèbe et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge. Cette apologie et tous les autres ouvrages de Méliton ne sont point parvenus jusqu'à nous, excepté quelques fragmens imprimés dans la Bibliothèque des Pères. Tertullien et saint Jérôme parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écri-

vain. Méliton est le seul écrivain chrétien de qui nous avons un catalogue de livres de l'ancien Testament; il est entièrement conforme à celui des juifs, excepté qu'il a omis le livre d'Esther.

† MELITUS, orateur et poëte grec, un des principaux accusateurs de Socrate, l'an 400 avant Jésus-Christ. Cet impudent soutint son accusation par un discours travaillé avec soin et spécieux. Les Athéniens, ayant dans la suite reconnu l'iniquité du jugement porté contre Socrate, condamnèrent, dit-on, Mélitus à perdre la vie; mais Barthélemy prétend au contraire que cet assassinat juridique demeura impuni, et, malgré l'opinion commune, nie également et la mort violente de Mélitus, et celle d'Anytus. (*Voyez* ce mot.)

MELIUS (Spurius), riche chevalier romain, accusé d'aspirer à la royauté dans Rome, à cause des grandes distributions de blé qu'il faisoit au peuple dans un temps de disette. Ayant été sommé par C. Servilius Ahala, général de la cavalerie, de comparoître devant le dictateur L. Quintius Cincinnatus, non seulement il n'obéit point, mais il se jeta dans la foule pour se dérober à la poursuite de Servilius, qui, le voyant fuir, lui passa son épée à travers du corps, et le tua. Ses biens furent confisqués et sa maison rasée, l'an 440 avant Jésus-Christ.

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur français, né à Abbeville en 1601, mort à Paris le 9 septembre 1688, à 87 ans, a laissé un œuvre considérable. Ses *estampes* sont la plupart d'après ses *dessins*. Sa manière est des plus singulières. Il travailloit peu ses planches, souvent même il n'employoit qu'une seule taille; mais l'art avec lequel il savoit l'enfler ou la diminuer, donne à ses gravures un très-bel effet. On a de lui quelques *portraits* dessinés avec goût et avec esprit. Son père l'avoit destiné à la peinture, et le mit dans l'école de Vouet. La réputation qu'il acquit par son burin le fit désirer par Charles II, roi d'Angleterre; mais l'amour de la patrie et un mariage heureux le fixèrent en France. Ses plus beaux ouvrages sont, I. Le portrait du marquis *Justiniani*. II. Celui du pape *Clément VIII*. III. La *Galerie justinienne*. IV. Une *Sainte Face*, qui est d'un seul trait en rond, commençant par le bout du nez, et continuant de cette manière à marquer tous les traits du visage. Le dessin original se voit au cabinet des estampes de la bibliothèque impériale. Mellan n'a été surpassé par aucun graveur dans cette manière de graver d'un seul trait, dont il est l'inventeur. Louis XIV, instruit de son mérite, lui accorda un logement aux galeries du Louvre.

MELLIER (Guillaume), lieutenant criminel à Lyon, publia un *Traité* sur les mariages clandestins, faits par les fils de famille sans le consentement de leurs pères, imprimé en 1558, in-8°, et laissa en manuscrit un *Traité* sur les vêtemens et ornemens des magistrats gaulois.

MELLINI (Dominique), Florentin, envoyé, en 1562, au concile de Trente, comme secrétaire de Jean Strozzi, député du grand-duc Cosme Ier, devint ensuite gouverneur de Pierre de

Médicis, fils de Cosme. Il a donné, I. *Description de l'entrée de Jeanne d'Autriche à Florence*, 1566. II. *Vie de Philippe Scolari*, comte de Temeswar, fameux guerrier, mort en 1426. III. *Discours contre la possibilité du mouvement perpétuel*, 1583. IV. *Histoire de la comtesse Mathilde*, in-4°, Florence, 1589. V. *Lettre apologétique sur cette histoire*, 1594. VI. *Opuscules philosophiques*, parmi lesquels on trouve une lettre curieuse sur les prodiges arrivés à la mort de Jésus. VII. Le plus singulier des *ouvrages* de Mellini est un recueil de tous les écrits anciens publiés contre le christianisme, lorsqu'il commença de se répandre. Il est intitulé *In veteres quosdam scriptores malevolos christiani nominis obtrectatores*, in-folio, Florence, 1577. Ce livre est recherché par les curieux.

* MELLINUS (Abraham), de Flessingue, ministre du saint Evangile, à Saint-Antoni-Polder, auteur du *Grand martyrologe*, écrit en hollandais et selon le système religieux des protestans, Dordrecht, 1619, in-folio.

* MELLONI (Jean-Baptiste), né à Cento le 23 juin 1713, professeur de rhétorique au séminaire de cette ville, entra dans la congrégation des pères de l'Oratoire en 1743. Il mourut le 24 décembre 1781. Ses principaux ouvrages sont, I. *Breve ragguaglio della vita del P. Carlo Maria Gabrieli, Bolognese, prete dell' oratorio*, Bologne, 1749. II. *Vita de' PP. Giuseppe Lanzoni, e Cristoforo Guidiccioni PP. dell' oratorio di Faenza*, Bologne, 1751. III. *Vita della Ven. Cecilia Castelli Giovanelli, terziaria di S. Francisco*, Bologne, 1752. IV. *Vita del B. Geremia Lambertenghi*, etc., Venise, 1757. V. *Breve ragguaglio della vita del P. Luigi Gaetano Fenaroli dell' oratorio*, Brescia, 1759. VI. *Vita di Giulio Cesare Canali, cittadino Bolognese*, etc., Bologne, 1777. VII. *Atti, o Memorie degli uomini illustri in santità nati o morti in Bologna*, etc., tome 1er, Bologne, 1773; tome 2e, *ibid.*, 1779; tome 3, *ibid.*, 1780.

* MELMOTH (Guillaume), né en 1666, l'un des plus savans et des plus vertueux jurisconsultes qui aient siégé sur les bancs de Lincoln's-Inn, publia en société avec Pierre Williams les *Rapports* de Vernon, par ordre de la cour de chancellerie. L'ouvrage par lequel il mérite le plus d'être connu est intitulé l'*Importance extrême d'une vie religieuse*. Il est fort singulier que l'auteur de cet excellent traité n'ait été connu que par les Anecdotes de Bowyer, d'autant plus qu'il est désigné à la tête de l'ouvrage par un court avis, qui ne peut être attribué qu'à son fils. Les réflexions qui suivent, y est-il dit, acquerront peut-être quelque poids lorsqu'on saura que la vie de l'auteur n'a été qu'une constante application des préceptes dont il recommande la pratique. Il a laissé à d'autres le soin de s'agiter dans des disputes de controverse, pour se proposer un but plus noble, celui de mettre en action les règles de conduite claires et positives que la révélation nous a tracées. Melmoth reçut de la nature toutes les vertus morales; sa piété lui attira toutes les graces d'en haut. Son humanité le porta à compatir à toutes les douleurs; sa charité lui empêcha non seu-

lement de penser mal d'autrui, mais encore de soupçonner personne. Il exerça sa profession avec une habileté et une intégrité que rien n'égala, si ce n'est son désintéressement et la douce modestie qui accompagna toutes ses actions. Ses talens ne furent employés, ni à satisfaire ses propres désirs, personne n'eut moins d'indulgence pour lui-même, ni à ramasser des richesses inutiles, personne ne dédaigna plus cette vile recherche des biens passagers; il les consacra en entier à entretenir décemment sa famille, à assister généreusement ses amis, à soulager efficacement les pauvres. Combien de fois ne les a-t-il pas employés gratuitement en faveur de la veuve, de l'orphelin et de l'indigent! Peu de personnes ont employé leurs jours plus utilement; personne ne vécut plus à l'abri de tout reproche. Il employa sa vie entière à faire le bien, ou à méditer les moyens de l'opérer. Il mourut le 6 avril 1743. « *Mem. Pat. Opt. Mer. Fil. Dic.* » Le digne fils, auquel la piété filiale dicta ces lignes, a publié l'histoire de son vertueux père dans un ouvrage intitulé Mémoires d'un avocat distingué de ces derniers temps; et ajoutons pour l'honneur du siècle, qu'indépendamment des éditions nombreuses qui se sont répandues dans le principe, *de l'importance d'une vie religieuse*, dans les seules dix-huit années qui ont précédé 1784, il s'est vendu 42,000 exemplaires de cet utile ouvrage, dont la consommation n'a point cessé.

MELON (Jean-François), né à Tulle, alla s'établir à Bordeaux, où il engagea le duc de La Force à fonder une académie. Il fut secrétaire perpétuel de cette compagnie, qui embrasse tous les objets des différentes académies de Paris. Le duc de La Force l'ayant appelé auprès de lui, lorsqu'il prit part au ministère sous la régence, la cour l'employa dans les affaires les plus importantes. Melon mourut à Paris en 1738. Ses principaux ouvrages sont, I. Un *Essai politique sur le commerce*, dont la seconde édition de 1736, in-12, est la meilleure. L'auteur a une connoissance fort étendue des grandes affaires, et une extrême droiture de cœur et d'esprit. Il y discute plusieurs points importans sur nos intérêts et sur nos usages. Cet essai contient, dans un petit espace, de grands principes de commerce, de politique et de finance, appuyés par des exemples qui se présentent lorsque le sujet le demande. Son style, comme ses pensées, est mâle et nerveux, quoique défiguré par des fautes de langage et d'expression. Les hommes d'un esprit juste ont trouvé dans son livre quelques paradoxes, comme son opinion sur le changement des monnoies. Ils ont été réfutés par du Tot, dans ses Réflexions sur le commerce et les finances, 1738, 2 vol. in-12. II. *Mahoud le Gasnévide*, in-12, avec des notes. C'est une histoire allégorique de la régence du duc d'Orléans. Elle offre de bons principes de morale et de législation, et des vues élevées et utiles. Le régent faisoit un cas infini de Melon, et passoit avec lui des heures entières à discuter les points les plus intéressans de son administration. On peut lui reprocher d'avoir entretenu les illusions de ce prince au sujet du système de Law; et ce n'est pas la seule opinion chimérique qu'il lui

avoit inspirée. Melon étoit très-éclairé, mais il étoit quelquefois dominé par son imagination et par l'amour des nouveautés. III. Plusieurs *Dissertations* pour l'académie de Bordeaux.

* MELONCELLI (Gabriel-Marie), clerc régulier barnabite, né à Bologne, mort à Rome le 10 juillet 1710, âgé de 72 ans, se livra avec succès à l'étude des belles-lettres et de la poésie italienne. Il devint membre de plusieurs académies. Ses principaux ouvrages sont, I. *Poesie liriche*, etc., Lucques, 1683, in-4°. II. *La Farsaglia, ovvero della guerra civile di M. Anneo Lucano, tradotta e trasportata in ottava rima*, Rome, 1707. III. *La Giuditta, componimento pœtico diviso in 4 canti*, etc., Milan, 1712.

* MELOSIO (François), né à Città della Pieve, petite ville de l'Ombrie, valet de chambre du cardinal Spada. Il composa des *poésies* facétieuses, la plupart fondées sur des équivoques agréables et sur des doubles sens, selon le goût du siècle dans lequel il vivoit, vers 1660. On a de lui *Pœsie, e prose coll' aggiunta della terza parte*, Venise, 1683. Quelques-unes de ses *poésies* sont insérées dans le Recueil des *Rime oneste*, et dans d'autres ouvrages.

† MELOT (Jean-Baptiste), né à Dijon en 1697. L'académie des inscriptions l'appela dans son sein en 1738. Il enrichit ses Mémoires de plusieurs *Dissertations* intéressantes. Nommé en 1741 pour être garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, il travailla au catalogue des richesses que renferment ces immenses archives de la littérature. L'abbé Sallier ayant découvert un manuscrit de l'Histoire de saint Louis par Joinville, manuscrit de l'an 1309, et le plus ancien que l'on connoisse, il s'agissoit de publier ce morceau curieux. On vouloit y joindre deux autres ouvrages qui n'avoient point encore paru : la Vie du même monarque, par Guillaume de Nangis; et les Miracles de ce prince, décrits par le confesseur de la reine Marguerite sa femme. Un glossaire devenoit d'une nécessité indispensable pour entendre ces auteurs. C'est à ce travail que Melot s'appliqua pendant deux ans, et il commençoit à mettre en œuvre ses matériaux, lorsqu'il mourut, le 10 septembre 1759. Cette édition de Joinville, publiée par Capperonnier, parut en 1761, in-fol.

MELPOMÈNE (Mythol.), l'une des neuf Muses, déesse de la tragédie. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune fille, avec un air sérieux, superbement vêtue, chaussée d'un cothurne, tenant des sceptres et des couronnes d'une main, et un poignard de l'autre.

† MELVIL (sir James), troisième fils de lord Keith, né à Halhill, dans le comté de Tif, en 1530, fut page, puis conseiller privé de Marie-Stuart, veuve de François II, roi de France. (*Voy.* MARIE, n° XXVII, vers la fin.) Le roi Jacques, fils de Marie, l'admit dans son conseil, et lui confia l'administration des finances. Ce prince voulut l'emmener avec lui, lorsqu'après la mort de la reine Elizabeth il alla prendre possession de la couronne d'Angleterre; mais il s'en excusa, et obtint la permission de vivre dans la retraite. On a de lui des *Mé-*

moires imprimés en anglais, in-folio, puis in-12 en français, 1695, 2 vol., et en 1745, 3 vol. L'abbé de Marsy, dernier éditeur, a retouché l'ancienne traduction française de cet ouvrage, et l'a augmentée d'un volume composé de matières liées avec celles de ces Mémoires, c'est-à-dire de plusieurs lettres de Marie Stuart, les unes originales en notre langue (car cette princesse parloit et écrivoit bien en français), les autres traduites de l'anglais en latin. Ces mémoires ont été trouvés par hasard dans le château d'Edimbourg en 1660, dans un état un peu imparfait, après avoir éprouvé les injures du temps et des troubles civils; ils ont passé dans les mains du petit-fils de l'auteur, qui les remit à George Scott, qui en a été l'éditeur, et les a publiés en 1683, in-fol., d'après le manuscrit original. Il est à remarquer qu'on ignore absolument quand et comment ils ont été déposés dans le château d'Edimbourg. Il n'est pas moins étonnant qu'ils aient été conservés presque en entier dans un lieu qui n'a pu défendre les archives du royaume de l'invasion des guerres civiles. « Le style des *Memoires* de Melvil, dit un célèbre critique, est simple et naïf. On y voit le modèle rare d'un homme vertueux et inaccessible à l'ambition, d'un courtisan sincère, et d'un sage tolérant. Cependant, malgré la sagesse qui paroît dans ces Mémoires, l'auteur raconte sérieusement des contes puérils de sorcières et des histoires de sabbat, qu'il donne pour des faits authentiques. » Sir James mourut à Halhill, en 1606, âgé de 76 ans.

* MELVIN (André), né en Ecosse vers l'an 1543, fut amené de bonne heure en France, et nommé d'abord professeur en théologie dans l'université de St.-André, ensuite à l'académie de Sédan. Il mourut dans cette ville vers 1621, âgé de plus de 77 ans. On a de lui, I. *Satyra Menippea dicta*, Sédan, 1619, in-4°, réimprimée l'année suivante. L'auteur publia cet ouvrage sous le nom pseudonyme de *Liberius Vincentius Hollandus*. Cette satire, où l'on peut encore puiser des renseignemens historiques, eut la plus grande vogue à l'époque où elle parut. II. Un ouvrage assez rare dont le titre singulier mérite d'être rapporté en entier; *Parasynagma Perthense, et juramentum ecclesiæ Scotitanæ et pro supplici evangelicorum ministrorum in Angliâ ad sereniss. regem contrà larvatam geminæ academiæ Gorgonem apologia, sive Antitami-cami-categoria* (pièce de vers latins, divisée en 50 strophes.) Cet écrit parut en 1620, in-4°, sans nom de lieu.

I. MELUN (Simon de), seigneur de la Louppe, d'une maison féconde en grands hommes, qui remonte au 10ᵉ siècle, suivit saint Louis en Afrique l'an 1270, et se signala au siége de Tunis. A son retour, il fut fait maréchal de France en 1293, et fut tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302.

II. MELUN (Jean II, vicomte de), succéda, en 1350, à son père Jean Iᵉʳ, dans la charge de grand-chambellan de France, et se trouva à la bataille de Poitiers avec Guillaume, archevêque de Sens, son frère, et à la paix de Bretigni, en 1359. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps, et mourut en 1382, avec la réputation d'un homme très-éclairé.

III. MELUN (Charles de),

baron de Nantouillet, plein d'esprit et de valeur. Louis XI le fit, en 1465, son lieutenant-général dans tout le royaume. Mais ses envieux conspirèrent sa perte. Accusé d'être d'intelligence avec les ennemis de l'état, il eut la tête tranchée le 20 août 1483. Il descendoit d'un frère de Simon de Melun. Sa postérité masculine finit à son petit-fils.

* MELZI (Louis), né à Milan, mort en 1617, chevalier de Malte, aussi célèbre dans les armes que par ses talens littéraires, a donné *Regole militari sopra il governo, e servizio particolare della cavalleria.*

MÊMES. *Voy.* MESMES.

† MEMMI (Simon), peintre, natif de Sienne, mort en 1345, âgé de 60 ans, montra du génie et de la facilité dans ses *dessins;* mais son principal talent étoit pour les *portraits*. Il peignit celui de la belle Laure, maîtresse de Pétrarque.

MEMMIA (Sulpicia), femme de l'empereur Alexandre-Sévère, morte à la fleur de son âge, avoit des vertus; mais son caractère étoit fier et méprisant. Elle reprochoit sans cesse à son époux son extrême affabilité; ce prince lui répondit un jour : « J'affermis mon autorité en me rendant populaire. »

I. MEMMIUS - GEMELLUS (Caïus), chevalier romain, cultivoit l'éloquence et la poésie. Il fut d'abord tribun du peuple, ensuite préteur, et enfin gouverneur de Bithynie; mais ayant pillé cette province, il fut, malgré le crédit de son ami Cicéron, envoyé en exil dans l'île de Patras par César, l'an 61 avant Jésus-Christ. Il avoit brigué le consulat avant sa disgrace. Lucrèce lui dédia son poëme comme à un homme qui connoissoit toutes les finesses de l'art.

* II. MEMMIUS (Pierre), docteur en médecine, né à Hérenthals dans le Brabant, exerça d'abord sa profession à Utrecht, puis à Rostock, où il enseigna dans les écoles de la faculté, depuis 1561 jusqu'en 1581, époque à laquelle il fut appelé à Lubeck en qualité de médecin stipendié. Memmius mourut en cette ville en 1589, âgé de soixante-sept ans. Ses ouvrages sont, I. *De recto medicinæ usu liber unus*. Delphis, 1564, in-8°. II. *Hippocratis Coi jusjurandum commentario illustratum. Accessit pars altera, quá ratione medicorum vita et ars sanctè conservetur, declarans*, Rostochii, 1577, in-8°.

* MEMMO *ou* MEMO (Jean-Marie), né à Venise de l'illustre famille de ce nom, mort dans cette ville en 1579, fut fait chevalier par l'empereur Charles-Quint, auprès de qui sa république l'avoit envoyé en qualité d'ambassadeur. On a de lui, I. *Dialogo sopra dispute filosofiche per formare perfetto un principe, una republica, un senatore, un cittadino, un soldato, ed un mercante*, Venise, 1563, in-4°. II. *Tre libri della sostanza, e forma del mondo*. Venise, 1545, in-4°. III. *L'Oratore*, Venise, 1545, in-4°.

† I. MEMNON (Mythol.), roi d'Abydos, fils de Tithon et de l'Aurore. Achille le tua devant Troie, parce qu'il avoit amené du secours à Priam. Lorsque son corps fut sur le bûcher, Apollon le métamorphosa en oiseau, à la prière d'Aurore. Cet oiseau mul-

tiplia beaucoup, et se retira en Ethiopie avec ses petits. Ovide écrit que ces oiseaux, appelés Memnonies, revenoient tous les ans d'Ethiopie dans les campagnes de Troie, où après avoir voltigé trois fois autour du tombeau de Memnon, ils se séparoient en deux bandes; et fondant les uns sur les autres, ils s'immoloient aux manes de leur père. Tacite raconte que Germanicus, étant en Thébaïde, avoit considéré avec admiration une statue de Memnon qui rendoit des sons articulés, lorsque les rayons du soleil commençoient à la frapper. Strabon dit aussi les avoir entendus; mais il doute qu'ils vinssent de la statue. On a un savant Mémoire sur la statue parlante de Memnon ou d'Amenophis dans les additions de M. Langlès à son édition du Voyage de Norden, tome III. L'auteur y a pris pour base une Dissertation latine de Jablowski sur ce monument célèbre, dont il existe encore des restes mutilés près de Thèbes dans la Haute Egypte. C'est Cambyse qui la fit mutiler vers l'an 524 avant l'ère vulgaire. Une partie est encore sur pied, et l'autre est dispersée par terre autour de sa base. Le son vocal que rendoit la statue de Memnon étoit une jonglerie sacerdotale : elle perdit la voix à l'époque où les empereurs chrétiens dépouillèrent ses prêtres de leurs richesses et de leur crédit. Langlès y voit un emblème du soleil du printemps.

II. MEMNON, de l'île de Rhodes, le plus habile des généraux de Darius, roi de Perse, conseilla à ce prince de ruiner son propre pays pour couper les vivres à l'armée d'Alexandre-le-Grand, et d'attaquer ensuite la Macédoine; mais ce sage conseil fut désapprouvé des autres généraux. On se battit, et les Perses furent vaincus au passage du Granique, l'an 333 avant Jésus-Christ. Il défendit ensuite la ville de Milet avec vigueur, s'empara des îles de Chio et de Lesbos, porta la terreur dans toute la Grèce, et auroit pu arrêter les conquêtes d'Alexandre, s'il ne fût mort quelque temps après. La perte de ce héros, grand capitaine et homme actif, également propre à donner un conseil et à l'exécuter, entraîna la ruine de l'empire des Perses. Barsine, veuve de Memnon, renommée pour sa beauté, fut faite prisonnière avec la femme de Darius. Ce fut la première femme qu'Alexandre aima. Il en eut un fils nommé Hercule. — Les deux sœurs de Barsine épousèrent Ptolomée, fils de Lagus, et Eumène.

* MENABENUS (Appollonius), naturaliste, bon poëte et savant philosophe, né à Milan, fut premier medecin de Jean III, roi de Suède, et revint dans sa patrie vers 1581. Outre beaucoup d'ouvrages manuscrits dont on ignore les titres, Menabenus a laissé, I. *De causis fluxûs et refluxûs aquarum Stockholmensium.* II. *Tractatus de magno animali, quod* Alcen *nonnulli vocant, Germani* Elendt, *et de ipsius partium in re medicâ facultatibus. Item Historia cervi rangiferi et gulonis*, filfras, *seu* vielfras *vocati. Accessit Remberti Dodonæi de alce epistola.* Coloniæ, 1581, in-12.

MÉNADES (Mythol.), femmes transportées de fureur, qui suivoient Bacchus, et qui mirent en pieces Orphée. On les appeloit aussi Bacchantes.

† MÉNAGE (Gilles), né le 15 août 1613 à Angers, de Guillaume Ménage, avocat du roi, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences. Après avoir fait avec succès ses humanités et sa philosophie, il fut reçu avocat du roi à Angers, à la place de son père. Dégoûté du barreau, il lui rendit cette place; et comme cela occasionnoit un peu de brouillerie entre eux, Ménage fit ce jeu de mots, *qu'il étoit mal avec son père, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office*. Il embrassa l'état ecclésiastique, obtint des bénéfices qui le mirent dans l'aisance, et se livra tout entier à l'étude des belles-lettres. L'abbé Chastelain le fit entrer chez le cardinal de Retz; mais s'étant brouillé avec les autres personnes qui demeuroient chez cette éminence, il en sortit. Il alla demeurer dans le cloître Notre-Dame, et ouvrit chez lui une assemblée de gens de lettres, qui se tenoit tous les mercredis, et qu'il appeloit sa *Mercuriale*. Il lui arrivoit assez souvent d'y parler si longuement, que ses auditeurs s'en retournoient sans avoir pu glisser un seul mot. Les derniers tenans de ce musée, qui eut lieu pendant quarante ans, furent Galland, Boivin, de Launay, Pinsson, avocat, l'abbé du Bos, et de Valois, qui donnèrent à frais communs le premier Menagiana. Ménage avoit beaucoup d'érudition, jointe à une mémoire prodigieuse, et citoit sans cesse dans ses conversations des vers grecs, latins, italiens, français. Il disoit qu'il ne vouloit pas lire le Dictionnaire de Moréri, dans la crainte d'en retenir toutes les fautes. Il avoit du génie pour la poésie italienne, et fut, suivant Voltaire, un de ceux qui prouvèrent qu'il est plus facile de versifier en italien qu'en français. Ses vers lui méritèrent une place à l'académie de la Crusca. L'académie française lui auroit aussi ouvert ses portes, sans sa *Requête des Dictionnaires*, satire plaisante contre le Dictionnaire de cette compagnie. Ce qui fit dire à Monmor, maître des requêtes : « C'est justement à cause de cette pièce qu'il faut condamner Ménage à être de l'académie, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. » Après la mort de l'académicien Cordemoi, en 1684, Ménage brigua sa place; mais Bergeret, qui, avec moins de talens avoit plus de douceur et plus d'amis, lui fut préféré. L'humeur de Ménage étoit celle d'un pédant aigre et présomptueux. Sa vie fut une guerre continuelle; il eut de nombreux ennemis parmi ses contemporains, et malheureusement il se les attira par sa faute. Toujours mêlé dans des querelles littéraires auxquelles il eût pu rester étranger, il arma contre lui des amours-propres qu'il froissoit avec les armes des autres. Sa mémoire lui fournissoit des épigrammes qu'il n'avoit pas assez de goût pour bien appliquer; il les adressoit souvent à des talens qu'il auroit dû respecter. On sait comment Molière l'en punit : peut-être, dans cette occasion, le poëte comique passa-t-il les bornes des convenances. L'abbé d'Aubignac, Gilles Boileau, frère du satirique, Cottin, Sallo, Bonhours, Baillet furent les principaux objets de sa haine. Sa querelle avec l'abbé d'Aubignac vint de ce qu'après avoir discuté les beautés de détail des comédies de Térence, ils ne furent pas d'accord sur celle de ses pièces qui méritoit le premier rang. Après divers écrits de part et d'autre,

et beaucoup d'injures, tout le feu de Ménage s'éteignit. Il affecta des remords de conscience; il dit qu'il avoit juré de ne jamais écrire ni lire de libelles. Ses scrupules furent mal interprétés. On plaisanta sur sa dévotion, qui ne lui avoit pas ôté le goût des femmes. Ménage avoit eu des attentions tendres pour mesdames de La Fayette et de Sévigné. Il aima sur-tout la première, lorsqu'elle s'appeloit mademoiselle de La Vergne, et la célébra sous le nom de *Laverna*. L'équivoque de ce mot avec le mot latin *Laverna*, déesse des voleurs, occasionna une épigramme en vers latins, dont le sel tombe sur la réputation de *Fripier de vers* que Ménage s'étoit faite.

Lesbia nulla tibi est; nulla est tibi dicta Corinna;
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo.
Sed cùm doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum, si sit culta Laverna tibi.

On l'a rendue ainsi en français:

Est-ce Corinne, est-ce Lesbie,
Est-ce Phillis, est-ce Cinthie
Dont le nom est par toi chanté?
Tu ne la nommes pas, écrivain plagiaire.
Sur le Parnasse vrai corsaire,
Laverne est ta divinité.

Les vols faits par cet auteur aux anciens et aux modernes faisoient dire au poëte Linière qu'il falloit le conduire au pied du Parnasse, et le marquer sur l'épaule. Ménage fut chargé par le cardinal Mazarin de la commission délicate de lui fournir la liste des gens de lettres qui méritoient des récompenses; il fit ce choix avec discernement, et obtint lui-même une pension de 2000 livres. On a cité de lui plusieurs mots heureux. Se trouvant aux chartreux, on lui montra le superbe tableau de Saint-Bruno, par Le Sueur; en le voyant, Ménage s'écria: « Sans la règle, il parleroit. » Sa maxime favorite étoit celle-ci: « J'aime qui m'aime, j'estime qui le mérite, et je fais plaisir à qui je puis. » Ménage disoit vrai. Il mourut le 23 juillet 1692, à 79 ans. Le P. Ayrault, jésuite, l'exhorta dans ses derniers momens avec tant d'onction, que le mourant ne put s'empêcher de dire: « Je vois bien que si l'on a besoin d'une sage-femme pour entrer dans ce monde, on n'a pas moins besoin d'un homme sage pour en sortir. » Ses ennemis le poursuivirent jusque dans le tombeau. C'est à ce sujet que le célèbre La Monnoie fit cette épigramme:

Laissons en paix monsieur Ménage;
C'étoit un trop bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose;
Lui dont les vers et dont la prose
Nous ont si souvent endormis.

On l'accusoit de n'avoir que de la mémoire. Un jour, s'étant trouvé chez madame de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avoit retenues de ses lectures. Madame de Rambouillet, qui s'en apercevoit bien, lui dit: « Tout ce que vous dites, monsieur, est charmant; mais dites-nous quelque chose présentement de vous. » On a de ce savant, I. *Dictionnaire étymologique*, ou *Origines de la langue française*, dont la dernière édition est celle de 1750, en 2 vol. in-fol., par les soins de Jault, professeur au collége royal, qui a beaucoup augmenté cet ouvrage, utile à plusieurs égards, mais très-souvent ridicule par le grand nombre d'étymologies fausses et forcées dont il fourmille. La reine Christine disoit, à l'égard de cet ouvrage: « Non seulement Ménage veut savoir d'où vient un mot, mais où

il va. « Journel, imprimeur de Paris, ne vouloit pas d'abord imprimer ce livre, parce qu'on y traitoit les Parisiens de badauds. C'est à ce sujet que Ménage fit les vers suivans :

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie....
Journel est bien de son pays.

II. *Origines de la langue italienne*, Genève, 1685, in-folio : ouvrage qui a le mérite et les défauts du précédent. On peut s'étonner qu'un Français ait fait une pareille entreprise ; mais l'étonnement cesse, lorsqu'on sait que, d'un côté, Ménage n'a fait que recueillir ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans divers ouvrages italiens ; et que, de l'autre, plusieurs académiciens de Florence, et particulièrement Redi, Dati, Panciatici et Chimentelli lui ont fourni beaucoup de matériaux. Il n'entreprit cet ouvrage que pour prouver à l'académie de la Crusca, qu'il n'étoit pas indigne de la place qu'elle lui avoit accordée dans son corps. III. Une *édition* de Diogène Laërce, avec des observations et des corrections très-estimées, Amsterdam, 1692, 2 vol. in-4°. IV. Des *Notes* sur les poésies de Malherbe, imprimées pour la première fois en 1666, in-8°, et qui ont servi à l'édition de 1722, 3 vol. in-12. V. *Remarques sur la langue française*, en 2 vol. in-12, peu importantes. VI. *L'Anti-Baillet*, 2 volumes in-12 ; critique qui fit quelque honneur à son savoir, mais très-peu à sa modération et à sa modestie. VII. *Histoire de Sablé*, 1686, in-fol, savante et minutieuse. VIII. Des *Satires* contre Montmaur, dont la meilleure est la métamorphose de ce pédant en perroquet. On les trouve dans le recueil de Sallengre. IX. Des *Poésies* latines ; italiennes, grecques, et françaises, Amsterdam, 1663, in-12. Les dernières sont les moins estimées. On n'y trouve que des épithètes, de grands mots vides de sens, des vers pillés de tous côtés et souvent mal choisis. Son génie poétique étant froid et stérile, il faisoit des vers en dépit des muses. Aussi Boileau le railla-t-il de son affectation à se servir de lieux communs pour remplir ses hémistiches : « en charmes féconde ; à nulle autre pareille ; chef-d'œuvre des cieux, etc. « Le Clerc dit, dans son Parrhasiana, que les vers italiens de Ménage ne valoient guère mieux que ses vers français. On convient cependant qu'en général ils ont un air plus facile ; et les Italiens furent surpris, dans le temps, qu'un étranger eût aussi bien réussi à versifier dans leur langue. Quant à ses poésies latines, Morhof prétend qu'il a pillé souvent Vincent Fabricius ; mais la vérité est que les muses latines de Ménage et de Fabricius sont aujourd'hui bien peu connues. X. *Juris civilis amœnitates*, Paris, 1677, in-8°, réimprimées à Francfort, 1737, in-8°. On donna après sa mort, comme nous l'avons dit, un Ménagiana, d'abord en 1 vol., ensuite en 2, enfin en 4, l'an 1715. Cette dernière édition est due à La Monnoie, Galland, Gouley et Faydit, qui ont enrichi ce recueil de plusieurs remarques savantes qui l'ont tiré de la foule des Ana. Il s'y trouve pourtant bien des choses inutiles. On doit encore à Ménage une *édition* des Œuvres de Sarrazin, Paris, 1557, in-4° ; 1658, in-12 ; un *Recueil* des éloges faits pour le cardinal Mazarin, Paris, 1666, in-fol. ; enfin, *Vita Gargilli Mamurræ* (Pierre Montmaur), Paris,

1645, in-4°. (*V.* Quillet, Cotin, n° I, Martignac, Hildebert, Cousin, n° V.) Bayle observe que parmi ceux qui ont écrit sur Ménage, et parlé de sa prodigieuse mémoire, la plupart ont omis de remarquer un fait assez extraordinaire : non seulement il la conserva dans un âge très-avancé, mais l'ayant perdue tout-à-coup, il eut le bonheur de la recouvrer. On trouve dans ses *Poésies* latines, imprimées à Amsterdam en 1687, un hymne à Mnémosyne, déesse de la mémoire, où il déplore avec beaucoup d'amertume la perte d'une faculté qui lui étoit si chère. En 1690, le 27 novembre, à l'âge de 77 ans trois mois et quelques jours, il en célébra le retour dans une autre pièce latine.

Audisti mea vota : seni memorem mihi mentem
Diva redonasti......
...... Tua sunt hæc munera, Diva
Ingenii per te nobis renovata juventa est.

MÉNAGER. *Voyez* Mesnager.

I. MENALIPPE (Mytholog.), sœur d'Antiope, reine des Amazones. Hercule l'ayant vaincue et faite prisonnière dans une bataille, exigea, pour sa rançon, ses armes et son baudrier, parce qu'Eurysthée lui avoit commandé de les lui apporter.

II. MENALIPPE, citoyen de Thèbes, qui, ayant blessé à mort Tydée au siége de cette ville, fut ensuite tué lui-même. Tydée se fit apporter le tête de son ennemi, et assouvit sa vengeance, en la déchirant avec ses dents, après quoi il expira. — Une fille du centaure Chiron, nommée Menalippe, épousa Éole, elle fut changée en jument, selon la fable, et placée parmi les constellations.

† I. MÉNANDRE, ancien poëte grec, né à Athènes l'an 342 avant J. C., la même année qu'Épicure. Honoré parmi les Grecs du titre de Prince de la nouvelle comédie, il fut préféré à Aristophane. Ménandre ne s'est point, comme lui, livré à une satire dure et grossière, il assaisonnoit ses comédies d'une plaisanterie douce, fine et délicate, ne s'écartant jamais des lois de la plus austère bienséance. Pline rapporte que les rois d'Égypte et de Macédoine rendirent hommage à son mérite en lui députant des envoyés et même des vaisseaux pour l'engager à se rendre dans leurs cours : Ménandre préféra la liberté aux faveurs des rois et des grands. Il ne voulut point quitter sa patrie, et cependant l'envie et la corruption le privèrent parmi ses concitoyens de la justice que les étrangers s'étoient empressés de lui rendre. Sur cent huit *comédies* qu'il avoit composées il n'obtint que huit couronnes ; la partialité des juges les prodiguoit à Philémon son concurrent, qui lui étoit bien inférieur. « Avouez, lui disoit un jour Ménandre, que vous ne les recevez pas sans rougir. » Il ne nous reste que très-peu de fragmens de ses ouvrages ; non seulement les originaux, mais une très-grande partie de ceux qu'avoit traduits Térence, ont été perdus par l'effet d'un naufrage. On dit que toutes ses pièces avoient été traduites ou imitées par le poëte latin, et nous n'en possédons plus que six, que Térence avoit, avant cet accident, empruntées de lui et habillées à la romaine. Ainsi c'est dans Térence que nous devons chercher et lire Ménandre ; les fragmens que Le Clerc en a recueillis et publiés en Hollande, in-8°, 1709, ne peuvent donner qu'une idée de l'élégance de son style et nullement de la conduite

de ses pièces. Mais les auteurs anciens s'accordent à nous le présenter comme un modèle accompli. Quintilien, Aristophane le grammairien, Ovide, Plutarque célèbrent à l'envi son génie et son talent. Jules-César semble honorer Térence en l'appelant un demi-Ménandre. Ce poëte mourut la troisième année de la 122e olympiade, l'an 293 avant J. C., à 52 ans. Son tombeau se voyoit du temps de Pausanias sur le chemin qui conduisoit du Pyrée à Athènes, à côté du monument érigé en l'honneur d'Euripide. Quintilien nous le représente comme ayant été passionnément adonné aux femmes, et Phèdre lui donne les allures et l'extérieur d'un homme de ce caractère,

Unguento delibutus, vestitu adfluens
Veniebat gressu delicatulo et languido.
L. V. Fab. 2.

On peut regarder comme un supplément nécessaire aux fragmens de Ménandre les observations sur les remarques de Le Clerc, que le docteur Bentley, sous le nom de Phileleutherus Lipsiensis, a fait imprimer à Cambridge en 1713.

† II. MÉNANDRE, disciple de Simon-le-Magicien, se fit chef d'une secte particulière, en changeant quelque chose à la doctrine de son maître. « Il reconnoissoit, comme Simon, un Être éternel et nécessaire, qui étoit la source de l'existence; mais il enseignoit que la majesté de l'Être suprême étoit cachée et inconnue à tout le monde, et qu'on ne savoit de cet Être rien autre chose, sinon qu'il étoit la source de l'existence, et la force par laquelle tout existoit. Une multitude de génies, sortis de l'Être suprême, avoient, selon Ménandre, formé le monde et les hommes. Les anges, créateurs du monde, par impuissance ou par méchanceté, enfermoient l'ame humaine dans des organes où elle éprouvoit une alternative continuelle de biens ou de maux, qui finissoient par la mort. Des génies bienfaisans, touchés du malheur des hommes, leur avoient ménagé des ressources sur la terre; mais les hommes les ignoroient, et Ménandre assuroit qu'il étoit envoyé par les génies bienfaisans, pour les leur découvrir et leur apprendre le moyen de triompher des anges créateurs. Ce moyen étoit le secret de rendre les organes de l'homme inaltérables; et ce secret consistoit dans une espèce de bain magique que Ménandre faisoit prendre à ses disciples, et qu'on appeloit la vraie résurrection, parce que ceux qui le recevoient ne vieillissoient jamais. Ménandre eut des disciples à Antioche; et il y avoit encore, du temps de saint Justin, des ménandriens qui ne doutoient pas qu'ils ne fussent immortels. »

* III. MÉNANDRE-PROTECTEUR, de Constantinople, écrivit l'Histoire après Agathias, mais il paroît lui avoir été fort supérieur. Malheureusement nous n'en pouvons juger que par quelques fragmens, à la vérité assez étendus, que nous a conservés Constantin-Porphyrogénète. Ils roulent sur les différentes ambassades et négociations des empereurs d'Orient. On y voit par-tout un écrivain réel et fidèle, plus occupé des choses que des mots. Ces extraits répandent beaucoup de jour sur les Huns, les Avares et autres peuples du nord; mais ce qu'on y trouve de plus remarquable, est le Traité de Justinien et de Cosroès, avec toutes les formalités dont il fut accompagné. Ce traité est un des monumens

les plus précieux échappés au temps et à la barbarie.

MÉNANDRIN. *Voyez* MARSILLE, nº I.

* MENAPIUS (Guillaume), savant personnage du 16e siècle, né à Grévenbroiche, au duché de Juliers, mort prévôt de l'église collégiale de Saint-Adelbert, à Aix-la-Chapelle, en 1561, n'exerça point la médecine; mais comme il avoit acquis de grandes connoissances dans l'art de guérir, on a de lui, I. *Ratio victûs salubris et sanitatis tuendæ*, Coloniæ, 1540, in-4º, avec le Traité *De triplici vitâ*, Basileæ, 1540, in-8º; 1549, in-4º. II. *Encomium febris quartanæ, adjuncta est ratio curandi febrem quartanam*, Basileæ, 1542, in-8º; Lugduni Batavorum, 1636, in-8º, avec d'autres *Traités*.

I. MÉNARD (Claude), conseiller du roi, lieutenant de la prévôté d'Angers sa patrie, se signala par son savoir et par sa vertu. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique. Il eut beaucoup de part aux réformes de plusieurs monastères d'Anjou. Ce magistrat aimoit passionnément l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs pièces curieuses. Il mourut le 20 janvier 1652, à 72 ans, après avoir publié, I. *L'Histoire de saint Louis* par Joinville, 1617, in-4º, avec des notes pleines de jugement et d'érudition. II. Les *deux livres de saint Augustin contre Julien*, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers. III. *Recherches sur le corps de saint Jacques-le-Majeur*, qu'il prétend reposer dans la collégiale d'Angers; ce qui ne favorisoit point la prétention qu'a l'Espagne de posséder ses reliques: mais les preuves des Français et des Espagnols ne sont pas démonstratives. On trouve, dans cet ouvrage et dans ses autres productions, du savoir, mais peu de critique, et un style dur et pesant. IV. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1618, in-4º, ouvrage qui peut servir de matériaux pour une nouvelle histoire de ce connétable.

† II. MÉNARD (Dom Nicolas-Hugues), né à Paris, bénédictin de Saint-Maur, un des premiers religieux de cette congrégation qui s'appliquèrent à l'étude, mourut à Paris le 21 janvier 1644, à 57 ans, regardé comme un homme de beaucoup d'érudition et d'une grande justesse d'esprit. Lorsque le P. Sirmond, jésuite, trouvoit dans ses lectures quelque passage difficile, il disoit qu'il avoit plus tôt fait d'aller consulter dom Ménard que de feuilleter les auteurs, et il ne le consultoit jamais inutilement. On a de ce savant, I. *Martyrologium sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, in-8º, 1629. II. *Concordia regularum*, de saint Benoît d'Aniane, avec la vie de ce saint, 1628, in-4º. III. *Le Sacramentaire de saint Grégoire-le-Grand*, en latin, 1642, in-4º. IV. *Diatriba de unico Dionysio*, 1643, in-8º. Ces ouvrages sont pleins de *recherches* curieuses et de *notes* savantes analogues à leur sujet. Elles respirent le goût de l'antiquité et de la saine critique. On ne peut cependant donner ce dernier éloge à sa dissertation sur saint Denys, et il a voulu prouver inutilement que l'Aréopagite étoit le même que l'évêque de Paris. Ce fut lui qui déterra l'épître de saint Barnabé dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie. Elle ne parut, enrichie de ses *remar-*

ques, qu'après sa mort, par les soin de dom d'Achery, qui mit une préface à la tête, Paris, 1645, in-4°. *Voyez* Hermant, n° I.

III. MÉNARD (Pierre), avocat distingué au parlement de Paris, né à Tours, retourna dans sa patrie, s'y livra uniquement à l'étude, et y mourut vers 1701, à 75 ans. On a de lui des ouvrages qui eurent quelques succès: tels sont, l'*Académie des princes*; l'*Accord de tous les chronologues*, etc. Cet auteur jouissoit d'une estime générale; sa probité, sa douceur, sa droiture, ses connoissances, la lui avoient conciliée.

† IV. MÉNARD (Jean de La Noü), prêtre du diocèse de Nantes), né dans cette ville en 1650, d'une bonne famille, fut d'abord avocat. La perte d'une cause juste l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique, et dirigea trente ans le séminaire de Nantes. Il mourut le 19 avril 1717, à 67 ans, après avoir fondé une maison du Bon-Pasteur pour les filles corrompues. On a de lui un *Catéchisme*, in-8°, qui est estimé, et dont il y a eu plusieurs éditions. Sa Vie a été publiée en 1734, in-12.

V. MENARD, né l'an 1686 à Castelnaudary en Languedoc, entré dans la congrégation de la doctrine chrétienne en 1704, y reçut le sacerdoce, se fit dispenser de ses engagemens en 1726, et mourut en 1761. Son nom n'est guère connu, quoique plusieurs de ses *Poëmes* aient été couronnés par l'académie des jeux floraux de la ville de Toulouse.

† VI. MÉNARD (Léon), conseiller au présidial de Nîmes, académicien honoraire de l'académie des sciences et belles-lettres de Lyon, et associé à celle des belles-lettres de Marseille, naquit à Tarascon en 1706, et mourut à Paris en 1767. Le premier ouvrage que cet académicien publia fut le roman des *Amours de Callisthène*, production qui fut beaucoup admirée et beaucoup critiquée. Ménard s'appliqua ensuite à des ouvrages plus solides; il composa l'*Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Nîmes*, en 7 v. in 4°. Cette Histoire est remplie de recherches curieuses. Le chef-d'œuvre de Ménard est le livre qui a pour titre *Mœurs et usages des Grecs*. Ce savant avoit une très-grande connoissance des plus célèbres auteurs anciens et modernes. Les sources où cet académicien puisa pour composer son Traité des mœurs et usages des Grecs furent les Œuvres d'Homère, de Plutarque, d'Hésiode, de Pindare, d'Anacréon, de Sophocle, d'Euripide, de Pausanias, de Polybe, d'Hérodote, d'Athénée, d'Eschyle, de Pollux, de Suidas, de Meursius, de Sigonius, de Lazius, d'Ortelius, de Faber, de Bulengerus, de Fabricius, de Baccius, des Dacier, de Tourreil, de dom Calmet, et il se servit beaucoup aussi des Mémoires de l'académie des inscriptions. Il imita en cela le célèbre peintre Zeuxis, qui, voulant faire le portrait d'Hélène, rassembla devant lui les plus belles personnes qui fussent dans toute la Grèce, et transporta sur son ouvrage ce que toutes ces diverses beautés avoient de plus parfait et de plus frappant. Ménard divisa en quatre parties son Traité des mœurs: dans la première, il traita de la religion des Grecs et de tout ce qui y a rapport; dans la seconde, de l'état politique et du gouvernement de la Grèce; dans la troi-

sième, des sciences et arts que cultivoient les Grecs; et dans la quatrième, de la vie privée des Grecs et de tout ce qui a quelque rapport à leurs usages particuliers. Nous avons encore de lui, I. Des *Pièces fugitives*, pour servir à l'Histoire de France, Paris, 1759, 3 volumes in-4°, qui lui avoient été communiqués par le marquis d'Aubais. II. *Réfutation du sentiment de Voltaire*, qui traite d'ouvrage supposé le *Testament politique du duc de Richelieu*, Paris, 1750, in-12.

MENARDAYE (Pierre-Jean-Baptiste de la), prêtre, mort le 12 juillet 1758, à 70 ans, avoit été de l'Oratoire. On a de lui *Examen de l'histoire des diables de Loudun*, Liège, 1749, 2 vol. in-12, sur lequel *voyez* l'article GRANDIER, *vers la fin*.

MÉNARDIERE (la). *Voyez* MESNARDIÈRE.

MENARS. *Voyez* POISSON, n° VII.

MENASSEH-BEN-ISRAEL, célèbre rabbin, né d'un riche marchand, en Portugal vers 1604, suivit son père en Hollande. Il succéda au rabbin Isaac-Uriel, à l'âge de 18 ans, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointemens ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Bâle, et de là en Angleterre. Cromwel le reçut très-bien, et le laissa dans l'indigence. Menasseh n'ayant pas trouvé en Angleterre ce qu'il espéroit, se retira en Zélande, et mourut à Middelbourg vers 1657. Ce rabbin étoit de la secte des pharisiens; il avoit l'esprit vif et le jugement solide. Tolérant, il vivoit également bien avec les juifs et avec les chrétiens. Il étoit habile dans la philosophie, dans l'Ecriture sainte, dans le Talmud et dans la littérature des juifs, et avoit de la probité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglais. Les principaux sont, I. Une *Bible hébraïque*; sans points, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4°; édition fort belle, avec une préface latine. II. *Le Talmud* corrigé, avec des notes en hébreu, Amsterdam, 1633, in-8°. III. *El conciliador*, Francfort, 1632, in-4°, traduit en partie en latin par Denys Vossius; ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Ecriture qui semblent se contredire. IV. *De resurrectione mortuorum libri tres*, Amsterdam, 1636, in-8°. V. *De fragilitate humanâ ex lapsu Adami, deque divino auxilio*, Amsterdam, 1642; on croiroit à peine, en le lisant, qu'il vient d'un juif. VI. *Spes Israëlis*, Amsterdam, 1650, in-12. Menasseh, ayant ouï dire qu'il y avoit des restes des anciens Israélites dans l'Amérique méridionale, fut assez crédule pour s'imaginer que les dix tribus enlevées par Salmanasar s'étoient etablies dans ce pays-là, et que telle étoit l'origine des habitans de l'Amérique. Théophile Spizelius, ministre protestant d'Ausbourg, a réfuté cet ouvrage. VII. *Le Souffle de vie*, en hébreu, Amsterdam, 1652, in-4°; ouvrage divisé en quatre livres, où il établit la spiritualité et l'immortalité de l'ame: il le finit par des remarques sur la métempsycose, dont un grand nombre de juifs sont entêtés. VIII. *De termino vitæ libri tres*, in-12. Thomas Pococke a écrit sa Vie en anglais à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699,

Digitized by Google

in-12. On y trouve des choses curieuses. Menasseh imprimoit tous ses ouvrages lui-même.

* MENCE (Ferdinand) se distingua tellement au 16e siècle à l'université d'Alcala de Hénarez, où il enseignoit la médecine, que Philippe II, roi d'Espagne, le nomma son premier médecin, et le combla de bienfaits. Mence n'abusa point de son crédit, et l'employa au contraire à contribuer aux succès des études de son art, en faisant fonder par Philippe plusieurs chaires de médecine dans les différentes universités de son royaume. On a de ce médecin, I. *Claudii Galeni de pulsibus liber è græco conversus et commentariis illustratus*, *Compluti*, 1553, in-4°. II. *Claudii Galeni liber de urinis cum interpretatione et commentariis locupletissimis*, ibidem, 1553, in-4°. — *Commentaria in libros Galeni de sanguinis missione et purgatione*, ibidem, 1555, in-8°; Augustæ Taurinorum, 1587, 1589, in-8°. III. *Libellus utilissimus de ratione permiscendi medicamenta quæ passim in usu veniunt*, Compluti, 1555, in-8°; Augustæ Taurinorum, 1587, 1625, in-8°.

† I. MENCKE (Louis-Othon), *Menckenius*, né à Oldembourg en 1644, d'un sénateur de cette ville, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne. Ses connoissances dans la philosophie, la jurisprudence et la théologie, lui méritèrent la chaire de professeur de morale à Leipsick en 1668. Il fut cinq fois recteur de l'université de cette ville, et sept fois doyen de la faculté de philosophie. Mencke est le premier auteur du Journal de Leipsick, des *Acta eruditorum Lipsiensium*, dont il y avoit déjà 30 volumes lorsqu'il mourut le 29 janvier 1707. Il s'étoit établi, lorsqu'il forma le projet de cet ouvrage, une correspondance avec les savans de toutes les nations, et avoit fait dans cette vue un voyage en Hollande et en Angleterre. Il donna des *éditions* de plusieurs savans ouvrages, et composa des *Traités de jurisprudence*, dans lesquels il y a un grand fonds d'érudition. Les principaux sont, I. Un Traité intitulé *Micropolita*, seu *respublica in microcosmo conspicua*, Leipsick, 1666, in-4°. II. *Jus majestatis circa venationem*, 1674, in-4°.

† II. MENCKE ou MENCKEN (Jean-Burchard), fils du précédent, né à Leipsick en 1674, voyagea en Hollande et en Angleterre, où il se fit estimer des savans. A son retour, il devint professeur en histoire à Leipsick, et ensuite historiographe et conseiller aulique de Frédéric-Auguste de Saxe, roi de Pologne, et membre de l'académie de Berlin et de la société royale de Londres. Ce savant mourut le 1er avril 1732. On a de lui, I. *Scriptores rerum Germanicarum, speciatim Saxonicarum*, Leipsick, 3 vol. in-folio, 1728 et 1730. II. *Catalogue* des principaux historiens, avec des remarques critiques sur la bonté de leurs ouvrages, et sur le choix de leurs éditions, 1714, in-12. III. Deux *Discours latins sur la charlatanerie des savans*, Amsterdam, 1716, in-8°. Ce titre promet beaucoup; mais l'exécution n'y répond pas, et on ne sauroit faire un plus mauvais livre avec un meilleur titre. Ce ne sont point les mémoires qui ont manqué à l'auteur; c'est l'auteur qui a manqué aux mémoires. Ces discours ont été traduits en di-

Digitized by Google

verses langues. Il y en a une *Version française*, imprimée en 1721 à La Haye, in-8°, avec des remarques critiques de différens auteurs. Il faut ajouter à ce volume *Critique de la charlatanerie des savans*, Paris, 1726, in-12, attribuée à Camusat ou Coqueley. IV. Plusieurs *Dissertations* sur des sujets intéressans, etc. V. Il a publié 33 vol. du *Journal de Leipsick*, qu'il continua après la mort de son père, et que Frédéric-Othon, son fils aîné, continua après lui. VI. Une édition de la *Méthode pour étudier l'Histoire*, de l'abbé Lenglet, deux volumes in-12, avec des additions et des remarques. VII. Mencke a eu une part très-considérable dans le *Dictionnaire des savans*, imprimé en allemand à Leipsick, en 1715, in-folio. Il avoit formé le plan de cet ouvrage dont il fournit à ses collaborateurs les matériaux les plus essentiels, et se chargea des articles des savans italiens et anglais. VIII. *Bibliotheca menckeniana*, Lipsiæ, 1723, in-8°. C'est un catalogue de tous les livres et les manuscrits en toutes langues de la bibliothèque de son père et de la sienne, qui étoit très-riche, et qu'il avoit eu l'intention de rendre publique. Il travailla à rédiger ce catalogue, dont la disposition est très-bien entendue.

MENDAJORS. *Voyez* MANDAJORS.

MENDELSOHN. *Voyez* MOSES-MANDELSOHN.

* I. MENDEZ (Alfonse), missionnaire portugais, créé patriarche d'Abyssinie en 1626, se conduisit dans cette dignité avec tant d'insolence qu'il se fit bannir du pays en 1634, et que, depuis cette époque, le nom de Rome, sa religion et son pontife, sont devenus pour les Abyssins les objets de l'exécration la plus marquée.

† II. MENDEZ-PINTO (Ferdinand), né à Monte-mor-o-velho dans le Portugal, fut d'abord laquais d'un gentilhomme portugais. Le désir de faire fortune le détermina à s'embarquer pour les Indes en 1537. Sur la route, le vaisseau qu'il montoit ayant été pris par les Turcs, il fut conduit à Moka et vendu à un renégat grec, qui le revendit à un juif, des mains duquel il fut tiré par le gouverneur du fort portugais d'Ormus. Celui-ci lui ménagea l'occasion d'aller aux Indes, suivant son premier dessein. Pendant 21 ans de séjour, il y fut témoin des plus grands événemens, et y essuya les plus singulières aventures. Il revint en Portugal en 1558, où il jouit du fruit de ses travaux, après avoir été treize fois esclave, et vendu seize fois. On a de lui une *Relation* très-rare et très-curieuse de ses Voyages, publiée à Lisbonne en 1614, in-folio, traduite du portugais en français par Bernard Figuier, gentilhomme portugais, et imprimée à Paris en 1645, in-4°. Cet ouvrage est écrit d'une manière intéressante, et d'un style plus élégant qu'on n'auroit dû l'attendre d'un soldat, tel qu'étoit Mendez-Pinto. On y trouve un grand nombre de particularités remarquables sur la géographie, l'histoire et les mœurs des royaumes de la Chine, du Japon, de Brama, de Pégu, de Siam, d'Achem, de Java, etc. Plusieurs des faits qu'il raconte avoient paru fabuleux; mais ils ont été vérifiés depuis. De Surgi a extrait de la Relation de Mendez-Pinto ce qu'il y a de plus curieux, et en a formé

une histoire intéressante qu'il a fait imprimer dans les Vicissitudes de la fortune, Paris, 2 vol. in-12.

* III. MENDEZ (Moyse), poëte anglais, et auteur dramatique, mort en 1758, fut reçu maître-ès-arts à l'université d'Oxford. Cet écrivain étoit juif d'origine. On a de lui un *poëme* qui se trouve dans la collection de Dodsley.

* I. MENDOZA (Antoine Urtado de), commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, très-estimé à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne, a donné des *Comédies* et d'autres *compositions* ingénieuses en espagnol.

II. MENDOZA. *Voyez* Éboly, *et* Escobar, n° III.

III. MENDOZA (Pierre-Gonzalez de), cardinal, d'abord évêque de Calahorra, puis archevêque de Séville, et enfin de Tolède, chancelier de Castille et de Léon, né en 1428, de la maison de Mendoza, l'une des plus illustres d'Espagne, fut chargé des plus importantes affaires par Henri IV, roi de Castille, qui lui procura la pourpre romaine en 1473, et qui, à sa mort, en 1474, le nomma son exécuteur testamentaire. Il rendit des services importans à Ferdinand et à Isabelle dans la guerre contre le roi de Portugal, et dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. On l'appeloit le *Cardinal d'Espagne*. Il mourut le 11 janvier 1495, après avoir montré autant de sagacité que de prudence dans les différens emplois qu'il exerça. Il aimoit les belles-lettres, et il avoit traduit dans sa jeunesse Salluste, Homère et Virgile.

IV. MENDOZA (François de), de la même maison que le précédent, cardinal évêque de Burgos, et gouverneur de Sienne en Italie pour l'empereur Charles-Quint, se retira, sur la fin de ses jours, dans son diocèse. Il y mena une vie douce et tranquille, remplissant les devoirs de son ministère, et se délassant de ses travaux par les charmes de la littérature. Il mourut le 3 décembre 1566, à 50 ans.

† V. MENDOZA (Diego Urtado de), né à Grenade vers l'année 1503, reçut une brillante éducation dans cette ville où il apprit l'arabe, qu'il cultiva depuis pendant toute sa vie; de là il passa à l'université de Salamanque pour y étudier les langues grecque et latine, puis la philosophie et le droit, désirant se faire un nom dans la carrière militaire. Il se transporta en Italie, et y servit plusieurs années dans les armées de Charles V; mais il aimoit tant les lettres, que même au milieu du bruit des armes et pendant les quartiers d'hiver, il employoit ses loisirs à visiter les plus célèbres universités de Rome, écoutant les opinions et consultant les plus grands maîtres qui faisoient alors l'agrément de ces écoles. L'empereur, instruit des vastes connoissances et de l'intégrité de Mendoza, le chargea après du concile de Trente à Venise, de plusieurs négociations très-délicates qu'il remplit en homme supérieur et en grand diplomate. Après avoir rendu des services aussi importans à son pays, il se retira de la cour à l'âge de 64 ans, et passa à Grenade pour y jouir en repos des charmes de l'étude pendant le reste de sa vie, et s'y livra à la poésie. Mendoza en a laissé *un recueil* choisi, intitulé *Ouvrage du célèbre chevalier don Diego*

de *Mendoza*, *ambassadeur de l'empereur Charles V à Rome*, 1 volume in-4°, imprimé à Madrid, en 1610, par F. J. Diaz Hidalgo. Il obtint du roi la permission de revenir à la cour; mais à peine y eut-il paru que la mort le surprit en 1574. De tous ses écrits, celui qui fit le plus d'honneur à cet habile politique, est son *Histoire de la guerre contre les Maures de Grenade*. Cet ouvrage est bien écrit et d'un style pur et serré, quoique concis, ou quelquefois trop laconique. On lui attribue aussi une autre petite production sous le nom *des aventures de Lazarille de Tormes*, roman comique, qui a été traduit en français, et qui a obtenu du succès. — Il faut le distinguer d'Antoine Urtado de Mendoza, commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, qui parut avec éclat à la cour de Philippe IV, roi d'Espagne, et dont on a des *Comédies* et d'autres *pièces* en espagnol.

VI. MENDOZA (Ferdinand de), de la même famille, profond dans les langues et dans le droit, publia en 1589 un ouvrage *De confirmando concilio Illiberitano, ad Clementem VIII*, 1665, in-folio. Son extrême application à l'étude le rendit fou.

†VII. MENDOZA (Jean Gonzalez de) porta les armes, puis se fit religieux augustin de la province de Castille. Il fut envoyé l'an 1580, par Philippe II, roi d'Espagne, dans la Chine, dont il publia en espagnol une Histoire. Luc de la Porte en donna à Paris, en 1589, in-8°, une traduction française, intitulée *Histoire du grand royaume de la Chine, situé aux Indes orientales, divisée en deux parties, contenant en la première la situation, antiquités, fertilité, religion, cérémonies, sacrifices, rois, magistrats, mœurs, us, lois, et autres choses mémorables dudit royaume; et en la seconde, trois voyages faits vers iceluy en 1577, 1579 et 1581, avec les singularités plus remarquables y venues et entendues; ensemble un itinéraire du Nouveau-Monde; et le descouvrement du nouveau Mexique en l'an* 1583. Mendoza devint ensuite évêque de Lipari, et fut envoyé en 1607 dans l'Amérique, en qualité de vicaire apostolique. Il eut l'évêché de Chiapa, puis celui de Popaian. Ce prélat fut la lumière et l'exemple de son clergé et de son peuple.

MÈNE (Pierre-Antoine), né à Marseille, remplit pendant quelques années la place de conseiller au parlement d'Aix, et ensuite celle de maître des requêtes à Paris, où il mourut en 1784, par accident. Doué de beaucoup d'esprit naturel, il y avoit réuni le mérite de l'érudition. On lui doit, I. *Eloge de Pierre Gassendi*, 1767, in-12. II. *Mémoire* sur les causes de la diminution de la pêche sur les côtes de Provence, 1769. III. Une *Traduction* de Machiavel. Dans le discours préliminaire, l'auteur a justifié avec énergie ce grand politique d'avoir été le fauteur du despotisme et le conseil des gouvernemens tyranniques. IV. Plusieurs *Panégyrique* et *Discours* latins, 1755 et 1756.

MÉNECÉE (Mythol.), prince thébain, fils de Créon, qui se dévoua pour sa patrie. Dans le temps que Thèbes étoit assiégée par les Argiens, on consulta l'oracle, qui répondit qu'il falloit, pour sauver la ville, que le dernier des descendans de Cadmus

se donnât la mort. Menecée, ayant appris la réponse de l'oracle, n'hésita pas à se percer le cœur de son épée.

* MÉNECHME, de Naupacte, vivoit, d'après Pausanias, vers la 96e olympiade. Il fit une statue de Diane, en or et en ivoire, qui fut placée dans la citadelle de Pâtres. Pline nous apprend que ce sculpteur avoit *ecrit* sur son art ; il parle aussi d'un veau *sculpté* par Ménechme.

MÉNÉCRATE, médecin de Syracuse, distingué par sa ridicule vanité, se faisoit toujours accompagner par quelques-uns des malades qu'il avoit guéris. Il habilloit l'un en Apollon, l'autre en Esculape, l'autre en Hercule, se réservant pour lui la couronne, le sceptre, les attributs et le nom de Jupiter, comme le maître de ces divinités subalternes. Il poussa la folie jusqu'à écrire une lettre à Philippe père d'Alexandre-le-Grand, avec cette adresse : « Ménécrate-Jupiter, au roi Philippe, salut...... Ce prince lui répondit : Philippe à Ménécrate, santé et bon sens. » Pour le guérir plus efficacement de son extravagance, il se moqua de lui : il l'invita à un grand repas. Ménécrate eut une table à part, où on ne lui servoit pour tous mets que de l'encens et des parfums, pendant que les autres conviés goûtoient les plaisirs de la bonne chère. Le faim le força bientôt de se souvenir qu'il étoit homme : il se dégoûta d'être Jupiter, et prit brusquement congé de la compagnie. Ménécrate avoit composé un livre de remèdes, qui est perdu. Parmi les médicamens qui sont décrits dans ce livre, on remarque l'emplâtre *Diachylon*, c'est-à-dire composé de sucs ; mais il est différent de celui que nos apothicaires préparent aujourd'hui sous le même nom. Ménécrate vivoit vers l'an 350 avant J. C.

I. MENEDÈME, philosophe grec d'Érythrée, disciple de Stilpon, respectable par ses mœurs, ses connoissances, et son zèle patriotique, fit d'abord le métier de coudre des tentes : il prit ensuite le parti des armes, défendit sa patrie avec valeur, et exerça des emplois importans. Mais, après qu'il eut entendu Platon, il s'adonna uniquement à la philosophie. Il mourut de regret, lorsqu'Antigone, l'un des généraux d'Alexandre-le-Grand, se fut rendu maître de son pays. D'autres disent qu'ayant été accusé comme traître à sa patrie, il fut si touché de cette inculpation, qu'il mourut de tristesse et de faim, après avoir été sept jours sans manger. On l'appeloit le Taureau Erythrien, à cause de sa gravité. Quelqu'un lui disant un jour : « C'est un grand bonheur d'avoir ce que l'on désire, il répondit : C'en est un bien plus grand de ne désirer que ce qu'on a. Ce philosophe florissoit vers l'an 300 avant Jésus Christ.

II. MENEDÈME, philosophe cynique, disciple de Colotès de Lampsaque, homme d'un esprit bizarre, disoit « qu'il étoit venu des enfers pour considérer les actions des hommes, et en faire rapport aux dieux infernaux. » Il avoit une robe de couleur tannée, avec un ceinturon rouge, une espèce de turban à la tête, sur lequel étoient marqués les douze signes du Zodiaque, des brodequins de théâtre, une longue barbe, et un bâton de frêne, sur lequel il s'appuyoit de temps en temps. Tel étoit à peu près l'habit des Furies.

MÉNÉLAS (*Meneiaüs*), roi de Sparte, fils d'Atrée et frère d'Agamemnon, avoit épousé Hélène, que Pâris vint lui enlever; ce qui causa le fameux siége de Troie. Il s'y fit une grande réputation. Ce prince reprit sa femme, et la conduisit à Lacédémone, où il mourut peu après son arrivée.

† I. MÉNÉLAUS, Juif, ayant enchéri de trois cents talents sur le tribut que Jason, grand-sacrificateur, payoit à Antiochus-Epiphanes, ce prince dépouilla celui-ci de sa dignité, pour la donner à Ménélaüs, qui bientôt après apostasia. Il introduisit Antiochus dans Jérusalem, et aida à placer dans le sanctuaire la statue de Jupiter. Il eut une fin tragique. Antiochus-Eupator le fit précipiter du haut d'une tour. *V.* ONIAS, nº III.

II. MÉNÉLAUS, mathématicien sous Trajan, a laissé trois livres sur la *Sphère*, publiés par le P. Mersenne, minime; et depuis, par Edme Halley, à Oxford, 1758, in-8°.

MENÈS, premier roi et fondateur de l'empire des Egyptiens, fit bâtir Memphis, à ce qu'on prétend. Il arrêta le Nil près de cette ville par une chaussée de cent stades de large, et lui fit prendre un autre cours, entre les montagnes par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les rois ses successeurs. On donne à Menès trois fils, qui se partagèrent son empire: Athotis, qui régna à Thèbes dans la haute Égypte; Curudès, qui fonda Héliopolis dans la basse Égypte; et Torsothros, qui régna à Memphis entre la haute et la basse Égypte. Mais ces faits sont fort incertains, ainsi que tout ce qu'on raconte sur ce prince. On le croit le même que Misraïm, fils de Cham.

I. MENESÈS. *Voyez* ERYCEYRA.

II. MENESÈS (Antonio PADILLA), jurisconsulte de Talaveira en Espagne, élevé à de grands emplois, mourut de déplaisir vers 1598, pour avoir eu l'imprudence de révéler à la reine la disposition du testament de Philippe II.

III. MENESÈS (Alexis de) né à Lisbonne, d'Alexis de Menesès, comte de Castaneda, embrassa l'état monastique chez les ermites de Saint-Augustin en 1574. Ayant été tiré de son couvent pour être fait archevêque de Goa, il alla dans les Indes, y visita les chrétiens de Saint-Thomas dans le Malabar, et y tint le synode dont nous avons les actes sous le titre de *Synodus Diamperensis*. A son retour en Portugal, en 1611, il fut nommé archevêque de Brague, et vice-roi de ce royaume, par Philippe II, roi d'Espagne. Il mourut à Madrid en 1617, âgé de 58 ans. C'étoit un prélat si zélé, qu'il fit brûler les livres des chrétiens de Saint-Thomas, quoique ces livres eussent pu fournir quelques lumières sur les dogmes et l'origine de ces chrétiens. On a de lui l'*Histoire de son ordre en Portugal*.

MENESSIER. *Voy.* CHRÉTIEN, nº I.

MENESTHÉE *ou* MNESTHÉE (Mythol.), descendant d'Erichtée, s'empara du trône d'Athènes, avec le secours de Castor et de Pollux, pendant l'absence de Thésée. Il fut un des princes qui allèrent au siége de Troie; il mourut à son retour, dans l'île de

Mélos, l'an 1183 avant J. C., après un règne de vingt-trois ans.

† I. MENESTRIER (Claude-François), jésuite, né à Lyon en 1633, joignit à l'étude des langues et à la lecture des anciens tout ce qui étoit capable de perfectionner ses connoissances sur le blason, les ballets, les décorations; il avoit pour ces objets un génie particulier. Sa mémoire étoit un prodige. La reine Christine, passant par Lyon, fit écrire en sa présence et prononcer trois cents mots, les plus bizarres qu'on put imaginer; le jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits. Son goût pour ce qui regarde les fêtes publiques, les cérémonies éclatantes (canonisations, pompes funèbres, entrées de princes), étoit si connu, qu'on lui demandoit des dessins de tous les côtés. Ces dessins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles, qu'on ne se lassoit pas d'admirer la fécondité de son imagination. Il voyagea en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, et par-tout avec fruit. La théologie et la prédication partagèrent ses travaux, et il se fit honneur dans ces deux genres. Sa société le perdit le 31 janvier 1705. Il parloit avec une égale facilité le français, le grec et le latin. On a de lui, I. *Histoire de Louis-le-Grand, par les médailles, emblèmes, devises*, etc., Paris, 1700, in-folio. II. *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-folio. III. Divers petits *Traités* sur les devises, les médailles, les tournois, le blason, les armoiries, sur les prophéties attribuées à saint Malachie, etc. Le plus connu est sa *Méthode du blason*, Lyon, 1770, in-8°, avec beaucoup d'augmentations. *Voy.* SEGOING. IV. La *Philosophie des images*, 1694, in-12. V. *Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue*, Paris, 1704, in-12. VI. *Oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche*, Lyon, 1666. VII. *Oraison funèbre de M. de Turenne*, Paris, 1677, in-4°. VIII. *Eloge historique de la ville de Lyon*, Paris, 1669, in-4°. IX. *Divers caractères des ouvrages historiques*, Lyon, 1694, in-12. X. *Projet de l'histoire des religieuses de la Visitation*, 1701, in-4°. XI. *La cour du roi Charles V et de son épouse*, Paris, 1683, in-folio. XII. *Des représentations en musique, anciennes et modernes*, Paris, 1682, in-12. XIII. Enfin on doit aussi à ce savant et infatigable personnage *Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des arts*, Trévoux, 1704, 2 vol. in-12. XIV. *Lettre sur l'usage d'exposer des devises dans les églises pour les décorations funèbres*, Paris, 1687, in-8°. XV. *Dissertation des loteries*, Paris, 1790, in-12. XVI. *Lettre d'un gentilhomme de province à une dame de qualité sur le sujet de la comète*, Paris, 1681, in-4°. *Voy.*, pour de plus amples renseignemens, la Bibliothèque des jésuites, et le tome Ier des Mémoires de Nicéron.

II. MENESTRIER (Jean-Baptiste le), de Dijon, parent du précédent, l'un des plus savans et des plus curieux antiquaires de son temps, mort en 1634, à 70 ans, a donné plusieurs ouvrages, les principaux sont, I. *Médailles, monnoies et monumens antiques d'impératrices romaines*, in-folio. II. *Médailles illustres des anciens empereurs et impératrices de Rome*,

i -4°. Ces ouvrages sont peu estimés. On voyoit autrefois peinte sur un des vitraux de la paroisse de Saint-Médard de Dijon cette plaisante épitaphe :

Ci gît Jean Le Menestrier
L'an de sa vie soixante-dix,
Il mit le pied dans l'estrier,
Pour s'en aller en paradis.

III. MENESTRIER (Claude le), aussi antiquaire et natif de Dijon, mort vers 1657, dont on a un ouvrage intitulé *Symbolica Dianæ Ephesiæ statua.... exposita*, in-4°.

MENG, impératrice de la Chine, épouse de Kin-Esong, qui régnoit en 1126, gouverna son empire avec gloire tandis que les Tartares, qui avoient passé le fleuve Jaune et conquis la province de Honan, retenoient l'empereur prisonnier. Ses lois furent recueillies, et sont encore respectées pour leur sagesse par les Chinois.

MENGOLI (Pierre), professeur de mécanique au collége des nobles à Bologne, distingué dans le 17e siècle par la solidité de ses leçons et par ses écrits, a publié, en latin, I. Une *Géometrie spécieuse*, in-4°. II. *Arithmetica rationalis*. III. Un *Traité du cercle*, 1672, in-4°. IV. Une *Musique spéculative*. V. Une *Arithmétique réelle*, etc., ouvrages estimés. Il vivoit encore en 1678. Il avoit été un des disciples du P. Cavalieri, jésuite, inventeur des premiers principes du calcul des infinimens petits.

* MENGOZZI (l'abbé D. Jean), né dans la terre de Mongiardino, dans le duché d'Urbin, fut professeur de belles-lettres à Fuligno, où il se distingua par sa vaste érudition. Il mourut en 1791. On a de lui, I. *Sulla zecca, e sulle monete di Fulgno, dissertazione epistolare diretta al Ch. cavaliere il sig. Annibale degli abati Olivieri Giordani*, etc., Bologne, 1775, in-4°. II. *De' Plestini Umbri, del loro lago, e della battaglia appresso di questo seguita tra i Romani, e i Cartaginesi, dissertazione*, etc., Fuligno, 1781, in-4°, avec figures.

MENGS (Antoine-Raphaël), fils du peintre d'Auguste III, roi de Pologne, et lui-même premier peintre du roi d'Espagne, naquit à Aussig en Bohême le 12 mars 1728. Son père, voyant en lui des talens supérieurs pour son art, le conduisit de Dresde à Rome en 1741. Après avoir étudié et copié, pendant quatre ans, les principaux monumens de cette capitale, le jeune artiste revint à Dresde, où il exécuta différens ouvrages pour Auguste avec un succès peu commun. Pendant son séjour en Italie, il avoit eu occasion d'être connu de don Carlos, roi de Naples. Ce prince, étant monté sur le trône d'Espagne, s'empressa, en 1761, d'attacher Mengs à son service, en lui donnant deux mille doublons de pension, un logement et un équipage. Il demeura cependant presque toujours à Rome, où il mourut le 29 juin 1779. Sous un extérieur rude il étoit plein de bonté. Lorsqu'il s'apercevoit qu'il avoit blessé quelqu'un par sa franchise un peu dure, il s'en repentoit et aidoit de ses conseils le peintre qu'il avoit critiqué. Il ne fit jamais aucun mystère de son art, non plus que de ses sentimens. Clément XIV, l'ayant consulté sur des tableaux assez médiocres qu'il avoit achetés, cita, pour s'excuser, les éloges que leur avoit donnés un

peintre connut. « Cet homme et moi, repartit Mengs, sommes deux artistes, dont l'un loue ce qui est au-dessus de sa sphère, et l'autre blâme ce qui est au-dessous. » Ses mœurs étoient aussi pures que simples, et son enthousiasme pour les arts avoit étouffé en lui toutes les autres passions. Il poussa la générosité jusqu'à l'excès : dans les dix-huit dernières années de sa vie, il avoit reçu plus de 250 mille liv., et à peine laissa-t-il de quoi payer ses funérailles. Le roi d'Espagne adopta ses cinq filles, et accorda des pensions à ses deux fils. Ses principaux *ouvrages* de peinture sont à Rome, et dans les châteaux de Saint-Ildephonse et d'Aranjuez en Espagne. On en voit le détail dans sa Vie, par le chevalier d'Azara. Son chef-d'œuvre est une *Ascension* qui décore le maître-autel de l'église catholique de Dresde. Elle a été payée cent vingt mille livres. On estime beaucoup aussi le *plafond* du grand cabinet, à l'extrémité de la galerie de la bibliothèque du Vatican, où, sous le voile de l'allégorie, le peintre a célébré la formation du muséum Clémentin, et les bienfaits du pape Ganganelli qui y est représenté sous la figure de Moyse, qu'on trouve dans le recueil de ses écrits, traduits de l'italien en français, 1787, 2 vol. in-4° Le premier volume contient, 1° des *Réflexions sur le beau et sur le goût en peinture* ; 2° *Réflexions sur Raphaël, Corrége, Titien*, etc. ; 3° *Sur le moyen de faire fleurir les beaux-arts en Espagne*. Le second renferme, 1° deux *Lettres sur le groupe de Niobé* ; 2° *Lettre sur les principaux tableaux de Madrid* ; 3° *Lettre sur l'origine, le progrès et la décadence du dessin* ; 4° *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Corrège* ; 5° *Mémoires sur l'académie des beaux-arts de Madrid* ; 6° des *Leçons pratiques de peinture*. Mengs plaçoit à la tête de tous les peintres modernes Raphaël, pour le dessin et l'expression ; Le Corrège, pour la grace et le clair-obscur. Le Titien, pour le coloris. Il forma son style de ce que ces trois artistes avoient chacun d'excellent. Il joignoit l'expression la plus sublime au coloris le plus vrai, et à cette intelligence des divers effets, qui enchante les sens à la première impression, et la raison à l'examen. Un Italien, dans une ode, l'a nommé le troisième Raphaël. Ses *tableaux* ont sur-tout cette grace qui se sent et ne s'explique point. Personne n'avoit étudié les anciens avec plus de soin. Tout ce qu'il y a de technique dans l'Histoire de l'art, par l'abbé Winckelman, son ami, est de lui. Il respectoit, il admiroit les ouvrages des anciens, mais sans fanatisme, et ne dissimuloit point les fautes qu'il y découvroit. « Les tableaux de Mengs, dit un écrivain, annoncent l'étude des anciens, un grand goût, la noblesse de l'expression, et l'exécution en est soignée ; mais on reconnoît qu'en cherchant trop le beau idéal, il a laissé refroidir ce sentiment de la nature qui frappe le spectateur, éveille et soutient l'attention ; qu'il manque de chaleur et de vivacité, et que son pinceau n'est pas exempt de sécheresse. Quant à ses *écrits*, ils sont fondés sur les meilleurs principes ; mais, dans l'application qu'il fait de ces principes aux ouvrages des plus grands maîtres, il montre souvent une sévérité injuste, et semble ne louer que pour augmenter le poids de ses critiques. »

MÉNIL. *Voyez* MESNIL.

† MENIN (N.), Parisien, conseiller au parlement de Metz, mort en 1770, a donné, I. *Anecdotes de Samos et de Lacédémone*, 1744, 2 volumes in-12. II. *Turlubleu*, histoire grecque, Amsterdam, 1745, in-12. Cet ouvrage, qui a aussi été attribué à l'abbé de Voisenon, contient l'histoire de M. Bonnier, sous le nom de Crésiphon. III. *Cléodamis*, 1746, in-12. IV. *Abrégé méthodique de la jurisprudence des eaux et forêts*, Paris, 1738, in-12. Mais ces ouvrages frivoles doivent céder la place à son *Traité du sacre des rois de France*, 1723 in-12, où l'on trouve des recherches curieuses.

* MENINI (Octave), né à Udine dans le Frioul, dans le 16e siècle, bon poëte latin, et l'un des associés de la seconde académie vénitienne, mort le 23 mars 1617, a publié, I. *Ad Henricum IV, Galliæ regem, in ejus nuptias*, etc., *Oratio*, Venetiis, 1601. II. *Ad Clementem VIII P. M. de Ferraria recepta*, etc., *Oratio*, Venetiis, 1598. III. *Bona valetudo serenissimo principi Veneto restituta*, sans nom de lieu et d'imprimeur. Ce petit poëme fut écrit en 1609, au sujet du rétablissement de la santé du doge de Venise, Léonard Donato. IV. *Serenissimi principis Donati obitus*, Venetiis, 1613. V. Un *Discorso sopra la canzone spirituale di Celio Magno*, et d'autres *ouvrages*.

† MENINSKI (François DE MESGNIEN ou MENIN), célèbre par ses connoissances dans les langues orientales, naquit en Lorraine en 1623, et à cette époque étoit sujet de l'empereur d'Allemagne. Sa vaste érudition, son esprit, et son habileté dans les langues de l'Orient l'appeloient à la grande réputation dont il a joui à juste titre. Il étudia à Rome sous Giattino, et à l'âge de 30 ans son goût pour les lettres le porta à accompagner, à Constantinople, l'ambassadeur de Pologne; il y étudia la langue turque sous Bobovius et Ahmed, les plus habiles maîtres de ce temps. Ses progrès furent tels qu'au bout de deux années on lui promit la place de premier drogman de l'ambassade de Pologne, auprès de la Porte. Il l'obtint bientôt, et s'acquit par sa conduite un tel crédit, qu'il fut rappelé en Pologne, et envoyé à la Porte en qualité d'ambassadeur. On exigea qu'il se fît naturaliser Polonais, et ce fut dans cette circonstance qu'il ajouta à son nom de famille *Menin*, la terminaison polonaise *ski*. Il revint à Vienne en 1661, attaché à la cour impériale en qualité d'interprète des langues orientales, et s'y fit estimer par les services qu'il rendit dans les diverses occasions où il fut employé. En 1669 il fit le voyage de Jérusalem, pour visiter le Saint-Sépulchre, et fut admis dans l'ordre des chevaliers de ce nom. Meninski mort à Vienne en 1698, à l'âge de 75 ans, y avoit publié, en 1680, son grand ouvrage, intitulé *Thesaurus linguarum orientalium*, en 4 volumes in-fol., auquel on en a ajouté en 1687 un cinquième intitulé *Onomasticon latino-turcico-arabico-persicum*. Les quatre premiers volumes sont devenus extrêmement rares, parce qu'un grand nombre d'exemplaires ont péri dans un incendie, pendant le siége de Vienne par les Turcs, en 1683. M. Peignot dit « qu'un exemplaire fut vendu 900 livres en 1776»; et nous l'avons vu ven-

dre à Londres, en 1770, 50 guinées. Aussi, une société de gens de lettres en Angleterre, au nombre desquels étoit sir William Jones, avoit elle formé le projet de réimprimer cet ouvrage. Mais il n'a pas été exécuté, à raison, apparemment, de la dépense énorme qu'exigeoit cette entreprise. L'impératrice-reine Marie-Thérèse, ayant entendu parler de ce projet, prit sur elle de le réaliser à ses frais. On en a publié une magnifique réimpression à Vienne, en 1780, sous le titre de *Francisci à Meguien Menenski Lexicon arabico-persico-turcicum, adjectâ ad singulas voces et phrases interpretatione latinâ, ad usitatiores, etiam italicâ.* Il n'en a paru que deux volumes in-fol., qui ne vont que jusqu'aux lettres *Zal*, la neuvième de l'alphabet arabe; ce qui fait à peu près le tiers de la totalité de l'ouvrage. On a quelques autres *ouvrages* de Meninski, relatifs à un démêlé assez violent qu'il eut alors avec un membre de l'université de Vienne, et dont le détail seroit aujourd'hui fort inutile.

MENJOT (Antoine), protestant, habile médecin français, mort à Paris en 1685, a donné un livre intitulé *L'Histoire et la guérison des fièvres malignes*, avec plusieurs *Dissertations*, en quatre parties, Paris, 1674, 3 vol. in-4°; et des *Opuscules*, Amsterdam, 1697, in-4°.

† MÉNIPPE, philosophe cynique, né à Gandara en Palestine, disciple du deuxième Ménédème dont nous avons parlé plus haut. Ses *Ecrits*, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, étoient si satiriques et si mordans, que Lucien, satirique violent lui-même, l'appelle « le plus hargneux et le plus acharné des dogues que sa secte ait enfantés », et l'a introduit dans deux ou trois de ses dialogues, pour lui attribuer les sarcasmes qu'il veut lancer lui-même. Il paroît que les satires de Ménippe étoient écrites, partie en prose, et partie en vers. C'est pour cette raison que les satires de Varron, écrites dans le même goût, sont appelées Ménippées, et qu'on a donné le même nom à cette fameuse collection de pièces contre la faction de la Ligue, sous Henri IV, à laquelle ont travaillé Pierre Le Roi, Nicolas Rapin, et Florent Chrétien. Varron lui-même étoit surnommé Ménippée, ou le cynique romain. Ménippe se livroit à l'usure, et Laërce rapporte qu'ayant été volé d'une somme considérable qu'il avoit amassée par cet infâme trafic, il se pendit de désespoir. Ménippe, originairement esclave, avoit racheté sa liberté, et obtenu à Thèbes le titre et les droits de citoyen. — Il y eut un autre MÉNIPPE, de Stratonice, l'homme de toute l'Asie qui parloit avec le plus de grace et d'éloquence, qui donna des leçons à Cicéron, comme il nous l'apprend dans son Brutus.

* MENNITI (Jean-Marie), capucin, né à Noto en Sicile, mort en 1631, a publié, *Annotationes in octo libros physicorum Aristotelis et in libros metaphysicorum, et in quatuor libros sententiarum; Cæremoniale patrum capucinorum*, etc.

* MENNITO (Pierre), né à Messine, de l'ordre de Saint-Basile, abbé de Saint-Nicandre, conseiller royal de Sicile, chef de son ordre, et enfin évêque d'Ostuna. On a de lui *Kalendarium præcipuorum SS. ord. S. Basilii magni; Breve raccolta*

de' precetti, e consigli che si contengono nella regola di S. Basilio; Didatterio Basiliano, ovvero istruzioni per la buona educazione de' novizi, e professi della religione di S. Basilio magno; Bullarium Basilianum à Leone I usque ad SS. D. N. Clementem XI; Notitiæ monasteriorum Italiæ ordinis S. Basilii magni; Catalogus virorum illustrium ordinis S. Basilii; Cronaca del monastero Carbonense nella Basilicata, e del monastero di Grotta Ferrata nel Tusculo, e del monastero del Patirio in Rossano; Vita di S. Basilio magno con l'istoria della propagazione della sua regola in oriente, ed occidente; Istoria della fondazione de' monasterj dell' ordine di san Basilio in Italia.

MENNON-SIMONIS, chef des anabaptistes appelés mennonites, dont les sentimens sont plus épurés que ceux des autres, étoit d'un village de Frise, et curé. Mais s'étant laissé séduire par un anabaptiste nommé Ubbo Philippi, il se fit rebaptiser par lui. Son éloquence et son savoir en firent un des patriarches de la secte. Il eut un grand nombre de disciples en Westphalie, dans la Gueldre, en Hollande et dans le Brabant. Il prêcha vivement contre le baptême des enfans, qu'il regardoit comme une invention du pape, et pour la réitération du baptême dans les adultes. Il nioit que Jésus-Christ eût reçu sa chair de la vierge Marie. Il tiroit le corps du Messie tantôt de la substance du père, tantôt de celle du Saint-Esprit. On mit sa tête à prix en 1543; mais il échappa aux recherches de ses persécuteurs, et mourut en 1565, à Oldeslo, entre Lubeck et Hambourg. Les uns le peignent comme un homme fort modéré, les autres comme un homme très-rigide. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il désapprouva les cruelles extravagances des anabaptistes guerriers. On donna le recueil de tous ses *ouvrages* à Amsterdam, en 1681. Après la mort de Mennon, le schisme se mit parmi ses sectateurs, et surtout parmi ceux de Flandre et de Suisse. Pour le faire cesser, les deux partis prirent des arbitres, et promirent de s'en tenir à leur jugement. Les Flamands, qui étoient les mennonites rigides, furent condamnés; mais ils accusèrent les arbitres de partialité, rompirent tout commerce avec les mennonites mitigés, et ce fut un crime d'habiter, de manger, de parler, et d'avoir la moindre conversation avec eux, même à l'article de la mort. Les Provinces-Unies s'étant soustraites à la domination de l'Espagne, les anabaptistes ne furent plus persécutés. Guillaume Ier, prince d'Orange, ayant besoin d'une somme d'argent pour soutenir la guerre, la fit demander aux mennonites, qui la lui envoyèrent. Lorsque le prince eut reçu la somme et signé une obligation, il leur demanda quelle grace ils souhaitoient qu'on leur accordât? Les anabaptistes demandèrent à être tolérés, et le furent en effet après le succès de la révolution. A peine les ministres protestans jouissoient-ils de l'exercice libre de leur religion dans les Provinces-Unies, qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre les anabaptistes odieux, et pour les faire chasser. Toutes les difficultés que ceux ci essuyèrent de la part des Eglises réformées, et des magistrats du pays, jusque vers le milieu du 17e siècle, ne les empêchèrent pas de continuer leurs divisions. Ils assemblèrent cepen-

dant un synode en 1632, à Dordrecht, pour travailler à se réunir, et il s'y fit une espèce de traité de paix, qui fut signé de cent cinquante-un mennonites : mais quelques années après il s'éleva de nouveaux schismatiques dans la secte de Mennon. Le mennonisme a aujourd'hui en Hollande deux grandes branches sous le nom desquelles tous les frères sont compris. L'une est celle des Waterlanders, l'autre celle des Flamands. Dans ceux-ci sont renfermés les mennonites Frisons et les Allemands, qui sont proprement la secte des anabaptistes anciens, plus modérés, à la vérité, que leurs prédécesseurs ne le furent en Allemagne et en Suisse.

* MENOCHIO (frère Aurèle), de l'ordre des serviteurs de Marie, né à Bologne, parvint à être élu procureur de la province de la Romagne, définiteur, et enfin procureur de son ordre, par Grégoire XIII, en 1573, mourut à Bologne le 30 septembre 1615. On a de lui, *Theoremata de animâ sensitivâ, deque beatitudine hominis, angeli, ac Dei, quæ Arimini disputenda proponuntur*, Bononiæ, 1553. Il a laissé beaucoup de *Dissertations* sur l'Ecriture, et d'*Oraisons* latines sur des sujets sacrés, qui sont restées manuscrites.

I. MENOCHIUS (Jacques), jurisconsulte de Pavie, si habile qu'il fut appelé le *Balde* et le *Barthole* du 16e siècle, professa dans différentes universités d'Italie, devint président du conseil de Milan, et mourut le 10 août 1607, à 75 ans. On a de lui, I. *De recuperandâ possessione ; De adipiscendâ possessione*, in-8°. II. *De præsumptionibus*, Genève, 1670, 2 vol. in-fol. III. *De arbitrariis judicum quæstionibus, et causis conciliorum*, in-fol. ; et d'autres *ouvrages* recherchés autrefois.

II. MENOCHIUS (Jean-Etienne), fils du précédent, né à Pavie en 1576, jésuite en 1593, à l'âge de 17 ans, se distingua par son savoir et par sa vertu jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1656. On a de lui, I. Des *Institutions politiques et économiques*, tirées de l'Ecriture sainte. II. Un savant *Traité de la république des Hébreux*. III. Un *Commentaire sur l'Ecriture sainte*, dont la meilleure édition est celle du P. Tournemine, jésuite, Paris, 1719, 2 vol. in-fol., réimprimé à Avignon, 1768, 4 vol. in-4°. Tous ces ouvrages sont en latin, et le dernier est estimé pour la clarté et la précision qui le caractérisent. On l'a réimprimé en 1767, en 4 vol. in-4°, à Avignon, sur l'édition de Tournemine.

MÉNOPHILE, nom de l'esclave à qui Mithridate, après sa défaite par Pompée, confia la garde de sa fille qu'il avoit enfermée dans une forteresse. Manlius Priscus, lieutenant du vainqueur, étoit sur le point de prendre la place, lorsque Ménophile, craignant que la jeune princesse ne fût exposée à quelque outrage, la tua, et se perça peu après avec la même épée.

MENOT (Michel), cordelier célèbre par les pieuses farces qu'il donna en chaire, mort en 1518. On a publié ses *Sermons*, et ils sont recherchés, pour le mélange barbare qu'il y a fait du sérieux et du comique, du burlesque et du sacré, des bouffonneries les plus plates et de l'Evangile. « Les bûcherons, dit-il dans un endroit, coupent de grosses

et de petites branches dans les forêts, et en font des fagots; ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. Le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, et les évêchés lardés d'abbayes et de prieurés, et le tout lardé de diables. Il faut que tous ces biens de l'Église passent les trois cordelières de l'*Ave Maria*; car le *Benedicta tu*, sont grosses abbayes de bénédictins; *in mulieribus*, c'est monsieur et madame; *et fructus ventris*, ce sont banquets et goinfreries.» L'un de ses meilleurs discours est son sermon sur le salut: il commence ainsi: «Honorable, et, à mon sens, dévot auditoire, *Si desideramus omnes salvare animas nostras, debemus esse imitatores Ecclesiæ*, *quæ prolando facit* les obsèques *primorum parentum nostrorum Adæ et Evæ, qui fuerunt privati et banniti ex paradiso terrestri......* En rappelant la comparaison que l'Évangile fait de la mort avec la nuit, il dit: *Cum nox est*, un chacun se retire en sa maison. *Domine, nonne totâ die ibitis ad faciendum* les crespes et mille dissolutions et *meretricia? Mirum est* que tant plus que *ecclesia est magis devota et in dolore et luctu populus est magis dissolutus..,... O Domine! quandò bestia est* prise au pied, et la chandelle est soufflée, *qualiter revertitur in domum suam?* Les voyez-vous? *Invenietis in unâ parochiâ meretricem, etc..... Erit in hâc villâ homo vitæ pessimæ*, renieur de Dieu. *De serò*, le soir, *facit bonum vultum, de mane invenitur mortuus; quid dicitis de hoc, domini*, etc.? Il compare dans ce même discours l'Église à une vigne, à cause de l'utilité de son fruit: *Vinum lætificat cor hominis.....* *Voyez* les Mémoires de Nicéron, tome XXIV, on y trouve quelques échantillons des discours de Menot. Ils ont été imprimés en quatre parties in-8°. Le plus recherché des curieux, est le volume intitulé *Sermones quadragesimales, olim Turonis declamati*, Paris, in-8°, 1519 ou 1525. Celui qui contient les Sermons prononcés à Paris l'est beaucoup moins; il parut en 1530, in-8°.

* MENOU (Jacques-François), général français, né à Boucey, près Preuilly, département d'Indre-et-Loire, en 1751, d'une famille noble, fut destiné à parcourir la carrière militaire. Un prompt avancement devint la récompense de ses talens, et le 5 décembre 1781, il fut nommé maréchal-de-camp des armées du roi. En 1789, ayant été choisi député de l'ordre de la noblesse par un des bailliages de Touraine, il fut un des premiers qui se réunirent à l'assemblée constituée et firent le sacrifice de leurs privilèges. Toujours occupé dans les comités de législation militaire et diplomatique, il fit plusieurs rapports importans, qui prouvèrent qu'il savoit écrire et penser. Ce fut principalement à ses soins et à ses discours qu'Avignon et le comtat Venaissin durent leur réunion à la France. Après le 10 août, il fut porté sur la liste des candidats pour le ministère de la guerre, mais Chabot l'en fit rayer. Quelque temps après, malgré la dénonciation de Robespierre, il fut employé dans son grade à l'armée de l'Ouest, combattit avec intrépidité à la prise de Saumur, et eut un cheval tué sous lui. Commandant de la 17e division militaire, il fut nommé quelque temps après général en chef de l'armée de l'intérieur. Dénoncé

après le 13 vendémiaire à la tribune de la convention, pour n'avoir point suivi les ordres relatifs au désarmement de la section Le Pelletier, avec certains membres de laquelle il étoit entré en pourparler, il fut destitué, arrêté et livré au tribunal chargé de juger les auteurs de la révolte qui s'étoit manifestée contre la convention. Son procès fut instruit. Ce tribunal ayant déclaré qu'il n'y avoit pas lieu à accusation contre ce général, il fut mis en liberté. Lors de l'expédition d'Egypte, il obtint de servir en son grade à l'armée d'Orient, débarqua le premier près du Marabouk, à une lieue et demie d'Alexandrie, commanda la gauche de l'armée qui investit cette place, entra dans cette place, y reçut sept blessures, dont aucune ne fut dangereuse. Nommé commandant de Rosette, il épousa quelque temps après la fille du maître des bains de cette ville, et pour se conformer aux usages du pays, il prit le nom d'Abdallah Menou. Au célèbre combat d'Aboukir, où les Ottomans furent complètement battus par les Français, Menou eut sa part à la gloire de cette journée. Après la mort du général Kléber, il prit le commandement de l'armée, commandement confirmé par un arrêté du premier consul, du 17 fructidor an 8 (4 sept. 1801). Son premier soin fut de faire toutes ses dispositions pour résister à la foule d'ennemis qui se réunissoient contre les Français ; mais après trois mois d'un blocus continuel, après des combats multipliés, l'armée française ayant été réduite à deux ou trois mille hommes disponibles, il fallut songer à capituler. Le 13 fructidor, cette capitulation fut signée, d'une part par le général Menou, de l'autre par le général anglais Hutchinson. Elle n'avoit rien que d'honorable ; l'armée française fut embarquée dans le port d'Alexandrie. A son arrivée à Paris, le premier consul l'accueillit avec distinction, le consola des revers que la fortune inconstante et aveugle lui avoit fait éprouver, et applaudit à ses opérations. Le 27 floréal an 10 (17 mai 1802), le général Menou fut nommé membre du tribunat, et quelques jours après administrateur général de la 27e division militaire (Piémont). Il est mort gouverneur de Venise, le 13 août 1810.

MENOUX (Joseph de), jésuite, homme d'esprit, intrigant, serviable, ami utile, et ennemi dangereux, né à Besançon, et mort en 1766, à 71 ans, obtint la confiance de Stanislas, roi de Pologne, et devint son prédicateur ordinaire, et supérieur du séminaire de Nanci. Il fit croire, dit Voltaire, au pape Benoît XIV, auteur de gros traites in-folio sur la canonisation des saints, qu'il les traduisoit en français ; il lui en envoya quelques pages, et obtint pour son séminaire un bon bénéfice dont il dépouilla des bénédictins, et se moqua ainsi de Benoît XIV et de saint Benoît. On a de lui des *Notions philosophiques sur les vérités fondamentales de la religion*, 1758, in-8° ; et il eut part aux ouvrages religieux et moraux du roi Stanislas, qui lui accordoit tout ce qu'il demandoit.

I. MENTEL (Jean), imprimeur de Strasbourg, auquel plusieurs auteurs ont attribué mal à propos l'invention de l'imprimerie. Jacques MENTEL, entre autres, médecin de la faculté de

Paris, vers le milieu du 17e siècle, qui se disoit un de ses descendans, publia deux *Dissertations* latines pour le prouver. Son opinion eut quelques partisans. Mais depuis qu'on s'est attaché davantage à éclaircir l'origine de cet art célèbre, si on n'est pas encore parvenu à dissiper tous les nuages qui l'ont enveloppé, au moins est-on d'accord que Mentel n'en est pas l'inventeur. C'est encore une chose très-douteuse, pour ne rien dire de plus, que l'extraction noble de cet imprimeur, qui n'a d'autre garant que l'assertion sans preuve du même Jacques Mentel. Sa première profession n'étoit guère celle d'un gentilhomme. Il étoit originairement écrivain et enlumineur de lettres: ce qu'on appeloit en ce temps-là *Chrysographus*. Comme tel, il fut admis parmi les notaires de l'évêque de Strasbourg, et, en 1447, dans la communauté des peintres de cette ville. Mais si Mentel ne fut pas l'inventeur de la typographie, on ne peut lui refuser d'avoir été le premier qui se distingua dans cet art à Strasbourg, où il publia d'abord une *Bible* en 1466, en 2 vol. in-folio; *De arte prædicandi*, ouvrage tiré de la doctrine de saint Augustin, imprimé à peu près dans le même temps; *Epistolæ S. Hieronymi*, in-fol., sans date, mais relié en 1469; un *Poëme* allemand sur les exploits guerriers de Charles-le-Hardy, duc de Bourgogne, in-folio, 1477. On y trouve huit estampes, grossièrement coloriées, qui représentent les villes de Morat en Suisse, de Nanci, etc.; et ensuite, depuis 1473 jusqu'en 1476, une compilation énorme en 10 vol. in-fol., intitulée *Vincentii Bellovacensis Speculum historiale, morale, physicum et doctrinale*. Il mourut en 1478. L'empereur Frédéric IV lui avoit accordé des armoiries en 1466. Il est vrai que Jacques Mentel prétend que ce prince ne fit alors que renouveler l'ancien écusson de sa famille; mais il ne le prouve pas, et cette concession présente l'idée d'un anoblissement plutôt que celle d'une réhabilitation. Au reste, le diplôme impérial ne qualifie point Mentel d'inventeur de l'imprimerie. *Voyez* FUSTH *et* GUTTEMBERG.

* II. MENTEL (Jacques), né à Château-Thierri, docteur en la faculté de médecine à Paris, y professa la chirurgie et l'anatomie. Ses ouvrages sont, I. *Gratiarum actio habita die auspicali doctoratûs*, 1632, in-8°. II. *De Epicrasi dissertatio*, Parisiis, 1642, in-8°. *Epistola ad Pecquetum de novâ illius chyli secedentis à lactibus receptaculi aliis ac hepatis notatione*, 1651, in-4°. III. Un manuscrit très curieux, sous ce titre: *Adversaria de medicis Parisiensibus*. Mentel est mort à Paris en 1671.

MENTÈS, roi des Taphiens, dont Minerve prit la ressemblance pour assurer à Pénélope qu'Ulysse étoit vivant, et pour engager Télémaque à l'aller chercher. Homère le distingue de Mentor.

I. MENTOR, gouverneur de Télémaque. C'étoit l'homme le plus sage et le plus prudent de son siècle. Minerve prit sa figure pour élever Télémaque, et l'accompagna ainsi lorsqu'il alla chercher son père après le siége de Troie.

* II. MENTOR, de Rhodes, l'un des meilleurs généraux de son temps, commandoit les mercénaires grecs qu'Ochus, roi de Perse, prince justement haï et

méprisé, avoit appelés à son secours contre les efforts tentés par l'Égypte, la Syrie, et l'Asie Mineure pour se soustraire à son autorité. Grace à Mentor, Ochus les força d'y reutrer.

MENTZEL (Christian), né à Furstenwal, dans le Mittel-Marck, se rendit célèbre par ses connoissances dans la médecine et la botanique, et voyagea long-temps pour les perfectionner. Il s'étoit procuré des relations jusque dans les Indes. Mentzel mort en 1701, âgé de près de 79 ans, étoit de l'académie des Curieux de la nature. On a de lui *Index nominum plantarum*, Berlin, 1696, in-folio, réimprimé en 1715, in-fol. fig., avec des augmentations, sous le titre de *Lexicon plantarum polyglotton universale*. II. Une *Chronologie de la Chine*, Berlin, 1696, in-4°, en allemand. On conserve de lui, dans la bibliothèque royale de Berlin, des manuscrits, I. Sur l'*Histoire naturelle du Brésil*, 4 vol. in-folio. II. — *sur les fleurs et sur les plantes du Japon*, avec figures enluminées, 2 vol. in-fol., etc.

MENTZER (Balthazar), théologien luthérien, né à Allendorf dans le landgraviat de Hesse-Cassel en 1565, célèbre parmi ceux de sa communion par ses lumières, mourut en 1627. Il a laissé une *Explication de la Confession d'Ausbourg*, et d'autres *ouvrages* de controverse.

† MENU DE CHOMORCEAU (Jean-Étienne), né à Ville-neuve-le-Roi (ou sur Yonne) le 23 mai 1724, et président lieutenant-général au bailliage de cette ville, fut nommé député du bailliage de Sens aux états-généraux en 1789, doyen d'âge et prédécesseur de Bailly dans la présidence de la chambre des communes. On a de lui *Renaud*, poëme héroïque imité du Tasse, 2 vol. in-8°, Paris, 1786-1788. Dans cette imitation en prose, aux lieux et aux hommes célébrés par Le Tasse, l'auteur s'est plu à substituer souvent la description de son pays, le nom de ses enfans, les ancêtres de ses voisins, inspiré et soutenu, comme il le disoit lui-même, par le désir d'illustrer tout ce qu'il aimoit. Aussi le style de cet ouvrage, monument élevé à ses plus chères et plus louables affections, ne manque-t-il ni de verve, ni de chaleur, ni de noblesse. Chomorceau s'étoit fait connoître dans sa jeunesse aux amis des lettres par des *Poésies* agréables répandues dans les journaux du temps; il rendit sa vieillesse recommandable à tous les gens de bien. On regrette qu'il n'ait pas eu le temps de terminer un *Dictionnaire de chevalerie*, qu'il composoit à l'instar de nos dictionnaires de mythologie. Cet ouvrage manque à notre littérature, et Chomorceau étoit d'autant plus propre à nous peindre l'esprit et les actions des anciens chevaliers, que lui-même étoit doué de l'amabilité, de la franchise, de la loyauté de ces preux, et pleinement nourri de leur histoire. Il mourut à Villeneuve-le-Roi le 30 septembre 1802.

MENUS (Jason), célèbre professeur de législation à Pavie, né en 1435, a publié plusieurs *ouvrages* de droit. Louis XII voulut assister à une de ses leçons. Menu l'alla prendre à son palais, vêtu d'une robe tissue d'or, pour le conduire aux écoles. Le roi le fit entrer le premier en lui disant que dans ces lieux la puissance des professeurs étoit plus grande que celle des rois.

† MENZIKOFF (Alexandre), garçon pâtissier sur la place du palais de Moscow, fut tiré de son premier état, dans son enfance, par un hasard heureux qui le plaça dans la maison du czar Pierre. Le czar étoit un jour à table avec ses amis et ses compagnons d'armes, Lefort et les généraux Czeremetof, Simonowitz, Scheen, Baur, lorsqu'on entendit la voix d'un garçon pâtissier, qui parcouroit les rues de Moscow en vendant des brioches et chantant des vaudevilles. Dans le dessein de s'en amuser, le czar le fait appeler, l'interroge, et est tellement charmé de la vivacité de son esprit et de la justesse de ses réponses, qu'il ordonne sur-le-champ à Lefort de prendre ce jeune homme dans sa compagnie, et de veiller à son avancement. Menzikoff apprit plusieurs langues, et s'étant formé aux armes et aux affaires, il commença par se rendre agréable à son maître, et finit par se rendre nécessaire. Il seconda tous ses projets, et mérita par ses services le gouvernement de l'Ingrie, le rang de prince, et le titre de général major. Il se signala en Pologne en 1708 et 1709; mais l'an 1713 il fut accusé de péculat, et condamné à une amende de 300 mille écus. Le czar lui remit l'amende, et lui ayant rendu ses bonnes graces en 1719, il l'envoya commander en Ukraine, et comme ambassadeur en Pologne, l'an 1722. Toujours occupé du soin de se maintenir, même après la mort de Pierre-le-Grand, dont la santé étoit assez mauvaise, Menzikoff découvrit alors à qui le czar destinoit sa succession à la couronne. Le prince lui en sut mauvais gré, et le punit en le dépouillant de la principauté de Pleskow. (*Voyez* SAXE.) Mais sous la czarine Catherine, il fut plus en faveur que jamais, parce qu'à la mort du czar, en 1725, il disposa tous les partis à la laisser jouir du trône de son époux. Cette princesse ne fut pas ingrate. En désignant son beau-fils Pierre II pour son successeur, elle ordonna qu'il épouseroit la fille de Menzikoff, et que son fils épouseroit la sœur du czar. Les époux furent fiancés : Menzikoff fut fait duc de Cozel, et grand-maître d'hôtel du czar; mais la jalousie et la haine préparoient sourdement sa perte; le jeune prince étoit déjà prévenu en secret contre lui. Son favori Dolgorouki, mis en avant par les ennemis de Menzikoff, ne cessoit de lui rendre ce ministre suspect. On usa même d'un moyen infaillible auprès des rois, en faisant entendre au czar que ce ministre ne s'approchoit ainsi du trône que pour y monter par degrés. Alors l'ame du jeune monarque s'ouvrit à toutes les insinuations, et Menzikoff donna prise sur lui par des imprudences. Il s'opposa à un présent de 9000 ducats que l'empereur vouloit faire à sa sœur, et s'empara de la somme. Pierre en fut irrité, se mit en colère, et finit par lui dire : « Je t'apprendrai que je suis empereur, et que je veux être obéi. » Dans une fête particulière à laquelle ce prince ne put assister, Menzikoff eut un autre tort : il osa s'asseoir pendant la cérémonie sur une espèce de trône qui avoit été destiné au czar. Cette petite circonstance décida sa perte. A toutes ces fautes, il faut encore ajouter celle qu'il fit, en renvoyant dans ses quartiers un régiment qui lui étoit entièrement dévoué. Le lendemain de ce renvoi le général Soltikoff vint l'arrêter. « J'ai fait de grands crimes, s'écria alors Menzikoff; mais est-ce au czar à

m'en punir ? » Ces paroles, dit Duclos, confirmèrent les soupçons qu'on avoit eus de l'empoisonnement de Catherine. On lui promit d'abord qu'il jouiroit de ses biens et qu'on lui permettroit de passer le reste de ses jours à Oranienbourg, jolie ville qu'il avoit fait bâtir sur les frontières de l'Ukraine; mais à peine s'est-il mis en route, environné du faste, non d'un ministre disgracié, mais d'un prince qui va prendre possession d'un gouvernement, que sa garde est doublée; on lui fait son procès, et il est condamné à passer ses jours à Besorowa, au bout de la Sibérie. Sa femme, devenue aveugle à force de pleurer, mourut en chemin. Le reste de sa famille le suivit dans son exil. Il soutint ses malheurs avec fermété, et il ne lui échappa aucun murmure. Reconnoissant la justice du ciel envers lui, il ne s'attendrissoit que sur ses malheureux enfans. Dans la chaumière qu'ils s'étoient construite au milieu des déserts, chacun partageoit le travail pour la subsistance commune. Menzikoff eut plus de santé pendant les deux ans qu'il passa en Sibérie, qu'il n'en avoit eu dans le temps de sa prospérité. On lui avoit assigné dix roubles/par jour; il trouva le moyen de ménager sur cette somme de quoi faire bâtir une petite église, à la construction de laquelle il travailla comme charpentier. Il termina ses jours le 2 novembre 1729. « Il mourut, dit Duclos, de la maladie des ministres disgraciés, laissant à ses pareils une leçon inutile, parce qu'ils ne se la font que quand ils n'en peuvent plus faire usage. » Il fut enterré auprès de sa fille, dans un petit oratoire qu'il avoit fait bâtir. Ses malheurs lui avoient inspiré des sentimens de piété. Les deux enfans qui restoient eurent un peu plus de liberté après sa mort. L'officier leur permit d'aller à la ville, le dimanche, pour assister à l'office, mais non pas ensemble; l'un y alloit un dimanche, et l'autre le dimanche suivant. Un jour que la fille revenoit, elle s'entendit appeler par un paysan qui avoit la tête à la lucarne d'une cabane, et elle reconnut avec la plus grande surprise, que ce paysan étoit Dolgorouki, la cause du malheur de sa famille, et victime à son tour des intrigues de cour. Elle vint apprendre cette nouvelle à son frère, qui ne vit pas sans étonnement ce nouvel exemple du néant des grandeurs. Peu de temps après, Menzikoff et sa sœur, rappelés à Moscow par la czarine Anne, laissèrent à Dolgorouki leur cabane, et se rendirent à la cour. Le fils y fut capitaine des gardes, et reçut la cinquième partie des biens de son père. La fille devint dame d'honneur de l'impératrice, et fut mariée avantageusement. (*Voyez* DOLGOROUKI). Lorsque Menzikoff fut disgracié, il possédoit quinze millions de roubles, indépendamment de ses vastes possessions en terres.

† MENZINI (Benoît), poëte italien, né à Florence en 1646, mort en 1704 à Rome, où il étoit professeur au collége de la Sapience, et membre de l'académie des Arcades, s'attacha à la reine Christine, qui protégea et encouragea ses talens. Il fut un de ceux qui relevèrent la gloire de la poésie italienne; mais il fut beaucoup plus négligent sur l'article de sa fortune. La mort de la reine de Suède, et l'inconduite de Menzini, le réduisirent à l'aumône: il ne subsistoit plus que par les secours que lui procuroit Redi

de la part des grands-ducs. Il avoit le talent de l'éloquence, et l'une de ses ressources fut de composer des *sermons* pour les prédicateurs qui ne se trouvoient pas capables de les faire eux-mêmes; c'est à ce genre d'industrie que Sectanus, son contemporain, fait allusion dans ce vers, où, parlant de lui, il dit :

Cogitur indoctis componere verba cucullis.

On a de lui divers ouvrages, entre autres des *Satires*, recherchées pour les graces du style et la finesse des pensées, réimprimées à Amsterdam en 1718, in-4°. Il a encore composé un *Art Poétique*; des *Elégies*; des *Hymnes*; les *Lamentations de Jérémie*, où règne tout l'enthousiasme prophétique; *Academia Tusculana*, ouvrage mêlé de vers et de prose, qui offre plusieurs morceaux pleins de chaleur, quoique composés dans la langueur d'une hydropisie; des *Poésies* diverses. Ses *OEuvres* ont été recueillies à Florence, 1731, en 4 vol. in-4°. Menzini fut aussi membre de l'académie *della Crusca*, et ambitionnoit beaucoup que ses vers, dans lesquels il avoit rajeuni avec succès d'anciennes expressions italiennes, fussent cités comme une autorité. Il ne put obtenir cette satisfaction de son vivant, mais, long-temps après sa mort, l'académie, dans la quatrième édition de son Dictionnaire, en 1731, lui décerna cet honneur sans doute sagement différé.

MEONIUS, cousin de l'empereur Odenat, et de toutes les parties de plaisir de ce prince, ne sut pas conserver ses bonnes graces. Odenat, piqué de ce que, pour lui ôter le plaisir de la chasse, il affectoit de tirer le premier sur les bêtes qui se présentoient à eux, le fit mettre en prison. Méonius garda un vif ressentiment de cet outrage, et fit assassiner Odenat et Hérodien son fils en 267. Après avoir satisfait sa vengeance, il prit la pourpre impériale, et ne la porta pas long-temps. Les mêmes soldats qui l'en avoient revêtu, aussi indignés de son incapacité que du déréglement de ses mœurs, le poignardèrent (*Voy.* ODENAT.)

MERA (Mythol.), fille de Prætus et d'Antin, suivoit Diane à la chasse. Comme elle étoit fort belle, Jupiter, qui l'aperçut, prit la figure de la déesse pour en jouir. Diane en fut si courroucée, que, pour empêcher que quelque autre dieu n'employât le même artifice, elle la perça d'un trait et la changea en chien.

MERAIL. *Voyez* AMARAL.

* I. MERATI (P. D. Gaëtan-Marie), Vénitien et clerc régulier théatin, né le 25 décembre 1668, consulteur de la congrégation des rites à Rome, et mort dans cette ville le 8 septembre 1744, fit des remarques sur l'ouvrage du P. Gavanto, intitulé *Thesaurus sacrorum rituum*, imprimé à Rome en 1736 et 1738, en 4 vol. in-4°, et réimprimé à Venise et Ausbourg en 1740, et à Venise en 1749, en 2 vol. in-fol. On a encore de lui, I. *Decreta sacræ rituum congregationis ex Gavanto desumpta, et novissimè adaucta*, Venetiis, 1762 et 1768. II. *La verità della religione cristiana e cattolica dimostrata ne' suoi fondamenti, e ne' suoi caratteri*, etc., Venise, 1721, 2 vol. in-4°. III. *La Vita soavemente regolata delle dame, etc., operetta tradotta dal francese*, Venise, 1708.

Digitized by Google

On trouve dans le second vol. des *Epistolæ clarorum Venetorum*, Florence, 1746, six *Lettres* de Merati à Maghabecchi.

* II. MERATI (P. D. Joseph), Vénitien, clerc régulier théatin, et neveu du précédent, né vers 1704, mourut dans sa patrie en janvier 1786. Outre les mémoires de Gaëtan-Marie Merati, son oncle, qu'il publia sous le nom de Charles de Ponivalle, on lui doit la *Vita di Monsignor D. Bartolommeo Castelli Palermitano de' chierici regolari, vescovo di Mazzara*. Merati laissa un ouvrage manuscrit, annoncé par plusieurs écrivains, sous ce titre: *Gli Scrittori d'Italia mascherati, ossia Storia critico-letteraria de' libri, e de' componimenti anonimi, e pseudonimi degli scrittori d'Italia dall' origine della stampa fino a tutto l'anno 1770, divisa in secoli con ordine alfabetico*, 2 vol. in-fol. La préface de cet ouvrage a été insérée par l'abbé Lami, dans ses *Novelle letterarie di Firenze*.

* MÉRAY (Ebn Yôucouf), al-Mocaddecy, auteur arabe, florissoit au commencement du 11e siècle de l'hégire, et périt dans la guerre civile de la déposition de sultan Mousthafa, et de l'élévation sur le trône ottoman d'Osman II. On le connoît par une *Histoire des Khalyfs et des Sultans d'Egypte*, traduite en allemand par Reisk, à l'exception de la préface du premier chapitre, et de la continuation par le frère de l'auteur, depuis 1029—1619, jusqu'en 1035—1625, et insérée dans le Magasin d'histoire et de géographie de Busching, tom. 5.

† MERBÈS (Bon de), docteur en théologie et prêtre de l'Oratoire, sortit de cette congrégation, après y avoir enseigné les belles-lettres. Nommé en 1659, par les échevins de Montdidier, principal de leur collége, il donna sa démission de cette place pour se consacrer plus entièrement à ses études; mais les magistrats, en considération de ses services, lui conservèrent pendant sa vie la jouissance du revenu de la chapelle de Guerbigny. Merbès, à la sollicitation de Le Tellier, archevêque de Reims, composa une *Théologie*, qu'il publia à Paris en 1683, en deux vol. in-fol., sous ce titre: *Summa christiana*. La latinité en est pure, élégante; mais le style sent le rhéteur. Il mourut au collége de Beauvais, à Paris, le 2 août 1684, à 68 ans.

† I. MERCADO (Michel de), connu aussi sous le nom de *Mercati* et de *Mercatus*, né à San-Miniato en Toscane, fut premier médecin du pape Clément VIII et de plusieurs autres pontifes, et intendant du jardin des plantes du Vatican, où il forma un beau cabinet de métaux et de fossiles. La description en a été donnée à Rome en 1717, in-folio, avec un Appendix de 53 pages, en 1719, par Lancisi, sous le titre de Metallotheca..... Mercado mourut en 1593, à 53 ans. On avoit une si haute idée de son mérite, que Ferdinand, grand-duc de Toscane, le mit au rang des familles nobles de Florence, et que le sénat romain le décora aussi de la noblesse romaine. On a de lui, sur son art, des ouvrages qui le firent beaucoup estimer, et un savant Traité *Degli obelischi di Roma*, 1589, in-4°. Il le dédia à Sixte-Quint, qui l'em-

Digitized by Google

ploya avec succès dans plusieurs négociations. Il ne fut pas moins utile à Clément VIII.

II. MERCADO (Louis de), *Mercatus*, natif de Valladolid en Espagne, premier médecin des rois Philippe II et Philippe III, mort âgé de 86 ans, vers 1606, a laissé divers *ouvrages*, recueillis en 1654, à Francfort, en 3 vol. in-folio.

* MERCANDIN (le comte de), général autrichien, employé en 1793 comme général-major, montra assez d'intelligence pendant cette campagne, servit en 1794 sous M. de Blankestein, à l'armée de Trévia, et fut forcé, dans le courant d'août, d'évacuer successivement toutes les positions entre la Sarre et la Moselle, et celle de Consaarbruck. Au commencement de 1796, il fut élevé au grade de général-lieutenant, et employé vers Mayence; il passa ensuite à l'armée de Latour, et s'y conduisit d'une manière assez distinguée pendant toute la campagne, notamment aux combats du 24 août et du 2 septembre; mais il contribua néanmoins aux échecs qu'éprouva alors cette armée, en partageant la jalousie que les autres officiers allemands portoient au général en chef. Il servit ensuite en Italie avec distinction, et fut tué le 30 mars 1799, à la bataille de Vérone, où il combattit à la tête de la première colonne.

* MERCATI (Jean-Baptiste), né à Città S. Sepolcro, dans la Toscane, peintre, *grava* à l'eau-forte les bas-reliefs de l'arc de Constantin à Rome, ainsi que quelques autres bas-reliefs peints par Le Corrège et Pierre de Cortone. Il *grava* aussi quelques sujets sacrés et profanes de son invention, et des figures symboliques, parmi lesquelles on remarque la *Modestie*, le *Sort*, la *Satisfaction amoureuse*, etc. Il florissoit en 1616.

† I. MERCATOR (Marius), auteur et ecclésiastique, élève et ami de saint Augustin, Africain selon Baluze, et Calabrois selon le P. Garnier, écrivit contre les nestoriens et les pélagiens, et mourut vers 451. Tous ses *ouvrages* furent publiés en 1673, in-fol., par le P. Garnier, jésuite, avec de longues dissertations, Paris, 1673, 2 vol. in-fol. Baluze en donna une nouvelle édition, à Paris, en 1684, in-8°. D. Gabriel Gerberon a publié *Acta Marii Mercatoris, cum notis Rigberii*, Bruxelles, 1673, in-16.

† II. MERCATOR (Gérard), habile géographe, né à Rupelmonde en Flandre en 1512, oublioit de manger et de dormir pour s'appliquer à la géographie et aux mathématiques. L'empereur Charles-Quint en faisoit un cas particulier, et le duc de Juliers le fit son cosmographe. Il mourut à Duisbourg, le 2 décembre 1594. On a de lui, I. Une *Chronologie*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1568, prouvée par les éclipses et des observations astronomiques, Cologne, 1568, et Bâle, 1577, in-fol. Onuphre Panvin estimoit cet ouvrage un peu sec, mais clair et assez exact. II. Des *Tables* ou *Descriptions géographiques* de toute la terre, auxquelles il donna le nom d'*Atlas*, Duisbourg, 1595, in-4°. Judocus Hondius en a donné une édition augmentée d'un grand nombre de cartes, Amsterdam, 1666. III. *Harmonia evangelistarum*, contre Charles du Moulin, Duis-

Digitized by Google

bourg, 1592, in-4°. IV. Un traité *De creatione ac fabricâ mundi.* Cet ouvrage fut condamné, à cause de quelques propositions sur le péché originel. V. Une *Edition* des tables géographiques de Ptolomée, corrigées, 1589, in-fol. Mercator joignoit à la sagacité de l'esprit la dextérité de la main: il *gravoit* et *enluminoit* lui-même ses cartes, et *faisoit* ses instrumens de mathématiques. Le duc de Lorraine, Charles III, l'estimoit tellement qu'il le fit venir à Nanci pour dresser une carte de ses états; mais il n'eut pas le temps de l'achever.

†III. MERCATOR (Nicolas), mathématicien du 17e siècle, natif du Holstein, et membre de la société royale de Londres, se retira en Angleterre, où il demeura jusqu'à sa mort. On a de lui une *Cosmographie*, et d'autres *ouvrages* estimés. C'étoit un homme de mérite, qui fit quelques découvertes, et qui remarqua le défaut des premières cartes marines. Il fut un de ceux qui, sans reconnoître la futilité de l'astrologie, ne la rejetoient pas entièrement. Il avoit voulu, dit-on, essayer de la ramener à des principes raisonnables; c'étoit vouloir allier ensemble la raison et la folie.

IV. MERCATOR (Isidore). *Voyez* ISIDORE, n° VI.

MERCATUS. *Voy.* MERCADO.

MERCHISTON. *Voy.* NEPER.

I. MERCI. *Voy.* MERCY.

II. MERCI (l'ordre de LA), *Voyez* PIERRE NOLASQUE, n° XXII.

† I. MERCIER (Jean), *Mercerus*, d'Uzès en Languedoc, étudia le droit à Toulouse et à Avignon, et y fit de grands progrès. Il quitta la jurisprudence, pour s'appliquer aux belles-lettres et aux langues grecque, latine, hébraïque, et chaldaïque. Il succéda à Vatable, dans la chaire d'hébreu au collége royal à Paris, en 1547. Obligé de sortir de la France pendant les guerres civiles, il se retira à Venise, auprès de l'ambassadeur de cette couronne, qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Uzès en 1562. Il possédoit une vaste littérature. Parmi les ouvrages dont il enrichit son siècle, on distingue, I. Ses *Leçons sur la Genèse et les Prophètes*, Genève, 1598, in-fol. II. Ses *Commentaires* sur Job, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, 1573, en 2 vol. in-fol., qui sont estimés. III. *Tabulæ in grammaticam chaldaïcam*, Paris, 1550, in-4°. L'auteur avoit embrassé les opinions de Calvin.

† II. MERCIER (Josias), *Mercerus*, fils du précédent, et non moins savant que son père, étoit un habile critique. Il mourut le 6 décembre 1626. Quoique employé à diverses affaires importantes, il ne négligea pas les travaux du cabinet. On a de lui, I. Une excellente *Edition de Nonius Marcellus, De proprietate sermonum; accedit libellus Fulgentii de prisco sermone*, Paris, 1614, in-8°. II. Des Editions avec des notes, *Aristèneti epistolæ græcæ, cum latinâ interpretatione*, Paris, 1610, in-8°, 3e édition; la 1re parut en 1595. III. *Dictys Cretensis de bello Trojano, et Dares Phrygius, de excidio Trojæ*, Amsterdam, 1631, in-16, sur Tacite; et sur le livre d'Apulée *De deo Socratis.* Claude Saumaise étoit gendre de Josias Mercier.

Digitized by Google

† III. MERCIER (Nicolas), de Poissy, mort en 1657, régent de troisième au collége de Navarre à Paris, et sous-principal des grammairiens de ce collége, s'acquit beaucoup de réputation par son habileté à élever la jeunesse, et par ses ouvrages. On a de lui, I. Le *Manuel des grammairiens*, Paris, 1732, réimprimé en 1733, in-12, par les soins de Dumas; ouvrage confus, du moins aux yeux de la plupart des jeunes gens. On se sert pourtant de ce livre dans divers colléges, parce qu'il contient des principes excellens pour la belle latinité. II. Un *Traité de l'épigramme*, en latin, in-8°; ouvrage très-estimé. III. Une *édition* des Colloques d'Erasme, purgée des endroits dangereux, et enrichie de notes.

IV. MERCIER (Jacques le), architecte sous Louis XIII et Louis XIV, directeur des principaux édifices élevés de son temps, tels que la Sorbonne, le Palais-Royal, Saint-Roch, le Val-de-Grace, sur les dessins de Mansart.

† V. MERCIER (Barthélemi), connu sous le nom d'abbé de Saint-Léger, né à Lyon le 1er avril 1734, entra fort jeune dans la congrégation de Sainte-Geneviève, dont il devint bibliothécaire, et succéda dans cette place au savant Pingré, qui étoit allé observer le passage de Vénus dans la mer des Indes. En 1764, Louis XV étant venu visiter la bibliothèque, Mercier lui en montra les raretés, et lui inspira assez d'intérêt pour qu'il le nommât à l'abbaye de Saint-Léger de Soissons, qui étoit vacante. Mercier voyagea en Hollande et dans la Belgique, pour y visiter les bibliothèques et les savans. Dépouillé de ses bénéfices par la révolution, il supporta courageusement l'indigence. Les malheurs de sa patrie l'affligèrent; et la rencontre qu'il fit de son ami, l'abbé Poyer, que l'on conduisoit à l'échafaud, fut la première cause de son dépérissement. Il mourut le 13 mai 1799. Une profonde érudition, de la clarté dans les recherches, distinguèrent ses écrits; un caractère doux et affable le fit aimer. Les belles bibliothèques de Soubise et de La Vallière lui durent une partie de leurs richesses. Ses ouvrages sont, I. *Lettre sur la Bibliographie de de Bure*, 1763, in-8°. II. *Lettre à M. Capperonnier* sur le même objet; il y en a encore une troisieme imprimée. On les trouve dans le Journal de Trévoux. III. *Lettre sur le véritable auteur du Testament politique du cardinal de Richelieu*, Paris, 1765, in-8°. IV. *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie de Prosper Marchand*, 1765, in-4°; nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, 1771, in-4°. V. *Lettre sur la Pucelle d'Orléans*, 1775. VI. *Dissertation sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ*. VII. Notice du livre rare intitulé *Pedis admirandæ*, par J. d'Artis. VIII *Notice de la Platopodologie d'Antoine Fiancé*, medecin de *Besançon*. IX. *Lettre à un ami, sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi* en France (Paris), 1787, in-8°: Cette pièce a pour faux titre *Suite à l'an* 1787. L'an 1787 étoit le titre d'un écrit de Carra, qui contenoit une censure très-vive de l'administration de la bibliothèque du roi. X. *Notice sur les tombeaux des ducs de Bourgogne.* XI. *Lettres sur différentes éditions rares du 15e siècle*, Paris, 1783, in-8°. XII. *Observations sur l'essai d'un projet de catalogue de*

bibliothèque. XIII. *Description d'une giraffe vue à Fano.* XIV. *Notice raisonnée des ouvrages de Gaspard Schott jésuite*, 1785, in-8°. XV. *Bibliothèque des romans traduits du grec*, 1796, 12 vol. in-12. XVI. *Lettre sur le projet de décret concernant les religieux, proposé à l'assemblée nationale par M. Treilhard*, 1789, in-8°. XVII. *Lettre sur un nouveau Dictionnaire historique portatif*, en 4 volumes in-8°. Cette lettre, extraite du Journal de Trévoux, février 1766, contient une critique assez vive des deux premiers volumes du Dictionnaire de M. Chaudon, qui étoient imprimés; mais ils n'étoient pas encore publiés à cette époque. Depuis ce temps, l'abbé Mercier ne cessa d'envoyer des *notes* et des *corrections* à l'éditeur, et nous-mêmes qui avons acquis l'exemplaire destiné à cette nouvelle édition, pouvons rendre compte de leur utilité, de la science qu'elles renferment, et des erreurs qu'elles corrigent; aussi avons-nous regardé cet exemplaire comme une des colonnes propres à soutenir l'édifice que nous nous sommes proposé d'élever à la gloire des hommes illustres de tous les temps et de tous les lieux. Il a *travaillé* au Journal de Trévoux, à celui des savans, au Magasin encyclopédique, et inséré de savans articles dans l'Année littéraire. Il a laissé plusieurs *manuscrits* et des *notes* dans presque tous ses livres, et particulièrement sur les poetes latins du moyen âge; les OEuvres de La Monnoye; la Bibliothèque de La Croix du Maine et de Duverdier; l'ouvrage de Dreux du Radier sur les lanternes, etc., etc.

* VI. MERCIER (Claude-François), né à Compiègne le 29 août 1765, secrétaire à 15 ans du chevalier de Jaucourt jusqu'à sa mort, commis dans les bureaux de la marine jusqu'à la révolution, depuis libraire, membre de plusieurs sociétés littéraires, mort en 1800, a publié un nombre considérable de petits ouvrages. I. *Soirées de l'automne*, 4 v. in-18, fig. II. Les *Trois nouvelles*, ou *Loisirs d'un rentier*, 1 vol. III. Traduction du Traité de J. H. Meibomius, *De usu flagrorum in re medica et venerea*, etc., avec une *introduction*, des *notes historiques*, et un *index* des auteurs dont il a rétabli le texte, 1 vol. in-18. IV. *Rosalie et Gerblois*, 1792; et seconde édition, 1794, 1 vol. in-18. V. Le *Vendangeur* ou *le Jardin d'amour*, poëme de l'italien de Louis Tansillo, avec le texte à côté, un vol. in-12, fig. et vignettes. VI. *Ismaël et Christine*, nouvelle africaine, 1re édition, Paris, 1792, 1 vol. in-18, fig.; 2e édition, 1794, 1 vol. VII. Les *Veillées du couvent*, poëme en 6 chants, en prose poétique, 1 vol. in-18. VIII. *Eloge du pet*, dissertation historique, anatomique et philosophique, etc., 1 vol. in-18, fig., 1799. IX. *Gérard de Velsen* ou *l'Origine d'Amsterdam*, poëme historique, en 7 livres, en prose, 1 vol. in-18, Paris, 1794, et 2e édition, 1797. X. *Histoire de Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse*, etc., rédigée sur des pièces originales, 1 vol. in-8°, 1792 et 1795, 2 vol. in-18. XI. Les *Nuits d'hiver*, 1 vol. in-18. XII. Les *Nuits de la conciergerie*, 1 vol. in-18. XIII. Les *Matinées du printemps*, 2 vol. in-18, fig. XIV. Les *Palmiers*, ou *le Triomphe de l'amour conjugal*, poëme, 16 pag. in-8°, 1796. XV. *La Morale au sucre*, ou *le Faux pas*,

comédie en un acte, en prose et vaudevilles, 1799, in-8°. XVI. La *Sorcière de Verberie*, 1 vol. in-18, 1798. XVII. *Manuel du voyageur à Paris*, 1 vol. in-18, Paris, 1800. XVIII. Le *Ménestrel batave*, ou *Portrait de Florent IV*, 16e *comte de Hollande*, chant héroïque, in-8°. XIX. *Eloge des poux, de la paille et de la boue*, traduit de Daniel Heinsius Majoragius et Frédéric Widebramius, 1 vol. in-18, 1800. XX. *Eloge de la goutte*, traduit de Bilib. Pirckermer et J. Cardan, et augmenté de tout ce qui a rapport à cette maladie, 1 v. in-18, 1800. XXI. La *Morale du second âge*, idylles morales tirées des jeux de l'enfance, Paris, 1795. Outre ces productions, Mercier est encore *éditeur* d'un grand nombre d'ouvrages. Cet écrivain laborieux étoit bon bibliographe, et dans tout ce qu'il a publié on remarque plus d'érudition que de talens.

* MERCKLIN (George-Abraham), médecin du 17e siècle, né à Weissembourg en Franconie, pratiqua la médecine avec succès à Nuremberg. On a de lui, I. Deux Traités curieux, *De incantamentis, judiciis et curationibus*, in-4°, Nuremberg, 1715. II. *De ortu et occasu transfusionis sanguinis*, in-8°, Nuremberg, 1679. Cette opération eut une grande vogue vers l'an 1680, et produisit une foule d'écrits, comme nous l'avons vu de nos jours à l'occasion du mesmérisme, du système de Gall, etc., III. On lui doit encore une nouvelle édition de Vander-Linden, *de scriptis medicis*, 1686, 2 v. in-4°.

† MERCOEUR (Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, duc de), né en 1558, de Nicolas de Lorraine, et de Jeanne de Savoie-Nemours, sa seconde femme, s'endurcit dès sa première jeunesse aux fatigues de la guerre, et se distingua dans plusieurs occasions. Lié avec le duc de Guise, il fut sur le point d'être arrêté comme cet illustre factieux, aux états de Blois, en 1588; mais la reine Louise de Lorraine, sa sœur, l'en ayant averti, il échappa à ce péril. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le parti de la Ligue. Il se cantonna dans son gouvernement de Bretagne, y appela les Espagnols, et leur donna le port de Blavet en 1591. Les agens de Henri IV l'engagèrent, en 1595, à conclure une trêve, qui devoit durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. On vint à bout ensuite de la lui faire prolonger jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochèrent alors, ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au duc de Mayenne, que « les occasions ne lui avoient pas manqué, mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions. » Cependant, comme tous les chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le roi, il fit la sienne en 1598. Le mariage de sa fille Françoise, riche héritière, avec César de Vendôme, fut le prix de la réconciliation. Le duc de Mercœur ne songea plus qu'à trouver quelque occasion brillante de signaler son courage; elle se présenta bientôt. L'empereur Rodolphe II lui fit offrir, en 1601, le commandement de son armée en Hongrie contre les Turcs. Le duc partit pour cette expédition; et on le vit, à la tête de 15,000 hommes seulement, entreprendre de faire lever le siége qu'Ibrahim Bacha avoit mis devant Chanicha avec soixante mille combattans. Il voulut l'obliger à donner bataille; mais, ayant bientôt manqué de vivres, il fut contraint de se retirer. Sa

retraite passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis long-temps. L'année suivante il prit Albe-Royale, et défit les Turcs qui venoient la secourir. Obligé de retourner en France, il mourut en chemin à Nuremberg en 1602. Saint François-de-Sales prononça son Oraison funèbre à Paris. Elle se trouve dans le recueil de ses *Œuvres*, en 1 vol. in-fol.

I. MERCURE (Mythologie), fils de Jupiter et de Maïa, Dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs, appelé Hermès par les Grecs. On le regardoit comme le messager des dieux, principalement de Jupiter, qui lui avoit attaché des ailes à la tête et aux talons, pour qu'il exécutât ses ordres avec plus de vitesse. Il conduisoit les ames dans les enfers, et avoit le pouvoir de les en tirer. Il savoit parfaitement bien la musique. Ce fut lui qui déroba les troupeaux, les armes et la lyre d'Apollon, et se servit de cette lyre pour endormir et tuer Argus, qui gardoit la vache Io. Il métamorphosa Battus en pierre de touche, délivra Mars de la prison où Vulcain l'avoit enfermé, et attacha Prométhée sur le mont Caucase. Il fut aimé de Vénus, dont il eut Hermaphrodite. (*Voyez* Aglaure *et* Muette.) On le représente ordinairement sous la figure d'un beau jeune homme, tenant un caducée à la main, avec des ailes à la tête et aux talons. Comme il portoit la parole alternativement aux dieux du ciel et des enfers, la langue lui étoit consacrée. On élevoit, en son honneur, des statues de pierres carrées, au haut desquelles on ne voyoit qu'une tête, et on les plaçoit dans les carrefours. Regardé comme dieu des chemins, il étoit honoré par tous les voyageurs, qui jetoient une pierre sur les monceaux appelés *Acervi mercuriales*, qu'on voyoit sur les grandes routes. Festus fait venir le nom de Mercure de *mercium cura*, parce qu'il présidoit au commerce et à tous les arts qui le font fleurir. La pluralité des noms qu'on a donnés à Mercure a mis quelque confusion dans son histoire. Nous avons déjà dit que les Grecs l'appeloient Hermès, qui signifie interprète. Les Latins, indépendamment du nom de Mercurius, lui donnoient celui de Cyllenius, parce qu'ils le croyoient né sur la montagne de Cyllène; de Nomius, à cause des lois dont il passoit pour être l'auteur; de Camillus, parce qu'il étoit le messager des dieux. Les Carthaginois l'appeloient Sumès, par la même raison; les Égyptiens, Phine; les Alexandrins, Thot; les Gaulois, Theutatès; et ces derniers noms lui étoient donnés, dit-on, pour marquer son éloquence.

II. MERCURE Trismégiste. *Voy.* Hermès.

III. MERCURE (Jean), célèbre charlatan, qui parut à Lyon en 1478. Il jouoit le philosophe, et il se croyoit plus habile que tous les anciens Hébreux, Grecs et Latins. Ce sophiste avoit avec lui sa femme et ses enfans; il étoit vêtu de lin, et portoit à son cou une chaîne, à l'imitation d'Apollonius de Tyanes, dont il se disoit le disciple. Il étoit fort sérieux, et se vantoit de guérir toutes sortes de maladies. On en donna avis à Louis XI, qui le fit examiner à Lyon par les plus habiles médecins de son royaume. Sur le rapport qu'ils firent au roi, que la science de cet homme étoit plus qu'humaine, ce prince

voulut le voir. Le charlatan satisfit à toutes ses questions, et lui fit deux présens : l'un étoit une épée très-riche, qui renfermoit cent quatre-vingts petits glaives ou couteaux ; l'autre un bouclier orné d'un miroir, qu'il disoit contenir beaucoup de vertus secrètes. Cet homme étoit si désintéressé, qu'il distribua aux pauvres tout l'argent qu'il reçut du roi. Il ne demeura que quelques mois dans Lyon, et disparut tout d'un coup, sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. Tout cela sentoit l'imposteur, d'autant plus qu'il se vantoit d'avoir la pierre philosophale, et de transmuer les métaux.

† MERCURIALIS (Jérôme), célèbre médecin, appelé par quelques-uns l'*Esculape de son temps*, et par d'autres *le fils de Mercure*, né à Forli en 1530, y mourut de la pierre, le 9 novembre 1606, âgé de 76 ans. Il pratiqua et professa la médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Les habitans de Forli placèrent sa statue dans leur place publique, pour honorer la mémoire d'un homme qui avoit tant illustré et obligé sa patrie. Il jouit de leur estime à un tel degré qu'en 1562 ils l'envoyèrent en ambassade auprès du pape Pie IV. Pendant son séjour à Rome, le cardinal Farnèse, grand protecteur des savans, prit une telle affection pour lui qu'il parvint à le retenir jusqu'en 1569, où il fut rappelé à Padoue pour y remplir la place de premier professeur de médecine. Sa réputation allant toujours croissant, l'empereur Maximilien II le fit venir à Vienne, en 1573, pour le consulter, et en fut si satisfait qu'il le renvoya comblé d'honneurs et de présens. Il fut moins heureux à Venise, où il fut mandé avec Jérôme Capovacoa, à l'occasion de la peste qui commençoit à se manifester dans cette ville : les deux docteurs s'accordèrent à soutenir que la maladie régnante n'étoit point la peste, et ils traitèrent leurs malades d'après cette persuasion. Tous deux s'étoient trompés, et la contagion commençant à faire de rapides progrès, leur méprise les priva de tout crédit, et faillit à leur devenir funeste ; ils furent obligés de fuir avec précipitation. Mercurialis, désolé, surmonta cependant cette disgrace, vint professer la médecine à Bologne et successivement à Pise. Son mérite lui acquit beaucoup de réputation, et des richesses immenses. Il laissa à son fils 120,000 écus d'or, après avoir vécu avec éclat, et fait des libéralités considérables à ses amis et de grandes charités aux pauvres. On forma à Venise un recueil de ses ouvrages, 1644, in-folio. Les principaux sont, I. *De Arte gymnasticâ*, à Venise, 1587, in-4°, et Amsterdam, 1672, in-4°. Des recherches curieuses sur les jeux d'exercice des anciens, de savantes explications, et quelques bons préceptes, font le mérite de ce livre et des suivans. II. *De morbis mulierum*, 1601, in-4°. III. *De morbis puerorum*, Francfort, 1584, in-4°. IV. Des *Notes* sur Hippocrate, et sur quelques endroits de Pline l'ancien. V. *Consultationes et responsa medicinalia*, Venise, 1624, in-folio, avec les notes de Mundinus. VI. *Medicina practica*, Venise, 1627, in-folio. *Voyez* Ciaconius, n° I.

I. MERCY (François de), général de l'armée du duc de Bavière, né à Longwy en Lorraine, se signala dans diverses occasions. Il prit Rotweil en 1643, et Fri-

bourg en 1644. Peu de temps après il perdit la bataille donnée proche cette ville, fut blessé à celle de Nortlingue, le 3 août 1645, et mourut de ses blessures. On l'enterra dans le champ de bataille, et on grava sur sa tombe ces mots honorables :

Sta, viator; heroem calcas!

Arrête, voyageur, tu foules un héros!

Une chose singulière de Mercy, c'est que, dans tout le cours de deux campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Grammont et Turenne avoient faites contre lui, ils n'avoient jamais rien projeté dans leur conseil de guerre, que Mercy ne l'eût deviné et ne l'eût prévenu, comme s'ils lui eussent fait la confidence de leurs desseins. C'est un éloge que peu d'autres généraux ont mérité.

II. MERCY (Florimond, comte de), petit-fils du précédent, né en Lorraine l'an 1666, se signala tellement par sa valeur dans les armées impériales, qu'il devint welt-maréchal de l'empereur en 1704. L'année suivante il força les lignes de Psaffenhoven, et fut vaincu en Alsace par le comte de Bourg en 1709. Le comte de Mercy s'acquit beaucoup de gloire dans les guerres de l'empereur contre les Turcs. Il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734. Le comte d'Argentau, colonel impérial, son cousin, qu'il avoit adopté, fut son héritier, à condition qu'il prendroit le nom et les armes de Mercy.

* MERDDIN, fils de Mervyn, célèbre poëte gallois, vivoit vers l'an 560. On regarde cet auteur, ainsi que Merddin, Emyrs et Taliessin, comme les principaux bardes chrétiens. On dit que Merddin, ayant tué son neveu dans un combat, eut horreur de lui-même; il se séquestra de la société, et alla vivre dans une forêt; ce qui lui fit donner le surnom de *Sauvage*.

MÈRE (Ignace le), né à Marseille, prêtre de l'Oratoire, quitta cette congrégation, et fixa sa demeure, vers 1723, à Paris, où il mourut, en 1752, à soixante-quinze ans. On a de lui, I. *Pensees morales et chrétiennes sur la Genèse*, 1734, 2 vol. in-12. II. *Traduction* des Homélies de saint Chrysostôme, 1741, 4 vol. in-8°, et de la Providence par Théodoret, 1740, in-8°.

I. MÉRÉ. *Voyez* POLTROT.

† II. MÉRÉ (George BROSSIN, chevalier de), écrivain du Poitou, d'une des plus illustres familles de cette province, se distingua par son esprit et par son érudition. Après avoir fait quelques campagnes sur mer, il parut à la cour avec distinction, et se fit estimer et rechercher des savans et des grands. Sur la fin de sa vie, il se retira dans une belle terre qu'il avoit en Poitou, et il y mourut dans un âge fort avancé, vers 1690. Ses ouvrages sont, I. *Conversations de M. de Clérembault et du Chevalier de Méré*, in-12. II. Deux *Discours*, l'un *de l'Esprit*, et l'autre *de la Conversation*, in-12. III. Les *Agrémens du discours*. IV. Des *Lettres*, 1689, 2 vol. in-12. V. *Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques*, Paris, 1687, in-12. VI. *Traités de la vraie honnêteté, de l'éloquence et de l'entretien*, publiés par l'abbé Nadal, avec quelques autres *OEuvres posthumes*, in-12,

La Haye, 1701. Voici le jugement qu'on en porte dans le troisième tome des Mélanges d'histoire et de littérature de Vigneul-Marville. « Le chevalier de Méré étoit un homme à réflexions. Il avoit une grande abondance de pensées, et pensoit bien : mais il faut avouer aussi, qu'à force d'avoir voulu polir son style, il l'a exténué; qu'il est quelquefois guindé et peu naturel.... Ce qu'il y a de singulier dans les ouvrages du chevalier de Méré, c'est qu'en disant lui-même que *le discours ne sauroit être trop ajusté*, il détruit une autre maxime qu'il avoit avancée, qu'*il faut sur toutes choses qu'un homme qui se mêle d'écrire évite de sentir l'auteur.* » Cependant il croyoit avoir, en écrivant, le ton de la bonne compagnie; car c'est d'après lui que tant de gens, qui ont le langage de la mauvaise, répètent tous les jours ce mot qu'il mit à la mode. Aujourd'hui on a à-peu-près oublié le chevalier de Méré et son *chien de style*, comme disoit madame de Sévigné, qui avoit le bon esprit de n'y rien comprendre.

† MÉREAUX (Nicolas-Jean), professeur de musique à l'institut national, mort à Paris en 1797, âgé de 52 ans, a mis en musique l'*Oratorio de Samson*, paroles de Voltaire. Il a aussi travaillé pour le théâtre italien et pour celui de l'opéra, où il a donné *Œdipe et Jocaste* en 1773; la *Ressource comique*, paroles d'Anseaume, *Laurette*, représentés, l'un en 1772 et l'autre en 1777. Il a laissé trois opéras posthumes, les *Thermopyles*, paroles de Dumoustier; *Scipion*, ou *la Chute de Carthage*, paroles de Lacombe; enfin un sujet persan, paroles de Saulnier.

* MERENDA (Antoine), né à Forli en 1578, enseigna pendant 20 ans le droit à Pavie avec réputation, et mourut à Bologne en 1657, à l'âge de 77 ans. On a encore de lui *Controversiarum juris lib. XII*, Bruxelles, 1745, avec des notes de Jean Michel Van Langendonck, 5 vol. in-fol.

* MERGEY (Jean de), gentilhomme champenois, né vers l'an 1537, de Nicolas Mergey, sieur de Haraumaisnil et de Catherine, fille naturelle de la maison de Dinteville, fut envoyé, à l'âge de 8 ans, au collége, où il passa deux ans, de là on le mit dans une abbaye; mais ne voulant pas être moine, on le plaça dans la maison de Jean de Dinteville, seigneur de Polizy, homme fort instruit pour le temps. Celui-ci, lorsque le jeune Mergey eut atteint l'âge de 14 à 15 ans, le plaça en qualité de page chez son frère Deschenets, chevalier des ordres du roi et capitaine de 150 hommes d'armes. Il fit plusieurs voyages, et ses premières armes avec ce seigneur. Au premier combat où il se trouva, il tua un ennemi en le perçant d'un javelot au défaut de sa cuirasse. Il eut peur d'être fouetté pour avoir perdu ce javelot. Chez les grands seigneurs et à la cour de France on étoit autrefois en usage de fouetter les pages; mais, au lieu du fouet qu'il craignoit, il reçut des éloges encourageans. Mergey fut ensuite placé auprès du comte de La Rochefoucauld, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Lorraine; il le suivit dans toutes ses expéditions militaires. Le comte et son page Mergey furent faits prisonniers en 1557 à la bataille de Saint-Quentin. Mergey parvint à s'évader avec les autres prisonniers; mais cette évasion ne s'exécuta point

sans de grandes difficultés. Le comte de La Rochefoucauld, beau-frère du prince de Condé, ami et allié des Coligni, avoit embrassé le protestantisme. Mergey, tout dévoué au comte son maître, ne balança point à se battre pour ce parti et à prier Dieu comme lui. Il se sépara de ce comte en 1569, pour des motifs qui ne font point tort à l'attachement réel qu'il lui portoit. Lorque ce comte le rencontroit il lui disoit : « Mergéy, encore que vous ne soyez pas à moi, vous êtes toutefois toujours à moi. » Mergey, attaché au comte de Bonneval, se trouva dans les différentes batailles qui se donnèrent dans ces temps malheureux, et notamment à celles de Dreux et de Moncontour, où il courut de grands dangers. L'événement le plus déplorable dont il fut témoin est celui du massacre de la Saint-Barthélemi. Il avoit suivi le comte de La Rochefoucauld à Paris : il assista à ces scènes sanglantes où le comte son maître et son ami fut assassiné. Mergey échappa heureusement à cette boucherie, parce qu'il se trouva logé dans la maison où étoient les équipages de la princesse de Condé. Cette maison fut épargnée; mais Mergey, ne s'y croyant pas en sûreté, parvint avec beaucoup de difficultés à se réfugier au logis de Laussac, rue Saint-Honoré, et ensuite dans celui du frère du comte de La Rochefoucauld. Enfin il se retira dans l'Angoûmois où étoient les propriétés de son épouse Anne de Courcelles : il se fixa avec le fils du comte de La Rochefoucauld; se trouva avec lui dans La Rochelle, lorsque le roi assiégea cette ville; puis, profitant de la paix qui eut lieu à l'avénement de Henri III au trône de France, il voyagea en Italie avec son nouveau maître, qui, de retour en France, fut tué, en 1597, au combat de Saint-Yriex. Mergey, devenu vieux et infirme, se retira à Saint-Amand en Angoûmois, où il rédigea en 1613 les *Mémoires* de sa vie : il avoit alors 77 ans. Ses Mémoires furent publiés pour la première fois dans les Mélanges historiques de Camusat. Il l'ont été ensuite dans la Collection des mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, tome 41e. Ils offrent des particularités attachantes, des anecdotes curieuses sur l'histoire orageuse du 16e siècle. Le style, sans être pur, a de l'énergie et de la clarté; et le ton naïf de l'auteur inspire la confiance. Il ne parle que de ce qu'il a vu. Mergey avoit de l'esprit, de l'adresse, de la gaieté, du courage, et de l'attachement pour ses maîtres; il nous apprend qu'il savoit bien se battre et bien boire.

* I. MERIAN (Matthieu), né à Bâle en 1593, l'un des graveurs les plus féconds, mort à Francfort en 1652, apprit le dessin de Théodore de Mezer, et la gravure de Théodore de Bry, dont il épousa la fille. Merian a *gravé* les principales villes de l'Europe, principalement celles de l'Allemagne, qu'il a publiées avec des descriptions en langue allemande; ce qui forme plusieurs volumes in-folio. C'est la collection la plus complète dans ce genre. Il a encore *gravé* une suite de sujets tirés de l'Histoire sainte, et nombre de paysages d'après Paul Bril et autres maîtres. Mérian est encore connu par sa *Topographie de l'Univers*, 31 tomes in-fol.; et par son *Florilegium*, Francfort, 1612, 2 vol. in-fol.

II. MERIAN (Marie-Sibylle), fille du précédent, célèbre par *ses Paysages, ses Perspectives et ses Vues*, et héritière des talens

de son père, naquit à Francfort en 1647, et mourut à Amsterdam en 1717, à soixante-dix ans. Le goût, l'intelligence et la vérité avec lesquels elle a su *peindre* à détrempe les fleurs, les papillons, les chenilles et autres insectes, lui ont fait beaucoup de réputation. Elle étoit si curieuse de cette partie de l'histoire naturelle, qu'elle entreprit plusieurs voyages pour voir les collections que des curieux en avoient faites. Elle avoit épousé Jean Andriesz Graff, habile peintre et architecte de Nuremberg. Les Hollandais attirèrent par leurs offres les deux époux chez eux. Madame Mérian ne quitta son pays que parce qu'elle n'avoit plus rien à y observer; elle eut le courage d'affronter les dangers et les périls de la mer pour aller chercher de nouvelles connoissances en Amérique; elle s'arrêta deux ans à Surinam, et y *dessina* tout ce qu'elle put trouver de reptiles et d'insectes, de même que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'alimens. Elle peignit tout cela sur vélin, et les connoisseurs conviennent qu'on ne peut rien ajouter à ce travail. Les mouches brillantes de Surinam répandent, suivant elle, une lumière si vive et si continue, qu'une seule lui suffit pour l'éclairer pendant qu'elle peignit tous les insectes de ce pays. On a de cette dame, I. *Origine des chenilles, leurs nourritures et leurs changemens*, Nuremberg, 1679, 1688, 2 vol. in-4°, avec figures, en allemand; on l'a traduite en latin sous ce titre: *Erucarum ortus*, Amsterdam, 1705. Sa fille donna un troisième volume de cet ouvrage comme posthume. Nous avons le tout en français, sous ce titre: *Histoire des insectes de l'Europe, dessinée d'après nature, et expliquée par Marie-Sibylle Mérian, où l'on traite de la génération et des différentes métamorphoses des insectes*, traduite par Jean Marret, Amsterdam, 1730, in-folio, avec trente-six planches de plus, et des notes. Ce traducteur a encore augmenté cet ouvrage d'une description de toutes les plantes qui servent de nourriture aux insectes. II. *Dissertation sur la génération et les transformations des insectes de Surinam*, en flamand, Amsterdam, 1705, in-4°: *item*, en latin, Amsterdam, 1705, in-folio, avec soixante magnifiques planches; *item*, en français et en latin, Amsterdam, 1726, in-fol. Ces deux ouvrages ont été réunis en français sous ce titre: *Histoire des insectes de l'Europe et de l'Amérique*, Amsterdam, 1760, in-fol. On les a réimprimés en français et en latin à Paris, en 1768; ci on y a ajouté le *Florilegium* d'Emmanuel Sweerts, traduit en français, dont il y a des exemplaires enluminés. Buc'hoz en a donné une nouvelle édition corrigée et augmentée, en 1771, 2 vol. in-fol., papier ordinaire, et 3 vol. en grand papier. Les dessins de cette dame ont été déposés dans l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, et multipliés par la gravure.

* III. MÉRIAN (Jean-Bernard), secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Berlin, né à Liechstal près de Bâle le 27 septembre 1723, d'une famille honnête et distinguée, donna dès l'année 1749, dans les Mémoires de cette académie, un *Mémoire sur l'apperception de sa propre existence*. En 1750, il fut appelé à Berlin, par le conseil de Maupertuis. On a de lui, I. Traduction *de l'influence des opinions sur le*

langage, et du langage sur les opinions, de *Michaelis*, Brême, 1762, in-8°. II. Traduction *de l'anglais des Essais philosophiques sur l'entendement humain, par Hume, avec une préface et des notes par Formey*, Amsterdam, 1758, 2 vol. in-12. III. Traduction *des OEuvres philosophiques de Hume*, Amsterdam, 1759-1764, 5 vol. in-12; nouv. édit., Londres, 1788, 6 vol. in-12. IV. *Recueil de questions proposées à une société de savans qui font le voyage de l'Arabie*, par Michaelis, traduit de l'allemand, Francfort-sur-le-Mein, 1763, in-8°. V. *Système du monde*, traduit et abrégé de l'allemand, Bouillon, 1770, in-8°; Paris, 1784, in-8°, avec les noms des auteurs. VI. *Traduction française de Claudien*, 2 vol. in-8°. Les Mémoires de l'académie de Berlin contiennent plusieurs morceaux de Mérian sur des matières philosophiques et sur la géométrie; on y distingue quatre *Discours* ajoutés à la traduction de la philosophie de Kant; un *Parallèle de la philosophie de Leibnitz et de celle de Kant*, qui fit beaucoup de bruit lorsqu'il parut. Les autres sont intitulés *L'action, la Puissance et la Liberté, le Sens moral, le Désir, la Crainte et le Mépris de la mort, le Suicide, Parallèle de deux principes physiologiques*, et un *Discours* sur la métaphysique.

MERICI. (*Voyez* ANGELA.)

* MERIGHI (P. D. Romain), moine camaldule, né au château de Mordana, dans le diocèse d'Imola, le 29 décembre 1658, professeur de philosophie et de théologie, procureur-général de son ordre en 1694, visiteur et ensuite abbé du monastère de Saint-Sauveur à Forli, mourut le 17 mars 1737. On a de lui, I. *Orazione in lode del P. abate D. Paolantonio Zaccarelli per la sua esaltazione al generalato della congregazione camaldolese*, Bologne, 1691. II. *Divozione alla gloriosa vergine santa Geltrude con alcuni sonetti, etc.*, Bologne, 1707. III. *Li musterj della corona del Signore, e quelli del rosario portati in varj sonetti, etc.*, Forli, 1708. IV. *Santo Romualdo, oratorio per musica*, Venise, 1727. V. *Delle poesie dell' abate D. Romano Merighi camaldolese*, Forli, 1708.

† MERILLE (Edmond), l'un des plus savans jurisconsultes du 17e siècle, né à Troyes en Champagne, enseigna le droit à Bourges avec une réputation extraordinaire, et mourut en 1647, à 67 ans, après s'être distingué dans la littérature par divers écrits, dont les principaux sont, I. *Edmundi Merillii Tricassini jurisconsulti ex Cujacio libri tres*, autrement, *Variantium ex Cujacio*. II. *Liber singularis differentiarum juris*. III. *Edmundi Merillii notæ philologicæ in passionem Christi, cum ipsius passionis textu græco et latino ex quatuor evangeliis*, Paris, 1632, in-4°. IV. *Commentarii principales in libros quatuor institutionum, quibus addita est synopsis à cl. Mongin*, Paris, 1654, in-4°. On a fait une édition de ses *OEuvres* à Naples, en 2 vol. in-4°., 1720.

* MERINDOL (Antoine), docteur et professeur en médecine à Aix en Provence, sa patrie, où il est mort en 1624, a laissé, I. *Des bains d'Aix et des moyens de les rétablir*, à MM. les consuls et procureurs du pays, Aix, 1600, in-8°. II. *De calido, innato et humido primigenio*, Lugduni, 1615, in-8°. III. *Selectæ exercitationes VIII*, Lutetiæ

Digitized by Google

Parisiorum, 1617, in-8°. IV. *Ars medica in duas partes secta. Accessit sub finem exercitationum medicinalium decas unica*, Aquis Sextiis, 1633, in-fol.

MÉRION (Mythol.), conducteur du char d'Idoménée, se distingua beaucoup au siége de Troie. Homère le compare à Mars pour la valeur. — Il y eut un autre MÉRION, fils de Jason, célèbre par ses richesses et par son avarice.

† MERLAT (Élie), théologien protestant, né à Saintes en 1634, voyagea en Suisse, à Genève, en Hollande et en Angleterre. Il devint ensuite ministre de Saintes, où il se distingua pendant 19 ans, par sa science et par sa probité. Une réponse violente qu'il fit au livre d'Arnauld, intitulé le Renversement de la Morale, etc. l'obligea de sortir de France en 1680. Il se retira à Genève, et de là à Lausanne, où il fut pasteur et professeur, et où il mourut en 1705. C'étoit un homme charitable. Il ne régaloit jamais ses amis sans destiner une somme pareille à celle qu'il dépensoit à ce sujet pour le soulagement des pauvres. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui, I. Plusieurs *Sermons*. II. Un *Traité de l'autorité des rois*. III. Un autre Traité *De conversione hominis peccatoris*, ouvrages qui ont eu quelques succès dans la réforme.

* MERLE (Matthieu), né à Uzès vers le milieu du 16e siècle, étoit, suivant de Thou, Perussis et plusieurs autres historiens, fils d'un cardeur de laine de cette ville. Il exerça lui-même ce métier dans sa jeunesse; mais d'Aubais, dans ses Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, donne un démenti à tous ces historiens, et soutient que Matthieu Merle étoit fils d'Antoine de Merle, lequel, dans son testament du 20 mars 1555, se qualifie de noble. Quoi qu'il en soit, Merle se rendit fameux par son caractère audacieux et ses exploits militaires. Il débuta en 1568, en qualité de simple arquebusier dans les gardes de Dacier, duc d'Uzès, qui l'amena avec lui en Poitou, où il fit son apprentissage dans le métier de la guerre. Le beau-frère de ce duc le prit à son service en 1570, le fit son écuyer, et lui confia pendant son absence la garde et le commandement du fort château de Peyre en Gévaudan. La guerre s'étant rallumée après le massacre de la Saint-Barthélemi, Merle manda plusieurs jeunes gens d'Uzès, qui vinrent le trouver au château de Peyre; fortifié par leur nombre, il s'empara, en 1573, de la ville et du château de Malzieu, fit des courses dans les environs, accrut ses forces, parvint à se former une troupe de cavalerie assez considérable pour tenter de plus grandes entreprises. L'année suivante, ayant laissé son frère pour garder Malzieu, il marcha en Auvergne et prit par escalade la ville d'Issoire, s'empara de plusieurs forteresses du voisinage, et mit à contribution tous les villages à quatre à cinq lieues à la ronde; il s'avança jusqu'aux portes de Clermont, prit la ville de Saint-Amand et celle de Pontgibaut, qui est située à dix lieues d'Issoire, fut heureux dans la plupart des combats qu'il livra, et fit plusieurs prisonniers d'importance. Merle étoit la terreur du pays. Les gentilshommes protestans se joignirent à lui, et les catholiques n'osoient l'attaquer. La paix de 1576 vint suspendre

le cours de ses conquêtes. Il reçut ordre du roi de Navarre de laisser Issoire à Chavagnat, et d'abandonner au roi de France les autres places qu'il avoit prises. Le capitaine Merle rentra à Uzès chargé de butin. Dans cet intervalle de paix, il épousa, le 20 octobre 1576, Françoise d'Auzolle, fille de Guiot d'Auzolle, seigneur de Serres, dont il eut plusieurs enfans. En 1577, les hostilités ayant recommencé, il reprit les villes et le château de Peyre et Malzieu, vint en Auvergne, et favorisé par Chavagnat, qui commandoit à Issoire, il s'empara de la ville d'Ambert et de plusieurs châteaux du voisinage, après plusieurs combats où il eut toujours l'avantage. Voyant arriver l'armée royale en Auvergne, il quitta ce pays, et se retira à Malzieu. En 1579 il prit la ville de Mende, et l'année suivante il la défendit avec courage contre une forte armée qui vint pour en faire le siége. Après plusieurs autres exploits militaires, où le capitaine Merle déploya les ruses de guerre et l'audace d'un partisan, plutôt que les talens d'un grand général, Jean, baron d'Uxchier, pour l'engager à rendre la ville de Mende au duc d'Anjou, promit de lui vendre les forteresses et terres de la Gorce et de Salavas. Cette vente s'effectua au mois de juin 1582. Le capitaine Merle prit alors le titre de baron de la Gorce et de Salavas, qu'il transmit à sa postérité. Il mourut en janvier 1584, au château de Salavas. Matthieu Merle se piquoit d'être juste; il avoit établi une discipline sévère parmi ses soldats; mais il exerça des cruautés atroces et bizarres, sur-tout contre les prêtres catholiques, qui ternissent l'espèce de gloire qu'il s'est acquise. Les détails de ce qu'il leur fit éprouver à Issoire, et qui se trouvent dans les Mémoires manuscrits de cette ville, font frémir. Il étoit parfois d'une humeur plaisante. Pendant son séjour à Issoire, il apprit que quelques troupes, commandées par plusieurs seigneurs d'Auvergne, embusquées à une lieue de cette ville, n'osoient l'attaquer; il leur envoya un de ses laquais chargé de bouteilles de vins et de cinq ou six jeux de cartes, avec ordre de leur dire que Merle leur envoyoit ces présens, dans la crainte qu'ils ne s'ennuyassent à l'attendre. Pendant qu'il étoit à Mende, l'armée catholique lui envoya un trompette pour le sommer de rendre cette ville. Il fit bien boire le trompette et le chargea de répondre à ceux qui l'avoient envoyé « qu'il lui tardoit bien fort de les voir; mais que, s'ils ne venoient bientôt, il iroit lui même les trouver. » Dans les Mémoires manuscrits d'Issoire, on a fait le portrait suivant du capitaine Merle. « Sa taille étoit moyenne, son corps épais et renforcé; il étoit boiteux d'une jambe. La couleur de ses cheveux et de sa barbe étoit blonde; il portoit deux grandes moustaches retroussées en haut, semblables à deux dents de sanglier. Ses yeux gris et furieux s'enfonçoient dans sa tête; son nez étoit large et camus. Il ne savoit ni lire, ni écrire; ce qui le rendoit cruel et barbare. Joint qu'étant de son naturel inhumain, et n'ayant aucunes lettres pour corriger ce pernicieux naturel, il suivoit sa méchante inclination sans aucune modération. » On doit remarquer que ce portrait est tracé par des mains ennemies. Le capitaine Gondin, compagnon de ses expéditions militaires, en a écrit

un précis très-exact, intitulé Les Exploits de Matthieu Merle, baron de Salavas, que d'Aubais a fait imprimer dans le tome Ier, partie II de ses pièces fugitives relatives à l'Histoire de France.

* II. MERLE, député du tiers-état du bailliage de Mâcon aux états-généraux en 1789, fut nommé, en février 1790, premier maire constitutionnel de cette ville. On donna des bals, des fêtes, des illuminations en son honneur, et tout le peuple lui montra le plus grand attachement. En mars et avril 1791 il présenta à l'assemblée nationale plusieurs rapports au nom du comité des recherches, et le 18 juin il fut nommé secrétaire. Après la session, il retourna dans sa patrie, y vit sa popularité détruite en un instant, et fut ensuite enveloppé dans les proscriptions. Transféré à Lyon, on l'y condamna à mort le 15 frimaire au 2 (5 decembre 1793), avec un de ses parens, et il fut attaché avec mille autres victimes aux arbres des Bretaux; mais la mitraille lui ayant emporté un poignet, sans le blesser ailleurs, il vint à bout de se débarrasser de ses lieus et de se sauver dans la campagne. Déjà il avoit fait un assez bon trajet, lorsqu'un détachement de la cavalerie révolutionnaire se mit à sa poursuite et l'acheva à coups de sabre.

* MERLET (Louis-Matthieu de), le plus ancien lieutenant-général des armées françaises, membre de la légion d'honneur, mort le 10 octobre 1807, n'avoit encore que 13 ans de service lorsqu'il obtint la décoration de l'ordre de Saint-Louis, en 1746, à titre de récompeuse pour sa conduite distinguée dans la guerre de Bohême. il est auteur de plusieurs *Mémoires* qui respirent le patriotisme, et font honneur à son cœur; tels qu'une *Lettre sur la désertion*, pour abolir la peine de mort, et une *autre* pour améliorer le sort des enfans de la patrie.

* MERLI (Riccio), né à Correggio en 1517, podestat à Mantoue, et deux fois auditeur de rote à Gênes, mourut dans sa patrie en 1579. On a de lui, I. *Apologia juris homolotetica*, Corrigiæ, 1553 et 1555. II. *De pluribus judicis potestatibus*, Regii, 1577. III. *De iis quæ frequentiis in foro judiciali eveniunt*, Regii, 1571. IV. *Practica judicialis*, Regii 1572.

† I. MERLIN (Ambroise), écrivain anglais du 5e siècle, qu'on a regardé long-temps comme un grand magicien, et dont on rapporte des choses surprenantes. Plusieurs auteurs ont écrit qu'il avoit été engendré d'un incube, et qu'il avoit transporté d'Irlande en Angleterre les grands rochers qui s'élèvent en pyramides près de Salisbury. On lui attribue des *Prophéties* extravagantes. Voici les titres des éditions les plus estimées et les plus chères de ce roman: I. *Histoire de Merlin et de ses prophéties*, ouvrage attribué à Robert Borron, ou de Bourron, Paris, Ant. Verard, 1498, 3 vol. petit in-fol. goth., 1re édition, très-rare. La même Histoire, avec les Prophéties, Paris, 1528, 3 vol. in-4°, goth. II. *La Vita di Merlino in Venetia*, Luca Venetiano, 1480, in-4°, 1re édit., très-rare. III. *La medesima con le sue prophetie*, in Florentia, 1495, in-4°. Cette édition est rare. Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1539 et 1554, in-8°. Les bibliographes qui attribuent à Robert Borron

l'Histoire et les Prophéties de Merlin sont, 1° Barrois père, dans le catalogue de Guyon de Sardière, n° 846. 2° de Bure le jeune, dans sa Bibliographie instructive, n° 3780. 3° M. Barbier, tome 4 de son Dictionnaire des auteurs anonymes, au nom Borron, etc.

† II. MERLIN (Jacques), docteur de Sorbonne, natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand-pénitencier de Paris. Ayant prononcé un sermon séditieux contre quelques grands seigneurs, soupçonnés d'être favorables aux nouvelles erreurs, qui fit beaucoup de bruit à Paris et à la cour, François Ier le fit mettre en prison dans le château du Louvre en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Ce monarque, s'étant ensuite apaisé, lui permit de revenir à Paris en 1530. Il y mourut le 26 septembre 1541, dans un âge assez avancé, après avoir occupé la place de grand-vicaire, et la cure de la Magdeleine. Il est le premier qui ait donné une *Collection des conciles*. Il y en a eu trois éditions. Tout ce qu'il a fait, a été de recueillir les conciles avec leurs actes. Mais ce n'étoit pas assez: il falloit les conférer pour corriger les textes défectueux, et retrancher un nombre infini de fautes qui se rencontrent dans les manuscrits. Merlin ne l'a pas dissimulé, puisqu'il dit dans sa préface que le lecteur pourra trouver de mauvaises interprétations. La forme qu'il a donnée à sa Collection est trop simple. Il avoit dessein de rapporter ce qui regarde les conciles et les papes, qu'Isidore de Séville a recueilli en un vol. Il l'exécuta dans le premier tome; mais il n'y a donné que la version latine des six premiers conciles généraux, et des six conciles provinciaux d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, de Sardique, d'Antioche et de Laodicée. Il y a inséré la donation de Constantin, qui n'a aucune autorité. On n'y trouve point le cinquième concile général, tenu l'an 353, sur l'affaire des trois chapitres. En un mot, l'ouvrage est peu considérable, quoiqu'on ait l'obligation à l'auteur d'avoir excité, par son exemple, beaucoup d'autres à nous donner des collections plus amples et plus exactes. On a encore de lui des *éditions* de Richard de Saint-Victor, de Pierre de Blois, de Durand de Saint-Pourçain, et d'Origène. Il a mis à la tête des OEuvres de ce Père une *apologie* dans laquelle il entreprend de justifier Origène des erreurs qu'on lui impute; mais cette justification ne paroît pas satisfaisante aux orthodoxes.

III. MERLIN (Charles), jésuite, né à Amiens le 8 septembre 1678, mort à Paris, dans le collége de Louis-le-Grand le 22 novembre 1747, enseigna les humanités et la théologie. Il s'appliqua ensuite aux travaux du cabinet, et recueillit des éloges. On a de lui, I. Une *Réfutation de Bayle*, in-4°. II. *Traité historique et dogmatique sur la forme des sacremens*. III. Plusieurs *Dissertations* insérées dans les Mémoires de Trévoux.

IV. MERLIN-COCAYE. *Voy.* FOLENGO, n° I.

† I. MERMET (Claude), d'abord principal du collége de Saint-Rembert en Bugey, auroit pu couler des jours heureux dans

cette place. Trop instruit pour ne pas s'apercevoir des connoissances qui lui manquoient, il la quitta, et se rendit à Lyon pour travailler à les acquérir. Il fit imprimer dans cette ville, en 1584, la tragédie de *Sophonisbe*, reine de Numidie, qu'il avoit traduite en vers français sur l'original italien de Jean-George Trissino. Après un séjour de quelques années à Lyon, il revint à Saint-Rambert, et y reprit sa place de principal. Ce fut alors qu'il composa, pour l'utilité de ses élèves, son *Traité de l'orthographe française*. Les règles qu'il donne sont en vers français, et ont toutes une tournure épigrammatique : il le termine par ces quatre vers :

Si quelqu'un parle par envie
Du petit livre que j'ai fait,
Sans colère, je le supplie
D'en faire un autre plus parfait.

L'ouvrage de Mermet a précédé ceux de tous les grammairiens français ; c'est le premier sur notre langue qui soit connu. On a encore de lui une critique du traité de son compatriote, Claude Guichard, sur la manière d'ensevelir, en usage chez les différens peuples. Cette critique est infiniment plus rare que l'écrit qui l'a fait naître. Duverdier-Vauprivas parle de Mermet dans sa Bibliothèque française, et lui attribue plusieurs épigrammes, parmi lesquelles on peut citer celle-ci :

Un boucher, consul de village,
Fut envoyé loin pour chercher
Un prêcheur docte personnage,
Qui vint en carême prêcher.
On en fit de lui approcher
Demi-douzaine en un convent.
Le plus gras fut prins du boucher
Cuidant qu'il fut le plus savant.

On voit par ces vers que la règle qui défend l'hiatus n'étoit point encore connue en poésie. Sur la fin de ses jours, Mermet devint châtelain du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui, instruit de son mérite, lui avoit accordé une pension. Les anciens recueils renferment plusieurs de ses poésies, qui ont de l'agrément et du naturel. On a retenu ces vers de lui :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon,
Il en faut essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Il mourut à Saint-Rambert.

II. MERMET. *Voy.* Bullioud.

MÉROPE (Mythol.), fille d'Atlas et de Pléione, et l'une des sept Pléiades, rendoit une lumière assez obscure, selon la fable, parce qu'elle avoit épousé Sisyphe, homme mortel, au lieu que ses sœurs avoient été mariés à des dieux. — Mérope est aussi le nom de l'épouse de Cresfonte, héros grec, laquelle reconnut son fils à l'instant même où elle alloit l'immoler.

† MÉROVÉE ou Mérouée, roi de France, succéda à Clodion l'an 448, et combattit Attila l'an 451, près de Méry-sur-Seine. On dit qu'il étendit les bornes de son empire depuis les bords de la Somme jusqu'à Trèves, qu'il prit et qu'il saccagea. Il mourut en 456. Sa valeur a fait donner à nos rois de la première race le nom de Mérovingiens. On ne connoît ni sa famille, ni l'année de sa naissance. Quelques-uns le font parent de Clodion. D'autres ont écrit que sa mère se baignant près du rivage, un taureau marin la rendit grosse de ce prince. Cette fable a pris vraisemblablement sa source dans le mot Mer-Veich, qui signifie veau de

Digitized by Google

mer. Mérovée eut trois enfans, mais on ne connoît que Childéric, son successeur. Les deux autres quittèrent leur père pour suivre les drapeaux, l'un d'Attila, l'autre d'Aëtius : on ne sait ce qu'ils devinrent. — Il y a eu un Mérovée, fils de Chilpéric, qui, séduit par la beauté et les intrigues de Brunehaut, ennemie implacable de son père, l'épousa à Rouen l'an 576. Chilpéric l'ayant appris, vole furieux à cette ville, pour punir la téméraire passion du jeune prince. Les deux époux se réfugient dans une église, et n'en sortent qu'avec l'assurance d'avoir la vie sauve. Mais à peine eurent-ils quitté leur asile, que Mérovée fut ordonné prêtre malgré lui, et Brunehaut renvoyée en Austrasie.

* MEROUJAN, issu de l'illustre famille arménienne des Arzrouny, né vers le milieu du 4e siècle, s'appliqua de bonne heure à la profession des armes. Après la défaite d'Arsau II, roi d'Arménie, Meroujan alla en Perse en 377, auprès de Chapouh II; embrassa la religion de ce pays, et vint à la tête d'une armée formidable contre sa patrie, qui étoit alors en révolution et sans chef. Il détruisit de fond en comble plusieurs villes et forteresses les plus considérables, et emmena en Perse les colonies juives qui avoient été conduites en Arménie par le général Parzapran et par Tigrane II, et qui étoient établies dans les villes de Van, d'Artancite, de Vasarsabad et autres; mais les Arméniens, ayant formé de suite des armées nombreuses, se vengèrent bientôt contre le roi de Perse : ils entrèrent dans la Médie, et ravagèrent toutes ses possessions. Chapouh, irrité de cet événement inattendu, rassembla des forces considérables de tout son royaume, et les envoya en Arménie sous les ordres de Meroujan, en lui donnant l'espoir de le mettre sur le trône de ce pays, s'il parvenoit à soumettre les magnats de ce royaume, et à y établir la religion des mages. Meroujan, par ruse et par trahison, s'empara de nouveau de la plupart des villes et forteresses d'Arménie; il ordonna ensuite le massacre des nobles et du clergé, et fit brûler tous les livres arméniens, écrits en caractères grecs et syriens, qu'il put trouver. Mais pendant que ce général étoit occupé à commettre ces forfaits, les armées arméniennes lui coupèrent les communications avec la Perse; des batailles sanglantes se donnèrent de part et d'autre, les troupes de Chapouh II éprouvèrent une défaite complète, Meroujan fut pris par les Arméniens, et mis à mort aussitôt vers l'an 300.

† I. MERRE (Pierre le), avocat au parlement de Paris, et professeur royal en droit canon, mort en 1728, se rendit très-habile dans les affaires ecclésiastiques. On a de lui, I. Un mémoire intitulé *Justification des usages de France, sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parens*, 1686. II. *Sommaire touchant la juridiction*, in-fol., 1705. III. *De l'etendue de la puissance ecclésiastique et de la temporelle*, un vol. in-12, sans date. Ces trois ouvrages sont estimables par l'érudition qu'ils renferment.

† II. MERRE (Pierre le), fils du précédent, mort à Paris sa patrie en 1763, à 76 ans, étoit un avocat célèbre : il obtint une chaire

de professeur royal en droit canon. C'est à son père et à lui qu'on doit le *Recueil des actes, titres et mémoires* concernant les affaires du clergé de France, augmenté d'un grand nombre de *Pièces* et *Observations* sur la discipline présente de l'Eglise, et mis en nouvel ordre suivant la délibération de l'assemblée générale du clergé, du 29 août 1705, en 12 vol. in-fol., 1716 et 1750. On y joint une Table de 1752, réimprimée en 1764; les Harangues en 1740: les Procès-verbaux qui en sont la suite commencent au Colloque de Poissy, en 1561, jusqu'à présent. Les plus rares sont de 1625, in-4°, imprimés jusqu'à la page 418; de 1635 et 1636, in-folio; de 1645 et 1646, in-fol.; de 1651, in-fol.; de 1655, 1656, 1657, in-folio. Nous ne parlerons pas des *Manuscrits*. On en a imprimé un abrégé, 1767 et années suivantes, en 6 vol. in-folio, qui a pour titre *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*, rédigés par ordre des matières, et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel. Ce recueil a été fait sous la direction de l'évêque de Mâcon. On a réimprimé à-peu-près au même temps, à Avignon, le Recueil des actes, titres et mémoires du clergé, 1771, en 14 vol. in-4°, plus commodes, mais moins exacts que l'édit. in-folio.

* MERRET (Christophe), médecin anglais, né en 1614 à Winchcombe, au comté de Glocester, mort en 1695, prit ses degrés ès-arts à Oxford, s'établit à Londres, et fut ensuite reçu membre de la société royale. Il a publié, I. *Pinax rerum naturalium Britannicarum, continens vegetabilia, animalia et fossilia in hâc insulâ reperta*, in-8°. II. *Collection d'actes, de chartes, etc., relatifs au collége de médecine de Londres*, in-4°. III. *Coup-d'œil sur les fraudes et les abus des apothicaires*, in-4°, ouvrage qui mérite d'être lu par ceux qui ne veulent pas être les victimes de la pharmacopée. IV. *L'Art de la verrerie, ou l'art de colorer les verres, traduit. du traité de Nerit, sur cette matière, avec des notes*. V. *Plusieurs Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques.

* MERRICK (James), auteur de la meilleure *traduction* anglaise qu'on connoisse des psaumes, né vers l'an 1718. Voici la liste de ses ouvrages, et l'ordre dans lequel ils se sont succédés, I. *Traduction* de Tryphiodorus, 1739. II. *Prières pour les temps d'inondations et des tremblemens de terre*, 1756. III. *Poëmes sur des sujets sacrés*, 1763, in-4°. IV. *Notes critiques et grammaticales sur quelques passages de saint Jean*, 1765. V. *Paraphrase et traduction des Psaumes*, in-4°. Le seul défaut qu'on reproche à cet ouvrage, est de n'être point divisé par stances, ce qui empêche de le mettre en musique pour l'usage des paroisses; on a cherché et réussi à y suppléer depuis la mort de l'auteur. VI. *Suite des notes sur saint Jean*, in-8°, 1767. VII. *Notes sur les Psaumes*, 1768, in-4°. Merrick mourut à Reading le 5 janvier 1769.

* MERRY (Robert), poëte anglais, fils d'un ouvrier de Londres, étudia à l'école de Harrow, puis au collége de l'église du Christ à Oxford. Il acheta ensuite une charge dans les gardes, et se distingua comme homme d'esprit. Merry a donné aux Journaux beaucoup de jolies

bagatelles, sous la signature *Della Crusca*. Ensuite il fit représenter à Covent-Garden une tragédie intitulée *Lorenzo*, et épousa une actrice nommée miss Brunton, avec qui il passa en Amérique. Il y mourut en 1798.

† MERSENNE (François-Martin), religieux minime, né au bourg d'Oyse dans le Maine, le 8 septembre 1588, étudia à la Flèche avec Descartes, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts fortifièrent leur amitié. Le P. Mersenne, né avec un génie heureux pour les mathématiques et pour la philosophie, inventa la *cycloïde*, nouvelle courbe, qui fut aussi nommée *roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Les plus grands géomètres se mirent à étudier sur cette courbe, et le P. Mersenne eut dès-lors un rang distingué parmi eux. Ce savant religieux, également propre à la théologie et à la philosophie, enseigna ces deux sciences depuis 1615 jusqu'en 1619. Il voyaga ensuite en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Son caractère doux, poli, et engageant, lui fit par-tout d'illustres amis. Il s'étoit rendu comme le centre de tous les gens de lettres, par le commerce mutuel qu'il entretetenoit entre eux, les excitant à publier leurs productions, et les aidant même à les revoir. Il mourut à Paris le premier septembre 1648. Voltaire en a parlé avec un mépris injuste, en l'appelant le *minime et très-minime P. Mersenne*. Les talens de cet habile mathématicien méritoient plus d'égards : c'étoit d'ailleurs un vrai philosophe. Il auroit pu posséder les premiers emplois de son ordre dans sa province ; mais il ne voulut jamais porter ce fardeau. On a de lui plusieurs ouvrages ; les plus connus sont, I. *Quæstiones celebres in Genesim*, 1623, in-folio. C'est dans ce livre qu'il parle de Vanini. Il faisoit mention en même temps, depuis la colonne 669ᵉ jusqu'à la 676ᵉ, des autres athées de son temps. On lui fit remplacer cette liste imprudente, et peut-être dangereuse, par deux cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées. Au reste, il a fait entrer dans son commentaire un grand nombre de choses fort étrangères à son sujet. Sa plus grande digression regarde la musique, à laquelle il s'étoit fort appliqué. Mersenne, s'éloignant de son humeur pacifique, y attaque en plusieurs endroits avec beaucoup de vivacité, et sans ménagement, Robert Fludd, gentilhomme et médecin anglais, dont il avoit lu l'apologie, publiée à Leyde en 1616, in-8°. Cet auteur lui rendit bientôt ses duretés avec usure dans deux livres qu'il publia contre lui. Plusieurs personnes prirent la plume pour sa défense. Les plus zélés furent deux de ses confrères, François de La Noue et Jean Durel ; le premier, sous le nom de Flaminius, et l'autre sous celui d'Eusèbe de Saint-Just. Mais personne ne le fit avec plus d'avantage que Gassendi, qui réfuta victorieusement les rêveries de Fludd, et dont la défense se trouve parmi ses œuvres. II. *L'Harmonie universelle, concernant la théorie et la pratique de la musique*, 2 vol. in-folio, dont le premier est de 1636, et le second de 1637. Cet ouvrage est très-difficile à trouver complet. Dans sa Bibliographie instructive, de Bure a donné la liste des traités qui le com-

posent, mais il en a oublié deux. Il y en a une édition latine de 1648, in-folio, avec des améliorations. Ce livre est recherché; il ne se trouve pas facilement. III. *Questions physiques, morales et mathématiques*, Paris, 1634, in-8°. Cet ouvrage comprend plusieurs traités, entre autres les Mécaniques de Galilée. On y trouve également la copie de la sentence de l'inquisition contre ce savant, et les noms de tous ceux qui composoient ce tribunal. IV. *Cogitata physico-mathematica*, in-4°. V. La *Vérité des sciences*, in-12. VI. Les *Questions inouïes*, ou *Récréations des savans*, contenant beaucoup de choses qui concernent principalement la philosophie et les mathématiques, Paris, 1634, in-8°. VII. Une *Edition* des Sphériques de Menelaüs. VIII. L'*Impiété des déistes et des plus subtils libertins, découverte et réfutée par raisons de théologie et de philosophie*; ensemble la *Réfutation* des Dialogues de Jordan Brun, dans lesquels il a voulu établir l'ame universelle de l'univers; avec plusieurs difficultés de mathématiques expliquées, Paris, 1624, in-8°, 2 vol. Quoique les raisonnemens du P. Mersenne ne soient pas toujours concluans, on trouvera dans ce livre plusieurs choses qui peuvent intéresser les métaphysiciens. Il y a plusieurs *Lettres latines* de ce savant minime parmi celles de Martin Ruar, célèbre socinien. Le P. Mersenne savoit employer ingénieusement les pensées des autres; aussi La Mothe-le-Vayer l'appeloit-il *le bon larron*. *Voyez* sa Vie, 1649, in-8°, par le P. Hilarion de Coste.

* MERTZ (Nicolas Balthazar), né à Wurtzbourg, y enseigna la médecine comme docteur en cette faculté, et fut reçu en 1674 membre de l'académie impériale des Curieux. On a de Mertz *OEnopolium polypharmacum*, Herbipoli, in-4°, imprimé en 1652.

* MERVAN II, dernier kalyfe Omniade, vaincu par Abdallah, de la race des Abassides, perdit l'empire et la vie l'an de l'hégire 134, de Jésus-Christ 752, le huitième de son kalyfat. Il fut surnommé *Alhémar*, c'est-à-dire l'âne, surnom qui, dans l'Orient, n'a rien que de fort honorable, d'après l'estime singulière qu'on a pour ces animaux infatigables et patiens. L'Arioste a pris dans l'histoire de ce kalyfe le touchant épisode d'Isabelle de Galice. Mervan, étant en Egypte, devint épris d'une religieuse chrétienne, et voulut lui faire violence. La chaste fille, pour sauver sa pudeur, lui promit un onguent qui rendoit invulnérable, et s'engagea d'en faire l'épreuve sur elle-même. Après s'être frotté le cou de cet onguent, elle dit au calyfe de frapper hardiment, et le barbare lui coupa la tête.

MERVESEIN (Joseph), religieux de l'ordre de Cluni non réformé, prieur de Baet, et mort de la peste en 1721, à Apt, sa patrie, avoit contracté cette maladie en se consacrant au service des pestiférés. Marvesein est principalement connu par son *Histoire de la Poésie française*, in-12, Paris, 1706. Comme c'étoit le premier ouvrage qu'on eût donné sur cette matière, on le recherha dans le temps, quoiqu'il ne soit ni exact ni correctement écrit. On lui doit aussi une *Histoire du marquis de Saint-André-Montbrun*, Paris, 1698, in-12.

† MERVILLE (Michel GUYOT de), né le premier février 1696

Digitized by Google

à Versailles, du président du grenier à sel de cette ville, voyagea en Italie, en Allemagne, en Hollande, et en Angleterre. Il s'établit en 1726 à La Haye, où il ouvrit une boutique de libraire. Il ne se contentoit pas de vendre des livres, il en composoit. Il mit au jour en 1726 un *Journal* qui eut quelque succès. Revenu à Paris, après avoir quitté le commerce typographique, il se mit à travailler pour le théâtre; il y donna plusieurs pièces, dont quelques-unes furent très-applaudies. Des chagrins causés par le dérangement de ses affaires le déterminèrent, au bout de quelques années, à quitter la capitale, et à chercher de la dissipation dans de nouveaux voyages. Après avoir parcouru divers pays, il se retira vers 1751 en Suisse, auprès d'un gentilhomme son ami, chez lequel il passa les dernières années de sa vie. On varie sur la manière dont il la termina. Les uns disent qu'il mourut naturellement; les autres, et c'est la plus commune opinion, que le chagrin lui fit avancer le terme de ses jours, et qu'il se noya dans le lac de Genève en 1765. On ignora long-temps ce qu'il étoit devenu, quoique plusieurs circonstances qui accompagnèrent sa disparition eussent fait présumer le genre de sa mort; elle ne fut enfin constatée qu'après les perquisitions du résident de France à Genève. Avant de consommer cet acte de désespoir, il mit ordre à ses affaires, fit un état de ses effets, laissa sur la table un bilan, par lequel il se trouvoit que la valeur suffisoit pour acquitter ses dettes, et chargea, par une lettre, un magistrat de ses amis de l'exécution de ses dernières volontés. Il étoit marié; sa tendresse pour sa femme et pour sa fille, associées à son infortune, la lui rendoit encore plus insupportable. Il tenta en vain de se réconcilier avec Voltaire, dont il avoit blessé la sensibilité par quelques critiques. Il eut beau faire des vers à sa louange, l'offensé ne se souvint que des satires. Outre les six volumes in-12 de son Journal, intitulé *Histoire littéraire, contenant l'extrait des meilleurs livres, un catalogue choisi des ouvrages nouveaux*, etc., on a de lui un *Voyage historique*, 1729, 2 vol. in-12, et plusieurs comédies, qui ont été représentées sur les théâtres français et italien avec applaudissement: I. Les *Mascarades amoureuses*, pièce bien écrite, bien conduite, et dont les caractères se soutiennent. II. Les *Amans assortis sans le savoir*. III. *Achille à Scyros*, tragi-comédie. IV. Les *Epoux réunis*, pièce dont l'intrigue est bien filée. V. Le *Consentement forcé*, pièce excellente. VI. L'*Apparence trompeuse*, comédie jouée au théâtre italien en 1744. Le plan de cette pièce parut tracé avec netteté et rempli avec succès; le dialogue en est animé et plein d'agrément. VII. Les *Vieillards intéressés*, ou *le Dédit inutile*. On a publié, en 1766, en 3 vol. in-12, à Paris, ses *OEuvres de théâtre*. Toutes les pièces du troisième volume sont nouvelles. On y trouve les *Tracasseries*, ou *le Mariage supposé*, comédie en cinq actes et en vers; *la Triomphe de l'amitié et du hasard*, en 3 actes et en vers; la *Coquette punie*, aussi en 3 actes; *le Jugement téméraire*, en un acte et en vers. La plupart de ces pièces plairoient au théâtre autant qu'à la lecture. L'intrigue y est en général bien liée, les caractères soutenus, et la versifi-

cation n'est pas mauvaise, quoiqu'un peu foible.

† I. MERULA (George), d'Alexandrie de la Paille, enseigna le latin et le grec à Venise et à Milan, et mourut dans cette dernière ville en 1494. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits avec sécheresse, et qui manquent de justesse dans les raisonnemens et d'exactitude dans les faits. Les principaux sont, I. *Antiquitatis vicecomitum Mediolanensium libri* X, Milan, 1629, in-folio. On trouve, à la suite de cet ouvrage, *Duodecim vicecomitum Mediolani principum vitæ, auct. Paulo Jovio; et Philippi Mariæ vicecomitis vita, auct. Petro Candido Decembrio*. II. La *Description du Mont-Vésuve* et *du Mont-Ferrat*. III. Des *Commentaires* sur Martial, Milan, 1505, in-fol., Stace, Juvénal, Trévise, 1478, in-fol., Varron, Columelle. IV. Des *Epîtres*, etc. Érasme, Hermolaüs-Barbarus, et plusieurs autres savans, font de lui un grand éloge. Tristanus-Calchus, disciple de Mérula, fut jugé capable par son maître d'être associé à son travail pour l'Histoire de Milan. Mais le disciple, craignant qu'on n'attribuât toute la gloire de cet ouvrage au maître, en donna un autre de son propre fonds, Milan, 1624, où il critiqua d'une manière outrageante celle de son maître. Mérula se défendoit avec vivacité contre les censeurs qui l'attaquoient; mais il ne tardoit pas à rougir de ses emportemens passagers. *Voyez* Politien.

† II. MERULA (Paul), natif de Dort en Hollande, se rendit habile dans le droit, dans l'histoire, dans les langues, et dans les belles-lettres. Pour donner plus d'étendue à ses connoissances, il voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il succéda, dans la chaire d'histoire de l'université de Leyde, à Juste-Lipse. Ses principaux ouvrages sont, I. Des *Commentaires* sur les fragmens d'Ennius, La Haye, 1595, in-4°. II. Une édition de la Vie d'Érasme et de celle de Junius; l'une et l'autre in-4°. III. Un ouvrage très-utile pour la géographie, tant ancienne que moderne: *Cosmographiæ generalis libri tres et Geographiæ particularis libri IV*, Leyde, 1605, in-4°; Amsterdam, 1636, 6 vol. in-12. Il n'a achevé que l'Espagne, la France et l'Italie; c'est une perte, dit Lenglet, qu'il n'ait pas fini. IV. *Manière de procéder en Hollande*, etc. en flamand: l'édition la plus complète est celle de Delft, 1705, in-4°. V. *Opera postluma*, 1684, in-4°; ils contiennent cinq traités fort savans, *de Sacrificiis Romanorum*, *de Sacerdotibus*, *de Legibus*, *de Comitiis*, *de Præmiis militaribus*. VI. *Urbis Romæ dilineatio*, Leyde, 1599. VII. *Histoire universelle*, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1200, continuée par son fils jusqu'en 1614, etc., en flamand, Leyde, 1627, in-fol.: la continuation est pleine de traits injurieux contre l'Eglise catholique. VIII. *Dissertatio de maribus*. Ce savant mourut à Rostock le 18 juillet 1607, à 49 ans.

I. MERY ou Merry (saint), *Maximinus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, sa patrie, voulant vivre en simple religieux, quitta son monastere, et vint à Paris, où il mourut l'an 700. On bâtit sur son tombeau une chapelle, qui est devenue dans la suite une église collégiale et paroissiale.

† II. MÉRY (Jean), chirurgien célèbre, né à Vatan en Berri, l'an 1645, fut fait chirurgien-major des Invalides en 1683. Louvois, qui lui avoit donné ce poste, l'envoya, l'année suivante, en Portugal, pour porter du secours à la reine, qui mourut avant son arrivée. L'Espagne et le Portugal tentèrent vainement de l'enlever à sa patrie; il revint en France, et obtint une place à l'académie des sciences. Louis XIV lui confia la santé du duc de Bourgogne, encore enfant; mais il se trouva, dit Fontenelle, encore plus étranger à la cour qu'il ne l'avoit été en Portugal et en Espagne. Il revint à Paris, fut fait premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu en 1700, et mourut le 3 novembre 1722. On a de lui, I. Plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des sciences. II. Des *Observations* sur la manière de tailler, par Frère-Jacques, in-12. III. Des *Problèmes de physique* sur le fœtus. Cet habile homme possédoit à fond l'anatomie, et avoit l'adresse et la persévérance qu'il faut pour y faire des progrès. Pour ne pas trop se glorifier de la connoissance qu'il avoit de la structure des animaux, il faisoit réflexion sur l'ignorance où l'on est de l'action et du jeu des liqueurs. « Nous autres anatomistes, disoit-il plaisamment, nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connoissent toutes les rues, jusqu'aux plus petites et aux plus écartées, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons... »

* III. MÉRY (François), fils du précédent, né à Paris, où il est mort en 1760, fut reçu docteur en la faculté de médecine l'an 1725. Moins occupé de discussions littéraires que l'auteur de ses jours, il finit paisiblement sa carrière, estimé pour ses connoissances, et ne laissant néanmoins que des thèses soutenues dans les écoles, et un discours qu'il y prononça, imprimé en 1744, in-4°, sous le titre d'*Oratio quâ quid sit medicina docentur philiatri*.

I. MÉSA, roi des Moabites, refusant de payer à Joram, roi d'Israël, le tribut qu'il payoit à son pere Achab, Joram leva une armée pour obliger ce prince à le payer; et, secouru de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Idumée, il poursuivit Mesa jusque dans sa capitale. Elle alloit être forcée, lorsque celui-ci fit monter son fils sur les murs de la ville; et, pour montrer que ni lui ni son successeur ne se soumettroient jamais à payer le tribut, il sacrifia ce fils, destiné à lui succéder, en présence des trois rois, qui furent saisis d'horreur et levèrent incontinent le siége.

* II. MESA (Christophe de), poëte espagnol, né à Zafra, dans l'Estramadure, vers la fin du 16e siècle, après avoir terminé ses études, reçut les ordres ecclésiastiques et passa à Rome, où il vécut cinq ans dans une amitié intime avec Le Tasse. Quelque temps après il revint en Espagne, où il mourut. On a de lui, I. *Las Navas de Tolosa*. II. La *Restauration de l'Espagne*. III. Le *Patron de l'Espagne*. Ces ouvrages sont moins estimés que ses *Poësies lyriques*. Mesa fut plus heureux dans ses *Traductions*. Celles qu'il a laissées des Eglogues, des Géorgiques et de l'Enéide de Virgile, sont très-estimées, de même que quelques *Traductions* qu'il a faites d'Ovide

et d'Horace. Don Nicolas Antonio assure que Thomas Tamayo avoit vu une *Traduction* manuscrite de l'Iliade d'Homère, faite par Mesa; mais elle n'est malheureusement point parvenue jusqu'à nous. Il composa aussi une tragédie, intitulée *La Mort de Pompée*, qui n'eut pas de succès.

MESANGE (Matthieu), de Vernon, garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, mort à Paris en 1758 âgé de 65 ans, a donné, I. *Tarif de la maçonnerie*, 1746, in-8°. II. *Traité de la charpenterie en bois*, 1753, 2 volumes in-8°. III. *Calculs tout faits*, in-12. Ce dernier ouvrage est plus ample, et les opérations à faire plus courtes, plus faciles que dans les comptes faits de Barrême. On y trouve des tarifs sur l'escompte, le change et la vente des marchandises, le pair des aunages et des poids de l'Europe.

* MESCHÈDE (Thierri Gresmont de), né en Westphalie, médecin à Mayence vers la fin du 15e siècle, y acquit une grande réputation, et publia un traité, *De Sanitate tuendâ tempore pestis*.

MESCHINOT (Jean), écuyer, sieur de Mortières, né à Nantes en Bretagne, maître-d'hôtel du duc François II et de la reine Anne sa fille, suivit cette princesse lorsqu'elle épousa Charles VIII, et devint son maître-d'hôtel. Il mourut en 1509. On a de lui des poésies intitulées *Les Lunettes des princes*, avec plusieurs *Ballades*, Paris, 1528, in-8°; 1539, in-12. Le sujet de ce livre est Dame Raison qui veut faire présent aux princes d'un livre intitulé Conscience; et, pour le lire, elle leur donne ses lunettes, composées de deux verres, Prudence et Justice, et le tour des verres est Force et Tempérance.

† MESENGUY (François-Philippe), né à Beauvais le 22 août 1677, professa, pendant plusieurs années, les humanités et la rhétorique au collége de cette ville. Ses amis l'appelèrent à Paris; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collége de Beauvais. Coffin, devenu principal de ce collége après le célèbre Rollin, prit l'abbé de Mesenguy pour son coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la doctrine chrétienne*. Son ardent jansénisme l'ayant mal fait regarder à la cour, il quitta le collége de Beauvais en 1728. C'est alors qu'il s'appliqua dans la retraite, où il vivoit au milieu de Paris, à composer les différens ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont, I. *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien Testament*, 1 vol. in-12. Paris, 1728; livre dont Rollin fait un grand éloge. II. *Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament, avec des éclaircissemens et des réflexions*. Paris, 1735, 1753, 10 vol. in-12. Cet ouvrage est comme le développement du précédent; il est très-utile aux personnes qui ne cherchent dans l'Ecriture que des leçons de morale et de religion. L'auteur du Dictionnaire des Livres jansénistes avoue que « Mesenguy sait s'envelopper, et qu'il n'y a rien au dehors de répréhensible; mais que, si l'on pénètre son esprit et ses motifs, on ne peut douter qu'il ne fasse des allusions malignes aux circonstances présentes, soit des ordres du roi, soit des miracles de Pâris. » III.

Une édition du *nouveau Testament*. Paris, 1729, en un seul volume; et 1752, 3 vol. in-12, avec de courtes notes pour expliquer le sens littéral et le spirituel. IV. *Exposition de la doctrine chrétienne*, ou *Instruction sur les principales vérités de la religion*, Cologne (Paris), 1754, 4 vol. in-12, et 1758, in-4°. La clarté, la netteté et la précision sont le caractère de cet ouvrage. Clément XIII l'a condamné par un bref du 14 juin 1761. V. *La Constitution Unigenitus, avec des remarques*, in-12. VI. *Lettre à un ami sur la Constitution Unigenitus*, in-12. VII. *Entretiens sur la religion*, in-12. L'abbé Mesengny a eu beaucoup de part aux Vies des Saints de l'abbé Goujet, et a travaillé au Missel de Paris. Ce pieux et savant écrivain mourut le 19 février 1763. Son amour pour la retraite, l'esprit de religion dont il étoit pénétré, son zele pour ses progrès, la douceur de son caractere, la candeur et la simplicité de son ame, l'ont fait respecter même de ses ennemis.

MESGRIN. *Voyez* SAINT-MESGRIN.

† MESLÉ (Jean), avocat au parlement de Paris, mort le 1er octobre 1756, à 75 ans, est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, Paris, 1752, ouvrage estimé, fait en société avec un autre avocat nommé Prevost. Ils donnèrent aussi un *Traité de la manière de poursuivre les crimes dans les différens tribunaux du royaume*. Paris, 1739, 2 vol. in-4°.

MESLEM. *Voyez* ABU-MESLEM.

† MESLIER (Jean), curé du village d'Etrepigni en Champagne, fils d'un ouvrier en serge du village de Mazerni, est célèbre par un écrit publié après sa mort, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*. C'est une déclamation contre tous les dogmes du christianisme. Le style en est tel qu'on devoit l'attendre d'un curé de campagne. On le trouve dans l'Evangile de la Raison, in-8°, et dans le Recueil nécessaire, 1765, in-8°. Meslier conserva des mœurs pures, et donna, tous les ans, aux pauvres de sa paroisse, ce qui lui restoit de son revenu. D'autres le peignent comme un homme orgueilleux et misantrope, qui cherchoit à troubler le repos de ses ouailles en répandant parmi elles des systèmes dangereux. Il mourut en 1733, âgé de 55 ans. Anacharsis-Clootz proposa à la convention nationale d'ériger une statue à ce curé; mais cette proposition n'eut aucune suite.

† I. MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissy, né en 1490, d'une maison illustre de Guienne, qui a produit plusieurs grands hommes. Ses progrès dans l'étude de la jurisprudence furent si rapides, qu'avant l'âge de 20 ans il la professoit dans l'université de Toulouse. Les plus vieux jurisconsultes alloient entendre, avec plaisir et avec fruit, les leçons de ce jeune homme. Catherine de Foix, reine de Navarre, l'ayant mis à la tête de ses affaires, l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à l'assemblée de Noyon, pour y revendiquer la partie de la Navarre dont les Espagnols s'étoient emparés. Cette commission le mit à portée d'être connu de François I. Il le fut encore plus avantageusement, par le refus généreux qu'il fit de la charge d'avocat-général au parlement de Paris, dont ce

prince vouloit dépouiller Jean Ruzé pour l'en revêtir. Mesmes dit à cette occasion : « A Dieu ne plaise que j'accepte jamais la place d'un homme qui sert utilement son roi et sa patrie ! » François Ier, pénétré d'estime pour sa vertu et son mérite, le fit lieutenant civil du châtelet, maître des requêtes en 1544, et enfin premier président de Normandie; mais Henri II le retint dans son conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille unique du roi de Navarre, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Il avoit été l'ami des gens de lettres, n'étant que simple particulier ; il les protégea et les servit lorsqu'il fut en place. Il mourut le 23 octobre 1559.

II. MESMES (Henri de), fils aîné du précédent, héritier du goût de son père pour les belles-lettres, professa, à l'âge de 16 ans, la jurisprudence à Toulouse avec éclat. Ses talens lui méritèrent les places de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes, de conseiller d'état, de chancelier du royaume de Navarre, de garde du trésor des chartes, enfin, de chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III. Egalement propre aux armes et aux affaires, il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols. Ce fut lui et le maréchal de Biron qui négocièrent la paix, en 1570, avec les protestans. Cette paix passagère fut appelée *boiteuse et mal-assise*, parce que Biron étoit boiteux, et que Mesmes prenoit le surnom de sa terre de Mal-assise. Ses ambassades, les affaires publiques et celles du cabinet, ne l'empêchèrent pas de cultiver les belles-lettres. Il mourut en 1596.

† III. MESMES (Claude de), plus connu sous le nom de *comte d'Avaux*, ambassadeur plénipotentiaire, ministre, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi, et deuxième fils de Jean-Jacques de Mesmes, fut d'abord conseiller au grand conseil, maître des requêtes, ensuite conseiller d'état en 1623. Le roi, instruit de son mérite, l'envoya, en 1627, ambassadeur à Venise, puis à Rome, à Mantoue, à Florence et à Turin ; et de là en Allemagne, où il vit la plupart des princes de l'empire. A son retour, le roi fut si satisfait de ses négociations, qu'il l'envoya peu après en Danemarck, en Suède et en Pologne. Il fut plénipotentiaire au traité de Munster et d'Osnabruck, conclu en 1648. Sa réputation de probité étoit telle, que, dans les cours où il négocioit, sa parole valoit un serment. Le comte d'Avaux, quoique sans cesse occupé des plus grandes affaires de l'Europe, entretenoit commerce avec les gens de lettres, dont il étoit l'ami et le protecteur. Il mourut à Paris le 9 novembre 1650. On a de lui *Exemplum litterarum ad serenissimum Daniæ et Norwegiæ regem à Gallico per Germaniam legato scriptarum circa tractatus pacis*, Paris 1642, in-folio.

† IV. MESMES (Jean-Antoine de), comte d'Avaux et marquis de Givry, neveu du précédent, avec les mêmes talens et les mêmes emplois que son oncle, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, ambassadeur extraordinaire à Venise, plénipotentiaire à la paix de Nimègue, qu'il conclut, puis ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Suède. Il mourut à Paris le 11 février 1709, à

69 ans. On a fait un recueil de ses *Lettres* et de ses *Negociations*, 1752, 6 vol. in-12.

V. MESMES (Jean-Antoine de), premier président au parlement de Paris, de l'académie française, né dans cette ville le 18 novembre 1661, y mourut le 23 du mois d'août 1723. Pendant les orages de la régence il se conduisit avec tant d'adresse, qu'il sut ménager tous les partis; mais ses liaisons secrètes avec le duc et la duchesse du Maine faillirent le brouiller avec le duc d'Orléans. Chargé, dans des conjonctures délicates, de faire des remontrances qui déplaisoient à ce prince, il sut lui rappeler quelquefois, par une plaisanterie noble et fine, les égards dus au parlement. Le régent, ayant laissé échapper contre les magistrats une expression grenadière, le premier président lui repondit: « Monseigneur faudra-t-il enregistrer votre réponse? » De Mesmes avoit montré la même présence d'esprit, lorsque le chancelier Voisin, harangué par le parlement sur sa nomination, assura ce corps de sa protection. « Messieurs, dit le premier président, en se tournant vers ses confrères, remercions M. le chancelier; il nous accorde plus que nous ne lui demandons. » .

MESMIN (saint), *Maximinus*, deuxième abbé de Mici, près d'Orléans, en 510, mort le 15 décembre 520.

† MESNAGER (Nicolas), né à Rouen en 1658, d'une famille commerçante. L'étendue de son négoce en pouvoit faire un des plus riches marchands de l'Europe; mais, préférant le bien public à ses intérêts particuliers, il fit servir ses talens aux négociations. Louis XIV, instruit de sa capacité, l'envoya deux fois en Espagne, pour y régler les droits du commerce des Indes; et quelques années après, en Hollande, pour conférer avec Heinsius, pensionnaire des états. Il s'acquitta si bien de ces commissions que le roi le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et érigea sa terre de Saint-Jean en comté. La reine d'Angleterre, disposée à la paix par l'abbé Gauthier (*voyez* ce mot, nº V), demanda une personne chargée de pleins pouvoirs pour en arrêter les préliminaires. Mesnager, chargé de cette importante négociation, passa *incognito* à Londres, et signa, le 8 octobre 1711, les huit articles qui servirent de base à la paix générale. Ce succès, presque inespéré, augmenta tellement la confiance du roi, qu'il nomma cet habile homme son plénipotentiaire, avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, pour achever ce grand ouvrage, qui fut heureusement terminé au congrès d'Utrecht en 1713. Mesnager ne jouit pas long-temps de la gloire de ses travaux. Il mourut à Paris le 15 juin 1714. On prétend qu'il avoit épousé une fille naturelle du grand-dauphin, fils de Louis XIV, de laquelle il n'eut point d'enfans. Quelques-uns soutiennent, au contraire, qu'il vécut toute sa vie dans le célibat.

† MESNARD (Martin), Parisien, s'amusoit à faire des *vers* latins, dont tous les mots commençoient par la même lettre.

† MESNARDIÈRE (Hippolyte-Jules Pilet de la), poète français, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie française en 1655, mort à Paris le 4 juin

1665, s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cardinal de Richelieu le protégea. Il plut à ce ministre par une bassesse. Marc Duncan, médecin écossais, ayant prouvé que la possession des religieuses de Loudun n'étoit que l'effet d'un cerveau dérangé par la melancolie, La Mesnardière le réfuta. Son écrit, intitulé *Traité de la melancolie*, savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédés de Loudun, La Flèche, 1656, in-8°, fut goûté du cardinal, qui le fit son médecin, et qui lui procura la charge de maître-d'hôtel du roi. La Mesnardiere plut à la cour. C'étoit un bavard disert, plus occupé de se faire admirer que d'instruire. On a de lui, I. Une *Poetique*, qui n'est point achevée, et qui ne comprend presque que le Traité de la tragédie et celui de l'élégie, in-4°, 1650. Elle devoit avoir encore deux volumes ; mais la mort du cardinal, par l'ordre duquel il l'avoit entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main. Il y donne des préceptes et des exemples. Les préceptes sont tirés des anciens, et il les expose non avec une précision didactique, mais avec un faste oratoire, qui est d'assez mauvais goût. Quant aux exemples, il les tire quelquefois de ses propres ouvrages; mais il étoit très- peu propre à servir de modèle. II. Deux mauvaises tragédies, *Alinde* et *la Pucelle d'Orléans*. III. Une *Traduction* assez fidèle, mais trop servile, des trois premiers livres des Lettres de Pline. IV. Une *Version*, ou plutôt une *Paraphrase* du Panégyrique de Trajan. V. Un recueil de *Poésies*, in-folio. Ce sont des riens écrits d'un style emphatique. VI. *Relations de guerre*, in-8°.

MESNIER (N.), prêtre, mort en 1761, est auteur du problème historique : *Qui des jesuites, ou de Luther et Calvin, ont le plus nui à l'Eglise chrétienne ?* et de l'*addition* à cet ouvrage, où l'on réfute le bref de l'inquisition contre ce livre, Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12. Il y a des recherches dans ce recueil, mais trop d'emportement.

† I. MESNIL (Jean-Baptiste du), né à Paris, d'une famille noble, originaire du pays chartrain, avocat du roi au parlement de Paris, à trente-huit ans, étoit un homme toujours occupé de l'étude et de ses fonctions, l'oracle du palais, le plus ferme appui de la justice. Il ne se faisoit rien au conseil du roi qui ne passât par sa plume avant d'être publié. Il refusa la place de premier président de Rouen. Les troubles du royaume, et quelques mécontentemens qu'il reçut de la cour, l'affligèrent vivement. Il en mourut de douleur, le 2 juillet 1569, à 52 ans, après avoir publié plusieurs *ouvrages* qui furent applaudis. On trouve quelques-uns de ses *écrits* dans les Opuscules de Loisel.

† II. MESNIL (Jean-Baptiste du), dit *Rosmond*, comédien de la troupe du Marais, mort en 1686, avoit fait une *Vie des Saints*, Rouen, 1680, in-4° ; mais sa profession lui fit refuser la sépulture ordinaire. On l'enterra dans le cimetière de Saint-Sulpice, à l'endroit où l'on inhumoit les enfans morts sans baptême. On a de lui des comédies très médiocres : le *Duel fantasque*, l'*Avocat savetier*, l'*Avocat*

sans étude, *le Volontaire*, *les Trompeurs trompés*, *la Dupe amoureuse*, pièces en un acte et en vers ; le *Quiproquo*, en trois actes ; et le *Nouveau Festin de Pierre*, en cinq. Il avoit traduit de l'anglais de Burnet la *Vie de Matthieu Hale*, grand justicier d'Angleterre, Amsterdam, 1688, in-12.

III. MESNIL (N. Gaudin du), ancien professeur de rhétorique en l'université de Paris, a publié, à l'imitation de l'abbé Girard, des *Synonymes latins*, où l'on trouve souvent la finesse et la précision de son modèle. Il est mort à Valogne, à 82 ans, le 10 floréal an 10.

IV. MESNIL. *Voyez* Dumesnil.

*I. MESROB-MACHDOTZ, né vers le milieu du 4e siècle dans un bourg appelé Hotzig dans la Grande-Arménie, élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'étude de la philosophie et de la littérature, avoit l'esprit vif, une imagination brillante, et possédoit une mémoire prodigieuse. A l'âge de 25 ans, il connoissoit déjà à fond les langues arménienne, grecque, syrienne, persane, georgienne, et autres. Il remplit pendant plusieurs années la place de secrétaire auprès du patriarche Nersès Ier. Après la mort de ce pontife, en 384, Mesrob fut nommé chancelier du royaume d'Arménie par le roi Varaztade. En 390, voyant que le règne chancelant des Arsacides étoit prêt à succomber un jour, Mesrob se retira des affaires du gouvernement, embrassa l'état ecclésiastique, et alla dans la province de Vaspouragan, pour y vivre en simple particulier, et s'occuper de la littérature sacrée et profane. En 396 il obtint du patriarche Sahag Ier la place de vicaire-général, et ressuscita une persécution contre les adorateurs du soleil qui ne vouloient pas recevoir la doctrine de l'Evangile. Les Arméniens se servoient alors, dans les actes publics, des caractères persans qui leur étoient ordonnés ; ils employoient, dans les affaires de religion, les lettres grecques ou syriennes, dont ils avoient la foi de Jésus-Christ. Leur ancien alphabet, qui, sous plusieurs points, étoit semblable à celui des Indiens, et qu'on appeloit écriture sacrée, n'étoit plus en usage depuis des siècles. Mesrob le remit en pratique en 406, par les ordres du roi et du patriarche d'Arménie. Il y fit aussi quelques changemens et une augmentation de sept voyelles qui manquoient. Il ouvrit ensuite des écoles, et employa un grand nombre de personnes instruites pour élever la jeunesse, et pour traduire des livres en arménien, dans ces caractères qui ont servi jusqu'aujourd'hui. En 410, Mesrob alla en Géorgie, et dressa, pour leur usage, un corps d'alphabet semblable à celui des Arméniens. Dix ans après cette époque il se rendit à Constantinople, en qualité d'envoyé de la part du grand-catholicos, et fut honoré par l'empereur Théodose II. En 423 il alla en Albanie ou Chirvan, et, par ordre du roi Arsvalen, il y forma aussi des lettres alphabétiques pour leur langue. Après la mort du patriarche, en 440, Mesrob tint le siége patriarchal, en qualité de vicaire-général, et mourut en 441, le 19 février. Il est auteur de plusieurs *Sermons* et *Hymnes ecclésiastiques*, divisés en huit tomes. Il *travailla* aussi à la traduction de la Bible arménienne,

et à d'autres livres. C'est lui qui forma le premier le *Cérémonial de l'église de ce pays*.

*II. MESROB-EREZ, natif du village Holatzim en Arménie, vivoit dans le 10e siècle. Il publia en 967 les *Vies de saint Nersès, premier patriarche d'Arménie, et de Mouchegh Mamigonian, connétable d'Arménie et de la Géorgie*, qui vivoient dans le 4e siècle. Cet ouvrage fut imprimé à Madras en 1775. La bibliothèque impériale en possède deux exemplaires manuscrits, numéros 95 et 99.

MESSALA. *Voyez* VALERIUS, n° III.

*MESSALAH, grand astronome arabe, c'est-à-dire astrologue, bon tireur d'horoscope, et habile charlatan, vivoit sous le règne du khalyf Almansour, et professoit la religion juive, malgré son crédit à la cour d'un prince musulman. Il a laissé plusieurs *ouvrages* d'astrologie judiciaire, qui ne valent point la peine d'être nommés, et des *écrits* sur l'astronomie, entre lesquels on distingue le livre *des Eclipses de soleil et de lune, des conjonctions des planètes, et des révolutions des années*, traduit en hébreu; celui *des Signes et indices des planètes*, traduit et publié en latin.

MESSALIENS. *Voyez* SABAS, n° I.

†I. MESSALINE (Valérie), fille de Messala Barbatus, et femme de l'empereur Claude, poussa l'impudicité jusqu'à la prostitution la plus infâme. Elle eut pour amans toute la maison de son époux. Officiers, soldats, esclaves, comédiens, rien n'étoit trop vil. A peine y avoit-il un jeune homme dans Rome qui ne pût se flatter d'avoir eu part à ses faveurs. Un de ses plaisirs ordinaires étoit d'obliger des femmes à se prostituer en présence de leurs maris; et celles qu'un reste de pudeur retenoit couroient presque toujours risque de la vie. Ce monstre de dissolution quittoit souvent le lit de l'empereur, lorsqu'elle le voyoit endormi, pour s'abandonner aux plaisirs les plus effrénés dans les lieux publics. Elle porta ses regards sur son beau-père, Appius Silanus, et le fit mourir parce qu'il refusa de consentir à sa passion. Après avoir sacrifié à sa fureur plusieurs de ses amans, que leurs excès avec elle avoient mis hors d'état de répondre à ses désirs immodérés, elle devint éperdument amoureuse de Silius, jeune homme d'une grande beauté, et l'épousa solennellement, comme si Claude l'eût répudiée. L'empereur, informé de ses désordres, la fit mourir avec son nouvel époux, l'an 46 de Jésus-Christ. C'est d'elle qu'un fameux satirique a dit :

Et lassata viris, necdùm satiata, recessit.

II. MESSALINE (Statilie), troisième femme de Néron, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul Atticus Vestinus, que l'empereur fit assassiner. Ce prince avoit déjà eu les faveurs de Statilie, qui n'eut point horreur de recevoir sa main encore dégouttante du sang de son mari. Née avec un tempérament porté à l'amour, ses galanteries avoient éclaté dans Rome, et ne l'avoient point empêchée de trouver quatre époux avant de parvenir au trône impérial. Après la mort de Néron, elle passa ses jours dans l'étude de l'éloquence

et des belles-lettres, et se fit une réputation distinguée en ce genre. Othon étoit sur le point de l'épouser lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers momens, un adieu très-touchant à Messaline, et se poignarda ensuite. Statilie avoit autant d'esprit que d'ambition.

MESSEN-JORDI, poëte espagnol, né à Valence, d'une bonne famille, vivoit vers le milieu du 13e siècle. Ses *Poésies* se répandirent dans la Catalogne et la Gascogne; Pétrarque, dans le siècle suivant, en eut connoissance, et en profita.

† I. MESSENIUS (Jean), Suédois, célèbre par sa science et par ses malheurs, mort en 1636, se distingua dans plusieurs genres de littérature, mérita la confiance du roi Gustave-Adolphe, et fut fait professeur de droit et de politique à Upsal. L'éclat avec lequel il en remplit les fonctions lui attira l'envie et même la haine de ses confrères. Le plus redoutable adversaire de Messénius fut Jean Rudbeck, théologien savant, mais rempli de fiel. Le roi de Suède termina leur dispute d'une manière honorable pour tous les deux. Il donna à Rudbeck une place d'aumônier, et à Messénius celle de conseiller au sénat nouvellement érigé à Stockholm. Mais l'envie, qui poursuivoit partout ce dernier, le fit accuser dans les formes, en 1615, d'être partisan secret du roi Sigismond. Il fut condamné à une prison perpétuelle, où il s'occupa à élever un monument à la gloire de cette patrie qui le flétrissoit. Son ouvrage porte pour titre : *Joan. Messenii Scandia illustrata, seu Chronologia de rebus Scandiæ, hoc est, Succiæ, Daniæ, Norvegiæ*, etc., Holmiæ, 1640, 12 tom., qui se relient en 2 vol. in-4°. Jean Peringskiol a donné une seconde édition de cet ouvrage; il a été imprimé à Stockholm en 1700, 1705, 15 tomes, qui se relient en 2 vol. in-fol. *Theatrum nobilitatis Suecanæ, fabrefactum à Joan. Messenio*, Holmiæ, 1616, in-fol. *Chronographia Scandinaviæ seu Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ, per Adamum Bremensem, anno* 1062 *scripta, nunc à Joan. Messenio, edita*, Holmiæ, 1615, in-8°.

† II. MESSENIUS (Arnold), historiographe de Suède, fils du précédent, décapité en 1648, avec son fils, âgé d'environ 17 ans, pour avoir fait des *Satires* violentes contre la maison royale de Suède et contre les ministres. On a de lui *Leges Suecorum Gothorumque*, 1614, in-4°.

MESSIA. *Voyez* Mexia.

MESSIE (le). *Voyez* Jésus-Christ.

MESSIER (Robert), religieux franciscain, ministre de la province de France, prêcha vers la fin du 15e siècle avec éclat. Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1524, in-8°, sont le pendant de ceux de Menot, dans les cabinets des curieux. Applications singulières de l'Ecriture, explications forcées des Pères, historiettes ridicules, mélange barbare de latin et de français, raisonnemens indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils; tels sont les défauts qui les distinguent.

MESSIES (faux). *Voyez* André, n° II. Dosithée, n° II. David, n° VII. Hérode, n° I. *et* Mestenski.

Digitized by Google

MESSILHAC. *Voyez* Chat, nº II.

† MESSIS (Quintin), *Messius*, dit *le Maréchal d'Anvers*, peintre, mort à Anvers en 1529, exerça pendant vingt ans la profession de maréchal : mais l'amour lui fit quitter ce métier pour s'appliquer à la peinture. Passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage ; mais le père déclara qu'il ne donneroit sa fille qu'à une personne exerçant son art. Dès ce moment Messis s'appliqua à *dessiner*. Le premier *tableau* qu'il fit fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint par sa constance et ses talens. Ce peintre ne faisoit ordinairement que des *Demi-Figures* et des *Portraits* : son coloris est vigoureux, sa manière très-finie ; mais son pinceau est un peu dur. Tous les dictionnaires nomment ce peintre Mathys ou Mathysis. Nous lui donnons celui de Messis, Messius, d'après une lettre écrite d'Anvers, et collée au dos de son portrait, qui est dans la galerie des peintres de Florence.

MESTENSKI (Jacques), gouverneur de Brezin en Pologne, conçut, l'an 1548, l'idée de se faire passer pour Jésus-Christ. Avec 12 prétendus apôtres qui le suivoient, il couroit de village en village, prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appeloit des miracles. Mais les fourberies de cet enthousiaste ayant été reconnues, des paysans le chassèrent et le maltraitèrent, lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

* MESTON (William), poëte écossais dans le genre burlesque, né vers 1688, dans le comté d'Aberdeen, fut chargé de l'éducation du jeune comte Marshal et de son frère, depuis le maréchal Keith ; il dut en 1714, à la protection de cette famille, une chaire de philosophie dans l'université d'Aberdeen, mais il ne la posséda pas long-temps : il suivit en 1715, au commencement des troubles, la fortune de ses protecteurs, qui le nommèrent gouverneur du château de Dunotter. Après la défaite de Sheriffmuyr, il se cacha dans les montagnes avec un petit nombre de compagnons de sa fuite, pour l'amusement desquels il composa son poëme intitulé *Les Contes de la mère Grim*. Il paroît que, fidèle à ses principes, il perdit sa place de professeur. Il continua à vivre avec la comtesse de Marshal, qui trouvoit en lui un hôte aimable et jovial ; à sa mort il s'introduisit en qualité de précepteur dans la famille de M. Oliphant, et mourut à Aberdeen, en 1745, d'une maladie de langueur. Meston a été regardé comme l'un des meilleurs littérateurs de son temps, il avoit beaucoup de vivacité dans l'esprit, et brilloit particulièrement dans les fêtes de société, qui malheureusement avoient pour lui trop d'attraits. Ses poëmes furent publiés successivement : celui intitulé *The Knight* (le Chevalier), parut en 1723, et fut réimprimé à Londres ; les *Contes de la mère Grim* parurent augmentés d'une suite, sous le nom de *Jodocus*, son petit-fils ; et quelques années après, il publia le poëme qui a pour titre *Mob contra mob*. Ces différens morceaux ont été recueillis à Edimbourg en 1767, en un volume in-12. L'auteur a peut-être imité trop servilement Butler, dont il étoit l'admirateur.

† I. MESTREZAT (Jean),

fameux théologien protestant, exerça le ministère avec réputation. Il naquit à Paris vers 1592, et mourut en 1655, après avoir été employé par ceux de son parti dans les affaires les plus importantes. On a de lui des *Sermons*, in-8°, et d'autres *ouvrages*. Ayant rencontré dans la rue un ecclésiastique de sa connoissance qui avoit prêché un carême avec applaudissement, et l'en ayant félicité : « J'ai pris, lui répondit l'autre, dans vos sermons tout ce que j'ai dit de meilleur. » On le peint comme un homme habile et un génie ferme. Il parla avec tant de chaleur au cardinal de Richelieu pour son parti, que ce cardinal dit : « Voilà le plus hardi ministre de France ! » Les protestans voyoient en lui un ministre capable de faire tête aux meilleurs controversistes catholiques.

II. MESTREZAT (Philippe), neveu du précédent, également ministre, enseigna la théologie à Genève d'une manière distinguée, et mourut dans cette ville en 1690. On a de lui un *Traité* contre Socin, et d'autres *ouvrages* de controverse, que peu de gens connoissent et que personne ne lit. Aucun théologien, peut-être, n'a eu plus de renom dans son parti. On le regardoit comme un génie original et un orateur éloquent.

* MESUÉ (Jean), né à Nisabour, ville capitale de la province de Korasan en Perse, doit en quelque sorte être regardé comme le fondateur des sciences et des lettres dans sa patrie. Son père, apothicaire, lui inspira du goût pour la médecine, qu'il étudia avec tant de succès, que bientôt il fut médecin de l'hôpital en sa ville natale, et qu'il alla ensuite professer à Bagdad. Aaron-al-Raschid occupoit alors le trône des califes : s'étant déterminé à nommer vice-roi de la province de Korasan son fils Ebullach, il chargea Mésué d'accompagner le jeune prince, auquel il inspira le désir de protéger et d'encourager les sciences : effectivement, à peine Ebullach fut-il parvenu au califat, en 813, qu'il ordonna la recherche des ouvrages arabes qui n'avoient point encore été traduits, et qu'il établit une commission de savans chargée de transmettre en sa langue ceux qui concernoient l'astronomie, la musique, la cosmographie, la chronologie, la physique, et la médecine. Mésué fut chargé de revoir les versions des auteurs grecs des différentes contrées de l'Asie; et, pour la première fois, parurent en langue arabe les Œuvres de Galien et d'Aristote. Les Editions latines des ouvrages sur les médicamens, que les bibliographes attribuent à ce médecin sont, I. *Opera omnia, nempè de medicamentorum purgantium delectu et castigatione libri duo, quorum priorem canones universales, posteriorem de simplicibus vocant. Grabadin, hoc est, compendii secretorum medicamentorum libri duo, quorum prior, antidotarium, posterior de appropriatis vulgò inscribitur, ex duplici translatione alterâ antiquâ, alterâ novâ Jacobi Sylvii, cum annotationibus Manardi et ejusdem Sylvii, cum additionibus Petri Apponi, Francisci de Pedemontio*, Venetiis, 1558, in-fol.; ibid. 1561, in-fol. II. *Canones, liber de simplicibus et antidotarium, Jacobo Sylvio interprete*, Parisiis, 1542 et 1543, in-fol.; 1561, in-8°; Lugduni,

1548, in-8°; Venetiis, 1575, 1589, 1623, in-fol., etc. etc.

MÉTAGÈNES. *Voyez* CTÉSIPHON.

METAPHRASTE. *Voyez* SIMÉON, n° VI.

† MÉTASTASE (l'abbé Pierre-Antoine-Dominique-Bonaventure), dont le vrai nom étoit *Trapassi*, né à Assise le 3 janvier 1698, d'un simple soldat. La lecture du Tasse développa son talent pour la poésie italienne. Il versifioit dès l'âge de dix ans. Le célèbre jurisconsulte Gravina le trouva improvisant au bout du pont Saint-Ange, le demanda à son père, le mena chez lui, le nomma *Metastasio*, pour exprimer ce transport d'un lieu dans un autre, et prit le plus grand soin de son éducation. Il n'avoit que quatorze ans lorsqu'il composa sa tragédie intitulée *Il Giustino*, qui se ressent trop d'une scrupuleuse imitation du théâtre des Grecs. Le jeune poëte eut le malheur de perdre son guide en 1717. Gravina mourut, et l'institua son héritier, « comme un jeune homme de la plus grande espérance. » Métastase, se trouvant par cette succession, à l'âge de 19 ans, au-dessus du besoin, se livra tout entier à son goût pour la poésie. La *Didonne abbandonata*, représentée à Naples en 1724, avec la musique de Sarro, ouvrit sa carrière lyrico-dramatique. Ses succès le rendirent bientôt si célèbre, qu'en 1729 l'empereur Charles VI l'appela à Vienne, le nomma son poëte impérial, et lui accorda une pension de quatre mille florins. Depuis cette époque, on ne donna point de fêtes à la cour, qu'il ne les embellît de quelqu'un de ses ouvrages; et, malgré leur extrême magnificence, on ne se souvient aujourd'hui de toutes ces fêtes que par ses vers. Les cours de Vienne et de Madrid s'empressèrent à l'envi de le combler de présens. Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, admirateur passionné de Farinelli, qui lui fit connoître tout le mérite de Métastase, envoya un présent flatteur à ce poëte. Vrai philosophe dans sa conduite, il se bornoit à la gloire littéraire, et dédaigna les distinctions civiles. Charles VI lui ayant offert les titres de comte ou de baron, il lui demanda instamment la grace de rester toujours Métastase. L'impératrice Marie-Thérèse voulut le décorer depuis de la petite croix de Saint-Étienne; mais il s'excusa sur son âge, qui ne lui permettoit pas d'assister aux fêtes de l'ordre. Le souverain de Russie, voyageant en Allemagne avec son épouse, sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, allèrent visiter Métastase. La comtesse lui dit qu'elle devoit tout honneur à un poëte dont les drames lui avoient si souvent causé de l'admiration. Il mourut le 12 avril 1782. Pie VI, qui se trouvoit alors à Vienne, alla le visiter et lui envoya sa bénédiction apostolique *in articulo mortis*. Sa succession fut d'environ 150,000 florins. Nous avons de lui un grand nombre de *Tragédies-operas*, et divers petits *Drames* qui ont été mis en musique. Il y en a différentes éditions in-4°, in-8°, et in-12. L'in-8° est de Paris, 1780. Richelet en a publié une traduction en français, Vienne, Paris, 1751-1756, en 12 volumes in-12, petit format. La plupart sont des titres à l'immortalité. Ce poëte est naturel, simple, aisé dans le dialogue; son style, toujours élégant et pur, est quel-

quefois touchant et sublime. Le fond de ses pièces est noble, intéressant, théâtral. Connoissant parfaitement les finesses et les ressources de son art, il a soumis l'opéra à des règles. Il l'a dépouillé des machines et du merveilleux qui étonnoient les yeux sans rien dire au cœur. Ses tableaux sont puisés dans la nature. Les situations intéressantes de ses personnages attachent, et souvent arrachent des larmes. Ce sont des actions célèbres, des caractères grands et soutenus, des intrigues sagement conduites, heureusement dénouées. Ses *Opéras* ressemblent beaucoup, pour le pathétique, à nos belles tragédies. Aussi, indépendamment des charmes de la musique, on les lit avec plaisir; au lieu que les paroles de la plupart de nos tragédies lyriques, sont peu supportables à la lecture. On ne doit pas cependant chercher dans les pièces de Métastase cette régularité si exacte, ni cette observation des bienséances, ni cette simplicité si féconde, qui font le mérite de quelques-uns de nos poëtes tragiques. Mais s'il a violé quelquefois les unités des lieux et des temps, il a toujours conservé l'unité d'intérêt. Avec tous ces avantages, quelques critiques lui refusent la première partie du poëte, l'invention. Ils ne le regardent que comme un heureux imitateur des tragiques français, qui lui ont fourni une partie de ses richesses. Ils le placent donc à la tête des plus beaux esprits de l'Italie; mais ils lui refusent le titre de génie. Il avoit beaucoup de goût pour les anciens, et ce goût alla toujours croissant; il en recommençoit la lecture par ordre chronologique, à mesure qu'il les avoit lus. Son heureuse mémoire se conserva dans sa vieillesse. Il récitoit presque tout Horace par cœur; c'étoit son auteur favori. Les critiques respectèrent, en général, ses talens et sa gloire: il coula ses jours dans un calme presque continuel. Voici, dit-on, ce qui donna lieu au changement de nom du célèbre dramatiste italien. «Le barbier de Gravina lui contoit un jour que, dans la place de la Vallicella où il avoit sa boutique, il entendoit presque tous les soirs un enfant qui chantoit des vers impromptu de sa composition, et que ces vers étoient si harmonieux et si bien faits, que tous les passans s'arrêtoient pour les entendre. Sur cet avis, Gravina grossit l'auditoire du jeune poëte; et les vers lui parurent si supérieurs à l'idée que le barbier avoit voulu lui en donner, et tellement au-dessus de l'âge d'un enfant de dix à onze ans, qu'il résolut sur-le-champ de se charger de son éducation. Il mit d'abord aux études le jeune Trapassi (c'étoit le nom de l'enfant); mais, craignant bientôt que les études ordinaires n'étouffassent des talens si peu communs, il le logea chez lui, changea son nom en celui de *Metastasio*, qui a en grec la même signification; enfin il le mit sur la voie de la réputation dont il jouit aujourd'hui, et que Gravina lui avoit promise.» (Vie des hommes illustres d'Italie, tom. I., pag. 187.) On a publié après la mort de ce poëte: *Opere postume del signor abate Pietro Metastasio, date alla luce dall' abate conte d'Ayala*, in Vienna, etc. Œuvres posthumes de l'abbé Pierre Métastase, mises au jour par l'abbé comte d'Ayala, Vienne. Ces œuvres posthumes font suite à la belle édition de Métastase, en 12 vol. in-4° et in-8°. Les trois nouveaux volumes ont également été imprimés in-8° et in-4°. Le pre-

mier contient quelques *notes* sur les trois tragiques grecs, Eschyle, Sophocle, et Euripide. Ces notes, que Métastase paroît avoir écrites pour son propre usage, et sans intention de les publier, sont d'un homme d'esprit et de goût, qui entend bien le grec, et qui, en admirant les beautés des poëtes grecs, en relève quelques défauts d'une manière assez piquante. Le reste du premier volume et les deux autres ne contiennent que des lettres, la plupart écrites par Métastase, et quelques-unes qui lui sont adressées. On y trouve quelques détails sur sa vie littéraire et sur ses compositions dramatiques qui intéresseront toujours ceux qui aiment à connoître les moindres détails sur un auteur célèbre, et sur ses ouvrages.

I. METEL. *Voy.* Boisrobert *et* Ouville.

II. METEL (Hugues), pieux et savant abbé de Saint-Léon de Toul, ordre de prémontré, se distingua dans le 13e siècle par ses connoissances dans les matières ecclésiastiques. Dom Hugo, prémontré et abbé d'Estival, a fait connoître ce pieux écrivain, par l'édition de ses *Lettres*, in-fol. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des 11e et 12e siecles.

MÈTELLI, (Augustin), peintre, né à Bologne en 1609, excelloit à *peindre* à fresque l'architecture et les ornemens. Il travailloit ordinairement de concert avec Ange-Michel Colonna, autre peintre habile en ce genre. Il mourut à Madrid en 1660, avec un nom célèbre.

I. MÉTELLUS. *Voy.* Lablon, n° II.

II. METELLUS (Lucius), de l'illustre famille romaine des Céciliens, de laquelle sortirent un grand nombre de très-célèbres personnages, dont dix-neuf parvinrent aux grandes charges de la république, fut fait grand-pontife. Dans l'incendie du temple de Vesta, il se jeta au milieu des flammes pour en tirer le palladium apporté de Troie par Énée. Ce fut le même qui, dans la première guerre punique, vainquit les Carthaginois, et fit conduire dans son triomphe treize généraux ennemis et cent vingt éléphans.

III. METELLUS (Caïus), surnommé *le Macedonique*, parce qu'étant préteur il vainquit deux fois Andricus, qui se disoit fils de Persée, dernier roi de Macédoine, le fit prisonnier, l'envoya à Rome, et remit la Macédoine sous la puissance des Romains. Un de ses lieutenans lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire dans une circonstance difficile : « Si je croyois, répondit-il, que ma chemise sût mon secret, je l'ôterois sur-le-champ pour la jeter au feu. »

IV. METELLUS-CELER, (Quintus Cæcilius), consul romain l'an 60 avant Jésus-Christ, et préteur l'année du consulat de Cicéron, rendit des services importans à la république, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui vouloient entrer dans la Gaule Cisalpine; il obtint, après sa préture, le gouvernement de cette province. Métellus épousa la sœur de Clodius, qui le déshonora par ses impudicités, et l'empoisonna. C'est elle qui, sous le nom de *Lesbia*, est si décriée par Catulle. Métellus mourut l'an 57 avant Jésus-Christ, et fut

pleuré par Cicéron, qui perdit en lui un ami zélé, un consolateur et un conseil.

V. METELLUS (Lucius Cæcilius), tribun du peuple, dont l'un des aïeux dompta le terrible Jugurtha. Lorsque Jules César se rendit maître de Rome, il eut plus de courage que tous les autres magistrats, qui se soumirent, comme s'ils eussent été accoutumés depuis long-temps au joug de la servitude. Le seul Métellus osa s'opposer au destructeur de la liberté romaine. Ce conquérant vouloit se saisir du trésor que l'on gardoit dans le temple de Saturne. Métellus lui en refusa les clefs. César ordonna qu'on rompît les portes; et comme le tribun renouveloit son opposition, César menaça de le tuer, en disant : « Jeune homme, tu n'ignores pas qu'il me seroit plus facile de le faire que de le dire..... » Métellus ne résista plus, et se retira. César a entièrement déguisé ce fait dans son Histoire des guerres civiles, qui est plutôt l'apologie de sa conduite qu'un récit fidèle de la vérité.

METEREN (Emmanuel Van), né à Anvers le 9 juillet 1535. Obligé de quitter son pays, à cause de son attachement aux nouvelles opinions religieuses, il se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1612. Il est connu par une *Histoire des Pays-Bas*, depuis 1500 jusqu'en 1612, imprimée d'abord en latin, 1598, in-folio, puis traduite en flamand, augmentée par l'auteur même, et imprimée plusieurs fois depuis en Hollande. Elle a été aussi traduite en allemand et en français, quoiqu'elle soit pleine de calomnies contre l'Eglise catholique et contre les souverains légitimes des Pays-Bas. Everard Van Reyd, tout zélé protestant qu'il étoit, ne put s'empêcher de reprocher à Metteren sa crédulité, ses flatteries et ses dissimulations. *Voyez* la préface de l'ouvrage de Van Reyd, *Belli civilis in Belgio gesti Historia*, 1610, in-fol.

† I. MÉTÉZEAU (Clément), architecte du roi, natif de Dreux, florissoit sous le règne de Louis XIII. Cet artiste d'un génie hardi, capable des plus grandes entreprises, s'est immortalisé par la fameuse *digue* de La Rochelle; ouvrage, en quelque sorte, téméraire, contre lequel les plus célèbres ingénieurs avoient échoué, et qu'il exécuta l'an 1628 avec le plus grand succès. Il fut secondé dans son projet par Jean Tiriot, maître maçon de Paris, appelé depuis le capitaine Tiriot. Cette digue avoit 747 toises de longueur.

II. MÉTÉZEAU (Paul), frère du précédent, né à Paris, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut avec Bérulle un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes du royaume avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un carême, en 1632, à 50 ans. On a de lui, I. Un Corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc., 1625, in-folio. II. Un autre ouvrage qui a pour titre : *De sancto sacerdotio, ejus dignitate, et functionibus sacris*, etc., in-8°.

MÉTHIS. *Voyez* MINERVE.

† MÉTHOCHITE *ou* MÉTOCHITE (Théodore), logothète ou

contrôleur des finances de Constantinople, eut des emplois considérables sous l'empereur Andronic l'ancien, et mourut en 1332, honoré du titre de bibliothèque vivante, titre que sa mémoire étendue lui avoit mérité. On a de lui, I. *Histoire romaine*, depuis César jusqu'à Constantin, Leyde, 1628, in-4°, avec les notes de Meursius, ouvrage assez foible. L'auteur, négligeant le style des anciens, s'en est fait un qui est moins simple, moins clair et moins noble. II. *Histoire sacrée*, qui ne vaut pas mieux, et qui a été cependant traduite par Hervé, Paris, 1555, in-8°. III. *Histoire de Constantinople*, assez détaillée, mais qui n'est pas toujours exacte.

MÉTHODISTES. *V.* Themison.

† I. MÉTHODIUS (saint), surnommé *Eubulius*, célèbre évêque de Tyr en 311, et martyr peu de temps après, avoit composé un grand nombre d'*ouvrages*. Il ne nous reste que celui qui est intitulé *Le Festin des Vierges*, Rome, 1656, in-8°; Paris, 1657, in-folio. C'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté. Il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par la négligence de Méthodius, qui avoit d'abord embrassé les opinions d'Origène, soit par l'artifice des hérétiques, qui s'en permettoient alors de ce genre. Les autres écrits attribués à ce martyr sont supposés.

† II. MÉTHODIUS Ier, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople, en 842, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avoit été renfermé dans une dure prison par l'ordre de l'empereur Michel-le-Bègue, après avoir reçu cent coups de fouet. Il mourut en 846..... *Voy.* Denys, n° III.

* III. MÉTHODIUS, de Thessalonique, se fit, dans le 9e siècle, une grande réputation parmi les Bulgares. Bogons, leur roi, ayant prié l'empereur Michel III de lui envoyer un habile peintre, celui-ci lui envoya Méthodius, qui excelloit, à ce que l'on prétend, dans la peinture. Entre autres *tableaux*, Méthodius fit celui du *Jugement dernier*. Bogons en fut frappé, et sur l'explication détaillée que l'artiste lui en donna, il demanda le baptême, et fut baptisé vers 860. Les Russes lui font l'honneur des caractères esclavons, et de la *Traduction* de la Bible dont ils se servent. *Voy.* Cyrille, n° III.

METIOCHUS, fils de Miltiade, général athénien; ayant été fait prisonnier par les Phéniciens, on le conduisit à Darius, roi des Perses, contre lequel son père faisoit la guerre. Ce prince, loin de lui faire du mal, lui donna un beau palais, le combla de richesses, et le maria à une personne de qualité de sa cour, dont il eut des enfans.

I. METIUS - SUFFETIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de Tullus - Hostilius, roi de Rome, combattit contre les Romains avec peu d'avantage. Pour terminer la guerre, qui traînoit en longueur, on proposa le combat des trois Horaces contre les trois Curiaces. Les Romains furent vainqueurs. Tullus-Hostilius tourna alors ses armes contre les Véiens et les Fidenates. Suffétius joignit ses troupes à celles du roi des Romains; mais dès le premier choc il quitta son poste, comme il l'avoit promis secrètement aux Véiens, et se retira sur une éminence, résolu,

Google

si la victoire se déclaroit pour eux, de charger les vaincus. Tullus, outré de cette perfidie, fit attacher Métius entre deux chariots, et le fit tirer par quatre chevaux, qui le mirent en pièces aux yeux de l'armée victorieuse, l'an 669 avant Jésus-Christ.

II. METIUS (Jacques), natif d'Alcmaër en Hollande, *inventeur* des lunettes d'approche, en présenta une aux États-Généraux en 1609. On se servoit depuis long-temps de tubes à plusieurs tuyaux, pour diriger la vue vers les objets éloignés, et la rendre plus nette. Le P. Mabillon assure, dans son Voyage d'Italie, qu'il avoit vu dans un monastère de son ordre les OEuvres de Comestor, écrites au 13e siècle, dans lesquelles on trouve un portrait de Ptolomée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ces tubes n'étoient point garnis de verres, et c'est Jacques Métius qui le premier a joint les verres aux tubes. Cette invention fut, comme la plupart des découvertes, l'effet d'un heureux hasard. Métius vit des écoliers qui, en se jouant en hiver sur la glace, se servoient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et qui, ayant mis en badinant des morceaux de glace au bout de ces deux tubes, étoient fort étonnés de voir que par ce moyen les objets éloignés se rapprochoient d'eux. L'habile artiste profita de cette observation, et trouva aisément les lunettes d'approche. — Adrien MÉTIUS, son frère, mort l'an 1636, enseigna les mathématiques en Allemagne avec beaucoup de réputation; mais l'amour de la patrie lui fit quitter cet emploi; il s'établit à Franeker, où il professa la médecine et les mathématiques pendant trente-huit ans. Il y mourut le 17 septembre 1635. On a de lui divers ouvrages sur la science qu'il avoit professée, I. *Doctrinæ sphæricæ libri V*, Francfort, 1591. II. *Astronomiæ universæ Institutio*, Franeker, 1605, in-8°. III. *Arithmeticæ et Geometricæ practica*, 1611, in-4°. IV. *De gemino usu utriusque globi*, Amsterdam, 1611, in-4°. V. *Geometrices per usum circini nova praxis*, 1623, in-8°. C'est un de ceux qui ont paru déterminer avec le plus d'exactitude le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il a cru être de 113 à 355.

* III. METIUS-TARPA (Spurius), l'un des cinq juges établis par Auguste pour décider du mérite des ouvrages d'esprit, et les admettre, soit dans la bibliothèque du Mont-Palatin, soit sur la scène. Cette commission tenoit ses séances dans le temple d'Apollon. Horace a parlé deux fois de ce Métius, Sat. I, 10, 38, et A. P. v. 387. Il en est aussi question dans les lettres de Cicéron, *ad famil. VIII*. Ce dernier passage semble moins honorable à la mémoire de Métius que celui de l'*Art poétique*; mais Wiéland, dans son Commentaire sur ce dernier, a remarqué que la lettre de Cicéron se ressent de l'humeur qu'il avoit en l'écrivant. Bentley a cru que Cicéron parloit d'un autre Métius, ce que n'approuve pas Wieland.

METKERKE (Adolphe), littérateur, historien, philologue, et jurisconsulte protestant, né à Bruges en 1528, mourut à Londres le 4 novembre 1591. Il travailla aux *Vies des Césars*, aux *Médailles de la grande Grèce*, et aux *Fastes consulaires*, publiés par Goltzius. On a encore

de lui, I. *Traduction* de quelques Epigrammes de Théocrite, en vers latins, Heidelberg, 1595, in-8°. II. De Moschus et Bion, avec des notes, Bruges, 1565, in-8°. III. *De veteri et rectâ pronuntiatione linguæ græcæ*, Anvers, 1576, in-12; et dans le *Sylloge scriptorum* de Sigebert Haverkamp, Leyde, 1736.

METOCHITE. *V.* Métochite.

METON *ou* Methon, mathématicien d'Athènes, publia, l'an 432 avant Jésus-Christ, son *Ennéadécaterides*, c'est-à-dire son Cycle de dix-neuf ans, par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, et faire que les années solaires et lunaires commençassent au même point : c'est ce qu'on appelle le Nombre d'Or. Les Athéniens, ayant résolu d'envoyer une flotte en Sicile, voulurent faire embarquer Meton, qui contrefit le fou. Cet astronome avoit Euctemon et Phainus pour le seconder dans ses observations solaires.

METRA (Mythologie), fille d'Erésichthon. Neptune, qui en avoit abusé, lui donna pour récompense le pouvoir de se revêtir de la figure qu'elle voudroit. Son père Erésichthon (*voyez* cet art.), à qui Cérès avoit envoyé une faim insatiable, pour le punir d'une offense commise envers elle, la vendit pour vivre; mais elle prit la figure d'un pêcheur, et se mit en liberté. Erésichthon, profitant de cet avantage, la vendit plusieurs fois, et toujours elle s'affranchit de ses chaînes, en prenant la figure tantôt d'une génisse, tantôt d'une jument, quelquefois celle d'un cerf ou d'un oiseau. Enfin, voyant que sa fille ne vouloit plus vivre avec lui, ni fournir à ses besoins, il fut réduit à dévorer ses propres membres.

METRIE. *Voy.* Mettrie.

† MÉTRODORE, médecin, de Chio, disciple de Démocrite et maître d'Hippocrate, vers l'an 444 avant Jésus-Christ, composa divers *ouvrages* de médecine qui sont perdus. « Nous ne savons rien, disoit Métrodore, et nous ne savons pas même si nous ne savons rien. » Il croyoit le monde éternel et infini, et nioit le mouvement. Il lui arriva même un jour, dit-on, de soutenir son impossibilité avec tant de vivacité et tant de fortes gesticulations, qu'il se disloqua le bras. Alors il pria son adversaire de le lui remettre; mais celui-ci lui répondit « qu'il faudroit pour cela que le mouvement ou le changement de lieu fût possible; ce qui n'étoit pas suivant lui-même. »

† I. MÉTRODORUS, bon peintre et bon philosophe, fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à Paul Emile. Ce général, après avoir vaincu Persée, roi de Macédoine, leur demanda deux hommes : un philosophe pour élever ses enfans, et un peintre pour peindre son triomphe. On choisit Métrodorus, qui réunissoit ces deux talens.

† II. MÉTRODORUS, philosophe de la ville de Scepsis en Mysie, quitta l'habit et la vie de philosophe pour suivre la vie commune. Ses *ouvrages* étoient écrits en style d'orateur, ce qui l'empêcha d'avoir des disciples et des imitateurs. Quoique pauvre, il fit un grand mariage chez les Carthaginois. Dans la suite, il se retira près de Mithridate, roi de Pont, qui lui donna sa confiance, et lui rendit les plus

grands honneurs. Il l'envoya en ambassade vers Tigrane, roi d'Arménie, et à son retour il le fit mourir, parce qu'il avoit conseillé à ce prince de ne pas donner de secours à Mithridate.

I. MÉTROPHANE, évêque de Byzance, honoré dans l'Église d'Orient, mort vers 312, martyr de la persécution de Dioclétien.

† II. METROPHANE, évêque de Smyrne au 9ᵉ siècle. Attaché à saint Ignace de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent Photius, en 867, et consigna ses sentimens de paix et de concorde dans une *Lettre* très-estimée, insérée dans les Collections des conciles.

III. MÉTROPHANE-CRITOPULE, protosyncelle ou vicaire du patriarche de la grande église de Constantinople, envoyé dans le 17ᵉ siècle par Cyrille Lucar, en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des églises protestantes, parcourut une partie de l'Allemagne, où il lia connoissance avec les hommes les plus instruits, et y composa une *Confession de foi de l'Eglise grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et en latin, en 1661. Cette confession de foi favorise en quelques endroits la doctrine des protestans; mais elle est conforme, dans d'autres endroits, aux dogmes de l'église catholique, et l'auteur y raisonne en critique et en homme instruit.

METTAIRE. *Voyez* MAITTAIRE.

† METTRIE (Julien OFFROY de la), né à Saint-Malo le 25 décembre en 1709, d'un négociant. Son goût pour la médecine engagea ses parens à l'envoyer en Hollande étudier sous l'immortel Boërhaave. Après avoir puisé dans cette école des connoissances étendues, il vint à Paris, où il fut placé auprès du duc de Grammont, colonel des gardes françaises, qui le fit médecin de son régiment. Ayant suivi son protecteur au siége de Fribourg, il tomba dangereusement malade. Il crut voir que cette intelligence qu'on nomme ame baissoit avec le corps, et se flétrissoit avec lui. Il écrivit en physicien sur ce qui n'est point du ressort de la physique : il osa faire l'*Histoire naturelle de l'ame*, La Haye, 1745, in-8°. Cet ouvrage, qui respire l'incrédulité à chaque page, lui fit des ennemis. Le duc de Grammont le soutint contre cet orage; mais ce seigneur ayant été tué peu de temps après, le médecin perdit sa place, tourna ses armes contre ses confrères, et mit au jour son ouvrage de *Pénélope*, ou *Machiavel en médecine*, Berlin, 1748, 2 v. in-12, sous le nom d'*Aletheius Demetrius*; ouvrage singulier qui devient rare. Le soulèvement de la faculté contre cette satire obligea l'auteur de se retirer à Leyde. C'est là qu'il publia son *Homme Machine*, 1748, in-12. Une supposition continuelle des principes en question; des comparaisons ou des analogies imparfaites, érigées en preuves; des observations particulières assez justes, d'où il tire des conclusions générales qui n'en naissent point; l'affirmation la plus absolue, continuellement mise à la place du doute : telle est la philosophie de l'auteur. L'enthousiasme avec lequel il déclame, l'air de persuasion qu'il prend, étoient capables de faire des prosélytes. Aspirant au titre de philosophe, il avoit, disoit-il, abandonné la médecine du corps, pour se donner à la médecine de l'ame. Poursuivi en Hollande, où

son livre fut livré aux flammes, il se sauva, en 1748, à Berlin; il y devint lecteur du roi de Prusse et membre de son académie. Il y vécut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. Elle fut la suite d'un trait de cette folie qui perçoit dans toute sa conduite. Il avoit une fièvre d'indigestion; il prit les bains, se fit saigner huit fois, et se tua ainsi. Il ne traitoit pas mieux les autres qu'il ne se traitoit lui-même. Milord Tyrconnel, ambassadeur de France, fut la victime des fréquentes saignées qu'il lui ordonna. Le roi de Prusse dit à ce sujet: « Qui auroit cru que La Mettrie trouveroit encore quelqu'un plus fou que lui? » Comment Tyrconnel avoit-il pu donner sa confiance à un médecin qui avoit passé sa vie à décrier la médecine comme la religion? Quelques écrivains ont prétendu que La Mettrie s'étoit repenti dans ses derniers momens, et que les philosophes de Berlin avoient dit « qu'il les avoit déshonorés pendant sa vie et à sa mort. » D'autres auteurs ont écrit « qu'il étoit sorti du monde à peu près comme un acteur quitte le théâtre, sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller. » Sa conversation amusoit beaucoup, lorsque sa gaieté n'alloit pas jusqu'à l'extravagance, et elle y alloit souvent. On voyoit quelquefois cet homme qui se paroit du nom de philosophe, jeter sa perruque par terre, se déshabiller, et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie. Il étoit dans ses écrits ce qu'il étoit dans ses actions. Se figurant un jour que le baron de Haller, un des plus savans hommes et des plus vertueux de l'Allemagne, étoit un athée, il imagina une histoire sur son compte et la publia. Il raconta qu'il avoit vu cet homme respectable à Gottingue dans un mauvais lieu, combattant l'existence de l'Etre-suprême..... On trouve dans toutes ses productions du feu, de l'imagination, du brillant, mais peu de justesse, peu de précision, peu de goût. On a recueilli à Berlin, 1751, in-4°, en deux volumes in-12, ses *OEuvres philosophiques*, renfermant l'Homme machine, l'Homme plante, l'Histoire de l'ame, l'Art de jouir, le Discours sur le bonheur, etc. etc. Dans ce dernier traité, La Mettrie est, selon Diderot, un écrivain sans jugement, « qui confond par-tout les peines du sage avec les tourmens du méchant, les inconvéniens légers de la science avec les suites funestes de l'ignorance; qui donne à reconnoître la frivolité de l'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose pas dire; qui prononce ici que l'homme est pervers par sa nature, et qui fait ailleurs, de la nature des êtres, la règle de leurs devoirs et la source de leur félicité; qui semble s'occuper à tranquilliser le scélérat dans le crime, le corrompu dans ses vices; dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaieté dont il les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondemens de la morale.... Le chaos de raison et d'extravagance de cet auteur ne peut être regardé sans dégoût que par ces lecteurs futiles qui confondent la plaisanterie avec l'évidence, et à qui l'on a tout prouvé quand on les a fait rire. » Ses principes, poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, renverseroient la législation, dispenseroient les parens de l'éducation de leurs enfans, renfermeroient aux petites-maisons

l'homme courageux qui lutte fortement contre ses penchans déréglés, et assureroient l'immortalité au méchant qui s'abandonneroit sans remords aux siens. La tête de La Mettrie est si troublée, et ses idées sont à tel point décousues, que, dans la même page, une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée; en sorte qu'il est aussi facile de le défendre que de l'attaquer. On a encore de lui la *Traduction* des Aphorismes de Boërhaave, son maître, Paris, 1745, in-12, avec un long *Commentaire*, qui n'est pas le meilleur qu'on ait donné sur cet auteur, quoi qu'en dise Voltaire. Parmi beaucoup d'observations vraies et justes, il y en a quelques-unes de fausses, et quelques sentimens singuliers. La Mettrie, suivant Voltaire, qui l'avoit beaucoup connu, étoit « un fou qui n'écrivoit que dans l'ivresse. » Maupertuis dit à peu près la même chose dans sa lettre à Haller (tome troisième de ses OEuvres, édition de Lyon). Le marquis d'Argens le représente précisément de même. (*Voy.* le Journal encyclopédique, janvier 1762, extrait de l'*Ocellus Lucanus* du marquis d'Argens, p. 35 et suiv.) On doit à La Mettrie la *Traduction* des ouvrages suivans de Boerhaave; Traité de la matière médicale, Paris, 1739, in-12; et Traité des maladies vénériennes, Paris, 1753, in-12. Le roi de Prusse fit son éloge funèbre. Cet éloge fut lu à l'académie par un secrétaire de ses commandemens. On se plaignit dans le temps qu'on eût suivi, en faveur d'un académicien reconnu pour athée, la coutume de faire cette petite oraison funèbre. Voltaire tâcha de la justifier dans une lettre à Koenig: « Quel mal y a-t-il à cela, dit-il? J'avoue que La Mettrie avoit fait des imprudences et de méchans livres; mais dans ses fumées il y avoit des traits de flamme. D'ailleurs, c'étoit un très-bon médecin, en dépit de son imagination, et un très-bon diable en dépit de ses méchancetés. » Il est vrai que Voltaire contredit, dans les Mémoires de sa Vie, l'éloge qu'il donne à La Mettrie, comme médecin, et il le représente comme le plus mauvais de la terre dans la pratique; et quant à ses traits de flamme, il dit ailleurs que sa conversation étoit un continuel feu d'artifice, qui amusoit un moment, et qui bientôt fatiguoit. Il avoue encore qu'il avoit fait imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale, et qu'il ne vouloit pas qu'on eût des remords. Ces contradictions sont fréquentes dans Voltaire.

METZ (Pierre-Claude Barbier du), lieutenant-général d'artillerie et des armées du roi, né à Rosnay en Champagne, l'an 1638, se signala dès ses premières années dans la profession des armes. Ayant reçu, en 1657, une blessure dont il fut marqué toute sa vie, il fut dix-huit mois à en guérir, et ne put servir dans la campagne de 1658, la seule qu'il eût manqué depuis qu'il fut entré au service jusqu'à sa mort. Il se distingua sur-tout par son application à perfectionner l'artillerie; il la mit dans un état où elle n'avoit jamais été, et la fit servir presque avec la même intelligence. Il fut tué, d'un coup de mousquet à la tête, en 1690, à la bataille de Fleurus. Il étoit alors lieutenant-général. On le regardoit comme le plus habile ingénieur qu'eût eu la France

avant Vauban, et comme un des hommes les plus bienfaisans et les plus vertueux que l'état militaire eût produit. Louis XIV dit au frère de ce brave officier : « Vous perdez beaucoup ; mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai de remplacer un si habile homme. » Madame la dauphine, l'ayant aperçu quelque temps auparavant au dîner du roi, dit tout bas au prince : « Voilà un homme qui est bien laid ! — Et moi, répondit Louis, je le trouve bien beau ; car c'est un des plus braves hommes de mon royaume. »

METZU (Gabriel), peintre, né à Leyde en 1615, mort dans cette ville en 1658, a laissé peu de *tableaux* ; mais ils sont précieux par la finesse et la propreté de sa touche, la fraîcheur du coloris, l'intelligence du clair-obscur, et l'exactitude du dessin. Il ne peignit presque jamais qu'en petit. *Sa Femme au corset rouge*, l'un des tableaux les plus précieux de ce peintre, a été vendu dernièrement 7,920 liv.

MEVIUS, *ou* MÆVIUS, poëte du temps d'Auguste, ridiculisé par Virgile et par Horace. Lui et Bavius, Cotins de leur siècle, étoient sans gloire, et vouloient l'ôter à ceux qui la méritoient.

MEULEN. *Voyez* VANDER-MEULEN.

* MEUN, *ou* MEUNG (Jean de), né à Meun en 1280, fut appelé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il s'appliqua à la théologie, à la philosophie, à l'astronomie, à la chimie, à l'arithmétique, et sur-tout à la poésie. Il amusa la cour de Philippe-le-Bel par son esprit et son enjouement. Quoique médisant et satirique à l'égard des femmes, il en fut aimé. Quelques dames voulurent, pour se venger de ses médisances, le fustiger ; il se tira d'embarras, en leur demandant que les premiers coups lui fussent portés par celles qui donnoient le plus de prise à sa satire. On croit qu'il mourut vers l'an 1364. Il légua, par son testament, aux dominicains un coffre rempli d'effets précieux, à ce qu'on pouvoit juger par sa pesanteur, et qui ne devoit être ouvert qu'après sa mort : on l'ouvrit, et on n'y trouva que des pièces d'ardoises. Les jacobins, indignés de se voir joués, s'avisèrent de déterrer Clopinel ; mais le parlement de Paris les obligea de lui donner une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Ce poëte s'étoit d'abord fait connoître par quelques petites pièces. Le *Roman de la Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer ; Guillaume de Lorris, premier auteur de cet ouvrage, n'avoit pas pu l'achever. Ce roman parut à Paris en 1503, in-fol. Clément Marot le revit et en donna une édition nouvelle en 1531, petit in-folio. L'abbé Lenglet du Fresnoy en publia une autre depuis, sous le titre suivant : *Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris, et Jean de Meun, dit Clopinel, revu sur plusieurs éditions, et sur quelques anciens manuscrits, accompagné de plusieurs autres ouvrages, d'une préface historique, de notes et d'un glossaire*, Paris, 1735, 3 vol. in-12. L'amour profane, la satire, la morale y règnent tour à tour ; c'est un recueil informe de satires, de contes, de saillies, de grossièretés, de traits moraux, et d'indécences. Il y a une naïveté qui plaît, parce qu'elle n'est pas de notre siècle. Clopinel a fait encore une *Tra-*

duction du livre de la *Consolation de la philosophie*, par le célèbre Boèce, 1494, in-fol.; une autre des *Lettres d'Abailard*; une autre de l'*Art de Chevalerie*, selon Végèce, *lequel traite de la manière que les princes doivent tenir au fait de leurs guerres et batailles*, Paris, 1488, in-folio. On a encore de Clopinel *le plaisant jeu du Dodechedron de fortune* (*dez*), *non moins récréatif qu'ingénieux et subtil*, *revu par François Gruget*, Paris, 1577, in-8°.

MEUNIER. *Voyez* MEUSNIER.

* MEURER (Wolgand), né à Aldemberg en Misnie, l'an 1513, étudia sous les plus habiles maîtres, et se distingua tellement dans son cours de philosophie, qu'il obtint dans l'université de Leipsick une chaire dans cette science. Mais entraîné par son goût pour la médecine, il reçut le bonnet de docteur dans cette faculté en 1549. Pour étendre la sphère de ses connoissances, il fut à Padoue, dont les écoles avoient alors beaucoup de célébrité, y reçut les leçons des plus savans professeurs, et parcourut ensuite la plus grande partie de l'Italie. De retour à Leipsick, il y professa à la fois, et avec beaucoup de distinction, la philosophie et la médecine. Meurer mourut en cette ville l'an 1585, laissant un grand nombre de *consultations* recueillies et mises au jour par Brendelius, Francfort, 1615, in-4°.

† I. MEURSIUS (Jean), né en 1579 au village de Loesduine près La Haye, fit paroître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. A l'âge de 16 ans il écrivit un *Commentaire* sur Lycophron; à 17 il publia son *Spicilegium* sur Théocrite. Il s'appliqua à l'étude du grec après celle du latin, et donna ses *Curæ plantinæ*. La philosophie morale, la théologie même eurent leur tour; témoin son livre *De gloriâ*, et ses *Méditations chrétiennes sur les psaumes* 116 et 119. Il alla étudier le droit à Orléans avec les fils de Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connoître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savans. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, Christiern IV, roi de Danemarck, le fit professeur en histoire et en politique dans l'université de Sora en 1525. Meursius remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut de la pierre, non pas comme le dit Valérius dans sa Bibliothèque belgique, en 1641, mais le 20 septembre 1639, ainsi que l'annonce l'épitaphe mise à Soar sur son tombeau : *Scaliger*.... etc. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : I. *De populis Atticæ*. II. *Atticarum lectionum libri quatuor*. III. *Archontes Athenienses*. IV. *Fortuna Attica*, *de Athenarum origine*. V. *De festis Græcorum*. Ces différens traités, remplis d'érudition, se trouvent dans les Recueils de Grævius et de Gronovius, ainsi que son excellent ouvrage, intitulé *Eleusynia*, *sive de Cereris Eleusynæ sacro et festo*, qui avoit été imprimé à Leyde, 1619, in-4°. VI. *Historia Danica*, 1630, in-4° : c'est l'histoire des rois Christiern Ier, Jean et Christiern II. VII. Un grand nombre de *Traductions* d'auteurs

grecs qu'il a enrichies de notes, entre autres : De l'Histoire romaine de Théodore Métechite ; des Lettres de Théophylacte ; de la Tactique de Constantin Porphyrogenète, de l'Origine de Constantinople de George Codinus ; des Harangues des Pères grecs, qui n'avoient pas encore été publiées, etc. VIII. Une Histoire de l'université de Leyde, sous le titre d'*Athenæ Batavæ*, 1625, in-4°. IX. *Glossarium græco-barbarum*, Leyde, 1614, in-4°. X. *Creta*, *Cyprus*, *Rhodus*, Amsterdam, 1675, in-4° : c'est une description de ces îles et de leurs antiquités. XI. *Rerum Belgicarum lib. I*, 1612. — *lib. IV*, 1614, in-4°. C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de le vouloir dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra beaucoup de complaisance pour ses critiques, quelquefois aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits. Tous les ouvrages de ce savant on été recueillis à Florence, 1741, 1763, en 12 vol. in-fol. *Voy.* PUFFENDORFF.

II. MEURSIUS (Jean), fils du précédent, né à Leyde en 1613, mort en Danemarck à la fleur de son âge, publia divers ouvrages, parmi lesquels on distingue, I. *Arboretum sacrum*, sive *De arborum conservatione*, Leyde, 1642, in-8°. II. *De Tibiis veterum*, Amsterdam, in-12, dans Gronovius.

III. MEURSIUS. *Voy.* CHORIER.

† I. MEUSNIER (Philippe), habile peintre, né à Paris en 1655, où il mourut en 1734, fut reçu à l'académie, et en devint trésorier. Louis XIV et Louis XV le visitèrent dans son atelier. On lui accorda une pension et un logement aux galeries du Louvre. Cet artiste excelloit à peindre l'architecture. Ce fut lui qu'on choisit pour *représenter* l'architecture de la voûte de la chapelle de Versailles. Le duc d'Orléans l'employa à *décorer* la galerie de Coypel au Palais-Royal. Le château de Marly étoit encore *orné* des peintures de cet habile maître. On voyoit dans la collection des tableaux du musée de Versailles plusieurs *perspectives* de Meusnier, fort estimées. Ce peintre a aussi travaillé, avec succès, à des *décorations* de feux, de théâtres, de fêtes, etc. Ses *tableaux* font un effet admirable, par l'intelligence avec laquelle il a su distribuer les clairs et les ombres ; il entendoit parfaitement la perspective. Son architecture est d'un grand goût, régulière, et d'un fini étonnant.

* II. MEUSNIER (Jean-Baptiste-Marie), général français, membre de l'académie, et ancien officier du génie, né à Paris le 19 juin 1754, sembloit né pour la science du calcul et des connoissances abstraites. A peine avoit-il terminé le cours de ses études publiques, qu'il fut placé à la tête d'une école académique. Employé quelque temps après par le gouvernement aux travaux du port de Cherbourg, il seconda les ingénieurs en chef, et fit preuve de beaucoup de talent. Il étoit lieutenant-colonel du génie à l'époque de la révolution, et fut chargé en 1790, par le ministre de la guerre, du soin d'établir des signaux pour transmettre les nouvelles qui pouvoient intéresser l'état, les armées et la

bien public. En 1793 il *publia* la description d'une lampe économique de son invention, et quelques idées nouvelles sur la décomposition de l'eau. Employé à l'armée du Rhin en 1792, il y rendit de grands services, et défendit avec le plus grand courage le petit fort de Kœnigstein contre les Prussiens; mais s'étant rendu enfin faute de vivres, il fut aussitôt échangé, entra dans Mayence, et la défense du fort Cassel lui fut confiée. Dans une attaque qui eut lieu au commencement de juin 1793, pour s'emparer des îles du Mein, il eut la cuisse emportée par un boulet de canon, et mourut le 13 du même mois.

* I. MEXIA (Louis de). On n'a aucun détail ni sur sa patrie, ni sur l'époque de sa naissance, ni enfin sur celle de sa mort. On ne le connoissoit que sous le nom de Protonotario; c'est aussi sous cette dénomination qu'il s'annonce dans son *ouvrage*. Il y a lieu de croire qu'il naquit de la famille des Mexia de Séville, illustrés par les hommes de mérite qu'ils donnèrent à leur patrie vers le 16e siècle. Cet écrivain, qui paroît avoir vécu vers le milieu du règne de Charles Ier, n'a laissé qu'un petit ouvrage ayant pour titre *Apologue sur l'oisiveté et sur le travail*, sous le nom allégorique de *Fabricio Portundo*. Cet ouvrage, publié la première fois à Alcala de Henarès en 1546, fut commenté par François Cervantes de Salazar. Mexia fait preuve dans cette production de grandes connoissances, et de beaucoup de modestie. Il imite plusieurs passages de la Vision agréable du bachelier La Torre, en rapportant souvent ses propres paroles. La morale de cette fable est de prouver que tous les biens consistent dans le travail, et qu'au contraire l'oisiveté est la source de tous les vices. Le style de cet apologue est pur, noble, naturel et assez correct; et quoiqu'on y remarque des dialogues qui ne sont point exempts de froideur et de monotonie, on y rencontre cependant de temps en temps des morceaux d'une grande beauté.

† II. MEXIA (Pierre), écrivain espagnol, d'une famille illustre de Séville, vivoit au commencement du 16e siècle. Ce fut à cette époque, qu'après avoir fait ses études dans sa patrie, il se fit remarquer entre tous ses contemporains. Alors sa vaste érudition lui attira de la part de l'empereur Charles V la charge de son historiographe; il en remplit les fonctions jusqu'en 1552, époque de sa mort. Les ouvrages qu'il publia sont, I. *Recueil de leçons diverses*, imprimé à Séville en 1542, in-4°; ouvrage curieux et amusant, quoique écrit sans méthode, et d'une simplicité monotone. Il en fut fait des traductions italienne, flamande, allemande et française. II. *Histoire des Césars*, imprimée la première fois à Séville en 1545, in-fol., depuis à Truxillo en 1564, et en dernier lieu à Anvers en 1578. III. Des *Colloques ou Dialogues* imprimés la première fois à Séville en 1547. Il traite, dans cet ouvrage, des médecins et de la médecine; des disputes des philosophes; des astres et des élémens. Ces mêmes dialogues, réimprimés à Anvers en 1561, avoient déjà été traduits en italien et publiés à Venise en 1557. Mexia a laissé imparfaite *l'Histoire de Charles V*, car elle s'arrête à l'époque du voyage que cet empereur fit

en Italie, lorsqu'il fut à Bologne pour son couronnement. Celui de tous ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur est l'*Histoire impériale et césarienne*, où sont renfermées les vies publiques et privées de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Maximilien Ier, empereur d'Autriche. C'est une très-exacte compilation extraite des plus anciens historiens. Le style de cet ouvrage, qu'il dédia à Charles V, est châtié, clair, grave et concis, mais il n'est pas toujours noble, égal ni correct. Indépendamment des latinismes que cet écrivain affecte, ses locutions offrent un caractère de vétusté relativement à l'époque où il les employoit, d'après la comparaison des ouvrages des autres auteurs de son temps. Telle est du moins l'opinion du critique Capmany.

† I. MEY (Jean de), né à Middelbourg en Zélande, reçu docteur en médecine à Valence en Dauphiné, revint dans sa ville natale, où il fut jusqu'à sa mort (1678) ministre et professeur de théologie. On a de lui, I. *Commentaria physica, sive Expositio aliquot locorum Pentateuchi mosaïci, in quibus agitur de rebus naturalibus, etiam ad medicinam attinentibus*, Medioburgi, 1651, 1661, in-4°. II. *Commentarius in Joannis Gœdaert metamorphosim insectorum, cum appendice de hemerobiis et cometis*, ibidem, 1668, in-8°, avec figures. — Un autre médecin hollandais, connu sous le nom de Frédéric Van der Mey, a donné, I. *Historia medica de vertigine, catarrho, tussi, a l ortu*, Hagæ Comitis, 1624, in-4°. II. *De morbis et symtomatibus bredanis tempore obsidionis*, Antverpiæ, 1627, in-4°.

II. MEY (Van der), graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, *composa*, au commencement du 18e siècle, les planches solides et toutes d'une pièce d'une Bible hollandaise, in-fol., ainsi que celles d'un nouveau Testament grec, in-24, et du *Lexicon Syriacum*, 2 vol. Mey, par ce procédé, peut être considéré comme l'inventeur des planches solides, ou stéréotypage. *Voyez* Ged.

†III. MEY (Octavio), négociant de Lyon, mort en 1690, acquit de grandes richesses par l'*invention* de lustrer la soie et les étoffes; ce qui s'appelle leur donner l'eau. Le hasard, plus que toute combinaison, produisit cette découverte. Mey s'aperçut qu'un brin de soie qu'il avoit tenue quelque temps à la bouche avoit acquis plus d'éclat; il appliqua l'eau aux étoffes, et parvint à les lustrer. C'est lui qui acqu[illegible] célèbre bouclier, mal à propos appelé bouclier de Scipion, trouvé dans le Rhône, et donné à Louis XIV par Pilata, héritier d'Octavio Mey. De savans critiques ont prouvé que ce bouclier n'appartint jamais à Scipion.

† IV. MEY (Claude), abbé, et avocat au parlement de Paris, né à Lyon le 16 janvier 1712, savant dans les langues grecque et latine. Les esprits étoient agités par les questions du jansénisme lorsqu'il entra dans l'état ecclésiastique. Admirateur zélé des Pascal et des Arnauld, l'abbé Mey adopta leurs opinions. Né sans fortune, il se livra à l'étude du droit canonique. Les jésuites lui attribuèrent plusieurs *écrits* qui parurent contre eux. Il fut averti des démarches que l'on faisoit pour obtenir contre lui une lettre de cachet: en 1791 il

se retira à Sens. Il a publié *Essais de metaphysique*, Paris 1 vol. in-12. *Consultation pour les bénédictins*, *contre la commission pour la suppression des réguliers*, 2 vol. in-4°. *Dissertation sur le sacrement de l'eucharistie dans le sacrifice de la messe*, 2 vol. in-12. Il a *travaillé* avec Maultrot à la première édition des monumens du droit public français, ouvrage attribué à Micbaut de Mont-Bliu, conseiller au parlement. Il a coopéré à la requête d'un sous-fermier pour le contrôle des billets de confession.

† I. MEYER (Jacques), historien et littérateur, né le 7 janvier 1491 à Vleteren, dans la châtellenie de Cassel en Flandre, près de Bailleul, d'où il avoit pris le nom de *Baliolanus*, enseigna les belles-lettres à Bruges. Il mourut curé de Blanckenberg, le 5 février 1552. Ses principales productions sont, I. *Annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561, in-fol. Ces aunales vont jusqu'à l'an 1417. Elles sont estimées; le style en est coulant et assez pur. On les a réimprimées dans la collection des Histoires belgiques, Francfort, 1580. II. *Flandricarum rerum decas*, Bruges, 1531, in-4°, etc. — Antoine Meyer, neveu, et Philippe Meyer, petit-neveu de Jacques, se sont distingués dans les belles-lettres. Ils ont *composé* plusieurs pièces de vers.

* II. MEYER (Félix), peintre allemand, né à Wintertur en 1653, imita la manière d'Ermels, peintre de paysages, dont il avoit été l'élève. Il étudia en Italie, mais s'attacha plus particulièrement aux études qu'il fit en Suisse, dont le climat sembloit mieux lui convenir, et dont les sites pittoresques lui fournissoient, pour le genre qu'il avoit adopté, une foule d'idées vastes et heureuses. Il s'acquit une grande liberté de pinceau et beaucoup de facilité dans l'exécution. C'est ce qu'on peut observer dans ses *ouvrages*, qui ont été pour la plupart répandus en Allemagne, où il s'étoit fait une réputation brillante. Il mourut en 1713, âgé de 60 ans.

† III. MEYER (Livinus de), né d'une famille noble de Gand, se fit jésuite, et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poëme *sur la Colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome. On y trouve des vers dignes du siècle d'Auguste. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit est une *Histoire des congrégations de Auxiliis*, contre le P. Jacques-Hyacinthe Serry; elle est diffuse. Il a beaucoup *écrit* contre les jansénistes. Meyer mourut à Louvain, le 19 mars 1730, à 75 ans.

IV. MEYER. Il y a eu du même nom des peintres et des graveurs suisses. Le plus célèbre est Rodolphe, mort à Zurich en 1638, qui *grava* les figures de l'*Helvetica sancta* de Murer.

* V. MEYER (Laurent), professeur en théologie, membre de l'académie de Franeker et de la société des sciences de Harlem, mort en 1798, a donné une *Traduction* hollandaise de la Physique sacrée de Schuchzer, 12 vol. in-8°, enrichie d'augmentations considérables, et imprimée à Amsterdam.

* VI. MEYER, général français, né à Lucerne en 1765, entra en 1784 dans les gardes suisses en qualité de sous-lieutenant; et en 1792 il quitta son corps pour passer à l'armée du Nord en qualité d'aide-de-camp du général LaFayette. Nommé quelque temps après adjoint d'état-major aux armées des Pyrénées, il mérita, par ses talens et son courage, le grade d'adjudant-général. En l'an 3 (1795), promu au grade de général de brigade, il continua de prendre part aux succès des armes françaises sur cette frontière. A la paix, il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan; et en l'an 6 (1797) à celle d'Italie, où il fut pris par les Autrichiens. Traîné dans les prisons de Hongrie, il s'occupa de recueillir les matériaux de l'ouvrage qu'il publia depuis sous le titre de *Lettres sur la Carinthie*. Revenu en France, il reçut la mission de conduire des secours en Egypte; mais forcé de ramener en France la légion expéditionnaire qu'il commandoit, il ne revint que pour demander à partager la gloire et les dangers de l'armée de Saint-Domingue; et c'est dans cette colonie que la mort mit un terme à sa carrière et à ses services.

* MEYGRET (Louis), né à Lyon, publia à Paris en 1550, in-4°, un Traité singulier sur l'orthographe française, sous ce titre bizarre : *Le Tretté de la Grammere francoeze*, qui fit beaucoup de bruit, et lui attira des satires et des éloges, car cet ouvrage eut des partisans et des adversaires. Louis Meygret répondit à ces derniers par : *Défenses de Meygret, touchant son livre de l'orthographe française, contre les censures de Glaumalis et de ses adhérens*. (Nom supposé de Guillaume des Autels.) La dispute s'échauffant de plus en plus, notre réformateur publia une *Réponse à la désespérée réplique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotelz*, Paris, 1551, in-4; et enfin un *Traité touchant le commun de l'escriture françoise*, Paris, 1542, in-4°, et 1545, in-8°. Il est fort singulier que les trois acteurs qui figuroient dans cette dispute fussent un Lyonnais, un Bourguignon et un Manceau, et que ces personnages voulussent à cette époque enseigner à bien parler et à bien ecrire. *Voyez* la Bibliothèque française de Gouget, tom. I, page 83.

MEYNIER. *Voyez* OPPÈDE.

MEYSONNIER (Lazare), né dans les environs de Lyon au commencement du 17[e] siècle, embrassa la médecine, et gagna beaucoup d'argent à publier un Almanach sous le titre du *Bon Ermite*. Les contes, les prédictions dont il le remplissoit, le firent rechercher. De protestant, l'auteur devint catholique, et de médecin chanoine. On lui doit, I. *L'Histoire du collége de médecine de Lyon*, ouvrage incomplet et sans profondeur. II. *Pharmacopée abrégée*. III. *Introduction à la philosophie*. IV. *Traduction* de la magie naturelle de Porta. V. *Science de l'esprit*. VI. *OEnologie*, ou *Discours du vin et de ses excellentes propriétés pour la guérison des maladies*, Lyon, 1636, in-fol. Meysonnier mourut en 1672.

* MEYSONNIER (Juste-Aurèle), sculpteur, architecte, peintre et orfévre, né à Turin en 1696, mort à Paris en 1750, se distingua dans tous les genres, obtint

Google

le brevet d'orfévre du roi, et la place de premier dessinateur de son cabinet. Il a gravé quelques *Eaux-fortes*, et laissé un grand nombre de *dessins* concernant l'architecture et l'orfévrerie, dont Huquier a gravé et publié une grande partie.

† MEYZIEU (Jean-Baptiste PARIS de), ancien intendant de l'Ecole militaire de Paris, mort dans cette ville le 6 septembre 1778, a *fourni* divers articles à l'Encyclopédie, et a écrit une *Lettre sur l'Ecole militaire*, Londres (Paris), 1755, in-8°. On lui doit encore la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, qu'il s'amusa à composer avec du Coin, son secrétaire, et que le fameux perruquier André fit paroître sous son nom. *Voyez* ANDRÉ, n° XXIV.

MEZENCE *Mezentius*, roi des Tyrrhéniens, que Virgile appelle *Contemptor divûm*, étoit aussi ennemi des hommes que des dieux; il faisoit égorger ceux qui lui déplaisoient, ou les faisoit mourir lentement, attachés bouche à bouche à des cadavres. Ses sujets, dont il étoit le tyran, le dépouillèrent de ses états, et le forcèrent de se réfugier, avec son fils Lausus, auprès de Turnus, roi des Rutules, dans le temps qu'il faisoit la guerre à Enée. Ce prince et son fils s'étant trouvés dans une bataille, furent tués l'un et l'autre par le prince troyen.

† MEZERAY (François-Eudes de), né l'an 1610 à Ry en Basse-Normandie, d'un chirurgien, s'adonna d'abord à la poésie; mais il la quitta ensuite par le conseil du rimeur des Iveteaux, son compatriote, pour l'histoire et la politique. Ce poëte lui procura dans l'armée de Flandre l'emploi d'officier pointeur, qu'il exerça pendant deux campagnes avec assez de dégoût. Mézeray avoit une ardeur incroyable pour l'étude. Il abandonna les armes pour s'enfermer au collége de Sainte-Barbe, au milieu des livres et des manuscrits. Dès-lors il projetoit une *Histoire de France*. Sa trop grande application lui causa une maladie dangereuse. Le cardinal de Richelieu, instruit de son état et de ses projets, lui fit présent de 300 écus dans une bourse ornée de ses armes. En 1643 il publia le premier volume de l'*Histoire de France*. La cour le récompensa de ses travaux par une pension de 4000 liv. Conrart, un des premiers membres de l'académie française, étant mort, cette compagnie lui donna la place de secrétaire perpétuel, que cet académicien laissoit vacante. Il travailla en cette qualité au *Dictionnaire de l'Académie*, et mourut le 10 juillet 1683. Il étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant; sa physionomie, qui n'annonçoit point son esprit, et sa taille qui étoit médiocre, ne parloient pas en sa faveur; aussi fut-il arrêté un jour par les archers des pauvres. La bévue, au lieu de l'irriter, le charma; car il aimoit les aventures singulières. Il leur dit « qu'il étoit trop incommodé pour marcher, mais que dès qu'on auroit mis une nouvelle roue à son carrosse, il iroit avec eux par-tout où il leur plairoit. » Une de ses bizarreries étoit de ne travailler qu'à la lumière, même en plein jour, au cœur de l'été; et comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avoit plus de soleil au monde, il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le dam-

beau à la main, ceux qui lui rendoient visite. Il affecta pendant tout le cours de sa vie un pyrrhonisme qu'il démentit dans ses derniers jours; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler sur les choses de la religion, il en fit devant eux une espèce d'amende honorable; il la termina en les priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois de contraire. « Souvenez-vous, ajouta-t-il, que Mézeray mourant est plus croyable que Mézeray en santé... » De tous ses travers, aucun ne lui fit plus de tort dans le public, que l'attachement qu'il prit pour un cabaretier de la Chapelle (petit village sur le chemin de Saint-Denys), nommé Le Faucheur, chez lequel quelques-uns de ses amis le menèrent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme et à ses discours, que, malgré tout ce qu'on put lui dire, il passoit les journées entières chez lui. Il le fit même à sa mort son légataire universel, excepté pour les biens patrimoniaux, qui étoient peu de chose, et qu'il laissa à sa famille. La bouteille étoit toujours sur sa table lorsqu'il étudioit; et il avouoit que la goutte dont il étoit tourmenté lui venoit de la fillette et de la feuillette. Mézeray craignoit extrêmement le froid. Patru le rencontrant un matin qu'il geloit fort, et lui ayant demandé comment il se trouvoit du temps. « Je vous quitte promptement pour regagner mon feu, lui dit Mézeray, car j'en suis à L. » On expliqua cette énigme à Patru. Mézeray, dès l'entrée de l'hiver, avoit derrière son fauteuil douze paires de bas, étiquetés depuis la lettre A jusqu'à M. En sortant du lit, il consultoit toujours son baromètre, pour en chausser autant de paires qu'il y avoit de degrés de froid. Lorsqu'il étoit question d'élire un nouvel académicien, il donnoit toujours une boule noire à l'aspirant; la singularité de son caractère ne lui permettant d'estime pour qui que ce fût. Les *Histoires* de Mézeray se ressentent des défauts et des qualités de son ame. Il écrit d'une manière dure, basse, incorrecte; mais avec précision, avec assez de netteté et avec liberté. Il s'élève souvent au-dessus de lui même. C'est un Tacite dans quelques endroits pour l'énergie. Quoique ses expressions ne soient pas toujours aussi heureuses que celles de l'historien latin, il a comme lui l'art de peindre ses personnages d'un seul trait, et de faire réfléchir en racontant. Aussi vrai et aussi hardi que Tacite, il dit également le bien et le mal; mais il croit trop facilement les grands crimes : il a presque toujours l'air chagrin, et n'a pas assez bonne opinion des hommes. Ses principaux ouvrages sont, I. *Histoire de France*, en 3 vol. in-fol. 1643, 1646, et 1651. Les deux derniers volumes valent mieux que le premier; mais ni les uns ni les autres ne feront jamais une histoire agréable. Il faut prendre garde si les cartons s'y trouvent; on les reconnoît, quand le portrait de Charlemagne est double, et que les médailles de la reine Louise, tome III, page 683, s'y trouvent. On lit peu cet ouvrage, quoique l'auteur y ait surpassé ceux qui avoient fourni la même carrière avant lui. L'Histoire de Mézeray fut réimprimée en 1685, en 3 volumes in-folio. Cette deuxième édition, plus exacte et plus ample que la première, est connue sous le nom de Guil-

Digitized by Google

lemot, qui l'imprima; mais celle-ci est plus recherchée pour les traits hardis qu'elle renferme. Il y auroit moins de fautes dans l'une et dans l'autre, si, au lieu de composer son Histoire sur Paul-Emile, du Haillan, Dupleix, etc., l'auteur avoit été aux sources. Mais il avouoit ingénument que « les reproches que quelques inexactitudes procuroient étoient fort au-dessous de la peine qu'il falloit prendre pour consulter les originaux. » Le cardinal Mazarin venoit de lire dans l'Histoire de Mézeray que Louis XI avoit été mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami, et mauvais mari: il lui fit des reproches d'avoir si mal traité un roi de France. « J'en suis fâché, lui répondit l'écrivain; mais, comme historien, je dois être l'interprète de la vérité. » II. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1668, en 3 vol. in-4°: et réimprimé en Hollande, 1673, en 6 vol. in-12. Cette contrefaçon est plus recherchée que l'édition originale. Dupuy, Launoy, et Dirois, trois des plus savans critiques de leur temps, le dirigèrent dans cet Abrégé, incomparablement meilleur que sa grande Histoire; mais on ne laisse pas d'y trouver des fautes considerables. Mézeray étoit le premier à en plaisanter. Le célèbre P. Petau lui ayant dit assez durement qu'il avoit trouvé mille erreurs dans ses Histoires: « J'ai été plus sévère observateur que vous, » lui répondit sur-le-champ Mezeray; car j'en ai trouvé dix mille. » Son esprit frondeur s'y montre à chaque page. Il eut la hardiesse d'y faire l'histoire de l'origine de toutes nos espèces d'impôts, avec des réflexions fort libres. Colbert s'en plaignit, Mézeray promit de se corriger dans une seconde édition: il le fit, mais en annonçant qu'on l'y avoit forcé. Ses corrections n'étant d'ailleurs que des palliatifs, le ministre fit supprimer la moitié de sa pension. Mézeray, quoiqu'à son aise, en murmura, parce qu'il étoit attaché à l'argent; on supprima l'autre moitié. Son aversion pour les traitans n'en devint que plus forte. Il avoit coutume de dire « qu'il réservoit deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, surnommé le Père du Peuple: il en destinoit un pour louer une place en Grève lorsqu'on exécuteroit quelques-uns d'eux; et l'autre à boire à la vue de leur supplice. » Il s'avisa aussi, en *travaillant* au Dictionnaire de l'académie française, d'ajouter cette phrase au mot COMPTABLE: Tout comptable est pendable; phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer. Il l'effaça; mais il mit à la marge de son manuscrit: Rayé, quoique véritable. Après la suppression de sa pension, il déclara qu'il ne continueroit plus son Histoire. Afin qu'on n'ignorât pas les motifs de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'historiographe, et y joignit ce billet: « Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi; il a cessé de me payer, et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal. » C'étoit le cardinal de Richelieu qui, toujours attentif à s'attacher les gens de lettres, et sur-tout les historiens, avoit, le premier, gratifié Mézeray d'une pension. Cet historien avoit coutume, lorsqu'on lui disoit au trésor royal qu'il n'y avoit point de fonds pour lui payer sa pension, de se présenter au cardinal, non pour en solliciter le paiement, mais pour lui demander

la permission d'écrire l'Histoire de Louis XIII, alors régnant. Le cardinal, répondant plutôt à sa pensée qu'à sa demande, lui disoit qu'il alloit donner des ordres au garde du trésor royal de lui payer son année, et il la touchoit. La dernière édition de son *Abrégé* est de 1755, 14 vol. in-12. On y a joint les endroits de l'édition de 1668 qui avoient été supprimés, la Continuation de *Limiers* et une bonne Table des matières. III. *Traité de l'origine des Français*, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition. IV. Une continuation de l'*Histoire des Turcs*, depuis 1612 jusqu'en 1649, in-folio : mauvaise suite d'un assez mauvais livre. Il y règne un ton de gazette qui rend la narration froide et plate. V. Une *Traduction* française, grossièrement écrite, du Traité latin de Jean de Sarisbery, intitulé Les Vanités de la cour, 1640, in-4°. VI. On lui attribue plusieurs *Satires* contre le gouvernement, et en particulier celles qui portent le nom de *Sandricourt*. Ce qu'on peut dire de ces pièces, dit Nicéron, c'est qu'on y voit un composé bizarre d'enjouement, d'un burlesque bas et rampant, de quolibets et de proverbes des halles ; souvent aussi de l'esprit et du savoir, mais tout cela mêlé de libertinage. C'étoit tout ce qu'il falloit pour plaire à la populace, et c'étoit ce que cherchoit Mézeray, qui aimoit l'argent. VII. *Histoire de la mère et du fils*, Amsterdam, 1730, in-4°, ou 2 vol. in-12. VIII. Une *Traduction* française de l'ouvrage de Grotius, sur la vérité de la religion chrétienne. IX. *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'Histoire de France*, publiés par Camusat, Amsterdam, 1753, 2 vol. in-12, etc..... Mézeray eut long-temps la réputation d'un historien hardi et d'un caractère républicain, parce qu'il dérogeoit à l'usage, regardé comme un devoir, de ne parler des rois, même les plus méprisables et les plus odieux, qu'avec respect et éloge. « La sagesse de nos rois, dit Gaillard, étoit une espèce de phrase proverbiale applicable à tous. » Quelqu'un demandant un jour sérieusement à Mézeray pourquoi il avoit peint Louis XI comme un tyran ? « Pourquoi l'étoit-il ? » fut sa réponse. Il avoit deux frères : l'aîné, Jean Eudes, instituteur des eudistes, et prédicateur renommé (*Voyez* Eudes, n° IV) ; l'autre Charles Eudes, habile accoucheur, et qui prit le nom de *Douay*, étoit plus jeune que Mézeray, et n'avoit pas moins de vigueur dans l'esprit. Le gouverneur d'Argentan avoit un dessein auquel Eudes crut devoir s'opposer. Il lui dit avec fermeté : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité et de la justice. Le premier la prêche, l'autre l'écrit, et moi je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir. » *Voyez* la Vie de Mézeray, par La Roque, in-12, où l'on trouve bien des contes ; peut-être plus satiriques que vrais : et celle qui est en tête de la réimpression de l'Abrégé chronologique.

* MÉZIÈRES (Eugène-Eléonore, marquis de), gouverneur de Longwy, mort dans cette ville au mois de juillet 1782, est auteur des ouvrages suivans : I. *Lettres de M****, Paris, 1760, in-12. II. *Effets de l'air sur le corps humain, considéré dans le son*, ou *Discours sur la nature du chant*, Paris et Amsterdam, 1760, in-8°. III. Critique du livre contre les spectacles, intitulé *J. J. Rous-*

seau à d'Alembert, Paris, 1760, in-8°; et quelques autres *écrits*.

† MEZIRIAC (Claude-Gaspard Bachet de), né à Bourg en Bresse, d'une famille noble, se fit jesuite, et dès l'âge de 20 ans il étoit professeur de rhétorique à Milan. Sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette société laborieuse, il en sortit. Méziriac avoit des connoissances profondes dans les mathématiques, et sur-tout dans la littérature. Les gens de lettres les plus distingués de Paris et de Rome le recherchèrent. L'académie française lui ouvrit ses portes. Méziriac jouissoit d'une telle considération, qu'un vœu général sembloit l'appeler à la place de précepteur de Louis XIII. Le bruit n'en fut pas plutôt venu jusqu'à lui qu'il quitta la cour en grande hâte. Il rapporta dans la suite que, « dans le cours de sa vie, rien ne l'avoit plus alarmé; qu'il lui sembloit déjà avoir sur les épaules le fardeau d'un royaume entier. » Ce fut pendant l'absence qu'il fit alors qu'eut lieu sa nomination à l'académie française encore à son berceau. Il envoya son discours de réception, et chargea Vaugelas de le prononcer. Il mourut en 1638, âgé d'environ 60 ans. Son caractère libre et familier, joint à son mérite, à sa naissance et à sa fortune, lui donnèrent dans sa patrie un empire dont il ne se servit que pour faire du bien. On a de lui, I. La *Vie d'Esope*, Bourg en Bresse, 1632, in-16; dans laquelle il réfuta savamment le roman que Planude a fait sur ce célèbre fabuliste. Il prouve qu'Esope n'étoit ni bossu ni contrefait, comme on l'a supposé. II. Une *Traduction* de Diophante en latin, avec un *Commentaire*, Paris, 1621, in-folio, réimprimée en 1670 avec les observations de Fermat. Ce livre est digne du célèbre mathématicien que Méziriac traduisit. On rapporte que lorsque l'ouvrage parut, Méziriac, accompagné de quelques amis, le présenta au poète Malherbe, qui demanda froidement si ce livre feroit diminuer le prix du pain. Descartes, juge plus compétent en matière de calcul, sut mieux apprécier l'auteur, pour lequel il témoigna toujours beaucoup d'estime. III. On a donné de cet académicien, (sous le nom de Bachet) *huit* Héroïdes d'Ovide, traduites en mauvais vers français, mais accompagnées d'un *Commentaire* qui dédommage bien de la platitude des vers, quoique mal écrit, La Haye, 1710, 2 vol. in-8°. La première édition n'étoit qu'en un seul volume; dans la deuxième on a joint plusieurs *ouvrages* du même auteur. Ce commentaire est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser. Méziriac avoit entrepris et presque achevé, lorsque la mort le surprit, une *Traduction* de toutes les œuvres de Plutarque avec des notes. Il a laissé après lui plusieurs ouvrages qui n'ont point vu le jour: tels sont, I. *Elementorum arithmeticorum libri tredecim*. II. *Tractatus de geometricis questionibus per algebram*. III. Le surplus de la *Traduction* des Héroïdes d'Ovide sans commentaire. IV. *Apollodori Atheniensis grammatici bibliothecæ, sive de deorum origine libri tres*, traduits avec des observations savantes. V. Et enfin *Agathemerus*, geographe grec qui n'a point encore été imprimé.

† MEZRAIM, fils de Cham,

petit-fils de Noé, peupla l'Egypte, qui de son nom est appelée dans l'Écriture *Terre de Mezraïm*, fut adoré, dit-on, après sa mort, comme un dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Serapis*, et d'*Adonis*. Il eut pour fils, Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phetrusim et Chaustim.

MEZZABARBE (François, comte de), célèbre antiquaire italien, mort à Milan en 1697, à 52 ans, rassembla un riche cabinet de médailles, qu'il décrivit sous ce titre : *Imperatorum Romanorum numismata à Pompeio Magno ad Heraclium*, in-folio. Cet ouvrage parut en 1683, et obtint une seconde édition à Milan en 1730. L'auteur le dédia à l'empereur Léopold I.

* MEZZAVACCA (Flaminio), né à Bologne, juge du tribunal des marchands en 1690, et professeur de jurisprudence à l'université de sa patrie en 1691, se livra à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et fut l'un des premiers qui publièrent des *Ephémérides*. Il mourut à Pieve di Cento, dont il étoit gouverneur, le 14 décembre 1704. On a de lui, I. *De terræ motu libellus*, Bononiæ, 1672. II. *Ephemerides Felsineæ recentiores ab anno 1675 usque ad annum 1684*, etc., Bononiæ, 1672. III. *Ephemerides ab anno 1684 ad annum 1701*, Bononiæ, 1686. IV. *Ephemerides ab anno 1701 ad annum 1729*, Bononiæ, 1701. V. *Tabulæ astronomicæ*, Bononiæ, 1697.

* I. MIACZINSKI (J.), Polonais, né à Varsovie, et maréchal-de-camp au service de France, fut envoyé, en août 1792, à l'armée de Dumouriez, où il servit avec peu de succès. Vers la fin de la campagne, il prit le commandement de Sédan, et le 4 octobre il attaqua, près de Scy, le corps d'émigrés français aux ordres des frères de Louis XVI. Il ne fut pas plus heureux en 1792, notamment en mars à Bol-Duc et à Aix-la-Chapelle, où il fit entrer sa colonne lorsque déjà toute l'armée française avoit fait sa retraite sur Liège, et qu'une grande partie de l'armée autrichienne marchoit sur Mastricht. Le résultat de cette imprudence causa la mort de 4000 Français tués dans les rues d'Aix-la-Chapelle, et fit soupçonner Miaczinski d'être d'intelligence avec le prince de Cobourg. Se trouvant, au commencement d'avril, cantonné à Orchies, il y retint long-temps près de lui, sous différens prétextes, les commissaires de la convention pour arrêter Dumouriez ; ce qui fit croire qu'il avoit prévenu ce général de leur arrivée et de leur mission. En effet, dès que Dumouriez se fut assuré d'eux, il chargea Miaczinski de s'emparer de Lille, et ce dernier accepta cette commission en lui mandant qu'il l'en aimoit davantage pour le parti vigoureux qu'il avoit pris. Mais, s'étant présenté devant cette ville, il eut l'imprudence d'y entrer avec une foible escorte ; les représentans firent fermer les portes à sa division ; son escorte fut désarmée et arrêtée. On le transféra aussitôt à Paris, où le tribunal révolutionnaire le condamna à mort, le 17 mai 1793, comme traître à la patrie. Il étoit âgé de 42 ans. Il se défendit au tribunal avec assez de présence d'esprit ; mais ni ses réponses, ni l'éloquent plaidoyer que le défenseur Julienne prononça en sa faveur, ne purent le sauver. Lorsqu'il eut entendu la lecture de son jugement, il se leva avec impétuosité,

et dit : « Citoyens jurés et citoyens juges, vous venez de condamner à mort un innocent, vous faites assassiner celui qui a répandu son sang pour la république ; je marcherai à la mort avec le même sang-froid que vous me voyez à présent. » Se tournant ensuite vers l'auditoire, il ajouta : « Puisse mon sang consolider le bonheur du peuple souverain ! » Il montra la même fermeté en allant à l'échafaud, et reçut la mort avec le plus grand courage. Cette espèce d'héroïsme, devenu ensuite très-commun dans la révolution, jeta quelque intérêt sur ses derniers momens. Bertrand de Molleville assure dans son Histoire de la révolution que Miaczinski vint lui proposer, en juillet 1792, d'épier les démarches de Dumouriez, dont il se disoit l'ami, et de faire envelopper et tailler en pièces l'avant-garde de l'armée qui lui étoit confiée, et cela moyennant 200 mille francs qu'il demandoit à Louis XVI. Ces offres furent rejetées avec mépris.

* MIARI (Aurèle-Augustin), né à Final, dans le duché de Modène, le 24 janvier 1639, professeur de droit civil à Lucques, à Pise, et au collége de la Sapience à Rome jusqu'en 1677, mourut dans cette ville le 9 juillet 1717. On a de lui, I. *Ad libros IV Institutionum Flavii Justiniani Cæsaris notæ, seu breves commentarii*, Romæ, 1687. II. *Selectarum ex libris IV Institutionum juris canonici à Lancelloto conscriptarum compendiosa explicatio*, Romæ 1694, III. *Ad leges lib. I et II Pandectarum notæ, seu breves commentarii*, Romæ, 1700.

MICAL (N. abbé), l'un des plus grands mécaniciens du 18e siècle, *forma* deux têtes d'airain qui prononçoient distinctement des phrases entières. Ces têtes étoient colossales, et leur voix étoit forte et sonore. Ce bel ouvrage, dit un écrivain, a résolu un grand problème ; savoir, si la parole pouvoit quitter le siége vivant que lui assigna la nature, pour venir s'attacher à la matière morte. Il y a aussi loin d'une roue et d'un levier à une tête qui parle, que d'un trait de plume au plus beau tableau. Vaucanson s'est arrêté aux animaux, dont il a rendu les mouvemens et contrefait les digestions; Mical s'est élevé jusqu'à l'homme, et a choisi dans lui l'organe le plus brillant et le plus compliqué. En suivant la nature ; il s'aperçut que l'organe vocal étoit dans la glotte un instrument à vent qui avoit son clavier dans la bouche ; qu'en soufflant du dehors en dedans, comme dans une flûte, on n'obtenoit que des sons filés ; mais que, pour articuler des mots, il falloit souffler du dedans au dehors. En effet, l'air, en sortant de nos poumons, se change en son dans notre gosier, et ce son est morcelé en syllabes par les lèvres et par un muscle très-mobile qui est la langue, aidée des dents et du palais. Un son continu n'exprimeroit qu'une seule affection de l'ame, et se rendroit par une seule voyelle ; mais coupé à différens intervalles par la langue et les lèvres, il se charge d'une consonne à chaque coup, et se modifiant en une infinité d'articulations, il rend la variété de nos idées. Sur ce principe, Mical appliqua deux claviers à ses têtes, l'un en cylindre, par lequel on n'obtenoit qu'un nombre déterminé de phrases, mais sur lequel

les intervalles des mots et leur prosodie étoient marqués correctement ; l'autre clavier contenoit, dans l'étendue d'un ravalement, toutes les syllabes de la langue française, réduites à un petit nombre par une méthode ingénieuse et particulière à l'auteur. Avec un peu d'habitude et d'habileté, on auroit pu parler avec les doigts comme avec la langue, et donner au langage des têtes la rapidité, le repos, et toute l'expression que peut avoir la parole, lorsqu'elle n'est point animée par les passions. Les étrangers auroient pu prendre la Henriade ou le Télémaque, et les faire réciter d'un bout à l'autre, en les plaçant sur le clavecin vocal comme on place des partitions d'opéra sur les clavecins ordinaires. La France pouvoit donc s'honorer de l'invention de l'abbé Mical ; on pouvoit dire que si les Allemands avoient inventé l'imprimerie des caractères, un Français avoit trouvé celle des articulations; et que la prononciation de la parole, si fugitive pour l'oreille, étoit à jamais fixée par les têtes d'airain : mais le gouvernement de France de 1782, ayant refusé d'acheter ces têtes, le malheureux artiste, accablé de dettes, brisa son chef-d'œuvre dans un moment de désespoir. Il mourut très-pauvre en 1789.

† MICETIUS, évêque de Trèves dans le 6e siècle. Dom d'Achery a placé dans son Spicilège un *Traité des Veilles et de la Psalmodie* de cet auteur. Il intéresse ceux qui sont curieux de savoir les usages des premiers temps. On trouve encore dans ce recueil deux *Lettres* édifiantes du même écrivain.

† I. MICHAELIS (Sébastien), dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, vers 1543, réformateur de plusieurs maisons de son ordre, obtint de la cour de Rome que les religieux de cette réforme composeroient une congrégation séparée, dont il fut le premier vicaire-général. Il mourut à Paris le 5 mai 1618. On a de lui l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées, au pays de Flandre*, avec un *Traité de la vocation des sorciers et des magiciens*, Paris, 1623, 2 vol. in-8° : ce livre n'est pas commun. C'est un monument de la foiblesse de l'esprit humain, et il ne fait guère d'honneur à celui de son auteur..... *Voyez* GAFFAREL.

* II. MICHAELIS (Jean), né à Soest, ou Zoest en Westphalie, l'an 1606, reçu maître-ès-arts à Leipsick en 1630, et docteur en médecine l'année suivante, professa d'abord la philosophie dans cette université, qui, bientôt après, lui donna une chaire de médecine. La réputation qu'il s'acquit le fit choisir pour premier médecin par le prince Frédéric-Guillaume de Saxe-Altenbourg, et ensuite par Jean-George II, électeur de Saxe; emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1667. Michaëlis, habile dans la pratique, se livra trop peut-être à la chimie; dont il fut zélé partisan. On lui doit l'*invention* de divers médicamens, et les apothicaires préparent encore aujourd'hui une teinture qui porte son nom, sous le titre d'*Essentia lignorum*. Après avoir publié les ouvrages de Henri ab Heer, de Jean Hartmann, d'Oswald Crollius et de Caravantes, Michaëlis fit imprimer les siens. I. *Regulæ circa modum pharmacopolia visitandi*

observandæ. II. *Clavis ad auctoris Polychresta*. III. *Praxis clinica generalis*. IV. *Praxis clinica specialis apparatus formularum*. Tous ces ouvrages, recueillis, furent publiés à Nuremberg, en 1688, in-4° sous le titre de *Michaelis opera omnia*.

III. MICHAELIS (Jean-Benjamin) poëte satirique, né à Zittau en 1747, et mort à Halberstadt en 1772, réunissoit le feu de Juvénal à la sombre âcreté de Perse. Un de ses amis a donné, en 1780, une édition complète de ses *OEuvres*, à Giessen.

* IV. MICHAELIS (Jean-David), célèbre et savant professeur de l'université de Gottingue, mort le 22 août 1791, à l'âge de 75 ans. Le défaut de mémoires sur sa personne et sa vie ne nous permet de citer que les plus essentiels des *ouvrages* nombreux qu'il a publiés, et qui roulent particulièrement sur des sujets de théologie, ou sur la connoissance des langues orientales. Quelques-uns sont écrits en latin, la plus grande partie ont été composés en allemand. Parmi les premiers nous citerons, I. *Paralipomena contra polygamiam*, Brême, 1758, in-4°. II. *Curæ in versionem syriacam Actuum Apostolorum*, in-4°, Goettingæ, 1755. III. *Compendium theologiæ dogmaticæ*, 1760, ibid, in-8°. IV. *Spicilegium geographiæ Hebræorum exteræ, post Bochartum*, ibid., 1769, 1780, in-4°, 2 vol. V. *Grammatica chaldaïca*, ibid., 1771, in-8°. VI. *Supplementa ad Lexicon hebraïcum*, in-4°, 6 vol., 1784, 1792. VII. *Grammatica Syriaca*, Halæ, 1784, in-4°. Parmi les ouvrages en allemand, *Elémens de l'accentuation hébraïque*, Hall, 1741, in-8°. VIII. *Grammaire hébraïque*, ibid., 1778, in-8°. IX. *Paraphrase et remarques* sur les Epîtres de saint Paul, Brême, 1769, in-4°. X. *Explication* sur l'Epître aux Hébreux, Francfort, 1784, in-4°, 2 vol. XI. *Questions proposées aux savans envoyés en Arabie par ordre du roi de Danemarck*, ibid., 1762, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français. XII. *Introduction au nouveau Testament*, Gottingue, 1788, in-4°, 2 vol., seconde édition. XIII. *Traduction* de l'ancien Testament, Gottingue, 1769, 1783. XIV. *Du goût de la littérature des Arabes*, in-8°, ibid., 1781. XV. *Histoire des chevaux et de leur éducation en Palestine*, Francfort, 1776, in-8°. XVI. *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*, dissertation qui a remporté le prix de l'académie de Berlin, en 1759, traduit de l'allemand par Merian, Brême, 1762, in-8°. Nous ne citons qu'une très-petite partie des ouvrages de cet infatigable et savant écrivain. L'Introduction au nouveau Testament, publiée pour la première fois en 1750, réimprimée en 1765, en 1777 et en 1788, est, de tous les ouvrages cités, celui qui a eu le plus de succès dans l'étranger. On a commencé à le traduire en anglais.

MICHAELOWITZ. *Voyez* ALEXIS, n° XI.

* MICHALLON (Claude), sculpteur, né à Lyon dans l'obscurité, montra dès l'enfance du goût pour la sculpture; après avoir modelé long-temps, sans avoir d'autre guide que la nature, il fit quelques *Statues* en bois qui le firent distinguer. Il vint à Paris et suivit l'école de Bridan, professeur à l'académie de pein-

ture et de sculpture, qui lui donna des leçons et le traita avec bonté. Bientôt après il fut employé par Guillaume Coustou à la sculpture des *mascarons* de la partie du Louvre donnant sur le cul-de-sac du Coq, dont le roi avoit ordonné la restauration. Michallon ne borna pas ses vues au simple talent d'un praticien, son génie lui fit entrevoir la valeur de ses moyens et le but qu'il pouvoit atteindre; mais la médiocrité de sa fortune venoit sans cesse arrêter ses projets d'étude, lorsqu'il *imagina* une lampe, à l'aide de laquelle il pouvoit travailler la nuit dans son lit, pour se garantir pendant l'hiver des rigueurs du froid : enfin il s'arrangea de telle sorte qu'il étudioit la nuit, et qu'il travailloit le jour pour ses besoins. Son aptitude au travail et son courage furent bientôt récompensés par le grand prix de sculpture, qu'il remporta avec avantage sur ses concurrens. Etant à Rome, il se lia d'amitié avec Jean-Germain Drouais, peintre d'histoire, comme lui pensionnaire de la France; et lorsque ce dernier vint à mourir, en 1788, il fut chargé d'exécuter en marbre le tombeau de son ami, dont la composition avoit été mise au concours entre les pensionnaires. Le bas-relief principal de ce monument, que l'on considère comme une des belles productions modernes, représente, dans la proportion de trois pieds six pouces, la peinture, la sculpture et l'architecture traçant à l'envi sur une pyramide le nom de Jean-Germain Drouais. Ce monument, placé dans l'église de Sainte-Marie, *in vid latâ* à Rome, fut l'époque de la réputation de ce sculpteur. Poursuivi comme Français dans la révolte qui eut lieu à Rome, sous Basseville, il revint à Paris, où il fut employé avec succès dans l'exécution des *Statues colossales* que le gouvernement faisoit faire pour la décoration des fêtes nationales, et il remporta le prix de plusieurs concours établis par le comité d'instruction publique pour l'ornement de nos places. Le projet qui lui fit le plus d'honneur est celui qu'il composa pour le terre-pleiu du Pont-Neuf. Michallon a fait exécuter plusieurs modèles de pendule d'un genre nouveau et beaucoup mieux appropriés au sujet que tous ceux que l'on faisoit avant lui; on remarque entre autres celui représentant l'Amour et Psyché, dans la proportion de deux pieds, qu'il exécuta lui-même en bronze pour un ami. Ces figures délicieuses sont modelées avec soin, et l'on y retrouve le style sévère de l'antique uni à un dessin pur et gracieux. Son dernier ouvrage, fut le *modèle* d'une statue de grandeur naturelle, représentant Caton d'Utique, qu'il devoit exécuter en marbre pour la salle du corps législatif. Ce sculpteur mourut à l'âge de 48 ans, le 24 fructidor de l'an 7, des suites d'une chute qu'il fit au théâtre de la République, en travaillant à des bas-reliefs que l'on a fait disparoître depuis ce temps-là. On lui doit aussi le beau *Buste* de Jean Goujon, que l'on voit au musée des Monumens français.

* MICHAUD (Jean-Claude-Eléonore), connu sous le nom de Darçon, né à Pontarlier en 1733, admis en 1754 à l'école de Mézières, et l'année suivante reçu ingénieur ordinaire, obtint de l'emploi pendant les deux dernières années de la guerre de sept ans, et se distingua, en 1761, à la défense de

Cassel. Au siège de Gibraltar, il fut chargé d'exécuter ce fameux projet des batteries flottantes insubmersibles et incombustibles, destinées à faire brèche au corps de place du côté de la mer, en même temps que, par des tranchées du côté du camp de Saint-Roch, ses batteries sur le continent prendroient de revers tous les ouvrages que les premières attaqueroient de front. Des circonstances particulières, et la puissance des ennemis de Darçon s'opposèrent au succès. Quelque temps après, cet officier de génie fit imprimer un petit *Mémoire sur les lunettes à réduit et à feu de revers*, dont l'objet est de rétablir une résistance imposante, quoiqu'à peu de frais, sur un très-petit espace isolé. Lors des campagnes de Dumouriez, il fut chargé du siége de Bréda et de Gertruydemberg; ces deux villes capitulèrent. En 1799 il fut choisi l'un des cinq officiers composant le bureau militaire du directoire exécutif. Apres le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut élu membre du sénat conservateur, et mourut en 1800. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque, I. *De la Force militaire, considérée dans ses rapports conservateurs, pour servir au developpement d'un plan de constitution, disposé dans l'objet de faire mouvoir ensemble et avec l'armée les corps de l'artillerie, du genie et de l'etat-major, sans alterer et sans confondre leurs fonctions*, etc., Strasbourg et Paris 1789 et 1800. II. *Reponses aux Mémoires de Montalembert, sur la fortification dite perpendiculaire*, 1790 et 1800. III. *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*, 1796 et 1800. IV. *Considérations sur l'influence du génie de Vauban dans la balance des forces de l'état*. Ingénieur habile, mécanicien célèbre, les écrits de Darçon fourmillent d'idées neuves sur la fortification et ses ressources de détails, sur les machines de guerre, le levé des cartes militaires, et la méthode la plus expéditive de saisir un terrain.

† I. MICHAULT-TAILLEVENT (Pierre), poëte français du 15ᵉ siècle, sujet de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et secrétaire de son fils, Charles, comte de Charolais. On ignore l'époque et le lieu de sa naissance, ainsi que les particularités de sa vie; on sait seulement qu'en 1466 il étoit secrétaire du comte de Charolais, et qu'il lui dédia un ouvrage de sa composition, intitulé *le Doctrinal du temps present, ou de la cour*, dont on connoît plusieurs éditions, la première in-4°, goth., sans date, ni lieu; la deuxieme à Geneve, in-8°, 1522. Cet ouvrage, divisé en douze chapitres, en prose et en vers, est, suivant l'usage du temps, une allégorie continuelle. La Vertu, sous la forme d'une femme fugitive, éplorée, montre à l'auteur tous les vices du siècle, qui sont personnifiés dans son ouvrage. Ils y parlent et agissent selon leurs caracteres respectifs: les moines ne sont point ménagés dans cette critique des mœurs:

> Quant Jacobins ou les frères Mineurs,
> Pour vous monstrer, seront vos sermoneurs,
> N'ensuivez point leurs dits et leurs paroles;
> Ains blasmez leur vie et leurs meurs
> Disant qu'ils sont plus horribles pécheurs
> Que ceux qui vont menant à leur escole.

Michault a composé aussi *la Danse aux aveugles*, poëme dialogué et mêlé de vers et de prose, dont les interlocuteurs sont l'ac-

teur et entendement. Le but de ce poëme est de montrer que dans ce monde tout est assujetti à trois guides aveugles, l'amour, la fortune, et la mort. Cet ouvrage a eu beaucoup d'éditions, une à Paris, et une autre à Lyon, toutes deux in-4° gothiques et sans date ; une troisième à Lyon, in-8°, 1543. La quatrième et la plus ample a été imprimée à Lille, in-12, 1748, etc. On y a joint deux complaintes sur la mort de la comtesse de Charolais, qui sont du même auteur. L'éditeur a de plus accru son volume de diverses pièces de vers, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne ; Le Testament de Me. Pierre de Nesson ; le Miroir des dames par Bouton ; le Petit Traittict du malheur de France ; la Confession de la belle fille, pièce galante et ingénieuse, qui a pu servir de type à l'auteur moderne de la Confession de Zulmé. On y trouve aussi des ballades, des proverbes, etc. Le volume est terminé par le Début de l'homme moudain et du religieux, et par un Vocabulaire des mots hors d'usage. Le manuscrit sur lequel a été faite cette édition est à la bibliothèque impériale.

* II. MICHAULT (Jean), né en 1632 à Villeneuve en Brie, s'attacha beaucoup, selon Devaux, à la doctrine chirurgicale d'Hippocrate, et excella dans les cures des maladies vénériennes, et dans celles dont ses confrères désespéroient. Michault fut persécuté pour un ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Le Barbier médecin, ou les Fleurs d'Hippocrate, dans lequel la chirurgie a repris la queue du serpent*, Paris, 1672, in-12. Son second ouvrage, dont le même Devaux dit, dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, que le style en est vif, enjoué et ressemblant à celui de Rabelais, a pour titre : *Discours de chirurgie pour l'explication des nouvelles machines pour les os ; pour la maladie vénérienne, lorsqu'elle y fait des nodus et exostoses, et des anchyloses aux jointures, avec l'art de la guérir méthodiquement par la seule application du mercure*, Paris, 1682, in-8°.

† III. MICHAULT (Jean-Bernard), contrôleur ordinaire des guerres en Bourgogne, avocat au parlement de Dijon, né en cette ville en 1707, mort en 1770, est connu par des *Mélanges historiques*, en 2 vol. in-12, Paris, 1754, et par la *Vie de l'abbé Lenglet du Fresnoy*, 1761, in-12. Ces deux ouvrages prouvent des connoissances littéraires et bibliographiques. Outre la part considérable qu'il prit à la *publication* des mémoires de Nicéron, aux *éloges* de quelques auteurs français, etc., on lui doit encore, I. *Dissertation historique sur le vent de Galerne*, Bâle (Dijon), 1741, in-12; publiée sous le nom de Murcau de Cherval. II. *Explication des dessus de tombeaux des ducs de Bourgogne qui sont à la chartreuse de Dijon*, Nuits, 1736, in-4°, et Dijon, 1737, in-8°, publiée sous le nom de J. P. Gelguin, peintre. III. Une *édition* des lettres choisies de La Rivière ; elles sont précédées de sa Vie, Paris, 1751, 2 vol. in-12, etc.

* MICHAUX (André), associé à l'institut de France, membre des sociétés d'agriculture de Paris et de Charlestown, né à Versailles le 7 mars 1746, fut instruit dans la botanique par les célèbres Le Monnier et de Jussieu. En 1779 il voyagea en Angleterre ; d'où il rapporta un grand nombre d'arbres qu'il planta dans les jar-

dins de M. Le Monnier et de M. de Noailles. En 1780 il alla herboriser sur les montagnes d'Auvergne, parcourut celles des Pyrénées, passa de là en Espagne, et en rapporta des graines qui furent distribuées au jardin des plantes et aux botanistes cultivateurs. En 1782 il fut envoyé en Perse, par Monsieur, frère du roi, et s'y rendit, par Alep, Bagdad et Bassora; il séjourna quelques mois dans cette dernière ville, pour prendre des informations sur le pays et s'instruire à fond de la langue persane, dont il *écrivit* un dictionnaire qui forme un très-gros volume. La Perse étoit alors en proie aux guerres civiles, et les Arabes en ravageoient les frontières. Michaux essaya d'y entrer par Boucher, port du golfe persique, mais il fut pris et dépouillé par les Arabes qui ne lui laissèrent que ses livres. Il fut reclamé par de Latouche, consul anglais à Bassora, qui lui fournit les moyens de continuer son voyage. Il se rendit à Schias, de là à Ispahan, où il guérit le roi d'une maladie incurable pour les médecins du pays. Il parcourut pendant deux ans la Perse, depuis la mer des Indes jusqu'à la mer Caspienne, et y recueillit plusieurs observations de botanique. Il trouva près de Bagdad, dans les ruines d'un palais connu sous le nom de jardin de Sémiramis, près du Tigre, un monument persépolitain très bien conservé, déposé aujourd'hui au cabinet des antiques de la bibliothèque impériale. L'inscription dont il est chargé a exercé inutilement nos antiquaires. Michaux se proposoit de visiter les contrées à l'est de la mer Caspienne, et d'aller ensuite dans le Thibet et le royaume de Cachemire, lorsqu'il fut rappelé en France. Il revint à Paris en juin 1785, rapportant un herbier magnifique et une nombreuse collection de graines. On doit à ce voyageur plusieurs plantes aujourd'hui très connues des botanistes amateurs. Le gouvernement, désirant enrichir la France de plusieurs arbres qui croissent dans l'Amérique septentrionale, le chargea de cette mission; il arriva à New-Yorck en octobre 1785, et pendant douze ans il parcourut dans tous les sens cette vaste contrée, dont la plus grande partie est encore inhabitée, depuis la Floride jusqu'à la baie d'Hudson, et depuis la Cassade jusqu'au Mississipi. Il n'eut souvent dans ces déserts d'autres guides que les astres et les sauvages. Il envoya en France soixante mille pieds d'arbres et quarante caisses de graines; mais la révolution ayant suspendu le paiement de ses appointemens, il engagea toute sa fortune pour fournir aux frais de ses voyages: se voyant sans ressource, il revint en Europe. Le vaisseau qui l'amenoit fut brisé par une tempête sur les côtes de Hollande: il perdit les malles contenant ses effets, et ne conserva que les caisses de ses collections. Arrivé à Paris le 25 décembre 1797, il sollicita vainement, pendant trois ans, le paiement de ses appointemens de sept ans; on ne lui accorda que de légères indemnités. Pressé par le besoin, son ame forte n'en fut point affoiblie; il vécut dans Paris comme il faisoit au milieu de ses sauvages, couchant sur une peau d'ours, et vivant de mets grossiers qu'il apprêtoit lui-même. Il se décida enfin à suivre le capitaine Baudin dans l'expédition de la Nouvelle-Hollande, et partit avec lui en octobre 1801. Il le quitta à l'Ile de France, et mourut en novembre 1802, sur la côte de Madagascar, où il avoit entrepris

de pénétrer pour faire des collections dans l'intérieur de cette île. Michaux a enrichi le jardin du Muséum, et ceux de plusieurs particuliers, d'un grand nombre de plantes inconnues ou peu répandues avant lui. On a de lui une *Histoire* des chênes de l'Amérique septentrionale; un *Mémoire* sur les dattiers, avec des observations sur les moyens de faire fleurir l'agriculture dans les colonies occidentales; une *Flore de l'Amérique septentrionale*, écrite en latin, et enrichie de 52 gravures. L'administration du Muséum a arrêté que le buste de Michaux seroit placé sur la façade de la serre tempérée avec ceux de Commerson, de Dombay, et des autres botanistes voyageurs qui ont enrichi les collections.

I. MICHÉE, dit l'*Ancien*, fils de Jemla, prophète dans le royaume d'Israel sous le règne d'Achab, l'an 897 avant Jésus-Christ, fut mis en prison, pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avoit entreprise avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, auroit un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction: Achab fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le 22e chapitre du 3e livre des Rois.

II. MICHÉE, le septième des douze petits prophètes, surnommé le *Morasthit*, parce qu'il étoit de Morasthit, bourg de Judée, prophétisa pendant près de 50 ans, sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis l'année 740 jusqu'à 724 avant Jésus-Christ. On ne sait aucune particularité de sa vie ni de sa mort. Sa *Prophétie* en hébreu ne contient que sept chapitres; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité de deux tribus, opérée par les Chaldéens, et celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par Cyrus. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie, et de l'établissement de l'Église chrétienne. Il annonce la naissance du Messie à Béthléem, sa domination qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise.

I. MICHEL, archange, combattit à la tête des bons anges contre les mauvais, qu'il précipita dans les enfers. (Saint-Jean, Apoc.) Il contesta aussi avec le démon touchant le corps de Moyse... (Dan. chap. 10.) Saint Michel, ancien protecteur de la France, fut pris pour patron de l'ordre militaire établi en 1469 par le roi Louis XI. La devise de cet ordre étoit, *Immensi tremor Oceani*.... Voyez Lollard, *et* Gonsalve, n° II.

II. MICHEL Ier, Curopalate, surnommé *Rhangabe*, épousa Procopie, fille de l'empereur Nicéphore, et succéda, en 811, à Staurace son beau-frère. Son premier soin fut de réparer les maux que Nicéphore avoit faits au peuple. Il diminua les impôts, renvoya aux sénateurs les sommes qu'on leur avoit enlevées, essuya les larmes des veuves qui avoient vu leurs maris immolés à la cruauté de Nicéphore, pourvut aux besoins de leurs enfans, fit rétablir les images dans les églises, et distribua de l'argent aux pauvres et au clergé. Après avoir réglé l'intérieur de l'empire, il s'occupa de l'extérieur. Il eut une guerre à soutenir contre les Sar-

rasins, et il en triompha par la valeur de Léon l'Arménien, général de ses troupes. Il ne fut pas si heureux contre les Bulgares, qui s'emparèrent de Mélembrie, place forte, la clef de l'empire sur le Pont-Euxin. Léon profita de cette circonstance pour s'emparer de la couronne, et se révolta. Michel aima mieux abandonner le diadème, que de le conserver au prix du sang de ses peuples. Il descendit du trône le 11 juillet 813, se réfugia dans une église avec sa femme et ses enfans, et prit l'habit monastique. Léon leur laissa la vie, et pourvut à leur subsistance. Cet empereur infortuné avoit toutes les vertus d'un particulier. Il se montra bon mari, père tendre, prince religieux; mais s'il fut chéri de ses peuples, il fut méprisé des soldats. Accablé d'ennemis au dedans et au dehors, il manqua, ou des vertus guerrières, ou des forces qui étoient nécessaires dans les conjonctures de son règne. Théophilacte, son fils aîné, enfermé avec lui, fut privé des marques distinctives de son sexe, afin que les peuples ne fussent point tentés de le placer sur le trône.

† III. MICHEL II, le Bègue, né à Amorium dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, plut à l'empereur Léon l'Arménien, qui l'avança dans ses troupes, et le fit patricien. Sa faveur excita l'envie; il fut accusé d'avoir conjuré contre l'empereur, mis en prison, et condamné à être brûlé. Le malheureux auroit été exécuté le même jour, veille de Noël, si l'impératrice Théodosie n'eût représenté à l'empereur que c'étoit manquer de respect pour la fête. Léon différa l'exécution, en disant : « Je fais ce que vous voulez; mais vous verrez ce qui en arrivera. » En effet, la nuit même il fut assassiné dans son palais. Michel, tiré de prison, et salué empereur d'Orient, l'an 820, rappela aussitôt ceux qui avoient été exilés pour la défense des images; mais quelque temps après, de protecteur des catholiques, il devint leur plus violent persécuteur. Il voulut forcer à observer le sabbat, à célébrer la Pâque selon l'usage des juifs. Sa cruauté fit des rebelles. Euphémius, général des troupes de Sicile, ayant enlevé une religieuse, l'empereur envoya ordre de lui couper le nez et de le mettre à mort. Le coupable, à cette nouvelle, se fait proclamer empereur, et se met sous la protection des Sarrasins d'Afrique. Les barbares lui envoient des troupes, et soumettent presque toute l'île; mais Euphémius est tué devant la ville de Syracuse qu'il assiégeoit. Les Sarrasins continuèrent la guerre après sa mort, s'emparèrent de toute l'île, et de ce que l'empereur d'Orient possédoit dans la Pouille et la Calabre. Loin de s'affliger de ces revers, l'épicurien Michel en faisoit des plaisanteries. « Vous voilà délivré d'un pesant fardeau, dit-il à l'un de ses ministres, en apprenant la perte de la Sicile. — Oui, reprit le ministre, encore deux ou trois soulagemens pareils et nous serons délivrés de l'empire. » Le lâche Michel, tranquille à Constantinople, s'abandonnoit aux plaisirs des femmes et de la table. Ses excès lui causèrent la mort, le 1er octobre 829. Il eut tous les vices et commit tous les crimes. Il sembla n'être monté sur le trône que pour le déshonorer. Son ignorance étoit si grande, qu'il ne savoit ni lire

ni écrire. Tous les gens de lettres étoient en butte à sa haine, et c'étoit y avoir un droit assuré que d'être doué de quelque talent ou de quelque vertu.

†IV. MICHEL III, dit l'*Ivrogne*, empereur d'Orient, né en 836, succéda à Théophile son père, le 22 janvier 842, sous la régence de Théodora sa mère. Cette vertueuse princesse rétablit le culte des images, et mit fin à l'hérésie des iconoclastes, que Léon l'Isaurien avoit introduite 120 ans auparavant, et qui n'avoit cessé depuis de déchirer l'empire. Elle renouvela ensuite le traité de paix avec Bogoris, roi des Bulgares, en 844, et lui rendit sa sœur, qui, devenue chrétienne dans les fers, porta la foi dans son pays. Bardas, frère de Théodora, jaloux de son autorité, s'empara tellement de l'esprit de Michel, en favorisant ses débauches, que ce prince, par son conseil, obligea sa mère de se faire couper les cheveux, et de se renfermer dans un monastère avec ses filles. Saint Ignace, patriarche de Constantinople, n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, et reprochant sans cesse à Bardas ses déréglemens, on le chassa de son siége, et Photius fut mis à sa place en 857; année qu'on peut regarder comme l'époque de l'origine du schisme qui sépare les Eglises grecque et latine. Michel, après avoir laissé régner Bardas avec le titre de César, le fit mourir en 866, parce qu'il lui étoit devenu suspect, et associa Basile-le-Macédonien à l'empire. Basile, voyant que Michel se faisoit mépriser de tout le monde par ses déréglemens, l'exhorta à changer de conduite; et, pour l'y engager plus efficacement, lui donna l'exemple de la conduite que devoit tenir un empereur. Michel ne put souffrir ce censeur rigide; il voulut le déposer, et mettre à sa place un rameur. Comme il ne pouvoit y réussir, il forma le dessein de le faire périr; mais Basile en fut instruit, et le fit assassiner le 24 septembre 867. Il ne laissa point d'enfans. Michel III doit être mis au nombre des monstres qui ont déshonoré l'empire. Il s'abandonna à toutes ses passions. Le meurtre, l'inceste, le parjure, furent les voies par lesquelles il apprit sa puissance aux peuples. Il commit tous les crimes, et ne fit aucune action digne d'un empereur. L'intérêt de l'état ne fixa jamais son attention. Comme un autre Néron, son goût dominant étoit de faire voler un char sur la poussière du cirque. Un jour qu'il étoit au spectacle, on vint l'avertir que les Sarrasins faisoient des courses sur les terres de l'empire, il répondit; « C'est bien le temps de me parler des Sarrasins, lorsque je suis occupé à faire passer de droite à gauche un coureur pour qui je m'intéresse! » Les empereurs avoient fait bâtir de distance en distance de grandes tours, pour faire des signaux lorsque les ennemis pénétroient dans l'empire. Quelqu'une de ces alarmes ayant troublé une course de chevaux, l'empereur en fut tellement irrité, qu'il fit abattre toutes ces tours, qui étoient un des boulevards de l'état. Michel consuma ses forces en se livrant aux excès de la débauche. Echauffé par le vin, dans ses orgies nocturnes, il donnoit les ordres les plus sanguinaires, et lorsqu'au retour de sa raison l'humanité se faisoit entendre, il approuvoit la désobéissance salutaire de ses serviteurs. Il tournoit en ridicule la religion de son pays

avec une liberté étonnante pour son temps. Il faisoit prendre, à un bouffon de sa cour, une robe de patriarche; douze individus, au nombre desquels étoit l'empereur lui-même, revêtus d'habits sacerdotaux, représentoient les douze métropolitains. Les acteurs de cette farce impie manioient et profanoient les vases sacrés, administroient le sacrement de la communion dans du vinaigre et de la moutarde. Un jour de grande fête, l'empereur et ses bouffons couroient les rues, montés sur des ânes; ils rencontrèrent le véritable patriarche à la tête de son clergé, et, par leurs acclamations licencieuses, par leurs gestes obscènes, ils déconcertèrent la gravité de la procession chrétienne. Quand il avoit triomphé aux jeux de la course du char, il se faisoit couronner par une statue de la Vierge. Peu de jours avant de faire mourir le César Bardas, il fit, pour détourner les soupçons de ce prince, dresser un écrit par Photius, patriarche, dans lequel il juroit n'avoir aucune intention de lui nuire, et cet écrit fut signé avec une plume trempée dans le sang de Jésus-Christ. Cette profanation étoit alors en usage dans l'Eglise : plusieurs conciles y ont eu recours.

† V. MICHEL IV, Paphlagonien, homme d'une obscure naissance, ainsi nommé parce qu'il étoit né en Paphlagonie, monta sur le trône impérial d'Orient, après Romain Argyre, en avril 1034, par les intrigues de l'impératrice Zoé. Cette princesse, amoureuse de lui, procura la couronne à son amant, en faisant mourir l'empereur son mari. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'eunuque Jean, son frère. Zoé, trompée dans ses espérances, voulut s'en venger, et n'y réussit pas. Michel, agité par les remords, tomba peu de temps après dans des convulsions qui le mirent hors d'état de tenir les rênes de l'empire. Il eut néanmoins de bons intervalles, et fit la guerre avec succès, par ses deux frères, contre les Sarrasins et contre les Bulgares. Après avoir soumis ces peuples, il se retira dans un monastère, en 1041, y prit l'habit religieux, et y mourut le 10 décembre de la même année. Michel monta sur le trône par un crime; mais dès qu'il y fut monté, il fit régner la vertu. Son esprit se dérangea : il ne lui resta de raison que pour sentir son malheur, connoître l'impuissance où il étoit de régner, et la nécessité de céder sa place à un autre; et il eut la force de le faire. Cette action diminua un peu l'horreur du meurtre dont il s'étoit souillé.

† VI. MICHEL V, dit *Calafates*, parce que son père étoit calfateur de vaisseaux, succéda, en 1401, à Michel IV, son oncle, après avoir été adopté par l'impératrice Zoé; mais, au bout de quatre mois, craignant que cette princesse ne le fît périr, il l'exila dans l'île du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, se souleva contre Michel. On lui creva les yeux, et on le renferma dans un monastère en 1042. Zoé et Théodora, sa sœur, régnèrent ensuite environ trois mois ensemble; et ce fut la première fois qu'on vit l'empire soumis à deux femmes. Michel perdit sur le trône la réputation qu'il avoit acquise étant simple particulier, d'homme habile, intelligent, capable de former de grands projets, et aussi propre à les exécuter,

Il devint ingrat, soupçonneux, inhumain, cruel à l'excès, et ses vices éclatèrent principalement aux dépens des personnes qui ne devoient attendre de lui que de la reconnoissance ou des bienfaits.

† VII. MICHEL VI, Stratiotique (c'est-à-dire guerrier), empereur d'Orient, régna au mois d'août 1056, après l'impératrice Théodora, qui l'avoit nommé son successeur à cause de sa naissance et de ses grandes richesses. Mais il étoit vieux, et n'avoit pas le talent de gouverner. Pour se rendre agréable au sénat et au peuple, il choisit parmi eux les gouverneurs et les autres principaux officiers de l'empire. Les officiers de l'armée, irrités de cette préférence, élurent pour empereur Isaac Comnène, en 1057. Michel Cerulaire, patriarche de Constantinople, qui ne disposoit pas à son gré de Michel, vouloit avoir un empereur qui dépendît de lui. Il fit soulever le peuple, feignit de le calmer, et paroissant céder à la force et au désir de préserver l'empire d'une ruine entière, fit ouvrir les portes de Constantinople à Isaac Comnène. En même temps il envoya quatre métropolitains à Michel VII, qui lui déclarèrent qu'il falloit nécessairement, pour le bien de l'empire, qu'il y renonçât. « Mais, dit Michel aux métropolitains, que me promet donc le patriarche au lieu de l'empire ? — Le royaume céleste, lui répondirent les métropolitains. » Michel quitta sur-le-champ la pourpre, le dernier jour de l'an 1057, et se retira dans sa maison, ou dans un monastère. Pendant sa courte administration, livré à ceux qui l'avoient placé sur le trône, il avoit donné tout à la faveur et rien au mérite. Il mit dans les premières charges des hommes du commun, sans expérience, sans capacité, sans connoissance de leurs devoirs. Espérant que l'affection du peuple lui conserveroit le diadème, il s'occupa uniquement à la gagner, et négligea de se concilier les gens de guerre, qui pouvoient seuls le maintenir sur le trône.

VIII. MICHEL VII, Parapinace, empereur d'Orient, fils aîné de Constantin Ducas et d'Eudoxie. Cette princesse, après la mort de son époux, gouverna d'abord l'empire avec ce fils, Andronic, et Constantin, ses deux autres enfans : puis s'étant remariée, au bout de sept mois, à Romain Diogene, elle le fit nommer empereur. Mais cet usurpateur ayant été pris, en 1071, par les Turcs, Michel remonta sur le trône. Nicéphore Botoniate se souleva contre lui, et s'empara de Constantinople, avec le secours des Turcs, en avril 1078. Michel fut relégué dans le monastère de Stude, et en fut retiré dans la suite, pour être fait archevêque d'Ephèse. C'étoit un prince foible, qui abandonna les rênes de l'empire à ceux qui voulurent s'en saisir, et ne s'occupa que de jeux d'enfant. Les ennemis ravagèrent ses états, ses ministres ruinèrent les peuples ; et le prince ne sentit ses malheurs que quand il en fut accablé.

† IX. MICHEL VIII, Paléologue, régent de l'empire d'Orient, durant la minorité de Jean Lascaris, monta sur le trône à sa place, en 1260, puis fit crever les yeux à ce jeune prince son pupille, malgré les sermens de fidélité qu'il lui avoit faits. L'année d'après il reprit Constan-

tinople sur Baudouin II. Cette ville avoit été possédée 58 ans par les Français. Il travailla beaucoup, pendant son règne, à la réunion des Eglises orientale et occidentale. Urbain V, qui occupoit alors le siége de saint Pierre, témoigna une grande joie des dispositions de Michel Paléologue, et du désir qu'il avoit de conclure cette importante affaire. « En ce cas, dit-il à l'empereur, nous vous ferons voir combien la puissance du saint-siége est utile aux princes qui sont dans sa communion. S'il leur arrive quelque guerre ou quelque division, l'Eglise romaine, comme bonne mère, leur ôte les armes des mains, et par son autorité les oblige à faire la paix...... Si vous rentrez dans son sein, continue-t-il, elle vous appuiera, non seulement du secours des Génois et des autres Latins, mais, s'il est besoin, de toutes les forces des rois et des princes catholiques du monde entier. Mais, tant que vous serez séparé de l'obéissance du saint-siége, nous ne pouvons souffrir, en conscience, que les Génois, ni quelques autres Latins que ce soit, vous donnent du secours. » La réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine devint donc un objet de politique, et l'empereur qui en signa l'acte, en avril 1277, envoya au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance. Cette réunion déplut aux Grecs, et n'intéressa guère les Latins, parce que ceux-ci n'y virent que l'ouvrage de la ruse et de la nécessité. Le pape Martin IV, ne la croyant pas sincère, excommunia Michel, le 18 novembre 1281, comme fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs. L'excommunication étoit conçue en ces termes : « Nous dénonçous excommunié Michel Paléologue, que l'on nomme empereur des Grecs, comme fauteur de leur ancien schisme et de l'hérésie ; et nous défendons à tous rois, princes, seigneurs et autres, de quelque condition qu'ils soient, et à toutes les villes et communautés, de faire avec lui, tant qu'il demeurera excommunié, aucune société ou confédération, ou de lui donner aide ou conseil dans les affaires pour lesquelles il est excommunié. » Martin IV renouvela cette excommunication trois fois, et elle subsistoit encore l'an 1282, lorsque Michel mourut, le 11 décembre, accablé de chagrin et d'ennui. Les Grecs lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il avoit voulu les soumettre aux Latins, et leurs historiens le peignirent comme un monstre. Son ambition, à la vérité, lui fit commettre des crimes ; le désir de conserver son pouvoir le rendit souvent artificieux et cruel : la postérité lui reprochera toujours le meurtre du jeune Lascaris. Mais s'il n'eut pas les vertus d'un monarque, il en eut quelquefois les talens. Il sut persuader par son éloquence, se faire des amis par sa politique, et fit trembler ses ennemis par son courage. — Il ne faut pas le confondre avec Michel Paléologue, qui, couronné empereur en 1214, gouverna l'empire sous son père Andronic, dit *le Vieux*, et mourut l'an 1220.

X. MICHEL-FOEDEROWITZ, czar de Russie, élu en 1613, dans des temps difficiles, descendoit d'une fille du czar Jean Basilowitz. Quoiqu'il ne fût âgé que de 17 ans, il travailla, de concert avec ses ministres, à terminer la guerre que les Russes avoient avec la Pologne et la Suède, qui l'une et l'autre avoient voulu leur donner un roi. Les Po-

louais, après s'être avancés jusqu'à Moscow, conclurent une trève de 14 ans. Les Suédois firent aussi la paix, et restèrent en possession de l'Ingrie. Michel avoit commencé son regne par le supplice du fils du second imposteur Démétrius, de peur que ce rejeton ne causât des troubles dans l'empire. Se voyant tranquille, il pensa à policer ses états; mais cet ouvrage étoit réservé au czar Pierre. Michel, peint comme un prince doux et ami de la paix, mourut en 1645.

XI. MICHEL de Cezene. *Voy.* Occam.

† XII. MICHEL (Jean), natif de Beauvais; d'abord secrétaire de Louis II, roi de Sicile, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu malgré lui évêque de cette dernière ville. On a de lui des *Statuts* et des *Ordonnances* pour le réglement de la discipline de son diocèse. Ce prélat, élu suivant les formes antiques, fut l'un des coopérateurs de la pragmatique-sanction. Des écrivains ont prétendu qu'ayant combattu les prétentions de la cour de Rome, on a sollicité sans succès sa canonisation. (*Voyez* l'Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Angers, 1739, in-4°, petit ouvrage rare et curieux.) Le nom de Michel a été inséré dans le Martyrologe de l'Eglise d'Angers, et dans l'Appendix au Martyrologe de France. *V.* aussi Bollandus dans la table des *Prætermissi* pour septembre. Ce saint évêque mourut le 12 de ce mois, en 1447.

† XIII. MICHEL (Jean), né à Angers, vint de bonne heure à Paris, où son mérite le fit nommer premier médecin du roi Charles VIII, qui lui donna une charge de conseiller au parlement. Dans sa Bibliothèque du théâtre français, le duc de La Vallière place l'année de la mort de Jean Michel à la date du 21 août 1493, et dit que ce fut en Piémont; un autre la place en 1495; et enfin le président Hénault la fixe en 1498. Michel laissa une fille mariée à Pierre Leclerc du Tremblay, un des aïeux du fameux P. Joseph, capucin. On ignore si cet auteur a écrit sur la médecine; mais on a de lui différentes pièces dramatiques jouées avec les plus grands applaudissemens, et dont les plus connues sont, I. *Mystère de la Conception, Nativité, Mariage et Annonciation de la benoiste vierge Marie; avec la Nativité de Jésus-Christ et son Enfance, à quatre-vingt dix-sept personnages*, Paris, sans date, in-4°, plusieurs fois réimprimé. II. *Le mystère de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, joué à Angiers, triumphament, devant le roi de Cézile* (Sicile), Paris, in-fol., sans date. III. *Mystère de la Passion de nostre Saulveur Jésus-Christ, mis par personnaiges, et joué moult triumphament à Angiers*, in-fol., Paris, 1490, réimprimé en 1499. L'auteur retoucha cette pièce, et on la fit reparoître sous le même titre. Elle reparut *avec les additions faites par très-éloquent et scientifique docteur, maistre Jehan Michel*, in-4°, sans date. IV. *La Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, par personnaiges* (ils sont au nombre de quatre-vingts), Paris, sans date, in-4°. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions qui sont recherchées et très-difficiles à trouver.

XIV. MICHEL, savant reli-

gieux syrien, un des plus habiles théologiens de son temps, et versé dans les langues et dans les connoissances sacrées et profanes, vivoit vers la fin du 12e siècle. Il publia avant sa mort une *Histoire ecclésiastique*, depuis le commencement de l'Église jusqu'à l'époque où il florissoit. Cet ouvrage, un des plus érudits dans son genre, fut traduit en arménien dans le 13e siècle. Les manuscrits arméniens de la bibliothèque impériale, nos 87 et 88, font mention de cet auteur avec beaucoup d'éloges.

* XV. MICHEL, patriarche syrien à Antioche, vivoit vers la fin du 12e siècle. Il laissa en mourant un ouvrage très-précieux, intitulé *Abrégé de l'Histoire universelle*, depuis Adam jusqu'à l'an 1193. Ce livre intéressant n'existe plus dans le texte syrien, ou bien il nous est encore inconnu jusqu'à présent. Vortan, docteur arménien, qui vivoit dans le 13e siècle, le traduisit en arménien, et la bibliothèque impériale en possède un exemplaire dans le no 90, avec quelques autres *pièces* sacrées du même auteur.

* XVI. MICHEL D'ERIVAN, savant et vertueux prêtre, vivoit dans le monastère patriarcal d'Etchemietzin vers la fin du 16e siècle. On a de lui, I. Un *Traité sur les devoirs du mariage légitime*. II. Un *Traité* sur la préparation des remèdes pour toutes sortes de maladies, intitulé *La médecine des vieilles femmes*. III. Un *Poème* en l'honneur de saint Grégoire Illuminateur. Michel vécut jusqu'à l'âge de 114 ans.

* XVII. MICHEL (Jean), médecin allemand du 17e siècle, réputé comme auteur et comme praticien, a donné, I. *Opera medica et chirurgica*, Nuremberg, 1698, in-4°. II. *Oculi fabrica, sive de naturâ visûs*, Leyde, 1651, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec un autre MICHEL (Juste-Conrad), médecin comme lui, dont nous avons *Methodus curandi apoplexiam*, in-4°, 1675.

* XVIII. MICHEL (Augustinus), chanoine régulier d'Understorff, professeur en théologie et en droit, mort en 1751, à l'âge de 90 ans, après avoir publié *Jus et justitia juridico-theologice tractata*, Ausbourg et Dillengen, 1697, in-4°. *Theologia canonico-moralis*, 3 vol. in-fol., et d'autres *ouvrages*.

* XIX. MICHEL, dit *le Fou*, portefaix à Naples, l'un des chefs des lazzaronis, fut dévoué d'abord à la cause du roi, et l'un de ceux qui firent le plus de mal au parti patriotique. Instruit de la négociation entamée par le prince Moliterno avec Championnet pour introduire les Français dans la ville, il excita le peuple à prendre les armes, s'empara des châteaux, fit massacrer tous les nobles soupçonnés de trahir le roi, et opposa la plus vigoureuse résistance aux troupes françaises. Succombant à la fin sous le nombre, il fut fait prisonnier et conduit au général Championnet. Celui-ci, qui avoit reconnu en lui de la bravoure et de l'intelligence, lui offrit le grade de capitaine s'il vouloit se ranger de son côté et faire déposer les armes à sa troupe. Il accepta ces offres, et parvint à faire rentrer ses camarades dans leurs maisons, en criant *Vive la République!* Depuis ce temps il parut s'attacher entièrement à la cause

des Français, harangua le peuple dans toutes les occasions en leur faveur, empêcha plusieurs révoltes prêtes à éclater. Il fut élevé au grade de chef de brigade. Mais les succès des Calabrais aux ordres du cardinal Ruffo ne le laissèrent pas long-temps jouir de ces honneurs. Il les combattit néanmoins avec courage, et ne se rendit qu'à la supériorité du nombre. Il fut d'abord épargné comme les autres, conformément au traité : mais on se saisit bientôt de sa personne, et on lui fit souffrir pendant quatre heures des maux inouïs. Il expira au milieu des tourmens.

*XX. MICHEL (Jean-François), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, mort à Paris le 27 octobre 1807, âgé de 81 ans, fut élève et ami du célèbre Bordeu, qui le fit venir à Paris en 1757, et lui confia, même de son vivant, une partie de sa clientelle. Accueilli avec distinction à la cour de Louis XV et de Louis XVI, il en devint le médecin et le pensionnaire. Cet habile praticien, dont la profonde érudition le fit rechercher des savans, exerça noblement sa profession pendant soixante ans. On ne connoît aucun ouvrage de ce médecin, à l'exception de quelques thèses qui n'ont point été recueillies.

† XXI. MICHEL (Jean), de Nîmes, célèbre par ses *Poésies gasconnes*, sur-tout par son *Poëme sur les embarras de la foire de Beaucaire*, de plus de 4200 vers, Nîmes, in-8°, vivoit dans le 17e siècle. Cet ouvrage, réimprimé dans le recueil des Poëtes gascons, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8°, est le fruit d'une imagination peu réglée.

* XXII. MICHEL-ANCHIALUS, patriarche de Constantinople dans le 12e siècle, encouragea par ses connoissances, et plus encore par l'ascendant de son exemple, l'étude de la philosophie.

XXIII. MICHEL-ANGE DE CARAVAGE. *Voyez* CARAVAGE.

XXIV. MICHEL-ANGE. *Voy.* BONAROTA.

XXV. MICHEL-ANGE DES BATAILLES, peintre, né à Rome en 1602, mort dans la même ville en 1660, à 58 ans, étoit fils d'un joaillier, nommé Marcello Cerquozzi. Son surnom *des Batailles* lui vint de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Il se plaisoit aussi à *peindre* des marchés, des pastorales, des foires et des animaux : ce qui le fit encore appeler *Michel-Ange des Bambochades*. De trois maîtres dont il reçut des leçons, Pierre de Laër, dit *Bamboche*, fut le dernier, et celui dont il goûta la manière. Son génie plaisant conduisoit sa main dans le ridicule qu'il donnoit à ses figures. Ce peintre, homme à bons mots, bien fait, d'un caractère égal, avoit coutume de s'habiller en espagnol. Son atelier étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus poli dans les villes qu'il habitoit. Son imagination étoit vive ; il avoit une prestesse de main extraordinaire. Plus d'une fois il a représenté une bataille, un naufrage, ou quelque autre aventure singulière, au seul récit qu'on lui en faisoit. Il mettoit beaucoup de force et de vérité dans ses ouvrages. Son coloris est vigoureux, et sa touche d'une légèreté admirable : rarement il faisoit le dessin ou l'esquisse de son tableau. Il excelloit

aussi à *peindre* des fruits. Le musée Napoléon possède plusieurs de ses *tableaux*.

XXVI. MICHEL-CÉRULAIRE, patriarche de Constantinople, après Alexis, en 1043, se déclara, en 1053, contre l'Eglise romaine, dans une lettre qu'il écrivit à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'Eglise d'Occident. « Outre l'addition *Filioque*, faite au Symbole, et l'usage du pain sans levain pour le sacrifice, Cérulaire, dit le P. Longueval, faisoit un crime aux Latins de manger de la chair le mercredi, des œufs et du fromage le vendredi, et de manger de la chair d'animaux étouffés ou immondes. Il trouvoit même mauvais que les moines qui se portoient bien usassent de graisse de porc pour assaisonner les mets, et qu'on servît de la chair de porc à ceux qui étoient malades; que les prêtres se rasassent la barbe; que les évêques portassent des anneaux aux doigts, comme des époux; qu'à la messe, au temps de la communion, le prêtre mangeât seul les azimes, et se contentât de saluer les assistans; enfin, qu'on ne fit qu'une immersion au baptême. » Michel-Cérulaire, trouvant dans ses différens reproches, la plupart frivoles, un prétexte pour consommer le schisme, fit fermer les églises des Latins à Constantinople, et ne garda plus de mesures. Léon IX commença par faire une réponse savante et étendue à la lettre de Cérulaire. Ensuite il envoya à Constantinople des légats qui excommunièrent Cérulaire. Ce patriarche les excommunia à son tour, et depuis ce temps-là l'Eglise d'Orient demeura séparée de l'Eglise romaine. Ce prélat ambitieux fit soulever le peuple contre MICHEL VI (*voyez* son article), qui ne se prêtoit pas à toutes ses vues. Il favorisa l'élection d'Isaac Comnène, que les officiers de l'armée avoient mis à sa place. Cérulaire ne cessa de demander au nouvel empereur des graces; quand ce prince les refusoit, il osoit le menacer de lui faire ôter la couronne qu'il lui avoit mise sur la tête. Il eut même la témérité de prendre la chaussure de pourpre, qui n'appartenoit qu'au souverain, disant qu'il n'y avoit que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce. L'empereur Isaac Comnène, indigné de son audace, et redoutant son ambition, le fit déposer en 1059, et l'exila dans l'île Proconèse, où il mourut de chagrin peu de temps après. Baronius nous a conservé trois *Lettres* de ce patriarche. Les successeurs de Michel-Cérulaire conservèrent leur autorité et leur crédit, tant que Constantinople fut sous la puissance des empereurs grecs. Mais depuis la prise de cette ville par Mahomet II, en 1453, la faveur, le caprice, l'intrigue, et sur-tout l'argent, créant ou renversant les patriarches, ainsi que les autres évêques, l'épiscopat fut avili dans l'Orient. A peine les prélats avoient-ils pris le gouvernement de leurs églises, qu'ils étoient chassés ou exilés. Ils revenoient souvent pour être dépossédés encore. Plusieurs étoient déposés et rétablis jusqu'à cinq ou six fois de suite; et, après toutes ces alternatives, il n'étoit pas rare de voir terminer leurs jours par la prison ou le cordeau. Dans cette instabilité, la discipline et la théologie ne pouvoient qu'être négligées. Quelques Canons, quelques Homélies des Pères,

Digitized by Google

et un peu de controverse contre l'Eglise romaine, voilà à quoi se bornoit la science des évêques grecs. Les papas (c'étoit le nom des prêtres) furent encore moins éclairés : pris indistinctement dans tous les états, ne jouissant d'aucune considération, ils se dédommageoient de leur avilissement, en faisant payer leurs fonctions le plus cher qu'ils pouvoient. La superstition étant la source principale du revenu qu'ils tiroient du peuple, ils le lièrent à eux par des pratiques minutieuses, par des légendes absurdes, par des vertus miraculeuses attachées aux eaux de certaines fontaines, aux paroles de certaines prières, aux exorcismes, aux bénédictions, etc. Les Grecs, conquis par les Turcs, ne tournèrent plus leurs regards vers l'Occident. Le schisme fut éternel, dès qu'ils désespérèrent d'avoir des secours contre leurs ennemis, dans les armes des papes et des princes occidentaux. Leur éloignement de toute réunion se fortifia par le cours des années. Les Mahométans, leurs oppresseurs, ne leur sont pas plus odieux que les Latins ; et les missionnaires catholiques n'ont jamais eu de plus grands ennemis qu'eux, dans les contrées de l'Orient où ils ont pénétré.

XXVII. MICHEL (François). *Voyez* Nostradamus, n° I, à la fin ; Amboise, n° VII.

XXVIII. MICHEL (Gaspard). *Voyez* Blond, n° V.

* MICHELESSI (l'abbé Dominique), né à Ascoli, dans la Marche, en 1735, d'abord secrétaire des prélats Caprara et Trajetto Caraffa, depuis cardinaux, commença sa carrière littéraire par la *Vie du comte François Algarotti*, ouvrage qui fut reçu avec éloges. Ses talens littéraires ; le don des langues qu'il possédoit, lui acquirent en Europe des marques d'estime et de considération de plusieurs souverains, entre autres du grand Frédéric ; mais forcé par l'envie de quitter la cour de ce monarque, il se retira à Stockholm, où l'appeloit Gustave III. Non seulement ce prince le combla d'honneurs, mais il l'admit dans sa plus intime confidence. Telle étoit la facilité de Michelessi pour l'étude des langues, qu'en six mois il apprit assez bien le suédois pour *traduire* du grec les Amours d'Héro et Léandre, et du latin les Epîtres d'Ovide sur le même sujet. Il fut reçu membre de l'académie des sciences de Stockholm, et mourut dans cette ville, le 3 avril 1773, âgé de 38 ans. On a de lui, I. *Lettera a Monsig. Visconti arcivescovo d'Efeso e nunzio apostolico presso le LL. MM. II. e RR. sopra la rivoluzione di Svezia succeduta il dì 19 agosto* 1772, Stockholm, 1773, in-8°. II. *Operette in prosa ed in verso composte in Svezia dal sig. abate Domenico Michelessi d'Ascoli*, in-8°, sans date et sans nom de lieu. III. *Gustavi III, Sveciæ regis orationes à sueco in latinum versæ*, Berolini, 1772. Cette traduction est dédiée à Clément XIV. IV. *Carteggio del principe reale, ora rè di Svezia, col conte Carlo di Scheffer, senatore del regno*, etc., etc., Venise, 1773, in-8°. V. *Laudatio in funere serenissimi principis Marci Fuscarenni habita coram Venetis patribus à Dominico Michelessio, etc., Kal. maj. ann.* 1763, Venetiis, 1763. VI. *Versi sciotti a S. A. R. Maria Antonietta principessa di Baviera, elettrice di Sassonia*, etc. sans date et sans nom

de lieu. VII. *Memorie intorno alla vita, ed agli scritti del conte Fancesco Algarotti*, etc., Venise, 1770, in-8°, dédiés au grand Frédéric.

† I. MICHELI (Pierre-Antoine), né à Florence, de parens pauvres, d'abord destiné à la profession de libraire, l'abandonna pour s'adonner à la connoissance des plantes. Il lut Mathiole, et examina avec soin la nature dans les campagnes, dans les bois et sur les montagnes. Il étudioit en même temps, seul et sans maître, la langue latine. Le grand-duc, instruit de ses talens, lui fit donner tous les livres qui lui étoient nécessaires, et l'honora bientôt du titre de son botaniste. Micheli voyagea ensuite en divers pays, recueillant par-tout des observations sur l'histoire naturelle. On a de lui, I. *Nova plantarum genera*, 1729, in-fol., Florence, avec 108 fig. C'est un des meilleurs ouvrages publiés sur cette matière; Boërhaave en faisoit un grand cas. II. *Historia plantarum horti Farnesiani*, Florence, 1748, in-fol. III. *Observationes itinerariæ*, manuscrit relatif à la botanique. IV. Plusieurs *ouvrages* sur l'Histoire naturelle, qui sont aussi restés manuscrits, dont il faut cependant excepter *Catalogus plantarum horti Florentini*, Florence, 1748, in-fol. Il mourut le 2 janvier 1737, à 57 ans. Micheli avoit refusé des établissemens avantageux hors de sa patrie. Sans avoir cultivé les langues savantes, il s'étoit formé un bon style. Sa mémoire, dans tout ce qui concernoit la botanique, étoit prodigieuse. Il suffisoit qu'il eût vu une plante pour n'en jamais oublier la figure. Il en a découvert plus de quatre mille qui n'étoient pas connues avant lui. Il a *montré* la véritable structure des plantes à feuilles de chiendent et à tige de blé. Il a *découvert* leur fleur à deux feuilles, et en a formé une classe nouvelle et distincte, qu'il a placée entre la 14e et la 15e de Tournefort. Il a *mis*, parmi les plantes à fleurs sans feuilles, les joncs et autres de même espèce, qui en avoient été séparées mal-à-propos; et il a *réuni* ensemble les plantes qui portent la semence sur leurs feuilles, lesquelles étoient rangées en deux classes séparées. Micheli a *fait voir* le premier la fleur et la semence des champignons, des truffes, des mousses, etc., qu'on croyoit, et qu'en bien des endroits on croit encore, se former de la pourriture. Il a *enrichi* le catalogue des plantes marines, dont il a montré l'organisation, la fleur et la semence. Les botanistes avant lui n'en comptoient que vingt genres; mais il en a montré près de quarante, parmi lesquels on voit 500 plantes qu'il a tirées, pour ainsi dire, du fond de la mer. La grande quantité des plantes, appelées de son nom *Micheliennes*, dans les écrits de Vaillant, de Boërhaave, de Tilli, dans le Catalogue de Shérard, montrent combien il aimoit à communiquer des connoissances qui lui avoient tant coûté.

† II. MICHELI (Jacques-Barthélemi), seigneur du Ciest, né à Genève en 1692, d'une ancienne famille originaire de Lucques, et placée à la tête de cette république depuis l'année 1365, époque de son établissement, commença à servir en France, où il devint capitaine en 1713, au moment de la paix d'Utrecht, et où il continua de servir jusqu'en 1738. Micheli se retira alors dans

le régiment suisse de Bezenvald. Dès sa jeunesse, il avoit annoncé les plus heureuses dispositions pour l'étude des mathématiques, et il les cultiva ensuite avec succès ; à l'âge de 25 ans, il étoit déjà savant géographe et bon ingénieur. La *collection* des plans et des cartes qu'il a *levés*, tant en France qu'à Genève, est immense ; elle est précieuse autant par l'exactitude du travail que par l'élégance du dessin. Dans sa retraite en Suisse, il se livra tout entier à l'étude de la physique, et devint l'*inventeur* d'un thermomètre, dans la graduation duquel il prend pour base le terme du tempéré, qu'il désigne par zéro, et fait coïncider à son échelle celle de tous les thermomètres connus. Il *imagina* en même temps de se servir de son instrument dans le fond des eaux et des mines, en le munissant d'un appareil particulier. Une partie des *Mémoires* qu'il a composés pour établir et justifier sa méthode se trouve réunie dans les actes imprimés de la société helvétique de Bâle. Micheli publia aussi ses *Recherches* sur la météorologie et la température du globe. Ses autres *Mémoires* traitent de la lumière, de la pesanteur des marées, du cours des astres, de la comète de 1680, du déluge universel. Il a donné aussi un *Traité* de météorologie ; enfin il a fait graver le prospect visuel des glaciers de la Suisse, dont il détermina les hauteurs géométriques ; et il eut, le premier, l'idée de les figurer en relief ; travail qui a été exécuté depuis d'après ses directions. Son génie saisissoit avec force les objets, et laissoit, dans toutes ses conceptions, la trace d'idées neuves et profondes. Sa vie domestique fut agitée par l'effet des troubles politiques qui se manifestèrent à Genève sa patrie, dès l'année 1727 ; et il en devint la victime, ayant été longtemps renfermé dans une citadelle par ordre du gouvernement de Berne. Micheli est mort en mars 1766, sans avoir été marié.

* MICHELOTTI (Pierre-Antoine), né à Trente, étudia avec beaucoup de succès les mathématiques sous le célèbre Jacques Hermann, professeur à Padoue, et se lia d'amitié avec Bernoulli, habile géomètre. Michelotti exerça avec honneur la médecine à Venise, fut membre des académies de Leipsick, de Paris, de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de l'institut de Bologne, et laissa divers ouvrages, entre autres, I. *De separatione fluidorum in corpore animali tractatus physicus, mechanicus, medicus, cum figuris*, Venetiis, 1721 et 1734, in-4°. II. *Conghietture circa la natura, cagioni, e remedj del male che nell' autunno del 1711 attaccò il genere bovino nelle città et villaggi della republica di Venezia, e di altri luoghi vicini*, Veneziæ, 1712. III. *Epistola in quâ respondetur defensioni dissertationis J. Jurini de motu aquarum fluentium*, Venetiis, 1724. IV. *De motu musculorum effervent iâ et fermentatione dissertationes*, Venetiis, 1721, in-4°. V. *Epistola ad Bernardum Fontenellum, in quâ an aër pulmones influens cogat ne an solvat sanguinem eorum canales permeantem, inquiritur*, Lutetiæ Parisiorum, 1724, etc.

*MICHELLOZZI (Michellozzo), sculpteur et architecte florentin, accompagna Côme de Médicis dans son exil à Venise, et y fut employé par lui à faire des *mo-*

dèles et des *dessins* des plus beaux édifices, et à *former*, dans le monastère de Saint-George, une bibliothèque qui existoit encore en 1614, mais qui a été détruite dans la reconstruction du couvent.

MICHOL, fille de Saül, promise à David, à condition qu'il tueroit cent Philistins : David en tua deux cents, et obtint Michol peu de temps après. Saül, voulant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui; mais Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de cette raillerie, donna Michol à Phalti, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père : alors David, devenu roi, la reprit. Cette princesse, ayant vu son mari danser avec transport devant l'arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En punition d'un reproche si injuste, dit l'Ecriture, elle devint stérile.

MICHON. *V.* BOURDELOT, n° II.

MICHOU *ou* DE MICHOVIA (Mathias), docteur en médecine et chanoine de Cracovie, réputé savant astronome dans le 16e siècle, s'adonna principalement à l'histoire, et dédia sa *Chronique de Pologne* au roi Sigismond, à l'élection duquel il termine son ouvrage. On a encore de Michou deux autres productions; *De la Sarmatie européenne*, et *De la Sarmatie asiatique*, imprimées à Paris en 1532, avec quelques autres *Relations du Nouveau Monde*.

† MICHU (Benoît), peintre sur verre, né à Paris dans le commencement du dernier siècle, s'est particulièrement adonné à la pratique de ce qu'on appelle peinture *en apprêt*. Ce genre de peinture n'est point incorporé avec le verre, mais seulement fixé dessus. Michu passoit pour le plus habile *peintre* sur verre de son temps. Il a *peint* les vitres de la chapelle de Versailles, celles des Invalides et du cloître des Feuillans de la rue Saint-Honoré. Ces derniers morceaux, faits d'après les dessins d'Elye, et dans lesquels il a joint à un beau coloris une exécution extrêmement soignée, se voient au Musée impérial des monumens français. Michu, reçu maître vitrier peintre sur verre en 1677, mourut fort avancé en âge en 1703 : on ignore l'époque précise de sa naissance.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, fils de Masinissa, qui l'avoit préféré à Manastabal et à Gulassa, ses autres fils. Manastabal eut un fils nommé Jugurtha, que son oncle Micipsa envoya commander en Espagne les secours qu'il donnoit aux Romains. Micipsa, mort l'an 120 avant Jésus-Christ, laissa deux fils, Adherbal et Hiempsal, que Jugurtha fit périr, et sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *V.* ADHERBAL.

* MICKLE (William Jules), poëte anglais, né en Ecosse dans le comté de Dumfries, à Langholm en 1734, vint en 1763 à Londres solliciter sans succès une place dans le service maritime. Il s'y fit connoître avantageusement par plusieurs pièces de *Poésies*, mais sur-tout par une excellente *Traduction* de la Lusiade du Camoëns, qu'il publia

gersaux chants mélodieux d'Apollon. Le dieu des vers et de la musique, irrité, substitua des oreilles d'âne aux siennes. Midas, honteux et désespéré, ne confia son aventure à personne qu'à son barbier, avec défense de la divulguer. Celui-ci, ne pouvant se contenir, fit un creux en terre, et cria, en se baissant : « Midas a des oreilles d'âne » ; après quoi il remplit le trou. Dans la suite il sortit de cet endroit une grande quantité de roseaux qui, étant secs et agités par le vent, répétèrent le secret du barbier, et l'apprirent à tout le monde.

MIDDELBOURG (Paul-Germain de), ainsi appelé, parce qu'il étoit né à Middelbourg en Zélande, l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques. Son savoir lui fit des ennemis. S'étant retiré en Italie, il s'y fit connoître avantageusement par son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1494. Jules II et Léon X le députerent pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux pontifes, les cardinaux et les pères du concile, de réformer le calendrier. Cette réformation étoit devenue nécessaire depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avoit tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébroit quelquefois la Pâque un mois entier avant le terme marqué par le concile de Nicée; mais des besoins plus pressans obligèrent le saint-siége de renvoyer cette affaire à un autre temps. (*Voy.* GRÉGOIRE XIII.) Middelbourg s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même en 1513, in-fol., sous ce titre : *De rectâ Paschæ celebratione et de die Passionis J. C.* L'auteur ne s'y borne pas au calendrier romain; il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avoit fait précéder cet ouvrage de plusieurs *lettres* sur le temps où il faut célébrer la fête de Pâques; elles furent attaquées par Pierre de Rivo, docteur de Louvain. Ce prélat mourut à Rome en 1534.

MIDDENDORP (Jacques), chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, où il enseigna la philosophie, et s'acquit tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire, naquit à Ootmerssum, village de l'Over-Yssel, vers l'an 1537. On a de lui, I. Un *Traité de academiis orbis universi*, 1594, in-8°; ouvrage fait avec peu d'ordre et sans critique. II. *Historia monastica*, Cologne, 1603. Il mourut en 1611.

I. MIDDLETON (Richard de), *Richardus de Media-Villa*, cordelier, et théologien scolastique d'Angleterre, se distingua tellement à Oxford et à Paris, qu'il fut surnommé le *Docteur solide et abondant*, le *Docteur très-fondé et autorisé*. On a de lui des *Commentaires* sur le Maître des Sentences, et d'autres *écrits* qui ne justifient guère ces titres pompeux. Il mourut en 1304. *Voyez* PIERRE LOMBARD.

* II. MIDDLETON (sir Hugh), né à Denbigh dans le pays de Galles, orfèvre à Londres, devint le bienfaiteur de

cette ville immense, en y conduisant les eaux de deux sources, l'une dans le voisinage d'Hertford, et l'autre dans celui de Ware, à 20 milles de la ville; réunies, elles ont pris le nom de *New River*, ou de *Nouvelle rivière*. Trois actes du parlement, l'un rendu sous la reine Elizabeth, et les deux autres sous Jacques Ier, avoient autorisé les citoyens de Londres à amener les eaux qu'on pourroit rassembler dans quelque partie que ce fût du comté de Middlesex ou d'Hertford. Après bien des tentatives vaines, et des calculs multipliés, ce projet avoit été abandonné comme impraticable; Middleton l'entreprit. La cité lui abandonna tous les droits dont elle étoit investie par le parlement, et le 20 février 1608 les travaux furent entrepris. Malgré les nombreux obstacles qu'il falloit vaincre, malgré les efforts de l'envie, et en dépit des railleurs, Middleton étoit parvenu à conduire la nouvelle rivière jusque dans le voisinage d'Enfield, et avoit déjà dépensé toute sa fortune. Ce fut vainement qu'il sollicita des secours auprès du lord maire et de la communauté de Londres. Jacques Ier intervint; et par une convention avec Middleton, du 2 mai 1612, s'engagea à payer la moitié des frais déjà faits ou à faire. Ce secours indispensable décida le succès de l'entreprise; et en octobre 1613 on vit la nouvelle rivière arriver à Islington. Malgré l'intervention du monarque et la formation d'une compagnie qui avoit des actions dans l'entreprise, sir Hugh, comme la plupart des premiers auteurs de projets, avoit épuisé sa fortune, et ce ne fut qu'en 1633 que les actionnaires purent recevoir le premier dividende. En 1636, Charles Ier, par acte du grand-sceau, du 18 novembre, rétrocéda les droits appartenant à la couronne à sir Hugh, moyennant une redevance annuelle de 500 livres, qu'il s'engagea de payer au roi ou à ses successeurs, hors des bénéfices de la compagnie. Pendant plusieurs années la nouvelle rivière a été d'un revenu très-considérable. Sir Hugh, créé sous Jacques Ier chevalier et baronnet, en récompense de ses services, a légué à la corporation des orfèvres de Londres un intérêt dans la nouvelle rivière, au profit de ceux de ses membres qui tomberoient dans l'indigence. On ne sait ni le lieu ni l'époque de la mort de Middleton. *V.* l'article MILL (Henri).

†III. MIDDLETON (Conyers), théologien et littérateur anglais, qui s'est rendu célèbre sous ces deux rapports, naquit à Yorck le 27 décembre 1683, et mourut dans le comté de Cambridge le 28 juillet 1750. Né avec de grands talens, et portant dans le commerce de la société, non seulement un caractère doux, mais cet extérieur de politesse qui n'est pas toujours l'apanage des gens de lettres, il se montra comme écrivain sous un jour tout différent, et consuma une partie de sa vie dans des disputes théologiques ou littéraires, que l'aigreur qu'il y mit dut tout à la fois prolonger et multiplier. Ses démêlés avec le docteur Bentley, sous lequel il avoit étudié à Cambridge, firent à son début dans le monde littéraire d'autant plus de bruit, que les esprits étoient partagés par les opinions politiques du temps entre Middleton et son adversaire. La bibliothèque publique de Cambridge ayant été considérablement augmentée par le don que

lui fit le roi de la bibliothèque de l'évêque More, le docteur Middleton en fut nommé bibliothécaire en chef, et publia à cette occasion, en 1723, un Opuscule intitulé *Bibliothecæ Cantabrigiensis ordinandæ methodus*, dont le plan judicieux est présenté dans un style très-élégant. En 1724, Middleton vint en France et en Italie, où il fut accueilli avec distinction; mais piqué de ce que le bibliothécaire du Vatican, dont il avoit été d'ailleurs reçu avec beaucoup d'honnêteté, prétendoit ne connoître que l'université d'Oxford, il voulut, pour l'honneur de celle de Cambridge, pour satisfaire à sa vanité personnelle et à son goût pour les antiquités, prendre un état fort au-dessus de ce que lui permettoient ses revenus. De retour de Paris en Angleterre à la fin de 1725, il se mit à dos toute la faculté de médecine de Cambridge par un ouvrage intitulé *De medicorum apud veteres Romanos conditione, quâ servilem atque ignobilem eam fuisse ostenditur*. Cant., 1726. En 1729 il publia un autre ouvrage intitulé la *Religion des Romains actuels dérivant de celle de leurs ancêtres païens*. Il déplut également aux catholiques et aux protestans qui crurent, d'après la légèreté avec laquelle il traitoit les miracles de l'Église romaine, voir attaquer ceux sur lesquels repose la base du christianisme. La quatrième édition de cet ouvrage a paru avec des additions en 1741. Jusque-là Middleton, malgré les clameurs de ses antagonistes, avoit joui de la faveur de l'opinion publique et des sociétés où il vivoit, lorsqu'il lui survint une affaire qui renversa ses espérances et mit un obstacle éternel à son avancement. Tindal avoit donné en 1730 son fameux ouvrage intitulé le Christianisme aussi ancien que la création, dans lequel il attaquoit la révélation, et cherchoit à établir la religion naturelle. Dans le nombre de ceux qui s'élevèrent contre Tindal, Waterland publia une Défense de l'Ecriture. Middleton, paroissant ne pas la goûter, *produisit* un autre plan de défense, dans lequel ses adversaires l'accusèrent avec quelque fondement d'être un ennemi déguisé, qui, sous le prétexte de défendre le christianisme, ne cherchoit qu'à le détruire. Middleton fut sur le point d'être dégradé et chassé de l'université; il se défendit mal et se perdit. En 1741 parut l'ouvrage auquel il a dû le plus de célébrité; il publia l'*Histoire de la vie de Cicéron*, en 2 vol. in-4°, réimprimée depuis plusieurs fois sur le même format et in-8°. Quoique Middleton eût été marié trois fois, il n'avoit point d'enfans, et le produit de la souscription de sa première édition fut consacré à doter deux jeunes nièces, dont les malheurs de son frère l'avoient engagé à se charger. Soit qu'on considère le fond de cet ouvrage, ou la manière dont il est écrit, on peut le regarder comme destiné à passer à la postérité, et à être lu tant que durera le goût de la bonne littérature, quoiqu'on puisse lui faire sans injustice le reproche qu'on adresse aux peintres, qui, en imitant la nature, cherchent trop à l'embellir. Peu de temps après il publia, en 1743, les *Épîtres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron, avec le texte latin et des notes en anglais*. En 1745 il fit paroître l'ouvrage qui a pour titre *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta quibus Romano-*

rum ritus varii illustrantur, in-4°; et en 1747, un *Traité du sénat de Rome*, en deux parties, en anglais. Enfin parut en 1748 son trop célèbre ouvrage, intitulé *Recherches sur le pouvoir des miracles qu'on suppose avoir subsisté dans l'Eglise chrétienne depuis son origine jusque dans quelques-uns des siècles qui suivirent.* Cette production, qui depuis a servi d'arsenal à la plupart des auteurs qui ont écrit contre le christianisme, indisposa contre lui tout le clergé. On vit paroître une foule immense de réfutations, parmi lesquelles on distingue celle de Dodwell et de Church. Il se préparoit à y répondre lorsque la mort le surprit. Tous les *ouvrages* de Middleton, dont nous n'avons cité qu'une partie, ont été recueillis, à l'exception de la Vie de Cicéron, en 1752, en 4 v. in-4°, sous le titre d'*Œuvres mêlées*; on les a réimprimés depuis en cinq volumes in-8°. Il faut certainement tout le mérite de l'écrivain pour justifier la réimpression de tant d'ouvrages de controverse et de circonstance. On distingue dans le nombre une *Dissertation publiée en* 1736, *sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, où l'on démontre que cet art y a été introduit et exercé à Westminster par William Caxton, Anglais, et non, comme on le croit communément à Oxford par un imprimeur étranger*; opinion savamment débattue par Bowyer et par Nicole, dans l'ouvrage intitulé Origine de l'imprimerie, 1776.

MIDORGE. *Voy.* MYDORGE.

MIEL (Jean), célèbre peintre flamand, né à Ulœnderen, à deux lieues d'Anvers, en 1599, et mort à Turin en 1664, a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises; mais son goût le portoit à peindre des *Pastorales*, des *Paysages*, des *Chasses*, et des *bambochages*. L'Italie, qui a formé tant de grands hommes, a été aussi l'école de Jean Miel. Il se mit sous la discipline d'André Sacchi; mais ayant traité d'une manière grotesque un grand tableau d'histoire que ce maître lui avoit confié, il fut obligé de fuir pour éviter sa colère. Son séjour en Lombardie, et l'étude qu'il y fit des ouvrages des Carrache et du Corrège, perfectionnèrent ses talens. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, attira ce célèbre artiste à sa cour, et l'y fixa par ses bienfaits : ce prince le décora du cordon de l'ordre de Saint-Maurice. Le pinceau de Miel est gras, onctueux : son coloris est vigoureux, et son dessin correct; mais ses têtes manquent de noblesse. On a de lui plusieurs *morceaux* gravés avec beaucoup de goût. Le musée Napoléon possède plusieurs *tableaux* de ce maître.

† I. MIÉRIS (François), surnommé *le Vieux*, né à Delft en 1635, dans une condition aisée, manifesta dès l'enfance son goût pour la peinture. Mis à l'école de Gérard Dow, il devint le plus habile élève de ce maître, dont il adopta la manière. Comme Gérard Dow, il se servit d'un miroir concave pour voir les objets qu'il vouloit peindre, et il imita les plus petits détails avec tant de soin qu'on distingueroit le tissu des étoffes qu'il représente. Cependant ce fini précieux ne nuit pas dans ses *ouvrages* à la légèreté de sa touche et à la chaleur de son coloris toujours suave et varié. Le mérite de Miéris ne fut pas méconnu, et l'on se disputa

ses *tableaux* toujours chèrement payés. Il jouissoit d'une grande considération ; mais, malgré l'aversion qu'il avoit pour les personnes débauchées, il eut le malheur de se lier avec Steen, peintre d'un grand talent, qui, s'étant fait cabaretier, vidoit sa cave à lui seul, et ne remplissoit son cellier que du produit des tableaux qu'il se hâtoit de terminer, lorsque le vin lui manquoit. Miéris fut tellement charmé de ses saillies plaisantes, qu'il le suivit dans ses parties de débauche et dissipa sa fortune avec lui ; il fut mis en prison, et refusa de travailler pour ses créanciers s'ils ne lui rendoient la liberté : il la recouvra et n'en fut pas plus rangé ; il resta fidèle à Steen ; mais un soir qu'il le quittoit dans un état d'ivresse, il tomba dans une fosse profonde et infecte où il alloit périr, si ses cris n'eussent réveillé un pauvre artisan et sa femme qui le tirèrent de péril et lui prodiguèrent les soins les plus touchans. Miéris quitta ces bonnes gens sans leur apprendre son nom, et le lendemain il leur porta un petit *tableau* dont il leur fit don, en leur disant de s'adresser à un riche amateur qu'il leur nomma. L'amateur reconnut Miéris à son ouvrage, qu'il estima 800 florins ; et cette somme fut en effet comptée à l'artisan émerveillé d'une telle générosité. Miéris se dégoûta d'une vie déréglée, mais ne vécut pas long-temps après ce changement heureux ; il mourut en 1681, âgé de 46 ans. Les *tableaux* de Miéris sont payés un prix exorbitant, et n'ont rien perdu de leur fraîcheur.

† II. MIÉRIS (Guillaume), surnommé *le Jeune*, fils du précédent, fut aussi peintre, mais il n'eut pas les talens de son père. Il naquit à Leyde en 1662, et mourut en 1717, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

† III. MIÉRIS (François), fils du précédent, également peintre, et de plus antiquaire littérateur distingué, et auteur de nombreux et de volumineux ouvrages, tous écrits dans sa langue maternelle, tels que, I. *Histoire et antiquités ecclésiastiques des sept Provinces-Unies*, Leyde, 1726, 6 vol. in-fol. II. *Description des monoies épiscopales*, Leyde, même année, 1 vol. in-8°. III. *Histoire des princes qui ont gouverné les Pays-Bas*, Leyde, 1739, 3 vol. in-fol. IV. Une ancienne *Chronique, dite du Clerc*, 1740, in-4°. V. *Recueil général des chartes des comtes de Hollande*, 1755, 3 vol. in-fol. VI. Un *Traité de la manière de compiler et d'écrire l'histoire*, 1757, in-8°. VII. *Privilèges et monumens authentiques de la ville de Leyde*, 1759, 1 vol. in-fol. VIII. *Description et histoire de ladite ville*, continuée par Daniel Van.

MIERRE (le) *Voy.* LEMIERRE.

* MIGLIAVACCA (P. D. CELSE), chanoine régulier de Saint-Sauveur, né à Milan le 26 juillet 1673, se rendit, en 1712, à Rome, où il fut fait vicaire du monastère de Saint-Laurent *extra muros*, et peu de temps après il devint secrétaire de son général. Nommé abbé en 1717, il fut élu visiteur-général en 1721, et procureur-général en 1733, ce qui l'obligea de résider à Rome jusqu'en 1736, époque à laquelle il parvint à la dignité suprême de son ordre, qu'il occupa pendant 6 ans. Rendu à son monastère de Saint-Celse à Milan, dont il étoit abbé, il y mourut le 3 novembre

Digitized by Google

1755. On a de lui *Animadversiones in historiam theologicam dogmatum et opinionum de divinâ gratiâ à claro viro marchione Scipione Maffejo elaboratam*, Francofurti ad Mœnum, 1749; Lucæ, 1750. Le marquis Maffei, ayant publié à Trente, en 1742, son Histoire théologique des doctrines et des opinions des cinq premiers siècles de l'Eglise, Migliavacca s'éleva contre cet ouvrage, et publia, outre celui déjà cité, ceux qui suivent : I. *Difesa delle animadversioni*, Lucques, 1750. II. *Lettera di N. N. concernente alla censura*, etc., Lugano, 1751. III. L'*Infarinato posto nel vaglio*, Lucques (Lugano), 1751. On doit encore à Migliavacca, IV. *De idoneis ad baptismi et pœnitentiæ sacramenta dispositionibus*, Venetiis, 1753.

* MIGLIORE (Gaëtan), philologue et élégant écrivain latin, préfet des études et professeur d'éloquence, et d'antiquités romaines et grecques à l'université de Ferrare, sa patrie, auditeur de rote, mort en 1789, a donné I. *Oratio habita in liceo Ferrariensi pro solemni studiorum instauratione, nonis novembris anno* 1787, Ferrariæ, 1787, in-4°. II. *Cajetani Migliore juris ac S. theologiæ doctoris Ferrariensis, rotæ quinque viri Inscriptiones et Carmina*, etc., Ferrariæ 1788, in-4°. Cet ouvrage est curieux et de quelque intérêt par les recherches que l'auteur a été obligé de faire.

* MIGLIORUCCI (Laurent-Benédict), professeur à l'université de Pise, né à Florence, et mort le 23 juin 1724, à l'âge de 60 ans, a publié *Institutiones juris canonici cum explicationibus*, 1 volume in-4°.

† I. MIGNARD (Nicolas), peintre, né à Troyes en Champagne vers l'an 1608, de Pierre Mignard, officier dans les armées de France. Henri IV, voyant le grand-père de ce peintre, qui s'appeloit More, entouré de six enfans, tous officiers et d'une figure intéressante, s'écria : « Ce ne se sont pas là des Mores ; ce sont des Mignards. » Le nom, depuis ce temps-là, en est resté à la famille. Nicolas Mignard fut surnommé *Mignard d'Avignon*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, où il s'étoit marié en revenant de Rome. Le roi, qui l'avoit connu dans son passage à Avignon, lors de son mariage avec l'infante d'Espagne, en 1659, l'appela à Paris, et l'employa à divers *ouvrages* dans le palais des Tuileries. Ce peintre fit beaucoup de *Portraits* ; mais son talent particulier étoit pour l'*Histoire* et pour les *Sujets poétiques*. Il *inventoit* facilement, et mettoit beaucoup d'exactitude et de propreté dans son travail. Ses compositions sont ingénieuses, et brillent par le coloris. Mignard mourut en 1668, étant alors recteur de l'académie de peinture.

II. MIGNARD (Pierre), fils du précédent, peintre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, né à Avignon, et mort dans cette ville en 1685, se distingua pour la peinture, et marcha sur les traces son père.

† III. MIGNARD (Pierre), surnommé *Mignard-le-Romain*, à cause du long séjour qu'il fit à Rome, frère de Nicolas, né à Troyes en novembre 1610, mourut à Paris en 1695, laissant une fille qui n'épargna rien pour illustrer la mémoire de son père. Mi-

Digitized by Google

gnard fut destiné par le sien à la médecine ; mais il étoit ne peintre. A l'âge de onze ans il *dessinoit* des portraits très-ressemblans. Dans le cours des visites qu'il faisoit avec le médecin qu'on avoit choisi pour l'instruire, au lieu d'écouter, il remarquoit l'attitude du malade et des personnes qui l'approchoient, pour les dessiner ensuite. Il *peignit*, à douze ans, la famille du médecin. Ce tableau frappa les connoisseurs; on le donnoit à un artiste consommé. Ses progrès furent si rapides, qu'il n'avoit que quinze ans lorsque le maréchal de Vitry le chargea de *peindre* la chapelle de son château de Couber en Brie. On le fit entrer ensuite dans l'école de Vouet, et il saisit tellement la manière de son maître, que leurs *ouvrages* paroissoient être de la même main. Il quitta cette école pour aller à Rome. Son application à dessiner d'après l'antique et d'après les ouvrages des meilleurs maîtres, sur-tout d'après ceux de Raphaël et du Titien, formèrent son goût pour le dessin et pour le coloris. Il lia une amitié intime avec Dufresnoy, qui lui servit infiniment pour lui faire entendre les meilleurs poëtes de l'antiquité, et pour lui développer les principes de la peinture. Dufresnoy étoit excellent pour le conseil, et Mignard pour l'exécution. Dans un séjour de vingt-deux ans que celui-ci fit en Italie, il s'acquit une telle réputation, que les étrangers, et même les Italiens, s'empressèrent de le faire travailler. Tandis qu'il étoit à Rome, on lui demanda le *portrait* de saint Charles Borromée, qui n'avoit jamais permis qu'on le peignît. Toujours attentif à mettre de la vérité dans ses ouvrages, il voulut avoir un mort sous ses yeux. Le frère Vital, capucin français, l'avertit qu'il y avoit un de ses confrères qui venoit de mourir; mais on ne lui permit de travailler que la nuit. Resté seul avec ce cadavre, le billot sur lequel étoit posée la tête du mort tourna et fit éteindre la chandelle. Mignard eut peur, mais une lumière qui se fit apercevoir remit le calme dans son esprit. C'étoit le Frère Vital. Le mort reprit sa place, et le peintre acheva son *tableau*. Mignard avoit un talent singulier pour le *portrait* : il saisissoit habilement tout ce qui pouvoit non seulement rendre la ressemblance parfaite, mais encore faire connoître le caractère des personnes qui se faisoient peindre. Comme il étoit naturellement courtisan, et que peut-être son génie n'étoit pas assez fécond pour les grands sujets, il avoit choisi le *portrait*, parcequ'il met à portée de parler, de plaire, de se montrer par ses plus beaux côtés. Il ne laissa échapper aucune occasion de dire des choses flatteuses ou ingénieuses. Louis XIV lui dit, la derniere fois qu'il fit son *portrait* : « Vous me trouvez vieilli ? — Il est vrai, Sire, répondit Mignard, que je vous vois quelques campagnes de plus sur le front de votre majesté....... Une autre fois Louis XIV ayant entendu qu'un seigneur l'appeloit Mignard, sans ajouter le mot de *monsieur*, dit ; Je l'appelle monsieur Mignard. — Sire, répondit le peintre, je ne m'offense point de la suppression du mot de *monsieur*; il y a trente ans que je cherche à le faire oublier. » De retour en France, il avoit été élu chef de l'académie de Saint-Luc, qu'il avoit préférée à l'académie royale de peinture, parceque Le Brun étoit directeur de celle-ci, et qu'il en étoit jaloux. Il n'étoit pas moins

avide de gloire et de richesses ; et cette double ambition fut satisfaite. Le roi lui donna des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre, après la mort de Le Brun. Mignard avoit une douceur de caractère attrayante, un esprit agréable, joint à des talens supérieurs; qualités qui lui firent d'illustres amis. Il se trouvoit souvent avec Chapelle, Boileau, Racine, et Molière ; ce dernier a célébré en vers le grand *ouvrage* à fresque qu'il fit au Val-de-Grace. Mignard auroit été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans son dessin, et plus dans ses compositions : il avoit un génie élevé ; il donnoit à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, ses carnations vraies, sa touche légère et facile, ses compositions riches et gracieuses. Louis XIV, demandant un jour au duc de Montausier ce qu'il pensoit de Mignard et de Le Brun ; « Sire, lui répondit-il, je n'ai pas la prétention de me connoître en peinture; mais il me semble que les noms de ces deux peintres peuvent caractériser leurs tableaux. » Mignard réussissoit également dans le grand et dans le petit. On ne doit pas oublier son talent à *copier* les tableaux des plus célèbres peintres ; il le possédoit à un degré supérieur. Il fit vendre un jour un de ses tableaux pour un tableau du Guide; Le Brun, qui y avoit été trompé, dit avec humeur : «Eh bien ! qu'il fasse des Guides, et non pas des Mignards.» Il *copia*, pour Louis XIV, la grande galerie du palais Farnèse, peinte par Annibal Carrache, et il *peignit* pour le régent les plafonds de la grande galerie de S. Cloud : ces grandes et belles compositions sont considerées comme les chefs-d'œuvre de Mignard. Il fit en concurrence avec Charles Le Brun un *tableau* représentant Alexandre visitant la famille de Darius : mais Mignard, voulant surpasser son rival, mit tant d'affectation dans la composition et tant d'afféterie dans les figures, que son ouvrage fut considéré comme au-dessous du médiocre. Il étoit très-laborieux, et avoit coutume de dire que les paresseux étoient des hommes morts. Mignard laissa quatre enfans : Charles, Pierre, Rodolphe, et Catherine, mariée en 1696, au comte de Feuquières, colonel du régiment d'infanterie de son nom, et morte en 1742, à 90 ans. Catherine étoit fort belle, « il ne lui manquoit rien, dit son père à Ninon de Lenclos, qu'un peu de mémoire. — Tant mieux, lui répondit Ninon, elle ne citera pas. » Quand Mignard vouloit peindre une Grace ou une Muse, elle lui servoit de modèle. Le mausolée en marbre qu'elle avoit fait élever à la mémoire de son père dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré a été transporté au Musée impérial des monumens français. L'abbé de Montville a écrit la vie de Mignard, 1730, in-12. Son portrait, par Rigaud, se voit maintenant dans le Muséum de Versailles.

* III. MIGNARD (Paul), peintre et graveur, fils de Nicolas, et neveu du précédent, né à Avignon en 1639, fut d'abord peintre de *portraits* ; mais désirant avoir part à la célébrité de ses aïeux, il *grava* quelques têtes à l'eau-forte. Il fut reçu en leur considération à l'académie royale.

MIGNAULT (Claude), avocat du roi au bailliage d'Etampes, plus connu dans le monde savant sous le nom de M i n o s, étoit natif de Talent, ancien château des ducs de Bourgogne,

Digitized by Google

à trois quarts de lieue de Dijon, professa pendant plusieurs années la philosophie au collége de Reims à Paris, expliqua le grec et le latin, et passa ensuite dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne. Il étudia en droit à Orléans en 1578, et revint ensuite à Paris, où il fut doyen de cette faculté, en 1597. Ami intime du docteur Richer, il fut nommé avec lui pour *travailler* à la réforme de l'université, et il l'aida à *composer* l'Apologie du parlement et de l'université, contre le Paranomus de George Criton. Ce sage et savant magistrat, mort en 1603, a laissé, I. des *Editions* d'un grand nombre d'auteurs avec de savantes notes. II. *De liberali adolescentium institutione.* III. *An sit commodius adolescentes extra gymnasia, quàm in gymnasiis ipsis institui?* 1675, in-8°. Ce sont deux discours judicieux, qu'il prononça à l'ouverture de ses classes.

MIGNOL. *Voyez* MONTIGNI.

MIGNON (Abraham), né à Francfort en 1640, avec beaucoup de disposition pour la peinture, fut mis chez des maîtres dont le talent étoit de peindre les fleurs. Jean-David de Heem, d'Utrecht, avança rapidement son élève dans ce genre. Mignon n'épargna ni ses soins ni ses peines pour étudier d'après la nature; ce travail assidu, joint à ses talens, le mit dans une haute réputation. Ses compatriotes et les étrangers recherchoient ses *ouvrages* avec empressement. Ils sont en effet précieux, par l'art avec lequel il *représentoit* les fleurs dans tout leur éclat, et les fruits dans toute leur fraîcheur. Il *rendoit* aussi, avec beaucoup de vérité, des insectes, des papillons, des mouches, des oiseaux, des poissons. La rosée et les gouttes d'eau qu'elle répand sur les fleurs sont si bien imitées dans ses *tableaux*, qu'on est tenté d'y porter la main. Ce charmant artiste donnoit un nouveau prix à ses productions par le beau choix qu'il faisoit des fleurs et des fruits, par sa manière ingénieuse de les grouper, par l'intelligence de son admirable coloris, qui paroît transparent, et fondu sans sécheresse, et par la beauté de sa touche. Il mourut en 1679, laissant deux filles, qui ont *peint* dans son goût, mais non avec autant de succès.

† MIGNOT (Jean-André), grand-chantre de la cathédrale d'Auxerre, né en 1688, et mort en mai 1770, a donné une *édition*, avec une *préface*, du discours de saint Victrice, évêque de Rouen, à la louange des saints et de leurs reliques, traduit en français, sur un très-ancien manuscrit de la célèbre abbaye de Saint-Gal, par l'abbé Morel, suivi du texte latin, Auxerre, 1763, in-12. Cet abbé mourut avant d'y avoir mis la dernière main: la *préface* seule est de Mignot. Il a eu la principale part à l'excellent *Martyrologe de l'église d'Auxerre*, 1751 in-4°, au *Processionnal*, *au Bréviaire et au Missel* d'Auxerre, publiés sous l'épiscopat de M. de Caylus. On trouve dans le missel imprimé en 1738 une messe très-bien composée, sur l'autorité des rois et de l'obéissance qui leur est due.

† II. MIGNOT (Etienne), docteur de Sorbonne, très-habile dans la science de l'Écriture sainte, des Pères, de l'Histoire de l'Eglise et du droit canonique,

né à Paris en 1698, étoit de l'académie des inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui, I. *Traité des prêts de commerce*, Paris, 1759, en 4 vol. in-12. L'auteur publia en 1767 un 5e vol. pour répondre à l'abbé de La Porte qui l'avoit attaqué dans ses principes sur l'usure, sous le titre d'Observations de l'auteur du traité des prêts de commerce, sur les principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure, de l'abbé de La Porte, Paris, 1769, in-12. II. Les *Droits de l'état et du prince sur les biens du clergé*, 1755, 6 vol. in-12. III. *Histoire des démêlés de Henri II, avec saint Thomas de Cantorbery*, 1756, in-12. IV. *Histoire de la réception du concile de Trente dans les états catholiques*, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-12. V. *Paraphrase* sur les psaumes, 1757, 1 vol. in-12. VI. *Paraphrase* des livres sapientiaux, 1754, 2 vol. in-12. VII. *Paraphrase* sur le nouveau Testament, 1754, 4 vol. in-12. VIII. *Analyse des vérités de la religion catholique*, 1755, 1 vol. in-12. IX. *Réflexions sur les connoissances préliminaires du christianisme*, 1 vol. in-12. X. *Mémoire sur les libertés de l'Eglise gallicane*, Amsterdam, (Paris) 1756, 1 vol. in-12. XI. *La Vérité de l'Histoire de l'église de Saint-Omer*, Paris, 1754, in-4°, faussement attribuée à l'abbé de Bonnaire. L'abbé Mignot mourut le 25 juillet 1771, âgé de 73 ans.

* III. MIGNOT (Vincent), religieux de l'ordre de Cîteaux, conseiller-clerc au grand-conseil, et abbé de Sellières, mort depuis 1790, étoit neveu de Voltaire; et comme on craignoit les difficultés que la sépulture de cet homme célèbre pouvoit éprouver, Mignot s'en chargea, et Voltaire fut inhumé dans son abbaye; mais depuis, le corps fut transporté au Panthéon. L'abbé Mignot s'est aussi distingué dans la littérature par les ouvrages suivans: I. *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam, 1762, in-12. II. *Histoire de Jeanne Ire reine de Naples*, La Haye, 1764, in-12. III. *Histoire de l'empire Ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740, 1 vol. in-4°, ou 4 vol in-12, 1771. IV. *Traduction de Quinte-Curce*, 2 vol. in-8°, 1781.

* MIHRAN, roi de la Géorgie, premier prince de ce pays qui embrassa la doctrine de l'Evangile, et établit le christianisme dans son royaume par la demande de Tiridate, roi d'Arménie. En 321, Tiridate donna le commandement d'une division de ses troupes au roi de la Géorgie, pour se battre contre les Persans. Mihran fit dans cette guerre des prodiges de valeur, et obligea Chapouh II de conclure un traité de paix avec l'Arménie. En 351, ces deux peuples mirent de nouveau les armes à la main, et donnèrent des combats sanglans dans la plaine de l'Arathée: Mihran, commandant une armée arménienne et les contingens qu'il avoit emmenés de la Géorgie, s'y battit en héros malgré son âge avancé, et mourut sur le champ d'honneur, l'an de J. C. 352.

* I. MIKITAR, d'Any, savant prêtre de cette ville, florissoit vers la fin du 12e siècle. Il étoit versé dans la littérature orientale et connoissoit à fond les langues savantes de ces contrées: il laissa en mourant plusieurs *ouvrages* fort estimés, dont la plupart

sont peu connus aujourd'hui. I. *L'Histoire et les antiquités de l'Arménie, de la Géorgie et de la Perse.* Les historiens Vortan, Ourbel, et autres, qui vivoient dans les 13e et 14e siècles, ont pris beaucoup de faits et conservé des fragmens de cet ouvrage. II. Un *Traité d'astronomie.* III. La *Traduction du persan en arménien*, d'un livre astronomique sur les éclipses du soleil et de la lune.

* II. MIKITAR, de Her, célèbre médecin et philosophe arménien, très-savant dans les langues grecque, persane et arabe, florissoit dans le 12e siècle. En 1184 il *publia* un traité de médecine sur la fièvre chaude, la fièvre aiguë, la fièvre continue, sous le titre de *Consolation des fièvres.* On voit un bel exemplaire de ce traité dans les manuscrits arméniens de la bibliothèque impériale, n° 107. L'auteur dit dans sa *préface* qu'il composa ce livre sur la demande de Grégoire IV, patriarche d'Arménie.

* III. MIKITAR, de Skevra, savant théologien, vivoit vers le milieu du 13e siècle; il traitoit les matières les plus obscures avec clarté et précision. Mikitar est auteur d'*un livre de controverse pour la defense de l'Eglise d'Arménie contre celle de Rome.* Il mit ses questions à la portée d'être lues et entendues de tout le monde. Ses *écrits* ne paroissent point sortir d'une plume médiocre et passionnée. Il détruit la principauté du siége de Rome, et établit une égalité parfaite entre l'Eglise latine et celle d'Arménie. La bibliothèque impériale possède deux exemplaires de cet ouvrage parmi les manuscrits arméniens, nos 61 et 132.

* IV. MIKITAR, de Sassoun, prélat savant et vertueux, né vers l'an 1271, s'occupa avec ardeur des études de la philosophie et de la théologie, consacra toute sa vie à l'instruction de la jeunesse, et mourut le 11 février 1337. On a de lui, I. *Règle de la calchographie arménienne.* II. *L'Art d'écrire d'après les principes de la grammaire et les règles d'éloquence.* III. Un *Poëme* sur l'assomption de la Vierge, intitulé *le Triomphe de la pudeur.* IV. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé l'*Innocence,* où l'auteur reconnoît la génération de l'ame avec celle du corps, par le commerce des pères et des mères: et il établit l'éternité de l'homme.

* V. MIKITAR, savant religieux arménien, natif d'Abaran près de Nakhgiovan, florissoit au commencement du 15e siècle. Après avoir étudié dans sa patrie, il parcourut la grande et la petite Arménie, la Géorgie et la Grèce, pour acquérir de nouvelles connoissances et recueillir des manuscrits précieux. Au retour dans sa ville natale, Mikitar publia, l'an 1410, dans un âge fort avancé, *un Recueil d'histoire littéraire et ecclesiastique, depuis le commencement du 14e siècle jusqu'à son temps.* L'auteur y prouve beaucoup d'érudition et rapporte des faits intéressans. L'historien Ciamcian, s'en sert souvent dans son ouvrage, lui attribue des connoissances, et le regarde quelquefois comme un auteur partial.

* VI. MIKITAR, de Suny; vaillant guerrier arménien, né en 1675, se donna entièrement à la profession des armes dès sa plus tendre jeunesse. En 1722 il entra au service du prince David-Beg (*voyez* cet article), et

donna de suite une bataille sanglante aux armées persanes auprès du village appelé Kourtlar. Mikitar, après s'être rendu maître de cette position et des dépouilles de l'ennemi, se dirigea avec la division de Der-Avedik contre la forteresse de Zeon; il la prit d'assaut, passa au fil de l'épée plus de 4000 Persans, mit en déroute complète Aslamaz-Ghouly-Kan, général de cette nation, et s'empara de tous ses bagages. En 1725, lors de la chaleur d'un combat contre les Turcomans, Mikitar fut pris par les ennemis, et sauvé de suite par la bravoure du général Der-Avedik. En 1726, après avoir défait l'armée des barbares, qui assiégeoient la forteresse de Halitzor, il les mit en fuite, les poursuivit jusque dans la ville de Meghry, s'empara de cette ville, et fit massacrer tous ceux qui s'étoient opposés à son entrée. Après la mort de David-Beg, en 1728, Mikitar lui succéda dans la principauté de Sunik, et poursuivit la guerre avec plus d'acharnement contre les ennemis d'Arménie. En 1729 les Persans avec une armée de 13000 hommes environnèrent de toutes parts la forteresse de Halitzor, où se trouvoit alors ce prince : Mikitar, qui ne se voyoit point en état de pouvoir se défendre, se sauva de la place pendant la nuit, leva une nouvelle armée, coupa la communication à l'ennemi, s'empara de plusieurs villes et forteresses occupées par les Persans, et les obligea de lui rendre Halitzor, sa femme et ses trésors qui s'y trouvoient. Après cette victoire signalée, Mikitar alla séjourner dans le château de Khentzorek, et là il fut tué par trahison, l'an 1730 de J. C.

* VII. MIKITAR, de Sébaste, né en 1676, étudia d'abord dans sa patrie, et alla ensuite au monastère patriarcal d'Etchmiatzin, pour s'instruire dans la philosophie, la théologie et la littérature arménienne. Après avoir reçu les ordres et le bâton doctoral, Mikitar se rendit à Constantinople en 1700, y rassembla un nombre d'élèves, prit le parti de l'Eglise de Rome, et prêcha la soumission au pape. Le patriarche arménien voulut le faire arrêter par l'ordre de la Porte. Mikitar se sauva dans la Morée, y établit un ordre religieux, et forma une école et un couvent arménien. Après la prise de cette île par les Turcs, Mikitar se rendit à Venise avec sa suite. Il *bâtit* en 1717, dans l'île de Saint-Lazare un monastère, y forma un monastère de moines arméniens catholiques, et des règles tendantes à répandre le catholicisme en Arménie, avec la publication des livres sacrés et littéraires. Cet établissement a toujours subsisté sous le nom de Mikitariste. Il mourut en 1749. On a de lui, I. *Commentaire* sur l'Evangile de saint Matthieu, 1 vol. in-4°, à Venise. II. *Commentaire* sur l'ecclésiastique de Salomon, in-8°, à Venise. III. Une *Grammaire arménienne*, in-8°. IV. Une petite *Grammaire de l'arménien vulgaire*. V. Un *Dictionnaire arménien*, 1 vol. in-4°, Venise. VI. Deux *Catéchismes en arménien vulgaire et littéral*. VII. Un *Poëme sur la Vierge*. VIII. Il a *traduit* avec ses disciples les OEuvres de saint Thomas d'Aquin. IX. Il publia d'autres *ouvrages sacrés*, traduits ou composés par différens auteurs.

MILAN (Jean de). *Voyez* JEAN MILANAIS, n° CII.

* I. MILANI (Aurélien),

neveu de Jules-César, bon dessinateur et bon peintre, né à Bologne en 1675, apprit son art à l'école de Pasinelli et de César Gennari. Il *dessina* tous les tableaux des Carraches qui se trouvent à Bologne, et il parvint à un bon goût de dessin et à un talent distingué dans la peinture. Il exécuta pour le sénat de Marseille et pour le duc de Parme neuf grands *tableaux* qui font honneur à son pinceau. Ses *dessins*, bien entendus, conduits avec art, et très-finis, sont recherchés des amateurs. Il *grava* de son *invention* et sur ses *dessins* le *Crucifiement de N. S.*, estampe très-grande, composée de trois feuilles et contenant un grand nombre de figures.

* II. MILANI (Joseph-Marie et François), frères, Pisans, et peintres, nés, le premier en 1678, et le second en 1680, *dessinèrent* un grand nombre de monumens anciens et modernes, et particulièrement ceux du Dôme, du Campo Santo, de Saint-Jean, avec leurs ordres d'architecture extérieurs, leurs autels, leurs peintures et ornemens intérieurs, les portes de bronze sculptées, et le fameux clocher. Tous ces dessins furent gravés par divers professeurs pour être insérés dans l'ouvrage in-folio, intitulé *Thesaurus basilicæ Pisanæ*, publié à Rome par le chanoine Joseph Martini. Après ces travaux, ils se livrèrent à *peindre* des tableaux et des figures à fresque et à l'huile dans plusieurs maisons et églises de Pise, de Sienne et autres villes. Ils moururent vers 1740.

* MILANTE (P. M. Pie-Thomas), Napolitain, religieux dominicain, professeur de théologie à l'université de Naples, et en 1745 évêque de Castellamare di Stabia, où il mourut en 1749. Sa vie, écrite par l'avocat napolitain, François-Marie Bisogni, se trouve à la fin d'un ouvrage posthume, intitulé *De Stabiis*, *Stabianâ ecclesiâ, et episcopis ejus*, imprimé en 1750, in-4°. Outre cet ouvrage, on a encore de ce prélat, I. *Oratio extemporanea in electione summi pontificis Benedicti XIII*, Neapoli, 1772, in-4°. II. *Theses theologico-dogmatico-polemicæ*, Neapoli, 1734, in-4°. III. *Exercitationes dogmatico-morales in propositiones proscriptas ab Innocentio XI*, Neapoli, 1739, in-4°. IV. *Vindiciæ regularium in caussâ honestæ paupertatis*, in-4°. V. *Bibliotheca sancta Xisti Senensis*, *criticis, ac theologicis animadversionibus nec non duplici adjecto sacrorum scriptorum elencho adaucta et illustrata*, 2 v. in-fol., 1743, ouvrage qui suppose une vaste érudition. VI. *Epistola pastoralis ad clerum et populum Stabiensem*, Romæ, 1743. VII. *De viris illustribus congregationis sanctæ Mariæ Sanitatis*, Neapoli, in-4°. On a encore de lui des *Discours* en italien, imprimés en 1747, in-4°.

* MILBURNE (Luc), ministre de S. Ethelburg, auteur d'une *Traduction* en vers des Psaumes, publiée en 1698, et d'un vol. de *Notes* sur le Virgile de Dryden, dans la même année, d'une suite de trente-un sermons publiés depuis 1692 jusqu'en 1720, plusieurs *pièces de vers*, que Pope a citées dans sa Dunciade. Le docteur Johnson en fait une mention peu honorable dans sa vie de Dryden. Milburne mourut le 15 avril 1720.

* MILCENT (C. L. M.), habitant de Saint-Domingue, se pro-

Digitized by Google

clama, en 1791 et 1792, le défenseur officieux des hommes de couleur opprimés. Accusé d'avoir fomenté l'insurrection des nègres, il vint se justifier le 4 janvier 1792 à la barre de l'assemblée législative, devint ensuite journaliste, et rédigea le *Créole patriote*. En janvier 1794 il fut dénoncé par Robespierre à la société des jacobins, pour avoir, disoit Robespierre, prêté sa plume aux Brissotins, et avoir travaillé avec Fauchet au Bulletin aristocratique des amis de la vérité. Il fut chassé à l'instant, traduit ensuite à la conciergerie, et condamné à mort le 26 mai par le tribunal révolutionnaire.

MILCETTI (P. D. Donat), né à Faenza, moine camaldule, auteur de beaucoup d'*ouvrages* en vers et en prose, dont un grand nombre sont conservés manuscrits dans la bibliothèque Saint-Michel di Murano à Venise. Il continua la *Storia Camadolese* jusqu'en 1651, et mourut en 1674. Il a fait encore imprimer, I. *Della libera necessità, paradosso accademico a Monsignor Zeno, vescovo di Tarcello*, Venise, 1658. II. *Lettere di vario stile*, Ravenne, 1652. III. *La Clio, Poesie*, Padoue, 1662. IV. *Lettere di antichi eroi*, Padoue, 1670.

MILE (Francisque), peintre, né à Anvers en 1644, mort à Paris en 1680. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Ce maître, élève de Franck, fut bon *dessinateur* et grand *paysagiste*. Il avoit une mémoire fidèle, qui lui retraçoit tout ce qu'il avoit remarqué une fois, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands maîtres. Admirateur des tableaux du Poussin, il en avoit saisi la manière. Sa touche est facile, ses têtes d'un beau choix, et son feuillé d'un bon goût. Un génie fécond et capricieux lui fournissoit abondamment ses sujets, dans la composition desquels il a trop négligé de consulter la nature. Ses *tableaux* manquent d'effets piquans : ses couleurs sont trop uniformes. Ce peintre, au lieu d'exercer son art, s'amusoit souvent à tailler des pierres pour une petite maison qu'il avoit près de Gentilly.

* MILENZIO (Félix), augustin de la congrégation de Carbonara, né à Laurino, dans la principauté citérieure, dans le 16e siècle, publia les ouvrages suivans : *De quantitate hostiæ contra errorem Osuvaldi liber, in quo historia Seefeldica de admirabili sacramento explicatur; Alphabetum de monachis, et monasteriis Germaniæ, etc.*, *Sarmatiæ citerioris ordinis eremitarum S. Augustini; Pro voto Cæsaris Baronii in causâ Ecclesiæ catholicæ cum republicâ Venetorum scrutinium; Della Vigantogmachia coll' osservazioni di Gio Batista Massarengo; Dell' impresa dell' elefante del cardinale Mont' Elparo Dialogi III*, etc. *

* MILEO (Cristophe), né en Savoie, dans le 16e siècle, composa trois livres *De Historiâ*, qui, réunis avec une *Vie de Cicéron* et quelques autres *Traités*, furent imprimés en 1577. Il écrivit encore plusieurs *ouvrages*, et entre autres, un intitulé *De scribendâ universitatis rerum historiâ*, qu'on peut considérer comme le plan d'une Encyclopédie.

I. MILET. *Voy.* CHALES.

II. MILET. *Voyez* Millet.

MILETUS (Mythol.), fils d'Apollon et de Deïone, et, selon d'autres, d'Acasis, fille de Minos, voulut, mais en vain, détrôner son aïeul. Pour se soustraire à la colère de Jupiter, il passa de Crète en Carie, où il s'acquit, par son mérite et son courage, l'estime du roi Eurytus, qui lui donna sa fille Dothée, et lui assura son trône. Miletus, devenu roi, fit bâtir la ville de Milet, capitale de Carie.

† MILICH, *Milichius* (Jacques), professeur en médecine à Wittemberg, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1501, mort en 1539, fit ses premières études dans sa patrie, et passa de là à Vienne en Autriche et à Wittemberg. Ce fut lui qui donna le goût des mathématiques aux professeurs de l'université de cette dernière ville. Milich s'acquit une juste réputation par ses mœurs et ses connoissances. Ses principaux ouvrages sont, I. *Commentaria in librum secundum Plinii, de historiâ mundi*, in-4°. II. Des *Discours latins sur les Vies d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne*. III. *Oratio de considerandâ sympathiâ et antipathiâ in rerum naturâ*. IV. *De arte medicâ*, etc. On trouve ces discours dans le recueil des Oraisons de Mélanchthon, Strasbourg, 1558, in-8°. Il étoit ami de ce réformateur, et imbu des mêmes opinions.—Son fils Henri, mort à Plaven dans le Meckelbourg en 1585, marcha sur ses traces, et fut reçu docteur en médecine à Sienne dans la Toscane; de là il se rendit à Iéna, où il obtint une chaire en 1573, qu'il remplit jusqu'en 1581.

MILIEU (Antoine), jésuite, né à Lyon en 1573, professa d'abord long-temps les humanités, la rhétorique et la philosophie; fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le P. Milieu avoit du talent pour la littérature, et sur-tout pour la poésie. Il avoit enfanté, dans ses momens de récréation, plus de vingt mille vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyoit pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses Viator*. Le cardinal Alfonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poëme. Il en publia la première partie à Lyon en 1636, et la seconde en 1639, sous le titre de *Moyses Viator*, seu *Imago militantis Ecclesiæ*, *Mosaïcis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit d'un latin assez pur, plein d'allégories, dont les unes sont ingénieuses, et les autres un peu forcées, fut bien accueilli. L'auteur mourut à Rome le 14 février 1646.

* MILIUS (George), ministre des protestans d'Augsbourg, où il naquit en 1548, excita des troubles dans cette ville au sujet de la réforme du calendrier, que les protestans ne voulurent pas recevoir, parce que le pape y avoit fait travailler. Milius, obligé de sortir de cette ville, se retira à Ulm, et fut appelé ensuite à Wittemberg, où il devint professeur et chancelier de cette université. Il mourut dans cette dernière ville le 28 mai 1607. Il est auteur de quelques *ouvrages* de théologie, de plusieurs *Commentaires* sur l'Ecriture.

† I. MILL *ou* Mills (Jean), célèbre théologien anglais, chapelain ordinaire de Charles II,

Digitized by Google

roi d'Angleterre, a donné une excellente *édition* du nouveau Testament grec, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Il avoit employé trente ans à les recueillir, et on les fait monter au nombre de 30,000. Le docteur John Fell, évêque d'Oxford, avoit fait les frais du commencement de l'édition de ce grand ouvrage; mais ses exécuteurs testamentaires n'ayant pas voulu la continuer après sa mort, le docteur Mill remboursa les frais déjà faits et acheva, à ses propres dépens, l'entreprise, qui ne fut publiée que quinze jours avant sa mort, arrivée le 23 juin 1707. Ce savant s'étoit fait une grande réputation....., etc. La meilleure édition de son nouveau Testament a été donnée par Kuster, à Amsterdam, 1710, in-fol. Il y en a des exemplaires en grand papier, qui sont rares.

* II. MILL (Henri), l'un des principaux ingénieurs qui contribuèrent aux travaux de la nouvelle rivière, et auxquels la cité de Londres eut de grandes obligations (*voyez* MIDDLETON, sir HUGH), naquit à Londres vers 1680, et annonça de bonne heure de grands talens en *mécanique* et en *hydraulique;* il étoit encore très-jeune lorsque la compagnie de la nouvelle rivière se l'attacha. Il parvint à s'attirer sa confiance entière par son habileté et ses grands travaux: ses succès furent tels, qu'une action qui étoit dans le principe de 100 livres sterling, en valoit sept ou huit mille en 1798. La ville de Northampton lui dut aussi l'avantage d'être approvisionnée d'eau. Il rendit le même service à sir Robert Walpole, qui, dans sa belle résidence d'Houghton, manquoit d'eau à un tel point, que Cibber, se promenant un jour dans ses jardins, s'écria fort plaisamment: « Sir Robert, voilà une corneille qui va épuiser votre canal. » Mill, devenu infirme, fut remplacé dans la compagnie, mais continua à y jouir jusqu'à sa mort de son crédit, de ses appointemens, et de la haute considération qu'il avoit su si bien mériter. Il mourut en décembre 1770.

† MILLANGES (Simon), né à Limoges dans le 16e siècle, imprimeur à Bordeaux vers l'an 1572, renommé pour la beauté de ses éditions, employoit des caractères extrêmement fins. Il mourut en 1621. Un de ses petits-fils, jésuite à Bordeaux, a fait imprimer l'éloge funèbre de Magdeleine de Châtillon, abbesse de Saint-Jean-de-Bonneval, 1708, in-4°.

* MILLAR (Jean), mort en 1801, avoit été destiné à exercer en Ecosse la profession d'avocat; mais il ne suivit pas cette carrière; il professa le droit dans l'université de Glascow pendant quarante ans. Ses leçons étoient très-suivies, et ses talens très-estimés. Millar a publié, I. Un ouvrage intitulé *Origine de la distinction des rangs dans la société*, un vol. in-8°. II. *Abrégé de l'histoire du gouvernement anglais*, in-4°.

MILLENAIRES. *Voy.* PAPIAS.

* I. MILLER (Philippe), né en Ecosse en 1691, fils du jardinier des pharmaciens de Londres à Chelsea, et jardinier lui-même, succéda à son père en 1722, et joignit à la théorie et à la pratique du jardinage la connoissance de la structure et des caractères des plantes. Imbu de bonne heure des principes et de la méthode

de Ray et de Tournefort, ce ne fut pas sans peine que sir William Watson et Hudson l'engagèrent à se rendre familier le système de Linnée. C'est à son habileté que les curieux sont redevables de la culture et de la conservation de plusieurs belles plantes qui ornent aujourd'hui la plupart des jardins botaniques ou d'agrément en Angleterre. Son attention ne s'étoit pas bornée à la culture des plantes exotiques; peu de personnes ont mieux connu que lui les plantes de la Grande-Bretagne, dont il a cultivé avec succès les espèces les plus rares. Miller conservoit avec respect le souvenir de Ray, et il se plaisoit à rappeler qu'il avoit vu ce vénérable botaniste. Il appartint tout à la fois à la société royale de Londres et à la société botanique de Florence. Il entretint dans les pays étrangers une correspondance très-étendue, et étoit connu au dehors sous le nom de *Princeps hortulanorum* (le Prince des jardiniers). Linnée disoit en parlant du Dictionnaire de Miller, « Ce sera le Dictionnaire des botanistes et non celui des jardiniers. » Peu de temps avant sa mort, Miller résigna sa place à Chelsea, et mourut le 18 septembre 1771, âgé de 80 ans. Ses ouvrages sont plus importans encore que nombreux. Il publia, sans nom d'auteur, le *Catalogue des arbres, arbrisseaux et autres plantes qui ne peuvent être élevés en plein air, et qu'on cultive dans les environs de Londres*, 1730, in-folio, avec 21 planches; Le *Catalogue des plantes officinales de Chelsea*, 1730, in-8°. En 1731 il publia son *Dictionnaire des jardiniers*, in-fol., dont les éditions, toujours enrichies d'additions, se sont succédées rapidement. La meilleure édition imprimée à Londres est celle avec les notes et additions de Martyn, in-folio, 1798. Il a été traduit en plusieurs langues, et il en a paru une traduction française à Paris, traduit par Chazelles, avec des notes de Holland, Paris, Metz, 1788, 1790, 10 vol. in-4°, avec figures; les deux derniers volumes contiennent le supplément. L'édition de Bruxelles, 1786, 8 vol. in-8°, contient également quelques observations; mais il n'y a pas de supplément; on l'a réimprimé également à Liège en 8 volumes in-8°. Le professeur Martyn en préparoit en Angleterre, il y a quelques années, une nouvelle édition digne de la réputation de l'auteur. — Peu de temps après il publia le *Calendrier du jardinier*, in-8°, dont les éditions et les traductions se sont multipliées. En 1755 parurent les figures des plantes adaptées à son Dictionnaire, qui forment une suite de 300 planches en 2 vol. in-fol. — Indépendamment de sa *Méthode pour la culture de la garance*, on a encore de lui plusieurs *Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques.

† II. MILLER (Jacques), poëte dramatique anglais, né en 1703, d'un ministre du comté de Dorset, n'ayant pu réussir dans l'état de commerçant auquel il avoit été destiné, fut envoyé à l'université d'Oxford, où son goût pour le théâtre se développa. Il y commença sa célèbre comédie intitulée Les *Gaietés d'Oxford* (*The humours of Oxford*), jouée en 1729, à la recommandation de mistriss Oldfield. Il donna successivement en 1733 La *Belle-mère*, tirée du Malade imaginaire de Molière; en 1736, l'*Homme de goût*, qui eut trente représentations de suite; La *Pas-*

sion universelle, comédie, empruntée de la pièce de Shakespear, intitulée *All's well that ends well*; en 1737, l'*Art et la Nature*, comédie; le *Café*, comédie burlesque. En 1739, l'*Hopital des fous*, comédie du même genre; et en 1743, *Mahomet, ou l'Imposteur*. Miller mourut dans le cours des premières représentations. Il a publié un volume de *Sermons*, et a eu beaucoup de part à la *traduction* des comédies de Molière donnée par Watts.

† III. MILLER (lady), morte à Bristol en 1781, également estimable par sa douceur, sa bonté, son esprit, et ses lumières, voyagea en Italie. On publia en 1776 ses *Lettres* sur le pays qu'elle avoit parcouru en 1770 et 1771, Londres, 3 vol. in-8°.

* MILLES (Jérémie), théologien anglais, et savant antiquaire, né à High-Cleer au comté de Hampton, mort en 1784, succéda au docteur Lyttelton dans le doyenné d'Exeter, et occupa aussi sa place de président de la société des antiquaires. Milles a beaucoup fourni à l'Archéologie de cette société. Il estimoit beaucoup les poésies de Rowley, dont il a donné une très-belle *édition*, avec un *Glossaire* et des *notes*. Cet ouvrage lui attira beaucoup de critiques, tous les savans n'adoptant pas ses idées sur ce qu'il donne pour des restes de l'antiquité.

I. MILLET. *Voyez* Chales.

II. MILLET (Claude), botaniste du 16e siècle, a publié un *Commentaire* sur Galien.

III. MILLET (Marie), villageoise née à Becourt en Picardie, excita par sa beauté les désirs du capitaine Dupont logé chez son père, et qui ramenoit en France les débris de l'armée qui avoit voulu faire proclamer le duc d'Alençon, frère de Henri III, souverain des Pays-Bas. Ce chef ayant abusé de l'hospitalité et fait violence à la jeune fille, celle-ci saisit un couteau, l'enfonça dans le cœur de son ennemi, et l'étendit mort sur la place. Les soldats l'arrêtèrent aussitôt; et, après l'avoir attachée à un arbre, ils la firent périr à coups d'arquebuse. Son père fugitif rassembla, dans la nuit, les paysans du voisinage, au nombre de plus de trois mille. Ceux-ci tombèrent à l'improviste sur la petite armée de Dupont, et tous ceux qui la composoient furent massacrés.

† IV. MILLET (Jacques), auteur qui vivoit dans le 15e siècle. On a de lui un poëme intitulé *La Destruction de Troye la grant; mise par personnages, et en ryme françoise*. La première édition de Paris, 1484, in-folio gothique, est très rare; mais l'ouvrage a été reimprimé plusieurs fois.

* V. MILLET (Germain), moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publia, en 1638, une *Description* des reliques qu'on conservoit à Saint-Denys, et des tombeaux des rois qu'on voyoit dans cette église, avec un *Abrégé* de l'histoire de leur vie, dont la 3e édition parut en 1646. Il donna encore la même année 1638, un *ouvrage* in-4°, dans lequel il chercha à démontrer que la foi chrétienne fut établie dans les Gaules dès le temps des apôtres; que saint Denys, l'apôtre de France, envoyé par saint Clément, étoit l'aréopagiste,

et qu'il étoit faux que son corps eût été apporté de Bavière en France. Le P. Sirmond, qui avoit distingué deux saints Denys, donna occasion à cet ouvrage, que l'auteur intitula *Vindicta Ecclesiæ gallicanæ de suo areopagitâ Dionysio gloria*. Le P. Launay attaqua le P. Millet et ses partisans par sa *Dissertation de duabus Dionysiis*. Le bénédictin répondit en 1642, et mourut en 1647. La dispute fut continuée depuis par d'autres bénédictins de la même congrégation.

* VI. MILLET. *Voy.* MILLIET.

† MILLETIÈRE (Théophile BRACHET, sieur de la), né vers 1596, d'un maître des requêtes, écrivit un *Discours* pour engager les calvinistes de La Rochelle à soutenir par les armes la liberté de leur religion contre le roi de France leur souverain. Il fut arrêté en 1627 et conduit à Torvouse, ou son arrêt de mort fut dressé de la main du premier président Masuyer; mais il en fut quitte pour une prison de quatre années. Ce long emprisonnement lui fit faire des réflexions qui tempérèrent son ardeur. Les guerres entreprises par les calvinistes pour défendre des priviléges qu'ils n'avoient obtenus qu'en combattant contre leur souverain, commencèrent à lui paroître criminelles. Il *publia* bientôt quelques écrits pour opérer la réunion des calvinistes avec les catholiques. Ces ouvrages déplurent à son parti. Les uns firent de grands efforts pour le retenir parmi eux; les autres le déchirèrent dans des libelles : las de combattre, il fit abjuration publique du calvinisme vers le milieu de 1645. Il avoit été excommunié par le synode de Charenton au mois de janvier de la même année; il étoit déjà suspendu de la communion depuis dix ans. Il signala son entrée dans l'Eglise par un grand nombre d'*ouvrages* contre les protestans. On y remarque plus de déclamation et de vivacité que de science et de jugement : aussi disoit-on de lui « que c'étoit un homme à se faire brûler tout vif dans un concile. » Il avance quelques principes hétérodoxes. Il mourut en 1665, haï des protestans et méprisé des catholiques. La Milletière avoit publié en 1644, à Paris, *Le pacifique véritable sur le débat de l'usage légitime du sacrement de pénitence expliqué par la doctrine du concile de Trente*, in-8°. Ce livre fut censuré par la Sorbonne. La Milletière prétendoit cependant n'y avoir enseigné que les principes exposés par Arnauld dans son fameux traité de la *Fréquente Communion*. Ce docteur, persuadé que le protestant converti ne l'avoit pas bien entendu, tâcha de le prouver au public dans sa lettre de M. Arnauld, par laquelle il défend la vérité catholique contre les erreurs du sieur de La Milletière, 1644, in-8°. Nous n'aurions pas parlé ni du Pacifique, ni de la lettre, si ce qui regarde ces deux écrits oubliés n'avoit été mal exposé par quelques biographes.

* MILLIÈRES (F.), membre de la commune de Paris, formée le 10 août 1792, fut nommé commissaire du pouvoir exécutif. Arrêté à Lisieux en septembre, un décret ordonna sa mise en liberté. Après la révolution du 31 mai il fut envoyé en qualité de commissaire du conseil général de la commune près l'armée de la Vendée, et fut accusé de cruautés dans cette contrée,

Pendant le siége d'Angers par les royalistes, il ordonna le meurtre de 3 à 4 cents prisonniers, et le 26 décembre 1793 il écrivit, conjointement avec son collégue Félix, « Le nombre des brigauds est trop considérable pour user la poudre et les balles à leur destruction; je préfère les mettre dans de grands bateaux, que l'on coule à fond quand ils ont gagné le milieu de la Loire; cette opération se fait continuellement, et tous recevront ainsi le baptême patriotique. » Il fut ensuite membre de la commission militaire d'Angers, qui envoya tant de Vendéens à l'échafaud. Il passa depuis à la nouvelle administration de la poudrerie de Grenelle, à Paris, et s'attacha constamment au parti outré des jacobins. Il fut déporté à la suite du 3 nivôse, et mourut en Afrique en 1803.

MILLIET (Jean-Baptiste né), à Paris en 1745, s'est distingué dans l'étude des belles lettres, et promettoit de plus grands succès, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge en 1775, après avoir donné, I. *Vies des poëtes grecs*, 2 vol. in-12, 1771, compilation assez bien faite. II. *Vies des poëtes latins*, 4 vol. in-12; le style en est peu soigné et quelquefois affecté. III. *Recherches et réflexions sur la poésie en général*, Paris, 1772, in-12. IV. *Lettre sur la peinture en pastel.* V. *Choix de Poésies*, 8 vol.

† MILLOT (Claude-François-Xavier), de l'académie française, né à Besançon en mars 1726, fut pendant quelque temps jésuite. Millot s'étoit consacré à la chaire, et continua de prêcher, après avoir quitté la société. Mais la foiblesse de son organe, sa timidité, l'embarras de son maintien, ne lui ayant pas permis de continuer cette carrière, il l'abandonna, quoiqu'il eût prêché un avent à Versailles et un carême à Lunéville. Le marquis de Félino, ministre de Parme, venoit de fonder une chaire d'histoire pour l'éducation de la jeune noblesse. Il la confia à l'abbé Millot, à la prière du duc de Nivernois. Le ministre ayant occasionné une espèce de révolte parmi le peuple, par quelques changemens qu'il avoit voulu faire, l'abbé Millot ne voulut pas le quitter que l'orage ne fût dissipé. On eut beau lui dire qu'il s'exposoit à perdre sa place. « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux persécuté, et mon bienfaiteur; je ne perdrai point celle-là. » Enfin, après avoir rempli la chaire d'histoire avec distinction, il vint en France, et fut nommé précepteur du duc d'Enguien. Il occupoit cette place, lorsqu'il mourut en mars 1785. L'abbé Millot avoit l'air froid et réservé, et brilloit peu en société; mais tout ce qu'il disoit étoit judicieux et sage. D'Alembert disoit que, de tous les hommes qu'il avoit connus, l'abbé Millot étoit celui en qui il avoit vu le moins de préventions et le moins de prétentions. On a de lui différens ouvrages, rédigés avec soin, écrits d'un style pur, élégant et naturel. Les principaux sont, I. *Elémens de l'Histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, 1800, 3 v. in-12. L'auteur, s'attachant aux faits les plus curieux et les plus instructifs, supprime tous les événemens étrangers à son sujet, et arrange ses matériaux avec ordre, après les avoir choisis avec discernement. II. *Elémens de l'Histoire d'Angleterre, depuis son origine sous les Romains jusqu'à George II*, Paris, 1806, en 3 v. in-12. Dans cet abrégé estimé l'auteur tient un milieu entre la concision et

la prolixité. Il peut suffire à ceux qui ne cherchent point à approfondir les histoires étrangères. III. *Elémens de l'Histoire Universelle*, 9 vol. in-12. Un critique a dit que ce livre n'étoit que la contrefaçon de l'Histoire générale de Voltaire; mais ce jugement est injuste. La partie de l'histoire ancienne appartient en entier à l'abbé Millot; et elle est remarquable, ainsi que l'histoire moderne, par le talent de choisir les faits, de les dépouiller des circonstances inutiles, de les raconter sans passion, et de les orner de réflexions judicieuses. Cependant l'une et l'autre sont un peu sèches, et ont quelquefois l'air trop dogmatique. Ces trois ouvrages ont été réimprimés à Paris, 1800, 15 vol. in-8°. IV. L'*Histoire des Troubadours*, 1774, trois vol. in-12, rédigée sur les manuscrits de M. de Sainte-Palaye, et qui a paru un peu ennuyeuse, parce qu'elle roule sur des hommes inconnus, et la plupart dignes de l'être. Ce qu'on y cite des poëtes provençaux n'est pas bien intéressant; et il étoit assez inutile, comme on l'a dit, « de rechercher curieusement des cailloux dans de vieilles ruines, quand on a des palais modernes. » V. *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'Histoire de Louis XIV et de Louis XV*, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France, six vol. in-12. Cet ouvrage fut rédigé sur deux cents manuscrits in-folio, que la maison de Noailles confia à l'auteur; il est instructif, et jette le plus grand jour sur la guerre de 1741. Le style en est pur, la narration exacte; et l'on a dit trop sévèrement que c'étoit plutôt un livre de curiosité qu'un livre d'esprit. Nous en parlerons dans l'article du duc de Noailles. VI. *Essai sur l'homme, nouvellement traduit de l'anglais de Pope, avec des notes critiques et un Discours sur la philosophie anglaise*, Lyon, 1761, petit in-12. VII. *Histoire philosophique de l'homme*, Londres et Paris, 1766, in-12. VIII. On a encore de l'abbé Millot des *Discours*, où il discute différentes questions académiques avec plus de sagesse que de chaleur; une *Traduction de harangues choisies des historiens latins*, où l'on remarque, comme dans celle de l'abbé d'Olivet, une élégance un peu froide. Le caractère de l'auteur, plutôt prudent et circonspect que vif et animé, n'élevoit guère son imagination au-dessus d'une simplicité noble, mais sans chaleur; d'un style pur, mais sans force. Quelques critiques l'ont accusé cependant de s'être livré dans ses *Histoires* au ton déclamateur, sur-tout lorsqu'il a été question du clergé. Ce mot de déclamateur nous paroît impropre dans cette occasion. Il est vrai que l'abbé Millot n'a pas plus flatté les ministres de l'autel que les ministres d'état, et qu'il a peut-être rapporté plus d'exemples de vices que de vertus, parce que les uns sont infiniment plus communs que les autres. Mais il raconte froidement, et paroît plus animé par sa franchise et par l'amour de la vérité, que par cette partialité qui a trop accusé le christianisme des maux qu'il réprouve. Il a paru en 1807 des *Elémens de l'Histoire d'Allemagne*, annoncés comme un ouvrage posthume de l'abbé Millot. Sa famille, et en particulier son frère, vicaire-général à Besançon, ont réclamé contre cette assertion. Ce dernier assure que jamais son frère n'a travaillé à une Histoire d'Allemagne. Il dit avoir entre ses mains un manus-

crit de son frère, intitulé *Examen de ma Vie*, où il n'y a pas un seul mot sur les *Elémens* qu'on lui attribue, bien qu'il y parle de tous ses autres ouvrages. *Voyez* POPE, vers le milieu de l'article.

† I. MILLY (Nicolas-Christiern DE THY, comte de), premier lieutenant honoraire des suisses de la garde de Monsieur, frère du roi, mestre-de-camp de dragons, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de l'académie royale des sciences de Madrid et de Harlem, associé libre de celle des sciences de Paris, né en 1728, d'une famille ancienne du Beaujolais, prit de bonne heure le parti des armes. Après la bataille de Minden il entra au service du duc de Wirtemberg, et devint colonel, adjudant-général, chambellan et chevalier de l'aigle rouge. La fin de la guerre de 1762 lui permit de se livrer à des occupations plus paisibles; il cultiva les sciences; il donna des *Essais* sur différens objets de physique et de chimie, dont les idées ne sont pas toujours justes, mais où l'on trouve des vues ingénieuses et utiles. Il avoit du goût pour tout ce qu'on appelle secrets, et il en fut la victime. A force d'analyser et de goûter tous les remèdes mystérieux, il altéra sa constitution, quoique robuste. Il mourut à Chaillot le 17 septembre 1784. On a de lui l'*Art de la porcelaine*, et un *Mémoire sur l'analyse végétale*, parmi ceux de l'académie des sciences.

* II. MILLY (Pierre-Antoine de), né à Paris le 24 avril 1728, commença ses études au collége des Quatre-Nations, et les continua à Avignon. Il revint à Paris, où il se fit recevoir avocat au parlement, et procureur au châtelet de Paris. Milly réunissoit les goûts pour les livres et la bibliographie à ceux des antiques, des médailles, des estampes, et des curiosités. On trouve parmi les notes qu'il faisoit souvent sur ses livres et sur leurs auteurs plusieurs remarques intéressantes du savant abbé Mercier de Saint-Léger, dont il avoit épousé la niece.

† I. MILON, fameux athlète de Crotone, s'étoit accoutumé dès sa jeunesse à porter de gros fardeaux. En augmentant tous les jours leur poids, il étoit parvenu à charger sur ses épaules un des plus forts taureaux. Il en donna le spectacle aux jeux olympiques, et, après l'avoir porté l'espace de cent vingt pas, il le tua d'un seul coup de poing, et le mangea, dit-on, tout entier en un seul jour; ce qui paroît évidemment exagéré. Il se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre glissant, qu'il étoit impossible de l'y ébranler. Cet athlète assistoit exactement aux leçons de Pythagore. On rapporte que la colonne de la salle où ce philosophe tenoit son école, s'étant ébranlée, il la soutint lui seul, et donna aux auditeurs le temps de se retirer. Milon remporta sept victoires aux jeux pythiens, et six aux jeux olympiques. Il se présenta une septième fois sans trouver d'antagoniste. Daméas de Crotone fit faire en bronze la statue iconique de Milon, qui la chargea sur ses épaules et la mit à sa place, dans un bois consacré à Jupiter Olympique. Milon commanda l'armée des Crotoniates contre les habitans de Sybaris, vers la 3e année de la 67e olympiade. Objet de l'admiration de ses concitoyens, il marchoit à leur tête, armé d'une massue et

couvert d'une peau de lion. Devenu vieux, il voulut, à ce qu'on prétend, rompre avec ses mains, le tronc fendu d'un gros arbre. Ses longs efforts l'ayant épuisé, les deux parties du tronc se réunirent, et il ne put en arracher ses mains. Milon étoit seul; il fut dévoré par les bêtes sauvages l'an 500 avant Jésus-Christ. *Voyez* PUGET, *et* BOUFLERS, n°. I.

†II. MILON (Titus-Annius), brigua le consulat, et pour l'obtenir excita dans Rome plusieurs factions. Clodius, tribun du peuple, son ennemi irréconciliable, n'épargna rien pour l'en écarter. Le sénat et toutes les personnes du premier ordre étoient pour Milon, lorsque ses espérances furent ruinées tout-à-coup par une malheureuse rencontre, où Clodius périt de la main de ses gens, et par ses ordres. Les deux ennemis s'étoient rencontrés sur le chemin d'Appius, à peu de distance de Rome. Clodius revenoit de la campagne, à cheval, avec trois de ses amis et plusieurs domestiques bien armés. Milon étoit sorti de Rome, dans un chariot avec sa femme, quelques gladiateurs, et une suite beaucoup plus nombreuse que celle de son ennemi. La querelle commença par les domestiques; Clodius voulut y entrer, et la dispute s'étant animée, il reçut plusieurs coups, qui l'obligèrent de se retirer dans une hôtellerie. Milon, irrité, donna ordre à ses gens de le forcer dans sa retraite et de lui ôter la vie. Le maître de l'hôtellerie fut tué dans cet assaut, avec onze domestiques de Clodius. Sextus Clodius, parent du mort, fit porter son corps au Forum, et le plaça sur la tribune. Là, les trois tribuns ennemis de Milon haranguèrent le peuple dans les termes les plus propres à l'émouvoir. Cicéron se chargea de la défense de l'accusé; mais comme le tribunal de l'orateur étoit assiégé de soldats, leur aspect, leurs murmures, et les cris que poussoient les partisans de Clodius, troublèrent sa mémoire; il ne put prononcer son plaidoyer tel qu'il l'avoit composé. Milon fut exilé à Marseille, où Cicéron lui envoya son discours. Milon, après l'avoir lu, s'écria: « O Cicéron, si tu avois parlé ainsi, Milon ne mangeroit pas des barbeaux à Marseille. » Toutes ces anecdotes, quoique consacrées en quelque sorte par l'histoire, doivent paroître suspectes.

III. MILON, bénédictin, précepteur du fils de Charles-le-Chauve, mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournay, en 872, est auteur de plusieurs pièces: l'une, qui a pour titre *Le combat du printemps et de l'hiver*, est insérée dans l'ouvrage d'Oudin sur les auteurs ecclésiastiques; et l'autre, qui est une *Vie de saint Amand*, en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MILONIA. *Voyez* CÉSONIE.

I. MILTIADE, général athénien, fonda une colonie dans la Chersonèse de la Thrace, après avoir vaincu les peuples qui s'opposoient à cet établissement. Les Perses, ayant déclaré la guerre aux Athéniens, s'avancèrent au nombre de trois cent mille hommes vers Marathon, petite ville située sur le bord de la mer. Athènes n'eut que dix mille hommes à y opposer. L'armée avoit à sa tête dix chefs, qui devoient commander tour-à-tour: mais

l'amour du bien public l'emportant sur le désir de gouverner, chacun de ces chefs se démit de ses droits en faveur de Miltiade. Ce général habile rangea ses troupes auprès d'une montagne, et fit jeter sur les deux côtés de grands arbres, afin de couvrir le flanc de son armée, et de rendre inutile la cavalerie des Perses. Le combat fut rude et opiniâtre : le nombre accabla d'abord les Grecs ; enfin ils mirent les Perses en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, et détruisirent une partie de leur flotte, l'an 490 avant Jésus-Christ. Quelques années après, les Athéniens donnèrent au vainqueur une flotte de soixante-dix vaisseaux, pour aller tirer vengeance des îles qui avoient prêté leur secours aux Perses. Il en conquit plusieurs : mais, sur un faux bruit de l'arrivée de la flotte des Perses, il se crut obligé de lever le siége qu'il avoit mis devant une ville de l'île de Paros. Il revint à Athènes avec sa flotte. Une blessure dangereuse qu'il avoit reçue au siége l'empêcha de paroître en public. On profita de ces circonstances pour jeter des soupçons sur sa conduite. Xantippe l'accusa devant l'assemblée du peuple d'intelligence avec le roi de Perse. Le crime ne put être prouvé ; cependant on le condamna à être précipité dans le Barathre, lieu où l'on jetoit les plus grands criminels. Le magistrat s'opposa à ce jugement inique; tout ce qu'il put obtenir, en exposant les services signalés que Miltiade avoit rendus à la patrie, se borna à faire commuer la peine de mort en une amende de cinquante talens qu'il étoit hors d'état de payer. Il fut jeté en prison, où il mourut bientôt après de sa blessure, l'an 489 avant Jésus-Christ. Son fils Cimon emprunta les cinquante talens pour acheter la permission d'ensevelir le corps de son père. Miltiade avoit été tyran dans la Chersonèse, et pouvoit tenter de l'être dans Athènes : c'en étoit assez auprès de ce peuple si jaloux de sa liberté, qui aimoit mieux faire périr un innocent, que d'avoir un sujet de crainte en perspective.

II. MILTIADE. *Voy.* MELCHIADE.

* MILTITZ (Charles), gentilhomme saxon, et l'un des camériers de Léon X, employé par ce pontife pour étouffer dans sa naissance la secte de Luther, engagea ce réformateur à se soumettre à l'autorité du saint-siège. Miltitz se conduisit dans cette négociation avec beaucoup d'adresse et de modération. Son ambassade offre à cet égard un contraste parfait avec celle de Cajetan, qui l'avoit précédé. Les *Mémoires* qui y sont relatifs, ont été publiés par *Ern. Sal. Cyprianus, in addit. ad Penzelii Histor. reformat.*, et par Loscher, dans ses *Acta reform.*, tom. II, chap. 16, et tom. III, chap. 2. *Add. Mosheim, Hist. Eccl.*, tom. IV, p. m. 39-44. Les moines indisposèrent le souverain pontife contre Miltitz, qui eut le malheur de se noyer en passant le Rhin à Mayence.

* MILTON (Jean), né à Londres, le 9 décembre 1608, d'une famille honnête, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A quinze ans il *paraphrasa* quelques Psaumes, et à dix-sept il *composa* plusieurs pièces de poésie en anglais et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il entretint ce beau feu

par tout ce qui nourrit et fortifie l'esprit humain, la lecture, la réflexion, les voyages, l'habitude d'écrire. Il parcourut la France et l'Italie, acquit une si parfaite connoissance de la langue italienne, qu'il fut sur le point d'en donner une Grammaire. Milton avoit dessein de passer en Sicile et dans la Grèce; mais ayant appris les commencemens des troubles de l'Angleterre, il retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de Charles Ier contre les Ecossais. On le chargea de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfans de ses amis, et leur enseigna les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa, en 1643, la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retourneroit jamais chez lui. Cet époux malheureux publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir. La mort tragique de Charles Ier, arrivée en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et enchanta Milton. Les républicains, qui avoient osé porter leurs mains sur ce prince infortuné, eurent leur attentat légitime, et choisirent Milton pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par l'esprit du temps et par le feu des guerres civiles, composa son livre *sur le droit des rois et des magistrats*. Son but est de prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets; qu'on peut lui faire son procès; qu'on peut le déposer et le mettre à mort. Milton porta de nouveaux coups à l'autorité royale dans d'autres ouvrages non moins hardis que le précédent. Les anti-royalistes récompensèrent l'écrivain qui les servoit si bien. Milton fut secrétaire d'Olivier Cromwel, de Richard Cromwel, et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Saumaise prit la défense de Charles Ier, dans son livre intitulé *Defensio Regis*. Milton lui répliqua par un autre ouvrage, sous ce titre: *Défense pour le peuple anglais*, imprimé en latin en 1651. Ce livre, qui réussit en Angleterre, fut brûlé à Paris par la main du bourreau; l'auteur eut à Londres un présent de mille livres sterling. Mais l'excès du travail auquel il se livra lui fit perdre la vue. Un jour qu'un ambassadeur se plaignoit à Cromwel de ce qu'on lui faisoit attendre trop long-temps une réponse: « Le secrétaire, lui dit le protecteur, ne l'a point encore expédiée, parce qu'étant aveugle, il va lentement. — Eh! pourquoi, répondit avec surprise l'ambassadeur, mettre dans une pareille place un aveugle? Il est obligé de dicter, et par conséquent les secrets ne sont plus secrets. Quoi! pour avoir un homme capable d'écrire en latin, n'a-t-on pu dans toute l'Angleterre trouver qu'un aveugle? » Ce républicain, devenu domestique de Cromwel, ne quitta la plume que lorsque les ennemis de la maison de Stuart posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à l'exclusion des charges pu-

bliques. On a dit que, dans la suite, on lui offrit de lui rendre sa place de secrétaire auprès de Charles II; mais qu'il la refusa, et qu'il repondit à sa femme qui le grondoit de ce refus: « Vous autres femmes, vous feriez tout au monde pour rouler en carrosse. Moi, je veux vivre libre et mourir en homme. » Cet ardent ennemi des rois le fut aussi de toutes les sectes. Il avoit été puritain dans sa jeunesse; il prit le parti des indépendans et des anabaptistes dans son âge viril, et se détacha de toutes sortes de communions et de sectes durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société chrétienne, excepté les catholiques romains; comme on le voit dans son livre *De la vraie Religion.* Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte, soit qu'il les condamnât toutes indifféremment; soit qu'il fût rebuté par l'esprit de dispute et d'animosité qui y régnoit. Il parle dans ses poëmes épiques de la divinité de Jésus-Christ en véritable arien. Milton, rendu à lui-même après les agitations des guerres, mit la dernière main à son poëme du *Paradis perdu.* » Voyageant en Italie dans sa jeunesse, il vit représenter à Milan, dit Voltaire, une comédie intitulée Adam ou le Péché originel, écrite par un certain Andreini. Le sujet de cette comédie étoit la chute de l'homme. Les acteurs étoient Dieu le pere, les Diables, les Anges, Adam, Eve, le Serpent, la Mort et les sept Péchés mortels. Milton découvrit, à travers l'absurdité de l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet. Il y a souvent, dans des choses où tout paroît ridicule au vulgaire, un coin de grandeur qui ne se fait apercevoir qu'aux hommes de génie. Les sept Péchés mortels dansant avec le Diable sont assurément le comble de l'extravagance et de la sottise; mais l'univers rendu malheureux par la foiblesse d'un homme, les bontés et les vengeances du Créateur, la source de nos malheurs et de nos crimes, sont des objets dignes du pinceau le plus hardi. Il y a surtout dans ce sujet je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre et triste, qui ne convient pas mal à l'imagination anglaise. Milton conçut le dessein de faire une tragédie de la farce d'Andreini. Il en composa même un acte et demi. Mais la sphère de ses idées s'élargissant à mesure qu'il travailloit, il imagina, au lieu d'une tragédie, un *poëme épique*, espèce de production dans laquelle les hommes sont convenus d'approuver souvent le bizarre sous le nom du merveilleux. » Il employa neuf années à ce grand ouvrage, qui fut négligé dans sa naissance. Le libraire Tompson eut bien de la peine à lui donner trente pistoles d'un écrit qui valut plus de cent mille écus à ses héritiers. Ce poëme ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre Addison qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva, des images grandes et sublimes, des idées neuves, hardies, effrayantes, des coups de lumière, etc. etc. Addison écrivit en forme pour prouver que les Anglais avoient un Homere, et le persuada du moins à sa patrie. Les étrangers, plus sévères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*,

qui étincelle de traits de génie ; sur-tout dans les cinq premiers chants (car les cinq derniers sont très-inférieurs) ; mais ils ne fermèrent pas les yeux sur ses imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures ; son Paradis des sots ; ses murailles d'albâtre qui entourent le Paradis terrestre ; ses diables qui, de géans qu'ils étoient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air ; les canons qu'on tire dans le ciel ; les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; les anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode, dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on trouve sèches, et ses inventions plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes : telles sont une longue chaussée sur le Chaos ; le Péché et la Mort, amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceste ; et « la Mort qui lève le nez pour renifler à travers l'immensité du Chaos ; le changement arrivé à la Terre, comme un corbeau qui sent le cadavre : » cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec ; ce froid et ce sec, avec le chaud et l'humide, qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère ; enfin, tout ce luxe d'érudition prodigué sans mesure, qui distrait le lecteur et ralentit la marche du poëme. Mais, si on s'est épuisé sur les critiques, on ne s'épuisera pas sur les louanges, et sur-tout on ne se lassera jamais de relire les innocentes amours d'Adam et Eve, et les riches descriptions qui les accompagnent. Milton restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre. Marmontel a eu raison de s'écrier :

Vous élevez, vous enchantez mon ame,
Rapide Homère, audacieux Milton ;
Torrens mêlés de fumée et de flamme,
A ce mélange en vain préfère-t-on
La pureté d'un goût pusillanime ;
Du char brûlant du dieu qui vous anime,
Si vous tombez, c'est comme Phaéton :
Et votre chute annonce un vol sublime.

Dryden a dit de Milton que la nature avoit formé son ame de celle d'Homère et de Virgile. Un écrivain obscur et mauvais patriote, Guillaume Lauder, mort maître d'école aux Barbades en 1771, publia à Londres, en 1751, un in-8°, dans lequel il prétendit démontrer que Milton a tout puisé dans je ne sais quelles rapsodies latines d'un professeur de rhétorique allemand. (*Voy.* MASENIUS.) Le *Paradis perdu* est en vers anglais non rimés. L'abbé de Boismorand, sous le nom de Dupré de Saint-Maur, maître des comptes, et l'un des quarante de l'académie française, en fit paroître une version en prose, avec les remarques d'Addison, qui plusieurs fois a été réimprimée dans l'édition de Paris, 1765, 4 vol. in-12. On a ajouté la traduction du *Paradis reconquis* de Milton par le P. Mareuil, jésuite, et des lettres critiques sur le Paradis perdu par le P. Routh, jésuite. Il y a encore une autre version française par Racine le fils, Paris, 1792, 2 vol. in-4°. De Beaulaton a fait paroître, en 1777 et 1778, une traduction en vers français de ce poëme : elle offre des beautés et des défauts.

On connoît depuis long-temps une imitation, aussi en vers français, du poëme anglais, par madame du Bocage, sous le titre de Paradis terrestre, en six chants, Londres (Paris), 1748, in-8°. Au lieu d'un temple vaste, de structure inégale et hardie, tel que Milton l'avoit elevé, cette muse ingénieuse a dessiné une chapelle élégante, qu'elle a exécutee et parée avec goût. (*Voy.* aussi Tanevot.) M. Monneron a publié une traduction en prose de ce poëme, Paris, 1785, 3 vol. in-12. Il en a donné depuis une nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes et de la vie de l'auteur, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Ce poëme a été aussi traduit en vers français par l'abbé Delille, Paris, 1804, 3 vol. in-18, in-8° et in-4°, avec les remarques d'Addison: en 1807, M. Salgues, ancien professeur d'éloquence, a donné une nouvelle traduction en prose du Paradis perdu, Paris, in-8°. Milton donna en 1671 un second *Poëme* en vers anglais non rimés, sur la tentation de Jésus-Christ et la réparation de l'homme, qu'il intitula *Le Paradis recouvré* ou *le Paradis reconquis*. Il faisoit plus de cas de ce second poëme que du premier; mais il n'est pas si bon à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination qu'on admire dans le premier. L'un et l'autre furent traduits en vers latins, en 1690, par Guillaume Hog, Ecossais. Milton, mort à Brunhill le 15 novembre 1674, laissa une succession très-honnête; et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination étoit dans la plus grande effervescence, depuis le mois de septembre jusqu'à l'équinoxe du printemps. Il étoit partisan outré de la tolérance de toutes les religions; il n'en exceptoit que le catholicisme: « non parce que c'étoit une religion, mais qu'il ne voyoit dans l'Eglise romaine qu'une faction tyrannique qui opprimoit toutes les autres. » Avec de telles idées, du génie, et une extrême vivacité, Milton devoit avoir beaucoup d'ennemis; il en eut un grand nombre, qui le harcelèrent presque toute sa vie. Ils lui reprochèrent jusqu'à sa laideur et sa petitesse. Ils lui appliquèrent ce vers de Virgile:

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

Ils ajoutèrent qu'*ingens* étoit le seul mot du vers, qui ne pouvoit pas lui être appliqué, parce qu'il étoit (comme Saumaise l'avoit écrit) *delicatum et infirmum corpusculum*...... Milton leur répondit qu'il étoit d'une taille médiocre plutôt que petite; que dans sa jeunesse il n'avoit jamais craint, l'épée au côté, les plus robustes; qu'il avoit été beau dans sa jeunesse. C'est lui-même qu'il avoit peint en faisant le portrait d'Adam (livre quatrième de son *Paradis perdu*.) Il avoit de beaux yeux avant d'avoir perdu la vue. Il s'étoit marié trois fois. Il voulut, comme nous l'avons dit, répudier sa première femme, qui l'avoit quitté un mois après son mariage, sous prétexte que sa famille étoit du parti du roi, et que son mari étoit républicain: il publia un écrit sur *le Divorce*, dont les principes parurent alors dangereux. Il avançoit que l'union conjugale devant être un état de douceur et de paix, la seule contrariété d'humeurs doit faire rompre cette union; et qu'il

est inutile de crier en public, *liberté*, si l'on est dans sa maison l'esclave du sexe le plus foible; que par conséquent le mari peut répudier une femme dont le caractère ne s'accorde pas avec le sien. Il adressa sa seconde édition au parlement, assemblé alors pour la réformation du royaume. Milton lui fit sentir que la première réforme devoit tomber sur les troubles domestiques, et qu'il falloit veiller à la liberté particulière autant qu'à la liberté générale. Il se conduisit conformément à ses principes, et rechercha une jeune demoiselle, qui joignoit aux agrémens de son âge les charmes de l'esprit et l'éclat de la beauté. Sa femme, alarmée, chercha à se rapprocher de lui. Elle se rendit chez un ami commun, où Milton devoit se trouver; il la vit sortir tout d'un coup d'une chambre voisine, elle se précipita dans ses bras: son premier mouvement est de la repousser; elle se jette à ses genoux, et, fondant en larmes, le conjure de lui pardonner, et de la reprendre. Il est attendri, il pleure; la réconciliation se fait, et elle fut sincère. Il a décrit cette scène touchante, en peignant une querelle entre Adam et Eve. Trois filles furent le fruit de ses différens mariages. Il leur fit apprendre à lire, et à bien prononcer huit langues qu'elles n'entendoient pas. Elles ne connoissoient que l'anglais, et leur père disoit souvent en leur présence qu'une langue suffisoit à une femme. Il vouloit seulement qu'elles fussent en état de lui faire les lectures dont il avoit besoin. On a su par une d'elles que ce qu'il lisoit le plus souvent étoit Isaïe en hébreu, Homère en grec, et les Métamorphoses d'Ovide en latin. Il étoit excellent musicien, possédoit l'histoire, les mathématiques, la philosophie, la théologie, les langues anciennes et modernes. Il mettoit l'italien fort au-dessus du français: nos bons écrivains n'avoient point encore paru. Après l'Ecriture sainte, son livre favori étoit Homère, qu'il savoit presque par cœur. Outre ses *Poëmes*, on a de lui un grand nombre d'*écrits* de controverse, dans lesquels règne le ton de la déclamation. Toutes les *OEuvres* de Milton furent imprimées à Londres en 1699, en trois vol. in-folio. On mit dans les deux premiers ce qu'il a écrit en anglais, et dans le troisième ses Traités latins. On trouve à la tête de cette édition la vie de Milton, par Toland. Thomas Birch en donna une meilleure édition à Londres en 1738, en trois vol. in-fol., avec le portrait de Milton à la tête. François Peck publia à Londres, en 1740, in-4°, de nouveaux Mémoires anglais sur la vie et les productions poétiques de Milton, avec quelques écrits de ce célèbre auteur, qui sont curieux. Ses principaux ouvrages sont, I. *Traité de la réformation de l'Eglise anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, 1641, et quatre autres *Traités* sur le gouvernement de l'Eglise en Angleterre. II. *Defensio secunda*. III. *Defensio pro se*, contre Morus, auquel il attribuoit le livre qui a pour titre: *Clamor regii sanguinis adversus parricidas Anglos*, quoique ce livre fût de Pierre du Moulin le fils. IV. *Traité de la puissance civile dans les matières ecclésiastiques*, 1659. V. Milton publia, en 1670, son *Histoire d'Angleterre*; elle s'étend jusqu'à Guillaume-le-Conquérant, et n'est pas tout-à-fait conforme à l'original de l'auteur, les cen-

seurs en ayant effacé divers endroits. VI. *Artis logicæ plenior Institutio, ad Rami methodum accommodata*, 1672. VII. *Traité de la vraie religion, de l'hérésie, du schisme, de la tolérance, et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du papisme*, ouvrage où l'auteur soutient ses premières opinions, et met en avant de nouveaux paradoxes à l'appui de son système. VIII. *Areopagitica*, ou *Discours au parlement en faveur de la liberté d'imprimer toutes sortes de livres, sans en demander la permission des examinateurs.* On voit par cet ouvrage, publié en 1645, que Milton vouloit en tout une liberté qui ne fût gênée par aucune loi. IX. Plusieurs *Pièces de poésie*, en anglais et en latin, sur divers sujets. X. *Lettres familières*, en latin..... Les plus belles éditions de son *Paradis perdu*, en anglais, sont celles de Londres, 1749, 3 vol. in-4°, 1755, 2 vol. in-4°; celle de Birmingham, par Baskerville, 1760, 2 vol. in-8°. Les Foulis en ont donné une jolie édition à Glascow, 1770, in-fol. Ses *Poésies* séparées font 2 vol. in-12.... M. Charles Symmons, écrivain anglais, a donné, en 1807, une édition des œuvres en prose de Milton, précédées d'une vie de ce poëte, et accompagnées de notes critiques. (*Voy.* la vie de Milton, à la tête d'une des traductions citées du Paradis perdu; et les Mémoires de Nicéron, tome XXV.) On a encore une vie de Milton, par Sam. Johnson, à la tête de l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, et Johnson's Works, tom. II, pag. 82, 176. Milton avoit travaillé à un *Dictionnaire latin*. L'auteur du *Linguæ romanæ Diction. luculentum novum*, connu sous le nom de *Diction. Cantorbrigiense*, Cantorbery, 1693, in-4°, dit avoir beaucoup puisé dans les *manuscrits* de Milton. Edouard Phillips neveu de Milton par sa sœur, puisa dans les papiers de son oncle *Speculum linguæ lat.*, qu'il publia en 1684. L'édition la meilleure et la plus complète des *OEuvres* de Milton est celle publiée en 1801, à Londres, par Todd (Jean), en 6 vol. in-8°. L'éditeur l'a enrichie d'une biographie curieuse, même après celui de Johnson et de Hayley.

† MIMEURE (Jacques-Louis DE VALON, marquis de), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, et membre de l'académie française, né à Dijon le 19 novembre 1659, et mort le 3 mars 1719, à Auxonne, dont il étoit gouverneur, est auteur d'une très-médiocre *Traduction*, en vers français, de l'Art d'aimer d'Ovide. Il fut mieux inspiré lorsqu'il fit passer en notre langue l'ode d'Horace *Mater sæva Cupidinum.* Cette heureuse imitation, qu'on trouve dans plusieurs recueils, commence ainsi :

Cruelle mère des Amours,
Toi que j'ai si long-temps servie, etc.

MIMNERME, poëte et musicien grec, du temps de Solon, s'acquit une réputation immortelle par ses Elégies. Properce dit qu'en matière d'amour les vers de ce poëte valoient mieux que ceux d'Homère.

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Quelques savans le regardent comme l'*inventeur* de l'Élégie. Il est certain qu'il est le premier qui la transporta des funérailles à l'amour. Il ne nous reste de lui que des *fragmens*, dont l'un des plus considérables

se trouve dans Stobée avec d'autres lyriques, 1568, in-8°.

* I. MINADOUS (Jean-Baptiste), philosophe, et médecin célèbre au 16e siècle, né à Ferrare, a donné un traité intitulé *De abusu missionis sanguinis in malignâ febri, etiam apparentibus peticulis*, Venetiis, 1597, in 4°.

* II. MINADOUS (Aurèle), fils du précédent, né à Rovigo, distingué à Venise dans la pratique de la médecine, fit imprimer en cette ville un Traité qu'il dédia à Laurent Priolus, cardinal et archevêque de Venise, sur la maladie vénérienne, intitulé *De virulentiâ venereâ*, Venetiis, 1596, in-4°. Il semble que Minadous auroit pu choisir un autre personnage pour lui dédier un traité de cette nature.

* III. MINADOUS (Jean-Baptiste), né, ainsi que son frère, à Rovigo, fut reçu docteur à Padoue, pratiqua son art en Syrie, et revint dans sa patrie, où il s'attacha à Guillaume, duc de Mantoue. Ses succès à la cour de ce prince lui procurèrent une réputation qui s'étendit dans les villes voisines : des cures extraordinaires le firent nommer premier professeur de médecine en l'université de Padoue. Appelé par le grand-duc de Toscane, pour une maladie qu'il éprouva en 1615, Minadous mourut à Florence le 30 mai de la même année, laissant divers ouvrages, dont les principaux sont, I. *De ratione mittendi sanguinis in febribus*, Venetiis, 1587, in-4°. II. *Medicarum disputationum liber*, Tarvisii, 1590, 1610, in-4°. III. *Apologia contra Joannem Levenclavium*, Venetiis, 1596. IV. *De febre malignâ libri duo*, ibid., 1604, in-4°, etc., etc.

† I. MINARD (Antoine), fils du trésorier général du Bourbonnais, parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris. François premier, qui connut ses talens, lui donna différentes charges, et enfin celle de président à mortier l'an 1544. Dans le temps qu'on instruisoit le procès du fameux conseiller-clerc Anne du Bourg, le président Minard, zélé catholique, et l'un de ses juges, fut tué d'un coup d'arquebuse le 12 décembre 1559, en revenant du palais. Les calvinistes furent accusés publiquement d'être les auteurs de cet assassinat. On prétend qu'ils avoient aposté, pour faire le coup, Jacques Stuard, gentilhomme fameux par plusieurs attentats de cette espèce. Celui-ci arrêté, et mis à la question, n'avoua rien. Mais les calvinistes eux-mêmes confirmèrent les soupçons qu'on avoit contre lui, en menaçant le cardinal de Lorraine de le traiter comme Minard avoit été traité. On lui dit un jour :

Garde toi, cardinal,
Que tu ne sois traité
A la Minarde,
D'une stuarde.

On appeloit stuardes les balles empoisonnées, dont on disoit que Jacques Stuard se servoit. Quelques historiens ajoutent que le fils du président assassiné, faisant des recherches pour découvrir les meurtriers, on lui fit dire que, « s'il ne restoit tranquille, on lui en feroit autant qu'à son père. » L'un des sujets de ressentiment qu'avoient les calvinistes contre le président Minard fut, selon Bourgueville, qu'il avoit dit librement à Henri II

son avis contre un rebelle de grande autorité. Ce rebelle, que Bourgueville ne veut point nommer, étoit vraisemblablement, dit Amelot de La Houssaie, le prince de Condé, l'un des chefs du parti, dont le président Minard avoit peut-être conseillé la mort.

* II. MINARD (Louis-Guillaume), né à Paris le 31 janvier 1725, de parens qu'il perdit à l'âge de douze ans, étudia à Paris et fut au collége de France élève de Rivard dont il mérita l'estime. On pouvoit appliquer au jeune Minard ce que dit l'Ecriture sainte du jeune Tobie ; la gravité de ses mœurs écartoit tout ce qui tient de l'enfance, son air phlegmatique inspiroit le respect sans repousser l'amitié. Entré chez les doctrinaires, la confiance et l'estime de ses confrères l'appelèrent, quoique jeune, aux charges de sa congrégation ; il fallut pour cela vaincre sa répugnance et sa modestie ; son goût pour la retraite et l'étude répugnoit à tous les emplois, et il pensoit, avec raison, qu'il est plus facile de faire son salut en obéissant qu'en commandant. Il sollicita et obtint enfin, à la fleur de son âge, la permission de se retirer à Bercy près Paris, où il se livra aux fonctions du ministère. La solidité de ses instructions lui attira de la capitale une foule d'auditeurs, mais il fut interdit par Beaumont, archevêque de Paris. Son interdit eut pour cause un *Panégyrique* de saint Charles, dans lequel l'orateur fit un tableau frappant des qualités que doit avoir un successeur des apôtres, et dont saint Charles avoit été un si beau modèle. Ce discours n'offroit rien d'étranger à son sujet, mais le prélat, despote et turbulent, crut voir sans doute dans le panégyrique du saint des leçons qu'il ne s'attendoit pas à recevoir de la bouche d'un simple prêtre. En 1778 tous les suffrages s'étoient réunis pour élever au généralat de sa congrégation le P. Minard, qui étoit chéri et révéré de tous ses confrères ; mais le chapitre assemblé fut forcé de céder à sa résistance ; il préféra sa solitude de Bercy, et s'ensevelit autant qu'il étoit possible dans la retraite, qu'il ne quitta qu'après le régime de la terreur, pour devenir membre du presbytère de Paris, et concourir au rétablissement du culte. C'est alors qu'il publia un volume, sous ce titre : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Eglise de France est menacée*, in-8°, Paris, 1795. Il prouve que les assermentés et insermentés doivent tous se tolérer, s'unir, et que la résistance aux lois de l'assemblée constituante est aussi nuisible à la religion qu'à l'état. Ce langage-là déplut. Son ouvrage anonyme fut attaqué par un autre anonyme, le P. Lambert, qui fit paroître quatre *Lettres* aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle. Dans la quatrième, ne voulant pas admettre dans l'Eglise les constitutionnels, et n'osant pas les exclure, il déclare qu'ils ne sont pas absolument dehors. Le P. Minard répondit par son *Supplément à l'avis aux fidèles*, in-8°, Paris, 1 vol. Le P. Minard soulagea les malheureux. Ses aumônes, distribuées avec discernement, n'ont tari qu'avec ses ressources. Toujours compatissant aux douleurs des autres, il ne parla jamais des siennes. L'indigence devint le partage de celui qui avoit soulagé celle des autres ; des m-

firmités causées par l'excès du travail aggravèrent encore sa situation : il supporta toutes ces épreuves avec une entière résignation et mourut à Paris le 22 avril 1798.

* I. MINAS, de Mamith, prélat savant d'une grande érudition, vertueux, et patriarche arménien à Jérusalem, vers la fin du dix-septième siècle, mort en exil dans l'île de Chypre, en 1706, *écrivit* plusieurs ouvrages, mais on n'en connoît que deux qui ont été imprimés à Constantinople, en 1 vol. in-12, en 1735. Le premier est un *Abrégé historique et chronologique des rois d'Arménie, depuis Haik, contemporain de Bélus, jusqu'à l'an 1338 de Jesus-Christ.* Le second est aussi un *Petit abrégé de l'histoire des empereurs romains, grecs et occidentaux, depuis Auguste jusqu'à Charles IV.*

* II. MINAS, né à Aghïn, ville de la petite Arménie, sur les bords de l'Euphrate, étudia l'histoire et la théologie embrassa ensuite l'état ecclesiatique, et obtint l'abbaye d'un fameux monastère auprès de la ville de Mouche. En 1749 les Arméniens de Constanstinople l'élurent unanimement patriarche de leur nation dans cette capitale. Après avoir rempli pendant plusieurs années cette dignité, il fut élevé à la place de grand-cacholicos à Etchmiatzïn, et mourut le 12 mai 1753. On a de lui, I. Un *Traité sur la civilité à l'usage des enfans.* II. Un recueil de sermons, intitulé *Répertoire des predicateurs.* III. *Recueil de fables avec leurs sens moraux.*

MINDANA, célèbre navigateur espagnol, partit du Pérou en 1568, et *découvrit* les îles de Salomon, ainsi nommées des richesses qu'elles renfermoient. Vingt-huit ans après, il repartit avec Quiros, et *découvrit* les îles Marquises et de Saint-Bernard, l'île Solitaire, et celle de Sainte-Croix. Mindana, victime de son zèle et de son ardent amour pour la gloire, périt en retournant aux Philippines.

* MINDERER (Raimond), né à Ausbourg, florissoit au commencement du 17ᵉ siècle. Attaché comme médecin dans les armées, il s'y acquit une telle réputation, que les personnes de la plus grande distinction des cours de Vienne et de Munich l'appeloient dans les maladies dangereuses. On a de Minderer, I. *Medicina militaris, seu Liber castrensis, euporista et facilè parabilia medicamenta continens.* Augustæ Vindelicorum, 1620, in-8°; Norimbergæ, 1668, in-8°; 1679 in-12, avec les notes de Cardilucins, en anglais, Londres, 1674, in-8°. II. *De pestilentiâ liber unus*, Augustæ Vindelicorum, 1608, 1619, in-8°. III. *Aloëdarium marocostinum*, ibid., 1616, in-8°; *item*, 1622, 1626, in-12, avec des augmentations, etc., etc.

MINELLIUS (Jean), habile humaniste hollandais, né à Roterdam vers 1625, y enseigna les belles-lettres, et mourut vers 1683. On a de lui des *Notes* courtes et claires sur Térence, Salluste, Virgile, sur Horace, Florus, Valère-Maxime, etc. Le P. Jouvency, jésuite, s'est servi de quelques-unes, ainsi que les autres commentateurs, qui ont souvent copié ce savant humaniste. Ses remarques ne sont ordinairement que grammaticales, et il a un peu négligé les expli-

cations mythologiques, historiques et géographiques.

* MINERBETTI (Bernardetto), évêque d'Arezzo, né à Florence dans le 15e siècle, a donné les *Annales de Florence*, depuis 1385 jusqu'en 1487, publiées à Florence dans ces derniers temps. On lui doit encore la *traduction* du 9e livre de l'Enéide. — Il ne faut pas le confondre avec Cosme MINERBETTI, archidiacre de Florence, à qui on doit, I. *Oratio de laudibus serenissimi Ferdinandi Medicis*, Florentiæ, 1609. II. *Orazione in lode del serenissimo Cosmo II gran duca di Toscana, fatta nelle sue esequie alli 13 marzo 1621*, Florence, 1630. III. *Oratio habita Florentiæ in funere Rodolphi II Cæsaris*, etc., Florentiæ, 1632.

* MINERVA (Paul), né à Bari dans le royaume de Naples, professeur de mathématiques dans son ordre, se livra à l'étude de la philosophie, des mathématiques, de la poésie et de la musique, et *écrivit* presque sur toutes ces sciences. Il acquit une profonde connoissance de la langue grecque, et *traduisit* quelques ouvrages de l'évêque Saint-Nilo. Il apprit la langue espagnole pour publier une *traduction* du Traité de l'Incarnation de Louis Grenata. En 1582 il fut employé à l'inquisition de Milan, et mourut dans un âge avancé à Naples, où il étoit provincial, le 7 mars 1645. On a de lui *De Nehomeniis Salomoni perpetuis ; De temporibus, sive de prænoscendis temporum mutationibus juxta triplicem viam cœlestem, meteorologicam, et terrestrem*, Neapoli, in-folio ; *La vita di suor Maria Raggi del terz' ordine*, etc.

† MINERVE ou PALLAS (Myth.), déesse de la sagesse, de la guerre et des arts, et fille de Jupiter. Ce dieu épousa la nymphe Méthis, et, la voyant près d'accoucher, il la dévora, parce qu'un oracle avoit annoncé qu'elle alloit mettre au monde une fille d'une sagesse consommée, et un fils à qui l'empire du monde étoit réservé. Quelque temps après, se sentant une grande douleur de tête, il fit sortir de son cerveau Minerve armée de pied en cap. Son père se fit donner un coup de hache sur la tête par Vulcain pour la mettre au monde. Minerve et Neptune disputèrent à qui donneroit un nom à la ville de Cécropie. Celui qui produiroit sur-le-champ la plus belle chose devoit avoir cet honneur. Elle fit sortir de terre avec sa lance un olivier fleuri ; et Neptune, d'un coup de son trident, fit naître un cheval, que quelques-uns prétendent être le cheval Pégase. Les dieux décidèrent en faveur de Minerve, parce que l'olivier est le symbole de la paix ; et elle appela cette ville Athènes, nom que les Grecs donnoient à cette déesse. Pallas est représentée avec le casque sur la tête, l'égide au bras, tenant une lance, comme déesse de la guerre, et ayant auprès d'elle une chouette et divers instrumens de mathématiques, comme déesse des sciences et des arts. L'égide étoit une espèce de bouclier dont Jupiter lui avoit fait présent dans le temps de la guerre de Troie, et sur laquelle étoit la tête de Méduse. Minerve refusa constamment de se marier, et conserva toujours sa virginité. La chouette étoit son oiseau favori, et l'olivier l'arbre qui lui étoit consacré. Elle avoit plusieurs noms relatifs aux différens attributs qu'on lui donnoit. Elle

s'appeloit *Armipotens*, comme déesse de la guerre; *Cæsia*, parce qu'elle avoit les yeux bleus; *Medica*, à cause qu'elle se mêloit de médecine; *Pallas*, du nom qui lui venoit du géant Pallas qu'elle avoit tué, ou plutôt de sa pique qu'elle balançoit; *Tritonia*, du marais Tritonis en Libye, sur les bords duquel elle s'étoit montrée pour la première fois en ces lieux, ou, selon d'autres, de Gnosse, ville de Crète, qui s'appeloit anciennement Tritta, où elle étoit née. Erichthon, fils de Vulcain, institua en son honneur des fêtes appelées Panathénées. Elles se célébroient en commun par les peuples de l'Attique. Chaque bourgade donnoit un bœuf pour les sacrifices, afin qu'il y eût suffisamment de quoi faire un festin à tous les assistans. On distinguoit deux sortes de Panathénées, les grandes et les petites. Les premières se célébroient tous les cinq ans, et les petites tous les ans. On faisoit pendant ces fêtes des espèces de processions appelées Pompes, *Pompæ*, où chacun portoit une branche d'olivier. *Voy.* ARACHNÉ.—MOMUS —ÉRICHTHON.—MENTOR, n° I.—MÉDUSE.—PARIS, etc.

MINES-CORONEL (Gregorio), définiteur-général de l'ordre des augustins, mort en 1623, secrétaire de la congrégation *De auxiliis*, a publié, un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation de Machiavel.*

MINGARD (N**), pasteur de l'église d'Assuns en Suisse auteur d'une *Histoire universelle*, estimée, et d'une multitude d'*articles* insérés dans l'Encyclopédie d'Yverdun. On a encore de lui *Pensées sur le bonheur*, traduites de l'italien du comte de Verri, Yverdun, 1766, in-8°. Mingard mourut, justement regretté de ses compatriotes, en 1787.

*I. MINGARELLI (Ferdinand), moine camaldule, né à Bologne en 1724, après avoir appris les belles-lettres à l'école des jésuites, et la philosophie sous la direction du P. Polesi, mineur conventuel, fut professeur à Ravenne et ensuite à Rome, puis admis au nombre des consulteurs de la congrégation de l'Index. A l'époque où le grand-maître de Malte, don François Ximenès de Taxada, érigea une université à Malte pour faciliter les études des jeunes chevaliers et des ecclésiastiques séculiers, Mingarelli accompagna le P. Robert Costagnti, nommé préfet de cette université, en qualité de sous-préfet et de professeur d'Ecriture sainte. De retour en Italie, il devint professeur de langues à Faenza, et mourut dans cette ville le 21 décembre 1777. On a de lui, I. *Versi di Frisa e Ratisao poeti arcadi*, Bologne, 1754. Les poésies de D. Mauro Fattorini sont jointes à celles de Mingarelli. II. *Vetera monumenta ad classem Ravennatem nuper eruta*, Faventiæ, 1756. III. *Veterum testimonia de Dydimo Alexandrino Coeco, ex quibus tres libri de Trinitate nuper detecti eidem asseruntur*, etc., Romæ, 1764. Une critique peu favorable à cet ouvrage, envoyée de Rome, aux compilateurs de la Gazette littéraire de l'Europe, obligea Mingarelli de publier un *Additamentum*, etc. IV. *Epistola quâ Cl. Celotti emendatio vers. 26 Matth. cap. 1 rejicienda ostenditur.* Cette lettre, insérée volume 10e de la *Nuova raccolta Calogerana*, pag. 217, fut réimprimée avec des augmentations, à Rome, en 1766.

*II. MINGARELLI (Jean-Louis), ex-général des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, et frère du précédent, né à Bologne en 1722, passa une grande partie de sa vie à Rome, où il fut professeur d'éloquence grecque au collége de la Sapience, et où il occupa avec beaucoup de savoir et de réputation des charges honorables. Il mourut à Rome, après avoir rempli sa vie entière par les études et les exercices de son institut, en 1793. On a de lui, I. *Veterum patrum latinorum opuscula nunquàm antehac edita. Anecdotorum à canonicis S. Salvatoris evulgatorum pars I*, Bononiæ, 1751. Ces opuscules, auxquels eut beaucoup de part le P. Trombelli, sont ordinairement précédés d'une notice sur leur véritable auteur, et suivis de notes amples et pleines d'érudition. II. *Marci Marini Brixiani canonici regularis, etc. Annotationes litterales in Psalmos, etc., nunc primùm editæ operâ et studio D. Joannis Aloysii Mingarelli, etc., qui etiam huic secundæ parti Hebræorum sex canticorum, quibus in divino officio Romana ecclesia utitur, explanationem addidit.* T. I: Bononiæ, 1748; T. 2. ibid. 1750. III. *Anecdotorum fasciculus, sive S. Paulini Nolani, anonymi scriptoris, Alagni Magni, ac Theophylacti opuscula aliquot, nunc primùm edita, præfationique, et scholiis illustrata*, Romæ, 1676. IV. *Græci codices manuscripti apud Nanios patricios Venetos asservati*, Bononiæ, 1784. V. *Ægyptiorum codicum reliquiæ Venitiis in bibliothecâ Nanianâ asservatæ fasciculus I, et fasciculus alter*, Bononiæ, 1785. VI. *Lettera intorno a un' opera inedita di un antico theologo greco anonimo.* Elle est insérée dans le 11e volume de la *nuova Raccolta Calogerana*, Venise, 1765. VII. *Epistola quarto sæculo conficta, et à Basilio magno sæpius commemorata*, etc. On la trouve dans le 33e volume du même recueil, Venise, 1779.

MINGELOUSAUX (Simon), médecin de Bordeaux, a *traduit* en 1683 la Grande Chirurgie de Chauliac avec des remarques théoriques et pratiques, 2 volumes in 8°. Son père, chirurgien renommé, est l'*inventeur* des bougies urinaires dont il fit le premier essai sur le cardinal de Richelieu, au temps de son passage à Bordeaux, en 1632.

I. MINI (Paul), médecin de Florence, au 16e siècle, remplit son temps par les soins de sa profession et par l'étude de l'histoire de sa patrie. Son *Discours* en italien *sur la nature et l'usage du vin* ne lui fit pas beaucoup d'honneur comme médecin. Ses compatriotes recherchent avec plus de soin ses trois *ouvrages* sur l'Histoire de Florence. Le premier est un *Discours* italien *sur la noblesse de Florence et des Florentins*; le second, des *Remarques* et des *Additions* à ce discours; et le troisième, la *Défense* des deux précédens. Ce dernier est le plus recherché. Cet auteur flatte beaucoup trop sa patrie et ses concitoyens.

* II. MINI (Thomas), Florentin et moine camaldule, florissoit sur la fin du 16e siècle, et mourut vers 1620. On a de lui, I. *Le vite de' SS. Giovanni e Benedetto discepoli di S. Romualdo e de' loro compagni martiri similmente Camaldolesi*, etc. Florence, 1605. II. *Cathalogus sanctorum et beatorum totius ordinis camaldulensis*, etc. Florentiæ, 1606. III.

La vite del B. Bogumilo, etc., *e del pio e devoto Cassinido primo rè di Polonia, discepolo di S. Romualdo*, etc. Venise, 1620.

MINIANA (Joseph-Emmanuel), né à Valence en Espagne en 1671, entra chez les religieux de la Rédemption, et mourut en 1730, après avoir donné la *continuation* en latin de l'Histoire de Mariana. On la trouve dans l'édition latine de Mariana, La Haye, 1733, 4 vol. in-fol. On ne doit pas toujours compter sur l'impartialité qu'il promet dans sa préface, encore moins sur un style aussi élégant que celui de son modèle.

MINITHYE. *Voyez* THALESTRIS.

* MINO, sculpteur napolitain, florissoit vers 1450. Il nous reste de son ciseau un *sépulcre* au Mont-Cassin, et à Naples plusieurs *sujets* en marbre. Rome possède les *statues* de saint Pierre et de saint Paul, qui sont aux premières marches des escaliers de Saint-Pierre, et le *tombeau* du pape Paul II dans cette basilique.

* MIÑORELLI (Thomas-Marie), savant dominicain, professeur en théologie, et préfet de la bibliothèque *Casanatense* à Rome, né à Padoue, mourut dans un âge avancé vers 1720. On a de lui, I. *Parentalis oratio, quæ habenda erat in funere P. F. Jordani Jordanii ordinis prædicatorum in Patavino archilyceo publicæ logicæ professore*, Patavii, 1684. II. *Præsul cœnobiticus subitorum sit medicus, oratio parænetica habita Venetiis oct. idus maii in comitiis provincialibus*, etc., Venetiis, 1688.

MINORET (Guillaume), musicien français, mort dans un âge avancé en 1716 ou 1717, obtint une des quatre places de maître de musique de la chapelle du roi. Ce musicien a fait des *Motets* qui ont été goûtés; il seroit à souhaiter qu'ils fussent gravés. Parmi ses *ouvrages*, on fait cas de ses Motets sur les Psaumes *Quemadmodùm desiderat cervus*.... *Lauda, Jerusalem, Dominum*... *Venite, exultemus Domino*.... *Nisi Dominus ædificaverit domum*.

I. MINOS Ier, fils de Jupiter et d'Europe, régna dans l'île de Crète, l'an 1432 avant Jésus-Christ, après l'avoir conquise. Il rendit ses sujets heureux par ses lois et par ses bienfaits. Il bâtit des villes et les peupla de citoyens vertueux, en écarta l'oisiveté, la volupté, le luxe, les plaisirs. Les jeunes gens y apprenoient à respecter les maximes et les coutumes de l'état. Les lois de Minos, fruits des longs entretiens qu'il avoit eus avec Jupiter, étoient encore dans toute leur vigueur du temps de Platon, plus de mille ans après la mort de ce législateur. Il eut un fils nommé Lycaste, père de Minos II, roi de Crète, d'Eaque et de Radamanthe, qui exercèrent la justice avec tant de rigueur, que la fable feignit qu'ils avoient aux enfers l'emploi de juges des humains. Le nom de Minos, suivant Bailly, a un rapport singulier avec le mot Minnor, qui, en langue du nord, signifie *Etre puissant*.

II. MINOS II, roi de Crète, de la même famille que les précédens, régnoit l'an 1300 avant J. C. Il imita la sévérité de ses ancêtres dans l'administration de la justice, et fit plusieurs lois qu'il prétendoit avoir reçues de

Jupiter. Il défit les Athéniens et les Mégariens, auxquels il avoit déclaré la guerre, pour venger la mort de son fils Androgée. Il prit Mégare par le secours de Scylla, fille de Nisus, roi de cette contrée, laquelle coupa à son père le cheveu fatal dont dépendoit la destinée des habitans, pour le donner à Minos. Il réduisit les Athéniens à une si grande extrémité, que, par un article du traité qu'il leur fit accepter, il les contraignit de lui livrer tous les ans sept jeunes hommes et sept jeunes filles, pour être la proie du Minotaure. C'étoit, selon la fable, un monstre moitié homme et moitié taureau, né de Pasiphaé, femme de Minos, et d'un taureau. Minos enferma ce monstre dans un labyrinthe, parce qu'il ravageoit tout, et ne se nourrissoit que de chair humaine. Thésée, ayant été du nombre des jeunes Grecs qui en devoient être la proie, le tua, et sortit du labyrinthe par le moyen d'un peloton de fil qu'Ariadne, fille de Minos, lui avoit donné.

III. MINOS. *Voyez* Mignault.

* MINOT (George-Richard), né à Boston en 1758, reçu avocat en 1782, devint magistrat et premier juge de la cour municipale de cette ville. Unissant la douceur à la fermeté, la prudence à l'impartialité, il mérita l'estime de tous ses concitoyens. Il a publié en anglais quelques *Opuscules*, et la continuation de l'*Histoire de la province de Massachuset*, depuis 1758, à 1765, 2 vol. in-8°, Boston, 1803. Il se proposoit de donner une suite à cet ouvrage; mais il mourut vers 1802.

MINOUFLET (Charles), peintre sur verre, acquit de la réputation dans le 17e siècle, par divers *ouvrages* qui offrent de la correction dans le dessin, et un superbe coloris. On admire particulièrement ses *vitraux* de la rose de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims.

* MINOZZI (Pierre-François), né à Sansavino, dans le 17e siècle, professeur de jurisprudence, cultiva la poésie italienne. On a de lui, I. *Horologium solare dicatum recenti musarum soli D. Antonio Muscettolæ*, etc., Neapoli, 1660. II. *I Vizj de regnanti satira heroica*, etc., Milan, 1659. III. *Le delizie del Lario al sign. Alessandro Magnocavallo* Como, 1650. IV. *Il Paradiso novello*, *ovvero le delizie e gli splendori di Genova, poesia Pindarico-Mariniana*, etc., Pavie, 1658. V. *La bibloteca Mediceaingrandita, ed illustrata da Cosimo III gran duca di Toscana, Canzone*, etc., Lyon, 1673.

MINTURNI (Antoine-Sébastien), professeur de rhétorique, ensuite évêque d'Ugento, puis de Cortone dans la Calabre, mort vers l'an 1570. On a de lui, I. Des *Lettres*, Venise, 1549, in-12. II. *L'Amore inamorato*, 1559, in-12. Ce livre fut approuvé par le cardinal de Montalte, depuis pape sous le nom de *Sixte V*. III. *L'Arte poetica*, 1563, in-4°; et à Naples, 1725, in-4°.

* MINUCCI (Minuccio), archevêque de Zara, et littérateur du 16e siècle, né d'une famille distinguée à Serravalle, ville de la marche de Trévise, le 17 janvier 1551, fut secrétaire d'Innocent IX et de Clément VIII, et mourut en 1604. On a de lui, outre la *Storia degli Uscochi*, qu'il écrivit jusqu'en 1601, et qui

fut continuée par Fra Paolo Scarpi, et la *Vie* de sainte Augusta, vierge et martyre, les ouvrages suivans : *De Tartaris; de Ethiopiá, sive de Abyssinorum imperio; De novo orbe*; *Storia del martirio della legione Tebea, e delle undici mila Vergini*; *Sinodo diocesano*, etc.

I. MINUTIUS-AUGURINUS, (Marc), consul romain, et frère de Publius-Minutius, aussi consul, fut chef d'une famille illustre qui donna à la république plusieurs grands magistrats. Il vivoit l'an 490 avant Jésus-Christ. (*Voyez* Fabius, nº II.)

† II. MINUTIUS-FÉLIX exerçoit avec distinction la profession d'avocat à Rome, vers la fin du 2ᵉ siècle de l'ère chrétienne. Nous avons de lui un ouvrage intitulé *Octavius*. C'est un dialogue entre Cæcilius, partisan de l'antique religion des Grecs et des Romains, et Octavius, chrétien. Cette discussion, écrite avec élégance et sagacité, intéresse par les notions qu'elle donne sur les opinions religieuses et les cérémonies des premiers chrétiens, qui diffèrent, à plusieurs égards, de celles des chrétiens d'aujourd'hui. On voit qu'alors les temples, les autels, les statues n'étoient point encore en usage; que, voisin de sa source, le christianisme se bornoit à la spiritualité évangélique, et n'avoit point encore admis toutes ces pratiques matérielles que les premiers chrétiens reprochoient au paganisme, et que leurs successeurs ont adoptées ensuite. Quand on a lu l'ouvrage de Minutius-Félix et ceux des Pères de l'Église ou autres chrétiens qui écrivoient avant ou du temps de Constantin, on est frappé de la grande différence qui existe entre le christianisme naissant et le christianisme vieilli, et on est autorisé à dire, *ó quantùm mutatus ab illo*. Minutius-Félix, à cause de cet ouvrage, a été mis, comme Arnobe, Lactance, Firmius etc., au rang des défenseurs du christianisme. Quelques savans ont cru que l'ouvrage de Minutius-Félix devoit former le 8ᵉ livre d'Arnobe contre les Gentils. Cette opinion a été solidement réfutée. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions: Baudouin en publia une en 1560, avec des notes savantes; Rigauld, une autre en 1643. L'édition donnée par Jean Davis à Cambridge, en 1707, et celle de Leyde de 1709, donnée par Gronovius, sont les plus estimées, et font partie des *Variorum*. On a joint à ces éditions le traité de Cæcilius Cyprianus, *De idolorum vanitate*, et celui de Julius Firmicus, *De errore profanarum religionum*, etc. D'Ablancourt a donné une traduction française de l'ouvrage de Minutius-Félix.

* MINUTOLI (Vincent), professeur de belles-lettres à Genève en 1675, pasteur en 1679, bibliothécaire en 1700, mort en 1710, fut très-lié avec Bayle. On a de lui *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais, et description du royaume de Circé*, 1670, in-12. *Vie de Galéas Caraccioli*, traduite de l'italien, 1681, in-12, et quelques autres productions.

MIOSSANS (le comte de). *Voyez* Albret, nº III.

† I. MIPHIBOSETH, fils de Saül et de Respha sa concubine, que David abandonna aux Gabaonites, avec Armoni son frère, et les cinq fils de Michol et d'Adriel. Le royaume de Juda étant attaqué par une cruelle famine,

qui porta par-tout la désolation pendant trois ans, le pieux roi, dit l'Écriture, s'adressa au Seigneur pour savoir la cause de cette vengeance du ciel, et apprit que c'étoit en punition de la cruauté de Saül à l'égard des Gabaonites. Pour fléchir la colère du Seigneur, David abandonna à ce peuple les malheureux enfans d'un père coupable, qui furent mis à mort dans la ville de Gabaa, patrie de Saül.

II. MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, et petit-fils de Saül, étoit encore enfant, lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chute le rendit boiteux. David, devenu possesseur du royaume, en considération de Jonathas son ami, traita favorablement son fils. Il lui fit rendre tous les biens de son aïeul, et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, vers l'an 1040 avant Jésus-Christ, lorsqu'Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth vouloit suivre David. Siba, son domestique, profitant de l'infirmité de son maître, qui l'empêchoit d'aller à pied, courut vers David, et accusa Miphiboseth de suivre le parti d'Absalon. Le monarque, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de Miphiboseth; mais ce prince ayant prouvé son innocence, David, qui se trouvoit dans des circonstances où il ne croyoit pouvoir faire une entière justice, ordonna qu'il partageroit avec son esclave. Miphiboseth fut assez généreux pour répondre qu'il les lui céderoit en entier, puisqu'il avoit été assez heureux pour voir son maître et son roi rentrer triomphant dans son palais.

* MIQUEL-FERIET (Louis-Charles), né à Auxonne le 24 mai 1765, de Jean-Antoine Miquel, ingénieur-géographe, sous-professeur de mathématiques aux écoles d'artillerie d'Auxonne et de La Fère. Après avoir fait de bonnes études, Miquel eut une jeunesse assez orageuse. S'étant expatrié, il obtint du service en Prusse dans le premier régiment d'artillerie, d'abord en qualité de cadet. Bientôt ses talens lui firent obtenir de l'avancement; il y servoit comme officier, lorsque la Prusse étant en guerre avec la France, et son régiment étant destiné à y prendre une part active, il déclara que, né Français, il ne vouloit pas porter les armes contre sa patrie, et obtint l'agrément de repasser en France, où il demanda et obtint du service dans le même grade qu'il avoit en Prusse et dans la même arme; demandant par réciprocité de n'être pas employé dans l'armée destinée à combattre les Prussiens. Ce fut d'après les plans donnés par cet officier que l'artillerie légère fut organisée en France sur le même pied qu'elle l'étoit dans les armées de Frédéric. Il continua de s'occuper des améliorations dont ce corps pouvoit devenir susceptible; elles sont consignées dans un *Mémoire* imprimé à Paris, an 3 (1795), in-4°, 22 pages. Miquel fut successivement employé dans différentes armées; en 1797 il étoit attaché en qualité de chef de brigade à l'arsenal d'Auxonne, où il fit exécuter des caissons à l'usage de l'artillerie légère, appelés *Caissons Wurtz*. Au commencement de l'an 11 (1803), il passa à l'île Saint-Domingue, en

qualité de directeur commandant l'artillerie de la partie espagnole de cette île à Santo Domingo, et fut assez heureux pour ne pas succomber à la funeste épidémie qui y moissonna tant de braves guerriers. En 1805, Miquel étoit repassé en France, et vivoit retiré dans sa maison de campagne à Belle-Ville, près Paris, où il mourut dans les premiers jours d'avril 1806.

*MIRA (Etienne), né à Palerme, jurisconsulte célèbre, avocat fiscal à la cour suprême de sa patrie, et grand-maître du domaine royal, mort en 1711, a donné, *Allegationes de immunitate ecclesiasticâ, quibus probare nititur laïcos ærarios episcoporum non gaudere immunitate ecclesiasticâ.*

† MIRABAUD (Jean-Baptiste de), originaire de Provence, secrétaire de madame la duchesse d'Orléans, et secrétaire perpétuel de l'académie française, né à Paris en 1675, mort le 24 juin 1760, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et ensuite au service. Mirabaud se trouva à plusieurs batailles, entre autres à celle de Steinkerque. Il quitta les armes pour les lettres, et bientôt ses talens lui méritèrent la protection des grands et l'estime de ses confrères. Un philosophe célèbre en a fait ce beau portrait : « A 86 ans Mirabaud avoit encore le feu de la jeunesse et la sève de l'âge mûr ; une gaieté vive et douce, une sérénité d'ame, une aménité de mœurs qui faisoient disparoître la vieillesse, ou ne la laissoient voir qu'avec cette espèce d'attendrissement qui suppose bien plus que du respect. Libre de passions, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il étoit plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisoit les délices ; société douce quoiqu'intime, que la mort seule a pu dissoudre. Ses *ouvrages* portent l'empreinte de son caractère. Mirabaud joignoit toujours le sentiment à l'esprit. Nous aimions à le lire comme nous aimons à l'entendre ; mais il avoit si peu d'attachement pour ses productions, il craignoit si fort et le bruit et l'éclat, qu'il a sacrifié celles qui pouvoient le plus contribuer à sa gloire. Nulle prétention, malgré son mérite éminent ; nul empressement à se faire valoir, nul penchant à parler de soi, nul désir ni apparent ni caché de se mettre au-dessus des autres. Ses propres talens n'étoient à ses yeux que des droits qu'il avoit acquis pour être plus modeste. » (Discours de M. de Buffon à l'académie française.) Son ame droite et ferme ne se corrompit ni ne s'affoiblit auprès des grands. Un ministre qu'il avoit presque élevé (le comte d'Argenson), lui ayant trop fait attendre une grace, il alla le trouver à son audience, et lui dit : « Monsieur, je viens vous dire publiquement que je suis très-mécontent de vous. » Le ministre convint qu'il avoit tort, et lui accorda sans délai ce qu'il demandoit. Mirabaud s'est fait un nom par les deux ouvrages suivans : I. *Traduction* de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, Paris, 1724, 2 volumes in-12, plusieurs fois réimprimée. C'étoit la plus élégante avant celle de M. Le Brun, qui a paru pour la première fois en 1776. Les graces du poëte italien sont fort affoiblies par Mirabaud ; ce traducteur a effacé de l'original tout ce qui auroit pu déplaire dans sa copie ; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux

su retrancher les défauts qu'imiter les beautés. II. *Roland furieux*, poëme traduit de l'Arioste, 1741, en quatre volumes in-12. Dans cette version Mirabaud a supprimé des octaves entières. Il a rencontré le sens de son auteur, mais rarement ses graces. « Ce *molle et facetum* de l'Arioste, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants, n'ont été, dit Voltaire, ni rendus, ni même sentis par Mirabaud, qui ne s'est pas douté que l'Arioste railloit de toutes ses imaginations. » Sa traduction est précédée d'une *Vie de l'Arioste*, d'un *jugement* sur cet auteur, et sur quelques-uns des traducteurs qui l'avoient précédé. (On a mis sous le nom de cet académicien, après sa mort, un cours d'athéisme, sous le titre de *Système de la nature*, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-8° ; mais cet ouvrage est du fameux baron d'Holbach, qui s'emparoit du nom des écrivains après leur mort, et leur accordoit des ouvrages auxquels ils n'avoient jamais pensé. On a encore de Mirabaud, III. *Alphabeth de la fée Gracieuse*, 1734, in-12. IV. *Dissertation sur l'origine du monde*, réimprimée avec beaucoup d'augmentations, en 1751, à la tête de son ouvrage intitulé *Le Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751, in-8°, publié par du Marsais. V. *Lettre où l'on prouve que le mépris dans lequel les Juifs sont tombés depuis plusieurs siècles est antérieur à la malédiction de Jésus-Christ* ; réimprimée en 1769, avec beaucoup d'augmentations, sous le titre d'*Opinions des anciens sur les Juifs*, in-12. Ces Dissertation et Lettre parurent pour la première fois dans un Recueil de Dissertations, Amsterdam 1740, 2 v. in-12, recueillies par La Brune, ministre protestant, ou par J. F. Bernard, qui en fut l'imprimeur. VI. *Sentimens des philosophes sur la nature de l'ame* ; dans le recueil intitulé Nouvelle liberté de penser, Amsterdam (Paris), 1743, in-12, et dans le Recueil philosophique publié par Naigeon, Londres (Amsterdam), 1770, deux vol. in-12.

† I. MIRABEAU (Victor Riquetti, marquis de), d'une ancienne famille de Provence, originaire de Naples, l'un des principaux chefs des économistes, né à Marseille en 1700, mort à Argenteuil près Paris, en 1790, tout en prêchant la liberté publique, fut le tyran de sa famille. *L'Ami des hommes*, publié en 1755, en 5 vol. in-12, commença sa réputation. Le style en est diffus, néologique et quelquefois embrouillé ; mais, au milieu de ce désordre, on voit briller des idées utiles et lumineuses, on y trouve de grandes connoissances sur l'économie rurale et politique, des vues judicieuses sur les principaux intérêts de la société. Cet ouvrage, traduit en italien, a été imprimé à Venise en 1784. Sa *Théorie de l'impôt*, Paris, 1760, in-4° et in-12, offre plusieurs idées saines sur les finances, mêlées de quelques paradoxes ; mais comme ce n'étoit pas le moment de les publier, et que l'auteur avoit trop peu ménagé les financiers, il fut enfermé à la Bastille. Ses vues pouvoient être bonnes, mais elles augmentoient les embarras de l'état, qui, plongé dans une guerre désastreuse, avoit plus besoin d'argent que de conseils. Il avoit déjà écrit contre les corvées et en faveur des administrations provin-

ciales. Ses autres écrits sont ; I. Les *Devoirs*, imprimés à Milan, au monastère de Saint-Ambroise, en 1770, in-8°. II. *Education civile d'un prince*, Dourlac, 1788, in-8°. III. *Elémens de la philosophie rurale*; La Haye, 1767, in-12. IV. *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, publiés par Grivel, Paris, 1785, 4 vol. in-12. V. *Examen* des poésies sacrées de Lefranc de Pompignan, 1755, petit in-12. VI. *Ephémérides du citoyen*, ou *Chronique de l'esprit national et Bibliothèque raisonnée des sciences*, qu'il publia conjointement avec l'abbé Baudeau, depuis 1765 jusqu'en 1768; elles furent continuées par M. Dupont (de Nemours), à dater de mai 1768, jusque et compris le mois de mars 1772, Paris, 1765 et années suivantes, 63 vol. in-12. VII. Il fut un des collaborateurs du *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*, Paris, 1767-1774, 30 vol. in-12 environ. VIII. *Leçons économiques*, Amsterdam, 1770, in-12. IX. *Lettres sur la législation*, ou *l'ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*, Berne, 1775, 3 vol. in-12. X. *Lettres sur le commerce des grains*, Amsterdam et Paris, 1768, in-12. XI. *Mémoire sur les états provinciaux*, 1757, in-12, souvent réimprimé. XII. *Mémoire concernant l'activité des états provinciaux*, 1787, in-8°. XIII. *Philosophie rurale*, ou *économie générale et particulière de l'agriculture*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12. XIV. *Réponse du correspondant à son banquier*, 1769, in-4°. XV. *La science ou les droits et les devoirs de l'homme*, Lausanne, 1774, in-12. XVI. *Les économiques*, Paris, 1769, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12. Presque tous les écrits de Mirabeau ont été réunis à la suite de l'Ami des hommes, qui avec ces additions forment 3 vol. in-4° ou 8 vol. in-12. Il faut en excepter celui qui est intitulé : *Hommes à célébrer pour avoir bien mérité de leur siècle et de l'humanité, par leurs écrits sur l'économie politique*. Cet ouvrage envoyé par l'auteur au P. Boscowich, son ami, a été publié par ce dernier en français, à Bassano, en 2 vol. in-8°. Quant au caractère personnel de Mirabeau, La Harpe le peint ainsi dans son Cours de littérature. « L'économiste Mirabeau n'avoit, dit cet hypercritique, que le degré d'exaltation qui touche à la folie. Il possédoit assez pour dégrader de très-belles terres par des expériences de culture, et déranger une grande fortune par des entreprises systématiques et des constructions de fantaisie. Il se faisoit l'avocat du paysan dans ses livres, et le tourmentoit dans ses domaines par ses prétentions seigneuriales, dont il étoit extrêmement jaloux......... Cet ami des hommes ne faisoit pas entrer apparemment sa famille en ligne de compte ; car il fut toute sa vie comme M. de Pimbêche avec la sienne, et obtint contre tous ses proches quantité de lettres de cachet...... Il avoit une grande envie d'imiter Montaigne, dont il n'a pas plus le style que l'esprit. Il appeloit son incroyable profusion de mots, « sa chère et native exubérance. » Sa prétendue chaleur n'est qu'une intempérance d'amour-propre qui abonde dans ses pensées ; son affection pour le peuple une aversion jalouse du ministère, etc. »

†II. MIRABEAU (Honoré-Gabriel Riquetti, comte de), fils aîné du précédent, né à Arles en Pro

vence en 1749, député de ce qu'on a appelé long-temps *tiers-etat* par les électeurs de Provence aux états-généraux en 1789. L'excessive dureté de son père fut sans doute la cause principale des écarts, des vices, de la fougue impétueuse et de la haine implacable de son fils contre les excès du pouvoir arbitraire, dont il éprouva les rigueurs assez long-temps pour enflammer, pour aigrir une ame toute de feu, un caractère naturellement impétueux, et faire d'une vie passée dans la nuit des bastilles et les agitations, un mélange de grandeur et d'opprobre, qui inspire moins le mépris que l'admiration. « Cet homme impérieux et bizarre, dit La Harpe en parlant du père de Mirabeau, aperçut bien vite dans la jeunesse de son fils et dans le premier développement de ses facultés un esprit d'indépendance dont il fut blessé, une supériorité de talens qui menaçoit sa vanité. Si c'eût été un citoyen et un père, il eût pensé comme ces anciens républicains, dont le premier vœu étoit d'être surpassés par leur fils ; mais l'orgueil du rang et des opinions n'en avoit fait fait qu'un despote. Il fut jaloux et le fut à l'excès. Il devint un vrai tyran, en refusant à son fils l'honnête nécessaire, en traitant avec une sévérité outrée des erreurs de jeunesse, en lui montrant sans cesse la rigueur d'un juge, l'autorité d'un père et la sombre défiance d'un ennemi. Enfin, en lui fermant absolument son ame, il révolta celle d'un jeune homme fier et sensible, qui avoit la connoissance raisonnée de ses droits, et déjà le premier sentiment de ses forces. Au lieu de prendre des arrangemens convenables, qu'une grande richesse mettoit à sa disposition, pour payer les dettes de son fils, il parut désirer d'enchaîner le génie de ce jeune homme par des embarras de fortune, etc. » Si les fautes, si les vices du fils le rendirent fameux, ses rares talens l'ont rendu célèbre. Les uns sont moins du domaine de l'histoire que les autres qui influent sur les destinées des peuples ; en recueillant tout ce qu'une exagération jalouse a rassemblé contre cet orateur sublime qui fut surnommé le *Démosthènes français*, le *Jupiter tonnant* dans la tribune devenue veuve après sa mort, ce seroit ne pas imiter les peintres qui, avec raison, cherchent toujours à léguer à la postérité des portraits ressemblans en beau, ce seroit au contraire couvrir un héros de haillons. Il est cependant des difformités trop saillantes pour lesquelles un pinceau véridique et impartial ne doit pas être trop indulgent. Mirabeau fils, après avoir servi quelque temps en Corse, résolut à vingt ans, et d'après les avis de quelques amis de plaisirs, d'épouser une jeune et riche demoiselle de la ville d'Aix. Les moyens qu'il employa pour arriver à son but furent de nature à empêcher que cette union fût heureuse. Le comte, qui, comme la plupart des jeunes gentilshommes de son temps, aimoit la dépense, cherchoit plutôt une dot qu'une épouse. Passionné pour l'argent encore plus que pour les femmes, et dans un âge où l'on méconnoît tout le charme d'une alliance qui doit captiver le cœur et faire les délices de la vie, il dissipa bientôt la fortune qu'il avoit reçue de sa femme, s'endetta considérablement, et força par ses déréglemens ruineux son père à le faire interdire par sentence du châtelet de Paris. A 25 ans il fut

obligé, par une querelle particulière, à fuir de Manosque, où il s'étoit retiré après son interdiction, et fut arrêté. Renfermé au château d'If en 1774, et transféré de là à celui de Joux en Franche-Comté, il obtint la permission de se rendre quelquefois à Pontarlier; là, il abusa des adoucissemens apportés à sa captivité, en séduisant Sophie Le Monnier, femme d'un président au parlement de Besançon, belle, jeune et spirituelle, qui lui inspira le plus vif amour, et consentit à s'enfuir en Hollande avec lui. Il fut condamné à mort pour ce rapt, et, ayant été encore arrêté, il fut ramené en France. Renfermé au donjon de Vincennes en 1777, il y resta jusqu'au mois de décembre 1780. C'est dans cette prison que pour charmer l'ennui de la solitude, et modérer la fougue de son imagination en occupant l'esprit, il se livra tout entier à l'étude et au travail. Il y *traduisit* Tibulle, les Baisers de Jean Second et quelques Poésies érotiques. Le premier acte de sa liberté fut de réclamer devant les tribunaux sa femme qui refusoit de se réunir à lui. Il plaida lui-même sa cause au parlement d'Aix; mais, malgré toute son éloquence, il perdit son procès, et sa femme obtint sa séparation. Il dit naïvement lui-même, « qu'en voulant se rapprocher d'elle, c'étoit pour se réinvestir de soixante mille livres de rente». Furieux de n'avoir pas réussi, et voyant que, malgré qu'il eût parlé de sa femme dans les termes les plus respectueux et les plus tendres; qu'il l'eût présentée comme un ange de bonté, de douceur et de pureté, elle persistoit opiniâtrément à vivre séparée de lui, il l'accusa à son tour d'infidélité grave, et produisit une lettre déjà ancienne où elle donnoit prise elle-même à cette accusation. Alors les juges arguant de cette phrase du chancelier d'Aguesseau, « Un mari qui accuse sa femme n'a pas le droit de demander la réunion », déboutèrent Mirabeau de sa requête. Ainsi, rarement voit-on les alliances contractées par les convenances de naissance ou de fortune être aussi heureuses que celles que le cœur seul assortit. Mirabeau ayant été chargé, quelque temps après sa mise en liberté, par le ministère, d'une mission secrète en Prusse, y fut témoin des derniers momens du grand Frédéric et du commencement du règne de son successeur, dont il devoila le caractère et les foiblesses dans son *Histoire secrète de la cour de Berlin*, qui parut en 1788, et fut brûlée par arrêt du parlement de Paris. Revenu en France au moment où les esprits fermentoient et faisoient pressentir la révolution, la noblesse de Provence le rejeta des élections; mais, nouveau Clodius, il renonça aux droits de sa naissance, à son titre de comte, loua un magasin, y plaça cette enseigne, *Mirabeau, marchand de draps*, et parvint à se faire élire député du tiers-état d'Aix. On raconte à cette occasion la réponse qu'il fit à quelqu'un qui vint lui annoncer sa nomination: «J'en félicite la nation...» Cette réponse annonce ou l'extrême orgueil qui le caractérisoit, ou le sentiment de sa propre force. La cour de Versailles, à qui il ne restoit plus que la stérile ressource des épigrammes, l'appela dès-lors *Le Comte Plébéien*; d'autres depuis l'appelèrent *Démagogue*, d'autres *royaliste*, d'autres *despote*, d'autres enfin *republicain*. Ce qu'on peut avancer d'après tout ce qu'a dit

et écrit Mirabeau, c'est qu'il étoit grand partisan de la monarchie, et qu'arrivant dans cette assemblée formidable où il s'est signalé d'une manière si éclatante, encore tout meurtri des coups du pouvoir arbitraire, il ne se déchaîna si violemment que par représailles contre l'abus qu'en avoient fait à son égard les dépositaires des autorités d'alors, et c'est peut-être ce qui a fait dire, avec une sorte de raison, que son patriotisme apparent n'étoit que le voile dont il couvroit ses haines particulières, ses passions, ou l'ambition de se faire redouter pour se faire chèrement acheter ou parvenir au ministère. Mais qu'importent les motifs d'un homme, quand il se distingue et se dévoue pour une grande cause? jamais on n'accusera, avec quelque raison, Mirabeau, malgré ses écarts, d'avoir seulement conçu la possibilité d'établir une démocratie dans un aussi vaste état que la France. Cela est tellement vrai qu'on l'a entendu dire la veille de sa mort: « des pygmées sont bons pour abattre, mais il faut des hommes pour reconstruire, et nous n'en avons pas. » Après la séance du 23 juin, M. de Brézé ayant apporté à l'assemblée nationale l'ordre du roi de se séparer, Mirabeau lui répondit fièrement: « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Après ces paroles il fit sur-le-champ prononcer l'inviolabilité des députés. Bientôt après il fit demander par l'assemblée la formation des gardes nationales, l'éloignement des troupes qui environnoient Paris, le renvoi des ministres, fit rejeter l'idée de la banqueroute, proposa de nationaliser la dette publique, soutint le *Veto* suspensif, en terminant son opinion par ces mots remarquables: « Si le roi n'a pas ce *veto*, j'aimerois mieux vivre à Constantinople qu'à Paris. » Un bel organe, une grande chaleur de pensée, un choix d'expressions faites pour entraîner les auditeurs, une assurance extrême qu'on pourroit appeler une mâle audace, jointe à la présence d'esprit par une adresse qui est un modèle d'éloquence la plus rare, des gestes expressifs et non forcés, un air imposant et souvent dédaigneux, un maintien noble, un œil sévère, enfin tout ce qui, dans un orateur, peut contribuer à persuader, à éblouir, à captiver, tels furent les moyens qui assurèrent à Mirabeau l'empire de la tribune, d'où il sembloit parler à la France entière. Il y discuta les principales questions du droit public et les diverses parties de l'administration; fit déclarer les biens du clergé propriété nationale; il parla sur la sanction royale, sur le droit de faire la paix ou la guerre, qu'il regarda comme inhérent au pouvoir exécutif; sur la constitution civile du clergé qu'il attaqua en disant: « Je crains bien que cette constitution civile n'altère la nôtre »; sur la succession au trône, sur la question de la régence, sur la propriété des mines, sur la destruction de la féodalité. « J'ai été, je suis, je serai, disoit-il, jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme du peuple que des nobles; car les priviléges finiront, mais le peuple est éternel! » Ce même homme qui fut accusé par le châtelet dans le sein de l'assemblée, qui se vengea par un décret d'avoir pris part aux troubles du 6 octobre et d'avoir contribué

à faire insurger la capitale, s'éleva sur la fin de sa carriere contre les fanatiques de liberté qu'il n'aimoit pas plus que les fanatiques religieux, et annonça qu'il dévoileroit les facticux par-tout où il les verroit agir. On parut croire que ce discours avoit été son arrêt de mort. Frappé d'une maladie subite et qui ne fut pas de longue durée, tous les partis s'accusèrent mutuellement de l'avoir fait empoisonner. Il expira le 2 avril 1791 à huit heures du matin. L'ouverture de son corps ne présenta, suivant le rapport des médecins, aucun indice de poison. Mirabeau étoit âgé de 42 ans, et avoit conservé jusqu'à l'instant de sa mort toute sa tête et sa fermeté; le matin même il avoit écrit ce billet: « Non, il n'est pas difficile de mourir. » On lui fit de pompeuses obsèques. Jamais la capitale n'avoit vu de cérémonie lugubre plus majestueuse. Tous les spectacles furent fermés, l'assemblée nationale toute entiere, les ministres, les membres de toutes les autorités formèrent un cortége imposant, qui tenoit plus d'une lieue, et dont la marche dura quatre heures. Une foule immense de citoyens de tout âge, de tout sexe, s'étoit réunie autour de son cercueil qui fut transporté au Panthéon et placé à côté de celui de Descartes. Il en fut retiré par ordre de la convention lors du triomphe de la démagogie la plus effrénée, et Marat fut mis à la place de celui qui vouloit faire la guerre aux factieux. Mirabeau, d'une taille ordinaire, mais d'une forte corpulence, avoit les traits défigurés par la petite vérole, ce qui lui fit écrire un jour à sa femme: « Je désire que mon fils soit moins laid que son père. » Il avoit de très-belles mains qui lui avoient, disoit-il, fait faire plus de conquêtes que sa figure. Sa tête, ombragée d'une forêt de cheveux qu'il avoit grand soin de faire artistement friser, avoit quelqu'analogie avec celle du lion. Parmi grand nombre d'épitaphes qui furent faites pour lui, on remarque celle-ci de M. Fiévée :

Si de la liberté tu méconnois l'empire,
Si ton cœur ne s'émeut, en voyant ce tombeau,
Eloigne-toi, profane; un seul mot doit suffire;
Ici repose Mirabeau.

L'enthousiasme pour cet homme étoit tel, que l'annonce de sa mort répandit une tristesse générale. On voyoit des hommes se rencontrer, se serrer la main, et verser des larmes, en ne se disant que ces mots : *Mirabeau n'est plus !* Pour bien apprécier cet homme célèbre, peint si diversement par les différens partis, il est intéressant de rapporter ce qu'en ont dit plusieurs écrivains. La Harpe en parle ainsi : « Mirabeau étoit né avec une ame ardente et forte, un génie puissant et flexible, une vivacité d'imagination qui ne nuisoit en rien à la justesse des idées; un penchant effréné pour le plaisir, joint à la plus grande facilité pour le travail, et un tempérament robuste, capable de suffire en même temps et au travail et au plaisir; une activité de pensée qui sembloit dévorer tous les objets, et une promptitude de mémoire qui les embrassoit tous. Né d'un pere qui avoit de l'esprit et des connoissances, son éducation fut soignée comme elle pouvoit l'être alors, mais les hommes tels que lui font toujours la leur, et son caractère et les circonstances lui procurèrent bientôt la plus rude, mais aussi la plus instructive de toutes, celle du malheur. Son premier ennemi fut son père. » — L'un de ses collégues à l'as-

semblée nationale a dit : « Mirabeau avoit un grand caractère, des talens rares, quelquefois sublimes; un choix unique d'expressions, une connoissance profonde de la tactique du cœur humain; mais il étoit despote par essence, et s'il eût gouverné un empire, il eût surpassé Richelieu en orgueil, et Mazarin en politique. Naturellement bilieux, la moindre résistance l'enflammoit; et lorsqu'il sembloit le plus irrité, ses expressions en acquéroient plus d'élégance et d'énergie. Grand comédien, son organe et son geste ajoutoient un nouvel intérêt à tout ce qu'il disoit.... » Un autre publiciste dit: « Mirabeau est, comme Catilina, un de ces hommes qu'on s'est accoutumé à regarder avec une sorte d'étonnement, et qui rendent leur nom imposant quoique rien ne le rende respectable. » Singulier par ses talens, il le fut peut-être davantage par sa destinée. Il s'étoit annoncé dans le monde par ses déréglemens; et le public, forcé de le juger sur ses mœurs, avant d'avoir pu connoître ses lumières, sembloit, par son mépris, l'avoir condamné à l'obscurité. Dans l'assemblée nationale, peu d'hommes ont montré, en traitant les plus grandes questions, des principes de gouvernement aussi sains et aussi étendus, lorsque cette puérile émulation de popularité qui a si souvent égaré les opinions, ne l'a pas jeté lui-même hors des voies naturelles de son esprit. Entraîné par l'ascendant que ses passions prenoient sur lui, il en étoit rarement aveuglé. » — « On voit mal, dit encore M. S. ***, parce qu'on a la vue courte. La grandeur de l'esprit porte naturellement au-delà de l'erreur. Celui de Mirabeau, supérieur à son ame, le portoit au-delà des foiblesses auxquelles il avoit cédé, des intérêts qu'il n'avoit pas su mépriser. Il se jugeoit lui-même, il jugeoit ceux qui l'entouroient; ceux qu'il servoit, ceux qui l'avoient servi, il les méprisoit. Lorsque la diversité des vues et des craintes ébranloit les courages, divisoit les pensées, balançoit les résolutions, il montoit à la tribune, et l'indécision commençoit à se fixer: toutes les attentions alloient au-devant de sa parole; il parloit et frappoit au but; il avoit soulagé tous les esprits par les ressources du sien, et personne ne croyoit avoir droit de s'étonner de n'avoir pas trouvé ce que Mirabeau avoit conçu. Tel a été cet homme dont la vie fut si scandaleuse, qu'en parlant de ses talens on craint presque d'orner ses vices de qualités trop brillantes, et qu'on n'oseroit se permettre de lui chercher des vertus, et que même, lorsqu'en mourant il emportoit le dernier espoir du retour à l'ordre, on se fût reproché de le regretter trop amèrement; c'est ce qui manqua à sa douleur. Il manqua à celle qu'excitoit la mort de Mirabeau tout ce qui pouvoit la rendre touchante; il y manqua ce sentiment exempt de toute personnalité, qui s'attache aux vertus et est indépendant de l'espérance. L'homme nécessaire peut compter sur des regrets, chacun le pleure pour soi; mais il n'appartient qu'à l'homme juste et bon d'être pleuré pour lui-même. » — Voici une opinion différente sur lui: « Le nom de Mirabeau est lié inséparablement à l'histoire de notre révolution; on se souviendra de l'un aussi long-temps que l'on gardera la mémoire de l'autre; c'est dire assez qu'on n'oubliera jamais cet homme, extraor-

Digitized by Google

dinaire, qui exerça dans l'assemblée nationale une si grande puissance de parole et d'audace; qui, après avoir déployé avec trop de succès les talens d'un tribun, et entrepris d'arrêter le torrent que lui-même avoit déchaîné, mourut avant que d'y avoir réussi, d'autres disent pour l'avoir essayé, et emporta des regrets presque universels, qui ne furent que trop justifiés par les événemens dont sa mort fut bientôt suivie. » Mirabeau, sa vie, ses écrits, ses opinions, sont encore aujourd'hui pour nous un sujet d'étonnement, d'intérêt et de curiosité. La haine et le mépris peuvent se mêler à ces sentimens dans l'esprit d'un grand nombre de personnes; mais ils ne peuvent les y affoiblir. Enfin un autre parle ainsi de Mirabeau: « La destinée des hommes extraordinaires, quels qu'aient été leur condition, leur caractère et leurs talens, fut toujours d'exciter la haine et l'envie; ceux que la nature a placés dans des conjonctures difficiles, et destinés à une grande influence sur les événemens, ont dû nécessairement être plus que les autres en butte à ces deux passions, parce que l'ambition est la plus haineuse de toutes, et que leur course politique a froissé ou renversé plus d'intérêts particuliers. Qu'ont fait alors leurs ennemis? Ils ont voué une guerre implacable à l'homme dont ils ne pouvoient abaisser ou atteindre la hauteur; petits ou grands, foibles ou forts, ils ont nié ses vertus, grossi ses défauts, exagéré ses torts, empoisonné ses intentions; ils l'ont accusé de tout le mal fait pendant sa vie publique; ils ont méconnu ou attribué à d'autres le bien qu'il a pu faire; enfin, ils ont fouillé dans les obscurités de sa vie privée, pour publier et envenimer les fautes que l'âge et les passions font pardonner à tous les hommes, excepté aux grands hommes à qui l'on ne pardonne rien. » Qui ne reconnoîtroit pas, au détail de cette persécution, toute la vie politique de Mirabeau? Ecrivain profond et hardi, publiciste éloquent et populaire, il a dû s'attirer l'animadversion de ses rivaux littéraires et politiques; aussi, non contens d'avoir épuisé les calomnies sur sa conduite publique, ils se sont appliqués et ils ont réussi à en faire, au moins pour les esprits malveillans et superficiels, un modèle de corruption et de perversité. Et pourtant quel étoit donc cet homme décrié d'une maniere si outrageante? Qu'on le demande à ceux qui l'ont bien connu. Il étoit sensible, bon et facile jusqu'à la foiblesse; sincère et confiant comme un enfant; capable de dévouement, de reconnoissance; incapable de dissimulation, de haine, d'injustice; ennemi des charlatans de politique et de morale, de religion et de littérature: voilà, il faut le dire, ce qui l'a voué aux fureurs du parti qui l'accuse. Encore une fois, Mirabeau, doué par la nature des talens les plus éminens, étoit destiné par elle aux persécutions qu'éprouveront toujours les hommes supérieurs: les circonstances l'ont malheureusement placé pendant presque toute sa vie dans des situations telles que ses qualités et ses défauts devoient lui nuire également. Sensible et passionné, l'amour a été pour lui une fièvre ardente, exaltée par des dégoûts domestiques et quelques abus d'autorité: fier et irritable, quelques injustices l'ont révolté; et après l'avoir entraîné dans de tristes égaremens, le détachèrent d'une partie de sa famille, qu'il

Digitized by Google

crut à tort incapable de lui pardonner et de lui rendre son affection : trop noble pour croire à des haines éternelles, il a été trompé par des réconciliations perfides; il a toujours parlé de ses torts avec l'imprudente générosité qui les exagère pour les mieux réparer, et il a fourni à ses ennemis leurs armes les plus empoisonnées. Que l'on cherche aujourd'hui ses anciens amis, on les trouvera dans les premières places de l'état; on les verra, illustrés par leurs vertus et par leurs services, nourrir encore, après quinze ans, des souvenirs d'attachement invariable, d'estime réfléchie, d'admiration passionnée pour l'homme dont l'affection les honoroit, et que leur fidélité honore. Si, après avoir jugé ainsi son caractère, on veut ensuite juger la conduite politique de Mirabeau, qu'on se souvienne que depuis huit ans Napoléon a fait ériger deux fois sa statue pour la salle de ses conseils et pour le palais du sénat. L'*Eloge du grand Condé comparé avec Scipion l'Africain* fut le premier ouvrage de Mirabeau. Il le fit et le prononça à l'âge de 17 ans dans la pension militaire de l'abbé Choquart. D'autres *écrits* plus considérables suivirent bientôt celui-ci. Les principaux sont, I. *Histoire de la monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand*, 8 vol. in-8° et 4 vol. in-4°; ouvrage annoncé avec emphase, et qui n'a pas soutenu sa première réputation. Ce n'est, en quelques endroits, qu'une compilation indigeste, qu'il avoit achetée du major Mauvion. II. *Collection* de ses travaux à l'assemblée nationale, 1792, 5 volumes in-8°. Ce recueil sert à le faire connoître comme politique et comme orateur. Il triomphe dans tout ce qui pose sur les bases de la vérité, de la liberté et de la justice; mais dans les causes équivoques, il use des artifices de tous les rhéteurs, se jetant dans les hors-d'œuvre, combattant les objections foibles, écartant les fortes, séduisant les simples par des ruses oratoires, rassurant les timides par le ton de l'assurance, s'emparant des autres par des illusions flatteuses. Il perd presque tout à la lecture, et l'écrivain est au-dessous de l'orateur. Il avoit le précieux avantage de la présence d'esprit. Il se possédoit lors même qu'on le croyoit en fureur; et rarement donna-t-il prise sur lui à ses ennemis en passant la mesure tracée par les bienséances. Animé par des haines personnelles, il s'abandonnoit facilement aux mouvemens qu'elles lui inspiroient, sans cependant se livrer aux invectives et aux injures. III. *Lettres originales* de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie Ruffey, marquise de Le Monnier, 4 vol. in-8°, 1792. Parmi quelques négligences de diction et des fautes de goût, on voit briller dans ces lettres de la passion et quelques beautés. IV. *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 2 vol. in-8°. V. Des *Lettres de cachet*, in-8°. Dans cet ouvrage, beaucoup trop diffus, qui parut en 1782, après dix-huit mois de détention de l'auteur au donjon de Vincennes, il prouve avec énergie que ni la justice, ni le droit naturel, ni notre droit public, ne permettoient d'attenter à la liberté individuelle sans un jugement légal, et que les lettres de cachet étoient non seulement tyranniques, mais impuissantes et inutiles dans leurs effets. VI. *Traduction* de l'an-

glais de Watson, conjointement avec Durival, de l'Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne, Amsterdam, 1777, 4 vol. in-12. VII. Diverses brochures relatives à des matières de politique et d'administration, telles que le premier cahier de la *Galerie des états-généraux*, où il traça lui-même son portrait sous le nom d'*Iramba*; l'*Essai sur le despotisme*, dont la troisième édition est de 1792; l'*Espion dévalisé*; le *Mémoire* sur les actions de la compagnie des eaux de Paris; écrit virulent auquel Beaumarchais répondit avec esprit et avec une grande supériorité quant à la forme, car pour le fond Mirabeau paroît avoir raison; la *Théorie de la royauté d'après la doctrine de Milton*; les *Mémoires* sur l'établissement de la banque de Saint-Charles, l'ordre de Cincinnatus, la caisse d'escompte, l'agiotage, etc. Mirabeau eut un style un peu plus lourd dans ce dernier opuscule que dans les autres. On rit de le voir attaquer les agioteurs, dont on croyoit qu'il avoit souvent partagé les bénéfices; ce qui lui mérita cette épigramme de Rivarol :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Assommer les fripons qui gâtent nos affaires!
Un voleur converti doit se faire bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en pendant ses confrères.

VIII. *Erotica Biblion*, ouvrage licencieux et rempli d'obscénités, où l'auteur a prétendu prouver que, malgré la dissolution de nos mœurs, les anciens, et sur-tout les juifs, étoient beaucoup plus corrompus que nous. Il ne se répandit que quatorze exemplaires de la première édition de cet écrit : la police ayant fait saisir les autres. Nous passerons sous silence quelques autres ouvrages indécens et indignes d'être lus : le *Libertin de qualité*, production dégoûtante; le *Rubicon*, et divers *Mémoires* satiriques contre son père, sa mère et son épouse. Feu M. J. F. Vitry, ancien employé au ministère des relations extérieures, avoit recueilli et mis en ordre les lettres qu'il avoit reçues du comte de Mirabeau, son ami, et que l'on peut regarder comme une suite immédiate, ou diroit presque nécessaire, des lettres sorties du donjon de Vincennes en 1777, 78, 79 et 80, dont il a paru neuf à dix éditions depuis 1792. Il y avoit joint l'extrait de 7 volumes de mémoires et d'observations que Mirabeau fit paroître avec une incroyable rapidité dans le cours de l'instruction du procès qu'il eut à soutenir contre la famille de madame Le Monnier. Là, Mirabeau, toujours le même, reparoît ce qu'il fut à l'assemblée constituante. On trouve dans cette collection, 1° la véhémente *diatribe* que Mirabeau publia contre le substitut du procureur du roi, et qu'on appela dans le temps sa *Philippique*; 2° sa *plaidoirie* au parlement d'Aix; 3° plusieurs *morceaux* de son mémoire au grand-conseil; 4° une *conversation* singulièrement hardie qu'il eut avec le garde des sceaux, « conversation long-temps célèbre, et qui restera, dit l'éditeur, comme un monument curieux de la fermeté courageuse avec laquelle il savoit repousser les hauteurs et les vexations de l'autorité ministérielle de ce temps-là. »

† III. MIRABEAU (Boniface Riquetti, vicomte de), frere du précédent, colonel du régiment de Touraine, servit avec distinc-

tion en Amérique, et y mérita la croix de Saint-Louis et celle de Cincinnatus. Nommé député aux états-généraux par la noblesse du Limonsin, il s'opposa avec chaleur à la réunion des ordres ; et lorsque le roi l'eut ordonnée, il brisa son épée en quittant sa chambre, déclarant que dès cet instant la monarchie étoit détruite. Il parla contre l'abus des pensions, l'envahissement des biens du clergé, et se déclara pour la liberté des opinions religieuses, à condition qu'il n'y auroit qu'un culte public. On le vit défendre ensuite les parlemens de Metz et de Rennes, accusés d'incivisme, pour parler le barbare langage de ce temps-là. Au mois de juin 1790, son régiment, en garnison à Perpignan, s'étant mis en insurrection, Mirabeau se rendit dans cette ville pour tâcher de le faire rentrer dans le devoir ; mais n'ayant pu en venir à bout, il partit, emportant les cravates des drapeaux. Cet enlèvement causa une rumeur excessive ; il fut arrêté en route, et relâché par ordre de l'assemblée. Bientôt après, Mirabeau émigra, et leva une légion sous ses ordres, qui servit avec bravoure pendant toute la guerre, et accompagna ensuite le prince de Condé en Pologne. Il mourut, à la fin de 1792, à Fribourg en Brisgaw. La grosseur extraordinaire de ce député, et son penchant à boire, l'avoient fait surnommer *Mirabeau-Tonneau*. Sa physionomie étoit belle et pleine d'expression. Doué de beaucoup d'esprit naturel, toutes ses saillies étoient vives et piquantes. Son frère lui reprochant d'altérer trop souvent sa raison en buvant avec excès : « De quoi vous plaignez-vous, lui répondit-il ? de tous les vices de la famille, vous ne m'avez, comme cadet, laissé que celui-là. » Cette réponse rappelle ce mot du comte : « Dans une autre famille, disoit-il, mon frère seroit regardé comme un mauvais sujet et un génie ; dans la nôtre, c'est un sot et un honnête homme » Ce dernier s'étoit battu et avoit été blessé. le comte, qui ne passoit pas pour brave, vint le voir : « Je vous remercie de votre visite, lui dit le malade, elle est d'autant plus gratuite, que vous ne me mettrez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille. » Le vicomte de Mirabeau a écrit, au commencement de la révolution, une foule de *Chansons* et de petites *Satires* contre les changemens qui s'opéroient ; plusieurs furent insérées dans le journal qui prit le nom d'Actes des Apôtres. La plus saillante est intitulée *Lanterne magique nationale*, 1789, 3 numéros in-8°.

MIRABELLA (Vincent), d'une famille originaire de France, mort à Motica en Sicile en 1674, s'est fait un nom par une *Histoire* fort rare, même en Italie, de l'ancienne Syracuse. Elle fut imprimée à Naples en 1613, in-folio, sous ce titre : *Dichiarazione della pianta dell'e antiche Syracuse*. L'auteur y explique avec sagesse plusieurs médailles relatives à cette ville, et y donne la liste et l'histoire des princes qui l'ont possédée. On la trouve aussi dans l'*Antica Syracusa* de Bonanni, Palerme, 1717, 2 vol. in-fol.

MIRAMION (Marie BONNEAU, dame de), née à Paris le 2 novembre 1629, de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, fut mariée en 1645 à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Mi-

ramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par tout ce qu'il y avoit de plus distingué et de plus aimable. Bussi-Rabutin, violemment amoureux d'elle, la fit enlever. La douleur qu'elle en éprouva la jeta dans une maladie qui la conduisit presqu'au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. Madame de Miramion, touchée de leurs malheurs, vendit son collier, estimé 24000 livres, et sa vaisselle d'argent. Elle *fonda* ensuite la maison du Refuge pour les femmes et les filles débauchées qu'on enfermeroit malgré elles; et la maison de Sainte-Pélagie pour celles qui s'y retireroient de bonne volonté. En 1661 elle établit une communauté de douze filles, appelée la *Sainte-Famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avoit le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *Dames miramionnes*. Elle fonda dans sa maison, deux retraites par an pour les dames, et quatre pour les pauvres. Cette communauté étoit une de celles de Paris où le sexe recevoit la meilleure éducation. Le dévouement héroïque et la profonde sagesse de madame de Miramion y subsistoient toujours, et de plus ses vertueuses disciples y exerçoient les devoirs de l'hospitalité. Les pauvres y étoient saignés, pansés et médicamentés de leurs mains. Madame de Miramion conduisit sa famille avec une prudence et une régularité admirable. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut le 24 mars 1696. Le roi eut pour elle une grande considération, ainsi que les évêques et les magistrats; mais elle ne s'en servoit qu'avec réserve, et plutôt pour les autres que pour elle-même. — Sa fille, mariée au président de Nesmond, et dont la maison étoit contiguë à la sienne, se fit un devoir d'en prendre soin après sa mort. Devenue veuve, elle se fit dévote en titre d'office, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour vivre dans la réserve sans s'ennuyer. Ce fut la première femme de son état qui ait fait écrire sur sa porte *Hotel de Nesmond*. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écriteau demeura, et servit d'exemple. C'étoit une créature suffisante, aigre, altière, s'il faut en croire le satirique Saint-Simon. L'abbé de Choisy a écrit la Vie de madame de Miramion, Paris, 1606, in-4°. Les remèdes de madame de Miramion ont été souvent employés avec succès.

* MIRAMONT (Magdeleine de Saint-Nectaire, dame de Saint-Exupery et de), fille de Nectaire, bailli des montagnes d'Auvergne, et de Marguerite d'Estampes, née vers l'an 1526, épousa, le 29 mai 1548, Guy de Miramont, seigneur de Saint-Exupery. La dame de Miramont fut une véritable héroïne. Veuve de bonne heure, encore jeune et belle, entourée d'adorateurs, elle ne cessa point d'être vertueuse; mais cette vertu, assez rare, n'est pas son seul titre à la célébrité; elle se distingua de plus par son courage militaire; elle soutint le parti protestant avec succès; fit la guerre à François de Mozière, seigneur de Montal,

lieutenant de roi dans la Haute-Auvergne. Elle marchoit à la tête d'une cavalerie de soixante gentilshommes « qui suivoient, dit d'Aubigné, le drapeau de l'amour et le sien ensemble, presque tous brûlant pour elle, sans que jamais aucun se soit pu vanter d'une caresse deshonnête. » Elle battit en plusieurs rencontres les troupes du lieutenant de roi; enfin celui-ci ayant rassemblé plusieurs troupes, vint, en 1574, ravager les environs du château de Miramont. La dame réunit aussitôt plusieurs corps de troupes, marcha contre Montal, et, l'ayant rencontré, elle dit à sa petite armée : « Faites comme moi. » Aussitôt avec quinze cavaliers elle prit le galop, et il y eut là une escarmouche assez vive. Pendant la nuit, Montal fit investir le château de Miramont. Notre guerrière, ne pouvant y entrer, fut à Turenne pour y demander du secours; elle ne put obtenir que quatre compagnies d'arquebusiers. En attendant des forces plus considérables, elle résolut de faire entrer cinquante arquebusiers dans la forteresse de Miramont. Montal, averti de ce projet, va au-devant de l'armée de notre héroïne. Le combat s'engage entre les deux troupes; la dame de Miramont, qui n'avoit que cinquante cavaliers, saisit l'instant favorable pour charger la cavalerie de Montal, qu'elle met en déroute; lui-même est blessé mortellement dans l'action. Mézeray dit que la dame de Miramont tua de sa propre main le lieutenant de roi; mais d'Aubigné, qui décrit avec détail cette affaire, n'en parle point; il dit que Montal reçut un coup au travers du corps, et qu'il fut transporté dans un château voisin, où il mourut quatre jours après; il ajoute que lui et ses compagnons reprochoient en plaisantant aux gentilshommes de la Haute-Auvergne d'avoir été soldats de la dame de Miramont, et que ceux-ci leur reprochoient à leur tour de n'avoir pas eu cet honneur. Cette dame défendit, dans la suite, le parti du roi contre la Ligue. Elle ne laissa qu'une fille, Françoise de Miramont, qui, le 19 mai 1571, épousa Henri de Bourbon, vicomte de Lavedan et baron de Malaune.

FIN DU TOME ONZIÈME.

648125



Marat. Maratte. Marc-aurele

Marguerille II. Margueritte VII. Margueritte XI.

Marie de Médicis. Marie Therése d'autriche. Marie Ire Reine d'angleterre.

Marie Stuart. Mariette II. Marini I.



Digitized by Google


Marius. I.


Marivaux.


Marleboroug.


Marlorat


Marmontel.


Marnix (Philippe.)


Marot. II


Martyr. I.


Masanielle. (Voy. Amello.)


Masinissa


Massillon. I.


Maupertuis.

Digitized by Google

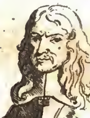

Mayenne.
Mazarin
Mazarin II.
Mazzuoli.
Mécène.
Médicis. I.
Médicis. II.
Mélancthon.
Ménage.
Ménandre. I.
Mengs.
Menzikoff.

NAPOLI


Digitized by Google


Mesnil
(Voy. dumesnil.)

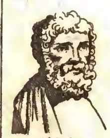

Metastase.


Mezeray.


Michel-ange.


Mieris.
(François.)

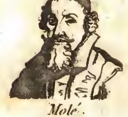

Mignard III.


Miltiade.

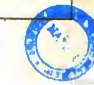

Milton.


Mirabeau. II.


Molay.


Molé.
(Le Président.)


Moliere.


Digitized by Google





Digitized by Google